

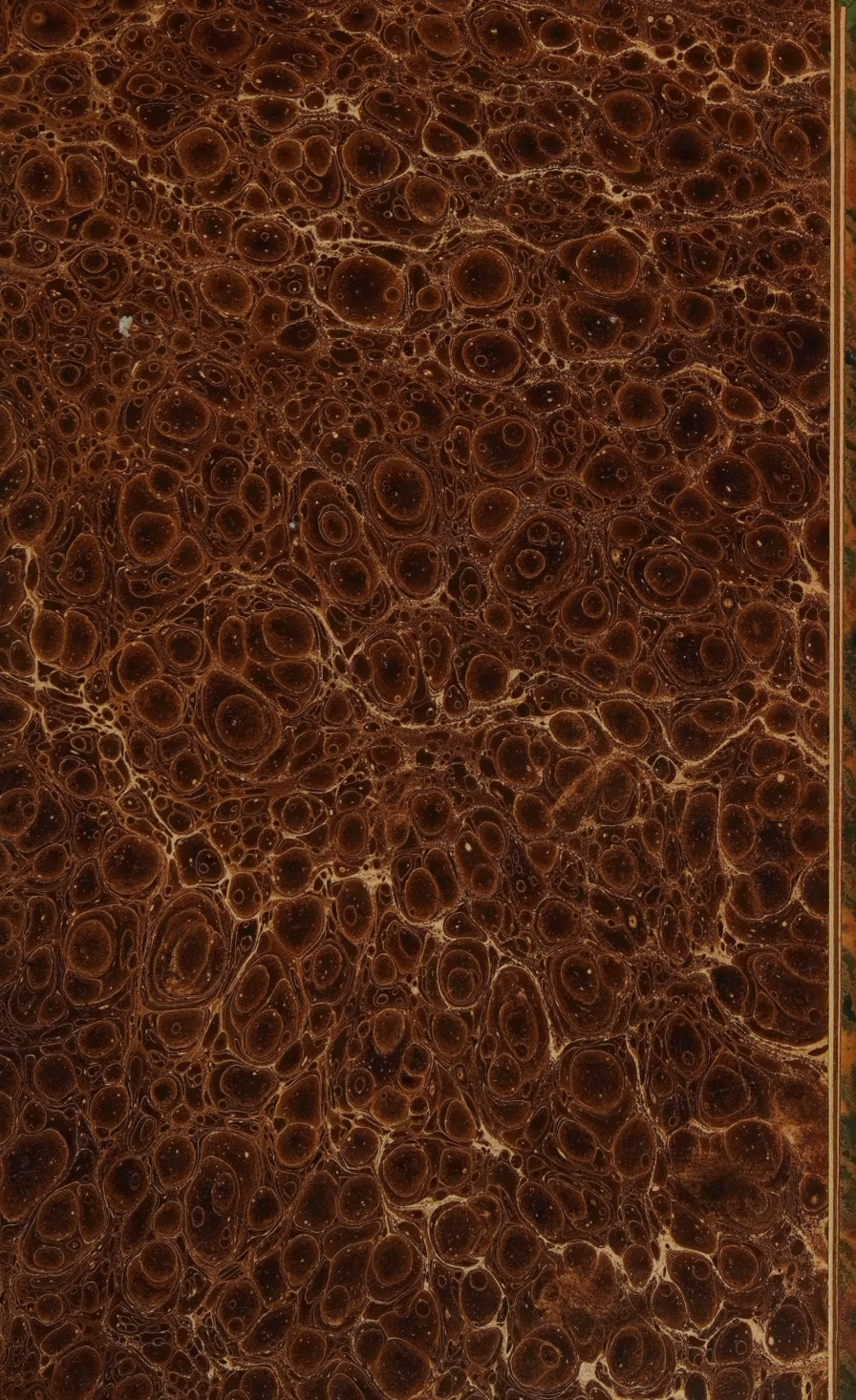


Margaret Carnegie
Library



Accession No. 30875

Class ^R_F 920.01 Book B615
v33



BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE ,
ANCIENNE ET MODERNE.

~~~~~  
**PARM — PF.**  
~~~~~

Mills College Library
WITHDRAWN



DE L'IMPRIMERIE D'EVERAT,

RUE DU CADRAN, N^o. 16.



BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE
TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts
que la vérité. (VOLT., première Lettre sur OEdipe.)

TOME TRENTE-TROISIÈME.



A PARIS,

CHEZ L. G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE CLÉRY, N^o. 13.

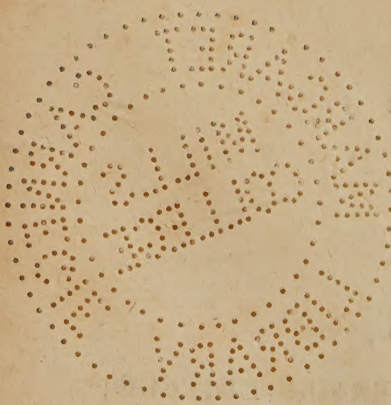
1823.

BIOGRAPHICAL
UNITED STATES
ANCIENT AND MODERN

THE BIOGRAPHICAL UNITED STATES
ANCIENT AND MODERN
THE BIOGRAPHICAL UNITED STATES
ANCIENT AND MODERN

THE BIOGRAPHICAL UNITED STATES
ANCIENT AND MODERN
THE BIOGRAPHICAL UNITED STATES
ANCIENT AND MODERN

THE BIOGRAPHICAL UNITED STATES
ANCIENT AND MODERN



THE BIOGRAPHICAL UNITED STATES
ANCIENT AND MODERN

SIGNATURES DES AUTEURS

P
7
920.01
B615
U.33

DU TRENTE-TROISIÈME VOLUME.

MM.

MM.

A. B—T. BEUCHOT.
 A—D—R. AMAR-DURIVIER.
 A—G—R. AUGER.
 A—R. ALLIER-D'HAUTEROCHÉ.
 A. R—T. ABEL-RÉMUSAT.
 A—T. H. AUDIFFRET.
 B—R j. BARBIER neveu.
 B—U. BEAULIEU.
 C—AU. CATTEAU-CALLEVILLE.
 C. M. P. PILLET.
 C—V—R. CUVIER.
 D—G. DEPPING.
 D—G—S. DESGENETTES.
 D—L—E. DELAMBRE.
 D—N—U. DAUNOU.
 D—S. DESPORTES-BOSCHERON.
 D—U. DUVAU.
 D—X. DECROIX.
 D—Z—S. DEZOS DE LA ROQUETTE.
 E—C D—D. EMERIC-DAVID.
 E—S. EYRIÈS.
 F—A. FORTIA-D'URBAN.
 F—E. FIÉVÉE.
 F—R. FOURNIER-PESCAY.
 F—T. FOISSET aîné.
 F—T j. FOISSET jeune.
 G—CE. GENCE.
 G—N. GUILLON (Aimé.)
 G—RD. GUÉRARD.
 G—Y. GLEY.

H—Q—N. HENNEQUIN.
 L. LEFEBVRE-CAUCHY.
 L—B—E. LABOUDERIE.
 L—IE. LASTEYRIE.
 L—P—E. HIPPOLYTE DE LAPORTE.
 L—S—E. LASALLE.
 L—Y. LÉCUY.
 M—D j. MICHAUD jeune.
 M—ON. MARRON.
 M—S—T. MONSEIGNAT.
 N—H. NAUCHE.
 N—L. NOEL.
 P—C—T. PICOT.
 P—E. PONCE.
 P. et L. PERCY et LAURENT.
 P—S. PÉRIÈS.
 R—D—N. RENAULDIN.
 R—L. DE ROSSEL.
 R—M—D. RAYMOND (G. M.)
 R—RD. RÉMARD.
 SI—D. SICARD.
 S. M—N. SAINT-MARTIN.
 S. S—I. SIMONDE SISMONDI.
 S—V—S. DE SEVELINGES.
 S—Y. DE SALABERRY.
 T—D. TABARAUD.
 V. S. L. VINCENS-SAINT-LAURENT.
 W—S. WEISS.
 Z. Anonyme.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

P

PARME. *Voy.* FARNÈSE, et PHILIPPE (Don).

PARME (FERDINAND DUC DE) petit-fils de Philippe V, roi d'Espagne, naquit le 20 janvier 1751. Il fut élevé par l'abbé de Condillac, par les PP. Jacquier et Le Seur, et par Keralio. En 1765, il succéda, dans les états de Parme, Plaisance et Guastalla, à son père l'infant don Philippe. Au mois de janvier 1768, il fit publier une pragmatique-sanction, composée de quatre articles, dont le premier défendait de porter, sans sa permission, les affaires contentieuses à des tribunaux étrangers, même à ceux de Rome; et le dernier déclarait nuls les décrets, bulles et brefs qui viendraient de la cour pontificale, à moins qu'ils ne fussent munis du *regium exequatur*. Le 1^{er} février suivant, le pape Clément XIII, par un bref, déclara cette ordonnance nulle, et soumit ceux qui y avaient concouru aux censures qu'avait prononcées la bulle *In cœna Domini* contre les violateurs des immunités ecclésiastiques. Dans le même mois de février, pendant la nuit du 7 au 8, tous les jésuites établis dans les états du duché de Parme en furent expulsés à la même heure; et le 8 au matin, on publia la pragmatique-sanction de l'infant (datée du 3), qui contenait les dispo-

sitions relatives à la proscription de ces religieux. Le 3 mars suivant, parut une ordonnance du même souverain, qui supprimait le bref du souverain pontife rendu contre la pragmatique-sanction du mois de janvier précédent. Le roi de France prit fait et cause pour le duc Ferdinand. Ce prince épousa, le 27 juin 1769, Marie-Amélie-Josephe-Jeanne-Antoinette de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, une des filles de l'empereur François I^{er}. Le marquis de Felino (1), qui avait rempli les fonctions de ministre sous don Philippe, aurait voulu que l'on donnât plutôt en mariage à l'infant don Ferdinand, la fille et l'unique héritière du duc de Modène, afin d'opérer la réunion des deux états voisins; ce qui eût pu rendre le duc de Parme arbitre de l'Italie; mais l'Autriche avait des vues différentes, et aimait mieux assurer à l'archiduc Ferdinand la main de Marie-Béatrix et le duché de Modène. La vie du duc de Parme, qui était religieux et bon, comme le sont, en général, les princes de la maison de Bourbon, ne présente pas de grands événements pendant la principale durée de son règne. L'armée de Bu-

(1) Ce ministre, français de naissance, fut l'un des savants et des gens de lettres : il améliora l'instruction de la jeune noblesse, et se montra favorable aux idées philosophiques. Son nom de famille étoit Dotillon.

naparte ayant passé le Pô en 1796, le duc de Parme obtint une suspension d'armes, qui fut conclue le 9 mai entre le général en chef de l'armée d'Italie et deux commissaires parmesans, sous la médiation du ministre d'Espagne attaché à cette petite cour. Le duc s'engageait à payer dans un court délai deux millions de francs; à fournir dix-sept cents chevaux, deux mille bœufs, dix mille quintaux de blé, cinq mille d'avoine, et vingt des plus beaux tableaux, au choix de Buonaparte, parmi ceux qui se trouvaient dans le duché (1). Le traité de paix conclu fut ratifié le 19 novembre. Par celui de Lunéville (9 février 1801), il fut stipulé que le frère de l'empereur d'Autriche ayant renoncé pour lui et ses successeurs au grand-duché de Toscane, cet état serait désormais possédé en toute propriété par le duc de Parme. Dès la fin de 1800, une convention secrète, faite entre Buonaparte, premier consul, et le cabinet de Madrid, avait réglé les conditions de cette cession. En 1801, Moreau de Saint-Méry, nommé résident près de l'infant, reçut ordre de lui donner connaissance de la convention dont il s'agit, et d'une autre signée à Madrid le 21 mai de ladite année 1801, par lesquelles avait été décidé l'échange des duchés de Parme, Plaisance et Guastalla, contre la Toscane. La reine d'Espagne et le ministre Godôy avaient obtenu de Charles IV, chef de la famille des Bourbons d'Espagne et d'Italie, qu'il garantît la transmission de la souveraineté appartenant à son cousin, mais après la mort de celui-ci seu-

lement. Le duc régnant Ferdinand III ne voulait pas y consentir. Son fils, don Louis, marié à une fille du roi d'Espagne, et qui était alors à Madrid, fut envoyé à sa place, en Toscane, avec le titre de roi d'Étrurie. Il paraît qu'une forte somme exigée du cabinet de Madrid paya les avantages que la maison de Parme devait trouver à cette union. Le duc Ferdinand protestait, autant qu'il le pouvait, contre l'arrangement conclu par deux grandes puissances : pendant dix-huit mois qu'il vécut encore, le secret resta entre lui, son ministère et le résident français, Moreau de Saint-Méry (*V. cenom*, XXX, 103), qui maintenait tout par la seule influence du pouvoir qu'il représentait. Du reste il avait pour Ferdinand tous les égards qui dépendaient de lui, et faisait respecter l'autorité de ce prince, rendue trop souvent précaire par les troupes qui inondaient l'Italie, et par le voisinage de la république Cisalpine. Le duc, que ses qualités personnelles rendaient digne d'un meilleur sort, mourut, le 9 octobre 1802, d'une maladie inflammatoire. Le 23, Moreau de Saint-Méry publia une proclamation qui annonça que l'exercice de la souveraineté était transféré à la république française, et qu'il avait le titre d'administrateur-général des états de l'infant duc de Parme. Un des premiers soins de cet administrateur fut de faire traiter avec la dignité convenable la princesse infortunée qui survécut à son époux. Elle fut très-sensible à la délicatesse de ses procédés et aux efforts qu'il fit pour lui rendre moins pénible le sort qu'elle éprouvait. La duchesse de Parme mourut en 1805. L—P—E.

PARME (LOUIS DE), fils du précédent, né le 5 juillet 1773, fut en-

(1) Le duc de Parme offrit un million pour racheter le saint Jérôme du Corrège; Buonaparte écrivait au Directoire : « J'avoue que ce saint prend un mauvais temps pour arriver à Paris; j'espère que vous lui accorderez les honneurs du Musée. »

voyé très-jeune à Madrid pour y épouser l'infante Marie-Amélie, fille aînée du roi d'Espagne; mais il conçut bientôt un sentiment de préférence pour la sœur cadette de celle-ci, et il l'obtint par l'entremise du fameux Godoy, devenu son ami. Le mariage fut célébré le 25 août 1795. La nouvelle de l'arrangement qui transmettait au prince fils du duc de Parme, le grand-duché de Toscane, avec le titre de roi d'Étrurie, fut annoncée à l'infant Louis de Parme et à sa jeune épouse, vers le commencement de 1801. Bientôt après ils reçurent des ordres pour quitter l'Espagne. Godoy ayant entretenu l'infant de Buonaparte, et de l'importance de se rendre un tel voisin favorable, finit par lui dire qu'il fallait qu'il prit la route de Paris, parce que le premier consul le désirait : » pour voir (le mot lui échappa), » quel effet produirait en France la » présence d'un Bourbon (1). » Les deux époux partirent de Madrid dans les premiers jours d'avril. Ils se dirigèrent vers la France; et ils eurent souvent occasion de reconnaître, aux témoignages de respect qu'ils recueillirent sur leur passage, que le nom des Bourbons n'avait pas cessé d'être cher aux Français. Ils reçurent, à Paris, des fêtes brillantes que leur donna Buonaparte. Celui-ci, après qu'ils eurent fait auprès de lui une résidence de vingt-jours, les fit escorter par un général français jusqu'à Florence, où ils arrivèrent le 12 août 1801. Le comte César Venturi avait été envoyé d'avance pour prendre, en leur nom, possession du

royaume; mais il le trouva déjà occupé par une armée française sous le commandement de Murat. Leur entrée dans la capitale de la Toscane ne fut point marquée par la joie du peuple, qui voyait en eux des souverains imposés par la France. Quelque temps après, le prince de Parme se fit couronner, et prit le nom de Louis I^{er}. Le nonce du pape vint le reconnaître; la France et l'Autriche lui envoyèrent des ambassadeurs. Le premier soin du nouveau roi fut de chercher à faire partir les troupes françaises qui occupaient la Toscane : on s'y refusa, sous prétexte qu'elles étaient nécessaires à la sûreté du pays. La cour de Florence se forma par degrés; mais Buonaparte la tint toujours dans une telle dépendance, que la reine d'Étrurie ne put jamais avoir une seule dame espagnole à sa suite. Depuis son départ d'Espagne, le prince de Parme était attaqué d'une cruelle maladie au cerveau, qui l'empêchait de se livrer aux affaires; et c'était son ministre Salvatico qui gouvernait sous son nom. La mort de son père le duc de Parme, arrivée en 1802, et un voyage qu'il fit en Espagne, au printemps de cette année, avec son épouse, pour assister à la célébration des mariages du prince des Asturies avec la princesse Marie-Antoinette de Naples, et du prince héréditaire des Deux-Siciles avec l'infante dona Marie-Isabelle, augmentèrent tellement son mal, que les médecins jugèrent convenable qu'il repartît immédiatement pour Florence. De ce moment il ne traîna plus qu'une vie languissante; et il mourut le 27 mai 1803, à la fleur de son âge, après avoir institué par testament son épouse tutrice des ses enfants et régente du royaume d'Étrurie. L—P—E.

(1) Mme. de Staël dit dans ses *Dix années d'exil*, que Buonaparte était bien aise de faire jouer un rôle ridicule à un Bourbon, et que ce fut pour cela qu'il fit passer par Paris le nouveau roi d'Étrurie : mais nous pensons qu'il tenait dès-lors encore davantage à se faire considérer comme supérieur à un roi, en montrant aux Français celui qu'il venait de créer.

PARMENIDE, célèbre philosophe, l'un des chefs de la secte éléatique, florissait dans la soixante-neuvième olympiade (vers l'an 504 avant J.-C.); il était natif d'Élée, ville située sur la côte de la Grande-Grèce. Il fut disciple de Xénophane; mais il paraît qu'il avait pris aussi des leçons d'Anaximandre, et de quelques autres philosophes. Appelé par sa naissance au gouvernement de sa patrie, il se lassa bientôt d'avoir à lutter sans cesse contre les partis : cependant, avant de renoncer aux fonctions publiques, il donna à ses concitoyens des réglemens si sages, qu'au rapport de Plutarque, on obligea les magistrats qui entraient en fonction, de jurer de ne point s'en écarter. Parménide consacra le reste de sa vie à l'étude et à l'enseignement de la philosophie; il eut pour disciples Melissus (Voy. tome XXVIII, 227), Zénon, Anaximènes; et, d'après un passage du dialogue de Platon, qu'on citera tout-à-l'heure, on croit que Socrate, dans sa première jeunesse, avait suivi ses leçons. On fait honneur à Parménide, ainsi qu'à Pythagore, d'avoir dit, le premier, que l'étoile du matin et celle du soir étaient le même astre. Il divisa, comme Thalès, la terre en zones, et prétendit qu'elle n'était habitée et habitable que dans les deux zones tempérées. Il regardait la terre comme sphérique, placée au centre de l'univers, où elle était suspendue, parce qu'il n'y avait pas de raison pour qu'elle dût se mouvoir ni pencher d'un côté plutôt que d'un autre. Le savant Bailly trouve cette explication assez philosophique (Voyez l'*Hist. de l'astronomie*, 1, 227 et 457). Parménide admettait deux principes, le feu et la terre; ou, pour

employer l'expression qu'il avait adoptée, l'UN, principe actif, éternel et infini; et la matière, sujete à de continuelles modifications. Aristote assure que ce philosophe ne supposait deux principes que pour s'accommoder à l'apparence; mais qu'il ne croyait réellement qu'un seul être (*Métaphys.* liv. 1, chap. 5). Suivant Simplicius, il avait composé deux ouvrages, l'un pour les savants où il donnait son véritable système, mais d'une manière un peu abstraite; l'autre pour le peuple, où il parlait des dieux d'après les idées vulgaires (*Théolog. des philosophes grecs*, par d'Olivet). Il écrivit en vers, à l'exemple d'Hésiode, de Xénophane, etc.; il ne nous reste de ses ouvrages que des fragments trop peu étendus pour qu'on puisse en déduire l'ensemble de son système. Ils ont été recueillis en partie par H. Estienne, dans l'ouvrage intitulé: *De Poësi philosophicâ*; mais on en trouve quelques autres dans Galien, Stobée, Simplicius, etc. (Voy. la *Bibliot. gr.* de Fabricius, 1, 798). G. G. Fulleborn les a réunis au nombre de 151, avec une traduction et de savantes notes, dans ses *Mémoires pour l'histoire de la philosophie* (Breslau, 1795, in-8°), 6^e part., p. 1-102. Chr. A. Brandès en a donné 162 dans ses *Commentationes eleaticæ*, Altona, 1813, in-8°. Platon a composé un dialogue intitulé: *Parménide ou les idées*, qui contient l'exposé des principes métaphysiques de ce philosophe. Son but, suivant la plupart des commentateurs, a été de rendre à la doctrine de Parménide l'éclat qu'elle commençait à perdre; mais l'abbé Batteux croit qu'il s'est plutôt proposé d'exposer à la risée des esprits justes et délicats, les contradictions et l'obscurité

d'un système dont lui-même riait tout bas. Voy. les *Mémoires de l'académie des inscriptions* (tom. xxix 315), où Batteux a donné une excellente analyse du *Dialogue* de Platon. Outre Diogène Laërce qui a publié une notice sur Parménide, dans les *Vies des philosophes grecs*, on peut consulter Brucker, *Hist. crit. philosoph.* etc. Il ne faut pas confondre Parménide d'Élée avec un rhéteur du même nom. W—s.

PARMÉNION, général macédonien, fut, presque dans toutes les occasions, le compagnon de gloire de Philippe, son souverain. Ce prince se servit, avec un égal succès, de l'expérience de Parménion sur le champ de bataille et dans son conseil. L'an 356 avant J.-C., cet habile général remporta sur les Illyriens et les Péoniens, une victoire importante. Philippe se disposait à passer en Asie pour ébranler le trône de Perse, et venger, au profit de son ambition, la vieille injure de la Grèce, lorsqu'il fut poignardé au milieu d'une fête. Parménion et Attalus devaient le précéder dans ce projet d'invasion : sa fin tragique n'y apporta aucun changement ; et les phalanges qu'il avait aguerries, furent conduites contre Darius, par son fils Alexandre (*Voy.* I, 495). Parménion, à la tête de la cavalerie thessalienne, seconda, au passage du Granique, l'impétuosité du jeune conquérant : il commanda une des ailes de l'armée à Issus, et dans les plaines d'Arbèle. La trahison d'un gouverneur le rendit maître de Damas et des trésors que Darius y avait enfermés. Il dirigeait avec Alexandre les travaux du siège de Tyr, lorsque des ambassadeurs de Darius vinrent offrir au conquérant, comme conditions de paix, la main de la

fille de leur maître, dix mille talents, et tout le pays situé à l'ouest de l'Euphrate. Parménion appuya ces propositions : *J'accepterais*, dit-il, *si j'étais Alexandre*. Et moi » aussi, répondit le fils de Philippe, » si j'étais Parménion. » Les ennemis de ce guerrier insinuèrent dès ce moment, qu'il était las des combats, et surtout qu'il voyait d'un œil d'envie les triomphes d'Alexandre. Ils l'accusèrent encore d'avoir manqué d'énergie et de résolution à la bataille d'Arbèle, où, pressé tout-à-coup par des forces supérieures, il avait fait avertir Alexandre du danger qu'il courait : le récit d'Arrien nous apprend, au contraire, qu'il rétablit seul, par sa présence d'esprit, son ordre de bataille ; et l'on ne peut condamner une prudence inquiète, qui n'a point hésité dans les moyens d'exécution. Parménion avait perdu deux de ses fils dans le cours de cette guerre. Philotas, le dernier qui lui restât, était un des jeunes capitaines qu'Alexandre traitait avec le plus de faveur. Enivré de sa fortune, il étala un luxe désordonné, et choqua les soldats par des manières arrogantes. Parménion essaya de le prémunir contre les pièges de l'envie. « Mon fils ; lui » dit-il un jour, fais-toi plus petit. » Philotas, en apprenant les prétentions d'Alexandre à se faire passer pour fils de Jupiter, s'était écrié qu'il plaignait les sujets des princes qui cessaient d'être hommes : plus tard, il avait laissé échapper d'imprudents propos. Le mépris avec lequel il reçut la confidence d'une conjuration dénoncée par un misérable giton, causa sa perte. Des favoris d'Alexandre, importunés de son crédit, Ephestion, Cœnus et Cratère, lui imputèrent un complot

contre la vie du prince, et le projet de régner sur la Macédoine. Parménion, alors gouverneur de la Médie, fut impliqué dans cette accusation : elle n'était appuyée d'aucune preuve ; mais les douleurs de la torture arrachèrent à Philotas de prétendus aveux. Il fut mis à mort ; et sur des dépêches portées à la hâte par deux Arabes, dont les dromadaires parcoururent en onze jours un trajet de 40 journées de marche, Parménion fut poignardé par ses principaux officiers. Ainsi périt, dans sa soixantedixième année (329 avant J.-C.), un guerrier respecté chez les étrangers, chéri des grands, et nommé le père de l'armée. Sa mort excita des murmures parmi les soldats ; et Alexandre, qui l'avait sacrifié à ses craintes, réunit dans une cohorte particulière tous ceux qu'avait révoltés son injustice ou son ingratitude. F—T.

PARMENTIER (JEAN), navigateur français, fut, suivant Desmarquetz (auteur des *Mémoires pour l'histoire de Dieppe*), grand mathématicien et excellent marin. Cet écrivain dit que, dès 1520, les trois frères Parmentier de Dieppe avaient découvert l'île de Fernambourg, et en avaient rapporté des cuirs et des pelleteries. Jean, l'aîné des trois frères, ayant conjecturé qu'au-delà des Indes il y avait de grandes îles, qui produisaient les épices, engagea Ango, riche négociant de Dieppe, à tenter une entreprise dans ces contrées lointaines : elle fut heureuse. Il pénétra jusqu'aux côtes de la Chine, et revint, en 1529, après deux ans et demi d'absence, avec deux navires richement chargés. L'année suivante, il retourna dans l'île de Sumatra, où il mourut, à l'âge de quarante-neuf ans (V. CRIENON).

Pendant le loisir que lui laissaient ses voyages, il s'occupait des belles-lettres. Il traduisit la conjuration de Catilina, par Salluste ; cette version parut en 1528. L'historien de Dieppe dit aussi qu'on doit à Parmentier des Mappemondes et des Cartes marines. Enfin il avait composé diverses Poésies, dont nous citerons une *Moralité très-élégante à dix personnages, à l'honneur de l'assomption de la Vierge Marie*, Paris, 1531, in-4°, et *Description nouvelle des merveilles de ce monde et de la dignité de l'homme* (en vers), ibid., 1536, in-4°, à la suite de l'ouvrage précédent. Entre autres productions de Parmentier, Duverdier cite des *Chants royaux, faicts sous termes astronomiques, géographiques et maritimes, à l'honneur de la très-heureuse Vierge Marie, mère de Dieu* (Voy. Goujet, *Biblioth. franc.*, XI, 338). E—s.

PARMENTIER (ANTOINE - AUGUSTIN), agronome et philanthrope infatigable, naquit à Montdidier, en 1737. Privé de son père dès son bas-âge, il demeura confié à une mère qui unissait l'élévation du caractère à la culture de l'esprit. Pour suppléer à l'éducation publique, que sa fortune trop modique ne lui permettait pas de procurer à son fils, elle lui transmit des principes de morale, qui ne devaient point s'effacer, avec quelques notions de latin, qu'un honnête ecclésiastique se chargea de compléter. En 1755, Parmentier, animé du désir de se rendre promptement utile à sa famille, entra chez un apothicaire de Montdidier, et passa, l'année suivante, dans la maison d'un de ses parents, qui exerçait à Paris la même profession. En 1757, il fut pourvu d'une commission de pharmacien dans les hôpitaux de

armée d'Hanovre. Bayen (*V.* ce nom), chef de cette branche de service, remarqua son activité, son intelligence, son dévouement passionné pour ses devoirs : il devint son ami, et appela sur lui l'intérêt de Chamousset, intendant-général des hôpitaux (*V.* CHAMOUSSET, VIII, 17). Parmentier parvint au rang de pharmacien en second, sous les auspices de ces deux hommes généreux. Dans une épidémie qui ravagea l'armée, et dans tout le cours de la guerre, il donna des preuves multipliées d'une courageuse humanité. Il tomba cinq fois entre les mains de l'ennemi ; et ces chances de la vie des camps tournèrent encore au profit de son instruction. La chimie était particulièrement cultivée en Allemagne; Parmentier s'y appliqua sous les yeux de Meyer, pharmacien célèbre de Francfort-sur-le-Mein. Il eût pu devenir son gendre et son successeur : mais il aurait fallu renoncer à son pays; et cette même condition lui fit refuser plus tard la recommandation de d'Alembert, qui voulait le désigner au roi de Prusse, pour remplacer Margraff. En 1763, Parmentier, de retour à Paris, suivit les cours de Nollet, de Rouelle et de Jussieu. En 1766, il emporta au concours la place d'apothicaire-adjoint de l'hôtel des Invalides. Six ans après, les administrateurs, satisfaits de ses services, obtinrent pour lui le brevet d'apothicaire en chef. Un incident, dont les suites furent heureuses, éloigna Parmentier de ses nouvelles fonctions. Les sœurs de la Charité étaient en possession de diriger la pharmacie des Invalides, dès l'origine de cet établissement. Elles avaient caressé Parmentier, tant qu'il leur avait été subordonné; mais elles s'élevèrent avec chaleur contre une nomination

qui leur enlevait un droit acquis, et plaçait leur protégé au-dessus d'elles. L'autorité royale recula devant leur opposition. Parmentier fut contraint de leur laisser une domination exclusive dans leur laboratoire, et n'en conserva pas moins un traitement et son logement à l'hôtel. Le repos d'une sinécure eût pesé à son âme. Si les circonstances le rendirent étranger aux progrès de la chimie, avec quelle persévérance ne poursuivit-il pas la tâche bienfaisante d'augmenter les commodités de la vie dans ses besoins les plus immédiats ! L'académie de Besançon ayant proposé, en 1771, pour sujet de son prix, l'indication des substances alimentaires qui pourraient atténuer les calamités d'une disette, il établit, dans un Mémoire qui fut couronné, qu'il était facile d'extraire, de l'amidon d'un grand nombre de plantes, un principe nutritif plus ou moins abondant. Mais l'utilité bornée de ces végétaux négligés l'occupa peu de temps; et il porta toute son attention sur la propagation des pommes de terre. Cette production si économique, transplantée du Pérou en Europe dès le quinzième siècle, cultivée en grand dans l'Italie, dès le seizième (*V.* LÉCLUSE, XXIII, 521), et introduite en France par les Anglais pendant nos longues guerres de Flandre, avait été multipliée avec succès dans nos provinces méridionales; et Turgot en avait étendu la culture dans le Limousin et l'Anjou. Mais une prévention aveugle arrêta ailleurs les effets heureux de cet exemple. De vieux praticiens répandirent, non plus que la pomme de terre était susceptible d'engendrer la lèpre, comme on l'avait dit dans le seizième siècle, mais bien qu'elle pouvait devenir une cause de fièvres

nombreux. Le contrôleur-général des finances crut de son devoir d'opposer à cette erreur une réfutation émanée de la faculté de médecine. Parmentier entreprit à son tour d'éclairer, par les leçons de l'expérience, des adversaires qui ne l'avaient point consultée. En 1778, il publia un *Examen chimique de la pomme de terre*; et, reproduisant ses observations dans plusieurs autres écrits, il démontra que l'homme pouvait trouver un aliment délicat dans la fécule de cette racine, que l'ignorance abandonnait exclusivement aux animaux. Il établit, avec la même évidence, que l'accusation d'appauvrir le terrain, dirigée contre cette solanée, n'avait pas le moindre fondement; qu'au contraire, elle triomphait des terrains les plus ingrats, et promettait des résultats abondants et assurés, propres à déjouer les spéculations des accapareurs. Ces moyens ne lui semblèrent point assez directs pour vaincre la tiédeur que rencontrent toujours les améliorations agricoles. Toutes les passions sont ingénieuses, et celle du bien public animait Parmentier. Il obtint du gouvernement, pour une expérience en grand, qui ne peut manquer de frapper toute la capitale, cinquante-quatre arpents de la plaine des Sablons, jusque-là condamnés à une stérilité absolue. Il ensemença ce sol aride; sa confiance est traitée de folie. Enfin les fleurs commencent à paraître, et déconcertent les incrédules: Parmentier en compose un bouquet, et va solennellement en faire hommage au roi, qui a favorisé son entreprise. Louis XVI accepte les fleurs nouvelles avec empressement, et en pare sa boutonnière. L'éclatant suffrage du monarque conquiert à la pom-

me de terre les suffrages des courtisans; et les habitants des provinces, imitateurs des gens de cour, firent demander à Parmentier des semences pour leurs domaines. Cet essai, qui fut répété dans la plaine de Grenelle, fournit au gouvernement les moyens de répandre dans toutes les provinces les précieuses semences qu'il voulait multiplier. Parmentier, avant d'étonner les Parisiens par le spectacle d'une végétation inattendue, leur avait révélé les avantages que sa plante chérie promettait à l'économie domestique. Il avait essayé aux Invalides, sous les yeux de Franklin, un procédé pour obtenir un pain savoureux de la pulpe et de l'amidon de la pomme de terre, combinés à égale portion, sans aucun mélange de farine. Le premier il parvint à ce résultat, et il communiqua gratuitement aux pâtisseries de la capitale le secret de fabriquer le *gâteau de Savoie*, dont la base est encore l'amidon des pommes de terre. Nous n'omettrons point un dîné dont tous les apprêts, jusqu'aux liqueurs, consistaient dans la pomme de terre déguisée sous vingt formes différentes, et où il avait réuni de nombreux convives: leur appétit ne fut point en défaut, et les louanges qu'ils donnèrent à l'amphitryon, tournèrent à l'avantage de la merveilleuse racine. Grâce aux efforts et à la persévérance de Parmentier, la pomme de terre prit enfin le rang qui lui appartenait parmi nos richesses agricoles. M. François de Neufchâteau a proposé de substituer au nom impropre de cette solanée, celui de *Parmentière*. En 1784, un programme de l'académie de Bordeaux engagea Parmentier à entreprendre un travail complet sur le maïs ou blé de turquie. Dans un Mémoire

auquel ne pouvait manquer le prix, à traita de la culture de cette céréale, de l'emploi des tiges en fourrages, des semences, de la manière de les conserver intactes dans des sacs isolés, et de faire du bon pain avec leur farine; enfin de diverses applications utiles, confirmées par l'expérience. Il épuisa, dans un autre ouvrage, toutes les notions qui concernent la châtaigne. L'année 1785 ayant été désastreuse par la mortalité des bestiaux, qu'occasionna la disette des fourrages, et par la moucheture des blés, le gouvernement s'occupa du soin de réparer ces calamités, et fit rédiger des instructions sommaires, où étaient indiqués les diverses ressources que comportent les localités. Un grand nombre de ces instructions sortirent de la plume de Parmentier; et il fut encore chargé de l'approvisionnement des bâtiments de l'expédition de La Pérouse. Mais il rendit des services d'une toute autre importance en perfectionnant la boulangerie. Dès 1774, il avait fait un voyage dans l'intérieur de la France, pour reconnaître les causes de la mauvaise qualité du pain : il propagea la mouture économique, dont l'emploi augmente d'un sixième le produit de la farine; et, secondé par M. Cadet de Vaux, il répandit les bonnes traditions dans la Bretagne, où une médaille fut frappée en mémoire de cette mission philanthropique. De retour à Paris, il décida le gouvernement à ouvrir une école pratique de boulangerie, qui fut placée sous sa direction; et il résuma tous ses principes dans son *Parfait boulanger*, ou *Traité complet sur la fabrication et le commerce du pain*, 1778, in-8°. Le boulanger de la cour, se méprenant sur l'activité désintéressée de Par-

mentier, crut qu'il en voulait à sa place, et fit des démarches pour se prémunir contre ce prétendu concurrent : on eut beaucoup de peine à dissiper ses craintes. Dans les premiers jours de la révolution, le souvenir des travaux de Parmentier l'exposa encore à une étrange désaveur. On parlait, dans une assemblée d'électeurs, de le nommer à des fonctions municipales : « Gardez- » vous en bien, s'écria une voix, il » ne nous fera manger que des pommes de terre; c'est lui qui les a inventées. » Cependant la pomme de terre trouva grâce devant les niveleurs de 1793 : ils la préconisèrent avec une prédilection mesurée sur les dédains qu'elle avait éprouvés de la part des riches; et Chaumette annonça le projet de planter ce fécond tubercule sur toute la surface des jardins du Luxembourg et des Tuileries. Cette bienveillance ne s'étendit point d'abord à Parmentier. Ses rapports avec l'ancien gouvernement, lesquels pourtant n'avaient eu pour objet que des vues de prospérité générale, les places dont il jouissait, et l'accueil particulier qu'il avait reçu de Louis XVI, le rendirent quelque temps suspect. Il se tint à l'écart : mais le besoin que l'on eut des savants pour seconder un immense développement militaire, le fit bientôt rappeler à un service actif. Il fut chargé de surveiller les salaisons destinées à la marine; et il s'occupa en même temps de la préparation du biscuit de mer. Sous le règne de la terreur, il arracha à un désespoir dangereux M. Deyeux, son ancien collaborateur et son ami, en l'éloignant du théâtre de proscription où ce savant avait vu périr son frère. En 1796, il fut porté sur la liste de l'Institut, formé par le nouveau Di-

rectoire. Sous le gouvernement consulaire, il fut appelé à la présidence du conseil de salubrité du département de la Seine, et remplit avec son zèle accoutumé les fonctions d'inspecteur-général du service de santé et d'administrateur des hospices. Il améliora le pain du soldat, et rédigea un *Code pharmaceutique*, généralement adopté pour les hospices civils, les secours à domicile et les infirmeries des maisons d'arrêt. La société d'agriculture l'envoya en Angleterre, avec M. Huzard, après la paix d'Amiens, pour rouvrir les communications scientifiques entre les deux pays : il y fut honoré comme un digne représentant de l'agriculture française. Il ne demeura point étranger à la propagation de la vaccine ; et il indiqua les moyens de rendre les soupes économiques aussi saines qu'agréables au goût. Le prix élevé auquel était maintenu le sucre par le système du blocus continental, ayant suggéré des expériences dont le but était de suppléer en partie aux denrées coloniales par des produits indigènes, Parmentier reconnut les avantages d'un sucre liquide, extrait du moût de raisin. Il fut, à la vérité, le continuateur des procédés d'un médecin français, le docteur Proust, qui avait fait en Espagne les premiers essais sur cette matière ; mais il se les approprias par de nombreuses applications aux détails de l'économie domestique et des hôpitaux. Le sirop de raisin, pour la composition des ratafiats, compotes, raisinés et autres conserves, soutint la concurrence avec le sucre fourni par la betterave. Dans les dernières années de sa vie, Parmentier fut douloureusement affecté par la perte de sa sœur, qui lui avait épargné les sou-

cis du célibat, et l'avait constamment secondé dans ses travaux. Le sort des soldats français blessés, que Buonaparte, dans ses désastres, abandonnait au désordre des ambulances, fut pour Parmentier une nouvelle source d'amertume. Il parut morose et frondeur : une affection chronique de poumons contribua sans doute à l'aigrir encore. Sa passion pour le travail ne se refroidit pas, lors même que ses forces s'y refusèrent. Dans ses derniers jours, il disait aux deux neveux qui soignaient sa vieillesse : « Je voudrais du moins » faire l'office de la pierre à aiguiser, qui ne coupe pas, mais qui » dispose l'acier à couper. » Parmentier mourut le 17 décembre 1813. Il s'était montré sévère dans ses fonctions d'inspecteur du service de santé aux armées. Dans la vie privée, la brusquerie de ses manières contrastait souvent avec son caractère porté à la bienveillance. On fut quelquefois autorisé à l'appeler un *Bourru bienfaisant*. Juste appréciateur du mérite, il apprit aux habitants du Havre, à voir, dans leur concitoyen l'abbé Dicquemare, autre chose qu'un homme à manies (1) ; et il repoussa, par un magnifique éloge de Bayen, les offres d'un ministre qui lui proposait la place de ce savant. Les nombreux écrits de Parmentier, estimables par les détails, manquent généralement de méthode : il se répète souvent ; son style est diffus, et se ressent de l'insuffisance de ses premières études.

(1) Le quartier-général du corps d'armée auquel appartenait Parmentier, se trouva établi au Havre. Il s'informe du savant Dicquemare ; on lui répond qu'il n'existe de ce nom qu'un original qui passait sa vie à satisfaire une curiosité extravagante. Parmentier, sans trop s'étonner que des marchands ne comprissent rien à la passion d'un naturaliste, conduisit le général et son état-major chez l'abbé, qui dès-lors obtint la considération qui lui était due.
(V. DICQUEMARE.)

Renvoyant à la *Bibliographie agromique*, de M. Musset-Pathay, ceux qui en désireront une liste complète, nous indiquerons, comme ses ouvrages les plus recommandables : I. *Examen chimique des pommes de terre*, Paris, Didot, 1773, in-12. II. *Manière de faire le pain de pommes de terre sans mélange de farine*, Paris, imprimerie royale, 1799, in-8°. III. *Recherches sur les végétaux nourrissants qui dans les temps de disette peuvent remplacer les aliments ordinaires*, ibid., 1781, in-8°. C'est une refonte importante du travail que l'auteur avait adressé à l'académie de Besançon. IV. *Traité sur la culture et les usages des pommes de terre, de la patate et du topinambour*, ibid., 1789, in-8°. Parmentier a reproduit cet ouvrage dans le *Cours d'agriculture* de Rozier ; et il en a inséré un extrait dans le Dictionnaire publié par Déterville. On a réuni en huit vol. in-8°, ou in-12 (années 1767 et suivantes), les Mémoires de Parmentier, Mustel et autres concernant la pomme de terre. V. *Récréations physiques, économiques et chimiques de Model*, Paris, 1774, 2 volumes in-8°. En traduisant de l'allemand ce recueil d'un premier apothicaire de l'impératrice de Russie, Parmentier y joignit ses observations particulières, entre lesquelles on distingue les résultats de ses expériences sur les champignons. VI. *Avis aux bonnes ménagères des villes et des campagnes, sur la manière de faire leur pain*, 1777-1794, in-8°. C'est un abrégé, ou, pour se servir d'une expression d'Olivier de Serres, un échantillon de l'ouvrage suivant. VII. *Le parfait boulanger, ou Traité complet sur la fabrication*

et le commerce du pain, 1778, in-8°. VIII. *Traité de la châtaine*, 1780, in-8°. IX. *Recueil de pièces concernant les exhumations faites dans l'enceinte de l'église Saint-Éloi, de Dunkerque*, en 1784. Cet exposé, auquel eut part M. Cadet de Vaux, fut traduit en pays étranger, réimprimé et répandu par ordre des États de Bourgogne. X. *Le maïs ou blé de Turquie apprécié sous tous ses rapports*, 1812, imprimerie impériale. C'est la troisième édition : la première est de Bordeaux, 1785. XI. *Instruction sur les moyens de suppléer à la disette des fourrages et d'augmenter la subsistance des bestiaux*, 1785. XII. *Chimie hydraulique de Lagaraye*, nouvelle édition avec des notes, 1785, in-12. Parmentier y a fait entrer ses vues sur celles de nos plantes indigènes qui peuvent fournir une fécule bleue comparable à l'indigo. XIII. *Dissertation sur la nature des eaux de la Seine*, avec quelques observations relatives aux propriétés physiques et économiques de l'eau en général à Paris, 1787. XIV. *Instruction sur la conservation et les usages de la pomme de terre*, publiée par ordre du gouvernement, 1789, in-12. XV. *Économie rurale et domestique* (formant partie de la *Bibliothèque des dames*), 1790, 8 vol. in-18. XVI. *Précis d'expériences et d'observations sur les différentes espèces de lait*, considérées dans leurs rapports avec la chimie, la médecine et l'économie rurale, Strasbourg, 1799, in-8°. C'est une reproduction perfectionnée d'un Mémoire composé en société avec M. Deyeux, et couronné par la société de médecine, en 1790. XVII. *Mémoire sur le sang*, rédigé aussi en

commun avec M. Deyeux, et honore de la même distinction que le précédent, Paris, 1791, in-4°. XVIII. *Rapports au ministre de l'intérieur* : 1°. sur les soupes de légumes dites à la Rumford ; 2°. sur la substitution de l'orge mondé au riz, avec des observations sur les soupes aux légumes, 1804, in-8°. XIX. *Code pharmaceutique*, 1807, in-8°. ; troisième édition. XX. *Instructions sur les sirops et conserves de raisins destinés à remplacer le sucre*, 1808, 1809, 1811, in-8°. XXI. *Nouvel aperçu des résultats obtenus de la fabrication des sirops et conserves de raisins*, 1813, in-8°. Le *Cours d'agriculture* de l'abbé Rozier, la *Bibliothèque physico-économique*, le *Journal de physique*, l'*Encyclopédie par ordre de matières*, l'édition du *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres, par M. Huzard, la *Feuille du cultivateur*, les *Annales de chimie*, le *Journal* et le *Bulletin de pharmacie*, le *Nouveau cours complet d'agriculture théorique et pratique*, contiennent un grand nombre de morceaux de Parmentier. Il a contribué aussi au *Traité théorique et pratique sur la culture de la vigne*, suivi de l'art de faire le vin, les eaux-de-vie, l'esprit de vin et les vinaigres, Paris, 1801, 2 vol. in-8°. MM. Cuvier, Silvestre et Cadet-Gassicourt, ont publié les éloges de Parmentier prononcés par eux à l'Institut et dans le sein des sociétés d'agriculture et de pharmacie. F—T.

PARMÉSAN (LE). V. MAZZUOLI.

PARNELL (THOMAS), poète anglais, né à Dublin, en 1679, se distingua dès son enfance par une intelligence vive et précoce. Sa mémoire était si heureuse qu'il retenait par cœur quarante vers de

suite, après une seule lecture ; et il apprit ainsi, en une nuit, tout le troisième livre de l'Illiade. Après avoir reçu les ordres sacrés, et s'être marié, il vint en Angleterre en 1706, et, n'étant encore connu par aucune production littéraire, sut mériter l'amitié de plusieurs littérateurs du premier ordre, dont la société contribua beaucoup à développer le germe des talents qui ont fait sa réputation. Cette société eut aussi le pouvoir de changer les opinions politiques dans lesquelles on l'avait élevé, et le jeta dans le parti des torys. Il fut alors admis dans le club connu sous le nom de *club de Scriblerus*, composé de Pope, Gay, Arbuthnot, Swift et Jervas. Le talent qu'il avait pour la prédication, et le crédit d'amis puissants, devaient lui procurer de l'avancement dans l'église : mais la mort de la reine Anne vint renverser ses espérances ; et la perte d'une femme chérie, en 1712, le plongea dans un chagrin profond, qu'il s'efforça de distraire en fréquentant le monde, et en se livrant avec excès au goût du vin, ce qui le conduisit rapidement au tombeau. Il avait obtenu une prébende, en 1713, et la cure de Finglass, dans le diocèse de Dublin, en 1716 ; il était en outre archidiaacre de Clogher. Ses revenus étaient considérables, et sa manière de vivre somptueuse. Il venait en dépenser, chaque année, la plus grande partie au milieu de ses amis, les beaux-esprits de Londres, et retournait ensuite vivre tristement dans son pays, qu'il paraissait aimer assez peu. Le charme de sa conversation et l'aménité de ses manières lui conciliaient tous les cœurs. Son amitié était sincère et généreuse, comme il le prouva en abandonnant

au poète Gay le produit de ses propres ouvrages. « Parnell, dit Goldsmith, était l'homme le plus propre à faire le bonheur de ceux avec qui il vivait, et le moins fait pour assurer le sien. Il lui manquait cette égalité de caractère qui supporte les revers avec calme, et la prospérité avec indifférence. Il était toujours dans l'enthousiasme ou dans l'abattement; et toute sa vie se passa dans le ravissement ou le désespoir. Mais l'impétuosité de ses passions n'affectait que lui, et jamais ceux qui l'approchaient. Il connaissait le ridicule de son caractère, et provoquait avec effet la gaieté de ses amis sur ses chagrins comme sur ses succès. » Mais ces efforts devaient lui être pénibles : on rapporte que lorsqu'il pressentait le retour des accès de mélancolie auxquels il était devenu sujet, et qui duraient quelquefois plusieurs semaines, il allait se retirer dans les parties écartées de l'Irlande, pour ne pas attrister ses amis de sa mauvaise humeur. Dans d'autres temps, il était le premier à les divertir par des tours ingénieux et plaisants. On en raconte le trait suivant : Les membres du club de Scriblerus s'amusaient quelquefois à faire ensemble de petites excursions dans la campagne; et c'était ordinairement à pied : Swift était alors en butte à toutes leurs espiègleries. Ils formèrent un jour le projet d'aller visiter un lord de leurs amis, à douze milles de la ville. Swift, excellent piéton, eut bientôt laissé les autres en arrière, bien décidé, aussitôt qu'il serait arrivé, à retenir le meilleur lit pour lui, suivant sa coutume. Parnell, de son côté, voulut prévenir son intention; et, ayant loué un cheval, il arriva à

la maison du lord, par un chemin différent, et long-temps avant le doyen. Ayant informé sa seigneurie des desseins de Swift, on résolut de l'éloigner à quelque prix que ce fût; et voici l'expédient dont on se servit. Swift n'avait pas eu la petite-vérole, et il témoignait sans cesse la peur de l'attraper : dès qu'on le vit de loin s'avancer, un des domestiques du lord fut dépêché pour l'avertir que la petite-vérole faisait dans ce moment de grands ravages dans la famille, mais qu'il y avait au bout du jardin un pavillon, avec un lit de camp. C'est là que le pauvre doyen se vit réduit à se tapir, et à manger un souper froid qui lui fut envoyé du château, où le reste de la compagnie se divertissait et riait à ses dépens. A la fin, on eut pitié de sa situation, et on lui permit de rejoindre ses compagnons, après qu'on lui eut fait promettre de ne jamais choisir à l'avenir le meilleur lit. Le trait suivant peut faire juger à-la-fois, de la mémoire de Parnell, de sa facilité à versifier, et de son esprit piquant. Pope, avant d'avoir achevé la *Boucle de cheveux enlevée*, la lisait un jour à Swift, qui lui prêtait la plus grande attention, tandis que Parnell allait et venait sans paraître penser à rien. Cependant il écoutait alors de toutes ses oreilles; et il retint très-exactement toute la description de la toilette. Il la mit de suite en vers latins, dans le style monacal du moyen âge; ce qui n'était pas moins étonnant. Le jour suivant, Pope lisant son poème à quelques amis, Parnell assura qu'il avait dérobé cette partie de son poème d'un ancien manuscrit du moyen âge. Il se fit apporter aussitôt un vieux feuillet de papier où les vers latins se trouvaient co-

piés ; et ce ne fut que quelque temps plus tard , que Pope fut délivré de la confusion où l'avait jeté cette plaisanterie. Pope paraissait chérir tendrement Parnell : on peut douter toutefois que cette amitié fût sincère , lorsqu'on voit Pope lui prodiguer en face des éloges exagérés sur le style de sa *Vie d'Homère* , et se plaindre d'un autre côté de la roideur du style de cet écrit , et de la difficulté qu'il eut pour le rendre meilleur ; ce qui est très-vraisemblable , à en juger par les autres ouvrages de Parnell , en prose , où l'on trouve de l'esprit et de l'imagination , mais qui sont dénués de grâce et d'agrément. La profonde connaissance qu'il avait acquise de la langue grecque , avait été fort utile au traducteur d'Homère , qui croyait sans doute ne plus devoir la vérité à un homme à qui il avait tant d'obligations. Parnell mourut à Chester , en 1717 , âgé seulement de trente-neuf ans. Il avait publié lui-même quelques-unes de ses productions. Pope tira de ses manuscrits de quoi former un vol. in-8^o. , qu'il mit au jour en 1721 : un autre volume parut à Dublin , en 1758 ; et tous deux , avec des additions , ont été réimprimés plusieurs fois. Nous avons sous les yeux une édition de ses œuvres , Glasgow , 1755 , un vol. in-12. Ses poésies se font remarquer plutôt par l'imagination , la facilité et l'élégance , que par la force et l'étendue de l'esprit. Le docteur Johnson dit qu'il est impossible de déterminer si elles sont la production « d'un naturel assez par- » fait pour n'avoir pas besoin du » secours de l'art , ou d'un art assez » perfectionné pour ressembler à la » nature. » Nous citerons ici son poème de l'*Ermite* , le plus célèbre

de tous , le *Conte des Fées* , *Hésiode ou l'Origine de la femme* , et l'*Eglogue sur la santé*. Sa *Vie d'Homère* , retouchée par Pope , se trouve à la tête de la traduction anglaise de l'Iliade. On a de lui , cinq Visions en prose , insérées dans le *Spectateur* et le *Tuteur* ; la *Vie de Zoïle* , et les Remarques de ce critique sur le poème de la *Bataille des Rats et des Grenouilles*. Cette *Vie de Zoïle* est dirigée contre Dennis et Théobald , espèces de Zoïles , que les succès de l'Homère anglais avaient fait naître : c'est un morceau fort bien fait , mais où l'auteur paraît avoir suivi les jeux de son imagination plutôt que la vérité historique. On la trouve traduite en français , dans le premier volume des *Mélanges de littérature étrangère* (par Millin). L'*Ermite* de Parnell a passé aussi dans notre langue , sous la plume de M. Hennequin , Riom et Clermont , 1801 , in-12 , à la suite de *Jacq. Manners* , le *Petit-Jean et leur chien Blouff* , traduit d'Elisab. Helme. C'est un conte d'invention arabe : on le retrouve dans le recueil de nos fables ; et Voltaire l'a imité dans son roman de *Zadig*. Goldsmith a écrit une *Vie de Parnell* , que Johnson a jugée trop bien faite pour essayer d'en donner une autre dans ses *Vies des poètes anglais*. C'est là que nous avons puisé les matériaux de cet article. L.

PARNY (ÉVARISTE-DESIRÉ DES-FORGES , chevalier , puis vicomte DE) , l'un des poètes français les plus distingués qui fermèrent un siècle tout philosophique , naquit à l'Île-Bourbon , en 1753. A peine eut-il neuf ans , que ses parents l'envoyèrent en France ; et il fit , au collège de Rennes , des études dont il

garda un souvenir dédaigneux, se félicitant qu'elles n'eussent pu gâter en lui la nature. Son ame passionnée et mélancolique s'ouvrit à l'exaltation religieuse : il courut s'enfermer dans un séminaire à Paris, et résolut d'embrasser la règle austère de la Trappe. Son confesseur craignit sans doute qu'il ne s'égarât dans ses transports ascétiques, et lui défendit la lecture de la Bible. Au bout de quelques mois, Parny s'aperçut qu'il avait cédé à une vocation trompeuse ; et il se proposa d'imiter Rancé, non pas dans sa pénitence, mais dans la première partie de sa vie, consumée au sein des plaisirs. Il entra dans l'état militaire, adopta la légèreté de principes des jeunes officiers, et rapporta leurs maximes épicuriennes à l'Île-Bourbon, où il put revenir au moyen d'un congé. C'est là qu'il connut Éléonore, jeune créole, ornée de ces grâces qui ne sont point la beauté, mais qui la remplacent avec avantage. Elle avait treize ans, il en avait vingt : quoiqu'il aimât sincèrement, il eut besoin du langage de la séduction ; sa passion, partagée par Éléonore, mais contrariée par son propre père, prit un caractère ardent, auquel succéda un abattement dangereux. N'étant pas libre de donner son nom à sa maîtresse, il la vit passer dans les bras d'un autre, et retourna en France. Pour charmer ses chagrins, il retraça, en vers pleins de sentiment, les diverses phases de ses amours, et fit présent de l'élégie érotique à notre littérature. La brillante immoralité de la régence s'était glissée dans toutes les classes, et avait perverti le goût en même temps qu'elle desséchait le cœur. Boucher, en rapetissant les beaux-arts, avait obtenu une vogue contagieuse : la na-

ture paraissait fade dans sa simplicité ; on l'étouffait, en croyant la faire riche, parce qu'on ne savait plus la faire belle. La fatuité, et tous les genres d'affectation, dominaient dans les compositions littéraires. Crébillon fils avait donné ses romans ; Diderot voulait que, pour parler des femmes, *on trempât sa plume dans l'arc-en-ciel, et qu'on secouât sur ses lignes la poussière des ailes du papillon* ; et Desmabris écrivait sur ce ton l'article *Femme* de l'Encyclopédie. La comédie était maniérée, et parlait le jargon insipide et entortillé du peuple des salons. Un genre faux, qui n'est qu'une exagération des monologues longs et invraisemblables de la tragédie, l'héroïde, s'était propagée comme une heureuse acquisition poétique. Les poètes s'étaient imaginé que la recherche de l'esprit suppléait à toute autre inspiration. Les rimeurs de boudoirs traitaient l'amour comme une fiction, fatiguaient le lecteur de leur satiété au milieu des plaisirs, de leur jeunesse éternelle, de leurs cinq ou six maîtresses, des congés qu'ils recevaient gaîment ou qu'ils notifiaient plus gaîment encore. La langue des précieuses ridicules était reproduite par l'école des Dorat, des Pézay. Parny protesta contre leur pernicieuse influence, et fit entendre des accents purs et vrais comme la passion qui remplissait encore son ame. Son recueil élégiaque parut en 1775. Dans la première partie, où il peint l'amour heureux, il a rencontré des rivaux ; mais les tourments, les regrets, les craintes, les fluctuations d'un cœur épris, se succèdent dans ses vers faciles avec un naïf abandon, une fraîcheur, une grâce et une mesure parfaites, dont il paraît jusqu'ici avoir gardé le se-

cret. Boileau avait dit de l'élegie :

*Que, pour bien exprimer ses caprices heureux,
C'est peu d'être poète, il faut être amoureux.*

Un rival de gloire de Parny, né comme lui sous le ciel des tropiques, son camarade à la caserne, et son compagnon de plaisirs, le chevalier Bertin, prouva par son exemple la justesse de cette observation. Enivré du succès populaire de son ami, il voulut tenter aussi l'élegie. Mais il n'avait été qu'un homme à bonnes fortunes, il ne retrouva dans ses souvenirs que des sensations ; son imagination peignit avec feu les jouissances de l'amour physique, elle ne put se monter à d'autres tons : il s'approcha quelquefois de Properce, tandis que Parny garda seul le surnom de *Tibulle*. « Si le feu de » l'imagination (dit un critique habile, M. Dussault) pouvait, dans » l'élegie, remplacer d'autres flammes ; si la richesse et la fertilité » des idées y faisaient excuser l'aridité des sentiments ; si l'abondance des expressions, et la chaleur des mouvements, suppléaient dans » ce poème à cette mesure, à cette justesse, à cette perfection de goût, qui » en sont les conditions principales, » et à cette précision du cœur, plus » sévère encore que celle de l'esprit, » la couronne resterait peut-être incertaine ; mais il y a long-temps qu'elle est décernée à Parny. » Laharpe toutefois préférerait la versification travaillée de Bertin, avec lequel il fut lié : il était peu sensible au naturel du chantre d'Eléonore, et il penchait à voir de la négligence dans ses vers où le poète se montrait moins peut-être que l'amant. C'était reprocher au poète élégiaque d'avoir touché à la perfection du genre. Les émotions que causait à Parny le souvenir d'Eléonore, ne s'affaiblirent

que lentement. Il s'attendrit encore dans sa vieillesse, en recevant une lettre de celle qu'il avait aimée. Il avait pourtant refusé sa main, lorsqu'elle fut redevenue libre ; mais veuve et mère d'un grand nombre d'enfants, ce n'était plus Eléonore. Un génie paresseux et inquiet, et le besoin de distractions lointaines, engagèrent Parny dans des voyages de long cours. Il longea les côtes de l'Afrique, aborda au Cap, à Buénos-Aires, puis s'embarqua pour l'Inde, comme aide-de-camp du gouverneur français. Sa santé chancelante le força de renoncer au service. Son frère venait de réussir à faire ses preuves pour monter dans les carrosses du roi : notre poète songea peu à se prévaloir d'une noblesse solennellement reconnue. Son *Épître aux insurgens de Boston*, publiée en 1777, avait déplu aux oreilles ministérielles ; et cette boutade avait paru le prélude d'une muse de l'opposition. Parny s'abstint de solliciter de l'emploi, et dissipa ses heureux loisirs dans sa retraite de Feuillancour, vallon situé entre Saint-Germain et Marli. La révolution le trouva favorable à toutes ses réformes. Il se plaisait à répéter qu'elle ne lui ôtait rien, puisqu'il n'avait ni places, ni pensions, ni préjugés. Lorsque les jours de deuil succédèrent aux essais de la liberté, il évita, par un noble sacrifice, le malheur de passer pour l'écho des oppresseurs de son pays. Son portefeuille renfermait un poème en dix-huit chants, sur les amours des reines et régentes de France, ouvrage qu'il citait comme le fruit préféré de sa verve, et dont les détails étaient empreints des plus gracieuses couleurs. Mais une visite domiciliaire pouvait faire tomber le manuscrit dans les mains de la Convention :

le poète s'alarme d'une publication officielle, qui va confondre ses malices ingénieuses avec les écrits dégoûtants d'un Prudhomme ou d'un La Vicomterie (1), et il livre son manuscrit aux flammes. Parny, ruiné par les assignats, fut contraint de vendre jusqu'à ses livres. Il obtint un modeste emploi dans les bureaux de l'instruction publique, et fut quelque temps administrateur du théâtre des Arts, pour lequel il substitua, dans plusieurs opéras, le nom de général ou de chef, au titre de prince ou de roi. La discrète bienfaisance d'un ami, le général Macdonald, le secourut dans sa détresse. Dès que les excès révolutionnaires les plus violents furent passés, la muse de Parny rompit le silence. En l'an VII (1799), il composa pour la fête de la jeunesse un hymne qui est inséré dans le *Moniteur*. Heureux si, dans la même année, il n'avait lancé dans le public un poème hostile contre le culte du pays ! La *Guerre des Dieux*, épopée qui ne le cède qu'à la *Pucelle* de Voltaire, produisit encore plus de scandale ; elle souleva contre l'auteur tous les hommes honnêtes, et lui attira des reproches amers. On s'écria qu'il se jouait au milieu des proscriptions ; qu'il insultait au malheur avec une gaîté cruelle ; qu'à travers des temps funestes, il s'était endurci au point de consacrer ses veilles à la tâche de flétrir une croyance chère à la majorité de la nation ; et qu'il mêlait à son œuvre impie ce cynisme de mœurs, cachet irrécusable de l'époque qui l'avait enfantée. Ses amis ont eux-mêmes avoué que le poète fut moins fidèle aux convenances

morales qu'il ne l'avait été aux convenances littéraires. Nous dirons donc de cette parodie anti-chrétienne de Parny :

Si l'esprit lui sourit, la raison le condamne ;
Et la chaste pudeur, alarmée en secret,
Du coin de l'œil à peine en elle-même un feuillet.

Nous ajouterons que le poète a souvent le tort de recourir à des plaisanteries triviales : mais nous permettra-t-on de remarquer, avec Chénier, la souplesse d'un talent qui soutient, par l'action continue du merveilleux, une composition originale ; le dramatique jeté sans cesse au milieu des récits ; l'art d'enchaîner les phrases poétiques ; le naturel et pourtant la variété des formes, dans une longue suite de vers, d'autant plus difficiles à bien tourner, qu'ils semblent aisés aux plumes vulgaires ? Entre plusieurs morceaux agréables, nous désignerons l'épisode des deux ermites voyageurs, au septième chant. Buonaparte, qui se jouait des restes du parti philosophique, dont il était entouré, et qui voulait faire de l'autel une des bases de son pouvoir, traita Parny avec d'autant plus de rigueur, qu'il n'espérait pas lui arracher une de ces palinodies alors si multipliées. Il raya le nom du poète, que Lucien Buonaparte proposait pour la place de bibliothécaire des Invalides. Parny, admis à l'Institut, en 1803 (1), mit au jour, contre le vœu de ses amis, le *Paradis perdu*, et les *Galanteries de la Bible*, productions analogues, mais inférieures, à la *Guerre des Dieux* : par cette publication, il voulait répondre au reproche qu'on lui avait fait autrefois d'avoir attaqué un ennemi abattu. Réunies dans un même volume, avec les *Déguisements de*

(1) Les *Crimes des rois de France*, les *Crimes des rois de France*, les *Crimes des papes*, les *Crimes des empereurs*, etc.

(1) Il y remplaça Devaines (Voy. XI, 258), et eut pour successeur M. de Jouy.

Vénus, sous le titre de *Portefeuille volé*, elles furent prohibées par la police. L'auteur, en réduisant à des proportions légères le grandiose de Milton, excite encore le sourire du lecteur; mais ce n'est plus par la gaité satirique qui lui a dicté la *Guerre des Dieux*. Dans les épisodes qu'il a empruntés à la Bible, son pinceau est voluptueux avec décence; la gravelure ne s'y mêle jamais. Oublié par le chef du gouvernement, Parny ne se rangea point parmi ceux qui chantèrent son accablante renommée. M. Français de Nantes, directeur-général des droits-réunis, devint son Mécène, et lui ménagea une *sinécure* dans les bureaux de sa vaste administration. Les vers de Parny étaient attendus avec impatience; mais, tout en prouvant la souplesse de son imagination, ses dernières compositions n'offrirent que de faibles reflets de son talent. *Isnel et Asléga* fut une malheureuse excursion dans la poésie scandinave, où brillent quelques tirades agréables, telles que l'épisode de Rusla. Les *Rose-Croix*, épopée équivoque, dont la fable est obscure, rappellent la pureté de trait du poète dans certains morceaux descriptifs. *God-lam*, parodie de la conquête de l'Angleterre par les Normands, doit être reléguée à côté de la *Guerre de Genève* de Voltaire, quoique Parny ne soit pas descendu, comme le vieillard de Ferney, jusqu'au grotesque de Calot. Parny est mort le 5 décembre 1814. Ses Œuvres ont été recueillies en 1808, 5 vol. in-18, de l'imprimerie de Didot l'aîné. Nous n'avons point mentionné dans le cours de cet article tout ce qu'elles renferment de remarquable : car nous n'avons point parlé des *Tableaux*, d'un morceau charmant sur

la culture des fleurs, des *Chansons madécasses* en prose, ni de la *Journée Champêtre*, petit poème d'une élégance exquise, mais où l'on trouve des longueurs, tant il est difficile d'éviter entièrement la fadeur ou la satiété attachées aux images pastorales! La *Guerre des Dieux* fait partie de cette édition : elle n'entraîna point dans celle des *Œuvres diverses*, exécutée sous les yeux de Parny lui-même, en 1803, 2 vol. in-12. F—T.

PARODI (FILIPPO), sculpteur, né à Gênes, vers l'an 1640, fut un des plus habiles artistes de son siècle. On lui doit la belle statue de la *Vierge* qui est un des ornements de l'église de Saint-Charles; et une statue de *Saint Jean-Baptiste*, en concurrence avec le célèbre Puget. Il fit, pour l'église de Lorette de la nation italienne, à Lisbonne, un grand nombre de statues qui effacent toutes celles qui se trouvent dans le même édifice. Parmi les rares travaux de son ciseau, on admire la *Porte du jardin du palais Brignole*, situé au fond de la rue Neuve à Gênes : on y voit deux Termes surmontés de jeunes enfants dont la beauté a tout le charme de l'antique. On voit aussi de ses ouvrages à Venise et à Padoue; il mourut à Gênes, vers 1708. — DOMENICO PARODI, fils du précédent et peintre d'histoire, naquit à Gênes en 1668. La plupart de ses productions sont dans sa ville natale. Dans presque toutes, il a su s'approprier, tantôt le style des Carraches, tantôt celui de Paul Véronèse, tantôt celui du Tintoret. La grande salle du palais Negroni est ce qui lui a fait la réputation la plus solide. L'opinion générale est qu'il n'existe dans Gênes aucune peinture qui puisse lui être comparée; et l'on sait que Raphaël

Mengs resta pendant deux heures en admiration devant cet ouvrage d'un peintre qu'il n'avait jamais entendu nommer. C'est une allégorie où l'artiste célèbre la gloire de cette illustre famille. On y admire particulièrement les deux tableaux qui représentent, *Hercule étouffant le lion de Némée*, et *Achille instruit par le centaure Chiron*. On y voit de plus les portraits de tous les membres de la famille Negroni, où brille une richesse de draperies et d'ornemens vraiment étonnante. Plusieurs autres galeries de nobles sont également enrichies de ses ouvrages. On cite celle du palais Durazzo. Parodi se distingua aussi comme sculpteur. On doit à son ciseau deux belles statues placées dans l'église de Saint-Philippe-Neri, à Gènes; les deux énormes *Lions* qui ornent l'escalier de l'ancien collège des jésuites; ainsi que la *Fontaine* du palais Brignole, qui représente *Romulus et Rémus allaités par une louve*. Il fut chargé d'exécuter les statues des nobles patriciens *Ansaldo Grimaldo*, *Tommaso Raggi*, *Ottavio Sauli*, et *Vincenzo Odone*, qui décorèrent la grande salle du palais royal. Il fit, pour le roi de Portugal Jean V, un groupe de la *Vierge* et de *saint Antoine de Padoue*. Les deux figures d'*Adonis* et d'*Ariane*, qu'il avait faites pour le célèbre prince Eugène, qui voulait en décorer son jardin de Vienne, ne sont pas moins remarquables. Parodi mourut en avril 1746. — Battista PARODI, frère du précédent, naquit en 1674, et se distingua également dans la peinture. Il embrassa la manière de l'école vénitienne, et déploya un style plein de franchise et de facilité, une grande fécondité d'invention et un coloris brillant : mais il n'a pas toujours

assez de choix; et l'on ne peut le classer au premier rang des peintres de cette école. Il mourut en 1730. — Pellegrino PARODI, fils de Domenico, se distingua surtout dans le portrait. Au mérite d'une ressemblance parfaite, il joignait une belle couleur et des poses faciles et gracieuses. Un grand nombre de ses ouvrages passèrent en Espagne, en Angleterre et en Allemagne. En 1741, il fit le portrait du *Doge de Gènes*, Spinola, qui a été gravé au burin par le Grégori. Il se fixa ensuite à la cour de Lisbonne : on ignore la date de sa mort. P—s.

PARR (CATHERINE). V. HENRI VIII, tom. XX, pag. 166.

PARRADIN (JEAN). V. PARADIN.

PARRENIN (DOMINIQUE), missionnaire, né, en 1665, au Russey, bailliage de Pontarlier, d'une famille qui subsiste encore, embrassa la règle de saint Ignace, et, après avoir professé la rhétorique dans différents collèges, fut envoyé à la Chine, où il arriva, en 1698, après six mois de navigation. Il eut l'honneur d'être présenté à l'empereur Khanghi, qui lui donna des maîtres pour achever de l'instruire dans la connaissance du chinois et du mandchou, et s'en fit accompagner dans les chasses qu'il faisait, chaque année, jusqu'en Tartarie. Parrenin eut ainsi de fréquentes occasions de parler à l'empereur des sciences et des arts de l'Europe; et, pour le mettre à même de juger de leurs progrès, il traduisit en mandchou quelques *Mémoires* de l'académie des sciences, les plus propres à piquer la curiosité du prince, et à augmenter son estime pour nos savants. Les *Recherches* du président Bon et de Réaumur, sur le travail des araignées (V.

Box, V, 76), frappèrent surtout Khang-hi; il ne pouvait se lasser d'admirer la patience et la sagacité qu'avaient exigées des observations si minutieuses; et il fit faire plusieurs copies de la traduction de ce Mémoire, qu'il adressa à ses fils, en les invitant à partager le plaisir que lui avait causé cette lecture. Dans une conversation avec l'empereur, Parrenin prit la liberté de lui faire observer qu'il se trompait sur la position géographique de quelques villes de la Chine; et cet excellent prince, loin de se fâcher qu'un étranger eût la prétention de connaître mieux que lui ses propres états, invita Parrenin à s'occuper de la levée des nouvelles cartes de toutes les provinces chinoises. Ce travail fut achevé assez promptement (*Voy. REGIS*); et le P. Duhalde en a enrichi sa *Description de la Chine* (*Voy. DUHALDE*). L'ascendant que Parrenin acquérait chaque jour sur l'esprit de Khang-hi, tourna à l'avantage des missions, qui s'étendirent bientôt dans des provinces où la lumière de l'Évangile n'avait pas encore pénétré. Il s'en servit aussi pour favoriser les négociants d'Europe, qui le trouvaient toujours en mesure d'appuyer leurs demandes, si elles étaient fondées, et d'aplanir les difficultés qui pouvaient s'élever dans leurs transactions. Le P. Parrenin contribua beaucoup à prévenir la guerre qui était sur le point d'éclater entre les Russes et les Chinois. Il rédigea en mandchou et en latin, un nouveau traité, dont les conditions, également avantageuses aux deux peuples, eurent l'approbation générale. Le tzar Pierre-le-Grand, informé des services qu'il avait rendus à ses sujets, chargea son ambassadeur à la Chine de lui en

témoigner sa reconnaissance; et lui adressa en présent des fourrures et d'autres objets précieux. La mort de Khang-hi (1722) devint le signal d'une persécution dirigée contre les Chinois qui avaient abjuré le culte de leurs ancêtres, pour embrasser le christianisme. Le nouvel empereur, Young-tching, aussi rigoureux que son père avait été tolérant, chassa de sa cour les missionnaires, en les reléguant à Macao. Le P. Parrenin fut cependant excepté de cette mesure, avec quelques-uns de ses confrères, à qui de grands talents avaient acquis l'estime des lettrés. La facilité avec laquelle il parlait l'italien et l'espagnol continua de le rendre l'interprète de presque tous les Européens; et il trouva encore l'occasion de leur être utile, entre autres, à l'ambassadeur portugais (Alexandre de Souza), envoyé à la Chine en 1727. L'avènement de Khianloungh au trône (1735) adoucit la condition des chrétiens. Le P. Parrenin consacra ses dernières années à l'instruction des néophytes, qui accouraient se ranger sous sa direction, et s'édifier par ses exemples. Une maladie longue et douloureuse, qu'il supporta avec résignation, termina ses jours à Peking, le 27 septembre 1741. L'empereur régla lui-même la cérémonie de ses funérailles, dont il fit les frais. Parrenin avait des connaissances aussi étendues que variées. La géométrie, l'histoire naturelle, l'astronomie, la médecine, etc., étaient de son ressort. Indépendamment de la traduction en mandchou, d'un choix de *Mémoires* de l'académie des sciences, dont on a parlé plus haut, et de laquelle il adressa huit volumes à l'académie, en 1722, on a de lui: La traduction de l'*Anatomie* de Dionis

(*V.* ce nom) (1). — *Seize Lettres*, dans le recueil des *Lettres édifiantes*; les plus curieuses sont les deux qu'il écrivit à Fontenelle : l'une sur les différentes méthodes employées à la Chine, pour la transcription des ouvrages qu'on ne veut pas livrer à l'impression; et la seconde, sur les propriétés de plusieurs racines, entre autres de la rhubarbe, mal connue jusqu'alors en Europe. — Des *Lettres à Mairan* : le Recueil qu'on vient de citer, n'en contient que trois; encore sont-elles abrégées, parce que le P. Duhalde se proposait de les refondre, dans sa *Description de la Chine*; Mairan n'en a, pareillement, donné que des extraits, dans son Recueil, pag. 19 et suiv. (*V.* MAIRAN, XXVI, 291). — Une *Versión* littérale, en français, d'une *Ancienne histoire de la Chine*, depuis Fou-hi jusqu'à Yao; Mairan en a publié un fragment. Le P. Parrenin a eu part à l'ouvrage intitulé : *Brevis relatio eorum quæ spectant ad declarationem Sinarum imperatoris Kam-hi circa Cæli, Confucii et avorum cultum*, etc. Ce volume, imprimé, en 1701, à Peking, avec des planches de bois, est rare en France; on en conserve, à la bibliothèque de Besançon, un exemplaire qui y a été envoyé par le P. Parrenin lui-même. Une conversation que ce missionnaire avait eue avec le prince héréditaire de la Chine, et que Des Hautesrayes a rapportée dans l'*Encyclopédie élémentaire* de Petit (II, 573-580, d'après Duhalde, IV, 69-73), offrait quelques détails fort piquants sur la langue mandchou; mais ils méritent peu de confiance, et contiennent de graves

erreurs (*Voy. le Journ. des savants* de 1820, pag. 564). On peut consulter, pour des détails, la *Lettre* de P. Chaliér, sur la mort du P. Parrenin, dans le tome XXII des *Lettres édifiantes* (éd. de 1781), précédée du portrait de ce missionnaire, vêtu en mandarin, d'après un dessin de son compatriote, le frère Attiret (*V.* ce nom). Son nom chinois était *Pä-to-min*. Le Recueil de l'académie de Besançon, tome 1^{er}, contient son *Eloge*, par le P. Renaud. W—s.

PARRHASIUS, peintre grec, natif d'Ephèse, contemporain et rival de Zeuxis, vivait vers l'an 420 avant J.-C. Son père Evenor, peintre célèbre, l'initia dans tous les secrets de son art. Parrhasius parvint à exceller dans la science du dessin, et ne brilla pas moins par le génie et l'invention. C'est à l'école de Socrate qu'il étudia l'expression des passions humaines. Il saisissait avec la même habileté ces mouvements si divers et fugitifs, dont le génie seul peut suivre la trace. Ses figures brillaient par l'élégance et la correction; sa touche était raisonnée et spirituelle; son pinceau savait embellir la nature sans jamais la défigurer. Une de ses qualités distinctives, suivant le témoignage des anciens, était la manière dont il coiffait ses têtes, et la grâce qu'il savait donner aux contours de la bouche de ses figures. On doit en conclure qu'il n'excellait pas moins à rendre la délicatesse et la finesse de ceux des extrémités. C'est l'éloge que lui donne Plinè, qui le regarde comme supérieur en cette partie à tous les peintres anciens; et il est remarquable que c'est par les mêmes qualités que se sont distingués Raphaël et le Corrège. Parrhasius avait écrit un *Traité sur la symétrie des corps*,

(1) On voit à la bibliothèque du jardin du Roi, à Paris, cette version mandchou de Dionis, et celle de quelques autres ouvrages du même genre.

qu'il avait puisé dans l'observation de la nature, et qui lui servait de guide dans tous ses ouvrages. Il ne travaillait jamais que lorsqu'il se sentait inspiré, et c'était en chantant à demi-voix qu'il nourrissait son enthousiasme. Son tableau allégorique représentant le *Peuple d'Athènes*, lui acquit une grande célébrité. Parrhasius ne put se garantir d'une faiblesse trop commune aux artistes. Il conçut une si haute idée de lui-même, qu'il avait sans cesse ses louanges à la bouche, et témoignait un profond mépris pour ses rivaux. Il poussait la vanité au point de se prétendre issu d'Apollon, et disait que l'*Hercule* qu'il avait peint à Lyndus, était tel que ce dieu lui-même lui était apparu. Il déployait le plus grand luxe dans tout ce qui tenait à sa personne, et ne paraissait jamais en public qu'habillé de pourpre et la tête ornée d'une couronne d'or, se considérant comme le roi de la peinture. Il sortait toujours appuyé sur une canne extrêmement riche; ses brodequins étaient de la plus grande magnificence, et attachés par des agrafes d'or. Malgré ce faste et cette vanité, il ne laissait pas de se regarder comme un véritable sage. Quelques auteurs rapportent qu'ayant à peindre un *Prométhée déchiré par le vautour*, il acheta un esclave, et le fit expirer dans les tourments pour étudier, d'après nature les angoisses d'un homme qui meurt dans les douleurs; et l'on dit qu'il fut accusé à ce sujet et défendu devant l'aréopage. Ce trait, dont rien ne garantit l'authenticité, semblent avoir été accrédités que pour fournir à un sophiste le sujet d'une déclamation. Une action semblable a été mise sur le compte de Michel-Ange, avec

aussi peu de fondement. Parrhasius, malgré la supériorité de ses talents, ne fut pas à l'abri des reyers. Chargé de peindre, en concurrence avec le célèbre Timanthe, un tableau d'*Ajax disputant à Ulysse les armes d'Achille*, le travail de son rival fut préféré au sien. Comme un de ses amis tâchait de le consoler : « Ce » n'est pas moi qu'il faut plaindre, » répondit l'artiste, toujours plein » de son mérite; mais le fils de Télémon, victime une seconde fois » de la sottise de ses juges. » Plinè, au sujet de la perfection à laquelle ce peintre avait porté son art, fait le récit de la dispute qu'il eut avec Zeuxis, sur la prééminence de leur talent, du moins dans l'imitation de la nature, où Zeuxis s'avoua vaincu. On peut en voir le détail à l'article de ce dernier peintre. Parmi les ouvrages les plus remarquables de Parrhasius, on citait un tableau de *Méléagre, Hercule et Persée*, qui existait à Rhodes, et qui, frappé trois fois de la foudre, n'en avait pas été détruit; ce qui ajoutait à l'admiration que sa vue faisait naître. On parle encore du *Portrait d'un Archigalle ou grand-prêtre de Cybèle*, dont l'exécution était tellement parfaite, que l'empereur Tibère l'avait fait placer dans sa propre chambre, afin de pouvoir l'admirer à toute heure. On regardait également comme un de ses chefs-d'œuvre un tableau où il avait représenté *Enée, Castor et Pollux, Telephe, Achille, Agamemnon et Ulysse*, et surtout deux figures, dont l'une représentait un *Homme courant que la sueur inondait*, et un *Soldat qui semblait haleter en détachant ses armes*. Carlo Dati a écrit sa Vie : la première édition a paru à Florence; elle a été réimprimée

mée à Naples avec de savantes notes, et l'on y trouve jointes les vies de Zeuxis, d'Apelles et de Protogène. On peut voir aussi, dans le 35^e. livre de Pline, l'énumération des ouvrages les plus importants de Parrhasius.

P—s.

PARRHASIUS (AULUS JANUS (1), savant grammairien, né en 1470, à Cosenza, était fils d'un conseiller au sénat de Naples. Son père, qui souhaitait de pouvoir lui transmettre un jour sa charge, le pressait d'étudier la jurisprudence; mais entraîné par son goût naturel, le jeune homme préféra la culture des lettres; et, dirigé dans ses études par quelques membres de la fameuse académie de Pontano, il fit des progrès qui auraient été plus rapides encore, si son père ne l'eût pas privé de tout secours. Lors de l'invasion du royaume de Naples par les Français, il se rendit à Rome, où ses talents lui méritèrent bientôt des protecteurs; mais son attachement pour deux cardinaux (2) tombés dans la disgrâce du pape Alexandre VI, lui fit courir des dangers auxquels il n'échappa qu'en se retirant à Milan. Il y épousa une fille du savant Démétrius Chalcondyle (V. ce nom); et peu après il fut pourvu d'une chaire d'éloquence (3), qu'il remplit avec un tel succès que le fameux général J.-J. Trivulce ne dédaignait pas d'assister à ses leçons. Il eut aussi l'honneur de compter au nombre de ses élèves, André Alciat, qui, dans la suite, se montra peu reconnaissant envers son ancien maître. Parrhasius, dont

les succès avaient éveillé l'envie, fut accusé d'un crime infame, et obligé de sortir de Milan, vers 1505, pour se soustraire aux poursuites qu'on commençait à diriger contre lui. Il fut accueilli à Vicence par Trisino, qui lui fit obtenir une chaire, avec un traitement de deux cents écus. La guerre qui suivit la ligue de Cambray, força Parrhasius de quitter Vicence; et il retourna dans sa ville natale, où il jeta les fondements d'une école qui a joui d'une assez grande célébrité. Des chagrins domestiques le déterminèrent à accepter l'offre d'une chaire à Rome, où ses anciens amis le rappelaient. Il en prit possession en 1514; et l'on sait qu'il commença ses cours par l'explication des *Lettres* de Cicéron à Atticus. Bientôt de fréquentes attaques de goutte le forcèrent de renoncer à l'enseignement; il retourna encore une fois à Cosenza, où, après avoir langué plusieurs années, dans des douleurs presque continuelles, il termina ses jours, vers 1534, laissant à peine de quoi se faire enterrer. Valerianus lui a donné place dans la liste des savants malheureux (*De infelicit. litterator.*): sa vie n'offre en effet qu'une suite de chagrins, de persécutions et de misères. Il eut des ennemis violents, qui publièrent contre lui d'atroces libelles. Tiraboschi en a cité deux, dans une note, à la page 1506 de la *Storia della letteratura*, tome VII; on croit inutile d'en rapporter les titres. Outre des *Commentaires sur l'enlèvement de Proserpine*, poème de Claudien, Milan, 1500 ou 1501, in-fol.; *ibid.*, 1505 (1), on a de Parrhasius des

(1) Il se nommait Jean-Paul PARISTO; mais, suivant l'usage des savants du seizième siècle, il changea ce nom contre celui qui est à la tête de cet article, le seul sous lequel il soit connu.

(2) C'étaient les cardinaux Bernard Cajetan et Silius Sabello.

(3) Parrhasius occupait cette chaire en 1500.

(1) Cette seconde édition est augmentée d'une réponse véhémente de Parrhasius à ses détracteurs. Il crut devoir la publier sous le nom d'un de ses élèves.

Notes sur les Héraclides d'Ovide, sur l'Art poétique d'Horace, sur le Discours de Cicéron pour Milon, et un Abrégé de rhétorique (Bâle, 1539). Enfin il a publié un *Recueil de fragments d'anciens grammairiens* (Cornel. Probus, Fronton et Phocas), Vienne, 1509, in-fol.; et on lui doit la première édition des *Fragments de Charisius Sosipater*, Naples, 1532. Mais l'ouvrage qui a fait le plus d'honneur à Parrhasius, est celui qui est intitulé : *De Rebus per epistolam quæsitis* (1); il a été publié pour la première fois, par Henri Estienne (Paris, 1567, in-8°.), avec une lettre à Louis Castelvetro, dans laquelle il donne l'histoire de ce manuscrit. Janus Gruter l'a inséré dans le tome 1 du *Lampas seu fax artium* (V. GRUTER); et Xavier Mattei en a publié une bonne édition, à Naples, en 1771. C'est un recueil de lettres dans lesquelles Parrhasius explique avec beaucoup d'érudition plusieurs passages des anciens auteurs, et éclaircit différents points d'histoire et d'antiquités. A la suite de ces lettres on trouve : *Dissertatio de septenario dierum numero*; petite pièce assez intéressante. — *Prolegomena in Plauti Amphitryonem*. — *Oratio ante prælectionem epistolarum Ciceronis ad Atticum*, etc.; Parrhasius y entre dans de grands détails sur ses chagrins domestiques. Dans l'édition d'Estienne, le volume est terminé par une dissertation de Campanus : *Quæstio Virgiliana* (Voy. CAMPANUS, VI, 630). Mattei a fait précéder la sienne d'une *Vie de Parrhasius*, et du catalogue de ses Ouvrages, imprimés, ou conser-

vés en manuscrit à Naples, dans la bibliothèque de Saint-Jean de Carbonara. — Le savant J. Leclerc s'est caché sous le nom de *Th. Parrhasius*, et a publié, sous le titre de *Parrhasiana*, un mélange de critique et d'érudition (V. LECLERC, XXIII, 514). W—s.

PARROCEL (BARTHELEMI), peintre, d'une famille distinguée du Forez, naquit à Montbrison, et fut destiné par ses parents à l'état ecclésiastique; mais son goût pour la peinture s'était manifesté de bonne heure, et l'emporta sur la volonté paternelle. L'amour qu'il avait pour son art, lui fit faire des progrès rapides, et il résolut de se rendre en Italie pour achever son éducation de peintre. Un grand d'Espagne qui le rencontra en route, fut charmé de son esprit et de ses dispositions, et lui proposa de l'emmener dans sa patrie. Le jeune artiste accepta cette proposition; et après un séjour de plusieurs années en Espagne, où de nombreux travaux furent également avantageux à son talent et à sa fortune, il résolut de mettre enfin à exécution son projet de voir l'Italie. Il s'embarqua à cet effet; mais, après quelques jours de navigation, il fut pris par des corsaires d'Alger. Heureusement le capitaine de son vaisseau connaissait le consul français; et un prompt échange lui procura sa liberté et celle de Parrocel. Ils allèrent tous deux à Rome, où le jeune artiste se remit avec une nouvelle ardeur à l'étude de la peinture. Après un séjour de quelques années dans cette ville, il revint en France, et se rendit à Brignoles, ville natale de son capitaine: il en devint bientôt le gendre, se fixa près de lui, et y mourut, en 1660, dans un âge peu avancé, laissant

(1) Alde le jeune fut accusé d'avoir fait de larges emprunts à cet ouvrage de Parrhasius; mais c'était une calomnie dont il n'eut pas de peine à se justifier (V. MANUCE, XXVI, 539).

trois fils qui cultivèrent également la peinture. L'aîné mourut fort jeune; le second, Louis, exerça son art avec quelque distinction, et se retira en Languedoc, après avoir séjourné quelque temps en Provence et à Paris. — Joseph PARROCEL, le dernier des fils de Barthelemy, n'avait que douze ans lorsque son père mourut, ne lui léguant d'autre héritage que de rares dispositions pour la peinture. Il alla trouver en Languedoc, son frère Louis, et reçut de lui les premiers éléments de son art. Au bout de trois ans il se rendit à Marseille, où il se fit connaître par quelques peintures qu'il exécuta dans des intérieurs de vaisseau. Il vint ensuite à Paris, où son économie et le produit d'un travail assidu le mirent en état de faire le voyage de Rome: il avait vingt ans lorsqu'il y arriva. Il y fit connaissance avec Courtois, célèbre peintre de batailles, surnommé le *Bourguignon*, et se mit sous sa direction. Aux leçons de ce maître il joignit l'étude des beaux morceaux de Salvator Rosa. En quittant Rome, il parcourut l'Italie, et se rendit à Venise, où il eut même le projet de se fixer; mais, une nuit, il fut attaqué, en passant sur le pont de Rialto, par huit assassins qu'avaient apostés des envieux de son talent. Il ne dut qu'à son courage et à sa vigueur le bonheur de sortir sain et sauf des mains de ces brigands; mais dégoûté, par cette aventure, du séjour de l'Italie, il revint en France, en 1675, et reparut à Paris, où il se maria six mois après son arrivée. Il desira faire partie de l'académie, et fut reçu sur un tableau représentant, *Une sortie de la garnison de Maestricht, repoussée par les Français commandés par Louis XIV en personne.*

En 1703, il fut nommé conseiller de l'académie. Lebrun ne voulut point employer Parrocel dans les tableaux des campagnes de Louis XIV destinés à être exécutés en tapisserie des Gobelins. On prétend qu'il trouvait son coloris trop brillant, et qu'il préféra le ton plus sage de Vander-Meulen. Il est facile de disculper Parrocel sur ce point. Sans doute ce grand peintre a plus de verve que Vander-Meulen; mais c'est plutôt de l'exagération que de la chaleur: ses batailles sont des tableaux de convention, au lieu que chez son rival, tout est exact, tout est vrai, et c'est du moins le *portrait* de l'action qu'il cherche à retracer. Quoi qu'il en soit, Louvois informé du mérite de Parrocel le chargea de peindre un des quatre réfectoires de l'hôtel des Invalides. Il y représenta les *Conquêtes de Louis XIV*. Le même ministre, satisfait de son ouvrage, lui donna de nouveaux ordres pour le château de Versailles. Malheureusement pour Parrocel, Louvois mourut; et Mansard fut mis à la tête des bâtimens. L'artiste avait fait, pour le surintendant, plusieurs tableaux dont il n'avait point été payé: il obtint contre lui une prise de corps, et le fit arrêter dans son carrosse. Mansard, irrité de cette irrévérence, voulut s'en venger en faisant mettre à l'écart le tableau de Parrocel représentant le *Passage du Rhin*, qui lui avait été commandé: mais Louis XIV, ayant appris que ce tableau était terminé, voulut le voir, et en fut tellement satisfait qu'il donna l'ordre de le placer dans la chambre du conseil de Versailles. Parrocel travaillait avec une extrême assiduité; ce qui, joint à son exécution facile, lui a permis de produire un grand nombre d'ouvrages. Son coloris est chaud et brillant,

sa touche heurtée et pleine de verve; ses effets de lumière sont vifs et piquants; ses compositions sont remarquables par le fracas, la fougue, et l'enthousiasme. Il disait, en parlant de son talent comme peintre de batailles, que *lui seul savait tuer son homme*. Enfin le plus grand éloge que l'on ait cru faire de lui est de n'avoir jamais rien tiré que de son propre génie. Mais cet éloge devrait plutôt être un reproche : ces mouvements exagérés, cette expression outrée, ne ressemblent en rien à la nature; et l'on voit trop dans ses compositions, qu'au contraire de Vander-Meulen, il n'a jamais suivi les armées. La plupart de ses tableaux ont noirci avec le temps, surtout dans les ombres. Le bleu dont il s'est servi pour peindre ses ciels à la manière des Vénitiens, a également poussé au noir; enfin l'usage trop fréquent des huiles siccatives pour le glacis de ses tableaux, a écaillé la peinture en plusieurs endroits, dans un grand nombre de ses ouvrages; et l'on n'en connaît que très-peu qui aient échappé à cette méthode funeste. Le musée du Louvre possède deux des compositions de ce maître. L'une est ce *Passage du Rhin* dont il a été question. On voit sur le devant Louis XIV à cheval, au milieu de ses généraux qui viennent recevoir ses ordres. L'autre est un *Tableau de bataille*. Au second plan, on aperçoit un corps de cavalerie mis en déroute; sur le devant, le général en chef donne ses ordres à un officier. Les dessins de Parrocel ne sont pas moins estimés que ses tableaux. Ils sont faits à la plume sur un simple trait de crayon, et assez ordinairement lavés à l'encre de la Chine. Il y en a quelques-uns de coloriés, où l'on retrou-

ve le même feu que dans ses batailles. Il s'était exercé aussi dans le genre de l'histoire, mais avec moins de succès; et il abandonna bientôt entièrement ce genre, parce qu'il prétendait qu'on ne pouvait exceller dans aucun, lorsqu'on en embrassait plusieurs à-la-fois. Il a gravé avec esprit, à l'eau-forte, plusieurs sujets de sa composition : I. *Les Quatre heures du jour*; l'*Aurore* ou le *Camp*; le *Midi* ou la *Halte*; le *Soir* ou la *Bataille*; la *Nuit* ou le *Champ de bataille*, 4 pièces in-4°. en travers. II. *Quatre sujets de bataille*, in-4°. en travers. III. Une suite de 48 sujets tirés de la *Vie de Jésus-Christ*. Cette suite, qu'il présenta à l'académie, en 1696, est remarquable par le feu, la vivacité de l'imagination, l'effet des lumières, et la verve de la composition. Parrocel mourut, en se mettant à table, d'une attaque d'apoplexie, en 1704. — Ignace PARROCEL, neveu du précédent, et son élève, peignit, comme lui, les batailles; et fut celui qui approcha le plus de sa manière. Il voyagea en Italie et en Autriche, où l'empereur et le prince Eugène le chargèrent d'un grand nombre de travaux : il avait peint, pour ce dernier prince, les batailles les plus mémorables où il s'était trouvé. Ces tableaux, au nombre de sept, ont fait partie de la collection du Louvre; ils provenaient de la galerie de Vienne : l'Autriche les a repris en 1815. Ignace, s'étant rendu dans les Pays-Bas, où le duc d'Arenberg l'avait appelé, mourut à Mons, en 1722. — Pierre PARROCEL, frère cadet du précédent, naquit à Avignon, en 1664, et fut élève de son oncle Joseph. Il se rendit à Rome, et se mit sous la direction de Carlo Maratte, qui se plut à cultiver ses heureuses

dispositions. Revenu en France, il parcourut le Languedoc, la Provence, et le Comtat d'Avignon, laissant, dans tous les endroits où il passait, des preuves de son talent. Parmi ses ouvrages les plus remarquables, on cite la *Pêche miraculeuse*, la *Résurrection* et l'*Ascension de J.-C.*, qu'il peignit pour la chapelle des Pénitents-Blancs, à Avignon. Sur la présentation qu'il fit des esquisses de ces tableaux, l'académie s'empressa de l'admettre au nombre de ses agréés. Appelé à Paris, il exécuta, pour la galerie de l'hôtel de Noailles, à Saint-Germain-en-Laye, seize tableaux représentant l'*Histoire de Tobie*. Cette suite passait pour un de ses plus beaux ouvrages : mais son chef-d'œuvre se trouvait dans l'église de Sainte-Marie, à Marseille ; il représentait la *Vierge couronnée par l'Enfant-Jésus*. Aux grâces du dessin et du coloris, ce tableau joignait une exécution ferme et un effet harmonieux. Ce peintre mourut à Paris, en 1739. — Charles PARROCEL, fils de Joseph, s'est également distingué comme peintre de batailles. Il naquit à Paris, en 1688. Trop jeune encore, lorsque son père mourut, pour avoir pu recevoir ses leçons, il entra chez Lafosse, qui lui enseigna d'abord le genre de l'histoire. Il se rendit ensuite à Rome, où, sur un tableau de *Moïse sauvé des eaux*, qu'il envoya à Paris, il fut admis à l'académie comme pensionnaire du roi. Il continua, pendant son séjour en Italie, à cultiver le genre historique ; mais de retour à Paris, la célébrité que son père avait acquise dans les tableaux de bataille, et surtout sa propre inclination, le déterminèrent à suivre le même genre ; toutefois il se fit une manière différente, et

parvint au même but par une autre route. Voulant acquérir les connaissances que l'étude seule de la nature peut donner, il entra dans un régiment de cavalerie, et fit plusieurs campagnes ; afin de pouvoir représenter, avec exactitude, les grandes manœuvres des armées, et les évolutions particulières de chaque corps et de chaque arme ; il s'attacha surtout à rendre les mouvements du cheval. En conséquence, il s'engagea, quoique membre de l'académie, et quoique exerçant dans cette compagnie la charge de professeur depuis 1745. Aussi rien de ce qui tient à l'allure du cheval n'échappa à son crayon ; et c'est par l'exactitude, le naturel, et la grâce qu'il sait donner à tous les mouvements de ce bel animal, qu'il a su s'élever au-dessus de son père. Doué d'un coloris moins brillant que ce dernier, ses tableaux ont moins de fracas ; mais ils charment l'œil par un ton de vérité bien préférable. En 1721, le duc d'Antin lui ordonna, de la part de Louis XV, de peindre deux tableaux de vingt-deux pieds de long, représentant l'*Entrée de l'Ambassadeur turc par le jardin des Tuileries*, et la *Sortie du même ambassadeur par le Pont-Tournant, après une audience*. Il en fit sur-le-champ les esquisses qui furent agréées par le roi ; mais il ne les exécuta en grand que dans la suite, et lorsque ce prince lui eut accordé un logement aux Gobelins, avec une pension de 600 liv. Ces deux tableaux ont été depuis copiés plusieurs fois en tapisseries. Ils sont remplis d'un nombre immense de figures ; et, malgré la variété des troupes et des personnages, rien n'y est confus, et tout au contraire présente la plus belle ordonnance. En

1744 et 1745, Parrocel fut chargé de suivre Louis XV dans ses campagnes de Flandre, et de peindre les *Conquêtes du roi*. Cet artiste peignant dans la pâte, ses ouvrages, quoique moins brillants que ceux de son père, n'ont point à craindre les ravages du temps, comme ces derniers. Ses tableaux de chevalet représentent ordinairement des escarmouches de cavalerie et d'infanterie. L'action générale se passe dans les fonds; et la fumée du canon et de la mousqueterie leur donne un vapoureux qui fait ressortir les devants avec plus de force. Ses dessins sont également très-estimés; ils sont touchés avec esprit et avec une rare facilité: ils sont exécutés tantôt à la plume, tantôt à la sanguine; et quelques-uns même sont légèrement lavés à l'encre de la Chine. Parrocel a gravé au trait, avec beaucoup d'esprit, une *Suite de cavaliers et de fantassins*, d'après ses propres dessins, in-4°. Desplaces, Preisler, Lebas, etc., ont gravé, d'après lui, plusieurs *Sujets de chasse* et des *Actions militaires*. Ce peintre, à son retour de Flandre, en 1749, eut une attaque d'apoplexie, qui se renouvela deux ans après avec plus de force, et l'empêcha de se livrer à l'exercice de son art. Enfin une nouvelle attaque l'enleva, en 1753, aux Gobelins, où il demeurait. — Etienne PARROCEL, peintre, et petit-neveu de Charles, naquit à Paris vers 1720, et cultiva le genre historique. Il ne fut jamais qu'un peintre assez médiocre; et le compte que rend Diderot, des tableaux de *Céphale qui se réconcilie avec Procris*, de *Procris tuée par Céphale*, de *Jésus sur la montagne des Oliviers*, de l'esquisse d'une *Gloire*, et de l'*Adoration des Mages*, qu'il exposa aux Salons de

1761, 1763 et 1765, prouve qu'il était loin de soutenir la gloire de son nom. Il a cultivé la gravure à l'eau-forte, et a gravé d'un assez bon style: I. Une *Bacchanale* de sa composition. II. Le *Triomphe de Mordochée*, d'après de Troy. III. Le *Triomphe de Bacchus et d'Ariane*, d'après Subleyras. — Joseph-Ignace PARROCEL, fils de Pierre, naquit à Avignon, et fut le dernier peintre de cette famille. Membre de l'académie de peinture, il mourut à Paris, vers la fin du règne de Louis XV, ne laissant que des filles, dont l'aînée (M^{me}. de Valranseaux), presque nonagénaire aujourd'hui, et douée d'une partie des talents qui ont illustré ses ancêtres, cultive encore, sans lunettes, le genre des fleurs et des animaux. P—s.

PARSONS (ROBERT), en latin *Per-sonius*, célèbre jésuite anglais, né en 1547, à Neither-Stowey, près de Bridgewater, dans le Sommersetshire, était fils d'un forgeron. Il fit ses études avec beaucoup de distinction, à Oxford, et passait pour le plus habile maître du collège de Baliol. Quoique son père eût péri sur l'échafaud pour son attachement à la religion catholique, et qu'il eût été élevé lui-même dans cette religion, le désir de s'avancer dans l'université lui fit prêter le serment de suprématie qu'on exigeait pour être admis au doctorat. Il l'abjura, en 1574, et alla étudier en médecine et en droit à Padoue, d'où il se rendit, l'année suivante à Rome, pour entrer chez les Jésuites. Cinq ans après, le cardinal Allen l'envoya en Angleterre, comme missionnaire, avec son confrère Campian. Il était porteur d'un bref de Grégoire XIV, qui modifiait, à certains égards, la fameuse bulle *Regnans in excelsis*, contre la reine

Elisabeth, mais qui n'en laissait pas moins subsister les clauses par lesquelles cette princesse était déclarée excommuniée, et ses sujets déliés de leur serment de fidélité. Il eut le bonheur, à la faveur de divers déguisements, de se soustraire aux mesures rigoureuses qui furent prises contre les prédicateurs et les exécuteurs de ce bref; et il se rendit à Rome, où il devint recteur du séminaire anglais, dont la direction avait été retirée aux prêtres séculiers pour être confiée aux Jésuites, ce qui fut le germe de la division qui éclata peu de temps après entre le clergé et la Société. Dans deux voyages qu'il fit en Espagne, il se servit de son crédit à la cour pour faire ériger, en différentes villes de la domination espagnole, des collèges et des séminaires destinés à y recevoir les Anglais que la persécution forçait de quitter leur patrie. Il revint ensuite à Rome, et fut réélu recteur du collège anglais; place qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 15 avril 1610. Les écrivains protestants et même ceux des catholiques avec lesquels il eut des contestations, ont porté des jugements plus ou moins sévères sur sa personne. Dodd, qui cherche à le justifier, le représente comme un homme d'un commerce agréable, doué d'un rare talent pour les affaires, nourri d'une grande lecture; écrivant dans sa langue avec élégance et pureté. En le louant pour son attachement aux devoirs de son état, Dodd convient que certaines circonstances de sa vie ont besoin d'apologie. Ainsi il excuse la vivacité de ses ouvrages polémiques par un grand zèle pour l'orthodoxie; sa conduite envers le clergé séculier, par une extrême prédilection pour son ordre. Il réduit le reproche que

lui adressaient les protestants, d'avoir été pensionné par la cour de Madrid pour susciter des entreprises contre la reine Elisabeth, à l'usage qu'il fit de son crédit pour procurer des moyens de subsistance à ses compatriotes exilés, et pour faire établir des collèges et des séminaires, destinés à l'éducation des catholiques anglais. Il est certain que ce fut principalement au P. Parsons et au cardinal Allen, qu'on dut la conservation de la foi en Angleterre, par le grand nombre d'établissements dont ils obtinrent la fondation en diverses contrées, et d'où partaient de nombreuses colonies de missionnaires, qui perpétuèrent l'exercice du saint ministère dans leur pays. Parsons entreprit à cet effet beaucoup de voyages, et entretenait une immense correspondance, qui se conserve en manuscrit. Dodd assure que plusieurs des écrits qu'on lui attribue contre sa souveraine, ne sont pas de lui. Cependant Ch. Plowden, jésuite, possesseur d'un grand nombre de manuscrits de son confrère, avoue, dans ses *Remarques sur les Mémoires de Pensani*, qu'après la défaite de l'Armada, Parsons, Allen et leurs amis, se donnèrent de grands mouvements pour faire exclure Jacques I^{er}. du trône, et pour faire passer la couronne sur la tête de l'infante d'Espagne, ou du duc de Parme, ou de tout autre prince catholique, sans égard pour le droit de succession légitime; que c'est dans cette vue que fut composé, en 1595, le fameux Dialogue, connu sous le titre de *Doleman*, destiné à prouver que, dans l'ordre de la succession, on doit avoir moins égard à la légitimité qu'aux intérêts de la religion. Dodd prétend, contre l'opinion commune, que Parsons n'eut

aucune part à la composition de cet ouvrage; mais le P. Plowden soutient qu'il en fut un des principaux auteurs, avec le cardinal Allen et François Englefield. Ce qu'il y a de certain, ajoute Plowden, c'est qu'il avait souvent approuvé les sentiments consignés dans ce livre. Ses autres ouvrages sont : I. *Le Directeur chrétien*, qui fut bien reçu, non-seulement des catholiques, mais encore des protestants. Il y en a eu un grand nombre d'éditions, dont la dernière est de 1782. On prétend que Louis de Grenade lui en avait donné le plan et les principales preuves. II. *De persecutione anglicana*, Bologne, 1581; Rome, 1582; traduit en anglais et imprimé à Douai. III. *Responsum ad edictum reginæ Elisabethæ*, Rome, 1593, in-8°; traduit en anglais, sous le nom d'*André Philopater*. L'auteur y enseigne que le pape peut prononcer la déchéance d'un prince apostat, et délier ses sujets du serment de fidélité. Ses apologistes l'excusent, en disant que c'était alors la doctrine reçue dans les écoles. IV. *Raisons pour lesquelles il n'est pas permis aux Catholiques d'aller aux églises des Protestants*, Douai, 1580, in-8°; quelques-uns attribuent cet ouvrage à Jean Howlet. V. *De sacris alienis non adeundis*, Saint-Omer, 1607, in-12; c'est vraisemblablement une traduction du précédent. VI. *Des trois conversions de l'Angleterre*, ibid., 1703. VII. *Examen du calendrier de Fox*, ibid., 1604. VIII. *Relation de la conférence de Fontainebleau*, en 1600, ibid., même année, in-8°. IX. *Relation de dix controverses publiques*, qui eurent lieu dans l'espace de quatre années, sous Edouard VI et la reine Marie, ibid., in-8°. X. *Exposition*

de la folie de ceux qui, en Angleterre, s'appellent eux-mêmes pré-tresséculiers, 1602, in-4°. XI. *Apolo-gie de la hiérarchie ecclésiastique et catholique établie par le pape Clément VIII*, Saint-Omer, 1601, in-8°. XII. Divers écrits contre le serment d'*Allégeance*. On lui a attribué la *République de Leicester*, pamphlet plusieurs fois réimprimé (V. DUDLEY, XII, 137. T—D.

PARSONS (JACQUES), médecin et antiquaire anglais, né en 1705, à Barnstable, reçut sa première éducation à Dublin, et vint à Paris, suivre les leçons des meilleurs professeurs des sciences médicales. Ayant pris le doctorat à Reims, en 1736, il revint à Londres, fut employé par le docteur Douglas dans ses travaux anatomiques, et se mit à exercer l'art des accouchements. Plusieurs ouvrages qu'il publia, lui ouvrirent l'entrée de la société royale, de celles des antiquaires, et des arts et manufactures. Il mourut le 4 avril 1770. Son éloge a été écrit par le docteur Maty. On a de lui : I. *Recherche mécanique et critique sur la nature des hermaphrodites*, 1740, in-8°. Ce n'est guère qu'une compilation. II. *Description de la vessie urinaire de l'homme, et des parties qui en dépendent*, avec figures, 1742, in-8°; trad. en français et en allemand. Le principal objet de cet écrit était de décréditer le remède de mistriss Stephen contre la pierre. III. *Leçons* (Croonian lectures) *sur le mouvement musculaire*, imprimées dans les *Transactions philosophiques*, de 1745. Il y considère les fibres musculaires comme des tubes remplis par intervalle d'un esprit nerveux, aérien : la troisième leçon traite de l'utérus et de ses dépendances. IV. La *Physionomie*

humaine expliquée; dans l'appendix des *Transact. phil.* pour 1746. L'auteur y indique quels sont les muscles que les affections de l'ame mettent en mouvement. V. *Observations philosophiques sur l'analogie qu'il y a entre la propagation des animaux et celle des végétaux*; traité ingénieux, dit le docteur Aikin, où, après avoir examiné les différents systèmes sur la génération, Parsons en propose un nouveau. Il s'attache surtout à discuter les faits relatifs à la reproduction des polypes, et à réfuter les arguments qu'on en a tirés par rapport à la *matérialité* et à la divisibilité de l'ame. VI. Autres écrits, dans les *Trans. phil.*, sur des points d'anatomie et de physiologie, notamment sur la *dissection d'un rhinocéros*, avec des figures bien exécutées. VII. *Vestiges (Remains) de Japhet, ou Recherches historiques sur l'affinité et l'origine des langues européennes*, 1767, in-4°; ouvrage savant et qui suppose beaucoup de recherches, mais dont l'auteur a accordé trop de confiance à des traditions fabuleuses et à des monuments douteux. Il croit reconnaître, dans les habitants des îles britanniques, les descendants en ligne directe de Gomer et Magog (plus de deux mille ans avant J.-C.), avec les vestiges de leur langue primitive. L.

PARSONS (ABRAHAM), voyageur anglais, fut nommé, en 1767, consul et agent de la marine à Scanderoun, sur la côte de Syrie; il y résida trois ans. Des affaires de commerce lui firent alors entreprendre un voyage dans la partie du pays située à l'est d'Alep; il alla jusqu'à Bassora, s'embarqua pour Bombay, puis revint en Égypte par la mer Rouge. Enfin il alla s'établir à Li-

vourne, où il mourut en 1785. Il avait écrit la relation de toutes ses courses, qui ne fut publiée par sa famille que long-temps après sa mort; elle est intitulée: *Voyages en Asie et en Afrique*, Londres, 1808, in-4°. On reconnaît aisément que ce livre a été écrit par un homme occupé principalement de commerce. Il narre sans prétention; ses observations sont exactes. On en trouve un extrait dans le tome XXII des *Annales des voyages*. E—s.

PARTHAMASIRIS, prince de la race des Arsacides, et fils de Pacorus, roi des Parthes, fut déclaré roi d'Arménie par son oncle Chosroès, qui avait succédé à Pacorus sur le trône de Perse. Nous ignorons comment Parthamasiris avait été privé de la couronne paternelle, et quels furent les événements qui amenèrent son établissement en Arménie. Exedares ou Axidares (1) y régnait alors en prince indépendant des Parthes et des Romains (2). Il en fut chassé; et Parthamasiris reconnut tenir sa couronne du roi des Parthes. Cette révolution attira vers l'Orient les regards de Trajan, qui avait terminé la guerre contre les Daces, et qui, depuis long-temps, avait à se plaindre des insultes des Parthes. Déjà il était en marche pour aller pacifier la Syrie et les autres provinces de l'Asie qui avaient été ravagées par les invasions de Pacorus, lorsqu'en l'an 106, il reçut à Athènes les ambassadeurs de Chosroès, qui venaient lui demander, pour Parthamasiris et

(1) C'est sans autorité que Vaillant, et après lui M. Visconti (*Iconog. grecq.*, t. II, p. 268, et t. III, p. 117), supposent que ce prince était frère de Parthamasiris.

(2) On a supposé encore fort gratuitement que le roi d'Arménie, chassé par Parthamasiris, était dépendant des Romains; le contraire est formellement énoncé par Dion Cassius, l. LXVIII, § 17.

son fils, le royaume d'Arménie, assurant qu'Exedarès avait abdiqué la couronne. Cette demande était accompagnée de magnifiques présents et de pressantes supplications. Tout fut refusé ; et Trajan se hâta de passer en Asie. Les Parthes furent chassés d'Antioche, et obligés de repasser l'Euphrate. Abgar, roi de l'Osrohoène, tous les rois et tous les dynastes de ces régions s'empressèrent de lui envoyer des présents, ou de venir se soumettre en personne. L'empereur tourna ensuite ses pas vers l'Arménie. Redoutant les événements, Parthamasiris s'empressa d'écrire à Trajan ; il avait pris le titre de roi : aussi sa lettre resta sans réponse. Parthamasiris lui écrivit de nouveau, mais il ne prit aucun titre ; il pria seulement l'empereur de lui envoyer M. Junius, gouverneur de la Cappadoce, pour qu'il put lui communiquer ses intentions. Trajan se contenta d'envoyer le fils de Junius ; et, sans s'arrêter, il marcha vers Samosate, qui se rendit à la première sommation. Cette indication de Dion Cassius (1) nous apprend que le nouveau roi d'Arménie était entré à main armée sur le territoire romain ; car, depuis Vespasien, la Commagène, dont Samosate était la capitale, faisait partie de l'empire. Trajan arriva bientôt après à Satala, ville frontière de l'Arménie sur l'Euphrate ; il y reçut les présents d'Anchialus, roi des Héniocches et des Machélons, peuples qui habitaient le Caucase. Arrivé à Elegia, il attendit Parthamasiris, qui vint bientôt le trouver. L'empereur le reçut assis sur son tribunal ; et Parthamasiris s'empressa de détacher son diadème, pour le mettre

à ses pieds, croyant qu'il le lui rendrait, comme autrefois Néron l'avait fait à Tiridates. Une victoire si facilement obtenue, et le spectacle d'un Arsacide prosterné comme un captif, frappèrent d'étonnement toute l'armée romaine, qui manifesta sa joie par de bruyantes acclamations. Parthamasiris en fut irrité : il voulut se retirer, mais voyant qu'il était entouré, il supplia l'empereur de le dispenser de parler devant la foule assemblée ; on le conduisit alors dans la tente de Trajan, qui refusa de lui accorder ce qu'il désirait. Ce refus irrita encore plus le prince parthe. L'empereur le fit alors reparaître devant son armée ; et, pour qu'il ne se répandît pas de faux bruits sur les propositions faites par le roi d'Arménie, il l'obligea de déclarer publiquement ce qu'il voulait. La colère de celui-ci ne connut plus de bornes : il s'emporta en paroles injurieuses contre l'empereur, qui traitait avec tant d'indignité un roi qui n'était pas son captif, et qui n'avait pas même été vaincu. Trajan se contenta de lui répondre que l'Arménie était aux Romains, et qu'il ne pouvait la laisser qu'à des rois amis des Romains ; qu'au reste il était libre de se retirer où bon lui semblerait. Il lui donna ensuite une escorte, et le renvoya, lui et tous les Parthes qui l'avaient accompagné. C'est ici que M. Visconti et beaucoup d'autres terminent l'histoire de Parthamasiris. Il est cependant difficile de croire qu'une entreeyeu aussi peu amicale n'ait pas eu d'autre suite, et qu'un prince irrité sans avoir été vaincu, n'ait pas eu recours à la voie des armes pour conserver un royaume qu'il possédait, et où son ennemi avait à peine mis le pied. La chose n'est guère vraisemblable. Ce pas-

(1) L. LXVIII, § 19.

sage de Sextus Rufus: *Sublato dialle-mate, regi Armeniæ majoris regnum ademit*, indique quelque chose de plus. Aussi Eutrope (1) dit-il qu'à la suite des démêlés de Trajan avec Parthamasiris, ce dernier fut tué. Saumaise (2) pensait qu'il fallait entendre par-là que Parthamasiris avait été mis à mort par ordre de Trajan. Casaubon et beaucoup d'autres critiques ont combattu cette opinion, bien à tort, à ce qu'il nous semble. Elle est encore confirmée par un passage de Dion Cassius, qui dit dans Xiphilin (3), que *Trajan punit le roi d'Arménie*: Παρθαμάσιριν δὲ τὸν Ἀρμενίων ἐτιμωρήσατο. On ne doit pas entendre avec Reimarus (4), par ces paroles, une simple punition, comme l'aurait été la privation de la couronne; ἐτιμωρήσατο dit plus, il indique une peine capitale. Au reste, s'il pouvait encore y avoir quelques doutes sur la fin tragique de Parthamasiris, nous allons rapporter un passage de Fronton, nouvellement découvert par l'abbé Mai, qui suffira pour les faire disparaître. Le philosophe s'exprime de manière à ne laisser aucune incertitude sur le supplice du roi d'Arménie, dont il fait même un reproche à la mémoire de Trajan, et qu'il regarde comme une tache pour le nom romain: *Trajan, dit-il, cædes Parthamasiri regis supplicis haud satis excusata. Tamen si ultrò ille vim captans, tumultu orto, meritò interfectus est, meliore tamen Romanorum famâ impunè supplex abisset, quàm jure supplicium luisset. Namque talium facinorum causa facti latet, fac-*

tum spectatur: longequè præstat secundo gentium rumore injuriam negligere, quàm adverso vindicare (1). S. M—N.

PARTHAMASPATES, prince arsacide, fils d'Osdroès, roi d'Arménie, fut déclaré roi des Parthes, en l'an 115, devant une nombreuse assemblée de Romains et de Parthes, réunis, par ordre de Trajan, au milieu d'une vaste plaine, près de Ctesiphon, capitale du royaume. Depuis plusieurs années, Trajan faisait la guerre à un roi des Parthes dont le nom nous est inconnu. Ce ne pouvait être Chosroès, dont il n'est pas question une seule fois au milieu de tous ces événements, et dont la chronologie arménienne place la mort en l'an 111. Il est probable qu'à cette époque, plusieurs prétendants se disputaient l'empire; ce qui contribua sans doute à faciliter les progrès de Trajan. La Chronique de Malala parle d'un Meherdotes, qui régnaît alors sur les Parthes, et qui périt en combattant les Romains dans l'Euphratèse. Son fils Sinatroès continua la guerre; Osdroès, roi d'Arménie, son oncle, envoya son fils Parthamas-pates à son secours. Les deux princes ne tardèrent pas à se brouiller. Trajan engagea Parthamas-pates à se joindre à lui, promettant de le faire roi des Parthes; l'alliance fut bientôt conclue, et, après la prise de Ctesiphon, l'empereur s'acquitta de sa promesse. Le règne de Parthamas-pates fut de courte durée: un prince élevé sur le trône par les Romains ne pouvait plaire long-temps aux Parthes, qui le chassèrent peu après, sous le règne d'Hadrien. L'empereur, voyant que Parthamas-pates

(1) Eib. VIII, cap. 2 et 5.

(2) *Ad Spartiani Adrian.*, c. 5, p. 48.

(3) Dion Cassius, lib. LXXVIII, § 18.

(4) Dion Cassius, t. II, p. 1135.

(1) Frontonius, *Principia historiae*, p. 349 et 350, ed. Maii.

ne jouissait pas d'une grande considération parini eux, le rappela, et lui donna à gouverner un royaume que les anciens historiens ne nous font pas connaître. S. M—N.

PARTHENAY (JEAN LARCHEVÊQUE DE), seigneur de Soubise, dernier mâle de l'illustre maison de Parthenay, en Poitou, se signala parmi les capitaines calvinistes du seizième siècle. Après avoir embrassé la réforme à la cour de Ferrare, il l'introduisit dans sa terre de Soubise, se flatta même, dit-on, de gagner Catherine de Médicis, et montra constamment le plus grand zèle pour son parti. Le prince de Condé le choisit pour commander dans Lyon, à la place du baron des Adrets. Il sut conserver cette place, avec autant de prudence que de courage, contre les efforts du duc de Nemours, qui l'assiégeait, contre les négociations artificieuses de la reine-mère, et contre les intrigues du baron des Adrets, qui cherchait à se venger sur son parti de l'affront qu'il prétendait en avoir reçu par la mission de Soubise. On dit que les Catholiques ayant amené la femme et la fille de ce dernier à la vue de la place, en le menaçant de les égorger, s'il n'ouvrait les portes à l'armée royale, les deux héroïnes l'exhortèrent fortement à tenir ferme, quoi qu'il leur en pût arriver. Il mourut, en 1566, à cinquante-quatre ans, respecté des Calvinistes et redouté des Catholiques. Les dépositions de Poltrot, meurtrier du duc de Guise, le chargèrent considérablement. — **ANNE DE PARTHENAY**, sa sœur, femme du comte de Marennes, se rendit célèbre à la cour de Ferrare, par son esprit, ses grâces et ses talents. Elle avait une très-belle voix, et savait parfaitement la musique, le grec

et le latin. Elle aimait à s'entretenir avec les savants sur des matières de théologie. Sa curiosité lui devint funeste; elle embrassa les erreurs nouvelles que Renée de France avait introduites dans sa cour. T—D.

PARTHENAY (CATHERINE LARCHEVÊQUE DE), fille unique du précédent, épousa, en 1568, Charles de Quellénec, baron de Pont, dont elle se sépara, au bout de deux ans, pour cause d'impuissance. Elle se maria, en 1575, à René, vicomte de Rohan, mort en 1586. Cette dame avait l'esprit très-orné, et cultivait les belles-lettres avec succès. Elle fit imprimer, en 1572, quelques poésies de sa composition, sans compter beaucoup d'autres qui n'ont pas vu le jour, parmi lesquelles on peut comprendre sa tragédie d'*Holopherne*, qui fut jouée pendant le fameux siège de la Rochelle, en 1573. On a encore d'elle une *Apologie pour le roi Henri IV, envers ceux qui le blâment de ce qu'il gratifie plus ses ennemis que ses serviteurs*. On trouve cette pièce dans le quatrième tome du *Journal de Henri III*, édit. de 1744, in-8°. La duchesse de Rohan était piquée de ce que ce prince n'avait pas voulu épouser sa fille, et de ce qu'il n'avait pas pour la maison de Rohan toute la considération qu'il devait avoir. Aussi cette satire ingénieuse, mal-à-propos attribuée à Cayet, contient-elle une ironie perpétuelle des vertus du monarque. M^{me}. de Rohan, zélée calviniste, s'enferma à la Rochelle avec sa fille. Pendant le siège, elles vécurent trois mois de cheval et de quatre onces de pain par jour; et, n'ayant pas voulu être comprises dans la capitulation, elles furent transportées à Niort, et renfermées dans une étroite prison; *rigueur sans exemple*, s'écrie

le duc de Rohan, dans ses Mémoires, *qu'une personne de cette qualité, à l'âge de soixante-dix ans, fût renfermée dans une dure prison, sans lui donner un seul domestique pour la servir, et sans lui permettre l'exercice de sa religion.* La mère mourut au Parc en Poitou, en 1631, âgée d'environ soixante-dix-sept ans. L'éducation qu'elle avait donnée au célèbre Henri de Rohan, son fils aîné, ne contribua pas peu à faire germer les sentiments d'un courage indomptable qui brillèrent en lui. On en peut dire autant de sa fille Catherine, mariée au duc de Deux-Ponts, morte le 10 mai 1607, et si connue par sa belle réponse à Henri IV : *J'ai trop peu de bien pour être votre femme, et je suis de trop bonne maison pour être votre maîtresse.* T—D.

PARTHENIUS DE NICÉE, poète grec, était fils d'Héraclides et d'Eudoras. Suidas nous apprend qu'il fut fait prisonnier dans la guerre contre Mithridate, et amené à Rome, où ses talents lui valurent la liberté. On croit que c'est le même Parthenius que Lucien a eu en vue, dans son traité de la *Manière d'écrire l'histoire*, où il lui reproche la longueur de ses descriptions. Virgile n'a pas dédaigné de lui emprunter quelques vers (V. Aulugelle, XIII, 26, et Macrobe, V, 17). Tibère, qui, comme l'on sait, aimait les lettres, avait pris les ouvrages de Parthenius pour modèles, et fait placer son portrait dans les bibliothèques publiques (Voy. Suétone, *Vie de Tibère*, ch. 70); mais on a eu tort d'en conclure que l'auteur vivait encore sous le règne de ce prince. Parthenius avait composé des *Élégies amoureuses*, un *Éloge funèbre* de sa femme Areté, divisé en

trois livres, et des *Métamorphoses*, qui peuvent avoir été utiles à Ovide. C'est probablement à ce poème qu'appartiennent les vers sur *Biblis*, que Parthenius rapporte dans le onzième chapitre du seul ouvrage qui nous reste de lui : *De amatoriiis affectionibus liber*. C'est un recueil de trente-sept anecdotes, d'autant plus précieuses, qu'elles sont tirées d'ouvrages dont aucun ne nous est parvenu : Parthenius l'adresse à Cornélius Gallus, qu'il invite à y choisir des sujets d'élégies (V. GALLUS). Il a été publié, pour la première fois, d'après le seul manuscrit que l'on en connaisse, et avec la traduct. latine de Janus Cornarius, Bâle, 1531, in-8°. Cette édition est plus rare que recherchée. Il en existe une seconde, de 1555, dans la même ville; et cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois, avec les romans grecs d'Achilles Tatius, d'Eustathe, de Longus, etc. Th. Gale l'a inséré dans l'*Historiæ poeticae scriptores* (Voy. Th. GALE). Mais la meilleure édition, sans contredit, est celle que Heyne a publiée, avec les corrections de Lucas Legrand, Göttingue, 1798, in-8°. Le recueil de Parthenius a été traduit en français (V. Jehan Fournier, XV, 278). On croit que le *Moretus*, poème que certains critiques attribuent à Virgile, n'est qu'une imitation d'une pièce grecque de Parthenius. On peut consulter, pour plus de détails, le curieux article que Fabricius a consacré à ce poète, dans le tome II de sa *Biblioth. græca*, p. 675 et suiv., et surtout la *Lettre critique* de Bast à M. Boissonade, sur Antoninus Liberalis, etc. Paris, 1805, in-8°, qui contient depuis la page 168 jusqu'à la page 209, d'importantes corrections sur le texte de Parthenius. W—s.

PARTICIPATIO ou **PARTICIAC-CIO** (ANGÈ), originaire d'Héraclee, fut élevé à la dignité ducale par les Vénitiens, dont il avait été le libérateur dans un moment de danger. Obelerio était doge, et avait mérité l'appui de la France, contre son prédécesseur, lorsque simple particulier et conspirateur impuissant ; il avait été contraint de chercher un asile dans ce royaume. Pepin, fils de Charlemagne, et roi des Lombards, venait de s'emparer de l'Istrie et du Frioul : il écrit à Obelerio de se joindre à ses troupes prêtes à envahir la Dalmatie, ne soupçonnant pas un refus de la part de son ancien protégé. Le doge ne put engager les Vénitiens à seconder un voisin déjà trop puissant, qui occupait presque toute la rive occidentale de leur golfe. Pepin, irrité, livre aux flammes Aquilée et Héraclee. Les Vénitiens, soutenus par une flotte grecque, ayant répondu à ces hostilités, il leur enleva la tour de Brondolo, les îles de Chiozza et de Palestrine, entra dans Albiola, et se présenta devant Malamocco, siège du gouvernement, qui n'avait pour défense que son étroit canal. Participatio, que la déposition du doge laissait pour chef à une population abattue, l'entraîna tout entière à Rialto, où un bras de mer plus étendu pouvait favoriser une vigoureuse résistance. Les vaisseaux de Pepin, attirés près de la terre par les bâtiments légers des Vénitiens, éprouvèrent, quand la marée vint à baisser, le désavantage d'une immobilité forcée, et ne purent se retirer qu'en grand désordre. Le roi lombard s'en vengea par la devastation des îles qui étaient en son pouvoir. Participatio, élu doge en 806, et assisté de deux tribuns annuels, eut à réparer ces désastres.

L'année suivante, il conclut un traité qui plaçait la république sous la protection de l'empire de Constantinople, et satisfaisait à un double intérêt, en facilitant son commerce au Levant, et en lui donnant un appui politique trop éloigné pour devenir oppresseur. Rialto demeura le centre du gouvernement. Soixante petites îles qui l'environnaient, furent jointes par des ponts, et comprises dans une enceinte : tels furent les commencements de Venise. Participatio fit construire à Olivolo, une église cathédrale et un palais ducal, sur le même emplacement que le palais d'aujourd'hui. Malamocco, Palestrine, Chiozza, se relevèrent de leurs ruines ; Héraclee reparut sous le nom de *Città-Nuova*. Participatio gouverna dix-huit ans, et maintint l'état dans une longue paix, que deux événements troublèrent à peine. Le patriarche d'Aquilée, suivi de la noblesse du Frioul, attaqua le patriarche de Grado, et fut battu par l'armée vénitienne, qui exerça de cruelles représailles sur les côtes du Frioul. Une conjuration, ourdie par trois chefs, fut étouffée par la punition de ses auteurs. Participatio associa successivement à son autorité Jean et Justinien, ses fils. — Celui-ci, faible de corps et de courage, succéda, en 827, à son père. C'est sous ce doge que fut transféré d'Égypte à Venise le corps de l'évangéliste saint Marc. Ces vénérables restes étaient gardés par deux prêtres grecs, dans une église d'Alexandrie. Dix vaisseaux vénitiens stationnaient dans la rade. Un de leurs capitaines engagea les deux prêtres à lui céder les reliques de l'apôtre : ils coupèrent avec précaution l'enveloppe qui les renfermait ; et pour que le zèle des fidèles ne se refroidît point, ils

y substituèrent le corps de saint Claudien. Celui de saint Marc, arrivé à la flotte, fut caché dans des voiles, et attaché à une antenne. La vigilance musulmane fut trompée : le vaisseau chargé de ce dépôt fut en vain assailli par une tempête, suivant le récit du vieil historien Sabellicus ; le saint fut porté à la chapelle ducale, au milieu d'un enthousiasme universel, et son nom devint un cri de ralliement national. Le doge Justinien légua une somme pour la construction d'une église de Saint-Marc, et mourut peu de temps après. — URSO PARTICIPATIO, 7^e. doge de cette famille, en 912, est plus connu sous le nom de Badoero (*V. cenom*).
F—T.

PARTS (JACQUES DES). *V. DES-PARTS*, XI, 221.

PARUTA (PAUL), historien italien, naquit à Venise, le 14 mai 1540, d'une ancienne famille de Lucques, établie à Venise depuis plus de deux siècles. Barthélemi Paruta, l'un de ses ancêtres, avait conquis le patriat, en armant à ses frais deux galères, et en payant, de ses deniers, mille soldats dans la guerre de Chiozza, en 1381. Envoyé à l'université de Padoue, Paul étudia, sous des maîtres habiles, la théologie, la jurisprudence et l'art oratoire. De retour à Venise, il s'entoura de gens de lettres, réunit dans son palais une espèce d'académie, et contribua presque autant que les Manuces à élever sa patrie au rang des nations savantes. Il se préparait dès lors à la vie publique par des études, dont ses ouvrages politiques attestent l'étendue. Ces études lui inspirèrent la pensée d'écrire une histoire nationale, celle de la guerre de Cypre, et il osa l'écrire en italien. Nommé historiographe de la république, le sé-

nat lui fut ouvert en 1580. Deux ans après, il fut appelé à la dignité de *sage de terre-ferme*, c'est-à-dire, à l'administration générale. Paruta fut réélu huit fois à cette charge importante ; et les années suivantes le virent successivement membre du conseil des soixante (1587), envoyé près de l'archiduc d'Autriche (1589), surintendant de l'artillerie, gouverneur de Brescia (1590), enfin ambassadeur à Rome (1592). Dès 1562, il avait suivi, à Vienne, Michel Suriano, homme consommé dans les affaires, alors chargé d'une mission près de l'empereur et du roi des Romains. A leur retour, ils s'arrêtrèrent à Trente, où le concile était assemblé ; et le jeune Paruta y connut les hommes les plus remarquables du clergé d'Italie. On peut voir comment il les peint, dans son *Traité de la Vie politique*, dont ils sont les interlocuteurs. Ce séjour ne fut point perdu pour Paruta : ses négociations avec Clément VIII, souvent difficiles, furent toujours heureuses ; et l'ambassadeur en fut récompensé, en 1596, par la charge de procureur de Saint-Marc, la seconde de la république. Nommé *sage de l'inquisition*, et bientôt appelé, pour la troisième fois, en qualité de *sage-grand*, à préparer les résolutions les plus importantes du collège, qui était le conseil d'état de Venise ; il fut encore élu réformateur de l'université de Padoue, et chargé, pour la seconde fois, du soin des subsistances publiques, emploi du premier ordre dans une aristocratie dont on connaît la maxime, relativement à la classe populaire : *Pane in piazza, giustizia in palazzo*. Paruta avait été nommé surintendant des forteresses ; et le sénat venait de lui confier trois missions diploma-

tiques dans une même année, lorsque la mort le surprit, le 6 décembre 1598, et non le 15 février 1599, comme l'a cru De Thon, qui lui rend ce beau témoignage : *Vir rarâ in explicandis negotiis solertiâ et eloquentiâ, quas virtutes variis legationibus exercuit, et scriptis, quæ magno pretio inter civilis prudentiæ sectatores meritò habentur, consignavit*. On a de lui : I. *Della perfezione della vita politica, libri tre*, Venise, 1579, 1586, 1599, 1650, in-4°. Ce Traité est sous la forme d'un dialogue, à la manière des anciens; ce sont des lieux communs de philosophie, de morale et de politique, à travers lesquels on reconnaît quelquefois une vue pénétrante, et presque toujours un esprit judicieux : il a été traduit en anglais et en français. II. *Discorsi politici, divisi in due libri, nei quali si considerano diversi fatti illustri e memorabili di principi e de repubbliche antiche e moderne*, Venise, 1599; Gênes, 1600; Venise, 1629, 1650, in-4°. Le premier livre offre quinze Discours sur Rome et sur Athènes; le second, des Considérations sur la politique contemporaine et sur Venise. En développant les causes de la grandeur et de la décadence des Romains, la sagacité de l'auteur a prévenu plus d'une fois le génie de Montesquieu. En comparant leur histoire à celle de sa patrie, en approfondissant la constitution des républiques anciennes et modernes, ses jugemens décèlent un esprit juste, étendu, quelquefois profond; et, lors même que les sujets de ces Discours sont d'un rhéteur, on y reconnaît les méditations d'un homme d'état. Ils ont été traduits en allemand. III. *Soliloquio, nel quale fa un breve esame di tutto il corso della sua*

vita, imprimé à la suite des Discours politiques. Ce morceau porte l'empreinte d'une piété sincère, et fait très-bien connaître le caractère de l'auteur. IV. *Orazione funebre in laude de' morti nella vittoriosa battaglia contra Turchi seguita a Curzolari l'anno 1571*, Venise, 1572, in-4°. V. *Storia Veneziana, divisa in due parti*, Venise, 1605, 1645, 1703 et 1718, in-4°. La première partie se compose de douze livres; elle fait suite à l'histoire du cardinal Bembo, et s'étend de l'an 1513 à l'an 1553. La seconde, écrite avant l'autre, n'a que trois livres; c'est le récit de la guerre des princes chrétiens contre Sélim II, à l'occasion du royaume de Chypre, enlevé par les Turcs aux Vénitiens en 1571. La vie politique de Paruta fut trop pleine pour lui permettre de remplir la lacune qui sépare ces deux histoires, lesquelles auraient embrassé toutes les affaires d'Italie, depuis le pontificat de Léon X jusqu'à la bataille de Lépante et aux premières années de Grégoire XIII. Sa première partie est un écrit officiel, et l'on s'en aperçoit quelquefois; mais c'est toujours à son insu qu'il cède aux inspirations de l'orgueil national. « Le premier, dit M. Daru, il a eu le mérite d'introduire dans sa narration les détails de l'histoire civile, ordinairement dédaignés par les écrivains, au milieu des récits des guerres et des révolutions. » Le style de Paruta est généralement clair, et d'une gravité soutenue. Il exprime sa pensée avec netteté, avec élégance; mais il ne la peint jamais. On sait qu'il avait d'abord écrit en latin les quatre premiers livres de son Histoire. Les biographes italiens louent beaucoup ce travail, qui n'a pas été publié. Cette Histoire a

été traduite en anglais, par H. Carry, comte de Monmouth, traducteur des *Discours politiques*. Apostolo Zeno a donné une nouvelle édition de la *Storia veneziana*, de Paruta, avec une Vie de l'auteur, que ses contemporains avaient surnommé le *Caton de Venise*. Cette Vie est la seule exacte, et il faut se défier de toutes les autres. F—T ja

PARUTA (PHILIPPE), antiquaire, né à Palerme, vers le milieu du seizième siècle, d'une famille noble, s'appliqua dès sa jeunesse avec ardeur à l'étude. Après avoir achevé ses cours, il recut le laurier doctoral dans la double faculté de droit, et fut chargé de différents emplois, qu'il remplit d'une manière très-honorable. Ses talents et l'amabilité de son caractère le firent rechercher des plus grands seigneurs de la Sicile : le prince de Butura, qui ne pouvait laisser passer un jour sans le voir, ne se mettait point à table que Paruta ne fût arrivé, s'il était retenu pour quelques affaires. Il fut nommé, vers 1598, à la place importante de secrétaire du sénat de Palerme, et mourut en cette ville, le 15 octobre 1629, dans un âge avancé. Paruta était l'un des membres les plus distingués des académies des *Accensi* et des *Resoluti*. Ant. Mongitore lui a donné des éloges qui paraissent exagérés, dans la *Bibliotheca Sicula*, II, 173-76, où l'on trouvera la liste de tous les auteurs qui l'ont cité, et le Catalogue détaillé de ses productions, tant imprimées que manuscrites. L'ouvrage le plus connu de Paruta, est intitulé : *La Sicilia descritta con medaglie*, Palerme, 1612, in-fol. Ce volume, qui est très-rare, ne contient que les médailles de la Sicile, sans les explications ; il a été réimprimé à Rome, en 1649, avec une suite, par

Lionardo Agostini, et plusieurs fois depuis, avec de nouvelles additions (*V. AGOSTINI*, I, 305). Les explications de Paruta, long-temps attendues, n'ont pas été publiées : elles avaient été remises avec quelques autres de ses ouvrages, par son fils, à Marchesi, négociant palermitain, qui s'était chargé de les faire imprimer à Venise, où il se rendait pour ses affaires. Mais il mourut dans ce voyage ; et les manuscrits de Paruta passèrent, dit-on, entre les mains d'un bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, qui les transporta en Allemagne. Mongitore, qui rapporte les détails qu'on vient de lire, ne paraît pas y ajouter lui-même trop de confiance. Parmi les autres ouvrages de Paruta, on cite des *Descriptions de fêtes*, des *Intermèdes*, et des *Chansons* dans le dialecte sicilien, publiées dans un *Recueil* de pièces du même genre ; enfin, les *Éloges des poètes siciliens*, en vers et en prose, que Mongitore se proposait de mettre au jour. Mais c'est par une grave erreur que Gerdès (*Florilegium libror. rariorum*), et après lui Freytag (*Analecta litteraria*), et Bauer (*Biblioth. libror. rarior.*), lui attribuent : *Palermo antico, sacro et nobile*, ouvrage qui est incontestablement d'Agost. Inveges (*V. INVEGES*), et les *Memorie istoriche della città di Catania*, dont l'auteur est P. Carrera (*V. CARRERA*).

W—s.

PAS ou PAAS (CRISPIN DE), en latin *Passæus*, dessinateur et graveur, naquit à Armuyde, en Zélande, vers l'année 1536. Th. Goornhaert lui enseigna le dessin et la gravure. Il exerça son art à Amsterdam, à Cologne, à Londres et à Paris. Pendant son séjour dans cette dernière ville, il publia un *Traité de perspec-*

tive et de dessin, orné de figures de sa composition, et dans lequel il donne les proportions de plusieurs espèces d'animaux, tels que *chevaux, lions, ours, tigres, éléphants, moutons, chats*, etc.; ainsi que de différentes sortes d'*oiseaux* et de *poissons*. Dans une Préface écrite en français, et placée en tête de ce Traité, il rapporte les particularités suivantes sur sa vie : « Dès ma jeunesse, je me » suis adonné à plusieurs et divers » exercices; mais je me suis parti- » culièrement attaché à estudier avec » les plus fameux maîtres, le sieur » Freminet, peintre de S. M. T. C., » le renommé peintre et architecte, » sieur Petro Paulo Rubens, Abraham Bloemart, Paulo Morelson, » peintre et architecte d'Utrecht; » mais plus particulièrement le très- » noble seigneur Vander Burg, avec » lequel je visitai l'académie, où » étoient les plus illustres hommes » du siècle, et l'illustre prince Maurice, d'heureuse mémoire, pour » enseigner le dessein à l'académie » du sieur Pluvinet, premier écuyer » du roi. » C'est pour rendre témoignage de l'amitié qui le liait avec ce dernier, qu'il orna de ses gravures l'ouvrage qui parut sous ce titre : *Le Manège royal, ou Instruction du roi Louis XIII en l'exercice de monter à cheval, par messire Antoine de Pluvinet*, grand volume in-fol. Les planches représentent les différents exercices du manège, et les portraits de plusieurs personnages de la cour de France. Pas s'est exercé avec un égal succès dans l'histoire et le portrait. C'est pendant son séjour en Angleterre qu'il cultiva plus particulièrement ce dernier genre. Le portrait de *Thomas Percy* est un des plus beaux qu'il ait gravés; celui de la *Reine Elisabeth*

en habits de cérémonie, ne le lui cède en rien. En général, tout ce qu'on possède de cet artiste, est d'une belle exécution et d'un fini extrêmement précieux. Il était très-laborieux. Outre le *Manège royal*, son œuvre se compose de plus de cent quarante pièces, parmi lesquelles sont quarante portraits et plus de soixante pièces de son invention. Parmi celles qu'il a gravées d'après d'autres maîtres, on regarde comme les plus belles, une *Suite des quatre évangélistes*, d'après Geldorp Gorcius, et une *Suite de quatre paysages montagneux*, d'après Breughel de velours. — Crispin DE PAS, dit le Jeune, fils aîné du précédent, apprit de lui l'art de la gravure; il naquit à Utrecht, en 1570. On ne connaît de lui qu'un très-petit nombre de pièces, soit qu'il fût mort jeune, soit qu'il eût abandonné de bonne heure la carrière des arts. On regrette qu'il n'ait pas produit un plus grand nombre de planches; car celles que l'on connaît de lui annonçaient qu'il eût surpassé son père; ce sont, un *Portrait de Jean-Ange Werdenhagen* et de *Frédéric, électeur palatin*, et trois Pièces de l'*Histoire de Lazare*, dont la quatrième a été gravée par son père. — Guillaume DE PAS, second fils de Crispin le Vieux, reçut aussi les leçons de son père, dont il parvint à imiter avec succès la manière. Il passa fort jeune en Angleterre, où ses ouvrages eurent le plus grand succès. Le nombre des portraits qu'il a gravés pendant son séjour à Londres, est considérable : presque tous sont d'après Van-Dyck; et l'étude de ce grand-maître lui a donné un style brillant, quoique naturel. Ses portraits, bien que de petite dimension, sont recherchés à cause de la finesse de l'exécution :

on cite surtout ceux de *Robert, comte d'Essex*, et de *George Villiers, duc de Buckingham*, tous deux à cheval, et celui de *Sir Henri Rich, capitaine des gardes*, petit in-folio ovale, d'un beau fini. — Simon DE PAS, troisième fils de Crispin le Vieux, naquit à Utrecht, en 1574, et ne se distingua pas moins que ses frères dans l'art de la gravure. Également élève de son père, et séduit par les succès que son frère Guillaume avait obtenus en Angleterre, il se rendit dans ce royaume, où Nicolas Hilleard, célèbre peintre en miniature, l'employa pour graver les portraits des différentes personnes de la famille royale. Simon s'y fit une assez grande réputation, qu'il soutint par différentes productions dans des genres divers, tels que sujets de dévotion, frontispices et ornements de livres. Après un séjour de dix ans en Angleterre, il passa au service du roi de Danemark. On croit qu'il mourut à Copenhague. Ses ouvrages se font remarquer par un burin délicat, conduit avec fermeté et une grande facilité. Il a gravé à l'eau-forte les *Portraits de quatre ducs de Bourgogne*, qui sont très-estimés; on les regarde comme ce que l'eau-forte a produit de plus libre et de plus piquant. Ses deux plus belles pièces sont celles qui représentent les *Pèlerins d'Emmaüs* et une *Sainte-Famille*, demi-figures, d'après le Baroque. — Madélène DE PAS, sœur des précédents, née à Utrecht en 1576, se distingua dans l'art qui a illustré sa famille. Elle reçut, comme ses frères, les leçons de son père; mais elle suivit une autre route, où elle ne s'est pas moins fait estimer : elle n'opérait qu'avec le burin, dans un style fini et agréable. C'est surtout d'après Elsheimer

qu'elle s'est exercée avec succès. Elle a cherché à imiter la manière du comte de Goudt; et, si elle n'est pas parvenue à rendre les effets de clair-obscur d'une manière aussi piquante que cet artiste, elle en dédommage par la douceur du burin et l'harmonie des tons. La manière dont elle a gravé le paysage, la place au rang des plus habiles graveurs. On regarde comme ses chefs-d'œuvre les *Vierges sages* et les *Vierges folles*, d'après Elsheimer, estampe rare et belle, de format in-4°, en travers, et deux *Paysages*, d'après Adrien Willet, format in-folio. P—s.

PAS (DE). V. FEUQUIÈRE.

PASCAL, anti-pape, était un archidiacre de Rome, qui, peu avant la mort du pape Conon, s'était assuré de la protection de l'exarque de Ravenne pour se faire élire au siège pontifical : mais il trouva un antagoniste dans la personne de Théodore, après le décès de Conon, en 688; et les suffrages se partagèrent entre les deux contendants. Théodore s'était emparé de l'intérieur du palais de Latran, et Pascal de l'extérieur. Les premiers magistrats, la plus grande partie du clergé et du peuple, se réunirent enfin pour faire cesser cette lutte scandaleuse; et la nomination de Sergius en fut le terme. Théodore se soumit assez promptement; et Pascal ne le fit qu'après quelque résistance. D—s.

PASCAL I^{er}. (SAINT), élu pape le 25 janvier 817, successeur d'Étienne IV, était Romain et fils de Bonose. Son éducation religieuse, son application aux saintes Écritures, au jeûne, à la prière; son attachement aux moines les plus recommandables de son temps, lui avaient fait donner, par Léon III, la direction du monastère de Saint-Étienne

près Saint-Pierre, où il faisait de grandes aumônes à tous les pèlerins qui affluaient à Rome. Aussitôt après sa consécration, il envoya, en France, des légats, qui portèrent des présents à l'empereur Louis le Débonnaire, et protestèrent, de la part du nouveau pape, qu'il n'avait accepté le pontificat que par force et à regret. Ces députés rapportèrent, dit-on, à Rome un acte important; ce fut la confirmation de la donation de Pepin et de Charlemagne, à laquelle Louis ajouta les îles de Corse, de Sardaigne et de Sicile. Fleury pense que ce dernier nom a été ajouté depuis, parce qu'alors la Sicile était sous la domination des Grecs; mais il convient que l'empereur pouvait bien y posséder quelques propriétés personnelles, quoique sous une domination étrangère. Il remarque cette clause importante : « sauf sur ces duchés » notre domination en tout et leur » sujétion »; ce qui doit s'entendre, ajoute-t-il, principalement de la duché de Rome, où Louis et ses successeurs conservèrent la souveraineté, ainsi qu'il est prouvé par la suite de l'histoire. Le même écrivain relève une clause de cet acte, où il est dit, « que les Romains éliront » librement le pape, et qu'après sa » consécration, il enverra des légats » au roi des Français, pour entretenir la paix. » Cette convention lui paraît suspecte, attendu que l'usage contraire, d'approuver l'élection du pape, avant qu'il fût sacré, subsista même sous le règne de Louis. Quoi qu'il en soit, cette donation fut souscrite par l'empereur, ses trois fils, dix évêques, huit abbés, quinze comtes, et quelques officiers du palais. L'Orient était désolé par les fureurs des iconoclastes : quelques

Grecs, chassés par la persécution, se réfugièrent à Rome. Pascal y fonda pour eux un monastère, où ils trouvèrent un asile, et le libre exercice de la religion. En France, Lothaire venait d'être associé à l'empire, et couronné ensuite à Rome par le pape, en 823, après la révolte et la mort de Bernard. L'autorité du nouveau souverain avait néanmoins beaucoup d'ennemis. Ils tuèrent, dans le palais de Latran, deux partisans de Lothaire : Théodore, primicier de l'Église romaine, et Léon, nomenclateur, son gendre. Le pape fut soupçonné d'avoir ordonné ou conseillé ces meurtres. L'empereur Louis voulut être exactement informé. Ses envoyés avaient déjà été prévenus en France par ceux du pape, qui venaient protester de son innocence. Les fils de l'empereur vinrent aussi à Rome, pour s'assurer de la vérité du fait, et n'y réussirent point. Le pape se purgea par serment en leur présence, devant le peuple romain, dans le palais de Latran, assisté de trente-quatre évêques, avec des prêtres et des diacres. Telle était alors la forme des jugements criminels, lorsque le combat judiciaire n'avait pas lieu; telle fut l'origine de ces *conjurateurs*, dont le témoignage suffisait pour absoudre un accusé. Pascal, au surplus, refusa de livrer les véritables meurtriers, parce qu'ils étaient de la famille de saint Pierre, et sous prétexte que Théodore et Paul, assassinés, étaient coupables de lèse-majesté. L'histoire n'en fournit pas les preuves. Quoi qu'il en soit, Louis, après avoir entendu de nouveaux députés du pape, ne donna pas d'autre suite à ses recherches, suivant son inclination naturelle, qui le portait à la clémence. Pascal survécut peu à cet

événement. Il mourut le 11 mai 824, après un pontificat de sept ans, trois mois et dix-sept jours. Il avait réparé quantité d'églises et de monuments, qu'il avait ensuite magnifiquement ornés. L'Église romaine, qu'il a mis au nombre des saints, honore sa mémoire le 14 mai. Pascal eut pour successeur Eugène II. D—s.

PASCAL II, successeur du pape Urbain II, se nommait Raimieri : né à Bleda, en Toscane, et d'abord moine de Cluni, il fut envoyé à Rome, à l'âge de vingt ans, pour régler les affaires de son monastère, et se fit connaître de Grégoire VII, qui, charmé de son mérite, le retint auprès de lui, l'honora bientôt de la pourpre, et le fit abbé de Saint-Paul hors de la ville. Elu au bout de quinze jours après la mort de son prédécesseur, il s'enfuit et se cacha ; il fallut employer une espèce de violence pour vaincre ses refus. C'était alors que Henri V, révolté contre son père, recherchait l'appui de Rome pour couronner ses desseins. Il trouva les dispositions les plus favorables dans le pape ; car l'inimitié contre Henri IV était presque héréditaire dans la succession pontificale. Pascal excommunia ce père plus malheureux alors que coupable, l'obligea de se démettre de l'empire, et protégea hautement son rival. Cependant Pascal ne trouva point dans ce prince la docilité qu'il semblait devoir attendre de ses bienfaits. Henri V lui résista au sujet des investitures : aussi la division ne tarda pas à éclater entre eux. Henri voulait recevoir la couronne des mains du pape, et ne lui rien céder. Celui-ci avait quitté Rome, pour aller chercher, en Allemagne d'abord, ensuite en France, des secours contre son ennemi. Ses démarches n'eurent

pas des résultats très-heureux : il fut obligé de retourner en Italie, où Henri vint le trouver. Pascal résista ; Henri eut recours aux plus grandes violences. Il s'empara de la personne du pape : les Romains se révoltèrent, firent main-basse sur les Allemands, et faillirent à prendre le roi lui-même. Alors Henri redoubla de rigueur : par ses ordres, le pape fut dépouillé de ses ornements, et ensuite lié de cordes. Pascal résistait encore ; mais il céda enfin, avec larmes, aux prières de ses amis. Il abandonna les investitures à Henri, auquel il donna la couronne, et fut délivré, à ce prix, des mauvais traitements et de la présence de son persécuteur. L'Église était partagée sur cette question des investitures, où il paraissait si difficile alors de tracer les limites convenables entre les deux puissances, dont l'une devait exercer le droit d'institution canonique, et l'autre celui de la mise en possession des biens temporels affectés au bénéfice, et qui toutes deux n'étaient que trop portées aux empiètements et aux usurpations. A Rome, le pape était blâmé par ceux qui avaient échappé à la persécution, et approuvé ou du moins excusé par ceux qui avaient été prisonniers avec lui. De Terracine, où il s'était retiré, le pape écrivit à ses détracteurs, rejetant sur la nécessité des circonstances tout ce qu'il pouvait y avoir d'irrégulier dans ses concessions, et promettant de corriger ce qu'il n'avait fait que pour éviter la ruine de Rome et de toute la province. Cependant deux conciles assemblés, l'un à Vienne, et l'autre à Cologne, avaient excommunié Henri, non-seulement comme hérétique, à cause de l'usurpation des investitures, mais même pour

avoir extorqué du pape, par trahison et par force, un décret aussi contraire aux saints canons, et aux usages du Saint-Siège apostolique. Pascal assembla lui-même un concile général dans l'église de Latran, en 1117, où il exposa de nouveau toute sa conduite; il reconnut ses fautes, si on voulait appeler ainsi ce que l'empire des circonstances avait exigé de lui, déclara nul le privilège qu'il avait accordé à Henri, et renouvela la défense faite par Grégoire VII de donner ou de recevoir les investitures : mais il ne prononça point d'excommunications, quoiqu'il approuvât celles qui avaient été lancées par d'autres conciles et d'autres évêques. Pascal était réservé à de nouveaux chagrins. Le préfet de Rome venait de mourir. Des séditeux, sans doute partisans secrets de Henri, élurent le fils à cette place, et voulurent forcer le pape d'approuver cette élection, pendant qu'il célébrait la messe le jeudi saint. Le pape s'y refusa. Les mouvements séditeux continuèrent. Le lundi de Pâques, le pape fut assailli à coups de pierres par le jeune homme à la tête de sa troupe. Le lendemain ils abattirent plusieurs maisons de ceux qui refusaient de le reconnaître; et Pascal s'enfuit à Albano, et ensuite à Bénévent. Henri, contre lequel des évêques se déclaraient de nouveau, entre autres l'archevêque de Maïence, revint à Rome, sous prétexte de négocier la paix avec le pape, mais en effet pour se faire couronner une seconde fois par l'archevêque de Brague (V. BOURDIN), que Pascal excommunia pour cet acte de déloyauté, dans un concile tenu à Bénévent. Cependant Henri quitta Rome à cause des chaleurs de l'été, avec promesse de revenir dans une saison plus favo-

rabile. Le pape profita de cette absence pour y retourner lui-même. Sa présence intimida ses ennemis, et surtout le nouveau préfet, qui se cachèrent dans la ville. Le pape se préparait à les réduire par la force, lorsqu'une maladie de fatigue l'emporta, le 11 janvier 1118. Il avait occupé le Saint-Siège pendant dix-huit ans, cinq mois et cinq jours. On a de lui plusieurs Lettres, entre autres une, par laquelle il ordonne à l'abbé de Cluni de communier sous les deux espèces séparées, et de ne plus tremper le pain dans le vin, suivant l'usage de cette abbaye; et une autre, adressée au clergé de Têrouane, qui prouve que certains prêtres avaient de la peine à se conformer aux décisions des conciles qui leur défendaient le mariage (*Coll. des histor. de France*, tome xv, pag. 23). Pascal II eut pour successeur Gélase II.

D—s.

PASCAL III (Gui de Crème, anti-pape, sous le nom de). V. ALEXANDRE III.

PASCAL ou PASCHAL (PIERRE), littérateur sans talent, mais plein de vanité et d'impudence, était né, en 1522, à Sauveterre, dans le Bazadois, d'une famille noble. Avec un peu de latin, puisé dans Nizolius, il trouva le secret, dit La Monnoie, d'en imposer aux personnages les plus instruits, et de se faire passer pour un savant. Il s'insinua dans les bonnes grâces du cardinal d'Armagnac, qu'il accompagna à Rome; et, après y avoir pris ses degrés en droit, il visita les principales villes de l'Italie. Il se trouvait à Padoue, en 1547, lors de l'assassinat de Jean de Mauléon, neveu de l'évêque de Comminges; et, ayant été chargé par la famille de poursuivre la punition de ce crime, il le dénonça au

sénat de Venise, par une harangue qu'il fit imprimer. La chaleur qu'il avait mise dans cette affaire, lui attira des ennemis; et, craignant de devenir leur victime, il se hâta de rentrer en France. Il se fixa à Paris, où il eut bientôt des protecteurs puissants. Il annonçait le dessein de continuer les Eloges des savants, de Paul Jove, et de travailler à l'Histoire de France. Les poètes les plus célèbres. Ronsard, Olivier de Magny, Jacq. Tahureau, etc., le comblèrent à l'envi de louanges, dans l'espoir d'obtenir une place dans ses écrits; et le roi Henri II le gratifia d'une pension de douze cents livres, somme alors très-considérable (1). Le savant Adr. Turnèbe, qui n'était pas, à beaucoup près aussi bien payé, tourna Pascal en ridicule, dans une épître intitulée: *De novâ captandæ utilitatis à litteris ratione*, que Joach. du Bellay traduisit en français. Le moyen que Pascal avait employé pour se faire une réputation, ne suffisait pas pour la soutenir. Après la mort de Henri II, sa pension cessa de lui être payée: il contracta des dettes; et, pour échapper à ses créanciers, il quitta brusquement Paris, laissant en gage ses manuscrits (2). Il se retira à Toulouse, où il vécut quelques années aux dépens de ses admirateurs. Il mourut dans cette ville, le

16 février 1565, à l'âge de quarante-trois ans, et fut inhumé dans le cloître Saint-Etienne, où ses amis lui dressèrent une épitaphe, rapportée dans le *Ducatianna* (1^{re} part. p. 67), et dans le *Dictionn.* de Moréri, éd. de 1759: elle ne contient de vrai que la date de son décès. On a de Pascal: I. *Adversus Joannis Mauricii parricidas actio in senatu Veneto recitata*, etc., Venise et Lyon, 1548, in-8°. (1) A la suite du Discours qu'il avait prononcé devant le sénat, on trouve la *Prosopopée* de la France demandant vengeance de l'assassinat de Mauléon, et sa *Harangue* pour la réception du doctorat à Rome; ces trois pièces, dit La Monnoie, sont des compositions d'écolier. Le Recueil est terminé par les *Lettres* que Pascal avait écrites à ses amis pendant son voyage d'Italie; elles contiennent des particularités sur les savants avec lesquels il s'était lié, et sur les ouvrages qu'il annonçait déjà comme terminés. Dans la dernière, adressée à D'Urban, le meilleur de ses amis, il l'autorise à envoyer à Detournes ses *Odes*, ses *Élégies*, ses *Epigrammes*, s'il les juge dignes de l'impression. II. *Henrici II elogium, effigiæ et tumulus*, Paris, 1560, in-8°; réimprimé la même année, in-fol., avec des traductions en français, en italien et en espagnol. Les nouveaux éditeurs de la *Bibl. de France* disent que Pascal tira cet Eloge des Mémoires sur le règne de Henri II, que le cardinal de Guise lui avait confiés pour les corriger; et c'est d'après eux qu'à l'article *GUISE* (XIX, 192), on lui a

(1) « C'était, dit Duverdier, qui a donné un article curieux sur P. Pascal, dans sa *Bibliothèque*, » c'était un pur abuseur de monde, qui repaissait » les gens de fumée au lieu de rot, et qui avec cela » sut tirer de l'épargne douze cents livres de gages » chacun an, pour faire l'Histoire de France; et pour » en donner bonne espérance, semait de petits billets » portant ces mots: P. Paschalii liber quatuordecim » » annis à Francis gestarum: jacoit qu'il n'en eût pas » fait seulement six feuillets lorsqu'il mourut. »

(2) « En s'en allant, dit encore Duverdier, il » laissa tout ce qu'il avait fait en sa vie de l'Histoire » de France, qui ne passait pas dix ou douze feuil- » lés, avec quelques hardes, à son hôte, nommé » Maugis, pour gage de la somme de cinquante écus » qu'il lui devait encore, de reste de dépense. »

(1) *L'Oraison de Pierre Paschal au sénat de Venise, contre les meurtriers de l'archidiacre de Mauléon*, trad. du latin en français, par le protonotaire d'Urban; *France par prosopopée à la république de Venise*; ouvrage du même Paschal, Paris, Vascosan, 1549, in-8°.

reproché de s'être approprié l'ouvrage du cardinal : mais, en remontant à l'origine de cette accusation, on en a reconnu la fausseté. Aubery est évidemment l'auteur du soupçon de plagiat, dont la mémoire de Pascal est entachée : « Nous aurions, dit-il, » du cardinal de Lorraine, une très- » ample et très-curieuse histoire du » règne de Henri II, s'il avoit confié, » en mourant, les Mémoires qu'il » en avait dressés, à un écrivain plus » fidèle que Charles Pascal, de qui » le public n'a point eu d'autres œu- » vres qu'une traduction françoise » d'un *Eloge* de la reine Catherine » de Médicis (*Hist. des cardin.*) » Aubery ne connaissait pas l'écrivain dont il parlait si légèrement. Charles Paschal, traducteur de l'*Eloge* de la reine Catherine de Médicis, est auteur de plusieurs ouvrages très-estimés (*V. Ch. PASCHAL*), et n'était nullement capable de l'infidélité qu'on lui reproche. Le P. Le Long, trompé par la ressemblance des noms, et, après lui, l'abbé Joly (*Eloge du card. de Lorraine*), ont rejeté l'accusation de plagiat sur P. Pascal, avec d'autant plus de vraisemblance qu'il s'était occupé de l'histoire du règne de Henri II. Mais le cardinal de Lorraine n'a remis ses Mémoires qu'en mourant, suivant Aubery ; ainsi P. Pascal n'a pu s'en servir pour la rédaction d'un ouvrage imprimé quatorze ans auparavant. III. *Historiarum fragmenta tempore Henrici II.* Ce manuscrit, cité dans la *Bibl. de France*, n^o. 17748, est le même que celui dont parle Duverdier. Il en existait une copie dans le cabinet de Dupuy, et une autre dans la biblioth. des PP. de l'Oratoire, à Troyes. W—s.

PASCAL (BLAISE), géomètre du premier ordre, l'un des plus illustres

écrivains que la France ait produits, philosophe sublime et le plus éloquent apologiste moderne de la religion chrétienne, naquit dans la capitale de l'Auvergne, le 19 juin 1623. Etienne Pascal, son père, premier président à la cour des aides de Clermont, était lui-même un homme d'un grand mérite, qui, aux connaissances de son état et au fidèle accomplissement de ses devoirs, savait allier la culture des lettres et des sciences. Ayant perdu sa femme en 1626, il comprit toute l'étendue des soins qu'exigeait dès-lors, de sa part, l'éducation de sa jeune famille. Blaise, son fils unique et l'objet de ses plus chères espérances, n'avait que trois ans. Le haut degré d'intelligence dont la nature avait favorisé cet enfant, excita toute la sollicitude paternelle. Aussi le jeune Blaise ne fut-il introduit dans aucun collège, et n'eut-il jamais d'autre maître que son père. Etienne Pascal, voulant cultiver pareillement les heureuses dispositions de ses deux filles, résolut de se démettre de son emploi, et de se livrer tout entier à l'éducation de ses enfants. Il vendit sa charge ; en 1631, quitta la ville de Clermont, et vint s'établir à Paris. Cette époque est remarquable dans les annales de l'esprit humain et dans l'histoire des sciences en particulier. Les ténèbres de la philosophie scolastique se dissipaient peu-à-peu aux approches de la lumière que commençait à répandre l'étude des sciences naturelles. Une philosophie observatrice et une métaphysique plus saine préparaient la chute prochaine de ces erreurs systématiques et héréditaires, qui depuis si long-temps régnaient en maîtresses dans les écoles. Les géomètres, les physiciens et les astrono-

mes, enseignaient, par leurs exemples, la marche rigoureuse du raisonnement, et la véritable méthode de l'étude, qui devait renouveler toutes les sciences. Des hommes d'un grand mérite, des savants du premier ordre, répandus dans les diverses parties de l'Europe, mettaient en commun leurs recherches et leurs travaux; une correspondance soutenue, des questions proposées, un échange réciproque de lumières, provoquaient de toutes parts de nouveaux efforts et accéléraient rapidement les progrès des sciences. Etienne Pascal, lié avec les hommes les plus illustres de la capitale, prit une part active aux conférences qu'ils avaient entre eux, et au commerce épistolaire qu'ils entretenaient avec les savants étrangers. Cette société, dont l'amitié et le goût pour les sciences formaient le doux lien, se composait de Mersenne, Roberval, Mydorge, Carcavi, Le Pailleur, et de plusieurs autres savants distingués. Elle fut, comme on sait, le premier berceau de l'académie royale des sciences de Paris, dont l'existence peu-à-peu affermie fut sanctionnée par l'autorité souveraine, en 1666. Etienne Pascal avait fixé le plan d'éducation de sa famille, et le mettait en œuvre avec tous les soins affectueux d'un père tendre, et jaloux de remplir un si saint devoir. Il est assez rare qu'un père, sans consulter les dispositions naturelles et l'inclination de ses enfants, ne soit disposé à leur prescrire le genre d'étude où de travaux le plus conforme à ses occupations et à ses goûts. Pascal père n'eut point cette faiblesse à l'égard du jeune Blaise. Adonné lui-même à la culture des sciences mathématiques, il ne voulut point appliquer d'abord son fils à l'étude de

la géométrie. Très-éclairé sur la marche ordinaire de la nature dans le développement des facultés morales et intellectuelles, il ne pouvait ignorer que la mémoire, cette providence de l'esprit, si l'on peut ainsi parler, chargée de recueillir et de conserver les matériaux, précède nécessairement le jugement, qui doit plus tard les choisir et les employer. Il savait qu'en attendant que la raison se forme et puisse marcher seule, rien n'est plus utile que d'occuper la mémoire à s'enrichir de trésors qui trouveront un jour leur usage, et d'aider à vaincre les difficultés des études purement matérielles, dans un âge où l'on n'en peut faire d'autres, et où l'on oublie bientôt des peines qui deviendraient trop rebutantes à l'époque où l'esprit commence à goûter le charme du raisonnement. Il sentait combien il importe de cultiver le cœur avant l'esprit; de ne pas négliger ce germe de sensibilité, cette fleur d'imagination, qui appartiennent au jeune âge, et d'où doivent naître par la suite le caractère moral, le sentiment et le goût. Il n'ignorait pas que la liaison et la rigueur du raisonnement dans l'étude sévère des sciences proprement dites, exigent une force et une maturité d'esprit qui ne sont pas l'apanage de l'enfance. Enfin il partageait l'opinion commune, qui peut avoir quelque fondement, mais qui, généralisée sans exception, deviendrait une erreur, que la culture des sciences exactes est incompatible avec celle des lettres, et que l'exactitude géométrique ne peut se concilier avec le sentiment et l'imagination dans les choses de goût. En conséquence de ces vues, au fond judicieuses, Étienne Pascal appliqua d'abord son fils à l'étude des langues. Cepen-

dant, afin que cette étude ne fût pas aveugle et seulement machinale, il voulut que son fils fût capable d'y apporter une intelligence convenable; et il ne lui fit commencer le latin qu'à l'âge de douze ans. Jusque-là, il l'y prépara par des instructions ménagées sur tout ce qu'il croyait à sa portée; il lui développait la nature et le mécanisme des langues, leurs principes communs, l'origine du langage et les sources de la grammaire générale, le génie propre à chaque langue, les préceptes fondés sur ce génie ou sur l'usage, les règles et les exceptions. Ces notions exposées avec ordre et proportionnement à l'intelligence de l'élève, rendirent au jeune Pascal l'étude des langues anciennes très-facile. En même temps son père saisissait toutes les occasions pour lui donner des idées justes de chaque chose, pour lui faire apercevoir la liaison des effets aux causes, l'enchaînement des phénomènes qui ont entre eux une mutuelle dépendance, et pour l'accoutumer à ne jamais se payer d'une raison vague ou d'une explication équivoque. Cette méthode d'instruction et ces soins journaliers produisirent leur effet : c'était une bonne semence confiée à un excellent terrain. La sagacité de l'enfant, la justesse naturelle de son esprit et son averse à la curiosité, lui faisaient trouver un attrait particulier dans les entretiens de son père, surtout lorsqu'il s'agissait de matières où la vérité peut se manifester avec évidence. Aussi, bientôt en vint-il à n'avoir plus de repos que lorsqu'il avait trouvé une solide raison dans tous les objets de ses recherches. Sa *Vie* a été écrite par M^{me}. Périer, sa sœur : cette dame rapporte qu'à cette époque Pascal ayant observé qu'un plat de faïence,

frappé avec un couteau, rendait un bruit sonore qui cessait brusquement lorsqu'on touchait le plat avec la main, ce fut pour lui un sujet de réflexions et d'expériences sur le son, et qu'il composa sur cet objet un petit traité qui fut jugé d'un mérite au-dessus de son âge. Né avec un instinct géométrique, et avec un esprit de cette trempe, cultivé chaque jour par les soins assidus d'un père judicieux, placé d'ailleurs dans des circonstances journalières où il entendait sans cesse parler de sciences et de découvertes, il était difficile que le jeune Pascal ne prît goût et ne se passionnât pour les sciences exactes. Il assistait aux conférences qui se tenaient quelquefois chez son père; mais on ne se douta point d'abord du genre d'attention et d'intérêt que pouvait y porter un enfant qui avait à peine douze ans. Cependant les questions qu'il ne cessait de faire sur l'objet des mathématiques, firent craindre qu'il ne prît précisément dans ses études la direction que ce père éclairé avait voulu prévenir. Dès-lors il s'abstint de parler de géométrie en sa présence; il lui défendit de s'en occuper pour le moment, et promit de lui enseigner les mathématiques, à titre de récompense, lorsqu'il aurait achevé l'étude du latin et du grec. Le père de Galilée avait agi à-peu-près de même envers son fils, pour l'engager à étudier la médecine; et la ressemblance de la circonstance est remarquable jusque dans les détails. Sur les instances de Blaise, qui voulut du moins savoir de quoi l'on s'occupait en géométrie, son père lui dit que cette science enseignait le moyen de tracer des figures par une construction exacte, de trouver leur mesure, et de déterminer les rapports de leurs parties; et il

lui renouvela sa défense. Ces mots suffirent au jeune Pascal. Dès ce moment il employa ses récréations à méditer sur ce qu'il avait appris par cette définition et sur les conséquences auxquelles elle pouvait conduire ; et s'enfermant seul dans une chambre retirée, il traçait sur le parquet des figures avec du charbon. Il s'essayait à décrire un cercle parfait, des triangles de toute espèce ; à observer la situation des lignes entre elles, leur longueur et leurs proportions, l'ouverture des angles, etc. Comme il faut des noms pour fixer les idées et faciliter la marche du raisonnement, et qu'il ignorait ceux des lignes et des figures qu'il traçait, il se fit une nomenclature particulière, et il créa des définitions à sa manière. Il appela les lignes des *barres*, les cercles des *ronds*, etc. Poursuivant ses recherches avec persévérance, et dirigé à-la-fois par son intelligence et par l'enchaînement naturel des premières vérités géométriques, il parvint jusqu'à la trente-deuxième proposition d'Euclide, que la somme des trois angles d'un triangle est égale à deux droits. Bossut, auteur d'un bon discours sur la vie et les ouvrages de Pascal, discours qui a mérité d'être placé à la tête des œuvres de cet homme de génie, rappelle que quelques personnes ont élevé des doutes sur ce fait, tandis que d'autres, en l'admettant, ont prétendu qu'il n'offrait rien de merveilleux. Nous répéterons avec Bossut et Montucla, qu'il n'y a aucun motif fondé de douter d'une circonstance attestée par des témoignages irrécusables, et que le fait en lui-même prouve un degré d'intelligence et une force de génie peu ordinaires à l'âge de douze ans qu'avait Pascal. Nous croyons devoir

faire observer qu'il n'avait point démontré la proposition géométrique dont il s'agit, mais qu'il en cherchait seulement la démonstration : M^{me}. Périer, sa sœur, le dit expressément ; et l'on ne peut supposer qu'elle ait voulu diminuer la gloire de son frère. Cela montre du moins qu'il avait entrevu le théorème, et qu'il ne lui restait qu'à se le prouver à lui-même pour en être mieux assuré. Quoi qu'il en soit, son père le surprit en ce moment, et lui demanda ce qu'il faisait. Le jeune homme lui désigna l'objet de sa recherche. Le père voulut savoir comment il se trouvait amené là : Blaise lui exposa ses recherches antérieures, et, rétrogradant de l'une à l'autre, il revint en arrière jusqu'au point d'où il était parti. Étienne Pascal resta immobile et muet de surprise ; il fut, dit M^{me}. Périer, si épouvanté de la pénétration de son fils et de la force d'une si jeune tête, que, sans dire un mot, il courut auprès de son ami Le Pailleur, raconter, les larmes aux yeux, cet étonnant phénomène d'application et d'intelligence. Le Pailleur jugea qu'il ne fallait plus contrarier le penchant de Blaise, et qu'il convenait de lui laisser une entière liberté de cultiver une science pour laquelle il annonçait une si grande capacité. Il fut convenu qu'on ne le gênerait plus à cet égard ; et son père lui remit les *Éléments* d'Euclide, que le jeune homme parcourut seul et sans secours. Dès-lors il fit des progrès rapides ; il composait des essais, et les apportait dans les assemblées qui se tenaient chez son père, où non-seulement on ne fit plus difficulté de l'admettre, mais où on le consultait à son tour sur les objets qui s'y traitaient. La pénétration de ce jeune esprit était telle, qu'il fai-

sait souvent, sur les ouvrages des autres, des observations critiques qui avaient échappé aux lumières des juges éclairés qui s'en occupaient. Et cependant, il est à remarquer qu'il ne consacrait que les moments de ses récréations à l'étude des sciences exactes ; tandis qu'il s'appliquait d'autre part avec soin à l'étude du latin et du grec, outre les leçons de logique et de physique que lui donnait son père. On rapporte qu'à l'âge de seize ans, il avait composé un traité des sections coniques, qui contenait tout ce que les anciens avaient écrit sur ces courbes. Doué de cet esprit philosophique qui sait se placer dans un point de vue élevé pour envisager toute l'étendue de son objet ; qui dans certaines propriétés particulières sait démêler les rapports qui les rattachent quelquefois à un même système ; le jeune Pascal avait considéré les sections coniques dans leurs analogies, et comme une seule courbe qui se modifie de diverses manières, selon le mode qui préside à leur génération (1). Il était parti d'un seul théorème fondamental, d'où il avait déduit avec élégance 400 corollaires qui embrassaient toute la théorie d'Apollonius de Perge. C'était beaucoup pour un géomètre de seize ans, privé du secours de cette analyse algébrique, dont le grand Descartes a mis le fécond instrument entre les mains des géomètres, lesquels, par son secours, sont conduits sans effort,

(1) C'est ainsi que l'on peut faire naître les sections coniques de l'intersection continue de deux droites mobiles sur un plan, assujéties à tourner autour de deux points fixes, en faisant sur la droite qui joint ces deux points, des angles soumis à certaines conditions déterminées ; génération qui dévoile toutes les analogies et toutes les propriétés spéciales des trois courbes, en les faisant découler naturellement d'une source commune. L'auteur de cet article les a traitées de cette manière dans un petit Mémoire inséré aux *Annales de mathématiques*, tome II, page 360.

comme par enchantement, et souvent à leur insu, à la découverte ou à la manifestation de toutes les propriétés d'une construction géométrique, que la méthode a généralisée elle-même. Il faut bien que le Traité du jeune Pascal fût d'un mérite réel, puisque Descartes persista, malgré les assurances les plus expresses, à regarder ce travail comme l'ouvrage de Pascal père ou de Desargues. En 1638, le gouvernement, pour réparer les finances délabrées par l'effet des guerres et de quelques malversations, avait ordonné des retranchements sur les rentes de l'hôtel-de-ville de Paris. L'un des amis d'Etienne Pascal ayant combattu cette opération comme injuste, Pascal voulut prendre le parti de son ami ; il osa le défendre, et fut regardé, non-seulement comme son complice, mais comme l'un des principaux instigateurs des murmures qui s'étaient élevés parmi les rentiers. Il fut dénoncé au chancelier Séguier, et le cardinal de Richelieu donna ordre de l'arrêter et de le conduire à la Bastille. Pascal, instruit des dispositions du ministre à son égard, s'était enfui en Auvergne. Dans le même temps, la duchesse d'Aiguillon voulut faire représenter devant le cardinal une pièce de Scudéry, intitulée, *l'Amour tyrannique*, et jeta les yeux, pour l'un des rôles, sur Jacqueline Pascal, sœur cadette de Blaise. Gilberte, l'aînée, s'y opposa d'abord, par un ressentiment naturel contre le puissant ministre, auteur de la disgrâce de son père. Mais, ayant su que cette condescendance pourrait contribuer à faire révoquer l'ordre du cardinal, elle consentit aux desirs de la duchesse : la pièce fut représentée le 3 avril 1639. La jeune Jacqueline s'acquitta si bien de

son rôle, que la cardinal de Richelieu, charmé de l'amabilité de cette enfant, l'embrassa à plusieurs reprises, et lui accorda la grâce de son père, qu'elle venait de lui demander par une supplique en vers. Étienne Pascal fut rappelé; le cardinal voulut le voir, lui fit un accueil distingué, et lui annonça qu'il avait résolu de l'employer honorablement. Il lui donna en effet, quelque temps après, l'intendance de Rouen. Dans l'exercice de cet emploi, qu'il remplit pendant sept ans, à la satisfaction générale, Pascal confiait les opérations de calcul à son fils. Ce fut l'occasion de l'invention de cette fameuse *Machine arithmétique*, dont le jeune Pascal s'occupa, dans l'intention d'abrégier ses calculs. La combinaison et la construction de cette machine lui donnèrent des peines incroyables, qui, dans l'âge où le corps doit acquérir le complément de son organisation, empêchèrent la nature d'achever son ouvrage, altérèrent sa constitution, et furent la source de ces maux qui remplirent le reste de sa vie et en abrégèrent la durée. Pascal aurait certainement moins employé de temps à exécuter directement ses calculs, qu'il n'en a mis à l'invention, à la construction et au perfectionnement de sa machine: mais il avait en vue le soulagement des calculateurs qui viendraient après lui; et il n'est pas le seul, comme l'on sait, qui ait eu la pensée d'abrégier, par quelque artifice, les opérations ordinaires de l'arithmétique (V. GERSTEN). La machine de Pascal y réussit parfaitement. Les étonnantes combinaisons de cette machine, et la manière dont elle exécute les calculs qu'on lui demande, au gré de celui qui la met en action, attestent un effort prodigieux

de génie et de patience de la part d'un jeune homme de dix-neuf ans. On en peut voir la description en tête du quatrième volume de l'édition complète des Œuvres de Pascal, in-8°, 1779 (1), et dans le premier volume de l'Encyclopédie, par ordre alphabétique: cette description est de Diderot (2). Pascal nous apprend qu'il avait fait de nombreux essais, et qu'il avait fait exécuter plus de cinquante modèles, en bois, en ivoire, en cuivre, etc. Lorsqu'enfin il se fut arrêté à celui qui remplissait ses vues, il obtint un privilège du roi, qui, au milieu des éloges les plus flatteurs, l'engageait à communiquer les fruits de ses recherches au public. Déjà il avait reçu du chancelier Séguier d'honorables encouragements pour ne pas en abandonner l'exécution, et pour combattre les difficultés qu'elle présentait. Pascal adressa dans la suite (1650) sa machine à la reine Christine de Suède. On est à-peu-près désabusé aujourd'hui sur les grands avantages qu'on avait pu se promettre de ces sortes d'inventions (3). —

(2) Cette édition en 5 volumes, publiée par Bossut, est celle que nous citerons dans le cours de cet article.

(3) Ceux qui sont en état de comprendre cette description, et qui voudront prendre la peine de la lire, pourront juger du savoir ou de la bêtise de l'un des auteurs des Notes mises au bas de la fameuse édition des *Pensées de Pascal*, par Condorcet; lequel auteur, sous le titre de *second éditeur*, affirme, avec sa hardiesse ordinaire, que des jeunes gens *sans éducation*, de la Suisse, des Vosges et du Tyrol, *construisaient* des machines à-peu-près semblables. S'ils ne faisaient que les *copier*, la remarque est ridicule: Pascal avait bien fini par trouver aussi des ouvriers en état de *construire* la sienne; et il importe peu de savoir quelle éducation ils avaient reçue.

(3) Pour se convaincre du peu d'utilité réelle de tous ces moyens, il suffit de considérer, 1°. la nature même des machines, qui, trop simples, ne seraient que d'un usage trop limité, ou qui, plus compliquées, deviennent non-seulement difficiles à construire avec la perfection nécessaire, mais susceptibles de se déranger trop aisément; 2°. les préliminaires qu'exige l'usage d'un moyen mécanique quelconque, lesquels consomment déjà un temps utile qui pourrait être employé à marcher directement au but; 3°. les bornes dans lesquelles la sphère de la

La vie des savants intéresse principalement sous le rapport de l'influence que leur génie et leurs découvertes ont exercée sur les progrès des sciences. Cette considération nous détermine à ne pas nous astreindre ici scrupuleusement à l'ordre chronologique des travaux de Pascal, dans lesquels nous aurons d'ailleurs peu de transpositions à faire, mais à suivre plutôt l'ordre des matières, afin de faire mieux saisir d'un coup-d'œil ce qu'il a fait dans chacune des branches dont il s'est occupé. Nous continuerons donc à indiquer ses travaux mathématiques, dont il aurait fallu interrompre l'histoire; et nous passerons ensuite aux découvertes que lui doit la physique. Ce fut en 1654 que Pascal trouva son *Triangle arithmétique*, invention remarquable, digne de bien plus d'attention qu'elle ne semble en mériter au premier aperçu, et qui, ne se montrant d'abord que comme un ingénieux arrangement de quelques nombres, cause bientôt la plus grande surprise, par la richesse des conséquences qui en découlent. Le Triangle arithmétique dut sa naissance à des recherches relatives aux combinaisons dans les jeux de hasard. Le chevalier de Méré avait proposé à Pascal deux problèmes sur des parties de jeu : Pascal les eut bientôt résolus; et, lorsqu'il eut découvert son Triangle, non-seulement ces sortes de recherches ne lui offrirent plus aucune difficulté, mais il trouva dans le Triangle les ressources

machine est nécessairement circonscrite, ce qui la rend inutile pour les cas qu'elle ne peut comprendre et qui sont précisément ceux où l'on aurait le plus besoin de secours, à moins que l'on n'ait recours à des méthodes auxiliaires et supplémentaires, qui font retomber dans les longueurs qu'il s'agissait d'éviter; 4°. enfin, plusieurs autres inconvénients inévitables, tels que les frais de construction, le volume, la difficulté du transport, etc.

les plus fécondes pour une infinité de questions curieuses, dont ce triangle fournit la solution, comme par enchantement. « C'est une chose » étrange, dit Pascal lui-même, » combien il est fertile en propriétés. » Il nous serait aisé d'indiquer ici la construction du Triangle; mais dans une matière aussi riche que celle de cet article, nous serons obligés d'abrégé sans cesse, et de renvoyer souvent les lecteurs aux ouvrages mêmes de Pascal. Nous nous bornerons à dire que la détermination de tous les nombres qui entrent dans ce triangle, dépend de celui que l'on choisit pour *générateur*, et qui peut être un nombre quelconque. Pascal avait choisi l'*unité*; et de ce cas on déduit facilement les résultats pour tous les autres. Il expose quelques-uns des usages du Triangle; il l'applique en particulier aux combinaisons, aux probabilités dans les jeux de hasard, aux nombres figurés, aux puissances des binômes, dont le Triangle donne immédiatement les coefficients numériques pour une puissance quelconque, dans le cas de l'exposant entier et positif; ce qui est précisément la formule de Newton, à laquelle il ne manquait que d'être généralisée, comme elle l'a été par ce grand géomètre, pour devenir applicable à tous les cas de l'exposant entier ou fractionnaire, positif ou négatif, au moyen de l'ingénieuse et importante notation introduite par Wallis, pour ramener les racines et les fractions à la forme des puissances. Les méditations qui avaient conduit Pascal à la découverte de son triangle, l'engagèrent dans des recherches ultérieures sur la théorie des jeux de hasard, et lui firent poser les premières bases du calcul des proba-

bilités, nouvelle branche d'analyse, dont il doit être regardé comme l'un des premiers fondateurs, et qui a fini par acquérir le plus haut degré d'importance entre les mains des nombreux et habiles géomètres qui l'ont étendue et perfectionnée. La théorie des probabilités a détrôné le hasard, ou plutôt elle a fait voir que la puissance mystérieuse, capricieuse et incertaine, indiquée par ce mot, n'existe pas; qu'aucun événement ne peut être régi par une loi assez bizarre pour être elle-même l'absence de toute loi. « La courbe décrite par une » simple molécule d'air ou de vapeur (dit l'illustre auteur de la *Mécanique céleste*, à qui le calcul des probabilités doit de si beaux développements) cette courbe est réglée d'une manière aussi certaine que les orbites planétaires : il n'y a de différence entre elles que celle qu'y met notre ignorance. » Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans aucun détail sur la nature de ce calcul, ni sur les nombreuses applications qu'en ont indiquées les analystes, non-seulement à l'étude de la nature, à celle des phénomènes physiques, et à la recherche de leurs conséquences, mais encore à une foule de questions qui intéressent l'ordre social, la fortune et le bien-être des particuliers, et même la cause des mœurs, telles que les problèmes de l'arithmétique civile et politique, les résultats des délibérations, les assurances, les tontines, les spéculations viagères, les loteries, etc. Pour rabaisser le mérite de Pascal dans cette partie de ses recherches, on a d'abord observé que, dans le calcul des probabilités, il n'a considéré qu'un seul cas, celui de deux joueurs qui veulent savoir dans quelle proportion ils doi-

vent partager l'enjeu, au moment où ils veulent cesser de jouer, et lorsqu'ils n'ont pas une chance égale de succès. Ensuite, on a dit que Huygens s'occupait du même objet dans le même temps, tandis que Huygens a fait lui-même cette déclaration : « Il faut qu'on sache, dit-il, que » toutes ces questions ont déjà été » agitées parmi les plus grands géomètres de France (il s'agit surtout » ici de Pascal et de Fermat), afin » qu'on ne m'attribue pas mal-à-propos la gloire de l'invention. » (Préface du *Traité De ratiociniis in ludo aleæ*, publié en 1657.). Alléguant ensuite la différence qu'il y a entre un homme qui est sûr de gagner une somme, et celui qui n'a qu'une très-légère probabilité de gagner une somme plus considérable, on observe que cette différence ne tend à diminuer qu'à mesure qu'on multiplie le nombre des parties de jeu; et qu'ainsi l'égalité de situation ne peut nullement être supposée entre eux, dans le cas où le jeu n'aurait lieu qu'une seule fois. De là on a conclu que Pascal a fait une chose presque ridicule en appliquant la théorie de la probabilité à la décision que doit prendre l'homme qui considère le sort des impies dans l'hypothèse des peines éternelles, et l'avantage infini attaché à la croyance de la vie future, pour peu que cette éternité de peines et de récompenses soit probable : d'où il paraît qu'on a voulu inférer que l'incrédulité fait bien de ne pas échanger les choses terrestres, qui sont pour lui un bien certain, contre le peu de probabilité des biens infinis de l'éternité, attendu que sa situation envers l'un et l'autre de ces deux genres de biens, est le cas des deux joueurs qui ne jouent qu'une fois.

Cette objection, faite pour ruiner l'argument de Pascal, manque totalement de justesse. Le joueur qui se contente d'un gain modique et certain, n'a plus rien à craindre d'autre part; la jouissance de son bien ne peut entraîner aucune conséquence fâcheuse pour lui. Mais dans l'application de l'exemple des joueurs aux chances de la vie future, il y a une tout autre sorte de compensation que celle qui résulterait de la répétition multipliée des parties de jeu : c'est, d'un côté, l'inquiétude et le trouble attachés aux jouissances sensuelles, qu'ils empoisonnent chez celui qui hasarde son éternité; et de l'autre, la douce sécurité de celui qui espère et qui trouve dans son espérance un puissant allègement à ses privations, mais surtout qui se sent délivré du remords et de la terreur d'un redoutable avenir; car, comme l'a dit Pascal, le pire qui puisse arriver à ce dernier, n'est précisément que ce que l'autre desire le plus ardemment pour son compte. Ainsi, la conclusion de Pascal est d'autant plus légitime, qu'elle est ce qu'on appelle dans l'école, un argument *à fortiori*. Pascal éprouvait les vives atteintes des souffrances qui ont affligé la plus grande partie de sa vie et dont nous reparlerons plus bas, lorsqu'il s'occupa des fameux problèmes de la *Cycloïde*. La célébrité que le nom de Pascal a donnée à cette courbe, nous oblige d'entrer ici dans quelques détails. On a donné le nom de *Roulette*, de *Cycloïde* ou de *Trochoïde*, à la courbe décrite dans l'espace par le clou d'une roue qui roule sur une ligne donnée. Si le cercle roule sans autre sur une ligne droite immobile, le point générateur décrit la *cycloïde ordinaire*. Si la ligne sur laquelle roule le cercle est

elle-même circulaire, la courbe prend le nom d'*épi-cycloïde* : c'est celle qu'on donne aux dents des roues et des pignons, dans les systèmes d'engrenage. On conçoit que la nature de la ligne sur laquelle roule le cercle, peut donner lieu à une infinité de cycloïdes différentes. Si le cercle qui roule sur une ligne droite, a de plus un mouvement de translation dans le même sens, la cycloïde devient *alongée*; et si la translation se fait en arrière, la cycloïde est *rac-courcie*; ce qui revient aux cas où le point générateur serait respectivement en-dedans ou en-dehors de la circonférence du cercle qui engendre la cycloïde ordinaire. On sait que la cycloïde est *tautochrone*, c'est-à-dire qu'elle détermine l'isochronisme des vibrations d'un pendule assujéti à parcourir un arc cycloïdal (*V. HUYGENS*) : l'isochronisme n'est rigoureux que dans le vide. La cycloïde est encore la *brachystochrone*, c'est-à-dire, la courbe de la plus prompte descente. La développée de cette courbe est une cycloïde égale et semblable à elle-même. Sa circonférence est égale à quatre fois le diamètre du cercle générateur; et son aire vaut trois fois celle du même cercle. On croit que Galilée avait remarqué cette courbe en 1609. Il proposa, trente ans après, d'en rechercher l'aire, à Cavalieri, qui n'y réussit pas. On dit que Torricelli résolut le problème plus tard, et que Viviani en détermina les tangentes. Pascal, dans son *Histoire de la Roulette*, dit que Beaugrand avait envoyé à Galilée, en 1638, les solutions de Roberval, sans en nommer l'auteur; qu'après la mort de Galilée et de Beaugrand, les papiers du premier étaient tombés entre les mains de Torricelli, qui publia, en 1644,

les solutions de Roberval, en s'attribuant à lui-même les découvertes de celui-ci, et à Galilée la première remarque de la roulette, que Pascal croit devoir attribuer exclusivement au P. Mersenne. Mais en portant l'œil d'une saine critique sur les diverses circonstances relatives à ces faits et sur les monuments historiques qui nous restent, il paraît que Pascal, trop prévenu en faveur de Roberval, qui n'était pas exempt de passion, a donné une croyance trop facile aux allégations intéressées de son ami; que Galilée avait réellement connu la cycloïde avant les géomètres français, et que Torricelli avait en effet résolu les problèmes revendiqués par Roberval. Quoi qu'il en soit, le P. Mersenne avait connu la cycloïde en 1615, et lui avait donné le nom de *Roulette*: il n'en découvrit aucune propriété. En 1634, Roberval en mesura l'aire; Descartes et Fermat en avaient aussi trouvé l'aire ainsi que les tangentes. Roberval avait ensuite déterminé les solides de révolution engendrés par la cycloïde autour de l'aire et autour de la base; et il avait appliqué sa méthode aux cycloïdes allongées et raccourcies. Il en avait aussi déterminé les tangentes, les dimensions des plans et de leurs parties, et leurs centres de gravité. Tel était, en 1644, l'état des connaissances acquises sur cette courbe. Ce fut quatorze ans après, que la théorie de la Roulette vint à la pensée de Pascal, qui, pour faire diversion à ses douleurs, se mit à méditer, pendant ses pénibles insomnies, sur les problèmes qui restaient à résoudre. Il entreprit de trouver l'aire et le centre de gravité d'un segment limité par une ordonnée quelconque parallèle à la base; la dimension et le centre de gravité

des solides qu'il décrit en tournant soit autour de l'axe de la courbe, soit autour de l'ordonnée; et les centres de gravité des segments ou moitiés de ces solides, déterminés par un plan de section passant par l'axe. Il voulait encore trouver l'aire et le centre de gravité des surfaces de ces solides, et enfin la mesure et les centres de gravité de la courbe et de ses parties. Pascal s'était fait une méthode particulière pour trouver la mesure et les centres de gravité des lignes courbes, des surfaces planes et courbes, et des volumes de révolution; méthode à laquelle il lui semblait, dit-il lui-même, que peu de choses pourraient échapper. Il appliqua cette méthode aux problèmes ci-dessus, en commençant par les centres de gravité des volumes, qu'il trouva par cette voie, et qui lui parurent si difficiles, par tout autre moyen, qu'il forma le dessein de proposer les trois premiers problèmes indiqués ci-dessus, aux recherches des géomètres, par la voie d'un concours. Il y fut encore déterminé par les conseils du duc de Roannez, son ami, qui voyait dans ce travail un moyen de servir utilement la religion, par l'exemple et l'autorité d'un homme de génie du premier rang professant avec docilité la foi du chrétien. Pascal rédigea, en conséquence, un programme en latin, qui fut publié au mois de juin 1658. Il laissait aux géomètres le choix des méthodes des anciens ou de celle des *indivisibles*. Dans ce programme, il demandait qu'on fit l'application des procédés qu'on emploierait, à une construction entière et au calcul complet, pour le cas où l'ordonnée se confondrait avec la base de la courbe, et à celui où l'ordonnée tomberait au centre. Quatre mois après,

il proposa les autres problèmes, sans les comprendre dans le concours, mais seulement pour compléter la théorie de la Roulette; et il annonça que si, au mois de janvier suivant, personne ne les avait résolus, il en publierait lui-même les solutions. Un prix de quarante pistoles était réservé au premier géomètre qui aurait rempli les conditions du concours; et un second prix de vingt pistoles, au premier qui viendrait ensuite. Les pièces, signées par un notaire, devaient être remises à Paris, avant le 1^{er} octobre 1658, à M. de Carcavi, dépositaire des prix et l'un des juges du concours. Pascal se cacha sous le nom de *Amos Dettonville*, anagramme de celui de *Louis de Montalte*, sous lequel il avait publié les *Provinciales*. Plusieurs géomètres des plus distingués s'occupèrent des problèmes proposés; mais deux seulement se mirent expressément sur les rangs dans le concours: ce furent le P. La Loubère et Wallis. Le premier écrivit qu'il avait résolu tous les problèmes, et il envoya, pour exemple, le calcul de l'un des cas indiqués; mais il avait commis des erreurs graves, qu'il reconnut lui-même sans vouloir les rectifier, et il ne voulut pas faire connaître sa méthode, qui, si elle eût été trouvée bonne, aurait pu faire excuser des erreurs de calcul. Malgré tout ce qu'on a pu dire à ce sujet, il est évident, aux yeux des personnes de bonne-foi, que le P. La Loubère n'avait aucun droit aux prix. Wallis envoya un mémoire bien supérieur à celui de son concurrent, mais qui contenait des méprises et des erreurs de méthode. Après s'être corrigé lui-même par plusieurs lettres, il convint qu'il pouvait encore rester quelques erreurs dans son

travail; et il demanda si l'on ne se contenterait pas d'une solution approchée. Les juges du concours n'examinèrent pas moins son mémoire avec le plus grand soin. Ils mirent les erreurs de l'auteur en évidence; et ils prouvèrent, entre autres, qu'il s'était particulièrement trompé sur l'article des centres de gravité des solides, objet principal du programme. Il fut donc décidé que les conditions du concours n'avaient pas été remplies (Voyez le *Récit de l'examen et du jugement des écrits envoyés pour les prix*, etc., tome v des OEuvres de Pascal, pag. 193). Le P. La Loubère et Wallis furent vivement affectés de ce jugement. La Loubère, qui avait reçu de Pascal les défis les plus pressants, et n'y avait nullement répondu, persista à soutenir qu'il avait résolu tous les problèmes, et ne publia néanmoins son grand traité de la Cycloïde qu'en 1660, plus d'une année après l'apparition de celui de Pascal. Quant à Wallis, il donna à entendre que Pascal avait voulu favoriser les Français par la forme du concours, ainsi que par le mode et la date de la remise des pièces. On fit encore d'autres critiques à ce sujet, pour inculper l'auteur du concours et la décision des juges. Pascal répondit fort plaisamment à toutes ces chicanes dans un écrit intitulé: *Réflexions sur les Prix attachés à la solution des problèmes concernant la Cycloïde* (tome 5, pages 142 et suiv.). (1) Au mois de janvier 1659, Pascal publia la solution de tous les

(1) Il y aurait ignorance des faits, ou mauvaise foi, à admettre l'assertion énoncée dans un *Eloge* de Pascal, que le prix fut refusé au P. La Loubère, pour de simples fautes de copistes, et à Wallis, parce que son *Mémoire* était signé par un notaire d'Oxford, au lieu de l'être par un notaire de Paris. Cette assertion ne repose absolument sur rien.

problèmes dans une *Lettre de M. Dettonville à M. de Carcavi*, et dans son *Traité général de la Roulette*. Le travail de Pascal excita l'admiration des géomètres ; et Wallis même ne put s'empêcher de témoigner la sienne à Huygens. Celui-ci manifesta sa satisfaction à Pascal, en lui faisant connaître que, sans aspirer aux prix, il s'était essayé sur quelques-uns des problèmes de la Roulette, mais qu'il n'avait pas attaqué les plus difficiles, par la raison, dit-il lui-même, que d'autres plus habiles que lui y avaient échoué. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des solutions de Pascal : les géomètres n'en ont pas besoin, et ce détail serait inutile pour les autres lecteurs. Nous nous bornerons à dire que, pour les centres de gravité, Pascal employa la considération d'une balance en équilibre, dont les deux bras seraient divisés en parties égales, portant à chaque division des poids arbitraires, mais tels toutefois que leurs sommes, du nombre de celles qu'il appelle *triangulaires* (1), faites à partir du point d'appui, sur chaque bras, soient égales de part et d'autre, ce qui est la condition de l'équilibre. C'est une application ingénieuse du principe des moments dans le cas de l'équilibre du levier. Pour apprécier convenablement la marche de Pascal, il faut tenir compte de la grande différence qu'il y a entre les métho-

des purement géométriques, et celles que fournissent aujourd'hui les nouveaux calculs. Les premières exigent une sagacité et une force de tête bien supérieures, dans cette attention soutenue qui doit promener sans relâche l'œil de l'esprit sur chaque détail, dans cette action continuelle de la pensée sur chaque fait, qui ne permet pas d'abandonner un instant la chaîne des transformations et des combinaisons qui s'opèrent dans les parties de l'étendue. Les méthodes nouvelles, dont l'invention est, il est vrai, l'un des plus beaux fruits du génie, deviennent, entre les mains du géomètre, un moyen de soulagement, qui le dispense d'une grande partie de cette fatigue, un instrument qui opère presque tout seul, un fil magique qui le conduit au but avec autant de facilité que de vitesse. Aussi le poète célèbre qui a dit qu'un certain géomètre *est autant au-dessus du géomètre Pascal, que la géométrie de nos jours est au-dessus de celle des Roberval et des Fermat*, ce singulier juge en géométrie n'a dit qu'une absurdité. L'application que fait Pascal de sa méthode aux parties d'une courbe quelconque, d'une surface ou d'un solide, repose sur des notions analytiques qui ne sont pas fort éloignées de celles qui conduisent au calcul différentiel. Mais, comme avant tout il faut être juste, nous croyons que Fermat, dans sa théorie des *maxima* et des *minima*, et dans celle des tangentes, a bien plus approché que Pascal de la découverte de l'analyse infinitésimale, et qu'il mérite une partie de la gloire de cette découverte, qu'il a réellement préparée, s'il n'en est pas plutôt le véritable inventeur, comme l'ont pensé l'illus-

(1) Il ne faut pas confondre les *sommes triangulaires*, dont il s'agit ici, avec celles qui servent à former les *nombre*s dits *triangulaires* ; car, outre que ceux-ci dérivent de la progression arithmétique dont la différence est l'unité, tandis que Pascal emploie des nombres quelconques, il faut encore considérer que Pascal compose d'abord des sommes de ces nombres arbitraires, suivant l'ordre inverse de celui dans lequel on procède pour composer les *nombre*s triangulaires, et qu'il prend ensuite la somme totale de ces *sommes* partielles.

tre Lagrange et le célèbre auteur de la *Mécanique céleste*. Pascal ne s'occupe pas seulement de la cycloïde ordinaire, mais il donne le moyen de mesurer les cycloïdes allongées ou raccourcies. Il démontre que la longueur de ces courbes dépend de la rectification de l'ellipse, dont les axes, dans leur rapport variable, donnent, comme un cas particulier, celui de la cycloïde ordinaire, lorsque l'un des axes devenant nul, l'ellipse dégénère en ligne droite. Après les problèmes de la Roulette, qui sont une belle œuvre de génie pour l'époque à laquelle ils appartiennent, nous avons peu de chose à ajouter sur les autres travaux géométriques de Pascal, où l'on voit toutefois éclater cette netteté de conception, cette aisance et cette clarté lumineuse d'exposition, qui distinguent éminemment ce grand homme dans tout ce qu'il nous a laissé. Nous indiquerons ces travaux plus bas, en donnant la nomenclature de ses ouvrages. Nous ne répéterons pas ici ce qui a été dit à l'article de Fermat, sur le peu de cas que Pascal et son illustre ami de Toulouse faisaient de la géométrie en elle-même, qu'ils considéraient comme le plus haut exercice de l'esprit, mais peu utile dans ses résultats, faute d'entrevoir, à cette époque, les services que devaient rendre plus tard la géométrie et l'analyse appliquées aux lois de la nature, ainsi qu'à des sciences et à des arts qui sont au nombre des besoins de la société. On peut croire que Pascal, avec plus d'estime pour une science dont il sondait la profondeur en se jouant, et surtout avec plus de santé et une plus longue vie, non-seulement aurait effacé les anciens, mais serait, peut-être, devenu le plus grand des géomètres modernes. Lorsque Pascal

publia son *Traité de la roulette*, il y avait dix ans qu'il avait fait exécuter cette fameuse expérience du Puy-de-Dôme, qui mit le sceau de l'évidence à l'une des plus importantes découvertes de la physique, et qui opéra une de ces grandes et mémorables révolutions, dignes de faire époque dans les annales des sciences. Comme ce point historique est très-connu, et a été souvent rappelé, nous croyons pouvoir en abrégé le récit. Les philosophes de l'antiquité avaient ignoré les principales propriétés de l'air atmosphérique. Aristote en avait entrevu la pesanteur, sans en tirer aucune conséquence. Sénèque en avait reconnu l'élasticité, lorsque déjà Héron avait fait l'application de cette propriété à la fontaine qui porte son nom. Il faut franchir un intervalle de deux mille ans pour arriver aux premières connaissances positives d'un fluide qui ne cesse d'agir sous nos yeux. La philosophie de l'école, cherchant à rendre raison des phénomènes dus à la pression de l'air, avait trouvé un de ces mots qui répondent à tout, et qui dispensent de toute explication : c'était l'*horreur de la nature pour le vide*. On sait que des fontainiers de Florence ne pouvant élever l'eau à plus de trente-deux pieds, Galilée, consulté sur la cause de cette impossibilité, n'eut pas d'autre réponse à donner qu'une horreur de la nature pour le vide, limitée à une force égale au poids de trente-deux pieds d'eau ; et cependant cet homme de génie avait constaté la pesanteur de l'air, par un procédé qui se répète encore tous les jours dans nos cabinets de physique. Torricelli soupçonna la véritable cause de l'ascension des liqueurs dans les pompes aspirantes. Il pensa qu'un fluide plus pesant que l'eau

n'arriverait pas à la même hauteur; et pour obtenir à-la-fois plus de facilité dans les expériences, il substitua une colonne de mercure, qu'il trouva de vingt-huit pouces, et le baromètre fut inventé. Alors Torricelli comprit que la colonne mercurielle, et celle de l'eau, ne pouvaient être soutenues que par un même contrepoids; et ses méditations le conduisirent à chercher ce contrepoids dans la pression de l'atmosphère : mais la mort l'empêcha de consommer la découverte par de nouveaux essais. Pascal ayant eu connaissance des expériences de Torricelli, communiquées en France par le P. Mersenne, en 1644, mais dont il ignora d'abord l'auteur, entreprit de les répéter, et les varia de toutes manières avec des tubes de diverses dimensions, droits ou inclinés, et en employant des liquides de différentes densités. Il se prêta d'abord à l'hypothèse de l'horreur du vide, contre laquelle il avait déjà néanmoins une préoccupation fondée; mais la véritable cause de la suspension ne tarda pas à s'offrir à son esprit, comme nous le verrons bientôt. Il publia, en 1647, ses *Expériences touchant le vuide*, qui firent une grande sensation. Dans cet imprimé, espèce de résumé d'un ouvrage plus étendu qu'il avait préparé sur cette matière, Pascal décide que si la nature semble montrer d'abord une répugnance pour le vide, elle ne s'oppose pas plus à un grand vide qu'à un petit, dès que la résistance est une fois vaincue : il annonce qu'il répondra à toutes les objections contre ses conclusions. Les partisans du *plein* se soulevèrent en effet contre lui : la matière subtile, l'éther, les esprits aériens et autres substances mystérieuses, accoururent de toutes parts au secours de la doc-

trine reçue; et il fut facile de remplir avec ces dociles agents, le haut du tube de Torricelli, comme l'intérieur des pompes, des soufflets et des seringues, dont on avait bouché les ouvertures avant de les mettre en jeu. La physique du temps trouva un interprète digne d'elle dans le P. Noël, jésuite, qui écrivit successivement deux lettres à Pascal, et publia en outre un traité intitulé, le *Plein du Vuide*. Le lecteur nous dispense sans doute d'exposer ici les théories physiques du jésuite, qui y mêle une métaphysique non moins curieuse, et y fait entrer une discussion sur les espèces du pain et du vin du sacrement de l'Eucharistie. Pascal eut beau jeu dans ses réponses, qui sont des modèles de dialectique, et où l'on entrevoit déjà le style et le ton que devait prendre plus tard le spirituel auteur des *Provinciales*. Quant à la cause de la suspension du mercure dans le baromètre, le P. Noël admet d'abord la pression de l'air atmosphérique, qu'il remplace ensuite par la *légereté mouvante* du mercure, pour revenir de nouveau à la pesanteur de l'air. Lorsque Pascal publia ses expériences touchant le vide, il voulait seulement prouver que le vide n'était pas absolument impossible. Il envisageait déjà la pression de l'air comme cause de l'ascension des liqueurs; mais il n'osa la mettre en avant, faute d'expériences assez convaincantes. Au moyen d'un appareil de son invention, il avait soustrait le mercure à l'action de l'air dans les deux branches d'un tube recourbé; et il avait vu les deux colonnes se mettre de niveau. Il avait encore observé que la hauteur de l'une des colonnes variait en raison des différences ménagées dans la pression de l'air sur l'autre colonne. Cette expé-

rience était décisive aux yeux de tout homme non-prévenu ; mais Pascal voyant qu'elle pouvait encore offrir quelque prise aux objections faites jusque-là par les partisans du plein, chercha le moyen de lever tous les doutes par quelque expérience tranchante ; et c'est alors qu'il conçut le projet de porter le baromètre à différentes hauteurs , pour s'assurer si l'élevation et l'abaissement de la colonne mercurielle correspondraient à la hauteur et au raccourcissement de la colonne atmosphérique. Ce fut la même année de la publication de ses expériences sur le vide , qu'il écrivit à son beau-frère M. Périer (15 novembre 1647), pour lui proposer de porter le baromètre sur le Puy-de-Dôme. Pascal avait communiqué son projet à tous ses amis ; et le P. Mersenne le transmit à ses correspondants en Italie, en Pologne, en Suède, en Hollande et ailleurs : ensorte que tous les physiciens étaient dans l'attente du résultat de cette grande expérience, qui ne put être faite que le 19 septembre de l'année suivante. Elle eut lieu en présence de plusieurs personnes éclairées , avec toutes les précautions convenables. Le baromètre fut observé à diverses stations de la montagne ; et les hauteurs du mercure furent comparées à celles du baromètre qu'on observait en même temps au lieu le plus bas de la ville de Clermont. On trouva trois pouces une ligne et demie de différence dans la hauteur du mercure entre la station du sommet du Puy-de-Dôme, et celle du jardin des Minimes. La nature ne pouvait s'expliquer plus nettement, et sa réponse ne laissait rien à désirer. La pesanteur et le ressort de l'air furent encore confirmés par l'expérience d'un

ballon à demi plein d'air, qui, porté sur le Puy-de-Dôme, s'enfla par degrés, et s'arrondit à mesure qu'on l'élevait dans un air plus rare et chargé d'un moindre poids. Ainsi toutes les incertitudes furent levées ; l'illusion fut dissipée, et le principe de l'horreur du vide vit crouler en un instant toute l'autorité dont il avait si long-temps joui dans l'école. Pascal, qui n'avait pu faire lui-même l'expérience du Puy-de-Dôme, confiée à son beau-frère, voulut se procurer à Paris, le plaisir d'observer des résultats analogues : il répéta l'expérience en petit, sur la tour de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, et sur plusieurs autres édifices élevés (1). Les partisans du *plein* supportèrent impatiemment leur défaite. Trois ans après l'expérience du Puy-de-Dôme, un jésuite de Mont-Ferrand fit soutenir, en 1651, des thèses publiques, où Pascal fut accusé de s'être approprié les expériences de Torricelli. C'était une injustice manifeste, puisque, dans son écrit sur les expériences touchant le vide, Pascal avait soigneusement distingué les expériences d'Italie (dont il ignorait alors le véritable auteur), de celles qu'il avait faites publiquement à Rouen, en 1646, et qui lui appartenaient en propre. Dans sa *Lettre à M. de Ribeyre* (tome IV, pag. 198 et suiv.), il se justifia complètement : il y rend un témoignage éclatant de son estime envers le savant

(1) Bossut et Condorcet se sont trompés, lorsqu'ils ont placé les expériences de Paris avant celle de Clermont, et qu'ils ont indiqué celle-ci comme une pensée postérieure ayant pour but de fournir des résultats plus sensibles. Pascal dit expressément que l'expérience du Puy-de-Dôme lui suggéra l'idée de celles qu'il fit à Paris (*Récit de la grande expérience de l'équilibre des liqueurs*, etc., tome IV, pages 359 et 360). Bossut s'est rectifié sur ce point dans l'édition qu'il a donnée de son *Discours sur la vie et les ouvrages de Pascal*, à la fin du 2^e vol. de son *Essai sur l'hist. génér. des mathématiques*.

professeur de Florence, qu'il ne nomme pas autrement que *le grand Torricelli*; ce qui réfute pleinement cette autre accusation de ses ennemis, que, dans sa lettre à M. Périer, où il propose l'expérience du Puy-de-Dôme, il avait évité avec soin de nommer Torricelli. La vérité est qu'à l'époque de cette lettre il ignorait que les expériences d'Italie eussent été faites par Torricelli, et qu'il ne l'apprit que long-temps après, au moyen des informations qu'il fit prendre en Italie à ce sujet. Descartes voulut s'attribuer la première idée de l'expérience de Clermont, et il écrivit qu'il l'avait suggérée à Pascal. Mais cette prétention ne peut guère se soutenir : on ne peut raisonnablement douter que ce dernier ne soit véritablement l'auteur de l'expérience dont il s'agit, comme il l'affirme lui-même de la manière la plus positive. Nous ne nous arrêterons pas à combattre les allégations gratuites contenues dans les Notes de l'édition des Pensées de Pascal par Condorcet, où d'ailleurs on attribue à l'académie *del Cimento*, établie seulement en 1655, la gloire des découvertes de Pascal, faites, au su de tout le monde, de 1647 à 1649. La première des conséquences que tire Pascal de l'expérience de Clermont, est digne de remarque : c'est l'usage du baromètre comme instrument de nivellement. Cette heureuse idée n'a pas été perdue; elle est devenue féconde par les travaux postérieurs des physiciens et des géomètres, qui, éclairés sur la principale propriété de l'air atmosphérique, en ont pu dès-lors étendre et aprofondir la théorie. Perfectionnant à-la-fois les instruments et les moyens d'observation, et réunissant toutes les cau-

ses qui peuvent influer, dans un instant donné, sur la pesanteur et le ressort de l'air, ils ont pu établir ces savantes formules, traduction ingénieuse de tous les accidents fournis par l'observation, et fidèle expression d'un phénomène compliqué, qui donnent à l'observateur le moyen prompt et facile de connaître le degré d'élévation où il se trouve, et de déterminer ainsi, pour chaque point accessible du globe terrestre, la troisième des coordonnées qui fixent rigoureusement sa position : résultat l'un des plus beaux de la science, et surtout d'une immense utilité pour la physique, l'histoire naturelle, le génie, et plusieurs branches importantes du service public. Pascal entrevit également l'utilité des observations barométriques pour la météorologie; et il en fit lui-même des essais dont nous trouvons les résultats dans quelques fragments qu'il a laissés sur cette matière. Ce furent les communications qu'il fit à ce sujet à son beau-frère, M. Périer, qui déterminèrent celui-ci à entreprendre, à Clermont, des observations correspondantes à celles qu'il faisait faire en même temps à Paris et à Stockholm; observations qu'on doit regarder comme le premier type de ces remarques simultanées et combinées que l'on a si fort multipliées dans la suite, pour contribuer à la connaissance des variations relatives de l'atmosphère. Pascal, dans son *Traité de la pesanteur de la masse de l'air*, passe en revue tous les principaux phénomènes attribués jusqu'alors à l'horreur du vide; et il en donne l'explication par l'effet de la pression de l'air. Il est vrai qu'il s'est trompé en attribuant uniquement à la même cause l'adhérence de deux corps polis : mais ce n'est

pas, comme on l'a dit, faute de connaître cette expérience dans le vide (*Hist. philosophique des progrès de la physique*, tome II, page 78); car il décrit lui-même cette expérience, dans l'écrit intitulé : *Nouvelles expériences faites en Angleterre*, etc. (tome IV, page 378), où il expose toutes les expériences faites par Boyle dans le récipient de la machine d'Otto de Guericke, qu'il avait perfectionnée. Pascal expliquait l'adhérence qui a lieu dans ce récipient, par le ressort de la portion d'air qu'on ne pouvait extraire. Au reste, son erreur était inévitable, à une époque où la grande loi de l'attraction physique et moléculaire était encore à découvrir. Ses recherches sur la pesanteur de l'air l'avaient déterminé à s'occuper des fondements de l'hydrostatique. Il écrivit à ce sujet son *Traité de l'équilibre des liqueurs*, qui précède celui de la pesanteur de l'air, dans lequel il renvoie fréquemment au premier. On croit que ces deux traités ont été achevés en 1653. Pascal commence par le principe déjà démontré par Stevin et Galilée, qu'une colonne de fluide pèse en raison composée de sa base et de sa hauteur. Il démontre de nouveau ce principe, le développe et le féconde avec autant de sagacité que de clarté. Il en déduit le moyen d'employer un vase plein d'eau comme une machine de mécanique propre à multiplier les forces; car de la pression que les fluides exercent en tout sens, il résulte que si, dans un vase plein et fermé de toute part, on pratique deux ouvertures inégales, et qu'on applique à ces ouvertures deux pistons poussés par des forces qui leur soient proportionnelles, le fluide sera en équilibre. Pascal parcourt les principaux faits

de l'hydrostatique, en s'occupant tour-à-tour des fluides de diverses densités et de l'immersion des corps solides. Nous laissons ces détails, qui sont assez connus dans l'histoire de la science. Mais nous ne quitterons pas cette branche des travaux de Pascal, sans dire un mot de la méthode qu'il s'était prescrite dans ses observations; méthode qui nous paraît éminemment philosophique, et digne d'être offerte comme un modèle de sagesse à tous ceux qui s'occupent de la recherche de la vérité dans un ordre de choses quelconque. Pascal n'a pas, comme Descartes, écrit un traité *ex professo* sur la Méthode: il s'est restreint à quelques préceptes généraux sur l'art d'exposer la vérité, qui font partie de son système de philosophie, duquel nous parlerons plus bas: mais, dans la manière dont il a successivement formé son opinion sur la cause de la suspension des liqueurs, il nous offre un exemple de sa méthode en action; et cet exemple suffit. L'examen approfondi et comparé des méthodes de ces deux illustres philosophes pourrait fournir la matière d'un parallèle aussi instructif que piquant: nous nous bornerons à quelques courtes remarques. Réfléchissant sur l'horreur pour le vide, attribuée à la nature, Pascal conçoit d'abord des doutes sur la vérité de ce principe; mais, n'osant abandonner brusquement une maxime généralement reçue, il interroge la nature et multiplie les expériences. Ses observations le portent à conclure que si la nature répugne au vide, cette résistance est limitée, et qu'étant une fois vaincue, la nature ne se refuse pas plus à un grand vide, au moins apparent, qu'à un petit; enfin il prononce affirmativement

que la nature peut réellement admettre un vide absolu. Dès-lors cette horreur du vide ne pouvant plus expliquer la suspension des liqueurs, il saisit l'idée de la pesanteur de l'air, que, toutefois, il n'admet d'abord qu'avec réserve, et qu'il n'assigne définitivement pour cause certaine du phénomène, que lorsqu'une expérience sans réplique répand sur cette vérité tout l'éclat de l'évidence. Pascal résume lui-même sa méthode dans ce peu de mots, qui valent une théorie complète : « Je n'estime pas » qu'il nous soit permis de nous dé- » partir légèrement des maximes » que nous tenons de l'antiquité, si » nous n'y sommes obligés par des » preuves indubitables et invincibles. » Mais, en ce cas, je tiens que ce se- » rait une extrême faiblesse d'en » faire le moindre scrupule, et » qu'enfin nous devons avoir plus » de vénération pour les vérités évi- » dentes que pour ces opinions re- » çues, etc. » On voit que la méthode de Pascal appartient à la grande école de cette philosophie expérimentale et observatrice, qui a ruiné l'esprit de système, et allumé, dans le domaine des sciences, ce flambeau du raisonnement appuyé sur les faits, à la clarté duquel elles ont toutes marché avec tant d'assurance et de rapidité. Tandis que le doute de Descartes se dirige en arrière et s'exerce sur le passé, celui de Pascal porte sur l'avenir. L'un discute les anciennes maximes avant de les admettre ; l'autre tire de l'examen des faits nouveaux, le jugement qu'il doit porter sur les idées reçues. Pascal part des opinions admises, et les tient pour vraies jusqu'à ce qu'un motif assez fort lui fasse un devoir d'y renoncer. Ce n'est point chez lui une aveugle obstination, mais une

simple préférence fondée sur une autorité de plus, celle de l'assentiment général ; il suspend sa décision à l'égard des systèmes ou des hypothèses qui n'ont point encore subi l'épreuve du temps et de l'expérience. Pascal a inventé la broquette nommée *Vinai-grette*, ou chaise roulante traînée à bras d'homme, et le *Haquet*, ou charrette à longs brancards, qui est une heureuse combinaison du levier et du plan incliné. On a même voulu lui faire honneur de l'invention de la presse hydraulique. — Les divers écrits de Pascal que nous avons indiqués jusqu'ici, ne sont pas seulement remarquables par la justesse et la liaison des idées, par la force et la clarté du raisonnement, par le choix et la vigueur des arguments ; ils le sont encore par la propriété des expressions, par les tournures heureuses, par la pureté de la diction, en un mot, par la couleur et les agréments du style. Le mérite de ces écrits est d'autant plus sensible dans la collection de ses Œuvres, que ce recueil présente, dans les lettres de quelques-uns des correspondants et des adversaires de Pascal, des termes de comparaison qui marquent la distance de leur style au sien. L'aimable facilité, et le rare bonheur avec lequel il manie la langue française, offrent un contraste frappant avec le ton ampoulé, le style précieux, guindé et surchargé de figures ridicules, que l'on trouve dans les écrivains les plus en vogue de son temps. Les grâces qu'il sait répandre sur des discussions arides de physique et de géométrie, annoncent un talent qu'il va déployer bientôt de la manière la plus éclatante, sur des matières non moins ingrates. Pour ne pas répéter ici ce qu'on peut trouver dans d'autres articles, nous

n'entrerons dans aucun détail sur l'histoire du jansénisme, ni sur le fond de ces questions qui ont tant fait de bruit, mais qui ont perdu aujourd'hui la plus grande partie de l'intérêt qu'elles avaient alors. (V. MOLINA, JANSÉNIUS, SAINT-CYRAN, ARNAULD, ANNAT, etc.) Pascal était en relation d'amitié avec les solitaires de Port - Royal ; il goûtait leurs graves entretiens et la sévérité de leurs principes. Sans être attaché à leur maison, il leur faisait de fréquentes visites, et séjournait de temps en temps parmi eux. Le plus célèbre de ces personnages, Antoine Arnauld, disciple de Duverger de Hauranne, qui avait été l'ami de Jansénius, publia, en 1655, une *Lettre à un duc et pair*, dans laquelle il avançait qu'il n'avait pas trouvé dans l'*Augustinus* de Jansénius les cinq propositions attribuées à l'auteur, et condamnées par la bulle d'Innocent X, mais que, les condamnant en quelque lieu qu'elles fussent, il les condamnait dans Jansénius, si elles y étaient. On lisait dans la même lettre cette proposition : que *Saint Pierre offrait dans sa chute l'exemple d'un juste à qui la grâce, sans laquelle on ne peut rien (la grâce efficace), avait manqué, dans une occasion où l'on ne peut pas dire qu'il n'ait point péché* : c'était absolument la première des cinq propositions de Jansénius. Cette lettre attira l'attention de la Sorbonne, qui convoqua des assemblées pour délibérer sur les propositions d'Arnauld. Celui-ci prétendit se justifier par de nombreux écrits ; mais comme les graves défenses du docteur étaient peu propres à exciter l'intérêt du public, il eut recours à la plume de Pascal, qui se saisit en maître de l'arme puissante

te du ridicule. Celui-ci fit paraître, le 23 janvier 1656, la première *Lettre de Louis de Montalte à un Provincial de ses amis*. Le succès prodigieux de cette Lettre ne put arrêter la censure de la Sorbonne, qui eut lieu sur la fin du même mois, et dans laquelle furent enveloppés, avec Arnauld, soixante-onze docteurs, qui avaient pris sa défense. Arnauld fut exclu pour toujours de la Sorbonne ; et ses propositions furent condamnées. Pascal terminait, le 29 janvier, sa seconde Lettre, où il traitait de la *grâce suffisante* ; lorsqu'il apprit la nouvelle de la censure : il en fit le sujet d'une troisième Lettre, datée du 9 février suivant. Le plaisant et spirituel Montalte, qui avait trouvé le secret de divertir la France entière avec la *grâce suffisante* et le *pouvoir prochain*, publia successivement, jusqu'au 2 août de la même année, sept autres Lettres à un Provincial, dans lesquelles, après avoir traité de la *grâce actuelle* des Jésuites et des *péchés d'ignorance*, il commence à examiner les principes de morale de quelques-uns de leurs auteurs ; ce qui forme ensuite le sujet de huit *Lettres aux RR. PP. Jésuites*, qui viennent après, et dont la dernière est datée du 24 mars 1657. On croit que le docteur Arnauld eut part à quelques-unes des Provinciales, et notamment aux 3^e., 9^e., 11^e., 12^e., 13^e., 14^e. et 15^e. ; du moins c'est le sentiment de l'auteur du *Supplément au Nécrologe des défenseurs de la vérité* (Nécrologe de Port-Royal). Les différentes situations de l'homme, et les vicissitudes qu'éprouve la société, introduisent une foule de rapports compliqués, d'où naît une grande diversité dans les devoirs des individus. Outre cela, un même acte peut

se présenter sous une foule d'aspects différents ; il peut être déterminé par des causes variées , environné d'une multitude d'accessoires divers , d'où il reçoit son mérite , sa méchanceté , ou son indifférence. La singularité d'un cas , sa nouveauté ou sa complication , peuvent faire naître le doute , et rendre incertaine l'application des lois ordinaires de la morale. De là les fonctions des casuistes , chargés de peser les actions humaines à la balance de la justice divine , et de prononcer sur la légitimité d'un fait qui sort de la marche commune des choses. Mais le même esprit que la scolastique avait porté dans l'étude de la métaphysique , devait exercer son influence sur la théorie de la moralité humaine. On y porta le goût des vaines subtilités : des distinctions puérides , des questions oiseuses , prirent quelquefois la place du bon sens , et ouvrirent une voie d'égarément aux esprits peu judicieux. Des moralistes imprudents subordonnèrent les intérêts d'une justice qui devait toujours être franche et inflexible , aux opinions en crédit , ou à la réputation d'un homme fameux. Tels furent quelques casuistes , qui , dominés par l'esprit du temps , se livrèrent , dans la solitude , à des spéculations inconsidérées et aux écarts d'une imagination déréglée. Pascal trouva dans leurs décisions , souvent remplies d'incertitude et d'équivoque , ainsi que dans la doctrine des opinions probables , de l'autorité et des restrictions mentales , une ample matière à la plaisanterie et un fonds inépuisable de ridicule. Mais nous ne devons pas dissimuler qu'on lui a reproché le tort d'avoir exhumé des écrits la plupart obscurs et entièrement oubliés , et le tort encore plus grand d'avoir

attribué à une compagnie entière les opinions de quelques-uns de ses membres , et même des sentiments puisés dans des écrits qui ne leur appartenaient pas. On a observé de plus qu'il devait quelques égards à une corporation religieuse , qui comptait dans son sein des hommes distingués , non moins recommandables par leur piété que par leurs lumières ; enfin , que Pascal aurait dû prévoir qu'on ne pouvait répandre le ridicule sur une telle société , sans prêter aux ennemis de la religion des armes dont ils ne manqueraient pas d'abuser. Les *Provinciales* furent condamnées et plusieurs fois réfutées : mais malheureusement le talent inimitable de Pascal ne se retrouvait pas dans les réponses de ses adversaires , dont quelques-unes n'étaient pourtant pas dénuées de mérite (V. DANIEL , X , 511) ; et le coup était porté sans retour. Il paraît cependant que Pascal était de bonne foi dans l'usage qu'il a fait de matériaux fournis par des mains étrangères. Maintenant les *Provinciales* ne doivent plus être citées que sous le rapport littéraire. Or , comme elles sont incontestablement , dans l'ordre des temps , le premier chef-d'œuvre de la langue , et l'un des plus beaux monuments de la littérature française , nous croyons que , pour en apprécier le mérite , il est indispensable de se prêter à la situation de l'auteur ; ce qui peut se faire sans blesser en rien les règles de l'impartialité. Nous pardonnera-t-on de nous citer nous-mêmes à ce sujet ? Nous ne pouvons avoir deux manières d'envisager l'ouvrage dont il s'agit ; et nous ne voyons pas quelle utilité réelle il y aurait à chercher d'autres expressions pour exposer précisément les mêmes idées. Nous avons dit des *Provinciales* :

« Pascal adopte, comme par inspi-
 » ration, le plan le plus neuf et le
 » plus heureux : il donne à ses Let-
 » tres une forme dramatique et plei-
 » ne de vie ; il met ses personnages
 » en scène, et s'y place avec eux ;
 » là il les immole, avec un admira-
 » ble talent, à la gaité du public.
 » ... Le législateur du Parnasse fran-
 » çais, qui se connaissait en livres,
 » regardait les *Provinciales* comme
 » le premier de tous ; et il osait le
 » dire aux hommes mêmes qui s'y
 » trouvaient si fort maltraités. L'au-
 » teur de *Britannicus*, d'*Iphigénie*
 » et d'*Athalie*, lorsqu'il écrivait en-
 » core contre Port-Royal, voyait,
 » dans l'auteur des *Provinciales*, le
 » plus bel ornement de cette société ;
 » il mettait l'enjouement de Pascal
 » au-dessus de toute la science et de
 » tout le sérieux d'Arnould. Un poë-
 » te du premier ordre, également
 » habile dans tous les genres d'écri-
 » re, et qui ne peut être suspect dans
 » les éloges qu'il donne à Pascal,
 » assure, en tenant la plume de l'his-
 » toire, que les meilleures pièces du
 » plus grand des comiques n'ont pas
 » plus de sel que les premières *Let-
 » tres provinciales*, et que Bossuet
 » n'a rien de plus sublime que les
 » dernières. Quels juges et quels suf-
 » frages (1) ! Et plus tard, le même
 » ouvrage, aux yeux du Quintilien
 » français, est le premier où la langue
 » ait paru fixée, et où elle ait pris
 » tous les tours de l'éloquence ; et ce
 » jugement, qui a été celui de tous

» les connaisseurs, n'a jamais es-
 » suyé la moindre contradiction, pas
 » même celle de l'envie, de l'igno-
 » rance ou de la singularité. L'ingé-
 » nieux panégyriste de Molière, re-
 » connaissant que ce grand peintre
 » de mœurs avait trouvé déjà créés
 » quelques traits épars de ses savants
 » tableaux, avoue qu'entre autres,
 » les *Provinciales* lui présentaient
 » un modèle parfait de la bonne co-
 » médie. . . . Si la langue française
 » s'est perfectionnée à l'aspect d'un
 » si beau modèle, elle s'est aussi en-
 » richie des emprunts que n'ont cessé
 » de faire à ces Lettres, tous les
 » écrivains distingués qui ont paru
 » depuis lors : ils y ont trouvé une
 » mine abondante de formes, d'ex-
 » pressions et de tours que chacun
 » a convertis à son usage, selon les
 » circonstances ; et quand on lit cet
 » ouvrage, on retrouve à leur source
 » une infinité de locutions, de pen-
 » sées, de maximes devenues pro-
 » verbes, que l'on avait rencontrés
 » dans la circulation, et qu'on avait
 » prises plus d'une fois pour une
 » heureuse propriété des auteurs qui
 » les employaient. » On a reproché à
 » Pascal, dont ce chef-d'œuvre lui a si
 » justement acquis, comme écrivain,
 » une autorité universellement recon-
 » nue, d'avoir méprisé la poésie.
 » Mais la manière dont il s'explique à
 » ce sujet ferait penser qu'il a voulu
 » seulement tourner en ridicule certai-
 » nes expressions et images banales
 » ou ampoulées, dont se servaient
 » quelques poètes français, à une épo-
 » que où n'avaient point encore pa-
 » ru les plus admirables productions
 » du siècle de Louis XIV. On a de
 » la peine à croire que Pascal fût
 » resté insensible aux beautés qu'il
 » avait dû remarquer dans les poètes
 » de l'antiquité. Les *Provinciales* ont

(1) On peut ajouter ici ce que Voltaire a dit des *Provinciales* dans son *Siècle de Louis XIV*, chap. XXXIII : « Il est vrai que tout ce livre portait sur un fondement faux. On attribuait adroitement à toute la société, des opinions extravagantes de quelques jésuites espagnols et flamands.... Mais il ne s'agissait pas d'avoir raison, il s'agissait de divertir le public. » Voyez aussi la lettre de Voltaire au père Latour, en date du 7 février 1746, dans la Correspondance générale.

été l'objet de diverses critiques littéraires. Nous ne ferons aucune difficulté d'admettre que ces lettres pèchent quelquefois par défaut d'élégance et d'harmonie ; mais nous croyons que la postérité a suffisamment vengé Pascal du reproche d'avoir manqué fréquemment de sens et de goût. On a souvent admiré que, dans le choix de ses expressions, il ait tellement pressenti le génie de la langue, que presque aucun des mots employés dans les *Provinciales* n'a vieilli depuis plus d'un siècle et demi. Seulement on y trouve, comme dans tous les auteurs du temps, quelques mots qui dès lors ont changé d'acception. Mais il est juste de convenir qu'on y rencontre aussi plusieurs tours qui ont cessé d'être en usage, et qui portent visiblement le cachet du siècle auquel ils appartiennent. Pascal avait étudié l'art de parler aux hommes, et d'obtenir leur attention, art qu'il a si bien mis en pratique. Il a laissé sur ce point des réflexions d'une grande justesse, et les préceptes les plus judicieux, qui équivalent à un traité. Ce qu'on ne saurait trop remarquer, c'est que cet homme, né, selon l'observation de Nicole, plutôt pour inventer que pour apprendre, trouvait dans son propre fonds ce que les autres sont obligés de chercher péniblement dans les livres. Donné d'un sens exquis, d'une sagacité peu commune, d'un sentiment naturel des convenances, d'un goût inné et toujours sûr, il saisissait le juste et le vrai avec une étonnante facilité : il trouvait de lui-même les règles des arts, et son génie lui en révélait tous les secrets. Mais le plus beau titre de gloire de Pascal, celui d'une gloire vraiment immortelle et sans nuage, est le livre des *Pensées* ;

fragments détachés, jetés comme au hasard sur le papier, sans liaison et sans ensemble ; matériaux épars, privés de l'ordonnance que la main seule de leur auteur pouvait y mettre, mais marqués du sceau du génie, qui partout y a laissé son empreinte, *disjecti membra poetæ*. Pascal ne s'est occupé des hautes méditations qui sont l'objet de ces *Pensées*, que durant quatre années de sa vie, au milieu des cruelles souffrances qui en ont si fort abrégé le cours. On a souvent déploré qu'il n'ait pu compléter ces magnifiques pierres d'attente, et surtout qu'il n'ait pu élever lui-même le grand édifice dont il avait conçu le plan. Divers éditeurs des *Pensées* ont essayé de les classer pour y introduire un certain ordre ; mais il est difficile de s'assurer quel était réellement l'enchaînement et le genre de liaison que l'auteur y aurait mis. Cependant, nous nous sommes persuadé que, par le moyen d'un examen approfondi, on pourrait apercevoir quelques traces de correspondance entre ces divers matériaux, quelques relations de ces fragments avec le plan auquel ils étaient, sans doute, assortis et subordonnés. Nous avons tenté cet examen ; et nous avons cru entrevoir, au milieu de ces pièces diverses, un système complet de philosophie, le plus beau qui jamais soit sorti des conceptions humaines, un système qui efface toutes les méditations des philosophes anciens et modernes ; système parfaitement lié dans toutes ses parties, qui embrasse l'homme tout entier, qui dévoile toute sa nature, qui en trace la peinture la plus énergique avec une vigueur de pinceau peut-être inconnue jusque-là ; qui apprend à l'homme la juste mesure et les bornes de toutes ses puissances

physiques et morales ; qui met à nu toute sa faiblesse et sa misère , et lui découvre , en même temps , les restes de sa grandeur déchue , et celle à laquelle il peut s'élever encore ; qui démêle et combine ces étonnantes contrariétés de son état présent , lesquelles ont fait le désespoir de tous les philosophes , dogmatiques ou sceptiques , également incapables de les comprendre , de les expliquer , et de les concilier ; système qui fait jaillir de ces considérations frappantes de vérité et de profondeur , toutes les lumières nécessaires pour montrer à l'homme sa véritable situation sur la terre , ce qu'il y doit faire , quelle est sa destinée finale , et quelle voie il doit prendre pour l'accomplir. Ici se déroule le plus magnifique tableau de la religion chrétienne , considérée dans les archives de la révélation , dans son histoire , dans les preuves de sa divinité , dans la haute sagesse de ses lois et de ses maximes , dans son admirable convenance à l'état et à tous les besoins de l'homme , dans sa perfection , qui complète toutes les théories morales , qui apporte ce qui manque à toutes les doctrines imparfaites des hommes. Nous avons tâché d'esquisser ailleurs l'ensemble de ce système , qui ne peut trouver ici sa place (1). C'est de Pascal que

(1) Nous avons cru , en particulier , y démêler les principes fondamentaux d'une théorie complète des facultés de l'homme intellectuel , et de leur usage dans tout emploi du raisonnement , outre la base d'un système philosophique , déjà remarqué avant nous , sur la réalité et le principe des connaissances , reposant sur le sentiment primitif des vérités de fait. Pascal ne laisse peut-être rien à désirer sur l'art d'exposer la vérité , et sur celui de persuader , sur les définitions et leur usage , sur l'autorité en matière de philosophie. Ses considérations sur ce dernier point le conduisent au fameux système de la *perfection* de l'esprit humain , que quelques philosophes modernes paraissent lui avoir emprunté sans en rien dire , et qu'ils ont exagéré et défiguré , en refusant ou négligeant de reconnaître avec lui que si l'homme avance toujours , c'est dans une sphère

la plupart des orateurs chrétiens ont emprunté leurs plus beaux coups de pinceau , lorsqu'ils ont voulu peindre l'état actuel de l'homme. On en voit des exemples dans quelques passages de Bossuet , où il est facile de reconnaître le modèle que cet autre grand peintre avait sous les yeux. Beaucoup des pensées de Pascal sont des traits de génie , qui réunissent encore le mérite d'une expression pleine d'énergie et de beauté. Les pensées sur la nature en général , et sur l'homme , sont les unes d'une magnificence , et les autres d'une profondeur , qui ne pourront jamais épuiser l'admiration. Pope en a de même emprunté une grande partie dans son *Essai sur l'homme*. Quelques-unes de ces pensées sont enveloppées d'obscurité ; d'autres présentent de légères taches dans le style ; plusieurs sont d'une imperfection réelle : les unes et les autres se ressentent de l'état dans lequel Pascal se trouvait en les écrivant. Celles qui sont visiblement contraires aux sentiments de l'auteur , n'étaient , selon toute apparence , que des objections destinées à être combattues. Il y a des répétitions assez fréquentes , tantôt avec quelques variations seulement dans les termes , d'autres fois à très peu près avec les mêmes expressions. Ce recueil incomplet de notes , de pièces simplement ébauchées , ne doit être jugé , ni dans ses détails , ni moins encore dans son ensemble , selon les règles ordinaires de la composition littéraire. Ces considérations n'ont pu prévenir certaines critiques , d'autant

dont il ne dépassera jamais les limites , laquelle n'est qu'un point en comparaison de l'immensité de la nature ; et qu'ainsi l'homme verra toujours le but à la même distance : comme une fourmi qui emploierait sa vie à gravir une montagne , et qui n'en serait pas plus près du soleil.

plus déplorables, qu'elles paraissent évidemment dictées par la mauvaise foi. Mais ce n'est pas aux *Pensées* seulement que se sont attaqués les ennemis de la gloire de Pascal ; ils ont essayé tour-à-tour de lui disputer tous ses titres à l'admiration de la postérité : leurs vains efforts ont échoué contre l'opinion universelle, qui ne peut cesser de voir dans Pascal un homme également grand comme savant, comme écrivain et comme philosophe. Il nous reste maintenant à jeter un coup d'œil sur la vie privée de cet illustre personnage et sur son caractère. Les études soutenues auxquelles il s'était adonné depuis sa tendre jeunesse, et les peines que lui causèrent l'invention et le perfectionnement de sa Machine arithmétique, avaient porté à sa santé, comme nous l'avons remarqué, une atteinte irréparable. Aussi a-t-il dit lui-même que, dès l'âge de dix-huit ans, il n'avait plus passé un seul jour sans souffrir. C'est à vingt-trois ans qu'il reçut la première connaissance des expériences de Torricelli, et l'année suivante il publia les siennes sur le même sujet. Ses *Traités de l'Équilibre des liqueurs* et de la *Pesanteur de l'air* avaient été achevés en 1653, et celui du *Triangle arithmétique*, en 1654. C'est dans cette dernière année, qu'il offrit, avec une modestie remarquable, quelques ouvrages latins de géométrie, à la société libre de savants dont nous avons parlé. Dans le même temps encore il s'était occupé de ses recherches relatives aux jeux de hasard, qui furent l'occasion de l'invention de son *Triangle arithmétique*. Cependant ses maux allaient en augmentant. Une espèce d'attaque de paralysie qu'il avait eue en 1647, lui avait

presque ôté l'usage des jambes. Mais les soins de son père et de sa sœur Jacqueline lui procuraient quelque soulagement. On l'engagea à se distraire par des promenades et des voyages. Il perdit son père en 1651 ; et sa sœur, que des talents distingués et une réputation de grand mérite semblaient appeler à faire dans le monde le charme de la société, touchée de ses pieux discours et des vertus qu'il pratiquait avec tant de zèle, embrassa la vie religieuse dans la maison de Port-Royal-des-Champs. Les discours et l'exemple de Pascal exerçaient une grande influence sur tous ceux qui l'approchaient : son père même, dont la vie avait été une pratique continuelle des vertus les plus recommandables, prenait un tel goût à ses entretiens, qu'ils redoublèrent chez lui les sentiments de piété, et le rendirent plus attaché encore à ses devoirs religieux. Lorsque Pascal fut resté seul, son application au travail n'éprouvant plus d'obstacles, il en abusa de nouveau au détriment de sa santé, et les rapides progrès de ses maux le forcèrent bientôt d'y renoncer tout-à-fait. Il éprouvait de grands maux de tête, une inflammation dans les entrailles ; et, dans cet état, il ne pouvait avaler aucun liquide qui ne fût chaud, et seulement goutte à goutte. Les médecins lui ordonnèrent de se purger tous les deux jours pendant trois mois : il se condamna, sans se plaindre, au long supplice de prendre toutes ces médecines de la seule manière dont il pouvait le faire. Il recouvra un peu de santé. Les médecins lui conseillèrent alors de se livrer à quelques distractions : il ne le fit d'abord qu'avec répugnance ; et il se répandit, en effet, dans le monde, où il porta cette aménité,

ces lumières accompagnées de beaucoup de modestie et de réserve, qui rendaient sa société si agréable. Lui-même prit peu-à-peu plus de goût pour le commerce des hommes ; et l'on prétend même qu'il forma le dessein de se marier. Mais un malheureux accident qui lui arriva au mois d'octobre 1654, opéra une révolution dans ses idées, et donna une direction nouvelle à ses vues et à sa conduite. Il allait se promener du côté du pont de Neuilli, dans un carrosse à quatre chevaux, selon l'usage du temps. Quand il fut près de ce pont, les deux premiers chevaux prirent le mors aux dents, vers un lieu où il n'y avait point de barrière au bord de la Seine ; ils se précipitèrent dans la rivière ; la secousse produite par leur chute, fit heureusement rompre les traits, et la voiture resta sur le bord. La commotion subite et violente que reçut Pascal, faillit lui faire perdre la vie, et aggrava toutes ses infirmités : elle ébranla son imagination ; et l'on prétend que dès-lors il croyait voir quelquefois un précipice à ses côtés. Cet événement lui parut un avertissement que lui donnait la Providence sur la fragilité de la vie : il résolut d'en profiter. Sa sœur, la religieuse, contribua, par ses conseils, à lui faire embrasser le nouveau règlement de vie qu'il mit à exécution. Il renonça dès-lors à toute culture des sciences profanes. Il changea de quartier ; et, après un court séjour à la campagne, il revint dans sa nouvelle demeure se consacrer à une retraite absolue, et à une pratique de plus en plus rigoureuse de ses exercices de piété. Tous les jours il retranchait quelque chose des commodités de la vie ; et voulant se débarrasser de tout ce qu'il regardait

comme superflu, il ôta jusqu'aux tapisseries de son appartement. N'employant le secours des domestiques que dans les circonstances où il lui était indispensable, il faisait lui-même son lit, et allait prendre ses aliments dans la cuisine, d'où il les portait dans sa chambre. Il consacrait la plus grande partie de son temps à la prière, et à la lecture de l'Écriture sainte, qu'il finit par retenir toute entière, au point de reconnaître sur-le-champ la vérité, la fausseté ou l'inexactitude d'une citation. Il s'appliquait à mortifier ses sens de toutes manières. Sa sœur rapporte qu'il portait sur lui une ceinture garnie de pointes de fer, pour rappeler son attention sur lui-même, et réprimer au besoin les mouvements intérieurs d'amour-propre, auxquels il se sentait exposé dans les conversations. C'est alors qu'il conçut le dessein et le plan du grand ouvrage dont il n'a laissé que les premiers linéaments dans ces fragments isolés qui nous restent sous le titre de *Pensées*. C'est aussi pendant ce temps qu'il écrivit les *Provinciales*. A trente-cinq ans il sentit se renouveler tous ses maux. Il éprouva d'abord un violent mal de dents qui le plongea dans ces cruelles insomnies pendant lesquelles il médita les problèmes de la Cycloïde. Il écrivit les solutions de ces problèmes en huit jours, fournissant les feuilles à deux imprimeurs à-la-fois. Ses douleurs ne lui laissèrent plus aucun relâche. Sa dernière maladie, qui dura deux mois, commença par un dégoût complet. Il logeait dans sa maison un pauvre homme avec sa femme et ses enfants ; l'un de ceux-ci fut atteint de la petite vérole. Pascal craignant que sa sœur, M^{me}. Périer, n'eût,

par cette raison , à cause de ses propres enfants , quelque répugnance à lui rendre ses soins ordinaires , dont il ne pouvait se passer , ne permit point qu'on sortît de chez lui le malade , qui ne pouvait être déplacé sans risque : mais il décida que c'était à lui-même de sortir , attendu que le péril n'était pas aussi grand pour son compte ; et , malgré ses souffrances , il se fit transporter chez sa sœur. Il était sans fièvre ; mais son état surprit les médecins : il en connut bientôt lui-même tout le danger ; et il demanda , avec instance , les secours de la religion. Il éprouvait de grands maux de tête , des coliques et des douleurs atroces , qui ne lui arrachaient aucune plainte. Au milieu de ces souffrances , il ne pensait qu'à des œuvres de charité : se voyant l'objet des soins les plus soutenus , il desira que l'on placât dans la maison , un malade auquel l'on prodiguerait les mêmes attentions , voulant avoir , disait-il , la consolation de savoir qu'il y eût quelqu'un d'aussi bien traité que lui. Comme on ne le croyait point malade au point où il l'était en effet , on le pria de différer de recevoir les derniers sacrements , pour ne pas effrayer ses amis. Le 17 août , il lui prit une convulsion qui semblait devoir l'emporter , et l'on eut regret de s'être refusé à ses prières. Lorsqu'il eut recouvré la connaissance et un peu de calme , on se hâta de lui faire administrer l'eucharistie. *Voici*, dit le curé de Saint-Etienne-du-Mont , en lui apportant le viatique , *voici celui que vous avez tant désiré*. Pascal le reçut avec une ferveur et une résignation qui émurent les assistants jusqu'aux larmes. Quelques instants après , il retomba dans de nouvelles convulsions , qui durèrent

vingt-quatre heures , et dans lesquelles il mourut , le 19 août 1662 , âgé de trente-neuf ans et deux mois. On ouvrit son corps , et l'on trouva les intestins gangrenés , l'estomac et le foie flétris. On fut frappé du volume considérable de la cervelle , qui avait une consistance presque solide. Ainsi périt cette frêle machine , qui servit pendant quelques instants de demeure à l'une des plus sublimes intelligences qui aient paru sur la terre. Qui pourrait dire ce qu'eût fait un tel homme , si , doué d'une meilleure constitution physique , il eût vécu la durée ordinaire de la vie humaine , et consacré tout ce temps à la culture des sciences , des lettres et de la philosophie ? Il est douteux qu'on eût vu deux fois briller une telle lumière parmi les hommes. Il paraît que Pascal avait épousé de bonne-foi la cause des Jansénistes ; il était persuadé que leur doctrine sur la grâce était celle de saint Augustin et de saint Thomas ; et dès lors il ne crut pas qu'il fût possible de s'écarter de cette doctrine sans tomber dans l'erreur. Ainsi , lorsque les Jansénistes montrèrent quelque condescendance à l'égard du formulaire de 1657 , Pascal les désapprouva expressément ; ce qui apporta un peu de refroidissement dans ses relations avec Port-Royal ; d'où l'on avait conclu , par méprise , qu'il avait rétracté ses opinions. Il paraît , au contraire , qu'il est mort , comme on a dit , dans les sentiments du jansénisme le plus rigoureux. Mais laissons de côté le jansénisme de Pascal , pour admirer en lui , sans restriction , le rival d'Archimède et de Galilée , le précurseur de Molière et de Boileau , l'égal de Démosthène et de Bossuet pour la hauteur de l'éloquence , le plus grand

peut être des philosophes, en prenant pour philosophie l'art d'apprécier la juste valeur des choses, la science de l'homme, et la connaissance de ses destinées et de ses devoirs; et, sous ce dernier rapport, il est encore le plus grand apologiste de la religion chrétienne, et le plus redoutable adversaire de l'incrédulité. Il avait pour les vérités de la foi la docilité d'un enfant; docilité qui s'allie très-bien avec les plus hautes qualités de l'esprit. On ne peut pas dire que Pascal eût l'âme servile : quelques-unes de ses pensées les plus énergiques prouvent qu'il avait une indépendance d'esprit très-prononcée. Voyez avec quelle noble liberté il parle à un personnage d'un rang éminent, en lui traçant la distinction qu'il fait entre les grandeurs naturelles, et celles qui ne sont que de convention : « Il » n'est pas nécessaire, parce que » vous êtes duc, que je vous estime; » mais il est nécessaire que je vous » salue. Si vous êtes duc et honnête- » homme, je rendrai ce que je dois » à l'une et à l'autre de ces qualités.... » Si étant duc et pair, vous ne vous » contentiez pas que je me tinsse dé- » couvert devant vous, et que vous » voulussiez encore que je vous es- » timasse, je vous prierais de me » montrer les qualités qui méritent » mon estime. Si vous le faisiez, » elle vous est acquise, et je ne pour- » rais vous la refuser sans injustice; » mais si vous ne le faisiez pas, vous » seriez injuste de me la demander, » et assurément vous n'y réussiriez » pas, fussiez-vous le plus grand » prince du monde. » Nous n'avons pas besoin de parler du sel piquant, et de la finesse de plaisanterie, dont l'auteur des *Provinciales* savait assaisonner ses entretiens; plaisanterie

d'autant plus aimable, qu'elle était toujours tempérée par la crainte de déplaire. Pascal vit les troubles de la Fronde; il résista avec une fermeté inébranlable à toutes les sollicitations qu'on lui fit pour le détacher de la cause du roi. Si c'était un crime à ses yeux de vouloir introduire, par la révolte, un roi dans une république établie, il n'en voyait pas un moins grand, au sein d'une monarchie, dans tout ce qui blessait la majesté royale, qui était, selon lui, une image de la puissance de Dieu. Non-seulement il détestait la guerre civile, à cause des maux affreux qu'elle entraîne, mais il envisageait principalement ces maux avec les yeux de la charité chrétienne. Cette charité était l'une de ses vertus dominantes : il la pratiquait avec un grand zèle; et sa tendresse pour les pauvres se manifestait dans toutes les occasions. Il s'imposait, sur son nécessaire, des privations au profit des infortunés. Il se serait volontiers dépouillé de tout pour secourir les malheureux, sans rien craindre pour lui-même : *J'ai remarqué*, disait-il, *que, quelque pauvre que l'on soit, on laisse toujours quelque chose à sa mort.* Pascal souffrait avec humilité qu'on lui fit remarquer ses défauts : le principal était une disposition à l'impatience, qui est ordinaire aux naturels vifs, et surtout aux hommes de travail. Lorsqu'il craignait d'avoir fâché quelqu'un par ses vivacités, il mettait un si grand empressement et tant de douceur à réparer sa faute, qu'il en effaçait aussitôt jusqu'à la moindre impression. Il tâchait, de tout son pouvoir, de se dégager des choses terrestres, comme indignes de fixer une âme destinée à l'immortalité. Par suite du mê-

me principe, et malgré la tendre affection qu'il avait vouée à ses parents, il faisait un généreux effort sur lui-même pour combattre cette affection, et pour inspirer aux autres le désir de se détacher de lui-même. *Je ne suis*, disait-il, *la fin de personne; il est injuste qu'on s'attache à moi, et je tromperais ceux en qui je ferais naître ce désir.* Par un sacrifice douloureux sans doute pour la nature, et que la religion seule peut adoucir, il immolait son cœur à l'amour divin, qu'il regardait comme le seul sentiment qui doit remplir une âme chrétienne. Lorsqu'il se vit obligé de renoncer au travail, il se dédommageait de son oisiveté en fréquentant les églises et en assistant à toutes les solennités. Sa prière favorite était la récitation des petites Heures canoniales; le psaume 118 lui paraissait admirable et il en parlait avec une sorte de ravissement. Nous avons dit un mot des mortifications qu'il aimait à s'imposer : sa sobriété surtout était remarquable. Il ne voulait permettre aucun assaisonnement dans les mets qu'on lui destinait ; et il n'aimait point qu'on vantât la délicatesse des plats. Comme l'état de sa santé exigeait qu'on lui servît des aliments choisis, on mettait beaucoup de soin à lui procurer des choses saines et agréables : cette dernière qualité était toujours en pure perte, car il s'était exercé à ne point savourer sa nourriture; et, lorsqu'on lui demandait s'il n'avait pas remarqué la bonté de tel ou tel mets, il répondait avec une aimable naïveté : *Vous deviez m'en avertir auparavant ; je vous avoue que j'en n'ai pas pris garde.* Nous terminerons par le portrait suivant, qu'il a fait de lui-même : « J'aime la pauvreté, parce que Jésus-Christ l'a ai-

» mée; j'aime les biens, parce qu'ils » donnent le moyen d'assister les misérables. Je garde la fidélité à tout le monde. Je ne rends pas le mal à ceux qui m'en font. J'essaie d'être toujours véritable, sincère et fidèle à tous les hommes. J'ai une tendresse de cœur pour ceux que Dieu m'a unis plus étroitement. Soit que je sois seul, ou à la vue des hommes, j'ai en toutes mes actions la vue de Dieu, qui doit les juger, et à qui je les ai toujours consacrées. Voilà quels sont mes sentiments. » Pascal fut enterré à Paris, dans l'église de Saint-Étienne-du-Mont, sa paroisse, derrière le maître-autel, au pied du pilier droit de la chapelle de Notre-Dame. Nicole a fait de ce grand homme un court Éloge en latin, que Bossuet a placé au commencement du premier volume de son édition. Perrault, parmi ses *Hommes illustres du dix-septième siècle*, avait compris Pascal et Arnauld, dont les Éloges furent supprimés, dit-on, par l'effet des démarches et du crédit des Jésuites ; ce qui donna lieu, comme l'on sait, à l'application du fameux passage de Tacite, relatif aux images de Cassius et de Brutus (V. ARNAULD). Le *Discours sur la vie et les ouvrages de Pascal*, inséré, en 1779, dans la collection complète de ses Œuvres, 5 vol. in-8°, a été imprimé à part, en 1781, avec des corrections et des additions considérables, Paris, Nyon, in-8°, de 146 pag. Nous ne parlerons pas de l'Éloge étrange, dirons-nous dérisoire, que Condorcet a mis en tête de son édition des *Pensées*. Il est singulier que, pendant un siècle et demi, aucune société littéraire de France n'ait proposé l'éloge de Pascal aux efforts de l'éloquence. En 1811, l'Académie des Jeux-Flo-

raux de Toulouse repara enfin cet oubli. Après cinq ans d'épreuves et d'appels réitérés à de nouveaux efforts, le prix accoutumé qui avait été doublé (*l'églantine d'or*) fut décerné, le 3 mai 1816, au Discours envoyé par l'auteur de cet article (1). L'Académie accorda un second prix à un autre Discours qui lui parut digne de récompense, et dont l'auteur était M. Belime (Paris, 1816, in-8°.) Un autre Eloge de Pascal, par Alexis Dumesnil, avait paru trois ans auparavant (Voyez en l'extrait dans les *Annales littéraires* de M. Dussault, tome IV). M. J.-H. Monnier, avocat-général à la cour royale de Lyon, a aussi donné un *Essai sur Blaise Pascal*, Paris, 1822, in-8°. — Nous garderons, en indiquant les écrits de Pascal, le même ordre que nous avons suivi dans l'exposition de ses travaux. Son indifférence pour la renommée a causé la perte de plusieurs de ses écrits sur les mathématiques et la physique, que l'on doit regretter, sinon pour le fond des matières, qui n'auraient plus aujourd'hui le même intérêt, attendu les progrès que les sciences ont faits, et le changement total des méthodes; du moins sous le rapport historique des sciences, et comme monuments des travaux d'un homme de génie, qui ont toujours leur prix aux yeux des

observateurs. I. *Essai pour les Coniques*, 1649. Leibnitz, à qui ses manuscrits avaient été communiqués, annonçait, dans une lettre à M. Périer, neveu de Pascal, du 30 août 1676, qu'il avait trouvé deux exemplaires imprimés de cet écrit. Il fait mention de quelques autres fragments de Pascal qu'il y avait réunis : l'un *De restitutione Coni*, qui servait à faire retrouver les sections coniques au moyen des diamètres et des paramètres donnés; un autre, intitulé *Magnum problema*, qui fournissait le moyen de couper un cône par un point donné, de manière à obtenir une section conique semblable à une section donnée. Bossut a mis l'*Essai pour les Coniques*, le seul qui reste de ces fragments, en tête du quatrième volume de son édition de 1779. II. La même lettre de Leibnitz fait mention de six autres *Traités*, tous relatifs aux sections coniques, lesquels formaient, selon l'avis de Leibnitz, un ouvrage *net et achevé*, en état d'être imprimé. « Il » ne faut pas demander, ajoute-t-il, » s'il le mérite; je crois même qu'il » est bon de ne pas tarder davan- » tage, parce que je vois paraître » des *Traités* qui y ont quelque rap- » port : c'est pourquoi je crois qu'il » est bon de le donner au plutôt, avant » qu'il perde la grâce de la nouveauté. » Il paraît néanmoins que ces traités sont perdus. Il est inutile d'en donner les titres; car quelques-uns n'en avaient pas d'autres que ceux que Leibnitz lui-même y avait mis. III. Parmi les écrits dont Pascal annonçait l'hommage, en 1654, à la société libre de savants, dont il a été plusieurs fois question dans cet article, il en est quelques-uns qui paraissent compris au nombre de ceux dont fait mention la lettre de

(1) *Eloge de Blaise Pascal, accompagné de notes historiques et critiques, discours qui a remporté le prix double d'éloquence, etc.*, par M. G. M. Raymond, in-8°, Toulouse, 1816; Lyon, 1816, seconde édition. Si l'on veut connaître le jugement porté par les journaux sur cet ouvrage, on peut consulter le *Journal de Toulouse*, mai 1816; la *Quotidienne* du 22 novembre 1817; l'*Ain de la religion et du roi*, du 2 juillet 1817; le *Journal des savants*, cahier de septembre 1817; la *Bibliothèque universelle de Genève*, cahier de janvier 1817; les *Annales encyclopédiques* du juillet 1817; les *Annales politiques, littéraires, etc.*, du 23 mai 1818; le *Journal de Turin*, du 30 janvier 1817; le *Journal de Lyon*, du 15 février 1817; le *Journal de l'Ain*, du 21 mai 1817, etc.

Leibnitz. Ce recueil devait contenir les écrits suivants : 1°. *De numericarum potestatum ambitibus*. — 2°. Un traité sur les nombres multiples, qui les faisait trouver par la seule addition des caractères. — 3°. *De numeris magico-magis*; c'était une méthode de former un carré magique, tel que si l'on ôtait l'une quelconque des bandes du contour, le reste formait toujours un carré magique, et ainsi de suite pour toutes les bandes successives. — 4°. *Promotus Apollonius Gallus*; Pascal avait étendu l'*Apollonius Gallus* de Viète sur les contacts des cercles, et l'avait poussé bien au-delà du travail de l'auteur ancien. — 5°. *Tactiones sphaericae*, ouvrage sur les contacts des sphères, analogue au précédent, et traité par la même méthode. — 6°. *Tactiones etiam conicae*; c'est le moyen de résoudre ce problème: Étant donnés cinq points et cinq lignes droites, faire passer une section conique par ces cinq points, ou par quatre points en touchant une des droites, etc. — 7°. *Loci solidi*; ces lieux solides embrassaient tous les cas. — 8°. *Loci plani*; Pascal, par une méthode nouvelle et courte, avait compris les lieux plans des anciens, avec les additions des géomètres modernes, et y avait réuni plusieurs choses nouvelles qui lui appartenaient. — 9°. *Conicorum opus completum*; c'était le traité des Coniques qu'il avait composé à seize ans, dont nous avons parlé en son lieu, et qu'il avait ensuite disposé dans un autre ordre. — 10°. *Perspectivæ methodus*; Pascal annonçait que, par une méthode la plus courte que l'on pût imaginer, on trouvait tous les points scénographiques par l'intersection seulement de deux lignes droites. — 11°.

Alex geometria, ou *De compositione alex in ludis ipsi subjectis*; il s'agit ici des méthodes de Pascal pour les partis des jeux de hasard. Il annonçait, en outre, qu'il avait un traité de *Gnomonique*, et un grand nombre de *Mélanges* qui n'étaient pas en ordre, ou qui lui paraissaient de trop peu d'importance. IV. *Avis nécessaire à tous ceux qui auront curiosité de voir la Machine arithmétique, et de s'en servir*, avec une dédicace au chancelier Séguier (1645); suivi de la *Lettre de Pascal à la reine Christine* (de Suède), en lui envoyant la *Machine arithmétique* (1650). V. *Traité du Triangle arithmétique*. VI. *Traité des ordres numériques*; la lecture de ce traité suppose la connaissance et l'usage du Triangle arithmétique. VII. *De numericis ordinibus Tractatus*; ce traité, qui est une suite du précédent, comprend, entre autres exercices, sur les nombres, quelques-uns des usages du Triangle arithmétique déjà exposés en français dans le traité du Triangle. Ces trois Traités ont été réunis et publiés, in-4°, Paris, 1665. VIII. Deux *Lettres à Fermat*, des 29 juillet et 24 août 1654, qui contiennent les méthodes de Pascal pour résoudre les questions des jeux de hasard. IX. *Problemata de Cycloïde proposita mense junii 1658*. C'est le programme des Prix proposés touchant la Roulette. A la suite de ce programme de deux pages, est un éclaircissement sur ces problèmes, intitulé: *De eodem argumento additamentum*. X. *Réflexions sur les conditions des Prix attachés à la solution des problèmes de la Cycloïde*. Nous avons indiqué plus haut l'objet de cet écrit, qui comprend quatorze pages. XI. *Annotata*

inquasdam solutiones Problematum de Cycloïde. En attendant l'examen que les juges du concours devaient faire des solutions envoyées, Pascal examine ici la pièce transmise par le P. La Loubère; il fait voir qu'elle ne contient qu'un calcul faux, sans aucune démonstration ni méthode, et qu'elle ne remplit aucune des conditions proposées. XII. *Histoire de la Roulette appelée autrement Trochoïde ou Cycloïde.* C'est une courte notice sur les premières découvertes relatives à cette courbe, et sur le résultat du concours proposé. Nous avons indiqué plus haut les points de cette notice qui sont susceptibles de critique. Pascal exposa ensuite tout ce qui s'était passé entre lui et le P. La Loubère au sujet du concours, sous ce titre : *Suite de l'histoire de la Roulette.* Ces deux pièces existent aussi en latin, et sont intitulées : *Historia Trochoïdis, sive Cycloïdis*, gallicè, la Roulette; et *Historia Trochoïdis, sive Cycloïdis, continuatio.* XIII. Les travaux de Pascal touchant la solution des problèmes proposés sur la Roulette, comprennent les écrits suivans : 1°. *Lettre de M. Dettonville à M. de Carcavi, ci-devant conseiller du roi en son grand-conseil*; cette lettre, qui est une espèce d'introduction, contient d'abord, à la suite de quelques propositions préliminaires, la Méthode générale de Pascal pour les centres de gravité de toutes sortes de lignes, de surfaces et de solides; — 2°. cinq Traités préparatoires des propriétés des sommes simples, triangulaires et pyramidales, des trilignes rectangles, et de leurs onglets, des sinus du quart de cercle, des arcs de cercle et des solides circulaires; — 2°. *Traité général de la Roulette, ou Problèmes pro-*

posés publiquement et résolus par A. Dettonville. Pascal donne ici les solutions de tous les problèmes, lesquelles, en vertu de sa méthode, se déduisent des traités qui précèdent. XIV. *Dimension des lignes courbes de toutes les Roulettes.* Pascal envoya ce travail à Huygens, pour accompagner les solutions des problèmes de la Cycloïde, que Carcavi devait lui adresser. XV. *De l'Escalier circulaire, des triangles cylindriques et de la spirale autour du cône.* Cet écrit fut envoyé par Pascal à Sluze, chanoine de Liège, à qui il l'avait promis, en même temps que les problèmes de la Roulette. L'auteur détermine la dimension et le centre de gravité de l'escalier circulaire, d'un triangle cylindrique quelconque, et d'un solide spiral-cylindraccé, engendré par le mouvement spiral d'une droite qui croît uniformément en se mouvant perpendiculairement au plan d'un cercle, de la circonférence au centre. XVI. *Propriétés du Cercle, de la Spirale et de la Parabole.* Dans ce petit écrit, traité à la manière des anciens, l'auteur démontre que la ligne parabolique, et la spirale d'Archimède correspondante, sont égales; ce que Roberval avait déjà avancé, mais sans démonstration. XVII. *Nouvelles Expériences touchant le vuide* (1647). XVIII. *Réponse de Pascal au P. Noël, jésuite* (1647). XIX. *Lettre de Pascal à M. Le Pailleur, au sujet du P. Noël.* Ces deux lettres sont un modèle de raisonnement, et ne sont pas moins remarquables par le mérite du style. XX. *Lettre de Pascal à M. de Ribeyre, premier président de la cour des aides de Clermont-Ferrand, etc.*; *Réplique de Pascal à M. de Ribeyre.* C'est dans la pré-

mière de ces lettres que Pascal se justifie de l'accusation qu'un jésuite de Mont-Ferrand avait élevée contre lui dans une thèse publique, touchant les expériences de Torricelli. XXI. *Traité de l'équilibre des liqueurs*, suivi du *Traité de la pesanteur de la masse de l'air*. On a trouvé dans les papiers de Pascal, deux fragments d'un ouvrage plus étendu sur les mêmes matières, dans lesquels il traite des variations du baromètre relativement à la météorologie. Faute d'un nombre de faits suffisant, il tire à ce sujet quelques conséquences prématurées et qui avaient besoin de reposer sur des observations plus nombreuses, et que l'expérience n'a pas justifiées. Ces deux Traités ont été publiés en 1663, Paris, in-12, en tête des deux ouvrages suivants. XXII. *Récit de la grande expérience de l'équilibre des liqueurs, projetée par le sieur B. Pascal, etc.* (1648). Ce récit contient la Lettre de Pascal à M. Périer, dans laquelle il propose à celui-ci l'expérience du Puy-de-Dôme, en lui exposant les motifs qui la lui ont suggérée. XXIII. *Nouvelles expériences faites en Angleterre, expliquées par les principes établis dans les deux Traités de l'équilibre des liqueurs et de la pesanteur de la masse de l'air*. C'est une explication des expériences faites dans le récipient de la machine pneumatique. XXIV. *Lettre de MM. Pascal et Roberval à M. Fermat, sur un principe de géostatique mis en avant par ce dernier*. Cette lettre, qui est comprise dans le recueil des OEuvres de Fermat, traite du centre de gravité d'un système de deux poids égaux, liés par une ligne droite inflexible et sans poids. On y examine comment se comporterait ce

centre de gravité au centre commun des corps pesants, dans chacune des trois hypothèses qui régnaient alors sur la cause de la pesanteur, savoir, que cette cause peut résider, ou dans le corps seul qui tombe, ou dans la terre seule, ou dans l'un et l'autre à-la-fois. XXV. *Lettres de Louis de Montalte à un Provincial de ses amis, et aux RR. PP. Jésuites, sur la morale et la politique de ces Pères*. C'est le recueil des lettres connues sous le titre impropre de *Lettres Provinciales*. Les premières sont au nombre de dix, et les autres au nombre de huit, outre le fragment d'une lettre au P. Annat. Ces lettres parurent d'abord l'une après l'autre, dans le format in-4°. Elles furent bientôt traduites dans plusieurs langues. XXVI. *Pensées de Pascal*. On les trouva écrites sans ordre sur des feuilles détachées. Les solitaires de Port-Royal en publièrent, en 1670, in-12, une édition dans laquelle ils avaient supprimé quelques-unes de ces pensées, qui furent ensuite publiées en forme de supplément par le P. Desmolets de l'Oratoire. Il en parut, en 1687, à Paris, une édition en 2 vol. in-12, accompagnée de la Vie de Pascal, par madame Périer, sa sœur; d'un Discours de Dubois-de-la-Cour, sur les Pensées, et d'un Discours sur les preuves des livres de Moïse. Ce recueil, accompagné des mêmes Discours, fut réimprimé en 1765, 2 vol. in-12. Quelques éditeurs des Pensées en avaient retranché plusieurs, les unes à cause de l'état d'imperfection dans lequel Pascal les avait laissées, et d'autres comme évidemment contraires aux sentiments de l'auteur. Mais on n'avait pas pris garde, relativement à ces dernières, qu'on ne peut rien conclure de quelques maté-

riaux bruts dont la destination n'est pas indiquée; et qu'un écrivain qui se propose un système de défense ou d'apologie, doit naturellement recueillir les objections qu'il aura à combattre. Bossut a fait une chose très-utile, non seulement en rétablissant les *Pensées* de Pascal dans leur intégrité, mais en les distribuant dans un ordre qui leur donne quelque ensemble, et en rend la lecture plus facile, au moyen de l'espèce de classification à laquelle il les a soumises. Le même éditeur a encore rendu un très-grand service au public, en réunissant, en un seul corps d'ouvrage, tous les écrits qui restent de Pascal, outre plusieurs pièces relatives aux travaux de cet homme célèbre, qui forment des documents intéressants pour l'histoire de ces travaux. Condorcet avait publié en 1776, une édition des *Pensées*, précédée d'un *Éloge de Pascal*. Cette édition ne mérite aucune confiance: l'éloge contient des erreurs, et se ressent, sur beaucoup de détails, de l'esprit avec lequel il a été composé. L'auteur affecte de se contredire lui-même dans des notes, ce qui jette un louche continuel sur ce qu'il dit de son héros, toujours placé de cette manière entre la louange et le sarcasme; ce procédé est celui d'un écrivain qui ne respecte pas plus le public qu'il ne sait se respecter lui-même. Les *Pensées* de cette édition sont incomplètes; quelques-unes sont mutilées, et d'autres même falsifiées. Voltaire, faisant les fonctions de second éditeur, a renforcé le travail de Condorcet, de nouvelles notes, dans une édition qui parut en 1778; réimprimée en 2 vol. in-18, Londres (Cazin), 1785. A la lecture de ce recueil et du double commentaire qui l'accompagne, le livre

tombe des mains. La mauvaise-foi et l'indécence y éclatent à chaque page, sans parler de la faiblesse du raisonnement dans les passages où les auteurs ont voulu être sérieux. Si ce travail est un déplorable monument des efforts de l'incrédulité, il atteste du moins l'impuissance des auteurs dans une triste cause, par la perfidie des moyens qu'ils sont réduits à employer. On sait que Voltaire faisait à Condorcet cette loyale invitation: « Mon ami, » ne vous lassez point de répéter que » depuis l'accident du pont de Neuilly, le cerveau de Pascal était dérangé. » Il est vrai que, selon la remarque de Bossut, il n'y a à cela qu'une petite difficulté: c'est que ce *cerveau dérangé* a produit depuis l'accident, les *Provinciales* et les *solutions des problèmes de la Roulette*. XXVII. *Lettre touchant la possibilité d'accomplir les Commandements de Dieu*, et *Dissertation sur le véritable sens des paroles du Concile de Trente, que les commandements ne sont pas impossibles aux justes*. XXVIII. *Plusieurs écrits de peu d'étendue: Discours sur la possibilité et le pouvoir; Comparaison des anciens chrétiens avec ceux d'aujourd'hui; Questions sur les miracles; Écrit sur la signature du Formulaire; Fragment d'un écrit sur la Conversion du pécheur; etc.* XXIX. Parmi d'autres écrits attribués à Pascal, ou du moins auxquels on croit qu'il a travaillé avec Arnauld, Nicole, Hermant, etc., on cite des *Factum* pour divers curés, touchant l'ouvrage intitulé, *Apologie pour les casuistes*; des projets de Mandements; la *Réponse à un écrit sur le sujet des miracles qu'il a plu à Dieu de faire à Port-Royal*, etc. R-M-D.

PASCAL-VALLONGUE (JOSEPH-SECRET), général de brigade dans l'arme du génie, naquit à Sauve (département du Gard), le 14 avril 1763. Dans le cours de la révolution, il passa, du génie des ponts et chaussées, dans le génie militaire, et fit toutes les campagnes du Nord et d'Italie. Le commandement des flots de la Grèce lui fut confié après la paix d'Udine. On l'en retira pour l'expédition d'Égypte. Fait prisonnier au combat d'Aboukir, il revenait en France sur sa parole, avec quarante-cinq autres officiers ; mais le vaisseau qui les portait ayant relâché à Syphante, ils furent livrés aux Turcs par le capitaine, chargés de fers, envoyés à Constantinople, et enfermés dans les prisons du bagne. Son talent pour la poésie, qu'il n'avait cultivée que comme un amusement, lui fut singulièrement utile en cette occasion. Une épitre en vers, qu'il adressa à l'ambassadrice d'Angleterre à la Porte, pour l'intéresser à son sort et à celui de ses compagnons d'infortune, toucha cette femme sensible, belle-sœur de sir Sidney Smith, qui était alors en grand crédit à la cour Ottomane, et qui obtint facilement leur liberté. Le poète captif avait trouvé au bagne une centaine de Français, restes mutilés de quatre cents braves qui avaient succombé sous l'effort de onze mille Turcs, au combat de Nicopoli, en Epire, le 23 octobre 1798. Il a publié la relation de cette affaire et des horribles traitements qu'éprouvèrent, de la part des vainqueurs, ceux qui furent assez malheureux pour conserver la vie. Quand la guerre se fut rallumée, après la paix d'Amiens, Pascal-Vallongue, qui avait recouvré, par ce traité, le droit de reprendre les armes, servit

de nouveau, avec distinction, en Allemagne et en Italie. A Ulm, il eut l'honorable mission de recevoir les drapeaux que l'armée vaincue s'était soumise à déposer aux pieds du vainqueur. Après la victoire d'Austerlitz, il alla commander le génie au siège de Gaète, où il fut tué, le 17 juin 1806. Les troupes consacrèrent un monument à sa mémoire, aussitôt qu'elles furent entrées dans la place, quatre jours après sa mort ; et le chef du gouvernement napolitain à cette époque, lui en fit ériger un autre, sculpté par Canova, et sur lequel fut placée, par ses ordres, l'inscription la plus honorable. Le général Vallongue fut le principal rédacteur du *Mémorial topographique et militaire*, dressé au dépôt de la guerre ; collection estimée et fort importante. On regrette que ce travail n'ait pas été continué depuis sa mort. Il n'en a paru que cinq cahiers in-8°. V. S. L.

PASCH (GEORGE), savant philologue, né en 1661 à Dantzic, était fils d'un riche négociant de cette ville. Après avoir achevé ses premières études, il alla à Graudentz apprendre le polonais, dont la connaissance lui était indispensable pour suivre les affaires de sa maison ; et, au bout de six mois, il parla cette langue avec autant de facilité que les habitants. De retour à Dantzic, il obtint de son père la permission de fréquenter les cours de l'université ; visita ensuite les académies de Rostock et de Koenigsberg, et prit, en 1684, ses degrés à Wittemberg. Le désir d'acquérir de nouvelles connaissances le détermina à voyager ; il parcourut l'Allemagne et les Pays-Bas, la France et l'Angleterre, et revint dans sa patrie solliciter un

emploi dans l'enseignement public. S'étant arrêté à Kiel, il épousa une fille du savant Chr. Kortholt, et obtint, en 1701, à l'université de cette ville, la chaire de morale, qu'il remplit avec beaucoup de distinction. Il venait d'être nommé professeur de théologie, lorsqu'il mourut, le 30 septembre 1707, à l'âge de cinquante-six ans. On a de lui des thèses sur des sujets intéressants : *De paradoxo morali: Et qui accipit, et qui nihil vel pauca dat, liberalis est*, Kiel, 1702; — *De Fabulis romanensibus antiquis et recentioribus*, ibid., 1704, in-4°; — *De fictis rebus publicis*, ibid., 1704, in-4°; c'est une dissertation sur les plans de gouvernement, imaginés par Platon, Th. More, Campanella, etc.; — *De Philosophia characteristicâ et paræneticâ*, ibid., 1705; — *De re literariâ, pertinente ad doctrinam moralem Socratis*, ibid., 1706; — *Brevis introductio in rem litterariam pertinentem ad doctrinam moralem*, 1706; — *De re literariâ potissimum morali Platonis*, 1707; — *De scepticorum præcipuis hypothésibus*, 1707; — *Programma de difficultate muneris theologici*, ib., 1707, in-4°; c'est le discours que Pasch prononça en prenant possession de sa chaire de théologie. Mais les deux principaux ouvrages de Pasch sont : I. *Tractatus de novis inventis quorum accuratiori cultui facem prætulit antiquitas*, deuxième édition, Leipzig, 1700, in-4°. Cet ouvrage savant, mais un peu indigeste, est recherché. L'auteur se propose de prouver que la plupart des opinions regardées comme nouvelles, étaient déjà connues des anciens; et qu'on retrouve dans leurs écrits le germe de toutes les idées de philosophie, de morale et de politi-

que des modernes; il s'attache ensuite à faire voir que toutes les découvertes dans les arts et les sciences ne sont que le résultat et le développement des connaissances qui en ont été transmises par l'antiquité: il y a un peu de confusion dans cet ouvrage; mais on y voit un grand nombre de faits curieux, et sa lecture n'a pu qu'être très-utile à Dutens, qui a cherché à établir le même système. (Voy. DUTENS, XII, 397.) II. *De variis modis moralia tradendi*, Kiel, 1707, in-4°. Il traite dans cet ouvrage, des différentes méthodes qui ont été employées pour l'enseignement de la morale, par les dialogues, les fables, les satires, les caractères, les adages ou apophtegmes, etc., et donne ensuite l'histoire des six principales sectes de philosophie. La notice sur ce philologue, que l'on trouve dans le tome VII des *Mémoires* de Niceron, est inexacte et incomplète. Voyez l'*Hist. littér. de l'université de Kiel*, par J. C. Thiess, 1800, in-8°, pag. 234-247. — Jean PASCH, né à Ratzeburg, dans le comté de Lauenburg, était, en 1687, professeur de philosophie à Rostock; il exerça ensuite le ministère pastoral, dont sa mauvaise conduite l'obligea de se démettre, et mourut, en 1709, dans l'hôpital de Hambourg. On connaît de lui vingt-sept opuscules ou Dissertations académiques, sur divers points de philologie ou d'exégèse biblique: la plus remarquable est son *Gynæceum doctum, seu de fæminis eruditis*, Wittenberg, 1686, in-4°. W—s.

PASCH (JEAN), peintre suédois, naquit à Stockholm, en 1706: ne pouvant se former en Suède, il fit plusieurs voyages en Hollande, en France et en Italie, et se perfection-

na surtout dans le genre des décorations. Il réussissait aussi dans le paysage, dans les marines et dans la peinture des fleurs. Son goût et ses connaissances furent très-utiles aux progrès de l'academie des beaux-arts fondée à Stockholm, en 1734. Le morceau le plus remarquable qu'on a de lui est le plafond de la chapelle du roi au palais de Stockholm, dont Taraval, peintre français, avait fait une partie, mais que Pasch recommença, et peignit tel qu'on le voit maintenant. Jean Pasch mourut en 1769, laissant une collection précieuse de tableaux et de dessins, qu'il avait rassemblés dans ses voyages. — Laurent PASCH, autre peintre suédois, s'est distingué dans le portrait, et a dirigé long-temps l'académie des beaux-arts de Stockholm. — Sa fille, Ulrique-Frédérique PASCH, née en 1735, montra aussi un talent très-distingué, fut reçue, en 1773, membre de l'académie de peinture et de sculpture, et mourut le 13 avril 1796. C—AU.

PASCHAL (CHARLES PASQUALI, plus connu sous le nom de), en latin *PASCHALIUS*, négociateur et antiquaire; était né, en 1547, à Coni, dans le Piémont, d'une famille noble. Il vint faire ses études à Paris, et eut l'avantage d'être admis chez le fameux Gui de Pibrac, président au parlement, qui, charmé de ses talents, se chargea de le produire dans le monde. Aubery rapporte que le cardinal de Guise lui remit ses Mémoires sur le règne de Henri II, pour les publier; mais c'est sans aucune preuve que cet écrivain accuse Paschal d'une infidélité dont il était incapable (V. P. PASCAL). L'espérance de parcourir avec honneur la carrière des emplois l'ayant décidé à se fixer en France, il s'y fit naturaliser.

Il fut chargé, en 1576, par Henri III, d'aller en Pologne réclamer les meubles précieux que ce prince y avait laissés en quittant ce royaume; et il s'acquitta de cette commission avec tant de succès, que le roi le créa chevalier, et lui permit d'ajouter une fleur de lis à ses armoiries. Il épousa, quelque temps après, une riche veuve d'Abbeville, qui, n'ayant que des parents éloignés, lui fit donation de tous ses biens. Henri IV l'envoya, en 1589, en Angleterre, demander à la reine Elisabeth des secours, qu'il eut le bonheur d'obtenir. En 1592, il fut reçu avocat-général au parlement de Rouen; mais il n'en remplit pas long-temps les fonctions. On le jugea propre à travailler à la pacification des provinces qui refusaient encore de reconnaître l'autorité royale; il parcourut successivement à cet effet le Languedoc, la Provence et le Dauphiné, et il réussit à y apaiser les troubles. En récompense de ses services, Paschal fut nommé conseiller-d'état, et, en 1604, ambassadeur près les Lignes-Grises. Il y passa dix années; et, comme les devoirs de sa place lui laissaient du loisir, il l'employait à l'étude des anciens auteurs, qui avaient toujours fait ses délices. Rappelé à Paris, en 1614, il vint y prendre place au conseil-d'état. Mais une attaque de paralysie l'ayant privé d'une partie de ses facultés, il se fit transporter dans son château de la Quente, près d'Abbeville, où il mourut presque octogénaire, le 25 décembre 1625. Il fut enterré dans l'église de Saint-Wulfran d'Abbeville, où l'on voyait son tombeau dans le chœur, avec une épitaphe rapportée par différents auteurs. Paschal, n'ayant point eu d'enfants, adopta un jeune homme, qu'il institua l'hé-

ritier de ses grands biens, à condition de relever son nom et ses armes. On trouve la liste de ses ouvrages dans l'*Histoire ecclésiast. d'Abbeville*, par le P. Ignace-Joseph de Jesus-Maria, carme déchaussé (c'était un neveu du fameux géographe Sanson); dans les *Mémoires* de Nicéron, tome xvii, et dans les *Scrittori Piemontesi*, de Fr. Agost. della Chiesa. Les principaux sont : I. *Viti Fabricii Pibrachii vita*, Paris, 1584, in-12, et dans les *Vitæ selectæ*, Breslau, 1711, in-8°. Cette Vie de Pibrac est remplie de détails curieux et singuliers; elle a été traduite en français par un de ses descendants (Gui du Faur, seigneur d'Hermay), Paris, 1617, in-12. II. *Elogium Eliæ Vineti*, au-devant du *Commentaire* sur Ausone, par Vinet (*Voy.* ce nom). III. *De optimo genere elocutionis tractatus*, Rouen, 1595, in-12; Paris, 1601, in-8°. IV. *Legatus*, Rouen, 1598, in-8°. Cet ouvrage, l'un des premiers qui ait traité des devoirs et des fonctions de l'ambassadeur, eut un succès qu'il ne méritait pas : il a été réimprimé plusieurs fois; mais on ne recherche que la petite édition de Leyde, 1645, in-12, parce qu'elle fait partie de la collection des Elseviers. Paschal prétendit que le Traité de l'ambassadeur, par Jean Hotman, n'était qu'un extrait de son ouvrage; et il en fit paraître la réfutation, sous ce titre : *Notes sur un petit livre premièrement intitulé : L'Ambassadeur*, et depuis : *De la charge et dignité de l'ambassadeur*, par de Colazon, gentilhomme breton, Paris, 1605, in-8°. Hotman lui répliqua par l'*Anti-Colazon* (*V. HOTMAN*, xx, 592.) Baillet avait pris Colazon pour un personnage réel; mais La Monnoie, dans

ses *Notes sur les Anti*, prouve jusqu'à l'évidence que c'est un masque dont s'est servi Paschal, qui ne voulait pas figurer en son nom dans une querelle littéraire (*Voy.* les *Anti* de Baillet). V. *Gnomæ seu axiomata politica ex Tacito*, Paris, 1600, in-12. VI. *Censura animi ingrati*, ibid., 1601, in-8°. VII. *Christianarum precum libri duo*, ibid., 1602, in-24; ibid., 1609, in-8°. Scaliger faisait beaucoup de cas de ce recueil de prières, qui n'est pas commun. Colomiez lui a donné place dans sa *Bibl. choisie*. VIII. *Coronæ, opus decem libris distinctum*, ibid., 1610, in-4°; Leyde, 1671 et 1681, in-8°. C'est un traité complet des couronnes et de leurs usages chez les anciens; on y reconnaît une érudition immense, mais un peu indigeste. IX. *Virtutum et vitiorum definitiones*, Paris, 1615, in-8°; Genève, 1620, même format. X. *Legatio Rhætica, sive Relatio eorum quæ intra decennium in Rhætiâ acciderunt*, ibid., 1620. C'est l'histoire de l'ambassade de Paschal dans le pays des Grisons. Wicquefort dit qu'on voit, par cet ouvrage, qu'il savait parler grec et latin, mais qu'il n'était qu'un ministre fort médiocre. (*Voy.* le traité de l'*Ambassadeur*, livre 1^{er}.) Haller (*Bibl. hist. Suiss.*) parle au contraire fort avantageusement de ce livre, dont on a une mauvaise traduction allemande, par J. Fischer, Coire, 1781, in-8°. W—s.

PASCHAL (FRANÇOISE), auteur dramatique du xviii^e siècle, n'est pas citée dans l'*Histoire littéraire de Lyon*, par Colonia. On a cependant lieu de croire qu'elle était de cette ville; car ses cinq pièces y ont été imprimées. Perneti a réparé l'omission de Colonia; mais il ne parle que des deux premières pièces de

Paschal. Voici les titres de ses ouvrages : I. *Agathonphile, martyr*, tragi-comédie, 1655, in-8°. II. *Endymion*, tragi-comédie, 1657, in-8°. Dans la préface de cette pièce, F. Paschal repousse le reproche qu'on lui avait fait de ne pas être seule l'auteur d'*Agathonphile*. III. *Sésostris*, tragi-comédie, 1661, in-12. IV. *Le Vieillard amoureux ou l'heureuse Feinte*, pièce comique en un acte et en vers (de huit syllabes), 1664, in-12. V. *L'Amoureux extravagant*, pièce comique en un acte et en vers, 1657, in-8°. Le *Dictionnaire universel* lui attribue des *Noëls* français et bourguignons, publiés, dit-il, à Dijon, en 1723, in-12, mais qui ne sont pas venus à notre connaissance. A. B.—T.

PASCHASE DE SAINT-JEAN, (Le P.), carme déchaussé, né en Franconie, le 13 avril 1637, fit profession à Trèves en 1658, suivit quelque temps les armées en qualité d'aumônier et de chapelain du comte Roger de Stahremberg, donna quelques missions dans les campagnes, fut professeur de belles-lettres et de poésie latine à Ravensbourg en Bavière, et dans le Tyrol (*Leontine in Tyroli*) : il mourut à Bude, le 15 août 1692. On connaît de lui un ouvrage fort curieux, intitulé : *Poësis artificiosa*, Würtzbourg, 1668, in-12, fig. Indépendamment des règles générales de la versification latine, on y trouve les plus grands détails, accompagnés de nombreux exemples, sur les tours de force les plus singuliers que le démon de la poésie latine ait jamais pu inspirer à ses adeptes. Les vers léonins, les échos, les anagrammes, les vers arithmétiques ou chronogrammes, ne sont pour lui que des bagatelles. Il donne jusqu'à 67 sortes

différentes de ces futilités, dont le plus grand mérite, si c'en est un, est celui de la difficulté vaincue. Ses vers mnémoniques et stéganographiques présentent un certain objet d'utilité. La plupart des autres ne sont que des *difficiles nugæ* ; mais plusieurs peuvent passer pour des chefs-d'œuvre en leur genre. Après avoir donné les 1912 combinaisons de ce vers protégée :

Tu mea lux vites virgo spes maxima salve,

il cite, d'après Juste Lipse et H. Dupuy (*Erycius Puteanus*), le vers suivant :

Rex, dux, sol, lex, lux, fons, spes, pax, mons, petra, Christus,

indique le nombre de combinaisons dont on le croyait susceptible, et ajoute avec bonhomie, *ego certè credere malim quàm experiri*. (Voy. DUFUY, XII, 323, not.) L'ouvrage est orné de figures, non moins curieuses que le texte. C. M. P.

PASCHASIUS. Voy. CALENTYN.

PASCOLI (LÉON), biographe et littérateur peu estimé, né à Pérouse le 3 mai 1674, vint s'établir à Rome, où il mourut le 30 juillet 1744. On cite de lui : I. *Vite de' pittori, scultori ed architetti moderni*, Rome, 1730-36, 2 vol. in-4°. ; le premier volume contient les vies de 40 peintres, le deuxième celles de 33 peintres, 8 sculpteurs et 6 architectes. II. *Vite de' pittori, scultori ed architetti Perugini*, ibid., 1732, in-4°. Ce volume qu'on réunit ordinairement aux deux précédents, est le seul qui soit recherché des curieux, parce qu'il renferme quelques détails sur les artistes Pérousiens, qu'on ne trouve pas dans les autres biographies. Au reste, l'auteur ne s'y borne pas aux artistes ; mais il parle de tous les personnages plus ou moins

célebres qu'a produits sa patrie. Dans cet ouvrage il a poussé jusqu'à l'excès un défaut que les Grecs nommaient *acribia*, et qui consiste à entrer dans les détails les plus minutieux sur les figures et les vices corporels de ceux dont il décrit la vie. Ainsi l'on trouve chez lui que tel peintre avait le nez bien proportionné; que tel autre l'avait court ou long; que celui-ci l'avait aquilin ou quelque peu creusé; celui-là effilé, etc. Un autre défaut qu'on peut lui reprocher, c'est la manière dont il défigure les noms-propres des peintres étrangers. III. *Testamento politico in cui si fanno diversi progetti per istabilire un regolato commercio nello stato della Chiesa*, Cologne (Perouse), 1733, in-4°. IV. *Il Tevere navigato e navigabile*, etc., ibid., 1744, in-4°. Cet ouvrage renferme des vues utiles pour assurer la navigation du Tibre dans toutes les saisons, et en prévenir les inondations si fréquentes et si désastreuses. Pascoli se signala aussi par quelques pamphlets en faveur de Lagomarsini, contre Lami, dans la guerre littéraire de ces deux écrivains. — Son frère, Alexandre PASCOLI, médecin et anatomiste, né à Pérouse, le 10 janvier 1669, fut professeur à Rome, où il mourut, le 5 février 1757. Ses OEuvres ont été recueillies en 2 vol. in-4°. (Venise, 1741 et 1757.) Voyez le *Gymnasium romanum* du P. Carafa, tome II, p. 377. W—s.

PASINELLI (LORENZO), peintre d'histoire, naquit à Bologne, en 1629, et fut successivement élève de Cantarini et du Torre. Il sortit de cette dernière école dans toute la force de l'âge; et c'est à cette circonstance, peut-être, qu'il faut attribuer les défauts que son dessin

laisse trop souvent apercevoir. A l'époque où il naquit, la carrière ouverte et parcourue avec tant de gloire par les Carraches, avait été abandonnée par la plupart des artistes. Pasinelli résolut d'y rentrer; et non content d'imiter ces grands maîtres, il voulut y joindre la grâce de Raphaël et le brillant de Paul Véronèse. C'était beaucoup entreprendre; mais ses efforts ne furent pas sans succès: sous le rapport du dessin, il surpassa Paul Véronèse, qu'il regardait comme le prototype de l'art. Il n'a cependant pas pour lui un respect aveugle: il n'en prend que cet air de grandeur et de majesté qui le distingue; et c'est chez un autre maître qu'il va chercher ses airs de tête, et l'entente générale du coloris. Il était naturellement porté à étonner le spectateur par l'appareil d'une composition vaste, nombreuse, riche et spirituelle. C'est par ce mérite que se font remarquer les deux tableaux de l'*Entrée de Jésus Christ à Jérusalem*, et de la *Descente du fils de Dieu dans les limbes*, que l'on voit à la Chartreuse de Bologne, ou l'*Histoire de Coriolan* qu'il peignit pour la famille Ranuzzi, avec tant de succès qu'on lui en demanda de toutes parts des copies. Personne ne peut voir ces peintures sans reconnaître dans leur auteur une manière pleine de feu, une grande nouveauté d'idées, et un talent pour les grandes machines. Malgré ces éminentes qualités, on reproche à ses figures des mouvements quelquefois forcés, et un peu d'affectation dans l'imitation de Paul Véronèse, en ce qui tient à la représentation des étoffes et au luxe des vêtements et des accessoires: telle est la *Prédication de saint Jean-Baptiste*, qu'il peignit en concurrence

avec Tarnoffi, et dont ce peintre disait en plaisantant, qu'il ne croyait point voir le Désert, mais bien la place Saint-Marc de Venise. Cependant, il a su souvent se maintenir dans de justes bornes; et l'on en a pour preuve la *Sainte-Famille* que l'on voit aux Carmes-déchaux, et qui a tout le caractère d'un Albane. Il a beaucoup plus travaillé pour les particuliers que pour le public; toutes ses productions sont remarquables par leur esprit et par la variété du coloris. On connaît de lui un grand nombre de tableaux d'appartement, entièrement peints dans la pâte, et d'un coloris si frais et si brillant, qu'on les prendrait pour des productions du meilleur temps de l'école lombarde ou vénitienne. Ces qualités font surtout le mérite de certains tableaux de *Vénus*, qui passent pour être le portrait d'une de ses trois femmes. Quelques-unes de ses peintures manquent de relief, les teintes ne s'y fondent point; et sa couleur y ressemble à celle des productions antérieures aux Carraches; mais on doit reporter ces tableaux, ou à sa première jeunesse, ou à ses derniers temps. Pendant qu'il réformait l'école de Bologne, Carlo Cignani, de son côté, lui donnait aussi une nouvelle direction; et, ce qui fait honneur à ces deux artistes rivaux, c'est qu'ils ne furent jamais jaloux l'un de l'autre, et qu'ils ne cessèrent pas de vivre en bonne intelligence. A la même époque, le Canuti florissait à Bologne. Cet artiste ayant quitté cette ville, Pasinelli hérita de ses élèves, parmi lesquels Giov. Antonio Burrini sut gagner son amitié, et, par les soins de son nouveau maître, se fit un nom dans la peinture. Au nombre de ses élèves les plus distingués;

on cite Gio. Gioseffo del Sole, Donato Creti, Aurelio Melani, etc. Cet habile artiste mourut à Parme, en 1700. Il a gravé à l'eau-forte, d'après ses propres compositions, quelques morceaux, parmi lesquels on estime surtout : I. *Le Martyre de plusieurs Saints*, grand in-folio en travers. II. *La Prédication de Saint-Jean dans le Désert*, grande et belle eau-forte, en travers. III. *Les Noces de Jacob et de Rachel*, d'après le Perugin; grand in-folio en travers. P—s.

PASINI (Louis), professeur de philosophie et de médecine à l'université de Padoue, au seizième siècle, était un grand praticien. Sa réputation dans tout l'état de Venise était telle, que de tous les côtés on l'appelait : mais il n'aimait pas à quitter Padoue; et il fallut un ordre du doge pour le déterminer à se transporter auprès du duc d'Urbain, qui commandait l'armée de la république. Le médecin se prit d'amitié pour son malade, et ne le quitta qu'à sa mort. Pasini revint alors à Padoue reprendre sa chaire. Il était grand amateur d'antiquités, et avait un fort beau cabinet. Il mourut le 22 août 1557. On a de lui : I. *De Pestilentia Patavina anni 1555*, Padoue, 1556, in-8°. II. *Liber in quo de thermis Patavinis ac quibusdam balneis Italiae tractatur*. (Dans la collection intitulée, *De balneis omnia quæ extant*, Venise, 1553, in-fol.) — PASINI (Antoine), médecin à Vérone, à la fin du seizième siècle, est auteur des *Annotazioni ed emendazioni nella traduzione d'Andrea Matthioli de' cinque libri della materia medicinale di Dioscoride*, Bergame, 1591, et 1608, in-4°. Voy. la *Verona illustrata*, II, 395. A. B—T.

PASINI (JOSEPH), né à Turin, en 1696, embrassa l'état ecclésiastique, se livra de bonne heure à l'étude de la langue hébraïque, et fut nommé bibliothécaire de l'université de Turin. Il avait le titre de conseiller du roi de Sardaigne, et mourut à Turin, vers 1770. Parmi ses ouvrages, nous citerons : I. *De præcipuis Bibliorum linguis et versionibus*, Padoue, 1716, in-8°. II. *Dissertationes selectæ in Pentateuchum*, 1722, in-4°. III. *Grammatices linguæ sanctæ institutio*, Padoue, 1739; *ibid.*, 1756. IV. *Vocabolario italiano-latino*, 1737, 2 vol, in-4°, dont il y a plusieurs éditions, et un abrégé, fait par l'auteur lui-même. V. *Storia del Nuovo-Testamento, con alcune riflessioni morali ed osservazioni*, Turin, 1749; Venise, 1751. VI. *Codices manuscripti bibliothecæ regiae Taurinensis athenæi per linguas digesti*, Turin, 1749, 2 vol. in-fol., fig. Pasini eut pour collaborateurs de ce Catalogue Antoine Rivautella et Fr. Berta. A. B—T.

PASITÈLES, qu'on a quelquefois confondu avec Praxitèle, fut un des artistes grecs qui vinrent s'établir à Rome après la guerre de Macédoine et les conquêtes faites en Asie. On le surnomait *autodidactus*, comme s'étant formé lui-même sans le secours d'aucun maître. Il perfectionna l'art de modeler. Il travaillait surtout en métal et en ivoire; et il fit dans cette matière la statue de Jupiter pour le premier temple élevé en marbre à Rome sous Métellus le Macédonique. Sculpteur et écrivain tout-à-la-fois, il est mentionné par Pline comme l'auteur d'une description, en 5 livres, des plus beaux monuments connus de son temps. G—CE.

PASOLINI (D. SÉRAFIN), biographe, né, en 1649, à Ravenne, d'une famille noble, embrassa la vie religieuse dans la congrégation des chanoines de Saint-Jean-de-Latran, et professa la philosophie et la théologie dans sa ville natale, avec distinction. Les talents qu'il avait développés, lui méritèrent l'honneur d'être élevé à la dignité d'abbé perpétuel de sa congrégation. Il consacra le reste de sa vie à des recherches utiles sur l'histoire civile et littéraire du Ravennais, et mourut, le 24 décembre 1715, à l'âge de soixante-huit ans. Outre quelques *Thèses* de philosophie, peu intéressantes aujourd'hui, on a de lui : I. *Relazione della madona greca de' canonici portuensi di Ravenna*, *ibid.*, 1676, in-12. II. *Lustri Ravennati dall' anno 600 dopo l'universale diluvio sino al 1713*, etc., Bologne, Forlì, 1678-1713, 7 part. in-4°. C'est un abrégé chronologique de l'histoire de la ville de Ravenne, dont on voit que l'auteur fait remonter la fondation à une époque bien éloignée : il est rare de trouver cet ouvrage complet, même dans les bibliothèques d'Italie. III. *Huomini illustri di Ravenna antica, et altri degni professori di lettere et armi, erudito trattenimento*, Bologne, 1703, in-fol. De cinq livres dont cet ouvrage se compose, le troisième et le quatrième comprennent les écrivains Ravennais, rangés d'après les sciences qu'ils ont cultivées, en commençant par les théologiens. Cette Biographie est devenue inutile par la publication des *Memorie degli scrittori Ravennati*, par Ginanni, Faenza; 1769, 2 vol. in-4°. W-s.

PASOR (GEORGE), sàvant philologue, né, en 1570, à Herborn, dans le comté de Nassau, fut pourvu, à

vingt-sept ans, de la chaire de théologie et d'hébreu de l'académie de sa ville natale, et remplit avec distinction ce double emploi. Appelé, en 1656, à Franeker pour y professer la langue grecque, il se rendit utile à ses élèves, par la publication de quelques ouvrages, qui sont, dit Bayle, d'un usage merveilleux aux écoliers et aux proposants. Il mourut en cette ville, le 10 décembre 1637, et fut inhumé dans l'église principale, avec une épitaphe honorable, que Foppens a rapportée dans la *Bibl. Belgica*, p. 342. Outre l'*Oraison funebre* de Jean Piscator, Herborn, 1625, in-4°, on cite de lui : *Manuale græcarum vocum N.-Testamenti, deque græcis N.-Testamenti accentibus.* — *Syllabus, sive idea omnium N.-Testamenti dictionum seu dialectarum.* — *Grammatica græca N.-Testamenti in tres libros distributa.* — *Lexicon gr.-latinum in N.-Testamentum.* Tous ces ouvrages ont été revus et corrigés par Mathias Pasor, fils de George, qui en a procuré de bonnes éditions. La meilleure du *Lexique* est celle qu'a publiée Jean Leusden, Amsterdam, 1675, in-8°. — *Analysis difficilium vocum in operibus Hesiodi*; c'est un index fort utile, et qui a été réimprimé plusieurs fois à la suite des Poésies d'Hésiode. On peut consulter, pour plus de détails, les *Athenæ Frisicæ*, de Vriemoet, 237-45. — Mathias PASOR, né, en 1599, à Herborn, après avoir achevé ses études avec succès à l'académie d'Heidelberg, y obtint, en 1620, une chaire de mathématiques; mais l'invasion du Palatinat l'ayant obligé de quitter l'Allemagne, il passa en Angleterre, et s'établit à Oxford, où, s'étant fait connaître avantageuse-

ment, il fut nommé professeur de langues orientales. Il quitta cet emploi, en 1629, pour se rendre à Groningue, et y professa successivement la philosophie, les mathématiques et la théologie, avec beaucoup de distinction. Il mourut le 28 janvier 1658, sans avoir été marié. On n'a de lui que quelques *Thèses*: il n'avait jamais rien voulu imprimer, par la raison qu'il craignait de détourner les jeunes gens de la lecture des bons livres qui existaient déjà, et d'exposer les libraires à perdre leurs avances. On trouva parmi ses papiers le *Journal de sa vie*, qui fut publié à Groningue, 1658, in-4°. Bayle, qui lui a consacré un article intéressant dans son *Dictionnaire*, pense qu'on a eu grand tort d'imprimer ce Journal, ou du moins qu'on devait en retrancher plusieurs minuties. W—s.

PASQUALI (CHARLES), *V.* PASCHAL.

PASQUALIS. *Voy.* MARTINEZ.

PASQUIER (ÉTIENNE), né à Paris en 1529, fut destiné dès l'enfance, par ses parents, à suivre la carrière du barreau. La profession d'avocat brillait alors de tout son éclat; elle participait à l'importance que la magistrature avait prise dans cette période de notre histoire, où l'autorité royale, le bon ordre et l'intérêt général, luttaien^t contre les débris épars de la constitution féodale. Les études de droit étaient très-fortes et très-réelles. L'ardeur du seizième siècle pour l'étude et le savoir, se mêlait avec le besoin de la justice et du droit, qui tendaient à s'introduire dans les sociétés, où jusqu'alors le pouvoir et les garanties avaient cherché leur sanction dans la force seulement. « L'un des » plus grands heurs que je pense

» avoir recueillis en ma jeunesse,
 » dit Pasquier, fut qu'en l'an 1546
 » Hotoman et Balduin commencè-
 » rent leurs premières lectures de
 » droit aux écoles de cette ville de
 » Paris, en un grand théâtre d'au-
 » diteurs; et, ce jour même, sous
 » ces deux doctes personnages, je
 » commençai d'étudier en droit; et,
 » l'an d'après, dans la ville de Tou-
 » louse, je fus à la première leçon
 » que Cujas fit en l'école des institu-
 » tes, et continuai mes leçons sous
 » lui; chacun le trouvant d'un es-
 » prit fort clair, et qui ne promet-
 » toit pas peu de choses. » De là
 Pasquier se rendit à la célèbre uni-
 versité de Bologne, où il étudia sous
 Marianus Socin, « qui avait acquis
 » tant de nom, que la plupart des
 » Italiens se venoient vouer à ses
 » pieds, l'espace de cinq à six mois
 » pour tirer de lui consultation. »
 Pasquier fut reçu avocat, en 1549.
 Le barreau était alors honoré par un
 grand nombre d'hommes célèbres.
 C'était le temps des Loisel, des
 Montholon, des Pithou, des Bru-
 lard. Il fallait du temps et du mérite
 avant de pouvoir se faire un nom au
 palais. Au bout de huit ans, lorsqu'il
 se maria, et qu'il épousa M^{lle}. de
 Montdomaine, d'une famille d'Am-
 boise, il était encore peu connu. Une
 maladie grave, et qui se prolongea
 beaucoup, le força d'interrompre,
 pendant près de deux ans, les devoirs
 de son état, et d'habiter les champs
 ou la province. « Puis retournant à
 » Paris, voulus reprendre mes an-
 » ciennes brisées du palais, et me
 » trouvai si éloigné de mes premiè-
 » res intentions, que nul procureur
 » presque ne me reconnaissoit. Ce
 » peu de racine que j'y avois aupa-
 » ravant, se trouva du tout amorti.
 » Je voyois cependant plusieurs avo-

» cats de ma volée, avancer, que je
 » passois auparavant d'un long vol.
 » Je me promène deux mois dedans
 » la salle du palais, sans rien faire;
 » et croyez que c'étoit un crève-
 » cœur admirable : tellement que de
 » dépit, il me prit opinion de m'en
 » bannir tout-à-fait. » Dans ce loisir
 forcé, Pasquier s'adonna plus que
 jamais aux lettres qu'il avait toujours
 aimées et cultivées. Il se lia d'amitié
 avec deux savants hommes de l'uni-
 versité de Paris, maître Beguin
 et maître Levasseur : « Nous nous
 » voyions diversement, et d'ordi-
 » naire allions nous promener aux
 » faubourgs en quelques jardins; pen-
 » dant lequel temps, nos propos
 » étoient orés de la sainte Écriture,
 » orés de la philosophie, et orés de
 » l'histoire, que nous accompa-
 » gnions, de fois à autre, de jeux de
 » boule et de quilles. » Au bout de
 quelque temps, Pasquier revint en-
 core à ses anciens errements du pa-
 lais; et, à force de constance, il com-
 mença à reprendre pied au barreau.
 Ce fut aussi alors qu'il fit paraître
 les premiers livres de ses *Recher-
 ches sur la France*, son dialogue
 intitulé le *Pourparler du prince*, et
 ses *Dissertations sur l'amour*, sous
 le titre du *Monophile*. Les *Recher-
 ches sur la France* eurent surtout un
 grand succès. De la sorte, il acquit
 une réputation parmi ceux de son
 ordre. Ce fut en 1564 seulement
 qu'advint la circonstance qui devait
 décider de la vie de Pasquier, qui fut
 la source de sa fortune, et la cause
 de sa renommée. « Les Jésuites, après
 » avoir pied à pied gagné terre de-
 » dans Paris, se présentèrent à l'uni-
 » versité, afin qu'il lui plût les im-
 » matriculer en son corps; chose
 » dont ils furent éconduits. » Les
 Jésuites se pourvurent au parlement;

et l'affaire fut mise en instance. Pasquier ne devait pas s'attendre à être chargé d'une si grande cause. L'université avait ses avocats; et il était encore bien nouveau au barreau. Mais Béguin et Lévasseur avaient acquis une si grande idée du talent de leur jeune ami, et s'opiniâtrèrent de telle façon, qu'on arrêta qu'il serait chargé de la cause. Elle fut plaidée avec un éclat extraordinaire; et la société de Jésus fut dès-lors soumise à un examen aussi hardi que tous ceux qu'elle a eus à subir depuis. Pasquier chercha à prouver que les Jésuites avaient d'autres intérêts que ceux de la France, et s'efforça de faire voir que de leur institut il ne peut résulter que corruption de la religion, et trouble chez les peuples. Ce ne fut pas, comme on peut croire, sans exagération, ni sans l'*acreté scholastique* de ces temps-là, que cette cause fut plaidée; mais certes c'était un grand spectacle et un bizarre résultat de la constitution politique de la France, que de voir des avocats traitant, dans un procès privé, les plus hautes questions sociales; et un tribunal appelé à prononcer, d'après une plaidoirie, sur l'intérêt le plus vaste et le plus national. Le parlement de Paris ne prononça point. Il appointa la cause, et laissa les parties en l'état. Pasquier se trouva porté par cette plaidoirie au premier rang des avocats. Son plaidoyer fut répandu partout : on le traduisit dans les langues étrangères. L'auteur dès-lors fut employé dans les procès les plus célèbres. En 1576, il eut encore à plaider une cause de haute politique. Le roi avait concédé, comme gage, la ville d'Angoulême, à Monsieur, son frère. La ville refusa de sortir ainsi des mains du souverain, pour passer dans celles

du prince. L'affaire fut envoyée au parlement, où Pasquier plaida pour la ville d'Angoulême. En 1579, il suivit la commission du parlement qui alla tenir les grands jours à Poitiers, et y fit un séjour assez long. En 1585, il fut pourvu, par Henri III, de la charge d'avocat-général à la chambre des comptes. En 1588, il fut nommé député aux états-généraux, et se rendit à Blois. Là, il fut témoin de l'assassinat du duc de Guise, et ses lettres en font le récit exact et impartial. Après la dissolution des états, il ne quitta point le roi, et le suivit à Tours. Il y vit la réconciliation avec le roi de Navarre : son cœur tout français, malgré sa répugnance contre les Huguenots, se sentit ému d'un heureux augure, et fut, sur-le-champ, soumis au charme du caractère et des manières de Henri IV. Peu après, le roi installa, à Tours, les cours souveraines de Paris, c'est-à-dire, le petit nombre de magistrats qui avaient, avec lui, abandonné Paris rebelle et ligueur. Pasquier porta la parole dans cette triste solennité. Il s'affligea des maux de la France, de cet exil du roi, et de la magistrature; mais loin de célébrer, dans un langage d'orgueil et de menace, la fidélité du petit nombre de magistrats qui n'avaient point quitté le roi : « Je ne voulus pas dire que nos » compagnons de Paris fussent en » leur cœur moins bons sujets et » serviteurs du roi, que nous qui » étions à Tours. . . . A cette parole, » les grosses larmes me tombèrent » des yeux; . . . comme bon citoyen, » ne pouvant plus dissimuler la douleur que je portois de la misère de » ce temps; . . . la parole me mourut en la bouche. . . . J'aurois voulu que ceux de Paris en eussent été » spectateurs. » Pasquier ne tarda

point à avoir une triste part dans la calamité publique. Trois de ses fils étaient dans l'armée du roi. Rien de plus noble et de plus touchant que les enseignements qu'il leur avait donnés, en les plaçant dans cette carrière de péril et de désordre. « Combien que votre vie me soit » chère, toutefois c'est la moindre » partie dont je fais état; bien duise- » je que ne la mettiez au hazard sans » sujet.... Pour le service de Dieu et » du roi, votre vie et votre mort doi- » vent vous être indifférentes; mais » il faut ménager votre vie, non pour » fuir la mort, mais pour la résér- » ver à une entreprise dont il puisse » revenir fruit pour votre patrie.... » Surtout je crains en votre charge » la foule et oppression du peuple.... » Je vous prie et je vous commande, » en tant que j'ai commandement sur » vous, de penser que si vous voulez » que Dieu bénisse vos actions, il » faut, sur toutes choses, épargner » ce pauvre peuple, qui n'en peut » mais de la querelle, et néanmoins » en porte la principale charge. » Quand je vous recommande le peu- » ple, je vous recommande vous- » même. Les bénédictions qu'il vous » donne, sont autant de prières à » Dieu. » C'est en 1590, que le plus jeune des fils de Pasquier fut tué, en combattant contre les ligueurs au siège de Melun. Peu de mois après, sa femme, qui avait été long-temps prisonnière à Paris, pour avoir refusé de payer une taxe aux ligueurs, était parvenue à en sortir, et vint le retrouver à Tours; mais elle y mourut presque en arrivant. Lorsqu'en 1593 le roi se vit près de rentrer dans Paris, Pasquier vint à Melun. Ce fut à cette époque que Barrière attenta à la vie de Henri IV (V. BARRIÈRE, III, 419). Pasquier fut

chargé de rédiger un manifeste ou récit de cet événement; et comme adversaire en titre des Jésuites, il ne manqua pas d'y accuser la Société; mais cette pièce fut imprimée sans nom d'auteur ni caractère authentique. Enfin, en 1594, Paris se rendit. Les cours souveraines revinrent sur leur siège. « Le roi voulut » que chacun, sans discontinuation, » entrât en sa charge, tout ainsi » comme si jamais nous n'eussions » été partialisés. La question n'est » pas petite de savoir si cette voye » était la plus politique. Quant à » moi, je suis pour celle-ci tout ain- » si que dès le premier abord; le roi » et le peuple se sont reconnus avec » un contentement réciproque, sans » se ressentir des choses passées; » aussi étoit-il bien raisonnable, que » la justice y eût part, et qu'entrant » dedans Paris, nous fussions tous » réconciliés les uns avec les autres, » sans respit. Chacun de nous se doit » diversement glorifier en toute hu- » milité, d'avoir fidèlement servi » son roi; celui qui étoit réfugié à » Tours, de l'avoir fait régner pen- » dant les troubles, au milieu de sa » justice, l'espace de cinq ans en- » tiers; l'autre, qui étoit demeuré de- » dans Paris, d'avoir moyenné que » désormais il régnera, si Dieu plaît, » avec toute magnificence et splen- » deur. Partant, quand nous com- » mençons de nous reconnoître en » nos compagnies, il faut que notre » absence de cinq ans soit réputée, » du jour au lendemain, comme une » présence, sans y apporter ébahi- » sement ou reproche. » A peine le roi étoit-il rentré à Paris, que l'université trouva la circonstance favorable pour faire prononcer sur son affaire avec les Jésuites. Le plai- doyer de Pasquier fut réimprimé et

répandu partout. L'attentat de Pierre Châtel trancha la question, et donna gain de cause à l'université et à Pasquier. Deux ans après, faisant paraître la suite de ses *Recherches sur la France*, il y inséra son plaidoyer, et ajouta encore de nouvelles attaques contre les Jésuites. Les pères ne restèrent pas muets; et une vive guerre de plume s'alluma. Les Jésuites publièrent d'abord la *Vérité défendue*, puis, *Réponse de René de Lafon pour les religieux de la compagnie de Jésus*; ce dernier écrit était d'une telle force, que la famille et les amis de Pasquier le lui cachèrent pendant quelque temps. Quand, par hasard, ce livre fut venu à sa connaissance, il se mit à y répondre d'une façon tout aussi violente, et fit imprimer, sans y mettre son nom, que cependant personne n'ignorait, le *Catéchisme des Jésuites* ou *Examen de leur doctrine*: il y fut riposté par la *Chasse du renard Pasquin, découvert et pris en sa tanière du libelle diffamatoire faux marqué*. Cette controverse se prolongea long-temps; car, après la mort de Pasquier, le jésuite Garasse, dont le nom est resté fameux dans les annales de la polémique, fit paraître, en 1622, les *Recherches des recherches* (V. GARASSE), à quoi les fils de Pasquier répliquèrent par d'autres écrits. En 1603, Pasquier se démit de sa charge d'avocat du roi, en faveur de Théodore Pasquier, son fils aîné; et ne perdant rien de son activité, il consacra les loisirs de sa vieillesse, aux lettres qu'il avait aimées toute sa vie, et aux plaisirs de la société et de la conversation qu'il avait toujours doucement goûtés. Il passait son temps, soit à Paris, soit à sa maison de campagne en Brie. Ce lui fut en-

core une perte douloureuse que celle de son fils Pierre de La Ferlandière, avec lequel il faisait état de passer désormais ses étés aux champs. Les Lettres de ses dernières années nous le représentent comme un aimable vieillard, d'humeur douce et gaie, repassant les souvenirs d'une vie qui avait vu tant de choses grandes et diverses; conversant et philosopphant à la mode du temps sur toutes sortes de sujets; jouissant de tout le calme d'une bonne conscience et d'un heureux caractère. Une de ses dernières lettres est adressée à son fils Nicolas; il l'intercède en faveur d'une de ses petites-filles que Nicolas Pasquier voulait marier en province, et qui s'en désolait. Il est touchant de voir ce vieillard de quatre-vingt-cinq ans condescendre mieux et compatir davantage aux chagrins d'une jeune fille qui craint de se voir exiler des habitudes d'une société élégante et choisie, et réclamer pour elle plus d'indulgence. Étienne Pasquier mourut à Paris, le 31 août 1615, et fut enseveli en l'église de Saint-Séverin. Ses *Recherches sur la France* forment son titre principal à la renommée littéraire: cependant c'est un livre sans plan ni méthode; son érudition n'a pas beaucoup de critique. Il est assez sujet à voir les temps antiques de notre monarchie, comme s'il y eût régné la même civilisation que de son temps: il raisonne sur les institutions et la cour de Clovis ou de Charlemagne, comme s'il s'agissait de François I^{er}. ou de Henri II; et en cela il a servi jusqu'ici de modèle à presque tous nos rédacteurs d'histoire: du moins, ils n'ont pas mieux pénétré dans le passé. Mais ce qui se fait remarquer dans Pasquier, c'est un amour filial pour

la France ; un attachement sincère pour toutes les institutions qui avaient contribué à mettre l'ordre dans le pays , et à y garantir la justice ; un penchant pour l'autorité royale , qui , pour parler son langage , fut le premier auteur de *nos grandes polices* et de nos libertés. L'origine et l'histoire de tous les établissements civils ou religieux , et des grands corps de l'état , y est curieusement tracée , et surtout à dater de la troisième race. Un mérite remarquable et rare dans un jurisconsulte français , c'est le goût presque exclusif du droit national et coutumier , par opposition au droit romain. Pasquier indique fort bien comment l'esprit d'une législation émanée d'un pouvoir absolu , et qui n'admettait ni contradiction , ni consultation , est contraire au caractère de la monarchie française. Il insiste beaucoup sur ce que le droit romain , tel qu'on l'enseignait , se composait bien plus des opinions des jurisconsultes romains , que des lois textuelles et authentiques. Bref , il y voit un guide qui doit être suivi avec méfiance , mais jamais une autorité positive. Les recherches touchant notre langage et nos mœurs ont aussi de l'intérêt. Tout cela est devenu vulgaire à force d'avoir été copié dans tous les livres qu'on a faits depuis , et répété dans la conversation habituelle ; mais il faut savoir gré au premier qui a rassemblé ces documents , tout incomplets qu'ils sont. Les Lettres de Pasquier sont une chronique intéressante de son temps. Presque toutes avaient été écrites pour être publiées de son vivant. Ainsi elles n'ont point l'abandon et la naïveté des mémoires et des correspondances familières ; elles doivent être jugées comme un livre : en ce sens , c'est l'ouvrage d'un bon citoyen ;

mais c'est aussi celui d'un homme passionné , et qui se laisse trop souvent entraîner par l'esprit de parti. On voit qu'après tant de crimes , d'intrigues , de variations , de désordres , il avait dû se répandre un esprit d'indifférence et une habitude qui avaient émoussé les sentiments vigoureux ; que Pasquier , tout éclairé et plein d'honneur qu'il était , s'en trouvait un peu atteint. Bon royaliste , il montre pourtant que son imagination est un peu séduite par l'éclat du duc de Guise. Sous Henri IV , son goût pour la royauté se trouva , de tout point , conforme avec son amour pour le roi ; mais c'était un amour de magistrat , et non pas un amour de courtisan. Un jour qu'il « avoit l'honneur de faire à ce mo- » narque des remontrances sur quel- » ques fâcheux édits envoyés en la » chambre des comptes pour y être » vérifiés , il lui advint de dire , que de- » puis la réduction de Paris , ceux qui » étoient près du feu roi , voulaient » rétablir son état , par les mêmes » voies que le roi avoit perdu le » sien. » Zélé catholique , il avait toujours regardé comme une erreur et un crime de vouloir réprimer le calvinisme par le glaive. Sa haine pour les Jésuites l'avait amené au point de les tenir pour aussi hérétiques que les Huguenots. Pasquier a laissé beaucoup de vers français ; il en faisait à tout propos et facilement. En les lisant , on ne s'étonne pas qu'ils ne lui coûtassent guère. Son imagination n'avait pas le tour poétique. Ses poésies ont un caractère scolastique et vulgaire , qui se retrouve , à peu d'exceptions près , dans tous les poètes du temps , et dans l'école de Ronsard , dont Pasquier fut grand admirateur. Malgré le charme de naïveté du langage d'alors , à peine trouve-

rait-on un vers à citer dans Pasquier. Mais il eut du renom dans son temps. Un jour, étant à Poitiers, il aperçut une puce sur le sein de mademoiselle Desroches : ce lui fut un sujet de vers ; et le succès de cette pièce fut tel, que tout ce qu'il y avait de poètes en France, se mit à faire des vers français ou latins sur ce sujet. La puce de mademoiselle Desroches pénétra même en Italie et en Espagne, et y fit naître des poésies. On en ferait un volume (*Voy. DESROCHES*, XI, 235) : mais il ne s'y trouve rien qui ne soit lourd et trivial ; ou, pour parler plus juste, qui ne le soit devenu depuis. On en peut dire autant des nombreuses poésies sur les *mains* de Pasquier. Un peintre avait oublié de lui faire des mains dans son portrait. La-dessus déluge de plaisanteries rimées sur les mains, et sur tout ce qu'on en peut faire ; en telle sorte que la *Puce* et les *Mains* devinrent des circonstances importantes de la vie de Pasquier, et qu'il en est question à tout propos dans ses lettres. Pasquier a composé aussi beaucoup de vers latins. On les trouve meilleurs que ses vers français. « Il est aisé, a dit un critique en en parlant, de faire en » latin des vers qui soient trouvés » passables ; et il est difficile de con- » damner, avec un plein discernement, ceux qui sont véritablement mauvais. » Avec ce goût pour la littérature, Pasquier dut se trouver en relation avec tous les hommes importants de son temps ; on le voit en correspondance et en compliments réciproques avec Ronsard, D'Urfé, Ramus, Sainte-Marthe, Loisel, De Serres, etc. : il est curieux de l'entendre parler de Montaigne. Députés ensemble, à ce qu'on croit, aux états de Blois, ils avaient

beaucoup conversé, « se promenant dedans la cour du château. » C'est chose plaisante que de lui entendre reprocher à Montaigne, ses locutions gasconnes, et lui remonter le beau français ; du reste, rendant grande justice à son esprit, « et n'ayant nul livre entre les mains tant caressé que les *Essais* . » Le *Monophile* et les *Colloques d'Amour* sont un peu diffus et pédantesques pour les sujets qu'ils traitent ; mais c'est ainsi que, dans la première ferveur d'un temps tout scolastique, écrivaient les hommes qu'un génie particulier ne préservait pas de l'affectation et de l'imitation dans les dialogues philosophiques. Le *Pour parler du prince* mérite d'être distingué ; c'est une des productions où Pasquier a le mieux exposé et résumé ses idées sur le gouvernement. Tout y respire le goût d'une liberté légale, et le respect des droits du monarque et des peuples. Les *Recherches* et les *Lettres* de Pasquier, après avoir été publiées successivement de son vivant ou peu après sa mort, et avoir eu diverses éditions séparées, furent réunies, en 1723, dans une édition complète, imprimée à Trévoux, en 2 vol. in-fol. Cependant on n'y trouve ni ses *Ordonnances d'Amour* (le Mans, 1564, in-8°.), œuvre de sa jeunesse, trop peu grave pour être conservée, ni le *Manifeste* après le procès de Barrière, ni le *Catéchisme des Jésuites* , qu'alors on n'aurait pas eu la permission de réimprimer : on le trouve dans un *Recueil de pièces historiques et curieuses* , 2 vol. in-12, Delft, 1717. Étienne Pasquier laissa trois fils : Théodore, qui lui succéda dans sa charge d'avocat-général ; Nicolas, qui fut maître des requêtes ; et Gui, auditeur des comptes : ce furent des hommes éclairés.

On a joint aux œuvres d'Étienne, les lettres de Nicolas, son fils. Elles ont quelque intérêt comme témoignage historique, mais, du reste, n'apprennent rien qui ne soit dans les mémoires du temps. Cette famille dont le nom avait été illustré par des vertus, des talents et par la faveur des rois Henri III et Henri IV; qui avait occupé de grandes charges; s'était tout-à-coup éclipsée de la scène du monde politique, et n'avait plus paru dans nos cours souveraines, jusqu'au moment où un de ses descendants, ayant reçu son éducation chez les Jésuites, rentra dans la magistrature, et devint procureur du roi au Châtelet, puis conseiller au Parlement (1). — Nous avons vu, dans cet article, qu'un des fondateurs des Jésuites se nommait PASQUIER Brouéz. Il n'avait nulle relation de parenté avec l'adversaire de son ordre. Villeroy, dans ses Mémoires d'état, fait mention aussi

d'un autre PASQUIER, un de ses secrétaires, contemporain d'Étienne, mais qui ne semble pas non plus appartenir à sa famille. Z.

PASSAROTTI ou PASSEROTTI (BARTHELEMI), peintre, naquit à Bologne, dans les premières années du seizième siècle. Il fut élève de Jacopo Vignola, peintre et surtout architecte renommé. Il apprit, sous cet habile maître, l'art de dessiner à la plume, pour lequel il avait des dispositions particulières, et qui lui facilita, par la suite, la pratique de la gravure. Il y réussit à un tel point, qu'Augustin Carrache lui-même voulut apprendre de lui cette franchise et cette fermeté dans le trait, qui distinguent ses dessins. Au premier coup-d'œil, on pourrait facilement les confondre; et l'on est forcé de convenir que ceux d'Augustin laissent apercevoir cette espèce d'incertitude qu'offrent toujours les imitations même les plus parfaites; mais il rachetait ce défaut par une profondeur d'invention qui décele l'artiste supérieur. Passarotti suivit à Rome son maître Vignola; et il y fit une étude particulière des ouvrages des meilleurs artistes. De retour dans sa patrie, il exécuta une foule de beaux ouvrages; et il éleva une école, dont les élèves, étant entrés par la suite dans celle des Carraches, se sont fait un grand nom dans les arts. Il avait composé un *Traité*, dans lequel il enseignait les proportions et l'anatomie du corps humain, connaissance nécessaire au peintre; et ce fut lui qui, le premier, pour faire preuve de sa science, introduisit des figures nues dans les tableaux de saints qu'il a exécutés à Bologne. Parmi ses ouvrages les plus remarquables de ce genre, on cite la *Décolation de saint Paul à Rome*,

(1) Ce fut lui qui fit le rapport dans le procès du comte de Lally, et qui lui fit mettre un bâillon lorsqu'on le mena au supplice, afin qu'il ne pût point parler au peuple; voici ce qu'on lit à l'occasion de ce procès dans l'ouvrage intitulé : *Vie privée de Louis XV*, Londres, 1781, par Dangerville, 4^e vol., pag. 83. « Le rapporteur était M. Pasquier, le même qui avait fait le rapport de l'affaire de Damiens et de celle de Labarre. Très-expert dans le labyrinthe de la chicane et des lois, très-adroit, très-subtil, c'était en même temps un vieillard sujet aux préventions, entêté, fougueux, colère, et d'un caractère bien opposé au caractère flegmatique et impassible du rapporteur des Canadiens. M. de Lally avait la plupart des mêmes défauts. De là, des scènes vives entre ces deux personnages dans les interrogatoires. Chez de pareils hommes, il en résulte souvent un levain qui fermente sourdement, et qui les rend très-dangereux quand ils sont juges; à plus forte raison quand, chargés du développement d'une affaire aussi compliquée, leur rapport n'est pas dirigé par l'exacte impartialité. C'est ce qu'on reproche à M. Pasquier. Ce conseiller cependant ne put articuler aucun crime assez décisif, surtout dans le fait de haute-trahison, pour mériter à l'accusé la peine de mort, en s'en tenant à la lettre de l'ordonnance. Mais il fit envisager aux juges que dans un procès de cette nature, hors du cours ordinaire de la justice, il fallait s'élever au-dessus de la loi, entrer dans l'esprit du législateur, et prononcer d'après les grandes vues d'administration, faire un exemple éclatant sur un coupable illustre, etc. »

aux trois Fontaines, et la Vierge entourée de saints, qu'on voit dans l'église de Saint-Jacques de Bologne; ce tableau qu'il fit en concurrence avec les Carraches, obtint les plus grands éloges de la part même de ses compétiteurs. On regardait également comme une production du premier mérite un tableau représentant Tytie, que les plus habiles professeurs eux-mêmes prirent pour un ouvrage de Michel-Ange, lorsqu'il l'exposa en public. Cependant il n'a point apporté cette recherche et ces soins dans tous les tableaux qu'il a exécutés. Il se contente ordinairement de peindre d'une manière franche et facile, qui se rapproche de celle du Cesari, quoique infiniment plus correcte. Il peut être mis au premier rang des peintres de portraits; et le Guide le regardait en ce genre, comme venant immédiatement après le Titien : il ne plaçait pas même les Carraches au-dessus de lui; et la plupart des portraits attribués à ces maîtres, sont l'ouvrage de Passarotti. La galerie de Dresde possède de lui un beau tableau, dans lequel il s'est peint lui-même, avec toute sa famille. On loue, par-dessus tout, la Suite de portraits de la famille Legnami, qu'il a peinte en pied, et dans lesquels la variété des costumes, des poses et de l'action, fait voir toute la fécondité de son génie; car sa coutume était de peindre un portrait comme un tableau composé. Ce talent, qui le rendait agréable aux grands, était accompagné de manières aimables et distinguées. Malheureusement il n'épargnait pas les Carraches dans ses plaisanteries; et il leur préparait des rivaux, ou plutôt des ennemis, dans plusieurs de ses fils, qu'il formait lui-même à la

pratique de son art. Il peignait ordinairement un moineau (*passero*) dans ses tableaux, pour faire allusion à son nom. — Parmi ses nombreux enfants, Tiburzio, mort en 1612, se distingua par un véritable talent; et il existe de lui, dans l'église de Saint-Jacques, un beau tableau du Martyre de sainte Catherine, peint entièrement dans le goût de son père. — Aurelio PASSEROTTI, autre fils de Bartolomeo, mort à Rome, sous le pontificat de Clément VIII, se fit connaître par son talent pour la miniature, genre dans lequel Gaspar, son neveu, fils de Tiburzio, acquit un nom également célèbre. — Passerotto PASSEROTTI, mort en 1583, et Aurelia, sa sœur, qui cessa de vivre en 1630, furent des peintres assez médiocres; mais leur école a produit des artistes qui ont fait honneur à la ville de Bologne; et Bartolomeo, le père et le chef de cette école, doit être compris parmi les plus grands artistes que Bologne ait produits. Il mourut en 1592. D'habiles artistes ont gravé d'après lui, tels que Ph. Thomassin, Cor. Cort, Aug. Carrache, et autres. Lui-même a gravé avec succès plusieurs eaux-fortes, d'après ses dessins, ainsi que d'après Salviati et Pietro Perugino. On recherche surtout : I. La Vierge assise, tenant l'Enfant-Jésus, et ayant à ses pieds le petit saint Jean, eau-forte de son invention. II. La Visitation de la Vierge, riche composition d'après F. Salviati, grand in-folio, en travers, très-rare. P—s.

PASSE (CRISPIN DE). V. PAS.

PASSEMANT (CLAUDE-SIMÉON), né à Paris, en 1702, fit ses études au collège Mazarin, et montra de bonne heure un goût particulier pour les hautes sciences, et surtout pour

Astronomie. Ce goût était tel, qu'après une maladie grave, qu'il eut vers l'âge de quatorze ans, le premier ouvrage qu'il lut, à sa convalescence, fut le livre de Nicolas Bion, sur l'*Usage des globes céleste et terrestre*. Passemant avait perdu son père de bonne heure; et sa mère, ayant à lui choisir un état, le destina au barreau. Il ne put rester long-temps dans l'étude d'un procureur, et entra chez un marchand de draps, pour y faire l'apprentissage du commerce; mais il n'avait cessé de se livrer à l'optique et à l'astronomie. Le besoin d'avoir un état le détermina cependant à se faire marchand mercier. Les détails de cette profession ne lui laissaient point le temps de continuer ses travaux scientifiques. Aussi, dès qu'il fut marié, en 1733, abandonna-t-il à sa femme la conduite de son négoce; et, cinq ans après, il donna son ouvrage sur les télescopes. Ce fut en 1749 qu'il offrit à Louis XV une pendule astronomique, couronnée d'une sphère mouvante, qui fut mise dans un des grands appartements de Versailles. Passemant eut pour récompense une pension de mille francs et un logement au Louvre. « Tout ce » que l'horlogerie a produit de curieux et d'intéressant, se trouve » renfermé dans cette pièce, » dit M. Antide Janvier. Beaucoup d'autres productions de Passemant sont énumérées dans l'*Éloge historique sur la vie et les ouvrages de M. Passemant, ingénieur du roi, par M. Sue le jeune* (son gendre), 1778, in-8°. Il était mort le 6 novembre 1769. Les écrits qu'il a composés sont : I. *Construction d'un télescope de reflexion, de seize pouces jusqu'à six pieds et demi, ce dernier faisant l'effet d'une lunette de cent*

cinquante pieds, avec la composition de la matière des miroirs et la manière de les polir et de les monter, 1738, in-4°. Lalande, qui, dans sa *Bibliographie astronomique*, année 1738, parle d'une réimpression faite à Avignon, dont il ne donne pas la date, mentionne, à l'année 1741, un ouvrage qui porte le titre d'*Amsterdam*, et qui pourrait bien n'être que l'édition d'Avignon. II. *Description et usage des télescopes, microscopes, ouvrages et inventions de Passemant*, 1763, in-12; réimprimé depuis la mort de l'auteur, avec des augmentations par ses élèves, Olivier et Nicolet, qui continuaient son établissement.

A. B—T.

PASSERANI (ALBERT RADICATI, comte DE), seigneur piémontais, attaché au service du roi Victor-Amé II, prit une part active aux démêlés que son maître eut avec le Saint-Siège, relativement à la nomination des bénéfices consistoriaux; et il écrivit contre la cour de Rome des pamphlets si virulents, que, lorsque ces différends furent apaisés, il fut cité devant l'inquisition, et obligé de se sauver en Angleterre. Son procès fut instruit; il fut condamné par contumace, et vit ses biens confisqués. Il emporta en Angleterre une haine ardente contre l'Eglise romaine, et se signala par plusieurs écrits qu'il publia dans ce pays, où il se lia avec Collins, Tyndal et autres esprits-forts. Ces écrits se trouvent dans le *Recueil de Pièces curieuses sur les matières les plus intéressantes*, etc., qu'il publia, en 1736, à Rotterdam, en français: ce sont un *Parallèle entre Mahomét et Sosem* (anagramme de Mosès ou Moïse); — *Histoire abrégée de la profession sacerdotale ancienne et*

moderne, dédiée à la très-illustre et très-célèbre secte des esprits-forts, par un Freethinker, chrétien nazaréen, et Lycurgos, mis en parallèle, par Lucius Sempronius, néophyte, où il soutient, entre autres choses, que Jésus-Christ et saint Jean se sont fait initier par les Egyptiens, dans les mystères des prêtres d'Osiris; — *Récit fidèle et comique de la religion des cannibales modernes*, par Zelim Moslem, dans lequel l'auteur déclare les motifs qu'il eut de quitter cette idolâtrie abominable, traduit de l'arabe, écrit dirigé en entier contre l'Eglise romaine; — enfin une *Dissertation sur la mort*, imprimée séparément à Rotterdam, en 1733. L'auteur, pour faire plaisir aux Anglais, voulut justifier le suicide : à cet effet, il met en avant le matérialisme, soutient que la mort n'est autre chose que la décomposition de la matière et son changement de forme; qu'ayant reçu la vie pour être heureux, nous sommes libres de la rendre lorsqu'elle n'atteint pas ce but; que les peines et les récompenses éternelles ne sont que des inventions de la crédulité; et que toutes les actions étant nécessaires, il n'y a point de bien et de mal moral. Cet écrit, ayant été traduit en anglais, comme les autres, lui attira une poursuite de la part de la justice : il fut arrêté avec le traducteur et l'imprimeur, et son écrit fut supprimé. Dégouté alors de l'Angleterre, Passerani se rendit en France, et de là en Hollande, où il passa le reste de sa vie. Il publia encore une attaque contre la Bible, sous ce titre : *La Religion mahométane comparée à la païenne de l'Indostan*, par Aly-Ebn-Omar-Moslem; *Epître à Cinkain*, *Bramine à Visapour*, traduit de l'a-

rab; à quoi est joint un prétendu *Sermon, prêché dans la grande assemblée des quakers de Londres, par le fameux frère Ellwell, dit l'inspiré*, Londres (Hollande), 1737, in-8°. de 56 et 47 pages. On prétend qu'il rétracta ensuite, devant les ministres du culte réformé, les opinions énoncées dans ses écrits contre la religion. Il légua ses biens aux pauvres. On a encore de lui un *Projet facile, équitable et modeste, pour rendre utile à notre nation un très-grand nombre de pauvres enfants, qui lui sont maintenant fort à charge*; écrit bizarre, dans lequel on ne sait si l'auteur a parlé sérieusement, ou s'il a voulu plaisanter sur les faiseurs de projets. Passerani rend lui-même compte de ses aventures, dans le *Factum* qu'il a mis à la tête du Recueil publié à Rotterdam, en 1736.

D—G.

PASSERAT (JEAN), poète, né à Troyes, en 1534, s'enfuit du collège, gagna Bourges, et mena quelques mois une vie vagabonde; mais cet écart de jeunesse ne nuisit point à ses progrès : il reprit avec goût ses études, et vint les achever à Paris. Une chaire d'humanités lui fut confiée au collège du Plessis; ce qui lui inspira le désir de recommencer et d'approfondir la lecture des auteurs de l'antiquité : il donna la préférence aux auteurs latins, fit un choix de leurs locutions, et, pour compléter son instruction dans leur langue par la connaissance du style des jurisconsultes, il se rendit à Valence, où il entendit Cujas. Après avoir passé trois ans auprès de ce grand maître, il se retira, en 1569, dans la maison de Henri de Mesmes, maître des requêtes, et protecteur des savants, dont il demeura pendant vingt-neuf ans le

commensal et l'ami. Lorsque la mort tragique de Ramus laissa vacante une place de professeur d'éloquence au collège de France, on fit choix de Passerat pour la remplir; et ses leçons attirèrent l'élite de la capitale. Demeuré fidèle au roi légitime, il les interrompit pendant les excès de la Ligue, et se reunit aux beaux-esprits, qui composèrent la satire Ménippée: (V. LEROY, XXIV, 238,) les vers en furent faits par lui et Nic. Rapin, à l'exception de la *Lamentation de l'âneligueur*, qui est de Durand de Labergerie. Passerat reprit ses fonctions dès que Paris fut rentré sous l'obéissance d'Henri IV: son travail, prolongé sans proportion avec ses forces, le réduisit, en 1597, à un état de paralysie presque complète, et lui fit perdre l'œil qui lui restait: depuis long-temps, un accident l'avait privé de l'autre en jouant à la paume. Sa gaiété ne s'altéra point; mais on s'aperçut que ses facultés baissaient tous les jours. Il mourut le 12 septembre 1602. On a de lui: I. *Vers de chasse et d'amour*, Paris, 1597, in-4°. On y trouve son poème du *Chien courant*, entrepris par ordre d'Henri III: il est écrit, en vers de dix syllabes, avec plus de naturel que d'imagination; et quoique Ronsard, Baïf et Dubellay, en fissent le plus grand cas, il ne conserve d'importance que comme un des essais didactiques de notre poésie. Henri III, éprouvant le besoin de revenir sur l'éducation négligée à laquelle une mère artificieuse avait abandonné sa jeunesse, s'était mis à établir des conférences grammaticales dans son cabinet. Ces occupations, peu convenantes pour un roi, arrachèrent à Marillac, cet amer jeu de mots: *Declinare cupit, verè declinat*. Passerat, qui venait

de traduire en vers, par ordre de Henri, la fameuse tirade de Virgile: *Excudant alii spirantia mollius æra*, etc., eut la hardiesse d'envoyer au roi, avec ce morceau, les vers suivants, où il le rappelait à sa dignité compromise:

J'ai pris ces vers d'un grand et grand poète,
Dont je ne suis qu'un petit interprète.
Par un esprit ce propos fut tenu
Au sang d'Hector dont vous êtes venu.
Sans chercher donc la vertu endormie
Aux vains propos de quelque académie,
Lisez ces vers, et vous pourrez savoir
Quel est d'un roi la charge et le devoir.

Les lettrés courtisans s'écrièrent que la majesté royale était insultée; mais le monarque ne fit que rire de cette liberté poétique. II. *OEuvres poétiques*, Paris, 1602, in-12; ibid., 1606, in-8°, édition plus ample. Neuf poèmes et quatorze élégies composent la plus grande partie de ce volume. L'auteur s'y montre l'imitateur des tours heureux de Marot; et sa *Métamorphose d'un homme en oiseau* est narrée avec cette grâce naïve qui rappelle toujours Lafontaine. Comme lui, Passerat avait fait ses délices de Rabelais: cédant à des scrupules qu'on lui suscitait, il ordonna, de son lit de mort, qu'un commentaire complet, où il avait donné la clef des allégories du curé de Meudon, devînt la proie des flammes. III. *Kalendæ januariæ et varia quædam poemata*, Paris, 1597, in-8°; réimprimés avec des mélanges, en 1603. Ce recueil renferme des *Etrennes* à Henri de Mesmes, des épigrammes, des épitaphes, des badinages sur le *Rien*, sur le *Coq*, sur l'*Éléphant*. Tous ces petits morceaux sont les jeux d'une muse élégante et enjouée. IV. Un Commentaire sur Catulle, Tibulle et Propertius, qui a conservé quelque réputation; Paris, 1608, in-fol. Scioppius lui-même, à la fin de ses

Paradoxes littéraires, écrivit qu'il était un ouvrage achevé. V. *Præfationes et Orationes*, ibid., 1606, in-8°, réimprimées en 1637, par les soins de Gui Patin. Ces discours roulent, la plupart, sur Tacite, Cicéron et Salluste. VI. *Conjecturarum liber*, ibid., 1612, in-8°. Ce sont des explications hasardées sur quelques passages difficiles des classiques; réunies aux *Aphorismes* d'Adrien Behot. VII. *De litterarum inter se cognatione et permutatione*, ibid., 1606, in-8°. Cet important traité grammatical, auquel Passerat attachait le plus grand prix, fut publié, comme tous ses ouvrages posthumes, par les soins de Rougevalet, son neveu. Il offre, dit Grosley, un index alphabétique, où est marqué le changement des lettres les unes avec les autres, soit à cause de l'affinité du son, soit eu égard à l'analogie de la langue latine, qui, dans ses dérivés, ses composés et dans les divers temps de ses verbes, change les voyelles du mot primitif en d'autres. On y trouve de la profondeur unie à des connaissances étendues. VIII. Une mauvaise Traduction d'Apollodore, Paris, 1604, petit in-12. Sa réputation d'habile grammairien détermina des libraires à mettre sous son nom une édition du Dictionnaire de Calepin, Genève, 1609, in-fol., à laquelle, néanmoins, il n'avait eu aucune part, mais dont la réimpression de 1654, en neuf langues, donnée par Abr. Commelin, sous la direction de Cornel. Schrevelius, est encore la plus commode que nous ayons de ce livre (V. CALEPINO, VI, 520). Girardon a sculpté pour la ville de Troyes, le buste de cet écrivain. Voy. Les *Ephémérides* de Grosley, les *Recherches* de Leclerc dans

la *Bibliothèque ancienne et mod.*, tome VII, 313-397, et le *Mémoire sur le collège royal*, par Goujet. — C'est à un François PASSERAT, qu'appartiennent les *Oeuvres de M. Passerat, dédiées à S. A. E. de Bavière*, la Haye, 1695, in-12, annoncée dans le *Journal des sçavants* de 1695, p. 496. On y trouve une tragédie de *Sabinus*, deux comédies (la *Maison de campagne* et le *Feint campagnard*); une pastorale (*Amaryllis*), un ballet, une nouvelle galante en prose (que l'auteur donne pour véritable), de petites poésies, des stances, des rondeaux et des chansons. F—T.

PASSERI (JEAN-BAPTISTE), peintre et poète, plus connu comme biographe, était né à Rome, vers l'an 1610, d'une famille originaire de Sienne. Il cultiva d'abord les Belles-lettres; et ce n'est qu'à l'âge de 25 ans, qu'il connut le Dominiquin, dont les avis le décidèrent à s'appliquer à la peinture: mais, quoiqu'il ne manquât ni d'esprit ni de goût, et qu'il possédât bien la théorie de cet art, il ne put jamais s'élever au-dessus de la médiocrité. Cependant il était prince de l'académie de Saint-Luc, lorsque le Dominiquin mourut, en 1641, et il y fit célébrer sa mémoire de la manière la plus pompeuse: il exécuta lui-même, pour cette circonstance, le portrait de ce grand artiste, avec lequel il s'était lié d'une tendre amitié depuis le jour où il l'avait trouvé à Frascati poursuivi par les menées de ses envieux. Passeri composa aussi l'oraison funèbre et plusieurs pièces de vers pour les obsèques de son ami; mais on n'en permit pas l'impression. Il cultiva la poésie par délasement, et écrivit un grand nombre de *sonnets*, dont

l'un, dit-on, servit à sa fortune plus que n'aurait fait un bon ouvrage. Passeri vécut au milieu de la société la plus brillante, recherché pour les agréments de son esprit et la douceur de ses mœurs, et mourut à Rome, le 22 avril 1679; il laissa en manuscrit : *Le Vite de' Pittori, Scultori ed Architetti che hanno lavorato in Roma, morti dal 1641 fino al 1673*. Cet ouvrage, supérieur, dit Tiraboschi, à tous ceux du même genre, pour l'exactitude et l'étendue des détails, n'a cependant été imprimé que près de cent ans après la mort de l'auteur, Rome, 1772, in-4°. Bottari, qui en fut l'éditeur, retoucha le style, et en élagua ou adoucit les endroits où perçait trop la haine de Passeri contre Lanfranc, le Bernin et d'autres artistes dont les amis avaient, par leur crédit, empêché jusqu'alors la publication de ce livre. On en avait pourtant déjà tiré la *Vie* de Salvator Rosa, qu'on trouve à la suite des *Vite de' Pittori*, etc., de Baglioni, Naples, 1733. — PASSERI (Joseph), neveu du précédent, né à Rome en 1654, fut l'élève de Carle Maratte qu'il égala dans quelques parties de l'art. C'est à ce peintre que l'on doit les belles fresques qui décorent les voûtes de Saint-Nicolas *in Arcione*, et de Sainte-Marie *in Campitelli*, et le salon de l'Aurore à la *Villa Corsini*. La plupart des églises de Rome possèdent quelques tableaux de ce maître, parmi lesquels on distingue surtout le *Moïse portant les tables de la loi*, qui forme le fond de la chaire de la *Chiesa Nuova*. Il peignit dans le Vatican, pour pendant au Baptême de Maratte, *Saint Pierre qui baptise le Centurion*. Ce tableau a depuis été remplacé par une copie en mosaïque, et l'original

a été envoyé chez les Conventuelles d'Urbain. Carle Maratte le dirigea dans l'exécution de ce tableau, qui se fait remarquer par sa couleur. Un de ses meilleurs ouvrages est le *Jugement dernier*, qu'il a peint à Pesaro. Passeri mourut à Rome, le 7 novembre 1715. W—s.

PASSERI (JEAN-BAPTISTE), l'un des plus laborieux antiquaires du dix-huitième siècle, était né, le 10 nov. 1694, à Farnèse, dans la Campagne de Rome, où son père, d'une famille patricienne originaire de Pesaro, exerçait la médecine. Ses parents, qui le destinaient à la magistrature, l'envoyèrent à Rome étudier la jurisprudence. A la vue des monuments que cette ville renferme, il sentit naître le désir d'en faire une étude particulière; et il régla si bien l'emploi de ses journées, qu'après avoir rempli ses devoirs, il put encore s'appliquer à l'archéologie et à la numismatique. Il passa quatre années à Rome, partageant son temps entre les antiquités et la jurisprudence; et après avoir terminé ses cours, il fut rappelé par son père, qui pratiquait alors avec succès la médecine à Todi. Là, comme à Rome, le jeune Passeri ne connut d'autre délassement à ses travaux que la recherche des anciens monuments; et il employait souvent les nuits à examiner et à décrire les objets que ses fouilles lui avaient procurés. Parvenu à l'âge de former un établissement, il se maria, et, s'étant fixé à Pesaro, continua d'y exercer la profession d'avocat, et de cultiver les sciences, dans lesquelles il avait fait de grands progrès. Devenu veuf en 1738, après douze ans d'une union constamment heureuse, Passeri embrassa l'état ecclésiastique, et fut revêtu peu après de la dignité de vi-

caire-général à Pesaro. Les devoirs de cette place, qu'il remplissait avec zèle, ne le détournèrent point de ses études favorites. La conformité des goûts l'avait lié d'une étroite amitié avec le chevalier Annibal degli Abbati Olivieri, et avec le savant Gori : Passeri, moins occupé de sa gloire que de celle de ses amis, se chargea de terminer et de mettre au jour plusieurs des ouvrages de ce dernier (1). Malgré sa modestie, sa réputation avait franchi les bornes de l'Italie : la société royale de Londres, et l'académie d'Olmütz, lui expédièrent des diplômes d'associé : il reçut aussi le titre d'antiquaire du grand-duc de Toscane. Il exerça long-temps la charge d'*auditeur de rote*, magistrature importante ; et, à toutes les dignités dont il était revêtu, Clément XIV ajouta celle de protonotaire apostolique. Passeri parvint à un âge avancé, entouré de la considération publique, et sans éprouver aucune diminution dans cette ardeur de savoir qui l'avait dévoré toute sa vie. Il mourut des suites d'une chute qu'il fit en revenant de sa maison de campagne, et mourut à Pesaro, le 4 février 1780. La réputation dont a joui ce savant archéologue, ne s'est pas soutenue. On a reconnu qu'entraîné par son imagination, il s'est souvent égaré dans ses explications, rejetant le sens le plus clair et le plus naturel pour établir des systèmes opposés à l'évidence. Son enthousiasme pour les Étrusques l'a jeté dans des erreurs insoutenables : il n'a pas tenu à lui, par exemple, de persuader que les philosophes de cette na-

tion ont connu la révolte des anges, la chute de l'homme, la vie future, etc., et qu'ils avaient deviné ainsi la plupart des dogmes qu'enseigne la révélation. Outre des *Dissertations* dans le troisième volume du *Museum Etruscum* de Gori (1), dans les *Symbola litteraria* du même auteur (2), dans le *Recueil* de la société Colombar de Florence (3) et dans le *The-saurus antiquitat. Beneventanarum* (4), on a de Passeri : I. *Lucernæ fictiles cum animadversionibus*, Pesaro, 1739-43-51, 3 vol. in-fol., publiés aux frais de l'académie de Pesaro. C'est la description des lampes antiques que Passeri avait recueillies et dont il était parvenu à former une collection considérable : elles n'étaient pas toutes dignes d'être publiées ; c'est ce que lui fit observer, en relevant quelques-unes de ses erreurs, un critique qui s'est caché sous le nom de *Pietro Tombi Mecchi*, bedeau de l'académie de Pesaro. Un quatrième volume, demeuré inédit, était consacré aux lampes trouvées dans les tombeaux chrétiens. II. *Lettere Roncagliesi nelle quali si dà la spiegazione di aliquanti monumenti italici antichi*. Ces Lettres, au nombre de dix-sept,

(1) Les dissertations que Passeri a insérées dans le 3^e. vol. du *Museum Etruscum*, sont au nombre de cinq : elles traitent du génie familier des anciens ; de l'autel sépulcral ; des cérémonies observées par les Étrusques dans les funérailles ; d'une ancienne famille de Pérouse, qui tire son origine des *Volci*, et enfin de l'architecture étrusque.

(2) Il y en a cinq : Des monnaies étrusques découvertes à Pastum ; De l'hellenisme des Étrusques, c'est-à-dire, Des rapports qu'on observe entre ces peuples et les Grecs ; D'une petite figure de Jupiter, avec une double couronne de fleurs ; D'une médaille de Balla ; et enfin D'un vase que Passeri conjecture avoir servi dans les lustrations.

(3) On y trouve une dissertation de Passeri, sur quelques monuments étrusques du Musée Corazzi ; et une autre sur l'*Ossilegium*, des anciens, que Caylus cite avec éloge dans le tome IV du *Recueil d'antiquités*, p. 201.

(4) Cet ouvrage ne renferme qu'une dissertation de Passeri : *De Anaglypho Beneventano* ; elle est adressée au savant Paciaudi.

(1) C'est Passeri qui a complété le savant ouvrage de Gori : *Thesaurus veterum diptychorum*, et il en a rédigé les préfaces ; c'est encore de lui que sont les explications qui accompagnent les planches du *Thesaurus gemmarum astrigerarum* (Voy. GORI, XVIII, 138).

ainsi nommées parce que l'auteur les a datées de sa campagne de Roncagli près de Pesaro, sont adressées à Olivieri degli Abbati, et ont été insérées dans la *Raccolta Calogerana* tom. 22, 23, 26 et 27 : elles traitent principalement des fameuses *Tables Eugubines*, le monument le plus important de la langue étrusque. III.

Osservazioni sopra l'avorio fossile e sopra alcuni monumenti greci e latini conservati nella famiglia Nani, Venise, 1759, in-4°, fig.

IV. *Paralipomena in libros de Etruria regali*, Lucques, 1767, in-fol.

Cet ouvrage se joint à l'*Etruria regalis* de Dempster, dont il est le supplément nécessaire (V. DEMPSTER, XI, 69). V. *Picturae Etruscorum in vasculis, nunc primum in unum collectae, explicationibus et dissertationibus illustratae*, Rome, 1767-75, 3 vol. in-fol. avec 300 pl.

VI. *Conjecturae de marmoreo sepulchrali cinerario Perusiae effosso et P. Clementi XIV oblato*, 1773, in-4°. VII. *Novus Thesaurus gemmarum veterum ex insignioribus dactyliothecis selectarum cum explicatione*, Rome, 1781-83, 3 vol. in-fol. Cet ouvrage était sous presse lorsque Passeri mourut ; mais ses amis se chargèrent d'en surveiller la publication. Olivieri degli Abbati a donné une Vie de cet archéologue, sous ce titre : *Memorie dell'uditor Giambattista Passeri, trà gli arcadi Feralbo*, Pesaro, 1780, in-4°, avec une liste exacte de ses ouvrages inédits, formant 80 volumes. La ville de Gubbio, qui, dès 1750, avait reçu Passeri au nombre des ses patriciens, lui fit élever un monument en marbre. (Voy. DONI, XI, 557.) W—s.

PASSERONI (L'abbé JEAN-CHARLES), poète italien dans le

genre burlesque et jovial, fut en même temps l'un des ecclésiastiques les plus modestes et les plus austères. La ville de Milan le compte au nombre des siens, quoiqu'il eût vu le jour dans le comté de Nice : il y était né, au village de Lantosca, le 9 mars 1713 : mais son père l'envoya de bonne heure à Milan, pour qu'il y apprît à lire, à écrire ; et même le latin, chez un oncle, qui y était ce qu'on appelle aujourd'hui un instituteur, et qu'on nommait simplement alors un maître-d'école. Le jeune Passeroni fit même, dans cette ville, son cours de philosophie : il revint à Nice pour celui de théologie. Quand il eut été ordonné prêtre, le nonce Lucini le prit à son service, et l'emmena à Rome, d'où il le conduisit à Cologne, dont le pape lui conférait la nonciature. Ces voyages, qui devaient mener Passeroni à la fortune, contrariaient le désir qu'il avait de se fixer à Milan, où il ne pouvait avoir en perspective qu'une médiocrité voisine de la misère. Il y revint bientôt, et n'y eut en effet pour subsister, que l'honoraire de ses messes. N'ayant pas plus de besoins que d'ambition, il trouvait son bonheur à vivre dans une petite chambre basse, peu commode, et pauvrement meublée, où lui-même faisait les apprêts de sa nourriture, qui ne consistait qu'en du pain bouilli, des fruits et de l'eau. Un coq, qu'il s'était donné pour commensal et pour compagnon, le faisait jouir des douceurs de l'amitié. Aussi parlait-il souvent de cet animal, dans les vers qu'il composait. Ce fut en ce réduit, plus que modeste, qu'en pratiquant un régime assurément bien anti-poétique, il fit, sous le titre de *Capitoli*, des espèces de satires pleines de sel at-

tique, et sous celui d'*Esopiani apologhi*, des Fables où la poésie burlesque offrait tout ce qu'elle peut avoir de plus gracieux. Il se surpassa dans ce genre, par son poème *Il Cicerone*, en 34 chants. Quoique les poésies de Passeroni portassent éminemment le caractère original et capricieux de celles de l'Arioste sans en avoir l'indécence, il s'était abstenu de chercher à connaître ce grand poète, et n'avait pas lu un seul vers de l'*Orlando furioso*, parce que sa conscience fort timorée le tenait éloigné des choses licencieuses. Sa fidélité aux devoirs de son état, qui lui prescrivait cette réserve, était chez lui pour beaucoup dans cet amour de la pauvreté, qu'on serait tenté de taxer de bizarrerie. Il refusa plus d'une fois le logement et la table, que des patriciens milanais lui offraient dans leur hôtel. Le comte de Firmian, plénipotentiaire de l'Autriche en Lombardie, et protecteur empressé des gens de lettres (*V. FIRMIAN*), ne put même le décider à accepter des emplois compatibles avec son état et ses goûts, qu'il avait imaginé de lui offrir pour lui procurer une existence moins misérable. Comme il aimait à le voir, et l'obligeait à venir souvent causer avec lui, Passeroni avait conçu pour ce Mécène, d'un naturel si aimable, un attachement non moins sincère que désintéressé; et le comte avait coutume de dire, en parlant de lui : « Je l'aime, et je l'aime beaucoup, » parce qu'il n'aime que moi dans mon pouvoir et ma dignité. Il n'est point comme ceux qui m'aiment à cause de ma table qu'ils viennent partager avec moi, ou à cause des places que je peux leur donner. Ma puissance lui est indifférente : il ne porte son attention que sur ma

» personne. » Laurent Sterne, à qui plusieurs Italiens croient que le *Cicerone* de Passeroni avait suggéré l'idée de son *Tristram Shandy* (comme ils ont dit que l'*Adamo* du Milanais J. B. Andreini avait fourni à Milton celle de son *Paradis perdu*), étant venu à Milan, et ayant rencontré l'abbé Passeroni chez le comte de Firmian, lui exprima, de la manière la plus flatteuse, l'estime qu'il avait pour ses talents, et le plaisir qu'il éprouvait en faisant connaissance avec lui. Jugeant trop légèrement, d'après ce qui se passe en Angleterre, que l'édition du *Cicerone* avait dû enrichir son auteur, il lui demanda combien elle lui a rapporté; et Passeroni lui répond avec une paisible simplicité qu'il n'a pas encore donné grand cours à cette édition. Sterne, lui voyant l'extérieur d'une trop basse médiocrité, et, s'indignant de ce que ce poème ne lui avait pas valu une sorte de fortune, lui fit des offres généreuses. Passeroni répondit, avec sa modestie ordinaire, qu'il n'avait besoin de rien. Cependant il ne put se dispenser d'accepter une pension de 500 livres milanaises (383 fr. 75 cent.), que le comte de Firmian lui assigna sur les fonds de l'impératrice Marie-Thérèse, encore vivante. Mais, cette princesse étant morte peu de temps après, la rente échappa à Passeroni, qui ne s'en affligea point. Ses amis y suppléèrent, en lui faisant conférer deux petits bénéfices, dont la réunion lui procurait un revenu égal à celui qu'il venait de perdre : mais la révolution française, qui pénétra bientôt en Italie, lui ravit ses bénéfices. Il serait retombé pour toujours dans la misère, si le gouvernement républicain, qui s'établit alors en Lombardie, ne lui eût assi-

gné, sur les fonds publics, un revenu proportionné à son mérite. L'abbé Passeroni le fit servir au soulagement des malheureux : content de peu, il ne cessa point de vivre pauvrement. Quoiqu'il eût une pension de 4000 livres milanaïses (3070 fr. 7 cent.), et en outre 100 sequins (1194 fr.) par an, comme membre d'un *Institut de sciences, lettres et arts*, que la république cisalpine s'était donné, à l'imitation de sa mère, la république française, Passeroni n'avait point changé ses anciennes habitudes. On le voyait toujours vêtu d'un drap commun, fort usé et même malpropre. Soutenu d'un bâton, il allait encore, à plus de quatre-vingts ans, acheter les objets nécessaires à sa très-frugale cuisine, qu'il continua de faire lui-même jusqu'à la fin de ses jours. Pendant la maladie qui précéda sa mort, un de ses amis qui vint le voir sur son grabat, et qui s'affligeait de ce qu'il n'avait personne pour le servir, voulut lui donner un domestique : « Non, non, » répliqua le vieux Passeroni ; je ne » veux pas chez moi de trouble ni » d'intrigue. » Il mourut à Milan, âgé d'environ quatre-vingt-neuf ans, le 26 déc. 1802. Parmi les diverses éditions de ses ouvrages, nous indiquerons : I. *Il Cicerone*, poème in *ottava rima*, Venise, 1750, 2 vol. in-8°, Milan, 1768, 6 vol. in-8° ; Turin, 1774, 6 vol., in-12. II. *Traduzione di alcuni epigrammi greci*, Milan, 1786-94, 9 part. in-8°. III. *Favole Esopiane*, ibid., 1786, 6 vol. in-12. G—N.

PASSEWAND OGLOU. V. PASSWAN.

PASSIGNANO (Le chevalier DOMENICO CRESTI, peintre, surnommé le), du lieu de sa naissance, vit le jour en 1560. Destiné d'abord par

son père à l'état de libraire, il fut envoyé à Florence : mais son goût pour le dessin s'était manifesté de bonne heure ; il se livra à la peinture, et il entra dans l'école de Machietti, puis dans celle de J. B. Naldini. Vers cette époque, Vasari, étant mort, laissa interrompue la peinture de la grande coupole de *Santa-Maria del Fiore*. Frédéric Zuccaro fut appelé pour terminer cette vaste composition. Passignano résolut de mettre à profit le séjour de cet habile peintre à Florence, et voulut suivre ses leçons. Zuccaro le chargea de dessiner en grand les cartons des sujets qu'il avait à peindre, particulièrement le tableau de *l'Enfer*, dont il s'était contenté de faire l'esquisse en petit. Il lui laissa peindre entièrement la belle figure du *Temps*, l'un des ouvrages les plus remarquables de ce riche édifice. Après avoir terminé ces travaux, il se rendit à Pise, où il fit une étude particulière de l'anatomie. Zuccaro l'engagea depuis à venir le rejoindre à Venise ; et Passignano y fut chargé, par la république, de quelques tableaux dont le sénat voulut faire présent au grand Turc. Rappelé à Florence, lors du mariage du grand-duc Ferdinand I^{er}, avec la princesse Christine de Lorraine, on lui confia l'exécution de toutes les peintures destinées à décorer la cathédrale. On cite entre autres un tableau du *Martyre de Santa Reparata*, vaste composition remplie de figures plus grandes que nature, qu'il termina en huit jours, et qui fut placée ensuite à l'entrée du palais Pitti, dans la salle des gardes Allemandes. Mais la preuve la plus extraordinaire de sa facilité est son tableau de *Saint-Jean Gualbert*. La veille de la cé-

rémonie, au soir, on s'aperçut qu'il manquait un des tableaux destinés à orner l'un des piliers qui soutiennent le dôme : Passignano fut prié de l'exécuter ; il passa la nuit à l'ouvrage, et il eut terminé le lendemain matin. Sans doute ce tableau ne peut être regardé comme un chef-d'œuvre ; mais il prouve du moins la rapidité incroyable avec laquelle il dessinait, et savait manier le pinceau. Néanmoins il se montra dans cette occasion tellement supérieur à tous ses concurrents, que le peuple, par un jeu de mots qui faisait tout-à-la-fois allusion à son nom et à son talent, ne l'appela plus que *Passa-ognuno* (qui surpasse tout le monde). Après avoir exécuté à Florence, une foule d'autres ouvrages, il se rendit à Rome, où Clément VIII le chargea de plusieurs travaux considérables, et lui donna la décoration de l'ordre du Christ ; mais l'artiste ne trouva pas la même faveur auprès d'Urbain VIII, et il ne put obtenir de ce pontife les travaux de la *Loge de la Bénédiction*, qui lui avaient été promis sous le pontificat précédent. Il résolut alors de revenir à Florence, où il fut nommé premier maître de l'académie de dessin, et fit, pour cette compagnie, son *Portrait*, qui, depuis a été placé parmi ceux des peintres célèbres dans la fameuse galerie de Florence. Pendant son séjour à Venise, il s'était marié ; il mourut à Florence, le 17 mai 1638. Admirateur de l'école vénitienne, il avait coutume de dire que *quiconque n'avait pas vu Venise, ne pouvait se flatter d'être peintre*. Ce mot suffit pour faire juger du style de ses ouvrages. Il ne brille, ni par un beau choix de nature, ni par la correction ; mais il est propre aux grandes machines, et riche en architec-

ture : ses draperies, peintes à la manière de Paul Véronèse, s'éloignent du gout dont on les traite dans l'école florentine. Le mouvement de ses figures a souvent quelque chose du Tintoret ; mais il se servait à tort, comme ce dernier, d'huile trop grasse, ce qui est cause de la perte de plusieurs de ses tableaux. C'est ce qui est arrivé au *Crucifiement du prince des Apôtres*, que Passignano avait peint dans la basilique de Saint-Pierre, sous le pontificat de Paul V, et à la *Présentation de la Vierge au Temple*, qu'il peignit dans le même édifice sous Urbain VIII. Il existe dans plusieurs villes d'Italie un grand nombre de ses productions, qu'il faisait ébaucher par ses élèves, et qu'il terminait ensuite. Tels sont le *Christ mort*, dans la chapelle de Mondragone, à Frascati ; une *Déposition de croix*, dans le palais Borghèse, à Rome ; un *Christ portant la Croix*, dans le collège de San- Giovannino, et quelques-uns de ses ouvrages, à Florence. Passignano, sa ville natale, possède peut-être le morceau le plus parfait qu'il ait produit, chez les PP. de Vallombreuse. Il a peint dans leur église une *Gloire*, où il se montre artiste consommé, et digne de compter parmi ses élèves Louis Carrache, le fondateur de l'école de Bologne, et le Tiarini, peintre non moins illustre, et l'un de ses plus beaux ornements. Les élèves que lui doit la Toscane, ont moins de célébrité ; le seul qui mérite d'être cité, est le Sorri, de Sienne.

P—s.

PASSIONEI (DOMINIQUE), savant cardinal, né, le 2 déc. 1682, à Fossombrone, dans le duché d'Urbain, d'une famille ancienne, fut élevé à Rome, sous les yeux de son oncle, secrétaire des *chiffres*, et

acheva ses études au collège Clémentin, d'une manière brillante. Il rechercha ensuite la société du P. Tommasi, savant théatin, et de Fontanini, alors professeur d'éloquence; et guidé par ces deux habiles maîtres, il fit de rapides progrès dans la connaissance des antiquités sacrées et profanes. En 1705, Fontanini lui dédia la *Défense* de la Diplomatique de Mabillon, ouvrage dans lequel il avait inséré une lettre inédite d'Alcuin, avec des Notes de Passionei, dignes d'un littérateur plus consommé. Celui-ci possédait déjà une bibliothèque composée des meilleurs auteurs, qu'il s'empressait de communiquer aux savants : souvent même il prévenait leur demande; et c'est ainsi qu'il envoya à D. Martianay le catalogue des éditions des *Oeuvres* de saint Jérôme, accompagné de remarques critiques; à Gronovius, des notes et des variantes pour l'édition d'Aulugelle; et au P. Montfaucon, plusieurs manuscrits grecs d'une haute antiquité, dont celui-ci a fait usage dans sa *Paléographie grecque* (V. MONTFAUCON). Il regardait aussi comme un devoir, de prendre la défense des auteurs injustement attaqués. Il empêcha la congrégation de l'*Index* de censurer les *Mémoires* de Tillemont, qui lui avaient été déferés par des ecclésiastiques peu instruits; et il fit lever la défense d'imprimer les *Vies* des évêques de Ravenne, par Agnello, monument précieux, découvert par Bacchini, qui en a publié une excellente édition (V. AGNELLO, I, 295). Passionei fut chargé, en 1706, de porter la barette à Philippe Gualterio, nonce du pape à Paris. Il profita de cette occasion pour accroître ses richesses littéraires, et se lia avec les savants. Il demeura deux

ans en France, et passa en Hollande, où il s'acquit une telle considération, que le pape crut devoir l'inviter à prolonger son séjour à la Haye; et quoiqu'il ne fût revêtu d'aucun caractère public, les états-généraux lui accordèrent les mêmes privilèges qu'aux ministres étrangers. Il se disposait cependant à s'embarquer pour visiter l'Angleterre, lorsque le pape Clément XI le nomma son légat au congrès d'Utrecht (1712), où Passionei se fit remarquer par sa fermeté et son zèle pour la religion. En retournant à Rome rendre compte de sa mission, il s'arrêta quelque temps à Paris, et fut présenté à Louis XIV, qui lui témoigna son estime particulière, et lui donna son portrait enrichi de diamants. A peine avait-il repris le cours de ses travaux littéraires, qu'il fut envoyé au congrès de Bade (1714), pour réclamer l'exécution des traités précédents, en ce qui concernait le Saint-Siège; et, n'ayant pu obtenir ce qu'il demandait, il rédigea une protestation, qu'il rendit publique, et dont il déposa l'original aux archives de Lucerne. Le souverain pontife lui tint compte de ses efforts, quoiqu'ils eussent été infructueux; et dès l'année suivante, il fut renvoyé à Soleure, pour assister à la cérémonie du renouvellement de l'alliance entre la France et les cantons Suisses. Sur le bruit que les Turcs venaient d'équiper une flotte destinée à attaquer l'île de Malte, le pape lui proposa de s'y rendre avec le titre de légat; mais il s'excusa d'accepter une mission qui pouvait l'éloigner long-temps de ses occupations favorites, et se renferma dans sa bibliothèque, où il passa plusieurs années, au milieu de ses livres, travaillant avec ardeur à la collation

des anciens manuscrits. Peu après son avènement au pontificat, Innocent XIII nomma Passionei à la nonciature de la Suisse (1721), et le décora en même temps du titre d'archevêque d'Ephèse. Les *Actes* de cette légation, imprimés in-folio, présentent un tableau fidèle et détaillé de la conduite que Passionei tint pendant le temps qu'il résida en Suisse. Incapable de ménagements qu'il regardait comme des preuves de faiblesse, il rompit ouvertement avec le conseil de Lucerne, qui lui reprochait d'étendre trop loin les immunités ecclésiastiques, et se retira à Altdorf, où il demeura plus d'un an, malgré les instances des magistrats de Lucerne, qui finirent par se désister de leurs prétentions. Passionei passa, en 1730, à la nonciature de Vienne, et s'acquitta, dans l'exercice de cette charge, de nouveaux droits à l'estime du souverain pontife, qui le rappela, en 1738, pour lui faire remplir la place importante de secrétaire des brefs. La même année, il fut décoré de la pourpre, et admis dans les congrégations des rites, de la Propagande, etc. Il remplissait, avec zèle et exactitude, tous les devoirs qui lui étaient imposés, et trouvait cependant le loisir de cultiver les lettres. Il entretenait une correspondance étendue avec les savants et les littérateurs les plus distingués (1), qui s'empressaient de lui soumettre leurs productions ou de lui en offrir l'hommage. Il avait acquis, dans l'enclos des Camaldules à Frascati, une *villa*, où il

(1) Parmi les savants et les littérateurs dont on a des lettres à Passionei, on citera Hudson, Gronovius, D. Ruinart, Pez, Eckard, D. Calnet, Schwartz, Bianchini, Brucker, Maupertuis, Formey, David Ruhnken, etc. Voltaire lui écrivit une lettre en italien; et Passionei lui répondit en français pour le complimenter sur la manière dont il écrivait dans une langue étrangère.

rassembla à grands frais des inscriptions (2), des antiquités, et des tableaux et des statues des plus grands artistes modernes; il y transporta une partie de cette riche bibliothèque qu'il n'avait pas cessé d'accroître, et dont il faisait les honneurs avec une grâce charmante (3): aussi tous les étrangers s'empressaient-ils de visiter cette délicieuse retraite (4), et l'on n'en sortait jamais sans éprouver le désir de la revoir encore. Le cardinal Passionei, indépendamment de ses occupations, s'était chargé du soin de la bibliothèque du Vatican, en l'absence de Quirini, qui passait une partie de l'année dans son diocèse; et il lui succéda, en 1755, dans la place de conservateur en chef de ce dépôt littéraire, l'un des plus riches de l'Europe. C'était la seule place qu'il

(2) Il avait rassemblé à Frascati quatre cents beaux marbres ou inscriptions, que son neveu, Benoît Passionei, prêtre très-versé dans les antiquités, a publiés sous ce titre: *Inscrizioni antiche con annot.*, Lucques, 1765, in-fol. Ce recueil est estimé. Benoît PASSIONEI, connu aussi par un recueil de *Lettres inédites du cardinal Bona*, qu'il publia en 1759, et par une traduction, enrichie de notes, de la *Vie de dom Calmet*, Rome, 1770, in-4^e, mourut à Terni, en 1787.

(3) Après la mort du cardinal, elle fut achetée 32 mille écus romains, et réunie à la bibliothèque *Angélique* ou des Augustins, l'une des premières de Rome. Quelque riche et complète qu'elle fût, Passionei tenait, dit-on, fortement à ce qu'il n'y entrât jamais des ouvrages d'aucun jésuite. Benoît XIV, qui l'aimait beaucoup, et dont un des plus grands plaisirs était de l'attaquer dans son fort, c'est-à-dire dans sa bibliothèque, lui joua une fois un tour bien cruel. Lorsque la nouvelle édition du *Medulla theologica* (V. BUSEMBAUM) parut, en 1757, le pape en fit secrètement mettre un exemplaire sur la table où chaque jour on déposait les nouveautés littéraires que les correspondants du cardinal lui envoyaient de tous côtés. Lorsque ce dernier vint à son ordinaire, d'abord après son lever, visiter ses nouvelles acquisitions pour les mettre en place, et qu'il aperçut le livre fatal, ... il sonne son valet de chambre, lui ordonne d'ouvrir la croisée, et lance de toutes ses forces l'œuvre jésuitique au milieu de la place de Monte-Cavallo. Le saint Père, dont le palais était vis-à-vis, et qui s'attendait à cette scène, ouvre à l'instant sa fenêtre, et lui donne sa bénédiction.

(4) Winkelmann, que le cardinal admettait dans son intimité, y venait habituellement en bonnet et en robe de chambre (Voy. les *Lettres* de Winkelmann, 1, 126).

eût désirée; et l'on imaginera facilement la manière dont il l'exerça. L'âge n'avait point ralenti son ardeur pour les lettres; et la santé dont il jouissait semblait lui promettre une plus longue carrière, lorsqu'il mourut d'une attaque d'apoplexie (1) à Frascati, le 5 juillet 1761, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Ses restes furent rapportés à Rome, et déposés dans l'église de Saint-Bernard, où l'on voit son épitaphe. Passionei était membre de la plupart des sociétés littéraires d'Italie; et il avait succédé à Maffei dans la place d'associé étranger de l'académie des inscriptions, où Lebeau prononça son *Éloge*; il est inséré dans le tome XXXI du *Recueil* de cette compagnie. Cet illustre prélat était d'un caractère très-inégal; et c'est ce qui l'empêcha, dit-on, d'être élu pape au conclave de 1758, dans lequel il réunit dix-huit voix. Son opiniâtreté allait au point que, dans ses fréquentes disputes avec Benoît XIV, le pontife était presque toujours obligé de finir par céder. Ses emportements lui avaient fait donner le surnom de Scanderbeg. C'est ainsi, dit Paciaudi, que nous appelons le cardinal Passionei, qui gronde, qui brave et qui menace toujours (*Lettre à Caylus*, p. 94); mais la réflexion le ramenait bien vite à la modération dont il s'était écarté; et il cherchait à faire oublier ses torts, en redoublant d'attentions et de politesse à l'égard des personnes qu'il avait eu le malheur de brusquer. Outre la part qu'il eut, avec Fontanini, à la révision du *Liber diurnus pontificum*, et à des réimpres-

sions de plusieurs ouvrages utiles, on a de Passionei : Deux *Discours latins*, prononcés, en 1722, à l'élection de deux abbés du canton de Lucerne, insérés par Pez dans le sixième volume de la *Bibliot. ascetica*. — L' *Oraison funèbre du prince Eugène*, Padoue, 1737, in-4°. et in-8°. ; trad. en français par madame Dubocage. — Une *Lettre* à J. Ant. Mezzabarba, publiée par Crevenna dans son *Catalog.* v, 254. — Des *Lettres*, deux *Pièces diplomatiques*, et des *Essais de traduction*, insérés par Galletti dans les *Mémoires per servire alla storia della vita del cardinale Dom. Passionei*, Rome, 1762, in-4°. Ces Mémoires sont très-circonstanciés, mais pleins de digressions qui interrompent le fil de la narration et en rendent la lecture fatigante. On peut adresser le même reproche à l' *Eloge historique* du cardinal Passionei (par l'abbé Goujet, la Haye, 1763, in-12); dans lequel l'auteur s'est étendu, avec une rare complaisance, sur l'opposition du cardinal à la canonisation de Bellarmin (V. ce nom), dont Galletti n'avait pas dit un mot, dans la crainte de déplaire aux jésuites. W—s.

PASSWAN-OGLOU (OSMAN), c'est-à-dire, Osman fils de Passwan, naquit à Widdin, en 1758. Les gazettes ont fait divers contes sur son origine, comme sur celle de quelques autres personnages orientaux, tels que Nadir-Chah en Perse, Aly-Beyg en Egypte, Haïder Aly dans l'Inde, etc. On a dit qu'il était Grec renégat, fils d'un ramoneur; qu'il avait servi dans les armées de quelque puissance chrétienne. Nous suivrons ici de préférence le récit qu'en a fait Olivier, voyageur contemporain. Passwan Omar

(1) Si l'on en croit l'abbé Goujet, la mort du cardinal fut hâtée par le chagrin qu'il éprouva d'être obligé d'apposer sa signature au bas du bref de condamnation de l'ouvrage de Mesenguy : *Exposition de la doctrine chrétienne* (V. MESENGUY).

Agha, père de Passwan Oglou, était un *ayan* ou notable de Widdin, très considéré, qui avait commandé un corps de volontaires pendant la guerre contre les Russes et les Autrichiens, terminée par la paix de Iassi, en 1792, et à qui le grand-vézyr avait fait trancher la tête, à cause de son crédit et de ses richesses. Passwan - Oglou, compris dans cette proscription, fut arrêté, se sauva dans les montagnes, devint chef de partisans, et ne songea qu'à venger la mort de son père et son injure personnelle. Les innovations dans la marine et dans l'armée othomane, commencées sous Mustapha III et Abdoul Hamid, et poussées plus vivement depuis le règne de Selim III, avaient indisposé les janissaires : leur résistance à Belgrade et dans les autres villes frontières d'Allemagne, furent comprimées par l'autorité; ils réussirent mieux à Widdin. Passwan-Oglou se mit à leur tête. Ses excursions dans la Valakie attirèrent sur lui l'attention de la Porte. Des ordres furent donnés pour se saisir de sa personne. Il eut encore le bonheur d'échapper à la mort, par le dévouement d'un de ses esclaves, qui, ayant pris ses armes et ses habits, se sacrifia pour lui. Enfin il parvint à réunir assez de forces pour être en état d'attaquer le pacha de Widdin, qui le croyait mort : il le vainquit, et s'empara de cette ville, dont tous les habitants embrassèrent sa défense. Widdin devint alors le quartier-général de tous les hommes qui avaient à se plaindre des réformes du sulthan, ou qui refusaient d'acquiescer le nouvel impôt affecté au paiement des nouvelles troupes. Comme les revenus de cette place ne suffisaient pas à Passwan-Oglou pour

solder son armée, qui grossissait chaque jour, il envoya des détachements lever des contributions dans les provinces voisines, et somma les princes de Valakie et de Moldavie de lui fournir des vivres, des munitions et de l'argent. Ils cédèrent à ses menaces, d'après les instructions secrètes de la Porte. Passwan sut attirer les Grecs dans son parti, en s'annonçant comme leur protecteur, en remettant en vigueur les ordonnances de Soliman I^{er}. qui leur étaient favorables, en leur promettant le libre exercice de leur culte, l'abolition de toutes les distinctions infamantes auxquelles ils étaient assujétis, et surtout en prenant pour devise : *Liberté et justice*. Le divan, après avoir temporisé long-temps sur le parti qu'il convenait de prendre contre ce rebelle, lui offrit son pardon, et la restitution des biens confisqués à son père, à condition qu'il mettrait bas les armes. Passwan, qui avait besoin de gagner du temps et d'amasser des richesses, pour assurer l'exécution de ses projets, se garda bien d'irriter la Porte par un refus. Il obtint cependant que les choses resteraient à Widdin sur l'ancien pied, que le nouvel impôt n'y serait pas établi, et que les janissaires seraient maintenus dans leurs droits : un pacha y arriva, muni d'un firman à cet effet. Passwan le reçut, et l'installa, suivant l'usage; mais il ne lui laissa aucune autorité. Il conserva son influence, et continua d'administrer la ville et la province, au nom de ce gouverneur. Trop habile cependant pour ne pas se défier de la politique astucieuse de la Porte, il prit des précautions pour échapper à ses moyens secrets de vengeance. Il ne se laissait approcher qu'à une certaine distance; et

sa mère seule lui préparait ses aliments. En même temps, il ne négligea rien pour se faire des amis et des protecteurs à Constantinople, et il osa enfin solliciter le gouvernement de Widdin, avec le titre de pacha à trois queues. N'ayant pu l'obtenir, il se révolta de nouveau, chassa le pacha, recommença ses incursions ; et, rejetant les conseils qu'on lui donna de s'emparer de la Valachie et de la Moldavie, entreprise qui pouvait indisposer les cours de Vienne et de Pétersbourg, il résolut d'attendre dans Widdin les forces qui seraient dirigées contre lui. Sa tête fut mise à prix ; et Alo-pacha, Begler-Beyg de Romélie, fut envoyé pour le combattre, à la tête de cinquante mille hommes. Passwan éprouva d'abord quelques échecs : un de ses généraux fut taillé en pièces, pris dans Varna, et sa tête envoyée à Constantinople, avec celles de ses principaux officiers. Mais il répara bientôt ces revers ; et, sans sortir de Widdin, il dirigea la marche de ses guerriers, qui lui soumi-
rent Orsowa, Silistria, Kersowa, presque toutes les places sur le Danube, et menacèrent Belgrade. La Porte enfin s' alarma des progrès de ce rebelle, dont l'armée s'augmentait chaque jour, parce que les janissaires faisaient cause commune avec lui. Cent mille hommes se rassemblèrent à Andrinople, sous les ordres de Houcein, capitain-pacha, qui avait sous lui Alo-pacha et le fameux Aly, pacha de Janina, depuis révolté à son tour contre la Porte, et mis à mort en 1821, mais qui, dès ce temps-là, avait de secrètes intelligences avec Passwan-Oglou. Celui-ci pouvait arrêter et peut-être écraser l'armée ottomane dans les défilés du

mont Hæmus. Il préféra licencier la plus grande partie de ses troupes, abandonner ses conquêtes, et se renfermer dans Widdin, avec douze mille hommes d'élite et des munitions de bouche et de guerre, pour plus de deux ans. Sa flottille d'ailleurs le rendait maître du cours du Danube, et devait ravitailler la place, dont l'artillerie était dirigée par quelques officiers polonais. Houcein pacha, arrivé devant Widdin, au commencement de juin 1798, fit sommer Passwan de se soumettre, et le menaça de l'accabler avec sa puissante armée. Le rebelle reçut l'envoyé du pacha sur une terrasse de son palais, d'où il observait, avec une lunette, les mouvements de l'ennemi. « Va dire à ton maître, lui » répondit-il, que, pouvant aussi » lui opposer cent mille hommes, » j'ai préféré le vaincre avec dix » mille. » Houcein pousse le siège avec vigueur ; mais sa flotte échoue dans une tentative pour s'emparer d'une île sur le Danube, en face de Widdin : ses chaloupes canonnières sont coulées à fond, ou mises hors de service. La place, entourée de marais, est inabordable ; le siège traîne en longueur. Repoussés dans deux attaques générales, avec une perte considérable, les Othomans en tentent une troisième sur trois points différents ; mais l'issue en est plus malheureuse encore : un des trois corps, sans doute celui que commandait le pacha de Janina, tire sur l'autre, qu'il prend ou qu'il feint de prendre pour ennemi. Celui-ci riposte avec fureur, jusqu'à l'arrivée du seraskier, qui sépare avec peine les combattants acharnés les uns contre les autres. Cet événement achève de mettre le découragement et la mésintelligence dans l'armée otto-

mane, que la désertion affaiblit chaque jour, et force enfin de lever le siège, le 23 octobre. Alors Passwan-Oglou rappelle ses soldats licenciés; reprend son attitude menaçante, rentre dans les places qu'il a évacuées, et oblige le sulthan à lui accorder son pardon, le gouvernement de Widdin et les trois queues. Le nouveau pacha borna là son ambition; il servit depuis fidèlement la Porte, pendant l'avant-dernière guerre avec la Russie, et conserva une autorité presque absolue, jusqu'à sa mort, arrivée le 27 janvier (ou, selon d'autres, le 5 février) 1807: il n'avait alors que quarante-huit ans. Passwan-Oglou était de moyenne stature et d'une faible complexion. Il avait le teint pâle, le visage long, et le corps extrêmement maigre; il crachait fréquemment le sang, et n'avait prolongé son existence que par l'exercice continu du cheval. Le mauvais état de sa santé fut sans doute le plus grand obstacle à l'exécution de ses projets. S'il avait pu marcher sur Constantinople, à la tête des mécontents, dont il s'était déclaré le chef, il y aurait peut-être opéré une grande révolution. Doué de beaucoup de courage, de présence d'esprit et de fermeté, il savait imprimer la crainte et le respect à tout ce qui l'entourait. Il n'avait point de conseil, et rien ne se faisait sans son ordre, dans l'étendue de son gouvernement. Il recevait tous ses sujets sans distinction, écoutait leurs plaintes et redressait leurs griefs. Aussi son administration, quoique dure et cruelle, était rarement injuste. Depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, il donnait audience ou s'occupait des affaires publiques. Il consacrait peu d'heures à ses plaisirs et au sommeil, dormait assis sur un

sopha, et dans un état d'agitation qui annonçait l'inquiétude et l'activité de son esprit. Il payait régulièrement ses troupes, qui s'entretenaient à leurs frais. Pendant sa révolte, il ne prélevait que les contributions dues au grand-seigneur: il diminuait les impôts sur les pauvres, surchargeait d'autant les riches, et punissait de mort les moindres vexations de ses agents. A—T.

PASTORIUS DE HIRTENBERG (JOACHIM), historien, né en 1610 à Glogau, en Silésie, s'appliqua d'abord à l'étude de la médecine, et reçut ses degrés avec distinction; mais il renonça bientôt après à l'exercice de cet art pour suivre la carrière de l'enseignement, et fut nommé professeur honoraire à Elbing, puis à Dantzig. La qualité de socien étant un obstacle à son avancement, il rentra dans le sein de l'église romaine, et, dès ce moment, fut comblé d'honneurs et de pensions. Le roi Casimir V lui fit expédier des lettres de noblesse, et le nomma historiographe de Pologne. Pastorius mourut à Frauenberg en Prusse, le 26 décembre 1681. Outre une *Vie* de Jean Crellius (*Voy. cenom*, X, 219), et quelques *Discours* insérés dans la *Palæstra nobilium*, Francfort, 1678, in-12, on a de Pastorius: I. *Florus Polonicus sive Polonicæ historiæ epitome* (de 550 à 1572), Leyde, 1641, in-12; avec des additions (jusqu'à 1586), Amsterdam, 1664; (jusqu'à 1660), Dantzig, 1679, in-12. Cet abrégé est très-estimé. II. *Peplum Sarmaticum*, Dantzig, 1645, in-4°. III. *Character virtutum variis, aliorum etiam quæ veterum, quæ recentium auctorum, coloribus adumbratus*, ibid., 1650, in-4°; réimprimé en format in-8°, sans nom de ville et

sans date (Voy. Bauer, *Bibl. libror. rarior.*) IV. *Bellum Scythico-Cossaccicum*, ibid., 1652-1659, in-4°. C'est l'histoire de la guerre que le roi Casimir fut obligé de soutenir contre les Cosaques, à son avènement au trône de Pologne (V. CASIMIR, VII, 276) : elle est très-intéressante. V. *De juventutis institutionis ratione*, ibid., 1653, in-4°. VI. *Orationes duæ de præcipuis historiæ auctoribus*, ibid., 1656, in-4°. Ces harangues ont été réimprimées dans la *Palæstra nobilium*. VII. *Sylvarum pars prima*, ibid., 1656, in-12. C'est un recueil de vers dont l'auteur promettait une suite qui n'a point paru. VIII. *Theodosius magnus*, Iéna, 1664, in-8°; c'est un panégyrique de ce prince, que Pastorius présente comme un modèle à tous les souverains. IX. *Ministri status, seu Considerationes super vitâ Nicolai Neovilli*, ibid., 1664, in-8° : cet ouvrage, ordinairement réuni au précédent, est une traduction des *Remarques* de P. Matthieu sur la vie du duc de Villeroi (Voy. P. MATTHIEU). X. *Historia Polonica ab obitu Uladislai IV, usque ad ann. 1651*, Dantzig, 1680-85, 2 vol. in-8°, publiée par George-Adam Pastorius, fils de l'auteur : cette histoire, qui ne comprend qu'un espace de quatre années, est divisée en onze livres. On y lit des détails curieux sur la situation de la Pologne à la mort de Wladislas, sur les troubles qui précéderent l'élection de Casimir, et sur la guerre contre les Cosaques. L'auteur y a réuni des pièces diplomatiques d'un grand intérêt; et l'ouvrage est terminé par une savante Dissertation *De Originibus Sarmaticis*. XI. *Acta pacis Olivensis inedita*, Breslau, 1763 et 66, 2 gros

vol. in-8°, publiés par J. Gottlob Boehm; on y trouve quelques pièces qui avaient déjà paru, en 1679, dans la dernière édition du *Florus Polonicus*, et une Notice sur l'auteur. On a encore de Pastorius quelques écrits moins importants, dont on trouvera la liste dans la *Bibl. Anti-Trinitariorum*, de Chr. Sandius, p. 149 et suiv. W—s.

PASTRENGO (GUILLAUME DE), écrivain peu connu, n'en mérite pas moins une place distinguée parmi les savants de son siècle, pour avoir donné le premier essai d'un *Dictionnaire historique*, genre d'ouvrage qui s'est tant multiplié depuis. Guillaume était né vers le commencement du xiv^e. siècle à Pastrengo, village du Véronèse; il s'appliqua à l'étude de la jurisprudence avec succès, et obtint la charge importante de notaire et celle de juge à Vérone. Il fut député en 1335, par les seigneurs *della Scala*, souverains de cette ville, vers le pape Benoît XII, qui tenait sa cour à Avignon; et il est probable que ce fut alors qu'il se lia avec Pétrarque d'une amitié dont le temps resserra les nœuds. L'objet de sa mission était de faire prévaloir les droits des *Scala* sur la seigneurie de Parme. Il retourna en 1338 à Avignon, pour solliciter l'absolution du crime dont Mastino *della Scala* s'était rendu coupable, en faisant assassiner l'évêque de Vérone, son parent. Pétrarque, informé de l'arrivée de Guillaume, accourut pour l'embrasser : mais, à peine eut-il mis les pieds dans Avignon, qu'il se sentit tourmenté par l'idée de se trouver si près de la belle Laure; et il se hâta d'en sortir, sans avoir vu son ami. Guillaume, après avoir rempli l'objet de son voyage, alla rejoindre Pétrarque à

Vaucluse; et ils y passèrent ensemble plusieurs jours à discourir sur les poètes grecs et latins, et à embellir le jardin que Pétrarque avait créé dans cette retraite. Les deux amis se revirent, en 1345, à Vérone, où Pétrarque séjourna quelque temps : à son départ, Guillaume l'accompagna jusqu'aux limites du Véronèse; et là ils se firent les plus tendres adieux. Guillaume reçut de Pétrarque une nouvelle preuve d'attachement; celui-ci lui recommanda, en 1352, l'éducation de son fils naturel : cet enfant mourut en 1361; et nous avons la lettre que Guillaume écrivit à son ami pour le disposer à supporter avec résignation le coup dont la Providence venait de l'affliger. On ignore l'époque de la mort de Guillaume; mais il est certain qu'il ne vivait plus en 1370, puisque Pétrarque ne le nomme pas dans son testament, daté de cette année, où il s'est plu à rappeler tous ses amis. Avant Guillaume, S. Jérôme, Gennade et quelques autres avaient recueilli des Notices sur les auteurs ecclésiastiques; Photius avait donné l'analyse des ouvrages qu'il avait lus : mais personne n'avait même osé entreprendre la *Bibliothèque de tous les auteurs anciens et modernes*. C'est ce que fit Guillaume; et son ouvrage est conservé en deux vol. in-fol. à la bibliothèque de S. Jean et S. Paul, à Venise. Les critiques qui ont été à même de l'examiner conviennent que, malgré les omissions et les erreurs inséparables d'un si vaste travail, cet ouvrage prouve une érudition prodigieuse. La première partie contient la *Bibliothèque alphabétique* des écrivains, classés d'après leur profession. La seconde forme une espèce de *Dictionnaire historique et géographique*, dans lequel

l'auteur s'est attaché surtout aux origines. Cette seconde partie a été publiée par Michel-Ange Biondo, sous le titre *De Originibus rerum* (1), Venise, 1547, in-8°. de 131 feuillets. Cette édition, d'ailleurs très-défectueuse, est de la plus grande rareté. Le P. Montfaucon, et Scip. Maffei, se proposaient, chacun de leur côté, d'en donner de nouvelles éditions, collationnées sur d'anciens manuscrits; mais ni l'un ni l'autre, ni personne depuis, n'a exécuté ce projet qui ne serait pas sans utilité. On trouve trois *Lettres* de Guillaume, dans le Recueil de celles de Pétrarque, qui lui a adressé plusieurs de ses compositions poétiques. Outre la *Vérone* de Maffei, II, 113, on peut consulter, pour plus de détails, la *Bibl. di storia letterar.* de Pasq. Amati, V, 1-9, et Tiraboschi, *Storia della letteratura.*, V, 409-14.

W—s.

PASZKOWSKI (MARTIN), écrivain polonais du dix-septième siècle, est auteur d'un Poème de la guerre des Turcs, des Tartares et des Cosaques, imprimé à Cracovie en 1626, et qui est accompagné d'une relation générale sur les Cosaques, d'un dictionnaire ture; et d'une dissertation sur les superstitions des Othomans. Il a fait quelques autres poèmes, et une traduction polonaise de la *Chronique de la Sarmatie européenne*, par Alexandre Guagnini de Vérone. Cette traduction fut imprimée à Cracovie, en 1611. Quelques auteurs ont attribué cette chronique à Mathias Strykowski,

(1) On croit devoir donner ici le titre entier de cet ouvrage : *De originibus rerum libellus in quo agitur de scriptis virorum illustrium; de fundatoribus urbium; de primis rerum nominibus; de inventoribus rerum; de primis dignitatibus; deque magnificis institutionibus.*

sur la réclamation qu'en fit celui-ci lorsqu'elle parut. C—AU.

PASUMOT (FRANÇOIS), ingénieur-géographe, naquit à Beaune, le 30 avril 1733 (1). Après avoir achevé des études distinguées sous les Oratoriens de cette ville, il vint à Paris, vers la fin de 1750, sans autres ressources que son goût décidé pour les sciences, et la recommandation de ses maîtres. Destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, son respect pour l'éminence du sacerdoce lui fit préférer la carrière de l'enseignement. Il était chargé d'une éducation particulière, lorsqu'il recut un brevet d'ingénieur-géographe, et fut envoyé en Auvergne, en 1756, par la protection de Cassini, pour étudier les volcans éteints de cette province, mesurer les hauteurs et les distances, et en dresser des cartes. Celle de la partie septentrionale de cette contrée lui coûta trois années de travail. Il eut ensuite à vérifier les opérations des géographes chargés de mesurer la partie opposée. Le gouvernement l'indemnisait de ses dépenses, et s'en remit à Pasumot lui-même pour fixer la gratification qu'il avait méritée. Le jeune savant se restreignit à 300 francs, pour économiser, disait-il, les fonds que l'état consacrait à des travaux importants. Appelé à professer la physique et les mathématiques au collège d'Auxerre, il y introduisit l'heureuse innovation, étendue de nos jours à toute la Fran-

ce, d'enseigner ces deux sciences en français. La société des sciences et belles-lettres d'Auxerre s'empressa de l'admettre dans son sein : il en devint le secrétaire; et c'est pour elle qu'il écrivit ses *Mémoires géographiques sur quelques antiquités de la Gaule*, publiés en 1765, avec des cartes excellentes. Cet ouvrage se recommande par le double mérite d'une érudition aussi solide que variée, et d'une scrupuleuse exactitude dans les détails; on le rangea sur la même ligne que les *Eclaircissements géographiques* de l'abbé Belley (1), lesquels n'avaient point paru au-dessous de la réputation de d'Anville, qui les avait fait imprimer sans nom d'auteur, à la suite de son *Traité des mesures itinéraires des Romains*, Paris, 1741, in-12. Pasumot était déjà connu par quelques morceaux archéologiques, insérés dans le *Mercure de France*, et dans le *Journal de Verdun*. On remarque, entre ceux-ci, une Dissertation sur le retranchement gaulois situé près d'Avallon, et connu sous le nom de *Camp des Alleux*: l'auteur y combattait l'opinion du comte de Caylus, qui reconnut son erreur avec noblesse, et fit insérer l'opinion de son adversaire dans le 6^e. volume de ses *Antiquités*. Des contrariétés imprévues forcèrent Pasumot de quitter sa chaire de physique; et il ne lui resta qu'une rente de 300 francs, qui lui fut assurée par la ville d'Auxerre. Revenu à Paris, il se dévoua, pendant onze ans, à des leçons particulières. En 1784, il retrouva une place de précepteur dans une maison opulente; et c'est alors qu'il visita, avec ses élèves, le Mont-

(1) Le *Dictionnaire universel* écrit Pasumot; cette erreur a été souvent répétée. C'est à tort aussi que ce Dictionnaire affirme que Pasumot ne fut nommé professeur à Auxerre, qu'en 1766. L'académie d'Auxerre, selon Grivaud, accueillit Pasumot dès la première année de son installation. Or, les *Mémoires géographiques* de celui-ci (Paris, 1765) offrent la preuve qu'il était dès-lors membre de la société d'Auxerre, et que tout ce travail avait été fait pour elle.

(1) L'abbé Belley naquit en 1697, à Sainte-Foy de Montgomery, et mourut à Paris, le 26 novembre 1771. (Voy. son article au *Supplément*.)

Blanc et les Alpes-Suisses; puis, quelque temps après, les Pyrénées. La révolution vint le frapper dans toutes ses affections, et le priva de toutes ses ressources. Sa santé ne tint pas long-temps contre l'impression profonde que les crimes de cette époque laissèrent dans son ame. Ce fut alors qu'il parut s'occuper plus particulièrement de religion; mais s'étant lié avec MM. Grégoire, Agier, Camus, il adopta leurs opinions, et les soutint même avec chaleur. Il se joignit à eux lorsqu'ils formèrent, en 1796, la *Société libre et littéraire de philosophie chrétienne*; et l'on assure que la société tenait ses séances chez Pasumot. Le plan de cette espèce d'académie est indiqué dans les *Annales de la religion* (par Desbois), tome IV, page 566; elle n'a pas subsisté. Les mêmes *Annales* contiennent quelques morceaux de Pasumot; un petit écrit sous ce titre: *Examen de cette question: Le pape ne reconnaît pas les évêques constitutionnels de France* (cet écrit qui est de 34 pages in-8°, et qui est signé ainsi, *Pasumeau*, est tout en faveur des constitutionnels); et un article assez court sur le zodiaque du grand portail de Notre-Dame à Paris. Il paraît alors la publication de ses *Voyages physiques dans les Pyrénées en 1788 et 1789*, Paris, Leclère, an V (1797), in-8°; c'est le plus important de ses ouvrages. Tour-à-tour naturaliste, physicien et antiquaire, soit qu'il fasse connaître l'organisation et la composition de ces montagnes, soit qu'il en décrive les principaux sites, l'exactitude du savant fait taire l'imagination de l'écrivain; et c'est ce qui rend très-précieuses ses observations géologiques. On y reconnaît partout un esprit juste, et orné de rares connaissances. L'Ins-

titut distingua cet ouvrage, et le plaça au nombre de ceux qui furent proclamés au Champ-de-Mars, le premier vendémiaire an VII, par le président du Directoire (Treilhard). Pasumot avait été adjoint au jury chargé d'examiner les livres élémentaires envoyés au comité d'instruction publique; et il eut part aux gratifications accordées par la Convention aux savants, gens-de-lettres et artistes, sur le rapport de Chénier. Dans les dernières années de sa vie, il fut attaché, en qualité de sous-chef, au bureau des plans et cartes de la marine. En 1803, un premier voyage en Bourgogne avait paru suspendre ses souffrances physiques; il y retourna l'année suivante, et mourut à Beaune, le 10 octobre 1804. Ceux qui voudront apprécier la multiplicité de ses travaux, peuvent recourir à la liste qu'en a donnée Grivaud de La Vincelle, à la suite de sa notice sur Pasumot, placée à la tête d'un recueil de *Dissertations et Mémoires sur différents sujets d'antiquité et d'histoire*, par M. Pasumot, Paris, 1810 à 1813, in-8°. Cette collection offre: 1°. la réimpression des *Mémoires géographiques*, avec des additions préparées par l'auteur, et quelques notes de Grivaud, qui a oublié, l'on ne sait pourquoi, le Mémoire sur la voie romaine d'Autun à Besançon, où Pasumot rectifie une erreur de l'abbé Belley, et jette un grand jour sur l'érection de la colonne de Cussy; — 2°. un Éloge du comte de Caylus; — 3°. une Dissertation sur les antiquités de Beaune, et, parmi d'autres morceaux curieux, la Description de la colonne de Cussy, encadrée dans l'Opinion de Grivaud sur le même sujet. Cette pièce, et les gravures que Pasumot y a jointes, sont, sans

contredit, ce qu'on a de plus exact sur ce monument, dont les antiquaires se sont tant occupés. Un académicien de Dijon, M. Girault, paraît avoir trouvé l'explication la plus satisfaisante, en attribuant l'érection de cette colonne à la défaite de Sacrovir (V. ce nom). L'explication proposée par Pasumot est conservée en manuscrit à la bibliothèque de Beaune. L'auteur voulait y joindre un état très-détaillé de toutes les voies antiques de Bourgogne, et la description, omise jusqu'alors, de quelques voies romaines : ces opuscules sont déposés dans les archives de l'académie de Dijon, qui s'était associé l'auteur en 1769. Pasumot a enrichi les Mémoires de cette académie (premier semestre de 1784) d'une description des grottes d'Arcy; ce recueil contient aussi de lui des *Observations d'histoire naturelle depuis l'Yonne jusqu'à la Saone, suivies d'Observations physiques sur la vue des Alpes en Bourgogne* (1^{er}. sem. 1782, 1^{er}. sem. 1783). Nous pourrions ajouter à cette énumération un grand nombre de Mémoires, la plupart sur l'histoire naturelle, insérés dans le Journal de physique de Rozier, auquel Pasumot prit une grande part. Il a contribué aussi à l'Histoire de Beaune, par Gandelot. Il a laissé encore un manuscrit sur les preuves de la Religion, et un autre sur la situation du Paradis Terrestre : ces deux productions existent dans la bibliothèque de Beaune. F—T j.

PATAUD (JEAN-JACQUES-FRANÇOIS), né à Orléans le 10 octobre 1752, fut d'abord destiné au commerce, qui était l'état de ses parents. Il l'exerça même quelque temps; mais son goût pour l'étude le porta à l'abandonner pour embrasser l'état ecclésiastique.

Il prêcha, avec quelque succès, dans les principales chaires des églises de l'Orléanais. Malgré les circonstances et les dangers qu'il avait à courir pendant la révolution, il remplit les devoirs de son ministère. Il fut victime de son zèle : arrêté et traduit à la conciergerie de Paris, il échappa cependant au tribunal révolutionnaire, et fut rendu à la société après le 9 thermidor. Tant que la persécution ne lui permit pas d'exercer les fonctions ecclésiastiques, Pataud dirigea l'éducation de quelques jeunes-gens. Il reprit son ministère en 1802, et le continua jusqu'à sa mort arrivée le 23 mai 1817. Il était doué de beaucoup de facilité pour le travail et d'une grande mémoire. On raconte qu'étant allé entendre le missionnaire Beauregard, sur le défi qui lui avait été fait de retener le sermon tout entier, il le répéta le lendemain dans la chaire de la paroisse dont il était vicaire; et l'abbé de Beauregard, constitué juge dans cette affaire, déclara qu'il se trouvait à peine trois expressions altérées. Pataud n'a publié aucun ouvrage important : ceux qu'on a de lui, ou plutôt ses opuscules, sont : I. *Discours prononcés à différentes époques, en présence de tous les corps constitués de la ville d'Orléans*, in-8°, de 99 pages, plus les titres et faux titres, sans date, nom de lieu, ni d'imprimeur, mais imprimé vers 1813, et tiré à 20 exemplaires, dont cinq seulement ont été distribués par l'auteur. Ces discours sont au nombre de quatre. On remarque celui qui contient l'*Éloge de Jeanne Etrennes orléanaise*, et notamment dans les vol. des années 1811, 1812, 1813, 1814, 1815; quelques-uns de

ces morceaux ont été tirés séparément. III. Des articles dans les tomes IX à XVI de la *Biographie universelle*. Il avait entrepris un grand ouvrage, et avait même publié le prospectus d'une *Histoire d'Orléans et des principales villes du Loiret, depuis la mort de Jeanne d'Arc; précédée d'un précis historique de la situation d'Orléans, à dater de l'origine de la monarchie jusqu'en 1540, d'après les pièces justificatives tirées des archives de la préfecture, de la mairie, de l'évêché, etc., suivie de la topographie historique, par ordre alphabétique, de toutes les communes du département du Loiret, des monuments qui les décorent, des faits particuliers qui les distinguent, des familles qui les ont illustrées, etc.*, (1815), in-8°. de 4 pages. L'auteur n'a conduit son travail que jusqu'en 1810. Le manuscrit pourrait former deux volumes in-8°. Il a été légué à la bibliothèque publique d'Orléans, ainsi que les autres manuscrits ou matériaux rassemblés par Pataud. M. de la Place, président à la cour royale d'Orléans, a donné une Notice sur son compatriote dans les *Etrennes orléanaises* pour 1818, pag. 221-226. A. B—T.

PATEL (PIERRE) le père, peintre, désigné communément sous le nom de *Bon Patel*, ou de *Patel le tué*, parce qu'il périt dans un duel en 1703, naquit en 1654. On ne connaît ni le lieu de sa naissance ni le nom de son maître. Ses ouvrages sont estimés. Il passe pour le paysagiste dont la manière approche le plus de celle de Claude Lorrain; et l'on ne peut nier que, dans plusieurs parties de ses ouvrages, il ne l'ait imité avec succès. La forme de ses arbres est élégante, ses scènes sont

riches; les fabriques et l'architecture qu'il y introduit sont dessinées avec goût. Ses ciels sont en harmonie avec le sujet; ils sont en général chauds et brillants, et sous ce rapport il rappelle quelquefois son modèle. Les mouvements des divers plans du terrain sont déterminés avec une rare habileté; les distances sont observées et rendues avec finesse; enfin les fragments d'architecture antique, les vases, les monuments, les restes d'aqueducs qu'il offre dans ses compositions, leur donnent un air de richesse et une variété qui charment l'œil. Sa touche est ferme et brillante, son coloris généralement clair et vrai, et ses sites sont bien distribués. Cependant on remarque dans ses meilleurs tableaux une certaine sécheresse, et une précision qui nuit au naturel, et ne permet pas de le placer au premier rang des peintres de paysages. Le Musée du Louvre possède de ce maître neuf tableaux dont un seul y est exposé. Il représente un *Paysage orné de figures d'animaux, et traversé par un fleuve dont le cours est interrompu par une chute d'eau*. Sur le devant s'élèvent les ruines d'un superbe édifice d'ordre corinthien. Ce tableau, de forme ovale, peut être regardé comme un des plus beaux qu'ait produits ce maître; il a toutes les qualités qui font son mérite, et n'a que très-peu de ses défauts. Deux autres tableaux de Patel sont dans les magasins du Musée; un est placé au château des Tuileries; deux sont au ministère de l'intérieur, et les trois derniers font partie de la galerie du grand Trianon. — Pierre PATEL le jeune, fils du précédent, cultiva également le paysage. Ses tableaux ont le même

mérite et les mêmes défauts que ceux de son père, avec lesquels on les a souvent confondus. Le coloris en est brillant, et les sujets agréables; mais ils sont trop finis, et en général manquent d'effet. P—s.

PATENIER (JOACHIM), peintre de paysages, naquit, vers 1487, à Dinant dans le pays de Liège. Il apprit les premiers éléments de son art à Anvers, et fut reçu à l'académie de peinture de cette ville, vers 1515. Son talent était pour le paysage : ses perspectives sont pleines de charme, ses figures touchées d'une manière exquise et dessinées avec correction. Le feuillé de ses arbres se fait admirer par la légèreté et la netteté de l'exécution; et les troncs et les branches semblent avoir toute la liberté de la nature. Ses ouvrages, même de son vivant, jouissaient de la plus grande estime, et étaient payés extrêmement cher. Malheureusement sa conduite était loin d'être en harmonie avec ses talents : livré à tous les excès de l'ivrognerie, il passait la plus grande partie de son temps dans les cabarets, et il avait la coutume de ne prendre ses pinceaux que lorsque le besoin l'y contraignait. Il a peint aussi des batailles avec un esprit extraordinaire. Ses compositions en ce genre sont remplies d'une multitude inconcevable de figures; et chacune d'elles cependant est dessinée avec exactitude, et finie avec le plus grand soin. Sandrart fait mention d'une admirable Bataille, que Patenier avait peinte, et qui appartenait à Melchior Wintgis, à Middelbourg. Lorsqu'Albert Durer vint à Anvers, il fut tellement frappé de la beauté des ouvrages de cet artiste, que, pour lui témoigner l'estime qu'il en faisait, il voulut peindre son portrait. Il a eu pour

élève François Mostaert. On peut voir dans Descamps (*Vies des peintres flamands*, tome 1, page 31), le signe dont Patenier marquait ses tableaux : la bienséance ne nous permet pas de répéter ce qu'il appelle *le coin du peintre*. Le Musée du Louvre a possédé un tableau de Patenier, représentant *Jésus-Christ baptisé dans le Jourdain*; il provenait de la galerie de Munich : il a été rendu en 1815. P—s.

PATER (PAUL), mathématicien, né, en 1656, à Menhardsdorf dans la Haute-Hongrie (1), de parents protestants, fut banni de son pays pour ses opinions religieuses, et acheva ses études avec beaucoup de distinction à l'université de Breslau. Il rejoignit ensuite Michel Rithaler (ou Rithaller), son compatriote, bibliothécaire du duc de Wolfenbittel; mais c'est par erreur qu'on a dit que Pater avait rempli la même place. Ses talents le firent bientôt connaître d'une manière avantageuse : il fut nommé, en 1688, recteur du gymnase des évangéliques à Thorn, et, en 1704, professeur de mathématiques à l'académie de Dantzic. Pater avait des connaissances très-étendues en histoire et en littérature; il était si laborieux qu'il ne dormait que deux heures par jour, l'été, et quatre, l'hiver. Il mourut à Dantzic, le 7 décembre 1724, à l'âge de soixante-huit ans. L'építaphe qu'il s'était composée, est celle d'un véritable philosophe (2). On a de lui, outre

(1) On a suivi l'opinion la plus commune; mais Ozwitingen dit que Pater est né à Trentschin, dans la Basse-Hongrie. Voy. le *Specim. Hungariæ litteratæ*.

(2) La voici : *Hic situs est PAULUS PATER, mathematicum professor, qui nescivit in vitâ quid sit cum morbis conflictari, irâ moveri, cupiditâte aduri. Decessit vitâ celebs.*

une édition du traité de Paléphate, *De incredibilibus*, grec et latin, avec une bonne préface et des notes, Francfort, 1686, in-8°, plusieurs opuscules de philosophie et de littérature, parmi lesquels on cite : I. *Oratio in laudem Mich. Rithalleri, Guelferbitanæ præfecti*, Iéna, 1683, in-4°. II. *Insignia Turcica ex variis superstitionum tenebris orientalium maximè illustratis, geminâ disquisitione academica in lucem producta*, ibid., 1687, in-4°. III. *Arcana mortalitatis ex xli Pythagoræ symbolis*, Francfort, 1687, in-8°. IV. *Disputatio de cruce in lunâ visâ die 30 decembr. 1680*, Iéna, 1688, in-4°. V. *Labor solis, sive de eclipsi Christo patiente Hierosolymis visâ*, ibid. VI. *De Germaniæ miraculo optimo, maximo, typis litterarum earumque differentiis, quâ simul artis typographicæ universam rationem explicat*, Leipzig, 1720, in-4°. Cette curieuse Dissertation a été insérée par Wolf dans le tome II des *Monumenta typographica*, 705-866 : elle est divisée en six chapitres ; le premier traite des inventeurs de l'imprimerie ; le second, de la fabrication des caractères, de l'encre, du papier et de la presse ; le troisième, des différentes formes des caractères ; le quatrième, des premiers ouvrages imprimés, et spécialement des premières éditions de la Bible latine et du traité des Offices de Cicéron ; le cinquième, des plus célèbres imprimeurs d'Italie, de France, d'Allemagne, etc. ; et enfin le sixième contient différentes questions avec les réponses sur les premiers frais d'établissement d'une imprimerie, les objets dont elle doit être assortie, etc. VII. *De mari Caspio*, Dantzig, 1723, in-4°, avec une carte.

W—s.

PATERCULUS (VELLEIUS), né, vers l'an de Rome 735, d'une famille distinguée dans l'ordre des chevaliers, et originaire de Naples, comptait, parmi ses ancêtres, Décimus Magius, cet illustre citoyen de Capoue, qui opposa une si courageuse résistance à la faction d'Annibal. D'abord, tribun des soldats, comme l'avait été son père Publius Velleius, dans la Thrace, la Macédoine, l'Achaïe, l'Asie, etc., il commanda la cavalerie sous les ordres de Tibère, qu'il suivit dans neuf campagnes consécutives ; et le seul de ses exploits, que l'histoire nous ait conservé, prouve qu'il savait aussi bien manier l'épée que la plume. Questeur, tribun du peuple, et enfin préteur, l'année de la mort d'Auguste, il n'avait plus qu'un pas à faire pour arriver au consulat. Quelques-uns prétendent même qu'il y parvint : mais aucun historien n'en fait mention ; et son nom ne se trouve point dans les Fastes consulaires. On conjecture qu'il fut enveloppé dans la disgrâce de Séjan, et qu'il périt avec lui. Les éloges outrés qu'il prodigue à l'odieux favori de Tibère, donnent à cette opinion une grande vraisemblance. C'est peut-être cette mort prématurée qui l'empêcha d'écrire la grande histoire qu'il promet souvent. Il avait écrit un abrégé de l'histoire de la Grèce, de l'Orient, de Rome et de l'Occident, qui ne nous est pas parvenu tout entier. Nous n'avons qu'un fragment de l'ancienne histoire Grecque, avec l'histoire Romaine, depuis la défaite de Persée, jusqu'à la sixième année de Tibère. On s'accorde à louer l'attention de l'auteur à fixer l'époque des grands événements, à indiquer les révolutions des empires, à retracer les accroissements

de Rome, ses vices et ses vertus, l'origine des villes grecques et romaines. On ne donne pas de moindres éloges à l'élégance et à la précision de son style, au laconisme ingénieux de ses pensées, à la justesse de ses réflexions. Mais son talent brille surtout dans les caractères des hommes célèbres en tout genre, qu'il peint d'un seul trait. Des critiques sévères lui reprochent un peu de cette recherche qui commence à accuser la décadence du goût; et l'on observe que Quintilien n'a pas dit un seul mot de lui. Mais ce silence de la part d'un auteur qui n'a pas, dit l'abbé Gédoyen, même nommé Tacite, et qui n'est pas toujours exempt du mauvais goût de son siècle, ne prouve rien contre Velléius. C'est avec bien plus de justice qu'on taxe celui-ci d'adulation et d'infidélité, du moins lorsqu'il parle de ce qui peut intéresser Auguste ou Tibère; et peut-être est-il bon de faire observer comme un sujet de réflexion pour ceux que leur talent appelle à écrire l'histoire, que cet écrivain si pur, si ingénieux dans le reste de sa narration, dont l'urbanité romaine a toute la grâce de la politesse française, devient guindé, entortillé, peu naturel, lorsqu'il prostitue sa plume pour flatter Tibère et Séjan. Mais, si l'on ne peut l'absoudre de ce reproche, il faut convenir, avec le président Hénault, qui l'appelle *le modèle inimitable des Abrégés*, que c'est un des auteurs dont la lecture est le plus agréable. On peut consulter, à son sujet, Vossius, Bodin, La Mothe Le Vayer, etc., et surtout une dissertation de Tilladet (*Mém. des inscr. et belles-lett.* t. II, p. 352.) La première édition de Velléius a été donnée en 1520, par Béatus Rhénanus, qui en avait trouvé le manuscrit dans l'abbaye

de Murbach (Haut-Rhin). Parmi les éditions qui ont suivi (au nombre de plus de cinquante), on distingue celles d'*Erasmus*, 1536; d'*Henri Estienne*, 1560; d'*Alde Manuce*, 1571; d'*Elzevir*, 1639; du P. Riguez, *Ad usum Delphini*, 1675, in-4°.; *Cum notis variorum*, Leyde, 1668, 1719, 1744, in-8°.; d'Oxford, 1711, in-8°.; de Barbou, publiée par Philippe, 1746, in-12; de Deux-Ponts, un vol., in-8°.; de Paris, faisant partie de la collection des classiques latins, publiée par M. Lemaire, 1822, in-8°., etc. Quant aux traductions françaises, la plus ancienne est celle de Jean Baudoin, 1616. La deuxième dans l'ordre des temps, est celle de Doujat, publiée en 1672, avec des Suppléments, qui n'ont pas défendu l'ouvrage de l'oubli. L'abbé Paul en a donné une plus estimée, Avignon, 1784, in-8°., Paris, 1790, in-12. On en annonce une nouvelle par M. Després. N—L.

PATERSON (SAMUEL), libraire, né à Londres le 17 mars 1728, mort le 29 octobre 1802, fit le commerce d'importation des livres étrangers en Angleterre, mais avec beaucoup moins de succès que Paul Vaillant. Il se livra ensuite à un genre de travail dans lequel il paraît n'avoir pas été égalé en Angleterre, la composition des catalogues bibliographiques. Ceux qu'il a laissés, sont fort recherchés et commencent à devenir rares. I. *Catalogue d'une collection de manuscrits de sir Julius César*, daté de 1757. C'est à lui qu'on doit la conservation de ces manuscrits; il les découvrit par hasard chez un marchand de fromage, qui les avait achetés au poids (V. CÉSAR). II. *Bibliotheca anglicana curiosa*, recueillie principalement pour la composition d'une histoire de la lit-

térature anglaise, 1771, trois parties. III. *Bibliotheca Fletwoodiana*, comprenant l'ancienne bibliothèque conventuelle de l'abbaye de Messenden dans le comté de Buckingham, 1774. IV. *Bibliotheca Beauclerkiana* (de Topham Beauclerk) composée de trente mille volumes, 1781, un gros vol. in-8°. V. *Bibliotheca Croftiana* (de Th. Croft), 1783, un gros in-8°. VI. *Bibliotheca universalis selecta*, avec un index des auteurs, interprètes et éditeurs, 1786, in-8°. VII. *Bibliotheca Pinelli* (V. MORELLI, xxx, 132), 1790, in-8°. VIII. *Bibliotheca Strangeiana* (de M. Strange), 1801. IX. *Bibliotheca Fageliana* (de M. Fagel, secrétaire des états-généraux des Provinces-unies) : cette bibliothèque, transportée de la Haye en Angleterre, passa dans l'université de Dublin. Ces travaux arides n'avaient point étouffé dans Paterson les dons de l'esprit et de l'imagination ; il en a donné des marques dans diverses productions littéraires, imprimées sans nom d'auteur, et parmi lesquelles nous citerons : I. *Encore un Voyageur* (Another Traveller), ou *Remarques fugitives faites pendant un voyage dans une partie des Pays-Bas*, en 1766, par Coriat junior, 3 vol. in-12, 1769 ; ouvrage que l'on croirait être une imitation du Voyage sentimental de Sterne, s'il n'avait pas été prouvé qu'il fut imprimé avant ce dernier. II. *Joineriana*, ou le livre des rognures (the book of scraps), composé d'aphorismes moraux et littéraires, 1772, 2 vol. in-8°. III. *Réflexions sur la jurisprudence et les gens de loi*, où l'on démontre l'injustice des arrêts personnels pour dette, avant une vérification, sur un simple *affidavit* ; pratique inconnue

dans les autres pays, et dont les dangereuses conséquences sont démontrées par des exemples de cruauté déplorables, in-8°, Londres, 1788. IV. *Le Templier*, feuille hebdomadaire, publiée par Brown, 1773. V. *Description topographique de l'île de la Grenade*, Londres, 1780, in-4°. Paterson fut, pendant plusieurs années, gardien de la belle bibliothèque du marquis de Lansdown.

L.

PATICCHI (ANTONIO), peintre, naquit à Rome, en 1762. Son père, qui cultivait lui-même la peinture avec quelque succès, mais qui était surtout profondément versé dans la théorie de cet art, lui donna d'excellentes leçons, que le jeune Paticchi sut mettre à profit. Ses progrès furent extrêmement rapides, et, en peu de temps, il devint un très-habile dessinateur. La nature l'avait doué d'une facilité d'invention vraiment extraordinaire. Il composait le même sujet de plusieurs manières différentes, et dans l'espace d'un moment. Cette facilité dans les premiers pas de sa carrière lui donna l'assurance de s'y avancer. A l'âge de vingt ans, après avoir copié les productions les plus remarquables des galeries les plus célèbres de Rome, il commença à peindre d'après ses propres inventions. Il peignit tout le réfectoire des carmes de Velletri, avec un véritable succès. Il représenta, dans la voûte, *Elie enlevé au ciel dans un char de feu*, et laissant son manteau à *Élisée*. Sur l'un des murs de cette salle, il peignit la *Cène* ; et en face, la *Vierge entourée des Saints de l'ordre* ; enfin les vantaux de chaque fenêtre étaient ornés de beaux paysages. Cet ouvrage, déjà remarquable par son éclat, devenait plus étonnant en-

core par la jeunesse de l'auteur. Le comte de Torruzzi, gentilhomme distingué de Velletri, lui confia alors la peinture de la galerie de son palais. Il s'agissait d'y représenter dans le plafond le *Char de la Nuit*, et, tout autour, les histoires les plus connues de la fable. Le peintre se mit à l'ouvrage avec la plus grande ardeur, fit les dessins de tous les sujets, et en termina même toutes les esquisses peintes. Il acheva deux des tableaux retraçant des sujets de l'histoire amoureuse de Jupiter; commença la plus grande toile, où il voulait peindre la *Destruction de la famille de Niobé*, et ébaucha toutes les autres: mais il n'y eut que les deux premiers tableaux de terminés. Dans le temps qu'il y travaillait avec le plus d'activité, s'étant mis à réfléchir sur la route qu'il avait suivie jusqu'alors, il reconnut combien il était loin de posséder toutes les connaissances nécessaires à un habile coloriste; il s'aperçut que ses ombres, trop jaunes, manquaient de transparence, et que ses teintes locales étaient trop monotones. Il résolut d'étudier les meilleurs coloristes flamands et vénitiens, et tourna toute son ardeur vers ces nouvelles études; mais il était attaqué d'un mal de poitrine, que son assiduité au travail ne fit qu'augmenter, et qui le conduisit au tombeau, au mois de février 1788, à l'âge de vingt-six ans, quelques jours après la mort de son père. Outre ces travaux, Paticchi a peint avec succès plusieurs portraits au pastel, ainsi que différents tableaux à l'huile, qui lui avaient été commandés. Il possédait un talent vraiment unique pour imiter les dessins des grands maîtres. Son toucher était si heureux en ce genre, surtout pour les dessins à la plume et à l'a-

quarelle, que ce n'était plus lui: il devenait réellement le maître qu'il voulait imiter, même lorsqu'il ne songeait qu'à le copier. Il a composé une foule de dessins dans le goût de Polydore de Caravage, que les artistes les plus expérimentés confondaient avec ceux de ce maître, et qui font l'ornement de plusieurs beaux cabinets. Lorsque l'on connaît la grande intelligence avec laquelle Polydore dessinait, on appréciera le degré de savoir que devait posséder ce jeune artiste, pour être parvenu à imiter aussi parfaitement le caractère et la touche décidée du maître. Paticchi avait de plus le secret de donner au papier cette teinte de vétusté propre à surprendre l'œil le plus exercé. Mais on doit dire à sa louange que jamais il n'abusa de ce talent pour tromper les amateurs. P—s.

PATIN (Gur) naquit, en 1601, à Houdan, à trois lieues de Beauvais. Envoyé à Paris, il étudia la médecine, et se lia dès-lors avec Gabriel Naudé, auquel il survécut dix neuf ans. Leur amitié fut à l'épreuve du temps et de l'absence. Patin, reçu docteur, fut d'abord réduit à corriger des épreuves. Riolan, célèbre médecin, vit quelques-unes de ses corrections, reconnut sa capacité, le rechercha, et le produisit dans le monde. Ce fut le commencement de sa fortune. En 1654, il fut nommé professeur au Collège de France, à la place de son ami Riolan, qui avait donné sa démission. On allait aux leçons de Patin admirer son beau latin et ses bons mots. Il n'est pas incroyable, dit Bayle, que quelques grands lui aient offert un louis d'or sous son assiette toutes les fois qu'il voudrait aller manger chez eux; tant ils prenaient de plaisir à l'en-

tendre. Ce n'est cependant ni comme professeur, ni comme médecin, qu'il est célèbre aujourd'hui. Il était partisan si entêté des anciens, qu'il disait qu'il se consolait de quitter ce monde pourvu qu'il trouvât dans l'autre, Aristote, Cicéron, Galien, Platon et Virgile. Il n'avait aucune confiance dans les découvertes des modernes, et se prononça fortement contre le kinkina et contre l'antimoine. Il avait dressé un gros registre de ceux qu'il prétendait avoir été tués par ce dernier remède; et il nommait ce registre le *Martyrologe de l'antimoine*. « Asclépiade, disait-il, pensait que le devoir de l'excellent médecin était de guérir ses malades, *tutò, celeriter et jucundè*; nos antimoniens nous envoient en l'autre monde *tutò et celeriter*. » Ses querelles avec Joseph Duchesne devinrent tellement vives qu'il fallut que le parlement ordonnât à la faculté de se réunir pour prononcer sur les vertus de l'antimoine. L'assemblée eut lieu le 29 mars 1666; et 92 docteurs furent d'avis de mettre le vin émétique au rang des remèdes purgatifs. Quoique Patin fît profession d'une philosophie qui semblait le mettre au-dessus de tous les accidents, il ne put, sans éprouver un chagrin violent, voir sortir du royaume, pour avoir déplu à son prince, Charles Patin, son second fils; et cette douleur l'entraîna au tombeau, le 30 août 1672. « Gui Patin, dit Vigneul-Marville, » était satirique depuis la tête jusqu'aux pieds. Son chapeau, son collet, son manteau, son pourpoint, ses chausses, ses bottines, tout cela faisait nargue à la mode et le procès à la vanité. Il avait dans le visage l'air de Cicéron, et dans l'esprit le caractère de Rabelais.

» Sa grande mémoire lui fournissait » toujours de quoi parler, et il par- » lait beaucoup. Il était hardi, té- » méraire, inconsidéré, mais sim- » ple et naïf dans ses expressions. » Sa bibliothèque était nombreuse. » Il avait promis plusieurs ouvrages » au public, entre autres une *Histoire des médecins célèbres*; mais » il n'a point exécuté sa promesse. » Il reste de lui : I. Ses Lettres, en 7 volumes in-12, savoir : *Lettres choisies*, nouvelle édition, augmentée de plus de 300 lettres, 1692, 3 vol. in-12 : elles sont adressées, pour la plupart, à André Falconet, médecin de Lyon (V. FALCONET (André), XIV, 122); — *Nouveau recueil de Lettres choisies*, 1695 ou 1725, 2 vol., in-12; — *Nouvelles lettres de Guy Patin, tirées du cabinet de M. Spon*, publiées par Mahudel, 1718, 2 vol. in-12. Ces lettres sont le portrait au naturel de son cœur et de son esprit : Bayle les garantit purgées d'hypocrisie. On y trouve, ajoute-t-il, plusieurs particularités curieuses concernant les récits de l'histoire des savants; ainsi que sur la Fronde, et les démêlés des Jésuites et des Jansénistes. Il y a, en divers endroits, des bons mots assez plaisants, des saillies qui réjouissent : il est dommage qu'elles contiennent tant d'anecdotes fausses, et des médisances atroces. Patin recueillait tout ce qu'il entendait dire, vrai ou faux. Ce qu'il rapporte du cardinal Du Perron est une horrible calomnie sans nul fondement. On peut en dire autant de ce qu'il raconte de madame la Calprenède, qui, à l'en croire, avait eu sept maris, et aurait empoisonné le dernier, auteur de *Pharamond* (V. CALPRENÈDE). Bayle, dans sa lettre à Mi-

nutoli, du 8 octobre 1691, parle de tables et de notes qu'on devait faire pour les Lettres de Gui Patin. Il est à regretter que ce projet n'ait pas eu de suite. Dans la bibliothèque de l'abbé de Tersan, il y avait une table manuscrite pour les Lettres de Gui Patin : cette table a été acquise par M. Villenave. M. Bouchesiche s'occupe, depuis longtemps, d'un choix de lettres de Gui Patin. II. *Traité de la conservation de la santé*, 1632, in-12; réimprimé dans le *Médecin charitable* de Guibert, avec deux écrits du même Patin, savoir : *Notes sur le livre de Galien, de la Saignée*, et *Observations sur le livre de Nicolas Ellain, de la Peste*. Il a été éditeur de l'*Apologie de Galien*, par Gaspar Hoffmann, Lyon, 1668, 2 vol. in-4°. latin. On le regarde comme l'auteur des *Éloges* (en latin) de Simon Pietre, médecin, et de François Myron, prévôt des marchands, imprimés parmi les éloges de Papire Masson. L'abbé Goujet, qui, dans son *Mémoire historique et littéraire sur le Collège de France*, III, 166, parle de quelques thèses de Gui Patin, regrette qu'on n'ait pas donné au public ses lettres toutes latines, qui sont en grand nombre, depuis le 7 juin 1639 jusqu'au 4 avril 1669. On trouve treize lettres latines de Gui Patin dans le recueil intitulé : *Clarorum virorum epistolæ*, 1702, in-8°. On en a aussi inséré dans d'autres recueils. Le *Patiniana*, ou les bons mots de Patin, sont imprimés avec le *Naudæana*. La meilleure édition de ce livre est celle qui a été augmentée par Lancelot, et publiée par Bayle, 1703, in-12. On a imprimé l'*Esprit de Gui Patin*, 1709, in-12; 1713, in-18. Le portrait de Gui Patin a été gravé

3 fois in-4°, 2 fois in-8°, et une fois in-12. La médaille ou jeton que la faculté de médecine de Paris fit frapper en son honneur lorsqu'il en était doyen (1652), forme le sujet d'une dissertation de J. D. Koehler, dans ses *Recréations numismatiques*, XIII, 337. — PATIN (Robert), fils du précédent, né le 11 août 1629, obtint la survivance de la charge de professeur au Collège royal qu'avait eue son père, en prit possession le 11 août 1667, et mourut à Corneilles en Paris, au mois de juin 1670. A. B—T.

PATIN (CHARLES), médecin et antiquaire, était le fils cadet de Gui Patin, qui le préférait à ses autres enfants. Il naquit à Paris, le 23 février 1633, et annonça, dès son bas âge, des talents qui lui ont mérité une place parmi les érudits précoces (Voy. la *Biblioth. de Klécker*). A quatorze ans, il soutint des thèses, en grec et en latin, sur toutes les parties de la philosophie, malgré son professeur, lequel ne sachant pas le grec, traita fort rudement un élève qui osait être plus savant que lui. Pour plaire à un de ses oncles, qui offrit de lui acheter une charge dans la magistrature, il étudia le droit, et, après avoir pris ses degrés à Poitiers, se fit porter sur le tableau des avocats; mais cet oncle ne se pressant pas de tenir sa promesse, et le goût de Patin l'entraînant vers l'étude des sciences naturelles, il abandonna la jurisprudence, suivit les leçons de la faculté de médecine, et reçut le doctorat. Aidé des conseils et de l'expérience de son père, il devint en peu de temps l'un des plus habiles praticiens de Paris : il fut chargé de suppléer Lopez dans l'enseignement de la pathologie, et fit des démonstrations anatomiques avec un tel concours

d'auditeurs, que l'amphithéâtre n'en pouvait contenir que la moindre partie (Voy. le Rec. de G. Patin, *Lett.* 161). Malgré ses occupations, il trouvait encore le loisir de se livrer à son goût pour les antiquités, et, en particulier, pour la numismatique. Un ouvrage qu'il publia en 1665, sous le titre d'*Introd. à la science des médailles*, lui attira de fâcheux démêlés avec le président de Sallo, premier rédacteur du Journal des savants (V. SALLO), qui prétendit que tout ce qu'il y avait de bon dans ce livre, était tiré de Savot, quoiqu'il n'y fût pas cité. Patin lui répondit d'abord avec assez de modération; mais il avait fait une seconde réplique beaucoup plus vive, qu'il supprima pour ne pas irriter Colbert, protecteur déclaré de Sallo, et qui menaçait son adversaire d'une lettre de cachet (Voy. le Rec. de G. Patin, *Lett.* 361). Cependant il se vit bientôt exposé à la haine du ministre pour un fait qu'on n'a pu éclaircir. On conjecture que Patin avait été chargé de supprimer un libelle injurieux à l'honneur d'une grande princesse (*Les Amours du Palais-Royal*), et qu'au lieu de s'acquitter de sa commission, il fit circuler lui-même cet écrit (Voy. Bayle, art. *Patin*, *remarq. L*). Ce qui est certain, du moins, c'est que Patin se croyait innocent de l'accusation dirigée contre lui: il voulait en attendre le résultat, et il fallut les instances de son vieux père pour le décider à quitter Paris. Il se retira en Allemagne, où l'accueil qu'il reçut des princes de Wurtemberg et de Bade, le consola un peu de son exil. Dès qu'il fut parti, on procéda contre lui avec la dernière rigueur; on visita sa bibliothèque, qui devait être considérable, et l'on y trouva

trois ouvrages (1), qui donnèrent lieu aux soupçons les plus mal fondés sur sa croyance, ainsi que sur ses opinions politiques (Voy. le Rec. de Patin, *Lett.* 468). On instruisit enfin son procès, et il fut condamné aux galères par contumace. Pendant ce temps-là, Ch. Patin parcourait les différentes parties de l'Allemagne, visitant les cabinets d'antiquités, et accueilli des savants, qui se faisaient un plaisir de lui communiquer les objets les plus rares de leurs collections. Il s'arrêta quelque temps à Strasbourg, pour y faire imprimer la *Description des médailles des Empereurs*, et le *Recueil de ses voyages*: il venait de se fixer avec sa famille à Bâle, quand la guerre le décida à chercher un asile en Italie. Il fut nommé, en 1677, professeur de médecine à l'acad. de Padoue, et chargé, en 1681, de l'enseignement de la chirurgie. Ses amis lui annoncèrent alors, que, s'il voulait faire quelques démarches, il obtiendrait la permission de rentrer en France; et peut-être était-il disposé à suivre ce conseil: mais on le retint à Padoue, en le nommant, en 1683, premier professeur de chirurgie, avec un traitement considérable. Il partagea le reste de sa vie entre les devoirs de cette place, et l'étude de l'antiquité, et mourut le 10 octobre 1693. Ses restes furent déposés dans la principale église de Padoue, sous une tombe, décorée d'une épitaphe, rapportée par Papadopoli et d'autres

(1) Ces trois ouvrages étaient l'*Anatomie de la messe* (V. P. DU MOULIN); le *Bouclier d'état* (V. LISOLA), et l'*Histoire galante de la cour*, petit libelle plus digne de mépris que de colère; mais Gui Patin, qui nous apprend ces particularités, dit qu'on trouva aussi, dans la bibliothèque de son fils, quelques volumes du *Factum* de M. Fouquet, et de l'*Histoire de l'entreprise de Gigeri*, etc., voulant sans doute faire entendre qu'il regardait Colbert comme l'auteur de cette persécution. (Voy. son *Recueil litt.*, 468.)

auteurs (Voy. *Hist. Gymnas. Patavini*, 1, 380). Par son testament, fait en 1693, Ch. Patin demande pardon au roi sur tous les soupçons que sa conduite a pu donner, assurant S. M. qu'il n'a jamais eu part à aucun livre contre le bien de son service : il supplie Sa Majesté de vouloir accepter deux choses qu'il a cru dignes de sa curiosité : l'une consiste en cinq pièces anciennes de marbre, apportées de Smyrne (il en avait donné l'explication dans un livre imprimé en 1681); l'autre est un recueil de plusieurs dessins de médailles ramassées depuis l'impression de son livre des Médailles des empereurs romains. Ch. Patin avait été élu chevalier de Saint-Marc, par le sénat de Venise : il était membre de l'académie des Curieux de la nature, et de celle des Ricovrati, qu'il eut long-temps l'honneur de présider. Indépendamment de quelques *Thèses*; d'une édit. des *Voyages de Loménie* (*V. LOMÉNIE*, xxiv, 152), des *Lettres de Pierre-Martyr d'Anghiera*, Amsterdam, 1670, in-fol.; del' *Eloge de la Folie*, d'Érasme, avec les fig. d'Holbein; Bâle, 1676, in-12; de *Suétone*, avec les médailles, ibid., 1675, 1707, in-4°; et de quelques *Opuscules*, dont on trouvera la liste dans les *Mémoires de Nicéron*, tome 2, on a de Ch. Patin : I. *Familiae Romanæ ex antiquis numismatibus illustratæ à Fulvio Ursino* (Orsini), cum *accessionibus et commentariis*, Paris, 1663, in-fol. Vaillant a donné une nouvelle éd. de cet ouvrage; mais les amateurs les recherchent l'une et l'autre (Voy. *VAILLANT*). II. *Traité des tourbes combustibles*, ibid., 1663, in-4°. III. *Introduction à l'Histoire, par la connaissance des médailles*, ibid., 1665, in-

12; souv. réimprimée sous le titre d' *Histoire des médailles* : l'édition d'Amsterdam, 1695, in-12, est la plus jolie. Ce livre a été trad. en latin par l'auteur, Amsterdam, 1683, in-12, et en italien, par Constantin Belli, sous ce titre : *Pratica delle medaglie*, Venise, 1673, in-12. Cet ouvrage, comme on l'a dit, fut l'occasion d'une vive querelle entre Sallo et Patin, sur laquelle on lira des détails curieux dans l' *Histoire critique des journaux* de Camusat (tom. i, 39-44). IV. *Imperatorum Romanorum numismata ex ære mediæ et minimæ formæ descripta*, Strasbourg, Paulli, 1671, in-fol. : outre un grand nombre de gravures de médailles, imprimées en taille-douce dans le texte, on y voit deux cartes géographiques, contenant toutes les villes dont on connaissait des médailles. La géographie numismatique a reçu depuis une extension immense; mais Ch. Patin a toujours le mérite d'avoir, le premier, entrepris de l'esquisser. V. *Thesaurus numismatum* (Amsterdam), 1672, in-4°, fig. C'est la description des médailles que Patin avait rassemblées dans son cabinet. VI. *Quatre Relations historiques*, etc., Bâle, 1673, in-12, fig., avec son portrait; Amsterd., 1699, in-12; trad. en italien par Ant. Bulifon, Venise, 1685, in-8°. Ce volume contient quatre relations des voyages de l'auteur, adressées, les deux premières aux princes de Wurtemberg; la troisième, au margrave de Bade-Dourlach, et la quatrième au duc Brunswick: on y trouve quelques particularités intéressantes pour l'histoire littéraire, ou l'archéologie, et des Notes sur les principaux musées qui existaient à cette époque en Allemagne. La troisième relation avait paru séparément,

Strasbourg, 1671. VII. *De numismate antiquo Augusti et Platonis epistola*, Bâle, 1675, in-4°. et dans le tome IX du *Thesaur. antiquit. Romanar.* de Gronovius. VIII. *De numismate antiquo Horatii Coelitis per Trajanum restituto epistola*, Padoue, 1678, in-4°. IX. *Judicium Paridis de tribus deabus latum in numismate Antonii Pii expressum*, ibid., 1679, in-4°. Cette Dissertation a été insérée en français, par Spon, dans ses *Recherches curieuses d'antiquités*, 221-31. X. *Natalitia Jovis in numismate Anton. Caracallæ expressa*, ibid., 1681, in-4°. XI. *Lycæum Patavinum, siquæ icones et vitæ professorum Patavii anno 1682, publicè docentium*, ibid., in-4°. Patin y a inséré une courte Notice sur sa vie et ses ouvrages, que Camusat a trad. en franç., dans l'*Hist. critiq. des journaux*, 202-29. XII. *De numismatibus quibusdam abstrusis imperatoris Neronis disquisitio per epistolas*, Brème, 1681, in-4°. C'est le Recueil de la correspondance de Patin avec Eggeling, secrétaire du conseil de Brème, au sujet de quelques médailles de Néron, que leur état rendait difficiles à expliquer. XIII. *Thesaurus numismatum antiquorum et recentium à Petro Mauroceno collector.*, Venise, 1684, in-4°. rare. C'est la description du cabinet du sénateur Morosini. XIV. *Commentarius in tres inscriptiones græcas Smyrnâ nuper allatas*, Padoue, 1685, in-4°. — *In antiquum monumentum Marcellinæ à Græciâ nuper allatum*, ibid., 1688, in-4°. (1) — *In antiquum Cœnotaphium*

Marci Astorii medici Cæsaris Augusti, ibid., 1689, in-4°. Ces trois dissertations ont été insérées par Poleni, dans le recueil intitulé : *Utriusque Thesauri supplementum*. XV. *In stirpem regiam epigrammata* (Devises et emblèmes de la maison royale), Paris, 1660; Amsterdam, 1695, in-4°. de 23 pag., lat. et fr. XVI. *Lettre au Roi*, du 26 mars 1662; in-4°. de 8 pages XVII. Une *Lettre* à J. Faber, écrite de Padoue, le 20 décembre 1677 (dans les *Amœnit. liter.* de Schelhorn, x, 1252). XVIII. Deux *Lettres* au magistrat de Nuremberg (dans le *Literarische Wochenblatt*, 1, 141-143). Le portrait de Ch. Patin a été gravé plusieurs fois, en France, en Allemagne et en Italie; les curieux recherchent avec empressement son portrait, par Masson (V. Ant. MASSON, xxvii, 423). Jovenet l'a peint avec sa femme (Marguerite Hommets), et ses deux filles Charlotte et Gabrielle, toutes trois membres de l'académie des *Ricovrati*, et dignes de cet honneur par leurs talents (Voy. l'art. suiv.): ce tableau a été gravé in-fol. oblong, par Desbois. W—s.

PATIN (MADELÈNE HOMMETS, épouse de Charles), suivit son mari en Italie, fut reçue, sous le nom de *Modeste*, à l'académie des *Ricovrati* de Padoue, et publia un recueil de *Réflexions morales et chrétiennes*, 1680. — Les deux filles de Charles Patin sont aussi connues dans la république des lettres. CHARLOTTE-CATHERINE, reçue à l'académie des *Ricovrati*, sous le nom de *Rose*, a publié : I. *Relatio de literis apologeticis*, etc. (Voy. les *Acta eruditorum* de 1691, p. 337.) II. *Oratio de liberatâ civitate Viennâ*, Padoue, 1683; pièce relative à la défaite des

(1) L'explication qu'il donna de ce monument ayant été critiquée par les journalistes de Leipzig, sa fille Charlotte leur adressa, en réponse, une lettre insérée dans les *Acta eruditor.*, ann. 1691, p. 237.

Turcs. III. *Tabellæ selectæ ac explicatæ*, Padoue, 1691, in-fol. C'est une explication de quarante-un tableaux des plus fameux peintres, qu'on voyait à Padoue. IV. *Epistola ad L. Schroeckium, de patris sui morbo et morte*, dans les *Amœnit. liter.* de Schelhorn, XIII, 39-47. — GABRIELLE-CHARLOTTE, membre de l'académie des *Ricovrati*, sous le nom de *Diserte*, a fait imprimer : *De Phœnice in numismate imper. Antonini Caracallæ expressâ epistola*, Venise, 1683, in-4°; ouvrage dont Bayle a fait l'éloge : mais il a commis une singulière erreur (*Nouv. de la Rép. des lettres*, avril 1687), en faisant les trois dames dont on vient de parler, épouse et filles de Gui Patin, dont elles n'étaient que les bru et petites-filles. M^{me}. Briquet attribue à G. C. Patin un *Panégryque de Louis XIV*, prononcé, en 1685, dans l'académie de Padoue; mais il n'en est pas fait mention dans la *Bibliothèque historique de la France*. A. B.—T.

PATINHO (BALTHASAR), marquis de Castellar, diplomate au service d'Espagne, était né à Milan. Il fut d'abord intendant-général d'Aragon. En 1720, il remplaça le marquis de Tolosa, en qualité de secrétaire du conseil de guerre; et, quoiqu'il s'accordât peu avec le directeur des finances, marquis de Campo-Florido, il continua d'exercer ses fonctions jusqu'en 1725, lorsque le duc de Ripperda fut fait premier ministre. Sa place lui fut rendue en 1726. Quatre ans après, il fut envoyé en France, comme ambassadeur extraordinaire, pour insister sur l'exécution du traité d'alliance de Séville. A Paris, il se montra très-zélé pour les affaires de son gouvernement, et eut même recours

aux menaces, sans avancer d'abord dans ses négociations : il paraît qu'il eut ensuite plus de succès. Ayant occupé son poste pendant trois ans, il mourut à Paris, le 19 octobre 1733, revêtu de l'habit des Carmes; et fut enseveli dans l'église de cet ordre; mais il laissait des dettes considérables. — Son frère aîné, Joseph PATINHO, ministre d'Espagne, né en 1667, fut d'abord jésuite, au collège de Rome. Il quitta cet ordre pour se rendre auprès de son frère à Paris. Celui-ci l'envoya en Espagne, où il ne tarda pas d'occuper les premiers postes dans le gouvernement. Nommé, en 1713, intendant de l'armée en Catalogne, il eut, l'année suivante, la charge de gouverneur de cette province, puis celle de secrétaire des finances des Indes. En 1716, il eut le département de la marine : mais, à la chute du cardinal Alberoni, en 1720, il perdit son ministère; on lui donna le gouvernement de l'Andalousie; avec le commissariat-général de la guerre; ce qui lui fit diriger l'embarquement de l'armée destinée pour l'Afrique. Il fut encore, pour peu de temps, secrétaire des affaires de la marine et des Indes; puis, à l'avènement du duc de Ripperda au ministère, il fut obligé de lui céder ces charges, et d'accepter celle de résident d'Espagne à Bruxelles : mais, avant qu'il se fût mis en route pour cette espèce d'exil, la disgrâce de Ripperda lui rendit, en 1726, le secrétariat des affaires de la marine et des Indes; et il y joignit les finances et la direction des revenus du roi. Dès-lors il n'y eut plus que le marquis de la Paz plus puissant que lui. Soutenu par la faveur de la reine, dont il secondait l'ambition en habile courtisan, il

profita du voyage de la cour aux frontières du Portugal et de son séjour à Séville, pour diminuer l'influence du marquis; celui-ci en effet perdit son crédit, et mourut en 1734. Rien ne gêna plus l'ascendant de Patinho, en qui la reine, Italienne comme lui, eut la plus grande confiance. Exerçant un pouvoir très-étendu, il tint dans la plus grande sujétion la noblesse d'Espagne, et travailla, d'accord avec sa souveraine, à soumettre l'Italie au cabinet de Madrid. Une maladie grave l'arrêta dans cette carrière brillante. Il venait de recevoir le collier de la Toison-d'or. Peu de jours avant sa mort, le roi lui envoya le diplôme de grand d'Espagne, avec la faculté de transmettre cette dignité à l'un de ses parents à son choix. Patinho expira, le 3 novembre 1736, au château de Saint-Ildefonse. Le roi lui ordonna des funérailles pareilles à celles des infants, et enjoignit à tous les grands présents à Madrid, d'y assister. Son corps fut enseveli dans l'église du noviciat des Jésuites. D—G.

PATISSON (MAMERT), né à Orléans, dans le seizième siècle, fut imprimeur à Paris, et se distingua tellement dans son art, que, quoiqu'il n'ait rien écrit, Lacroix-du-Maine lui a donné place dans sa *Bibliothèque française*. « Il ne choisit que de bonnes copies, et composées par hommes doctes, lesquelles il imprime fort correctes, de beaux caractères, sur bon papier et de belles marges, qui sont toutes les perfections de l'imprimerie; en quoi il ne dégénère de MM. les Estienne, en la maison desquels il a pris alliance, ayant épousé la veuve du fils de Robert Estienne, père de Henri. » Régnier, dans sa 4^e. satire, adressée à Motin, sou-

haite à son ami, que ses ouvrages

Soient imprimés des mains de Patisson.

Patisson était aussi savant qu'habile : il possédait le grec et le latin. Il avait épousé, en 1580, la veuve de Robert Estienne, second du nom (V. ESTIENNE, XIII, 397). Quelques biographes fixent sa mort à l'année 1606; mais c'est une erreur : il mourut en 1600; c'est du moins ce qu'on a droit de conjecturer, d'après une lettre de Casaubon, du 13 juillet 1602, où il est parlé de Patisson, qui *antè biennium transiit*.

A. B—T.

PATKUL (JEAN-RENAUD DE), Livonien d'origine, naquit, à ce que l'on croit, en 1660, dans une prison de Stockholm, où sa mère tenait compagnie à son père, enfermé pour avoir laissé prendre la ville de Volmar par les Polonais. Le jeune Patkul entra au service de Suède, et obtint le grade de capitaine : il n'en resta pas moins fermement attaché aux intérêts de la Livonie sa patrie, où il avait des possessions considérables; et lorsque Charles XI eut excité le mécontentement des Livoniens par ses atteintes aux droits et privilèges de cette province, Patkul fit partie de la députation de l'ordre équestre, qui fut appelée, en 1689, à Stockholm, pour être consultée. Il se distingua dans cette mission par la chaleur et la franchise avec lesquelles il défendit seul les intérêts de ses compatriotes : le gouvernement parut disposé à céder à ses propositions; mais comme on continua d'enfreindre les privilèges de la Livonie, Patkul, ayant dirigé la diète à Wenden, fut chargé par cette assemblée de rédiger de nouvelles représentations au roi, et fut député, en 1692, auprès du gouverneur-général sué-

dois à Riga, afin de renouveler les représentations des Livoniens contre la conduite arbitraire de la Suède. La diète adressa au roi le mémoire dans lequel il avait peint l'oppression de sa patrie, d'une manière si peu mesurée, que le seul effet que produisit cette pièce fut de faire passer Patkul à la cour de Stockholm pour un séditieux : il fut mandé avec quelques autres nobles pour rendre compte de ses démarches. Ayant eu, à cette époque, une querelle avec le chef de son bataillon, il s'était réfugié en Courlande ; cependant un sauf-conduit le protégea dans sa route jusqu'à la capitale de la Suède. Il trouva, à la cour, une telle exaspération contre lui, qu'il chercha de nouveau un asile en Courlande. On lui fit son procès, et par jugement du 2 décembre 1694, il fut condamné à avoir la main droite et la tête coupées : la même sentence prononça la confiscation de ses biens et l'anéantissement de ses écrits sur un bûcher par la main du bourreau. Patkul, ne jugeant pas prudent de rester à la merci de ceux qui le poursuivaient, se cacha d'abord en Suisse : il séjourna quelque temps au château de Prangin, chez le ministre prussien Dankelmann, et s'y occupa d'une traduction française de l'ouvrage de Puffendorf, *De Officio hominis et civis*. Il erra ensuite dans la haute Italie et la France ; mais son humeur active et inquiète, qui ne pouvait s'accommoder du repos, et le mauvais succès des démarches faites pour obtenir sa grâce en Suède, lui firent accepter du service en Saxe, où il fut nommé en 1698, conseiller intime. Comme l'électeur de Saxe, roi de Pologne, méditait alors une guerre contre les Suédois, il est probable que ce fut la vengeance qui engagea Patkul à ser-

vir Auguste II ; d'autant plus que Charles XII, récemment parvenu au trône, venait de refuser de faire grâce à ce gentilhomme. Patkul fut dès-lors un ennemi redoutable pour le roi de Suède. Poussé par la vengeance et par le patriotisme, son énergie s'exerça dans les négociations diplomatiques qui devaient resserrer l'alliance de la Pologne et de la Russie contre la Suède. Envoyé, en 1702, à Petersbourg, il remplit son mandat avec succès ; et son activité fut appréciée par Pierre I^{er}, qui le prit à son service, et le nomma commissaire-général des guerres, puis ministre plénipotentiaire auprès du roi de Pologne. Alors Patkul essaya de soulever la Livonie ; mais il n'y trouva pas les esprits disposés à une révolution. Trouvant le poste d'ambassadeur trop pacifique pour son ardeur habituelle, et s'accommodant peu, suivant Voltaire, des hauteurs du général Flémming favori du roi, qui était encore plus impérieux et plus vif que lui, il demanda, en 1703, à commander le corps de troupes russes envoyé au secours du roi de Pologne ; ce qui lui fut accordé, avec le grade de lieutenant-général. Dirigeant alors contre la Suède à-la-fois sa plume et son épée, il prit Varsovie, et écrivit le pamphlet de l'*Echo* (1) ; il avait publié auparavant les actes de son procès, après l'avoir fait reviser à Leipzig par un tribunal d'échevins qui le reconnurent innocent : il avait aussi travaillé au manifeste du roi de Pologne. Cet écrit fut brûlé à Stockholm par la main du bourreau. Une vengeance aussi facile ne put manquer

(1) Du moins on lui attribue ce pamphlet publié en 1702, dont voici le titre : *Echo ou Réponse légale aux libelles impudents, répandus par les infâmes Suédois contre S. M. le roi de Pologne, et surtout contre le conseiller intime M. de Patkul.*

d'être imitée; et l'on en usa de même à Moscou, à l'égard du manifeste de la Suède. Charles XII n'en devint que plus animé contre Patkul, qui, travaillant sans relâche à augmenter le nombre des ennemis de la Suède, fit aussi quelques démarches pour entraîner le cabinet de Berlin dans la coalition. Il devait épouser la riche veuve du ministre danois près la cour de Saxe, Cay de Rumohr; et son bonheur semblait assuré, quand l'orage se forma sur sa tête. Le roi Auguste, ami des plaisirs, souverain peu scrupuleux et allié peu sûr, s'impatientait de voir son pays envahi par les ennemis; et, sans avoir égard à son alliance avec la Russie, il voulut se ménager une paix séparée avec la Suède. Ce projet, tenu secret, ne put échapper aux yeux pénétrants de Patkul, qui aussitôt en informa le czar, et en fit de vifs reproches au ministre de Saxe. Il paraît que depuis lors le sacrifice de sa personne fut résolu. On le rendit suspect à la cour de Saint-Petersbourg, comme un homme qui trahissait à-la-fois la Russie et la Pologne. Auguste le fit arrêter avec dix-huit personnes qui lui étaient attachées, pour l'enfermer dans la forteresse de Kœnigstein. On articula contre lui divers chefs d'accusation, qui prouvent moins sa culpabilité que l'envie qu'on avait de le condamner. On prétendait qu'il avait mal parlé du roi Auguste, qu'il avait voulu le brouiller avec le czar, et faire passer au service d'Autriche le corps d'armée russe envoyé en Saxe; qu'il avait correspondu avec la Suède, etc. Il est vraisemblable que Charles XII avait déjà dicté au roi de Pologne la condition de livrer Patkul, et qu'Auguste cherchait des prétextes pour rem-

plir cette condition, sans avoir à rougir de ce que l'Europe pourrait regarder comme une violation du droit des gens. Ce prince était d'ailleurs trop humilié par le roi de Suède, pour pouvoir être bien difficile sur le point d'honneur. Obligé de souscrire au traité d'Alt-Ranstadt, qui le dépouillait d'un trône, il s'engagea formellement à livrer Patkul. On prétend que, de peur d'offenser la Russie, et par un reste d'humanité, il facilita au malheureux prisonnier le moyen de s'évader; que le gouverneur de la forteresse voulut faire payer à Patkul son élargissement; que celui-ci, par avarice, ou manquant d'argent, refusa, étant persuadé qu'il ne tarderait pas à être mis en liberté; et que, sur ces entrefaites, les gardes arrivèrent pour le livrer aux troupes suédoises. Conduit d'abord au quartier-général d'Alt-Ranstadt, il fut traîné à la suite de l'armée, à Casimir, en Pologne. Un conseil de guerre, chargé par Charles XII de le juger avec la dernière rigueur, lui fit son procès, et le condamna, comme traître à la patrie, à être roué, puis écartelé. Ce sort affreux, si différent de celui dont il venait de jouir, lui fit verser un torrent de larmes dans le sein du chapelain qui vint le préparer à la mort. Il chargea cet ecclésiastique de porter ses derniers adieux à la dame avec laquelle il était fiancé; et lorsque, le 10 octobre 1707, il fut conduit au supplice, l'aspect des horribles apprêts de son exécution le fit reculer d'effroi. Ce supplice, prolongé encore par la maladresse du bourreau, fut des plus cruels. Après avoir été roué, et respirant encore, Patkul fut décapité; et son corps, coupé en quatre quartiers, demeura exposé sur la roue. Pierre I^{er}. avait

en vain réclamé son ancien ambassadeur. Il regarda apparemment le roi Auguste comme trop malheureux lui-même pour lui faire des reproches d'avoir ainsi livré un homme qui n'était plus à son service. Voltaire raconte qu'en 1713, Auguste, étant remonté sur le trône, fit recueillir les ossements de Patkul, et les montra dans une cassette à l'envoyé de France, Buzenval, en disant : « Voilà les membres de Patkul, » sans rien ajouter pour blâmer ou pour plaindre sa mémoire, et sans que personne de ceux qui étaient présents osât parler sur un sujet si délicat et si triste. Quelques historiens n'accusent du sort affreux de Patkul que le despotisme et la cruauté de Charles XII; mais comment justifierait-on le roi-électeur, sur qui pèse la honte de l'avoir livré ! Le début de la carrière de ce personnage parut offrir un ami ardent et sincère de sa patrie; mais dans la suite il se montra plus empressé de se venger des rigneurs qu'il avait essuyées, que de travailler à délivrer la Livonie du joug suédois. Il ne fut jamais question, dans tous ses démêlés avec la Suède si agitée, de la nation Livonienne, mais seulement de quelques privilèges de l'ordre Équestre, dont Patkul faisait partie. Sa Vie a été publiée à Berlin, en 3 vol. in-8°, 1792-97; le premier contient ses rapports officiels faits au czar, pendant qu'il était ministre de Russie auprès d'Auguste II; les deux autres volumes sont consacrés au récit de ses aventures et de sa fin tragique. D—G.

PATON (RICHARD), peintre de marines, et graveur à l'eau-forte, naquit en Angleterre vers l'an 1720. C'est surtout par ses tableaux représentant des *Combats de mer*, qu'il

s'est acquis une réputation méritée. Le coloris, la perspective, la chaleur de l'action, la vérité et la vivacité de la scène, tout contribue à donner un grand prix à ses ouvrages, qui exercèrent le burin des plus habiles graveurs. Parmi ses tableaux, on cite quatre vues, représentant les opérations de la flotte russe contre les Turcs, dans la guerre de 1770; telles que, les *Russes s'avançant pour attaquer les Turcs dans la baie de Tchesmé*; le *Combat des deux flottes pendant la nuit*; la *Défaite des Turcs*; et la *Destruction et l'incendie de leur flotte*. Cette suite a été gravée d'une manière supérieure, par Canot, Mason et Watts, en 4 planches, grand in-fol. On cite encore la *Défense de Gibraltar contre les attaques combinées de la France et de l'Espagne, dans la nuit du 13 au 14 septembre 1782*; et la *Défaite du comte de Grasse, par l'amiral Rodney, le 12 avril 1784*. Enfin, on lui doit une suite des combats maritimes les plus mémorables de la guerre d'Amérique. Lui-même a gravé avec beaucoup de goût et d'intelligence plusieurs eaux-fortes d'après ses propres dessins, entre autres, les pièces suivantes : I. *Combat de mer livré le 21 septembre 1758, entre les Français et les Anglais*. II. *Combat de mer, livré le 28 février 1758, au clair de lune, entre le Montmouth, vaisseau anglais, et le Foudroyant, vaisseau français*. III. *Combat de mer entre le vaisseau anglais le Buckingham, et le vaisseau français le Florissant, soutenu de deux frégates, livré le 3 novembre 1758*. P—s.

PATORNAY (PHILIPPE), prédicateur, né en 1593, à Salins, d'une famille noble qui a produit plusieurs

hommes de mérite, entra, dès l'âge de dix-huit ans, dans l'ordre des Minimes, qu'il contribua à propager dans le comté de Bourgogne. Après avoir professé la philosophie et la théologie, il se consacra à la prédication avec tant de succès, que Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, le demanda au Saint-Siège pour l'un de ses suffragants, et le sacra, en 1632, évêque de Nicopolis. Le modeste prélat continua de distribuer au peuple le pain de la parole, et mourut à Besançon, le 1^{er} août 1639, pleuré des pauvres pour sa douceur et sa charité. Patornay était savant dans la théologie et dans les langues anciennes; il possédait aussi l'hébreu. Il n'a publié que quelques *Thèses*; mais il a laissé en manuscrit un recueil de *Sermons*, et un *Abrégé des controverses* de Bellarmin, qui était conservé dans la bibliothèque des Minimes, à Rupt, bailliage de Grai. — Léonard PATORNAY, jésuite, parent de l'évêque de Nicopolis, mort à Besançon, la même année, fut un savant controversiste, et mérita l'estime du cardinal de Richelieu, qui le chargea plusieurs fois de répondre aux écrits des ministres protestants. Il a publié, sous un nom supposé: *Declarationes multorum deductorum ad ecclesiæ castra*. (Voy. la *Bibl. soc. Jesu*, p. 554.) W—s.

PATOUILLÈRE. Voy. LYROT.

PATOUILLET (NICOLAS), jésuite, né à Salins, en 1622, fut destiné de bonne heure à la carrière évangélique, et, après avoir prêché dans les principales villes du royaume, fut nommé supérieur de la mission française à Londres: il remplit long-temps cet emploi difficile; et ayant obtenu la permission de déposer un fardeau que

l'âge lui rendait pénible, il se retira dans la maison de son ordre à Besançon, où il continua de se livrer à la direction des âmes jusqu'à sa mort, arrivée le premier novembre 1710. C'était un homme d'une austère probité; un de ses pénitents lui ayant déclaré qu'il avait légué aux Jésuites toute sa fortune qui était considérable, le P. Patouillet lui représenta qu'il avait des parents pauvres, ses héritiers naturels, et plaida leur cause avec tant de chaleur, qu'il parvint à faire annuler le testament qui les dépourrait. On a du père Patouillet: I. *Sentiments d'une âme pour se recueillir en Dieu*, Besançon, 1700, in-12. II. *Beato Francisco de Sales, episcopo Genevensi panegyricus, dictus Camberii, postr. idus novembr.*, 1662: præmittitur epist. ad Franc. de Bertrand de Chamousset. (Catal. des Mss. de la bibliothèque du roi, IV, 404, n^o. 7858.) — PATOUILLET (Étienne), frère du précédent, né à Salins en 1634, se distingua également dans la carrière de la chaire. Les succès qu'il obtint lui méritèrent la bienveillance de l'archevêque A. P. de Grammont, qui, voulant le fixer dans son diocèse, le pourvut de plusieurs bénéfices. Il venait d'être nommé abbé d'Acey, lorsqu'il mourut à Salins, le 6 janvier 1696, à l'âge de 62 ans. On a de lui: *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France*, Besançon, 1684, in-8^o. W—s.

PATOUILLET (Louis), jésuite, né à Dijon, le 31 mars 1699, étudia, dans cette ville, sous le père Oudin, et entra dans la Société, où, suivant l'usage, il fut d'abord employé dans l'enseignement. Il résida quelque temps à Laon, prêcha devant le roi Stanislas, à Nancy, et fut ap-

pelé ensuite à Paris où il demeurait dans la maison professe. Ses premiers essais furent des Poésies diverses sur le mariage du roi en 1725, et un Poème latin sur la convalescence du même prince, en 1729. Depuis il s'occupa de matières plus sérieuses; il fut un des principaux rédacteurs du *Supplément aux Nouvelles ecclésiastiques*, que les Jésuites opposèrent à la Gazette janséniste, et qui parut de 1734 à 1748, dans le même format que les *Nouvelles*. On lui attribue plusieurs écrits anonymes sur les affaires du temps, tels, que l'*Apologie de Cartouche, ou le scélérat justifié par la grâce du père Quesnel*, 1733, in-12; les *Progrès du Jansénisme*, par frère Lacroix, Quilqa, 1743, in-12; deux *Lettres à un évêque sur le livre du père Norbert* 1745; une *Lettre sur l'art de vérifier les dates*, 1730; l'*Histoire du Pelagianisme*, 1767, 2 vol. in-12 (1); les *Entretiens d'Anselme et d'Isidore sur les affaires du temps*, 1756, 2 parties in-12; une *Lettre d'un ecclésiastique à l'éditeur des Œuvres d'Arnauld*, 1759, in-12, etc. Chargé de continuer le recueil des *Lettres édifiantes*, après la mort de Duhalde, en 1743, Patouillet publia le 27^e. recueil de ces lettres en 1749, et le 28^e. en 1758. Il avait préparé

le tome xxxi, qui fut mis au jour par un de ses confrères; et il fit encore paraître, en 1776, les tomes xxxiii et xxxiv. C'est de lui qu'est la deuxième édition de la *Bibliothèque janséniste*, imprimée en 1752, sous le titre de *Dictionnaire des livres jansénistes ou qui favorisent le Jansénisme*, Anvers, 4 vol. in-12: on a lieu de croire qu'au lieu d'Anvers il faudrait lire Lyon; et l'ouvrage doit y avoir été réimprimé en 1755. Il fut mis à l'Index à Rome, par décret du 11 mars 1754. Patouillet y étend effectivement à l'excès la note de jansénisme, et l'applique à des théologiens catholiques, et à des écrivains étrangers à cette controverse, entre autres à M^{me}. de Sévigné. Feller dit qu'on a encore attribué à ce Jésuite la *Réalité du projet de Bourg-Fontaine*, mais qu'il est plus vraisemblable que cet écrit est du père Sauvage, jésuite de Lorraine (V. FILLEAU). Patouillet a sans doute composé plusieurs des brochures qui parurent, soit sur les refus de sacrements, soit pour la défense de sa société, lors des arrêts du Parlement contre elle; mais nous ne saurions déterminer, avec certitude, quels sont ceux de ces écrits qui lui appartiennent. Il fut employé par M. de Beaumont, archevêque de Paris, dans les querelles que ce prélat eut à soutenir avec les Parlements; c'est, sans doute, ce qui lui attira l'ordre de quitter Paris en 1756. Il demeura quelque temps chez M. de La Motte, évêque d'Amiens, et depuis chez M. Baugn, évêque d'Uzès, l'un et l'autre très-attachés aux Jésuites. Dans ses dernières années, il s'était retiré à Avignon; et il y mourut, en 1779. On trouve un jugement très-honora-

(1) Ce livre est dédié au pape Clément XIII, qui adressa à l'auteur un bref honorable, inséré dans la traduction italienne, publiée par le P. Ambrogio, Rome, 1765, et Assise, 1783. La première partie avait déjà paru, sans nom d'auteur, sous le titre de *Vie de Pélagie*, en 1751: l'auteur du Dictionnaire des anonymes dit, sur la foi de l'abbé Goujet, que cette vie est un roman et une satire, et que l'auteur extravagant ne fait que des portraits d'imagination (t. II, pag. 446). J'avoue que je n'ai rien trouvé d'extravagant dans la *Vie de Pelage*, mais bien une histoire assez exacte des erreurs de ce chef de secte, et une assez juste appréciation de l'esprit de ses partisans. Goujet était trop attaché à un parti contre lequel Patouillet s'était déclaré, pour que son jugement sur ce jésuite ne soit pas un peu suspect.

ble sur lui dans le tome vi de l'édition des *Lettres édifiantes*, donnée par le père Querbeuf, en 1780 et 1781. On lui a reproché de n'avoir pas conservé assez de critique et de mesure; mais ses adversaires ne lui en avaient guère donné l'exemple: ils parlent de lui avec beaucoup de mépris dans leurs ouvrages; et Voltaire a joint quelquefois le nom de Patouillet à ceux des écrivains qu'il voue au ridicule dans sa Correspondance et dans ses *Facéties*. Il lui attribue un mandement publié en faveur des Jésuites par M. de Montillet, archevêque d'Auch; cette attribution n'est pas suffisamment justifiée: mais on est fondé à croire, en général, que Patouillet fut chargé, par plusieurs évêques, de rédiger des écrits sur les querelles de ce temps-là; et cette marque de confiance n'a rien qui ne lui fasse honneur. P—C—T.

PATRAT (JOSEPH), né à Arles en 1732 ou environ, et mort le 4 juin 1801, embrassa d'abord la profession de comédien, puis celle d'auteur; à ce dernier titre, il a obtenu quelques succès. La liste de ses compositions dramatiques s'élève à 57, suivant sa famille. Nous sommes loin d'avoir pu nous procurer tous ses ouvrages; et cela vient, sans doute, de ce que Patrat les a donnés en divers pays. Voici la liste des pièces imprimées que nous connaissons: les *Deux Morts*; l'*Anglais ou le Fou raisonnable*; les *Déguisements amoureux ou la résolution inutile*; le *Présent ou l'heureux Quiproquo*; les *Deux Grenadiers ou les Quiproquos*; l'*Officier de fortune ou les deux Militaires*; l'*heureuse Erreur*; l'*Amour et la Raison ou les Volontaires orléanais*; les *Méprises par ressemblance*; Isa-

belle de Rosalvo; le *Complot inutile*; (avec Jauffret et Weiss le traducteur) les *deux Frères*, imités de l'allemand; la *Pension genevoise ou l'Education*, reproduite sous le titre de la *Pension des jeunes demoiselles*; *François et Rouffignac*; les *Amants Protégés*; *Mirza ou le préjugé de l'amitié*; *Prologue* (pour l'Odéon); (avec Weiss) *Honneur et indigence*; le *Sourd et l'Aveugle*; la *Petite Rusée*; *Toberne ou le pêcheur suédois*; la *Vengeance*; l'*Orpheline*; la *Fête du cœur*; l'*Heureuse Ressource ou le Pouvoir du zèle*; *Il ne faut pas condamner sans entendre*; l'*Espiègle*; le *Répertoire*, prologue; les *Contretemps* (de Lagrange) réduits en un acte; le *Déserteur* (de Mercier), retouché. Les pièces qui n'ont pas été imprimées sont: le *Valet mal servi*; *Henneval de Saint-Méry*; le *Karmesse ou la foire allemande*; *Toinette et Louis*; *Adélaïde de Mirval*; le *Point d'honneur*; les *Étrennes ou les débats des Muses*; le *Conciliateur à la mode ou les Étrennes du public*. A. B—T.

PATRIARCHI (GASPAR), littérateur, né en 1709, à Padoue, mais Florentin d'origine, fit ses études à l'université de cette ville, y prit ses degrés en droit, puis embrassa l'état ecclésiastique, et, ayant gagné l'affection de l'abbé Ant. Conti, fut, par sa protection, employé à Venise, à l'éducation de la jeune noblesse. Le comte Algarotti faisait grand cas de son jugement, et lui soumettait, dit-on, tous ses ouvrages. Après trente ans de séjour dans cette capitale, l'abbé Patriarchi revint dans sa ville natale, où il fut un des membres les plus distingués de l'académie que l'on y rétablit à cette époque, et nommé l'un des premiers

académiciens pensionnaires , dans la classe de philosophie rationnelle. Il y mourut peu après, en 1780, regretté de tous ceux qui avaient pu apprécier ses talents et son caractère. On a de lui, outre quelques *Opuscules* en vers et en prose, dans les journaux, une traduction italienne des *Saints devoirs de la mort*, par le père Lallemand, suivi du *Traité de Bossuet, sur l'agonie de Jës.-Chr.*, Vérone, 1763, in-12; un *Traité des tropes*, etc. : mais son principal ouvrage est le *Vocabolario veneziano e padovano co' termini e modi corrispondenti toscani*, Padoue, 1775, in-4°, de 388 pages; livre curieux et important pour la connaissance des divers dialectes de la Lombardie orientale, et pour la lecture des poètes assez nombreux qui ont fleuri dans cette contrée. L'auteur en préparait une édition augmentée du double; mais il ne put l'achever. On trouve l'Éloge de ce savant dans le *Saggi scientifici dell' accademia di Padova*, tome 2, page 8, Padoue, 1789. W—s.

PATRICE (SAINT), apôtre d'Irlande, naquit en 372, à *Bonaven Tabernæ*, qu'on croit être le bourg de Kill-Patrick en Écosse. Mais d'autres le font naître dans la Bretagne Armorique (*Voy. NIALl*, XXXI, 200). Il était d'une noble famille, Breton par sa mère, nièce, selon quelques-uns, de Saint-Martin de Tours, mais, par son père, citoyen d'une ville soumise à la domination romaine. A peine dans sa seizième année, il fut enlevé à ses parents par des barbares, mené en Irlande, et réduit à garder les troupeaux, non comme chef, mais avec les serviteurs de son père, devenus ses compagnons. La croyance chrétienne dans laquelle il avait été élevé, mais

que de son aveu il n'avait pas encore pratiquée, lui apprit à supporter son malheur avec fermeté, et à se résigner à la Providence. Après six années, il eut quelque pressentiment que son esclavage allait finir, et qu'un voyage heureusement tenté devait le rendre à sa patrie. Dans cette pensée, qu'il crut être un avis du Ciel, il se mit en route, malgré l'éloignement de la côte, et trouva un navire prêt à partir. Mais ce ne fut qu'après bien des instances que le pauvre Patrice fut reçu au nombre des passagers. Ayant abordé au nord de l'Écosse, et, à la suite de divers incidents, étant rentré dans la maison paternelle, il y demeura quelques années, non sans essuyer de nouvelles traverses. Cependant, il songeait toujours au temps de sa captivité en Irlande; et plusieurs visions qu'il eut, et qu'il rapporte dans sa *Confession*, lui montraient les enfants d'une terre étrangère, qui l'appelaient, en formant des souhaits pour leur conversion. Brûlant d'accomplir ce vœu, il n'alla point dans les Gaules, comme l'ont dit quelques biographes, voir saint Martin de Tours, qu'il eût néanmoins désiré visiter, ainsi qu'il le confesse. Il ne voyagea pas non plus en Italie, où les mêmes auteurs, le confondant avec Pallade (*Voy. ce nom*), lui font recevoir du pape Célestin, en 431, sa mission pour l'Irlande, où il n'arriva que postérieurement. Saint Patrice témoigne lui-même qu'il reçut l'ordination au sacerdoce et à l'épiscopat, dans son propre pays, pour se préparer aux fonctions auxquelles il se sentait appelé. Il éprouva beaucoup d'opposition dans sa famille, et de la part du clergé, qui voulut le retenir par des offres avantageuses. Mais il

s'affermir par la prière dans sa résolution; et, comme il le dit, né d'un père décurion, il vendit sa noblesse selon la chair, pour se faire serviteur de J.-C., chez les autres. Patrice passa en Irlande; et malgré les obstacles qu'il y rencontra, ses prédications, soutenues par sa patience, le maintinrent dans un pays où Pallade n'avait fait que séjourner. Il osa, dès la première année de sa mission, prêcher J.-C. dans l'assemblée des *clans* ou états d'Irlande, à Tarah, la résidence du monarque, et le chef-lieu des Druides. Sa doctrine fut repoussée par le fils d'O-Neil, mais accueillie par les autres rois ou princes, dont plusieurs se convertirent au christianisme⁽¹⁾. L'un d'entre eux ayant donné l'hospitalité à saint Patrice, qui fit chez lui sa première pâque, lui confia son fils Benen ou Bénigne, associé depuis aux travaux de l'apôtre, et destiné à lui succéder. Pour seconder les progrès de l'instruction, il ordonna des ministres, et institua des églises, mais sans recevoir aucun don ni offrande, et en faisant même libéralement tous les sacrifices pour s'attirer la protection des chefs, et favoriser la propagation de l'Évangile. Cependant, dans une des pâques où il avait confirmé de nombreux catéchumènes, une invasion pensa lui ravir soudain tout le fruit de ses travaux. Corotic, prince d'un canton du pays de Galles, quoique chrétien lui-même, vint en Irlande enlever les nouveaux catholiques, massacra les uns, emmena les autres pour les vendre à ceux des Scots ou des Pictes qui étaient encore idolâtres. Le sage et courageux prélat lui adressa une lettre, pleine de fermeté

non moins que d'humilité, en se déclarant, quoique indigne, établi de Dieu même, évêque d'Irlande, pour le salut de son peuple, et en excluant de la communion publique Corotic et les siens, jusqu'à ce qu'ils eussent rendu la liberté aux fidèles serviteurs de J.-C. Cette lettre, qui nous a été conservée, exprime, dans un style franc et naïf, la vive tendresse du pasteur pour son troupeau, en même temps que le reproche de la mort des chrétiens immolés par le farouche Corotic, et qu'il lui montre parmi les ombres célestes avec J.-C. Corotic périt; et la religion acheva de s'affermir en Irlande, grâce aux soins que prit saint Patrice d'éclairer par l'instruction le peuple converti à la foi. Il établit des monastères où l'étude était jointe à la piété, et remplit l'Irlande d'écoles qui devinrent célèbres par l'enseignement des bonnes-lettres, formèrent une foule d'élèves attirés de l'étranger, et donnèrent d'habiles maîtres à la France et à l'Europe. Le saint prélat vit fleurir ces écoles durant la longue période d'une vie séculaire consommée dans l'exercice de son ministère. Il paraît qu'après avoir fixé son siège à Armagh, dont les autres évêques qu'il créa dépendaient, il résigna, dans sa vieillesse, ses fonctions archiepiscopales à son coadjuteur Bénigne, pour vaquer aux pratiques de la retraite. Là, comblé d'âge et de vertus, il écrivit sa *Confession*, où il fait, avec une piété sincère et une profonde humilité, l'aveu des fautes de sa vie, et des miséricordes dont Dieu l'avait gratifié. Cette *Confession*, quoique mêlée de quelques faits merveilleux attestant du moins la croyance simple du temps, offre des marques d'authenticité et de vérité, qui méritent plus

(1) On a vu, à l'article NIALL (XXXI, 202), que Laogare, converti par saint Patrice, en 432, fut le premier roi chrétien d'Irlande.

de confiance que les vies du saint chargées de fables, écrites par Probus, vivant dans le dixième siècle, et par Jocelin, moine de Cîteaux, dans le douzième. Livré aux méditations de la solitude, saint Patrice ne négligeait pas néanmoins l'établissement de son église. Avant de terminer sa carrière, il tint plusieurs synodes pour le consolider. Mais l'on n'a d'actes authentiques que du premier, qui a pour objet la discipline. Les autres canons, sous le nom de saint Patrice, paraissent être de son neveu, selon Wilkins ou de quelqu'un de ses successeurs du même nom. Ces canons, et d'autres opuscules qui lui ont été attribués, mis à la suite de sa *Confession* et de sa *Lettre à Corotic*, font partie de ses œuvres, publiées, avec des remarques critiques, par Ware, Londres, 1656, in-8°. La chronologie d'Usher, archevêque d'Armagh, porte la mort de saint Patrice en 493. Mais, suivant l'*Histoire bretonne* de Nennius, abbé de Bangor en Irlande, donnée par Thomas Gale, saint Patrice serait mort cinquante-sept ans avant la naissance de saint Colomb, de la province de Leinster, qui ne peut être probablement que le saint Colomb ou Colomban, religieux de Bangor. Or, si la naissance de celui-ci (V. ce nom) doit être placée en 540, la mort de saint Patrice tomberait en 483; et ce prélat, dont tous les anciens biographes attestent la longévité patriarcale, serait mort âgé de cent onze ans. Cette date s'éloigne moins de celle d'Usher, adoptée par Ware, que la date de 455 donnée par Tillemont, ou celle de 464, par Alban Butler; et elle cadre mieux avec l'époque des évêques contemporains, successeurs ou disciples du saint. On a pré-

tendu qu'il mourut au monastère de Glasterbury en Écosse: mais c'est un autre saint Patrice, qui fonda en ce lieu une communauté de moines; et Guillaume de Malmesbury lui-même ne rapporte que comme une tradition l'opinion accréditée par ces moines, qui disputaient la possession des reliques de l'apôtre d'Irlande au monastère de Down en Ultonie, où il fut inhumé, et dont l'église a conservé le nom et célèbre la mémoire, le 17 mars, d'après les anciens martyrologes. Une dévotion superstitieuse a fait débiter également mille merveilles au sujet du bâton pastoral de saint Patrice et des premiers archevêques d'Armagh, qui était gardé à Dublin dans le quatorzième siècle. Le purgatoire de saint Patrice, dont Denis le Chartreux, et d'autres, ont raconté tant de fables, était une caverne d'une île d'Ultonie, où sans doute le saint se retirait, et qui, visitée d'abord par la piété de la multitude, et profanée ensuite par des excès sous prétexte de pratiquer la pénitence, fut fermée à la fin du quinzième siècle, puis rouverte, et close définitivement par ordre de Henri VIII. Cependant la mémoire de saint Patrice continue d'être en grande vénération; et un ordre respectable, qui a pour objet la loyauté et l'émulation de la vertu, porte son nom. Le roi d'Angleterre, dans la visite qu'il fit en Irlande, en 1821, y décora du cordon de l'ordre de saint Patrice le comte de Fingal. Il semblait que cet hommage dût être d'un heureux augure pour l'admission des pairs catholiques au parlement de la Grande-Bretagne, proposée l'année suivante par lord Canning, mais qui a été adoptée seulement par la chambre des communes. G—CE.

PATRICK (SIMON), savant évêque anglais, né, en 1626, d'un mercier de Gainsborough, comté de Lincoln, et élevé à Cambridge, venait d'obtenir la cure de Battersea, lorsqu'il commença de se faire connaître comme auteur, en 1658, par un *Traité sur la communion et sur le baptême*, qui fut suivi, en 1659, d'un livre intitulé : *La Paix de l'âme, ou Remède contre toutes les peines*, avec un *Discours de consolation*, adressé particulièrement à ceux qui ont perdu leurs parents et des amis chers, volume in-12, souvent réimprimé. Nommé recteur de Saint-Paul, dans Covent-Garden, à Londres, il obtint l'estime de ses paroissiens, par le mérite de ses sermons et ses mœurs exemplaires, et gagna leurs cœurs par le dévouement qu'il leur témoigna, surtout pendant la peste de 1665. Il devint bientôt l'un des chapelains du roi. Lorsqu'en 1669 et 1670, s'agitait vivement la question de la tolérance des divers cultes, il s'attacha à tourner en ridicule, dans quelques écrits, le fanatisme et la manière de prêcher des non-conformistes; et ce fut avec succès : mais il eut, en cette occasion, le tort, qu'il reconnut lui-même par la suite, de généraliser un peu trop sa censure. Sous le règne de Jacques II, il montra du courage à soutenir l'Eglise anglicane, et la défendit, en 1686, dans une conférence, contre deux prêtres catholiques romains. Il s'opposa de tous ses moyens à la lecture de la déclaration royale pour la liberté de conscience. Aussi, au moment de la révolution, fut-il appelé à prêcher devant le prince et la princesse d'Orange. Bientôt après, il fit partie de la commission chargée de revoir la liturgie; et il retoucha les collectes pour tout le cours de l'an-

née. Nommé, en 1689, évêque de Chichester, il fut transféré, en 1691, au siège d'Ely, où il mourut, en 1707, dans sa quatre-vingt-unième année. L'église d'Irlande, le diocèse d'Ely et l'université de Cambridge, furent tour-à-tour l'objet de sa sollicitude et de ses bienfaits. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on cite particulièrement des *Commentaires* sur les livres historiques de l'Ancien-Testament, et des *Paraphrases* sur le Livre de Job, les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclesiaste et le Cantique de Salomon, publiés successivement depuis 1679, souvent réimprimés, et en dernier lieu en 3 volumes in-fol. — Samuel PATRICK, savant et laborieux philologue, fut attaché au collège d'Eton, dans la première moitié du dix-huitième siècle; et, se bornant au simple rôle d'éditeur, il publia un grand nombre d'ouvrages utiles, dont la plupart ont été souvent reproduits; nous citerons : I. *Plauti comediæ quatuor, cum interpretatione et notis Jac. Operarii*, Londres, 1724, in-8°. (V. OEUVRE.) Les pièces que renferme cette édition sont : l'*Amphitruo*, les *Captifs*, l'*Epidicus* et le *Rudens*; l'éditeur y a joint des notes et une table. II. *Hederici Lexicon manuale græcum*, ibid., 1727, 1737, in-4°.; édition prétendue augmentée de six cents mots, mais bien surpassée par celle de J. A. Ernesti (V. HEDERIC). III. *Clavis homerica, seu Lexicon vocabulorum omnium quæ continentur in Iliade et potissimâ parte Odysseæ, cum brevi de dialectis appendice, necnon Michaëlis Apostolii proverbii gr.-lat.*, etc., ibid., 1727, 1742, in-8°.; 1758, 1771, 1784, in-4°. IV. *Cellarii geographia antiqua recognita, castigata et aucta*, ibid.,

1730, 1732, in-8°, avec cartes; Amsterdam, 1792; Berlin, 1800, in-8°; bon abrégé, commode à consulter, mais moins exact que celui de Nitsch. — Richard PATRICK, auteur anglais, fut vicaire de Sculcoates, à Hull, et chapelain de la marquise douairière Townshend; il mourut à Hull, en février 1815, âgé de quarante-cinq ans. Il a publié: I. *A chart of the ten numerals*, etc. (*Tableau des dix premiers chiffres*), en deux cents langues, 1812, in-8°. II. *Etat des mœurs dans un port de mer*; sermon, 1809, in-8°. III. *La Mort du prince Bagration*, poème, 1813, in-8°. L.

PATRIN (EUGÈNE-LOUIS-MELCHIOR), célèbre minéralogiste, à qui l'on doit plusieurs découvertes intéressantes en géologie, était né à Lyon, en 1742. Ses parents le destinaient à la carrière du barreau; mais il suivit le penchant qui l'entraînait vers l'étude des sciences naturelles. Après avoir terminé ses cours de physique et de chimie, avec un succès qui étonna ses maîtres, il résolut d'aller dans le nord de l'Europe vérifier quelques hypothèses admises alors sans examen, et recueillir des faits propres à éclaircir l'histoire du globe. Il parcourut en observateur la plus grande partie de l'Allemagne, l'Autriche, la Bohême et la Hongrie, et passa dans la Pologne, où il retrouva son compatriote Gilibert, professeur de botanique à Wilna (V. GILIBERT), qui lui remit des lettres pour quelques-uns des membres de l'académie de Petersbourg, et entre autres pour Pallas, dont il reçut un accueil amical. Son projet était de visiter la Sibérie: en ayant reçu l'autorisation, il partit en 1780, accompagné d'un sous-officier russe, qui devait lui servir

de guide, et pourvoir à ses besoins dans un pays où l'on ne se procure que difficilement les objets les plus nécessaires à la vie. En échange de la protection spéciale accordée au naturaliste français, il s'engagea de faire passer à l'académie de Petersbourg, des échantillons de toutes les substances minérales qu'il découvrirait. Patrin employa huit ans à parcourir les immenses chaînes de montagnes de l'Asie boréale, depuis les monts Oural, jusqu'au-delà du méridien de Pekin, bravant les dangers de toute espèce auxquels son avide curiosité l'exposait souvent; supportant avec un admirable courage la fatigue, le froid, les maladies et les privations, dans l'espoir que ces sacrifices tourneraient à l'avantage de la science. Vers la fin de l'année 1787, il revint à Petersbourg, où il avait été précédé par sa collection particulière de minéraux: mais il s'aperçut avec chagrin que Pallas lui avait enlevé une partie de ses plus beaux échantillons; et il quitta très-mécontent ce fameux naturaliste auquel il ne put jamais pardonner cet abus de confiance. Patrin, de retour en France, après une absence de dix ans, vint se fixer à Paris, où il devait trouver plus de ressources que dans sa ville natale, pour cultiver les sciences naturelles. En arrivant, il offrit de déposer au cabinet du jardin du Roi, sa collection des minéraux de la Sibérie, consistant en vingt-neuf quintaux d'échantillons étiquetés et classés avec soin, sous la condition de ne la point diviser: mais l'administration ne crut pas devoir l'accepter, faute de place. Patrin ne prit aucune part aux premiers événements de la révolution; mais, quoiqu'il fût devenu étranger à la ville de Lyon,

ses compatriotes l'élurent député à la Convention. Il se fit peu remarquer dans cette assemblée, où il siégeait à côté du petit nombre d'hommes restés calmes au milieu du débordement des passions les plus furieuses; et il vota le bannissement de l'infortuné Louis XVI. Il fut pros crit quelques mois après, sous le prétexte qu'il avait excité les Lyonnais à se soulever, et n'échappa au supplice qu'en se tenant caché tant que dura la tourmente révolutionnaire. Il fut ensuite attaché, par le comité de salut public, comme surveillant, à la manufacture de Saint-Étienne; et il put enfin reprendre le cours de ses travaux, à la création de l'école des mines, à laquelle il remit sa collection. Il en fut nommé bibliothécaire, et eut une grande part à la rédaction du journal publié par les professeurs de cet établissement (*Voy. LESCHEVIN*). La bonté de Patrin, sa modestie, sa franchise, son indifférence pour la fortune, en faisaient un homme rare, et lui avaient mérité des amis, dont le constant attachement fut la plus douce consolation de sa vieillesse. L'affaiblissement de ses forces lui ayant fait pressentir sa fin prochaine, il les quitta pour leur épargner le spectacle de ses dernières douleurs, et se retira près de Lyon (à Saint-Vallier), où il mourut le 15 août 1815. Il était correspondant de l'Institut, membre de l'académie de Pétersbourg, de la société d'agriculture de Paris, etc. Doué d'une imagination vive, Patrin s'est quelquefois laissé entraîner au plaisir de créer de nouvelles théories, et d'expliquer, par de nouvelles hypothèses, la formation des montagnes et celle des minéraux, l'origine des sources, la cause des volcans,

etc., en un mot la plupart des grands phénomènes de la nature; mais toutes ces idées présentées d'une manière ingénieuse, et appuyées de faits, n'ont pas été adoptées sans restriction par les naturalistes, qui attendent que le temps et l'expérience les aient confirmées. Outre un grand nombre de Mémoires dans le *Journal de physique*, les *Annales des mines*, la *Bibliothèque britannique*, et le *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle*; on a de Patrin : I. *Relation d'un voyage aux monts d'Altaïce en Sibérie*, fait en 1781, Pétersbourg, 1783, in-8°. de 40 pag., et inséré par Pallas dans les *Nouveaux essais sur le Nord* (*V. l'art. PALLAS*, n°. VIII). On y trouve plusieurs observations géologiques très-curieuses, et des détails pleins d'intérêt sur les dangers qu'il avait courus dans un pays qu'il nomme la désolation du Nord, comme les navigateurs ont nommé la désolation du Sud, les pays qui bordent le détroit de Magellan. II. *Histoire naturelle des minéraux*, Paris, 1801, 5 vol. in-18, avec 40 pl. Cet ouvrage fait suite à l'édition des *œuvres* de Buffon publiées par M. Castel (*V. BUFFON*); il offre beaucoup de faits entièrement neufs. III. *Des Notes sur les Lettres à Sophie* par M. Aimé Martin, Paris, 1810, 2 vol. in-8°. Ces notes contiennent de nouvelles explications de différents phénomènes, tels que la combustion, les étoiles qui filent, l'aurore boréale, les volcans, la rosée, et l'origine des sources. Patrin avait déjà publié ses idées à cet égard dans les journaux cités plus haut, et entre autres la théorie des volcans, phénomène qu'il attribue à la circulation continuelle de divers fluides, dont une partie devient concrète par la

fixation de l'oxygène (Voy. les *Recherches sur les volcans*, d'après les principes de la chimie pneumatique, Journ. de physiq., germinal an VIII). M. Breislak s'est approprié la théorie de Patrin, dans l'édition française de ses voyages dans la Campagne (Voy. BREISLAK, *Biographie des hommes vivants*, 1, 474). M. Villermé a publié une *Notice* sur Patrin, dans les *Annales encyclopédiques* (ann. 1818, IV, 58 - 71).

W—s.

PATRITIUS ou PATRIZI (LUDOVIC). V. VARTOMANNUS.

PATRIX (PIERRE), né à Caen, en 1583, était d'une famille originaire de Languedoc. Son père, conseiller au bailliage de Caen, l'instruisit dans l'étude des lois; mais le barreau ne lui inspirant que de l'ennui, il se livra à son goût pour la poésie, et passa une grande partie de sa vie dans les plaisirs et les amusements frivoles du monde. Ce ne fut qu'à l'âge de 40 ans qu'il vint à la cour pour tâcher de parvenir à la fortune. Gaston de France, duc d'Orléans, le fit son premier maréchal-des-logis. Patrix ne manqua pas d'occasions de faire briller son esprit dans la cour de ce prince; vraiment remarquable par la politesse, le bon goût et les manières nobles qui y régnaient. L'agrément de sa conversation, remplie de gaieté, le lia intimement avec Voiture et les autres beaux-esprits de ce temps. Scarron, l'ayant rencontré aux eaux de Bourbonne, ne manqua pas d'en parler dans la description de ceux qui y étaient :

Et Patrix,
Quibique Normand, homme de prix.

Il s'acquit l'estime de son maître, auquel il fut toujours fidèle. Après la mort de ce prince, il s'attacha, en

1660, à Marguerite de Lorraine, sa veuve, dont il fut le premier écuyer. Il eut aussi le gouvernement de Limours, et un logement dans le palais d'Orléans. L'esprit de plaisanterie l'accompagna jusqu'au tombeau. Étant revenu d'une grande maladie à l'âge de 80 ans, ses amis vinrent l'en féliciter; et lui ayant conseillé de se lever : *Hélas! Messieurs*, dit-il, *ce n'est pas la peine de m'habiller*. Il mourut à Paris, sans avoir été marié, le 6 octobre 1671, avec de grands sentiments de piété, et après avoir supprimé, le plus qu'il avait pu, les pièces licencieuses faites dans sa jeunesse. Il nous reste de lui : I. *La miséricorde de Dieu sur la conduite d'un pécheur pénitent*, avec quelques autres pièces chrétiennes, Blois, 1660, in-4°. Cet ouvrage, dont les vers sont très-négligés, sent le déclin de l'âge; on y voit néanmoins briller de temps en temps quelque étincelle de l'esprit original qui distingua l'auteur. II. *La Plainte des consonnes qui n'ont pas l'honneur d'entrer au nom de Neuf-Germain*; pièce de vers que l'on trouve dans les œuvres de Voiture, parce que celui-ci y répondit. III. *Des Poésies diverses*, imprimées dans le *Recueil des plus belles pièces des poètes français, depuis Villon jusqu'à Benserade*, Paris, Claude Barbin, 1692, 5 vol. in-12. La plupart de ces poésies sont très-faibles, à quelques endroits près, qui se font remarquer par un tour facile et par leur naïveté. Peu de jours avant sa mort, il fit ces vers si connus, qui se trouvent dans ses *Poésies diverses*, sous le titre de madrigal :

Jé songeais cette nuit que de mal consumé,
Côte à côte d'un pauvre on m'avait inhumé,
Et que n'en pouvant pas souffrir le voisinage,
En mort de qualité jé lui tins ce langage :

Retire-toi, coquin ! va pourrir loin d'ici ;
 Il ne t'appartient pas de m'approcher ainsi.
 Coquin (ce me dit-il, d'une arrogance extrême),
 Va chercher tes coquins ailleurs, coquin toi-même !
 Ici tous sont égaux ; je ne te dois plus rien ;
 Je suis sur mon fumier comme toi sur le tien.

R—RD.

PATRIZI (AUGUSTIN), en latin *PATRICIUS*, littérateur estimable ; était né à Sienne dans le ^{xv}^e. siècle, d'une très-ancienne famille. Il s'appliqua à l'étude du droit, et y fit de grands progrès sous la direction de Fabiano Benci, célèbre canoniste. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il obtint un canonicate de la cathédrale de Sienne (1), et fut attaché, peu de temps après, à la daterie romaine. Ses talents lui méritèrent l'estime du pape Pie II, qui lui donna une preuve singulière de son affection en l'autorisant à prendre le nom de *Piccolomini* (2). Il fut revêtu de la charge de maître des cérémonies de la chapelle du pape ; et l'on sait qu'il en remplissait les fonctions, en 1468, à l'entrée à Rome de l'empereur Frédéric III. Il accompagna, en 1471, à la diète de Ratisbonne, le cardinal de Sienne (3), légat du Saint-Siège en Allemagne. Il fut nommé, en 1484, évêque de Pienza et de Montalcino ; mais il continua de faire sa résidence à Rome, où il était retenu par ses fonctions, et il y mourut en 1496. On a de ce prélat : I. *Descriptio adventus Friderici III imperatoris ad*

Paulum papam II. Cette relation a été publiée par Mabillon, dans le *Museum Italicum*, p. 256, et par Muratori, dans le tome XXIII des *Scriptor. rerum Italicar.* II. *De Legatione germanicâ*. Patrizi avait adressé cette relation à Jacques Piccolomini, cardinal de Pavie ; et l'on en trouve un assez long fragment dans le recueil des Lettres de ce prélat, Milan, 1506. (Voy. Jacq. PICCOLOMINI.) Freher l'a reproduit dans le tome II des *Rerum Germanicar. scriptores*, sous ce titre : *De comitiis imperii apud Ratisponam celebratis, anno 1471, commentariolus*. L'ouvrage entier est conservé à la bibliothèque du Vatican. III. *Summa conciliorum Basiliensis et Florentini*, etc. Cet abrégé de l'histoire des conciles de Bâle et de Florence est très-intéressant ; le père Labbe l'a imprimé dans le tome XIII des *Acta conciliorum*, et il a reparu depuis dans toutes les collections du même genre. IV. *La Vie de Fabiano Benci*, son maître, dont il était l'exécuteur testamentaire ; elle a été insérée par Mabillon dans le *Museum Italic.*, p. 96. V. *De Senæ urbis antiquitate*. VI. Une *Histoire de la ville de Sienne*, de 1186 à 1388. Ces deux ouvrages restés inédits, sont conservés à la bibliothèque du Vatican, avec quelques autres opuscules de Patrizi, qui n'offrent pas le même intérêt. Patrizi fut chargé par le pape Innocent VIII de corriger le *Pontificale romanum*, et d'en publier une édition, qui sortit des presses d'Étienne Planck, 1485, in-fol. ; c'est la première de ce recueil, et elle est très-rare. On apprend par la souscription que Patrizi avait été aidé dans ce travail par Jean Burchard (V. BURCHARD, VI, 287) : ils se réunirent encore pour recueillir les pratiques

(1) Le P. Mabillon et quelques autres écrivains distinguent Patrizi, chanoine de Sienne, de l'évêque de Pienza ; mais il est bien démontré que c'est le même personnage.

(2) C'était le nom de famille de Pie II ; le pape le fit prendre à plusieurs gens de lettres, voulant, par cette espèce d'adoption, donner un témoignage éclatant de son affection pour tous les talents, et de la noble protection qu'il leur accordait. On voit un second exemple de cette adoption à l'art. PICCOLOMINI, cardinal de Pavie.

(3) C'était François Piccolomini, neveu de Pie II, et héritier de sa bienveillance pour les savants (V. PIE III).

et cérémonies de l'église romaine, et en composèrent un ouvrage intitulé : *Rituum ecclesiasticorum sive sacramentorum caeremoniarum Romanæ ecclesiæ*, qui fut publié à Venise, en 1516, in-fol., par les soins de Christ. Marcello, archevêque de Corfou. Pâris de Grassi, maître des cérémonies en exercice, attaqua vivement cette publication ; et il ne tint pas à lui de faire condamner par l'inquisition Marcello, auquel il reprochait d'avoir mis au jour des usages qui devaient rester secrets, et de n'avoir point nommé dans sa dédicace les auteurs de cet ouvrage (V. GRASSI, XVIII, 328) ; ce qui n'empêcha pas l'ouvrage d'être réimprimé à Cologne et ailleurs : une des plus belles éditions est celle des Juntas, Venise, 1582, in-4°. On trouvera de longs et curieux détails sur cette querelle dans le tome II du *Museum Italicum* de Mabillon, et dans les *Dissertationes Vossianæ* d'Apost. Zéno, à la suite de son intéressante Notice sur Patrizi, tome II, p. 109-124. L'article que Tiraboschia donna à Patrizi, dans la *Storia della letteratura*, VI, 326, quoique très-court, n'en doit pas moins être lu, parce qu'il sert à corriger quelques erreurs échappées à Zéno. W—s.

PATRIZI (FRANÇOIS), savant italien, né en 1529, dans l'île de Cherso, sur les côtes d'Istrie et de Dalmatie, fut en même temps géomètre, historien, militaire, orateur et poète ; mais il est principalement connu comme philosophe platonicien, et par l'acharnement incroyable qu'il montra toujours contre Aristote. Il voyagea beaucoup en Italie, en France, en Espagne, en Cypré et dans le Levant, cherchant partout d'anciens manuscrits, que les chances de la guerre lui firent

perdre plus d'une fois, principalement lorsque Cypré tomba, en 1570, au pouvoir des Turcs. Il passa quelque temps à la cour de Ferrare, et voulut y mettre à la mode une espèce de vers, dont il se prétendait inventeur (1) : mais il ne put lutter contre le goût général habitué à la forme de la poésie de l'Arioste, dont les vers étaient dans toutes les bouches, et il ne réussit pas mieux dans ses déclamations contre le Dante (V. MAZZONI, XXVIII, 34). En 1578, il obtint à Padoue, la chaire de philosophie platonicienne ; et quatorze ans après, Clément VIII lui confia le même enseignement à Rome, avec des appointements plus considérables. Quoique la philosophie d'Aristote, protégée par le cardinal Bellarmine, dominât alors dans cette capitale, Patrizi continua d'y expliquer celle de Platon, avec le plus grand éclat, jusqu'à sa mort, arrivée en 1597. Il s'attacha principalement à établir que la philosophie de Platon était en tout conforme au christianisme, et que celle d'Aristote y était partout contraire. Ses principaux ouvrages sont : I. *Della storia dieci dialoghi*, Venise, 1560, in-4° ; traduit en latin par Nic. Stupano, et réimprimé avec le *Methodus historica* de Bodin, Bâle, 1576, in-8°. II. *Della Rettorica*, Venise, 1562. Ces dialogues, entre autres choses singulières, offrent sur la formation de la surface actuelle du globe terrestre, le même système que Burnet a depuis développé dans sa *Telluris theoria sacra*. III. *La Milizia romana di Polilio, di Livio e di Dionisio Alicarnasseo*, Ferrare, 1583, in-4°.

(1) Ces vers, de 13 syllabes, assez semblables à nos alexandrins, avaient déjà été essayés dès le XIV^e. siècle ; ils sont ordinairement connus en Italie sous le nom de *Martelliani* (V. MARTELLI).

fig.; trad. en latin par Kuster (sous le pseudonyme de *Ludolphus Neocorus*), et inséré dans le *Thesaur. antiq. Rom.* de Grævius, tom x, p. 821. IV. *Paralleli militari*, Rome, 1594-95, 2 vol. in-fol. de 254 et 466 pag.; ouvrage savant et ingénieux, mais systématique, sur l'art militaire des anciens comparé à celui des modernes : Jos. Scaliger en faisait le plus grand cas, et les Italiens prétendent que ceux qui ont le mieux écrit depuis sur cette matière, n'ont fait que le copier. V. *Procli elementa theologica et physica, latine reddita*, Ferrare, 1583, in-4°. VI. *Della poetica*, Ferrare, 1586, 2 vol. in-4°. La 1^{re}. partie (*Deca istoriale*) offre une notice des principaux poètes grecs et latins; dans l'autre (*Deca disputata*), l'auteur ne néglige aucune occasion de se déchaîner contre les sectateurs et les commentateurs d'Aristote. VII. *Della nuova geometria libri xv*, Ferrare, 1587, in-4°. VIII. *Discussionum peripateticarum tomi iv*, Bâle, 1581, in-fol., avec le portrait de l'auteur. Le tome 1^{er}., qui avait déjà paru séparément à Venise, en 1571, offre une vie complète d'Aristote : tout ce que les ennemis les plus acharnés de ce philosophe ont écrit contre ses mœurs, aussi bien que contre ses opinions, s'y trouve réuni. Dans le tome 2^e., Patrizi cherche à prouver qu'Aristote n'a été qu'un plagiaire, en prenant dans les autres philosophes tout ce qu'il dit de bon et de juste, mais qu'il a le plus souvent combattu ou rejeté ce qu'ils avaient dit de meilleur. Il continue dans les deux autres à battre en ruine le péripatétisme, avec autant d'érudition que de sagacité. Sur les débris de cette philosophie, il se propose de rétablir le nouveau plâ-

tonisme de l'école d'Alexandrie, et en adopte les vues avec tant de confiance qu'il va jusqu'à trouver dans Platon la prédiction de la naissance du Christ. Cette même crédulité lui fait adopter comme authentiques les écrits attribués à Hermès Trismegiste, à Orphée, à Zoroastre, etc.; et il en a donné l'édition la plus complète et la meilleure que nous ayons, dans l'ouvrage suivant : IX. *Nova de universis philosophia*, Ferrare, 1591, in-fol., à la suite duquel on trouve, avec une pagination particulière : *Zoroaster et ejus cccxx oracula.... latine reddita; Hermetis Trismegisti libelli integri xx et fragmenta; Asclepii ejus discipuli libri iii*, grec et lat.; *Mystica Ægyptiorum et Chaldæorum à Platone voce tradita*, etc. Cette deuxième partie fut publiée de nouveau, mais sans le texte grec, et d'une manière très-incorrecte, sous le titre de *Magia philosophica*, Hambourg, 1593, in-16. Quant à l'édition originale de 1591, elle est si rare, que Brucker, n'ayant pu se la procurer, s'est borné à en copier le titre dans Sorel, lequel ajoute que ce livre est si cher qu'il coûte autant qu'une petite bibliothèque (1). On peut voir la liste des autres ouvrages de Patrizi, dans le Catalogue de la biblioth. Imperiale, Rome, 1711, in-fol. Voy. aussi Ginguené, *Hist. litt. d'Italie*, vii, 465-77. — François PATRIZI, évêque de Gaète, confondu avec le précédent par des bibliographes estimés (2), était de Sienne, et mourut

(1) On trouve une notice détaillée de ce curieux volume dans Sig. Jac. Baumgarten *Nachrichton von cinder Hallischen Bibliothek*, 1748, in-89, tom. 1, p. 199-215; et dans le *Nouveau système bibliographique* de M. Fortis d'Urban, 1821, in-12, p. 273-76. Au reste, cette édition de 1591 existe à la bibliothèque du roi, fonds de Falconet, n°. 2433.

(2) Notamment Sax, *Onomasticon*, t. 3, p. 254; et l'éditeur du *Catalogue de Falconet*, t. 2, p. 725.

en 1494. On a de lui : I. *Oratio Ferdinandi Regis nomine ad Innocentium VIII habita*, in-4^o., s. d. II. *De regno et regis institutione*, Paris, 1519, in-fol. III. *De institutione reipublicæ*, ibid. : Nicéron (*Mém.* t. 36, p. 17) indique les diverses éditions et traductions de ces deux ouvrages. IV. *Lettera a Gio. Albino*, dans le recueil des lettres de Bulifon, 1696, 4 vol. in-8^o., t. II, p. 89. G. M. P.

PATRONA-KHALIL, chef de révolte, Albanais de nation, avait été soldat de marine ou *levanti*, et avait servi sur la galère la *Patrona*, d'où il prit son nom. Il était devenu ensuite janissaire ; et comme tous les soldats de cette milice dégénérée exerçaient alors un métier, Patrona vendait de vieux habits. Tel était l'homme obscur qui se trouva, en 1730, à la tête de la sédition dont la circonstance principale fut la déposition d'Achmet III, et le dénoûment la mort de Patrona-Khalil et de ses complices. Le prétexte fut l'établissement d'un impôt, innovation toujours dangereuse chez les Turcs. Le mécontentement était général : l'aveuglement du sulthan et de ses ministres l'augmentait au lieu de le calmer. Trois hommes de la lie du peuple lancèrent le premier brandon du plus terrible incendie. En peu d'heures, Patrona-Khalil, nouveau Masaniello, se vit en état de demander impunément les têtes du muphti, du grand-vézyr, du carnacian et du kiaia. Jusque-là, il n'adressait au sulthan que des félicitations et des vœux pour sa prospérité. Mais Achmet ne savait ni résister ni composer à propos. Son indécision amena la défiance et accrut l'audace du rebelle. Patrona-Khalil demanda la déposition d'Achmet, qui,

n'ayant pas su punir, sut sagement se résigner. Ce prince céda le trône à son neveu Mahmoud. Le nouveau sulthan voulut voir celui à qui il devait son élévation. Patrona parut devant lui en simple habit de janissaire, et les jambes nues. Si l'ambition ne prenait pas tous les masques, les paroles qu'il adressa à Mahmoud, donneraient une haute idée de son caractère et de son amour pour le bien public, « Ne me parle pas de » ta reconnaissance, dit-il au jeune » Mahmoud I^{er}. ; je n'ignore pas » que ceux qui, comme moi, font » les sulthans, ne meurent pas dans » leur lit. Si tu es juste et reconnais » sant, abolis le nouvel impôt. » Le *bedead* fut supprimé sur-le-champ : mais Patrona ne soutint pas cette modération. Soit qu'il ne jouât qu'un rôle de fourbe, ou qu'il ne fût pas le maître d'arrêter les désordres de la multitude qu'il avait soulevée, les proscriptions, les meurtres et les dilapidations n'eurent pas de bornes. L'insolence et l'audace de Patrona ne laissèrent plus au sulthan d'autre desir que d'être délivré d'un aussi étrange protecteur. Le règne du rebelle qui, sans daigner prendre aucun titre, était plus puissant que le souverain même, ne dura que jusqu'au retour du courageux Dgiamau Goggia. Patrona-Khalil et ses deux complices, Musln et Ali, furent massacrés au milieu du divan. Cet obscur janissaire, maître absolu de l'empire othoman pendant quelques mois, ne mérite d'être distingué de ces rebelles que le même crime et les mêmes excès conduisent au même sort, que parce qu'on retrouve en lui quelques mouvements de sentimens généreux. Patrona-Khalil ne fut point étranger à la reconnaissance. Étant *levanti*, il s'était

rendu coupable d'un assassinat , et il devait la vie à la bienveillance d'Abdi , le capitain-pacha. Patrona , à la tête des rebelles , marchait contre le sérail : Abdi les combattait à la tête des levantis , qu'une première décharge avait écrasés ou fait fuir ; Abdi seul ne se retirait pas : « Abdi , » lui cria Patrona , cesse de rassembler des lâches pour défendre des tyrans. Je suis le maître de ta vie ; » mais je me souviens que tu as sauvé la mienne ! » S—Y.

PATRU (OLIVIER), avocat célèbre , naquit à Paris , en 1604 , d'un procureur au parlement. Élevé avec mollesse , il ne se livra qu'aux études de son choix , passa légèrement et avec dégoût sur la philosophie de l'école , et , dans sa prédilection pour les lettres , rechercha surtout les productions romanesques , quoique , dans ce genre frivole , la France ne comptât pas encore un seul chef-d'œuvre. Sa mère , dont il était l'idole , avait développé en lui cette passion , en substituant des romans à ses cahiers de philosophie qu'elle avait soin de brûler , et en lui faisant rendre compte de ses lectures devant un nombreux auditoire de voisins , émerveillés de la grâce et du talent de l'adolescent. A dix-neuf ans , Patru entreprit un voyage de plaisir en Italie. En traversant le Piémont , il fit connaissance avec d'Urfé , bel-esprit de qualité , regardé à la cour de Turin comme le modèle du bon ton et de l'aménité. Encore plein de l'*Astrée* , qui , depuis sa publication , jouissait d'une vogue extraordinaire , il parla de ce roman pastoral de d'Urfé avec un vif enthousiasme ; l'écrivain-courtisan fut charmé à son tour de son jeune admirateur , le produisit dans toutes ses sociétés , et exigea de

lui la promesse de passer , à son retour d'Italie , dans la terre qu'il possédait en Forez , s'engageant à lui donner d'une manière complète la clef des allusions de son roman , où , sous des noms et des accessoires d'invention , il avait retracé des personnages et des événements contemporains : mais Patru apprit à Lyon , que son ami n'existait plus. La modicité de son patrimoine lui fit embrasser la carrière du barreau , celle qui l'éloignait le moins du commerce des lettres. Ses succès comme orateur furent éclatants , mais ne contribuèrent point à sa fortune. L'ambition de ne rien laisser sortir de sa plume qui ne fût achevé , lui déroba un temps précieux ; et tandis qu'il se bornait à un très-petit nombre de causes , et s'occupait à polir son style avec une attention minutieuse , des avocats qui lui étaient bien inférieurs s'enrichissaient en exploitant la mine féconde du palais. Doué d'un extérieur peu avantageux , et d'un organe qui se faisait difficilement entendre , manquant de noblesse et d'abandon dans son débit , peu susceptible d'ailleurs de cette assiduité qui attire la confiance d'une clientèle nombreuse , il se retira insensiblement du barreau pour se consacrer exclusivement aux travaux littéraires. L'épître dédicatoire du *Nouveau-Monde* de Laët , où Patru exaltait sans mesure le cardinal de Richelieu , devint pour lui un titre à la bienveillance du tout-puissant ministre ; et dès lors une place lui fut destinée à l'académie française. Il y fut admis , en 1640 , et prononça un discours de remerciement , qui plut tellement à ses confrères , qu'on fit dans la suite un devoir aux récipiendaires de l'imiter. Cette règle , dont on dispensa quelques grands seigneurs , empêcha

Larochefoucauld, l'auteur des *Maximes*, de brigner le fauteuil. Patru passa pour l'homme le plus versé dans la connaissance du mécanisme de notre langue : deux grammairiens renommés, Vaugelas et Bouhours, le consultaient comme un oracle. Son goût difficile et sévère fit rechercher son suffrage par les écrivains les plus distingués du grand siècle ; il jouit presque de l'autorité de Quintilien, auquel on ne craignit point de le comparer. Cependant, son tact de critique fut souvent en défaut. Il voulut détourner La Fontaine de la pensée d'ajouter l'apologue au domaine de la poésie française, parce qu'il lui paraissait impossible de lutter avec avantage contre l'élégante précision de Phèdre. Il ne méconnut pas moins les ressources du talent, lorsqu'effrayant Boileau de la sécheresse des détails didactiques, il lui conseilla de renoncer à exécuter l'*Art poétique*, d'après le plan que celui-ci avait conçu. Et que dire des louanges pompeuses qu'obtint de lui le méchant roman de *Macarise*, par l'abbé d'Aubignac ? Il paraît que Patru était dur et tranchant dans ses censures. Boileau, jouant sur son nom, écrivait à Racine : *Ne sis Patru* (pour *patruus*) *mihi*. Patru fut choisi pour haranguer, au nom de l'académie, la célèbre reine Christine, qui s'était empressée de visiter ce corps littéraire. Son discours, qui n'est qu'une amplification froidement ornée, et dont il était néanmoins très-content, ne mérite pas d'entrer en comparaison avec quelques lignes de Pascal, adressées à la même souveraine. Si Patru avait de la complaisance pour ses écrits, il était encore prévenu plus favorablement pour son siècle. Il prétendait que Le Maître et Gautier, ses rivaux dans la plai-

doirie, avaient eu de plus belles occasions pour l'éloquence que Cicéron, et que l'on chercherait en vain chez les anciens une cause plus solennelle que celle de la duchesse de Rohan (*Voy. MARTINET, XXVII, 316*). La cérémonie de la présentation des ducs et pairs, et des chanceliers, les discours de rentrée des cours souveraines, les débats du parlement de Paris à des époques de troubles, lui paraissaient une compensation suffisante des hauts intérêts qui s'agitaient dans la tribune antique. Il est remarquable qu'il passe sous silence les états-généraux. Patru, dans les mouvements de la Fronde, suivit la bannière du cardinal de Retz : il composa pour ce chef de parti la *Lettre du curé au marguillier, sur la conduite de M. le coadjuteur* (1651), en réponse à la *Lettre du marguillier à son curé*, pamphlet du poète Sarrasin, secrétaire du prince de Conti. Le coadjuteur, devenu cardinal, mais abîmé de dettes, ne récompensa point les services qu'il devait à la plume de Patru. Cet académicien continua de vivre en philosophe pratique, insouciant sur ses affaires personnelles, et s'acheminant à l'indigence sans rien perdre de l'égalité de son humeur, et sans importuner ses amis. Les jouissances que lui procuraient l'étude et l'amitié, absorbaient tous ses desirs : cependant il allait être réduit à faire le sacrifice de sa bibliothèque, pour arrêter les poursuites d'un fermier-général, s'il n'eût trouvé dans Boileau un acquéreur généreux qui lui en laissa l'usage. On doit regretter que le célèbre satirique, gâtant la noblesse de son procédé, n'ait pu se refuser une épigramme contre celui qu'il avait obligé. Patru fut inutilement pro-

tégé par le crédit de Montausier ; il obtint enfin de la cour , par le canal de Colbert , une gratification de cinq cents écus , qui n'arriva que peu de jours avant sa mort. Il avait toujours gardé , avec la réputation de parfait honnête-homme , un caractère indépendant. Un grand seigneur sans lettres osait prétendre à la place de l'académicien Conrart. Patru , dans cette circonstance , enveloppa son avis sous la forme d'un apologue. « Un ancien Grec , dit-il , » avait une lyre , à laquelle se rompit » une corde : au lieu d'en ajouter » une de boyau , il en voulut une » d'argent , et la lyre perdit son harmonie. » Ce franc laconisme produisit l'effet qu'il en attendait ; l'homme de cour fut écarté. Patru passait pour sceptique : il lui répugnait d'admettre que , dans les matières religieuses , la raison dût fléchir devant la foi. On dit que Bossuet , l'ayant visité dans sa dernière maladie , lui représenta la nécessité de détruire , par des discours religieux et sincères , les soupçons que le public avait élevés sur sa croyance. Il fut écouté ; et Bouhours assure que son ami mourut dans des sentiments de soumission à l'Église , le 16 janvier 1681. La meilleure édition des OEuvres de Patru est celle de 1732 , Paris , 2 vol. in-4° : c'est la quatrième , en ne comptant point l'édition de Hollande , qui est de 1692. Ses plaidoyers en forment la plus grande partie. Moins chargés d'emphase et de digressions que ceux de Le Maître , et bien mieux appropriés à la simplicité des causes ordinaires du barreau , ils sont aussi moins animés , et surtout moins riches d'imagination : l'ordonnance en est sage , l'élocution correcte , la dialectique soutenue ; mais le travail s'y fait sentir , et ils fati-

guent par leur sécheresse. L'orateur , portant dans sa composition les défauts de son tempérament , ne s'élève jamais ; et son style manque souvent de la noblesse convenable. Ceux de ses plaidoyers qui conservent quelque intérêt , sont le sixième , le neuvième , le seizième , le vingtième , auxquels il faut joindre le factum sur la question de savoir si , les dernières donations étant épuisées , les premières sont réductibles. Le dernier quart du recueil comprend la Harangue à Christine , le Remercement à l'académie , une Dissertation sur le travail , une traduction de l'Oraison pour Archias (1) , et de l'Homélie de saint Jean Chrysostome sur la prière , une Épître dédicatoire à Henri de Mesmes (pour la traduction de l'*Imitation* , imprimée par la veuve Camusat , en 1644) , un Eloge du président de Bellèvre , une Notice sur d'Ablancourt , une Explication partielle des allégories de l'*Astrée* , un Mémoire sur les assemblées du clergé , un Traité des décimes , quelques Lettres et des Remarques estimées , pour faire suite à celles de Vaugelas , sur la langue française. A peine un petit nombre d'intrépides lecteurs parcourent aujourd'hui ces écrits froids , faibles et décolorés , dont on vanta l'élégance , lorsque le matériel de la langue était la tâche principale des écrivains :

Scarron même aujourd'hui l'emporte sur Patru ,

dit très-justement le Méromane de Piron. Patru avait encore composé un Traité des libertés de l'Église gallicane , par ordre de Colbert , qui ne jugea pas à propos de faire usage du

(1) Cette traduction diffère totalement d'une première version que Patru avait insérée dans un Recueil de huit oraisons de Cicéron , publié en 1638 , in-4° , et dont la plus grande partie est de Perro d'Ablancourt.

manuscrit. L'académie française paraissant absorbée par le travail de son Dictionnaire, plusieurs de ses membres se chargèrent de rédiger, en leur propre et privé nom, les ouvrages didactiques qu'elle avait promis. C'est ainsi que La Mesnardière publia un *Essai de poétique*; Régnier-Desmarais, une *Grammaire française*; Furetière osa plus; et son larcin, déshonorant pour lui, fut profitable au public. Quant à Patru, il annonça une *Rhétorique française*, où, rejetant les préliminaires rebattus par tous les rhéteurs, il voulait se borner à exposer les secrets de l'élocution; mais de cet écrit, impatientement attendu, et prôné d'avance, il ne laissa qu'une ébauche grossière.

F—T.

PATTE (PIERRE), architecte, naquit à Paris, le 3 janvier 1723. L'art qu'il avait choisi étant un de ceux où l'on n'arrive à une véritable distinction qu'après avoir recueilli les traditions et étudié un grand nombre de modèles, il ne se borna point aux leçons de ses maîtres et à l'instruction puisée dans les livres : il visita l'Italie, cette terre éternellement classique par ses monuments et ses artistes; il vit aussi l'Angleterre, où les travaux d'utilité publique, abandonnés par le gouvernement aux spéculations de l'industrie particulière, offrent à l'observateur de grands objets de comparaison. Patte fut associé aux collaborateurs de l'Encyclopédie, pour la direction des dessins et gravures. S'étant brouillé dans la suite avec les entrepreneurs de ce grand ouvrage, il publia, dans les feuilles de Fréron, que les éditeurs de l'Encyclopédie n'avaient d'autres planches que celles qu'ils avaient dérobées à Réaumur. Comme ce savant avait légué toutes ses

planches à l'académie des sciences, les libraires demandèrent à cette compagnie des commissaires pris dans son sein, pour comparer les dessins inédits de l'Encyclopédie avec ceux de Réaumur. Il fut reconnu que ces premiers dessins étaient originaux; et Patte se vit obligé de rétracter son assertion téméraire. Voilà l'origine de l'humeur et du mépris affecté, que Grimm exhala contre Patte, lorsque celui-ci entreprit de critiquer les plans de Soufflot pour la construction de l'église de Sainte-Genève. Le folliculaire allemand essaya de le faire passer pour un homme tracassier, qui, n'ayant rien fait pour l'art, se constituait, sans titres et à contretemps, le censeur de tout ce qu'exécutaient de bon des artistes dont il ne pouvait être le rival. Ce n'était à ses yeux qu'une de ces guêpes par qui sont importunés les hommes de génie. Le génie de Soufflot fut pourtant trouvé en défaut. Lorsque Patte eut dénoncé l'insuffisance des piliers qui devaient porter le fardeau du dôme projeté, Soufflot avait répondu que sa confiance en s'écartant des dimensions ordinaires, était autorisée par des secrets de construction qui lui étaient particuliers, et qui seraient révélés par l'exécution. Les travaux continuèrent, mais démentirent l'architecte novateur. En 1780, dix ans après la publication de son premier Mémoire sur ce sujet, Patte fit insérer, dans les *Annales politiques* de Linguet, une lettre, où, démontrant par l'événement, que ses craintes n'étaient ni mal fondées ni intempestives, il signala le grand nombre de lézardes et de pierres brisées, qui manifestaient la faiblesse des piliers élevés. Soufflot mourut quelque temps après. Ses conceptions furent obstiné-

ment suivies par le ministère. L'état du nouvel édifice, devenu le *Panthéon français*, parut plus alarmant pendant les années de la révolution. Diverses commissions furent successivement formées pour indiquer les moyens d'y remédier. Patte, consulté à son tour par le ministre de l'intérieur, rédigea, en l'an VII (1799), de nouvelles Observations. Comme il aimait la vie retirée et les livres, il avait écrit sur son art plus qu'il n'avait exécuté. Il prenait le titre d'architecte du duc des Deux-Ponts. Il dirigea, pour ce prince, la construction de deux corps du palais de sa résidence, et celle du château de Jaresbourg, dessiné sur le modèle de Trianon. L'hôtel Charost, à Paris, fut aussi son ouvrage. Patte s'éloigna de la capitale, pendant la tourmente révolutionnaire, et se partagea entre les méditations philosophiques et les soins minutieux qui peuvent adoucir les jours de la vieillesse. Il est mort à Mantes, le 19 août 1814. Editeur des *Mémoires de Ch. Perrault*, 1759, in-12, et des *Ouvres d'architecture de Boffrand*, 1753, in-fol., il a composé : I. *Mémoire sur la construction de la coupole projetée pour couronner l'église de Sainte-Geneviève*, Paris, 1770, in-4°. II. *Monuments érigés en France, en l'honneur de Louis XV*, précédés d'un tableau du progrès des arts et des sciences sous son règne, ibid., 1765, in-fol., avec figures. III. *Projet d'éclairage pour une grande ville*. IV. *Mémoires sur les objets les plus importants de l'architecture*, in-4°. Ce volume, orné de planches en taille-douce, renferme des considérations sur la distribution vicieuse des villes, et des instructions à un jeune architecte, sur la construction

des bâtiments. L'auteur y traite en outre, de la manière de fonder les édifices importants; de la construction des quais; de la méthode de fonder les ponts sans-batardeaux ni épuisements; des meilleurs moyens pour construire les platebandes et plafonds des colonnades. Il termine par une description historique de la colonnade du Louvre, et par un *Mémoire sur l'achèvement du portail de Saint-Sulpice*. V. *Traité de la construction des bâtiments*, 3 vol. in-8°, faisant suite au *Cours d'architecture civile* de Blondel. VI. *De l'architecture théâtrale*, avec les principes d'optique et d'acoustique nécessaires à observer dans la distribution d'une salle de spectacle, 1 vol. in-8°. VII. *Description du théâtre olympique de Vicence*, chef-d'œuvre de Palladio, in-4°. VIII. *Mémoires qui intéressent particulièrement Paris*, an IX, in-4°; ils sont au nombre de trois, et ont pour objet l'état inquiétant du dôme du Panthéon, la translation des cimetières hors de Paris, et le mauvais état du lit de la Seine. IX. *Etudes d'architecture*, contenant les proportions générales; entrecolonnements, portes, niches, croisées, profils et détails choisis des édifices modernes, 1755, in-fol. Ce volume n'est qu'une première suite de vingt planches en taille-douce, gravée par lui-même; le texte est aussi gravé. X. *Discours sur l'importance de l'étude de l'architecture*, et *Manière de l'enseigner en peu de temps*, avec l'abrégé de la *Vie de Boffrand*, 1754, in-8°. XI. *Véritables jouissances d'un être raisonnable vers son déclin*, in-12, 2^e édition, an XI (1803); bavardage oiseux et souvent puéril d'un vieillard, qui, au reste, n'a pas eu la prétention d'être neuf, en rédigeant

ses conseils hygiéniques. Patte s'était occupé d'un grand ouvrage, où il espérait donner une solution satisfaisante du problème auquel avait rêvé l'abbé de Saint-Pierre, sur les moyens de perpétuer l'union entre les hommes. C'était s'engager au moins à remuer les plus hautes questions d'intérêt social ; et l'ancien architecte avait dépensé beaucoup de métaphysique à cet effet. Nous croyons qu'il est heureux que son livre soit demeuré inédit (1), et que nous étions exposés à connaître quelque chose d'aussi mauvais que l'œuvre philosophique mise en lumière par un autre enfant des arts, le célèbre Grétry. Patte s'était aussi essayé comme graveur. Outre plusieurs des planches qui accompagnent ses ouvrages, on connaît de lui une suite de six *Estampes* de perspective et d'architecture, d'après Piranesi (*Journ. de Verdun*, mars, 1754, p. 216), et un *Temple* (allégorique) de *Vénus*, sur les dessins de Le Lorrain (ibid., juin 1755, p. 428). F—T.

PATTISON (GUILLAUME), poète anglais, né à Peasmarsh, dans le comté de Sussex, en 1706, était fils d'un pauvre fermier. Un ecclésiastique bienfaisant et éclairé se chargea de diriger les dispositions heureuses que Guillaume montrait pour la littérature. Les beautés romantiques des environs d'Appleby, dans le comté de Weismoreland, où il résidait, lui inspirèrent du penchant pour la vie solitaire et contemplative. Il affectionnait particulièrement un lieu sauvage, qu'il appelait la *promenade de Cowley*, par sa ressemblance avec plusieurs descriptions

qui se trouvent dans les ouvrages de ce poète. C'est là qu'il employait souvent des soirées, et même des nuits entières, à faire des vers, à rêver ou à pêcher à la ligne. Il passa de l'école d'Appleby à l'un des collèges de Cambridge, mais ne put s'accoutumer à la discipline de cette université, et finit par se prendre de querelle avec un de ses supérieurs. Pour prévenir la honte d'une expulsion dont il était menacé, lui-même raya son nom du registre de son collège, fit une apologie en vers de sa conduite, l'attacha avec une épingle à sa robe, qu'il envoya aux supérieurs, et partit gaiement pour Londres. Jusque-là, Pattison avait paru chérir exclusivement la retraite : mais il en perdit le goût au milieu des séductions de la capitale. Le succès qu'obtint la publication de ses poèmes, le mit en état de se livrer quelque temps à la dissipation, de hanter les cafés, de fréquenter les beaux-esprits : mais cette existence fut de peu de durée, et ne servit qu'à lui rendre plus sensible l'extrême misère où il tomba bientôt. Cette misère fut telle, qu'il écrivait à une personne qu'on n'a pas nommée : « Épargnez ma sensibilité ; je » suis privé, depuis deux jours, des » choses les plus nécessaires à la vie, » et j'ai à peine la force de signer » mon nom. » Il passait alors toutes ses nuits en plein air, non plus par goût, comme autrefois, dans une solitude chérie, mais assis sur un banc dans le parc Saint-James. Le libraire Curl, toujours à la piste des auteurs faméliques, lui donna un asile chez lui ; mais la petite-vérole, qui l'attaqua un mois après, et surtout le sentiment profond de ce qu'il avait souffert, l'enlevèrent au monde à l'âge de 21 ans. Patti-

(1) Il n'en a paru qu'un échantillon, sous ce titre : *Fragment d'un ouvrage intitulé, L'homme tel qu'il devrait être*, 1804, in-80.

son, étant près d'expirer, exprima un vif désir de se réconcilier avec son père, qui, depuis sa sortie de l'université, lui avait retiré son affection : cet homme inexorable non-seulement s'y refusa, mais, après la mort de son fils, ne voulut pas même rendre les derniers devoirs à sa cendre. On remarque, parmi les productions de ce jeune poète, la *Contemplation du matin*; la *Vie de collège*; des *Épîtres de Rosamonde à Henri et d'Henri à Rosamonde*; le *Sablier* (Hour-Glass); des traductions de Strada, de Claudien et de Virgile; un poème latin intitulé *Festum lustrale*; et surtout l'*Épître d'Abailard à Héloïse*, en réponse à l'inimitable *Épître d'Héloïse à Abailard*, par Pope, son ami, et qu'on lit encore avec plaisir après celle-ci. Pendant sa vie, l'indigence et le malheur furent son partage; et la célébrité lorsqu'il ne pouvait plus en jouir. Les ouvrages qu'il a laissés, et qui furent recueillis et imprimés en deux volumes in-8°, 1728, prouvent un talent naturel et vrai, qui ne demandait qu'à être mûri par les années. Ce talent avait quelque analogie avec celui de Malfilâtre; et leurs destinées ont eu une ressemblance plus frappante encore.

I.

PATU (CLAUDE-PIERRE), né à Paris, au mois d'octobre 1729, se fit recevoir avocat, et cultiva les lettres. Les langues latine, anglaise et italienne, lui étaient très-familières, et il les parlait avec élégance et facilité. Pour se perfectionner dans la connaissance de l'anglais, il avait passé quelque temps à Londres. Au mois d'octobre 1755, il entreprit, avec Palissot, son ami, un pèlerinage auprès de Voltaire, qui venait de s'établir sur le lac de Genève;

et les deux voyageurs furent très-bien accueillis par l'auteur d'*Alzire*. Revenu à Paris, Patu forma le projet de visiter l'Italie, et partit au mois de juillet 1756. Il alla d'abord à Naples, puis à Rome et à Venise. Il sentit, dans cette dernière ville, sa santé s'altérer, et il se rendit à Florence pour y consulter le docteur Cocchi. La pulmonie était déclarée, et le médecin lui conseilla l'air natal. Patu revenait en France, lorsqu'il mourut à Saint-Jean de Morienne, le 20 août 1757. On a de lui : I. (Avec Portelance) *Les Adieux du goût*, comédie en vers libres et en un acte, jouée sur le Théâtre-français, le 13 février 1754, imprimée la même année, in-12. Le sujet, le plan, la distribution, les petits vers, sont de Patu; les vers alexandrins, sont de Portelance. III. *Choix de petites pièces du Théâtre anglais*, 1756, 2 vol. in-12, qui contiennent la *Boutique du bijoutier*; le *Roi et le Meunier de Mansfeld*; l'*Aveugle de Bethnal Green*; le *Diable à quatre*, ou les *Femmes métamorphosées*; l'*Opéra du Gueux*, et *Comment l'appellez-vous*. Cette traduction est estimée.

A. B.—T.

PATUZZI (JEAN-VINCENT), théologien, né, le 19 juillet 1700, à Conégliano dans le Veronèse, prit, en 1717, l'habit religieux de la congrégation du B. Salomoni, qui est une des branches de l'ordre de Saint-Dominique. Il professa la théologie, à Venise, et seconda le père Concina dans la guerre opiniâtre que celui-ci faisait à la morale relâchée. Patuzzi mourut à Vicence, le 26 juin 1769, dans la maison de campagne du marquis L. Sale, son ami; il avait publié un assez grand nombre d'écrits, entre autres : I. La *Vie de la vénérable*

Rose Fidelti, Venise, 1740, in-4°. II. *Défense de la doctrine de saint Thomas*, contre Benzi, Lucques, 1746, in-4°. III. *De l'état futur des impies*, Vérone, 1748, in-4°; l'auteur y joignit depuis une Dissertation *Sur la place des enfers sur la terre*. IV. *Lettres théologico-morales pour la défense de l'Histoire du probabilisme de Concina*, Venise, 1751, 2 vol. in-8°; avec deux suites, qui parurent en 1753 et en 1754, chacune de 2 vol.; dans la dernière, Patuzzi réfute un jésuite qui avait critiqué ses premières *Lettres*. V. *Observations sur quelques points d'histoire littéraire*; adressées à Zaccaria, Venise, 1756, 2 vol. in-8°. VI. *Sur la matière des sacrements*, contre les hérétiques, 2 vol. in-fol.; c'est une édition augmentée de l'ouvrage de Drouin. VII. *L'Encyclique de Benoît XIV, éclaircie et défendue contre l'auteur des Doutes*, Lugano, 1758, in-8°; cet écrit plut beaucoup à quelques appelants, qui le firent traduire en français, et imprimer à Utrecht. VIII. *Traité de la règle prochaine des actions humaines dans le choix des opinions*, Venise, 1758, 2 vol. in-4°; traduit depuis en latin. IX. *Courte instruction sur le même sujet*. X. *Des indulgences et des dispositions pour les recevoir*, Rome, 1760, in-16. XI. *Exposition de la doctrine chrétienne*, Venise, 1761; c'est l'ouvrage de Mesenguy, dont Patuzzi prétendait avoir retranché tout ce qui avait motivé la censure de Rome. XII. *Lettre à un ministre d'état sur la doctrine des casuistes modernes, en morale, et sur les grands maux qui en résultent pour la société*, Venise, 1761, 1 vol. in-8°. XIII. *Lettres apologétiques, ou Défense de saint Thomas sur le ty-*

ramicide, Venise, 1765, in-8°. XIV. *La cause du probabilisme, rappelée à l'examen par M. Liguori, et de nouveau convaincue de faux*, par Adolphe Dosithée, Venise, 1764, in-8°; c'est une réponse à la Dissertation publiée par le prélat, en 1763, *Sur l'usage modéré de l'opinion probable*. XV. *Observations théologiques sur l'apologie de M. Liguori*, contre l'écrit précédent, in-8°. XVI. *Théologie morale*, Bassano, 1790, 7 vol. in-4°; Patuzzi ayant laissé cet ouvrage imparfait, le père Fantini, son confrère, l'a terminé, et y a joint une Notice sur la vie et les écrits de Patuzzi. Tous ceux que nous avons cités ci-dessus, sont en italien, à l'exception des numéros III, VI et XVI, qui sont en latin. Plusieurs de ces écrits ont paru sous le nom d'Eusèbe Éraniste, qui était probablement le nom de Patuzzi, comme membre de l'académie des Arcadiens. On peut voir son *Eloge* latin, publié en 1770, par Sidenio, et l'*Europe littéraire*, juin 1769. En applaudissant à son zèle contre le relâchement en général, on n'oserait décider s'il n'a pas lui-même donné dans quelque excès; et il semble que, dans cette dispute, le prélat napolitain avait, par sa longue expérience et ses travaux dans les missions, un grand avantage sur le père Patuzzi, qui ne paraît pas avoir joint à la méditation du cabinet l'exercice habituel du ministère. P—C—T.

PATZKE (JEAN-SAMUEL), pasteur protestant, né à Selov, auprès de Francfort-sur-l'Oder; en octobre 1727, eut à lutter contre la pauvreté, pendant ses premières études, et ne dut le moyen de les continuer qu'au talent poétique qu'il faisait connaître par des vers de circonstance. Il finit par obtenir le pri-

vilége, en quelque sorte, exclusif de composer des pièces de vers de ce genre. A l'université de Halle, où il se rendit, en 1751, cette occupation ne lui fut pas lucrative; et, en attendant les épithalames, il contracta une petite dette, dont il ne savait comment s'acquitter, lorsqu'en passant, dans son désespoir, devant la poste aux lettres, il apprit qu'un ami lui envoyait dix ducats, pour récompense de vers composés en son honneur. Le pauvre Patzke, qui n'avait jamais possédé pareille somme, se jeta à genoux derrière la porte-cochère de la poste, pour remercier le ciel d'une fortune aussi inespérée. Après ses études théologiques, il se préparait, à Francfort, aux fonctions de prédicateur, lorsqu'il fut recommandé au margrave de Schwedt pour une place de pasteur à Wormsfelde. Ayant toujours vécu dans l'indigence, il trembla de tous ses membres, lorsqu'il fallut paraître devant le margrave; et l'affabilité du prince fut seule capable de dissiper sa frayeur: mais elle revint lorsque le margrave, l'ayant installé dans son pastorat, lui annonça qu'il irait dîner chez lui avec toute sa suite. Le nouveau pasteur eut beau assurer qu'il n'avait rien de ce qu'il fallait pour régaler une société aussi brillante; le prince persista dans son dessein, et se rendit sur-le-champ avec sa suite au presbytère, pendant que Patzke était hors de lui, de peur et d'embarras. Arrivé dans la demeure du pasteur, le margrave voulut voir le cabinet d'études et la bibliothèque: Patzke protesta qu'il n'avait que quelques livres en désordre; cependant il fallut les montrer. Il ne fut pas médiocrement surpris en voyant une belle bibliothèque à la

place des bouquins qu'il avait laissés en sortant. Le prince voulut voir le salon: Patzke dit qu'il n'avait qu'une chambre vide à montrer; cependant en y entrant, il la trouva élégamment meublée: la surprise du pauvre pasteur allait en croissant. Il fut enfin question de dîner; pour le coup il déclara que le prince trouverait la réalité fort au-dessous de ce qu'on lui avait annoncé: point du tout; on trouva un repas splendide et une cave bien fournie. Après s'être amusé quelque temps de la surprise de Patzke, le prince s'avoua l'auteur de ces métamorphoses. Patzke se maria, et rien ne parut plus manquer à son bonheur. Mais, en 1758, l'armée russe ayant fait une invasion dans le Brandebourg, pillà le presbytère, et réduisit de nouveau Patzke à l'indigence. Il se rendit au camp, et obtint qu'un dragon l'escorterait pour faire cesser le désordre. Ce dragon, quand il fut hors de la vue du camp, mit l'épée sur la poitrine du pasteur, et le força de lui donner l'argent qui lui restait. La protection du margrave tira encore Patzke de sa peine. Il fut nommé successivement pasteur à Liegen, et prédicateur à Magdebourg (en 1762). Ce fut dans cette ville qu'il fonda la réputation de son talent pour la prédication. Ses sermons furent très-suivis; et, ayant été imprimés, ils eurent un succès décidé. Cet ecclésiastique travaillait encore à l'amélioration de ses paroissiens, par des feuilles périodiques, et par la composition de drames sacrés, qui furent mis en musique et qui eurent beaucoup de vogue. Tous ses écrits annonçaient un esprit éclairé; un pasteur zélé pour le bien de l'humanité. Des infirmités douloureuses le conduisirent lentement au tombeau;

et il succomba, le 14 décemb. 1786. On a de lui : I. *Comédies de Térence*, traduites avec des notes, Halle, 1753. II. *Chansons et contes*, ibid., 1754, 3 vol. in-8°. III. *OEuvres de Tacite*, trad. avec des notes, Magdebourg et Halle, 1765-77, 6 vol. in-8°. IV. *Entretiens hebdomadaires*, Magdebourg, 1777-79, 3 vol. in-8°. V. *Le Vieillard*, ouvrage hebdomadaire, ibid., 1763-67, 14 vol.; réimprimé en 4 vol., à Leipzig, 1781. VI. *La Mort d'Abel*, drame en musique, Leipzig, 1771, in-fol. VII. *Considérations sur les intérêts les plus importants des hommes*, Leipzig, 1779-83, 3 vol. in-8°; le premier volume eut six éditions. VIII. *Sermons sur les évangiles de toute l'année*, Magdebourg, 1774-75, 2 vol. in-4°. IX. *Sermons sur les épîtres de toute l'année*, ibid., 1776, 2 vol. in-4°. X. *Poésies musicales*, avec un supplément contenant des hymnes pour l'enfance. On trouve, dans ce Recueil, les drames que l'auteur avait fait paraître séparément, et que Rol-leau avait mis en musique, tels que, les *Dieux et les Muses*, la *Victoire de David*, *Idamante* ou le *Vœu*, *Oreste et Pylade*, les *Travaux d'Hercule*, *Saül* ou le *Pouvoir de la musique*; la *Mort d'Hermann*, la *Passion de Jésus-Christ*. Patzke avait publié un *Choix de ses sermons*, Magdebourg, 1780: un autre *Choix de ses discours prononcés en chaire*, a paru, en 1794, à Dessau. D—G.

PAUCTON (ALEXIS-JEAN-PIERRE), mathématicien, naquit, en 1736 (1), à la Baroche-Gondoin, près de Lassai, dans le Maine. Comme il appartenait à des parents sans fortune, son éducation fut presque nulle jusqu'à l'âge de 18 ans : il mit

alors à profit les leçons d'un ecclésiastique auquel il avait inspiré de l'intérêt, et le quitta au bout de deux ans pour recevoir une instruction plus forte. Le goût des sciences exactes le dominait : il se livra, à Nantes, à l'étude des mathématiques et du pilotage ; et, quelque temps après, il se rendit à Paris, où, forcé de se créer des ressources, il se chargea d'une éducation particulière. Paucton se fit d'abord connaître par une *Théorie de la vis d'Archimède* (Paris, 1768); théorie de laquelle il déduisit la conception de moulins construits d'une nouvelle manière, et plusieurs autres applications utiles : il y joignit une dissertation sur la force des bois. Cet ouvrage est le développement d'un Mémoire composé, en 1765, pour l'académie de Berlin, dont il ne remporta pas le prix. Daniel Bernoulli, dans son *Hydrodynamique*, Euler, dans le v^e volume des Mémoires de l'académie de Pétersbourg, et le jésuite Belgrado, dans un traité *ex professo*, imprimé à Parme, en 1767, avaient déjà porté leur attention sur la machine attribuée à Archimède. En 1780, Paucton publia un travail plus considérable, sa *Métrologie*, ou Traité des mesures, poids et monnaies des anciens peuples et des modernes, Paris, Desaint, in-4°. de 972 pag.; ouvrage capital, qui a servi de canevas à tous ceux qui ont paru depuis sur le même sujet. Malgré le nombre prodigieux de *Métrologies* générales ou particulières, qu'a fait naître l'introduction du nouveau système métrique, celle de Paucton est loin d'avoir perdu son utilité : les logarithmes dont il accompagne chacune de ses évaluations, donnent le moyen de faire aisément toutes les réductions dont on

(1) Ou, selon M. Ersch, le 10 février 1732.

peut avoir besoin , et de reconnaître les fautes d'impression. L'année suivante parut sa *Théorie des lois de la nature , ou la science des causes et des effets*, Paris, Desaint, in-8°. de 486 pag. L'auteur reprenant les traces semées par Leibnitz, dans un opuscule contre les Cartésiens, envisage sous un point de vue nouveau la communication du mouvement. La nature se présente à lui sous la forme d'un théorème qui comprend huit termes de relation, le poids ou la pression, le mouvement ou la vitesse, le temps, l'espace, l'intensité, l'extensité, l'effet et le résultat. Dans une *Dissertation sur les pyramides d'Egypte*, par laquelle se termine son ouvrage, il cherche à établir que les proportions et les détails intérieurs de ces monuments offrent la clef de sa théorie, qu'avaient dû connaître les prêtres égyptiens. Montucla, qui, en sa qualité de censeur, avait lu l'ébauche de cette ambitieuse production, n'y vit qu'un galimatias algébrique. Mauduit, examinateur moins sévère, ne donna néanmoins qu'une approbation insignifiante. Tous ces travaux améliorèrent peu la situation de Paucton : seulement il obtint une chaire de mathématiques à Strasbourg. Mais cette place ayant été menacée d'un blocus par les Autrichiens, et les magistrats ayant ordonné aux habitants de se pourvoir de vivres pour le temps du siège, ou de quitter la ville, Paucton, qui n'avait pas de quoi acheter des provisions d'avance, fut obligé de sortir avec sa femme et ses trois enfants. Retiré à Dole, chez un maître de pension, il y enseignait les mathématiques pour 600 liv. par an, lorsque le ministre de l'intérieur lui donna (le 2 frim. an V (1796), une place au bureau

du cadastre pour travailler en qualité de calculateur à la *Connaissance des temps*. Il revint donc à Paris, et fut nommé associé correspondant de l'Institut : il avait reçu, comme savant, un secours de trois mille francs de la Convention; et il commençait à se promettre un avenir plus heureux, lorsque la mort l'enleva, le 15 juin 1798. Il a laissé, parmi ses manuscrits, une traduction des hymnes d'Orphée, un traité de gnomonique, et une théorie du Ptérophore, et d'un char volant, dont les premières idées avaient été déjà exposées dans sa *Théorie de la vis d'Archimède*. F—r.

PAUDITZ (CHRISTOPHE), peintre, naquit dans la Basse-Saxe, vers 1618. Il fut l'un des élèves les plus distingués de Rembrandt. L'évêque de Ratisbonne, et Albert Sigismond, duc de Bavière, l'honorèrent de leur protection spéciale, et le chargèrent de l'exécution de plusieurs tableaux qu'il peignit d'une manière supérieure. Après avoir terminé ces grands travaux, il entreprit un tableau en concours avec Roster, peintre de Nuremberg. Le sujet était un *Loup qui dévore un agneau*. L'ouvrage de Pauditz se faisait remarquer par la force et la vérité de l'exécution : quelques juges frappés du fini plus recherché du tableau de son rival lui donnèrent la préférence. Pauditz, d'une susceptibilité trop grande, ne put supporter ce jugement qu'il regardait comme une injustice ; il fut attaqué d'une fièvre violente ; son sang se décomposa, et il mourut quelque temps après, au grand regret de tous les amis des arts. Ses ouvrages, remarquables par une heureuse imitation de Rembrandt, se distinguent en outre par la vigueur du coloris, et la vérité des tons. La

galerie de Dresde a son *Portrait, peint par lui-même*. Le Musée du Louvre a possédé deux tableaux de ce peintre ; l'un était une esquisse sur étain, représentant le *Réveil de Saint-Jérôme* ; l'autre, un *Vieillard avec un enfant*. Le premier provenait de la galerie de Munich, le second de celle de Vienne : ils ont été rendus en 1815. P—s.

PAUL (SAINT), l'Apôtre des Gentils, nommé d'abord Saul, naquit deux ans avant l'ère vulgaire (la 2^e. année de J.-C.), de parents juifs, à Tarse, ville municipale de Cilicie, dont le dévouement à l'empereur Auguste avait valu à ses habitants le titre de citoyens romains. Après que Saul eut appris les lettres grecques, qui, selon la remarque de Strabon, étaient florissantes chez les Ciliciens, son père, de la secte Pharisienne, l'envoya étudier à Jérusalem, où Saul fut instruit par le docteur Gamaliel dans la loi de Moïse, dont l'observance sévère l'attachait surtout à cette secte. Cependant, suivant la pratique des Juifs commerçants des villes maritimes, on lui fit exercer un art d'industrie, celui de faire des tentes pour les marins, comme on le voit dans les Actes des apôtres (Act. 18). Mais, zélé observateur de la loi judaïque, il ne fut que trop occupé à persécuter ceux qui embrassaient le christianisme naissant. Lors du martyre de saint Étienne, Saul, âgé de trente-deux ans, gardait les manteaux des lapidateurs Ciliciens, et devint leur complice : il eut néanmoins une part efficace aux prières du Saint en faveur de ses bourreaux. Cette mort était le prélude de la première persécution contre l'Église. Saul en fut d'abord l'instrument : il chargeait de chaînes, ou faisait battre de verges, ceux qui

croyaient en J.-C. Dans l'ardeur de son zèle, il se rendit l'exécuteur des ordres des chefs de sa synagogue, pour aller en Syrie rechercher les nouveaux chrétiens, et les conduire à Jérusalem. Jusqu'alors, mu par un fanatisme aveugle, il n'avait pas réfléchi sur les motifs dont étaient animées les malheureuses victimes de l'animadversion des pontifes. Mais lorsqu'il était en route pour Damas, et qu'il fut parvenu aux montagnes qui avoisinent la ville, une vision soudaine, le frappant d'un éclat céleste, lui fit entendre cette voix : *Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu?* et lui montra en même temps Jésus-Christ, qui l'éclairait de sa lumière et l'appelait à la foi. Ébloui et atterré, on le conduisit à Damas, où un disciple de Jésus, Ananie, lui imposa les mains, éclaircit sa vue, et le baptisa. Saul converti, devenu un autre homme, sentit dès-lors toute l'horreur de la guerre acharnée qu'il avait faite aux nouveaux chrétiens ; et on le vit tout-à-coup animé d'une ardeur aussi grande pour défendre la foi chrétienne, qu'il en avait montré pour la combattre. Après être resté quelque temps avec les disciples de Damas, il ne rougit point de professer Jésus-Christ devant les Juifs, dans leur synagogue, en annonçant que les prophéties étaient accomplies, que Jésus était le Christ et le Messie promis à leurs pères. Le nouvel apôtre savait parfaitement les Écritures. Doué d'un esprit vif et pénétrant, l'éloquence qui était en lui celle d'un homme persuadé, et surtout sa connaissance de la religion des Juifs, donnèrent d'autant plus d'autorité à ses paroles, qu'on était assuré qu'il n'avait pu changer de sentiment que par conviction et par choix. La pratique de la charité,

l'ame de ses discours comme de la religion qu'il avait embrassée, acheva de lui gagner les cœurs de ceux qui l'entendaient. Ses prédications à Damas, et dans les lieux environnants, opérèrent un si grand nombre de conversions, que les principaux Juifs tentèrent de le faire arrêter; mais les disciples le descendirent la nuit dans une corbeille hors des murs de la ville. L'apôtre vint à Jérusalem, où il fut présenté par Barnabé aux autres apôtres, qui d'abord avaient peine à croire à sa métamorphose, mais qui, frappés par l'éclat de sa conversion et l'efficacité de ses paroles, le reçurent comme un frère, et l'envoyèrent porter la foi à Tarse, dans son propre pays. Saint Barnabé vint l'y trouver, et l'emmena à Antioche, qui devint illustre par l'église de ce nom, dont les fidèles furent appelés Chrétiens, en l'an 43 de J.-C. Une sublime vision que l'apôtre eut à Antioche, où il fut, dit-il, ravi en esprit, et vit et entendit ce qu'aucun mortel ne peut ni figurer ni exprimer, paraît dater de l'époque de sa promotion à l'apostolat. Malgré cette exaltation de son esprit, il se plaint des affections terrestres qui le rabaissaient, et qui lui faisaient, suivant son expression, réduire son corps en servitude (1 *Corinth.* 9). Il travaillait des mains pour vaincre son amour-propre, et ne pas se laisser amollir par l'oisiveté, autant que pour exercer sa charité et sa patience. Mais la sage médiocrité qu'il recommandait et pratiquait en même temps, montre que son humilité n'était point celle d'un philosophe cynique; et sa modestie ne se refusait pas aux secours et à l'hospitalité qui lui étaient offerts, à lui et à ses disciples (*Philipp.* 4). Les détails et la suite des voyages

dont toute sa vie apostolique se compose, et que décrivent les *Actes des apôtres*, nous offrent une infinité de faits; parmi lesquels nous ne pouvons que nous borner aux plus marquants, comme à ceux des séjours principaux qui ont donné lieu à ses discours et à ses épîtres, dont les monuments nous sont restés. Sa première mission, en quittant Antioche, fut d'aller à Paphos, dans l'île de Chypre, dont Sergius Paulus était gouverneur pour les Romains. Un juif magicien, Elymas, ayant voulu détourner le proconsul d'entendre la prédication de celui que sa réputation avait précédé, fut foudroyé par les paroles de l'apôtre; et, frappé d'aveuglement, il ne put empêcher la conversion du proconsul. C'est à cette occasion que saint Luc donne à l'apôtre le nom de Paul, soit comme dénomination romaine, soit comme marque d'affection envers le gouverneur de ce nom. Saint Paul ne fit que passer dans sa mission en Chypre, et alla porter l'Évangile à Antioche de Pisidie, ville peuplée de Juifs et de Gentils, auxquels la foi n'avait pas encore été prêchée. Saint Paul, à qui Barnabé cédait partout la parole, annonça d'abord aux Juifs, le Christ ressuscité, comme le Messie promis par David, en rejetant sur ceux de Jérusalem, la mort de Jésus, prédite par les prophètes. L'affluence des auditeurs pour recevoir sa parole, était telle, qu'un concours de Gentils venait l'entendre jusque dans la synagogue. Mais plusieurs des Juifs, zélateurs de leur loi, soulevèrent contre lui les principaux de leur secte; et les apôtres, forcés de se retirer, secouèrent la poussière de leurs pieds, et quittèrent cette cité inhospitalière. C'est de cette époque (en 45), que date la prédica-

tion de l'Évangile aux Gentils. Cependant Paul ne se rebuta point. A Icône, dans la Lycaonie, il se montra encore dans la synagogue, et il fit des prosélytes chez les Juifs comme chez les Gentils : on croit que sainte Thecle fut du nombre, et le premier martyr de son sexe. Mais il s'y forma deux partis : les Juifs opposants, et les Gentils prévenus, suscitèrent les magistrats contre Paul et Barnabé, qui, après avoir été d'abord honorés comme des dieux par le peuple, témoin de la guérison d'un perclus d'après les prières des apôtres, faillirent ensuite être lapidés à la suggestion des Juifs, et périr du même supplice dont Étienne avait été victime. Accablé de maux qui passaient, comme il le dit, la mesure de ses forces, chargé de coups, traîné de prison en prison, exposé à mille dangers, essayant toutes sortes de mauvais traitements, saint Paul déployait partout une égale constance de caractère, que soutenait le zèle de sa foi : et bien qu'il fût revenu d'Asie, après de nouvelles traverses, à Antioche de Syrie, il en repartit plusieurs fois, jusqu'au concile de Jérusalem, pour aller prêcher l'Évangile dans la Pamphilie, la Macédoine, et jusqu'en Illyrie : c'était avant qu'il eût écrit ses premières épîtres, où il détaille ses souffrances et ses travaux, c'est-à-dire, dans le temps dont saint Luc a tracé l'histoire, quoiqu'il n'énumère point tous les voyages que saint Paul paraît désigner dans ses Épîtres. A mesure que la loi évangélique s'étendait, un nouveau sujet de trouble naissait de ce que des Chrétiens qui avaient été Pharisiens, prétendaient soumettre préalablement les Gentils qui se convertissaient, à la circoncision et aux observances prescrites par la loi de

Moïse. L'autorité déjà puissante de saint Paul, se déclarant en faveur de l'affranchissement de cette loi par l'Évangile, n'empêcha point qu'il ne crût devoir se rendre à Jérusalem, pour en conférer avec les apôtres et les anciens disciples. Le concile de Jérusalem, en décrétant la liberté évangélique, décida ce point important, qui sépare l'ancienne loi de la nouvelle, sauf la faculté de pratiquer, suivant les convenances, quelques-unes des observations de la loi, jusqu'à l'entier établissement du christianisme. C'est ce qui fit refuser par saint Paul, comme n'étant pas nécessaire, la circoncision à Tite, pour ne pas choquer les Gentils, et au contraire l'accorder, comme n'étant pas mauvaise, à Timothée, afin de gagner les Juifs. S'il reprit postérieurement saint Pierre, à Antioche, c'est parce que cet apôtre, en vivant d'abord avec les Gentils, et en judaïsant ensuite devant eux, les scandalisait en leur donnant lieu de croire à la nécessité des observances judaïques ; ce qui était contraire à l'esprit comme à la décision du concile. Saint Paul exposa devant les apôtres, à Jérusalem, la doctrine qu'il avait prêchée. Ils reconnurent et confirmèrent sa vocation à l'apostolat des nations ; et tous se donnèrent la main pour marquer l'unité de communion entre eux. Après son retour à Antioche, saint Paul, dans de nouveaux voyages, s'adjoignit Timothée, l'un de ses plus fidèles disciples. Ayant porté l'Évangile chez les Galates, dont il fut parfaitement accueilli, il passa en Macédoine, avec saint Luc, qui en parla comme entrant alors en société avec lui, et qui fut depuis son historien particulier, comme Timothée fut son secrétaire intime. Arrivé à Philip-

pes, colonie romaine de la Macédoine, il logea chez une dame qui lui devait sa conversion, et il délivra une esclave de l'obsession dans laquelle ses maîtres la retenaient. Ce fut le prétexte d'une émeute suscitée contre saint Paul et ses disciples, qui, par l'ordre des magistrats, furent battus de verges et chargés de fers. Mais les portes de sa prison, dont le geolier se convertit, s'étant ouvertes, il sortit librement de la ville, en déclarant sa qualité de citoyen romain; et il y laissa des amis, qui firent, à leur tour, de nouveaux chrétiens, et lui restèrent constamment attachés. Malgré ce qu'il avait souffert chez les Philippiens, il se rendit dans la métropole de la Macédoine; et ses Lettres aux Thessaloniens, qu'il aimait paternellement, prouvent les fruits que ses prédications produisirent parmi eux. Aussi les Juifs, indignés de ses succès, persécutèrent-ils Jason et d'autres chrétiens notables, qui l'avaient accueilli, et qui ne furent laissés libres, que sous caution de le représenter. Cependant, conduit de nuit hors des murs, mais poursuivi de ville en ville, il s'embarqua pour Athènes, comme le rendez-vous des lumières et en même temps le foyer de la superstition. Livrée au polythéisme et à l'idolâtrie, elle avait néanmoins un temple avec un autel dédié au *Dieu inconnu*, par lequel Lucien semble désigner le Dieu des Juifs adoré par les Chrétiens. Saint Paul, frappé par cette vue, et animé encore plus par le zèle de la vérité, se mit à prêcher, non-seulement au peuple Athénien, mais aux Epicuriens et aux Stoïciens, le Dieu inconnu, qui était nouveau pour les premiers, incommode ou étranger aux seconds, importun pour les derniers. Bientôt il

fut conduit par eux à l'Aréopage, afin de rendre compte de sa doctrine, bien plus opposée au culte des dieux, que ne l'était celle des philosophes qui avaient été punis pour l'avoir combattu. Notre sage apôtre ne fut point ébranlé: sans choquer les juges, ni rabaisser les objets de la vénération publique, il profita de la circonstance de l'érection d'un autel au Dieu inconnu, pour leur manifester le Dieu qu'ils adoraient sans le savoir. Il établit ainsi « l'existence d'un Dieu créateur du ciel et de la terre, qui n'habite pas matériellement les temples, qui a formé d'un seul toute la race des hommes, et leur a ordonné de le chercher pour le connaître. Il les nomme les enfants de la Divinité, d'après le Poète même, et conclut qu'il est indigne d'eux de faire Dieu semblable à l'or ou à l'argent, et inférieur aux hommes mêmes, dont il est l'auteur. Il les engage à se repentir de l'avoir méconnu, et à se le rendre agréable, en recevant le nouveau bienfait de sa grâce, par le mérite du Christ descendu sur la terre pour les réconcilier avec Dieu. » Les Athéniens, avides de nouveautés, entendirent avec empressement, et plusieurs même, en dépit des philosophes, reçurent la doctrine du Christ mort et ressuscité. Un juge de l'Aréopage, entre autres, Denys, depuis premier évêque d'Athènes, se convertit. Mais saint Paul, pressentant l'inconstance de ce même peuple, après quelques mois, vint à Corinthe, la métropole de la Grèce. Il y remplit plus fructueusement l'œuvre de son ministère, mais en y joignant le travail des mains pour ne pas être à charge aux Corinthiens, et pour leur donner un exemple utile, ou du moins désintéressé. A

force de patience et de douceur, il les conquist à la religion, et y fonda (en 52) l'église de Corinthe, qui le retint assez long-temps. C'est de là qu'il écrivit ses premières *Epîtres*, celles dans lesquelles il témoigne aux Thessaloniciens sa tendresse et son estime pour leur foi constante, et surtout pour la charité qu'ils exerçaient envers tous les chrétiens de la Macédoine. Il eut plus de peine, dans une ville de luxe, telle que Corinthe, à combattre par ses discours les mœurs cyniques, en y recommandant la modestie aux femmes, la décence aux hommes, et, à tous, les vertus évangéliques. Les progrès de ses prédications, plus encore que sa sévérité, tempérée par sa modération, lui suscitèrent de nouveaux ennemis, et principalement parmi les Juifs, quoiqu'il s'efforçât de les gagner eux-mêmes, en montrant qu'il honorait leur loi, dont il eût voulu faire les obsèques de concert avec eux. Toujours opiniâtres et jaloux, ils se saisirent de Paul, et le menèrent devant le proconsul Gallion. Mais le frère de Sénèque déclara qu'il ne se mêlait point de leurs contestations, et les renvoya. Plus sensible à leur dureté qu'aux mauvais traitements, saint Paul quitta Corinthe, et s'embarqua pour Jérusalem, où il remit les aumônes destinées aux chrétiens pauvres ou dépourvus de leurs biens. De là, il vint séjourner quelques années à Ephèse, où, par beaucoup de patience et de zèle, et en confirmant sa mission par des miracles de bienfaisance, à l'imitation de J.-C., il fonda (de 55 à 56) cette église que l'apôtre saint Jean devait dans la suite élever et affermir. Il prêcha de nouveau, mais vainement, aux Juifs, qui restèrent la plupart attachés à

leur loi. Les Gentils étaient plus dociles à la voix de Paul; il les eût arrachés facilement à l'idolâtrie, s'il n'eût eu à combattre, à Ephèse, une philosophie superstitieuse, qui, par ses illusions, en imposait au vulgaire. Philostrate, si on l'en croit, y place notamment, à cette époque, Apollonius de Tyane. Saint Paul, dévoré du zèle de la vérité, non-seulement prêchait en public chez les Ephésiens, mais il leur faisait des exhortations particulières, en joignant les supplications et les larmes à ses instructions. C'est par l'effet de cette prédication devenue célèbre, et qui a été l'objet du pinceau sublime du Raphaël français (V. LE-SUEUR), que les Ephésiens, adonnés à l'astrologie et à la magie, apportèrent publiquement leurs livres et les jetèrent dans les flammes. On vit aussi une foule de Chrétiens venir confesser publiquement leurs fautes aux pieds de l'Apôtre. Il paraît avoir écrit d'Ephèse (en 56) son *Epître aux Galates*, où, après s'être justifié du reproche d'avoir blâmé la trop grande condescendance envers les Juifs qui s'obstinaient à vouloir imposer aux Gentils le joug de leur loi, il défend l'esprit de l'Evangile, et son propre apostolat, contre ces mêmes Juifs, qui troublaient la Galatie, en cherchant à semer la division entre les nouveaux Chrétiens. Ce fut la même année, qu'il adressa d'Ephèse, et, un an après, de la Macédoine, ses *Lettres aux Corinthiens*, dont l'église était troublée par les divisions des Chrétiens, les uns s'attachant de préférence à Pierre, les autres à Paul, et même à Apollon, son disciple. Il leur retrace et développe, en leur envoyant Tite, les règles de la charité chrétienne et de la concorde, dont les apôtres, par

leur bonne union, malgré quelques dissentiments passagers, leur avaient donné l'exemple. Il y relève, avec une éloquence vive et forte, ce véritable esprit de la loi évangélique, qui la distingue des pratiques de la loi judaïque avec lesquelles la malveillance, auteur de ces troubles, affectait de confondre les préceptes du christianisme. Saint Paul ne quitta lui-même Éphèse que dans cet esprit de paix, lors d'une sédition excitée contre lui par la cupidité des artisans qui fabriquaient et vendaient des figures de la *Grande Diane* aux étrangers attirés à Éphèse par la célébrité de son temple. Craignant la ruine de ce genre d'industrie, les ouvriers s'étaient ameutés en foule, ayant à leur tête l'orfèvre Démétrius. Mais les magistrats redoutaient bien davantage les suites d'un mouvement dirigé contre la multitude des chrétiens, encore plus nombreuse. La sédition s'apaisa par le départ de Paul. De la Macédoine, où il passa, il vint de nouveau à Corinthe, en l'an 58; et de là il écrivit sa *Lettre aux Romains*. Cette Épître, quoiqu'écrite après plusieurs autres, a été placée la première dans le canon, par son importance pour la doctrine. Il y traite la question, si les Juifs avaient été admis à recevoir l'Évangile en vertu des œuvres de la loi, ou s'ils avaient été justifiés ainsi que les Gentils, par la seule grâce de J.C. Son but était surtout de terminer les disputes qu'élevaient les Chrétiens circoncis, à Rome comme ailleurs, contre les Gentils qui, pour s'affranchir de l'ancienne loi que les Juifs convertis prétendaient devoir précéder la nouvelle, leur opposaient les lumières de la philosophie dont ils avaient été éclairés. Saint Paul leur prouve que, ni la loi des Juifs, ni la

philosophie des Païens, n'opéraient la justification, qui vient de la foi animée par la charité. Le sujet élevé de sa Lettre, sous le rapport du mérite des œuvres, en exerçant la sagacité des commentateurs, a présenté d'autant plus d'obscurités, que s'appuyant de part et d'autre sur saint Augustin qui n'avait pas osé lui-même commenter cette Épître, on a tenté de l'expliquer à l'aide de ses écrits sur la grâce; mais l'on n'a point considéré que les motifs de l'Apôtre sont principalement circonscrits dans la question relative aux disputes des Juifs et des Gentils; et l'esprit d'union qu'il recommande comme étant l'effet de l'unité de sentiments et l'objet de la religion du Christ, eût dû prévenir toute dispute générale à ce sujet. Après avoir parcouru les provinces d'Orient pour y prêcher l'Évangile, saint Paul se proposa de retourner d'abord à Jérusalem pour y porter de nouveau les aumônes qu'il avait recueillies, de passer ensuite à Rome pour visiter l'église que Pierre y avait établie, et enfin d'aller jusqu'en Espagne pour y annoncer la foi. Mais les divisions entre les fidèles de cette église lui avaient fait, en attendant, écrire à ses frères de Rome, dont il nomme et salue les plus notables, Hérodion son parent, Aristobule, et la famille de Narcisse (peut-être l'affranchi de l'empereur Claude); et il leur demande l'assistance morale de leurs prières contre les tribulations qu'il s'attend à essuyer à Jérusalem, de la part des Juifs, dont il n'avait cessé de déclarer la loi comme étant superflue depuis la publication de l'Évangile. Saint Paul célébra, en partant, la Pâque, avec ses chers Philippiens, rompit à Troade le pain eucharistique avec les fidèles, fit à

Milet ses exhortations aux anciens d'Éphèse; et, à Tyr ainsi qu'à Césarée, ses adieux aux Chrétiens, qui le détournèrent en vain d'aller à Jérusalem. Rendu dans cette ville aux fêtes de la Pentecôte, et voulant, d'après le conseil de l'apôtre saint Jacques, détruire l'opinion, que lui et ses disciples traitaient de sacrilèges les cérémonies judaïques, il fit lui-même au temple les oblations prescrites par la loi. Mais, comme il était accompagné de quelques étrangers convertis qui l'avaient suivi, des Juifs d'Asie l'accusèrent de dogmatiser contre cette loi, et de profaner le lieu saint. A leurs clameurs, il fut traîné hors du temple et battu par la multitude qui voulait le mettre à mort. Mais le tribun Lysias l'arracha des mains des furieux, et, pour apaiser le peuple, le fit détener à la forteresse Antonia, gardée par la cohorte romaine. Amené devant le tribun, saint Paul accusé par le grand-prêtre des Juifs, et même souffleté, ne répondit à cette violence qu'en faisant avec dignité et avec douceur l'apologie de sa conduite, et en même temps de sa croyance à la résurrection future, qui était celle de la secte à laquelle il avait appartenu, ainsi que son père. Les Pharisiens présents s'étant alors déclarés pour lui, et saint Paul invoquant la qualité de citoyen romain qui lui était acquise par son origine, Lysias, après avoir révoqué l'ordre de le torturer, et voulant le soustraire aux mains des Juifs, le fit conduire à Césarée, où résidait Félix, gouverneur de Judée. Le grand-prêtre renouvela devant Félix son accusation contre l'apôtre, qu'il signala comme profanateur séditieux et comme chef de la secte des Nazaréens, qualification que les Juifs donnaient aux Chrétiens. Saint Paul, sans désavouer ce titre, et

sans se plaindre des outrages du pontife, se justifia noblement des griefs qu'on lui imputait. Cependant il fut retenu deux ans en prison, par ménagement pour les Juifs. Festus ayant succédé à Félix, en l'an 60, les pontifes demandèrent la mise en jugement de Paul; mais ne pouvant le faire condamner pour contravention à leur loi, ils l'accusèrent de crime d'état, ainsi qu'ils en avaient agi à l'égard du Christ. (V. JÉSUS.) L'apôtre fut donc traduit devant le tribunal du gouverneur. Là, saint Paul se défendit si fortement contre ses accusateurs, que Festus, n'osant le mettre en liberté, vu l'opposition des Juifs, prétexta une plus ample information, et proposa de le renvoyer pour être jugé à Jérusalem. Mais saint Paul, qui se devait à l'Eglise entière, afin de n'être pas livré entre les mains de ses ennemis, en appela à l'empereur. Sur ces entrefaites, le roi Agrippa, étant venu à Césarée, desira entendre l'illustre prisonnier. Une nouvelle comparution eut lieu. Saint Paul en profita, non-seulement pour sa défense, mais pour l'instruction d'Agrippa lui-même et de Festus. Lorsqu'il parla de Jésus-Christ ressuscité d'entre les morts, le gouverneur s'écria : *Paul, vous avez perdu l'esprit.* Mais, malgré cette interpellation, Paul ayant continué son éloquent discours, Agrippa finit par lui dire : *Je pense que vous voudriez presque me persuader de me faire chrétien; à quoi saint Paul répondit d'un ton serein et animé : Plût à Dieu que vous, Seigneur, et tous ceux qui m'écoutent, devinsiez tels que je suis, à la réserve de ces liens!* Le prince ne put s'empêcher d'avouer à Festus que, sans l'appel du prisonnier à César, on eût pu lui donner la liberté. Saint Paul fut confié à un centurion romain, et embar-

qué d'abord sur un vaisseau d'Adramytte avec saint Luc et ses autres disciples. Contrariés par les vents, ils cotoyèrent l'île de Cypre, et traversant la mer, arrivèrent en Lycie, où ils prirent un vaisseau d'Alexandrie, qui allait en Italie. Le vent continuant de leur être contraire, ils cherchèrent à gagner l'île de Crète, qu'ils longèrent pour atteindre le port de Phénice. Mais un vent d'Orient, s'élevant élevé, les porta avec violence au sud-ouest de Candie. On abaissa les mâts, et l'on jeta les marchandises à la mer. Après avoir erré 14 jours au gré de la tempête et dans la détresse, le vaisseau échoua sur la côte d'une île de la mer Adriatique, nommée *Melita* (Act. 28), et qu'on croit être l'île de Malte. Le nom d'Adriatique s'étendait alors à toute la mer qui borde l'Italie et la Sicile (*Adriæ curvantibus Calabros sinus*, dit Horace); et le rhumb de vent (l'*Eurus*) qui poussait le vaisseau, ainsi que la direction ultérieure de la route à Syracuse et à Rhegium (Reggio), permettent difficilement de croire, comme quelques critiques l'ont pensé (V. L'ADVOCAT, XXIII, 101), qu'il faille entendre l'île de Mélite, sur la côte de Dalmatie, et moins encore, ainsi qu'on lit dans une épître de saint Jérôme, une île de Mitylène, qui est une ville de l'île de Lesbos. Saint Paul et les compagnons de son voyage furent bien accueillis à Malte. Tandis qu'il se séchait au feu, une vipère, sortie des sarments, lui mordit la main. Il se contenta de secouer l'animal; et quoiqu'on sût que le venin de la piqure était mortel, il ne lui en arriva aucun mal; ce qui remplit ses hôtes d'étonnement et de vénération. Publius, l'un des principaux de l'île, offrit à saint Paul et aux siens l'hospitalité, que

les apôtres reconnurent par le bienfait de la parole évangélique. Aussi, furent-ils pourvus par les Maltais de tout ce qui était nécessaire pour la suite de leur voyage; et ils s'embarquèrent, après l'hiver, sur un autre vaisseau d'Alexandrie. Saint Paul fit route de Malte à Syracuse, puis à Reggio, d'où ayant abordé à Pouzzoles, il se rendit à Rome, où il fit son entrée, chargé de chaînes, et joyeux, au milieu du cortège des Chrétiens qui étaient venus courageusement au-devant de lui. Remis au préfet du prétoire par le centurion, il fut permis à Paul de prendre un logement, et on lui donna une garde, plutôt pour sa sûreté, que par précaution. Quoique traînant ses liens, et sous le poids d'une accusation, il ne laissa pas de prêcher hautement l'Évangile, soit en donnant chez lui ses instructions, soit en allant les répandre jusque dans la cour du prince, où, avec la réputation de l'apôtre, avait pénétré la foi. On a supposé qu'il avait eu des liaisons avec Sénèque; mais les lettres sur lesquelles on s'est appuyé, sont loin d'être authentiques. Les philosophes de la cour ne furent pas ceux qui prirent intérêt au généreux prisonnier, quoiqu'à Rome et au loin on s'intéressât à son sort. Les Chrétiens de Macédoine, qui ne cessaient de lui être affectionnés, informés de sa captivité, lui envoyèrent des secours et des consolations. Il remit à leur envoyé une *Lettre pour les Philippiens*. En reconnaissance de leurs soins, il demanda que le fruit de ses liens soit l'affermissement de leur foi contre toute doctrine qui tendrait à les diviser, et il les exhorte à continuer de vivre fraternellement unis en J.-C. La fin de sa lettre où il leur dit : « Tous les saints vous saluent, et principalement ceux

qui appartiennent à la maison de César, » prouve qu'il y avait des chrétiens dans le palais même de Néron, qui régnait alors. Parmi les 14 Lettres qui nous restent de saint Paul, presque toutes sont adressées collectivement aux Chrétiens des différentes églises. Mais son zèle pour la charité lui fit écrire en particulier à l'un des principaux habitants de Colosses, qui avait fait de sa maison une église par sa piété et son hospitalité. Il sollicite de Philémon la grâce de son esclave Onésime, converti à la foi, et repentant de l'infidélité commise envers son maître. Onésime, rentré en grâce, fut chargé d'une lettre aux Colossiens de la part de l'apôtre, qui les engage à reconnaître, par leur bon esprit, la générosité de Philémon, en leur recommandant de conserver la pureté de leur foi sans y mêler les opinions des Gnostiques ou des disciples de Simon le Magicien, et en leur représentant J.-C. comme le seul médiateur et conciliateur des hommes avec Dieu. Une autre Lettre qui est adressée aux Ephésiens, paraît dater de la même époque. Elle a pour objet le même point de doctrine, et s'étend davantage sur les effets de la rédemption, et en particulier sur la vocation et la réunion des Gentils et des Juifs. Saint Paul n'oubliait point ceux de sa nation, dont il avait la conversion à cœur. On croit qu'il écrivit, vers l'an 63, sa Lettre aux Hébreux, c'est-à-dire, aux Juifs convertis de la Palestine, pour fortifier leur foi contre la persécution des autres Juifs. Cette longue épître, la dernière dans l'ordre des canons, ne porte ni le nom de saint Paul, ni son titre d'apôtre; et quoiqu'en grec, comme les autres lettres, elle ne paraît pas du même

style. Eusèbe pense qu'elle a été écrite dans la langue syriaque que les Juifs parlaient alors, et traduite par l'un des disciples de l'apôtre. Origène donne à entendre qu'elle a pu être, sur les instructions de saint Paul, originairement rédigée en grec par saint Luc, vu la conformité du style avec celui des Actes, et la citation des passages suivant les Septante. Quoi qu'il en soit, l'élévation des idées, et le caractère d'autorité qu'elle présente, confirment la tradition ancienne de l'Eglise, soit romaine, soit grecque, qui la donne à saint Paul. Les Ariens seuls des temps postérieurs la rejetaient, contre l'autorité de l'Eglise, à cause de la force avec laquelle la divinité de J.-C. y est prouvée, soit par l'accomplissement des prophéties, soit par l'élévation du sacerdoce de J.-C., mis autant au-dessus de celui de Moïse et des autres patriarches, dans cette Épître, que la loi nouvelle l'est, comparativement à la loi ancienne, dans l'Épître aux Romains. L'annonce faite aux Hébreux de la liberté de Timothée et de la visite prochaine de l'apôtre, qui les salue de la part de ses frères d'Italie, montre que saint Paul, s'il était à Rome, n'était plus lui-même dans les liens dont il parlait précédemment, et qu'il s'était alors justifié. Les Actes des apôtres ne le suivent pas plus loin. Selon Théodoret et saint Chrysostome, il retourna en Orient (vers 64); laissant Tite à Candie, et Timothée à Éphèse. Son dessein d'aller en Espagne, d'après sa Lettre aux Romains, ne paraît pas s'être accompli. Aucun vestige, aucune tradition ancienne ne s'y conserve; non plus que dans les Gaules, où le saint Crescent de Vienne, qui n'est pas antérieur à saint Irénée (V. le

Gallia Christ.), ne saurait être celui de Galatie, disciple de saint Paul. Le soin d'affermir les églises de Grèce et d'Asie l'occupait. Ce fut dans un voyage qu'il fit en Macédoine, qu'on croit qu'il écrivit sa première *Lettre à Timothée* et sa *Lettre à Tite*, pour régler leur conduite comme ministres. Il instruit, par ces lettres, tous les pasteurs, tant dans leurs fonctions que dans leur vie privée. Après avoir rempli l'objet de ses voyages, mais non sans essuyer de nouvelles persécutions, il ne craignit pas de retourner à Rome, où l'attendait sa dernière captivité, suite du zèle extraordinaire qu'il y déploya. Selon Denis de Corinthe, il s'y trouva en même temps que saint Pierre, auquel il se joignit pour prêcher la morale évangélique. La cour de Néron était alors livrée à tous les désordres. Saint Chrysostome nous apprend que saint Paul ayant voulu, par ses exhortations, détacher une femme du commerce avec Néron, qui la convoitait, ce prince irrité le fit arrêter. L'apôtre continua d'instruire de la prison, cette femme, qu'il convertit ainsi qu'un officier de la cour; ce qui ne fit qu'aggraver ses fers. Dans la seconde *Lettre à Timothée*, qu'il écrivit, à ce que l'on présume, de sa nouvelle prison, il annonce qu'il avait comparu devant le prince, et que tous ses amis, hors saint Luc, l'avaient quitté. Saint Chrysostome qui dépeint admirablement la comparution de l'Apôtre chargé de chaînes, devant Néron, nomme cette dernière Lettre le testament de saint Paul. Dans la même Épître qui s'adresse, en la personne de Timothée, à toutes les églises d'Asie, après avoir donné, en quelque sorte, le complément de la doctrine qu'il avait annoncée, et fini

par tracer aux Chrétiens les règles à suivre pour s'y conformer, il semble pressentir son martyre; il dit à Timothée : « Je suis comme une victime à qui le prêtre a donné l'aspersion avant de l'immoler... Je n'ai plus qu'à attendre la couronne de justice qui m'est réservée. » La palme du martyre ne pouvait manquer à la gloire du plus courageux disciple de J.-C., sous le plus cruel persécuteur des Chrétiens et de l'humanité. Quelques-uns des Pères rapportent que Simon le Magicien, ayant prétendu s'élever dans les airs en présence de Néron, la chute de l'imposteur, attribuée aux prières de saint Pierre et de saint Paul, déterminait le supplice des deux apôtres, qui, suivant l'autorité et la tradition anciennes, auraient été martyrisés en même temps, l'an 65, et le trois des calendes de juillet. (29 juin.), jour où l'Eglise célèbre leur mort. Tillemont la place en 66, lors de l'absence de Néron, et Pearson, en 68, qui est l'époque de la fin tragique de cet empereur. Selon plupart des anciens Pères et historiens, saint Paul, en sa qualité de citoyen romain, eut la tête tranchée. Il reçut la mort au lieu appelé *Eaux Salpiennes*, et fut enterré sur le chemin d'Ostie, où Grégoire-le-Grand fit construire une église du nom du saint, qui conserve une partie des corps des deux apôtres; l'autre partie est à la basilique de Saint-Pierre. Leurs chefs se trouvent réunis à celle de Saint-Jean-de-Latran. Nicéphore, qui a tracé un portrait de saint Paul, le représente comme étant de petite stature, et ayant le nez aquilin et la tête chauve. L'ancienne tradition le dépeint ainsi. Il était digne de l'auteur déjà cité du tableau de la *Prédication de saint*

Paul, en nous montrant la physiologie animée de l'Apôtre, d'avoir donné à sa figure l'apparence de la stature héroïque, de même qu'il appartenait au grand peintre de l'idéal, le Poussin, d'exprimer cette joie rayonnante, sur ce front élevé, dans le *Ravissement de saint Paul*, désigné en particulier, d'après la tradition, par l'accessoire symbolique d'une épée, figurant l'ardeur militante de son zèle. Un témoin contemporain respectable, saint Clément pape, a signalé en quelques mots le caractère de saint Paul, qu'il nomme « le plus grand exemple de » patience, de vertu et d'éloquence, » donné aux différentes contrées du » monde, dans un intervalle de trente années. » Saint Paul a aussi écrit plus éloquemment, plus long-temps et beaucoup plus qu'aucun autre apôtre pour l'édification des peuples qu'il a visités ou instruits par lui-même ou par ses nombreux disciples. C'est cette prééminence qui l'a fait nommer par excellence l'*Apôtre* en citant ses Épîtres, lesquelles précèdent, dans l'ordre canonique, celles de saint Pierre, de saint Jean et d'autres apôtres. Aucun monument, après l'Évangile, n'est plus cité, et n'a été plus commenté par toutes les communions chrétiennes, que ses Épîtres, qui sont elles-mêmes le plus riche et le plus éloquent commentaire de l'Écriture. Nous ne pourrions donner une idée plus caractéristique de l'esprit et de l'éloquence de leur auteur, qu'en rapportant ce qu'en témoigne saint Chrysostome, qui l'avait tant étudié, et qui le connaissait si bien : « Les discours de » saint Paul, dit ce Père, ne sont » point préparés avec art : il n'assujétit point l'Évangile aux lois de » la grammaire ou de la dialectique;

» mais il raisonne avec justesse, en » employant une vérité connue, pour » conduire à des conséquences inconnues. Il sait étendre ou resserrer son discours; adoucir, exciter ses mouvements; presser, enrouer, captiver, étonner ses auditeurs, à son gré. On peut dire qu'il possédait le fond, et en quelque sorte la moelle de l'éloquence, et qu'il ne lui manquait que l'écorce ou la superficie du langage. Accablé, comme il l'était, de travaux, et fatigué par les voyages, comment aurait-il trouvé le loisir de choisir, de ranger, de polir ses paroles? D'ailleurs, dans le langage humain, il ne trouvait point de terme qui pût exprimer la hauteur de ses pensées. Son grec n'est point pur; souvent la construction est hébraïque, et la phrase n'est point achevée: il faut chercher la suite d'une période dans le mouvement de la pensée ou du sentiment. Ses paroles partent du cœur. » Saint Paul dictait rapidement, suivant l'impétuosité de l'esprit divin qui l'animait: la lumière dont il était plein, ne cherchait qu'à s'épancher, et à se répandre au dehors. » Ces traits, quoiqu'ils s'appliquent plus spécialement à ses Épîtres aux Corinthiens, où respire si vivement l'ardeur de la charité qui animait sa foi, conviennent généralement à toutes ses Épîtres, et se modifient selon le plus ou moins d'élevation et de profondeur dans les Épîtres aux Romains et aux Galates, etc., ou de tendresse et de bonté dans les Lettres particulières à Timothée, à Tite, etc. En général, les Épîtres de saint Paul, dans un style sans parure et sans art, mais simple et clair, fort et touchant, élevé et abstrait, selon le sujet, développent

et renferment toute la religion des Evangiles, ses mystères et sa morale. Les dogmes de la foi chrétienne s'y trouvent établis ou confirmés; et, ce qui est surtout bien important dans la pratique, les devoirs communs à tous les Chrétiens y sont nettement exposés, ainsi que les devoirs propres et respectifs de chaque condition et de chaque état, relativement à Dieu, au prince et à la société.

G—CE.

PAUL (SAINT), premier ermite, né l'an 229, dans la Basse-Thébaïde, en Égypte, alla, dès l'âge de 22 ans, se cacher dans le désert, pour se soustraire à la persécution suscitée contre les chrétiens par l'empereur Dèce. Ayant trouvé sous un rocher plusieurs cavernes qui, d'après la tradition du pays, avaient servi de retraite à de faux monnayeurs, dans le temps de la reine Cléopâtre, il en choisit une pour sa demeure. Près de là il trouva une fontaine dont l'eau lui servait de boisson, et un palmier dont les feuilles lui fournissaient son vêtement, et les fruits sa nourriture. Sa première pensée avait été de ne rester dans le désert que le temps que durerait la persécution : ayant goûté les douceurs de la vie pénitente, il prit la résolution de ne plus rentrer dans le monde, se contentant de prier pour ceux qu'il y avait laissés. Après avoir vécu jusqu'à l'âge de 43 ans, des fruits que lui donnait son palmier, il fut, le reste de sa vie, miraculeusement nourri, comme autrefois le prophète Élie, par un corbeau, qui, chaque jour, lui apportait la moitié d'un pain. Il avait passé 90 ans dans le désert, lorsqu'il y fut visité par un autre anachorète. Saint Antoine, alors âgé de 90 ans, tenté par une pensée de vaine gloire, et se disant à lui-même que personne

n'avait servi Dieu aussi long-temps dans une entière séparation du monde, fut averti en songe d'aller chercher, dans la profondeur du désert, un serviteur de Dieu plus parfait que lui. Il part aussitôt : après deux jours de marche, il aperçoit de loin une lumière qui lui découvre la demeure de celui qu'il cherchait. Paul ouvre la porte de sa caverne; les deux saints s'embrassent, et s'appellent mutuellement par leur nom. Paul ayant demandé à Antoine si les hommes étaient encore abandonnés aux superstitions du paganisme, une sainte conversation s'engagea sur les changements heureux qui s'étaient opérés, depuis que les empereurs romains avaient embrassé le christianisme. Pendant qu'ils s'entretenaient, un corbeau, qui vola vers eux, laissa tomber un pain; Paul dit : « Voilà ce que Dieu envoie pour » notre nourriture. Depuis plusieurs » années, sa bonté me fournit chaque » jour la moitié d'un pain; comme » vous êtes venu me visiter, Jésus- » Christ a doublé la portion de son » serviteur. » Ayant rendu grâces à Dieu, ils s'assirent sur le bord de la fontaine pour y prendre leur repas. La nuit suivante se passa en prières. Le lendemain matin, Paul dit à son hôte : « Mon heure appro- » che; la Providence ne vous a ame- » né ici qu'afin que vous me rendiez » les derniers devoirs. Pour enve- » lopper mon corps, allez chercher » le manteau que l'évêque Athanase » vous a donné. » S. Antoine fut surpris en entendant parler du manteau qu'il avait reçu de S. Athanase; il voyait bien que S. Paul n'avait pu découvrir ce fait par une voie naturelle. En entrant dans son monastère, il dit aux religieux : « Je » ne suis qu'un misérable pécheur,

» indigne d'être appelé serviteur de
 » Dieu. J'ai vu Elie, j'ai vu Jean-
 » Baptiste dans le désert; j'ai vu
 » Paul dans un paradis. » Ayant
 pris le manteau dans sa cellule, il se
 hâta de retourner au désert. Arrivé
 à la caverne de Paul, et le trouvant
 à genoux, la tête et les mains élevées
 vers le ciel, il crut que le saint er-
 mite était en prières, et se mit aussi
 à genoux près de lui; mais voyant
 qu'il était mort, il ne pensa plus qu'à
 lui rendre les derniers devoirs. Il en-
 veloppa le corps dans le manteau de
 S. Athanase, et l'ayant tiré hors de
 la caverne, il le mit dans une fosse,
 qui, d'après les relations que nous
 suivons, avait été creusée par deux
 lions. Après avoir satisfait à ce
 que la piété chrétienne exigeait de
 lui, Antoine retourna dans son mo-
 nastère, où il raconta à ses disciples
 ce qui était arrivé. Il avait em-
 porté avec lui, comme une relique
 précieuse, la tunique que S. Paul s'é-
 tait tissée avec des feuilles de pal-
 mier; il s'en revêtait aux solennités
 de Pâques et de la Pentecôte. S. Paul
 mourut l'an 342, âgé de 113 ans.
 Peu après sa mort, S. Jérôme et S.
 Athanase écrivirent sa vie, dont les
 circonstances leur avaient été expo-
 sées par S. Antoine et par ses disci-
 ples. L'Église célèbre sa fête le 15
 de janvier. G—r.

PAUL (SAINT), patriarche
 de Constantinople et martyr, né à
 Thessalonique, était diacre dans l'é-
 glise de Constantinople, lorsqu'en
 340, le patriarche Alexandre, en
 mourant, le désigna pour son suc-
 cesseur. Son zèle pour la foi ne con-
 venait point aux Ariens, qui alors
 désolaient l'Église. Par leurs intri-
 gues, sur les ordres de l'empereur
 Constance, il fut dépossédé. S'étant
 réfugié en Occident, il fut reçu, à

Trèves, par l'empereur Constant,
 avec les marques du plus grand
 respect. Il alla ensuite à Rome, où
 il trouva S. Athanase qui avait été
 également chassé par les Ariens. Le
 pape Jules convoqua, en 341, un
 synode, dans lequel il fut décidé
 qu'Athanase d'Alexandrie, Paul de
 Constantinople et Marcel d'Ancyre
 seraient rétablis sur leurs sièges. Le
 pape, en vertu de l'autorité qu'il
 avait dans l'Église, renvoya les trois
 prélats, enjoignant aux évêques d'O-
 rient de les replacer aussitôt sur leurs
 sièges. Après avoir désapprouvé la
 conduite des Ariens, le souverain
 pontife écrivait aux évêques : « Igno-
 rez-vous que, selon les anciens
 usages, on doit nous écrire, et
 que c'est à nous qu'il appartient
 de décerner ce qui est juste. Nous
 vous faisons connaître ce que nous
 avons reçu du bienheureux apôtre
 saint Pierre. » Saint Paul ayant re-
 couvert son siège, en 342, les Ariens
 nommèrent patriarche Macédonius,
 un des leurs. Le peuple, qui n'était
 point pour eux, se souleva; la ville
 courut aux armes, et, dans le trou-
 ble, plusieurs habitants perdirent
 la vie. Le faible Constance, qui
 se trouvait à Antioche, furieux,
 lorsqu'il apprit cette nouvelle, en-
 joignit à Hermogène, un de ses gé-
 néraux, de passer de la Thrace à
 Constantinople, et de chasser le saint
 patriarche de son siège. Hermogène,
 voulant rétablir l'ordre dans cette
 capitale, fut tué dans une émeute.
 Constance y accourut lui-même; le
 sénat implora sa clémence pour le
 peuple. Saint Paul, banni de nou-
 veau, se retira, à ce qu'il paraît, à
 Trèves, d'où il revint, avec des let-
 tres que l'empereur Constant lui avait
 données pour l'empereur son frère.
 Paul, quoique continuellement tra-

versé par les intrigues des Ariens, occupa le trône patriarcal depuis l'an 344 jusqu'en 350. Alors, Constant étant mort, son frère se déclara hautement pour les Ariens. D'Antioche, où il résidait, il envoya l'ordre à Philippe, préfet du prétoire, de chasser Paul, et de mettre Macédonius à sa place. Le préfet, vendu aux Ariens, n'osa user de violence, craignant les mouvements du peuple, qui portait la plus vive affection à son légitime pasteur. Ayant fait venir secrètement Paul à un bain de la ville, il lui montra les ordres du prince, auxquels le saint patriarche se soumit sans résistance. Le peuple, qui soupçonnait quelque mauvais dessein, s'étant attroupé à la porte du bain, Philippe fit passer le saint prélat par une porte dérobée : de là, on le conduisit, par Thessalonique, en Mésopotamie, en Syrie, et jusqu'à Cucuse, dans les déserts du mont Taurus, où il fut enfermé dans un noir cachot, et tellement délaissé, qu'il était défendu de lui donner aucune nourriture. Six jours après, ses ennemis, voyant qu'il vivait encore, eurent la barbarie de l'étrangler : c'était en 350 ou 351. Depuis cette époque, les Ariens restèrent en possession de l'église de Constantinople, jusqu'à ce qu'en 379, saint Grégoire de Nazianze fut placé sur le siège patriarcal de cette église. Théodose-le-Grand fit, en 381, transférer à Constantinople et placer le corps de saint Paul dans la basilique, qui depuis porta le nom du saint martyr. L'Église célèbre sa mémoire le 7 de juin. G—Y.

PAUL I^{er}, élu pape, le 22 mai 757, succédait à Etienne II, son frère. Il avait été instruit au palais de Latran, et ordonné diacre par Zacharie. On aimait sa douceur, son

humanité, sa bienfaisance. Il visitait lui-même les pauvres, assistait les malades, et faisait aux églises de magnifiques présents. La conduite de ses prédécesseurs ayant préparé une révolution politique, Paul I^{er} embrassa ce système, en s'abandonnant totalement à la protection de Pepin, et en implorant ses secours soit contre les Grecs, qui voulaient reprendre Ravenne, soit contre les Lombards, qui ne rendaient point les villes promises par le traité fait sous Zacharie. Fleury blâme dans Paul ce soin des choses temporelles, qu'il confondait avec les travaux spirituels. Il fait observer que cette inimitié contre les Grecs était une désobéissance à l'empereur d'Orient, qui n'avait point abdiqué ses droits. Mais tel est le sort des princes parvenus à un certain degré de malheur, qu'on les quitte sans daigner même les prévenir, suffisamment avertis, ainsi qu'on le suppose, par la fortune qui les abandonne. Il n'y eut point d'autre événement remarquable sous le pontificat de Paul I^{er}, qui mourut, en 767, après avoir occupé le Saint-Siège pendant dix ans et un mois. Il eut pour successeur Etienne III, mais ce ne fut qu'après l'expulsion de l'intrus Constantin (V. CONSTANTIN, anti-pape). D—S.

PAUL II (PIERRE BARBO, pape, sous le nom de), Vénitien, successeur de Pie II, fut élu, le 31 août 1464, à l'âge de quarante-huit ans. Il était neveu d'Eugène IV, qui l'avait successivement fait archidiacre de Bologne, évêque de Cerrie, protonotaire apostolique, et enfin cardinal. Il y avait eu dans le conclave qui précéda son élection, deux réglemens pour la réforme, que Paul II avait fait serment d'exécuter, et qu'il parut négliger. Il ne songea

qu'au projet formé de combattre les Turcs. Il chargea trois cardinaux de conférer avec les princes d'Italie, à l'effet d'obtenir des subsides pour cette expédition contre les infidèles. Son dessein était de les engager à une contribution proportionnelle, dont le montant aurait été confié au roi de Hongrie, comme le premier exposé au danger. Les ambassadeurs répondirent qu'ils n'avaient point d'ordre. Ferdinand, roi de Naples, promit quelques secours, si on voulait lui remettre les cens qu'il devait au Saint-Siège. D'autres firent des offres semblables, à des conditions plus ou moins onéreuses; et les négociations restèrent ainsi sans résultat. Dans la même année 1465, Paul tint deux consistoires, où l'on traita la question des expectatives et des commandes. On déclama beaucoup contre les abus; mais ils ne furent point abolis. En 1467, Paul acheva le beau palais de Saint-Marc, et, se voyant libre et tranquille, fit célébrer à Rome des jeux magnifiques, contre lesquels le cardinal de Pavie se permit des remontrances assez vives, sans songer peut-être que le souverain temporel d'un grand peuple peut suivre son penchant à des actes de munificence envers ses sujets, sans blesser les devoirs imposés au caractère religieux du pontife. Paul II termina ensuite une affaire plus importante: ce fut la réunion de tous les princes d'Italie, à laquelle il travaillait depuis le commencement de son règne, avec un zèle qui n'avait point été rebuté par les obstacles. Ce pape reçut, vers le même temps, avec de grands honneurs, l'empereur Frédéric III, qui fit un voyage à Rome: l'empereur reçut de sa main une épée bénie, entendit la messe, où il lut l'é-

vangile, revêtu d'une aube et d'une tunique, et communia avec une partie de l'hostie consacrée. Paul II mourut frappé d'apoplexie, la nuit du 25 au 26 juillet 1471, sans qu'on pût lui procurer aucun secours. La veille, il avait tenu un consistoire, où il avait parlé avec beaucoup de présence d'esprit. Son pontificat dura environ sept ans. La plupart des auteurs l'ont peint comme un grand politique, magnifique dans son extérieur, et mettant dans toutes ses actions beaucoup d'éclat et de noblesse. Quelques-uns, et les protestants surtout, ont ajouté qu'il pleurerait avec une extrême facilité, et qu'il avait recours aux larmes quand il manquait de bonnes raisons pour persuader. Cette faiblesse paraît inconciliable avec la dignité et la fermeté de son caractère. Ce fut Paul II qui donna la pourpre aux cardinaux. C'est à lui que finit l'histoire de Platine, et que commence l'ouvrage de Panvinio, son continuateur. On a conservé de ce pape quelques Lettres et ordonnances. On lui attribue des règles de chancellerie. Sa Vie, par Mich. Canensio, a été publiée par le cardinal Quirini, Rome, 1740; in-4°. et l'éditeur y a joint une apologie: *Vindiciæ adversus Platinam, aliosque obtretractores*. Paul II eut pour successeur Sixte IV. D—s.

PAUL III (ALEXANDRE FARNESE, pape, sous le nom de), successeur de Clément VII, fut élu, le 13 octobre 1534, à l'âge de soixante-huit ans. Il y en avait quarante-un qu'Alexandre VI l'avait fait cardinal. Lorsqu'il eut été promu successivement à sept évêchés, il devint doyen du sacré collège, et son élection eut lieu trente-trois jours après la mort de son prédécesseur. Elle eût

éprouvé un plus long retard, si l'on ne s'était pas déterminé à rappeler les dispositions de la bulle de Boniface VIII, contre la durée excessive des conclaves; bulle qui assujettissait les cardinaux à une abstinence rigoureuse, lorsque leurs opérations n'étaient pas terminées dans les vingt premiers jours. La famille Farnèse, que quelques auteurs croient sortie d'Allemagne, et qui, plus vraisemblablement, était originaire de Toscane, fut connue avantageusement depuis Rainuce, l'un de ses auteurs, qui avait, en 1288, commandé avec gloire les troupes de l'Eglise. Alexandre était instruit, bienfaisant et habile dans les affaires. Depuis longtemps il avait manifesté le désir de voir assembler un concile pour s'opposer aux progrès du luthéranisme : devenu maître, ce fut le premier projet dont il s'occupa. Il envoya des ambassadeurs à tous les princes chrétiens, et négocia avec les Protestants, pour l'exécution de cette sainte entreprise. La ville de Mantoue fut d'abord indiquée pour la tenue de l'assemblée : le duc refusa, et le pape désigna Vicence. De nouvelles difficultés s'élevèrent, et firent proroger pendant plusieurs années l'ouverture de ce concile, qui eut lieu enfin à Trente, le 15 décembre 1545. Deux objets essentiels appelaient l'attention de cette réunion si célèbre et si ardemment désirée, la réforme en elle-même, c'est-à-dire, l'hérésie des novateurs, et ensuite la réformation des abus de la cour de Rome, autrement la discipline. Le pape eût bien désiré que ce dernier point fût resté séparé, et laissé à son arbitrage. Il croyait qu'il serait plus digne de la cour de Rome de se réformer elle-même; il alla jusqu'à faire des propositions de règlement à cet égard :

mais les Pères du concile jugèrent que ce serait blesser leur propre honneur, et refusèrent la division. Après la septième session, sur le bruit qui se répandit à Trente, qu'on y était menacé d'une maladie contagieuse, le pape voulut transférer le concile à Bologne. Cette résolution amena la suspension absolue du concile, par des motifs qui semblaient devoir être étrangers à la grande question qui devait se traiter. Paul III avait été marié avant d'embrasser l'état ecclésiastique. Il lui restait un fils nommé Louis, et un petit-fils appelé Octave. Il avait donné à Louis, en apanage, les villes de Parme et de Plaisance, et attaché au Saint-Siège, à titre d'échange, les principautés de Camérino et de Népi, qu'il avait précédemment concédées à Octave. Cet arrangement déplut à Charles-Quint, qui refusa aux Farnèse l'investiture de Parme et de Plaisance, lesquels dépendaient du duché de Milan, comme fief de l'empire. Louis Farnèse ayant été assassiné à Parme, à cause de la haine qu'il s'était attirée par ses crimes et ses débauches, les troupes de l'empereur s'emparèrent de la ville, et le pape ne put obtenir qu'elle lui fût rendue. On présume que, pour se venger, il voulut éloigner le concile de la ville de Trente, appartenant à l'empereur, pour l'établir à Bologne, qui lui était tout dévoué, depuis la conquête que Jules II en avait faite sur les Bentivoglio. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Espagnols et les Allemands ne se rendirent point à Bologne, et que Paul III fit donner ordre aux Pères de quitter cette ville, en annonçant que le concile était indéfiniment ajourné. Il paraît néanmoins que la mésintelligence n'empêcha point Charles-Quint d'accepter, à la solli-

citation de Paul III, une entrevue à Nice, avec François I^{er}., d'où résulta, en 1538, une cessation d'hostilités, appelée, dans l'histoire, la *trêve de Nice*. Par suite de son rapprochement avec l'empereur, Paul III obtint aussi, pour son petit-fils Octave, la main de Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint, et vèue de Julien de Médicis, qui avait été assassiné à Florence. Ce fut ce pape qui confirma au parlement le droit d'*indult*, *afin*, dit Pasquier, *qu'il ne s'opposât plus si souvent au droit d'annates*. Paul III trouva dans le sein de sa famille, des chagrins qui empoisonnèrent la fin de ses jours. Il avait comblé de biens des parents qui le payèrent d'ingratitude. Il mourut, le 20 novembre 1549, dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge, et dans la seizième de son pontificat. Sentant sa fin approcher, il fit appeler les cardinaux, et régla avec eux les affaires de l'Eglise. Les mauvais procédés de ses proches lui arrachèrent des regrets; et l'on prétend que, dans un mouvement de repentir, il répéta plusieurs fois avec douleur, ces paroles du psaume 18 : *Si mei non fuerint dominati*, etc. Paul III était naturellement doux et modéré; il aimait la poésie, et composait des vers avec facilité. On a de lui des Lettres, pleines d'érudition, à Erasme, à Sadolet et autres. Il établit l'inquisition à Naples, et approuva l'institut des Jésuites. Paul III eut pour successeur Jules III. D—s.

PAUL IV (JEAN-PIERRE CARAFFA, pape, connu sous le nom de), successeur de Marcel II, était d'une famille napolitaine illustre, et fut élu le 23 mai 1555. Il était alors doyen du sacré collège, et âgé de

soixante-dix-neuf ans. Dans sa jeunesse, il avait témoigné beaucoup de goût pour l'état monastique, et s'était jeté dans un couvent de Dominicains : les sollicitations de ses parents l'en tirèrent. Ses études, ses progrès dans les sciences, surtout dans la connaissance des langues; et particulièrement de l'hébreu, son application aux affaires, élevèrent rapidement sa fortune. Le pape Jules II reconnut son mérite, et le fit évêque de Chieti. Léon X l'envoya en Angleterre pour y recueillir le denier de saint Pierre. Il y demeura trois ans, et passa de là en Espagne, où Ferdinand le reçut à sa cour, l'admit dans ses conseils, et le fit son chapelain. Adrien VI le mit à la tête d'une congrégation pour la réformation des mœurs; et Paul II, d'après ses avis, érigea, avec de nouveaux pouvoirs, le tribunal de l'inquisition, pour réprimer l'hérésie : celle de Luther était dans toute sa vigueur. Paul IV lui opposa un caractère de sévérité que Mezerai traite de dureté et d'orgueil. Son intronisation se fit avec plus de magnificence que celle de ses prédécesseurs. Après avoir tenu d'abord plusieurs consistoires pour la réforme du clergé, il s'occupa des affaires politiques, et déclara la guerre à l'empereur; il s'y décida par les conseils du cardinal Alphonse, son neveu, dont l'humeur guerrière n'était pas éteinte par les devoirs attachés à sa dignité personnelle. Mais l'empereur conclut une trêve avec Henri II, vers lequel Paul IV envoya son neveu, pour tâcher de la rompre. On assure même qu'il voulait excommunier Ferdinand et le roi d'Espagne, Philippe II. Mais le duc d'Albe parut à la tête d'une armée, et força bientôt le pontife de s'accommoder avec

le monarque espagnol. Le roi de France résista de son côté aux insinuations du pape, quoique celui-ci le flattât de la conquête du royaume de Naples; et, dans cette occasion, les Guise virent échouer leurs intrigues (*Voy.* le président Hénault). Les affaires d'Angleterre occupèrent Paul IV d'une manière plus importante encore. La reine Marie venait de succéder au trône: le pape traita ses ambassadeurs avec quelque bienveillance; mais il y mit des conditions hautaines, qui tenaient encore à ce système de suprématie temporelle, à laquelle les papes avaient bien de la peine à renoncer (*Voy.* MARIE, reine d'Angleterre). La conduite de Paul IV vis-à-vis d'Élisabeth (*V.* ÉLISABETH) fut bien plus impolitique; et le schisme fut établi sans retour. Il n'était pas étonnant que le pontife de Rome, à l'exemple de ses prédécesseurs, vît d'un œil différent la fille légitime de Catherine d'Aragon et la bâtarde adultérine d'Anne Boleyn; mais la prudence humaine exigeait d'autres ménagements pour les décisions nationales d'une puissance qui était d'un si grand poids dans la balance de l'Europe et dans les intérêts de la religion. Paul IV ne fut pas plus modéré à l'égard de l'empereur Ferdinand, dont il prétendait que l'élection était nulle, parce qu'elle avait été faite à Francfort sans son consentement. Il ne réussit pas alors à seconder les regrets de Charles-Quint; et, depuis cette époque, les empereurs d'Allemagne cessèrent de demander au pape la confirmation de leur dignité. Paul IV ne voulut point rouvrir le concile de Trente; son projet était d'en tenir un à Rome, semblable à celui de 1215, sous In-

nocent III: les événements politiques l'en empêchèrent. Cependant les dangers et les maux croissaient de toutes parts. Indépendamment des désordres extérieurs, le trouble et le scandale étaient poussés au comble dans Rome même, où les neveux du pape abusaient de son autorité. Alors Paul IV changea de conduite: il sévit avec rigueur contre ses parents, dépouilla le cardinal Alphonse de sa dignité, et l'envoya en exil; ôta le commandement militaire au duc de Palliano, qu'il reléguait dans une forteresse, et destitua partout les magistrats établis par ses neveux. Depuis ce moment, Paul IV ne travailla plus qu'à réformer les abus. Il interdit les lieux de débauché, fit punir les blasphémateurs, et obligea les évêques à résider dans leurs diocèses. Il érigea des évêchés dans les Indes et dans les Pays-Bas. On assure qu'il disait lui-même que son pontificat ne devait commencer que du jour où il avait ôté l'administration à ses neveux. On croit assez communément qu'il fut le créateur de la congrégation de l'*Index*, qui est, à vrai dire, une branche de l'inquisition, sans qu'on puisse toutefois blâmer un tribunal de censure, établi pour l'orthodoxie, près du siège principal de la foi. Après une vieillesse exempte d'infirmités (1), Paul

(1) Ce pontife était passionné pour la science de la médecine; et, quoiqu'à ses yeux les médecins fussent les premiers des savants, il se mit en état de se passer de leurs soins. Il avait lu les meilleurs auteurs sur cette science, et particulièrement tout Galien dans le texte grec. Caraccioli, dans sa vie manuscrite de Paul III, rapportée par Marini, dit que ce pape voulut se charger seul du soin de sa santé jusqu'à la fin de ses jours, et que, par ce moyen, il se maintint dans un état de vigueur qui ne se démentit jamais. Il ne prit aucun remède, et ne fut jamais saigné. Cependant il honorait et favorisait tellement les médecins, que tous ceux d'entre eux qui se distinguaient par leur savoir à Rome, ambitionnaient le titre d'*archiater*, ou premier médecin du pontife, dans l'espérance de parvenir par le moyen de cet honneur, et de la faveur du pape,

IV mourut, le 19 août 1559, dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge, et dans la cinquième de son pontificat. La fin de sa vie, qui remit en lumière ses talents et ses vertus personnelles, ne put pas effacer bien des fautes qu'on lui a justement reprochées. La sévérité du pontife avait exaspéré la multitude. On fut obligé de l'enterrer sans cérémonie (1). Le peuple fit éclater sa fureur contre la statue du pape, qui fut mise en pièces, et dont les débris furent jetés dans le Tibre. Il mit le feu à la prison de l'inquisition, après en avoir fait sortir les prisonniers. Il faillit aussi incendier le couvent des Dominicains, chargés des fonctions d'inquisiteurs. Il fallut faire marcher des troupes pour arrêter le désordre. Paul IV eut pour successeur Pie IV.

D—s.

PAUL V (CAMILLE BORGHÈSE, pape, sous le nom de), succéda à Léon XI, et fut élu, le 16 mai 1605, après quelques intrigues de conclave, auxquelles mirent fin les efforts des cardinaux Aldobrandin et Montalte, aidés de l'influence du parti français. Le père du nouveau pontife avait été praticien de Sienne et avocat consistorial. Camille était âgé alors de cinquante-trois ans, d'un extérieur très-avantageux, digne, par ses talents, par son instruction et par ses vertus, des bons exemples qu'il avait trouvés dans sa famille, d'une sagacité parfaite dans les affaires, mais d'un caractère auquel on pouvait reprocher un peu de roideur et d'opi-

niâtreté. Ces qualités différentes, il les avait déployées dans les divers emplois dont il avait été revêtu, tels que ceux d'abrégiateur ecclésiastique, de référendaire de l'une et de l'autre signature, de vice-légat du cardinal Montalte, et d'auditeur des causes du palais. Clément VIII l'avait fait son légat à *latere*, en Espagne, puis cardinal, et enfin gouverneur de Rome. Élevé à la cour, Paul V y avait puisé ces principes de domination, qui tendaient à soumettre, dans toutes les affaires indistinctement, les puissances séculières à l'autorité du Saint-Siège. Le pape ne tarda pas à vouloir essayer ce système contre la république de Venise. Le sénat avait fait publier, depuis peu, deux décrets, dont l'un défendait l'établissement de monastères nouveaux sans sa permission, et l'autre prohibait les dons d'immeubles aux ecclésiastiques, sans son consentement. En même temps, un chanoine de Vicence, Scipion Sanazin, et le comte Brandolin Valde-Marino, abbé de Neveze, venaient d'être arrêtés pour des attentats contre les mœurs et autres excès scandaleux. Le pape vit dans ces différents actes une double insulte à son autorité, un double empiètement sur sa juridiction. Il expédia deux brefs pour forcer les Vénitiens de révoquer leurs décrets, et de remettre entre les mains de son nonce les deux prisonniers. Gènes venait de plier dans une occasion à-peu-près semblable. Venise résista : elle fit représenter au pape, d'un côté que les lois de la république, qui avaient toujours été respectées, même par la cour de Rome, ne permettaient point l'introduction de nouvelles communautés dans ses états malgré elle, et qu'elles interdisaient aussi l'aliénation perpétuelle

à des dignités plus importantes. Le nombre s'en augmenta au point, qu'à la mort de Paul, il fallut, par économie, le réduire. Il n'en resta plus que 7 ; et il y en avait eu jusqu'alors 14, 15, et même 18. Ce pape les admettait à sa conversation, et prenait grand plaisir à disputer avec eux sur divers points de leur science.

G—X.

(1) Pie V lui fit, dans la suite, élever un monument en marbre dans l'église de la Minerve.

des biens des laïcs en faveur des ecclésiastiques ; et de l'autre côté, que les deux prévenus, inculpés de crimes ordinaires, ne devaient pas être soustraits à leurs juges naturels : qu'ainsi, sous aucun rapport, les décrets n'étaient contraires aux canons. Paul V, ardent, impétueux, fut choqué de cette résistance ; il alla jusqu'à menacer la république d'un interdit absolu, si, dans vingt-quatre jours, on n'obéissait pas à ses bulles. Ce délai passé, l'effet suivit la menace. La plupart des ordres religieux continuèrent leurs fonctions : d'autres, et les Jésuites surtout, déclarèrent qu'ils se soumettraient aux ordres du pape. Les Capucins et les Théatins suivirent cet exemple. Les Jésuites furent chassés. Cependant la division éclata de toutes parts ; les écrits incendiaires vinrent animer la querelle : toutes les couronnes y prirent une part plus ou moins grande. Le savant jurisconsulte Leschassier, consulté, prit parti pour la république de Venise, en s'appuyant sur les anciens canons (V. J. LESCHASSIER). Dans cet embarras extrême, Paul V s'adressa à M. d'Alincourt, ambassadeur de France ; et ce fut le bon Henri IV qui eut la gloire de faire cet accommodement : le cardinal de Joyeuse fut chargé d'y mettre la dernière main. On convint que ce cardinal déclarerait, en entrant dans le sénat, que les censures étaient levées ; que le doge remettrait la protestation contre la bulle ; et que la république enverrait un ambassadeur pour remercier le pontife de lui avoir rendu ses bonnes grâces. On régla la manière dont les deux prisonniers seraient remis entre les mains de l'ambassadeur français ; on rappela les religieux exilés, excepté les

Jésuites, et tout rentra dans l'ordre. Les ennemis de la cour de Rome observent cependant que si le pape avait d'abord montré trop de chaleur et de vivacité, il aimait mieux ensuite céder quelques points que de risquer de tout perdre, et qu'il recula avec sagesse. Ce fut sous le pontificat de Paul V que finirent les congrégations de *Auxiliis*. Nous en parlons ailleurs (Voy. CLÉMENT VIII) avec assez d'étendue pour nous dispenser d'y revenir. Comme le pape ne publia point sa décision, chaque parti s'attribua la victoire. Ces disputes sont oubliées aujourd'hui, grâce à la sagesse de la cour de Rome, qui, suivant le mot de Turgot, qu'on ne saurait trop répéter, eut le bon esprit de ne rien prononcer sur une matière que Bossuet lui-même a laissée dans le nuage. Le livre du jésuite espagnol Suarez parut à cette époque, et troubla pendant quelque temps la bonne intelligence entre la France et le Saint-Siège. Le parlement crut y découvrir des maximes attentatoires à l'autorité et même à la sécurité des rois ; il le condamna par un arrêt. Paul V en demanda hautement la révocation. Cette affaire fut longtemps débattue. Louis XIII, à sa majorité, déclara qu'il entendait que l'exécution de cet arrêt ne nuisît en aucune manière aux relations amicales qu'il voulait entretenir avec le souverain pontife. Celui-ci ne fut point satisfait de ces modifications. Il fut enfin convenu que l'arrêt demeurerait suspendu ; et ce parti eut du moins l'avantage d'assoupir, pour le moment, des dissensions qui pouvaient devenir funestes. Paul V voulut profiter de l'assemblée des états-généraux, en 1614, pour faire recevoir en France le concile de

Trente; mais il n'y réussit point. Il obtint plus de succès relativement au livre de Richer, docteur de Sorbonne, qui avait écrit d'une manière assez libre sur les droits respectifs des deux puissances, et sur les limites si difficiles à poser entre le sacerdoce et l'empire. Il y traitait aussi des libertés gallicanes; et c'était surtout cet article qui portait ombre au pape. Le pontife s'apaisa néanmoins, en apprenant que l'ouvrage avait été censuré, et que l'auteur avait été destitué du syndicat. Paul V reçut des ambassadeurs de Perse, du Japon et de quelques autres pays éloignés; et il nous reste peu de détails satisfaisants à cet égard. On sait seulement que les Nestoriens - Chaldéens firent une abjuration solennelle, et scellèrent le sceau d'une réunion complète avec l'Eglise romaine. Le pape s'occupa de fonder, parmi les religieux les plus zélés pour la propagation de la foi, l'étude des langues orientales, afin de travailler plus efficacement encore à la conversion des Juifs, des Sarrazins et de tous les autres infidèles. Il recommanda, dans tous les instituts religieux, l'étude des langues orientales, et le maintien de la doctrine de saint Thomas d'Aquin, pour lequel il témoignait le plus grand respect. Il favorisa et s'appliqua à étendre la pratique des prières de *quarante-heures*, qui se renouvelaient tous les mois dans les églises de Rome; il confirma plusieurs ordres religieux et congrégations, tels que les Carmélites, les Carmes et les Augustins déchaussés, les Minimes, les Pères de la doctrine chrétienne, les Frères de la Charité, les Pères de l'Oratoire en France, les Ursulines, etc. Il prit à cœur la réforme des tribunaux dans Rome, et tout ce qui pou-

vait rassurer la tranquillité publique. Tant de choses louables et utiles doivent faire excuser les soins qu'il donna à l'agrandissement de sa famille, et la magnificence des palais qu'il fit construire, pour être leur héritage, tant à Rome qu'à Frascati, et dans lesquels il rassembla les plus beaux monuments de l'antiquité, avec ce que la sculpture et la peinture pouvaient, sous les mains des artistes les plus habiles, créer de plus distingué. Ce fut lui qui acheva le frontispice de Saint-Pierre, mais sur un plan différent de celui de Michel-Ange (V. MADERNÓ), et le palais Quirinal ou de Monte-Cavallo, qui est devenu depuis la résidence ordinaire du pape. Enfin il embellit Rome de plusieurs fontaines, dont une (l'*Aqua Paola*) porte encore son nom. Paul V mourut à Rome, le 16 janvier 1621, après avoir occupé le Saint-Siège seize ans et six mois. Il eut pour successeur Grégoire XV.

D—s.

PAUL 1^{er}. (PETROWITZ), empereur de Russie, fils de Pierre III et de Catherine II, naquit le 1^{er} octobre 1754, et fut, dès son enfance, victime de la désunion dans laquelle vivaient ses parents. L'empereur déclara, par un ukase, qu'il ne le regardait point comme son fils; et Catherine, qui ne lui témoignait guère plus d'affection, se montra souvent disposée à le sacrifier à ses favoris, dont l'existence du jeune prince contrariait les vues ambitieuses. Cependant il fut élevé avec soin par le célèbre physicien Æpinus (Voy. ÆPINUS, I, 264), et par le comte Panin dont il n'oublia jamais les services. Ce jeune prince épousa, en 1774, une fille du landgrave de Hesse-Darmstadt; et ce mariage, qui semblait parfaitement heu-

reux, allait donner des héritiers au trône, lorsque la grande- duchesse mourut en couches. Comme l'impératrice n'aimait pas cette princesse, et que Grégoire Orloff était alors dans la plus haute faveur, cette mort subite fut le sujet de beaucoup de conjectures. Cependant les funérailles étaient à peine achevées, que l'on songea à donner une nouvelle épouse au grand-duc. Profitant d'un voyage que le prince Henri de Prusse fit à Pétersbourg, Catherine lui demanda, pour son fils, la main de sa nièce, la princesse de Wurtemberg. Les deux princes partirent ensemble pour Berlin, et Paul reçut sa nouvelle épouse des mains du grand Frédéric, ravi de resserrer de plus en plus les nœuds qui l'unissaient à la Russie. Les deux époux, enivrés de bonheur, se hâtèrent de venir à Pétersbourg (1776); et cette union, qui devait donner à l'empire de si nombreux et de si dignes héritiers, commença sous les plus heureux auspices. Catherine en parut fort satisfaite; et, ne semblant plus rien craindre de son fils, elle voulut montrer à l'Europe les héritiers de son trône dans le plus grand éclat. Le duc et la duchesse partirent de Pétersbourg, en 1781, suivis d'un nombreux cortège, et ils parcoururent successivement la Pologne, l'Autriche, l'Italie, la France et la Hollande. Partout les souverains et les peuples se montrèrent également empressés de les recevoir. En France surtout, on leur fit l'accueil le plus brillant, le plus affectueux; et ils laissèrent dans ce pays des souvenirs fort honorables. Quelques personnes s'y rappellent encore les grâces et la beauté de la comtesse du Nord, l'esprit piquant et chevaleresque de son époux. On leur donna des fêtes somptueuses à Versailles; et le prince

de Condé, qui conçut pour le grand-duc une véritable amitié, le reçut avec beaucoup d'éclat, dans son palais de Chantilli. Ce voyage dura quatorze mois; et pendant tout ce temps, l'impératrice ne perdit pas un seul instant de vue les jeunes voyageurs. Elle avait exigé que des courriers vinssent lui apporter sans cesse de leurs nouvelles; et elle n'ignora rien de tout ce qui leur arriva. Après son retour, le grand-duc fut traité par sa mère avec beaucoup de tendresse; mais cette princesse soupçonneuse continua de ne lui laisser aucune part dans le gouvernement; et l'héritier du trône, confiné dans le palais de Gatschina, s'y montra très-prudent et très-moderé au milieu des suggestions ambitieuses qui l'environnaient. Ce prince était fort aimé du peuple et des soldats. On chercha plus d'une fois à se servir de son crédit et de son influence, contre l'impératrice; mais il refusa toujours de se prêter à de tels projets. Cependant, entraîné par son ardeur naturelle, il désirait vivement se signaler à la tête des armées. Lorsqu'il vit la guerre déclarée aux Turcs, en 1788, il sollicita avec beaucoup d'instance la permission de se rendre à l'armée: « Toute l'Europe », écrivait-il à sa mère, connaît le désir que j'ai de combattre les Ottomans; que dira-t-elle, en apprenant que je ne puis le faire? » L'impératrice répondit par cette seule phrase: « L'Europe dira que le grand-duc est un fils respectueux. » Elle lui permit néanmoins, peu de temps après, d'aller à l'armée de Finlande: mais elle ne lui donna aucun commandement; et l'héritier de l'empire, se voyant encore sans pouvoir et environné d'espions, revint malade à Gatschina, et continua de vivre dans la retraite jusqu'à la mort de

Catherine, qui termina, le 17 nov. 1796, sa longue et brillante carrière. Devenu maître de l'empire, Paul I^{er} fit faire à sa mère des obsèques magnifiques ; et, dans une autre cérémonie où se révéla complètement son caractère à-la-fois juste et bizarre, il fit décerner à la mémoire de son père, les honneurs dont ce prince avait été privé après sa mort (V. ORLOFF, XXXII, 143). Tout alors changea de face dans l'empire russe. Né avec des passions impétueuses et long-temps comprimées, le nouveau monarque voulut que, dans un instant, tout se conformât à sa volonté, que tout sentît le poids de sa puissance. La plupart des anciens favoris de Catherine furent exilés ou destitués de leurs emplois ; et ceux que cette princesse avait disgraciés, jouirent de la plus haute faveur. La cour prit un aspect tout nouveau, et l'empereur voulut même que les usages et les costumes y fussent changés. On était sûr de mériter sa faveur si l'on paraissait devant lui avec un habit militaire exactement pareil à celui qu'il portait lui-même. L'ordre qu'il donna pour que personne dans son empire ne portât de chapeau rond, ne fut pas seulement fort ridicule, on doit encore le considérer comme un des actes les plus dangereux que le despotisme puisse se permettre, parce qu'ils frappent toutes les classes sans but apparent, et sans prétexte plausible. Il obligea ensuite toutes les personnes qui se trouvaient sur son passage à descendre de voiture et à se prosterner devant lui. Ce nouvel ordre, qui fut la cause d'un grand nombre de vexations, indisposa surtout la noblesse et le haut commerce de Pétersbourg. Paul I^{er}. faisait en même temps de nombreuses réformes dans toutes les

parties de l'administration, et principalement dans l'armée, où il changea jusqu'à l'habit et à la coiffure des soldats. On prétend que Suwarow dit à cette occasion : « De la poudre aux » cheveux n'est pas de la poudre à » canon, et des queues ne sont pas » des baïonnettes. » Mais toutes ces petites vexations, et même les plus grands abus de pouvoir auxquels se livra Paul I^{er}., tenaient plus à l'esprit d'inquiétude qu'il avait contracté dans l'espèce de disgrâce où il avait passé les plus belles années de sa vie, et surtout à la violence de son naturel, qu'à un penchant décidé pour la tyrannie et le despotisme : on le vit souvent combler de faveurs les personnes que, par erreur ou par précipitation, il avait condamnées injustement. (V. KOTZEBUE, au Supplément.) Il allait lui-même au-devant de la vérité ; et tandis que, sous son prédécesseur, même sous Catherine, quiconque s'adressait directement au souverain, courait risque d'être emprisonné, il permit à tout le monde de l'aborder, et de lui présenter des pétitions. Il fit plus ; il établit, à côté de l'escalier de son palais, un bureau destiné à recevoir toutes les lettres que l'on voudrait lui écrire ; et il annonça qu'il n'en laisserait aucune sans réponse : mais bientôt, effrayé de l'immensité des réclamations, il renonça à les lire. Comme l'on s'y était attendu, le système de changement et d'innovation de ce turbulent monarque ne tarda pas à s'étendre hors de son empire. On avait vu Catherine II fort opposée aux principes de la révolution française, et cette princesse s'était montrée, dès le commencement, très-disposée à secondar les efforts des puissances qui combattaient cette révolution ; mais elle s'était bornée à des promesses et

à des démonstrations : son fils embrassa, au contraire, la cause des rois avec une ardeur et une franchise bien rares en pareil cas. Il entra dans la coalition contre la France, reçut dans ses états le roi Louis XVIII, voulut que ce prince résidât au palais de Mittau avec la magnificence d'un souverain, signa le mariage du duc d'Angoulême avec la fille de Louis XVI, et ordonna qu'une copie en fût déposée dans les archives du sénat. Il ne traita pas avec moins d'égards et de générosité, le prince de Condé, qui l'avait autrefois si bien accueilli lui-même : enfin il envoya en Italie une armée de quatre-vingt mille hommes ; et tandis que cette armée faisait la plus brillante campagne sous les ordres de Suwarow (V. ce nom), il en fit partir une autre pour la Suisse sous les ordres de Korsakow. Il fournit dans le même temps un corps de troupes aux Anglais pour les aider à soumettre la Hollande : mais ce corps, engagé imprudemment, fut obligé de capituler (V. BRUNE, au Supplément), tandis que l'armée de Korsakow, abandonnée par les Autrichiens, essuyait un échec considérable devant Zurich (V. MASSENA, XXVII, 404). Tous ces événements excitèrent au dernier point la défiance et le mécontentement de Paul I^{er}. contre ses alliés ; et le cabinet de Londres, ayant semblé, vers la même époque, apporter quelques obstacles à ses projets sur l'île de Malte, dont il venait de se proclamer lui-même le grand-maître, il ne garda plus de mesures, accusa hautement de perfidie le ministère de Vienne et celui de Londres, et rappela ses armées. Ses alliés se flattèrent encore un instant de le ramener ; mais les explications qu'ils donnèrent, ne

lui parurent ni franches ni catégoriques. Il avait réellement agi de bonne-foi, et avec l'intention droite et désintéressée de relever les trônes, de rétablir la religion et le bon ordre. Son indignation fut au comble, quand il crut voir que l'Autriche voulait s'approprier une partie des états du pape et du roi de Sardaigne. Il donna ordre à son ambassadeur de quitter Vienne ; et M. de Cobenzl fut obligé de s'éloigner de Pétersbourg. L'ambassadeur anglais fut également contraint de partir ; et toute espèce de relation se trouva rompue entre les puissances alliées et Paul I^{er}. Comme il arrive toujours aux caractères violents et passionnés, ce prince se jeta aussitôt dans des excès tout-à-fait contraires à ses principes et à ses premiers plans. C'était pour arrêter la révolution et détruire le pouvoir des révolutionnaires ; c'était pour poursuivre les régicides, qu'il avait pris les armes : dès qu'il les eut déposées, il entra en négociation avec les révolutionnaires de France, et avec le gouvernement que les régicides y avaient créé. Il avait annoncé hautement son projet de rétablir dans ce pays le roi légitime ; et déjà il avait comblé ce prince de toutes sortes de bienfaits : il l'accabla d'outrages, et l'obligea de s'éloigner à la hâte de ses états dans la saison la plus rigoureuse. Il alla plus loin encore ; il se fit l'allié de Buonaparte, devint l'admirateur de celui qu'il venait de combattre, et plaça dans son palais le buste de l'usurpateur du trône de Saint-Louis (V. BUONAPARTE, au supplément). Ses anciens alliés, ainsi réduits à leurs propres forces, se virent contraints de traiter de la paix : de là, les traités de Lunéville et d'Amiens. Mais Paul I^{er}. avait froissé

tant d'intérêts, il avait irrité tant de passions par sa violence et son despotisme, il avait fait craindre à tant d'individus pour leur vie et leur liberté, que divers complots se formèrent contre sa personne. Malgré sa vigilance et la sévérité de ses précautions, un de ces complots éclata dans la nuit du 11 au 12 mars 1801. Les conjurés le surprirent dans son lit, et l'étranglèrent avec sa propre écharpe. On raconte que, quelques heures avant sa mort, ce prince avait paru de la meilleure humeur. Il était entré dans la chambre de l'impératrice, et lui avait parlé du ton le plus affectueux; il avait pressé son plus jeune enfant dans ses bras, et, après avoir ainsi passé en famille la plus grande partie de la soirée, selon sa coutume, il était allé tranquillement se coucher. Nous ne rapportons ces détails que pour faire voir que ce prince ne méritait pas le reproche qu'on lui a fait d'être mauvais époux et mauvais père. Simple dans ses goûts et dans ses plaisirs, il ne connaissait le luxe et la magnificence que dans la pompe des cérémonies. On ne lui connut point de maîtresse en titre; et il ne sacrifia jamais les intérêts de l'état à ses goûts personnels. Son valet de chambre Koutaïcoff eut seul quelque ascendant sur lui; et l'on obtint quelquefois des grâces importantes par la comédienne Chevalier, maîtresse de ce favori. Paul I^{er}. n'aimait ni les sciences spéculatives, ni les arts de pur agrément. Toute son attention se portait sur la science du gouvernement, et sur les moyens d'ajouter encore à la force et à la vigueur de son pouvoir. On découvre, même dans les écarts de sa politique versatile et bizarre, une intention évi-

dente d'élever la puissance russe au-dessus de toutes les autres; et jusque dans sa résolution de se faire grand-maitre de Malte, qui fut regardée par beaucoup de monde comme un acte de folie, on est forcé de reconnaître un but d'ambition très-plausible, celui de donner à la marine et au commerce russes un boulevard au milieu de la Méditerranée. On voit encore que ce plan, s'il eût pu être exécuté, aurait assuré à cette puissance des appuis nombreux dans la noblesse de tous les états de l'Europe, intéressée à la conservation de l'ordre de Malte. Les Anglais ne s'y méprirent point; et les obstacles qu'ils apportèrent à ce projet, furent une des premières causes du mécontentement de Paul I^{er}. Ce prince fit ouvrir plusieurs canaux; et Petersbourg lui doit le beau palais de Michailow. C'est aussi par lui qu'a été fondée dans cette ville la maison des orphelins militaires, où huit cents enfants sont élevés et placés ensuite convenablement. Enfin la Russie lui doit une de ses lois fondamentales, et qui doit peut-être le plus efficacement contribuer à la paix et à la durée de cet empire: c'est la succession au trône dans l'ordre de primogéniture, et en n'y admettant les femmes qu'à défaut d'enfant mâle. La *Correspondance littéraire* de Laharpe fut adressée par l'auteur au grand-duc Paul, qui lui faisait pour cela un traitement annuel. Ce prince a laissé, de son second mariage, quatre garçons et cinq filles. Son fils aîné lui a succédé sous le nom d'Alexandre. M. de Châteaugiron a publié une *Notice sur la mort de Paul I^{er}. , empereur de Russie*, in-8°. de 24 pages. M—D j.

PAUL (PAUL DE SAUMUR, connu sous le nom de Chevalier), né

dans un bateau, en décembre 1597, d'une lavandière qui faisait le trajet de Marseille au château d'If, eut pour parrain le gouverneur de ce château, Paul de Fortia. Etant encore enfant, il voulut s'embarquer comme mousse. Le capitaine, le trouvant trop jeune, le refusa; Paul se glissa derrière des ballots de marchandises, et y resta caché jusqu'à ce que le vaisseau fût en pleine mer. Force fut au capitaine de le garder. Après trois ans, Paul passa, en qualité de matelot, au service d'un commandeur de Malte, et, quelques années après, s'engagea comme simple soldat au fort Saint-Elme. Il s'y battit en duel contre son caporal, qu'il tua: sa perte semblait inévitable; des chevaliers français obtinrent sa grâce, et le firent embarquer sur un brigantin armé en course. Paul s'y distingua tellement, que le capitaine ayant été tué, il fut mis à sa place. De nouveaux exploits ne tardèrent pas à le signaler au grand-maître, qui le fit chevalier servant d'armes, et lui confia le commandement d'un vaisseau. Le cardinal de Richelieu, l'ayant demandé au grand-maître, le fit capitaine d'un vaisseau de guerre. Le chevalier Paul fut très-utile à la France dans la guerre contre l'Espagne, et devint successivement chef d'escadre, lieutenant-général et vice-amiral des mers du Levant. On raconte de lui un trait plus remarquable peut-être que celui du duc d'Antin. Louis XIV, étant allé à Toulon, en 1660, Paul fit, dit-on, confire sur les arbres une partie des oranges de son jardin; ce qui excita l'admiration du roi et des courtisans. La dépense que faisait le chevalier Paul était très-grande, et telle que, s'il faut en croire le *Voyage de Chapelle et Bachaumont*, il était le premier et le plus

considérable du pays. Dans mainte rencontre, ce fut contre des forces au-dessus des siennes que le chevalier Paul combatit, et toujours avec succès. On le chargea, en 1666, de conduire à Lisbonne François de Savoie-Nemours, qui allait épouser Alphonse, roi de Portugal; ce fut sa dernière campagne. La goutte et plusieurs autres infirmités ne lui permirent pas de servir plus longtemps. Il commanda cependant la marine à Toulon, jusqu'à sa mort, arrivée le 18 octobre 1667. Son Oraison funèbre fut prononcée dans la cathédrale, par le père de Villecrose, de l'Oratoire, mais n'a pas été imprimée. Esménard lui a consacré quelques vers dans le poème de la Navigation: et Chapelle et Bachaumont ont dit de lui:

C'est ce Paul dont l'expérience
Gourmande la mer et le vent;
Dont le bonheur et la vaillance
Rendent formidable la France
À tous les peuples du Levant.

A. B—T.

PAUL (L'abbé AMAND-LAURENT), ex-jésuite, de l'académie de Marseille, né, en 1740, d'une famille distinguée, à Saint-Chamas, en Provence, est mort à Lyon, le 29 octobre 1809. Son frère aîné, François PAUL, auteur de plusieurs volumes, de la *Collection académique*, partie étrangère (1), mort en 1774, lui avait donné les premiers éléments. Après avoir achevé ses études au collège de Belzunce, à Marseille, l'abbé Paul entra chez les jésuites, et enseigna les belles-lettres dans leurs collèges jusqu'à la suppression de cette société. À cette époque, Arles lui confia la chaire de rhétorique,

(1) Il a fourni à cette compilation, les Mémoires des académies de Berlin, de Bologne et de Turin on lui doit aussi des traductions de quelques ouvrages de Heister et de Van-Swieten.

qu'il remplit d'une manière distinguée. La mort de son frère le fit renoncer à la carrière de l'enseignement public : il rentra dans le sein de sa famille, et s'y livra tout entier à son goût pour la traduction des classiques latins, goût que lui avait inspiré celle des Extraits de *Tacite* par d'Alembert. Les fruits de ses veilles furent : *Velléius Paterculus*, *Florus*, *Justin*, *Morceaux choisis de Tite-Live*, *Corn. Népos*, *Phèdre*, *Sulpice-Sévère* et *Eutrope*. Ces traductions ont eu du succès : elles sont en général fidèles ; mais on a reproché au traducteur un peu de sécheresse. Velléius surtout, « ce » modèle inimitable des abrégés », est encore à traduire, s'il est possible de rendre l'élégante brièveté de l'auteur et le bonheur de ses expressions. Outre ces classiques latins, l'abbé Paul avait traduit un ouvrage italien (les *Heures de récréation* de Guicciardini), en espagnol, langue qu'il avait apprise à Tolède, où les orages de la révolution l'avaient forcé de chercher un asile. Il aurait pu enrichir notre littérature de la traduction de quelques classiques grecs ; car la langue de Démosthène ne lui était pas moins familière que celle de Cicéron. On lui doit encore un *Cours complet de latinité*, des *Fables et descriptions d'animaux*, en latin élémentaire ; des *Versions chrétiennes*, et des *Thèmes chrétiens*. Les muses latines avaient quelquefois égayé ses loisirs. On a publié de lui (Lyon, 1804, in-8°.) un *Recueil de Morceaux de nos meilleurs poètes*, traduits en vers latins, parmi lesquels on distingue une imitation de l'*Art poétique* de Boileau. Si dans ses dernières années l'abbé Paul ne jouit pas de toute l'aisance à laquelle une vie si utile-

ment employée lui donnait droit, il paraît qu'il n'est pas mort dans la plus triste indigence, si l'on en juge par une réclamation que son héritière adressa au journal de Lyon, en 1810. N—L.

PAUL (SAINT-VINCENT DE). V. VINCENT.

PAUL DE CASTRO. V. CASTRO, XIII, 346.

PAUL-D'ÉGÈNE ou *ÆGINETA*, célèbre médecin grec, naquit dans l'île d'Égène, aujourd'hui *Engia*, et vécut, non au quatrième siècle, comme l'ont avancé René Moreau et Daniel Leclerc, mais bien dans le temps des conquêtes du calife Omar, par conséquent dans le septième siècle. Nous avons peu de renseignements sur la vie de ce médecin. Nous savons seulement qu'il fit ses études médicales à Alexandrie, quelque temps avant la prise de cette ville par Amrou, et que, pour augmenter la somme de ses connaissances, il voyagea non-seulement dans toute la Grèce, mais encore dans d'autres régions, comme l'indiquent deux vers grecs qui sont à la tête de ses œuvres, et dont voici la traduction latine :

*Pauli laborem nosce me, qui plurimas
Invisit orbis terras, Æginâ salus.*

Paul-d'Égène ferme la liste des médecins grecs classiques ; car, après lui, l'art de guérir tomba, ainsi que tous les autres arts, dans la barbarie, pour ne se relever qu'avec peine vers le douzième siècle. Comme Paul s'était rendu fort habile dans la chirurgie, et particulièrement dans l'art des accouchements, les Arabes lui témoignèrent beaucoup d'estime, et le surnommèrent l'*accoucheur* ; de toutes parts les sages-femmes venaient réclamer ses conseils. Quoiqu'on ne puisse pas le considérer comme un

auteur tout-à-fait original, puisqu'il a abrégé Galien, et qu'il a puisé dans Aëtius et Oribase, on est cependant forcé de convenir qu'il émet souvent des principes qui lui sont propres; car il n'est pas toujours de l'avis de Galien, et dans plus d'une occasion il a le courage de réfuter les opinions d'Hippocrate. Ses descriptions de maladies sont courtes et succinctes, mais exactes et complètes. Il prend fréquemment pour base de ses explications la théorie galénique des humeurs cardinales. C'est surtout dans la chirurgie que Paul-d'Égine s'est montré supérieur, non-seulement parce qu'il y avait acquis plus d'expérience qu'aucun autre médecin grec, mais encore parce qu'il n'a point suivi servilement ses prédécesseurs, et que plusieurs méthodes curatives lui appartenaient. Sous ce rapport, quelques auteurs le mettent à côté de Celse, et le lui préfèrent même à certains égards. Un des chapitres les plus curieux et les plus détaillés de la chirurgie de Paul, est sans contredit celui qui traite de l'extraction des traits ou flèches dont se servaient les anciens. Il énumère toutes les différences qui distinguaient ces instruments meurtriers; il parle de la matière dont on les formait, de leur figure, de leur grandeur, de leur variété, de leur disposition, de leur force. Ainsi l'on voit que, sous le rapport de la matière, leur extrémité vulnérante était de fer ou de cuivre, d'étain, de plomb, de corne, de verre, ou d'os, ou de roseau, ou même de bois. Sous le rapport de la figure, ils étaient ronds, anguleux ou sillonnés, ou armés de pointes: parmi ces derniers, les uns avaient les pointes dirigées en arrière; les autres les présentaient en opposition à l'instar de la foudre, afin

d'augmenter la difficulté de leur extraction; d'autres enfin avaient leurs pointes mobiles, de telle sorte qu'elles ne se développaient que quand on voulait tirer le dard de la plaie. Pour la grandeur, les flèches n'avaient, dans leur partie vulnérante, qu'un, deux ou trois doigts. Les unes étaient simples; les autres, composées ou multiples, laissaient tomber au fond de la plaie de petits fragments de fer. Relativement à leur disposition, les unes étaient fixées au bois avec solidité; les autres faiblement, pour qu'elles pussent se séparer de leur tige et rester dans l'intérieur des organes. Quant à leurs forces ou propriétés, elles différaient, suivant que leur extrémité était ou n'était pas enduite de poison. On voit qu'avant l'invention des armes à feu, les hommes avaient passablement perfectionné les moyens de se détruire. Outre ce chapitre de renseignements archéologiques, nous avons encore à Paul-d'Égine l'obligation de nous avoir transmis plusieurs fragments des anciens médecins, et particulièrement la lettre de Dioclès de Caryste au roi Antigone *Sur la conservation de la santé*. Les œuvres de Paul-d'Égine ont eu un grand nombre d'éditions; voici les principales. *Editions grecques*: Venise, 1528, in-fol., chez Alde; Bâle, 1538, in-fol.; cette dernière édition est due aux soins de J. Gemusæus, qui, par ses corrections et ses notes savantes, l'a rendue bien supérieure à la première. *Editions latines*: Bâle, 1532, 1546, in-fol.; Cologne, 1534, 1548, in-fol.; Paris, 1532, in-fol.; Venise, 1553, 1554, in-8°; Lyon, 1562, 1567, in-8°. Cette dernière édition, qui a plus de mille pages, est la meilleure, parce qu'elle contient les Notes et les Commentaires de Gonthier

d'Andernach, de Cornarius, de J. Goupil et de Dalechamp. Une *Édition arabe* a été donnée par Honain, célèbre médecin syrien. Enfin Pierre Tolet, médecin de Lyon, a traduit en français la chirurgie de Paul d'Égine, Lyon, 1539, in-12. On a imprimé souvent à part plusieurs livres des œuvres de Paul d'Égine, et principalement le livre premier, sous le titre de *Præcepta salubria*, Paris, 1510, Henri Estienne, in-4°; Strasbourg, 1511, in-4°; Nuremberg, 1525, in-8°, etc. Rud. Aug. Vogel a publié : *De Pauli Æginetæ meritis in medicinam, imprimisque chirurgiam prolusio*, Göttingue, 1768.

R—D—N.

PAUL DE LA-CROIX, fondateur d'un ordre régulier, né, le 3 janvier 1694, à Ovada, petite ville de l'état de Gènes, enclavée dans le Montferrat, portait, avant d'entrer en religion, le nom de Paul - François Danei. Ayant pris de bonne heure le goût de la piété, il forma le dessein d'établir une congrégation de religieux, et se retira, en 1720, dans un ermitage avec un de ses frères. Le pape Benoît XIII leur donna lui-même la prêtrise, en 1727, et Benoît XIV approuva leur institut en 1741 et en 1746. Clément XIII et Clément XIV favorisèrent aussi cette congrégation, qui porte le nom de *Clercs déchaussés de la croix et passion de N. S. J.-C.* Paul établit un noviciat, donna des missions, et forma douze maisons de son ordre en divers lieux d'Italie, sans compter une maison de femmes à Corneto. L'habit des religieux est noir, en mémoire de la Passion. Le pieux fondateur mourut le 18 octobre 1775, ayant eu la satisfaction, peu auparavant, de voir Pie VI confirmer son institut par une bulle qui commence par

ces mots : *Præclara virtutum*. Sa vie a été publiée à Rome par le P. V. M. de S. Paul, 1786, in-4°; elle donne beaucoup de détails sur les vertus de Paul de la Croix. Il a été fait des informations sur sa sainteté; et le 18 février 1821, Pie VII prononça qu'il avait pratiqué les vertus dans un degré héroïque; il est marqué dans le décret que le pape a connu personnellement Paul de la Croix, et a été témoin de sa vie édifiante.

P—C—T.

PAUL DE SAMOSATE, fameux hérétique du troisième siècle, naquit dans la capitale de la Commagène, de parents obscurs et sans fortune. Vers l'an 260, il était évêque dans sa ville natale, quand il devint patriarche d'Antioche, après la mort de Demetrianus, personnage aussi recommandable par la sainteté de sa vie, que par l'orthodoxie de sa doctrine. Son successeur fut loin de lui ressembler. Il est difficile d'imaginer comment il parvint à cette haute dignité; ce ne fut certainement pas à ses mœurs qu'il en fut redevable; car, à peine établi sur son siège, ses extorsions, son faste, et les désordres de tout genre auxquels il s'abandonna, le rendirent un objet de mépris et d'horreur pour toute la ville d'Antioche. Des femmes qu'il avait établies dans le palais patriarcal l'accompagnaient partout. Il serait trop long d'énumérer les crimes qu'on lui reproche: il y en joignit bientôt un autre, celui de l'hérésie, en reproduisant la plupart des erreurs de Sabellius, et en y ajoutant, comme il est assez ordinaire. Suivant lui, le Père, le Fils, le Saint-Esprit n'étaient qu'une seule personne; le Verbe et le Saint-Esprit étaient dans le Père, sans aucune existence réelle et personnelle: ils étaient seu-

lement comme la raison dans l'homme. Il soutenait, parmi d'autres erreurs, que Jésus-Christ n'était qu'un simple homme, qui n'avait rien de divin en sa personne, mais que ses vertus et ses actions avaient rendu digne de la divinité. Une doctrine si opposée à celle de l'Eglise, anima promptement contre lui les membres les plus distingués du clergé : cependant, comme il était fort puissant et fort considéré à la cour de Zénobie, alors maîtresse de la Syrie, personne n'osait s'élever contre lui. La charge de ducenier ou de receveur des impôts publics, qu'on lui avait donnée, lui procurait un grand pouvoir. Saint Denys d'Alexandrie fut le premier qui osa réfuter ses doctrines perverses. Paul répondit ; et il s'engagea entre eux une querelle, qui se prolongea long-temps. Un concile s'assembla enfin à Antioche, l'an 264, pour y juger ses opinions : Paul sut les y présenter d'une manière si captieuse et si adroite, qu'on ne put rien prononcer contre lui. Un autre concile, qui fut tenu dans la même ville, en 267, et qui fut présidé par Firmilien, évêque de Césarée en Cappadoce, n'eut pas plus de résultat : Paul resta toujours sur son siège. Cependant, comme il continuait de répandre ses fausses doctrines, on fut obligé de convoquer un troisième concile, en 270. Hyménée, patriarche de Jérusalem, le présida : là un prêtre d'Antioche, célèbre par son éloquence, nommé Malchion, combattit Paul en face, et démontra si complètement l'évidence de ses erreurs, que le patriarche fut condamné d'une voix unanime, et dépouillé de sa dignité. Aussitôt on nomma, pour le remplacer, Domnus, fils de Demetrianus, son prédécesseur. Cette sentence n'épouvan-

ta pas Paul, qui, fort de l'appui de Zénobie, se maintint, malgré les fidèles d'Antioche, dans la maison patriarcale. Comme la reine Zénobie professait, dit-on, la religion juive, ou du moins se montrait favorable aux Juifs, Paul, pour flatter cette princesse, paraissait disposé à adopter leurs opinions. Aussi plusieurs Pères de l'Eglise ont-ils dit qu'il fallait considérer les Paulianistes comme de véritables juifs. La résistance de l'hérétique ne dura pas plus long-temps que la puissance de la reine de Palmyre. Après la défaite et la prise de cette princesse, les évêques qui avaient déposé ce prélat, s'adressèrent à Aurélien, pour se plaindre de la conduite de Paul, et demander son entière expulsion. Ils n'eurent pas de peine à l'obtenir : Aurélien, qui sans doute ne prenait pas beaucoup d'intérêt au fond de la querelle, fut bien aisé de mortifier un protégé de Zénobie ; et Paul se vit obligé d'abandonner le palais patriarcal. On ignore ce qui a pu lui arriver depuis cette époque ; l'histoire ne fait plus mention de lui. Sa secte dura plus d'un siècle après lui. On possède encore dix questions adressées par Paul de Samosate, à saint Denys, patriarche d'Alexandrie, avec la réponse de ce dernier : on les trouve dans le 11^e. volume de la Bibliothèque des Pères. On a cependant quelques doutes sur leur authenticité. S. M—N.

PAUL DIACRE, appelé aussi quelquefois Warnefrid du nom de son père, littérateur distingué, et le meilleur historien du moyen âge, était né, vers 740, à Cividale (*Forum Julii*), capitale du Frioul. Comme il existait alors une école fameuse dans sa ville natale, on peut conjecturer qu'il y fit ses premières études.

Il reçut aussi des leçons de Flavien, grammairien à Pavie, et il fut ensuite admis à la cour de Rachis, roi des Lombards, qui l'engagea à s'appliquer à l'étude des livres sacrés. Paul, cédant aux vœux de ses parents, revint dans le Frioul, et fut ordonné diacre de l'église d'Aquilée, au plus tard en 763, puisqu'un acte de cette année lui en donne le titre. Peu de temps après, Didier, à qui Rachis, son frère, avait cédé le trône en se retirant dans un monastère, rappela Paul à sa cour, et l'éleva à la dignité de notaire ou chancelier, dont celui-ci était revêtu lorsque Charlemagne anéantit le royaume des Lombards (*Voy. DIDIER*). Quelques historiens ont prétendu que Paul suivit Charlemagne en France, où ce prince chercha à le retenir par ses bienfaits, et qu'ayant conspiré contre l'empereur, celui-ci se contenta de l'exiler dans l'île de Tremiti. Mais il est démontré que, loin de s'attacher au vainqueur de Didier, Paul se réfugia dans un cloître, comme dans un port assuré contre les vicissitudes de la fortune. On ne sait pas l'époque où il embrassa la règle du Mont-Cassin; mais c'est de cet asile, qu'il adressa, en 781, à Charlemagne, alors à Rome, une Élégie, dans laquelle il réclama la liberté de son frère, fait prisonnier au sac de Pavie, et qui languissait, depuis sept ans, dans une forteresse de France. Ce fut alors que l'empereur déterminina Paul à le suivre dans ses états héréditaires, et il le chargea d'enseigner la langue grecque aux clercs qui devaient accompagner en Orient sa fille Rotrude, promise au fils de l'impératrice Irène (*Voy. ce nom*). Paul passa plusieurs années à la cour de Charles. Il visita la France, et s'arrêta quelque temps à Metz, à la

demande d'Angelrame, évêque de cette ville, qui le pria d'écrire l'histoire de ses prédécesseurs. Mais l'es-time que lui témoignait Charlemagne, ne l'empêchait pas de regretter les solitudes du Mont-Cassin. Dès que l'empereur lui en eut accordé la permission, il se hâta d'y retourner; et il y mourut vers l'année 790, le 13 avril, selon dom Calmet, qui ajoute qu'il fut enterré près de l'église Saint-Benoît. Si l'on en croyait Pierre de Pise, son contemporain, Paul aurait égalé les plus grands poètes de l'antiquité. Dans une pièce qui a été conservée, il le compare à Homère, à Virgile, à Philon, etc. Mais Paul, en lui répondant, repousse des éloges si exagérés, et déclare qu'il ne sait de grec et d'hébreu que quelques mots qu'il a appris dans sa jeunesse. De toutes les poésies de Paul Diacre, on ne cite plus que l'Hymne pour la fête de saint Jean, *Ut queant laxis*, etc., devenue célèbre dans l'histoire de la musique, par l'application qu'en a faite Gui d'Arezzo à la mesure de l'octave (*V. GUIDO*, XIX, 88). C'est comme historien que Paul continue à jouir d'une grande réputation; et on a de lui : I. *Historia miscella*. Cet ouvrage, ainsi nommé, parce que c'est une espèce de centon, formé des lambeaux de différents auteurs, fut entrepris à la demande d'Alberge, duc de Bénévent. Il est divisé en vingt-quatre livres. Les onze premiers contiennent l'*Histoire* d'Eutrope, avec quelques additions; les cinq suivants, les seuls qui soient de Paul, comprennent l'espace qui s'est écoulé depuis le règne de Valentinien jusqu'à celui de Justinien. On attribue les huit derniers à Landulphe Sagax (*V. LANDULPHE*, XXIII, 339). Cette compilation, imprimée,

pour la première fois, à Rome, en 1471, sous ce titre: *Eutropius historiographus, et post eum Paulus Diaconus de historiis Italicæ provincie ac Romanorum*, a été réimprimée plusieurs fois; la meilleure édition est celle que Muratori a publiée à la tête des *Rerum Italicar. scriptores*. II. *De gestis Longobardorum libri sex*. Cette histoire des Lombards commence à leur sortie de la Scandinavie, et finit à la mort de Luitprand, en 744. Erchempert l'a continuée jusqu'à l'année 888 (V. ERCHEMPERT, XIII, 239); et enfin deux anonymes, l'un de Bénévent, l'autre de Salerne, en ont donné la continuation, le premier jusqu'en 980, et le second en 996, époque de l'extinction des petites principautés que les Lombards s'étaient faites à l'extrémité de l'Italie. Paul manque de critique et d'exactitude, et son style est grossier; mais son Histoire n'est pas moins très-précieuse, par le grand nombre de faits importants qu'elle renferme, et qu'on chercherait vainement ailleurs. Elle a été publiée avec l'ouvrage de Jornandès sur les Goths, etc., par Bonav. Vulcanius, et ensuite par Hug. Grotius; et Muratori l'a insérée, avec une *Préface* et les différentes continuations, dans les tomes I et II du *Recueil* qu'on vient de citer. III. *Gesta episcoporum Metensium*. Cette Chronique des évêques de Metz a été publiée par Freher, dans le *Corpus historiæ Francicæ*, et par dom Calmet, d'après un manuscrit de l'abbaye de Saint-Arnoul de Metz, dans les *Preuves* du tome premier de son *Histoire de Lorraine*, 63-108. On la trouve aussi dans le tome XIII de la *Biblioth. patrum*, édition de Lyon. IV. La *Vie de saint Grégoire-le Grand*, publiée par Mabillon, dans

le tome premier des *Acta sanctorum ord. S. Benedicti*, et à la tête de l'édition des *OEuvres* de ce père, donnée par les Benedictins. On citera encore de Paul Diacre, un *Abrégé* de la grammaire de Festus (V. ce nom), et un recueil d'*Homélies*, 1482, in-fol.; Bâle, 1493, même format, et réimprimé plusieurs fois dans le seizième siècle; enfin deux *Sermons*, que D. Martène a insérés dans le tome IX de l'*Amplissima collectio*. Les curieux peuvent consulter, pour des détails, la *Biblioth. medii ævi* de Fabricius, avec les notes de Mansi; les biographes ecclésiastiques, et en particulier Oudin; mais surtout l'ouvrage de Liruti sur les écrivains du Frioul (V. LIRUTI). On a de Guill. Moller une Dissertation: *De Paulo Diacono*, Altdorf, 1686, in-4°.; et Tiraboschi lui a consacré une excellente Notice, dans le tome III de la *Storia della letteratura Italiana*. W—s.

PAUL-ÉMILE (*LUCIUS-ÆMILIUS-PAULUS*), surnommé l'*Ancien*, général romain, appartenait à la famille *Æmilia*, l'une des plus illustres de la république, et qui donna son nom à l'une des tribus de l'ancienne Rome, d'où sortirent un grand nombre de personnages distingués. Mam-Æmilius Mamercinus fut deux fois dictateur (l'an 437 et 434 avant J.-C.); et ce fut lui qui porta la loi *Æmilia* par laquelle la durée de la censure, fixée d'abord à cinq ans, fut réduite à dix-huit mois. Marcus-Æmilius Lepidus, donna son nom à une autre loi *Æmilia*, destinée à modérer le luxe des festins. La voie *Æmilia*, le portique du même nom, sont autant de monuments des services rendus par cette famille. Paul-Emile, sujet de cet article, fut fait consul avec M. Livius Salinator, l'an

219 av. J.-C. (535 de Rome), et fut chargé, avec son collègue, de terminer la guerre contre Démétrius, roi d'Illyrie. Ce prince avait fait, de Di-male, sa place d'armes. Paul-Emile emporte cette ville après sept jours de siège, et va tout de suite attaquer Pharos, où Démétrius avait établi sa résidence. Cette capitale est prise et démolie ; toutes les autres forteresses ouvrent leurs portes aux vainqueurs : Démétrius se retire auprès de Philippe, roi de Macédoine. Les Romains laissent le royaume d'Illyrie à Pinée, en lui imposant un tribut ; et Paul-Emile, après cette campagne de quelques mois, reçoit à Rome les honneurs du triomphe. Mais, cité ensuite devant le peuple, et accusé d'avoir détourné une partie du butin, il n'obtint qu'avec peine son acquittement. La république ne tarda pas à se trouver dans les circonstances les plus critiques : Annibal, après avoir pris Sagonte, pénétra en Italie ; et trois défaites consécutives apprirent aux Romains à trembler pour leur existence. La sage lenteur de Fabius Maximus mit pour quelque temps un terme aux succès des Carthaginois ; et lorsque ce dictateur sortit de charge, vers la fin de l'an 217, on jugea nécessaire d'appeler au consulat des généraux qui jouissent de la confiance du peuple et de l'armée. Varron, qui ne parlait que de livrer bataille, était l'idole de la jeunesse ; mais on sentait la nécessité de lui donner un collègue qui sût modérer son ardeur, et l'on jeta les yeux sur Paul-Emile, connu par sa circonspection. Une loi, portée après la mort de Flaminus, venait heureusement d'ordonner que l'on dérogerait, pendant toute la guerre d'Italie, à la loi qui défendait de déférer deux fois en dix

ans le consulat au même citoyen. Paul-Emile et Varron furent donc élus (30 avril 216) ; et au moment où le premier partit pour l'armée, Fabius crut devoir lui recommander de nouveau la plus grande prudence (V. FABIVS, XIV, 16). Arrivé au camp, Paul-Emile eût bien voulu retenir le commandement de la moitié des troupes, pour ne pas compromettre le salut de l'armée entière, en la laissant dépendre d'une imprudence de son bouillant collègue : mais Varron n'était pas homme à rien céder des droits de sa charge ; et il crut qu'un consul ne pouvait, sans se déshonorer, céder à son égal, ce que le général de la cavalerie (Minucius) n'avait pu refuser au dictateur (Fabius). Le commandement alterna donc chaque jour entre les deux consuls, suivant l'usage. Jamais Rome n'avait mis sur pied une armée aussi nombreuse : ces préparatifs extraordinaires prouvaient bien que le sénat désirait que cette campagne mit fin à la guerre : tous ces soins furent inutiles ; et la témérité d'un seul homme (V. VARRON) causa aux Romains la défaite la plus sanglante qu'ils eussent essuyée jusqu'alors. On peut lire, à l'article ANNIBAL (II, 215-217), les détails de la bataille de Cannes, livrée le 5 septembre 216. Paul-Emile, couvert de blessures, après y avoir fait des prodiges de valeur, voyant son armée en pleine déroute, aima mieux périr par le fer de l'ennemi, que de s'exposer encore une fois dans Rome à la haine de ses envieux. Un tribun légionnaire trouvant le consul assis sur une pierre, et couvert de sang, le pressa de monter sur son cheval, et de se sauver pendant qu'il lui restait encore quelque force. « Non, » dit Paul-Emile, mon parti est

» pris ; j'expirerai ici sur le corps
 » de mes compagnons d'armes. Avez-
 » tissez de ma part le sénat de for-
 » tifier Rome avant que le vainqueur
 » s'y présente ; et dites à Fabius que
 » j'ai vécu , et que je meurs bien
 » pénétré de la sagesse de ses con-
 » seils. » En ce moment arriva une
 troupe de fuyards, puis un gros d'en-
 nemis qui les poursuivaient, et qui
 tuèrent le consul sans le connaître.
 Paul-Émile laissa un fils (Voy. l'ar-
 ticle suivant), et une fille (*Æmilia*),
 qui fut mariée au grand Scipion sur-
 nommé l'*Africain*. C. M. P.

PAUL-ÉMILE (*LUCIUS-ÆMI-
 LIUS-PAULUS*), surnommé le *Ma-
 cédonique*, l'un des plus grands ca-
 pitaines de l'ancienne Rome, était
 fils du précédent, et naquit l'an 526
 de Rome, 228 av. J. C. Il se mon-
 tra, dès sa jeunesse, moins empres-
 sé d'obtenir que de mériter les em-
 plois auxquels il pouvait prétendre.
 Il n'ambitionna point les succès si
 flatteurs de la tribune, et l'on ne le
 vit jamais, comme les autres jeunes
 gens, rechercher la faveur populaire ;
 mais il se distingua par son
 attachement pour ses devoirs, et
 acquit de bonne heure la réputation
 d'un homme juste et droit. S'étant
 présenté pour la charge d'édile, il
 l'emporta sur douze concurrents,
 tous des premières familles. Peu
 après, il fut admis dans le collège
 des augures, et fit, dès-lors, une étu-
 de particulière des usages religieux,
 dont il se montra constamment le
 scrupuleux observateur. Il ne s'appli-
 qua pas avec moins de zèle à faire re-
 vivre les anciens réglemens militai-
 res, et vint à bout de gagner l'ami-
 tié des soldats, malgré la sévérité
 avec laquelle il les maintenait dans
 la discipline. Après avoir passé par
 différentes charges, il fut envoyé

(l'an de Rome 566, av. J.-C. 188)
 avec le titre de proconsul, en Es-
 pagne. Surpris d'abord dans le pays
 des Vastetans par les Lusitaniens,
 il éprouva un échec considérable ;
 mais il remporta sur eux à son tour
 une victoire décisive (V. Tite-Live,
 xxxvii, 47). Toutes les villes qui
 avaient pris part à la révolte des
 Ibériens, s'empressèrent de se sou-
 mettre ; et il revint à Rome, dit
 Plutarque, sans s'être enrichi d'une
 seule drachme. Cette réflexion de
 l'historien prouve que la vertu des
 généraux romains n'était déjà plus le
 désintéressement. Paul-Émile fut élu
 consul (l'an 572-182). Au sortir
 du consulat, il vint, à la tête d'une
 armée de huit mille hommes, cam-
 per sur le territoire des Liguriens (les
 habitants de la rivière de Gènes),
 qui inquiétaient leurs voisins par
 des excursions continuelles. Aussitôt
 ils lui envoyèrent des députés sous
 prétexte de demander la paix, mais
 en effet pour reconnaître ses forces ;
 et ayant obtenu une trêve de dix
 jours, ils en profitèrent pour ras-
 sembler toutes leurs troupes et fon-
 dre sur les Romains, qui, surpris
 dans leur camp, soutinrent ce choc
 inattendu, sans toutefois pouvoir se
 dégager. Paul-Émile se hâta de faire
 connaître sa situation au sénat ; mais
 ne voyant point arriver les secours
 qu'il avait sollicités, il se décide à
 attaquer les Liguriens, et remporte
 sur eux une victoire complète. Il se
 contente de raser leurs forteresses et
 de leur ôter les vaisseaux dont ils ne
 se servaient que pour la piraterie,
 et revient à Rome recevoir les hon-
 neurs du triomphe. Cette cérémonie
 fut embellie par la présence des am-
 bassadeurs liguriens, qui jurèrent
 solennellement de ne jamais prendre
 les armes que par les ordres du peu-

ple romain (*Voy. Tite-Live, xl, 34*). Paul-Émile, ayant demandé plusieurs fois le consulat sans pouvoir l'obtenir, abandonna la carrière des emplois publics, pour se livrer tout entier à l'éducation de ses enfants, qu'il fit élever avec une recherche que le bon Plutarque ne semble pas approuver (1). Cependant les Romains étaient engagés depuis trois ans dans une guerre contre Persée, roi de Macédoine; et l'on commençait à sentir la nécessité de lui opposer un général assez habile pour terminer une lutte qui durait depuis trop long-temps. Tout-à-coup le bruit se répand que Persée, enflé de ses succès, s'est allié aux peuples des bords du Danube, et qu'il médite de porter lui-même la guerre en Italie. Tous les yeux se tournent alors sur Paul-Émile: mais ce guerrier, déjà sur le retour de l'âge (il était dans sa soixantième année), et habitué au calme de la vie domestique, ne se souciait plus de quitter ses foyers; et il fallut que ses amis et ses parents lui fissent en quelque sorte violence pour le déterminer à se rendre à l'assemblée. Les cris de joie et les battements de mains qui l'accueillirent de toutes parts, lui prouvèrent que Rome espérait qu'il ramènerait la victoire sous ses aigles. Il fut déclaré consul (l'an 586, avant J.-C. 168); et quelques jours après il prit congé du peuple romain par un discours plein de sages conseils. Trente jours lui suffirent pour battre et détruire la flotte de Gen-

tius, roi d'Illyrie, allié de Persée, l'assiéger dans sa capitale, et l'obliger de se rendre avec toute sa famille, qui fut envoyée à Rome. Arrivé dans la Macédoine, Paul-Émile vint camper en face de Persée, qui occupait, au pied du mont Olympe, une position inexpugnable. Il s'occupa d'abord de ranimer la confiance des soldats, et de ramener l'ancienne discipline; il imposa silence à ceux qui prétendaient lui donner des conseils, disant que le soldat était fait pour obéir et le général pour commander. Désespérant de pouvoir jamais forcer le roi de Macédoine dans son camp, il détache Scipion Nasica, et Fabius Maximus, son propre fils, à la tête de cinq mille hommes, comme pour ravager la côte; mais, dès qu'ils sont hors de la vue des Macédoniens, ils retournent sur leurs pas, pénètrent dans la Perrhébie, s'emparent de Pythium, et se rendent maîtres des défilés, tandis que le consul détourne l'attention de l'ennemi par de feintes attaques. Persée, se voyant tourné, abandonne sa position, et effectue sa retraite en bon ordre sur Pydna, où il est suivi aussitôt par Paul-Émile. Le consul, malgré l'ardeur des soldats, ne voulut pas engager le combat avec des troupes épuisées de fatigues, et moins nombreuses que celles de Persée. Il établit son camp sous les yeux de l'ennemi, qui n'osa pas l'inquiéter. Ce fut dans cette occasion qu'il répondit à Scipion, son fils, qui le pressait de donner l'ordre du combat: « A votre âge je parlais » comme vous; à mon âge vous agirez comme moi. » La nuit suivante il arriva une éclipse de lune, que les Romains regardèrent comme un présage assuré de la chute de l'empire de Macédoine; et Paul-Émile les af-

(1) « Il vaqua, dit Plutarque, à bien instruire ses » enfants, non-seulement en la discipline romaine, » comme lui avait été nourri, mais aussi un peu trop » curieusement en la grecque: car, il ne tenait pas » seulement des maîtres de grammaire, de rhétori- » que et de dialectique, mais aussi des peintres, des » imagiers, des piqueurs et dompteurs de chevaux, » et des veneurs grecs à l'entour de ses enfants. » Vie de Paul-Émile, ch. x.

fermit dans cette idée, en ordonnant des sacrifices à la Lune et à Hercule. Dès le matin il fit ranger ses troupes en bataille; mais il ne donna point encore le signal du combat, quoique, de part et d'autre, l'impatience fût égale d'en venir aux mains. Ce fut seulement vers le soir, que l'action commença par quelques détachements de fourrageurs; les légions s'avancèrent pour soutenir ou protéger la retraite de leurs troupes légères, et la mêlée devint bientôt générale. Les Romains, arrêtés par la phalange macédonienne, qui présentait de tous côtés un front inébranlable, étant parvenus à l'entamer, en exterminèrent jusqu'au dernier soldat; ce ne fut plus dès-lors qu'un horrible massacre, et la nuit seule protégea la retraite des fuyards (1). Persée s'était enfui dès le commencement du combat; mais, ne se croyant pas en sûreté à Pella, il poussa sa marche jusqu'à Amphipolis, et passa dans l'île de Samothrace, où il chercha un asile dans le temple de Castor. Cependant les villes de la Macédoine ouvrirent leurs portes à Paul-Émile; et la générosité dont il usa envers ceux qui recouraient à sa clémence, acheva de lui soumettre tout le pays. Persée lui écrivit pour demander la

(1) Dans cette action de Pydna, qui réduisit en province romaine ce royaume de Macédoine qu'Alexandre avait élevé à un si haut degré de gloire, le consul romain avait environ 30,000 hommes, dont 12,000 légionnaires. L'armée de Persée était de 45,000 hommes, l'élite de la nation. C'était la plus nombreuse et la plus formidable que la Macédoine eût mise sur pied depuis l'expédition de Persée. Les Macédoniens eurent d'abord l'avantage: la phalange, enfonçant ses piques dans les boucliers des légionnaires, les empêchait de se servir de leurs épées, tandis que des troupes armées à la légère leur donnaient la mort. Un instant Paul-Émile crut tout perdu, et, dans l'excès de sa douleur, il déchira, dit-on, ses vêtements; mais il s'aperçut que la phalange, en s'avancant, avait été forcée de se partager en plusieurs corps. Aussitôt le consul, divisant ses soldats en petites troupes, leur ordonna d'aller se jeter dans ces intervalles; et cette manœuvre eut le plus grand succès.

paix. Le consul, en voyant les députés de ce prince, naguère si puissants et alors si malheureux, ne put retenir ses larmes: mais l'attendrissement fit place à l'indignation, quand il vit que Persée gardait le titre de roi; il renvoya les ambassadeurs sans réponse. De nouvelles négociations qu'entama Persée, furent également inutiles, parce qu'il prétendait toujours traiter comme souverain de la Macédoine; trahi enfin par ses propres serviteurs, il fut conduit à Paul-Émile qui le reçut avec tous les égards dus au rang qu'il avait occupé: mais Persée s'étant jeté à ses genoux, il lui ordonna de se relever; et, après lui avoir reproché sa conduite envers le peuple romain, il le confia à la garde de Tubéron, son gendre, ne voulant pas supporter davantage la vue d'un prince qui se respectait si peu dans le malheur. Paul-Émile remit le commandement de l'armée à Sulpitius Gallus; et en attendant que le sénat lui eût fait connaître ses intentions, il visita les villes les plus célèbres de la Grèce (1), donnant partout des marques de sa grandeur d'âme, de sa générosité et de son amour pour les arts (*Voy. MÉTRODORÉ, XXVIII, 473*). Il régla ensuite, de concert avec les commissaires du sénat, le sort de la Macédoine, qui fut déclarée libre de se régir d'après ses anciennes lois, moyennant un tribut dix fois moindre que celui que Persée en exigeait pour la ty-

(1) Suivant Plutarque: « Paul-Émile, passant près » de la ville de Delphes, y vit un grand pilier carré » de pierres blanches, que l'on avait bâti, pour y » mettre dessus l'image du roi Persée, d'or massif. » Il commanda qu'on y mit la sienne, disant, qu'il » était raisonnable que les vaincus célassent et quit- » tassent la place aux vainqueurs. » Rien n'est moins vraisemblable d'après ce qu'on sait de la conduite de Paul-Émile à l'égard de Persée, et de la modestie de ce grand homme, qui était bien loin de s'enorgueillir de sa victoire, comme Plutarque lui-même nous l'apprend (ch. XLV).

ranniser. Il fit aussi célébrer à Amphipolis, en mémoire de ce grand événement, des jeux et des fêtes auxquels assistèrent les rois de l'Asie, et les députés des villes de la Grèce. Comme on le louait de l'ordre qu'il avait su établir dans ces grandes réunions, composées de peuples si divers, Paul-Émile répondit, « que les apprêts d'un festin et l'ordonnance d'une fête ne sont pas étrangers au coup-d'œil qui décide le gain des batailles (V. Tite-Live, XLV, 32.) » Le sénat, pendant ce temps, avait rendu contre l'Épire un décret plus que rigoureux, pour punir ce pays d'avoir favorisé Persée. On assure que Paul-Émile ne le lut qu'en versant des larmes; mais il l'exécuta néanmoins avec la dernière rigueur. Cet acte cruel accordait à l'armée romaine le pillage de toutes les villes. Le consul, sous prétexte de leur rendre la liberté, y envoya des centurions chargés, en apparence, d'en retirer les garnisons romaines; mais après avoir ordonné que tout l'or et tout l'argent fussent apportés dans les camps pour le trésor public, il permit aux soldats de ravir le reste des propriétés des malheureux habitants, dont 150,000 furent faits esclaves, et vendus au profit de la république : action odieuse, qui doit souiller à jamais la gloire de Paul-Émile, et prouver que l'atrocité politique du sénat romain ne permettait pas même aux plus recommandables de ses généraux de ne se pas déshonorer au sein de la victoire. Paul-Émile revint ensuite en Italie, emmenant avec lui Persée et toute sa famille. Il remonta le Tibre sur la galère de ce roi, ornée des boucliers d'airain enlevés à la phalange macédonienne; et, à son arrivée à Rome, il déposa dans la caisse de l'état les

trésors du roi de Macédoine (1), et demanda le triomphe. Les soldats, frustrés de la part qu'ils espéraient de cette riche proie, voulurent s'opposer à ce qu'on décernât cet honneur à leur général; mais Marcus Servilius, personnage consulaire, imposa silence aux mécontents; et tout le peuple se réunit à lui pour accorder au vieux général un honneur qu'il avait si bien mérité. Ces fêtes dont Plutarque nous a conservé la description, durèrent trois jours; Rome n'en avait point encore vu d'aussi magnifiques : Persée avec sa famille en fit le principal ornement (V. PERSÉE). Mais la joie que devait goûter Paul-Émile, entouré des témoignages de la reconnaissance de ses concitoyens, fut troublée par le chagrin que lui causa la perte de ses deux jeunes fils, qui moururent, l'aîné, cinq jours avant, et le cadet trois jours après le triomphe de leur père. Ce double événement causa la plus grande affliction aux Romains; mais le généreux Paul-Émile, ayant convoqué une assemblée du peuple, le remercia de la part qu'il prenait à sa douleur, et chercha un sujet de consolation, en rappelant que, dans le cours de sa vie, la fortune lui avait presque toujours été favorable; puis adoptant cette opinion des anciens, « qu'au sein de la prospérité, l'on doit toujours s'attendre à quelque grande infortune, » il parut se féliciter de ce que ce malheur ne frappait que lui et non la république. « Maintenant, » dit-il, l'homme qui a triomphé » et celui qui a porté des fers, sont » également malheureux; mais les

(1) On évalue les sommes que Paul-Émile versa au trésor à près de quarante-cinq millions. Le peuple romain se trouva par-là dispensé de contribuer aux charges publiques pendant 25 ans, c'est-à-dire, jusqu'au commencement de la première guerre d'Auguste et d'Antoine.

» enfants de Persée vivent, ceux de » Paul-Émile ne sont plus. » Paul-Émile fut élu censeur (l'an 593-160); et pendant qu'il exerçait cette magistrature, il raya les noms de trois sénateurs auxquels il ne trouva pas des titres suffisants pour siéger parmi les premiers de l'état. Étant tombé malade quelque temps après, il se rendit, par le conseil des médecins, à Velia ou Élée, dont on vantait l'air pur. Il recouvra en effet la santé, et revint à Rome faire les sacrifices annuels. Le lendemain il fit un sacrifice spécial pour remercier les dieux de son rétablissement, et, se sentant fatigué, il se coucha pour prendre un peu de repos; mais il tomba dans un sommeil léthargique, et mourut trois jours après (l'an 594, 160 avant J.-C.), à l'âge de 68 ans, pleuré des Romains et des étrangers, qui assistèrent en foule à ses obsèques. Paul-Émile avait été marié deux fois: il répudia, sans qu'on en sache les motifs, sa première femme, qui était de la famille Papiria, et dont il avait deux fils qui furent adoptés, l'un par la famille Fabia (*Voyez FABIVS-MAXIMUS-ÆMILIANUS*, XIV, 17), et l'autre par la famille Cornélia (*Voy. SCIPION ÉMILIEN*). Il eut de sa seconde femme deux filles, mariées l'une au fils de Caton-le-Censeur, et l'autre à Q. Tubéron; et deux fils, qui moururent très-jeunes, comme on l'a dit. Plutarque a écrit la *Vie* de Paul-Émile, qu'il a comparé avec Timoléon.

W—s.

PAUL LUCAS. *V. LUCAS.*PAUL VÉRONÈSE. *V. CALIARI.*PAULE (LA BELLE). *V. VIGUIER.*

PAULE (SAINT FRANÇOIS DE).

V. FRANÇOIS.

PAULET (LE CHEVALIER), d'origine irlandaise, a la réputation,

aux yeux des Anglais eux-mêmes, d'avoir fait en Europe le premier essai de la méthode de l'enseignement mutuel. Avant lui, dès 1747, un Français, nommé Herbault, avait formé, dans l'hospice de la Pitié, près du jardin des Plantes, une école de trois cents enfants, soumis à ce mode d'instruction et de discipline, si rapide, et si économique. Cette tentative d'un particulier isolé fut accueillie par de nombreux éloges; mais le résultat en fut éphémère, et cet exemple fut perdu parce que l'approbation avait été stérile. Le chevalier Paulet, fixé en France, et ne s'attendant qu'à une protection mesquine, ne songea point à réformer et à étendre l'éducation populaire. Il conçut, en 1772, le plan d'un établissement spécial, où les fils des militaires morts ou blessés au service de l'état, devaient être admis sans distinction, et être préparés pour la profession de leur choix. Il eût été digne du gouvernement de s'emparer de cette idée, et d'ouvrir aux classes plébéiennes un second établissement comparable à l'hôtel des Invalides. Le plan de Paulet n'obtint pas cette faveur; il ne fut redevable qu'à lui-même des premiers succès de son institut militaire. Louis XVI prit enfin cette école sous sa protection, et accorda 36,000 francs au fondateur, pour augmenter les moyens de prospérité de l'établissement. Des familles distinguées briguaient l'avantage d'y faire élever leurs enfants. Les objets d'études étaient aussi variés que les inclinations et la destination particulière des différents élèves. On habitait ceux-ci à professer en sous-ordre, et à mériter de devenir maîtres à leur tour pour les langues, les mathématiques et les arts d'agré-

ment. La police et presque toute l'administration leur étaient confiées. Un jury prononçait sur les infractions : les peines étaient purement morales ; elles consistaient dans un changement d'habit , et dans une oisiveté forcée , distinguée en *petite* et en *grande oisiveté*. Nous ne pouvons toutefois passer sous silence le reproche que font à la mémoire du chevalier Paulet plusieurs de ses élèves ; s'il faut les en croire , il s'emportait jusqu'à les prendre par les cheveux et à les frapper avec un trousseau de clefs. Quoique l'on fût fondé à lui reprocher encore d'avoir donné à son établissement des formes trop militaires , et que l'instruction y fût trop chargée pour être forte , il conserva la confiance générale , et il forma des sujets recommandables , soit pour les diverses branches de services publics , soit pour les professions libérales , et même pour les arts et métiers. La révolution le contraignit d'abandonner son ouvrage. Nous en avons parlé d'après la Notice émanée du plus illustre de ses élèves , le maréchal duc de Tarente , et publiée dans le *Journal d'éducation* , juillet 1816 , p. 229. — Jean PAULET , fils d'un ouvrier en étoffes de soie de Nîmes , après avoir travaillé lui-même sur le métier , étudia la théorie de son art , et en publia , de 1773 à 1776 , in-fol. , une Description complète , dédiée à l'administration municipale de la ville où il avait reçu le jour , et qui obtint l'approbation de l'académie des sciences. Cet ouvrage fait partie de la Collection des arts et métiers , in-fol. F—T.

PAULIAN (AIMÉ-HENRI) , petit-fils d'un ministre protestant , converti sous Louis XIV. , naquit à Nîmes le 23 juillet 1722 , et étudia chez

les Jésuites. Il entra dans leur société , et se livra principalement à l'étude de la physique. Ses premiers écrits en ce genre eurent assez de succès parce qu'ils étaient élémentaires , et que l'auteur profitait des nouvelles découvertes qui se faisaient successivement. Son *Dictionnaire de physique* , Avignon , 1761 , 3 vol. in-4° , souvent réimprimé , fut suivi du *Traité de paix entre Descartes et Newton* , de *Conjectures sur l'électricité* , et de quelques autres ouvrages peu lus aujourd'hui , les progrès de la science ayant fait négliger les travaux des physiciens du siècle précédent. Le père Paulian a encore publié un *Système général de philosophie* , Avignon , 1769 , 4 vol. in-12 ; le *Dictionnaire philosophico-théologique* , 1774 , in-8° ; et le *Véritable Systeme de la nature* , Avignon , 1771 , 2 vol. in-12. Le *Dictionnaire* est un des livres qui furent critiqués dans les *Lettres d'un théologien* , par Pelvert , 1776 , 2 vol. in-12 : mais cette critique ne paraît pas dictée par un esprit de justice et de modération , et Paulian donna une *Défense* de son Dictionnaire. En 1790 , il avait commencé à publier par cahiers hebdomadaires in-8° , un recueil intitulé , la *Physique à la portée de tout le monde* : les circonstances empêchèrent que cette entreprise ne se soutînt. L'auteur avait un frère avec lequel il prit part à quelques éditions données à Nîmes , chez Baume , et entre autres à la réimpression des *Mémoires chronologiques et dogmatiques* , du père d'Avrigny. Dans ses dernières années , Paulian faisait sa principale affaire des fonctions de son état ; il confessait beaucoup , et son zèle parut s'accroître encore pendant le temps

de la persécution. Il supporta ses traverses avec courage, et prêcha la soumission dès que le retour de l'ordre commença. Cet homme laborieux et estimable mourut octogénaire, vers 1802, dans le village de Manduel, près Nîmes, où il s'était retiré. Z.

PAULIN (*PONTIUS-MEROPUS-PAULINUS*, connu aujourd'hui sous le nom de SAINT), évêque de Nole (1), né en 353, à Bordeaux, était fils du préfet du prétoire dans les Gaules, et comptait parmi ses aïeux une longue suite de sénateurs. Il fut initié par Ausone, dans les secrets de l'éloquence et de la poésie, et surpassa les espérances que ses heureuses dispositions avaient fait concevoir à l'habile instituteur. Il alla ensuite en Italie perfectionner ses talents sous les yeux des maîtres de l'art, et parut avec éclat au barreau de Rome. Aux dons brillants de l'esprit, Paulin joignait une prudence supérieure à son âge, et les qualités les plus aimables. Ausone le recommanda comme un sujet du plus rare mérite, à l'empereur Gratien; et ce prince éleva Paulin, en 378, à la dignité de consul. En sortant du consulat, il obtint le gouvernement de la Campanie, et il remplit ensuite divers emplois dans l'Italie, l'Espagne et les Gaules. Possesseur d'une fortune immense, il avait épousé une dame espagnole nommée Thérassie, dont la dot avait encore accru ses richesses; et il consacrait tous ses revenus à soulager les malheureux ou à encourager les talents. Quelques entretiens avec saint Ambroise et d'autres personnages d'une

piété éminente, le détachèrent peu à peu des grandeurs. Son épouse l'affermait encore dans la résolution de renoncer au monde; et, s'étant démis de ses emplois, il se retira avec elle, dans un de leurs domaines, près de Barcelone. Il y passa quatre ans, partageant son temps entre la lecture, la prière et la méditation. Ce fut alors qu'il composa le Panégyrique de l'empereur Théodose, dont il adressa une copie à saint Jérôme, qui en parle comme d'une pièce achevée (*Lett.* 49). Plus heureux dans cette solitude qu'il ne l'avait été au faite des honneurs, il vit combler tous ses vœux par la naissance d'un fils; mais cet enfant étant mort au bout de quelques jours, il n'hésita plus d'exécuter le projet qu'il avait formé de se consacrer à Dieu d'une manière plus spéciale. En vain ses parents, ses amis et Ausone lui-même, tentèrent de s'opposer à une résolution qu'ils attribuaient à un accès de mélancolie: il prit des habits plus conformes à l'état qu'il voulait embrasser, et vendit tous ses biens, dont il distribua le prix aux pauvres. S'étant rendu, suivant l'antique usage, à la cathédrale de Barcelone, pour y célébrer, avec les fidèles, la fête de Noël (393), il fut conduit devant l'évêque, qui, désirant l'attacher à son église, voulut l'ordonner prêtre; mais il ne consentit à recevoir les ordres sacrés qu'à condition qu'on le laisserait maître de se retirer où il voudrait. Peu de temps après, Thérassie prit le voile des religieuses; et Paulin s'embarqua pour l'Italie. En passant à Milan, il visita saint Ambroise, qui lui donna des témoignages de la plus vive affection: il ne reçut pas le même accueil du pape Sirice, que l'on était par-

(1) Le P. Papebrock distingue trois Paulin, évêques de Nole. Voy. sa dissertation intitulée: *Appendix de tribus Paulinis*, dans les *Acta sanctorum*, au 22 juin.

venu à indisposer contre lui ; et il se hâta de quitter Rome pour se rendre à Nole, où il s'établit près de l'église de Saint-Félix, auquel il avait une dévotion particulière (1). Sa réputation y attira bientôt quelques personnes pieuses ; et, à leur prière, il rédigea un règlement de vie, qu'il fut chargé de faire observer. Il habitait depuis quinze ans cette sainte solitude, lorsqu'il en fut tiré, vers la fin de l'an 409, pour occuper le siège épiscopal de Nole. A peine en avait-il pris possession, qu'il en fut arraché par les Goths ; mais les barbares, touchés de sa douceur et de sa piété, lui permirent bientôt de rejoindre le troupeau que la Providence lui avait confié. Il continua d'instruire le peuple par ses discours, de l'édifier par ses exemples ; et après avoir supporté avec une patience admirable les infirmités dont furent accablés ses derniers jours, il reçut enfin la récompense de ses travaux l'an 431, le 22 juin, jour où sa mémoire est honorée d'un culte particulier. Son corps, déposé dans l'église qu'il avait élevée en l'honneur de saint Félix, fut transféré plus tard à Rome, où il est exposé à la vénération des fidèles dans l'église de Saint-Barthélemi. Paulin était en commerce de lettres avec les plus illustres personnages de son temps ; saint Jérôme ; saint Augustin, qui lui a adressé son livre, *De curâ pro mortuis gerendâ* ; Sulpice-Sévère, Rufin, diacre d'Aquilée, etc. Il avait composé un grand nombre d'ouvrages ascétiques, des hymnes, etc. Mais il ne nous reste de lui que cinquante *Lettres*, un *Discours sur l'aumône*, l'*Histoire du martyre*

de *St. Genès*, d'Arles (V. GENÈS) ; et des *Poésies* sur des objets pieux. On se tromperait fort si l'on jugeait du mérite de ses ouvrages par les éloges qu'il a reçus de ses contemporains ; son style est rarement élégant, ce qui ne surprendra pas si l'on réfléchit qu'il vivait à une époque où déjà la barbarie dominait à Rome. Les *Ouvrages* de l'évêque de Nole ont été publiés pour la première fois par Josse Badius, Paris, 1516, in-8°, d'après un manuscrit défectueux. Parmi les éditions qui ont suivi, on se contentera de citer celle du P. Rosweyde, Anvers, 1622, in-8°, avec la *Vie* de saint Paulin par le P. Sacchini. La meilleure édition est celle que Le Brun Desmaquettes a publiée à Paris, 1685, 2 tom. en 1 vol. in-4°. Le premier tome contient toutes les productions de saint Paulin ; le second, les Notes de l'éditeur, la Vie de saint Paulin, tirée de ses ouvrages, sept dissertations (1), et enfin les différentes leçons des manuscrits les plus estimés. Le Brun s'est beaucoup servi, dans ce travail, des éclaircissements recueillis par le P. Chifflet, sous le titre de, *Paulinus illustra-*

(1) Il composait chaque année une pièce de vers en l'honneur de saint Félix, et nous en avons conservé plusieurs.

(1) Dans les deux premières, l'éditeur s'applique à justifier l'ordre d'après lequel il a distribué les ouvrages de saint Paulin. Les trois suivantes contiennent les vies de Sulpice Sévère, d'Alette, de saint Victrice et d'Aper, auxquels saint Paulin a adressé la plupart des lettres qui nous restent de lui. La sixième est relative aux écrits de saint Paulin qui sont perdus, à ceux qu'on lui attribue, dont l'authenticité n'est pas démontrée, et enfin à ceux qui sont évidemment supposés. Dans la septième, l'éditeur examine enfin l'époque et la durée de la captivité de cet illustre prélat. Saint Grégoire-le-Grand est le seul auteur ancien qui fasse mention de Phéroi que dévouement de l'évêque de Nole, rachetant, au prix de sa propre liberté, le fils d'une pauvre veuve, réduit en esclavage, Ch. Perrault, qui a fait, de ce triomphe de la charité chrétienne, le sujet de son poème de *Saint Paulin*, s'efforce, dans une préface pleine d'érudition, d'établir la date de ce fait pour le concilier avec les autres époques connues de la vie du saint qui fait le sujet de cet article ; mais il est plus vraisemblable qu'il appartient à un autre saint du même nom.

ius (*V.* CHIFFLET, VIII, 383). Muratori a donné une édition des OEuvres de saint Paulin , revue d'après les manuscrits de la bibliothèque ambrosienne , et enrichie de *vingt-deux Dissertations* sur les principaux traits de la vie du saint évêque , Vérone , 1736 , in - fol. ; mais cette édition , quoique plus complète que celle de Le Brun , est moins recherchée. Les *Lettres* de saint Paulin ont été traduites en français , Paris , 1703-1724 , in-8°. On attribue généralement cette traduction au P. Frassen (*V.* ce nom) ; mais l'abbé Goujet prétend que le véritable traducteur est Claude de Santeul , frère du poète (*V.* le *Dict.* de Moréri , éd. , de 1759 , au mot *Pelhestre*). La vie de saint Paulin , par le P. Sacchini , a été insérée dans les *Acta sanctorum* , avec les remarques de Papebrock. Un anonyme a publié une *Vie* de ce saint , tirée en partie du latin , Paris , 1686 , in-8° ; et D. Gervaise , une autre , *ibid.* , 1743 , in-4°. On peut consulter en outre , pour plus de détails , l'*Histoire littéraire de la France* , par Rivet , t. II , et les *Additions* des tom. X et XI ; l'*Histoire des auteurs ecclésiastiques* par D. Ceillier , X , 543-628 ; et enfin le tom. II de la *Storia eccles. di Nola* , par le P. Remondini , qui renferme , outre la vie de saint Paulin d'après les monuments les plus authentiques , la *Traduction* italienne de ses ouvrages. W—s.

PAULIN (SAINT) , compatriote , disciple et successeur de Saint Maximin , dans le siège de Trèves , en 349 , fut le premier confesseur qui souffrit en Occident pour la divinité de J.-C. Ni la chute du légat de Libère , ni les menaces et les caresses de Constance , ne purent l'empêcher de soutenir inébranlablement au con-

cile d'Arles , en 353 , les décrets de Nicée et l'innocence de saint Athanase , quoique l'empereur se déclarât en personne l'accusateur de ce grand saint. Il fut déposé , exilé au milieu des barbares , sans qu'on lui permît d'y avoir une demeure fixe. Il mourut en Phrygie l'an 359 , après avoir soutenu , pendant 5 ans , toutes les rigueurs de sa proscription , avec la plus grande fermeté. Ses écrits contre Arius ne sont pas venus jusqu'à nous. L'Eglise célèbre sa fête le 31 août. T—D.

PAULIN (SAINT) , patriarche d'Aquilée , né dans le Frioul , vers l'an 730 , enseignait les lettres , lorsque Charlemagne lui adressa , vers l'an 776 , un rescrit , dans lequel il l'appelait *très-vénérable maître de grammaire*. Le prince lui donna une terre en Lombardie ; et , à cette époque , Paulin fut élevé sur le siège patriarcal d'Aquilée. Charlemagne , qui avait confiance dans la piété , le zèle et la science de Paulin , voulut qu'il assistât aux conciles que ce prince fit tenir pendant son règne. Paulin se trouva en particulier à ceux d'Aix-la-Chapelle , en 789 , de Ratisbonne , en 792 , et de Francfort , en 794. Le saint prélat en assembla deux lui-même , l'un dans le Frioul , en 791 ou 796 , et l'autre en 802 , à Attino , sur les bords de la mer Adriatique. Dans le premier de ces conciles , furent condamnées les erreurs que Félix , évêque d'Urgel , et Elipand , évêque de Tolède , cherchaient à répandre sur l'incarnation de Jésus-Christ. Le saint évêque et Alcuin furent spécialement chargés , par Charlemagne , de réfuter les erreurs de ces deux hérésiarques. Le zèle que saint Paulin avait pour la foi , le porta à aller prêcher lui-même l'Évangile dans la

Carinthie et la Styrie, où il y avait encore un grand nombre d'idolâtres. Ses prédications eurent des effets salutaires. Après une vie pleine de mérites, il mourut l'an 804. *Voyez sa Vie* dans l'édition de ses OEuvres que Madrisio a publiées à Venise, in-fol., 1737, et surtout celle qu'a donnée, en 1782, l'abbé J. - P. della Stua, suivie de l'Histoire du culte de ce saint patriarche. L'église célèbre sa fête le 28 janvier. G—y.

PAULIN DE SAINT-BARTHÉLEMI (JEAN-PHILIPPE WERDIN (1), plus connu sous le nom de), carme déchaussé, et missionnaire aux Indes; naquit à Hof sur la Leitha, près de Mannersdorf dans la Basse-Autriche, le 25 avril 1748. Ses parents, simples cultivateurs, lui ayant permis de se livrer à son goût pour l'étude, il prit, à vingt ans, l'habit du Mont-Carmel, prononça ses vœux en 1769, étudia la philosophie et la théologie à Prague, entra au séminaire des missions de son ordre à Rome, et apprit les langues orientales au collège de Saint-Pancrace. Il s'embarqua, en 1774, pour la côte de Malabar. Le P. Paulin passa quatorze ans dans les missions de l'Inde, où il fut honoré du titre de vicaire-général, et ensuite de celui de visiteur apostolique. Au bout de ce temps, la congrégation de la Propagande le rappela en Europe, tant pour lui demander un tableau exact des missions de l'Indoustan, que pour lui confier la correction des catéchismes et d'autres livres élémentaires qu'elle faisait imprimer à l'usage des missionnaires qui se rendaient dans cette contrée. Il revint

à Rome en 1790, et passa en 1798 à Vienne, lorsque les Français envahirent l'Italie. Il fut quelque temps bibliothécaire à Padoue, et secrétaire de la congrégation de la Propagande, pendant la dispersion de cette compagnie. Il retourna enfin à Rome en 1800: Pie VII le nomma *consultatore* de la congrégation de l'Index, et inspecteur des études au collège Urbain de la Propagande. Le P. Paulin mourut dans cette capitale, au couvent de Santa-Maria della Scala, le 7 janv. 1806, après six jours de maladie. On assure qu'il était bon et simple dans le commerce de la vie, et peu empressé de se prévaloir des riches connaissances qu'il avait acquises. Mais on doit avouer qu'il y a peu de traces de cet aimable caractère dans ses nombreux ouvrages, où l'on ne trouve que trop souvent des jugements rigoureux, une critique pointilleuse, des expressions pleines d'amertume, et surtout une grande propension à la polémique. Les titres seuls des livres qu'il a publiés, forment un catalogue étendu. On connaît de lui: I. *Sidharubam, seu Grammatica samscrdamica, cum dissertatione historico-criticâ in linguam Samscrdamicam*, Rome, 1790, in-4°. Dans cet ouvrage, comme dans tous les autres où le P. Paulin s'est occupé de donner les principes de la langue Samskrite, ou dans lesquels il en a cité des mots et des passages, il a employé le caractère tamoul au lieu du devanagari. Cette transcription, à laquelle il avait été conduit par son séjour sur la côte du Malabar, ne nuit pas à la fidélité de l'orthographe, parce que les divers alphabets de l'Inde se correspondent signe à signe assez exactement. II. *Systema brahmanicum liturgicum*,

h(1) Meusel l'appelle *Werdin*, au tome X du *Gesetzte Teutschland* (Lening, 1803); mais il corrige cette faute au tome III du Supplément (ib., 1811), p. 4.

mythologicum, civile; ex monumentis Indicis musei Borgiani Velitris, dissertationibus historico-criticis illustravit, ibid., 1791, in-4°. avec 30 planches. C'est surtout dans ce livre que le P. Paulin s'est attaché à développer le système qu'il s'était formé sur la religion de l'Indoustan, et auquel il revient continuellement dans ses autres écrits. Nous ne pouvons en donner une idée complète dans cet article : il suffira de dire que ce système consiste principalement à ramener les dogmes et les fables indiennes à n'être que des symboles des opérations de la nature, et des représentations allégoriques des êtres qui la composent. On concevoit que ce mode d'interprétation, qui ne s'éloigne pas beaucoup des idées de Dupuis, ne devait satisfaire ni le P. Giorgi, qui cherchait partout les traces du manichéisme et des autres sectes du christianisme oriental, ni Anquetil Duperron, qui, dans ses explications, tendait toujours au spiritualisme le plus raffiné. C'est au reste, on doit le dire, une manière étroite et insuffisante d'envisager l'ensemble des opinions indiennes, que d'en chercher l'intelligence au moyen d'un seul et unique procédé, quelque ingénieux qu'il puisse être, tandis qu'elles embrassent tout, s'étendent à tout, renferment, dans leur étonnante multiplicité, les diverses doctrines de toutes les écoles de philosophie, anciennes et modernes, et offrent, par leur prodigieuse variété, le nœud difficile à délier qui rassemble et concilie les notions les plus contradictoires, et qui rattache le polythéisme le plus grossier à la métaphysique la plus subtile.

III. *Centum adagia malabarica, cum textu originali et versione latina*, ib., in-4°. de 12 pages.

IV.

Alphabeta indica, id est granthamicum seu samscrdamico-malabaricum, indostanum seu vanarense, nagaricum, vulgare et talenganicum, ibid. 1791, in-8°. Le P. Paulin a composé la préface de ce petit volume ; on y trouve reproduite une partie des notions qui avaient déjà paru dans l'*Alphabetum grandonico-malabaricum* (Rome, 1772), publié par le P. Clément, que Paulin de Saint-Barthelemy nomme *commissionarius meus*. V. *Examen historico-criticum codicum indicorum bibliothecæ sacræ Congregationis de propagandâ fide*, ibid. 1792, in-4°. VI. *Musei Borgiani Velitris codices manuscripti Avennes, Peguani, Siamici, Malabarici, Indostani, animadversionibus castigati et illustrati; accedunt monumenta inedita et cosmogonia Indico-Thibetana*, ibid., 1793, in-4°. VII. *Scitismo sviluppato, in risposta alla Lettera su i monumenti indici del museo Borgiano di Velitri*, 1793, in-4°. de 24 pages. La lettre à laquelle le P. Paulin répond dans cet opuscule, et qui est du comte della Torre di Rezzonico, est probablement le même ouvrage que Meusel cite sous ce titre : *Lettera su i monumenti indici del museo Borgiano illustrati*, Rome, 1793, in-4°. VIII. *India orientalis christiana, continens foundationes ecclesiarum, seriem episcoporum, missiones, schismata, persecutiones, viros illustres*, ibid., 1794, in-4°. de 280 pag., avec le portrait de l'auteur. Aux divers articles indiqués par le titre du livre, le P. Paulin ajoute (p. 214-234) les listes des divers souverains qui ont régné dans le Decan, depuis le xvi^e. siècle, et dont les noms, dit-il, sont défigurés d'une manière incroya-

ble par Anquetil-Duperron. L'auteur donne ensuite l'explication d'une carte géographique du Malabar, qu'il avait dressée (en français) en 1789, et qui fut depuis traduite en allemand, et gravée à Augsbourg. Ce travail conserve peu d'utilité après tout ce que le major Rennell et les autres géographes anglais ont publié en ce genre, depuis cette époque.

IX. *Viaggio alle Indie Orientali*, ibid., 1796, in-4°. , fig.; traduit en allemand, par Forster; en français (par Marchena), avec des observations de Forster, d'Anquetil-Duperron et de M. Silvestre de Sacy, Paris, 1808, 3 vol. in-8°. , avec un atlas in-4°. , contenant le portrait de l'auteur, et les figures d'un grand nombre d'idoles indiennes, d'après la collection du cardinal Borgia: le troisième volume est rempli tout entier par les observations de Forster, et d'Anquetil-Duperron, ainsi que par les notes que M. Silvestre de Sacy y a jointes, principalement dans la vue de rectifier certains endroits de la traduction française, où le sens de l'original ne paraissait pas exactement rendu: L'errata du tome 1^{er}. a onze pages; ceux des volumes suivants sont moins considérables.

X. *Amarasinha seu Dictionarii samscrdamici sectio prima, de cælo; ex tribus ineditis codicibus indicis manuscriptis, cum versione latinâ*, ibid., 1798, in-4°. Ce volume, qui a 50 pages, et qui contient des notes très-étendues, n'offre que la première section du chapitre premier du célèbre Dictionnaire d'Amarasinha. L'ouvrage entier, dans l'excellente édition due à M. Colebrooke, Serampore, 1808, grand in-4°. , contient trois livres, dix-huit chapitres et quarante-une sections, comprises dans 393 pages. On peut

juger que le P. Paulin n'avait donné qu'un bien faible échantillon de ce précieux vocabulaire samskrit. Encore s'était-il vu contraint d'en transcrire les vers en caractères tamouls, faute d'avoir un corps de caractères devanagaris pour les produire sous leur forme originale.

XI. *De antiquitate et affinitate lingue zendicæ et samscrdamicæ germanicæ dissertatio*, Rome, 1798, in-4°. ; Padoue, 1799, in-4°. XII. *Musæi cæsarei Vindobonensis numi zodiacales animadversionibus illustrati*, Vienne, 1799, in-4°. de 57 pages. L'auteur y relève les nombreuses erreurs échappées à Tavernier sur les monnaies zodiacales de Djihan-Guyr (*Voy. NOUR-MAHAL*); mais il tombe lui-même dans quelques inexactitudes signalées par M. Silvestre de Sacy, dans une curieuse note qu'il a fournie à ce sujet au *Traité des monnaies d'or et d'argent*, par M. Bonnevillè, pag. 210. La planche jointe à l'ouvrage du P. Paulin, n'offre que quatre de ces monnaies.

XIII. *De manuscriptis codicibus indicis R. P. J. Ernesti Hanstedden* (1) *S. J. Epistola, edidit*, Vienne, 1799, in-4°. XIV. *Monumenti indicis del museo Naniano illustrati*, Padoue, 1799, in-4°. de 28 pag. avec une planche.

XV. *Mumigraphia musei Obiciani*, ibid., 1799, in-4°. de 65 pag., et deux planches.

XVI. *Jornandis Vindicæ de var Hunnorum*, Rome, 1800, in-4°. XVII. *De latini sermonis origine et cum orientalibus linguis connexione*, Rome, Fulgoni, 1802, in-4°. de 24 pages, et une planche. C'est un des premiers ouvrages dans lesquels on ait établi, de manière à ne laisser aucune place au scepticisme, ce grand et im-

(1) Meusel lit Hæstedden.

portant rapprochement qui sert de base aux travaux des étymologistes modernes, et qui reporte dans les contrées centrales de l'Asie, l'origine des idiomes les plus anciens de l'Europe occidentale. XVIII. *De basilicâ S. Pancratii martyris disquisitio*, ibid., 1803, in-4°. de 48 pag. Après la description et l'histoire abrégée de cette église, qui, depuis 1662, sert de séminaire, pour les missions orientales, aux Carmes déchaussés de la congrégation d'Italie, l'auteur ajoute une curieuse notice de trente-six évêques ou vicaires apostoliques; sortis de cette école. XIX. *Vyacarana seu locupletissima samscrdamicæ linguæ institutio*, Rome, Propagand., 1804, in-4°. de 357 pag. XX. *Vitæ synopsis Stephani Borgiæ S. R. E. cardinalis*, ibid., 1805, grand in-4°. de 36 et 75 pag. On craignit quelque temps la suppression de cet ouvrage, parce qu'il renferme divers traits contre les Jésuites (Magas. encycl., déc. 1805, vi, 373). On ne peut contester au P. Paulin le mérite d'avoir, dans ses nombreux écrits, et particulièrement dans son Voyage, répandu des notions plus justes que celles qu'on avait avant lui, sur les mœurs, les opinions philosophiques et religieuses, la littérature et les langues des peuples de l'Indoustan. Il est le premier qui, par des extraits tirés immédiatement des manuscrits indiens, ait fait connaître le système grammatical de la langue samskrite. Toutefois, on ne peut s'empêcher de regretter que ce savant missionnaire n'ait pas mis à profit le conseil que lui donnait Anquetil-Duperron, avec cette naïve sincérité qui était, chez notre illustre académicien, la marque d'un caractère aussi franc et aussi loyal qu'exempt de pré-

vention et de partialité : « Aulien de » passer le temps, dit-il, à donner » des vingt-quatre pages, des trente, » des cent pages, qui ne prouvent » rien ou très-peu, de mettre en op- » position cent, deux cents mots de » différentes langues, le mission- » naire ferait mieux d'enrichir le » public d'une bonne et complète » traduction de l'Amarasinha, ou » bien de publier les Dictionnaires » de Hanxleden, et de Biscoping. » Ces deux religieux Danois, et le P. Beschi, avaient rédigé les Dictionnaires portugais-malabare, et latin-samskrit, que le P. Paulin avait entre les mains; et c'était avec le secours de ces précieux ouvrages, qu'il avait traduit la première section de l'Amarasinha, et tous les mots samskrits qu'il répandait dans les livres de sa composition. Les rapprochements étymologiques, et les explications allégoriques des fables indiennes qu'il y semait avec profusion, lui appartenaient à plus juste titre : mais ce n'est pas là le plus solide appui de la réputation du P. Paulin. Il y a déjà long-temps que ses étymologies sont discréditées; et la connaissance plus approfondie que l'on a acquise des dogmes et des opinions des Hindous a fort ébranlé la confiance qu'on pouvait avoir dans ses systèmes, en montrant qu'il n'avait envisagé la mythologie indienne que sous un point de vue beaucoup trop resserré. Les démêlés littéraires que le P. Paulin eut avec le P. Giorgi, et dans lesquels les deux doctes adversaires ne se ménagèrent ni pour le fond, ni pour la forme, contribuèrent sans doute à rabaisser l'idée qu'on avait pu se faire des travaux du P. Paulin, en les jugeant d'après leur nombre, leur volume, et l'importance des sujets auxquels

ils s'appliquaient. Ces deux savants religieux se sont reproché tant de rêveries, d'idées systématiques et dépourvues de fondement, et même tant de marques d'ignorance (à la vérité sur des matières où les plus habiles peuvent broncher), qu'il n'est pas surprenant que le public ait fini par les prendre à-peu-près au mot. Une autre circonstance a nui au P. Paulin : les Anglais de Calcutta, venus immédiatement après lui, ont, pour ainsi dire, refait tous ses ouvrages. Dissertations sur la littérature, sur la mythologie, Comparaison des langues, Grammaires, Dictionnaires samskrits, et jusqu'à l'Amarasinha lui-même, tout a été repris et traité de nouveau, avec cette supériorité que la position des Anglais dans l'Inde, et la fondation de la société Asiatique de Calcutta, devaient naturellement assurer à leurs recherches. Les ouvrages de W. Jones, et de MM. Colebrooke, Wilkins, Leyden et Wilson, dispenseront dorénavant de recourir à la plupart de ceux du P. Paulin. Ce serait néanmoins une souveraine injustice que de refuser à ce missionnaire le très-grand mérite d'avoir, en quelque sorte, ouvert la carrière, d'y avoir précédé des rivaux plus heureux que lui, parce qu'ils sont venus après lui et qu'ils ont eu à leur disposition une foule de secours qui lui manquaient. Il avait d'ailleurs une érudition qu'on ne trouve pas toujours au même degré chez les hommes les plus versés dans la connaissance des langues orientales. Cette érudition était aussi étendue et moins confuse que celle du P. Giorgi : et de ces deux éloges, qu'on ne peut lui refuser, le premier l'emporte infiniment sur l'autre. Le P. Paulin de Saint-Barthélemy était de la so-

ciété royale des sciences de Naples, correspondant de l'institut de Rome, et des académies de Velétri et de Padoue. A. R.—T.

PAULIN (Le capitaine). *Voy. GARDE (La).*

PAULLI (SIMON), médecin naturaliste, né, en 1603, à Rostock, dans le Mecklenbourg, était fils de Henri Paulli, médecin de la reine douairière de Danemark. Il n'avait que sept ans lorsqu'il eut le malheur de perdre son père, qui ne lui laissait aucune fortune ; mais l'ardeur qu'il montrait pour l'étude, lui attira la protection de la reine ; et cette princesse fournit généreusement aux frais de son éducation. Après avoir fréquenté les plus célèbres universités d'Allemagne, il vint à Paris suivre les leçons de Riolan, fameux anatomiste (*Voy. RIOLAN*), et retourna à Wittemberg, où il reçut ses grades, en 1630. Deux ans après, il fut nommé à une chaire de médecine de l'académie de Rostock ; mais il n'en prit possession qu'en 1634, et il prononça, en cette occasion, un discours qui fut très applaudi. Les talents qu'il développa dans l'exercice de cette place, le firent appeler, en 1639, à Copenhague, pour professer l'anatomie au collège de Finck ; et il y ouvrit, peu après, un cours de botanique médicale, avec un tel succès, que ses collègues l'invitèrent à le continuer. Nommé premier médecin du roi de Danemark, (Frédéric III), le prince lui donna, en 1666, l'évêché d'Aarhusen, qu'il eut la permission de transmettre à son fils aîné, et qui est resté long-temps dans sa famille. Paulli parvint à une honorable vieillesse, et mourut à Copenhague, le 23 avril 1680. Il avait été marié deux fois. Il eut de sa première

re femme Elisabeth, fille de Jacq. Fabricius, médecin du roi, quinze enfants, cinq filles, et dix garçons, dont quelques-uns ont cultivé les sciences naturelles avec succès. Indépendamment de plusieurs Thèses, dont on trouvera les titres dans la *Cimbrialitterata* de Moller, et dans le *Dict.* de Chauffepié, on a de Paulli: I. *Des Traductions allemandes de l'anatomie* de Gasp. Bartholin; des *Tables anatomiques* de Casserio, et du *Traité* de Spigelius, de la formation du fœtus. II. *Quadripartitum botanicum; de simplicium medicamentorum facultatibus*, Rostock, 1639, in-4°. C'est un traité des propriétés des plantes médicinales, avec des remarques sur l'époque de leur floraison et sur les lieux où elles croissent spontanément, etc. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois, avec différents opuscules de l'auteur. L'édition la plus complète est celle que J. J. Frick a publiée à Francfort, 1708, in-4°. III. *Icones floræ Danicæ cum explicationibus*, Copenhague, 1647, in-4°. Ce volume, très-rare, est orné de 393 fig. dont on fit un nouveau tirage, avec des explications en danois. IV. *Viridaria varia regia et academica*, ibid., 1653, in-12. C'est le Catalogue des plantes cultivées alors dans les jardins du roi et de l'académie de Copenhague, et dans les jardins botaniques de Paris, de Varsovie, d'Oxford, de Padoue, de Leyde et de Groningue. V. *Commentarius de abusu tabaci et herbæ theæ*, Strasbourg, 1661, in-4°. Ce petit Traité, réimprimé plusieurs fois, et notamment à la suite du *Quadripartitum botanicum*, éd. de Francfort, a été traduit en anglais, par le docteur James, Londres, 1746, in-8°. Paulli était un des plus grands détracteurs

du café, du thé, du chocolat et du sucre; mais sa prévention n'était fondée, selon Moseley, que sur des anecdotes ramassées en courant par des voyageurs superficiels, lesquelles n'avaient d'autre base que des récits et des conjectures absurdes. Ces assertions ont été réfutées par Dufour. VI. *Digressio de verâ, unicâ et proximâ causâ febrium; necnon de accuratâ febres medendi methodo*, Francfort, 1660; nouvelle édit. augmentée, Strasbourg, 1678, in-4°. VII. *Modus dealbandi ossa pro sceletopœiâ*, Copenhague, 1668, in fol.; 1673, in-4°, et inséré dans la *Biblioth. anatomique* de Manget. Outre les auteurs déjà cités, on peut consulter, sur Simon Paulli, la *Biblioth. Danica* de Bartholin, et les *Mémoires* de Nicéron, tomes III et X. — PAULLI (Simon), l'un des fils du précédent, renonça à l'exercice de la médecine, et quitta son pays pour s'établir à Strasbourg, où il avait une imprimerie, en 1661. Nicéron nous apprend qu'il a donné au public quelques *Ouvrages* de géographie de sa façon (*Mémoires*, III, 25). Outre des éditions augmentées de plusieurs ouvrages de son père, on connaît de lui: I. *Miscella antiquæ lectionis*, etc., Strasbourg, 1664, in-8°. de 160 p. Ce recueil est très-rare; il renferme: *Excerpta auctoris ignoti de Constantino Chlora, Constantino Magno aliisque imperatoribus*; — *Capitulatio Caroli M. de partibus Saxonie*; — *Christ. Broweri dissertatio de Trevirorum lingua*; — *Constitutio Caroli III, Crassi dicti, de expeditione romanâ*. II. *Historia literaria s'v'e dispositio librorum omnium facultatum ac artium secundum materiam*, ibid., 1671, in-8°. Malgré ce titre fastueux, ce n'est que

le catalogue des ouvrages que Paulli avait dans son magasin. W—s.

PAULLI (OLIGER), fanatique plus ridicule que dangereux, né à Copenhague, en 1644, était l'un des fils de Simon, médecin distingué (V. l'article précédent). S'étant livré au commerce, et ayant été nommé secrétaire de la compagnie des Indes, il fit une fortune rapide, et devint un des plus riches négociants du Danemark. Mais, au milieu de ses spéculations brillantes, son cerveau se déranger, et lui fit faire les folies qui lui valent un article dans cet ouvrage. Il commença d'avoir des visions : la sibylle de Cumes lui apparut dans une rue de Copenhague. Ayant acheté la riche cargaison d'un vaisseau français, et ayant envoyé, en retour, une cargaison très-considérable de grains, qui lui promettait un bénéfice de cent mille livres, il fut averti, par une vision, de ne point pourvoir la France de grains : en conséquence, il se hâta de vendre le vaisseau. Plusieurs extravagances du même genre succédèrent à celle-là, et renversèrent sa fortune au point qu'il fit banqueroute, et abandonna sa femme et ses six enfants. En 1695, il se rendit à Paris ; et c'est là qu'une vision lui apprit qu'il était appelé à relever le temple de Jérusalem, en qualité de roi d'Israël. Il annonça qu'il descendait en ligne directe de David, et prétendit que son bisaïeul, en embrassant le christianisme, n'avait pu lui ôter ses droits à un trône dont il était le seul et légitime héritier. Oligier fit part de ses rêveries au public, dans plusieurs opuscules écrits en flamand et en allemand. Il poussa la folie jusqu'à inviter Louis XIV à abdicquer en faveur du Dauphin ; et il écrivit à ce prince, ainsi qu'à plu-

sieurs souverains de l'Allemagne, pour les engager à l'aider dans son projet de reconquérir la Judée, leur promettant, quand il serait en possession de son royaume, de distribuer des fiefs à leurs favoris. Dans le même temps, il écrivit à ses parents qu'il abandonnait tout pour suivre sa sublime vocation. Guillaume d'Orange, roi d'Angleterre, lui parut digne de commander la croisade. Paulli lui conseilla d'arborer le drapeau sur la tour de Londres, et d'équiper, à l'aide de la Hollande, une grande expédition que la France devait seconder, en faisant partir une escadre de Toulon, pendant que l'Allemagne, la Moscovie, le Danemark, la Suède, la Pologne, attaqueraient la Turquie, et que le roi de Portugal, d'accord avec l'Abissinie, envahirait la Perse. Pour récompense et indemnité, il assignait des états en Orient à toutes les puissances qui prendraient part à l'expédition. Il annonça qu'à dater de la prise de Jérusalem, jusqu'en 1720, il administrerait lui-même la Judée, et qu'à cette époque, il serait remplacé par le Messie, qui commencerait son règne de mille ans. A force de se croire roi des Juifs, Paulli devint ennemi ardent du christianisme, et prodigua l'insulte au culte de cette religion. Cependant le roi de Pologne étant mort, en 1697, il s'imagina être appelé au trône de ce pays, qu'il voulut céder ensuite au ministre danois Griffenfeld. S'étant établi au milieu des Juifs d'Amsterdam, dont quelques-uns devinrent ses partisans, il fit afficher, à la porte de la synagogue, le projet de sa croisade. Il y eut aussi un docteur chrétien, nommé Muller, qui lui rendit hommage dans une brochure. Les

magistrats méprisèrent long-temps les sottises d'Oliger, persuadés qu'il ne se ferait jamais assez de partisans pour compromettre la tranquillité publique; mais, encouragé par l'impunité, il publia, en 1701, un nouvel écrit, dans lequel, après avoir tourné en ridicule les mystères du christianisme, et comparé la Trinité à un Cerbere des poètes, il annonçait le projet d'établir une religion nouvelle sur les ruines de toutes les autres. Il fut alors mis en prison à Amsterdam, et condamné à scier du bois de brésil; mais il fut dispensé de travailler, moyennant une somme annuelle de trois cents livres pour subvenir à ses dépenses (V. les *Lettres* de Bayle, n°. 262). En sortant de prison, il se rendit à Altona, d'où il fut chassé, en 1705, pour avoir tenues des propos séditieux. Il revint alors à Copenhague, où il mourut obscur, en 1716, après avoir éprouvé l'affront de voir ses prédictions démenties par l'événement. Le titre seul d'une douzaine de brochures qu'il a publiées, en hollandais et en allemand, attestent sa folie : *La Colombe de Noé*, ou *Bonne Nouvelle de Canaan*, Amsterdam, 1696. — *Triomphe dans la pierre abattue sans main*, ibid., 1697. On y trouve ses lettres au roi Guillaume et au Dauphin. — *La Voix du temple annonçant l'évangile d'Abraham*, ibid., 1700. — *La Voix de l'époux à minuit*, ibid., 1700. — *L'Anneau nasal de Béhémoth*, c'est-à-dire, la *Théologie actuelle mise aux pieds des Juifs*, ibid., 1701. — *Monarchie du Schilo qui va venir*, ibid., 1701. Quelques savants, entre autres, Laiding, ont pris la peine de réfuter sérieusement ces extravagances. Hermann Von der Hardt publia une

brochure intitulée : *Novus in Belgio Judæorum rex Oliger Paulli, multis editis monumentis litterariis clarus*, Helmstadt, 1701, in-4°. On trouve la Vie de Paulli dans le quatrième volume de l'Histoire de la folie humaine, par Adelung, Leipzig, 1787. D—G et W—s.

PAULLINI (CHRISTIAN-FRANÇOIS), médecin et historien allemand, naquit, en 1643, à Eisenach, ville de Thuringe, de parents qui jouissaient d'une considération méritée, puisque la duchesse douairière de Saxe-Eisenach le tint sur les fonts de baptême. Son père, que les circonstances avaient forcé d'embrasser le commerce, prétendait descendre de saint Paulin, évêque de Nôle, et se plaisait à faire l'énumération des savants et des hommes illustres en tout genre sortis de sa famille. Christian était en bas âge, quand il perdit ses parents, qui lui laissaient peu de fortune; mais la duchesse, sa marraine, se chargea de pourvoir aux frais de son éducation, et lui légua en mourant une somme suffisante pour qu'il pût continuer ses études. La mère de Paullini, pendant sa grossesse, avait fait vœu, si elle avait un fils, de le consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique: il connaissait la volonté de sa mère; mais il se sentait entraîné par un attrait invincible vers l'étude de la médecine et des sciences naturelles. Il fit part de son embarras à l'un de ses maîtres, qui lui conseilla d'étudier en même temps la théologie et la médecine, et de se remettre à Dieu du succès. Cet avis, qu'il se promit de suivre, le tranquillisa; et, après avoir fréquenté les plus célèbres académies de l'Allemagne, il passa en Danemark pour entendre le célèbre Bartholin. Il reçut de cet

habile maître, ainsi que de ses confrères, un accueil distingué, et obtint la permission de donner, à Copenhague, des leçons particulières de théologie, dont le produit ne laissa pas de lui être d'un grand secours. En quittant le Danemark, il vint s'établir à Hambourg, où il continua de donner des leçons. L'académie de Wittemberg lui fit expédier le diplôme de maître-ès-arts, en le dispensant de se rendre dans cette ville pour soutenir sa thèse. Peu après, on lui conféra le titre de poète lauréat, et celui de notaire impérial. Afin de perfectionner ses connaissances, il visita la Hollande et l'Angleterre, où les plus célèbres professeurs s'empressèrent de lui fournir les moyens d'exister honorablement, en le faisant charger de l'éducation de quelques jeunes seigneurs. A son retour par la Hollande, il prit ses degrés en médecine à Leyde; et, toujours poussé par le désir de s'instruire, il parcourut en observateur, la Norvège, l'Islande, la Suède et la Laponie, d'où il rapporta différents objets d'histoire naturelle. A peine était-il de retour à Hambourg, qu'il y reçut (1673) une lettre du grand-duc de Toscane, qui lui annonçait que, sur la demande du P. Kircher, de Stenon et de Ch. Patin, il venait de le nommer à une chaire de l'université de Pise: une maladie grave l'empêcha de partir sur-le-champ; et quand il fut rétabli, il crut devoir remercier le prince de l'honneur qu'il lui avait destiné. Il voulut cependant faire un voyage en Italie pour embrasser ses amis: mais la fièvre l'ayant pris à Hildesheim, il revint sur ses pas, résolu de s'appliquer sérieusement à la pratique de la médecine; ce qu'il fit à Ham-

bourg et dans les villes voisines, avec beaucoup de succès. L'empereur Léopold le créa, en 1675, comte palatin; peu après, l'évêque de Munster (Van-Galen) le nomma son premier médecin et son historiographe, et il remplit ce double emploi avec beaucoup de zèle jusqu'à la mort de son protecteur. Il accepta ensuite les offres du duc de Wolfenbuttel, à la cour duquel il passa dix années, s'occupant avec ardeur à mettre en ordre les matériaux qu'il avait rassemblés sur l'histoire d'Allemagne. Il revint enfin à Eisenach, en 1689; et ayant obtenu le titre de premier médecin de cette ville, il partagea son temps entre la pratique de son art et le travail du cabinet. Paulini entretenait une correspondance suivie avec la plupart des savants de l'Allemagne et d'Italie, dont toutes les académies s'étaient empressées de lui adresser des diplômes d'associé. Il avait pris le nom d'*Arion* dans celle des Curieux de la nature. Il conçut le projet de former trois nouvelles sociétés littéraires; l'une pour le perfectionnement de la littérature allemande; la seconde, pour l'enseignement gratuit des sciences aux jeunes gens dénués de fortune; et enfin la troisième, pour la rédaction d'un corps d'histoire de l'Allemagne en latin. Ce dernier plan, qui avait trouvé un grand nombre d'approbateurs, échoua par suite de la guerre survenue avec la France, et qui empêcha les augustes protecteurs de la société naissante de verser les fonds qu'ils avaient promis. En 1706, Paulini éprouva une violente attaque d'apoplexie, qui le priva de l'usage du bras gauche: il n'en continua pas moins ses occupations littéraires; mais une tumeur au pied qu'il avait négligée, l'enleva le 10 juin

1712. Paullini avait une immense érudition; mais il manquait de goût, et son style, d'ailleurs manière, est surchargé de longues digressions qui rendent fatigante la lecture de ses ouvrages. Le nombre en est très-considérable : on en trouve la liste qu'il a publiée lui-même plusieurs fois, dans le *Monatliche Auszug*, etc., janvier 1701, p. 33-44. Indépendamment de deux volumes de *Poésies allemandes* et d'un recueil d'*Épigrammes* latines, on se contentera d'indiquer ceux des ouvrages de Paullini qui peuvent offrir quelque intérêt : I. *Dissertatio de Harcutero, famosissimo gigante Boréali*, Florence, 1677, in-4°. Ce fut Nicol. Stenon, auquel il dédia cette pièce, qui la fit imprimer à ses frais. II. *De admirabili electione regis veterum Boreali*, *Disquisitio, variarum antiquitatum plena*, Stockholm, 1677, in-4°. III. *Cynographia curiosa, seu canis descriptio, et mantissa curiosa ejusdem argumenti*, etc., Nuremberg, 1685, in-4°, fig. Cette dissertation est rare et recherchée, surtout de l'édition qu'on vient de citer. On a de Paullini des *Descriptions spéciales* de l'âne, du loup, du lièvre, de la taupe, du crapaud, de l'anguille, et plusieurs petits *Traité*s de botanique, imprimés séparément, et insérés dans les *Actes de l'académie des Curieux de la nature*, qui sont assez rares en France. IV. *Theatrum virorum illustrium Corbeie saxonica*, Iéna, 1686, in-4°. C'est le recueil des vies des prélats et des savants sortis de l'abbaye de Corvey en Westphalie. Paullini entreprit cet ouvrage à la prière de l'évêque de Munster, dont on a parlé. V. *Observationum medico-physicarum decades dux*, Nuremberg,

1689, in-4°. VI. *Dissertationes historicae variorum monasteriorum Germaniae origines, foundationes, etc., explicantes; adjectis litteris et bullis*, Giessen, 1693, in-4°. Cet ouvrage, dit Lenglet Dufresnoy, est plein de recherches curieuses. VII. *Antiquitatum germanicarum syntagma, varios annales, chronica et dissertationes comprehendens* etc., Francfort, 1698, in-4°. On trouvera le détail des pièces que renferme ce volume dans le 7^e num. du *Journal des savants*, ann. 1701, et dans la *Méthode pour étudier l'histoire*, par Lenglet Dufresnoy, tom. XI, 195. VIII. *Geographia curiosa seu de pagis antiquae praesertim Germaniae commentarius*, etc, ib., 1699, in-4°. IX. *Schediasma de lumbrico terrestri, variis memorabilibus curiositatibus et observationibus illustratum*, Leipzig, 1703, in-8°. Cette dissertation est curieuse; elle renferme des observations neuves sur le lumbric ou ver de terre, et l'usage qu'on en fait en médecine. X. *Nucis moschatæ curiosa descriptio*, ibid., 1704, in-8°. C'est une description de la muscade. L'éditeur, Isaïe Dahlborn, y a joint une Vie de l'auteur. XI. *Observationes medico-physicae, raræ, selectæ et curiosæ, quatuor centuriis comprehensæ*, etc., ibid., 1706, in-8°. On peut consulter, pour plus de détails, la *Cimbria litterata* de Moller, où Paullini a un article très-étendu, et le *Dictionnaire* de Chauvigné.

W—s.

PAULMIER DE GRENTÈMES-NIL (JULIEN LE), médecin, né en 1520, dans le Cotentin, d'une ancienne famille, acheva ses études à Paris, où il suivit dix ans les leçons de Fernel; et, après avoir reçu le doctorat, il commença à pratiquer

son art. Pendant les guerres civiles qui désolèrent la France, il se retira dans une campagne près de Rouen; et, comme il le dit lui-même, « afin de ne perdre temps, » il s'occupa de rédiger les observations médicales qu'il avait recueillies. Sa réputation toujours croissante le fit appeler près de Charles IX, que tourmentaient des insomnies continuelles; et il eut le bonheur de le guérir. Il fut attaché ensuite au duc d'Anjou, qu'il accompagna dans les Pays-Bas. L'entreprise de ce prince sur Anvers, ayant été suivie de l'expulsion des Français (*Voy. Anjou*), Paulmier revint en Normandie; et, s'étant guéri, par l'usage du cidre, des palpitations de cœur et de l'hypochondrie dont il était affecté depuis la journée de la Saint-Barthélemi, où il avait vu périr un grand nombre de ses amis, il publia un traité dans lequel cette boisson est placée au-dessus du vin. Paulmier avait épousé Marguerite de Chaumont, femme de mérite, à qui Montaigne adressa un exemplaire de ses *Essais*, par une lettre qu'on a conservée. Il en eut plusieurs enfants dont le plus jeune s'est distingué par son érudition (*V. l'art. suivant*). Cet habile praticien mourut à Caen, en 1588. On a de lui : I. *Traité de la nature et curation des plaies de pistolle, arquebuse et autres bastons à feu*, Paris (1569), in-8°. Caen, même année, in-4°. Dans l'épître dédicatoire à J. de Matignon : « Cet œuvre est si petit, lui dit-il, que je ne l'eusse séparé de autres » que j'ai fait sur toute la chirurgie, » ni mis en langue vulgaire contre » ma coustume et délibération, n'eût » été pour vous faire entendre com- » bien je me répète votre *attenu* » (obligé). » Cet opuscule est très-

rare. Éloy dit que l'auteur y suit l'opinion de son siècle, et déclare que la brûlure est le principal symptôme qu'il faut combattre (*Diction. de médecine*, III, p. 501) : mais c'est précisément le contraire; car Paulmier emploie tout le premier chapitre à prouver qu'il n'y a point de brûlure dans les plaies des armes à feu; il recommande de s'attacher surtout à les nettoyer, et indique plusieurs remèdes dont il avait éprouvé les bons effets. II. *De mortis contagiosis libri VII*, ibid., 1578, in-4°. Les deux premiers livres traitent de la maladie vénérienne; le troisième du mercure; le quatrième de l'éléphantiasis; le cinquième de l'hydrophobie, et les deux derniers de la peste. On y trouve, dit Astruc, beaucoup d'excellentes observations sur l'origine et la nature de la maladie vénérienne, et sur les différentes méthodes curatives employées de son temps. S'il ne donne pas la préférence au mercure sur tous les autres remèdes, c'est par attachement pour Fernel son maître, qui en proscrivait l'usage (*V. de Morbis venereis*, p. 779). Cet ouvrage a été traduit en français par Jac. de Cahagnes. III. *De vino et pomaceo libri duo*, ibid., 1588, in-8°. Ce traité copié par La Framboisière, a été également traduit par Cahagnes, Caen, 1589, in-8°. C'est le plus ancien ouvrage qui ait été publié sur le cidre; et sans admettre toutes les vertus merveilleuses que Paulmier lui attribue par reconnaissance pour les heureux effets qu'il en avait ressentis, on doit convenir que ce curieux opuscule renferme des faits utiles (*V. la Bibliothèque agronomique*, n°. 420). On lit dans le *Dictionnaire* de Moréri, et dans celui de Chauffepié, des détails sur Julien le Paulmier, qu'on

n'a pas cru devoir admettre dans cet article, parce qu'ils ne sont appuyés d'aucune preuve. W—s.

PAULMIER DE GRENTEMESNIL (JACQUES LE), en latin *PALMERIUS*, fils du précédent, savant philologue, naquit au mois de décembre 1587, dans le pays d'Auge, où sa mère était allée visiter ses parents. Resté orphelin à l'âge de douze ans, son frère aîné l'envoya continuer ses études à Paris, où il suivit les leçons de Pierre Dumoulin, et du fameux Casaubon, qui expliquait alors *Hérodote*. Après avoir achevé ses humanités, il fit son cours de philosophie à l'académie de Sedan, et vint à Orléans étudier le droit. Son frère, l'ayant jugé capable de prendre l'administration des biens, le fit émanciper, et Paulmier revint à Paris achever son éducation. Il visita ensuite les principales villes de France, pour connaître ce qu'elles renfermaient de plus curieux, et revint dans une campagne près de Caen, où il se livra à la lecture des classiques grecs et latins, dont il faisait ses délices. La considération qu'il s'était acquise, le fit choisir, par ses coreligionnaires, pour présenter à la cour leurs réclamations contre diverses infractions à l'édit de Nantes; et il eut le bonheur de voir ses démarches couronnées par un plein succès. Paulmier n'avait pu rester indifférent aux efforts des protestants de Hollande pour se soustraire à la domination de l'Espagne: il alla, en 1620, offrir ses services à Maurice de Nassau; et, pendant huit ans qu'il combattit sous les drapeaux de l'indépendance, il trouva un grand nombre d'occasions de faire briller son courage. A peine était-il arrivé à Caen, qu'ayant voulu réconcilier deux gen-

tilshommes divisés pour des affaires d'intérêt, il se fit un ennemi du plus riche et du plus puissant, dont il désapprouva la conduite. Ce gentilhomme l'ayant attaqué dans la rue, il eut le malheur de le tuer en se défendant, et fut obligé de se rendre à Paris pour se justifier devant le conseil du roi, qui le déclara innocent. La guerre éclata bientôt après; et il alla rejoindre en Lorraine le duc de Longueville, qui lui donna une compagnie de cavalerie, et lui confia plusieurs missions importantes. Après la paix, il revint à Caen, et s'appliqua dès-lors entièrement à la culture des lettres. Il se lia bientôt avec les hommes de mérite qui étaient en grand nombre dans cette ville, et contribua beaucoup, avec Moisant, à la fondation de l'académie de Caen, qu'il soutint malgré de violentes oppositions. L'âge n'avait point diminué cette ardeur chevaleresque qu'il avait rapportée des camps: à soixante-cinq ans, dit Huet, il se battit à l'épée et au poignard contre un jeune homme vigoureux, et le désarma (*Origines de Caen*). Il en avait soixante-treize quand il fut attaqué de la pierre; il se soumit deux fois à la douloureuse opération de la taille, et y survécut encore dix ans. Paulmier mourut le 1^{er}. octobre 1670. C'était un homme franc et ouvert, aussi modeste qu'obligeant. Personne, dit Moisant, ne le quittait, sans être meilleur et plus savant. Il n'eut point d'enfants de son mariage avec une Anglaise, qu'il avait épousée dans un âge déjà avancé. On a de lui: I. *Pro Lucano contra Virgilium apologia*. C'est son premier ouvrage. Il ne prétend pas, comme on le croirait sur le titre, décider que Lucain l'emporte sur Virgile; mais il

cherche à prouver que les deux poètes ont des beautés égales quoique différentes; et que pour relever le mérite de l'*Énéide*, il ne faut pas rabaisser la *Pharsale*, ainsi que l'ont fait Scaliger et quelques autres critiques. Berkelius a inséré cet opusculé dans les *Dissertationes selectæ criticæ*, Leyde, 1704. II. *Exercitationes in optimos auctores græcos*, Leyde, 1668, ou Utrecht, 1694, in-4°. C'est le docte Huet, son ami, qui lui conseilla de publier ces remarques, dans lesquelles il explique un grand nombre de passages dont le véritable sens avait échappé à la plupart des commentateurs. Maittaire en a tiré le *Supplément* à la chronique des marbres d'Oxford, par Selden; Gronovius, des *Notes* sur les anciens géographes; et les éditeurs des auteurs grecs, des *Notes* sur Diodore, Hesychius, Aristides, Lucien, etc. III. *Græciæ antiquæ descriptio*, Leyde, 1678, in-4°. Ce livre, qui lui avait coûté vingt années de travail, fut publié par Étienne Morin, son parent, qui l'a fait précéder d'une *Vie* très-ample de l'auteur, de laquelle on trouve l'extrait dans le tome VIII des *Mémoires* de Nicéron. Lenglet Dufresnoy regrettaient que Gronovius n'eût pas inséré cet ouvrage exact et profond, dans le *Thesaur. antiquit. græcar.* IV. Un *Éloge* de Cl. Sarrau, à la tête du recueil de ses *Lettres* (V. SARRAU). V. Des *Vers* grecs, latins, italiens et français, la plupart inédits. « Paulmier m'a lu au » trefois, dit Huet, une *Histoire*, » écrite en grec, de quelques amou- » rettes de sa jeunesse, et un *Poème* » grec de la chasse de la bécasse. A » la naissance de monseigneur le » Dauphin (fils de Louis XIV), il » fit imprimer un *Dialogue* en vers

» grecs, entre le dauphin du ciel et » le dauphin de la mer. » Cette dernière pièce ne peut qu'être d'une grande rareté, puisqu'elle n'est pas citée même dans le *Catalogue* de la bibliothèque du roi. — Son neveu, Jacques LE PAULMIER, né en 1624, suivit la profession des armes; il se trouva, dit-on, à 48 sièges ou batailles, dont il écrivit la relation, et mourut le 13 avril 1702. Il avait un talent remarquable pour l'impromptu; et, avant son abjuration, qu'il fit entre les mains d'Huet, en 1685, il avait aidé Conrart à retoucher la version surannée des *Psalmes* de Marot et Bèze. W—s.

PAULMIER. V. GONNEVILLE.

PAULMY (1) (ANTOINE - RENÉ DE VOYER-D'ARGENSON, marquis DE), ministre d'état, naquit à Valenciennes, le 22 nov. 1722, de René-Louis de Voyer, marquis d'Argenson, alors intendant du Hainault. Sa famille le destinait à la magistrature, dans laquelle ses ancêtres s'étaient illustrés. Il y entra aussitôt après avoir fini ses études, et il en parcourut rapidement tous les degrés. Successivement avocat du roi au Châtelet, conseiller au parlement, maître des requêtes, conseiller-d'état, il se voyait, à l'âge de vingt ans, au terme où l'on ne parvient ordinairement qu'après avoir vieilli dans les fonctions judiciaires et administratives. Le jeune Paulmy justifiait, par ses talents, par son

(1) C'est le nom d'une terre située en Touraine, et qui appartient de temps immémorial à la famille de Voyer. Un chevalier grec, nommé Basile, qui était de cette famille, vint en France sous le règne de Charles-le-Choué, et mérita, par ses exploits, d'être investi du château de Paulmy, conservé par sa postérité (V. les *Annales* de Belleforest, tome I, p. 290). La branche aînée s'étant éteinte à la fin du dix-septième siècle avec le dernier vicomte de Paulmy, tué à la bataille de Fleurus, en 1690, la branche cadette prit le nom de Paulmy, et garda la terre de ses pères.

zèle et par son assiduité, les faveurs dont il était l'objet, lorsqu'une carrière nouvelle vint s'ouvrir devant lui. Son oncle, le comte d'Argenson, frère aîné du marquis, ayant été nommé ministre de la guerre, fit créer la charge de commissaire-général des guerres pour M. de Paulmy. Celui-ci suivit, en cette qualité, les armées de Flandre et d'Italie, et contribua, par ses conseils, à plusieurs changements avantageux, tant sous les rapports militaires que sous les rapports de finance. Vers la même époque, le marquis d'Argenson fut appelé au ministère des affaires étrangères. Dès-lors, Paulmy devint à-la-fois le coopérateur de son père et de son oncle. Il les secondait dans toutes leurs opérations; et quelquefois il était chargé par eux de certains travaux, de certaines commissions, que les premiers dépositaires de l'autorité ne confient qu'à des hommes qui ne peuvent avoir des intérêts différents des leurs. Le 4 avril 1748, Paulmy, qui cultivait les Lettres dans ses loisirs, comme il les protégeait par son crédit, fut reçu à l'académie française, en même temps que Gresset. La paix d'Aix-la-Chapelle, qui date de cette même année, le fit juger moins utile au département de la guerre. Il se trouvait naturellement éloigné de celui des affaires étrangères, par la retraite de son père. Le 4 décembre, il fut nommé ambassadeur en Suisse. Il renouvela les anciens traités conclus entre la France et le corps helvétique, ainsi que les capitulations particulières de plusieurs des états de ce pays. Enfin il resserra plus particulièrement les liens qui unissaient la nation suisse à la nation française, en faisant abolir des lois déjà anciennes, par lesquelles il était défendu à quelques-uns

des cantons réformés de s'attacher au service de France. Il emporta l'estime générale et des regrets sincères, lorsqu'à la fin de 1751, il fut rappelé pour être associé à son oncle, qui avait obtenu qu'il fût adjoint à la charge de secrétaire-général du département de la guerre, avec survivance. Paulmy avait à peine passé quelques mois à la cour, qu'il partit pour visiter les places des provinces méridionales du royaume, examiner les fortifications, les arsenaux, les magasins, voir surtout les troupes; enfin connaître les abus, et y remédier. Il employa cinq ans à faire cette inspection générale, et à mettre en ordre les observations nombreuses qu'il avait recueillies. Les avantages qu'on aurait pu tirer de ce travail important, devinrent nuls par la guerre qui se ralluma en 1756, et par l'exil du comte d'Argenson, qui eut lieu l'année suivante. A la vérité, Paulmy succéda, le 2 février 1757, à son oncle; mais il prévint bien qu'il ne resterait au ministère que le temps nécessaire pour que l'on pût se fixer sur un autre choix. Sa retraite, à-la-fois volontaire et forcée, qui eut lieu le 22 mars 1758, fut accompagnée de tout ce qui pouvait en adoucir l'amertume. Le roi exigea qu'il continuât d'assister au conseil, en qualité de ministre d'état. Paulmy obéit à cet ordre; mais, en 1762, soit qu'il fût dégoûté de l'espèce de nullité d'un ministre hors de place, soit qu'il conservât l'espoir de ressaisir quelque jour le crédit et le pouvoir qui lui étaient échappés, il demanda et obtint l'ambassade de Pologne. Elle n'était pas sans embarras, en raison des troubles dont ce royaume électif était alors agité. L'ambassadeur s'acquitta de sa mission avec

autant de discernement que de sagesse; et, si ses négociations relatives à l'élection ne réussirent pas comme on l'aurait désiré, il eut du moins à se rendre le témoignage qu'il avait annoncé les événements fâcheux qui se préparaient, et indiqué les moyens de les prévenir. Il fut nommé, en 1766, à l'ambassade de Venise, qu'il remplit jusqu'en 1770. Il aurait désiré celle de Rome: elle lui fut refusée; et dès-lors, abandonnant toute vue d'ambition, il prit le parti de se consacrer uniquement à sa famille et à ses goûts favoris. Il avait toujours aimé et cultivé les belles-lettres; mais son goût dominant le portait à l'histoire et à la bibliographie. Les pays étrangers, comme la France, avaient contribué à former sa bibliothèque, la plus complète, la mieux choisie et la plus nombreuse qui ait peut-être jamais été en la possession d'un particulier; elle était riche, surtout, en poètes, et en romanciers, à dater de ceux qui, dans le onzième siècle, ont écrit en langue romance. Libre de tous soins publics, il mit en ordre cette magnifique collection, et en dressa un Catalogue exact. D'environ cent mille volumes, appartenant au marquis de Paulmy, il n'y en a qu'un petit nombre, et des moins intéressants, à la tête desquels on ne lise pas une notice instructive, écrite ou dictée par lui. Aussi tous les gens de lettres profitaient-ils sans cesse d'un tel trésor. Son amour pour les livres lui fit naître le désir d'en augmenter personnellement le nombre; et en peu d'années il produisit plus de volumes que n'en ont enfanté pendant leur vie entière des écrivains renommés par leur fécondité. M. Magnin, de Salins, son bibliothécaire, eut beaucoup de part à la rédac-

tion de ses ouvrages. Ce fut au commencement de 1775, qu'il conçut et publia le plan de la *Bibliothèque universelle des romans*; et l'on vit paraître dans la même année plusieurs volumes de cet ouvrage. Il en donna environ quarante jusqu'à la fin de 1778, que des raisons particulières le déterminèrent à abandonner l'entreprise. Ses continuateurs ne firent pas oublier la partie qu'il avait dirigée, et dont tous les morceaux avaient été composés ou retouchés par lui. A peine eut-il renoncé à la *Bibliothèque des romans*, qu'il s'occupa des *Mélanges d'une grande bibliothèque*, ouvrage plus sérieux, plus important et plus utile (V. CONTANT-D'ORVILLE, IX, 496). C'est, pour ainsi dire, l'*Esprit* de l'immense Bibliothèque de Paulmy, et le principal résultat des Notes ou Observations qu'il avait écrites sur tous ses livres. Les gens du monde y trouvent des notions ordinairement aussi amusantes qu'instructives, sur bien des objets qui sont du domaine de l'instruction littéraire ou scientifique; et les savants de profession y reconnaissent leurs premières études: en moins de huit années, ce recueil s'éleva à soixante-cinq volumes, et les matériaux furent réunis pour ceux qui devaient suivre. Voyant sans cesse les hommes de son temps qui avaient eu le plus de succès dans les genres légers de la littérature, il composa, soit en société avec quelques-uns d'entre eux, soit tout seul, des romans, des chansons de circonstance, et des opéras comiques en vaudevilles. Une fois que Paulmy eut pris le parti de vivre dans la retraite, il se démit successivement de toutes les places qui pouvaient gêner sa liberté, et ne se réserva, outre le gouvernement de

l'arsenal de Paris, que la charge de chancelier de la reine, qui, à sa mort, devait être perdue pour sa famille. Devenu homme privé, il garda toute sa maison, ne voulant pas que son changement d'état, qui n'avait point été un malheur pour lui, en fût un pour ceux qui s'étaient attachés à sa fortune. Dans ses dernières années, jouissant du vrai bonheur au milieu de tous les siens, de ses amis et de ses livres, il ne formait plus qu'un vœu : c'était que sa précieuse et très-considérable bibliothèque ne fût pas démembrée, quand il aurait cessé d'exister. MONSIEUR, le comte d'Artois, en acquit la propriété (1781), à condition que l'ancien possesseur continuerait d'en disposer toute sa vie. Celui-ci n'interrompit pas l'usage qu'il avait d'enrichir annuellement la collection formée par lui; et après les orages et les spoliations de la révolution, elle est encore entre les mains du frère de Louis XVIII. C'est la Bibliothèque dite de l'*Arsenal*. Paulmy avait donné au public un ouvrage de son père, *Considérations sur le gouvernement de la France*. Il mit en ordre, et fit paraître, en 1785, des *Essais dans le goût de ceux de Montaigne*, que le marquis d'Argenson avait aussi composés. Il était simple dans ses mœurs, dans ses manières, dans ses habits, et jusque dans ses livres. Probe jusqu'au scrupule, noble et désintéressé, il employait, chaque année, une somme considérable à soulager l'infortune. Il mourut, à la suite d'infirmités très-douloureuses, le 13 août 1787. De son second mariage avec mademoiselle Fyot de La Marche, il avait laissé une fille unique, la duchesse de Luxembourg. Son éloge, d'où a été tiré le fond de cet article, fut lu dans la séance publique de la

Saint-Martin, 1788, à l'académie des inscriptions, par M. Dacier : il en était membre honoraire ainsi que de l'académie des sciences. L—P—E.

PAULUS (JULIUS), jurisconsulte du premier ordre, florissait à Rome dans le 2^e. siècle de l'ère chrétienne. L'lieu de sa naissance est un problème dont les savants ont présenté des solutions différentes. Un grand nombre, entre lesquels il suffit de nommer Cujas, ont placé son berceau à Padoue, alléguant pour motif de leur opinion, la statue élevée en son honneur dans cette ville, et la teneur d'une inscription que réproove un scepticisme éclairé. Hottman lui donne une origine grecque. Le président Bertrand, biographe des principaux jurisconsultes de l'antiquité, accumule de son côté les inductions qui tendent à faire regarder Paulus comme Syrien. On le trouve, dit-il, constamment associé à Ulpien; il est traité avec bienveillance par l'impératrice Mammée, femme d'Alexandre-Sévère; son langage sent l'étranger; il emprunte souvent ses comparaisons et ses termes d'art à la Grèce, explique ou éclaircit volontiers les locutions latines par des équivalents pris dans la langue grecque. Aucune de ces circonstances n'a une relation nécessaire avec l'hypothèse suivant laquelle Paulus eut Tyr pour patrie. S'il fallait choisir entre des probabilités, nous pencherions pour l'opinion soutenue par Laurent Pignoria, qui met Paulus au nombre des hommes célèbres que Rome a produits (*Symbol. epistol.* 41) : elle acquiert un grand poids par ce qu'on lit dans les *Césars* d'Aurélius Victor (chapitre 24), qu'*Alexandre-Sévère rendit le jurisconsulte Paulus à sa patrie*. Plusieurs auteurs veulent que Paulus ait profi-

té des leçons de Papinien : ils n'ont pas fait attention qu'il se porta le rival et le contradictoire habituel de ce dernier ; et loin de supposer entre eux les rapports de maître et de disciple, il est vraisemblable qu'ils fréquentèrent en même temps l'école de Cervidius Scévola. Paulus exerça pendant plusieurs années le ministère d'avocat à Rome. Il fut appelé au conseil de Sévère et de Caracalla, où il déploya une grande liberté de discussion, et se livra quelquefois à une opposition brusque et opiniâtre. Héliogabale en fut sans doute offensé, puisqu'il l'exila. Cette disgrâce dura peu : Alexandre-Sévère s'empressa de le rappeler ; il l'éleva de la préture à la dignité consulaire, et le nomma préfet du prétoire après la mort d'Ulpien. Paulus avait voué aux Chrétiens une haine violente. L'aigreur de son caractère est encore attestée par l'affectation malveillante avec laquelle il s'attache à critiquer ses devanciers et ses contemporains. Ses expressions sont dures et tranchantes. Il ne gardait pas plus de ménagements à l'égard des décisions émanées des empereurs. La gloire de Papinien devait troubler son repos : il essaya de la flétrir en le commentant (V. PAPINIEN). Les *Réponses* de Paulus étaient entre les mains de tous ceux qui étudiaient le droit dans les écoles de l'empire. Théodose le Jeune et Valentinien III le comprirent dans leur ordonnance qui imprimait force de loi aux écrits d'un petit nombre de jurisconsultes éminents. Il penchait pour la doctrine des Sabiniens ; mais son goût pour les subtilités et pour une interprétation stricte et littérale l'écarta fréquemment de leurs principes. On s'accorde à lui reprocher l'obscurité de son style.

Il y a environ 2000 citations de lui dans le Digeste ; et nul autre jurisconsulte romain ne l'égalait pour la fécondité. Indépendamment d'un grand nombre de traités particuliers mentionnés dans l'*Index* placé à la tête des *Pandectes Florentines* et dans plusieurs lois du même recueil, il composa 80 livres sur l'Édit du préteur ; 26 de Questions ; 23 de Réponses ; 23 de Sommaires des édits ; 16 *ad Plautium* ; 10 *ad Leges* ; 7 *Regularum* ; 6 *Sententiarum vel Factorum* ; 5 autres *Sententiarum* ; 4 livres *ad Vitellium* ; 4 *ad Neratium* ; 3 sur les Fidéicommiss ; 3 *Decretorum* ; 3 sur l'Adultère ; 3 *Manualium* ; 2 *Institutionum* ; 2 *de Officioproconsulis* ; 7 *ad Legem Æliam Sentiam* ; 2 *ad Legem Juliam* ; 2 *de Censibus* ; plusieurs *ad Sabinum de jure fisci et ad edictum ædilium curulium* ; des Remarques sur Labéon, Javolenus, Julien, Scévola, Papinien et Alfénus. De tous ces ouvrages il ne nous reste que les fragments seuls dans le Digeste, et les 5 livres *Receptarum sententiarum*, que Paulus avait adressés à son fils. Ce résumé des éléments du droit romain a été conservé dans la compilation exécutée par ordre d'Alarie, mais tronquée, mais altérée par des additions étrangères (V. FICHARD) : il jette un grand jour sur le droit antérieur à Justinien, et fait partie du recueil de Van Leeuwen (*De origine et progressu juris civilis romani auctores et fragmenta*), et de la *Jurisprudentia vetus antè-Justiniana*, de Schulting. Cujas a fait sur Paulus le même travail que sur Papinien.

F—T.

PAULUS (PIERRE), homme d'état hollandais, né en 1754, dans la petite ville d'Axel (Flandre hollandaise), entra, jeune encore, dans

les emplois. Son génie trouva dans les fonctions de conseiller et avocat fiscal de l'amirauté de la Meuse, en 1785, l'occasion de se développer de la manière la plus utile à son pays. Lorsque le département de la Meuse lui fut confié, la Hollande était menacée d'une guerre avec l'Angleterre. Le système soutenu par les stathouders, qui ne songeaient qu'aux troupes de terre, avait ruiné la marine. Les circonstances étaient pressantes ; Paulus dirigea ce grand ouvrage : il introduisit, dans les travaux qui lui étaient confiés, un ordre, une activité, inconnus jusqu'à lui. Son exemple ranima l'amirauté d'Amsterdam ; et l'on fut étonné, au bout de deux ans, de voir la marine hollandaise sortir, pour ainsi dire, de ses ruines, forte de 40 vaisseaux de ligne, presque tous de nouvelle construction. Sa conduite était si sage, que, quoi qu'il ne déguisât pas ses opinions, les stathoudériens osaient à peine le blâmer. Son intégrité leur imposait. Il fut cependant destitué en 1787, et resta sans fonctions jusqu'à la chute du stathoudérat. Il gémit profondément de l'abandon de la France, et accabla de courageux reproches le ministre chargé de ses intérêts. Souvent il l'avait averti de la marche de l'armée prussienne, en demandant à grands cris les troupes promises et jamais envoyées au camp de Givet. Enfin, lorsque tout fut consommé, et que l'ambassadeur anglais eut commandé son éloignement, il vint à Versailles, où il fut accueilli avec distinction. Il y avait porté sa franchise, cet esprit de liberté et d'indépendance qui déguise mal la vérité. Il fit des reproches qu'on écouta sans lui répondre : on lui demanda des renseignements

et des conseils tardifs. Il alla visiter quelques-uns de nos ports, en jugea les travaux, et quitta la France en disant qu'il se faisait fort de créer une nouvelle marine à cette puissance avec ce que coûtaient les malversations. Paulus eut la douleur de voir arriver en conquérants, dans son pays, les Français qu'il y avait si ardemment appelés comme alliés ; et, de même que tous les hommes de son parti, il fut bien cruellement abusé par les promesses de liberté et d'indépendance. En 1795, il présida le premier l'assemblée des représentants provisoires de la Hollande, fut membre du comité de marine, négociateur du traité de paix avec la France, et député de la province de Hollande aux délibérations qui avaient pour objet la convocation d'une assemblée constituante. En remplissant ces fonctions, il fut saisi d'un rhume violent, qui le conduisit en peu de jours au tombeau, le 17 mars 1796. On a de lui différents ouvrages : I. *Du droit qu'a la province de Zélande de posséder une université*, Leyde, 1775, in-8°. II. *Commentaire sur l'union d'Utrecht*, Utrecht, 1775, 3 vol. in-8°. III. *Du Stathoudérat*, 1773 et 1778, avec une apologie contre Paul Dortsma, nom supposé, sous lequel l'avait attaqué Jean Barueth, pasteur à Dordrecht. IV. *Disputatio de origine, progressu et solutione nexús feudalís Flandriam inter et Zelandiam*, Leyde, 1775, in-8°. C'est la thèse que soutint Paulus, lorsqu'il prit ses degrés à l'université de Leyde. VI. *Verhandeling over de vrage*, etc., Harlem, 1792, in-8°, et 1795, 4^e. édition. Cet ouvrage est un exposé du principe de l'égalité politique.

PAUSANIAS, général lacédémonien, était fils de Cléombrote, roi de Sparte (V. ce nom, IX, 53). Il devint tuteur de Plistarque, fils de Léonidas (1), et eut, en cette qualité, le commandement des troupes de Lacédémone. Il se signala dans la guerre contre les Perses, et, de concert avec Aristide, remporta une victoire éclatante, à Platée, le 22 septembre de l'an 479 av. J.-C., sur Mardonius, l'un de leurs plus habiles généraux, qui perdit la vie dans le combat (V. MARDONIUS, XXVI, 629). Ayant vu les apprêts d'un festin que Mardonius se proposait d'offrir à ses amis, et comparant le luxe asiatique à la simplicité de Sparte : « Quelle folie, dit-il, à des gens qui peuvent se procurer des mets si délicats, de venir nous disputer notre pain noir ! » Pausanias se réserva des dépouilles de l'ennemi un trépied d'or qu'il consacra, dans le temple de Delphes, par une inscription qui lui attribuait tout l'honneur de la victoire ; mais les magistrats de Lacédémone la remplacèrent par une autre qui contenait les noms des villes de la Grèce dont les enfants avaient combattu dans cette glorieuse journée. Cependant il fut chargé du commandement de la flotte destinée à chasser les Perses des villes qu'ils possédaient encore dans l'île de Chypre et sur les bords de l'Hellespont. Il s'empara de Byzance (2) ; et le succès de cette expé-

dition ayant encore accru son orgueil, il osa concevoir l'idée d'asservir sa patrie, et chercha à se ménager l'appui du roi de Perse, en lui renvoyant sans rançon les prisonniers alliés à la famille royale. Peu après il écrivit à Xercès pour lui demander sa fille en mariage, s'engageant, pour prix de cet honneur, à le rendre maître de la Grèce. Le roi, enchanté de cette ouverture, lui députa aussitôt Artabaze, l'un de ses principaux satrapes, pour l'assurer que s'il tenait sa promesse, il devait tout espérer de sa reconnaissance. Mais la hauteur de Pausanias et sa dureté envers les alliés ayant excité des plaintes, il fut dépouillé du commandement et puni d'une amende. Il s'éloigna bientôt de Sparte ; et renonçant tout-à-coup aux mœurs et à l'habillement même de son pays, il se retira à Colones, ville de Troade, où il afficha un luxe qui effaçait celui des princes de l'Asie. Il attendait avec impatience l'instant d'exécuter ses projets, lorsque les éphores, instruits de ses coupables manœuvres, lui enjoignirent de revenir à Sparte. L'ordre était si pressant qu'il n'osa pas désobéir. A son arrivée, il fut mis en prison ; mais on ne put le convaincre d'avoir eu des intelligences criminelles avec le roi de Perse. Cependant les plus graves soupçons pesaient toujours sur sa tête ; et les magistrats, en lui rendant la liberté, crurent devoir éclaircir ses démarches. Quelque temps après, Pausanias remit à un jeune Argilien une lettre

(1) Pausanias était le neveu de Léonidas, et le cousin de Plistarque ; ce ne fut pas le vainqueur de Platée, mais son petit-fils, dont l'article suit, qui rapporta à Sparte les restes de Léonidas. (V. ce nom, XXIV, 163, et la note au bas de la page.)

(2) Ce fut à la prise de cette ville que la belle Cléonice tomba entre ses mains : cette jeune personne, d'une des familles les plus distinguées de Byzance, ayant eu le malheur de plaire au général en chef des forces de la Grèce, il donna ordre qu'on la lui amenât, et ses parents n'osèrent pas la refuser. En entrant dans sa chambre, elle renversa la lampe allumée

devant son lit, et l'éteignit ; ce bruit ayant éveillé Pausanias, qui craignait sans cesse que ses intelligences avec le roi de Perse ne fussent découvertes et qu'on ne le fit arrêter, il se leva, et frappa de son poignard Cléonice, qui mourut sur-le-champ. Il crut, depuis ce temps, la voir toujours devant lui, et cette image le tourmenta jusqu'à son dernier moment.

pour Artabaze, en lui recommandant la plus grande diligence. L'Argilien réfléchissant qu'aucun de ceux qui avaient été chargés de semblables commissions, n'était revenu, soupçonna que cette lettre renfermait quelque mystère qu'il lui importait de pénétrer; il l'ouvrit donc, et ayant vu que Pausanias recommandait de faire mourir le messager, il la porta sur-le-champ aux éphores, en les priant de le prendre sous leur protection. Cette lettre contenait des preuves certaines de la trahison de Pausanias; mais les éphores ne les jugèrent pas suffisantes pour sévir contre un homme qui avait rendu de si grands services à la république. Ils ordonnèrent donc à l'Argilien de feindre qu'il était poursuivi, et de se réfugier dans le temple de Neptune (situé sur le promontoire de Ténare), regardé par les Grecs comme un asile inviolable. Pausanias, dès qu'il fut informé de la résolution qu'avait prise l'Argilien, vint le trouver tout troublé pour lui demander le sujet de ses craintes. Leur conversation fut entendue des éphores cachés derrière l'autel; et les aveux du général ne leur laissèrent aucun doute sur ses coupables desseins. Pausanias, croyant avoir tranquilisé l'Argilien, reprit le chemin de Sparte; mais, averti par quelques signes que lui fit un des éphores, qu'il allait être arrêté, il entra dans le temple de Minerve. L'ordre fut aussitôt donné d'en murer les portes; et l'on dit qu'Anchitée, mère de Pausanias, indignée du crime de son fils, apporta elle-même la première pierre. On enleva aussi la couverture du temple, afin que, restant exposé aux injures de l'air, il pût plus promptement. Il en fut retiré demi-mort

et expira peu d'instant après, vers l'an 477 av. J.-C. Son corps fut, d'après l'ordre de l'oracle de Delphes, déposé au lieu même où il avait terminé une vie honorée par des exploits brillants, mais dont la fin avait été souillée par une trahison. Cornélius Népos a écrit la vie de ce personnage, qui a fourni à M. Trouvé le sujet d'une *Tragédie*, imprimée en 1810; on en trouve l'analyse dans le *Magasin encyclop.*, première année, I, 132. W—s.

PAUSANIAS, roi de Sparte, petit-fils du précédent, avec qui plusieurs auteurs l'ont confondu (1), succéda, l'an 408 avant J.-C., à Plistonax son père, et régna avec Agis II. Les Lacédémoniens ayant déclaré la guerre aux habitants de l'Elide, Pausanias pénétra dans cette province, s'empara de plusieurs villes, et vint mettre le siège devant la capitale. Convaincus que les Elidiens n'oseraient pas même tenter une sortie, il négligea de prendre des précautions pour garantir son camp d'une surprise; mais les assiégés, profitant de sa sécurité, mirent en déroute une partie de ses gens, et le forcèrent de s'éloigner. En se retirant, Pausanias détruisit les récoltes, enleva les troupeaux, et laissa, sur différents points des garnisons, pour inquiéter les Elidiens, qui demandèrent la paix. Elle leur fut accordée à condition qu'ils céderaient leur flotte aux Lacédémoniens, et qu'ils ne s'immisceraient plus dans les affaires de leurs voisins. Bientôt après, Pausanias fut envoyé à Athènes pour défendre les archontes que Lysandre avait établis en cette ville, et qui s'étaient rendus odieux en abu-

(1) Entre autres Coutin, dans ses Notes sur le *Cornélius Nepos ad usum Delphini*.

sant de leur autorité ; mais, touché du sort des Athéniens, il devint médiateur entre Thrasybule et les trente tyrans, et contribua ainsi à relever l'ancienne forme du gouvernement (V. THRASYBULE). La conduite de Pausanias fut désapprouvée, et, à son retour à Sparte, il fut appelé en jugement. Les quatorze premiers juges opinèrent contre lui ; mais les autres lui ayant été favorables, il fut renvoyé absous. Lors de la guerre contre les Thébains, Pausanias eut le commandement de l'armée avec Lysandre, qui entra le premier dans la Béotie, et qui, ayant été attaqué près d'Haliarte, perdit la bataille et la vie (V. LYSANDRE, XXV, 540). Il n'arriva que le lendemain du combat ; et craignant d'être trahi par la fortune s'il tentait un nouvel engagement, il fit une trêve avec les Thébains, pour rendre les honneurs de la sépulture à son collègue. La perte de la bataille d'Haliarte fut attribuée à la lenteur de Pausanias : mais, ne voulant pas s'exposer à un second jugement, il s'exila, et termina ses jours à Tégée, dans le temple de Minerve, regardé par les Grecs comme un asile inviolable. Il avait régné quatorze ans. Agésipolès, son fils, fut son successeur (V. AGÉSIPOLÈS, I, 290). Quoique banni injustement de son pays, il lui resta toujours attaché ; et il cherchait à donner aux étrangers une haute idée des mœurs et des vertus des Lacédémoniens. « Que ne restiez vous avec eux ? lui dit un jour un habitant de Tégée. » — « Les médecins, répondit Pausanias, ne restent pas chez les gens sains ; ils vont chez les malades. » W—s.

PAUSANIAS, historien grec du deuxième siècle, mais sur la vie duquel on n'a presque aucun détail, est

le plus ancien auteur qui nous ait laissé une description de voyages. Son ouvrage, dont une partie fut écrite sous les règnes d'Adrien et d'Antonin-le-Pieux, fut achevé à Rome sous Marc-Aurèle ; et l'auteur y travaillait encore l'an 174 de J.-C. (liv. v, ch. 1). Il avait vu beaucoup de pays, ayant parcouru, outre la Grèce et l'Italie, l'Espagne, la Macédoine, l'Asie Mineure, la Palestine, et l'Égypte jusqu'au temple de Jupiter Ammon. Constantin Porphyrogénète le suppose natif de Damas : mais l'opinion commune est qu'il naquit à Césarée en Cappadoce, et qu'il est le même que Pausanias le Sophiste, dont parle Galien, et qui, selon Philostrate, était un des dix élèves favoris d'Hérode Atticus, auxquels cet illustre rhéteur donnait des leçons particulières. Il mourut à Rome dans un âge fort avancé. Son *Voyage en Grèce* (Ελλάδος Περιήγησις), le seul ouvrage que nous ayons de lui, est un des plus curieux monuments qui nous restent de l'antiquité ; et sans ce guide il est à croire que l'abbé Barthélemy n'eût pas fait voyager son Anacharsis. Pausanias s'occupe particulièrement des édifices publics, et des productions de l'art ; et il le fait quelquefois de la manière la plus minutieuse : on le voit consacrer trois chapitres entiers (V, 17-19), à la description d'un coffre (1) ; mais il passe avec rapidité sur les objets qui étaient généralement connus de son temps. Il se borne à indiquer le temple de Thésée et le Parthénon d'Athènes, le temple de Del-

(1) Cette description du coffre de Cypselus a fourni au célèbre Heyne le sujet d'un savant commentaire (*Über den Kasten des Cypselus*, etc., Göttingen, 1770, in-8°) ; et M. Quatremère de Quincy l'a expliquée d'une manière fort heureuse dans son *Jupiter Olympien*, pag. 224-32.

phes, etc., sans doute parce que l'histoire et les descriptions de ces monuments n'étaient ignorées de personne ; mais il fait connaître avec soin le temple de Minerve Alea, à Tégée, parce que l'Arcadie était rarement visitée des voyageurs, auxquels son livre était destiné à servir de guide. La forme qu'il adopte n'est point, en effet, celle d'une géographie, et moins encore celle d'un voyage où l'auteur décrirait ses aventures : on ne l'y voit point en scène ; son rôle est de conduire le lecteur, comme par la main. Il commence, sans préambule, par lui dire : « Dans cette partie du continent de la Grèce qui regarde les » Cyclades et la mer Égée, s'élève, » en avant de l'Attique, le promontoire Sunium. En le cotoyant, » vous trouvez un port... En naviguant un peu plus avant, vous » voyez Laurium, où étaient jadis » les mines d'argent des Athéniens » (1), etc. » Mais à l'occasion des objets qu'il montre sur sa route, et des édifices qu'il décrit, il ne manque point de citer les poètes et les historiens (2), de recueillir les traditions historiques et mythologiques, et il se livre parfois à des discussions qui jettent un grand jour sur divers points obscurs de l'histoire ancienne du continent de la Grèce. Les îles de l'Archipel n'entrent point dans son plan ; et ses excursions ne s'étendent pas au nord plus loin que les Thermopyles. Les dix livres qui composent son ouvrage, portent le nom de la contrée décrite dans chacun : ce sont les *Attiques*, les *Corinthiaques*, les

Laconiques, les *Messéniques*, les *Eliiques* (en deux livres, où se trouve le détail des jeux olympiques), les *Achaïques*, les *Arcadiques*, les *Béotiques* et les *Phociques*. Pausanias se montre habituellement bon observateur et historien judicieux : ses idées, sans doute, relativement aux souvenirs conservés dans chaque temple, sur les faits merveilleux qu'on en rapportait, sont celles de son siècle. On le voit quelquefois discuter sérieusement sur le choix à faire entre deux traditions qui nous semblent également absurdes ; rejeter l'une, et adopter l'autre qui se concilie mieux avec les opinions qui lui sont plus familières ; mais on lui reproche avec plus de justice de rapporter, comme témoin oculaire, des faits qui nous paraissent excéder toute croyance ; lorsque, par exemple, il dit qu'il a vu, à Poroséléne, un dauphin venir à la voix d'un enfant, « et » quand celui-ci le désirait, lui servir de monture pour le transporter » où il voulait (1). » Pausanias était versé dans la connaissance des beaux-arts, surtout de la peinture et de la sculpture ; et les précieux détails qu'il nous a transmis, sur près de 200 artistes, et sur leurs diverses écoles, sont d'un grand intérêt pour l'histoire de l'art dans l'antiquité. Son style, mauvaise imitation de celui de Thucydide, est bien celui d'un sophiste : habituellement négligé, souvent affecté, il est si concis, et souvent si obscur, qu'il faut, pour bien l'entendre, en avoir fait une étude particulière ; aussi a-t-il souvent exercé les érudits et les commentateurs. Le texte grec de Pausanias a paru pour la première fois, chez les Aldes, par les soins

(1) Traduction de Clavier.

(2) Le nombre des auteurs qu'il cite, et dont Fabricius donne la liste, s'élève à plus de 180.

(1) *Laconic.*, tome II, p. 212, édit. de Clavier.

de Marc Musurus, Venise, 1516, in-fol.; édition fort incorrecte, et exécutée sur un mauvais manuscrit. Celle de Francfort, 1583, in-fol. (*Voyez* SYLBURG), réimprimée à Hanau, 1613; et celle de Leipzig, 1696, in-fol., donnée par Kühn, sont accompagnées de la traduction latine d'Amaseo, qui avait paru séparément, Florence, 1551; Bâle, 1557; Lyon, 1558, 2 vol. in-16; Francfort, 1624, in-8°. Cette version, plus élégante, mais moins fidèle que celle de Loescher (publiée sans le texte grec, chez Oporin, Bâle, 1556, in-fol.), forme le 4^e. volume de la jolie édition donnée à Leipzig par J.-F. Facius, 1794-97, 4 vol. in-8°, la première où l'on ait essayé de rétablir le texte à l'aide des manuscrits. L'édition de M. Schæfer, Leipzig, 1818, 3 vol. in-18, est toute grecque. On préfère à l'une et à l'autre celle de Clavier, Paris, 1814-21, 6 vol. in-8°, malgré les nombreuses fautes d'impression qui la déparent. Le texte grec, revu sur quatre manuscrits de la bibliothèque du Roi, y est accompagné d'une nouvelle traduction française, qui a fait oublier celle de Gédoyen (*Voy.* ce nom, XXVII, 17). Quant à la version française de Blaise de Vigenère, que cite Fabricius, on peut assurer qu'elle n'a jamais existé (1). Nous ne ferons qu'indiquer la traduction italienne de Bonacciuoli, Mantoue, 1597, in-4°, et celle qui a paru à Rome, 1792-93, 5 vol. in-4°; l'anglaise, de Th. Taylor, Londres, 1793 et

94, 3 vol. in-8°; et l'allemande, de Goldhagen, 2^e édit. augmentée, Berlin, 1798, 2 vol. in-8°. C. M. P.

PAUSE (JEAN DE PLANTAVIT DE LA), abbé de Saint-Martin-aux-Bois, et évêque de Lodève, était issu d'une famille originaire d'Italie, les Strozzi. Il naquit en 1576, au château de Marcassargue, dans le Gévaudan, chez son aïeul maternel, qui portait le nom, depuis si glorieux, d'Assas. Sa mère, surprise par les douleurs de l'enfantement, dans la chapelle du château, lui donna le jour sur les marches mêmes de l'autel; circonstance qu'on ne manqua pas de regarder comme surnaturelle, quand La Pause, élevé par son père dans la religion protestante, l'abandonna pour se réunir à l'église romaine. Placé d'abord à l'académie de Nîmes, il y fit d'excellentes études, et s'adonna particulièrement à celle de l'hébreu; il embrassa ensuite le ministère évangélique, et en remplit les fonctions à Béziers, avec éclat, jusqu'au moment de son abjuration. En changeant de croyance, il ne changea pas d'état : il prit les ordres, et, aussitôt qu'il eut été promu à la prêtrise, il alla étudier à Rome les langues orientales, le chaldéen sous le rabbin converti Dominique de Jérusalem, et l'arabe et le syriaque sous le savant Maronite Gabriel Sionita. Il voyagea dans l'Italie, et en Allemagne, pour ajouter à son instruction. Lorsqu'il fut de retour à Rome, le pape Paul V l'employa dans les négociations qui mirent fin aux contestations du Saint-Siège avec la république de Venise. L'ambassadeur de France, qui en avait la direction, conçut une grande idée des talents de La Pause, et le recommanda à Marie de Médicis. Cette princesse le fit son aumônier. Plus tard, pre-

(1) Trois autres traductions françaises sont devenues inédites : l'une commencée par Caumartin; une autre annoncée par Publicola Chaussard; et celle de Bayeux, qui, selon le prospectus, devait former trois volumes in-folio (*Lettre* de J.-B.-C. Grainville, dans le *Magas. encycl.*, 7^e. année, VI, 22, et 8^e. année, I, 254).

mier aumonier de la reine d'Espagne Elisabeth de France, il la suivit à Madrid; et c'est par la protection de cette souveraine, qu'il fut, en 1625, élevé à l'épiscopat. Les devoirs que cette dignité lui imposa, quoiqu'il les remplît avec une régularité exemplaire, et ses travaux scientifiques, n'absorbèrent pas tellement son temps, qu'il ne trouvât encore le loisir de se mêler, plus qu'il ne fallait, d'intrigues politiques. Croyant ne conspirer que contre le cardinal de Richelieu, et peut-être même servir le roi, il prit une part très-active à la révolte de Gaston d'Orléans, et du maréchal de Montmorency, en 1632. Il fut du nombre des prélats de la province de Languedoc, impliqués dans cette affaire, que le premier ministre, irrité, fit excepter de l'amnistie; mais, à force de soumissions envoyées du fond de la retraite où il s'était caché, et par un humble hommage au cardinal, de son ouvrage, intitulé: *Chronologia præsulum Lodovensium in Galliâ Narbonensi*, Aramon, 1634, in-4°, il obtint enfin sa grâce, et l'autorisation de retourner dans son évêché. Le livre qui lui valut en grande partie cette faveur, contient la biographie de cent de ses prédécesseurs, et l'histoire de ses propres travaux dans son diocèse. Dès qu'il y fut rentré, il mit la dernière main au grand Dictionnaire de langue hébraïque auquel il travaillait depuis vingt ans. Il dit, dans l'Avis au lecteur, que c'est l'ouvrage de toute sa vie. L'édition en fut faite sous ses yeux, par Colomiez, habile imprimeur de Toulouse, qu'il avait pour cet effet, attiré à Lodève: les trois volumes in-folio dont se compose cette importante production, parurent successivement en 1644 et

45. La première partie, *Thesaurus synonymicus hebraico-chaldaico-rabbinicus*, offre sous chaque lettre, dans l'ordre alphabétique, et par colonnes, le mot hébreu et ses synonymes; la traduction latine; les citations justificatives prises dans la Bible; la version en latin de ces passages; les rapports ou les différences du chaldéen et du syriaque; enfin les mots correspondants employés par les rabbins. Dans le cours de l'ouvrage on trouve l'étymologie d'un grand nombre de mots grecs, latins, français, espagnols, anglais, belges et polonais, dérivés de l'hébreu. A la fin du volume sont deux tables alphabétiques, dont la première est un vocabulaire hébreu, et la seconde un vocabulaire pour la traduction, en hébreu, des mots grecs, latins, français, espagnols, etc., qui ont des équivalents dans cette langue. La seconde partie a pour titre: *Florilegium biblicum*. C'est un recueil en hébreu et en grec, avec la traduction latine, de proverbes et de sentences, de paraboles et de préceptes, extraits, tant de l'ancien que du nouveau Testament. Un savant commentaire, tout-à-la-fois philologique, théologique et moral, accompagne cette compilation. L'objet de l'auteur était de fournir à la jeunesse, en même temps qu'elle apprendrait le grec et l'hébreu, les moyens d'acquérir la connaissance de l'Écriture sainte. Le *Florilegium rabbinicum* forme la troisième partie, et comprend un choix de maximes tirées du Talmud et des livres des rabbins; c'est tout ce qu'ils renferment de raisonnable. La Pause ne s'était livrée à ce travail que pour épargner à la jeunesse studieuse la fatigue et le dégoût inséparables de la lecture de livres pleins de fables, de rêve-

ries et de puérilités ; et ce qu'il leur a emprunté suffit pour faire juger de la manière d'écrire de leurs auteurs. Son ouvrage est plus ample, aussi exact et non moins utile que ceux de Buxtorf et du P. Morin de l'Oratoire, sur le même sujet. Il y a joint la traduction hébraïque, qu'il avait faite dans sa jeunesse, de trois cents maximes extraites de plusieurs auteurs grecs et latins. Forcé par ses infirmités de quitter son évêché, La Pause se retira, en 1648, au sein de sa famille, dans le château de Margon, près de Béziers, et y mourut, trois ans après, le 21 mai 1651. *Voyez* la Notice publiée sur sa vie, par M. Poitevin-Peitavi, secrétaire de l'académie des jeux floraux, Béziers, 1817, in-8°. V. S. L.

PAUSIAS, peintre grec, de Sicyone, florissait vers la 705^e. olympiade (l'an 360 avant J.-C.) : son père Briétés fut son premier maître : mais il prit aussi des leçons de Pamphile, maître d'Apelles ; et ce fut de lui qu'il apprit à peindre à l'encaustique, genre dans lequel il acquit une grande réputation. Toutefois, ayant entrepris de réparer des peintures que Polignote avait exécutées à Thespies, la comparaison ne fut pas à son avantage, par cela même qu'il était sorti du genre qui lui était propre. Pausias introduisit l'usage de décorer, de sujets peints ; les lambris et les panneaux des chambres intérieures des maisons ; il s'adonnait surtout à la composition des petits tableaux, et il y peignait de préférence des enfants : il exécuta un de ces sujets en un jour, pour prouver que ce n'était pas par défaut de facilité qu'il avait adopté ce genre, comme ses rivaux le lui avaient reproché. La belle Glycère, une des plus célèbres courtisanes

de la Grèce, le compta au nombre de ses amants : elle était aussi de Sicyone, et commençait à briller, non-seulement par ses charmes, mais par l'art singulier avec lequel elle tressait des couronnes de fleurs, d'une élégance et d'un goût remarquables. Pausias se plut à imiter, avec son pinceau, ces bouquets si recherchés dans la Grèce ; et ses tableaux de fleurs parurent bientôt dignes de leurs modèles. Il peignit Glycère elle-même, le front ceint d'une de ces charmantes couronnes ; et ce chef-d'œuvre acquit une telle réputation, que, dans la suite, Lucullus acheta deux talents d'or une seule copie de cet ouvrage. Au reste la manière dont Pline parle de cette copie, mérite quelque attention, et pourrait faire supposer un procédé particulier par lequel on reproduisait les peintures. Le même auteur rapporte aussi que Pausias fit un très-grand tableau, qui fut depuis transporté à Rome et exposé sous les portiques de Pompée. Il représentait un sacrifice de taureaux ; et l'artiste essaya, dans cet ouvrage, deux innovations qui lui réussirent, et que beaucoup de peintres imitèrent depuis, mais avec moins de perfection. Il paraît que l'une de ces pratiques, inusitées avant lui, fut de peindre en raccourci un bœuf, et d'en faire sentir cependant la force et la grosseur, et l'autre, de le faire détacher par la vigueur du ton et sans opposition de couleurs, sur les objets environnants : mais le passage où Pline explique ces deux procédés, laisse beaucoup de doute sur sa véritable signification, et a donné lieu à plusieurs explications différentes. Parmi les chefs-d'œuvre de Pausias, on remarquait encore, dans un temple circulaire décrit par Pausanias, un

Amour, auquel l'artiste avait donné pour attribut une lyre au lieu de l'arc et des flèches, et une figure de l'*Ivyresse* buvant dans une coupe de verre, à travers laquelle on distinguait une partie du visage. Pausias passa toute sa vie à Sicyone, et contribua sans doute à la grande célébrité qu'acquît cette école. Dans la suite, ses tableaux, et tous ceux que possédait cette ville, furent engagés pour garantie des dettes communales, et transportés à Rome, par l'ordre de l'édile Scaurus. Pausias laissa plusieurs élèves, entre autres son fils Aristolaüs, cité comme l'un des peintres les plus corrects, et dont les principaux ouvrages furent *Epaminondas*, *Thésée*, *Périclès*, *Médée*, la *Vertu*, le *Peuple athénien*: il ne craignit pas d'être accusé de trop de présomption en peignant aussi un sacrifice de taureaux, quoique son père eût fait un chef-d'œuvre sur le même sujet. Pausias eut encore pour disciple, Méchopanès, dont la manière n'était estimée que des seuls artistes. Son coloris paraissait dur, quoique varié. L—S—E.

PAUSON, peintre grec, a dû vivre dans la 92^e. olympiade, puisqu'Aristote, en parlant de lui et de ses ouvrages, les met deux fois en comparaison avec ceux de Polygnote, qui florissait vers le même temps. « Polygnote, dit-il, embellissait ce » qu'il représentait; mais Pauson » restait au-dessous de ses modèles; » Dionysius les rendait exactement; » et ailleurs il engage les jeunes gens à étudier, des yeux et de la pensée, les ouvrages de Polygnote de préférence à ceux de Pauson. Il paraît au reste, que le talent de ce dernier ne l'enrichit pas, puisque sa pauvreté le réduisit à mendier, et passa même en proverbe. Un amateur l'avait

chargé de peindre un cheval dans l'action de se rouler; mais, en venant prendre son tableau, il trouva que l'artiste avait représenté un coursier au galop: comme il s'irritait de cette méprise, Pauson retourna en riant le tableau, et fit voir que le cheval se trouvait sur le dos, et tel qu'on le lui avait demandé. Cette anecdote, rapportée, à quelques variantes près, par Plutarque, Elien et Lucien, prouve qu'on n'ajoutait alors aucun accessoire au sujet principal d'un tableau, et qu'on n'était pas bien difficile sur l'exactitude et la vérité du mouvement. L—S—E.

PAUTE (LE). V. LEPAUTE.

PAUTRE (LE). V. LEPAUTRE.

PAUW (PIERRE), en latin *Pauwius*, ou *Pauwius*, médecin, né à Amsterdam, en 1564, voyagea en France et en Italie, fut professeur à Rostock, et ensuite, pendant vingt-deux ans, surintendant de l'amphithéâtre anatomique de Leyde: il pratiqua en même temps la médecine dans cette ville, où il mourut le 1^{er}. août 1617. Everard Vorstius prononça, dans la même année, son *Oraison funèbre* en latin. Pauw a publié, sur son art et sur la botanique, divers ouvrages qui sont oubliés aujourd'hui, et dont on trouve la liste dans le tome XII des *Mém.* de Nicéron. Les plus remarquables sont: I. Un *Commentaire* sur Vesale, en latin, Leyde, 1616, in-4^o. II. Un *Traité de la peste*, en latin, Leyde, 1636, in-12. III. *Hortus Lugduno-Batavus*, 1629, in-8^o. M—ON.

PAUW (RÉGNIER), également distingué comme magistrat et comme diplomate hollandais, naquit à Amsterdam, en 1564. Il concourut, par ses services, au triomphe de la réformation dans cette ville, et à

l'établissement de la Compagnie des Indes. Il fut employé dans des négociations importantes avec l'Angleterre, en 1613, avec le Danemark, en 1621, et avec la France, en 1622. Louis XIII l'anoblit, et le créa chevalier. Semblable honneur lui avait déjà été conféré par le roi d'Angleterre. Pauw était entièrement dévoué au stadhouder Maurice ; et il joua, dans le procès d'Olden Barneveldt et de Grotius, un rôle que ne lui ont jamais pardonné les amis de la liberté. A la mort de Maurice, il perdit toute son influence. Il vécut encore dix ans dans la vie privée, harcelé par les épigrammes et les satires de l'archi-poète Vondel, et des partisans de la même cause. Il mourut en 1636. Ses fils, Adrien et Corneille, ont également joué un rôle dans les affaires du temps — Adrien PAUW, grand-pensionnaire de Hollande en 1631, remplit successivement des missions et des ambassades en France, en Angleterre, en Danemark, et auprès des villes Anseatiques. Plénipotentiaire à la paix de Munster, il s'y distingua par son influence, mal vue des négociateurs français. Envoyé en Angleterre en 1649, il ne put, malgré ses efforts, sauver la vie à l'infortuné Charles I. Il mourut en 1653 ; et l'on peut voir le jugement qu'a porté de lui Wicquefort. — Son frère Corneille PAUW, né en 1593, se signala par les services qu'il rendit au commerce de sa patrie, dans les échelles du Levant. Il fut deux fois consul - général à Alep. En 1631, il fut envoyé en Suède auprès de Gustave-Adolphe, qui le créa chevalier de la Toison-d'or. Les stadhouders Frédéric-Henri et Guillaume II princes d'Orange, l'honorèrent également de leur confiance.

M—ON.

PAUW (JEAN-CORNEILLE DE), philologue hollandais, né à Utrecht, vers la fin du dix-septième siècle, y fut chanoine de Saint-Jean (titre absolument sans application et sans fonctions ecclésiastiques aujourd'hui), et il y cultiva avec soin la littérature ancienne. Il fut éditeur de l'*Enchiridion* d'Héphestion, Utrecht, 1727, in-4° ; de Philé, *De Animalibus*, ibid., 1730, in-4° ; d'Anacréon, ibid., 1732, in-8° ; d'Horapollon, 1727, in-8° ; de Quintus Calaber, Leyde, 1733, in-8° ; des *Caractères* de Théophraste, Utr., 1737, in-8° ; des *Lettres* d'Aristénète, ibid., in-8°, 1739 ; de Phrynicius, ibid., 1739, in-4° ; d'Eschyle, la Haye, 1745, 2 vol. in-4° ; et il donna, en 1748, des Notes sur Pindare. En 1711, il prit, sous le nom de *Philargyrius Cantabrigiensis*, la défense de Jean Leclerc (*Clericus*), dont Richard Bentley, sous le nom de *Phileleutherus Lipsiensis*, avait attaqué les corrections sur les Fragments de Ménandre et de Philémon. On a encore de lui : *Diatrise de alea veterum*, à l'occasion d'une épigramme d'Agathias le scolastique. Jacques-Philippe d'Orville a fort mal traité Pauw dans sa *Critica Vannus in inanes Pavonis paleas*, Amsterdam, 1737, volume de 6 à 700 pages, in-4°, devenu l'occasion d'une polémique acharnée, où de part et d'autre on a oublié d'être honnête et juste. Les amis et les partisans de d'Orville épousaient sa querelle. Le célèbre Toap n'a point partagé le mépris que certains écrivains ont témoigné pour notre auteur. Voyez ses *Emendationes ad Suidam*, au mot Νυμφεῖος οἶκος. Chardon de la Rochette observe aussi qu'on a eu tort de traiter Pauw d'homme médiocrement savant ; mais

Il lui reproche son *peu de modestie et ses formes dures et tranchantes*. (Mél. de crit. et de philol., tom. III, p. 345.) Pauw est venu un peu trop tard pour trouver place dans le *Trajectum eruditum* de Caspar Burman; et nous n'avons pas mieux réussi à découvrir la date de sa mort que celle de sa naissance. — Guillaume PAUW, conseiller à la haute-cour de justice à la Haye, est auteur d'observations sur le droit romain (*Varia juris civilis capita*, 2^e édition, Halle, 1737, in-8°.), citée, avec beaucoup d'éloge, par Pierre Burman le second, dans les notes sur l'Anthologie latine, tome II, p. 370. Nous ne connaissons pas autrement ni le livre ni l'auteur. M—ON.

PAUW (CORNEILLE DE), chanoine de Xanten, au duché de Clèves, savant écrivain et philosophe paradoxal du dix-huitième siècle, né à Amsterdam, en 1739, de la même famille que les précédents, était petit-neveu, par sa mère, du grand-pensionnaire de Witt. Issu de pareils ancêtres, il n'est pas étonnant qu'il en ait hérité le goût de l'indépendance, et qu'il ait montré des idées *libérales*, non pas celles qu'établit dans Paris, son neveu le baron de Cloomer, dit Anacharsis (Voy. CLOOTZ, IX, 119), mais les idées fondées sur la raison et la bonne-foi, qui peuvent le mieux assurer aux peuples et aux souverains leur félicité réciproque, et qu'il serait fâcheux de ne pouvoir appeler du nom de *libérales*, parce que cette épithète est devenue synonyme de *révolutionnaires*. De bonne heure orphelin, le jeune Pauw fut envoyé à Liège où il avait des parents. Un chanoine de la cathédrale prit soin de son éducation, et vit, avec un grand plaisir, ses pro-

grès dans les études. Il favorisa le penchant de ce jeune homme pour les sciences, en l'adressant à quelques membres distingués de l'académie de Göttingue, qui le prirent en amitié, et lui procurèrent tous les moyens de s'instruire. De retour à Liège, le bon chanoine, dans l'intention de lui laisser son bénéfice, engagea Pauw à embrasser l'état ecclésiastique. Celui-ci, par reconnaissance, ne s'y refusa point, et devint sous-diacre. Il s'en tint, toutefois, à ce degré de la hiérarchie. Sur ces entrefaites, le prince-évêque de Liège, ayant quelque contestation avec le roi de Prusse, chercha un bon négociateur pour la défense de ses droits à la cour de Berlin. On lui désigna Pauw; et celui-ci, arrivé à Berlin, plut en effet au grand-Frédéric, et le différend fut bientôt arrangé. Ce prince apprécia d'abord le mérite de l'envoyé de Liège. Charmé de son esprit, de son savoir et de sa philosophie, il ne négligea rien, pendant huit mois qu'il le retint à Potsdam, pour l'engager à se fixer près de lui. Il lui offrit une pension de trois mille francs; une des premières places dans son académie, des bénéfices; enfin il le tenta même par l'expectative de l'évêché de Breslau. Mais rien ne put séduire le sous-diacre philosophe. *Au bout de quelques mois*, dit-il, dans une de ses lettres, *le son du tambour et le bruit continuel des armes et des bâtons, m'inspirèrent une telle mélancolie, que j'en perdis tout-à-fait le sommeil*. Il préférerait aux honneurs et aux richesses, une retraite paisible, et l'*aurea mediocritas* d'Horace. Peut-être voyait-il, avec plus de sagacité que d'autres gens de lettres attirés à la même cour, ce qu'il

avait à y craindre de la jalousie et des intrigues des courtisans et de la faveur inconstante du monarque. Il borna son ambition à jouir d'un canonicat dans la petite ville de Xanten, non loin de son beau-frère, le baron de Clootz, qui résidait dans les environs. C'est là qu'il put se livrer à sa passion pour les lettres et les sciences. Il y acheva ses *Recherches sur les Américains*, avant d'avoir atteint sa trentième année; ce qui parut étrange aux hommes instruits, en raison de la variété et de l'étendue des connaissances que suppose un tel ouvrage. Il fut lu avidement dans toute l'Europe, et fut l'objet d'une foule de critiques. On traita de paradoxal un livre où l'on voyait un jeune homme combattre, avec tant de force, des idées assez généralement reçues d'après les relations des voyageurs. Diderot et d'Alémbert, jugeant bien autrement de l'ouvrage et de l'auteur, engagèrent Pauw à les seconder dans le Supplément à l'Encyclopédie; et en effet il l'enrichit de plusieurs articles. En 1774, parurent ses *Recherches sur les Egyptiens et les Chinois*: elles lui attirèrent de nouvelles critiques, surtout de la part des partisans des Jésuites, qui ne virent pas, sans indignation, le peu de cas qu'il faisait des *Lettres édifiantes*. Des Français résidant à Canton voulurent avoir cet ouvrage de Cornille de Pauw; et nous avons vu d'eux quelques Mémoires qui confirment presque en tout ses opinions sur les Chinois. Long-temps après, il donna les *Recherches sur les Grecs*, livre non moins savant et curieux que les précédents, où l'on apprend, entre autres choses, qu'il y a beaucoup à rabattre de la haute idée qu'on se forme ordinairement des

Lacédémoniens. Après la publication de ce livre, il entreprit des *Recherches sur les anciens Germains*. Elles furent, pendant dix ans, le principal objet de ses travaux; et il se disposait à les publier, lorsqu'il apprit que M. Smith, de Manheim, venait de mettre au jour les premiers volumes d'un traité sur le même sujet: il desira de le voir complet, pour juger si le sien n'en deviendrait pas tout-à-fait inutile; mais la révolution française vint l'obliger à renoncer à ses études et à tout ce qui avait fait jusqu'alors le charme de sa vie. La subversion d'un pays qu'il aimait, le consterna; elle rendit bien déplorables les dix dernières années de son existence, et causa sa fin prématurée. Il se vit pressé entre deux partis acharnés l'un contre l'autre et jaloux de mettre ce savant et laborieux écrivain de leur côté. Ennemi de tous les excès, il se flatta de pouvoir conserver quelque tranquillité en restant complètement neutre entre ces partis: les uns le revendiquaient comme leur compatriote, comme ecclésiastique, comme un auteur estimé, faisant honneur à sa patrie; les autres, qui se croyaient philosophes en bouleversant la France, comptaient sur lui comme philosophe, comme écrivain français et partisan des idées nouvelles. Mais il ne voulut jamais se départir de son plan de neutralité. Qu'en arriva-t-il? c'est qu'il se rendit suspect à tous, et dut craindre la vengeance des uns ou des autres. Le directoire de Paris, qui voulait en faire son commissaire dans le pays de Clèves, alors envahi par ses troupes, fut piqué du refus qu'il lui opposa. Il y avait, sans doute, du danger à résister à de telles volontés, et le philosophe de Xanten ne se le dissimulait pas: d'un autre

côté, plusieurs de ses compatriotes et de ses voisins, le supposant incliné pour les Français, se défiaient de lui chaque jour de plus en plus. Enfin, des chagrins domestiques vinrent se joindre à tant d'autres désagréments. Son neveu, le baron de Clootz, venait d'être égorgé à Paris avec appareil, et par ceux-mêmes dont il s'était fait le complice. Pauw, plus accablé à la vue de tant de crimes et de tant de malheurs qu'alarmé de son propre péril, tomba dans une mélancolie profonde; il dépérit insensiblement, et mourut à Xanten, le 7 juillet 1799, à l'âge de soixante ans. Il fut, dans tout le cours de sa vie, un modèle de simplicité, de modération, de régularité. Personne, sans le connaître intimement, n'eût soupçonné en lui tant de savoir et de profondeur d'esprit. Quelque temps avant sa mort, dans l'excès de sa tristesse, il avait brûlé tous ses papiers, entre lesquels on doit regretter particulièrement les *Recherches sur les Germains*. C'est une perte réelle pour quiconque préfère dans ses lectures le solide et l'utile à ce qui n'est qu'agréable. Pauw, dans ses discussions, est toujours plus occupé du fond que de la forme. Son style, quoiqu'énergique et souvent éloquent, n'a point le naturel et la pureté des bons écrivains français. On y rencontre assez souvent des tournures qui ont quelque chose d'étranger, et qui, la première fois, étonnent le lecteur, sans toutefois le choquer ni l'arrêter; car, loin d'obscurcir le sens, elles tendent à l'exprimer plus qu'il n'est nécessaire, par une certaine redondance de mots superflus. Au reste on est bientôt accoutumé à ce style; et l'attention, entraînée par la pensée de l'auteur, aperçoit à peine la manière dont il

l'exprime. C'est l'importance et la variété des sujets qu'il a traités, la profondeur et la sagacité qu'il a su mettre dans leur discussion, qui assignent à cet auteur un rang distingué dans la république des lettres. On lui a fait des reproches auxquels l'intérêt de l'amour-propre et la jalousie nous paraissent avoir eu quelque part. On a dit que ses ouvrages, dont plusieurs savants ont réfuté les assertions (V. CLAVIGERO, GUIGNES, etc.), n'étaient que des systèmes ingénieux, remplis de brillants paradoxes; qu'en citant des passages d'anciens auteurs grecs ou latins, il en dénaturait le vrai sens pour les faire mieux cadrer avec ses vues; que ses décisions étaient trop souvent tranchantes, et sa critique outrée. Il n'y aurait guère moyen, sur ce dernier point, de le disculper entièrement; mais le premier reproche ne nous paraît pas également fondé, et ceux-mêmes qui n'adoptent pas les opinions de Pauw ne peuvent disconvenir qu'il a su les étayer d'un appareil de preuves qui leur donne un grand air de vraisemblance. Ses principaux ouvrages sont : I. *Les Recherches philosophiques sur les Américains*, Berlin, 1768-69, 2 vol. in-8°.; Clèves, 1772, 3 vol. in-8°. Cette dernière édition est fort augmentée, indépendamment de la réponse à Pernetty, qui forme le 3^e. volume, bon morceau de critique qui avait paru en 1770. II. *Recherches sur les Egyptiens et les Chinois*, Berlin, 1774, 2 vol. in-8°. III. *Recherches sur les Grecs*, Berlin, 1788, 2 vol. in-8°. Quant aux *Recherches sur les anciens Germains*, nous avons dit qu'elles avaient péri avec ses papiers; il en fut de même d'un poème didactique sur la langue française en

trois chants, dont il avait envoyé un fragment d'environ cinquante vers, à l'auteur de cet article, qu'un bon poète français n'aurait pas désavoués. Ce morceau a été perdu avec d'autres manuscrits dans une des tourmentes de la révolution française. Plusieurs Dissertations de Corneille de Pauv se trouvent dans le *Recueil des antiquités* de Cassel, tome premier. On a donné à Paris, en 1785, une édition de ses trois grands ouvrages en 7 vol. in-8°. Il est important d'observer que l'éditeur a réimprimé les *Recherches sur les Américains* d'après la première édition de 1770, n'ayant pas connu apparemment celle de Clèves de 1772, revue et considérablement augmentée par l'auteur. Une espèce d'*Ana* extrait de ses divers ouvrages, a paru en anglais sous ce titre : *Selections from M. Paw, with additions by Daniel Webb*, Londres, 1795, in-8° : voyez en l'extrait dans le Mag. encycl. 1^{re} année, VI, 196. D—x.

PAVIE. V. FOURQUEVAUX.

PAVILLON (NICOLAS), évêque d'Aleth, né à Paris, le 17 novembre 1597, d'un auditeur à la chambre des comptes, entra de bonne heure dans l'état ecclésiastique; il fit ses humanités au collège de Navarre, et son cours de théologie en Sorbonne. Il mêlait l'exercice des bonnes œuvres à l'étude des connaissances de son état; et sa piété le fit remarquer de saint Vincent-de-Paul, qui l'admit dans ses conférences du mardi à Saint-Lazare, et l'employa dans sa mission. L'abbé Pavillon ne voulut recevoir le sacerdoce qu'à trente ans; il était cité comme un de ceux qui secondaient avec le plus de zèle les efforts de plusieurs hommes recommandables, pour établir une bonne discipline dans le clergé. Sans

être attaché à aucune paroisse, il exerçait assidument le ministère, se livrait à la prédication, visitait les hôpitaux, et dirigeait beaucoup de personnes pieuses. Vincent-de-Paul l'indiqua comme un sujet digne de l'épiscopat; et le cardinal de Richelieu le fit nommer en effet à l'évêché d'Aleth, en Languedoc. Pavillon n'accepta ce fardeau qu'avec beaucoup de répugnance; il fut sacré en 1639, et se rendit aussitôt dans son diocèse, avec la ferme intention de ne plus revenir à Paris. Le spirituel et le temporel de l'évêché avaient été également négligés, et offraient une ample matière à son zèle. Le prélat établit un séminaire dans sa propre maison, institua des conférences ecclésiastiques, tint des synodes fréquents, visita exactement son diocèse, forma des écoles pour les deux sexes, et fit des réglemens sages, auxquels sa conduite et sa vertu donnaient une nouvelle autorité. Ennemi déclaré de tout relâchement, il alla jusqu'à mettre en pénitence publique les pécheurs scandaleux, et jusqu'à excommunier ceux qui résistaient à ses monitions. Cette sévérité excita de vives plaintes, et donna lieu à des procès : mais l'évêque ne se départit jamais du plan qu'il avait adopté; et l'estime qu'on avait pour lui à la cour, prévalut sur les réclamations de tous ceux dont il cherchait à réprimer les désordres. Il eut aussi quelques démêlés avec les religieux de son diocèse : il avait d'abord appelé, pour le seconder, des missionnaires de la congrégation de saint Vincent de Paul et des Jésuites; mais il les congédia ensuite. Sa charité parut avec éclat dans une épidémie qui affligea son diocèse en 1651; il allait de tous côtés visiter les pauvres et les malades, et ne montra pas

moins d'ardeur pour secourir les victimes de la guerre, lors d'une invasion que les Espagnols firent dans son diocèse. Deux affaires particulières troublèrent son épiscopat. Il était lié avec le docteur Arnauld et avec les amis et les partisans de ce docteur. Ces relations l'entraînèrent dans quelques démarches qui ne furent pas généralement approuvées; Vincent-de-Paul en écrivit à l'évêque, et lui fit des observations auxquelles celui-ci ne se rendit pas entièrement. Toutefois, ce ne fut qu'après la mort de saint Vincent que le prélat se déclara tout-à-fait. Il donna, le premier juin 1665, un mandement, dans lequel il distinguait le fait du droit dans la signature du formulaire. Ce mandement fut condamné à Rome et à Paris; et il s'ensuivit de longues négociations, qui furent terminées en 1668 par une lettre que l'évêque d'Aleth et ses trois collègues adressèrent au pape, et dans laquelle ils assuraient qu'ils avaient souscrit et fait souscrire aux constitutions apostoliques suivant l'intention du Saint-Siège. Cette déclaration que le pape dut croire sincère, arrêta les poursuites, et amena ce qui fut appelé la *Paix de Clément IX*: on peut en voir les détails dans l'*Histoire des 5 propositions*, de l'abbé Dumas. Au milieu de ces disputes, le même prélat avait publié un nouveau rituel pour son diocèse; les instructions en avaient été revues par Arnauld: le pape condamna ce livre par un décret du 9 avril 1668. Pavillon défendit son rituel par une ordonnance, le fit imprimer de nouveau, et y joignit les approbations de quelques évêques ses amis. On trouva de l'affectation et une sorte de bravade dans cette impression: plus tard, l'évêque envoya au pape

un mémoire où il semblait flotter entre la soumission et le désir de soutenir son ouvrage. Ce prélat, recommandable par son zèle, sa régularité, ses immenses charités et ses travaux, mourut dans sa ville épiscopale, le 8 décembre 1677. Le *Nécrologe de Port-Royal* entre dans quelques détails sur les vertus de cet évêque; on peut voir aussi les *Mémoires pour servir à la vie de M. Pavillon*, 1733, in-12, et la *Vie de M. Pavillon*, 1739, in-12. M. Barbier dit que ce dernier ouvrage est de Lefèvre de Saint-Marc, et de La Chassagne, et qu'il a été composé sur les mémoires dressés ou revus par Vaucel: l'abbé Goujet prétend, dans la dernière édition du *Moréri*, que ces derniers Mémoires n'ont jamais existé. P—C—T.

PAVILLON (ÉTIENNE), né à Paris, en 1632, d'une bonne et ancienne famille de cette ville, était neveu du précédent, auprès duquel, au sortir de ses classes, il alla faire quelques études théologiques. Il fut pourvu, jeune encore, de la charge d'avocat-général au parlement de Metz, et il l'exerça pendant dix ans avec beaucoup de distinction. Sa famille ayant essuyé des pertes qui ne lui permettaient plus d'espérer de l'avancement, il se défit de sa charge, et revint à Paris, où il mena une vie indépendante et agréable. Les douleurs de la goutte lui ayant ôté d'assez bonne heure la liberté de marcher, sa conversation instructive, ingénieuse et polie, rassemblait autour de lui un cercle de personnes aimables, sur l'esprit desquelles il exerçait une douce autorité, et qui recevaient de lui avec déférence des décisions toujours exprimées avec aménité. Une taille avantageuse, une figure noble et une belle prononcia-

tion, ajoutaient encore au poids de ses discours. Aux agréments extérieurs et à ceux de l'esprit, il réunissait toutes les qualités de l'honnête homme. Plusieurs personnes, entre autres Bossuet, voulurent lui procurer la place de gouverneur du duc du Maine; il les pria de cesser leurs démarches, attendu que la difficulté qu'il éprouvait de se transporter d'un lieu à l'autre, l'empêcherait de vaquer assez assidument à ses fonctions. Aussi modeste que désintéressé, il fut nommé, en 1691, à l'académie française, sans l'avoir espéré ni demandé. Celle des inscriptions et belles-lettres lui donna la place vacante par la mort de Racine. Le roi, voulant aussi lui témoigner son estime, lui accorda une pension de 2000 liv. Il mourut le 10 janvier 1705, âgé de 73 ans. Son éloge fut prononcé à l'académie française par Brûlart-Sillery, évêque de Soissons, qui le remplaça, et à l'académie des inscriptions par l'abbé Tallemant (tome 1, H, p. 337). Ses œuvres qui consistent en lettres mêlées de vers, en stances et en madrigaux, ont été recueillies en 2 vol. in-12, 1715, 1720, 1747. Il y a du naturel et de la délicatesse, dans ces opuscules, mais peu de force et de poésie. Ce sont, pour la plupart, des ouvrages de société dont l'intérêt s'est évanoui avec les circonstances qui les avaient fait naître. Le *doux, mais faible* Pavillon, comme l'appelle Voltaire dans le *Temple du goût*, semble avoir voulu imiter la manière de Voiture: il a moins d'affectation, mais aussi moins d'esprit que son modèle. A—G—R.

PAVILLON (JEAN-FRANÇOIS DU CHEYRON DU), né à Périgueux, le 29 septembre 1730, entra, à quinze ans, en qualité de sous-lieutenant, dans

le régiment de Normandie, infanterie. Sa grande aptitude à l'étude des sciences exactes, dans lesquelles, étant encore jeune et presque livré à lui-même, il avait fait des progrès surprenants, donna l'heureuse idée à son père de lui faire embrasser une carrière plus vaste. Ce fut en 1748, c'est-à-dire, à l'âge de dix-huit ans, que le chevalier Du Pavillon se présenta au concours du port de Rochefort, et qu'il fut admis dans le corps de la marine. Depuis cette époque, ses services actifs n'ont presque jamais été interrompus. Il suffira de dire que, dans toutes les actions de guerre où il prit part, il montra ce courage froid et raisonné qui, dans les occasions les plus périlleuses, fait trouver des ressources qui ne naissent ordinairement que dans l'esprit des hommes supérieurs. Chargé, pendant la paix, en qualité d'officier de la compagnie des gardes de la marine, de surveiller l'instruction des jeunes gens destinés au métier de marin, il savait inspirer à ces jeunes gens le goût de l'étude, autant par ses exemples, que par l'ascendant d'un mérite généralement reconnu. Ce sont particulièrement ses travaux sur la tactique navale, qui ont fondé sa réputation. Ils nous ont procuré le livre de tactique, imprimé en 1778, pour l'armée commandée par d'Orvilliers, dont Du Pavillon était major-général. Les améliorations qu'il introduisit dans les signaux tant de jour que de nuit, lui ont acquis des droits incontestables à la célébrité; il a opéré une véritable révolution dans cette branche de l'art naval: mais pour apprécier le grand service qu'il a rendu, il est indispensable de faire connaître l'état dans lequel il avait trouvé l'ancien système de signaux, et les

avantages de ceux qu'il nous a procurés, lesquels diffèrent bien peu des signaux dont on fait actuellement usage dans la marine de France. Les anciens signaux ne se faisant qu'avec un seul signe, comme un pavillon, un guidon ou une flamme, le nombre en était nécessairement très-borné, et ne pouvait suffire à celui des ordres que l'on était obligé de transmettre. L'on avait tâché de remédier à cet inconvénient, en attribuant à un même signe autant de significations qu'il était possible de lui donner de places distinctes. Les trois mâts, et même le bâton d'enseigne, avaient fait monter le nombre de ces significations jusqu'à quatre. Il en résultait qu'après avoir perdu un mât, l'on ne pouvait plus faire qu'un certain nombre de signaux, et qu'après les avoir tous perdus, l'on était privé de tout moyen d'exprimer ses besoins. Un amiral, dans cette position, ne pouvait plus communiquer ses ordres. Ce système incomplet, qui semble tenir à l'enfance de l'art, s'est maintenu sans avoir subi de changements notables, jusqu'à l'année 1778, que l'on se servit pour la première fois du système de signaux qui a fait tant d'honneur au chevalier Du Pavillon. Ses premières tentatives datent de l'année 1773 : le nouveau système qu'il présenta, offrait bien encore quelques imperfections; mais le pas le plus difficile était franchi, et le problème se trouvait, en quelque sorte, résolu. Cette solution tenait à une innovation, qui, comme toutes les idées fécondes en grands résultats, est bien simple; et celle-ci le paraîtra plus qu'aucune autre. Il imagina d'employer dans un seul signal deux pavillons placés à une petite distance au-dessus l'un de l'autre. D'abord il

n'avait adopté que dix pavillons différents, et avait attribué à chacun d'eux la valeur d'un des chiffres de la numération : le pavillon le plus élevé représentait les dixaines, et celui qui était au-dessous les unités; de sorte que l'on pouvait signaler ainsi 99 articles. Malheureusement il n'avait pas encore pu se détacher des anciennes idées; et en voulant donner à son nouveau système une étendue presque indéfinie, il avait employé d'autres signes avec des places fixes pour augmenter successivement les 99 premiers numéros d'une ou plusieurs centaines. Cet alliage des anciens usages avec les changements qu'il voulait introduire, fit perdre à son système ses principaux avantages : aussi ne tarda-t-il pas à s'en affranchir. Ce premier système, qui réellement ne doit être considéré que comme un essai, repose cependant sur les principes fondamentaux d'où dérivent les deux seuls systèmes de signaux entre lesquels les nations maritimes se trouvent actuellement partagées d'opinion. Le plus léger changement fait dans les signaux de 1773, menait tout naturellement à l'un ou à l'autre. En effet, si l'on avait représenté les centaines par un troisième pavillon placé au-dessus des deux autres, on arrivait au système de la numération adopté par les Anglais, tandis qu'en augmentant le nombre des pavillons l'on pouvait signaler un plus grand nombre d'articles, et l'on parvenait au système français. C'est ce dernier parti que prit le chevalier Du Pavillon : s'il perdait quelque chose du côté de la simplicité, il a obtenu des avantages qui nous ont fait préférer son dernier système à celui de la numération. Nous lui devons d'avoir

également perfectionné avec autant de succès les signaux de nuit ; et, ce qui peut sembler assez étonnant, c'est que les améliorations qu'ils ont reçues dérivent immédiatement de celles des signaux de jour, quoique les signaux employés dans les uns et dans les autres soient très-différents ; de sorte qu'il existe entre eux une analogie complète. Il s'agissait uniquement, comme l'a fait cet habile officier, de représenter les pavillons employés dans les signaux de jour, par la réunion d'un certain nombre de coups de canon tirés lentement et sans interruption, et de faire se succéder deux de ces réunions de coups, que l'on appelle temps, pour tenir lieu de deux pavillons que l'on montre à-la-fois ; avec l'attention cependant de séparer ces temps par des intervalles assez grands pour qu'il soit impossible de les confondre. Telles sont les idées principales auxquelles nous devons les meilleurs systèmes de signaux connus jusqu'à ce jour. Du Pavillon, après en avoir fait la première application, n'eut plus qu'à en soigner les détails. M. de Buor, son rival de gloire, sans jamais avoir cessé d'être son ami, a introduit, de concert avec lui, quelques améliorations dans nos signaux. Enfin celui-ci y a mis la dernière main ; mais l'on n'oubliera jamais ce qui est dû au premier inventeur. Le comte d'Orvilliers le mit à même de faire le premier essai de sa tactique et de ses signaux, en le faisant nommer major général de l'armée navale qu'il conduisit, en 1778, contre les Anglais. On connaît le succès éclatant de ce premier essai ; et, si les suites n'y ont pas répondu, on ne doit l'attribuer qu'à des causes étrangères. Du Pavillon commanda plusieurs vaisseaux avec gloire, dans

la guerre de 1778 ; enfin, il succomba au champ d'honneur, le 12 avril 1782 ; commandant le vaisseau le *Triomphant*, sous les ordres du marquis de Vaudreuil. A une grande élévation d'âme, le chevalier Du Pavillon joignait une rare modestie et une modération extrême dans ses desirs. Il eut le bonheur peu commun de jouir en paix, pendant sa vie, de la réputation qu'il s'était acquise, et qui lui a été conservée après sa mort. Le seul ouvrage qui nous reste de lui, est sa *Tactique navale*, qui comprend ses signaux : cet ouvrage n'était pas de nature à être répandu dans le public, et ne se trouve que dans les bibliothèques des officiers de la marine. R—L.

PAYEN (DOM BASILE), bénédictin, né, vers 1680, à Cendrecourt, en Franche-Comté, embrassa la vie monastique, en 1697, à Luxeuil, et professa la philosophie et la théologie à l'abbaye de Murbach. Il remplit ensuite les premiers emplois de sa congrégation, de manière à se concilier l'estime de ses confrères. Il mourut à Luxeuil, le 23 août 1756, dans un âge avancé, laissant en manuscrit un grand nombre d'ouvrages qui ont été dispersés par la révolution avec la bibliothèque de cette célèbre abbaye. D. Payen avait rédigé, pour l'usage de ses jeunes confrères, des *Cours* de théologie, de philosophie et de droit canon, ainsi que des *Grammaires* et des *Dictionnaires*, propres à leur faciliter l'étude du latin, du grec et de l'hébreu, trois langues qu'il possédait également bien. Outre ces différents ouvrages, quelques *Traités* de controverse, et divers écrits relatifs aux disputes du jansénisme, on cite de lui : I. *Apparatus in omnes auctores sacros tam veteris quam*

novi Testamenti, in-fol. II. *Apparatus in scriptores quatuor primor. sæculorum*, in-fol. III. *Opus criticum in auctores tam sacros quam non sacros ecclesiasticos*, in-fol. IV. *Bibliothèque Séquanoise*, in-4°. Elle est précédée d'une Dissertation sur l'étendue et les limites de la Séquanie, qui comprenait une partie de la Suisse et du Bugey, et toute la haute Bourgogne; et de Recherches sur l'origine des lettres et des arts dans cette province. Les auteurs sont rangés d'après l'ordre chronologique. Les deux premiers dont il y soit fait mention, sont *Terentius Varro Atacinus*, que D. Payen croit né dans la Séquanie, parce qu'il a composé un poème, *De Bello Sequanico* (V. VARRON); et *Julius Titianus*, qui professait la rhétorique à Besançon, au commencement du quatrième siècle. La bibliothèque de cette ville possède deux copies de l'ouvrage de D. Payen; l'une in-4°, de la main de l'auteur, qui lui en a fait hommage; et l'autre en 2 vol. in-fol., avec des corrections et des additions du savant P. Laire. (V. LAIRE.) V. *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres du comté de Bourgogne*, in-4°. ; recneil curieux; mais minutieux : D. Payen donne le titre d'illustre à tous les Bourguignons qui ont rempli des fonctions publiques un peu relevées. On ne connaît de cet ouvrage qu'une copie, qui est dans le cabinet de M. Bechet, secrétaire de l'académie de Besançon. VI. *Histoire de l'abbaye de Luxeuil, et duprieuré de Fontaines*, in-fol. VII. *Tractatus de origine gentium, linguarum et litterarum*, in-4°. VIII. *Dissertatio de veteribus Græcorum, Latinorum et Gal-lorum characteribus*, in-4°. IX. *Vocabularium nominum celticorum*,

in-fol. X. *Traité du blason*, in-4°. XI. *Abrégé de la science des mé-dailles*, in-4°. W—s.

PAYNE (JOHN), dessinateur et graveur au burin, naquit à Londres, en 1608. On le regarde généralement comme le premier bon graveur que l'Angleterre ait produit. Son maître fut Simon de Pas. Doué du caractère le plus insouciant, il n'eut point l'art de se faire valoir; et malgré les talents qu'il possédait, il mourut dans l'indigence. Sur le succès qu'obtinrent ses premiers ouvrages, il avait été vivement recommandé à Charles I^{er}. Il négligea cette occasion que lui offrait la fortune, et sa réputation s'en ressentit. Les productions qui l'ont fait connaître consistent en *frontispices*, en *ornemens de livres*, et surtout dans un nombre assez considérable de *portraits*, qui passent pour ses meilleurs ouvrages. Ils sont exécutés au burin, dans un style libre et large, mais si bien ménagé qu'il produit l'effet le plus agréable. On connaît encore d'autres morceaux d'une dimension plus considérable, telles que des *paysages*, des *fleurs*, des *oiseaux*, des *animaux*; et l'on cite surtout sa pièce du vaisseau le *Royal Souverain*, construit par Phineas Pitt, et qu'il a gravée en deux grandes planches, lesquelles jointes ensemble, portent trois pieds de large sur deux pieds trois pouces de haut. Parmi ses portraits dont la liste se trouve dans le Catalogue d'Horace Walpole, on cite ceux du *Cardinal Ferdinand d'Autriche*, gouverneur des *Pays-Bas*, d'après Van-Dyck; de *Henri VII* et de *Henri VIII*, rois d'Angleterre; celui de *Shakspeare*, ovale, in-4°, etc. Cet artiste mourut à Londres, en 1648, âgé de 40 ans. P—s.

PAYNE (ROGER), relieur anglais, né à Windsor, en 1739, mort le 20 novembre 1797, s'est fait un nom par l'élégance et la beauté de ses reliures. Il avait tellement la conscience de son état, que, non content de bien relire, il appliquait, sur les couvertures des livres, des ornements analogues à leur sujet, ou à l'auteur; et pour rendre ce soin complet, il accompagnait sa reliure d'une description des ornements dont il l'avait décorée. On cite comme son chef-d'œuvre un Eschyle, qu'il avait relié pour la bibliothèque de lord Spencer, et qui lui avait été payé 15 guinées. Malgré son habileté, il ne fit pas fortune, parce qu'il n'était pas économe; ce fut Thomas **PAYNE**, libraire à Londres, qui vint à son secours dans les dernières années de sa vie : — Ce dernier, homme très-versé dans la bibliographie, et auteur d'un Catalogue estimé de livres rares, imprimé en 1740, est mort le 2 février 1799, à l'âge de 82 ans. Son magasin était le rendez-vous des savants et des gens de lettres. D—G.

PAYNE (THOMAS). V. **PAINE**.

PAYS (RENÉ LE). V. **LEPAYS**.

PAZZI; la maison florentine de ce nom était originaire du Val d'Arno Supérieur, où elle avait des fiefs considérables, et d'où elle a fait pendant plusieurs siècles la guerre à la république Florentine, de concert avec les autres nobles Gibelins. Vers la fin du quatorzième siècle, cette famille se voua au commerce; elle y acquit de grandes richesses, et parvint aux premiers honneurs de l'état : mais à la même époque, celle des Médicis s'élevait dans la république, au-dessus de toutes les autres, par ses richesses et par les talents de son chef. Elle avait mis le peuple en-

tier dans sa dépendance : les Pazzi, zélés pour la liberté de leur patrie, et jaloux d'une maison rivale, formèrent, en 1478, le projet de rendre à Florence son antique constitution. Leur chef était alors Jacques Pazzi, homme qui se faisait estimer par une grande bienfaisance, et une rigoureuse probité, mais auquel on reprochait la passion du jeu, et l'habitude des jurements et des blasphèmes. Il n'avait pas de fils; mais il destinait ses biens à ses dix neveux, nés de ses deux frères. L'un de ces neveux, nommé Guillaume, avait épousé Blanche, sœur de Laurent et de Julien de Médicis. Un autre, nommé Jean, avait été dépouillé, par ces deux chefs de l'état, d'un héritage auquel il avait des droits; un troisième, nommé François, ne pouvant souffrir le triomphe de la tyrannie dans sa patrie, s'était retiré à Rome, où il était banquier du pape Sixte IV. Ce pape nourrissait, ainsi que son neveu Jérôme Riario, une haine invétérée contre Laurent et Julien de Médicis : tous deux cherchèrent dans les Pazzi, des instruments pour leur vengeance; ils engagèrent François à retourner à Florence, pour faire entrer dans un complot son oncle et le reste de sa famille. Jacques Pazzi, effrayé des difficultés de l'entreprise, n'y consentit qu'avec beaucoup de peine : les instances du pape, celles de son neveu, et de Salviati, archevêque de Pise, qui haïssait aussi les Médicis; enfin l'assurance des secours de Ferdinand, roi de Naples, le décidèrent à s'engager dans la conspiration : mais auparavant il acquitta toutes les dettes de sa famille et de son commerce, afin de n'entraîner personne dans son malheur, si son entreprise échouait.

Jacques Poggio, fils du célèbre historien Poggio Bracciolini, Bernard Bandini, Baptiste de Montesicco, condottière, qui avait acquis une assez grande réputation militaire, et quelques autres hommes déterminés, furent choisis pour seconder les chefs des conjurés. Il fut convenu entre eux de saisir le moment du service divin, pour frapper à l'église en même temps les deux Médicis. Il paraissait trop difficile de les trouver, dans toute autre circonstance, réunis et n'étant point sur leurs gardes. On fit venir de Pise le cardinal Riario, neveu du pape, trop jeune pour être initié dans le secret de la conjuration, mais qui devait servir pour attirer plus sûrement les deux Médicis dans le temple; Bandini et François Pazzi se chargèrent de tuer Julien: Montesicco répondit de Laurent; mais lorsqu'il sut que le moment choisi pour porter le coup était celui de l'élévation de l'hostie, il eut horreur de commettre un tel sacrilège dans la cathédrale. Deux prêtres, Stefano Bagnone et Antoine Maffei, se chargèrent de l'acte impie auquel répugnait un soldat. Jacques Pazzi devait dans le même temps appeler les citoyens aux armes et à la liberté, et l'archevêque Salviati s'emparer du palais de la seigneurie. Aucun soupçon de la conjuration ne transpira jusqu'au dimanche, 26 avril 1478, jour fixé pour l'exécution; et toutes les mesures étaient si bien prises que le succès paraissait assuré. Cependant rien ne réussit aux conjurés: Bandini et François Pazzi égorgèrent, il est vrai, Julien, au moment convenu; mais le dernier frappa le jeune Médicis avec tant de furie, qu'il se blessa lui-même grièvement à la cuisse, et se mit hors

d'état d'agir ensuite. Maffei blessa légèrement Laurent à la gorge: celui-ci, tirant aussitôt l'épée, se mit en défense contre les deux assassins, et il eut le temps de s'enfermer dans la sacristie avec ses amis, avant que les autres conjurés parvinssent jusqu'à lui. L'archevêque Salviati s'était, pendant ce temps, rendu au palais public, avec trente conjurés, pour chercher à le surprendre: mais prévenu par le gonfalonier César Petrucci, il fut arrêté lui-même. Jacob Poggio, qui était avec lui, fut immédiatement pendu aux fenêtres pour intimider la populace. Jacques Pazzi était venu sur la place publique avec une centaine de gens armés, et il invitait les Florentins à prendre les armes au nom de la liberté; mais les amis des Médicis se trouvaient les plus forts, et Jacques fut réduit à s'enfuir: comme il traversait les montagnes pour gagner la Romagne, il fut arrêté par les paysans, ramené à Florence, et pendu immédiatement. Fr. Pazzi, épuisé par le sang qu'il avait perdu, et la blessure qu'il s'était faite, s'était retiré chez lui et jeté sur son lit; il y fut pris, et conduit au palais au milieu des outrages de la populace. Déjà l'archevêque Salviati avait été pendu aux fenêtres en habits pontificaux, à côté de Poggio. Presque tous les conjurés avaient été mis en pièces par le peuple, ou précipités du haut des fenêtres du palais. Aucune insulte faite à François Pazzi ne put l'engager à dire un seul mot ou à former aucune plainte: son regard était fixe, et il soupirait en silence. Il fut pendu aux fenêtres du palais, à côté de l'archevêque. Soixante-dix personnes périrent par la fureur de la populace, ou de la main du bourreau. René Pazzi,

qui n'avait point trempé dans la conjuration, fut exécuté avec les autres : Guillaume seul fut sauvé par l'intercession de Blanche de Médicis, son épouse. Bernard Bandini, après avoir tué Julien, voyant que la conjuration avait échoué, sortit de la ville, et se mit en sûreté. Le cardinal Riario fut aussi arrêté, et chargé d'outrages, puis remis en liberté pour apaiser le pape, qui ne laissa pas de mettre Florence sous l'interdit pour avoir fait mourir son archevêque (V. MÉDICIS). Ange Politien, dévoué aux Médicis, publia, la même année, l'histoire de cette catastrophe, dont il avait été témoin oculaire : *Pactianæ conjurationis commentariolum* (Florence), 1478, in-4°. J. Adimari l'a réimprimée avec de nombreux éclaircissements, Naples, 1769, in-4°, fig. ; et on la retrouve dans l'Histoire de Laurent de Médicis par Roscoe. La conjuration des Pazzi a fourni au poète Alfieri le sujet de l'une de ses meilleures tragédies. S. S—1.

PAZZI (SAINTÉ MADELENE DE).
V. MADELENE.

PAZZIS (MAXIME DE SEGUINS DE), né à Carpentras, d'une famille ancienne et distinguée, dont une branche avait hérité d'une terre qui l'obligeait à prendre le nom célèbre de Pazzi (cette illustre maison de Florence ayant fini, dans le comtat Venaissin, par une fille entrée dans la famille des Séguins), fut encore pourvu jeune d'un riche bénéfice dans le diocèse d'Amiens, dont un de ses oncles était évêque (Voy. DORLÉANS). La révolution l'obligea de se réfugier en Angleterre, d'où il revint en France à l'époque du traité de Lunéville. Il ne reprit point alors les fonctions ecclésiastiques, et sollicita des places dans l'adminis-

tration. Il fut membre de plusieurs sociétés littéraires dans le département de Vaucluse, dont il composa la Statistique. Nommé, en 1809, grand vicaire de Troyes par M. de Boulogne, son compatriote, il reprit alors le costume et les fonctions de son état, et suivit le prélat à Troyes ; mais M. de Boulogne ayant été arrêté à Paris, en 1811, à l'époque du concile, l'abbé de Pazzis eut ordre de quitter le grand vicariat et de revenir à Paris. En 1813, il accompagna M. l'abbé de la Brue, nommé par Buonaparte à l'évêché de Gand, et qui n'était point reconnu pour tel par le clergé de Gand, M. de Broglie vivant encore. L'abbé de Pazzis passa pour avoir provoqué plusieurs mesures sévères prises alors contre des prêtres attachés à leurs évêques ; et il est fort maltraité dans quelques brochures publiées à cette époque ou peu après, en Flandre. Il fut obligé de quitter Gand, en 1814, et revint à Paris, où il mourut, le 24 août 1817, à l'âge d'environ 52 ans. Il est l'auteur des ouvrages suivants : I. *Éloge en forme de notice historique de Malachie d'Inguimbert, évêque de Carpentras*, an XIII (1805), in-8°. II. *Memoire statistique sur le département de Vaucluse*, 1808, in-4°. de 354 pages. Cet ouvrage, rédigé avec beaucoup de soin, renferme un grand nombre de détails curieux. On n'y trouve point la Notice des hommes illustres du département. Par une note mise au bas de la page 65, l'auteur avertissait que ce serait l'objet d'un ouvrage particulier, qu'il n'a pas eu le loisir de terminer. III. *Vœu de Louis XIII*, Paris, 1814, 38 p. in-8°. Il s'agit, dans cet opuscule, de l'acte par lequel ce prince déclare la Sainte Vierge

protectrice spéciale de son royaume. L'auteur attribue à cette protection le rétablissement de la maison de Bourbon sur le trône, en 1814. IV. *Observations sur le Récit des troubles du diocèse de Gand, inséré dans l'Ami de la Religion et du Roi, journal ecclésiastique, politique et littéraire, du 20 juillet 1816, 76 p. in-8°.* L'abbé de Pazzis essaie de répondre aux reproches dirigés contre lui dans le *Récit*. L'auteur du journal lui répondit dans les Nos. 219 et 221 de son *Recueil*. Là finit cette controverse désagréable pour l'abbé de Pazzis. Il s'occupait d'une traduction des Psaumes, écrite avec chaleur, et que sa mort l'a empêché de publier. F—A.

PEARCE (ZACHARIE), savant évêque anglican, fils d'un distillateur, naquit à Londres en 1690. Nommé élève du roi à l'école de Westminster, en 1707, il y resta jusqu'à l'âge de vingt-ans et s'y distingua par ses progrès. Etant entré au collège de la Trinité à Cambridge, en 1710, il y débuta par quelques productions, insérées dans le *Guardian* et dans le *Spectator*. En 1716, il donna une édition du traité de l'*Orateur* de Cicéron, avec des notes très-judicieuses. Le succès de cet ouvrage lui valut, de la part du docteur Bentley, la préférence sur tous ses concurrents pour l'*association*, et du lord Parker, chef de justice, depuis comte Marcclesfield, une bourse de cinquante guinées. Ordonné prêtre en 1718, par l'évêque d'Ely, il devint chapelain du lord Parker, alors chancelier, qui le nomma, en 1719, à la rectorerie de Stapleford Abbots, et, en 1720, à celle de Saint-Barthélemi : en 1723, son protecteur le présenta à la vicairie de Saint-Martin. Comme la famille royale

avait une résidence dans cette paroisse, il était d'usage que le vicaire fût docteur en théologie. Pearce ne l'étant pas, le chancelier offrit de lui faire accorder le bonnet par mandat royal : mais Pearce aima mieux profiter du bénéfice de Lambeth, et le recevoir de l'archevêque de Canterbury. En 1739, la reine Caroline, qui goûtait sa doctrine, le fit nommer au doyenné de Winchester. Pearce assista, en cette qualité, à l'assemblée de 1749, pour le comté de Kent : quatre ans après, il fut élevé sur le siège de Bangor, où il ne se rendit qu'à force de prières et de sollicitations. En 1756, le duc de Newcastle le força de recevoir en échange l'évêché de Rochester et le doyenné de Westminster. Lord Bath ne fut pas si heureux dans les tentatives qu'il fit, à plusieurs reprises, auprès du docteur Pearce, pour lui faire accepter l'archevêché de Canterbury ou l'évêché de Londres. Le prélat s'y refusa constamment : il répondit que loin de prétendre à des sièges plus considérables, il ne songeait qu'à quitter celui qu'il occupait, pour vivre dans la retraite. En effet, il obtint une audience du roi, et le pria instamment de le décharger du fardeau de l'épiscopat, et de le rendre à la vie privée et à ses travaux favoris ; mais le roi n'y voulut point consentir : il lui permit néanmoins, en 1768, de résigner le doyenné de Westminster. Son application à l'étude, et les fonctions de son ministère, qu'il remplissait avec zèle, altérèrent sa santé ; il mourut le 29 juin 1774. On l'enterra dans l'église de Bromley, province de Kent ; et l'on érigea en son honneur, dans l'abbaye de Westminster, un cénotaphe orné d'une inscription latine. Pearce est recommandable par quelques fonda-

tions de charité, et par sa profonde érudition. Nous avons de lui : I. Le traité de Cicéron *De Oratore*, Cambridge, 1716, in-8°. II. *De officiis*, Londres, 1745, in-8°. La réputation que les éditions de ces deux traités firent au docteur Pearce, engagea l'abbé d'Olivet à lui demander quelques renseignemens pour sa précieuse édition de l'orateur romain. On voit, dans cette correspondance, combien l'académicien français estimait la science et la critique du docteur anglais. III. *Longinus de Sublimitate cum versione latinâ et notis*, Londres, 1724, in-4°. et plusieurs fois depuis, in-8°. ; très recherchée. IV. *Review of the text of Paradise lost*, Londres, 1733, in-8°. : c'est une critique de l'ouvrage de Bentley sur le *Paradis perdu*. L'évêque Newton a conservé quelques-unes de ses remarques dans l'édition qu'il a donnée de *Milton*. V. *An account of Trinity college*, Cambridge, 1720. VI. *A letter to the clergy of the church of England*, 1722. VII. Deux lettres contre le docteur Middleton. Dans cette controverse Pearce convainquit Middleton d'avoir souvent altéré ou falsifié ses citations. VIII. *A commentary with notes, on the four evangelists and the acts of the apostles, together with a new translation of St Paul's first epistle to the Corinthians, with a paraphrase and notes, to which are added other theological pieces*, Londres, 1777, in-4°, 2 vol. John Derby a recueilli tous les discours du prélat, dont il était chapelain, sous ce titre; on y trouve aussi des *Memoires* de Pearce sur les événemens de sa vie, et une notice de Derby. IX. *Sermons on various subjects*, ibid., 1777, in-8°. 4 vol. : l'auteur ne s'éloigne pas

beaucoup de la croyance socinienne; et il a cela de commun avec la plupart des ecclésiastiques anglicans modernes. L—B—E.

PEARCE (NATHANIEL), voyageur anglais, né à East-Acton, près de Londres, vers 1780, setrouvait, comme matelot, sur le vaisseau qui transporta lord Valentia dans l'Inde, lorsqu'arrivé sur les côtes d'Abissinie, il témoigna le désir de rester dans ce pays. Il s'y établit en effet, et obtint du *Ras* de Massouah un terrain : il bâtit ensuite à Callicut (dans le Tigre, à cinquante lieues au sud de Massouah), une petite maison, et forma une plantation à l'euro péenne. Il apprit les diverses langues d'Abissinie, et recueillit beaucoup de renseignemens sur les mœurs et usages de ce pays. Aussi M. Salt, dans la relation de son deuxième voyage en Abissinie, avoue que Pearce lui fut très-utile, et lui servit d'interprète. Le *Ras* avait d'abord paru protéger Pearce; mais en 1814, ayant fait venir d'Égypte l'*Abouna* ou patriarche Copte, il chassa Pearce de sa propriété, et y installa ce moine, qui jouit d'une grande vénération auprès des Chrétiens à demi-barbares de l'Abissinie. Il ne restait au pauvre Pearce qu'un pré, qu'il défendit, le fusil à la main, contre les gens du patriarche. Irrité de cette résistance, le moine l'excommunia, suspendit le service divin, et demanda la punition exemplaire du chrétien anglais. Cependant cette querelle fut apaisée; et il paraît que Pearce reçut quelques secours de la société biblique de Londres, qui le chargea de distribuer des bibles en copte aux églises d'Abissinie. Il se plaint, dans une lettre, de ce que cette distribution est regardée de très-mauvais œil par les prêtres, et sur-

tout par l'Abouna, et que personne ne lui donne un grain de blé en échange de ses exemplaires. Il envoya vers ce temps, par l'entremise de M. Forbes, résident anglais à Moka, une première Notice sur l'Abissinie, à la société littéraire de Bombay, qui la fit imprimer dans le deuxième volume de ses Mémoires. Elle a été réimprimée dans le *New monthly Magazine* de Londres, 1821, nos. 9 et 10. Dans les années suivantes, M. Salt, consul-général de la Grande-Bretagne en Égypte, lui obtint la protection du pacha. Mais, le vieux *Ras* étant venu à mourir, une guerre civile désola l'Abissinie. Chalicut fut pris et saccagé par un parti victorieux; et Pearce n'échappa à la mort que par l'humanité de quelques soldats chrétiens qu'il connaissait. Il résolut alors de quitter l'Abissinie pour toujours, et revint auprès de M. Salt, au Caire. Il fut en core employé à distribuer des Bibles dans la Haute-Égypte, et à traduire les livres saints dans quelques-uns des dialectes de cette contrée: mais il n'eut le temps de terminer que la version des Évangiles de saint Marc et de saint Jean, dans le dialecte éthiopique du Tigré. Il fit à M. Belzoni, qui le rencontra sur le Nil, un récit intéressant de ses aventures, et celui-ci en parle dans sa relation. M. Salt procura ensuite à Pearce les moyens de retourner en Europe. Mais au moment de s'embarquer à Alexandrie, il fut saisi d'une fièvre bilieuse, et mourut le 12 août 1820. Il fut enseveli par les matelots anglais dans l'enceinte du couvent grec. M. Salt, et le consul anglais à Alexandrie, assistèrent à son convoi. Par son testament il avait légué ses manuscrits à M. Salt, qui les prépare pour l'impression. A en

juger par la première notice mentionnée plus haut, les observations de Pearce jetteront beaucoup de jour sur l'histoire moderne de l'Abissinie, et sur l'état civil et moral des habitants de ce pays. D—c.

PEARSON (JEAN), savant évêque anglican, naquit à Snoring, dans le comté de Norfolk, en 1612. Il fit ses premières études à Eaton, et fut reçu, en 1632, dans le collège du Roi à Cambridge, où il prit le degré de maître-ès-arts, en 1639. La même année, il entra dans les ordres, et obtint une prébende dans l'église de Salisbury. Il devint successivement chapelain de lord Goring, de sir Robert Cook, et prédicateur de Saint-Clément à Londres. En 1657, deux catholiques eurent avec lui et Gunning, depuis évêque d'Ely, une conférence, sur le schisme d'Angleterre. Les protestants prétendent qu'il avait été convenu que les actes de la conférence ne seraient point imprimés sans le consentement des deux parties, et que cependant il en parut une copie infidèle à Paris, en 1658, sous le titre de *Schisme démasqué*, et qu'il s'en fit une seconde édition à Oxford, sous le règne de Jacques II. Après la restauration, qu'il avait appelée de tous ses vœux, Pearson obtint la cure de Saint-Christophe, dans la Cité, le bonnet de docteur en théologie dans l'université de Cambridge, un canonicat dans la cathédrale d'Ely, l'archidiaconé de Surrey, la charge de chapelain du roi et la grande maîtrise du collège de Jésus. Nommé, en 1660, un des commissaires pour la révision de la liturgie anglicane, les non-conformistes n'eurent pas de plus habile antagoniste que lui. En 1662, on le mit à la tête du collège de la Trinité à

Cambridge; et cinq ans après, la Société royale l'admit parmi ses membres. L'évêché de Chester étant venu à vaquer, le roi Charles II y porta Pearson, au commencement de 1673. Ce prélat mourut dans sa ville épiscopale, en 1686. Il avait entièrement perdu la mémoire plusieurs années avant sa mort, et ne pouvait plus travailler. On le regarde comme un des plus savants hommes de son pays et de son siècle dans les langues anciennes, dans l'histoire, dans la critique et dans la théologie. Il avait autant de jugement que d'érudition, et ses ouvrages respirent la modération et le bon goût. Nous avons de lui : I. *Vindiciæ Epistolarum sancti Ignatii : accesserunt Isaaci Vossii epistolæ duæ adversus David Blondellum*, Cambridge, 1672, in-4°, et dans les *Pères apostoliques* de Cotelier, Anvers, 1698, et autres éditions. Cet ouvrage est principalement dirigé contre Daillé, Saumaise et Blondel, ennemis déclarés de l'épiscopat, et par conséquent très-opposés à la vérité et à l'authenticité des lettres de saint Ignace, évêque d'Autioche, dans lesquelles est établie la distinction des évêques et des prêtres. II. *Annales Cyprianici, sive tredecim annorum quibus sanctus Cyprianus inter Christianos versatus est, Historia chronologica*, dans l'édition des OEuvres de saint Cyprien par Fell, Oxford, 1684; Amsterdam, 1700, in-fol. III. *Exposition of the Creed*, Londres, 1659, in-4°, et treize fois depuis; traduit en latin par Simon-Jean Arnold, inspecteur des églises du bailliage de Sonneberg, sous ce titre : *Expositio symboli apostolici*, Francfort-sur-Oder, 1691, in-4°; réimprimé avec une préface de P. E. Jablonski, en 1741.

Cet ouvrage est très-bien écrit, et forme un corps complet de théologie très-estimé en Angleterre. Il a été abrégé par Charles Burney, Londres, 1810. IV. *Deux Sermons sur la non-nécessité d'une réforme dans l'église anglicane*; le premier en 1661, et le second en 1671, in-4°, publiés par ordre du roi. V. *Vetus Testamentum græcum cum præfatione : accedit Novum Testamentum græcum*, Cambridge, 1665, 3 vol. in-12; la préface seule est de lui. VI. *Prolegomena (in Hieroclem) de editione, autore et opere*, en tête du second volume des OEuvres de ce philosophe, Londres, 1655, in-8°. VII. *The golden remains of the ever-memorable Mr. John Hales, of Eton*, ornés d'une préface écrite avec beaucoup d'élégance, Londres, 1659. Pearson a beaucoup contribué au recueil intitulé : *Critici sacri, sive doctissimorum virorum in sacra Biblia annotationes et tractatus*, Londres, 1660-1661, in-folio, 2 vol. Henri Dodwell a donné ses OEuvres posthumes, comprenant des *Annales* de la Vie de saint Paul, et des *Dissertations* sur la chronologie des premiers évêques de Rome (en latin), Londres, 1688, in-4°. Un anonyme a déclaré avoir en sa possession plusieurs ouvrages inédits de Pearson (*Gentleman's Magazine*, 1789, p. 493); et Kuster, dans son édition de Suidas, a fait usage des notes du prélat, déposées dans la bibliothèque du collège de la Trinité, à Cambridge. L—B—E.

PECCI (JEAN-ANTOINE) naquit à Sienné, le 12 décembre 1693, d'une famille distinguée. Il fut reçu, en 1710, chevalier de l'ordre de Saint-Étienne, fit de bonnes études, et s'adonna principalement à l'histoire

des antiquités , appliquées surtout à la connaissance de sa patrie. Dès 1723, Pecci publia , à Lucques , une relation des combats de taureaux et des magnifiques jeux circulaires célébrés sur la grande place de Sienne dans diverses circonstances. Il alla, en 1725, à Rome, où il acquit beaucoup de connaissances , et contracta des liaisons avec plusieurs érudits. Nous voyons , depuis , cet auteur constamment occupé à fouiller dans les archives publiques et privées des villes et des familles considérables de toute la Toscane , et à éclaircir dans ses écrits les points historiques les plus obscurs. Ses productions les plus remarquables sont un *Essai* sur les factions des Guelphes et des Gibelins ; — une Exposition des choses notables de Sienne ; — un Tableau du gouvernement de Pandolfo Petrucci , et le caractère de ce grand homme d'état parvenu à l'autorité suprême dans sa patrie ; le rôle joué par ses fils ; l'oppression de la république par Mendoza , et sa délivrance par Henri II , roi de France. Tous ces objets sont discutés avec beaucoup d'intérêt. Nous passons sous silence un grand nombre de Dissertations académiques , et la correspondance de l'auteur avec Mazzuchelli , Lami et Bianchi de Rimini. Le chevalier Pecci mourut le 3 mars 1768. D—G—S.

PECHANTRÉ (NICOLAS DE) , auteur dramatique , né à Toulouse , en 1638 ou 1639 , était fils d'un chirurgien , et il étudia en médecine. On ajoute même qu'il en fut professeur : de plus il cultivait la poésie , et , ayant remporté trois prix aux jeux floraux , il se crut appelé à des succès plus éclatants , et vint à Paris , dans le dessein d'y travailler pour le théâtre. Il avait quarante-huit ans

quand il fit jouer sa première pièce au théâtre Français ; il en donna deux autres , et venait d'achever un opéra , lorsqu'il mourut en décembre 1708. Péchantré n'est mentionné ni dans le *Siècle de Louis XIV* , par Voltaire , ni dans le *Lycée* ou *Cours de littérature* , par Laharpe. Voici la liste de ses ouvrages : I. *Geta* , tragédie en cinq actes et en vers , représentée avec succès , en 1687 , et imprimée la même année , in-12. On raconte que l'auteur , ayant montré cette pièce à Baron , le comédien lui en dit beaucoup de mal , et finit par lui en offrir vingt pistoles. Péchantré accepta le marché. Champmeslé , instruit de cette convention , lui prêta les vingt pistoles nécessaires pour la rompre , et l'auteur s'en trouva bien. Il dédia sa pièce imprimée à Monseigneur (le grand Dauphin) , qui lui donna des marques de sa libéralité. II. *Jugurtha* , roi de Numidie , tragédie représentée en 1692 , non imprimée. III. *La Mort de Néron* , tragédie en cinq actes , représentée le 21 février 1703 , imprimée in-12. Péchantré fut neuf ans à la composer. Un jour il oublia dans une petite auberge où il avait pris son repas , un papier sur lequel étaient plusieurs chiffres et ces mots : *Ici le roi sera tué*. Le traiteur , frappé de la physionomie de son convive , porta l'écrit au commissaire du quartier. Celui-ci recommanda de venir l'avertir si l'inconnu reparaisait. A quelque temps de là , Péchantré revint en effet ; et bientôt il se vit assailli par une troupe d'archers , et le commissaire , armé du papier qu'on croyait être un plan de conspiration : *Ah ! monsieur , s'écria Péchantré , que je suis charmé de retrouver ce papier que je cherche depuis plusieurs jours ! c'est là scène où je*

dois placer la mort de Néron, dans une tragédie à laquelle je travaille.

Vraie ou fausse, cette anecdote a fourni à M. Sewrin le sujet d'une petite pièce de théâtre, intitulée : *Pechantré, ou une scène de comédie*.

IV. *Joseph vendu par ses frères*.

V. *Le Sacrifice d'Abraham*. Il ne paraît pas que ces deux tragédies, composées pour le collège d'Harcourt, aient été imprimées. VI. *Amphion et Parthénopée*, opéra : l'ouvrage était achevé, il ne restait que le prologue à faire quand l'auteur mourut; aussi cet opéra n'a-t-il été ni représenté, ni imprimé. A. B—T.

PECHMÉJA (JEAN), né à Villefranche, dans le Rouergue, en 1741, professa l'éloquence à la Flèche; et vint dans la capitale, où il débuta par les fonctions de précepteur. Il concourut pour le prix de l'académie française, qui avait proposé, en 1773, l'Éloge de Colbert. Ce prix fut remporté par Necke, qui, versé dans les connaissances financières, semblait fait plus que tout autre pour apprécier un ministre dont la gloire dut quelques années après le tenter lui-même. Pechméja, qui n'avait pu que revêtir d'un style élégant des notions assez fraîches, puisées dans le commerce des économistes, obtint seulement un deuxième accessit. Cette circonstance le jeta dans la société du célèbre genevois, dont il adopta les idées, et pour lequel il composa depuis une brochure pleine de finesse et de raison, où il défendait contre leurs détracteurs les administrations provinciales. Une production d'une plus grande étendue augmenta sa réputation. La tendance générale des esprits vers les objets de réforme se montrait de mille manières dans la littérature. Les idées

nouvelles ne se glissaient pas seulement dans les ouvrages d'imagination; elles en formaient le fonds principal. Pechméja crut devoir apporter son tribut dans ce mouvement qui entraînait tous les écrivains. Il publia, en 1784, *Téléphe*, poème en 12 livres, et en prose. Le sujet de ce roman moral était tout entier d'invention; il ne reposait sur aucun nom, sur aucune tradition connue : cette première source d'intérêt dont l'auteur s'était privé, a peut-être contribué, plus que toute autre cause, à l'oubli où son livre est tombé. Mais il obtint, au moment de sa publication, une faveur éclatante; l'édition en fut épuisée en moins de trois semaines : on exalta l'élégance du style, on proclama l'auteur le digne héritier de l'éloquence des écrivains du grand siècle; on hasarda même un parallèle entre *Téléphe* et *Télémaque*. Tout ce bruit des prôneurs, cet engouement si déplacé, aboutit, après quelques mois, à une indifférence complète. Laharpe a jugé sévèrement *Téléphe*, sans qu'on puisse le taxer d'injustice. « L'auteur, dit-il, » manque souvent son but faute de » mesure dans ses idées et dans son » style. Il semble, comme Rousseau, » faire un crime de la propriété, » sans laquelle cependant toute société est impossible. Il ne veut pas » que les enfants succèdent à la fortune de leurs pères, comme si » cette succession n'était pas de droit » naturel, et comme si les pères eux-mêmes ne travaillaient pas pour » leurs enfants. Il y a quelques mortels » ceux d'une éloquence noble, et » des moments d'intérêt; mais nul » art dans la composition et la » paration des événements; point de » nœud qui attache; on y trouve des

» faits sans vraisemblance, des ta-
 » bleaux gigantesques, une nature
 » fausse, des principes outrés, une
 » diction abstraite. » On se deman-
 de encore pourquoi l'auteur se com-
 plait à rassembler tant d'idées et tant
 d'images également tristes, sur la
 destinée de l'homme, sur l'injustice
 de l'oppression, sur la nécessité
 d'être vertueux, et le peu de bon-
 heur que l'on peut espérer de la vertu
 même la plus pure. Cette disposi-
 tion d'une imagination qui semble
 bizarre, s'explique par l'épigraphe
 qu'il a choisie : *Et quorum pars*
magna fui. Il s'est attaché en effet à
 peindre différentes situations de sa
 vie. Il avait connu le malheur ; et
 une violente passion dont il avait été
 victime, avait empreint son carac-
 tère d'une profonde mélancolie.
 Malgré le sérieux de ses habitudes,
 Pechméja se vit recherché par les
 grands, et fut répandu dans les cer-
 cles les plus distingués, qu'il éton-
 nait souvent par les éclairs de sa con-
 versation et la fécondité de ses sail-
 lies. On lui connaissait en ce genre
 peu de rivaux ; de là, l'enthousiasme
 des gens du monde, qui valut à son
 ouvrage une réputation si rapide
 (Voy. la *Correspondance* de Grimm).
 Un des épisodes les plus attachants
 du *Téléphe* est un tableau de l'ami-
 tié : l'auteur a peint ce sentiment
 tel qu'il était dans son âme. Ses ti-
 tres littéraires, déjà loin de la mé-
 moire des hommes, dureront moins
 que la tradition de l'attachement
 poussé jusqu'à la plus vive tendres-
 se, qui l'unissait au médecin Du-
 breuil. C'est lui qui avait attiré Du-
 breuil à Saint-Germain, et qui l'avait
 produit dans la plus haute société. Du-
 breuil, profond dans son art, éprou-
 vait d'abord de grandes difficul-
 tés à exprimer ses idées : Pechméja,

par sa persévérance à instruire et à
 reprendre son ami, était parvenu à
 faire disparaître ce défaut, qui eût
 interdit des succès aux plus grands
 talents. Dubreuil devint bientôt l'un
 des médecins les plus accrédités de
 la capitale : le logement, les sociétés,
 les biens comme les maux, tout en-
 tre lui et Pechméja demeura com-
 mun ; en un mot, rien ne fut oublié
 de ce que l'imagination peut conce-
 voir pour confondre deux existences.
 Pechméja, dont l'insouciance appro-
 chait un peu de celle de La Fontaine,
 se reposait avec abandon sur la for-
 tune de son ami. Quelqu'un lui deman-
 dant un jour comment avec un faible
 revenu de 1200 livres, il pouvait
 satisfaire son penchant pour la dé-
 pense : *Oh ! le docteur en a bien*
d'avantage, répondit-il ! Dubreuil
 commença, en 1785, à ressentir les
 atteintes d'une affection de poitrine
 qui devait être mortelle. De nom-
 breux amis se pressent autour de
 son lit ; mais il craint que les éma-
 nations d'un air infect ne leur de-
 viennent funestes. Il appelle le com-
 pagnon assidu de sa vie : « Mon
 » ami, lui dit-il, faites retirer tout le
 » monde ; ma maladie est contagieu-
 » se : *vous seul devez rester ici*. »
 Mot sublime, qui honorait égale-
 ment celui qui le prononçait et ce-
 lui qui le recueillait. Heureux de son
 dévouement pour son ami, Pech-
 méja le fut encore de l'assurance de
 le suivre de près dans la tombe.
 Vingt jours après la perte sur la-
 quelle il gémissait, il mourut à Saint-
 Germain en Laie, le 7 mai 1785,
 âgé de 45 ans, après avoir remis à
 la famille Dubreuil l'acte par lequel
 son ami l'avait institué son légataire
 universel. Voici les vers qu'il avait
 faits pour le portrait d'un autre lui-
 même :

Il oublia son art pour le créer encore ;
 Au sort de ses amis son bonheur fut lié ,
 Et la Grèce l'eût pris pour le dieu d'Epidaure
 Ou pour le dieu de l'Amitié.

Pechméja fut aussi très - lié avec Raynal. L'auteur de *Téléphe* eut part à l'*Histoire philosophique du commerce des Européens dans les deux Indes* ; il en réclamait sans bruit plusieurs morceaux qui furent distingués par la lettre P dans la première édition ; celui de la traite des nègres , entre autres , lui appartient. *Téléphe* a été réimprimé en 1795 ; il en existe une traduction en anglais , et une en allemand , par Huber , Leipzig , 1784 , in-8°.

M—s—t.

PECK (FRANÇOIS), membre de la société des antiquaires de Londres , né à Stamford , dans le comté de Lincoln , en 1692 , reçut son éducation au collège de la Trinité de Cambridge. Il obtint quelques bénéfices ecclésiastiques de peu d'importance , entre autres celui de Goddeby Maureward , dont le droit de présentation lui coûta 400 liv. sterl. Ses nombreux écrits ont principalement rapport à l'histoire ainsi qu'aux antiquités de son pays , et lui ont acquis la réputation d'un savant antiquaire , mais un peu superstitieux. Il croyait à l'apparition des bons et des mauvais esprits , envoyés par la Providence , pour nous parler et se montrer à nous , sous la forme de nos amis ou de nos ennemis , après leur mort. Les principaux ouvrages de Peck , imprimés en anglais , sont : I. *Exercice sur la création , et hymne au créateur du monde* , 1716 , in-8°. II. *Soupirs sur la mort de la reine Anne* , suivis de trois autres poèmes , et d'une annonce d'une histoire des deux derniers mois de la vie de Charles I^{er}. , 1719. III. *Academia tertia anglicana* , ou *Anti-*

quités de Stamford , 1727 , in-fol. , avec 41 planches. IV. *Desiderata curiosa* , ou *Collection de diverses pièces rares et curieuses relatives à l'histoire d'Angleterre , en grande partie inédites* , 1732 et 1735 , 2 vol. in-fol. tirés à 250 exemplaires. Le docteur Zacharie Grey a contribué , pour quelques articles , au 2^e. vol. La rareté et le prix élevé de l'ouvrage engagèrent le libraire Thomas Evans à en donner une nouvelle édition en 1779 , 2 tom. en 1 vol. in-4°. V. *Catalogue complet de tous les écrits pour ou contre les Catholiques , composés du temps de Jacques II* , 1735 , in-4°. VI. *Mémoires sur la vie et les actions d'Olivier Cromwell* , contenus dans trois panégyriques écrits en latin par J. Milton , les deux premiers sous les noms du comte de Penaguiao , ambassadeur de Portugal , et d'un Jésuite chapelain de l'ambassadeur , avec une traduction anglaise et d'autres pièces historiques , 1740 , in-4°. VII. *Nouveaux Mémoires sur la vie et les poésies de J. Milton* , avec des notes critiques sur divers passages de Milton et de Shakspeare. M. J. Nichols parle avec éloge de ces Notes , qui ont pu , dit-il , indiquer la manière si heureusement suivie depuis par le docteur Farmer , MM. Steevens , Malone et Reed , d'éclaircir un passage par un autre. Peck a laissé un assez grand nombre de manuscrits qui se trouvent actuellement la plupart dans le Muséum britannique : I. *Suite de l'Histoire naturelle et antiquités du comté de Leicester*. II. *Monasticum anglicanum , volumen quartum* , en 4 vol. in-4° , et tout prêts à être imprimés. Ce Mémoire contient principalement des documents pour une histoire de l'ordre des Prémontrés en Angleterre.

M. Nichols regarde les matériaux de ces deux manuscrits comme très-précieux, et avoue qu'ils lui ont fourni plusieurs articles curieux pour la composition de son Histoire du comté de Leicester. III. *Vie de Guill. Burton et de son frère Robert*, suite des *Annales de Stamford*. Ces deux manuscrits, de peu d'étendue, sont entre les mains de M. Nichols. IV. *Vie de Nic. Ferrar*. Le docteur Peckard, qui a publié en 1791 des Mémoires sur la vie de N. Ferrar, paraît s'être servi de ces matériaux. V. *Nouveaux Mémoires sur la Restauration de Charles II*. L'auteur regardait ces Mémoires qui lui avaient été communiqués par Guill. Cowper, secrétaire du parlement, comme une suite aux papiers d'état de Thurloe. Peck mourut le 13 août 1743. B—R j.

PECQUET (JEAN), célèbre anatomiste, naquit à Dieppe, vers le commencement du XVII^e. siècle, et mourut dans sa patrie, en février 1674. Après avoir achevé ses humanités dans sa province, il alla étudier la médecine à Montpellier, où il s'adonna, avec autant de passion que de succès, aux recherches anatomiques. Ce fut pendant qu'il était encore sur les bancs, qu'il fit l'importante découverte qui l'a immortalisé, de la route que suit le chyle, élaboré dans le mésentère, et de son réservoir connu sous le nom de *Réservoir de Pecquet*. Voici par quelle circonstance il fut conduit à ce résultat si remarquable en physiologie. En s'occupant de la dissection d'un gros chien, le jeune anatomiste reconnut dans la veine cave une poche ou sac lactescent; et d'abord il prit la matière qui y était contenue, pour du pus. Mais comme le sac veineux, de même que

les parties dont il était environné, étaient dans l'état le plus sain, et que d'ailleurs cette humeur ne se remarquait que dans la veine cave, Pecquet pensa que c'était du chyle. Un examen attentif lui fit reconnaître, dans les vaisseaux capillaires, des ouvertures très-subtiles par où suinte l'humeur lactée. Cette première investigation ne le conduisit pas plus loin; et il ne put déterminer la source d'où provenait ce liquide. Mais ayant eu l'occasion d'ouvrir un autre chien, Pecquet prit le soin de lui donner de la nourriture une heure avant l'opération: il eut alors le bonheur et la gloire de découvrir le tronc commun des vaisseaux lactés et lymphatiques, qu'il vit monter le long d'un côté de la colonne vertébrale, à côté de l'œsophage, jusqu'à la troisième vertèbre cervicale, et se terminer enfin dans la veine sous-clavière gauche. Pecquet, afin de constater quelle était la véritable fonction et quels étaient les rapports anatomiques de ce canal, y appliqua une ligature, et eut la satisfaction de voir qu'au-dessous de cette ligature, la liqueur étant retenue, le canal se tuméfiait; et qu'au contraire, au-dessus, il se vidait par la raison contraire. Pecquet ayant ensuite étudié, avec un grand soin, la marche des vaisseaux lymphatiques, constata, contre l'opinion reçue, que nul d'entre eux ne se vide dans le foie, ni ne le traverse, mais qu'ils se rendent tous dans un canal commun, rampant le long des vertèbres lombaires, entre les capsules surrénales; et que de là, le chyle se rend dans le canal thoracique, et dans la veine sous-clavière gauche, qui, à son tour, se vide dans le cœur. Ces diverses découvertes renversèrent complètement la théorie

d'après laquelle les physiologistes prétendaient, non sans quelque vraisemblance, vu la grosseur du foie, et son voisinage du mésentère, que le sang se préparait dans le premier de ces viscères. La découverte de Pecquet confirma, d'ailleurs, la grande loi de la circulation du sang démontrée par Harvey : celle-ci était niée, combattue avec opiniâtreté ; mais une connaissance aussi importante que celle de la marche que suit le chyle pour se verser dans le torrent de la circulation, et la preuve que les vaisseaux lymphatiques n'ont rien de commun avec le foie, rangèrent tous les physiologistes de l'avis de l'immortel Harvey, dont, sans les travaux de Pecquet, on eût long-temps encore contesté la découverte : dès-lors la nouvelle doctrine triompha de toutes les oppositions, malgré la puissance de l'autorité de Riolan, qui décria toujours les découvertes d'Harvey. Devenu docteur en médecine, Pecquet fut attiré à Dieppe par l'amour de la patrie ; mais son génie eut besoin d'un théâtre plus vaste : Paris fut ce théâtre. Là il se lia aux travaux des plus habiles anatomistes ; et profitant de leurs lumières, il se livra à des études approfondies, afin de compléter ses recherches, que l'envie attribuait plutôt au hasard qu'à une étude préméditée. Il composa des Mémoires dans lesquels il exposa ses découvertes de la manière la plus brillante et la plus lucide, et confondit ses détracteurs. Pecquet commit néanmoins une erreur grave : ce fut d'établir qu'une partie du fluide nutritif passe, immédiatement, dans les reins ; ce qui, selon lui, explique la promptitude avec laquelle les boisons s'évacuent par ces organes, dans la vessie. Cette hypothèse lui fut sug-

gérée par le peu de distance qui sépare le réservoir du chyle, des capsules surrénales. Ayant lié la veine-porte et les veines pulmonaires, il observa que le sang circule réellement dans ces vaisseaux, et reconnut que la progression de cette liqueur est imprimée par la contraction des artères. Il s'occupa de l'anatomie des diverses parties du corps, mais avec moins d'éclat ; il intervint dans la controverse qui occupa les physiologistes français, au sujet du siège de la faculté visuelle, et combattit le sentiment de Mariotte, défendu par Claude Perrault. L'opinion de Pecquet était que la rétine est absolument nécessaire à l'accomplissement de la vision : c'était le sentiment de Keppler et de Scheiner. La théorie de la lumière et de la couleur, établie par l'immortel Newton, vint terminer la contestation. L'étude de l'anatomie et de la physiologie n'éloigna point Pecquet de la pratique de la médecine ; il fut même très-recherché dans le grand monde, où l'introduisit le ministre Fouquet, dont il était le médecin et l'ami. Le surintendant, dans ses loisirs, prenait plaisir à se faire expliquer par lui les plus importantes lois de la physiologie et de la physique. Pecquet fut nommé, en 1666, membre de l'académie des sciences, lors de la fondation de cette illustre compagnie. A cette époque, les médecins de Paris faisaient leurs visites à cheval. Celui-ci ayant fait une chute, dans cet exercice, se fractura la jambe ; il guérit parfaitement de cet accident : mais l'abus qu'il faisait des alcooliques, hâta sa fin. Sa confiance dans les effets des liqueurs fortes était si grande, que, pendant les dernières années de sa pratique, il les conseillait à ses malades, comme

un remède assuré contre tous les maux. Il est fait mention de Pecquet dans les lettres de M^{me}. de Sévigné, qui l'appellait amicalement le petit Pecquet. On peut voir dans la lettre de cette dame du 19 déc. 1664, ce qu'elle dit de son dévouement au surintendant Fouquet. Les principaux écrits de Pecquet sont : I. *Experimenta nova anatomica, quibus incognitum hactenus chyli receptaculum, et ab eo per thoracem in ramos usque subclavios vasa lactea deteguntur*, in-12, Paris, 1651. II. *De circulatione sanguinis et chyli motu* (Dissertatio). III. *De thoracis lacteis* ; autre Dissertation dirigée contre Riolan qui avait critiqué les expériences de Pecquet, parce qu'elles confirmaient les lois établies par Harvey sur la circulation du sang. Tous ces écrits ont été réunis en un seul vol., in-4°, Paris, 1654. Ils sont aussi insérés dans la *Bibliothèque anatomique* de Manget, ainsi que dans quelques éditions de l'*Anatomie réformée*, de Thomas Bartholin. F—R.

PECQUET (ANTOINE), grand-maître des eaux-et-forêts de Rouen, et intendant de l'école militaire en survivance, naquit à Paris en 1704, et y mourut le 27 août 1762. Il paya son tribut à la fécondité littéraire de son siècle ; fécondité malheureuse, qui excita si souvent la mauvaise humeur de Voltaire. Il est convenable de distinguer parmi les productions de Pecquet son traité des *Lois forestières de France*, Paris, 1753, 2 vol. in-4° : la législation n'ayant subi que de très-légers changements sur cette matière, l'ouvrage de Pecquet a conservé son utilité, quoique les écrits récents et plus courts de M. Dralet soient d'un usage plus général. Nous devons encore au grand-

maître des eaux-et-forêts : I. Une *Analyse de l'Esprit des lois*, inutile comme toutes celles qui ont été données du chef-d'œuvre de Montesquieu, excepté celle de d'Alembert. II. *L'Esprit des maximes politiques*, 1756, 3 vol. in-12. III. *L'Art de négocier*, in-12. IV. *Pensées sur l'homme*, la Haye, 1738, in-12. V. *Discours sur l'emploi du loisir*, Paris, 1759, in-8°. VI. *Parallèle du cœur, de l'esprit et du bon sens*, ibid. 1740, in-12. VII. Des traductions du *Pastor fido* de Guarini, de l'*Aminte* du Tasse, et de l'*Arcadie* de Sannazar.

F—T.

PEDIANUS. V. ASCONTIUS.

PEDO. V. ALBINOVANUS.

PEDRUSI (PAUL) naquit à Mantoue en 1644 : il entra fort jeune chez les jésuites de Parme, pour y faire ses études ; et comme on lui trouva des dispositions, ces pères lui proposèrent de l'agréger à leur société : il y consentit. Dès ce moment il se consacra tout entier aux travaux littéraires et d'instruction publique. Le duc de Parme le choisit, en 1680, pour faire le catalogue raisonné des médailles, en tous modules et métaux, de la riche collection Farnèse. Le père Pedrusi, que son mérite avait alors élevé à la place de directeur du collège de Parme, ne craignit pas d'ajouter aux fonctions pénibles du directorat la tâche honorable que lui avait imposée son souverain ; et il se livra aux travaux inséparables de cette noble entreprise avec une infatigable activité. Il accompagna la description de chaque médaille d'un ample commentaire, où l'érudition n'est pas épargnée ; mais ce n'est pas toujours avec discernement. La mort le surprit, le 20 janvier 1720, comme il achevait le huitième tome in-folio

de ce grand ouvrage. Les personnes qui se livraient alors à l'étude de l'antiquité, et particulièrement de la numismatique, n'apportaient pas en général à cette étude un esprit de critique assez éclairé pour apprécier les ouvrages qui traitaient de cette science. On jugea d'après cela que l'ouvrage du P. Pedrusi était d'une trop haute importance, pour devoir rester incomplet; et l'on s'occupa de lui chercher un continuateur. Le P. Piovene, autre jésuite de la même maison de Parme, se chargea de compléter l'œuvre de Pedrusi. Il donna successivement deux autres volumes; ce qui porta l'ouvrage entier à dix volumes in-fol., dont le premier avait paru à Parme, en 1694, sous le titre de, *I Cesari in oro, argento, medaglioni, etc., raccolti nel Farnese Museo*, avec le portrait de l'auteur, et dont le dixième et dernier parut en 1727. On ne peut pas contester l'utilité dont fut cet ouvrage au moment où il parut; mais les progrès que fit bientôt la science sous les hommes habiles qui s'y livraient à la même époque, tels que Noris, Vaillant, Spanheim et autres contemporains de Pedrusi, diminuèrent sensiblement la réputation de cet ouvrage, qui ne put soutenir la comparaison avec les leurs. Ceux qui, à cette époque, s'appliquaient à l'étude des médailles antiques, s'attachaient de préférence aux médailles latines des empereurs romains, non-seulement parce qu'elles sont plus communes, mais encore parce qu'elles ont rapport à des faits qui leur étaient plus familiers, et que tout ce qui réveillait l'idée du nom romain avait pour eux un attrait irrésistible. Aussi, dans toutes les collections, l'attention des curieux se dirigeait sur les médailles impé-

riales, comme sur l'objet principal. Aujourd'hui que la numismatique a de plus en plus étendu son domaine; que tout a été dit ou à-peu-près sur les médailles latines, qui n'offrent que bien rarement matière à de nouvelles dissertations; aujourd'hui que l'attention s'est portée principalement sur les médailles grecques, sur les médailles à époques, qui sont si utiles à la chronologie et à l'histoire, les volumineux commentaires de Pedrusi sur le Musée Farnèse (renfermant plutôt des préceptes sur les usages des anciens, qu'une saine doctrine sur l'antiquité, et n'apprenant rien qui ne se trouve mieux élaboré dans des ouvrages plus modernes), sont devenus presque sans intérêt, et ne sont plus guère recherchés. A—u.

PEËLIE (GEORGE), poète anglais du seizième siècle, naquit dans le Devonshire, étudia à Oxford, et vint à Londres, où il fut *poète de la cité*, et directeur des solennités publiques. On a de lui plusieurs pièces de théâtre qui ont eu du succès. Quel que fût son talent comme poète, il en avait un autre qui ne pouvait manquer de lui gagner la faveur des grands, que l'ennui poursuivait quelquefois; c'est celui de plaisant. On a formé, de ses bons mots et de ses tours facétieux, un recueil, qui a été publié en 1617, in-4°. Ces tours, sont, à ce qu'il paraît, pour la plupart, des tours de filou; et si l'on ajoute que Peele, qui était marié et père de famille, menait une vie très-dissolue, et qu'il mourut d'une maladie hontense vers 1597, on aura une idée plus que suffisante de son caractère moral. Ses ouvrages dramatiques sont : I. *Le Jugement de Paris*, 1584. II. *Edouard I^{er}*, 1593. III. *Le roi David et la belle*

Bethsabée, 1599. IV. *Le Turc Mahomet et la belle Grecque Irène*. V. *Le Conte de vieilles femmes*, 1595. On a aussi de lui un poème intitulé : *L'Honneur de la Jarretièrre*. L.

PEGEL (MAGNUS), savant saxon, né au seizième siècle, avait des connaissances très-étendues dans les sciences exactes, et imagina une foule de procédés utiles, dont il ne put réussir à faire adopter aucun par ce même public, si souvent dupe des plus grossiers imposteurs. Il enseigna successivement les mathématiques à Rostock et à Helmstadt, et mourut inconnu vers 1610. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *The-saurus rerum selectarum, magnarum, dignarum, utilium, suavium, pro generis humani salute oblatus*, 1604, in-4°. Ce curieux volume est de la plus grande rareté : mais Pasch en a publié, dans la préface des *In-venta nov-antiqua* (V. G. Pasch), des extraits, qui suffisent pour donner une idée favorable des talents de Pegel. Cet ouvrage contient la description des différents procédés dont il était l'inventeur ; et il indique aussi des méthodes, au moyen desquelles il assure qu'on pourrait faire des progrès très-rapides dans l'étude des langues ou de l'histoire naturelle. Il paraît, d'après un passage de son livre, que Pegel a, bien avant le P. Lana, eu l'idée des moyens employés pour élever et soutenir les aërostats ; mais on ne pourrait cependant sans injustice ravir la gloire de cette découverte à Montgolfier, puisqu'il est le premier à qui l'on doive un procédé exécutable dans la pratique pour se frayer un chemin dans les airs (V. MONTGOLFIER). W—s.

PEGGE (SAMUEL), membre de la société des antiquaires de Londres, naquit en 1704, à Chester-

field, dans le comté de Derby, et fit ses études à Cambridge, au collège de Saint-Jean, dont il fut nommé trois fois associé. Il était membre d'une réunion formée parmi les étudiants, sous le nom de société du Zodiaque, et de la société des Gentlemen de Spalding, à laquelle il envoya, entre autres, une Dissertation sur l'amphithéâtre du jardin des religieuses de la Fidélité d'Angers. Pegge fut pourvu de plusieurs bénéfices qui ne l'empêchèrent point de se livrer à des travaux aussi nombreux que variés sur les antiquités de son pays. Voici la liste de ses principaux ouvrages, composés en anglais : I. *Dissertations sur quelques antiquités anglo-saxones très-précieuses*, 1756, in-4°. II. *Mémoires de Roger de Weseham, doyen de Lincoln, principal favori de Rob. Grosse-tête*, 1761, in-4°. Cette vie, qui a 60 pages, sert d'introduction à celle de Rob. Grosse-tête, et elles ont été réunies, en 1793, in-4°. III. *Essais sur les monnaies de Cunobelin*, 1766, in-4°. IV. *Collection des monnaies frappées par les ordres des archevêques de Canterbury*, 1772, in-4°. V. *Description de la ville de Londres*, sous le nom de Fitz-Stephen, 1772, in-4°. VI. *L'Art de la cuisine* (The forme of cury), tiré d'un Mss. sur l'ancienne cuisine anglaise, 1780, in-8°. Le Mss. original se voit au Muséum Britannique ; et le *Galignan's Literary Gazette*, tom. xii, pag. 174, donne une idée de ce livre. VII. *Annales Eliæ de Trickenham monachi ordinis Benedictini*, 1789, in-4°, publié avec des notes nombreuses de l'éditeur. VIII. *Vie de Robert Grosse-tête, évêque de Lincoln*, 1793, in-4°. Cette vie, qui contient des recherches sur l'histoi-

toire littéraire d'une époque obscure, est l'ouvrage le plus estimé de Pegge. (Voy. N. II.) Il le composa sur des Mss. que lui communiqua J. Green, évêque de Lincoln, et l'un des auteurs des Lettres Athéniciennes. Depuis la mort de cet auteur, arrivée en 1796, M. J. Nichols a publié de lui, en 1801, in-8°. : Un *Essai historique sur l'abbaye de Beauchief*. On a encore publié, en 1809, in-8°, *Anonymiana*, ou dix centuries d'Observations sur divers auteurs ou sujets. C'est un recueil très-intéressant d'Anecdotes et de Remarques judicieuses. Outre ces écrits, Sam. Pegge a composé un très-grand nombre d'articles pour l'*Archæologia Britannica*, depuis 1746 jusqu'en 1795, sous les signatures *Paul Gemsege*, *T. Row*, et *L. E.* Il a aussi enrichi la *Bibliothèque topographique anglaise* de Gough, de sept Mémoires, dont M. Nichols donne les titres, ainsi que de ceux qui ont été insérés dans le précédent recueil. Voy. *Literary anecdotes of the 18th. century*, tom. VI, pag. 252 et suivantes. Le même ouvrage indique encore les titres de différents Mss. laissés par Pegge, et qui ont passé à son petit-fils Christ. Pegge, membre de la société royale de Londres, et professeur de médecine à Oxford. — Son fils Samuel PEGGE, père de Christophe, avocat de Middle-Temple, né en 1731, et mort en 1800, a composé : I. *Curialia*, ou *Essai historique sur quelques branches de la maison royale*, 1782, 1784 et 1791, 3 part. in-4°. M. Nichols a publié une 4^e. et une 5^e. partie, en 1806, in-4°. II. *Anecdotes sur la langue anglaise*, Londres, 1803; nouvelle édition, ibid., 1814, in-8°, publiée par le même éditeur. B—R j.

PEGOLOTTI (FRANÇOIS - BALDUCCI), voyageur italien du XIV^e. siècle, était né à Florence. Le commerce l'attira, vers 1345, dans la partie moyenne et orientale de l'Asie. Azof, Astrakhan, Saracano ou Saratchik en Tatarie, Ourghenz dans le Kharizm, Otrar ville dans le voisinage de Bokhara, Almalekh (Al-Malik) dans la petite Boukharie, Khamil, Kan-Tcheou près de la grande muraille de la Chine, Cassai (peut-être Quin-Say, aujourd'hui Hang-Tcheou), furent les lieux qu'il visita avant d'arriver à Cambaleo (Peking). Il inséra son itinéraire dans un livre qu'il rédigea sur la géographie commerciale, et qui, suivant la judicieuse observation de Forster, est très-important, si l'on a égard au temps où il fut composé. Il est en italien, et intitulé : *Traité des poids et des mesures et des marchandises, ainsi que d'autres choses que doivent savoir les marchands des différentes parties du monde*. Indépendamment de la route qu'il a tenue en allant à la Chine, Pegolotti décrit aussi celle des caravanes que, sans doute, il suivit en revenant des Indes, jusqu'à la Méditerranée. Il donne de même des détails sur différentes marchandises, sur la meilleure manière d'en tirer parti, enfin sur le commerce de l'Asie et de l'Europe. Les noms de lieux sont difficiles à reconnaître par la manière défectueuse dont ils sont écrits; mais ce défaut n'ôte rien à l'intérêt de l'ouvrage, qui abonde en particularités curieuses. Aucun historien n'avait profité de ce traité. Ce fut M. Chr. Sprengel qui le premier en fit usage, en 1792, dans son *Histoire des plus importantes découvertes géographiques*; il l'avait tiré du troisième volume d'un

livre où l'on ne penserait pas à le chercher, et qui a pour titre : *Della decima e delle altre gravezze*, Lisbonne (Lucques), 1766, in-4°. Sprengel l'a enrichi de notes. Un manuscrit du traité de Pegolotti, conservé dans la bibliothèque *Riccardiana*, à Florence (S. iv, cod. chartac., fol., n°. 4), est intitulé : *Divisamenti di prezzi e misure e usanze di varie parti del Mundo*. E—s.

PÉGUILLON ou PUIGUILHEM.
V. BEAUGAIRE et LAUZUN.

PEHLEVAN MOHAMMED, second prince de la dynastie des Atabeks de l'Adzerbaïdjan, était fils d'Yldeghiz, auquel il succéda sans opposition, l'an 568 de l'hég. (1172 de J.-C.) (V. YLDEGHIZ.) Deux ans après il s'empara de Tauryz. Ce fut un prince juste et bon. Après la mort du sulthan seldjoukide Melik-Arslan, en 571 (1175), il plaça sur le trône de Perse, le fils de ce prince, Thogrul III, âgé de sept ans. Il lui laissa toutes les prérogatives de la souveraineté; mais il se réserva une autorité absolue, comme les maires du palais sous les rois de France de la première race. Il envoya son frère Kezil-Arslan, gouverner l'Adzerbaïdjan, vainquit les compétiteurs qui voulaient disputer le trône au jeune sulthan, et sut établir sa domination sur des fondements si solides, que les rois musulmans de l'Orient et de l'Occident le prenaient pour arbitre, et ne faisaient rien sans le consulter. Ayant eu à se plaindre du khalyfe Nasser Eudin-Allah (V. ce nom), il fit supprimer son nom de la khotbah pendant un an, et se laissa toucher enfin par l'or et les présents que lui envoya ce chef de l'islamisme. Les troubles qui régnaient à Khélath, forteresse importante dans la haute Ar-

ménie, lui inspirèrent le désir de s'en emparer. Il s'en approcha, en 581 (1185); mais Saladin méditait la même conquête, et ces deux rivaux n'osèrent mesurer leurs armes; ils firent la paix, et retournèrent dans leurs états respectifs (V. SALADIN). Pehlevan-Mohammed, après avoir gouverné le sulthanat, et régné 14 ans à Reï, Hamadan, Ispahan, Tauryz, Arran et dans la plus grande partie de la Perse occidentale, mourut au commencement de l'année 582 (1186), laissant quatre fils, Koutlouk Ynanedj (V. COTLOUJ) et Mirmiran-Pehlevan, nés de Cotaïbah Khâtoun, fille d'Ynanedj, Aboubekr et Ouzbek, qu'il avait eus d'une esclave. Le premier et les deux derniers régnèrent après leur oncle, Kezil-Arslan, qui succéda à son frère Pehlevan. (Voy. KEZIL ARSLAN.)

A—T.

PEINS (GRÉGOIRE), et non George Pentz, ainsi qu'on le nomme ordinairement, se distingua comme peintre et comme graveur au burin. Il était né à Nuremberg, en 1500. Après avoir appris les principes de la peinture sous Albert Durer, il se rendit en Italie, où il étudia les ouvrages de Raphaël. Les conseils de ce grand maître lui firent abandonner la manière un peu sèche et roide qu'il tenait d'Albert Durer, et il se rapprocha du style de l'école romaine. La galerie de Vienne contient de ce maître quelques tableaux de chevalet, qui font l'admiration des connaisseurs. La France en avait trois, provenant de la galerie de Munich : l'un représentant la *Mort de Lucrèce*, faisait partie du Musée du Louvre; le second, dont le sujet était *Tarquin et Lucrèce*, avait été donné par le gouvernement au Musée de Strasbourg; et le troisième

enfin, qui était le *Portrait de l'alchimiste Jamnizer*, se trouvait au Musée de Genève : ils ont été rendus tous trois en 1815. Comme graveur, Peins travailla conjointement avec Marc-Antoine Raimondi, et grava sous sa direction quelques tableaux d'après Raphaël. Plusieurs de ces gravures ne sont pas inférieures à celles de Marc-Antoine. Les petites estampes qu'il a exécutées d'après ses propres dessins sont de vrais chefs-d'œuvre, soit pour la correction, soit pour le maniement du burin. Son véritable nom résulte de son propre portrait, et de celui de sa femme, qu'il a gravés sur une même planche avec cette inscription : *Imago Gregori Peins. Imago d'uxore Gregori Peins*, avec son chiffre, in-8°, en travers. Ce qui a pu induire en erreur, c'est que Nicolas Van Elst, dans une planche gravée d'après Jules Romain, le nomme *Georgius Pentz*. Dans la collection de Mariette, son œuvre formait 250 pièces, dont on trouve en partie le détail dans le *Manuel des amateurs de l'art*, de Huber et Rost. Cet artiste mourut en 1550.

P—s.

PEIRERE (LA). V. PEYRÈRE.

PEIRESC (NICOLAS-CLAUDE FABRI DE), conseiller au Parlement d'Aix, et le Mécène ou l'ami de la plupart des savants et des gens de lettres ses contemporains, naquit à Beaugensier, en Provence, le 1^{er} décembre 1580. Sa famille tenait un des premiers rangs dans la contrée. L'un de ses aïeux, Hugues, noble Pisan, ayant pris part à la première croisade de St.-Louis, avait accompagné ce prince à son retour en France, et s'était fixé dans l'île d'Hières, où la flotte avait débarqué. Fouquet Fabri, avocat distingué, souvent ap-

pelé à l'administration de la province et son organe ordinaire auprès de Louis XII et de François I^{er}, fit entrer dans sa famille la charge de conseiller au parlement d'Aix, que ce dernier roi le força d'accepter. Reynaud, père de Peiresc, était conseiller à la cour des aides. Sa femme, qui désespérait de lui donner des enfants, n'eut pas plutôt éprouvé les symptômes d'une grossesse longtemps désirée, qu'elle promit de signaler sa pieuse reconnaissance par un acte d'humilité chrétienne, en choisissant pour parrain à l'enfant qui naîtrait d'elle, le premier pauvre qu'on rencontrerait. Ce vœu fut accompli ; et deux ans après, elle eut encore un fils qui fut nommé Palamède. Peiresc, l'aîné des deux, montra une curiosité précoce, qui n'était pas celle de l'enfance ; les livres l'amusaient plus que ses hochets : il voulait savoir ce que contenaient tel et tel volume, et il témoignait son impatience, si l'on éludait ses questions. La peste, qui désolait la Provence, obligea ses parents de l'envoyer chez les jésuites d'Avignon, pour y continuer ses études commencées à Brignole et à Saint-Maximin. Infatigable au travail, au point d'altérer sa santé, il servait de précepteur à son frère ; et, sous sa direction, les progrès de Palamède furent rapides. Peiresc revint en 1595 à Aix, où pendant une année il s'occupa de la philosophie, et fit paraître un penchant dominant pour la numismatique : ayant terminé le cours de son instruction au collège de Tournon, il vanta la célébrité de l'université de Padoue à ses parents, obtint d'eux la permission d'y faire son droit, sous la surveillance d'un gouverneur, et se promit d'interroger les monuments et les savants de l'Italie. Ar-

rivé à Padoue, il s'y lia étroitement avec Pinelli; et dans un court séjour à Venise, il eut plusieurs entretiens avec le fameux Fra-Paolo. Rome devait l'arrêter : il y examina lentement et y fit reproduire sous ses yeux, par le dessin, tout ce qui lui parut remarquable. Baronius fut étonné de son érudition; Fulvio Orsini, Paul Gualdo, le père Sirmond, l'accueillirent comme un jeune homme bien près d'être leur égal; le cardinal d'Ossat ne se lassait point de l'entendre. Peiresc visita ensuite les environs de Naples; mais rien ne dut l'intéresser autant que le cabinet de physique de J. B. Porta (*V.* ce nom). Il fit présent à Sirmond de 200 médailles grecques et d'une inscription en langue osque, presque aussi ancienne que la colonne rostrale, et retraçant la victoire navale de Lucius Cornelius Scipion sur les Corses, et la dédicace d'un temple à la Tempête. Al-drovande reçut de lui quantité de médailles qui représentaient des animaux, et lui donna en échange communication de ses recherches. Après un séjour de plus de trois ans en Italie, Peiresc envoya chez son père des caisses pleines d'insectes, de médailles, d'instruments et d'objets d'art. Comme il ne pouvait se dissimuler qu'il avait trop négligé sa tâche principale, l'étude du droit, il alla prendre des leçons de Pace, célèbre professeur de Montpellier. Afin de mener de front sa correspondance et les connaissances qui lui étaient déjà familières, il consacra dix heures par jour au travail. Peiresc, rendu à sa famille, inspira un vif attachement à Duvair, premier président du parlement d'Aix : ce magistrat voulait l'avoir continuellement avec lui. En 1605, Duvair se rendit à Paris, accompagné de son jeune ami, et le

mit en relation avec la plupart des savants, tels que de Thou, Casaubon, Papire Masson, Nicolas Le Fèvre, Fronton-du-Duc, les frères Sainte-Marthe, Bongars et François Pithou. L'année suivante, Peiresc passa en Angleterre; à la suite de l'ambassadeur français La Boderie; il fut très-bien accueilli par un roi qui s'oubliait assez pour aspirer à prendre rang parmi les doctes, et connut Cambden, Lobel, botaniste du roi, Albéric Gentilis, Henri Savile, Selden, et Barclay, l'imitateur de Pétrone. La Hollande offrait un exemple de la prospérité des lettres dans un état libre. Peiresc s'empessa de chercher à Leyde l'orgueilleux Scaliger; Baudius, poète et historien; Vulcanius, qui préparait une édition de Procope; et Léluse, auquel il avait envoyé, du fond de la Provence, une ample collection de plantes rares. Ce dernier, plus qu'octogénaire, et tourmenté de la goutte, révisait péniblement ses ouvrages : Peiresc l'avertit des erreurs et des omissions qui lui étaient échappées dans sa description des plantes de l'Inde. A Delft, il rendit un service semblable à Gortlæus, en corrigeant le travail de ce savant sur des médailles grecques amassées en grand nombre en Italie. Heinsius n'était point dans sa patrie : il ne restait plus à Peiresc qu'à voir Grotius à la Haye. Peiresc avait admiré les curiosités de l'Inde transportées à Amsterdam par le mouvement du commerce. Il fut frappé de la tolérance professée par le gouvernement hollandais, et de la modération avec laquelle un peuple insurgé avait épargné les ornements des églises, et jusqu'aux portraits et armoiries des chevaliers de la Toison-d'or. Forcé par l'impatience de sa famille de terminer ses voyages, il re-

fusa la main d'une riche héritière, et, repondant à l'affection d'un oncle qui se démettait en sa faveur, il se fit recevoir conseiller au parlement d'Aix. Il opina pour la peine de mort, dans le fameux procès de Gaufridi, en partageant le préjugé populaire qui s'élevait contre ce malheureux. Depuis, lorsqu'il eut reconnu qu'il pouvait bien n'y avoir rien de merveilleux dans les prestiges employés par un prêtre licencié pour séduire une femme faible et crédule, il n'en soutint pas moins que le supplice du feu était une juste punition des sorciers, qui, s'ils n'ont pas avec le diable un commerce aussi direct qu'on l'imagine, consomment leur alliance avec lui par l'intention, et outragent la Divinité par leurs vœux et leurs tentatives. Peiresc était digne pourtant de penser à cet égard autrement que son siècle. En 1608, les murs extérieurs de la ville d'Aix, et ceux des maisons dans les campagnes environnantes, parurent teints de gouttes de sang, d'intervalles en intervalles. Il n'est bruit bientôt que d'une pluie de sang, qui aurait fait fuir jusqu'à Lambesc les paysans qui en auraient été témoins. Les physiiciens, auxquels les explications ne manquent jamais, voient dans ce phénomène des vapeurs émanées d'une terre rouge. Le peuple s'obstine à croire que c'est l'ouvrage de spectres et de démons qui tuent de jeunes enfants. Peiresc leur prouve à tous qu'ils ont pris pour des traces de sang la liqueur rouge que dépose le papillon, en sortant de l'état de chrysalide. L'on était au mois de juillet, et ces gouttes n'existaient que dans les trous où les insectes pouvaient nicher (1). — En 1612, Pei-

rese fit un nouveau voyage à Paris. A cette époque parut le célèbre pamphlet intitulé : *Squittinio della libertà Veneta*. Comme cet écrit supposait une grande connaissance de l'histoire du Bas-Empire et des rois Goths, on l'attribua d'abord à Peiresc. Les conjectures se portèrent ensuite sur différents auteurs; et l'on finit par regarder le *Squittinio* comme l'ouvrage de Velser, l'un de ses amis, extrêmement dévoué à la maison d'Autriche. Duvair ayant été nommé garde-des-sceaux en 1616, Peiresc le suivit dans sa nouvelle fortune, et borna aux seuls gens de lettres l'usage de son crédit. En 1617, il siégea parmi les notables assemblés à Rouen, et fit des représentations au sujet des honoraires de sa compagnie, qui l'avait député avec un autre de ses collègues. L'année suivante, Louis XIII lui donna l'abbaye de Notre-Dame de Guistre, au diocèse de Bordeaux, et l'autorisa, par lettres-patentes, à conserver avec ce bénéfice ses fonctions de conseiller. Peiresc venait de se créer un titre à la bienveillance du roi. Un Belge, nommé Piespord, ayant osé imprimer que la maison d'Autriche remontait jusqu'à Pharamond; il produisit des actes du monastère de Muri, en Suisse; et, sur leur autorité, il établit que les comtes d'Habsbourg descendaient des rois de France par les mâles, mais que la maison d'Autriche n'appartenait à ces comtes que par les femmes. Ces recherches conduisirent Peiresc à entreprendre de nouvelles; et trop occupé pour exécuter lui-même la grande pensée qu'il avait conçue de rassembler tous les écrivains con-

(1) La pluie de sang qui tomba sous le règne de Childébert, et sous celui du bon Robert, suivant les

réécits exagérés par la frayeur ou par la simplicité de nos historiens, était, selon toute apparence, un fait du même ordre que celui-ci.

temporaires et autres qui avaient traité de l'histoire nationale, il se déchargea de ce projet sur André Duchesne. La possession des marbres de Paros manqua, non à son zèle ; mais à sa gloire. Son chargé d'affaires à Smyrne, Samson, les avait découverts et achetés au prix de 50 louis ; mais les vendeurs, au moment de l'embarquement, le firent différer sous quelque prétexte, et les marbres furent détournés. Ils tombèrent entre les mains du comte d'Arundel, nom cher aux amis de l'antiquité, autant que le nom de lord Elgin leur est odieux (Voy. ARUNDEL). Peiresc, en correspondance avec tous les savants de l'Europe, avait à sa solde en Asie, en Egypte et dans le Nouveau-Monde, des courtiers littéraires occupés de satisfaire son besoin de connaître. Il se concertait avec les consuls de ces contrées ; et de tous côtés lui arrivaient des manuscrits et des livres rares, des plantes et des animaux peu connus. Le P. Th. Minuti, de l'ordre des Minimes, entreprit pour lui deux voyages, en Syrie et en Egypte. Malgré tous les revers, et le médiocre discernement de ce religieux, Peiresc obtint, par son intermédiaire, un recueil assez précieux de livres orientaux. De ce nombre étaient des ouvrages en langue copte, arabe ou syriaque, et une Bible triptable, c'est-à-dire, à trois colonnes, offrant en regard les textes hébreu, arabe et samaritain. Il mit cette bible à la disposition du père Morin de l'Oratoire, principal collaborateur de Lejay, qui préparait sa polyglotte. Il tenait beaucoup à se procurer une copie du livre d'*Hénoch*, qu'il savait être conservé chez les Abissins ; mais sa confiance fut trompée à ce sujet (Voy. ENOC, XIII,

164). Un de ses correspondants le plus utile fut un renégat Provençal, nommé Thomas d'Arcos, qui lui transmit de Tunis, des monuments, des inscriptions et d'autres objets, avec des observations sur les mœurs et les usages des Barbaresques. Peiresc, d'abord mécontent de l'apostasie de son compatriote, fut bientôt réconcilié par la courtoisie de celui-ci, qui lui fit présent d'un alzaron ou bœuf de Tartarie, et de quelques caméléons. La maison de Peiresc annonçait à tous les yeux que le magistrat était éclipsé par le savant. Elle était surmontée d'un observatoire, et encombrée de livres souvent entassés pêle-mêle. Il y tenait à ses gages un graveur, un sculpteur, un relieur et un copiste : de temps en temps, il leur adjoignait un peintre, pour retracer sur la toile différents monuments, ou la figure d'animaux rares. Rubens lui-même lui donna quelques moments. Dans l'intérêt de ses livres, Peiresc nourrissait un grand nombre de chats : c'est à lui que la France doit l'espèce d'Angora. Son jardin botanique de Beaungensier pouvait être cité après le jardin du Roi et celui de Montpellier, pour ses richesses en plantes exotiques. Il acclimata le jasmin d'Inde (*barreleria*), celui d'Amérique (espèce de *Gaiac*), le jasmin (ou *lilas*) de Perse et celui d'Arabie ; la lise, ou courge de la Mecque, plante soyeuse ; le papyrus d'Egypte ; le laurier-rose, le myrte à larges feuilles et à pleines fleurs ; le gingembre, le stirax, le lentisque, la nêfle et la cerise aigre sans noyau ; plusieurs vignes étrangères, et le figuier d'*Adam* (*musa parasidiaca*), dont le fruit (ou *régime*) lui semblait être cette espèce de raisin que les éclaireurs envoyés par Moïse rapportè-

rent de la terre de promission. De sa retraite, Peiresc encourageait les lettres plus qu'aucun prince, même plus que ce cardinal de Richelieu, qui fonda, quelques années après, l'académie française. Bien digne d'être appelé par Bayle le *procureur-général* de la littérature, il se tenait à la hauteur des progrès que les sciences faisaient autour de lui, publiait à ses frais des manuscrits, suivait le mouvement des travaux d'érudition dans toute l'Europe, et plus souvent encore leur donnait lui-même une active impulsion. Un savant préparait-il quelque édition ou un travail quelconque, Peiresc l'aidait de ses livres, de ses propres recherches, de ses observations, ou demandait pour lui des secours à la bibliothèque du Roi, à la bibliothèque Ambrosienne, à celles du Vatican et de l'Escurial. Il donne à Scaliger des livres hébreux et des médailles des princes della *Scala*, dont cet hypercritique prétendait être issu; à Holstenius, plusieurs anciens géographes, et vingt manuscrits grecs des interprètes d'Aristote et de Platon; à Saumaise, plusieurs manuscrits coptes et arabes; à Doni, toutes les inscriptions de la Provence; à Sickard, l'exemplaire unique de tables astronomiques en hébreu, dressées dans le treizième siècle. Sans lui, Kircher n'eût pas composé son ouvrage sur la langue copte (*Lingua ægyptiaca restituta*), et Bergier eût laissé fort imparfaite son *Histoire des grands chemins de l'empire romain*. L'édition des fragments de Polybe et de Nicolas de Damas, par François Valois, eut pour type le riche manuscrit des *Extraits* de Constantin Porphyrogénète, que Peiresc avait fait venir de l'île de Chypre. Mersenne, en dédiant au conseiller d'Aix son *Har-*

monie universelle, reconnut les obligations qu'il lui avait; et Grotius déclara que c'était par son inspiration et ses secours, qu'il avait entrepris l'ouvrage du *Droit de la guerre et de la paix*. En 1628, Peiresc avait formé le projet d'amener à Aix les eaux de la Durance et du Verdon; il se proposait d'attirer de la Flandre un ingénieur pour diriger les travaux de ce canal, lorsque la peste et les troubles politiques le forcèrent de renoncer à son dessein. La Provence n'avait encore d'autres historiens que Nostradamus et Clapiés: il voulut les faire oublier par un travail plus large, et surtout plus exact; mais au milieu de tant d'études si diverses, pouvait-il mettre en œuvre les matériaux qu'il avait amassés? Il forma une collection des vases, poids et mesures des anciens, et notamment de pièces concernant l'as romain, pour s'éclairer dans la lecture des auteurs qui ont traité cette matière, sur laquelle il laissa lui-même un ouvrage inédit. Par un procédé ingénieux, il apprit aux antiquaires à lire des inscriptions qui avaient disparu. C'est en combinant la disposition des trous où étaient scellés les caractères, avec la forme de ces caractères et leurs liens naturels, qu'il parvint à restituer l'inscription d'un temple de Jupiter à Assise. Il essaya, mais sans succès, la même opération sur celle de la maison carrée à Nîmes: le savant Séguier a été plus heureux (*Voy. son article*). Lorsque Galilée eut découvert les satellites de Jupiter, Peiresc dressa des tables de leurs mouvements, dans le but d'aider les géographes à trouver les longitudes; il exerça l'un de ses agents (Pierre Lombard) à ce genre d'observations, et le fit voyager en Asie, muni des instru-

ments nécessaires, pour ces déterminations astronomico-géographiques : mais, ayant appris dans la suite que Galilée avait les mêmes vues, il sacrifia son travail à celui de l'inventeur. Gassendi fut toujours de moitié dans ses observations astronomiques ; placé avec lui au faite de la maison des oratoriens d'Aix, il mesura la hauteur méridienne solsticielle du soleil, et justifia Pythéas des reproches de Strabon (1). Peiresc regarda les comètes comme de véritables planètes, tandis que les partisans d'Aristote persistaient à les prendre pour des feux passagers. Les révolutions physiques du globe, la communication des chaînes de montagnes et des volcans, l'origine des fontaines, la formation des pierres, la théorie des vents, exercèrent tour-à-tour sa pensée, ou, s'il nous est permis de le dire d'après l'état actuel des connaissances, fournirent matière à son imagination. Au reste, il ne tenait point opiniâtrément à ses idées. Après de nombreuses observations sur les yeux des oiseaux, des poissons et des quadrupèdes, il s'était cru fondé à conclure que les objets se peignent dans l'humeur vitrée : mais de toutes parts naissaient des difficultés contre ce système ; il n'hésita point à l'abandonner. Avant Malebranche, il soutint l'opinion populaire de l'influence de l'imagination de la mère sur le fœtus ; il vérifia l'existence des veines lactées du mésentère, et fut le premier qui employa la thériaque contre les vers cucurbitains. Dans les expériences qu'il faisait sur les animaux, Peiresc découvrit sur la côte de Toulon le murèx dont les anciens se servaient pour teindre la pourpre ; il s'attacha

aux dents comme au caractère le plus sûr pour distinguer l'espèce des animaux, et décrédisa cette crédulité superstitieuse, qui admirait comme os de géants, des os prodigieux provenant de corps d'éléphants, etc. Il eut continuellement à lutter contre une complexion extrêmement faible. Cet homme valétudinaire possédait, si l'on en croit Gassendi, une telle sensibilité d'organes, qu'ayant la langue enchaînée par une paralysie, il recouvra tout-à-coup la parole et la liberté de ses mouvements, par le plaisir que lui causa une romance chantée devant lui. Peiresc fut exempt de l'exil infligé par Richelieu, en 1631 et 1632, aux conseillers du parlement d'Aix qui avaient repoussé le projet ministériel d'organiser la Provence en pays d'élection : il partageait les sentiments des opposants, mais il était demeuré étranger aux troubles populaires. Il écrivit à tous ses amis de Rome, en faveur de Galilée dans les fers. Peiresc mourut entre les bras de Gassendi, le 24 juin 1637. Le pape Urbain VIII, qui avait été en commerce de lettres avec lui, ordonna que son éloge fût prononcé dans la salle de l'académie des Humoristes, quoique cet honneur n'appartînt, aux termes du règlement, qu'aux présidents de ce corps littéraire. L'orateur fut Jean-Jacques Bouchard, Parisien, établi à Rome, et il compta dix cardinaux dans son auditoire. Indépendamment de cet hommage solennel, la reconnaissance exprima en quarante langues les regrets de la république des lettres : le recueil de ces différentes pièces fut publié à Rome par les soins du même Bouchard (1). La réputation de Peiresc

(1) Voy. Montucla, *Hist. des mathém.*, t. II, p. 335.

(1) Il est intitulé : *Monumentum romanum Nicolao Cl. Fabricio Perescio senatori Aquensi doc-*

était bien plus grande hors de son pays. Cependant Balzac écrivait : « Nous avons perdu en ce rare pèlerinage une pièce de naufrage de l'antiquité, et les reliques du siècle d'or. La corruption universelle ne pouvait rien contre sa bonne constitution, et le mal qui le touchait ne le souillait pas. Sa générosité n'a été ni bornée par la mer, ni enfermée en deçà des Alpes : elle a semé ses faveurs et ses courtoisies de tous côtés. Dans une fortune assez médiocre, il avait les pensées d'un grand seigneur ; et sans l'amitié d'Auguste, il ne laissait pas d'être Mécénas. » Après la mort de Peiresc, on trouva plus de dix mille lettres que lui avaient adressées les savants de France, d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne et des Pays-Bas. La plupart furent détruites par sa nièce et son héritière, qui s'en servait, au rapport de Ménage, pour allumer son feu, ou pour se faire des papillottes. Cependant il resta deux volumes in-fol. de lettres écrites à Peiresc, et six in-fol. des lettres de Peiresc lui-même. Le président Thomassin de Mazaugues, qui avait épousé sa nièce, se proposait de publier un choix de cette correspondance ; et son prospectus annonçait plus de 6 vol. in-4°. Les manuscrits furent ensuite confiés à Séguier, de Nîmes, lequel ne put trouver d'imprimeur qui acceptât

ses conditions. Nous indiquerons les Lettres imprimées de Peiresc, dont nous avons connaissance : I. Quarante-huit Lettres en italien, depuis 1605 à 1623, adressées à Paul et J.-B. Gualdo, et insérées dans les *Lettere d'uomini illustri*, Venise, 1744, in-8°. II. Quelques-unes mêlées parmi celles de Cambden, Londres, 1691, in-4°. III. Deux Lettres sur le Pentateuque samaritain, dans les *Antiquités de l'église orientale* de Richard Simon, IV. Huit lettres à Scaliger, suivies d'une lettre latine de Brutius sur la colonne Trajane, 36 pages. V. Lettre où Peiresc rend compte à son frère de la visite que lui fit le cardinal Barberin ; il y donne une idée des richesses de son cabinet, in-8°. de 13 pages. VI. Lettres au prieur Borelli, possesseur d'un beau cabinet à Aix, 23 p. VII. Correspondance de Peiresc avec Th. d'Arcos, comprise en deux recueils séparés, l'un de 56 pages, l'autre de 211. Les Lettres désignées sous ces 4 numéros, ont été publiées à part, en 1815, par M. Fauris de Saint-Vincens, après avoir paru dans le *Magasin encyclopéd.* VIII. Correspondance de Peiresc avec Alcandre, publiée par le même dans les *Annales encyclopédiques*, et tirée à part à 100 exemplaires, Paris, 1819, in-8°. de 116 pag. IX. Deux ou trois autres Lettres dans le *Magasin encyclop.* La correspondance de Peiresc avec Holstenius, fait partie du volume publié par M. Boissonade, sous le titre de *Lucae Holstenii epistolæ*, etc., 1817, in-8°. Peiresc était l'ami et le correspondant de Malherbe ; on imprime en ce moment (1822) une suite de lettres que lui a écrites ce grand poète. Peiresc écrivait facilement en italien ; mais rarement il

trina virtutisque causâ factum, 1638, typis Vaticanis, in-4°. de 20 et 140 p., avec son portrait. La partie la plus curieuse de ce recueil est la *Panglossia* (pag. 85-119), qui contient 46 pièces, inscriptions ou épitaphes en 40 langues, recueil polyglotte le plus étendu qui eût encore paru en ce genre, et auquel on ne pouvait, peut-être, comparer que le *Virga aurea* du P. Hepburn, publié en 1617 (V. MARIE, XXVII, 53). L'hébreu, le syriaque, etc., le persan, le géorgien, l'arménien, l'éthiopien, le copte, le slavon, le russe, le polonais et l'albanais, sont imprimés chacun avec leurs caractères particuliers : l'indien (*brachmanisum*), le japonais, le péruvien (*Quichua*), etc., sont en lettres latines.

renonçait à l'usage de la langue française, et il ne cessait d'exhorter ses concitoyens à suivre son exemple. Le seul de ses ouvrages qui ait vu le jour, est une Dissertation sur un trépied ancien, découvert à Fréjus (Voy. ANTELMi, II, 245) : on la trouve dans le x^e. volume des Mémoires de Desmolets. L'on peut y joindre un Mémoire sur l'Arc de triomphe d'Orange, publié par Montfaucon, dont les deux grands répertoires archæologiques contiennent plusieurs gravures d'après Peiresc. La liste de ses manuscrits a été donnée par le même auteur, dans le tome 2 de sa *Bibliothèque des Manuscrits*. On regrette un catalogue raisonné, dans lequel le laborieux magistrat avait pris soin d'expliquer lui-même ses médailles : ce travail fut supprimé par des mains infidèles. Les plus importantes des productions inédites de Peiresc, sont une *Histoire de la Gaule Narbonnaise*, des *Mémoires sur l'origine des familles nobles de Provence*, des matériaux pour l'histoire de son temps, des documents pour l'histoire générale de la France, un *Traité des œuvres bizarres de la nature*, un recueil des auteurs grecs et latins sur les poids et mesures, des inscriptions anciennes et nouvelles, des éloges et épitaphes. Un recueil *De nummis Græcorum, Romanorum et Judæorum*; *Tractatus de monetis*, etc. (4); des Remarques et un Index de livres sur les langues orientales. Plusieurs des manuscrits de Peiresc sont demeurés à Rome; la bibliothèque du Roi en possède aussi quelques-

uns : mais celle de Carpentras renferme la collection la plus complète. Cette collection se compose de 86 volumes, dans chacun desquels sont réunis divers traités qui n'ont aucun rapport entre eux. La bibliothèque de Peiresc fut achetée par le collège de Navarre : un grand nombre des pièces antiques de son cabinet passèrent dans celui de Sainte-Geneviève, dont le P. Dumolinet donna, en 1692, une description estimée. Peiresc avait rassemblé dans une galerie de sa maison d'Aix, les portraits des doctes ses contemporains. Un M. de Valbelle, propriétaire de ces portraits à titre de succession, les transféra dans le château de Cadarache, sur les bords de la Durance, où ils furent détruits au commencement de la révolution. Un monument élevé en 1778, dans la ville d'Aix, à la mémoire de Peiresc, par le président Fauris de Saint-Vincens, antiquaire distingué, éprouva le même sort, en 1794 : mais il a été rétabli dans l'église de Saint-Sauveur, par le fils de ce magistrat. Gassendi, sur lequel s'était étendu le patronage de Peiresc, écrivit sa Vie en latin avec une affectueuse prolixité. En donnant un abrégé de cet ouvrage en français, Requier l'a souvent mutilé. Dans le recueil de l'académie de Marseille, de 1785, on trouve un Eloge de Peiresc, production de la jeunesse de M. Lemontey, et un autre par le P. Pâris, oratorien. Le portrait de Peiresc a été gravé, d'après Van Dyck, par L. Vosterman, par Mellan, par Lubin, etc., et dans la collection d'Odieuve : son buste a été fait par les soins de Gaffarel, son secrétaire, d'après un creux moulé sur sa personne, quand il eut rendu le dernier soupir.

(4) Ce manuscrit, en 2 vol. in-fol., a passé successivement du cabinet de Boze (n^o. 2193) à celui de Cotte (n^o. 2258), et de la bibliothèque de Van Damme (n^o. 1286), dans celle de M. le baron de Westreenen de Tiellandt, où il était, en 1818.

PEIROUSE (PHILIPPE PICOT, baron DE LA), naturaliste, naquit, le 20 octobre 1744, à Toulouse, où son père, négociant considéré, avait été capitoul. Il était l'aîné de sept enfants; quatre de ses frères prirent parti dans l'état militaire, et l'un d'eux, mort en 1816, était parvenu au grade de lieutenant-général. Philippe Picot, destiné d'abord à suivre la même carrière, se tourna vers la magistrature, pour satisfaire au désir d'un oncle, le baron de La Peirouse, qui l'avait pris en affection particulière; et il fut pourvu, en 1768, de la charge d'avocat-général près de la chambre des eaux-et-forêts du parlement de Toulouse: mais un goût inné pour l'histoire naturelle l'entraînait; et la révolution opérée en 1771 dans la magistrature par le chancelier Maupeou, l'ayant rendu momentanément à la vie privée, il se retira dans les Pyrénées, et y commença ses recherches de botanique et de minéralogie. Son oncle mourut en 1775, en lui laissant son titre et sa fortune. Libre alors de toute contrainte, il se livra sans réserve à sa passion; et jusqu'à l'époque de la révolution, il employa la plus grande partie de son temps en observations et en voyages. Le premier ouvrage qu'il ait donné séparément, fut un écrit intitulé : *Description de plusieurs nouvelles espèces d'orthocératites et d'ostracites*, imprimé à Erlang, en 1781, in-folio, en latin et en français, avec treize planches enluminées. Sous le nom impropre d'orthocératites, il faisait connaître, pour la première fois, des espèces entièrement nouvelles et fort singulières, de coquilles fossiles, que l'on a nommées depuis *hippurites*, *batholites* et *cornucopieæ*. Mais La Peirouse avait dès-lors fait imprimer,

parmi les Mémoires de l'académie de Toulouse, une histoire naturelle du lagopède, et diverses recherches sur les plantes et sur les minéraux des Pyrénées. Il continua d'enrichir le recueil de cette compagnie, de différents Mémoires sur les productions de ces montagnes; et l'on doit remarquer, dans le nombre de ces petits écrits, des Recherches sur les organes du chant dans les cygnes, des Descriptions de la *barge aux pieds rouges*, du *traquet montagnard*. En même temps il donnait, dans le Journal de physique, plusieurs articles sur des sujets semblables; et il envoyait au docteur Mauduit des matériaux importants pour le Dictionnaire des oiseaux de l'Encyclopédie méthodique. L'article *Vautour*, entre autres, contient plusieurs faits intéressants qui lui sont dus. En 1786, il fit paraître à Toulouse, en 1 vol. in-8°, un Traité des mines et forges à fer du comté de Foix, qui contient beaucoup de choses utiles, et qui a été traduit en allemand, en 1789, par le célèbre minéralogiste Karsten. Les états-généraux ayant été convoqués en 1789, La Peirouse fut chargé de la rédaction des cahiers de la noblesse de la sénéchaussée de Toulouse, et fit paraître un écrit sur l'administration diocésaine en Languedoc, pour servir d'instructions aux députés de la province. Ces travaux, et le souvenir de l'intégrité avec laquelle il avait exercé sa magistrature, lui valurent, en 1790, d'être nommé l'un des administrateurs du district de Toulouse. En 1791, à la demande de ses collègues, il fit paraître, sur l'instruction publique, un petit écrit intitulé : *Réflexions sur les lycées*. Mais le tour que prirent bientôt les événements le fit renoncer à toute fonction publi-

que en 1792. Il fut néanmoins arrêté, passa 18 mois en prison, et ne fut délivré qu'après la mort de Robespierre. Il reprit alors ses occupations scientifiques, fut nommé successivement inspecteur des mines et professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de Toulouse, et donna la Relation d'un voyage au Mont-Perdu, et un Mémoire sur des silex qu'il avait trouvés sur cette montagne, et qu'il regardait mal-à-propos comme des ossements fossiles. En 1800, il fut nommé maire de Toulouse, et géra cette place importante jusqu'en 1806 (1). Pendant son administration, de nombreux embellissements furent projetés et effectués. Des établissements importants, tels que le jardin de botanique, l'observatoire, le cabinet de physique et de chimie, les bibliothèques, le muséum et l'école de peinture, sculpture et architecture, furent conservés à la ville, dotés par elle, et confiés à la surveillance de l'autorité municipale. La Peirouse, après la suppression de l'école centrale en 1803, demeura attaché, comme professeur d'histoire naturelle, à l'école spéciale des sciences de Toulouse; et il conserva les mêmes fonctions, lorsque cette école, à l'époque de l'établissement de l'université, fut érigée en faculté des sciences. C'est pour l'usage de ses élèves, qu'il fit imprimer, en 1799, des *Tables méthodiques des*

mammifères et des oiseaux observés dans le département de la Haute-Garonne, brochure extraite d'un ouvrage plus considérable, accompagné de 120 planches enluminées, qui est resté dans le porte-feuille de l'auteur. Cependant le principal objet des travaux de La Peirouse était une histoire détaillée des plantes des Pyrénées : elle devait se composer de 200 planches in-folio, dont il a paru 43, en 1795. La Monographie des saxifrages, imprimée en 1801, devait aussi faire partie de ce grand ouvrage; mais les circonstances n'ayant pas permis à l'auteur d'exécuter son plan dans toute son étendue, il voulut au moins en laisser un sommaire, qui a paru à Toulouse en 1813, sous le titre d'*Histoire abrégée des plantes des Pyrénées, et Itinéraire des botanistes dans ces montagnes*. C'est une énumération, d'après le système de Linné, et jusqu'aux fongères seulement, de toutes les plantes observées dans les Pyrénées, avec leurs caractères distinctifs en latin, l'indication des principaux auteurs qui en ont parlé, et des observations en français sur celles qui n'avaient point été décrites ou qui l'avaient été d'une manière insuffisante. En tête du volume, est un précis historique des voyages faits dans les Pyrénées par les botanistes antérieurs à La Peirouse, et un extrait des Manuscrits laissés par Tournefort, sur les plantes de ces montagnes. Malgré les recherches de ses prédécesseurs, le nombre des plantes nouvelles que l'on doit à La Peirouse, monte à plus d'une centaine. Il a donné à ce livre, en 1818, un supplément, qui contient encore quelques espèces auparavant inconnues. L'académie des sciences de Toulouse, qui avait été

(1) On le destitua sur la demande de la députatiou de Haute-Garonne, dont M. de Puymaurin fut l'organe. Le motif de sa destitution, fut, dit-on, la protection qu'il accordait aux maisons de jeu qui produisaient, dans Toulouse, des désordres intolérables. La Peirouse n'en garda cependant pas de rancune contre le chef du gouvernement : car, après le 20 mars 1815, il s'empessa de se rendre à Paris, comme président du collège électoral de son département (Voy. son éloge par M. Dumège, extrait de la *Biographie toulousaine*, tom. 2^e, et imprimé de part sous le titre de *Notice sur la Vie et les écrits de Ph. Picot, baron de La Peyrouse*, etc., Toulouse, 1822, in-8^o, de 12 pag.).

supprimée comme toutes les autres en 1792, ayant été rétablie en 1807, La Peirouse en fut nommé secrétaire perpétuel; et il a rédigé en cette qualité différents éloges et autres discours qui sont encore inédits. Il était aussi l'un des quarante mainteneurs des jeux floraux : l'Institut et plusieurs académies étrangères se l'étaient associée. Outre les ouvrages mentionnés dans le courant de cet article, on trouve de lui plusieurs Mémoires dans les recueils des académies de Toulouse, de Stockholm, et dans le *Journal de physique*. Nous citerons encore sa *Statistique agricole du canton de Mont-Astruc*, qui a été couronnée par la société centrale d'agriculture de Paris. Il est mort, le 18 octobre 1818, âgé de 74 ans.

G—V—R.

PELAGE I^{er}, pape, successeur de Vigile, était Romain de naissance, et fils de Jean, vicaire du préfet du prétoire. N'étant encore que diacre, il fut envoyé, comme légat du pape, à Constantinople, en 546. L'empereur Justinien lui donna la mission d'aller en Palestine déposer Paul, patriarche d'Alexandrie, et de sévir contre les Origénistes. Il le nomma apocrisiaire de l'église de Rome. De retour dans cette ville, il la trouva assiégée par Totila; il fit de grands sacrifices pour la sauver du pillage, mais ne put y réussir. Cette conduite lui mérita l'affection des Romains, qui l'élevèrent à la tiare, le 16 avril 555. Il avait soutenu fortement le parti du pape dans l'affaire des Trois Chapitres, et fut néanmoins soupçonné d'avoir été ensuite l'un de ses plus ardents persécuteurs (*Voy. VIGILE*). Protégé par le patrice Narsès, il jura solennellement sur l'Évangile, qu'il était innocent de toute espèce d'inimitié envers Vigile, et le peuple fut

satisfait de cette justification. Pelage s'appliqua, de concert avec Narsès, à détruire les schismatiques en Italie, et lui conseilla fortement de les dénoncer à l'empereur, afin de sévir contre eux. Il professait un grand respect pour la mémoire de saint Léon, et déclara hautement son adhésion aux conciles de Nicée, de Constantinople, d'Éphèse et de Chalcédoine. Cette profession, il la répéta dans ses Lettres à Childébert, roi de France, avec lequel il eut des relations intimes. Il lui envoya des instructions très-amples, et des explications sur les mystères de la Trinité, de l'incarnation et de la résurrection des morts. Le pape, ayant reçu la réponse du roi, nomma Sappendas, évêque d'Arles, son vicaire dans la Gaule, et lui accorda le pallium. Pelage mourut le 3 mars 559, après quatre ans de pontificat. Il avait commencé à faire bâtir l'église des apôtres saint Philippe et saint Jacques, qui fut achevée sous Jean III, son successeur. D—s.

PELAGE II, élu pape en 578, était Romain de naissance, et fils d'un nommé Vinigilde, dont le nom semble indiquer qu'il était Goth d'origine. Il succéda à Benoît I^{er}. Sa consécration se fit sans attendre l'ordre de l'empereur, parce que les Lombards tenaient Rome assiégée. Ils ravagèrent l'abbaye du Mont-Cassin, dont les moines furent contraints de chercher un asile à Rome. Ce fut pour arrêter les incursions de ces peuples, que Pelage envoya vers l'empereur, le diacre Grégoire, qui commençait alors sa carrière cléricale, et qui mérita depuis le nom de grand et de saint. Il écrivit pour le même sujet à l'évêque d'Auxerre, auquel il rappela que les monarques français devaient défendre, de toute

leur puissance, une religion qui leur avait déjà valu tant de triomphes. Cependant les évêques d'Italie persistaient toujours dans le schisme, à cause des Trois Chapitres, dont la condamnation avait été formellement prononcée. Les dissidents ne cédèrent sur aucun point. Pelage leur écrivit pour les ramener dans le devoir ; mais ce fut inutilement. Ce pape mourut le 8 février 590, après 12 ans et près de trois mois de pontificat. Il avait fait de sa maison un hôpital pour de pauvres vieillards, et rebâti le palais de Latran. Son successeur fut saint Grégoire le-Grand.

D—s.

PELAGE I^{er}., roi des Asturies, fils de Favila, duc de Cantabrie, issu du sang royal des Goths, se retira en Biscaye, en 711, après la fameuse bataille de Xérès, dont la perte livra l'Espagne aux Maures. Forcé de leur abandonner sa principauté, il se tint caché dans les Asturies, et eut pour asile une grotte profonde, appelée depuis le sanctuaire de Notre-Dame de Govagonda. Ce fut là que Pelage mûrit pendant trois ans le projet de secouer le joug des Maures. Les chrétiens fugitifs, les braves Asturiens, le choisirent pour chef, et se rangèrent sous ses étendards. Le voyant à la tête d'un parti respectable, les Maures entrèrent en négociation avec lui, et le laissèrent jouir, moyennant un léger tribut, du petit pays de Liebana, dans les Asturies. Mais alarmé ensuite des projets de Pelage, Alahor, vice-roi d'Espagne, envoya contre lui, en 716, une armée nombreuse. Retranché avec sa petite troupe, Pelage, plein de courage et d'espoir, fondit sur les Maures, qui s'étaient engagés dans une étroite vallée au pied du mont Ansena, et les battit complètement. L'année sui-

vante, il remporta une seconde victoire dans les plaines d'Ollalès, à trois lieues d'Oviedo, chassa les Musulmans de cette ville, en 720, et agrandit successivement ses états, qui, d'abord, n'eurent pas plus de 9 lieues d'étendue. Dès 718, ses compagnons d'armes l'avaient proclamé roi des Asturies. Pelage régna dix-neuf ans ; il ne cessa de pratiquer les vertus qui l'avaient élevé au trône, et ses sujets lui furent constamment soumis. Il mourut à Cangas, le 18 septembre 737, avec la réputation d'un prince sobre, ennemi du luxe, et d'une piété exemplaire : il laissa la couronne à son fils Favila, et ordonna, que si ce prince mourait sans enfants, la couronne appartiendrait à Alphonse, fils du duc de Cantabrie, du sang royal de Recarède, à qui il avait fait épouser Hermesinde, sa fille (V. ALPHONSE I^{er}.) Nul roi dans l'histoire ne mériterait mieux que Pelage le titre de grand, si la renommée était toujours le prix des actions véritablement héroïques. Sans alliance, sans argent, sans ressources, avec une poignée d'hommes abattus et consternés, il sut résister à des armées victorieuses, conserva ses rochers stériles, polica et aguerri ses sujets, et fort de la justice de sa cause, il posa les fondements d'une monarchie qui finit par détruire l'empire de ses vainqueurs. Des écrivains, et notamment Voltaire, ont refusé le titre de roi à Pelage, dont l'histoire n'est fondée, il est vrai, que sur des traditions dont l'authenticité a été contestée. On ne peut nier cependant que d'autres chefs wisigoths ne se soient, à la même époque, maintenus souverains dans quelques contrées de l'Espagne (V. THEODOMIR).

B—P.

PÉLAGE, hérésiarque du quatrième siècle, était né dans la Grande-Bretagne, de parents peu considérables. Le nom de sa famille était *Morgan*, qui, dans la langue du pays, signifie né sur les bords de la mer (1) : il le changea en celui de *Pelagius*, qui a le même sens en latin. Il embrassa la profession monastique, et resta simple laïc. Étant venu à Rome, il habita long-temps cette ville, où il se fit connaître et estimer. Saint Paulin de Nole et même saint Augustin lui témoignèrent de la considération. Il composa quelques livres utiles, entre autres un traité de la Trinité, et un recueil de passages de l'Écriture sainte sur la morale. Jusque-là sa croyance avait été pure. Déjà, néanmoins, des erreurs sur la grâce circulaient en Orient; elles étaient enseignées dans l'école de Théodore de Mopsueste, et avaient pris, dit-on, leur source dans quelques écrits d'Origène. Un Syrien, nommé Rufin, qui vint à Rome vers l'an 400, imbu de cette doctrine, et n'osant l'enseigner publiquement, en fit part à Pelage, qu'elle séduisit et qui l'embrassa. Bientôt Rufin et Pelage acquirent un nouveau prosélyte dans la personne de Célestius, issu d'une famille noble, et, selon quelques-uns, compatriote de Pelage (2). Célestius, homme d'un esprit vif et subtil, d'un caractère ardent, d'abord avocat, puis moine, réunissait en lui tout ce qu'il fallait pour devenir un sectaire (*V. CÉLESTIUS*, tom. VII, pag. 501). Il ne paraît pas que l'erreur fit beaucoup de progrès, tandis que Pelagé et lui demeurèrent à Rome. Elle y eut pourtant des parti-

sans secrets; et il est vraisemblable que ce fut dans cette ville que Pelage gagna Julien, depuis évêque d'Eclane, et l'un des principaux soutiens de cette hérésie. Des femmes aussi, même distinguées, touchées par les vertus apparentes de Pelage, y avaient été engagées. Vers l'an 409, Célestius et lui quittèrent Rome : ils visitèrent d'abord la Sicile, et de là passèrent en Afrique, répandant autant qu'ils le pouvaient le venin de leur doctrine. Ils étaient en 410, à Hippone, et de là se rendirent à Carthage, où se trouvait alors saint Augustin. Pelage s'y embarqua pour la Palestine. Célestius, resté à Carthage, se mit à y enseigner assez ouvertement ses erreurs. Accusé près d'Aurelius, évêque de Carthage, par le diacre Paulin, secrétaire de saint Ambroise, il fut condamné dans un concile tenu en 412. Les erreurs qu'on lui reprochait, se réduisent aux points suivants : 1°. qu'Adam avait été créé sujet à la mort; 2°. que son péché n'avait nui qu'à lui, et ne s'était pas communiqué à sa race; ce qui détruisait la croyance du péché originel; 3°. que les enfants en naissant sont dans le même état où était Adam avant son péché; 4°. que le péché d'Adam n'est pas la cause de la mort de tout le genre humain, non plus que la résurrection de Jésus-Christ la cause de la résurrection de tous les hommes; 5°. que la loi (de Moïse) conduit au royaume des cieux comme l'Évangile; 6°. que, même avant la venue de Jésus-Christ, il y avait des hommes impeccables; 7°. que les enfants morts sans baptême, ont la vie éternelle. De son côté, Pelage ne négligeait point les intérêts de la secte, et dogmatisait : dans une longue Lettre, ou plutôt un Traité adres-

(1) Bayley's *An universal etymological dictionary*.

(2) D'autres disent qu'il était né en Campanie, dans le royaume de Naples.

sé à sainte Demétride, vierge romaine, qui était passée en Palestine avec sa famille, il lui explique sa doctrine, et essaie de la séduire; mais déjà, dans un écrit composé pour la même dame, saint Augustin lui en avait montré le danger: le saint docteur en dévoila la perversité, avec plus d'étendue encore, dans un sermon prêché à Carthage, à la prière de l'évêque Aurelius, quoiqu'il s'abstienne d'y nommer Pélage. Cependant l'erreur continuait de faire des progrès, et la doctrine de l'Eglise sur la grâce était compromise: un jeune prêtre espagnol, nommé Orose, venu, en l'an 415, à Jérusalem, pour consulter saint Jérôme, fut appelé par Jean, qui en était évêque, à une conférence sur cette matière. Pélage y comparut: le résultat de cette assemblée fut qu'il en serait référé au pape Innocent I^{er}, et qu'on s'en rapporterait à ce qu'il aurait décidé. La même année, un concile se tint à Diospolis. Deux évêques provençaux, Eros, d'Arles, et Lazare, d'Aix, y dénoncèrent Pélage. Il fut interrogé sur les erreurs qui lui étaient attribuées. Il répondit en niant ce qu'il ne pouvait justifier, et en donnant sur le reste des explications dont le sens paraissait orthodoxe. Au moyen de ce déguisement, il fut déclaré qu'il était dans la communion ecclésiastique et catholique. Cette décision, au lieu d'être en faveur de sa doctrine, lui était contraire, puisque Pélage n'était absous que sur le désaveu qu'il en faisait. Fier toutefois de cette prétendue absolution, il écrivit une apologie, qu'il adressa même à saint Augustin; mais son triomphe fut de courte durée. L'accusation ayant été renouvelée l'année suivante dans un concile de Carthage, il y fut décidé que Pélage

et Célestius devaient être condamnés, à moins qu'ils n'anathématisassent clairement les erreurs dont ils étaient accusés. Les Pères du concile convinrent en même temps de prévenir le pape Innocent de cette décision. Ils lui envoyèrent les actes du concile, et ils y joignirent ceux du concile de 412. Ni Célestius, ni Pélage, ne se présentèrent devant le pape, pour y défendre leur cause. Pélage, néanmoins, avait composé une Apologie captieuse, qu'il adressa au souverain pontife, et qui ne lui parvint pas, ce dernier étant mort vers ce temps, et Zozime lui ayant succédé: mais avant de mourir, Innocent, qui avait pris connaissance de la doctrine de Pélage, dans un de ses livres, l'avait condamnée, comme contraire à l'enseignement de l'Eglise sur la grâce. La mort d'Innocent parut aux deux accusés une occasion favorable pour échapper aux condamnations dont ils étaient frappés. Célestius se rendit à Rome; et au moyen de la profession de foi de Pélage, et d'une Apologie que lui même avait préparée, et où il déclarait que Pélage et lui étaient prêts à condamner tout ce que le Saint-Siège condamnait, il parvint à se rendre Zozime favorable. Cependant ce pape ne crut pas devoir les absoudre: il s'abstint seulement de prononcer, espérant que peut-être, par un peu d'indulgence, il les ramènerait à de meilleurs sentiments, et craignant d'ailleurs que les évêques d'Afrique n'eussent mis un peu de précipitation dans leur jugement. Il résolut donc de consulter ces évêques, et leur écrivit, en leur laissant entrevoir ses craintes. Cette lettre les surprit: ils avaient indiqué, pour la fin de l'année 417, un concile de toutes les églises d'A-

frique, à Carthage. Ils en prévînrent Zozime, et le prièrent de ne rien décider jusqu'à de plus amples informations. Le concile s'ouvrit le 1^{er}. mai 418. Il était composé de 214 évêques : on y dressa huit articles, dont on croit que saint Augustin fut le rédacteur, et dans lesquels le pélagianisme fut frappé d'anathème. Zozime n'avait pas attendu cette décision pour prendre un parti : un examen plus approfondi l'ayant convaincu de la mauvaise foi de Célestius, il avait voulu l'entendre encore, et l'avait fait citer à comparaître devant lui. Mais, au lieu de se présenter, ce novateur avait pris la fuite. Zozime alors le retrancha de sa communion lui et ses adhérents, à moins qu'ils n'abjurassent leurs erreurs. La lettre synodale qui contenait cette sentence, fut envoyée à tous les évêques. Pélage alors, pour échapper à ce jugement, essaya de séparer sa cause de celle de Célestius ; il se plaignit d'être compris dans l'anathème, et dressa une nouvelle Apologie ; qu'il transmit à Pinien, époux de sainte Mélanie, qui se trouvait alors en Palestine. Pinien envoya cet écrit à saint Augustin, qui y répondit par deux livres, l'un sur la *grâce*, l'autre sur le *péché*. Il y réfute complètement les arguties de Pélage, et démontre que celui-ci n'a jamais condamné les erreurs qui lui étaient reprochées. Au mépris des décisions de sept conciles (1), du jugement de deux papes (2), et quoique l'autorité civile (3) se fût jointe à l'autorité

ecclésiastique pour proscrire cette hérésie, ses partisans refusèrent de se soumettre, et en appelèrent à un concile *plénier*. En vain saint Augustin leur répondait que la cause était finie (*causa finita est*), ils persistèrent dans leur opiniâtreté. Voyant qu'ils ne gagnaient rien du côté des Latins, ils crurent trouver plus de faveur en Orient. Ils s'adressèrent d'abord à Constantinople, où l'on ne voulut pas les écouter. Ils ne furent pas mieux accueillis à Ephèse : à Antioche, un concile, tenu en 424, les condamna de nouveau, et Pélage fut chassé des saints lieux. Depuis il n'est plus parlé de lui. On présume qu'il mourut peu de temps après. A toutes les condamnations qu'avait essuyées cette secte, se joignit le jugement définitif du concile d'Ephèse, de l'an 431 (troisième concile général) : ainsi les Pélagiens étaient condamnés par l'autorité même à laquelle ils avaient appelé. Cette hérésie, néanmoins, conserva encore de nombreux défenseurs, parmi lesquels on doit mentionner Julien d'Eclane, qui en devint comme le chef, et contre qui s'éleva le pape saint Léon, en 444. Des lettres du pape Gelase, du 1^{er}. novembre 493, prouvent qu'à cette époque, elle avait encore des partisans en Dalmatie. Elle s'éteignit insensiblement. Mitigée, elle produisit le semi-pélagianisme. Parmi les auteurs contemporains qui écrivirent contre les Pélagiens, on distingue particulièrement saint Augustin, saint Jérôme, saint Prosper et saint Fulgence. Le cardinal Noris, et le P. Patouillet, jésuite, ont écrit l'histoire du pélagianisme. L—Y.

(1) Quatre de Carthage, des années 412, 415, 416, 418 ; un de Jérusalem, en 415 ; celui de Diospolis, la même année ; un de Milet, en 416 ; depuis, un d'Antioche, en 424, et le concile oecuménique d'Ephèse, en 431.

(2) Innocent I^{er}. et Zozime.

(3) Rescrit de l'empereur Honorius, contre les

Pélagiens, donné à Ravenne, le 30 avril 418 ; puis de Constance et de Théodose le Jeune.

PELAVICINO. V. PALLAVICINI.

PELÉE DE VARENNES (MARIE-JOSEPH-HIPPOLYTE), littérateur, né à Sens, en 1741, exerça la profession d'imprimeur dans sa ville natale, et obtint ensuite la charge de receveur particulier des finances à Montargis. Il employait ses loisirs à la culture des lettres, et composait des vers destinés uniquement aux personnes de sa société. Mais Leorier de Lisle, fabricant de papiers à Langlée près de Montargis, obtint de lui quelques-unes de ses productions, qu'il publia sous ce titre : *Les Loisirs des bords du Loing, ou Recueil de pièces fugitives*, 1784, in-12. Ce volume dont l'édition a été entièrement imprimée sur papier rose, est divisé en trois parties. La première contient six Lettres sur l'histoire du Gâtinais; le fond en est tiré du *Mémoire* de Hureau de Livoy, avocat à Montargis, inséré dans le tome second des *Nouvelles recherches sur la France* (V. Louis-Théodore HERISSANT); la seconde renferme des poésies de Pelée et de quelques autres amateurs de Montargis; et enfin la troisième se compose de treize feuillets de papiers fabriqués par Leorier, avec d'autres matières que celles qui sont en usage dans les papeteries (V. LEORIER, XXIV, 201). Ce volume est recherché des curieux. Quoique Pelée eût gardé l'anonyme le plus sévère, il ne put échapper à la critique; et le malin Rivarol ne manqua pas de s'égayer à ses dépens dans le *Petit almanach des grands hommes*. Pelée a été une des victimes de la révolution. Transféré à Paris comme suspect, il y fut décapité, en 1794, à l'âge de 53 ans (V. le *Dict. des anonymes* de M. Barbier, tom. iv, p. 257). W—s.

PELETTIER (JACQUES), littérateur et mathématicien distingué pour son temps, naquit au Mans, en 1517, et vint faire ses études à Paris, sous la direction de son frère aîné, qui professait la philosophie au collège de Navarre. Indécis sur le choix d'un état, il s'appliqua d'abord à la jurisprudence; mais rebuté par les difficultés que présente cette science, et entraîné par son goût pour la littérature, il abandonna l'étude du droit pour cultiver les lettres et la philosophie, et devint principal de collège de Baieux. Il exerçait cet emploi en 1547; et il fut chargé de prononcer à l'église Notre-Dame, l'oraison funèbre de Henri VIII, roi d'Angleterre. Par suite de son inconstance naturelle, Peletier ne tarda pas à se démettre d'une place qu'il remplissait avec distinction: il fut attaché quelque temps, comme secrétaire, à René du Bellay, évêque du Mans; il étudia ensuite la médecine, et, après avoir achevé ses cours, alla pratiquer son art à Bordeaux, à Poitiers et à Lyon, sans pouvoir se fixer nulle part. Il était à Lyon en 1554, et il se déclara l'un des admirateurs de la belle Louise Labé, dans une épître que le père Colonia a insérée dans l'*Histoire littéraire* de Lyon (Voy. COLONIA). L'impression de ses ouvrages le retint près de quatre ans dans cette ville. Il paraît qu'il visita l'Italie en 1557. Il revint l'année suivante à Paris, annonçant qu'il était fatigué de la vie errante, et qu'il renonçait pour toujours aux voyages. Il se fit recevoir licencié en médecine, et parut vouloir se livrer à la pratique de son art: mais il ne tarda pas à quitter Paris; et après avoir parcouru la Suisse, il s'arrêta en Savoie, où charmé de la beauté du pays et de la cordialité

de ses habitants (1), il passa deux années, partageant son temps entre l'étude de la philosophie et la culture des lettres. Il célébra, dans ses vers, tous les beaux-esprits de cette contrée, et il paraît que sa mémoire y demeura long-temps en honneur : car l'histoire de l'académie Florimontane d'Anneci, établie en 1606, (V. FAVRE, XIV, 227), nous apprend que le cours de mathématiques de cette société littéraire commença par l'*arithmétique* de Jacques Peletier du Mans. Ses amis parvinrent à l'arracher enfin à sa retraite; il fut nommé, en 1573, principal du collège du Mans à Paris, et mourut en cette ville, au mois de juillet 1582, à l'âge de 65 ans. Peletier avait beaucoup d'amis, parmi lesquels on cite le fameux Théod. de Beze, Saint-Gelais, Pontius de Thyard, Ronsard, Fernel, etc. On trouvera la liste assez exacte de ses ouvrages dans la Croix du Maine, Duverdier, et dans le tome XXI des *Mémoires* de Nicéron, qui en indique vingt. On doit se borner à citer ceux qui méritent encore l'attention des curieux : I. *L'Art poétique d'Horace*, trad. en vers français, Paris, 1545, in-8°. II. *OEuvres poétiques*, ibid., 1547, in-8°; ce volume renferme la traduction des deux premiers livres de l'*Odyssée* et du premier livre des *Géorgiques*; de quelques odes d'*Horace*, d'une épigramme de *Martial*, de douze sonnets de *Pétrarque*, et différentes pièces de la composition de l'auteur. III. *Dialogue de l'ortographe et prononciation françoese*, Poitiers, 1550, in-8°; Lyon, 1555, in-8°. Peletier, à l'exemple de Louis Meigret, proposait de rendre l'orthogra-

phe conforme à la prononciation; mais celle qu'il avait adoptée différait autant de celle de Meigret que l'accent manceau diffère du lyonnais: aussi, quoiqu'il eût fait précéder ses dialogues d'une apologie adressée à Meigret, celui-ci, loin de se montrer reconnaissant du zèle de Peletier, ne prit la plume que pour réfuter l'écrivain qui prétendait partager avec lui l'honneur d'introduire dans la langue une réforme si importante. (Voy. MEIGRET, XXVIII, 148). Ce qui dut contribuer à l'oubli où celivre est tombé, c'est la difficulté de le lire, provenant peut-être moins de la bizarrerie de l'ortographe de l'auteur (1), que de l'absence totale d'alinéas; car, malgré sa forme dialoguée, il n'y a dans tout l'ouvrage d'autre pause que celle qui sépare le deuxième livre du premier. IV. *L'Art poétique français*, Lyon, 1555, in-8°. Cet écrit où l'on trouve des préceptes judicieux sur l'imitation des anciens, la traduction, etc., est en prose: il est suivi de quelques opuscules en vers. V. *Les amours des amours*, contenant 96 sonnets, etc., ibid. 1555, in-8°; rare. VI. *La Savoie*, poème de 2200 vers, divisé en trois chants, Anneci, 1572, in 8°. de 79 pag.; ouvrage fort rare. VII. *OEuvres poétiques, intitulés les Louanges*, à savoir, la parole, les trois Grâces, etc., Paris, 1581, in-4°. L'abbé Goujet a donné l'analyse des poésies de Peletier dans la *Bibl. française*, XII, 307-14. Suivant Lacroix du

(1) L'auteur n'introduisit dans sa typographie que deux nouveaux caractères, destinés à distinguer les deux espèces d'*e*, que la plupart des grammairiens appellent *e muet*, et *e ouvert faible ou moyen*: et il est remarquable que, dans la première édition, il termine constamment les deux premières syllabes de son nom par cet *e muet*; ce qui prouve que c'est bien à tort que divers bibliographes l'écrivent *Péletier* ou *Pelletier*. Dans la réimpression de 1555, il ne conserve cet *e muet* que dans la 2^e. syllabe de son nom.

(1) Ce séjour a fait supposer à quelques biographes que Peletier était né en Savoie (V. GILLET.)

Maine, Peletier a eu la plus grande part au recueil de *Contes*, publié sous le nom de Bonav. Desperiers (*Voy.* ce nom). Il est inutile de citer ici ses *opuscules* de médecine, qui ne peuvent offrir aucune espèce d'intérêt; mais on doit faire mention de quelques-uns de ses ouvrages de mathématiques. VIII. *L'arithmétique*, en quatre livres, Poitiers, 1551; Lyon, 1554, in-8°. IX. *L'algèbre* en deux livres, Lyon, 1554, in-8°. X. *De l'usage de la géométrie*, Paris, 1573, in-4°. Tous ces ouvrages, à peine connus aujourd'hui, furent utiles dans leur temps. XI. *Demonstratio num in Euclidis elementa geometricalibri sex*, Lyon, 1557, in-8°; cette traduction des éléments d'Euclide, qui est accompagnée de notes assez amples, fut réimprimée en 1620, avec des corrections et des additions. C'est là que prit naissance la fameuse querelle de Peletier avec le P. Clavius sur l'angle de contingence (du cercle avec la tangente). Peletier soutenait que ce n'était pas un véritable angle; et Wallis, ainsi que Montucla, pensent qu'il avait complètement raison. (*Voy. l'Histoire des mathématiques*, I, 575 et suiv.) Outre les auteurs cités dans cet article, on peut consulter, pour plus de détails, les *Eloges des hommes illustres* par Teissier; et ceux de Scevole de Sainte-Marthe. — Son frère, Jean PELETIER, grand-maître du collège de Navarre, et curé de Saint-Jacques-de-la-Bouche-rie, à Paris, fut un des théologiens que Charles IX envoya au concile de Trente. Il mourut à Paris le 28 septembre 1583. — Leur neveu, Jacques (et non Julien) Peletier, ligueur forcené, aussi curé de Saint-Jacques, fut exécuté en effigie, par contumace, en 1595, comme l'un des auteurs de la mort du président Brisson. W-s.

PELETIER (CLAUDE LE), l'un des membres les plus distingués de l'ancienne magistrature, né en 1631, à Paris, était, par sa mère, arrière-petit-fils du fameux P. Pithou. Son père, parent du chancelier Letellier, jouissait d'une grande considération que lui avaient méritée sa probité et son expérience des affaires. Claude fut élevé au collège des Grassins, alors le plus célèbre de Paris, et fit de tels progrès dans les lettres et dans la vertu, qu'à l'âge de douze ans, il fut jugé digne d'être admis aux assemblées qui se tenaient chez Jérôme Bignon. C'était l'élite de la société, qui s'y réunissait: le jeune Peletier n'y parut point déplacé; et Bignon, ainsi que le premier président Matthieu Molé, se firent un plaisir de lui donner des soins, dont il conserva toute sa vie une tendre reconnaissance. Il fut pourvu, en 1652, d'une charge de conseiller au parlement; et il acquit bientôt une telle réputation de prudence et d'intégrité, qu'il fut désigné, en 1660, tuteur des enfants de Gaston, duc d'Orléans. Deux ans après, il fut nommé président de la quatrième chambre des enquêtes; et quoiqu'il remplît tous les devoirs de cette place avec une exactitude scrupuleuse, il trouva cependant le loisir d'aider le premier président Guillaume de Lamoignon, dans son travail pour coordonner et rectifier le recueil des arrêts qui régissaient alors une partie du royaume. Le Peletier, nommé, en 1668, prévôt des marchands, signala son administration par d'utiles réformes, embellit plusieurs quartiers de Paris, et fit continuer le quai qui porte son nom. Les services qu'il rendit furent récompensés, en 1673, par son admission au conseil-d'état; et en 1683, Louis XIV annonça le

projet de le faire succéder à Colbert, dans la charge de contrôleur-général. Letellier osa blâmer le choix du monarque, et lui représenta que le Peletier n'était pas propre à cet emploi. « Pourquoi, dit le roi ? — » Il n'a pas l'âme assez dure, répondit le chancelier. — Mais vraiment, reprit Louis, je ne veux pas qu'on traite durement mon peuple. » Le Peletier montra une extrême répugnance à accepter un poste si difficile; on ne vint à bout de le décider qu'en lui permettant d'associer à ses travaux son frère (V. l'art. suiv.) sous le titre d'intendant des finances (1). Le nouveau ministre; dit Voltaire, était bon et juste; mais lorsqu'en 1688, on fut replongé dans la guerre, et qu'il fallut se soutenir contre la ligue d'Augsbourg, c'est-à-dire, contre presque toute l'Europe, il se trouva fort embarrassé: il eut recours d'abord au facile et malheureux expédient d'emprunter et de créer des rentes; ensuite il voulut diminuer le luxe, ce qui dans un royaume rempli de manufactures, était diminuer l'industrie et la circulation: les embarras se multipliaient, et il déposa, en 1689, un fardeau que Colbert avait trouvé trop lourd. Il eut pour successeur Pontchartrain (Voy. ce nom). Le Peletier, pendant son ministère, avait favorisé l'étude de la jurisprudence; il fit adopter de nou-

(1) On rapporte dans le *Boloxana*, que Despréaux étant allé rendre visite à Peletier, à l'occasion de sa nouvelle charge, lui dit: « Monseigneur, je n'envie » de votre nouvelle dignité, que l'occasion que vous » allez avoir de faire plaisir à bien des gens. » Le journal manuscrit de Dangeau, 25 avril 1686, nous apprend que Louis XIV avait donné cinquante mille écus, ou même deux cent mille francs, au contrôleur-général Peletier, pour payer la charge de président à mortier au parlement de Paris, vacante par la mort du président Le Coigneux, arrivée le 24 avril 1686. Corbinelli rappelle ce bienfait dans une lettre qu'il écrivait, le 24 septembre 1687, au comte de Bussy Rabutin.

veaux réglemens pour la faculté de droit, augmenter le traitement des professeurs, et créer une chaire de droit français. Son âge ne lui permettait pas de renoncer entièrement aux affaires, comme il l'aurait désiré; et ses talents pouvaient encore être utiles. Il accepta, en 1691, la place de surintendant des postes, qu'il remplit avec beaucoup de zèle jusqu'en 1697. Alors il quitta la cour avec l'agrément du roi, et se retira dans sa terre de Villeneuve, résolu de partager ses dernières années entre l'étude et les pratiques de piété; il ne sortit plus de sa retraite que pour venir passer le temps de carême dans la maison des chartreux à Paris, et mourut le 10 août 1711, à l'âge de 80 ans. Ses restes furent déposés dans l'église Saint-Gervais, où l'on voyait son tombeau décoré d'une épitaphe. Le Peletier avait épousé la veuve d'un conseiller au parlement, qui lui donna dix enfants (1). Devenu veuf en 1671, il ne voulut jamais consentir à se remarier, et, malgré ses occupations, il devint l'instituteur de ses enfants, dont il fut constamment l'ami le plus tendre (V. Rol-

(1) L'aîné de ses quatre fils, nommé Michel, fut abbé de Jouy, évêque d'Angers, en 1692, et mourut le 9 août 1706, peu de temps après avoir été nommé évêque d'Orléans. Grandet a écrit sa Vie. — Le deuxième, nommé Louis, fut président à mortier en 1697, puis premier président en 1707, et mourut le 31 janvier 1730. — Charles Maurice, abbé de Saint-Aubin d'Angers, refusa l'épiscopat pour se dévouer à l'éducation du jeune clergé dans la congrégation de Saint-Sulpice, dont il mourut supérieur-général, le 7 septembre 1731. — Claude, le plus jeune, connu sous le nom de Soudi, mourut âgé de 27 ans, le 25 juin 1686, après avoir donné l'exemple de la plus héroïque piété. Sa vie a été écrite par Proyat, sous ce titre: *Le modèle des jeunes gens*, Paris, 1789, in-18. — Louis LE PELETIER DE ROSAMBO, président à mortier, en 1712, premier président en 1736, mort octogénaire, le 20 janvier 1770, était fils du premier président Louis, que nous venons de nommer; il fut le père de Louis (ou Henri-Guillaume) de Rosambo, président à mortier en 1736, mort le 9 août 1760, et dont le fils, Louis de Rosambo, né le 2 décembre 1747, président à mortier en 1765, périt sur l'échafaud révolutionnaire en 1793, avec l'illustre Malesherbes, son beau-père.

LIN). Il possédait une bibliothèque précieuse, qu'il avait enrichie d'une foule de bons ouvrages, et d'une partie des manuscrits de Pierre Pithou, dont il se faisait un honneur de descendre. Ce fut d'après les manuscrits de ce savant jurisconsulte, qu'il publia, en 1687, le *Corps de droit canon* et l'*Ancien code ecclésiastique*, et, en 1689, les *Observations* sur le Code et les Nouvelles. Il donna aussi de nouvelles éditions du *Comes juridicus* et du *Comes theologus*, de P. Pithou, et fit précéder ce dernier recueil d'une lettre à ses enfants, pleine de sages avis. A l'imitation de ces deux ouvrages, Peletier composa le *Comes rusticus ex optimis latinæ linguæ scriptoribus collectus*, Paris, 1692, in-12; ibid. 1708, pet. in-8°, et le *Comes senectutis*, ibid., 1709, in-12. Ce sont deux excellents choix de pensées tirées de différents auteurs, et rangées sous différents titres. Il a laissé en manuscrit des *Mémoires* pour la vie de Jérôme Bignon, qui ont été fort utiles à Bourgoin de Villefore, et à l'abbé Pérau, et des *Mémoires* pour la vie de Matthieu Molé, et de plusieurs autres personnages dans l'intimité desquels il avait vécu. J. Boivin a publié la *Vie* de Claude Le Peletier, en latin, Paris, 1716, in-4°; il y a réuni trois opuscules de cet illustre magistrat: La *Description* du château de Villeneuve; celle de Fleuri, près de Fontainebleau, et la *Lettre* à ses enfants, dont on a déjà parlé, en leur adressant le *Comes theologus* de P. Pithou. La *Description* du château de Villeneuve, adressée à Rollin, dont Le Peletier, après avoir favorisé ses premières études, était resté l'ami, a été réimprimée dans le tome I des *Opuscules* du célèbre recteur de l'université de

Paris; elle a été traduite en français par le sénateur Vernier, qui habitait, en 1806, le château de Peletier, et publiée avec une nouvelle description de cette habitation, l'une des plus agréables des environs de Paris (V. TH. VERNIER). W—s.

PELETIER DE SOUSI (MICHEL LE), frère du contrôleur-général, était né à Paris en 1640. Moins touché des honneurs de la magistrature que de l'utilité des simples fonctions d'avocat, il avait résolu de n'en jamais exercer d'autres; et l'on fut obligé d'employer le chancelier Letellier pour lui faire acheter la charge d'avocat du roi au Châtelet, qu'il remplit cinq ans à la satisfaction générale. Il fallut, en quelque sorte, un nouvel ordre du chancelier pour le forcer d'entrer au parlement, où il fut reçu conseiller, en 1665. Le roi le choisit, trois ans après, pour établir l'intendance de Franche-Comté; mais, cette province ayant été rendue à l'Espagne par le traité d'Aix-la-Chapelle, Le Peletier passa à l'intendance de Lille, et fut désigné commissaire pour régler les limites, d'après les derniers traités. Ses services lui méritèrent d'être appelé, en 1683, au conseil-d'état; et il fut presque aussitôt associé à son frère, nommé contrôleur-général, avec la qualité d'intendant des finances. Après avoir rempli cette charge pendant près de douze ans, il obtint l'agrément du roi pour la transmettre à son fils; mais le monarque, qui appréciait ses qualités et son expérience, le retint au conseil royal, et créa pour lui, après la mort de Louvois, la place de directeur-général des fortifications. Le roi exigea que Le Peletier lui rendit compte, une fois par semaine, de son travail. Ce fut, pour le nouveau

directeur, un moyen de mettre sous les yeux du monarque les services des officiers employés sous ses ordres; et il eut le plaisir de procurer au corps du génie des récompenses et des distinctions que Louvois lui-même n'avait pu lui faire accorder. Le duc d'Orléans, devenu régent du royaume, jugea convenable de charger un militaire du détail des fortifications; mais, en remerciant Le Peletier, il voulut lui conserver les appointements d'une place qu'il avait remplie avec tant de zèle et de fidélité: il fut impossible de lui rien faire accepter. Le Peletier, au milieu de tant d'occupations, avait trouvé le loisir de cultiver son goût pour les lettres; il possédait bien ses auteurs latins, mais surtout Tacite, qu'il savait par cœur, et qu'il avait traduit presque entièrement: il parlait aisément l'italien et l'espagnol, et sa mémoire était enrichie des plus beaux traits des meilleurs écrivains dans les deux langues. Admis, en 1701, à l'académie des belles-lettres, à titre d'honoraire, il communiqua fréquemment, à cette compagnie, des inscriptions et des médailles découvertes dans les fouilles qu'il faisait faire pour les fortifications (1); et il a enrichi le cabinet du roi d'un assez grand nombre de fragments d'antiquités. Le Peletier, parvenu à l'âge de quatre-vingts ans, renonça entièrement aux occupations du siècle, et se retira à l'abbaye de St.-Victor, pour se livrer entièrement à

(1) C'est par erreur qu'on attribue à Michel Le Peletier une *Dissertation* sur l'ancienne ville des Curiosolites, insérée dans les *Mém. de l'acad.*, I, 194-98. Cette dissertation communiquée à l'académie par Le Peletier, avait été rédigée par l'ingénieur chargé de la direction des fortifications de Dinan. L'auteur conjecture, avec assez de vraisemblance, que les Curiosolites habitaient une contrée près de Dinan, où l'on trouve les ruines d'une ville considérable autour d'une bourgade qui porte encore aujourd'hui le nom de *Corseult*.

la méditation et à la prière. Une arête qui lui perça l'ésophage, et qu'il fut impossible de retirer, lui causa, pendant les trois dernières années de sa vie, des douleurs aiguës, qu'il supporta avec beaucoup de patience; et il mourut dans de grands sentiments de piété, le 10 décembre 1725, âgé de 86 ans. Son *Éloge*, par de Boze, a été inséré dans le tome VII du *Recueil* de l'académie des inscriptions. On a un beau portrait de Le Peletier de Souzi, gravé par Edelinck. — Son fils, Michel-Robert Le PELETIER des Forts, comte de Saint-Fargeau, né en 1675, fut intendant des finances en 1701, contrôleur-général le 14 juin 1726, et ministre-d'état le 30 décembre 1729. Démissionnaire le 19 mars 1730, il mourut le 11 juillet 1740. Il avait épousé Marie-Louise de Lamoignon, fille de l'intendant de Languedoc (Bâville), et avait été reçu comme membre honoraire à l'académie des sciences, en septembre 1727. — Il fut le père de Louis-Michel Le PELETIER de Saint-Fargeau, conseiller au parlement en 1735, et mort le 4 juillet 1739, dont le fils, Michel-Etienne Le PELETIER de Saint-Fargeau, reçu avocat-général au parlement de Paris, le 6 septembre 1747, et sur les conclusions duquel fut porté l'arrêt de suppression des Jésuites en France, devint président à mortier en 1764, et mourut de la petite vérole en septembre 1778. — Son fils, (V. LE PELETIER de Saint-Fargeau, XXIV, 215), perdit, au sein de la Convention, une réputation honorable commencée dans la magistrature, et qui ne s'était pas entièrement effacée à travers les orages de l'assemblée constituante. — Michel-Etienne avait épousé, en 1755, Susanne-Louise, fille de Charles-

Etienne LE PELETIER de Beaupré, intendant de Caen en 1730, puis intendant de Champagne, et conseiller-d'état en 1749, qui appartenait à une autre branche de la même famille, et dont le frère, Jacques-Louis (ou Pierre) Peletier de Montmélian, président de la deuxième chambre des enquêtes, le 7 janvier 1727, fut le père de Peletier de Morfontaine, conseiller en 1749. — C'est encore à une autre branche de cette maison qu'appartenait Félix LE PELETIER de la Houssaie, intendant des finances, qui devint contrôleur-général le 10 décembre 1720, donna sa démission le 10 avr. 1722, et mourut le 10 septembre 1723. Il était fils de Nicolas Le Peletier, mort en décembre 1674; et son fils, Félix-Claude Le PELETIER de la Houssaie, conseiller-d'état, mourut le 6 décembre 1748. W—s.

PELEUS (JULIEN), né à Angers vers le milieu du seizième siècle, s'établit à Paris, et devint un des oracles de la jurisprudence. Il fut l'un des deux avocats qui étaient tirés du sein du parlement pour suivre exclusivement, au conseil-d'état, toutes les affaires contentieuses. Après la mort d'Henri III, en 1589, Peleus prononça son oraison funèbre à Angers, et la fit imprimer à Paris douze ans après. Henri IV lui témoigna son estime en le nommant conseiller-d'état et l'un de ses historiographes. Peleus exprima, en vers et en prose, son amour pour le bon roi. Il est inutile de faire mention de ses vers; ses autres ouvrages sont: I. *Panégrique au peuple de France*, 1600; c'est une pièce de circonstance, que rend illisible la pesanteur du style. II. *Histoire de la vie et des faits d'Henri-le-Grand, depuis sa naissance jusqu'en 1595*, Paris, 1613-

1616, 4 vol in-8°. III. *Le Cavalier françois*, 1605, in-8°. IV. *Le premier président du parlement de France*, 1614, in-4°. Nous attribuons ces deux productions à Peleus sur la foi du P. Lelong. V. *Histoire de la dernière guerre entre les Suédois et les Danois*, en 1610, jusqu'à la paix conclue en 1613, Paris, 1622, in-8°, mentionnée par Lenglet-Dufresnoy. VI. *Actions forenses singulières et remarquables, contenant la substance des plaidoyers et moyens des parties avec les arrêts des cours intervenus dans chaque cause*, ibid., 1604, en 8 livres, in-4°; édition plus ample que la première. Cet ouvrage a été réuni à 162 questions illustres, débattues contradictoirement, sous le titre d'*OEuvres de Julien Peleus, avocat au parlement*, 1631, in-fol. C'est de la 104^e. question que Gayot de Pitaval a tiré la cause célèbre de Renée Corbeau. VII. *Commentarius verè analyticus in regulas cancellariæ romanæ*. VIII. *De matrimonii dissolutione ob defectum testium non apparentium*, 1600, in-8°. (Voy. ROUILLARD.) F—t j.

PELHAM (Sir HENRI), frère cadet du duc de Newcastle (V. ce nom, XXXI, 117), obtint le commandement d'une compagnie de dragons, lorsque la rebellion d'Écosse éclata en 1715; et il assista, en cette qualité, à la bataille de Preston, où les insurgés furent complètement détruits. En 1718, il fut nommé au parlement par le bourg de Seafort: réélu à l'unanimité, en 1722, par les chevaliers du comté de Sussex, il continua, jusqu'à sa mort, de les représenter dans la chambre des communes, et s'y fit distinguer. Trésorier de la chambre du roi, en 1720, Pelham fut nommé l'année

suivante l'un des lords de la trésorerie ; et il entra dans le ministère , comme secrétaire-d'état au département de la guerre , le 3 avril 1724. En 1730 , il obtint l'office lucratif de payeur-général des troupes. Il défendit , pendant plusieurs années , avec un certain talent , les mesures de Robert Walpole ; mais il se ligua , en 1742 , avec le duc de Newcastle son frère , et le parti de l'opposition , pour renverser ce ministre , et réussit à lui enlever le timon des affaires. Le 27 août 1743 , il succéda au comte de Wilmington , comme premier lord de la trésorerie : il y joignit , au mois de décembre de la même année , les fonctions de chancelier de l'échiquier , qu'il conserva jusqu'à sa mort , arrivée le 6 mars 1754. Sir Henri Pelham avait cependant donné un instant sa démission , en 1744 , conjointement avec le duc de Newcastle son frère , parce qu'ils voulaient faire admettre , dans le conseil , des personnes qui étaient désagréables au roi. Cependant lord Carteret , qui avait été nommé secrétaire-d'état , ne se jugeant pas assez fort pour résister à l'opposition , résigna ses fonctions quelques jours après ; et les deux frères reprirent les postes qu'ils avaient momentanément quittés. A dater de cette époque , sir Henri Pelham fut considéré comme le ministre dirigeant. Sous son administration l'Angleterre jouit d'une grande tranquillité. Remarquable par une rare probité et par son esprit d'ordre , Pelham n'avait pas un talent transcendant comme orateur : il était plus distingué comme financier. Malgré quelques fautes qu'on reproche à son administration , il est sûr qu'il fut regretté. Ce ministre s'attacha surtout à augmenter le crédit national et à faire fleurir

le commerce. Connaissant les bénéfices énormes que produisaient à l'Angleterre les relations commerciales qu'elle entretenait avec l'Espagne , il mit le plus grand soin à prévenir toute mésintelligence entre ces deux puissances , et il y parvint. Il encouragea les pêcheries , les manufactures et les colonisations ; aussi pendant son ministère la prospérité de l'Angleterre fit-elle de grands progrès ; mais l'une des opérations qui lui font le plus d'honneur , ce fut d'avoir , en 1750 , diminué la dette nationale , en réduisant à trois et demi pour cent , et ensuite à trois , l'intérêt que l'on payait auparavant aux prêteurs , à raison de quatre pour cent : quoiqu'on leur eût laissé la liberté de retirer leurs fonds , il y en eut très-peu qui se prévalurent de cette faculté ; et ce fut ainsi que , sans aucune secousse , il sut diminuer le fardeau de la dette publique.

D—z—s.

PELHESTRE (PIERRE) , littérateur , fils d'un tailleur vertugadinier de Rouen , naquit vers 1635. Après avoir achevé ses premières études , il vint , à Paris , perfectionner ses connaissances. Il avait pris l'habit ecclésiastique , et reçu les ordres mineurs ; mais sa modestie l'empêchait d'aspirer au sacerdoce , dont il se jugeait indigné. Il partageait son temps entre la prière et l'étude , et fréquentait assidument la bibliothèque royale. L'archevêque de Paris , Péréfixe , informé que Pelhestre lisait des livres suspects d'hérésie , le fit venir , et lui demanda s'il se croyait assez savant pour lire de pareils ouvrages sans danger : « Votre » question , Monseigneur , répondit » Pelhestre , m'embarrasse : si je dis » que je suis assez savant , vous me » direz que je suis un orgueilleux ;

» si je dis que non, vous me défendez de les lire. » Cette réponse plut au prélat, qui lui permit de continuer ses lectures, et le désigna même, quelque temps après, pour être employé dans les missions du Languedoc. Pelhestre visita ensuite, pour satisfaire sa piété et son désir de s'instruire, la plupart des maisons religieuses de France, et se lia avec Mabillon et les savants les plus distingués de la congrégation de Saint-Maur. Dans un voyage qu'il fit à la Trappe, l'abbé de Rancé voulut l'engager à réfuter le *Traité des études monastiques* de Mabillon; mais, fidèle à l'amitié, Pelhestre s'excusa d'entamer une guerre de plume avec un homme dont il chérissait le caractère et honorait les talents. Le P. Le-long nous apprend que, quand Pelhestre avait le projet de travailler à un ouvrage de longue haleine, il portait dans sa chambre quelques provisions, fermait ses volets, et, assis devant sa table, entre deux chandelles, écrivait sans discontinuer jusqu'à ce que le besoin l'avertît de prendre un peu de nourriture. Sur la fin de sa vie, il quitta l'habit ecclésiastique, et entra, en qualité de sous-bibliothécaire, chez les Cordeliers du grand couvent de Paris, à la condition qu'il serait libre de conserver son costume. Son principal motif fut, dit-on, d'avoir des livres à sa disposition, sans dépendre de personne. Pelhestre mourut d'une goutte remontée, le 10 avril 1710, à l'âge de soixante-cinq ans. C'était un homme d'une érudition étonnante; mais il n'a publié que quelques opuscules : on lui doit : I. Une édition du *Traité de la lecture des Pères*, augmentée de deux livres, Paris, 1697, in-12 (V. D'ARGONNE, II, 418). II. Des *Remarques critiques contre les essais*

de littérature de l'abbé Tricaud, ibid., 1703, in-12. III. Plusieurs *Articles* dans les *Mémoires de Trévoux*, entre autres une *Dissertation sur l'indulgence de la Portioncule*. Il avait laissé en manuscrit une *Critique* amère, mais assez juste selon l'abbé Goujet, de la *Bibliothèque* de Dupin, et des notes sur les *Scriptor ecclesiastici* de Cave. W—s.

PELLISSIER. Voy. PELLICIER.

PELLISSON. Voy. PELLISSON.

PELL (JEAN), mathématicien anglais, né, en 1610, à Southwark, dans le Sussex, étudia à l'université de Cambridge. A 19 ans, il composa un traité sur l'usage des cadrans, et entretenait une correspondance sur les logarithmes avec le savant H. Briggs. Un grand nombre d'autres ouvrages du même genre, qu'il publia successivement, lui donnèrent une espèce de célébrité; il fut appelé, en 1631, pour remplir une chaire de mathématiques à Amsterdam; et en 1646 le prince d'Orange lui en offrit une autre dans le nouveau collège qu'il venait de fonder à Breda. Le meilleur de ses ouvrages, l'*Idee des mathématiques*, qu'il avait d'abord écrit en latin (*Idea matheseos*), fut imprimé à Londres, in-12, en 1650. Olivier Cromwell l'envoya, en 1654, avec le titre d'agent, près des cantons protestants de la Suisse. Il eut ensuite le titre de résident anglais à Zurich, et il revint en Angleterre presque au moment de la mort du protecteur. Ce ne fut qu'après la restauration qu'il entra dans les ordres sacrés; et Charles II, qui n'avait pas à se plaindre de lui, lui donna, en 1661, la cure de Fobbing dans le comté d'Essex: il eut, en 1663, celle de Laingdon dans le même comté, et fut chapelain de l'archevêque de Canterbury, Sheldon.

Ce fut là que se borna son élévation ; et encore les personnes qui l'entouraient , abusant de son inexpérience des affaires, lui volaient la plus grande partie de son revenu, en sorte qu'il manqua plus d'une fois des choses les plus nécessaires à la vie, et qu'il passa quelque temps en prison comme débiteur insolvable. Il mourut en 1685. Parmi ses nombreux écrits, nous citerons : I. *Modus supputandi ephemerides astronomicas (quantum ad motum solis attinet) paradigmata ad ann. 1630 accomodato*, 1630. II. *Clef de la Stéganographie de Jean Tritheim*, 1630. III. *Lettre à Edouard Wingate sur les logarithmes*, 7 juin 1631. IV. *Histoire astronomique d'observations des mouvements et apparences célestes*, 1634. V. *Eclipticus prognostica, ou l'art de prévoir les éclipses par le calcul*, 1634. VI. *Réfutation du discours de Longomontanus, De verâ Circuli mensurâ*, Amsterd., 1644. VII. *Idée des mathématiques*, Londres, 1651, in-12 : livre curieux, réimprimé dans les *Philosophical collections* de Hooke, et dont Chaussepîé donne un extrait intéressant dans son Dictionnaire, article PELL, remarq. B. Entre autres projets singuliers, on y trouve celui d'un Manuel de mathématique improvisée, pour apprendre à résoudre, sans instruments, tous les problèmes d'arithmétique et de géométrie. VIII. *Table des carrés* de tous les nombres depuis 1 jusqu'à dix-mille, 1672, in-fol. On a aussi de lui, dans son édition de l'algèbre de Rhonius, une *Table des diviseurs* des nombres impairs, et une *Liste des nombres premiers* au-dessous de cent mille, 1668, in-4°. L.

PELLEGRIN (SIMON-JOSEPH), naquit à Marseille ; en 1663. Son

père, conseiller au siège de Marseille, le fit entrer fort jeune dans l'ordre des religieux servites, et il demeura assez long-temps parmi eux à Moutiers, au diocèse de Riez. Ennuyé de ce séjour, et d'un genre de vie aussi uniforme, Pellegrin s'embarqua sur un vaisseau, en qualité d'aumônier ; et, après avoir fait deux courses, il revint, en 1703. Il concourut alors pour le prix de poésie proposé par l'académie française, et le remporta, en 1704, par son *Épître sur le glorieux succès des armes de sa Majesté*. Avec cette *Épître*, il avait envoyé une *Ode* qui balança quelque temps les suffrages, de sorte qu'il fut rival de lui-même. Cette singularité ayant fait quelque bruit, M^{me}. de Maintenon voulut voir l'auteur des deux pièces, qui vint peu après à Paris. L'abbé Pellegrin, en ayant reçu un accueil très-gracieux, profita de cette circonstance pour la supplier de lui obtenir une dispense du pape, et un bref de translation dans l'ordre de Cluni ; ce qui lui fut accordé. Fixé à Paris, sans aucune espèce de fortune, l'abbé Pellegrin, qui ne vivait qu'à demi avec le produit de ses messes, fut obligé, pour subsister, de tenir une boutique ouverte d'épigrammes, de madrigaux, de compliments, qu'il vendait plus ou moins cher, selon le nombre et la différente mesure des vers, depuis deux jusqu'à douze syllabes. Il travailla beaucoup pour les différents théâtres ; et les pièces qu'il composait, lui fournissaient à peine de quoi subvenir à ses autres besoins. Remi, poète fort peu connu, a exprimé assez heureusement, dans les deux vers suivants, ce mélange bizarre d'occupations sacrées et profanes :

Le matin catholique et le soir idolâtre,
Il dina de l'autel et soupa du théâtre.

Un genre de vie si opposé à son caractère de prêtre, le fit interdire par le cardinal de Noailles ; et cet interdit ne fut jamais levé. Il eût été alors dans un grand embarras, s'il n'eût obtenu une pension sur le Mercure, auquel il travaillait pour la partie des spectacles. On rapporte sur son compte beaucoup d'anecdotes assez singulières ; nous n'en citerons que deux : un nommé Dumont, sortant tout extasié de la première représentation de *Mérope*, entra au café Procope, en s'écriant : « En vérité, » VOLTAIRE est le roi des poètes. » L'abbé Pellegrin, qui était là, se leva brusquement, et dit, d'un air piqué : « Eh ! qui suis-je donc, moi ? » — Vous..... vous en êtes le doyen, » lui répondit Dumont. » Deux choses ont beaucoup contribué à le rendre ridicule : la difficulté qu'il avait à s'exprimer, et son extérieur très-négligé. Un élégant, dont la voiture était retenue par divers embarras, le voyant passer dans la rue avec un manteau troué, trouva plaisant de lui envoyer demander par son laquais à quelle bataille son manteau avait été si maltraité ? — A la bataille de Cannes, répondit l'abbé, en frappant de son bâton le laquais trop obéissant. L'abbé Pellegrin eût certainement mérité d'être plus riche : presque tout l'argent qu'il retirait de ses travaux passait à sa famille, qui était dans une position très-gênée, et pour laquelle il se refusait souvent le nécessaire. Toutes les personnes qui l'ont connu, le représentent comme un homme dont la simplicité et la candeur étaient admirables. Forcé de prodiguer sa verve à tout venant, et de travailler toujours à la hâte, il n'est pas surprenant que la plupart de ses productions soient si faibles ; quelques-unes cependant ont du me-

rite, et montrent ce dont il eût été capable s'il avait pu leur consacrer plus de temps. L'abbé Pellegrin mourut le 5 septembre 1745, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, avec de profonds sentiments de piété. On fit ainsi son épitaphe :

Poète, prêtre et provençal,
Avec une plume féconde,
N'avoir ni dit ni fait de mal,
Tel fut l'auteur du NOUVEAU-MONDE.

Ses ouvrages sont : I. *Cantiques spirituels sur les points les plus importants de la religion, sur différents airs d'opéra, pour les dames de Saint-Cyr*, Paris, in-8°. II. *Cantiques sur les points principaux de la religion et de la morale*, Paris, 1725, in-12. III. *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, mise en cantiques, sur les airs de l'opéra et des vaudevilles*, Paris, 1705, 2 vol. in-8°. IV. *Les Psaumes de David, en vers français, sur les plus beaux airs de Lulli, Lambert et Campra*, Paris, 1705, in-8°. V. *L'Imitation de Jésus-Christ, mise en cantiques sur des airs d'opéras ou de vaudevilles, choisis et notés*, Paris, 1727, in-8°. Une paraphrase lâche et dénuée de poésie, quoiqu'il n'y manque pas de certains agréments qui peuvent avoir leur place dans des vers érotiques, n'a pas eu le succès qu'avaient d'abord obtenu les Cantiques spirituels de l'auteur ; et tout cet amas en cinq volumes, formant environ 500 mille vers, est aujourd'hui entièrement oublié. VI. *Les OEuvres d'Horace, traduites en vers français*, Paris, 1715, 2 vol. in-12. L'abbé Pellegrin a réuni à cette traduction, qui ne comprend que les cinq livres d'odes, plusieurs de ses poésies, dont quelques-unes sont bonnes. Cette traduction n'est guère connue que par la jolie épigramme que fit

La Monnoie, en voyant le texte latin à côté :

On devoit, soit dit entre nous,
A deux divinités offrir ces deux HORACES;
Le latin à Vénus, la déesse des grâces,
Et le françois à son époux.

Tous ces ouvrages ne font pas, comme on voit, beaucoup d'honneur à Pellegrin : ce qu'il a écrit de mieux, consiste dans trois pièces de théâtre : Le *Nouveau-Monde*, comédie en trois actes et en vers, Paris, 1723, in-12. Cette pièce, qui est écrite avec assez de facilité et d'agrément, fut bien reçue du public, et reprise avec succès, en juin 1746. L'auteur garda long-temps l'anonyme ; ce qui fit croire à quelques personnes que cet ouvrage ne lui appartenait pas : mais on est revenu de cette erreur. — *Jephté*, tragédie-opéra, Paris, 1732, in-4°. Pellegrin fut le premier qui produisit l'histoire sacrée sur le théâtre de l'opéra. Cette pièce jouissait d'un grand succès, lorsque le cardinal de Noailles en fit interrompre les représentations. — *Pélopée*, tragédie, Paris, 1733, in-8°. Cette tragédie, la meilleure de l'auteur, resta longtemps au théâtre : elle fut jouée sous le nom du chevalier Pellegrin, son frère. Ici se borne toute la gloire littéraire de l'abbé Pellegrin. On a encore de lui les pièces suivantes : *Polydore*, tragédie, Paris, 1706, in-12. — *La Mort d'Ulysse*, tragédie, Paris, 1707, in-12. — *Catilina*, tragédie, Paris, 1742, in-8°. — *Médée et Jason*, tragédie-opéra, Paris, 1713, in-4°. — *Télémaque*, tragédie en musique, Paris, 1714, in-4°. — *Renaud, ou la Suite d'Armide*, tragédie en musique, Paris, 1722, in-4°. — *Hippolyte et Aricie*, tragédie en musique, Paris, 1733, in-4°. — *Le Divorce de l'Amour et de la Raison, suite du Nouveau-*

Monde, comédie, Paris, 1724, in-12. — *La Fausse Inconstance*, comédie en trois actes et en vers : cette pièce avait déjà paru sous le titre du *Père intéressé*, comédie en cinq actes et en vers : elles ne furent imprimées ni l'une ni l'autre. — *L'Ecole de l'hymen*, comédie. — *L'Inconstant ou les trois épreuves*, comédie. — *Arlequin à la guinguette*, en 3 actes, à la muette, pour l'opéra-comique : C'est par cette pièce que ce jeu s'ouvrit, foire S.-Laurent, 1711. — *Arlequin rival de Bacchus*, en 3 actes. Toutes ces pièces, dont quelques-unes ont paru sous le nom du chevalier Pellegrin et d'Antoine de La Roque, auteur du *Mercur de France*, ont eu, dans leur nouveauté, une vogue proportionnée à l'effet qu'elles produisaient, et sont maintenant tout-à-fait oubliées. Le seul souvenir que l'on ait conservé de l'auteur, est celui de sa malheureuse fécondité, qui a fourni à MM. Tournay et Audras, le sujet d'une pièce (*l'Abbé Pellegrin ou la Manufacture de vers*), jouée au théâtre du vaudeville, en 1801. R—RD.

PELLEGRINI (PELLEGRINO DI TIBALDO DE'), ou plus simplement *Tibaldi*, peintre et architecte, naquit, en 1527, à Valdelsa, dans le Milanais. Il vint, dès sa plus tendre jeunesse, s'établir avec sa famille à Bologne, où il se fixa et reçut son éducation. Il peignait déjà d'une manière très-remarquable, lorsque Vasari lui fit copier quelques-unes des peintures qu'il avait exécutées dans le réfectoire de Saint-Michel in Bosco, ainsi que plusieurs des plus beaux ouvrages que renfermait Bologne. En 1547, il l'emmena avec lui à Rome, où il lui fit étudier assiduellement les nombreux chefs-d'œuvre que renfermait cette ville. Après un

sejour de trois ans , Pellegrini revint à Bologne. Son style s'était formé en grande partie sur les ouvrages de Michel-Ange ; il est grandiose , étudié dans le nu , plein de vigueur et non moins heureux dans les raccourcis : à ce mérite l'auteur joint une manière tempérée et une touche d'une pâte tellement belle, que les Carraches ne l'appelaient jamais que le *Michel-Ange réformé*. Le premier ouvrage qu'il ait exécuté après l'année 1550, et que Vasari regarde comme son chef-d'œuvre, est la suite de tableaux qu'il fit pour l'institut de Bologne, et qui représentent divers *sujetstirés de l'Odyssee*. Il les composa en concurrence avec Niccolini. Cette belle collection a été gravée avec magnificence à Venise, par les soins d'Antoine Buratti ; et l'on y a joint la vie de ces deux peintres , écrite par Zanotti. C'est dans ces ouvrages , et dans le tableau d'*Hercule domptant les monstres*, qu'il peignit pour la salle des marchands d'Ancone, que Pellegrini a fait voir la manière dont on doit imiter le style terrible de Michel-Ange, et qui consiste à n'en approcher qu'avec une sage timidité. Les Carraches estimaient particulièrement les peintures que Pellegrini exécuta dans l'église de Saint-Jacques , et dont ils faisaient faire à leurs élèves une étude approfondie, qui n'avait pas été sans profit pour eux-mêmes. L'un de ces tableaux représente la *Prédication de saint Jean dans le désert*; et l'autre, le *Choix des élus et des réprouvés*. C'est dans la figure du messager céleste qui prononce l'arrêt de l'Éternel, que l'artiste a déployé un génie véritablement digne de Michel-Ange. Il fit également à Lorette et dans quelques villes voisines, des tableaux fort estimés, tels que l'*Ar-*

ivée de Trajan à Ancone , et quelques actions de la *Vie de Scipion*, que l'on conserve précieusement à Macerata. Ces dernières peintures sont d'un goût plus délicat et plus gracieux que ne le sont ordinairement les autres productions de son pinceau. Il a exécuté dans le même style des tableaux de chevalet qui ressemblent à des miniatures , et qui sont aussi rares et non moins précieux que ses autres peintures à l'huile. Il avait aussi cultivé l'architecture avec prédilection. Appelé à la cour d'Espagne par Philippe II, en qualité d'ingénieur, il reprit les pinceaux qu'il avait abandonnés depuis vingtans, et se remit à la peinture. Il fut pour l'Espagne ce que le Primatice et Nicolo del Abate avaient été pour la France. Il y introduisit le grand goût de la peinture. Il fut chargé de peindre le cloître et la bibliothèque de l'Escorial, que Frédéric Zuccherro avait déjà peints ; mais le roi avait été mécontent de ces peintures. On les fit abattre, et Pellegrini fut chargé de les refaire. Le talent avec lequel il exécuta ce travail, rappelle la manière de Michel-Ange ; et l'on admire surtout les lunettes dans lesquelles il a représenté les six *Arts libéraux*. Philippe II fut tellement charmé de ces beaux ouvrages, qu'il le combla de dons qu'on évalue à plus de 50 mille ducats ; et il érigea en sa faveur, en marquisat, le bourg de Valdelsa, où le père et l'oncle de Pellegrini , avant d'aller s'établir à Bologne, avaient été de misérables maçons. Voici ce qui lui avait donné lieu de cultiver l'architecture. Pendant qu'il étudiait la peinture à Rome, poursuivi par le besoin, on raconte que Mascherino le trouva , hors de la porte Portèse , dans l'attitude du désespoir. Il l'interrogea

sur les causes de son chagrin; et Pellegrini lui avoua que, mécontent des progrès qu'il faisait dans la peinture, il était résolu de se laisser mourir de faim. Mascherino s'efforça de le dissuader d'une semblable folie, et lui conseilla de se livrer à l'architecture. Pellegrini se mit à l'étude, et parvint en peu de temps à se faire une si grande réputation, qu'il fut nommé ingénieur en chef de l'état de Milan, et obtint le titre d'architecte de la grande fabrique du Dôme de cette ville. Ce vaste édifice, commencé en 1387, sous le règne du duc Jean Galeas Visconti, par Henri Gamodïo, architecte allemand, était, chaque année, l'objet de quelques nouveaux travaux. Pellegrini fut chargé d'en exécuter le pavé; et cet ouvrage lui fait beaucoup d'honneur. Il fournit le dessin de la façade dans un style qui tient du grec et du gothique, et qui fut approuvé par saint Charles Borromée. Le Bossi, qui était en même temps que lui l'architecte de cette cathédrale, en commença l'exécution; mais ils eurent bientôt quelques difficultés à raison de quatre constructions que Pellegrini voulait faire élever dans l'église. Bossi, qui n'admettait pas les projets de son collègue auquel il trouvait de grands défauts, proposa de prendre l'avis de Palladio, de Vignola, de Vasari, et de Bertani. Ces quatre habiles artistes condamnèrent unanimement Pellegrini; mais tandis qu'il était occupé de ces disputes, le roi d'Espagne Philippe II l'appela près de lui pour lui confier la construction du *Vieux Palais-Royal*. Parmi les édifices qu'il éleva dans diverses parties de l'Italie, on cite à Milan, l'*Église de Saint-Laurent*, surmontée d'une coupole octogone; Ancône vante sa fameuse *Loge*, et

Bologne le *Palais* et la *Chapelle Poggi*, aujourd'hui de *Celesi*. On cite encore l'église et la maison professe des Jésuites, qu'il bâtit à Gènes, et qui passe pour une des plus belles de cette ville. Pellegrini, de retour en Italie, s'établit à Modène, où il mourut en 1592. J.-P. Zanotti a publié : *Lepitture di Pellegrino Tibaldi e di Niccolo Abati esistenti nell'Istituto di Bologna*, Venise, 1756, gr. in-fol., formant 41 pièces. — Dominique de Tibaldi de' PELLEGRINI, frère du précédent, et, comme lui, peintre et architecte, naquit en 1541, et mourut en 1582. Il fut élève de son frère. On ne connaît aucun ouvrage de son pinceau; mais comme architecte, on lui doit une des chapelles de la cathédrale de Bologne, dont la beauté frappa tellement Clément VIII, à son retour de la conquête de Ferrare, qu'il s'écria que Rome ne possédait rien d'aussi beau. Parmi les autres édifices qu'il éleva encore à Bologne, on cite le palais de la Gabelle, la petite église de la Vierge del Borgo, *extra muros*; la grande porte du palais municipal, sur laquelle fut érigée la statue de Grégoire XIII, et, par-dessus tout, le palais de Magnani. Mais c'est principalement comme graveur que Dominique Pellegrini s'est signalé; et les amateurs éclairés recherchent les pièces suivantes qu'il a gravées à l'eau-forte : I. *Vue de la fontaine de Bologne*, exécutée par Jean de Bologne, en 1470, grand in-fol. II. *La Vierge à la rose*, d'après le tableau du Parmesan, qui existe dans la galerie de Dresde. III. *La Trinité*, vaste composition d'après Horace Samacchini, grand in-folio. IV. *La Paix foulant aux pieds le dieu de la guerre*, d'après son frère Pellegrino. — Félix PEL-

LEGRINI, peintre, né à Pérouse, en 1567, et son frère, né en 1575, furent élèves du Barroche. Le dernier était doué d'une figure tellement distinguée, qu'il en reçut le surnom de *Pittor bello*. Il mourut à Pérouse, en 1612. — Lodovica ou Antonia PELLEGRINI, peintre à l'aiguille, naquit à Milan, et florissait en 1626. Elle se rendit célèbre en ce genre, et broda de sa main le *Pallium* et quelques autres ornements sacrés, que l'on conserve avec soin dans la sacristie de la cathédrale. Son talent lui avait acquis une telle réputation, que de son temps on ne la désignait que sous le nom de la *Minerve lombarde*. — André PELLEGRINI, son cousin, qui florissait en 1595, orna de quelques tableaux l'église de Saint-Jérôme à Milan. — Pellegrino PELLEGRINI, frère du précédent, fut employé dans les travaux de l'Escorial, obtint le titre d'architecte et de peintre de la cour d'Espagne, et mourut en 1634. — Antoine PELLEGRINI, peintre, originaire de Padoue, naquit à Venise, en 1675. On peut le regarder comme un peintre ingénieux, plein de facilité et d'idées gaies et agréables; mais il pêche par les fondements de l'art. Sa peinture est parfois tellement indécise, qu'on ne sait si c'est une vapeur ou un objet réel qu'il a voulu peindre. Il fut un coloriste très - superficiel; et dès son vivant, on disait que ses peintures ne dureraient pas un demi-siècle. En effet, celles qui existent à Venise et à Padoue ont déjà perdu leur éclat. Ce peintre parcourut une partie de l'Europe: après avoir laissé plusieurs grands ouvrages en Angleterre, il vint à Paris, où il avait été appelé pour peindre le plafond d'une des principales galeries de la Banque royale, aujourd'hui Biblio-

thèque du roi. Cette vaste composition comprenait plus de cent figures heureusement groupées, mais où l'on désirait plus de correction dans le dessin, et un moins grand abus de la facilité. Lorsque l'hôtel de la Banque fut destiné à renfermer la Bibliothèque du roi, les nouvelles dispositions nécessitèrent la destruction de ce morceau. Après l'avoir terminé, Pellegrini vint se fixer à Venise, où il épousa Angélique Carriera, sœur de la fameuse Rosalba. C'est alors qu'il fut chargé de peindre l'église de Saint - Moïse; et c'est là qu'il a laissé, dans son tableau du *Serpent d'airain*, le plus beau morceau peut-être qui soit sorti de son pinceau. Il mourut à Venise, en 1741. Pendant son séjour à Paris, il fut reçu membre de l'Académie, en 1733. Le Musée du Louvre possède son tableau de réception représentant une allégorie: La Modestie offre le tableau de Pellegrini à l'Académie personnifiée sous les attributs de la Peinture. Le génie de la France écrit le jugement favorable qu'elle en porte. — Jérôme PELLEGRINI, peintre, naquit à Rome, et florissait en 1674. Il imita la manière du Caravage, et il est nommé plus d'une fois avec éloge dans le *Guide de Rome*. Après avoir exécuté de grands tableaux dans cette ville, il peignit plusieurs vastes fresques à Venise. Ces peintures ne sont remarquables ni par le choix, ni par la variété, ni par l'esprit; mais elles ont un caractère de grandeur et de pompe qui frappe les yeux des moins connaisseurs. P —s.

PELLEGRINI (CAMILLE), l'un des savants qui ont le plus contribué à éclaircir l'histoire de l'Italie au moyen âge, était né, en 1598, à Capoue, d'une famille patricienne. Il

fut envoyé fort jeune à Naples, où il s'appliqua avec un égal succès à l'étude des langues anciennes, de la philosophie, des mathématiques, de la théologie et du droit canonique. Il se rendit ensuite à Rome pour perfectionner ses connaissances par la fréquentation des savants et en acquérir de nouvelles. L'examen des monuments en tout genre que renferme cette ville, tourna ses idées vers l'étude de l'archéologie. Il conçut bientôt le projet de s'appliquer à l'histoire de l'Italie, et, sentant la nécessité de remonter aux sources, il visita avec le plus grand soin les bibliothèques et les archives publiques, dont il tira une foule de pièces intéressantes; il s'attacha en même temps à former un recueil des anciennes chroniques des différentes villes, et donna ainsi le premier l'idée de cette grande et importante collection publiées depuis par Muratori. (*Voy. ce nom.*) Pellegrini, après avoir satisfait sa curiosité sur tous les points, revint dans sa ville natale, où il mit en ordre les matériaux qu'il avait recueillis. Etant tombé malade, il donna l'ordre à sa servante de jeter au feu tous ses papiers, s'il ne devait pas en revenir: cette fille, ayant entendu les médecins dire qu'il n'avait pas vingt-quatre heures à vivre, se hâta de remplir les intentions de son maître. Cependant Pellegrini se rétablit; mais informé qu'il n'avait été que trop fidèlement obéi, et que tous ses manuscrits avaient été brûlés, il se fit transporter à Naples, et y mourut de chagrin le 9 novembre 1663. La riche bibliothèque qu'il avait formée à grands frais fut dispersée, et la mémoire d'un savant si distingué s'était à peine conservée parmi ses compatriotes; mais enfin les critiques italiens lui ont rendu une jus-

tice éclatante. Un de ses descendants a décoré en 1789, le frontispice de la maison qu'il habitait, à Naples, d'une inscription à sa gloire, rapportée par Soria dans les *Storici Napoletani*, où on lui a consacré une Notice intéressante (tom. II, 477, etc.), et par Tiraboschi dans la *Storia della Letteratura*, VIII, 386. On a de Pellegrini : I. *Historia principum Longobardorum cum serie abbatum Cassinensium ab anno 720 ad ann. 1137*, Naples, 1643, in-4°. Il y a inséré la chronique de l'Anonyme de Salerne, et plusieurs autres pièces inédites, avec des explications qui répandent un grand jour sur l'histoire non-seulement du royaume de Naples, mais de toute l'Italie. Cet ouvrage important, inséré dans le tome IX du *Thesaur. antiquitat. Italiæ*, et dans les tom. II et V du *Corpus scriptor. Italiæ* de Muratori, a été publié de nouveau par Franc. Mar. Pratilli, Naples, 1749, 2 vol. in-4°. Cette édition est augmentée de plusieurs savantes Dissertations et de la Vie de Pellegrini. II. *Apparato alle antichità di Capua ovvero della Campania felice*, ibid. 1651, in-4°. Cet ouvrage est composé de quatre Dissertations qui contiennent la description exacte de la *Campania felice*, des recherches sur les peuples qui ont le plus anciennement habité ce pays et sur les différentes révolutions qu'il a éprouvées. Elles ont été traduites en latin par Alex. Ducker, et insér. dans le tome IX, du *Thesaur. antiquitat. Italiæ*. Fr. Daniele a laissé en manuscrit une Vie de Pellegrini (*V. DANIELE*, X, 515). W—s.

PELLEGRINO DI SAN DANIELO. (1) (JEAN-MARTIN D'UDINE, plus connu sous le nom de), fut

(1) Il prit ce nom de la petite ville de San Daniele, près d'Udine où il s'était fixé.

élève de Jean Bellini, et florissait au commencement du seizième siècle. Il avait été le condisciple de Jean Martino, autre peintre d'Udine; et lorsque tous deux furent devenus maîtres, ils ne cessèrent de peindre en concurrence. Tous deux furent employés à la décoration de deux chapelles contiguës au Dôme. Le tableau de Pellegrino, exécuté en 1502, représentant un *Saint Joseph*, et que Vasari mettait au dessus de tous les ouvrages de son concurrent, a souffert; en plusieurs endroits, des ravages du temps. Mais son tableau de *Saint Augustin et Saint Jérôme*, que l'on voit dans la salle du conseil public de la même ville, est d'une excellente couleur. En avançant en âge, ses teintes acquirent un moëlleux plus prononcé, et il se fit distinguer par plusieurs nouvelles qualités également précieuses. Le tableau qui existe à Cividale, dans l'église de Sainte-Marie de' Battuti, et qui représente une *Madone assise entre les quatre vierges d'Aquilée*, et environnée de saint Jean-Baptiste, de saint Donato, et d'un ange, semble au premier aspect un ouvrage du Giorgion : cette belle peinture, exécutée en 1529, passe pour un des ouvrages les plus précieux de tout le Frioul. Parmi ses productions les plus remarquables, on cite les divers sujets de la *Vie de Jésus-Christ* qu'il a peints à fresque dans l'église de saint Antoine au couvent de saint Daniel, et qu'il a enrichis des portraits des confrères de cet oratoire. Ces portraits, peints avec un rare talent, semblent respirer. Lorsque le duc de Ferrare, Alphonse d'Este, eut conçu le noble projet de réunir autour de lui les hommes de génie les plus éminents de l'Italie, le Titien vint embellir une cour que l'Arioste immor-

talisait par ses vers. Pellegrino ne parut pas indigne d'être associé à ces grands noms. Il fut appelé à Ferrare, et laissa dans cette ville plusieurs ouvrages malheureusement confondus parmi ceux de Dosso Dossi, dont la manière avait avec la sienne beaucoup d'analogie. Pellegrino avait établi, dans sa patrie, une école de peinture, d'où sont sortis des artistes estimés. Il mourut l'an 1546. — PELLEGRINO da Modana, peintre, naquit à Modène, et florissait en 1509. Son véritable nom était Munari. Son père, nommé Jean, et regardé comme l'un des meilleurs artistes de l'école de Modène, l'instruisit lui-même dans son art, et l'envoya se perfectionner à Rome. Le jeune Pellegrino entra dans l'école de Raphaël; et c'est peut-être de tous ses disciples celui qui lui ressemble le plus pour les airs de tête, et par une certaine grâce dans la pose et le mouvement des figures. Il termina d'une manière vraiment admirable, sous la direction de Raphaël, l'*Histoire de Job*, et quatre traits de la *Vie de Salomon*, dans la loge du Vatican. Après la mort de Raphaël, le séjour de Rome lui devint insupportable, et il revint dans sa patrie, où il ouvrit une école qui vit naître une longue succession de peintures dans la manière de Raphaël. C'est là qu'il a donné des preuves irrécusables de son talent. On admire surtout une *Nativité de Jésus-Christ*, où tout respire les grâces et l'amabilité de son maître, et que l'on conserve précieusement dans l'église de saint Paul. Un de ses fils avait tué un jeune homme de Modène; les parents du mort voulurent venger ce meurtre : n'ayant pu trouver le coupable, ils tournèrent leur fureur contre son père, et lui arrachèrent la vie, en

1523. — César di PELLEGRINO, surnommé *Arétusi*, fils du précédent, naquit probablement à Modène, mais passa presque toute sa vie à Bologne, où il reçut le droit de bourgeoisie. Il y forma son style, en copiant les tableaux du Bagnacavallo. L'ouvrage qui lui acquit la réputation de bon peintre, est la copie des peintures de la tribune de l'église de Saint-Jean à Parme, exécutée primitivement par le Corrège. Le duc Ranuccio avait le projet de faire agrandir le chœur de cette église; mais il fallait démolir la tribune que le Corrège avait peinte. On appela l'Arétusi à Parme, et on lui commanda une copie exacte de ces belles peintures. Il résulte d'un contrat passé avec le peintre en 1586, et que rapporte le P. Affò, qu'il s'engagea de copier la *Madone couronnée*, à condition qu'on nourrirait l'élève qui serait chargé de faire le carton. Ce document authentique contredit le récit de quelques historiens, qui prétendent que l'Arétusi refusa d'abord de peindre cette copie, comme indigne de son talent, et l'ouvrage d'un écolier plutôt que d'un maître, et qu'alors, Annibal Carrache, aidé d'Augustin, son frère, peignit les fragments de ce bel ouvrage, que l'on voit à Capo-di-Monte; et qui servirent de guide à l'Arétusi pour repeindre ce tableau, en 1587, dans la nouvelle fabrique. Ce trait ne peut convenir à Annibal, qui, à cette époque, était déjà un maître célèbre. Que penser d'un tel fait et de ces cartons que la voix publique attribue au Carrache, et que l'on dit être dignes de lui? L'auteur fut un habile coloriste, qui se rapproche beaucoup de l'école vénitienne; mais ses inventions sont pauvres et stériles. Il fut aidé dans ses ouvrages par J.-B. Fiorini, qui possédait les qualités opposées. L'amitié

qui les unit toute la vie, rendit tous leurs travaux communs : ces deux peintres, qui, séparés, n'eussent produit que des ouvrages médiocres, sont parvenus à exécuter ensemble des tableaux d'un mérite supérieur; et l'on peut, sans crainte, associer Fiorini à tous les ouvrages où l'Arétusi seul a mis son nom. Telle est, à sainte Afra de Brescia, une *Nativité de la Vierge*, remarquable par la vigueur avec laquelle elle est peinte; et qui est attribuée à lui seul. L'unique genre d'ouvrage où il ait su se faire un nom par lui-même, est le portrait, pour lequel il fut employé par un grand nombre de princes. Il eut de même un talent particulier dans l'art de copier les grands maîtres. Il savait tellement imiter la manière propre à chacun d'eux, que les plus habiles y étaient trompés. C'est surtout le Corrège qu'il rendait avec le plus de vérité. La copie du célèbre tableau de la *Nuit*, qui lui fut commandée pour l'église de saint Jean de Parme, est si parfaite, que Raphaël Mengs lui-même, affirme, que si ce tableau venait à se perdre, cette copie pourrait le remplacer sous tous les rapports. C'est à la perfection de cette copie qu'il dut d'être chargé de celles dont il a été fait mention, et dont on dit que, pour l'exactitude de l'imitation, le goût de la peinture, l'harmonie, et l'accord du coloris, on les prendrait pour des originaux. César de Pellegrino mourut en 1612.

P—s.

PELLEPRAT (PIERRE), jésuite, né en 1606, à Bordeaux, fut admis dans la Société, à l'âge de dix-sept ans, et, après avoir régenté dans différents collèges, vint à Paris, où il se fit une réputation par son talent pour la chaire. Il sollicita deses-

supérieurs la permission de se consacrer aux missions, et s'embarqua, vers la fin de 1639, sur un bâtiment qui se rendait à la Martinique. Il visita les différentes missions que les Jésuites possédaient dans les îles françaises, et passa ensuite dans le Mexique, où il espérait trouver plus d'occasions d'exercer son zèle pour la propagation de la foi. Il y demeura onze ans, occupé à instruire les habitants du pays, dont il s'était fait chérir par sa douceur; et il mourut, au milieu de ses travaux apostoliques, à Puebla de los Angeles au Mexique, le 21 avril 1667. On a de lui : I. *Prolusiones oratoriæ*, Paris, 1644, in-8°. C'est le recueil des Discours qu'il avait prononcés dans des circonstances d'éclat. II. *Relation des missions des Jésuites dans les îles et dans la terre-ferme de l'Amérique méridionale*, ibid., 1655, in-8°. III. *Introduction à la langue des Galibis, sauvages de l'Amérique méridionale*, ibid., 1655, in-8°. Cet opuscule est rare et recherché. Paul Boyer publia, quelques années après, l'essai d'un *Dictionnaire* de la même langue (V. BOYER, V, 425). W-s.

PELLERIN (JOSEPH), célèbre numismate, né à Marli-le-Roi, près de Versailles, le 27 avril 1684, fit ses études à Paris. Au sortir de ses classes de philosophie, il apprit l'hébreu, le syriaque et l'arabe, sous Pinsonnat, Henrion et Pétié de La Croix, tous habiles professeurs au Collège royal. Indépendamment de ces langues savantes, qui, avec le grec et le latin, avaient fait la base de ses premières études, Pellerin avait aussi appris l'italien, l'anglais et l'espagnol. Ce fut même principalement à la connaissance de ces trois langues modernes qu'il dut son entrée, en

1706, dans les bureaux de la marine, où il fut aussitôt employé à faire les traductions et les extraits de toute la correspondance du ministère dans ces trois langues. Une frégate du roi, ayant, en 1709, enlevé de nuit à l'abordage, une frégate espagnole venant de Barcelone, et destinée pour Gènes, où elle devait débarquer l'archiduc d'Autriche, on saisit à bord plusieurs lettres chiffrées, qui contenaient des choses secrètes fort importantes. Quoiqu'il semblât au premier instant que ces lettres ne fussent pas déchiffrables sans la clef du chiffre, Pellerin parvint à les lire en peu de jours. Les unes, en français, étaient pour la cour de Turin; les autres en italien, pour la cour de Naples. Torcy, alors ministre des affaires étrangères, à qui l'on rendit compte de cet effort de pénétration du jeune employé, voulut le voir et l'entretenir en particulier, non-seulement pour lui témoigner sa satisfaction, mais encore pour savoir comment et par quel procédé il avait pu opérer ce déchiffrement, ainsi que pour avoir des éclaircissements sur quelques endroits un peu obscurs des lettres italiennes. Le jeune Pellerin satisfit pleinement le ministre sur tous ces points. Dès-lors, Pont-Chartrain, secrétaire d'état de la marine, jeta les yeux sur lui pour en faire son secrétaire de cabinet; place qu'il occupait, lorsqu'à la mort de Louis XIV, la marine fut administrée par un conseil. Le comte de Toulouse, grand-amiral de France, en étant devenu le chef, Pellerin, qui était resté attaché au secrétariat de ce conseil, eut, dans l'exercice de ses fonctions, le bonheur de plaire à ce prince, qui le fit commissaire de la marine, en 1718, l'envoya servir dans les grands ports, et le destina; en

1723, à aller faire l'inspection générale des classes de matelots dans tous les ports du royaume. Pellerin se disposait à partir pour cette mission, lorsque les conseils de la régence furent supprimés. Alors, Maurepas remplaça Morville au département de la marine. Le nouveau ministre, qui avait besoin de s'entourer d'hommes de mérite, garda près de lui Pellerin, et le fit commissaire-général. Il fut plus tard nommé premier commis de la marine, sous le ministère de Machault. Les talents, l'activité, la fermeté, et tout-à-la-fois l'obligeance qu'il montra dans sa carrière administrative, lui avaient concilié l'estime générale. En 1745, les infirmités commençant à l'assaillir, il demanda et obtint une honorable retraite. Son fils, qui avait servi dans les grands ports de France, et qui avait fait plusieurs campagnes sur les vaisseaux du roi, fut admis à lui succéder dans le même emploi. Ce fut alors que, rentré dans la vie privée, et pour charmer ses loisirs autant que pour faire diversion à ses souffrances, Pellerin songea à lire, à expliquer, à mettre en ordre et à classer méthodiquement plusieurs médailles que sa place et ses relations pendant quarante ans avec les marins l'avaient mis à portée d'acquérir, d'abord par curiosité, ensuite par goût pour les monuments antiques. Des médailles samaritaines et phéniciennes, s'étant trouvées parmi celles qu'il avait recueillies, lui rappellèrent ses anciennes études des langues orientales; il fut enchanté d'avoir cette occasion de s'y livrer de nouveau: il se remit également à l'étude du grec et du latin, pour pouvoir consulter les auteurs anciens dans leur propre langue, et, autant

que possible, sur les textes originaux. Tels furent l'origine et le motif de la magnifique collection de médailles qu'il forma pendant les quarante années à-peu-près qu'il vécut encore, après s'être retiré des affaires. Les explications qu'il donna de ces médailles, et les commentaires, la plupart très-lumineux, dont il accompagna ses descriptions, forment le fond et la matière de l'ouvrage qu'il publia, de l'an 1762 à l'an 1778, à Paris, sous le titre de *Recueils de médailles de rois, peuples et villes*, etc., en dix volumes in-4°. , y compris les *Suppléments, lettres et additions* (1). Avant Pellerin, la numismatique n'avait pas une allure bien déterminée. On marchait sans méthode dans cette science; on manquait surtout d'un bon système de classification. Les uns ne faisaient cas que des médailles impériales; les autres ne recherchaient que les consulaires: ceux-ci ne voulaient que le moyen, le grand ou le petit bronze; ceux-là, que les médaillons. Personne ne s'occupait des médailles de villes; ou du moins c'était d'une manière très-secondaire. On distribuait les médailles dans les tiroirs, sans mélange de métaux. On séparait aussi les divers modules de médailles; on les rangeait par ordre alphabétique sur les catalogues. Cet ordre n'avait quelque utilité que pour la prompte recherche des pièces qu'on avait à consulter; mais il était extrêmement vicieux pour l'étude de l'histoire, et pour la géographie, puisqu'il rapprochait les villes les plus éloignées, telles que Lacédémone et Lampsaque, Alexandria-Troas, et Alexandrie d'Égypte,

(1) On y joint quelquefois les *Observations sur quelques médailles du cabinet de Pellerin*, par l'abbé Leblond, Paris, 1771, in-4°.

Panorme de Sicile, et Panticapée de la Tauride, etc. Pellerin fut le premier qui s'aperçut combien une pareille distribution était éloignée de l'esprit philosophique qui doit servir de base à la théorie de toutes les sciences. Il vit qu'il était aussi ridicule, dans l'intérêt de l'histoire et de la géographie, de distribuer les médailles selon leurs métaux ou leurs modules, que d'arranger les plantes selon leurs qualités ou d'après la nature de leurs tiges. Adoptant une méthode plus simple, il fit de grandes divisions géographiques de tous les pays dont on a des médailles; il s'attacha principalement aux autonomes, qu'on avait à peine remarquées avant lui, les rangea selon les contrées auxquelles elles appartenaient, en conservant néanmoins l'ordre alphabétique pour les villes ou peuples compris dans chacune de ces contrées. Il embrassa le même système pour les médailles de rois et de colonies. Tous ceux qui, par goût ou par état, suivaient cette branche des connaissances humaines, adoptèrent sa réforme. Le célèbre Eckhel, trouvant la route frayée, s'y élança en homme supérieur; et sa *Doctrina numorum veterum*, monument éternel d'un profond savoir réuni à la plus saine critique, et à la classification la plus méthodique et la mieux coordonnée dans toutes ses parties, fut, il faut le dire pour l'honneur de la France, l'heureux résultat de la première pensée de Pellerin, qui avait fait faire à la numismatique un pas de géant. Personne avant Pellerin n'avait signalé et relevé un plus grand nombre d'erreurs commises par ses devanciers. Il apporta, dans ses travaux de critique et d'explication de types des médailles, une grande rectitude de

jugement et une rare perspicacité. Il est vrai que le hasard se réunit aux circonstances pour le bien servir; car, outre que sa collection devint par ses soins la plus nombreuse de toutes celles que jamais particulier eût formées, elle contenait une foule de pièces d'un insigne rareté, et beaucoup d'autres qui étaient uniques. Il est à regretter que le Catalogue raisonné de cette immense et magnifique collection n'ait pas été fait d'un seul jet, ou du moins qu'il n'y ait pas, au dernier volume, une table générale des matières. Malgré les lumières que cet ouvrage a répandues sur la science, il n'est pas plus que les autres exempt d'erreurs. Quelques-unes furent relevées par le père Khell, par l'abbé Barthélemy, par Swinton, par Eckhel. On peut néanmoins lui appliquer la pensée d'Horace: *Ubi plura nitent... non ego paucis offendar maculis* (Ars poët.) Pellerin avait une sorte de passion pour la numismatique. Ce zèle ardent s'était si peu refroidi avec les années, qu'étant plus qu'onagenaire et aveugle, il composa et écrivit lui-même, à l'aide d'un procédé fort ingénieux, le dernier volume de son ouvrage, intitulé *Additions* etc., qui contient la description de plusieurs médailles inédites extrêmement importantes, et entre autres celle (en or) d'Euthydème, roi de la Bactriane, à peine connu par quelques passages de Polybe. Notre vénérable antiquaire ne pouvait couronner plus glorieusement sa carrière numismatique, que par cette précieuse médaille qui est encore unique à ce moment. Frappé de la haute importance de cette collection, le roi l'acheta, en 1776, pour trois cent mille francs. De trente-deux mille cinq cents médailles dont elle

se composait, suivant le procès-verbal de cession, il y en eut, en défalquant les doubles réservées pour des échanges, dix-sept mille trois cent dix, qui entrèrent dans les diverses suites du Cabinet royal; ce qui en éleva la totalité à environ quarante quatre mille. Le roi consentit à laisser M. Pellerin jouir de sa collection jusqu'à sa mort, qui eut lieu à Paris, le 30 août 1782. Il était dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année. Son portrait, gravé avec la devise, *Animo maturus et ævo*, se voit à la tête du premier volume de ses Recueils. Un autre portrait, plus grand, le représente entouré de ses médailles les plus rares; celui-là est très-recherché. A—R.

PELLETAN (JEAN-GABRIEL), voyageur français, né à Marseille, en 1747, suivit d'abord la carrière du commerce, et la quitta pour se livrer à la culture des lettres et des arts. Cependant il céda aux sollicitations de quelques-uns de ses amis qui étaient intéressés dans la compagnie du Sénégal, et alla en Afrique gérer leurs affaires. Il partit en 1787, et répondit parfaitement à la confiance qu'on avait eue en lui. Les agréments de son esprit, et son caractère aimable, lui concilièrent la bienveillance du chevalier de Boufflers, gouverneur de la colonie. Après trois ans de séjour à l'île Saint-Louis, il revint en France; et la compagnie lui témoigna sa satisfaction en le nommant son directeur-général à Paris. Mais cette association commerciale fut renversée par la révolution; et Pelletan expia en prison, comme il le dit lui-même, le malheur d'être soupçonné d'avoir de la fortune et du sens commun. Rendu à la liberté, il s'occupa de réunir les débris de cette

fortune, et mourut au mois de décembre 1802. Durant son séjour en Afrique, il avait tenu un journal exact de tout ce qu'il avait vu; il y avait joint ses propres observations et celles qu'on lui avait communiquées, des anecdotes piquantes, et surtout des notes historiques. Il avait recueilli avec soin d'anciennes traditions, qui, dans un pays où l'on ne connaissait presque pas l'art d'écrire, sont les seules sources auxquelles l'historien pouvait avoir recours. L'ouvrage, tel que Pelletan l'avait conçu, eût pu devenir intéressant. Des circonstances particulières et les orages de la révolution ne lui ont pas laissé la tranquillité nécessaire pour l'achever. Pendant qu'il était enfermé à Saint-Lazare, Dufour, son compatriote, qui avait été son successeur au Sénégal, l'invita à profiter du loisir forcé que lui laissait sa retraite pour écrire ses Mémoires sur le Sénégal. Pelletan, bien que dépourvu, dans sa prison, de notes, de livres et de cartes qui auraient pu le guider, entreprit, sans aucun secours, et sur la foi de sa seule reminiscence, un travail sur un pays qu'il n'avait pas vu depuis plus de trois ans; mais il dut alors réduire infiniment son plan primitif, élaguer tous les détails, et ne se permettre que les développements rigoureusement nécessaires pour l'intelligence du projet de colonie qu'il proposait au gouvernement. Cet ouvrage terminé, il en envoya le manuscrit au comité de salut public, le 6 thermidor an 11. La circonstance d'avoir écrit sur la liberté des nègres dans le temps où la sienne était si durement opprimée, et de s'être occupé du bonheur et de la prospérité de l'Afrique, tandis que sa patrie était livrée à toutes les fureurs de la révolution, l'attacha tel-

lement à son écrit, qu'il n'y changea que peu de chose, lorsqu'il se décida à le faire imprimer : il est intitulé : *Mémoire sur la colonie française du Sénégal, avec quelques considérations historiques et politiques sur la traite des nègres, sur leur caractère, et les moyens de faire servir la suppression de cette traite à l'accroissement et à la prospérité de cette colonie*, avec une carte, Paris, an ix (1801), 1 vol. in -8°. L'ouvrage ne contient rien de nouveau en géographie; mais les considérations sur le parti que l'on peut tirer du Sénégal, sont de nature à être encore utiles. Ce livre, dont la pureté de style est remarquable, fait regretter que la mort ait empêché Pelletan de donner au public les aperçus historiques et d'autres détails qui devaient en former la seconde partie.

E—3.

PELLETIER (JACQUES). V. PELLETIER.

PELLETIER (BERTRAND), pharmacien, né à Baïonne, en 1761, fit d'excellentes humanités au collège de cette ville, et se rendit à Paris, à l'âge de dix-sept ans, pour y étudier la chimie et la pharmacie. Bayen et Darcet furent ses maîtres, et, bientôt après, ses amis : il s'attacha spécialement aux leçons que ce dernier donnait au collège de France, et devint très-promptement son préparateur. La rapidité de ses progrès était due aux expériences auxquelles il se livrait sans relâche, en y consacrant le peu d'argent qu'il avait, et même en se condamnant aux plus rigoureuses privations. Ce jeune homme studieux obtint bientôt la récompense de ses sacrifices : deux Mémoires, publiés à l'âge de vingt-un ans, rendirent son nom célèbre; l'un avait pour objet divers procé-

dés nouveaux et ingénieux pour obtenir l'acide arsénique; l'autre exposait la découverte de certains phénomènes qui ont lieu dans l'extinction de la chaux vive, et dans la préparation de l'acide phosphorique. D'autres Mémoires, non moins importants, suivirent rapidement les premiers, et servirent à confirmer la doctrine encore nouvelle et contestée de la chimie pneumatique. Le temps était venu où Pelletier devait recueillir le fruit de son application et des privations qu'il s'était imposées. Darcet lui confia la direction de la célèbre pharmacie de Rouelle, et le collège de pharmacie lui conféra le titre de pharmacien, à l'âge de 22 ans; exception faite, en faveur d'un talent déjà plein de maturité, aux réglemens qui ne permettaient d'admettre à la maîtrise qu'à 25 ans. L'exercice de la pharmacie ne ralentit point son zèle pour les travaux chimiques; et chaque Mémoire qu'il publiait, contribuait à l'avancement de la science. De ce nombre sont, celui qui est relatif à la cristallisation des sels déliquescents, et ses observations sur l'acide muriatique oxigéné. Dans ce travail, communiqué à l'académie des sciences en 1786, il découvrit l'étiologie de l'acide muriatique oxigéné, ayant observé, ainsi que l'avait déjà remarqué Priestley, que le gaz qui se dégage de l'oxide noir de manganèse, lorsqu'on y verse de l'acide sulfurique, est de l'oxigène. Jusqu'alors Pelletier avait fait preuve d'une grande aptitude, et de beaucoup de sagacité dans l'art des expériences et dans les investigations de la nouvelle chimie; mais il se montra homme de génie dans la série de ses belles recherches sur le phosphore et sur sa combinaison avec les subs-

tances métalliques. Margraff avait infructueusement essayé de l'unir à quelques métaux; Bergman et Guyton-Morveau avaient obtenu le phosphore de fer; mais la science était encore à faire : Pelletier entreprit cette tâche, et la remplit dans cinq Mémoires où il expose des procédés aussi ingénieusement imaginés qu'habilement dirigés, pour économiser l'acide sulfurique dans la préparation du phosphore avec les os; pour traiter les métaux avec le phosphore, et avec l'acide phosphorique, au moyen desquels il obtint des phosphures d'argent, de cuivre, de fer, de plomb, d'étain, de mercure, de zinc, de cobalt, de bismuth, d'antimoine, d'arsenic et de manganèse. On lui doit encore d'immenses et utiles travaux, dont les principaux sont relatifs à l'analyse du muriate de baryte, du carbonate de potasse; de la strontiane, du molybdène, de la plom-bagine; à la découverte de l'éther acétique, aux alcalis caustiques, aux huiles, à la préparation du savon, à l'affinage du métal des cloches, à l'or musif. Son talent pour l'investigation le conduisait à de fréquentes découvertes : souvent, dans son enthousiasme, il les communiquait dans la conversation avant de les avoir publiées dans ses écrits; et souvent aussi d'autres s'en emparaient : cette infidélité excitait en lui un sentiment de colère qu'il n'était pas toujours le maître de contenir, et qui altérait sa santé déjà fort affaiblie par la continuité de ses travaux. Pelletier devint membre de l'académie des sciences, en 1791, à peine âgé de trente ans; mais, depuis près de dix, son nom était célèbre dans tout le monde savant. Bientôt l'académie fut supprimée, et la révolution diri-

gea tous les esprits vers la politique. Naturellement généreux et bon, Pelletier ne vit point sans une vive douleur les malheurs qui désolèrent sa patrie: ne pouvant l'en préserver, il consacra, du moins, ses talents à la servir. Il devint tour-à-tour membre du bureau de consultation des arts, inspecteur des hôpitaux, commissaire des poudres et salpêtres, membre du conseil de santé des armées. A la formation de l'Institut, il fit partie de ce corps savant, et il professa la chimie à l'école polytechnique, pendant les deux dernières années de sa vie. On remarqua en lui, dans cette nouvelle carrière, des talents fort rares parmi les professeurs, une grande pureté de langage, sans ornement étranger, une méthode sévère, et une extrême clarté. Les vapeurs des métaux et des charbons qui étaient les objets de ses travaux continuels, agissant sur une constitution naturellement délicate, irritèrent ses poumons, et développèrent une phtisie pulmonaire, à laquelle il succomba le 21 juillet 1797, à peine âgé de 36 ans. Pelletier a beaucoup contribué aux progrès des diverses branches de la chimie pneumatique; mais c'est spécialement à la métallurgie et à la chimie appliquée aux arts, qu'il a rendu d'immenses services. Sa vie fut celle d'un philosophe chrétien, et sa conduite celle du plus sincère ami de sa patrie et d'une sage liberté. Il était d'un rare désintéressement, et ne voyait point, dans ses travaux chimiques, ni dans ses succès, un moyen d'augmenter sa fortune : il en refusa plusieurs occasions, entre autres celle-ci. Les cendres bleues, que les peintres emploient, et qui sont surtout d'un grand usage pour la coloration des papiers peints, se

tiraient d'Angleterre : ayant conçu le projet d'affranchir son pays d'un tribut onéreux, il entreprit, sur ces cendres, des expériences multipliées dont le résultat fut de reconnaître qu'elles se composent d'oxides de cuivre et de chaux, saturés d'acide carbonique. Il parvint alors à fabriquer, à très-peu de frais, cette substance. Un manufacturier de papiers-peints, instruit de sa découverte, lui offrit de grands avantages pour obtenir son secret. Pelletier, loin de se laisser tenter, rédige un Mémoire sur les cendres bleues, et le lit à l'académie des sciences. « J'aurais pu, disait-il à cette compagnie, faire de ce travail un objet de spéculation ; mais d'autres intérêts me conduisent. » La plupart de ses Mémoires ont été insérés dans le *Journal de physique*, et dans les *Annales de chimie*, dont il était un des auteurs. Son fils, qui suit la même carrière, a recueilli, de concert avec M. Sédillot jeune, ses principaux écrits qui ont été réunis en deux volumes in-8°, sous ce titre : *Mémoires et observations de chimie*, Paris, 1798. M. Sédillot a placé en tête de cette édition un éloge de l'auteur. Outre cet *Eloge*, inséré dans le recueil de la société de médecine de Paris (tome III, pag. 185), on en a un autre, par Lassus, dans les Mémoires de l'institut (Sciences physiques et mathématiques, tome II, histoire, pag. 138); un troisième, par M. Bouillon Lagrange, dans le Journal de la société des pharmaciens, I, 107 ; et un quatrième, par Lartigue, dans le Journal de la société de santé et d'histoire naturelle, de Bordeaux, tome II, pag. 104.

F—R.

PELLETIER (Le). V. LEPELLETIER et PELETIER.

PELLICAN (CONRAD), en allemand *Kürschner*, naquit à Ruffach, en Alsace, le 8 janvier 1478. A l'âge de six ans, il commença ses études, et fut attaqué de la peste dont il guérit heureusement. En 1491 Josse Gall, son oncle maternel, recteur de l'université d'Heidelberg, l'appela dans cette ville pour l'y faire continuer ses études ; mais la modicité de sa fortune ne lui permettant pas de le retenir, il le renvoya l'année suivante à ses parents. Le jeune Pellican aida quelque temps le maître d'école de sa ville natale. En 1493, il entra chez les frères mineurs ; et, un an après, il y fit profession. Ses supérieurs l'envoyèrent à Bâle pour son cours de théologie, et ensuite à Tübingue, à la prière de son oncle, pour prendre les leçons d'un cordelier, célèbre professeur de philosophie et de mathématiques, sous lequel il profita beaucoup, et dont il se concilia l'estime et l'amitié. En 1499, ayant rencontré un de ses confrères né dans la religion judaïque, il lui témoigna le desir d'apprendre l'hébreu, en reçut quelques avis et un volume de la Bible. Muni de ce double renfort, il se livra à l'étude avec tant d'ardeur, qu'il parvint à entendre le volume, et à se faire un dictionnaire, sans aucun autre secours ; bientôt les conversations de Reuchlin, et l'occasion qu'il eut d'avoir à sa disposition le reste de la Bible, le mirent en état de compléter son dictionnaire, et même de composer une grammaire. En 1501, il fut ordonné prêtre ; et, en 1502, il enseigna, dans le couvent de Bâle, la théologie, la philosophie et l'astronomie. En 1504, le cardinal Raimond, légat du pape, passant par Bâle, aurait conféré au jeune hébraïsant le titre de docteur en théo-

logie, si le gardien, par jalousie, ne s'y fût opposé. Ravi de ses talents, le cardinal l'emmenait en Italie; mais une maladie obligea Pellican de retourner à Bâle, et d'y reprendre les fonctions de professeur. En 1508, il alla les continuer dans le couvent de Ruffach. En 1511, il fut nommé gardien de Pfortzheim, et, en 1514, secrétaire de Gaspar Sazger, provincial de son ordre. Cet emploi lui fournit les moyens d'amasser des livres pour son instruction. En 1516, il assista au chapitre général des cordeliers, qui se tint à Rouen, et en 1517, à celui qui se tint à Rome. A son retour il fut nommé gardien de Ruffach, et, deux ans après, de Bâle. Vers cette époque, il lut les ouvrages de Luther, et en adopta les opinions, sans néanmoins se déclarer ouvertement. Le provincial des cordeliers voulut le déposer en 1523; mais le sénat, qui protégeait les réformateurs, prit la défense de Pellican, et le maintint dans son poste. En 1526, Zwingli l'appela à Zurich pour occuper la chaire de langue hébraïque. Pellican eut quelque peine à l'accepter, *ne se sentant pas capable*, disait-il, *de remplir cette place*; mais ses amis l'encouragèrent et il se décida. C'est alors qu'il jeta le froc, et se maria à l'âge de quarante-huit ans. Son mariage lui fit perdre l'amitié d'Érasme, avec lequel il était intimement lié. En 1534, on lui offrit la place de professeur d'hébreu à Stuttgart; mais il la refusa, ne voulant rien avoir à démêler avec des hommes *qui osent*, dit-il, *se donner l'autorité de dominer sur notre foi, pour nous presser de croire ce qu'ils ne croient point eux-mêmes, puisqu'ils ne peuvent ni le comprendre, ni le prouver par l'Écriture; et qui ramènent au monde toutes les*

opinions des théologastres. (Voyez l'*Histoire de la réformation de la Suisse* par Ruchat, tom. v.) Il devint veuf en 1536, et se remaria au commencement de janvier suivant. Il mourut à Zurich, le 5 avril 1556. Nous citerons de lui : I. La continuation de l'édition des *OEuvres de saint Augustin*, commencée par Augustin Dodon et François Wyler, avec des arguments en tête de chaque livre, Bâle, 1506, 9 vol. in-fol. II. *Psalterium Davidis ad hebraicam veritatem interpretatum, cum scholiis brevissimis*, Strasbourg, 1527, in-8°.; Zurich, 1532, in-8°, édition plus soignée et plus complète. III. *Commentarii Bibliorum cum vulgata editione, sed ad hebraicam lectionem accuratè emendatà*, Zurich, depuis 1531 jusqu'à 1536, in-fol., 5 vol., très-rares en France, et presque inconnus aux protestants même. Richard Simon a consacré à l'examen de ces commentaires de Pellican sur tout l'Ancien-Testament, un article fort long dans sa *Bibliothèque critique*, tome III : suivant lui, « Pellican est plus exact que les autres protestants, et bien moins fécond en digressions contre les catholiques. Il s'attache ordinairement au sens littéral sans perdre de vue les paroles de son texte. Quoiqu'il ait été fort versé dans la lecture des rabbins, il n'a point rempli ses commentaires d'une certaine érudition rabbinique, qui se trouve dans la plupart des docteurs allemands; il a plutôt cherché à être utile à ses lecteurs, qu'à étaler son *rabbinate*. Il dit judicieusement qu'il est bien plus sûr, bien plus à propos et plus agréable, de n'emprunter des juifs que des observations grammaticales; et, à l'égard du sens, qu'il le faut tirer des passages de l'Écriture comparés les

uns avec les autres , y joignant aussi les anciens commentateurs grecs et latins qui nous restent présentement. Comme son dessein est de donner un commentaire court et abrégé , il dit souvent beaucoup de choses en peu de mots ; enfin , il est très-habile dans la critique des livres sacrés , et il ne ressemble point à ces protestants superstitieux , qui croient que la providence de Dieu n'a point permis qu'il arrivât le moindre changement dans ces livres divins. » Quelque pompeux que soient ces éloges , Richard Simon ne manque pourtant pas de relever les défauts de Pellican , qui lui sont communs avec la plupart des protestants. IV. *Commentarii in Novum Testamentum* , Zurich , 1537 , in-folio , 2 vol. Pellican s'est montré moins habile dans ces commentaires que dans ceux qu'il a écrits sur l'Ancien-Testament. V. *Grammatica hebraïca , nec non et Margarita philosophica* , Strasbourg , 1540 , in-8°. Le père le Courayer prétend que Pellican a eu beaucoup de part dans les ouvrages de Reuchlin ; il est bien certain qu'il a revu la Bible de Léon de Juda , et qu'il l'a ornée d'une préface. On peut voir la liste des autres ouvrages de Pellican et de ses traductions rabbiniques , dans sa *Vie* qu'il a composée lui-même , et que Melchior Adam a insérée dans ses *Vitæ theologorum germanorum*. On peut consulter aussi Chauffepié , Rodriguez de Castro (*Escritores rabinos españoles*) , et surtout Schnurrer (*Notices biographiq. et littér. sur les hébraïsants de Tubingue*) , p. 2 et suiv.

L.—B.—E.

PELLICER (JEAN - ANTOINE) , bibliographe espagnol , naquit vers 1740. Il fut bibliothécaire du roi d'Espagne , et est mort à Madrid ,

en 1806. On a de lui : I. *Ensayo de una bibliotheca de traductores españoles* , 1778 , in-4°. L'auteur a eu raison de ne donner à son ouvrage que le titre d'*Essai* ; car il n'y parle que de trente-sept traducteurs. Les notices sur chacun d'eux , sont faites avec méthode , et les titres des ouvrages , exacts ; aussi ne sont-ils pris que sur les livres mêmes. L'*Essai* est précédé de notices littéraires sur la vie de trois auteurs espagnols. Ces auteurs sont , *Lupericio Leonardo y Argensola* , *Bartholomeo - Juan Leonardo y Argensola* , son frère , et *Miguel de Cervantes*. Avant Pellicer , on ignorait le lieu de la naissance de l'auteur du *Don Quixotte* : Nicolas Antonio le disait *Hispalensis* (de Séville) *natu aut origine* ; Mayans le faisait naître à Madrid ; et ce n'était pas seulement entre ces deux villes , que les opinions étaient partagées. Pellicer établit qu'il est né à Alcalá de Hénarès , et qu'il a été baptisé le 9 octobre 1547. II. Des Dissertations sur des sujets d'histoire , d'antiquité , de littérature , et entre autres : *Disertacion historico - geografica sobre el origen , nombre y poblacion de Madrid , asi en tempio des Moros como de Cristianos* , Madrid , 1806 , in-4°. Il avait achevé , en 1789 , une *Histoire de la bibliothèque royale* (de Madrid) , avec une Notice sur les bibliothécaires et autres écrivains : elle était sous presse en 1808 , au moment de l'invasion des Français en Espagne. On ne peut dire , toutefois , si l'impression en a été terminée : mais on doit , à Pellicer , une excellente édition avec notes , du *Don Quixote* de Cervantes , 1797 , 5 vol. petit in-8° ; réimprimée avec des corrections , 1798-1800 , neuf parties , petit in-8°. Les

Notes de Pellicier ont été reproduites dans l'édition de Paris, 1814, 7 vol. in-18, conforme, pour le texte, à l'édition de l'académie royale espagnole. A. B—r.

PELLICIER (GUILLAUME), évêque et homme d'état, naquit vers la fin du quinzième siècle, à Melgueil ou Manguio, en Languedoc, d'une famille distinguée. Il se fit connaître de bonne heure, par son érudition en théologie et en droit, qui lui a mérité l'honneur d'être cité par Cujas lui-même, comme l'un des hommes les plus habiles à résoudre les difficultés des lois. Il paraît que, dans sa jeunesse, il avait voyagé en France et en Italie, pour perfectionner ses connaissances. Son oncle, qui se nommait, comme lui, Guillaume PELLICIER, était évêque de Maguelone : il le nomma chanoine de sa cathédrale ; et, en 1527, son grand âge l'ayant porté à quitter son siège, son neveu fut nommé à sa place ; quoique n'étant pas encore dans les ordres sacrés. Plein de respect pour son bienfaiteur, le nouvel évêque lui laissa l'entier exercice de l'autorité épiscopale, jusqu'à sa mort, arrivée en 1529. François I^{er}, le père des lettres, connut Pellicier, et apprécia promptement son mérite. Il lui confia les missions les plus importantes, le fit entrer au conseil-d'état, et, plus tard, récompensa ses services en le nommant abbé de Lerins. La première ambassade de Pellicier fut à Cambrai, où il accompagna Louise de Savoie, qui allait traiter de la paix, au nom du roi son fils, avec l'empereur Charles-Quint : elle fut conclue en 1529, au moment même où Pellicier venait d'entrer en possession de son siège. En 1533, il fut envoyé à Marseille, pour régler, avec le pape Clément VII, les conditions

du mariage du duc d'Orléans, second fils du roi, et de Catherine de Médicis, nièce du pontife. C'est alors qu'il commença de s'occuper du projet de faire transférer à Montpellier, l'évêché de Maguelone. Depuis que Charles-Martel avait détruit cette dernière ville, pour qu'elle ne servît plus de retraite aux Sarrasins, l'île où elle était située, s'était dépeuplée : on n'y voyait plus d'autres édifices que la cathédrale et la maison canoniale. Montpellier, au contraire, s'accroissant des pertes de Maguelone, devenait, de jour en jour, plus florissant. Pellicier se rendit à Rome, pour y suivre cette négociation difficile, qui dura deux années. Le pape Paul III autorisa cette translation, par bulle du 27 mars 1536. Cependant la France avait besoin, à Venise, d'un ambassadeur expérimenté. La paix durait encore entre Charles-Quint et le roi ; mais tous les états d'Italie étaient en armes : les mêmes sujets de discorde existaient toujours entre ces deux rivaux puissants, prêts à entraîner leurs alliés dans leur querelle. Il fallait déjouer les intrigues de l'empereur, si supérieur à son adversaire dans ce genre de lutte, et maintenir Venise dans l'alliance de la France. Pellicier y vint, en 1540, et soutint, avec succès, les intérêts de son maître. Ce poste n'était pas sans péril. C'est pendant son séjour à Venise, qu'au mépris des droits les plus sacrés, deux ambassadeurs français, César Fregose et Antoine Rinçon, furent assassinés par ordre du marquis de Guast, gouverneur du Milanais. Dans une autre occasion, Pellicier fut exposé à une attaque personnelle. Le sénat poursuivait des traîtres qui avaient livré le secret de l'état au grand-seigneur,

et qui étaient venus chercher un asile au palais de l'ambassadeur : le sénat donna ordre d'aller les y saisir , et, les portes ayant été fermées , on fit avancer du canon. L'ambassadeur fut contraint de céder à la force, et n'obtint pour réparation que de vaines excuses. Mais de plus douces occupations délassaient le savant prélat. Il avait été chargé par le roi de recueillir des manuscrits d'auteurs anciens. Il apporta le plus grand zèle à l'exécution de cet ordre, et parvint à ramasser, à grands frais, un nombre considérable d'ouvrages tant grecs que syriaques et hébreux ; faisant copier ceux qu'il ne pouvait obtenir, et remplir les lacunes de ceux qui étaient mutilés, employant à ce travail jusqu'à huit écrivains à-la-fois, ainsi qu'il le raconte dans une lettre curieuse, du 29 août 1540, adressée au roi, et que Gariel a conservée. Ces manuscrits enrichissent encore aujourd'hui la bibliothèque du Roi. Les actes de son ambassade avaient été recueillis dans un manuscrit in-folio, que possédait M. de Colbert, un de ses successeurs dans l'évêché de Montpellier (*V. le Catal. de sa bibl., t. 2, p. 448*). La mort de François I^{er}. priva Pellicier d'un protecteur éclairé. Il fut laissé sans emploi, et vit la fin de sa carrière semée des plus cruelles disgrâces. De retour dans son diocèse, il s'était voué à ses fonctions ; il avait eu le bonheur d'apaiser quelques dissensions qui s'étaient élevées dans son chapitre et dans sa ville épiscopale, lorsque la doctrine des réformés y excita des troubles bien dangereux. Le parlement de Toulouse, pour arrêter leurs déclamations, sévissait contre les ecclésiastiques peu réguliers. Écoutant trop facilement de fausses délations, il ordonna

l'emprisonnement de Pellicier, et la saisie de ses revenus. On avait soupçonné ses sentiments à cause de ses liaisons avec Ramus ; on avait inculpé ses mœurs. L'ordre du parlement fut exécuté avec rigueur par le comte de Villars, commandant du Languedoc. Pellicier fut renfermé au château de Beaucaire, et traité avec dureté. Mais bientôt le clergé de Narbonne prit sa défense. Son accusateur fut poursuivi, et, par un exemple bien rare, fut condamné à mort. Sa tête, exposée sur une des portes de la ville, y servit long-temps de monument de son crime et de l'innocence du prélat : ce qui l'atteste avec non moins d'éclat, c'est que Pellicier ne perdit rien de la considération dont il était environné ; et on le vit jusqu'à sa mort, siéger, dans l'assemblée des états de la province, soit en qualité de commissaire du roi, soit comme président. Cependant les Calvinistes se portaient aux derniers excès. Pellicier implora, pour y mettre un terme, le crédit du cardinal de Lorraine, et la puissance de Catherine de Médicis. Sa lettre à cette princesse, et la réponse du cardinal, démontrent son orthodoxie. Les périls qui menaçaient sa vie, le forçaient à changer souvent de demeure. Il résida, pendant quelque temps au château d'Aigues-Mortes ; à une autre époque, il fut obligé de se renfermer avec son chapitre dans son église, et de s'entourer de préparatifs de défense : il se retira plus tard à Mague lone, où il s'empressa de rétablir le culte catholique, ainsi qu'à Villeneuve, village voisin, dont il était seigneur. Il ne revint à Montpellier qu'à la fin de 1563. Lorsqu'après l'édit de pacification publié cette année, le duc de Montmorenci y eut

fait son entrée, Pellicier le suivit, et se hâta de rendre au culte le petit nombre d'églises qui n'avaient pas été détruites. La paix se maintint pendant deux ans, après lesquels les troubles se renouvelèrent avec plus de fureur. Enfin, en 1567, il eut la douleur de voir sa cathédrale tomber, après cinquante jours de siège, au pouvoir des réformés, qui la pillèrent, la détruisirent en partie, et égorgèrent un grand nombre de ceux qui s'y étaient renfermés. Il s'était retiré avant ces désastres à son château de Montferrand; c'est là qu'il succomba, moins à l'âge qu'aux chagrins, le 15 janvier 1568. Il fut inhumé, sans pompe, à Maguelone. Ses vastes connaissances ont été louées par ses contemporains, par le président de Thou, Turnèbe, Sainte-Marthe, qui ne craint pas de l'appeler l'homme le plus savant de son siècle. L'histoire naturelle avait un attrait particulier pour lui. Il consacra ses loisirs à un Commentaire de Pline, qui fut cité avec éloge, du vivant même de l'auteur, mais qui n'a jamais vu le jour. Déjà, de son temps, de Thou en déplorait la perte. On assure, cependant, qu'il se trouvait dans la bibliothèque de Peiresc, et dans celle des Jésuites de Paris. Il semble qu'il n'était pas inconnu au P. Hardouin. Rondelet, qui fut son ami, reconnaît, dans son *Traité de Piscibus*, combien il doit aux encouragements et aux secours de Pellicier. Tournefort lui attribue la découverte de plusieurs plantes, du *Teucrium scordium*, d'une espèce d'*Antirrhynum* distinguée par le nom de *Pellicerianum*, monument solennel de son goût pour la botanique. Il étendit ses recherches à d'autres écrivains de l'antiquité. Brotier, dans son excellente

édition de Tacite, annonce qu'il a fait usage des Notes de Pellicier sur cet historien, et il place son nom entre ceux de Muret et de Huet.

Si—D.

PELLISSON-FONTANIER (PAUL), de l'académie française, naquit à Béziers, en 1624, d'une famille qui professait les principes de la réforme, et se distinguait dans la robe. Sa mère, très-attachée au protestantisme, et douée d'un esprit cultivé, lui communiqua de bonne heure, et ses sentiments religieux, et son goût pour les lettres. Pellisson, reconnaissant, joignit le nom de cette tendre institutrice à celui de son père. Nourri des plus belles productions de la littérature grecque, latine, espagnole, et du petit nombre d'ouvrages dont s'honorait jusqu'alors la langue française, il tourna son ambition vers la magistrature. La route lui était tracée par les exemples de ses ancêtres. Son bisaïeul, Raimond *Pellisson*, avait été ambassadeur en Portugal, l'an 1536, et était mort premier-président du sénat de Chambéry. Pierre, son aïeul, initié en Allemagne aux dogmes de la réforme, et attaché au conseil d'Henri IV, encore simple roi de Navarre, avait été nommé, par ce prince, membre de la chambre de l'édit à Castres, où les protestants siégeaient en nombre égal à côté de juges catholiques (1). Son père, Jean-Jacques *Pellisson*, était conseiller en cette même chambre de l'édit, et on lui devait un estimable abrégé des arrêts

(1) Il passait, suivant Borel, pour le meilleur joueur d'échecs de son temps. On le croit auteur du *Mémoire et Recueil de l'origine, alliance et succession de la royale famille de Bourbon*, etc. La Rochelle, 1587, in-8°, que d'autres attribuent à P. de Belloy, avocat-général au parlement de Toulouse.

de Maynard (1). Le jeune Paul, assis à peine depuis quelques mois sur les bancs de l'école de droit de Toulouse, voulut écrire aussi sur la jurisprudence; il publia en 1645, une Paraphrase latine du premier livre des Institutes, laquelle ne se ressentait point de la rapidité d'une étude qu'on devait croire nécessairement superficielle. Il commençait à justifier au barreau de Castres, les espérances qu'il avait fait concevoir, lorsque la petite-vérole le rendit méconnaissable à ses amis eux-mêmes, et le força de se retirer à la campagne, pour rétablir une constitution ébranlée. Pellisson avait pour compagnon de sa retraite, un rêveur Dauphinois, nommé Villebressieux; et il traduisit plusieurs chants de l'Odyssée, pour complaire à ce bonhomme, qui s'attendait à y trouver quelques données sur la pierre philosophale. Les lettres lui étaient devenues plus chères, il prit la résolution de se fixer à Paris, où déjà quelques voyages l'avaient mis en liaison avec plusieurs gens de lettres, accoutumés à se réunir chez Conrart, secrétaire de l'académie française, son coreligionnaire et son ami. Une relation qu'il publia sur l'établissement de l'académie et sur ses premiers travaux, fut accueillie avec une faveur extraordinaire par cette compagnie au berceau. Dans l'impossibilité où il se voyait d'admettre son pané-

gyriste parmi ses membres dont le nombre était limité, ce corps savant le déclara surnuméraire, et, mettant à l'écart toute concurrence, le désigna pour la première place qui viendrait à vaquer. Pellisson ne fut pas moins heureux dans les sociétés particulières, où il acquit une foule d'amis. La plus intime de ces liaisons, fut celle qu'il contracta avec mademoiselle de Scudéri. Leur commerce n'excita point les soupçons de la médisance: l'amitié ne pouvait s'égarer auprès de mademoiselle de Scudéri, privée des agréments de son sexe; et de son côté, Pellisson, suivant l'expression de Guilleragues, répétée par madame de Sévigné, *abusait de la permission qu'ont les hommes d'être laids*. Il figura, sous les noms d'*Acante* et d'*Herminius*, dans les romans de son amie. Ses assiduités excitèrent la jalousie de Conrart; mademoiselle de Scudéri lui exprima par ces vers la préférence platonique qu'elle voulait bien lui accorder :

Enfin, Acante, il faut se rendre;
Votre esprit a charmé le mien.
Je vous fais citoyen de Tendre;
Mais, de grâce, n'en dites rien.

Cependant Pellisson ne négligeait point sa fortune; il avait acheté une charge de secrétaire du roi, et fait preuve d'une grande aptitude pour les affaires. Fouquet le choisit pour son premier commis, se reposa sur lui en grande partie du fardeau des finances, et lui fit délivrer, en 1666, des lettres de conseiller-d'état. L'année suivante, on fit le procès au surintendant; et Pellisson fut enveloppé dans sa disgrâce. Fidèle au ministre déchu, il ne trahit point sa confiance. Enfermé à la Bastille, il opposa une fermeté inébranlable à toutes les tentatives employées pour lui arracher

(1) On trouve d'amples détails sur cette famille, dans le *Trésor des recherches* de P. Borel, au mot *Glouper*. « J'en dirais davantage, ajoute-t-il, si » Jean Posselius n'avait fait un livre des louanges de » Raimond Pellisson, et de la ville de Chambéry, » imprimé à Lyon, chez Gryphius. » C'est par faute d'impression que, dans l'édition de Borel, donnée en 1750, par Jault (à la suite du *Ménage*, in-fol.), on lit, pag. 109, *Jean Pellisson* au lieu de *Jean Posselius*. Le livre de ce dernier, intitulé : *Oratio de Raimondi Pellisonis ac urbis Camberii laudibus*, Lugd. apud Gryph., est cité par Draud, dans sa *Bibl. classica*, imprimée en 1625 (pag. 129x); mais il n'en indique pas la date ni le format.

les secrets dont on le croyait dépositaire; et il sortit de tous ses interrogatoires sans avoir donné prise à l'accusation. A l'une des séances où il fut confronté avec Fouquet, il lui communiqua la sécurité sans laquelle celui-ci risquait de se perdre : *Monsieur, lui dit-il, si vous ne saviez pas que les papiers qui attestent le fait dont on vous charge sont brûlés, vous ne le nieriez point avec tant d'assurance.* Fouquet averti par-là que des pièces redoutables pour lui avaient été soustraites, tint ferme et ne put être convaincu. Pellisson était encore pour le surintendant l'homme nécessaire. On surprit un de ses billets, par lequel il conseillait à Fouquet de ne se défaire jamais de sa charge de procureur-général. Louis XIV, en étant informé, s'écria, que *le commis en savait plus que le maître.* Dans l'espoir de profiter de quelques paroles échappées par imprudence, on mit Pellisson en présence d'un Allemand grossier, réputé prisonnier comme lui, mais destiné réellement à épier ses discours. Pellisson le devine, met dans ses intérêts ce méprisable agent : par son moyen, il correspond régulièrement avec mademoiselle de Scudéri, en même temps qu'il compose, pour la défense de Fouquet, trois Mémoires, qui sont restés son chef-d'œuvre. L'apparition de cette éloquente apologie irrita de plus en plus Louis XIV. L'ordre fut donné de traiter le prisonnier avec la dernière rigueur : on lui interdit l'encre et le papier; on ne laissa plus à sa disposition que les ouvrages des Pères de l'Église et quelques livres de controverse. L'idée lui vint d'écrire sur les marges des livres qu'on lui prêtait, avec le plomb des vitres, ou avec une encre formée de croûtes de

pain brûlé, qu'il faisait délayer dans quelques gouttes du vin qu'on lui servait. C'était le seul moyen qu'il eût de produire sa pensée. La société d'un basque stupide, et les sons monotones d'une musette, lui offraient une faible distraction contre l'ennui de la solitude. Pellisson sut se procurer un nouvel hôte. Il aperçut une araignée qui tendait sa toile dans un soupirail par lequel sa prison recevait le jour, et résolut de l'appriivoiser. Pendant que le basque jouait de son instrument, il plaçait des mouches sur le bord du soupirail : l'insecte invité s'enhardit à venir chercher cette proie. Pellisson éloigna insensiblement l'appât, du gîte de l'araignée; et, au bout de quelques mois, elle se familiarisa tellement avec le son de la musette, qu'elle partait au signal, et courait saisir une mouche à l'extrémité de la chambre, et jusque sur les genoux du prisonnier (1). D'autres consolations pénétrèrent dans sa triste demeure. Les applaudissements que le public donnait à sa conduite venaient le fortifier contre les chagrins de sa situation. L'intérêt qu'inspirait la haute infortune de Fouquet, se réfléchissait sur son confident courageux et persécuté. Aussitôt que Pellisson cessa d'être sous le poids *du secret*, Montausier, les ducs de Saint-Aignan, de la Feuillade, et d'autres personnages d'un rang illustre, s'empressèrent de le visiter. Les gens de lettres lui transmirent les témoignages de leur estime. Tannequi Lefèvre lui dédia son *Lucrèce* et sa traduction du traité de Plutarque sur la Superstition. De nouveaux amis joignirent leurs efforts aux sollicitations de ceux auxquels il était

(1) Ce fait, embelli par Delille, forme un épisode du vi^e. chant de l'*Imagination*.

cher depuis long-temps, et leurs démarches persévérantes lui obtinrent enfin sa liberté. Louis XIV, revenu de ses préventions, et ne se souvenant plus que de la capacité qu'il avait reconnue dans l'ami de Fouquet, desira lui rouvrir la carrière administrative. On a même assuré qu'instruit des dispositions que manifestait Pellisson d'embrasser la foi catholique, il lui fit pressentir, comme une récompense de son retour à l'Eglise, l'honneur d'être nommé précepteur du Dauphin. Pellisson conservait encore des doutes ; il voulut s'éclairer davantage, et ne se détermina qu'en 1670 à changer de religion. Les créatures des ministres qui s'étaient réjouis de la disgrâce de Fouquet, ne pardonnèrent point à Pellisson son généreux dévouement. Madame de Maintenon elle-même, pour laquelle il s'était employé à obtenir une pension de cinq cents écus, dans un temps où, épouse résignée du fameux cul-de-jatte, elle n'était pas à l'abri de la misère ; madame de Maintenon ne montra jamais aucune bonne volonté pour lui : aussi termina-t-il une lettre qu'il lui adresse par cette formule : *Votre très-oublié serviteur*. Pellisson était demeuré cinq ans à la Bastille, et y avait sacrifié 54,000 francs de sa fortune. Il consacra le souvenir de sa délivrance en brisant tous les ans, à pareille époque, les fers de quelques malheureux. Louis XIV voulut qu'il l'accompagnât dans sa première expédition en Franche-Comté. Pellisson écrivit la relation de cette rapide conquête ; et le roi en fut si content, qu'il choisit l'auteur pour rédiger l'histoire de son règne, et lui assigna une pension de 6000 francs. Une seule considération, l'attachement de l'heureux historiographe à

la communion protestante, pouvait nuire à son crédit dans l'esprit du monarque : il la fit disparaître en abjurant entre les mains de Gilbert de Choiseul, évêque de Comminges, élevé depuis au siège épiscopal de Tournai. Ceux dont il abandonnait la cause, et les ennemis de sa prompte fortune, attribuèrent son changement à des vues ambitieuses ; mais la candeur et le zèle du nouveau converti doivent faire pencher vers l'opinion de sa bonne foi. Lorsqu'il marchait encore sous la bannière de Calvin, il avait montré, en fondant à Pézenas un service annuel en mémoire du poète Sarrasin son ami, qu'il ne tenait plus que faiblement aux préjugés de son éducation. Peu de temps après, il fut ordonné sous-diacre, et pourvu de l'abbaye de Gimont et du prieuré de Saint-Orens, deux bénéfices situés dans le diocèse d'Auch et produisant ensemble 14000 livres de revenu. Pellisson devint successivement économe du clergé de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis. Le roi ayant consacré le tiers du produit des économats à la conversion des hérétiques, lui confia l'administration de cette caisse. Organiser des bureaux de prosélytisme, inviter les évêques à faire leur cour au monarque en lui envoyant des listes nombreuses de convertis, faciliter ce résultat par des indemnités pécuniaires en faveur des nouveaux catholiques déshérités par leurs parents, et recevoir les actes des abjurations : telles étaient les fonctions de l'espèce de ministère dont Pellisson était chargé. Il paraît que, pour étendre les conquêtes de la croyance qu'il avait embrassée, il fournit les fonds à pleines mains, et reproduisit les traces de la comptabilité désordonnée de Fouquet : du moins la tradition conservée dans

les bureaux des économats ne lui est pas favorable. Il n'oublia point les intérêts des lettres, et fonda un prix de poésie de la valeur de 300 liv., à décerner par l'académie française. C'est à ses démarches auprès du roi, que l'académie de Soissons dut son établissement. Il continua de suivre Louis XIV dans ses campagnes, pour recueillir, par ses propres yeux, les faits qu'il devait transmettre à la postérité; mais, desservi par M^{me}. de Montespan, à laquelle il avait fait perdre au conseil-d'état un procès dont il était rapporteur comme maître des requêtes, il vit passer entre les mains de Boileau et de Racine son privilège d'historiographe du roi. Cependant Louis, flatté de l'idée de laisser plus d'un monument historique élevé à sa gloire, lui ordonna de continuer séparément son travail. Si le dépit ralentit d'abord le zèle de l'écrivain, l'aiguillon d'une noble concurrence dut réveiller son talent. Son ouvrage resta néanmoins imparfait; et le public ne connut du travail de ses rivaux que d'informes linéaments ou des fragments trop faibles pour exciter des regrets. Pellisson n'avait pas besoin de ce motif pour être indisposé contre Boileau. Ce poète, rappelant les succès galants de Fouquet, que les femmes ne pouvaient trouver beau, mais qu'elles trouvaient magnifique, avait encadré à la suite le nom de Pellisson. Il avait dit dans sa huitième satire :

Jamais surintendant ne trouva de cruelles;
L'or même à Pellisson donne un teint de beauté;
Mais tout devient affreux avec la pauvreté.

Pellisson se plaignit d'être représenté comme le type de la laideur. Le satirique changea son hémistiche, en substituant, *L'or même à la laideur* : l'offense murmura encore, mais ne

put obtenir une correction plus complète. Dans son ressentiment, il appuya de sa voix les auteurs trop susceptibles qui s'efforçaient de décrier Boileau dans l'esprit de Montausier, et redoubla d'instances auprès de ce personnage sévère, pour que l'on refusât le privilège nécessaire à l'impression de *l'Art poétique*. Des démarches plus honorables l'occupèrent bientôt : il entra en lutte avec Leibnitz sur la grande question de la tolérance religieuse, et seconda Bossuet dans la négociation entamée avec le philosophe allemand pour la réunion des églises dissidentes. Les hors-d'œuvre de la discussion derrière lesquels se retranchait Leibnitz, semblaient annoncer un dessein bien différent du résultat qu'on mettait en avant. En effet, son but était d'obtenir, à la faveur de ces rapprochements, la liberté de conscience; et tandis qu'il ne pouvait avoir en vue que d'amuser les théologiens, il comptait sur la toute-puissance de Louis XIV, pour l'accomplissement de son vœu chéri : c'est ce qu'insinuent ces mots de sa seconde lettre à madame Brinon (éd. de Dutens, v, 558) : « Voilà » un endroit où l'éloquence inimitable de M. Pellisson pourrait » triompher, en persuadant au roi » qu'il est plus grand qu'il ne pense, » et par conséquent *qu'il est au-dessus de certaines craintes, pour le bien de son état*. Qui le pourrait » détourner de vues plus grandes et » plus héroïques, dont l'objet est le » bien du monde ? quel panégyrique peut-on se figurer plus magnifique et plus glorieux, que celui » dont le succès serait suivi de la » tranquillité de l'Europe, *et même de la paix de l'Eglise* ! » Pellisson mettait la dernière main à un

Traité de l'Eucharistie , contre Aubertin , lorsqu'il fut emporté par une maladie précipitée, le 7 février 1693. La promptitude de sa mort l'empêcha de recourir aux sacrements ; mais il avait communiqué peu de jours auparavant, et, le jour même où il expira, il devait être entendu par son confesseur. La malveillance et l'esprit de secte ne manquèrent pas de répandre qu'il avait emporté, dans la tombe, des sentiments d'indifférence pour le culte dont il avait été un laborieux propagateur. Le chansonnier Linière, écho de ce bruit calomnieux, composa l'épigramme suivante :

Je ne jugerai de ma vie
D'un homme avant qu'il soit éteint :
Pellisson est mort en impie,
Et La Fontaine est mort en saint.

Le témoignage de ceux qui environnèrent Pellisson dans ses derniers moments, vengea sa mémoire de l'accusation dont on cherchait à la flétrir ; et Bossuet, dans une lettre publique à mademoiselle de Scudéri, prit soin, lui-même, de justifier ses sentiments religieux (1). Pellisson fut extrêmement regretté : l'aménité de son commerce et ses qualités solides inspiraient l'attachement à un plus haut degré que la considération. « Il est bien laid, » disait madame de Sévigné ; mais « qu'on le dédouble, et l'on trouvera » une belle âme. » Il n'eut rien des qualités d'un écrivain remarquable : mais il mérita la haute estime que ses contemporains accordèrent à l'élégance de son style ; estime qui n'a pu se soutenir et passer jusqu'à nous, quand les richesses de la littérature ont rendu nécessairement

le goût dédaigneux. Son style, à travers sa noblesse étudiée, n'est pas exempt de négligences et de constructions embarrassées ; la continuité de ses longues périodes est fatigante, et messied surtout à l'histoire, genre auquel il s'est principalement appliqué. D'ailleurs, il n'a aucune force d'imagination : c'est toujours la manière uniforme et froide d'un rhéteur qui domine dans ses pages. Sa réputation était encore respectée, lorsque Voltaire lui donna une place dans le *Temple du goût* : les juges difficiles l'y maintiendront, au moins, en considération d'un de ses ouvrages ; nous voulons parler des Discours au roi en faveur de Fouquet, tribut d'amitié au-dessus de toute comparaison avec les productions juridiques de cette époque. Dans cette discussion lumineuse, toujours directe et sans digression, le style est noble, abondant, animé par un pathétique naturel, et rarement mêlé de négligences. L'orateur, sans rien relâcher de la justice de sa cause, incline à la clémence l'amour-propre du monarque, par des tournures adroites ; la clarté, l'agrément même qu'il répand sur des détails de finance, la force avec laquelle il s'élève contre les jugements par commissaires, constamment odieux à la nation, découvrent son intention d'être entendu, d'être appuyé par l'opinion publique, laquelle ne laisse point de plaider cloquemment, dans les temps où elle n'est pas encore une puissance. Ces discours ont été réimprimés en 1805, avec deux harangues académiques et quelques autres morceaux de faible prose, sous le titre d'*OEuvres choisies de Pellisson*, 2 vol. in-12, par les soins de Désesarts. Voici la liste des ouvrages de Pellisson : I. *Histoire de l'acadé-*

(1) Voy. sur la mort de Pellisson, et sur un passage de l'*Histoire de Louis XIV*, par le sieur de Riencourt, catholique, correcteur des comptes, les *Grands-Hommes vengés*, par Dessablons, tome II.

mie françoise jusqu'en 1652, Paris, 1653, in-8°. Trop de vétilles, peu de critique et de discernement dans la louange, une diction parfois triviale et incorrecte, et de nombreuses inexactitudes, déparent cet écrit. L'auteur ne prit pas même la peine de le retoucher dans les éditions subséquentes. Les meilleures sont celles de 1730 et de 1743, 2 vol. in-12, contenant la continuation par d'Olivet, et les notes où cet académicien relève les fautes ou les omissions de son prédécesseur. Dans plusieurs éditions, l'on a réuni à l'histoire de l'académie, le fameux panégyrique de Louis XIV, prononcé, en 1671, par Pellisson, et traduit en anglais, en italien, en espagnol, en latin et même en arabe (*Voy. PÉTIS DE LA CROIX*). II. *Abrégé de la Vie d'Anne d'Autriche*, en forme d'épitaque, Paris, 1666, in-4°. III. *Histoire de Louis XIV*, publiée en 1749, par l'abbé Lemascrier, 3 vol. in-12. Les faits y sont groupés avec ordre; la narration a de l'agrément. L'auteur s'est attaché à éviter cette monotonie qui rend si fastidieuses tant d'histoires modernes; il traite avec soin la partie politique: mais il n'a pas toujours su donner du mouvement aux formes de son style; il n'a pas assez observé la différence qui existe entre le fond d'une histoire, et les détails des mémoires particuliers, et l'on désirerait qu'il eût sacrifié des particularités et des noms qui n'étaient pas faits pour passer des gazettes à la postérité. D'ailleurs on est en droit de se défier d'une histoire écrite sous l'influence d'une admiration sans bornes, et dont le héros lui-même entendit partiellement la lecture. Cet ouvrage, qui commence à la paix des Pyrénées, ne s'étend que jusqu'en

1672; car un dixième livre qui conduit les événements jusqu'à la paix de Nimègue en 1678, a été mal-à-propos ajouté par l'éditeur, comme appartenant à Pellisson, sous le nom duquel il avait d'abord été publié en 1730. La différence du style et l'origine du manuscrit, qui provenait des papiers de Valincour, ne permettent pas de douter que ce précis fut composé par Racine, sous le nom duquel il parut pour la première fois en 1784. La relation de Pellisson sur la conquête de la Franche-Comté se retrouve imprimée à part dans le 7^e volume des *Mémoires de littérature* de Desmolets. IV. *Lettres historiques et opuscules*, 1729, 3 vol. in-12. Les premières roulent sur les campagnes et voyages du roi, de 1670 à 1688; les secondes consistent en petits morceaux de circonstance, qui remplissent 28 pages. Un choix de ces Lettres a été publié par M. Campenon, à la suite des *Lettres choisies de Voiture*, etc., 1806, 2 volumes in-12. V. *Réflexions sur les différends en matière de religion*, 1686, et années suivantes, 4 vol. in-12. Ce recueil, recommandable par la netteté d'exposition, renferme les objections tant de fois présentées contre le principe de la réforme, des réponses à Jurieu, et la correspondance de Pellisson avec Leibnitz. VI. *Traité de l'Eucharistie*, 1694, in-12. VII. *Prières au Saint-Sacrement de l'autel, pour chaque semaine de l'année, avec des méditations sur divers psaumes*, 1734, in-18. VIII. *Prières sur les épîtres et évangiles de l'année*, 1734, in-18. IX. *Courtes Prières pendant la messe*, in-18, qui eut un cours prodigieux. On peut rapprocher ces livres ascétiques, des *Prières* de Sanadon, et des effusions

de Laharpe, éclairé par la grâce. X. *Préface des OEuvres de Sarrazin*, extrêmement vantée dans le cercle de mademoiselle de Scudéri. Pellisson s'était élevé contre les longues préfaces : pour se sauver de la contradiction où le mettait celle-ci, il dit qu'il en était des préfaces faites pour des amis, comme des pompes funèbres, qu'on devait négliger pour soi-même, et dont il fallait prendre soin pour autrui. XI. Pellisson figure dans la foule des versificateurs quedeux ou trois morceaux ingénieux n'arrachent point à leur obscurité. Il composa des Poésies morales et chrétiennes, et un plus grand nombre de pièces galantes. Ces dernières mêlées aux OEuvres non moins médiocres de la comtesse de La Suze, 1695, 4 volumes in-12, furent réimprimées à Trévoux, en 1725. Pellisson y célèbre, sous le nom d'Olympe, cette demoiselle Desvieux qui subjuga Bossuet adolescent, et fut, dit-on, sur le point de l'enlever à l'Eglise, par une union qu'ils désiraient tous deux. L'abbé Souchay a recueilli, sous le titre d'*OEuvres diverses de Pellisson*, les Poésies, les Discours et quelques autres pièces de cet académicien, Paris, 1739, 3 vol. in-12. On a encore attribué à Pellisson une relation latine de l'état de la religion, en 1682. Son portrait se trouve dans le Recueil d'Éloges de Perrault. — George PELLISSON, frère aîné de Paul, était un homme d'esprit, d'un caractère singulier et difficile. Il avait formé à Castres une académie mêlée de catholiques et de protestants; il vint ensuite à Paris, où il vécut dans une solitude studieuse jusqu'en 1677. Il est auteur d'un *Mélange de divers problèmes sur plusieurs choses de morale et au-*

tres sujets, 1647, in-12. Il y agit assez mal le pour et le contre. — Jean PELLISSON, principal du collège de Tournon, est auteur d'un Éloge latin du cardinal de Tournon, Lyon, 1534; et d'un Abrégé de la grammaire latine de Despautère, ibid., 1530, in-12. F—T.

PELLOUTIER (SIMON), historien, né, en 1694, à Leipzig, de parents français, que la révocation de l'édit de Nantes avait obligés de sortir du royaume, ayant terminé à dix-huit ans ses cours académiques d'une manière brillante, fut jugé digne de remplir les fonctions de gouverneur des fils du duc de Wurtemberg. Il accompagna, en 1712, ces jeunes princes à Genève, et profita de son séjour en cette ville pour commencer ses études théologiques, qu'il alla continuer à Berlin, sous Lenfant, l'un des théologiens les plus distingués de la communion réformée (V. LENFANT, XXIV, 82). Admis au saint ministère en 1715, il desservit successivement les églises de Buchholtz et de Magdebourg, et fut nommé, en 1725, pasteur de l'église française à Berlin. Pelloutier remplit ses devoirs avec beaucoup d'exactitude, et donna ses loisirs à l'étude de l'histoire, qu'il ne regardait d'abord que comme un délassement : il s'attacha surtout à la lecture des historiens de l'antiquité, et conçut l'idée d'en extraire les passages relatifs à la nation des Celtes, qui, après avoir dominé longtemps sur la plus grande partie de l'Europe, n'a pourtant laissé que des traces inaperçues de son existence. Tel fut le fondement de l'*Histoire des Celtes*, dont le premier volume parut en 1740. L'accueil que reçut cet essai, engagea Pelloutier à poursuivre

ses recherches avec une nouvelle ardeur ; mais la lenteur du libraire auquel il avait confié son manuscrit, retarda de dix ans la publication du second volume. Dans l'intervalle, Pelloutier remporta le prix proposé par l'académie des inscriptions (1742) sur cette question : Quelles étaient les nations gauloises qui s'établirent dans l'Asie mineure sous le nom de Galates ? Ce nouveau succès le ramena vers ses études favorites que les mauvais procédés de son libraire lui avaient fait abandonner. Il fut reçu bientôt après membre de l'académie de Berlin, et nommé bibliothécaire de cette savante compagnie ; emploi qui lui fournit de nombreuses occasions de montrer l'étendue des connaissances qu'il avait acquises par une sage distribution de son temps. Au milieu de ses travaux, Pelloutier ne s'apercevait pas que sa santé déclinaît chaque jour ; il avait perdu sa gaieté naturelle, et sa maigreur était effrayante : il se décida enfin, par le conseil de ses amis, à se soigner ; mais il ne voulut pas interrompre ses études : dès-lors tous les remèdes furent inutiles ; les progrès de la maladie continuèrent et il y succomba, le 2 octobre 1757, à l'âge de soixante-trois ans. Le seul titre de Pelloutier à l'estime de la postérité, est son *Histoire des Celtes* (1) ; mais elle suffit pour lui assurer une réputation durable. Cet ouvrage, imprimé d'abord à la Haye, 1740-50, 2 vol. in-12, a été publié avec de nombreuses additions tirées des manuscrits de l'auteur, par Chiniac, sous ce titre : *Histoire des Celtes et particulièrement des Gaulois et des*

Germanis, depuis les temps fabuleux jusqu'à la prise de Rome par les Gaulois, Paris, 1771, 2 vol. in-4°, ou 8 vol. in-12. L'ouvrage est divisé en quatre livres. Le premier traite de l'origine des Celtes, des pays qu'ils ont habités, des différents noms qu'ils ont portés successivement, et de la langue qu'ils parlaient dans les temps où ils ont commencé à former un corps de nation ; le second, de leurs mœurs, de leurs coutumes et de leurs occupations ; le troisième, de leurs dogmes et de leurs lois ; et enfin le quatrième, de leurs cérémonies religieuses, et des philosophes scythes et celtes. Le quatrième livre, plein de détails curieux, n'avait point encore été publié. Chiniac a fait précéder le premier volume, de l'*Eloge* de Pelloutier par Formey, tiré du tome XIII du *Recueil* de l'académie de Berlin, et a réuni à la fin de ce même volume, la *Dissertation* de Pelloutier couronnée par l'académie des inscriptions, deux de ses *Mémoires*, l'un sur l'expédition de Cyrus contre les Scythes, et l'autre sur l'origine des Romains, extraits du *Recueil* de l'académie de Berlin ; les *Observations* de Gibert sur l'*Histoire des Celtes*, avec la réponse de Pelloutier contenue dans trois *Lettres* à Jordan ; et enfin un extrait des *Vindiciæ Celticæ* de Schoepflin avec la réponse de Pelloutier. L'habile éditeur a inséré à la fin du second volume deux *Dissertations* de Pelloutier tirées de la *Nouvelle bibliothèque germanique*, l'une sur les temps sacrés des anciens Gaulois et des Germanis, et l'autre sur l'abolition des Druides (*Voy.* CHINIAC, VIII, 400). Cette courte analyse suffit pour faire connaître l'importance de l'ouvrage de Pelloutier, également remarquable

(1) L'école de charité de Berlin a publié deux volumes de *Sermons* de Pelloutier, précédés de la *Vie* de l'auteur ; mais ce recueil n'a rien ajouté à sa réputation.

par l'étendue et l'exactitude de ses recherches, et par la méthode avec laquelle il a su présenter et enchaîner les faits de manière à en former un corps d'histoire. Chiniac, qui avait acquis les manuscrits historiques de Pelloutier, distinguait ses *Notes* sur l'ancienne géographie (V. tom. II, avertiss. VI), dont il promettait la publication. On ignore le sort de ce manuscrit. Jac. Brucker a donné la *Vie* de Pelloutier avec son portrait dans la *Pinacotheca*, *decad.* III, *num.* IX. W—s.

PÉLOPIDAS, fils d'Hippoclus, d'une des plus anciennes et des plus riches familles de Thèbes, fut lié d'une inviolable amitié avec Épaminondas, malgré la différence marquée de leurs goûts et de leur caractère. Possesseur de biens immenses, il s'empressa d'en faire part à tous ceux qui étaient dans le besoin; montrant ainsi, dit Plutarque, qu'il était le maître et non l'esclave de sa fortune. Mais il ne put rien faire accepter à Epaminondas, qui lui avait appris à mépriser le faste et les richesses (1). Les deux amis combattaient près l'un de l'autre à Martinée; Pélopidas, atteint de sept blessures, ne dut la vie qu'au dévouement d'Epaminondas, qui le couvrit de son bouclier jusqu'à ce que leurs frères d'armes les eussent délivrés. Thèbes, comme les au-

tres villes de la Grèce, était divisée en deux partis, qui se disputaient le gouvernement. Ceux qui voulaient que la majorité des citoyens participât à la souveraineté, étaient appuyés par les Athéniens; et Lacédémone soutenait leurs adversaires. Phébidas, général lacédémonien, traversait le territoire de Thèbes avec des troupes qu'il conduisait à Olynthe; on célébrait alors les fêtes des *Thesmophories*, et la présence des soldats alliés ne parut pas un motif d'interrompre les cérémonies: mais Phébidas, sur la demande de Léontides, chef du parti oligarchique, s'approcha de Thèbes pendant la nuit, et s'empara de la Cadmée, où il mit garnison. L'autorité passa alors entre les mains des nobles; et Pélopidas, connu par son attachement au parti populaire, fut banni avec quatre cents citoyens. Réfugié dans Athènes, il y attendit l'instant d'affranchir sa patrie d'un joug odieux. Trois ou quatre ans après (l'an 379 ou 378 av. J.-C.), il sort enfin de cette ville avec quelques-uns de ses amis, tous vêtus en chasseurs, tenant des filets ou conduisant des chiens. Ils arrivent à Thèbes, et s'introduisent dans la ville par différentes portes, pour écarter les soupçons: ils sont accueillis par Charon, prévenu de leur arrivée, et disposent leurs armes, attendant avec inquiétude le moment d'en faire usage. Peu s'en fallut que le complot n'échouât. Un messenger, parti d'Athènes quelques heures après eux, apportait à l'un des magistrats en exercice, nommé Archias, une lettre qui découvrirait tout le plan de la conjuration: mais Archias, déjà échauffé par le vin, refusa de lire cette lettre, en disant ce mot devenu célèbre: *A demain les affaires.*

(1) Pélopidas, quoique marié à une femme de grande maison, dont il avait des enfants, « ne fut » pour cela de rien plus attentif à conserver ou aug-
» menter son bien. Ses amis le blâmaient un jour,
» lui remontrant qu'il avait grand tort de ne tenir
» autrement compte d'une chose qui était si néces-
» saire comme d'avoir des biens; et il leur répon-
» dit: Nécessaire est-elle vraiment; mais c'est à
» un tel que cetuy Nicodemus, en leur montrant un
» pauvre homme boiteux et aveugle. » (Voy. la *Vie*
» de Pélopidas, trad. d'Amiot, VII.) À l'art. ÉPA-
» MINONDAS, on dit que cette réponse fut faite par
» ce grand capitaine à Pélopidas lui-même, qui cher-
» chait à lui persuader que, pour faire le bien, les
» richesses sont nécessaires.

Enfin les conjurés sortent de leur retraite ; et tandis que Charon en conduit une partie au logis des polémarches , Pélopidas se rend avec les autres chez Léontidès , qui est égorgé. Les conjurés parcourent ensuite les rues , appelant le peuple à la liberté. Dès que le jour paraît , les citoyens se réunissent sur la place , et déferent tout d'un avis le commandement à Pélopidas , qui , profitant de l'enthousiasme général , fait donner l'assaut à la Cadmée , et en chasse les Lacédémoniens avant qu'ils aient pu recevoir des secours. Thèbes était hors d'état de résister seule à toutes les forces de Lacédémone ; Pélopidas oblige les Spartiates à diviser leurs troupes en leur suscitant une guerre avec les Athéniens : cependant il exerçait ses soldats , et les menait chaque jour à l'ennemi qu'il leur apprenait à braver. Un jour qu'il avait cherché inutilement à surprendre Orchomène , il ramenait ses troupes vers Thèbes , quand , arrivé près de Tégyre , il vit paraître un corps de Lacédémoniens , beaucoup plus nombreux que le sien. Un cavalier thébain , qui les aperçut le premier , courut à Pélopidas , et lui dit : Nous sommes tombés entre les mains des Lacédémoniens. — Et pourquoi , répondit-il , plutôt qu'eux entre les nôtres ? Il fait aussitôt ses dispositions , et donne le signal du combat. La victoire , disputée avec un acharnement égal , fut long-temps indécise. Les Lacédémoniens , qui avaient perdu leurs chefs et leurs plus braves soldats , ouvrent enfin leurs rangs pour laisser passer les Thébains : mais Pélopidas fond de nouveau sur eux , les disperse dans la plaine , et apprend par cette victoire à Lacédémone que ses armées ne sont plus invincibles. Les Spar-

tiates offrent la paix aux autres villes de la Grèce pour réunir tous leurs efforts contre Thèbes. Pélopidas commandait à la bataille de Leuctres le bataillon sacré qui décida la victoire , en attaquant en flanc la phalange lacédémonienne ; mais l'honneur de cette immortelle journée est resté à Epaminondas (V. ce nom). Les deux amis furent nommés (l'an 370 av. J.-C.) polémarches ou chefs de la ligue Béotienne. Ils pénétrèrent ensemble dans le Péloponnèse , ravagèrent tout le pays jusque sous les murs de Sparte , et affranchirent de son joug l'Arcadie et la Messénie. Cependant , à leur retour à Thèbes , ils furent traduits en justice pour avoir gardé le commandement quatre mois au-delà du terme fixé. Pélopidas ne mit pas dans sa défense la même fermeté que son ami : il eut recours à la prière ; il s'humilia devant des juges qu'Epaminondas osa braver. Voyant que son ami suffisait pour conduire les affaires de Thèbes , Pélopidas , à l'exemple des héros fabuleux , va chercher les occasions d'exercer sa valeur. Il offre ses services aux Thessaliens , contre Alexandre , tyran de Phérès , est admis dans Larisse , et contraint le tyran d'ajourner ses projets. Il passe ensuite dans la Macédoine , réconcilie le roi Alexandre avec Ptolémée , son frère , et reçoit , comme otages , Philippe , frère d'Alexandre , et trente jeunes gens des plus nobles familles , qu'il ramène à Thèbes. Il retourne dans la Thessalie , que le tyran de Phérès cherchait à opprimer ; mais à peine y est-il arrivé , qu'il apprend que Ptolémée , après avoir égorgé son frère , s'est emparé du trône de Macédoine. Il marche aussitôt contre Ptolémée pour le punir de sa perfie-

die ; et quoiqu'abandonné de ses soldats qui passent tous du côté du roi de Macédoine , il n'en dicte pas moins à ce prince les conditions auxquelles il pourra conserver le trône qu'il a usurpé. Il s'avance vers la ville de Pharsale, avec l'intention de châtier de leur défection les soldats qui l'ont si lâchement abandonné ; mais le tyran de Phérès le prévient , et sans respect pour le caractère d'ambassadeur dont Pélopidas était revêtu, l'emmène à Phérès où il le retient prisonnier , jusqu'à ce qu'Epaminondas le force de lui rendre la liberté. Pélopidas fut ensuite envoyé à Suse , où sa réputation l'avait devancé. Il déconcerta , par sa franchise, les mesures des députés d'Athènes et de Lacédémone , et obtint d'Artaxercès un traité conforme aux intérêts de sa patrie : mais il ne voulut recevoir aucun présent du roi de Perse ; et l'histoire observe que ce noble désintéressement ne fut pas imité par les députés des autres villes de la Grèce. Sa mission terminée , Pélopidas rentre dans la Thessalie pour punir Alexandre de ses nouvelles infractions à la paix publique : avec des forces inférieures , il remporte plusieurs avantages sur le tyran de Phérès , et le poursuit dans la plaine de Cynocéphales. Alexandre occupait avec ses troupes les hauteurs voisines , d'où il faisait pleuvoir une grêle de traits sur les Thessaliens : Pélopidas , à la tête d'une petite troupe , parvient à le chasser de sa position ; mais l'ardeur qu'il met à sa poursuite est telle , qu'il se trouva bientôt seul au milieu des ennemis qui se réunirent contre lui , et il tomba percé de coups , l'an 364 av. J.-C. (*Voy. ALEXANDRE, I, 464.*) Le corps de Pélopidas fut rapporté à Thèbes

avec une pompe dont Plutarque nous a transmis les détails dans la Vie de ce grand capitaine, qu'il a comparé à Marcellus, tous deux , dit-il , grands personnages , et tous deux morts autrement qu'ils ne devaient (*V. MARCELLUS*). On trouve aussi la Vie de Pélopidas dans le Recueil de *Cornelius Nepos*. W—s.

PELS (ANDRÉ), poète hollandais, mort à Amsterdam, le 3 juillet 1681, fit jouer , en 1668 , une tragédie et une comédie de sa composition , chacune en 3 actes ; la première intitulée la *Mort de Didon* ; l'autre , *Julfus*, nom du principal personnage. Il devint , quelque temps après , l'un des fondateurs et des coryphées d'une société poétique hollandaise , qui avait pris pour devise : *Nil volentibus arduum*. Cette société a enrichi le théâtre hollandais d'un grand nombre de pièces , la plupart traduites du français : elle était fort attachée aux principes de l'art dramatique professés en France. Elle avait aussi sur la grammaire et l'orthographe hollandaise une théorie très-exigeante ; et M. de Vries , dans son *Hist. de la poésie holl.* (tome II , page 106), est loin de croire que celle-ci ait eu à se louer de tant de serviles entraves , que les restaurateurs de la poésie hollandaise ont bien fait , selon lui , de secouer de nos jours. Si Pels , dans sa coterie , régentaient un peu magistralement les autres , il était également inexorable pour lui-même ; et ses entrailles paternelles ne l'ont pas empêché de condamner sa *Didon* et son *Julfus*. Il publia , en 1667 , une traduction en vers hollandais de l'*Art poétique* d'Horace , adaptée aux besoins de son pays et de son temps ; et quatre ans après , un poème intitulé : *L'Usage et l'Abus du Théâtre*. Par-

mi les poètes contemporains, peu satisfaits du rigorisme de Pels, Antonidès Van der Goes s'est plu à le peindre dans son *Satyre Marsyas*.

M—ON.

PELVERT. *V.* RIVIÈRE.

PEMBERTON (HENRI), savant anglais, né à Londres, en 1694, étudia la médecine à Leyde, sous Boerhaave, sans négliger cependant les mathématiques, pour lesquelles il avait une sorte de prédilection. Ce fut à Paris qu'il s'affermir dans la connaissance de l'anatomie. Il revint en Angleterre avec l'intention d'exercer son art dans la capitale; et quelques qualités précieuses qu'il possédait au plus haut degré lui promettaient des succès: mais la faiblesse de sa santé lui fit préférer le travail du cabinet. Il se lia intimement avec le médecin Mead, Newton, et d'autres esprits du premier ordre, auxquels il sut se rendre utile. Ayant été nommé professeur de médecine au collège Gresham d'Oxford, il y donna un cours de leçons sur la chimie, qu'il recommença plusieurs fois, et toujours en l'améliorant. Il mourut le 9 mars 1771. Son cours de chimie fut publié la même année par son ami Wilson. Le docteur Pemberton avait aidé Newton à préparer une édition nouvelle de ses *Principia*; et il avait rédigé un tableau des découvertes philosophiques de ce grand homme: *View of sir Isaac Newton's philosophy*, Londres, 1728, in-4°. fig. (1) Parmi

ses autres écrits, on cite: I. *Epistola ad amicum de Cotesii inventis curvarum ratione quæ cum circulo et hyperbolâ comparationem admittunt, cum appendice*, Londres, 1722, in-4°.; opusculé relatif au célèbre théorème de Cotes (*V.* ce nom), et qui tend, selon Montucla (III, 153), à établir que les découvertes mêmes de Newton se trouvent dans Barrow et Fermat; et celles de ces derniers dans Archimède. II. *Cours de physiologie, en vingt leçons*, Londres, 1773, en anglais. III. *De facultate oculiquâ ad diversas rerum conspectarum distantias se accommodat*, Göttingue, 1751, in-4°, publié par Haller. IV. *Observations sur la poésie*, spécialement sur la poésie épique, à l'occasion du poème de *Léonidas*, de Glover. V. *Plan d'un état libre, ayant un roi à sa tête* (inédit). VI. *Sur l'ode des anciens*; morceau inséré dans la préface de la traduction de Pindare par West. VII. *Sur la dispute concernant les fluxions*, dans le deuxième volume des OEuvres de Robins. Pemberton avait beaucoup contribué à faire connaître ces avant, encore obscur. VIII. *Sur la reformation du calendrier*. IX. *Sur la réduction des poids et des mesures à un seul étalon*. X. *Dissertation sur les éclipses*, etc. De nombreux mémoires communiqués par lui à la société royale sont imprimés dans les *Transactions philosophiques*, du 32^e au 62^e volume. Il soutint une longue controverse avec *Philalethes Can-*

(1) Traduit en français par Roland-le-Virloys, sous le titre d'*Éléments de la philosophie newtonienne*, Amsterdam, 1755, in-8°.; id., augmenté de notes, observations, etc., Paris, Didot, 1771, 2 vol. in-4°.; en italien (par Crivelli), Venise, 1733, in-4°.; et en allemand (par Sal. Maimon), Berlin, 1793, in-8°.; fig. Pemberton donna aussi l'édition anglaise du grand ouvrage de Newton: *A Treatise of the method of fluxions and infinite series, with its application to the geometry of curve lines*, Londres, 1736, 1737, in-8°.; fig.; et Buffon

le traduisit en français, sous le titre de *Méthode des fluxions et des suites infinies*, Paris, 1740, in-4°.; avec une préface qui prouve qu'il n'avait qu'une médiocre intelligence de cette matière, et de laquelle un ami lui fit, heureusement pour lui, retrancher une petite dissertation qui l'aurait couvert de ridicule, pour le sens étrange qu'il avait donné à ces mots latins, *De testudine quadrabili*, de Viviani. (*V.* Bossut, *Essai sur l'hist. des mathém.*, 1802, tome II, p. 60.)

l'abrigiensis (le docteur Jurin), dans les *Ouvrages des savants*, de 1737, 1738 et 1739. On lui doit une édition perfectionnée de la Pharmacopée anglaise, qu'il donna sur l'invitation du collège des médecins de Londres, 1746, in-8°; traduite en français, Paris, 1761, in-4°. Après sa mort, on trouva parmi ses papiers plusieurs écrits estimables, entre autres : *Histoire abrégée de la trigonométrie, depuis Menelas jusqu'à Napier*. — *Commentaire sur une traduction anglaise des PRINCIPES de Newton*. — *Dissertation sur la vis d'Archimède*. — *Perfectionnement du jaugeage*. — *Dissertations* sur la projection sphérique, sur celle de Mercator. *Solutions* de divers problèmes d'astronomie appliqués surtout à la navigation; — sur le calcul de la marche d'une comète dans une orbite parabolique. Suivant les biographes anglais qui nous servent de guides, les ouvrages du docteur Pemberton se distinguent par l'exactitude et la clarté; mais le style en est diffus, et l'on y voit trop le travail de l'auteur. L.

PENA (PIERRE), botaniste français, du seizième siècle, naquit à Narbonne (ou, selon Plumier, dans le diocèse d'Aix). On ignore l'année de sa naissance et celle de sa mort, ainsi que les détails de sa vie. On sait seulement que Lobel l'ayant rencontré dans le midi de la France, il s'établit entre eux une grande intimité. Pena recueillit, dans ses nombreux voyages, une quantité considérable de plantes, qu'il communiqua successivement à Lobel. Celui-ci en fit usage dans ses *Adversaria*. Néanmoins le nom de Pena ne se trouve qu'à la tête de l'ouvrage. Ses autres contemporains lui ont rendu plus de justice que Lobel (*Voy. ce nom*),

presque tous l'ayant cité avec éloges, et comme son collaborateur. Le *penæa* dédié à Pena par Plumier, est un *polygala* de Linné, de la Diadelphie, n'ayant pas encore de place fixe dans les familles naturelles : il a quelques rapports avec les *epacridées* de Rob. Brown. D—U.

PENN (GUILLAUME), père du législateur de la Pensilvanie, dont l'article suit, naquit, en 1621, à Bristol, d'un capitaine de la marine royale, qui le destinait à la même carrière. Il passa rapidement par les divers grades, et, à l'âge de trente-un ans, fut nommé vice-amiral. Il se signala, en 1653, dans le combat sanglant livré aux Hollandais, non loin de l'île de Texel, et dans lequel leur amiral Tromp fut tué. L'année suivante, il eut le commandement de l'escadre destinée à protéger l'expédition que Cromwell envoya dans les colonies, moins pour former de nouveaux établissements, que pour se débarrasser des soldats dont les plaintes le fatiguaient. Penn mouilla vers la fin de janvier 1655, devant les Barbades, et s'empara de tous les bâtiments Hollandais qui naviguaient dans ces parages sur la foi des traités. Il se dirigea ensuite sur les Antilles, et, après avoir échoué dans une tentative sur Saint-Domingue, surprit la Jamaïque, devenue dès-lors l'une des colonies les plus importantes des Anglais : à son retour en Angleterre, le vice-amiral fut élu député au parlement, par la ville de Weymouth dans le comté de Dorset; mais il ne s'y fit point remarquer. En 1660, il fut nommé commissaire de l'amirauté; et en 1664, il commanda, sous les ordres du duc d'York, une escadre, qui détruisit presque entièrement celle des Hollandais. L'état de sa santé

l'obligea de se démettre de ses emplois ; et il se retira avec sa famille à Wanstead , dans le comté d'Essex, où il mourut, le 16 septembre 1670, âgé de quarante-neuf ans. Son fils a donné quelques détails sur ses derniers moments. Selon Guillaume Penn, l'amiral fut presque quaker à la fin de sa vie. Il s'écriait, en parlant des excès de ses contemporains : Malheur à toi, ô Angleterre ! Dieu te jugera ! ses fléaux sont à ta porte ! Puis il tint ce singulier discours d'adieux : « Mon fils Guillaume, si » vous et vos amis vous conservez » votre manière simple de vivre, » vous abolirez les prêtres pour » jusqu'à la fin du monde. Enterrez- » moi près de ma mère, vivez tous » en amour, évitez le mal de toute » espèce ; je prie Dieu de vous bénir » tous, et il vous bénira. » (Voyez l'ouvrage de Guillaume Penn : *Point de croix, point de couronne*). La veuve de Penn lui consacra une épitaphe, qui est un précis de la vie de ce marin, et dont on trouve la traduction française dans le *Dictionnaire de Chauffepié*, article *Penn*, Remarq. A. On conserve au Musée britannique quelques-uns de ses plans manuscrits pour l'amélioration du service de la marine. W—s.

PENN (GUILLAUME), législateur de la Pennsylvanie, et que Montesquieu appelle le *Lycurgue moderne*, fut l'un des chefs de la secte des Quakers, et il les aurait rendus respectables en Europe, dit Voltaire, si les hommes pouvaient respecter la vertu sous des apparences ridicules. Né en 1644, à Londres, il fit ses premières études à l'école de Chiswell, dans le comté d'Essex, et les continua au collège de Christ-Church, à Oxford, avec assez de succès. Il annonça de bonne heure un penchant

décidé pour la retraite, et il passait seul à méditer tout le temps que ses camarades donnaient aux jeux bruyants de leur âge. Ayant entendu prêcher le quaker Thomas Loë, il cessa d'assister au service des églises réformées, et tint des réunions particulières. Ses supérieurs lui infligèrent diverses punitions pour l'obliger à remplir ses devoirs de piété, selon le rit anglican. A cette époque, un ordre de la cour enjoignit aux écoliers de reprendre la vieille robe ecclésiastique, qui était tombée en désuétude depuis la réformation. Penn se ligua avec quelques camarades pour arracher ce costume gothique à quiconque le portait ; ce qui le fit chasser du collège. De retour chez lui, il voulut expliquer les motifs de sa conduite. L'amiral, son père, l'interrompit par un soufflet, et le mit à la porte. Il le fit voyager ensuite en France et dans les Pays-Bas, espérant que le temps calmerait l'exaltation de sa tête, et qu'il finirait par changer de conduite. Mais les plaisirs du monde avaient peu d'attrait pour le jeune Penn ; et il trouva le moyen de vivre seul au milieu de la société la plus brillante de Paris. Peu après son retour en Angleterre, son père lui fit commencer l'étude du droit, et l'envoya en Irlande diriger l'exploitation des terres considérables qu'il y possédait. Penn ayant retrouvé à Cork le même Thomas Loë, dont l'éloquence l'avait déjà charmé à Oxford, suivit quelque temps ses instructions, qui le décidèrent à partager le sort des Quakers, en faisant publiquement profession de leur doctrine (1). Il fut mis quelque temps

(1) M. Grégoire, dans son *Histoire des sectes religieuses* (1, 111), expose les quatre dogmes prin-

en prison, par ordre du maire de Cork. Quand il revint chez son père, au lieu de se mettre à genoux devant lui, dit encore Voltaire, et de lui demander sa bénédiction, selon l'usage des Anglais, il l'aborda le chapeau sur la tête, et lui dit : « Je » suis bien aise, l'ami, de te voir en » bonne santé. » Le pauvre père crut que son fils était devenu fou : il s'aperçut bientôt qu'il était quaker, et le chassa de sa présence. Cependant il consentit à ce que son fils pratiquât son culte, à condition qu'il aurait toujours la tête découverte devant le roi, le duc (dans la suite Jacques II), et devant lui. Le jeune Penn répondit qu'il consulterait la volonté divine par des jeûnes et des prières, et déclara ensuite à son père qu'il ne pouvait obéir; en conséquence il fut chassé une seconde fois de la maison paternelle. Il commença, en 1668, à prêcher dans les assemblées des Quakers; et il publia dans le même temps quelques petits écrits destinés à raffermir ses co-religionnaires dans leur croyance, ou à les défendre contre les attaques des Presbytériens. L'apparition de ces écrits causa un grand

scandale. L'auteur fut enfermé, par ordre de l'évêque de Londres, à la Tour, où il resta sept mois, dans un dénuement absolu, mais louant Dieu d'avoir été jugé digne de souffrir pour sa cause. Dès qu'il eut recouvré la liberté, il retourna en Irlande, et continua de s'y livrer à la prédication avec un succès toujours croissant. Il fut conduit devant le lord-maire, en 1670, pour avoir contrevenu à l'édit qui défendait aux non-conformistes de s'assembler : s'étant présenté devant le magistrat avec le chapeau sur la tête, il fut insulté par l'huissier; le lord-maire lui fit remettre le chapeau, mais le condamna aussitôt à l'amende pour ne l'avoir pas ôté lui-même. Penn invoqua la grande charte et les droits des Anglais. Le magistrat, indigné, le fit conduire en prison, et lui intenta un procès. Cependant le jury l'acquitta, malgré les menaces du magistrat : Penn n'en fut pas moins détenu en prison jusqu'au paiement de l'amende, à laquelle il refusait de se soumettre; et il aurait pu languir longtemps dans Newgate, si son père n'eût acquitté secrètement cette obligation. Les persécutions ne faisaient que fortifier son enthousiasme; et sa constance gagnait à son parti de nouveaux prosélytes. Le patriarche de la secte, G. Fox vint du fond de l'Angleterre le voir à Londres; et ils passèrent ensemble dans la Hollande, où le quakérisme comptait déjà de nombreux sectateurs. Penn y retourna ensuite, avec Robert Barclay, visiter (à Hervord), la princesse Palatine, qui n'était pas éloignée de partager les opinions des amis (nom que les Quakers portent en Angleterre et en Hollande) : il fit plusieurs voyages en Allemagne pour propager leur doc-

cipaux qui font la base du quakérisme : ce sont, 1^o, l'indépendance de la conscience, dont on ne doit compte qu'à Dieu; 2^o, refus de tout serment; 3^o, horreur de la guerre; 4^o, refus de payer la dime ou de salarier les ministres d'un culte quelconque. C'est la seule société chrétienne qui n'admette aucun sacrement. Dans leurs assemblées religieuses, chacun, homme ou femme, prêche quand il se croit inspiré du Saint-Esprit. Pour le surplus, voy. Th. Clarkson, *Portraiture of Quakerism*, New-York, 1806, 3 vol. in-8^o. De toutes les sociétés chrétiennes, le quakérisme paraît être, dit M. Grégoire, une de celles qui, ayant le plus d'intégrité dans la conduite, sont le modèle et la censure des autres. Les frères Moraves et les Anabaptistes, qui sont les sectes avec lesquelles les Quakers ont le plus d'affinité, sont moins bizarres qu'eux dans toutes les formes extérieures; mais le relâchement et la division ont commencé à s'introduire chez ces derniers. La quakeresse Barnard a fait les plus grands efforts pour ramener sa secte à la sévérité primitive : elle a échoué en Angleterre; dans l'Amérique, on l'a excommuniée comme hérétique. (*Monthly Review*, avril 1805, p. 435.)

trine ; et il avait même écrit au roi de Pologne, afin de lui demander la liberté de conscience pour les Quakers de ses états. Il revint en Angleterre, recueillir les derniers soupirs de son père, qui, touché de sa persévérance, lui avait pardonné. Il hérita de 1500 liv. sterl. de rentes, et d'une créance de 16,000 liv. sterl. sur la couronne, pour des dépenses faites par le vice-amiral dans des expéditions maritimes. Il épousa une femme fort belle ; mais il ne changea point sa manière de vivre. En 1678, le parlement ayant adopté des mesures très-sévères contre les catholiques, Penn défendit avec fermeté, devant un comité de la chambre des communes, le principe de la liberté de conscience. Ayant acquis d'un quaker un terrain considérable dans le New-Jersey, et voulant y ouvrir un asile pour les sectaires de tous les cultes, Penn agrandit, bientôt après, son plan, et se fit céder, en 1684, à titre d'indemnité pour les dépenses faites par l'amiral son père, la propriété et la souveraineté du territoire contigu au New-Jersey, et situé à l'ouest de la Delaware, qui prit dès-lors le nom de *Pennsylvanie*. Penn en publia la description (*A general description of Pennsylvania*, 1685, réimprimée dans le 4^e. vol. de ses œuvres choisies), et assura de grands avantages à ceux qui s'y établiraient. Plusieurs familles d'Angleterre et d'Écosse acceptèrent ses offres, et partirent aussitôt sur des bâtiments chargés de toutes sortes de provisions qui devaient leur être distribuées en débarquant. Penn envoya des commissaires pour installer ces familles ; et il leur remit en même temps, pour les chefs des peuplades voisines, une lettre dont la diplomatie moder-

ne n'offre pas un second exemple, et qui produisit tout l'effet qu'il avait droit d'en attendre. L'année suivante, après avoir pris congé de sa femme et de ses enfants, dans une lettre qui a été rendue publique, il alla visiter la nouvelle colonie. Ce fut à l'endroit où est maintenant Philadelphie, sous un vieux orme, qu'il eût, avec les chefs des peuplades sauvages, cette fameuse entrevue qui est devenue le sujet d'un beau tableau de West (1). Tous les sauvages s'étant rangés autour de lui, Penn déroula le parchemin, sur lequel il avait fait écrire le traité, et en fit expliquer les divers articles par un interprète. Il paya ensuite le prix d'achat des terres cédées par les sauvages, et leur distribua des présents. Les Indiens répondirent par des discours qui n'ont point été mis par écrit. Ayant convoqué ensuite les colons, le législateur leur fit accepter, le 25 avril 1682, une constitution en vingt-quatre articles, connue sous le nom de la Charte de Penn ; elle a servi, en 1776, de base à la constitution qui régit les États-Unis. L'original de son code qui fut rédigé dans l'espace de trois jours, est déposé aux archives de l'État, et n'a pas encore été imprimé en entier (2). Sur un terrain acquis de trois frères suédois, il bâtit une ville qu'il nomma Philadelphie, devenue l'une des plus belles villes du monde ; et il ne négligea rien pour assurer la prospérité des colons, et pour resserrer l'amitié qui les unissait avec les sauvages. On assure que les Indiens s'étant repentis d'avoir fait une cession de terres aux

(1) On l'a gravé en tête de l'*Atlas américain septentrional* de Lerouge, 1778, in-fol.

(2) Voyez Duponceau, *Discourse on the early history of Pennsylvania*, Philadelphie, 1821.

colons européens, Penn déchira le traité, en déclarant que la terre serait commune entre les Anglais et les Indiens, et qu'il ne regarderait les deux peuples que comme un seul corps divisé en deux parties. Au bout de deux ans, laissant le gouvernement à cinq commissaires, il revint en Angleterre, comblé des bénédictions de tout un peuple dont le bonheur était son ouvrage. Jacques II, en arrivant au trône (1685), parut le distinguer de la foule des courtisans : mais la confiance particulière que lui témoignait ce prince, et l'assiduité avec lequel l'ami de la liberté et de l'égalité faisait sa cour à un roi ami du pouvoir absolu, et très-catholique, firent soupçonner Penn de favoriser en secret la religion romaine; et il se vit obligé de se disculper par deux lettres qui furent imprimées dans les journaux. Après l'expulsion des Stuarts du trône d'Angleterre, il fut suspect précisément à cause de son intimité avec le dernier roi, et il fut traduit quatre fois devant les juges : la nouvelle dynastie s'empara du gouvernement de la Pennsylvanie; les quakers furent encore inquiétés, et Penn fut condamné à fournir un *cautionnement*. Il se tint caché pendant quelque temps; mais, en 1693, il demanda à être jugé, et fit voir sans peine la fausseté des imputations dont on n'avait pas craint de le charger. On lui rendit, en 1696, le gouvernement de sa colonie. Informé, en 1697, que la chambre haute devait examiner un bill contre les blasphémateurs, il publia un pamphlet, dans lequel il s'attacha à démontrer l'impossibilité de déterminer, avec la précision nécessaire, ce qu'on doit entendre par blasphème, et parvint ainsi à faire ajourner

indéfiniment la discussion de la loi, dont l'application, laissée à l'arbitraire des juges, n'eût été qu'un moyen de tourmenter une foule de malheureux. Penn, ayant perdu sa femme, sur laquelle il a laissé une Notice, et s'étant remarié, retourna, en 1699, avec sa famille, en Amérique, où il fut accueilli comme un père par des fils reconnaissants; il y passa encore deux années, recueillant les témoignages universels de tendresse et de vénération, même de la part des sauvages qui ne le nommaient dans leur langue que le *bon* : ce ne fut pas sans douleur qu'il se sépara des colons, qu'il leur dit un adieu que tout lui annonçait devoir être le dernier. Son départ, motivé par le projet du ministère anglais de le dépouiller de son gouvernement, fut une véritable calamité pour la colonie, qui eut dès-lors plusieurs vice-gouverneurs peu propres à remplacer Penn. Les embarras résultant des grandes dépenses qu'il avait été obligé de faire, diverses tracasseries dont la protection de la reine Anne ne put le garantir, et la publication de nouveaux écrits, l'occupèrent pendant quelques années : une lettre qu'il adressa à l'assemblée législative de Philadelphie devenue très-turbulente, eut l'étonnant effet de calmer soudain toute effervescence, et de faire nommer des représentants plus calmes. Mais Penn se vit accablé de dettes; et l'on dit qu'il songeait déjà à vendre toutes ses terres pour sortir d'embarras, lorsqu'une attaque d'apoplexie qu'il éprouva en 1712, en le privant de la mémoire, le força de renoncer à toute espèce de fonctions : dès ce moment, il ne fit plus que languir, jusqu'à sa mort, arrivée, le 30 juillet 1718, à l'âge de 74 ans. Il fut enterré

à Jordan (au comté de Buckingham), dans le tombeau de sa première femme. Son fils continua de diriger la colonie en suivant l'esprit sage et pacifique du fondateur. « Penn, dit M. Clarkson, paraît » avoir eu un cœur bienveillant, une » activité et une persévérance peu » communes, et une grande sagesse » pratique. Dans son extérieur, il » était très-propre; il était ennemi » déclaré du tabac, ce qui lui fit » perdre un peu de sa popularité en » Amérique. Il se distinguait par un » ordre minutieux dans sa vie domestique : il avait dressé un règlement pour les gens de sa maison; ce règlement, qui était affiché, fixait exactement l'heure du lever et du coucher pour les diverses saisons, celle des repas et des exercices de piété. Cependant » l'évêque Burnet peut bien ne pas » avoir tort, lorsqu'il reproche à » Penn un peu de vanité; et il est à » croire que l'honnête quaker a quelquefois mis, par ses sermons, la » patience de son auditoire à de rudes épreuves : mais s'il n'était pas » entièrement exempt, dans ses entreprises, d'ambition et de vues » intéressées, il est certain que la » philanthropie la plus pure l'avait » toujours dirigé dans la fondation » de sa colonie. » Telle est, en effet, l'opinion généralement adoptée. Néanmoins, Franklin a cherché à en faire prévaloir une autre, dans la brochure qu'il publia, en 1759, à Londres, sous le titre de *Revue historique de la constitution et du gouvernement de Pensylvanie, depuis l'origine*. Le premier plan de la colonie, que Penn communiqua en Angleterre à tous ceux qu'il engageait à l'accompagner en Amérique, dit Franklin, paraît avoir été calqué sur

l'*Océana* d'Harrington. Selon ce plan, le gouvernement, purement démocratique, devait résider dans le gouverneur, et tous les colons devaient être réunis en assemblée générale, ou représentés par un conseil de 72 membres, renouvelés par tiers tous les ans; le gouverneur ne devait avoir que trois voix. Mais, arrivé en Amérique, l'homme de Dieu disparut un peu, et l'homme du monde se montra. Il exigea une rente perpétuelle, très-faible, il est vrai, de tous les colons, prétendant qu'il fallait contribuer aux frais du gouvernement, et assurant qu'il n'y aurait pas d'autres impôts. En 1701, il altéra la première constitution, au détriment des colons. Il enleva au peuple la nomination du conseil et des fonctionnaires publics : au lieu de se contenter de trois voix dans le conseil, comme auparavant, en qualité de gouverneur, il prit pour lui le pouvoir exécutif, et se réserva la faculté d'apposer le veto aux *bills* du conseil. Ce conseil devint une sorte de sénat; il créa en même temps une chambre des communes. Ce qui déplut surtout aux colons, c'est que Penn s'était attribué le privilège exclusif de traiter avec les Indiens pour les achats de territoires. Comme la colonie s'accrut rapidement, et que ces achats devinrent une affaire importante, le fondateur tint toujours dans sa dépendance une grande partie des colons. Les rentes perpétuelles, quoique très-légères d'abord, haussèrent avec la valeur des terres, et produisirent à Penn et à ses successeurs, des sommes considérables. On n'en mit pas moins des impôts sur les propriétés; les héritiers de Penn s'en exemptèrent long-temps, en formant une classe privilégiée

sous le nom de *proprietaries*. Leur privilège devint le sujet d'une longue contestation dans l'état de Pennsylvanie ; et ce fut pour les contraindre à se soumettre aux charges ordinaires des autres citoyens, que Franklin rédigea l'exposé historique dont nous avons extrait ces détails. Après une lutte très-vive, la classe des *proprietaries* finit par céder au vœu impérieux de l'opinion publique. L'évêque Burnet paraît avoir eu sur le cœur la conduite de Penn à la cour des Stuarts, lorsqu'il a dit de lui : « Penn, qui avait été long-temps en faveur auprès du roi, était vain et bavard. Il avait une si haute opinion de son éloquence, qu'il s'imaginait que personne ne pouvait y résister : mais il était seul de cet avis ; son langage traînant et ennuyeux pouvait bien lasser la patience, mais n'était pas capable de persuader. » Penn était membre de la société royale de Londres. On a de lui un grand nombre d'Opuscules en anglais, qui ont été recueillis, en 1726, in-fol., précédés de la *Vie* de l'auteur : on les a réimprimés, à Londres, en 1782, sous le titre d'*OEuvres choisies*, 4 vol. Penn avait été l'éditeur du *Journal* de George Fox ; il l'enrichit d'une préface, réimprimée plusieurs fois séparément, et qui a été traduite en français, par Bridel, sous ce titre : *Histoire abrégée de l'origine et de la formation de la société dite des Quakers* (V. G. Fox, XV, 402). On distingue encore parmi ses productions : *Fruits de la solitude*, ou Maximes et réflexions sur la manière de se conduire dans le cours de la vie. — *Clef* pour discerner la religion des quakers d'avec les altérations publiées par leurs adversaires ; brochure qui a eu au moins

12 éditions. — *Avis de G. Penn à ses enfants*, touchant leur conduite, tant en matière civile qu'en matière de religion. — *Projet de gouvernement pour la Pennsylvanie et le New-Jersey*, 1682. — *No cross no crown*, traduit par Ed. P. Bridel, sous le titre suivant : *Point de croix, point de couronne* ; discours dans lequel l'auteur fait voir, que la seule voie pour arriver au royaume de Dieu, est de se renoncer soi-même, et de porter chaque jour la croix de Jésus-Christ : on y a joint les témoignages de plusieurs personnalités savants et célèbres, tant anciens que modernes, qui viennent à l'appui des vérités contenues dans ce traité. Penn composa cet ouvrage, pendant qu'il était prisonnier, à la tour de Londres, en 1668. Voyez l'*Histoire de la Pennsylvanie*, par Proud, Philadelphie, 1745, deux vol. in-8° ; Londres, 1793, un vol. in-8° ; la *Vie de Guill. Penn*, par J. Marsillac, Paris, 1791, deux vol. in-8°, trad. en allemand, par Jean Friedrich, Strasbourg, 1793, in-8° ; et surtout, les *Mémoires de la vie publique et privée de Penn*, par Th. Clarkson, Londres, 1813, deux vol. in-8°, de 1620 pages. Ce dernier biographe a cherché à justifier Penn contre les imputations de Franklin. On peut voir les remarques sur cette Apologie, dans le deuxième volume des *Mémoires de Franklin*, par son petit-fils. M. Duponceau, dans le discours cité plus haut (note 2), fait mention d'une correspondance entre Penn et son ami J. Logan, recueillie, et augmentée de notes par M^{me}. Débora Logan. D—G et W—s.

PENNA (FRANÇOIS-HORACE DELLA), capucin-missionnaire, était né en 1680, à Macerata. Il fut envoyé

au Tibet, avec douze religieux de son ordre, en 1719. Après une longue et ennuyeuse route par l'empire du Mogol et le Népâl, les missionnaires entrèrent à Lassa, capitale du Tibet. Il se passa plusieurs années sans qu'on eût aucune information de leur sort. Neuf d'entre eux moururent. Della Penna revint à Rome, en 1735, avec cette triste nouvelle, et représenta les trois religieux qui étaient restés dans la mission, comme des ouvriers épuisés par le travail, par l'âge et les fatigues. Il ajouta qu'il était envoyé par le roi du Tibet, pour demander un renfort de missionnaires, et pour établir une correspondance de secours annuels, et de tout ce qui était nécessaire à la mission. Sur le récit du P. della Penna, le pape et la congrégation de la Propagande nommèrent neuf autres capucins pour la mission du Tibet : ils partirent de Rome, en 1738, chargés de présents et de deux brefs pour le roi du Tibet et pour le grand Lama. Della Penna écrivit à sa Sainteté, en 1742, qu'ils étaient arrivés au Tibet l'année précédente, et que ses présents avaient été reçus avec beaucoup de satisfaction. Les affaires de la mission ayant appelé della Penna dans le Népâl, il mourut le 20 juillet 1747, à Patan ou Héla, dans un couvent de son ordre. Ses confrères lui firent élever un tombeau hors des murs de la ville ; et un brahmane qui lui avait enseigné le tibétain, lui érigea aussi un monument, sur lequel on plaça son épitaphe en latin et en samscrit. Ce fut d'après les renseignements fournis par della Penna, que la congrégation de la Propagande publia l'ouvrage suivant, en italien : *Relation du commencement et de l'état présent du grand royaume*

du Tibet, et de deux autres royaumes voisins, Rome, 1742, in-4°. Ce livre est presque entièrement consacré à la religion du pays, et les auteurs se sont principalement attachés à établir la conformité qui existe entre les pratiques de la religion romaine et celle du Tibet. On a de la peine à croire tout ce que della Penna raconte des effets surprenants de son zèle ; car il se vante d'avoir presque amené au christianisme le grand Lama et le roi du pays. On trouve une analyse de ce livre dans le tome XIV de la *Nouvelle Bibliothèque ou Histoire littéraire des principaux écrits qui se publient*, pag. 46-97. Ce laborieux missionnaire avait consacré 22 ans à l'étude du tibétain, sous un docteur de l'université de Lassa ; et c'est sur ses dessins qu'ont été gravés les caractères tibétains de la Propagande, qui ne sont pourtant pas très-beaux (*Voy. les Recherches tartares* de M. Abel Remusat, tome 1, pag. 344). Giorgi (qui le désigne sous le nom de Père Horace Pennabilla) profita aussi, pour la composition de son *Alphabetum tibetanum* (*Voy. Giorgi*, XVII, 416), des matériaux que della Penna lui avait fournis. C'est au P. Horace qu'on doit la version de l'Oraison Dominicale en tibétain, l'explication d'un tableau du système cosmogonique, une chronique et mythologie tibétaine, une description du Tibet, une chronique traduite de la langue de ce pays, une relation très-détaillée des mœurs et de la religion des habitants de cette contrée en plus de 17 chapitres, et beaucoup d'autres morceaux qui sont restés mss., mais dont le P. Giorgi a fait usage dans son *Alphabetum Tibetanum*, et qu'il serait néanmoins fort utile de publier dans leur

forme primitive , par les raisons qui ont été énoncées , d'après M. Abel Remusat , dans l'article *GIORGI*.

E—s.

PENNANT (THOMAS) , savant naturaliste et antiquaire anglais ; naquit le 14 juin 1726 , à Downing ; dans le comté de Flint , d'une famille ancienne du pays de Galles , et qui possédait depuis long - temps cette terre ; famille dont une branche , aujourd'hui éteinte , a porté un titre de pairie , celui de *lord Penrhyn*. Un présent qu'on lui fit , à l'âge de douze ans , de l'*Ornithologie* de Willughby , décida son goût pour l'histoire naturelle : il se livra aussitôt avec ardeur à cette science ; et à peine eut-il quitté l'université d'Oxford , qu'il se mit à faire des courses dans les cantons qui lui paraissaient devoir offrir le plus d'intérêt sous ce rapport. Le pays de Cornouailles fut le premier qu'il visita. Il en parcourut les montagnes et les mines dès 1746 , lorsqu'à peine il était âgé de vingt ans. Sa première production littéraire parut en 1730 , sans qu'il en eût été prévenu , dans les *Transactions philosophiques*. C'était une Lettre qu'il avait écrite sur un tremblement de terre ressenti à Downing. Un Mémoire sur quelques lithophites du Shropshire , publié en 1756 , le fit connaître du célèbre Linné , qui ne cessa dès-lors de correspondre activement avec lui. Il commença , en 1761 , à publier sa *Zoologie Britannique* ou l'*Histoire des animaux de la Grande-Bretagne*. Le premier volume fut imprimé in-fol. du plus grand format , et enrichi de très-belles planches enluminées. L'auteur avait destiné le produit de cet ouvrage à une école de charité , établie à Londres pour les enfants pauvres natifs du pays de

Galles ; mais le luxe avec lequel ce livre était exécuté , en ayant fort restreint le débit , Pennant le fit reparaître en 1768 , et au profit de la même école , en 2 vol. in-8°. Ces deux volumes , qui traitent des quadrupèdes et des oiseaux , ont été traduits en latin et en allemand , par Murr ; un troisième , qui parut l'année suivante , est consacré aux reptiles et aux poissons ; le quatrième n'est que de 1777 , et a pour objet les *vers nus* , les *testacés* et les *crustacés* , ce qui , comme l'on voit , est loin d'embrasser tout le règne animal , puisque la classe entière des insectes n'est pas décrite. Un voyage que Pennant fit , en 1765 , sur le continent , le mit en relation avec Buffon et avec Pallas. Ce fut alors qu'il conçut l'idée de son *Synopsis* des quadrupèdes ; et il proposa même à Pallas de s'en charger avec lui : mais celui-ci ayant été détourné de ce projet par son départ pour la Russie , Pennant se livra seul à cette entreprise. Ce ne devait être d'abord qu'une sorte d'index ou de tableau des espèces dont Buffon avait parlé dans sa grande histoire naturelle : mais ce tableau s'étendit par degrés. L'auteur y inséra l'histoire de plusieurs animaux qu'il avait observés dans diverses collections , ou recueillis dans d'autres auteurs , et que Buffon n'avait point connus ; et il les disposa tous d'après les grandes divisions imaginées par Ray , en y intercalant seulement les genres établis par Linné. Les descriptions sont courtes et sèches ; les synonymes en petit nombre , et quelquefois rassemblés avec trop peu de critique : néanmoins ce livre , imprimé à Chester , en 1771 , 1 vol. in - 8° , fut accueilli avec reconnaissance , parce qu'il était le premier ouvrage un peu détaillé sur les

quadrupèdes où leur histoire fût distribuée méthodiquement, et parce qu'il offrait plusieurs espèces nouvelles, et un assez grand nombre de figures originales, qui, sans être élégantes, donnaient des idées passablement justes des animaux qu'elles représentent. Il a reparu fort augmenté, et sous une plus belle forme, 2 vol. in-4°; en 1781, sous le titre d'*Histoire des Quadrupèdes*; et l'on en a une troisième édition de 1793, aussi en 2 vol. in-4°, avec des planches nouvelles en assez grand nombre. Buffon a profité des deux premières éditions dans ses Suppléments, surtout dans le septième volume; et Pennant, à son tour, a mis à profit, pour la troisième, les Suppléments de Buffon: mais il a tiré parti aussi de beaucoup d'auteurs dont Buffon n'avait pas pris connaissance; de sorte que l'ouvrage de Pennant est encore indispensable à ceux qui veulent étudier l'histoire des quadrupèdes, et le demeurera aussi long-temps que celui de *Schreber* ne sera point terminé, ou que l'on n'aura pas une édition de Buffon faite avec plus de soin que celles qui ont paru depuis la mort de ce grand naturaliste. Les *Genres des Oiseaux*, imprimés, en 1773, in-8°, étaient le programme d'un travail de même nature, que Pennant devait exécuter sur cette classe du règne animal, mais auquel il ne donna pas de suite, probablement à cause des travaux analogues de M. Latham. Il s'était servi, pour ses nombreuses figures, d'un jeune homme nommé Moses Greffith, qui lui resta toujours fidèlement attaché, et qui lui prêta de grands secours pour les dessins de tous ses autres ouvrages. Il l'employa surtout avec beaucoup d'avantage pour orner de vues et de

dessins ses *Voyages* en diverses parties de la Grande-Bretagne; genre d'ouvrage qui n'a pas moins contribué à sa réputation, que ses travaux d'histoire naturelle. Il avait visité l'Ecosse, en 1759; et il décrivit cette première excursion dans un vol. in-8°, imprimé à Chester, en 1771. On connaissait si mal ce royaume, et l'on en avait si peu de relations impartiales, que cet ouvrage opéra une sorte de révolution: il fallut le réimprimer deux fois dans une année. Partout l'auteur cherchait à calmer les divisions qui subsistaient alors, avec plus de force qu'aujourd'hui, entre les Écossais et les Anglais. Il indiquait à l'attention des curieux les sites si intéressants de cette contrée; et il engagea à s'y rendre beaucoup de personnes, qui, sans la lecture de son livre, ne s'y seraient jamais déterminées. Encouragé par ce succès, il retourna en Écosse, en 1772, et se porta jusque dans les Hébrides. Cette seconde course fut décrite en 2 vol. in-4°, en 1774 et 1776. Elle fit encore plus de bien au pays que la première; et les observations de l'auteur occasionnèrent plus d'une amélioration dans les pratiques agricoles et économiques de certains cantons où les inventions utiles n'avaient pas pénétré. Aussi ces voyages en Écosse ont-ils été réimprimés plusieurs fois. La dernière édition, en 3 vol. in-4°, est de Londres, 1790. On y voit, en d'assez belles planches, les édifices remarquables par leur architecture, ou par leur antiquité, les beaux paysages, les productions rares de la nature. On y trouve aussi des copies de tombeaux, et d'autres monuments de peinture ou de sculpture du moyen âge, et les portraits des personnages célèbres, que le voyageur trouva dans

les anciens châteaux. Il fit un voyage semblable dans le pays de Galles, en 1773, et le décrivit d'après le même plan, et avec des ornements du même genre, en 2 vol. imprimés en 1778. Un troisième de Chester à Londres, fait en 1780, parut en 1782, in-4°.; et en 1811, in-8°. Au moment de sa mort, il en faisait imprimer un à l'île de Wight, absolument dans le même genre que les précédents (il parut en 1801, 2 vol. in-4°.); et l'on assure que Pennant en a laissé encore un dans le nord de l'Angleterre, et dans le comté de Durham, dont les dessins ont déjà été employés par Grose dans ses *Antiquités d'Angleterre* (V. GROSE). Il avait fini par rédiger à-peu-près dans la même manière, et il fit imprimer, en 1790, une *Relation ou Description de Londres*, dans laquelle il traite des principaux édifices de cette ville et de ses antiquités; elle convint tellement au public, que l'on en fit trois éditions nombreuses en 30 mois. La 4^e. est de 1805, in-fol. et in-4°, et on l'a réimprimée en 1813, in-8°. Le style de Pennant, dans ses voyages, comme dans ses traités d'histoire naturelle, est sec et peu attrayant; mais les anecdotes curieuses, les faits importants dont ils sont remplis, leur donnent un grand avantage sur la plupart des écrits de cette espèce, et les rendent indispensables pour la connaissance des contrées qui y sont décrites. On y trouve beaucoup de recherches historiques et littéraires, d'un intérêt indépendant de la topographie; et le voyage du pays de Galles, par exemple, contient une vie détaillée, et pleine de faits curieux, du fameux Owen-Glendower, ce rebelle Gallois, l'un des héros de Shakspeare. Ce-

pendant, tout en se livrant à ces courses et à ces recherches sur l'histoire de son pays, Pennant ne négligeait point l'histoire naturelle. Il donna, en 1781, dans les *Transactions philosophiques*, un *Mémoire sur le Dindon*, où il prouve son origine américaine. Sa *Zoologie arctique*, en 3 vol. in-4°, 1784, 85 et 87, et dont la seconde édition est de 1792, ne devait être d'abord qu'un tableau physique de l'Amérique septentrionale. Il en changea le titre, lorsque, dit-il, l'affranchissement des Colonies anglaises lui ôta le droit de compter les habitants des États-Unis au nombre de ses concitoyens. Généralisant alors ses vues, il embrassa tous les pays du Nord; et après en avoir décrit, dans son introduction, les côtes et les plages principales, il y joignit une Histoire naturelle des quadrupèdes et des oiseaux qui habitent les deux continents depuis le soixantième degré jusqu'au pôle. Ce travail, appuyé sur les récits ou sur les mémoires de plusieurs voyageurs, et sur des collections faites en Angleterre par divers amateurs, est précieux pour les naturalistes, par les espèces ignorées auparavant, que l'auteur y fait connaître, et par quelques bonnes figures qu'il y donne d'animaux qui n'avaient jamais été bien représentés jusque-là, tels que le bœuf musqué, l'élan, et divers oiseaux. Le troisième volume se termine par un chapitre fort abrégé, et assez incomplet sur les poissons, et par un simple catalogue de quelques insectes de l'Amérique septentrionale, dû à Reinhold Forster le père, l'un des naturalistes de la deuxième expédition de Cook. Ce fut aussi avec Forster que Pennant entreprit, en 1769, une *Zoologie des Indes*, où devaient être

employés environ quarante dessins faits sur les lieux, par les ordres de Jean-Gedéon Loten, ancien gouverneur de Ceylan pour les Hollan-
dais. Loten et Banks devaient prendre part aux dépenses; mais l'ouvrage demeura incomplet: douze planches seulement furent gravées à leurs frais communs; elles représentent quelques quadrupèdes, oiseaux et poissons: Pennant y en a depuis ajouté cinq; les autres sont restées dans la bibliothèque de Banks. Ce petit ouvrage, ou plutôt ce fragment, a reparu en 1790, 1 vol. in-4°, avec des Dissertations de Forster, sur le *Climat de l'Inde*, et sur les *Oiseaux de Paradis*, et avec un catalogue des animaux indiens, mais très-incomplet, et qui ne porte que le titre modeste de *Faunula indica* (1). Lorsque l'âge commença à priver Pennant du plaisir de faire des voyages réels, il essaya de se consoler en composant ce qu'il appelait ses *Voyages imaginaires*, où il rassemblait, sous forme d'itinéraire, les descriptions des lieux données par les géographes et les voyageurs. Il en a paru, de son vivant, un premier essai intitulé: *Vues de l'Indostan*, en 2 vol. in-4°, 1798; et son fils en a publié, en 1800, une continuation, sous le titre général de *Contour du Globe*. L'on assure que l'auteur en a laissé près de 30 vol. en manuscrit, déjà mis en ordre, et enrichis d'un grand nombre de cartes et de figures. Ce laborieux écrivain

termina sa vie, le 16 décembre 1798, à l'âge de soixante-douze ans. Il avait été marié deux fois, et a laissé de son premier mariage un fils et une fille. Sa santé avait toujours été bonne et égale; et il croyait devoir cet avantage à l'habitude de faire tous ses voyages à cheval. Il avait donné, en 1793, in-4°, une histoire de ses travaux, sous le titre plaisant de *Vie littéraire de feu Thomas Pennant, écrite par lui-même*; et il assurait, dans sa préface, que son existence, comme auteur, avait effectivement pris fin le 1^{er} mars 1791; mais, comme on vient de le voir, il revint plusieurs fois à la vie par de nouvelles publications. Son caractère fut respectable autant que sa vie et ses mœurs furent simples: en politique, il professait les principes des Whigs; et il les a manifestés dans une ou deux brochures de circonstance. Il reçut des marques d'estime d'un grand nombre de sociétés savantes qui l'adoptèrent, et de plusieurs villes de l'Angleterre et de l'Écosse, qui lui donnèrent des lettres de bourgeoisie. Son fils a publié son Éloge à la tête de ses *Contours du Globe*. On trouve aussi un très-bon article, sur Pennant, dans la Biographie anglaise de Chalmers, tome xxiv.

C—V—R.

PENNI (FRANÇOIS), surnommé le *Fattore*, peintre florentin, naquit en 1488. Dès son enfance, il entra dans l'école de Raphaël comme garçon d'atelier (*Fattorino*), d'où lui est resté le nom de *Fattore*. La bonté de son caractère, et les dispositions qu'il manifesta, lui méritèrent l'amitié de son maître, qui le regardait plutôt comme un fils que comme un élève, et qui, en mourant, le fit son héritier conjointement avec Jules Romain. Il était grand dessi-

(1) Outre les ouvrages mentionnés dans le cours de cet article, on a encore de Pennant: *Voyage de Downing à Alston-Moor*, ibid., 1801, in-4°. — *Voyage d'Alston-Moor à Harrowgate et Brimham Crags*, ibid., 1804, in-4°. — *Voyage de Londres à Douvres et aux environs*, 1801, 2 vol. in-4°. — *Histoire des paroisses de Whiteford et de Holywell*, 1796, in-4°. L'ouvrage français intitulé *Le Nord du Globe*, Paris, 1780, 2 vol. in-8°, est plutôt un extrait qu'une traduction complète de l'*Arctic Zoology*.

nateur ; et dans ses dessins qu'il terminait avec un soin extrême, ainsi que dans son exécution, il imita assez heureusement la manière de Raphaël, qui l'employa dans les *Loges* de Léon X, et dans les cartons qu'il a exécutés pour la chapelle du pape et le consistoire. A Rome, il peignit en clair-obscur la façade d'une maison située sur le Mont-Giordano; il fit pour l'église de Sainte-Marie *dell' Anima* un *Saint Christophe* de 8 brasses de haut, et un *Saint Paul Ermite dans sa caverne*. Il aida Raphaël dans un grand nombre de ses travaux, particulièrement dans les *Loges* de Ghisi in *Trastevere*. Après la mort de ce grand peintre, il termina, avec Jules Romain, plusieurs tableaux que Raphaël avait laissés imparfaits, entre autres ceux de la Vigne du Pape, et de la grande salle du palais. Parmi les ouvrages qu'il acheva ainsi après la mort de son maître, plusieurs auteurs ont fait mention de l'*Assomption de la Vierge*, qui avait été demandée à Raphaël, par les religieuses de Monte-Luci, et que ses nombreux travaux ne lui avaient pas permis de finir. On dit que la partie inférieure où se trouvent les apôtres, est l'ouvrage de Jules Romain, et que la partie supérieure où brille toute la grâce de Raphaël, est du Fattore. Cependant Vasari affirme qu'elle est de Perino del Vaga. Ce tableau, qui faisait partie du Musée du Louvre, a été rendu en 1815. Penni avait exécuté seul quelques grandes fresques, que le temps a détruites. Celles qu'il a pu faire pour des galeries particulières, sont ignorées. Lorsque Jules Romain se fut fixé à Mantoue, François Penni, croyant retrouver dans celui qui avait partagé

avec lui l'héritage de leur maître commun, l'amitié qui les avait unis lorsqu'ils étaient élèves, alla le rejoindre dans cette ville; mais refroidi par l'accueil glacé de son ancien condisciple, il prit le parti de se rendre à Naples. S'y étant dirigé par Florence, il peignit dans cette ville pour le château de Mont'Ughi, appartenant à la famille Capponi, une Vierge et l'Enfant Jésus, que l'on y conserve précieusement. Il y avait déjà quelque temps que Polydore était à Naples, lorsque le Fattore y arriva. La protection de Thomas Cambi, Florentin, lui procura un grand nombre de travaux qui lui furent généreusement payés. Il y laissa la grande copie de la *Transfiguration de Raphaël*, qu'il avait exécutée à Rome, conjointement avec Perino del Vaga. Cette copie lui avait été demandée par François I^{er}, qui, ne pouvant posséder l'original, voulait du moins en avoir une imitation qui se rapprochât autant que possible du modèle : mais ce prince ne put même obtenir ce qu'il désirait; car le Fattore, à peine arrivé à Naples, vendit cette copie au marquis del Vasto, qui l'avait appelé dans cette ville : on la plaça d'abord au Saint-Esprit des Incurables, où elle servit d'étude à Lana et aux autres meilleurs artistes de cette école, jusqu'à ce qu'achetée avec plusieurs statues et tableaux précieux, pour le vice-roi don Pierre-Antoine d'Aragon, elle fut emportée en Espagne. Penni forma, dans Naples, plusieurs habiles élèves : il aurait pu s'enrichir, si la passion du jeu ne l'eût point dominé; mais il y aurait probablement fini ses jours dans l'indigence, si, en 1528, une mort prématurée ne l'eût enlevé à l'âge de 40 ans. Le Musée du Lou-

vre possédait de ce maître une *Sainte Famille*, qui provenait de la galerie impériale de Vienne: elle a été rendue en 1815. — Lucas PENNY, peintre et graveur, frère du précédent, naquit à Florence, vers 1500. Il fréquenta l'école de Raphaël pendant les dernières années de ce grand maître, et acheva de se former d'après les leçons de Perino del Vaga. Il cultiva le genre historique avec succès. Après avoir orné de ses ouvrages les villes de Gènes et de Lucques, il parcourut plusieurs autres contrées de l'Italie; passa ensuite les Alpes, et se rendit en Angleterre, où Henri VIII lui confia plusieurs ouvrages. De là il vint en France; et le Primatice et Maître Roux l'employèrent dans les grands travaux de peinture qu'ils faisaient au château de Fontainebleau. A son retour en Italie, il s'essaya dans la gravure à l'eau-forte, avec succès. La plupart des pièces qu'il a gravées, sont d'après les tableaux de Roux et du Primatice; cependant on en connaît quelques-unes d'après ses propres compositions. Les graveurs qui ont travaillé d'après ses tableaux sont, Martin Rota, George Ghisi, Phil. Galle, etc. Cet artiste n'a pas atteint la célébrité de son frère. Le Musée du Louvre possède un de ses dessins, représentant les *Saintes Femmes au sépulcre de J.-C.*, trouvant à sa place un ange qui leur annonce la résurrection du Sauveur.

P—s.

PENNY (THOMAS), médecin anglais, qui eut quelque célébrité dans le seizième siècle, voyagea en Suisse, dans le midi de la France et de l'Allemagne, et visita l'Angleterre avec un soin particulier. Il mourut en 1589. Penny paraît avoir fait une grande étude de la botanique, Gé-

rard (édit. de Johnson, pag. 434) l'appelle un second Dioscoride, à cause de la connaissance extraordinaire qu'il avait des plantes. Lobel, à qui il en procura beaucoup de nouvelles du nord de l'Angleterre, le nomme son ami particulier. L'Ecluse en parle aussi comme de son ami. Il avait reçu de lui plusieurs plantes, avec les dessins et même des descriptions. Parmi celles qu'il cite, se trouve le *Myrto-cistus Pennæi* (*Hypericum Balearicum*), que Penny avait rapporté de Maïorque. Enfin il fut un de ceux qui procurèrent le plus de plantes à Gesner (*V. OEuvres botaniques de Gesner par Schmiedel*). Il fut aussi très-utile à Wolf, avec qui il travailla fort activement à arranger les manuscrits et les dessins de ce célèbre naturaliste, auxquels il joignit beaucoup de notes de sa main. Il s'était adonné à l'entomologie avec un égal succès. On peut s'en convaincre en lisant, dans sa Lettre à Camerarius (1585), ses questions sur quelques insectes d'Aristote, ainsi que plusieurs passages dans l'ouvrage intitulé : *Insectorum sive minorum animalium theatrum*, commencé par Wotton, Gesner et Penny, et achevé par Moufet (*V. ce nom*, au Suppl.) Il paraît, d'après la préface de celui-ci, que Penny avait mis en ordre les matériaux des deux premiers, en y joignant ceux qui avaient été recueillis par lui ou reçus de Camerarius, l'Ecluse, Turner et d'autres savants, et que Moufet rédigea la totalité. Il cite souvent Penny, dont il copie des descriptions et rapporte des observations curieuses; mais il est impossible d'assigner à Penny, comme aux trois autres, la portion de mérite qui revient à chacun dans la composition de ce petit ouvrage. Nous terminerons cet

article en relevant un anachronisme commis par Jungermann. Il prétend (Let. à Wolf, avril 1589) que Penny laissa ses papiers à Moufet et à Turner. Cela est vrai pour Moufet, mais non pour Turner, qui était mort en 1588. D—U.

PENROSE (THOMAS), littérateur anglais, né, en 1743, à Newbury, dans le Berkshire, où son père était recteur, étudia à Oxford, d'où, dominé par un goût naturel pour la vie errante, il s'échappa en 1762, et s'embarqua, en qualité de lieutenant de marine, dans une expédition secrète contre Buenos-Ayres, sous le commandement d'un aventurier nommé Maciamara. L'expédition échoua; et Penrose fut même blessé dans une attaque. Il revint en Angleterre avec une santé délabrée; reprit ses études à Oxford; entra dans les ordres, et succéda à son père. Il épousa, en 1768; une jeune dame qu'il aimait depuis long-temps, et qu'il avait chantée au milieu des dangers. La fortune; comme il arriva souvent, commença à lui sourire au moment où sa santé détruite ne lui permettait pas d'en jouir long-temps : on venait de lui donner la cure lucrative de Beckington et Ständerwick, dans le comté de Somerset, lorsqu'il mourut, en 1779, à Bristol, où il était allé prendre les eaux. Th. Penrose était doué d'une belle figure, d'un vrai courage, d'un caractère bienveillant; il joignait l'érudition à un talent remarquable pour la poésie. Ce talent avait quelque rapport avec celui de Gray et surtout de Collins. Parmi ses OŒuvres, qui ont été imprimées en 1781, (1 vol. in-12), avec une introduction, par son parent James Petit Andrews, et réimprimées depuis, on distingue les *Elans de l'imagination*, poème, et

l'Adresse au génie de la Grande-Bretagne. Les Elans de l'imagination (The flights of fancy), sont composés de trois petits poèmes : 1°. les *Casques*, en vers blancs; 2°. le *Carrousel d'Odin*, modelé sur les *Norse Odes* de Gray, et 3°. la *Manie* (Madness), qui passe pour son chef-d'œuvre. *L'Adresse au génie de la Grande-Bretagne*, publiée d'abord en 1776, contre la conduite du gouvernement anglais, est une belle prophétie de l'indépendance de l'Amérique. Les productions de Penrose sont estimées, et font partie d'une collection des poètes classiques anglais. L.

PENTHIEVRE (LOUIS - JEAN - MARIE DE BOURBON, duc de), dernier héritier des fils légitimés de Louis XIV., naquit à Rambouillet, le 16 novembre 1725. Le comte de Toulouse, son père, n'avait point de postérité de son mariage avec Marie-Victoire - Sophie de Noailles, et la comtesse était dans sa trente-septième année, lorsque ce fils leur fut donné. On voulut mêler aux premiers exercices de l'enfant, un spectacle qui lui donnât du goût pour le service de mer, et le préparât à succéder au comte de Toulouse, dans la charge de grand-amiral. De pauvres matelots furent appelés à Rambouillet, et offrirent à ses yeux une image telle quelle des manœuvres navales. Tandis qu'on cherchait à déterminer l'instinct du jeune prince, déjà il montrait les dispositions d'une âme mélancolique, et dominée par les affections religieuses. La mort de son père, arrivée en décembre 1737, fit passer sur sa tête le titre de grand-amiral, celui de grand-veneur, le gouvernement de Bretagne, et le commandement de deux régiments, qui prirent son nom. En 1742, il fit

ses premières armes, comme volontaire, au camp de Dunkerque, sous son oncle le maréchal de Noailles. L'année suivante, il combattit avec valeur à la journée de Dettingue, où l'on distinguait encore quatre jeunes princes du sang. A peine venait-il d'être uni à une princesse de Modène, que son devoir l'appela dans la plaine de Fontenoi, où il commanda en qualité de lieutenant-général, et chargea des premiers la colonne anglaise. Les Anglais ayant tenté une descente en Bretagne, le duc de Penthièvre y fut envoyé pour mettre les côtes en état de défense, et il empêcha l'ennemi de rien entreprendre. Là se terminèrent ses services militaires : le reste de sa vie fut rempli par les douceurs de la vie privée, et les soins de la bienfaisance. La mort d'une épouse, et la perte prématurée de son fils, le prince de Lamballe, ajoutèrent à la tristesse habituelle du duc de Penthièvre. Ce prince vertueux, qui, en recueillant la succession du comte d'Eu, se voyait possesseur d'une fortune immense, laquelle répandait le bien autour de lui et faisait bénir son nom, paraissait accablé du poids de la vie, et semblait passer des jours d'exil sur la terre. Incessamment tourmenté par un tempérament qui se prêtait trop bien à l'esprit ascétique, il changeait souvent de lieu, et partout il emportait avec lui un sentiment de malaise. Il protégea la jeunesse de Florian (*V.* ce nom); et ce fut pour le distraire, et par ses encouragements, que cet écrivain composa des fables. Le séjour de Sceaux déplaisait au prince : mais l'empressement avec lequel le public de la capitale se portait dans ses superbes jardins, devint pour lui un puissant motif d'intérêt; et il embellit à grands frais

cette retraite, où la duchesse du Maine avait tenu autrefois une cour assez brillante. Louis XVI ayant témoigné le désir de posséder Rambouillet, le duc de Penthièvre le lui céda, en 1783; pour 18 millions. La fermentation excitée dans les esprits par le désir vague des réformes eut bientôt fait d'immenses progrès. Une première assemblée des notables fut convoquée; et le duc de Penthièvre y présida un des bureaux. La reine voulut avoir une conférence avec lui : suivant le système de dénigrement qui commençait à prévaloir, on répandit à ce sujet le bruit ridicule qu'il avait conseillé à sa Majesté, de prendre des résolutions fermes, et de ne plus se vêtir que de serge, tandis que le roi, de son côté, porterait des habits de bure. L'insurrection parisienne du 14 juillet 1789, ayant forcé à fuir chez l'étranger les princes et quelques-uns des grands seigneurs qui s'étaient opposés avec le plus de chaleur au nouvel ordre des choses, le prince de Conti vint à Châteauvillain demander un asile au duc de Penthièvre; et, péniblement ému, il lui dit : « Il n'y a plus » que vous qui puissiez être assuré » de l'affection des Français; il n'y » a plus que votre belle ame qui » puisse se promettre quelque calme » au milieu de l'agitation universelle. » En effet, le duc, quoiqu'il eût toujours été hors des affaires publiques, et qu'il eût renoncé aux actions que suit l'éclat, avait conservé une grande popularité. La même année, dans un voyage qu'il fit en Champagne, il put reconnaître lui-même combien il était généralement chéri. Les habitants d'Eu le nommèrent commandant de la garde nationale; et il prêta, en cette qualité, le serment de fidélité à la na-

tion et au roi. Quelque temps après , il fut élu maire par une petite commune de Brie. Les malheurs de la famille royale , la mort tragique de sa belle-fille la princesse de Lamballe , empoisonnèrent ses derniers jours. Il mourut à Vernon , le 4 mars 1793 , trente-six jours avant le décret de la Convention qui mit tous les princes de la famille de Bourbon en état d'arrestation , et leurs biens sous le séquestre. Son corps fut déposé à Dreux , dans un caveau de l'église Saint-Etienne , où reposaient les restes de sa famille. Par un ordre du comité de salut public , ce tombeau fut violé , et les dépouilles qu'il renfermait furent jetées sans honneur dans une fosse commune. Des serviteurs fidèles en conservèrent la trace , de manière que la fille du bon duc de Penthièvre a pu , depuis la restauration , remplir un devoir sacré envers la mémoire de son père et de tous ses parents , en érigeant à Dreux une chapelle magnifique , où l'on a transporté tout ce que l'on a pu retrouver de la famille du duc de Penthièvre. Il avait eu six enfants : la duchesse d'Orléans , héritière de ses vertus (*V. ORLÉANS* , XXXII , 136) , fut la seule qui lui survécut. M^{me}. Guénard a donné une Vie romanesque du duc de Penthièvre. Les *Mémoires* sur la vie de ce prince , par Fortaire , un de ses valets de chambre , 1808 , in - 12 , sont exacts et assez complets ; mais l'intérêt y disparaît sous des détails minutieux et insipides. L'abbé Carron a resserré et corrigé cette es-
pèce de Journal , dans ses *Vies des justes dans les plus hauts rangs de la société*. F—T.

PENZ (GEORGE). *V. PEINS*.

PENZEL (ABRAHAM-JACQUES) , philologue allemand , et fils d'un

pasteur protestant , naquit en 1749 , à Foerten , en Dessau ; il s'appliqua de bonne heure à l'étude des langues , s'exerça d'abord dans divers genres de littérature , et s'attacha ensuite à la géographie ancienne. Ayant vécu quelque temps des secours du prince-évêque de Wurzburg , mais se trouvant privé subitement de cette ressource , il prit , pour se rendre sans frais à Königsberg , le singulier expédient de se faire enrôler par un officier prussien , qui en effet le fit passer en Prusse , avec les autres recrues. Par bonheur pour le savant enrôlé , le chef du régiment était ami des lettres , et le dispensa du service. Ce ne fut pas le seul avantage que Penzel trouva à Königsberg. On le chargea de la rédaction de la Gazette ; et on lui assigna des honoraires assez considérables. Mais , peu d'années après , il quitta cette ville , pour se livrer à l'enseignement et à l'éducation particulière en Pologne et en Silésie. Il fut , en 1780 , directeur de l'imprimerie académique , et bibliothécaire à Cracovie ; puis , après avoir erré en diverses contrées , il obtint , en 1793 , au gymnase de Laybach , une place de professeur de poésie , qu'il ne garda pas plus que ses autres fonctions. Il travaillait à la gazette littéraire de Iéna , et était maître de langue anglaise dans la même ville , lorsqu'il mourut le 17 mars 1819. Par son testament , lu solennellement à la fête anniversaire de sa naissance le 17 novembre précédent , il légua son corps au théâtre anatomique de Iéna ; ses livres et cartes géographiques , à la bibliothèque de l'université (sous certaines réserves) ; sa garde-robe , à l'association des dames , de la même ville ; et ses dettes , au grand - duc de Weimar. Penzel a

traduit en allemand la Géographie de Strabon, avec des notes, des additions et des cartes, Lemgo, 1775-77, 4 vol. in-8°, et une partie de l'Histoire romaine de Dion Cassius, tome II, Leipzig, 1786-99 (le premier volume n'a point paru). Parmi ses autres ouvrages, on remarque : I. *Dissertatio de Barangis*, et *Vocis caminata origo slavica*, Halle, 1771, in-4°. II. *Triga observat. numismat.*, Cracovie, 1780, in-4°. III. *De arte historica libellus*, ibid., 1782, Leipzig, 1784. IV. *Essai sur les principes de la foi catholique*, Cracovie, 1782, in-8°. Il a fourni des articles à la *Bibliothèque allemande*, au Journal de Murr, au Journal encyclopédique; il a coopéré à la Pomone de Franconie, à la Gazette de Clagenfurt, etc. En 1798, il avait fait paraître, à Leipzig, le 1^{er} vol. des Lettres qui lui avaient été adressées par des personnes de marque. D—G.

PEPAGOMÈNE. V. DEMETRIUS, XI, 44.

PEPIN-LE-VIEUX, ou DE LANDEN, maire du palais du royaume d'Austrasie, sous Dagobert et dans les commencements de la minorité de Sigebert, mourut, en 640, généralement regretté. L'histoire remarque avec intérêt, qu'à la même époque et dans la même cour, on vit le roi Sigebert, et trois de ses ministres, Arnoul, évêque de Metz, Cunibert, évêque de Cologne, et Pepin, mériter d'être comptés parmi les saints. Un petit-fils de ce Pepin fut père de Charles-Martel, et aïeul de Pepin-le-Bref, qui fut le chef de la nouvelle dynastie française. C'est à tort qu'on a accusé Clotaire II et Dagobert d'avoir contribué à l'élévation des maires du palais, par

lesquels leur race devait un jour être supplantée : ces deux rois combattirent au contraire, autant qu'il fut en leur pouvoir, cette autorité envahissante que les grands de l'état soutenaient avec persévérance parce qu'elle était à leur nomination. On vit Clotaire II obtenir des Bourguignons qu'ils n'auraient pas de maire du palais pendant son règne; et Dagobert envoya son fils régner en Austrasie, plutôt que de rendre aux peuples de ce royaume leur maire du palais Pepin-le-Vieux, qu'il retenait sans cesse auprès de sa personne. Aussi ce Pepin n'eut-il point d'influence dans le gouvernement; on ne connaît de lui aucune grande action : de même aucun reproche d'ambition ne s'est élevé contre sa mémoire; sa réputation est fondée tout entière sur ses vertus privées, et sur l'honneur d'être le chef d'une famille qui a donné des monarques non-seulement à la France, mais à presque tous les peuples de l'Europe. F—E.

PEPIN-LE-GROS ou PEPIN D'HÉRISTAL, petit-fils de Pepin-le-Vieux (Voy. l'article précédent), père de Charles-Martel, aïeul de Pepin-le-Bref qui devint roi de France et fonda la seconde dynastie, contribua beaucoup, par son ambition, sa prudence, ses grandes qualités et l'art de captiver l'amour des peuples, à avancer une usurpation que sa famille mit un siècle à accomplir. Il reçut le nom de Pepin, si cher aux Austrasiens, quoiqu'il ne descendît de Pepin-le-Vieux que par sa mère : ces substitutions fictives étaient autorisées par l'usage. Après l'assassinat de Dagobert, la famille de France se trouva éteinte en Austrasie; et suivant les coutumes observées depuis Clovis, ce royaume devait rentrer sous la domination de Thierry : mais

les Austrasiens avaient de tout temps montré la plus ferme résolution d'avoir au milieu d'eux le prince destiné à les gouverner, ou, à son défaut, de former un royaume distinct, régi par un maire du palais, qui ne rendait guère au roi éloigné qu'un hommage de forme; cette disposition servit les projets de Pepin-le-Gros. Thierry était asservi par son maire du palais, Ébroïn; cet homme inspirait d'autant plus d'horreur à la cour d'Austrasie, que toutes les victimes de son avarice et de sa cruauté allaient y chercher un asile, et attendre l'occasion de se venger. Dans la crainte de tomber sous la puissance d'Ébroïn, les Austrasiens se prêtèrent à secouer le joug de l'autorité royale, et nommèrent, pour les gouverner, les ducs Pepin et Martin ou Martel. Ébroïn fit la guerre à ces peuples pour les ramener dans le devoir; il remporta sur eux une victoire dans laquelle le duc Martin périt : mais Pepin ne se laissa point abattre par cet échec; il se soutint jusqu'au moment où Ébroïn fut assassiné : cessant alors de garder la défensive, il porta ses armes dans le royaume de Neustrie, sous le prétexte de faire obtenir justice à tous les proscrits réfugiés en Austrasie. Thierry fut vaincu, et n'osant plus contester la bonté de la cause que défendait Pepin, il le nomma maire du palais, se mit, ainsi que la France, sous la domination du vainqueur, et légitima l'usurpation du royaume d'Austrasie; car Pepin resta duc souverain de ces contrées, et ne fut maire que des états qui ne réclamaient point contre l'autorité de Thierry. En paraissant augmenter le pouvoir de ceux qu'ils ne pouvaient vaincre, les rois de la première race imitaient la politique des empereurs de Constantinople à

l'égard des barbares; et peut-être cette condescendance aurait-elle sauvé les héritiers du grand Clovis, s'il s'était enfin élevé un prince digne de lui succéder. Pepin ne prit point le titre de roi : l'abandon général dans lequel était tombé son oncle Grimoald, lorsqu'il avait cru le moment favorable pour placer son fils sur le trône, indiquait que les Français conservaient encore une vive reconnaissance pour la famille du héros qui les avait établis dans les Gaules; ce sentiment avait besoin d'être ménagé. Quoique le roi ne se montrât point, tout se conduisait en apparence par son autorité : et les victoires que Pepin remportait sur les princes tributaires qui avaient profité des troubles intérieurs pour secouer le joug; l'ordre qu'il rétablissait dans le royaume; ses conquêtes qui en agrandissaient le territoire; le soin qu'il prenait de rappeler les vieilles coutumes, si chères à la nation; les richesses qu'il prodiguait aux églises, son zèle pour la propagation du christianisme, le bonheur dont les Français jouissaient par ses soins, lui attiraient sans doute de nombreux partisans, mais ne pouvaient éloigner les cœurs d'un roi sous le nom duquel tant de bien s'accomplissait. Il fallait d'ailleurs du temps pour accoutumer les grands à voir un souverain dans celui qui était leur égal; et si les Austrasiens dont il était l'idole, lui avaient d'abord donné un collègue en lui confiant le soin de les gouverner, on croira sans peine que les seigneurs de Bourgogne et de Neustrie, auquel il était à peu près étranger, se seraient promptement ligués contre lui, si, dévoilant tout-à-coup son ambition, il leur eût fourni l'occasion d'éclater. Pepin-le-Gros ne

se trompa jamais sur ce que les circonstances lui permettaient. Il fut averti de la disposition secrète des principaux personnages de l'état, par la mort de son fils Grimoald, qu'il avait fait duc de Bourgogne, et qui fut assassiné au moment où, lui-même étant dangereusement malade, le parti qui lui était opposé, crut arrêter l'usurpation et rappeler le gouvernement à son ancienne forme. Il punît cet attentat avec beaucoup de sévérité, et profita de la terreur des exécutions pour nommer son petit-fils encore enfant, maire du palais de Dagobert II, qui lui-même était en bas âge; entreprise d'autant plus hardie qu'elle attaquait le droit incontestable qu'avaient les seigneurs d'élire à cette place. Pepin-le-Gros, approchant toujours de la royauté, et n'osant s'en emparer, mourut le 16 déc. 714, après avoir gouverné 28 ans la France sous les rois Thierry, Clovis III, Childebert III et Dagobert II. Il laissa pour héritier de ses projets son fils Charles-Martel (V. ALPAÏDE, I, 607). F—E.

PEPIN dit LE BREF, second fils de Charles Martel, partagea la France avec son frère aîné Carloman, en 741, et prit sous son gouvernement la Neustrie, la Bourgogne, l'Aquitaine et quelques autres provinces, sans se donner et sans recevoir le titre de roi. La mort de Charles-Martel ayant paru aux grands de l'état et aux peuples tributaires de la France, une occasion favorable, pour secouer le joug de l'autorité, Pepin, dont la politique a mérité de passer en proverbe, sentit qu'il fallait raffermir le pouvoir, à l'aide d'un nom consacré; et, d'accord avec Carloman, il éleva sur le trône un prince du sang de Clovis, Childéric III, surnommé l'insensé.

A l'abri de ce fantôme royal, il exigea une soumission qu'il aurait alors vainement réclamée pour lui-même. Les Allemands, les Bava-rois, les Gascons, qui s'étaient révoltés, furent vaincus, promirent fidélité, et se révoltèrent encore, étant encouragés par des seigneurs français, qui voulaient aussi se rendre indépendants, et même par un frère de Pepin, nommé Griffon, qui se plaignait de n'avoir eu qu'une part trop faible dans l'usurpation du royaume. Pepin passa donc sa vie à la tête des armées; et comme la petitesse de sa taille le livrait aux railleries des guerriers, dans un temps où le courage reposait tout entier sur la force corporelle, il fit des actes de bravoure qui mériteraient d'être taxés de témérité, s'ils n'avaient pas eu pour but de lui attirer le respect des soldats. Quoique Childéric III ne prêtât que son nom au gouvernement, ce nom gênait l'ambition de Pepin; et lorsque Carloman, son frère, abandonnant ses états pour se consacrer à la vie monastique, l'eut rendu seul maître de la France, il résolut d'achever l'usurpation méditée depuis un siècle par sa famille. Son premier soin fut d'apaiser le clergé, qui avait été dépouillé d'une grande partie de ses biens par Charles-Martel; il eut besoin de beaucoup d'adresse pour réussir, parce que ces biens avaient été donnés aux guerriers, auxquels on ne pouvait les reprendre sans exciter un mécontentement nouveau. Quand il eut mis les évêques dans son parti, il flatta le pape par une soumission si grande, qu'on aurait peine à le concevoir si le motif n'en était connu. Le pape voulait se soustraire aux caprices des empereurs de Constantinople, et sauver Rome de la domination des Lombards, maîtres de

l'Italie; il n'avait d'espérance que dans les Français, dont il sollicitait les secours depuis long-temps: cette position du chef de la chrétienté bien établie, on sentira pourquoi Pepin trouva prudent de se faire un cas de conscience de l'usurpation, et de le soumettre au pape (1). Ayant obtenu une réponse telle qu'il la désirait, il renferma Childeric III dans un monastère, monta sur le trône, en 751, et fut sacré à Soissons par saint Boniface, évêque de Maïence, du consentement des seigneurs et du clergé qui prit alors un rang politique dans l'état. Le titre de roi, si désiré par Pepin, n'accrut pas son pouvoir: on peut même affirmer qu'il le diminua; car, la royauté, qui, sous la première race, était un droit attaché à la naissance, une succession transmise de Clovis conquérant à ses descendants, devint élective, comme la mairie du palais, et resta de plus à la merci des évêques par l'influence desquels elle venait d'être accordée. Le pouvoir du monarque fut d'autant plus faible, que depuis long-temps les maires du palais, pour se faire des partisans, avaient laissé les seigneurs changer en propriétés personnelles les domaines sur lesquels reposaient la solde de l'armée, les récompenses dues aux braves, et préparé le morcellement de la France, tel qu'on le vit sous le régime féodal. Sans doute, cette diminution du pouvoir se fit peu remarquer pendant le règne de Pepin-le-Bref et celui de Charlemagne; mais elle ne cessa de se faire sentir sous leurs faibles successeurs, jusqu'à l'élévation de la troisième dy-

nastie. En 754, le pape Etienne II vint lui-même solliciter en France les secours dont il avait le plus pressant besoin (V. ETIENNE, XIII, 430): il sacra de nouveau Pepin-le-Bref, qui, par reconnaissance, passa en Italie, à la tête d'une armée nombreuse, pour combattre Astolphe, roi des Lombards. Cette première expédition ne fut pas décisive: Pepin ne se rebuta point; et la seconde fois qu'il passa en Italie, il dicta la paix en vainqueur, et donna en propriété l'exarchat de Ravenne au Saint-Siège: ainsi, ce roi établit le premier le pouvoir temporel des papes, comme il avait le premier reconnu en eux le droit d'interpréter la volonté du ciel sur la disposition des couronnes. Au reste, Pepin ne s'appauvrisait pas en élevant les papes jusqu'à la souveraineté; car il disposait en leur faveur d'une principauté qui appartenait aux empereurs de Constantinople (1): et c'est ainsi que tous les états de l'Europe moderne se sont formés des débris de l'empire. Il n'est pas sans intérêt de remarquer qu'au moment où le pape devenait souverain en Italie aux dépens de l'empire, les Sarrazins commençaient à s'approcher de Constantinople, dans le dessein de s'en emparer. De son côté, Pepin était attaqué par les barbares du nord, qui cherchaient, dans des climats plus heureux, les richesses que leur refusait la nature, et se battaient pour le pillage, en attendant qu'ils trouvassent l'occasion de former des établissements: on les verra repaître sous Charlemagne et ses successeurs, assiéger Paris, occuper

(1) Ce fait a néanmoins été contesté. M. Aimé Guillon a publié: *Pepin-le-Bref et le pape Zacharie*, ou la consultation dans laquelle le premier aurait été autorisé par le second à s'emparer de la couronne des descendants de Clovis, démontrée fautive, Paris, 1817, in-8°.

(1) Constantin Copronyme tenta, par la voie des négociations, de conserver ses droits sur l'Italie; et c'est à cette occasion qu'il fit présent à Pepin, en 757, de la première orgue que l'on ait vue en France, et qui fut donnée par Pepin à l'église Saint-Corneille de Compiègne.

les plus belles provinces, sans que les Français, éclairés par tant de désastres, s'aperçoivent qu'ils ne sont faibles contre des ennemis qu'ils méprisaient autrefois, qu'à proportion de l'affaiblissement du pouvoir royal. Pepin, toujours vainqueur et toujours agité, mourut d'hydropisie, à Saint-Denis, où il fut enterré, le 23 septembre 768, à l'âge de 54 ans. Il partagea la France entre ses deux fils Carloman, et Charles, depuis appelé Charlemagne; mais les dispositions qu'il avait faites, furent modifiées par les seigneurs, dont le consentement était nécessaire en tout depuis que l'usurpation avait anéanti les coutumes apportées dans les Gaules par les Francs; aussi ne doit-on pas s'étonner si les assemblées de la nation vont toujours en se multipliant jusqu'au triomphe du régime féodal : là où il n'y a plus ni lois réputées ni coutumes établies, il faut bien faire parler les hommes. Un bel-esprit du temps de saint Louis, a trouvé admirable de mettre sur le tombeau du fondateur de la seconde dynastie des rois de France, *Pepin, père de Charlemagne* : c'est son moindre titre à la gloire; il fut brave, libéral, actif, comme l'avaient été ses aïeux : mais il l'emporta sur tous les rois de sa race, par l'art de connaître les hommes, de juger les circonstances, et par cette souplesse d'esprit, qui, chez les ambitieux, s'unit naturellement au besoin de dominer. Charles Martel fut plus grand que lui; parce qu'il méprisa des grandeurs tout ce qui ne s'obtient pas par le courage et par la fermeté du caractère : Charlemagne crut nécessaire d'imiter la politique de Pepin; et peut-être ne s'aperçut-il pas que les moyens par lesquels on fonde un empire, ne sont pas tou-

jours ceux qui aident à le conserver.

F—E.

PEPIN, roi d'Italie, de 781 à 810, avait porté, avant son baptême, le nom de Carloman. Il était le second fils de Charlemagne et d'Hildegarde. Ce monarque, desirant assurer à ses enfants les vastes états qu'il avait conquis, partagea de bonne heure entre eux ses couronnes : il destinait la France à l'aîné, l'Italie au second, l'Aquitaine au troisième; et Pepin devait à peine être âgé de cinq ans, lorsqu'après avoir été baptisé à Rome, le 14 avril 781, par le pape Adrien, il fut sacré comme roi d'Italie. Il paraît qu'il fut élevé ensuite dans la province qu'il devait gouverner; et dès l'année 787, on le fit marcher à la tête de l'armée italienne que Charlemagne appelait en Bavière. Il apprit en effet, très-jeune encore, l'art de la guerre : comme dans la conduite générale de son royaume, il n'était qu'un lieutenant de son père, dont il exécutait les ordres, l'histoire n'a conservé de lui que les souvenirs de quelques-unes de ses expéditions. En 793, il entreprit la conquête du duché de Bénévent, dont le prince lombard, Grimoald, défendit vaillamment l'indépendance. Cette guerre dura autant que son règne, suspendue seulement par une expédition de Pepin dans la Germanie, où il pénétra, en 796, jusqu'au confluent de la Drave et du Danube, et par la prise de la Bavière, de l'Istrie, et d'une partie de la Dalmatie, que Charlemagne joignit à son partage en 806. Pepin, au centre des états duquel était placée la république de Venise, voulut soumettre aussi cet état indépendant : il l'attaqua vainement, en 810; il ravagea bien les îles les plus proches

du rivage; mais les Vénitiens lui opposèrent, dans celle de Rialto, une résistance invincible (*V. PARTICIPATIO*, p. 35 ci-dessus). Pepin était à peine de retour de cette expédition, lorsqu'il tomba malade à Milan, où il mourut le 8 juillet 810. Son corps fut enseveli dans la basilique de Saint-Zénon, à Vérone. Pepin avait été marié; mais on ignore le nom de sa femme: il laissa cinq filles, et un fils, le malheureux Bernard, que Louis-le-Débonnaire fit périr d'une manière cruelle. On conserve, dans le corps des lois lombardes, quarante-neuf constitutions de Pepin, comme roi d'Italie: elles ne sont point indignes d'être associées à celles de son père; mais peut-être avaient-elles été concertées avec lui. Pepin passait pour vaillant autant qu'ambitieux; et les deux fils aînés de Charlemagne paraissaient devoir hériter de ses talents et de la grandeur de son caractère. Tous deux, déjà parvenus à la force de l'âge, moururent avant leur père; et le faible Louis, recueillant leur héritage, plongea l'Europe dans une funeste anarchie pendant son règne honteux.

S. S.—1.

PEPIN, second fils de Louis-le-Débonnaire et de la reine Ermengarde, sa première femme, fut fait roi d'Aquitaine à l'âge de quatorze ans. D'accord avec ses frères, Lothaire et Louis-le-Germanique, il prit les armes contre l'empereur son père, pour s'opposer au nouveau partage que ce prince venait de faire afin d'assurer une portion de son héritage à Charles-le-Chauve, né de son mariage avec Judith de Bavière. Une fois entraîné par l'esprit de faction, si général à cette époque, Pepin ne fut plus le maître de rentrer dans le devoir; et ses intérêts seuls réglèrent

la conduite qu'il tint avec son père. Il vint à son secours en 834, parce qu'il n'ignorait pas que Lothaire, s'il eût été vainqueur, l'aurait exclu du partage de l'empire, et peut-être privé du royaume d'Aquitaine qu'il possédait déjà. Il mourut au mois de novembre de l'année 838, et fut enterré à Sainte-Croix de Poitiers. Louis-le-Débonnaire, excité par Judith, sa femme, donna le royaume d'Aquitaine à Charles-le-Chauve, quoique Pepin eût laissé un fils, connu sous le nom de *PEPIN II*.—Ce jeune prince, secondé par un parti puissant et par les divisions qui troublaient la France, ne renonça pas à son royaume, et finit par contraindre Charles à s'accommoder avec lui: mais, en 847, les Normands descendirent en Aquitaine, prirent Bordeaux; et les peuples de ces contrées se donnèrent à Charles-le-Chauve, dans l'espoir d'être mieux défendus, ou peut-être seulement par l'inconstance qui ne leur permettait pas de vivre long-temps sous la même domination. Pepin II fut renfermé dans l'abbaye de Saint-Médard de Soissons. Etant parvenu à s'échapper, il prit, en 856, une résolution fatale à la France, et qui ne trouva depuis que trop d'imitateurs; ce fut de s'unir aux Normands, de les seconder dans leurs courses sanguinaires, enfin de s'en faire des alliés. Il les conduisit à Poitiers, qu'il pillait; et il exerça de grands ravages en diverses autres contrées de l'Aquitaine. C'est la dernière expédition de ce prince, dont l'histoire fasse mention. Il mourut l'an 839, laissant un fils, nommé Pepin, qui lui succéda, et qui mourut en prison, un second fils, Charles, qui fut archevêque de Maïence, et mourut l'an 863; et deux filles mariées, l'une, au comte d'Auver-

gne, et l'autre au comte de Limoges.

F—E.

PEPOLI (ROMÉO), tyran de Bologne, dans le quatorzième siècle, fut le premier de cette famille qui acquit quelque célébrité; il passait pour le plus riche particulier de l'Italie. Un préjugé de naissance avait engagé ses ancêtres à s'abstenir du commerce, mais non pas de l'usure: ils prêtaient à gros intérêts leurs fonds aux négociants de Bologne; et ils les avaient ainsi tellement accrus, que Roméo de Pepoli se trouvait, en 1320, disposer d'un revenu de cent vingt mille florins d'or, ou un million et demi de francs, dans un temps où la rareté du numéraire lui donnait une valeur quatre ou cinq fois supérieure à celle qu'il a aujourd'hui. Roméo résolut de se frayer, avec cette immense fortune, un chemin à la tyrannie; il acheta la faveur du bas peuple par ses largesses: souvent aussi il essaya de se le concilier en protégeant les malfaiteurs, qu'il s'efforçait de soustraire aux tribunaux et aux lois; et l'aveugle multitude lui en faisait un mérite, comme s'il eût été l'amid malheureux et des opprimés. Par ces artifices il réussit à former dans la république un parti nombreux, qui prit son nom de l'*Echiquier* que Pepoli portait dans ses armées. Cependant Roméo, marchant trop rapidement vers l'exécution de ses projets, excita la jalousie des républicains les plus zélés: il s'était rendu maître de l'élection du podestat ou grand-juge, et il ne dictait plus aux tribunaux que des sentences partiales; les amis de la liberté firent alors sentir au peuple à quel prix ce citoyen ambitieux voulait vendre ses bienfaits: le 17 juillet 1321, ils appelèrent aux armes tous les vrais républicains; ils attaquè-

rent dans sa maison Roméo, que tous ses partisans abandonnèrent, et qui s'enfuit par une porte dérobée, tandis qu'on répandait par son ordre des sacs d'argent devant la populace, pour l'arrêter dans sa course. Toute la famille de Pepoli fut exilée de Bologne; ses biens furent confisqués, ses maisons rasées; et les principaux de ses partisans furent enveloppés dans sa disgrâce. Roméo se retira auprès du légat du pape en Italie, et mourut dans son exil. — Son fils, Taddeo de PEPOLI, héritier des débris, encore très-considérables, de sa fortune, et du crédit qu'il avait acquis à la tête d'un parti, rentra dans sa patrie le 8 février 1327, lorsque les Bolonais, pour se défendre contre les Gibelins, soumièrent leur république au cardinal légat, Bertrand du Poïet. Il avait affecté un zèle extrême pour le parti Guelfe; il avait accusé ses adversaires de favoriser secrètement les Gibelins, et il avait ainsi rallié son parti à la grande cause du peuple. Le légat Bertrand du Poïet, gouverna sept ans Bologne, et, par son autorité arbitraire, il en corrompit les lois et les mœurs. A peine en avait-il été chassé par une émeute, le 17 mars 1334, que Pepoli s'efforça de recueillir le fruit des intrigues de son prédécesseur: il tint le peuple dans une agitation continue; il le fit soulever à plusieurs reprises pour servir ses haines personnelles, qu'il attribuait à son zèle pour la cause Guelfe et pour la liberté. Dès la fin d'avril 1334, il fit exiler un grand nombre de citoyens recommandables par leurs vertus, mais dont le crédit lui portait ombrage; il accoutuma ainsi le peuple aux proscriptions et au mépris des lois. Pendant quatre ans des senten-

ces arbitraires souvent précédées par des émeutes que Pepoli dirigeait, priverent la république de tout ce qu'elle avait de plus illustre, et affaiblirent toujours plus l'ancien parti de la liberté. Enfin, Taddeo de Pepoli, ayant gagné à prix d'argent les mercenaires allemands qui composaient la petite armée de Bologne, se fit proclamer seigneur par eux, le 28 août 1337, et investir ensuite, par les consuls, de la souveraineté de sa patrie. Il se maintint sur le trône, comme il s'y était élevé, par des intrigues et par des proscriptions. Il n'engagea sa patrie dans aucune guerre; mais Bologne perdit, pendant son administration, l'influence qu'elle exerçait auparavant sur le reste de l'Italie: sa population, son commerce et sa richesse diminuèrent rapidement; et le tyran lui-même, si riche comme particulier, devint pauvre comme souverain. Les états voisins se remplirent d'exilés Bolonais, qui s'efforçaient vainement d'armer pour leur patrie, des libérateurs ou des vengeurs; et Pepoli, toujours en danger par leur menées, dissipa ses trésors pour les prévenir. Il mourut en 1348, après un règne de onze ans. Ses deux fils, Jean et Jacques, lui succédèrent conjointement.

S. S—I.

PEPOLI (JEAN et JACQUES DE), fils de Taddeo, furent seigneurs souverains de Bologne, de 1348 à 1350. Ces deux frères ne tardèrent pas à sentir combien était mal assurée la souveraineté à laquelle ils venaient de parvenir par la mort de leur père. Le peuple sur lequel ils régnaient, les détestait; les plus anciens et les plus fidèles alliés de Bologne, les Florentins, s'étaient aliénés d'eux; des tyrans jaloux et ambitieux entouraient

leurs états; et le général de l'Église, Hector de Durafort, comte de Romagne, dont ils avaient recherché la protection, n'était pas moins perfide que les ennemis dont ils se défiaient le plus. Les Pepoli découvrirent, en 1350, un complot formé à Bologne, de concert avec ce comte, pour les assassiner. Cependant, tel était le danger de leur situation, ou l'adresse du comte, qu'ils furent obligés de lui rendre leur confiance, et de lui prêter la plus grande partie de leurs troupes pour faire la guerre en Romagne. Jean de Pepoli se rendit lui-même au camp de Durafort, pour concerter avec cet allié perfide les opérations de la campagne. Il y fut arrêté, le 6 juillet 1350, au mépris de l'hospitalité et de la foi publique. Aussitôt après, le comte de Romagne ramena son armée devant Bologne, pour en chasser Jacques de Pepoli, qui, dans l'effroi que lui causa cette trahison, implora vainement les secours de tous ses voisins. Les Bolonais eux-mêmes profitaient de son embarras pour se préparer à la rebellion; les campagnes étaient ravagées par l'armée ennemie, la ville mise à contribution par les soldats auxiliaires de Pepoli. Celui-ci racheta cependant la liberté de son frère par une rançon de quatre-vingt mille florins; mais après avoir lutté quelque temps contre les difficultés de sa situation, il vendit sa patrie à l'archevêque Visconti, seigneur de Milan, pour deux cent mille florins, trahissant également, par ce marché honteux, ses compatriotes, et le parti Guelfe, auquel ses ancêtres avaient toujours été attachés. Les Pepoli, ayant ainsi livré Bologne aux Visconti, le 23 octobre 1350, se retirèrent dans quelques châteaux dont ils s'étaient réservé

la propriété. Mais ils ne jouirent pas long-temps du prix de leur infamie. Jacques, accusé d'avoir conspiré pour livrer Bologne aux Florentins, fut mis à la torture, et condamné, avec son fils Obizzo, à une prison perpétuelle. Jean fut retenu à Milan sous une garde sévère : les châteaux-forts qui leur avaient été laissés en fief leur furent repris ; et les restes de cette fortune qui avait nourri l'ambition de leur aïeul, leur furent enlevés. La famille des Pepoli ne s'éteignit point cependant ; elle rentra dans la suite à Bologne : mais n'étant plus distinguée entre ses égales, elle s'attacha aux Bentivoglio, qui, dans le temps de la grandeur des Pepoli, avaient été leurs créatures. S. S—I.

PEPUSCH (JEAN-CHRISTOPHE), compositeur, né à Berlin, en 1667, montra dès son enfance de grandes dispositions pour l'art musical : à l'âge de 14 ans, il joua du violon à la cour de Prusse, et fut chargé d'enseigner la musique au prince royal. Six ans après, s'étant rendu en Hollande, il commença d'y publier des morceaux de sa composition ; puis il alla s'établir en Angleterre, où il joua d'abord dans l'orchestre de Drury-lane : en 1707, il fut chargé d'adapter les airs de Scarlatti et Bononcini, aux paroles traduites d'un opéra italien, *Thomiris*. Il publia des sonates, des cantates, et fut nommé, en 1713, docteur en musique par l'université d'Oxford. Le duc de Chandos lui ayant procuré la place de maître de chapelle à Cannons, il composa des antiennes et d'autre musique d'église. Il n'abandonna pourtant pas le théâtre : en 1715, il mit en musique la pièce de Cibber, *Vénus et Adonis*, et, l'année suivante, la *Mort de Didon* ; l'une

et l'autre eurent quelque succès au théâtre de Drury-lane. On exécuta de lui, en 1723, au concert de York-Buildings, une ode pour la fête de Sainte-Cécile. Engagé avec d'autres artistes pour les îles Bermudes, il était déjà embarqué ; mais le naufrage du bâtiment l'ayant ramené à Londres, il y passa le reste de sa vie, livré à la composition et à l'étude de la théorie de la musique, surtout de celle des anciens. Son mariage avec la cantatrice italienne Marguerite de l'Epine, qui avait gagné par son talent une somme de 10,000 liv. sterl., lui donna une sorte d'aisance. Il composa encore le *Sieur de l'Alsace* (1726), et s'adjoignit à Gay pour arranger les airs du fameux opéra des *Gueux*. L'ouverture est de lui. Occupé toujours de la musique ancienne, il fut un des fondateurs de la société qui s'occupe uniquement, à Londres, de vieilles compositions. Un *Traité de l'harmonie*, qu'il publia en 1731, et qui fut, à ce que l'on croit, mis en anglais par le comte d'Abercorn, qui, dit-on, expliquait le système de Pepusch mieux que l'auteur même, fut le résultat de sa prédilection pour cette musique. Il soumit aussi à la société royale, dont il fut membre, un Mémoire sur le même sujet, et se fit une riche bibliothèque d'anciens ouvrages sur l'art harmonique. Depuis 1737, il était organiste de Charterhouse ; et il mourut en 1752, laissant la réputation d'un profond théoricien en musique. Ses compositions, dépourvues d'imagination, n'eurent jamais une grande vogue : Pepusch ne cachait point son indifférence pour le génie ; il faisait peu de cas de Handel, qui à son tour traitait Pepusch de pédant : le docteur Burney, dans son *Histoire de*

la musique, regarde comme le travail de Pepusch le plus utile aux jeunes musiciens, son édition très-correcte des sonates et cantates de Corelli, publiée en 1752. Il disait un jour à ce docteur : « Quand j'étais jeune, j'avais résolu de ne jamais me coucher sans avoir appris quelque chose que je ne savais pas en me levant. » La seule ambition de Pepusch, pendant les dernières années de sa vie, dit encore Burney, » paraît avoir été d'acquiescer la réputation d'un profond théoricien, très-versé dans la musique des anciens. » S'attachant au mathématicien Moivre, et à Louis Scott, qui l'aidaient à calculer les *proportions*, et à reconstruire la musique grecque, il s'enfonça dans les *genres, échelles, diagrammes, apotomes, lemmes et proportions géométriques, arithmétiques et harmoniques des Grecs* : mais avec tout son pédantisme, et son aveugle admiration pour la musique des anciens, il avait certainement rassemblé plus de livres sur la théorie de la musique moderne, et étudié plus de compositions curieuses, qu'aucun musicien de son temps ; et quoique entièrement dépourvu d'invention, il était capable de corriger les productions musicales de ses contemporains. Il avait une si grande prédilection pour les obscurités, et il était tellement antiquaire dans son art, qu'il ne regardait comme véritable musique, que celle qui était ancienne et embrouillée. Cependant, tout en enchaînant le génie de ses élèves par des règles surannées, il connaissait si bien les lois mécaniques de l'harmonie, qu'en jetant un coup d'œil sur une partition, il pouvait d'un trait de plume adoucir les passages les plus brusques, et en faire sortir l'harmonie. D—G.

PERAC (ETIENNE DU). V. DUPERAC.

PERARD (ETIENNE), mort en 1663, à 73 ans, doyen de la chambre des comptes de Dijon, sa patrie, avait étudié à fond tout ce qui regarde l'histoire de Bourgogne. Du nombre considérable des manuscrits qu'il a laissés, on n'a fait imprimer qu'un *Recueil de pièces servant à l'histoire de Bourgogne*, Paris, 1669, in-fol., édition peu correcte. — Son fils, Jules PERARD, conseiller au parlement de Dijon, mort en 1690, est auteur de plusieurs pièces françaises et latines, en vers et en prose. — On a encore, d'un Bénéigne PERARD, avocat dans la même ville, et à la même époque, diverses pièces sur les événements de son temps et de son pays. T—D.

PERARD-CASTEL (FRANÇOIS), savant canoniste, né, en 1647, à Vire, en Normandie, fut élevé sous les yeux de son oncle, banquier expéditionnaire en cour de Rome, et qui avait acquis une grande expérience dans les matières bénéficiales. Après avoir achevé son cours de droit, il se fit recevoir avocat, et ne tarda pas à se distinguer au barreau de Paris. Il succéda à son oncle dans la charge de banquier, qu'il remplit avec beaucoup de zèle et de désintéressement, fut reçu avocat au grand conseil, et se partagea entre la plaidoirie et le travail du cabinet. Une application excessive détruisit rapidement sa santé ; et il mourut en 1687, regretté pour ses talents et l'affabilité de son caractère. Ferrière a publié l'Éloge de Perard dans ses *Additions aux Vies des jurisconsultes*, par Taisand (V. ce nom). On a de lui : I. *Paraphrase du Commentaire de Dumoulin sur les Règles de la chancellerie Ro-*

maine, Paris, 1683 ou 1685, in-fol. Perard a sagement retranché de ce commentaire les digressions qui le défiguraient, et l'aigreur contre la cour de Rome, qui y perçait de toute parts. II. *Traité sommaire* de l'usage et de la pratique de la cour de Rome pour l'expédition des signatures, in-12. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois : on recherchait autrefois l'édition de Paris, 1717, 2 vol. in-12, augmentée par Guill. Noyer. III. *Des Remarques* sur les Définitions du droit-canon sur les matières bénéficiales (par Desmaisons), ibid. 1700, in-fol. Cette édition était la seule recherchée. On faisait beaucoup plus de cas, selon Camus (*Bibl. d'un avocat*), des remarques de Perard, que des définitions elles-mêmes. IV. *Nouveau Recueil de plusieurs questions notables* sur les matières bénéficiales, ibid. 1689, in-fol. 2 vol. La Dissertation sur les pensions, qui est dans le 2^e. volume, est d'une autre main. W—s.

PERAU (GABRIEL-LOUIS CALABRE), littérateur et éditeur, naquit, en 1700, à Semur en Auxois, d'une famille pauvre : il crut suivre sa vocation en embrassant l'état ecclésiastique ; mais il n'avait fait qu'obéir aux vœux de ses parents, et il ne tarda pas à s'en repentir. Une passion violente lui fit oublier quelque temps ses devoirs ; il reconnut enfin sa faute, et prouva par sa conduite que son repentir était sincère. Il demanda et obtint la permission de rentrer dans la maison de Sorbonne, où il acheva ses études théologiques ; mais il refusa de recevoir la prêtrise, parce qu'il s'en jugeait indigne. L'abbé Perau, lié avec Querlon, attaché alors à la bibliothèque du Roi, osa, d'après les conseils de celui-ci, recommencer ses études sur une base

plus large et plus solide. Il s'appliqua surtout à l'histoire ecclésiastique, et prépara une édition des *Lettres* d'Yves de Chartres, dont il revit le texte avec le plus grand soin ; mais il abandonna ce travail important, dans la crainte de ne pas trouver un libraire qui consentit à en faire les frais, et publia plusieurs bonnes éditions d'ouvrages d'une utilité plus générale, et dont la rareté faisait souhaiter la réimpression. Il se chargea aussi de continuer les *Vies des Hommes illustres de France*, par d'Auvigny, et donna quelques ouvrages historiques, qui furent très-bien reçus. La perte de la vue l'obligea d'interrompre ses travaux, auxquels il avait associé Turpin, jeune littérateur de beaucoup de mérite. Il supporta avec résignation cet accident cruel, et vécut quelque temps du faible produit de ses économies. Les libraires pour lesquels il avait travaillé si utilement résolurent de venir au secours de l'abbé Perau ; mais le contrôleur-général Laverdy, informé de sa situation, lui fit accorder, sur la cassette du roi, une pension de 1200 liv., qui suffit à ses besoins. Peu de temps après, Grandjean, chirurgien-oculiste, lui fit, avec succès, l'opération de la cataracte ; et il se disposait à reprendre ses travaux littéraires, quand il mourut le 31 mars 1767, moins accablé d'années que d'infirmités. Indépendamment des éditions de la *Médecine des Pauvres* de Hecquet, des *OEuvres choisies* de Rabalais, des *OEuvres* de Boileau, de Bossuet, de Saint-Réal, de la *Description de Paris*, par Germain Brice, et de l'*Histoire* de cette ville, par Piganiol de la Force ; de l'*Histoire des Révolutions de l'empire des Arabes*, par Marigny ; des *Disserta-*

tions de Jaquelot, et des *Lettres* de Feuquières, etc. (1), on a de l'abbé Perau : I. *Lettres au sujet de M. le marquis de Tavannes*, accusé de rapt, (Paris) 1743, in-12. II. *Le Secret des Francs-Maçons*, ibid., 1744, in-12. III. *Recueil A. B. C.*, Fontenoi, 1745-62, 24 vol. in-12. C'est une collection de pièces historiques assez bien choisies ; l'abbé Perau n'en a publié que les deux premiers volumes ; Mercier Saint-Léger est l'éditeur du troisième ; Querlon, l'abbé de la Porte, Barbazan et Graville ont eu part à ce recueil. IV. *Vies des Hommes illustres de France* (V. d'AUVIGNY, III, 98). L'abbé Perau en a publié les tomes XIII à XXIII. Ces onze volumes ne contiennent que douze Vies ; elles sont plus étendues et plus intéressantes que celles qu'a rédigées d'Auvigny. V. *La Description historique de l'Hôtel royal des Invalides*, Paris, 1756, in-fol., avec des planches et des figures gravées par Cochin. Cette histoire est plus estimée que celle de Granet (V. ce nom). VI. *La Vie de Jérôme Bignon*, ibid., 1757, in-12 : elle forme le 27^e. vol. des *Vies des hommes illustres*. On trouve une *Notice* assez étendue sur Perau, dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, pour l'année 1769. W—s.

PERAULT (GUILLAUME), en latin *Peraldus* ou *de Petrá altá*, savant religieux de l'ordre de Saint-Dominique, dans le treizième siècle, était natif du diocèse de Vienne, en Dauphiné. Il s'acquit beaucoup de réputation par sa piété, ses talents,

et gouverna le diocèse de Lyon, en qualité de suffragant, pendant que Philippe de Savoie occupait ce siège, sans avoir jamais reçu les ordres sacrés. Pérault mourut en 1275. On a de lui, une *Somme des Vertus et des Vices*, dont la dernière édition est de Paris, 1663, in-4^o. ; Gerson en faisait grand cas ; — un *Commentaire sur la règle de saint Benoît*, imprimé en 1500, in-8^o. , sans nom de lieu, d'année et d'imprimeur ; — un recueil de *Sermons*, dont il y a un grand nombre d'éditions ; — un traité *De eruditione Religiosorum*, qui vit le jour sous le nom d'Imbert, général des dominicains ; — un autre traité *De eruditione principum*, imprimé pour la première fois à Rome, en 1578. T—D.

PERCEVAL (SPENCER), homme d'état, second fils de Jean comte d'Egmont en Irlande, et baron Lovel et Holland en Angleterre, naquit à Londres, le 1^{er}. nov. 1762. Son père, placé à la tête de l'amirauté, pendant le ministère de lord Bute dont il était l'ami, avait espéré profiter de cette liaison pour faire arriver ses enfants aux premiers emplois ; mais il mourut avant que le jeune Perceval eût atteint sa huitième année. Celui-ci prit ses degrés, suivit la carrière du barreau après sa sortie de l'université de Cambridge, et se montra l'un des admirateurs enthousiastes de l'éloquence de Pitt. Il attira sur lui pour la première fois l'attention du ministre par la publication d'une brochure politique, qui avait pour but de prouver qu'une accusation (*impeachment*) n'est pas interrompue par la dissolution du parlement qui l'a admise (Affaire d'Hastings). Choisi par l'influence de sa famille pour représenter au parlement le

(1) On n'a pas jugé à propos d'allonger cet article par la liste détaillée des différentes éditions publiées par Perau, avec des préfaces, des notices et des additions ; mais les curieux la trouveront dans la *France littéraire*, d'Hebrail, et dans le *Dictionnaire des anonymes* de M. Barbier.

bourg de Northampton, il ne suivit point l'exemple des nouveaux élus, qui s'empressent ordinairement de prendre place dans les rangs de l'opposition, et cherchent à fixer sur eux les yeux du public en attaquant, dans quelque discours d'éclat, les opérations du gouvernement. Perceval suivit une autre marche; et le 2 juin 1797, lors de l'insurrection de la flotte mouillée au Nore, Pitt ayant présenté un bill contre tout complot tendant à exciter la sédition, Perceval proposa un mode d'opérer qui abrégéait les délais, et fut d'avis d'accorder au gouvernement un pouvoir discrétionnaire pour emprisonner ou déporter les coupables. L'année suivante (4 janvier 1798), à l'occasion d'un bill sur les taxes assises, qu'il soutint avec beaucoup de chaleur et de talent (1), Perceval attaqua vivement l'opposition, et Fox en particulier, dans un discours d'une grande étendue. Depuis ce moment, il parut s'occuper plus spécialement de matières de finance; et il prit la parole toutes les fois qu'il en fut question, dans la chambre des communes. En juin 1800, il demanda, sans succès, qu'on apportât quelques changements à la législation sur l'adultère; et il se montra, dans la même session, l'adversaire des catholiques, en défendant le bill de l'*Institution monastique*. Peu de temps après (1801), il parut, comme conseil de la couronne, dans les procédures dirigées contre les clubs, qui, sous prétexte de s'occuper d'une réforme parlementaire, tendaient à plonger l'Angleterre dans

l'abîme des révolutions. Quoique la plupart des accusés eussent été déclarés *non coupables* par le jury, le zèle que Perceval avait déployé dans cette circonstance n'en fut pas moins récompensé. Nommé d'abord solliciteur-général, sous la première administration de M. Addington, il devint, l'année suivante (1802), procureur-général. Il avait donné des preuves de son éloquence sous le ministère de Pitt, en se déclarant pour l'union de l'Irlande; il n'en montra pas moins sous celui de M. Addington, en soutenant avec chaleur le bill pour la réforme des abus qui s'étaient glissés dans la marine: il eut même à ce sujet une vive altercation avec lord Temple, qui venait de passer du côté de l'opposition. Partisan outré de la guerre contre la France, Perceval déclara hautement, en 1803, qu'il ne pouvait y avoir qu'une opinion sur la nécessité d'arrêter les progrès alarmants d'un ennemi si dangereux. Lorsqu'en 1805 la pétition des catholiques d'Irlande fut présentée au parlement, il s'opposa fortement à la motion que Fox fit en leur faveur. Les partis de Fox et de Grenville s'étant coalisés à la mort de Pitt (janvier 1806), il en résulta un changement d'administration; et Perceval cessa d'être procureur-général. Il se rangea du côté de l'opposition, où il occupa un rang distingué. Mais le nouveau ministère, affaibli par la mort de Fox, ne fut pas de longue durée. A sa chute, Perceval obtint une place dans le cabinet, avec l'office de chancelier de l'échiquier (avril 1807), et, peu de temps après, l'emploi lucratif de chancelier du duché de Lancastre. Dans l'exercice de ses fonctions, il continua de se montrer l'adversaire

(1) Sheridan déclara, dans sa réplique aux divers arguments de Perceval, que cet orateur avait montré dans son discours un très-grand talent et autant de franchise que de véhémence.

prononcé des catholiques d'Irlande. Il échauffa l'intolérance des protestants, par une adresse à ses constituants de Northampton; et, d'un bout à l'autre de l'Angleterre, on n'entendit bientôt plus que le cri : « *Point de papisme.* » Ce fut sous son ministère qu'eut lieu l'attaque de Copenhague, et l'enlèvement de la flotte danoise; et il entreprit de justifier ces mesures violentes, en supposant une collusion prouvée entre le roi de Danemark et Buonaparte. Quoiqu'il ne fût que chancelier de l'échiquier, et qu'on ne considère en Angleterre, comme premier ministre, que celui qui réunit à cette place celle de premier lord de la trésorerie, comme il siégeait dans la chambre des communes, où il déployait un grand talent, et que c'était principalement sur lui que reposait la défense de toutes les mesures de l'administration, on doit le considérer du moins comme le ministre le plus influent. Le discours qu'il prononça, le 26 juin 1807, sur la proposition, faite par l'opposition, d'une adresse au roi, pour demander le changement du ministère, est très-remarquable, et donne une juste idée de son esprit et de son éloquence parlementaire. Il soumit à la chambre, en 1808, un nouveau plan de finances, dont la moralité pouvait être attaquée, puisqu'il offrait aux propriétaires des trois pour cent, âgés d'au moins trente-cinq ans, la faculté de les échanger contre des annuités viagères. Il se déclara aussi fortement contre la traite des noirs. A la mort du duc de Portland (octobre 1809), Perceval lui succéda dans la place de premier lord de la trésorerie, qu'il conserva lorsque le prince de Galles devint régent par la mala-

die mentale du roi. Ce fut alors que Perceval fut véritablement premier ministre. Son élévation avait beaucoup étonné, parce qu'il ne paraissait pas avoir une assez grande existence politique. Aussi fit-on répandre adroitement le bruit que la place de premier lord de la trésorerie ne lui était confiée que momentanément, et devait passer au marquis Wellesley, alors ambassadeur en Espagne. Quand ce dernier revint en Angleterre, la situation mentale du roi avait forcé de recourir à une régence, dont l'autorité était entourée de beaucoup de restrictions. On assure que Perceval sut persuader au marquis Wellesley, qu'il lui convenait peu de prendre le timon de l'état, tant que les restrictions existeraient; et ce dernier accepta l'emploi de secrétaire-d'état des affaires étrangères. Lorsque le prince de Galles obtint la plénitude de l'autorité, Perceval fut confirmé dans l'office de premier lord de la trésorerie. Le marquis de Wellesley témoigna son mécontentement en se démettant des fonctions qu'il avait acceptées, et en déclarant formellement au prince régent, qu'il voulait bien occuper une place *avec* M. Perceval, mais jamais *sous* lui. Ce fut pendant qu'il était à la tête du cabinet, qu'eut lieu l'affaire de Walkeren (juillet 1809), entreprise mal concertée, et qui eut une issue peu honorable pour les armes britanniques; elle fit beaucoup de tort au ministre anglais dans l'esprit des autres puissances de l'Europe, et fut vivement blâmée, même en Angleterre, quoique par des motifs différents. Perceval continua de diriger les affaires de la Grande Bretagne, jusqu'au 11 mai 1812, en prenant dans toutes les occasions, pour règle

de conduite, la marche que Pitt avait constamment suivie. Ce jour-là, comme il sortait d'une maison pour se rendre au parlement, un homme nommé Bellingham, ancien courtier de commerce à Liverpool, qui l'attendait dans le vestibule de la chambre des communes, lui lâcha un coup de pistolet, qui l'atteignit au cœur. Perceval tomba mort, après avoir eu à peine le temps de dire d'une voix étouffée : *Je suis assassiné*. La chambre des communes et celle des lords furent dans la plus grande consternation, en apprenant cet événement. Tous les membres, sans distinction d'opinions politiques, firent l'éloge de ce ministre, et votèrent à l'unanimité une adresse au prince-régent pour demander qu'une pension de cinq mille livres sterling fût assignée à sa veuve (1) et à ses douze enfants. Il résulta des interrogatoires de Bellingham, qu'il n'avait pas de complices, qu'il ne connaissait même pas M. Perceval, et qu'il ne s'était porté à ce meurtre que pour se venger de ce que le ministre avait refusé d'écouter des réclamations qu'il lui avait présentées. La populace rassemblée auprès de la chambre des communes, montra une joie féroce en apprenant la mort de Perceval. Quoique ce ministre ne doive pas être cité parmi les hommes d'état du premier ordre, on ne peut disconvenir qu'il n'eût des qualités très-remarquables. Ses adversaires de l'opposition lui accordaient toutes les vertus privées, réunies à une modération constante, à un sang-froid imperturbable dans la discussion. Il avait une fermeté inébranlable, et une réputation d'intégrité au-dessus

de toute atteinte. Son éloquence, plus propre au barreau qu'au parlement, était calculée plutôt pour embarrasser par sa subtilité, que pour éblouir par son éclat et subjuguier par sa force. Perceval jouissait d'une grande réputation comme ministre des finances, quoiqu'il fût loin de pouvoir rivaliser avec Pitt, et qu'on ait eu à lui reprocher quelques-unes des mesures qu'il a fait adopter. Il se montra, ainsi qu'on a vu, partisan de la guerre contre la France, et adversaire prononcé de l'émancipation des catholiques. On a attribué dans le temps la première de ces deux opinions, au désir qu'il avait de plaire à lord Arden, son second frère, qui était greffier de l'amirauté, place dont les produits, nuls en temps de paix, étaient immenses en temps de guerre; et la seconde, à ce que lord Egmont, son frère aîné, était propriétaire de cent vingt mille acres de terre confisquées sur les catholiques. On a publié en Angleterre un *Essai biographique sur M. Perceval*, qui a été traduit en français, Paris, 1812, brochure in-8°. D—z—s.

PERCHAMBAULT (RENÉ DE LA BIGOTIÈRE de), président du parlement de Bretagne, était fils de Gui de la Bigotière, conseiller au présidial d'Angers et jurisconsulte estimé dans sa province. Gui se démit de sa place, en 1650, et entra dans l'état ecclésiastique après la mort de sa femme. René prit les degrés de docteur dans la faculté d'Angers, et fut reçu, en 1696, dans l'académie de cette ville. Il exerça long-temps les fonctions de conseiller au parlement de Rennes, et devint président aux enquêtes dans la même cour. C'était un homme instruit sur les matières de jurisprudence; on a de lui : *Observations sommaires sur*

(1) Perceval et lord Arden, son frère, avaient épousé les deux filles de sir Thomas Wilson.

la coutume de Bretagne, Laval, 1689, in-4°. , sous le nom de Pierre Abel, avocat; une nouvelle édition du même ouvrage sous le titre de *Coutume de Bretagne*, 1694, in-12, mise depuis en 2 volumes; — *Commentaire sur la coutume de Bretagne*, Rennes, 1693; — *Institution au droit français par rapport à la coutume de Bretagne*, Rennes, 1693; — *Du devoir des juges et de tous ceux qui sont dans les fonctions publiques*, 1695; — *Factum pour savoir si l'usage permet aux tuteurs de colloquer les deniers pupillaires à intérêt....*, 1709, in-4°. ; *Second factum* sur ce sujet, 1713; — *Traité de l'usure et intérêt*, qui fait le 3°. volume du *Commentaire sur la coutume de Bretagne*. Poulain du Parc, jurisconsulte breton, a publié des *Observations sur les ouvrages de Perchambault*: il y relève plusieurs erreurs; mais il fait l'éloge du *Commentaire*. Le *Factum* sur les deniers pupillaires, fit beaucoup de bruit; des théologiens et des magistrats en trouvèrent la doctrine relâchée. J. A. de la Gibonnais, doyen de la chambre des comptes de Bretagne, fit imprimer à Paris, en 1710, un *Traité de l'usure, intérêt et profit qu'on tire du prêt, ou l'ancienne doctrine sur le prêt usuraire, opposée aux nouvelles opinions*, in-12. Perchambault, se voyant attaqué, consulta la faculté de théologie de Nantes. Il s'établit une correspondance entre les docteurs et lui; mais l'auteur ne se rendit point; et la faculté publia, en 1713, sa *Réponse* qui est assez étendue, et où le *Factum* et la doctrine qui y était soutenue sont caractérisés avec sévérité, et réfutés en détail. C'est ce qui donna lieu à Perchambault de rédiger son *Second*

Factum et son *Traité de l'usure et intérêt*: la faculté de son côté fit paraître une *Réplique sommaire aux deux derniers ouvrages de M. de Perchambault* sur cette matière. La *Réponse* et la *Réplique* sont signées de quatre docteurs et approuvées de plusieurs autres, le 2 mars 1713. L'abbé Écolasse, chanoine de Rennes, attaqua aussi Perchambault, la même année, par une *Lettre critique* dirigée principalement contre le *Commentaire sur la coutume de Bretagne*; mais comme il avait mêlé dans sa lettre la satire aux raisons, Perchambault lui intenta un procès en calomnie. L'affaire se poursuivait de part et d'autre avec beaucoup de chaleur; on s'accusait réciproquement de falsification, quand le gouvernement crut devoir arrêter la procédure. Écolasse avait dressé des mémoires en sa faveur: ces mémoires furent publiés à Trevoux, 1714, in-12, sous le titre de *Préjugés légitimes contre les livres de M. de Perchambault*, où celui-ci est fort maltraité. On trouve à la fin un *Mémoire* d'Écolasse, envoyé, en mars 1713, aux docteurs de Sorbonne; ce mémoire consiste en huit extraits de différentes propositions tirées des ouvrages de Perchambault, avec les jugements des docteurs consultés, qui étaient Habert, Lemure, Léger et le P. Pouget. Ces extraits sont terminés par une lettre du docteur Habert à Écolasse, en date du 26 mars 1714; on y loue le zèle d'Écolasse, et on y parle des écrits de Perchambault comme de productions hardies et dangereuses. Ce magistrat mourut en 1727, dans un âge avancé. Voyez la *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du dix-huitième siècle*, par Goujet, tome III, page 142. P-C-T.

PERCIN. V. MONTGAILLARD.

PERCIVAL (THOMAS), médecin anglais, né à Warrington (Lancashire), le 29 sept. 1740, mourut à Manchester le 30 août 1804. Ayant perdu ses parents en très-bas âge, il dut son éducation à une sœur aînée, qui ne négligea aucun des soins propres à la rendre brillante. Aussi fit-il de rapides progrès, surtout dans la langue latine, et dans la morale : cette dernière partie des connaissances humaines fut, pendant toute sa vie, l'objet de ses plus constantes méditations. Percival, parvenu à l'âge où l'on fait choix d'une profession, se décida pour la médecine. Mais combien d'obstacles n'eut-il point à vaincre ! Né luthérien, les universités anglaises lui étaient fermées ; ceux de la religion anglicane y étant seuls admis. Il commença ses études à Édimbourg, les poursuivit à Londres, et alla les terminer à Leyde, où il prit le bonnet de docteur en 1765. Avant de retourner en Angleterre, il visita la Belgique et la France. En 1767, Percival s'établit à Manchester, pour y exercer sa profession. Il eut, en peu de temps, de nombreux succès, et fut répandu dans toutes les classes de la société, particulièrement dans le grand monde, où des manières distinguées, une élocution brillante, beaucoup d'urbanité, et toutes les séductions d'un savoir modeste, le firent vivement rechercher. Malgré les soins que lui imposaient les nombreuses occupations de sa clientèle, il se livra constamment à des recherches expérimentales, propres à perfectionner la thérapeutique. Les résultats qu'il obtenait, étaient exposés dans des Mémoires qu'il communiquait à la société royale de Londres et à la société de Man-

chester. Ces Mémoires étaient publiés successivement, soit dans les Transactions philosophiques, soit dans divers journaux scientifiques, soit enfin dans la Collection de la société de Manchester. Dans un de ces Mémoires, Percival étudie, d'une manière spéciale, l'action des diverses préparations de quinquina : il estime que l'infusion aqueuse de cette écorce est, de toutes les préparations pharmaceutiques, celle qui renferme le plus de propriétés efficaces, parce qu'elle donne lieu à un précipité plus noir lorsqu'on l'unit à une dissolution de sulfate de fer. C'était procéder par la voie de l'analyse chimique, et quitter la route de l'empirisme, si souvent trompeuse. Percival prétendait que toute l'action de l'écorce du Pérou dépend de la combinaison intime de ses parties gommeuses et résineuses : il était dans l'erreur à cet égard. On sait maintenant que le kina reçoit toute son efficacité du principe amer qu'il recèle, lequel est connu sous le nom de *quinine* ou *cinchonine*, que M. Laubert est le premier parvenu à extraire, en 1815. Après lui, MM. Pelletier et Caventou, pharmaciens de Paris, ont réduit ce principe à l'état de pureté : ils l'ont combiné avec l'acide sulfurique, et en ont formé un sel à raison de ses propriétés alcalines. Ce sel a pris, dès-lors, les noms de sulfate de quinine, ou de cinchonine, sous lesquels il est déjà célèbre par les succès que la médecine en obtient. Percival, dans ses intéressantes recherches sur le kina, disait que l'usage de la préparation de cette substance, par la décoction, lui enlève, à raison de l'action de la chaleur, son huile essentielle : ce fait est d'ailleurs indifférent ; mais ce qu'il dit

de fort judicieux, c'est que le kina contient peu de principe astringent, ainsi qu'on le pensait de son temps, et que d'ailleurs ce principe n'est point celui qui lui imprime sa propriété médicinale. Dans un autre Mémoire, l'auteur, d'après ses expériences, recommande l'emploi, dans l'hydrothorax, de la racine de *sénéka*, célèbre par la propriété que les Américains lui attribuent de guérir la morsure du serpent à sonnettes. Un autre morceau contient le traité le plus complet que nous possédions sur les propriétés médicinales de la racine de *Colombo*. Percival fut le premier qui fit respirer aux phthisiques le gaz acide-carbonique : il constata, dans un des Mémoires dont il est ici question, que ce moyen, propre à diminuer les accidents, n'a pas le pouvoir de guérir la maladie. Storck avait conseillé de pratiquer l'inoculation de la variole chez les enfants nouveaux-nés ; et Maxim. Locker venait de publier le résultat d'heureuses expériences entreprises d'après ce conseil : mais plusieurs médecins renommés protestèrent contre cette inoculation hâtive, et Percival fut de ce nombre. Un de ses Mémoires contient les motifs de son opposition, exprimés avec une grande véhémence. Toutefois, l'innovation eût infailliblement été consacrée, si la vaccine n'eût fait renoncer à l'inoculation. Un des écrits les plus importants du genre de ceux auxquels Percival se livrait, et qui fut d'abord publié dans le 3^e. volume des Mémoires de la société de Manchester, est celui où il expose ses recherches sur la manière dont les médicaments agissent dans la masse des humeurs. Il établit, par des expériences, qu'ils y subissent une dé-

composition chimique, laquelle a souvent lieu dans les organes sécrétoires. Percival avait pour les sciences une passion si vive, que sa vaste pratique et ses communications avec la société royale de Londres ne suffisaient point pour la satisfaire. Manchester possédait plusieurs hommes éclairés dans diverses branches des connaissances humaines ; il conçut et exécuta le projet de les réunir dans sa maison, une fois par semaine, pour disserter sur des objets convenus : bientôt il se fit des lectures dans ces assemblées ; et, en 1781, on recueillit en un volume, sous le titre de *Mémoires de la société littéraire et philosophique de Manchester*, les plus importants des écrits qui avaient été lus dans cette réunion. Le succès de cette première publication décida les membres de l'association à se constituer en société académique, et à se rassembler dans un local *ad hoc*. Percival fut unanimement élu président de la nouvelle académie ; et on l'y vit, dans toutes les séances, porter la parole avec une égale facilité, sur les matières les plus variées, même sur les mathématiques et sur la géométrie transcendante. Parmi les nombreuses productions de sa plume, on remarque : I. *Essais de médecine et de physique expérimentale*, 3 vol., in-8°. C'est un recueil de Mémoires communiqués à la société royale de Londres et à celle de Manchester, et dont les plus importants viennent d'être analysés : ces volumes ont été publiés successivement ; le premier parut en 1773. II. Un Mémoire ayant pour titre : *Observations et expériences sur le plomb considéré comme poison*, 1774. III. *Instruction d'un père, renfermant des contes, des fables, et des réflexions propres*

à inspirer l'amour de la vertu, le goût des sciences, et la connaissance des ouvrages de la nature, in-8°, 1775. Deux ans après, l'auteur publia un second volume sur le même sujet. IV. *Memoires sur l'usage des fleurs de zinc dans l'épilepsie*. V. *Récit du tremblement de terre de Manchester*. VI. *Expériences et observations sur l'eau*. VII. *Dissertations morales et littéraires*, in-8°, 1784. VIII. *Sur les colonies et sur les établissements des Romains dans le Lancashire*. IX. *Topographie de Manchester et des lieux voisins*. X. *Sur les moyens de préparer la potasse*. Toutes les compositions de Percival qui se rattachent à la médecine, ont été réunies, en 1807, 4 vol. in-8°. Son fils s'étant aussi voué à l'art de guérir, le père composa, en 1783, un ouvrage intitulé : *Morale médicale, ou Code de préceptes adaptés à la profession de médecin*. Ce livre, imprimé depuis la mort de l'auteur, renferme des préceptes dictés par la morale la plus pure et l'humanité la plus touchante dont il desirait que son fils ne s'écartât jamais dans l'exercice de sa profession. Percival a laissé la réputation d'un médecin habile et d'un érudit profond. On a dit que c'était un auteur sans vanité, un philosophe sans orgueil, un savant sans pédanterie.

F—R.

PERCLIGIA, chef de fanatiques et sectaire turc, parut dans la Natolie, vers l'an de l'hégire 820, (1418 de J.-C.) Il prêchait à main armée, et ses disciples étaient autant de soldats. Sa doctrine commandait une pauvreté volontaire, la communauté des biens, l'horreur du mahométisme, et l'effusion du sang des infidèles. Ce prophète, vêtu seulement d'une tunique, marchait

à la tête de ses sectaires, et égorgeait ceux qu'il ne pouvait persuader. Il était favorisé par des moines grecs qui publiaient ses prétendus miracles. Retiré dans des montagnes escarpées, ou ravageant la Carmanie et les côtes du golfe Ionique, Percligia repoussa les pachas des provinces voisines, qui avaient marché pour le combattre. Mahomet 1^{er}. envoya contre lui son fils Amurath, âgé seulement de douze ans, soutenu d'une armée de soixante mille hommes. Ce fut une guerre d'extermination que cette lutte : pas un musulman ne fut épargné ; pas un disciple de Percligia ne voulut se rendre ou revenir de ses erreurs. Aucun d'eux n'échappa ; ni l'âge, ni le sexe ne furent respectés : le prophète lui-même tomba vivant entre les mains des Othomans victorieux. On lui fit éprouver, à Éphèse, les plus affreux tourments : il persista à se dire l'envoyé de Dieu, et l'apôtre de la vérité : il fut enfin cloué sur une croix où il expira, assurant qu'il ne mourrait pas. Le bruit se répandit en effet qu'il n'était pas mort, qu'il avait reparu dans plusieurs endroits : peu-à-peu ses disciples se dissipèrent ; mais le souvenir que Percligia a laissé dans l'histoire des imposteurs n'a pas plus découragé la fourberie que la crédulité. S—Y.

PERCOTO (JEAN-MARIE), missionnaire italien, né à Udine, en 1729, entra dans la congrégation de Saint-Paul, et fut nommé vicaire apostolique et évêque de Maxula. Étant allé dans le royaume d'Ava, il s'y consacra entièrement à la prédication, et mourut en 1776. Il avait traduit en birman plusieurs livres de l'Écriture sainte, et composé une grammaire ainsi qu'un dictionnaire de cette langue. Il traduisit en ita-

lien des livres dogmatiques des birmans, qui furent déposés dans les archives de la Propagande à Rome. La vie de Percoto fut publiée par M. A. Griffini, son confrère, Udine, 1782, in-4°. Le 1^{er}. et le 3^{me}. livres contiennent des détails sur Percoto : le second offre des renseignements intéressants sur le gouvernement et la religion des royaumes d'Ava et de Pégou, qu'il a tirés de leurs livres sacrés ; enfin, un abrégé de l'histoire et de la géographie de ces contrées peu fréquentées des Européens. E-s.

PERCY (THOMAS), savant évêque anglais, descendant des anciens comtes de Northumberland, naquit, en 1728, à Bridgenorth en Shropshire, et fit ses études à l'université d'Oxford. Il possédait déjà quelques bénéfices ecclésiastiques, lorsqu'il se fit connaître comme littérateur, en publiant, en 1761, *Han-Kiou-Chouan*, roman traduit du chinois, 4 volumes in-12. (V. HOLWEL, XX, 493.) Cet ouvrage fut suivi, en 1762, d'un recueil de *Mélanges chinois*, 2 volumes in-12, et, en 1763, de *Cinq morceaux de poésie runique*, traduits de l'islandais. Il publia, en 1764, une traduction nouvelle du *Cantique de Salomon*, avec un commentaire et des notes in-8°, et, l'année suivante, les *Reliques d'ancienne poésie anglaise*, composées de ballades héroïques, et de quelques autres plus récentes, du même genre ; ouvrage par lequel il est le plus généralement connu, et qui fait époque dans l'histoire de la littérature anglaise du dix-huitième siècle. Thomas Percy s'était occupé, dès l'enfance, de ce genre de littérature ; et c'était surtout le poète Shenstone qui l'avait encouragé à publier ce recueil. Il sauva ainsi de l'oubli quelques vestiges du génie poétique :

mais il voulut aussi suppléer aux lacunes qui se trouvaient dans des morceaux, d'ailleurs précieux ; et quelques pièces sont entièrement de lui. Le duc et la duchesse de Northumberland l'invitèrent à cette époque à venir résider près d'eux, à titre de chapelain. Il avait aussi publié, en 1764, une *Clef du Nouveau-Testament*, in-8° ; manuel concis, composé en faveur de ceux qui se livrent à la littérature sacrée, et qui a été adopté dans les universités, et souvent réimprimé. Il donna au public, en 1771, l'*Ermite de Warkworth*, ballade northumberlandaise, en trois chants (réimprimée en 1806, in-4°, figures en bois), ainsi qu'une traduction des *Antiquités septentrionales*, de Mallet, avec des notes. En 1769, il fut nommé chapelain ordinaire du roi, et, en 1778, doyen de Carlisle. Élevé, en 1782, à l'évêché de Dromore en Irlande, il s'y distingua par l'exercice de toutes les vertus, et fut chéri des hommes de toutes les classes et de toutes les sectes. Il est mort à Dromore, le 28 sept. 1811, âgé de quatre-vingt-trois ans. Il avait perdu la vue depuis quelques années. Ami intime de Shenstone, de Johnson, de Goldsmith, de Reynolds, il fut le dernier survivant de cette illustre association d'hommes de lettres qui brillèrent au commencement du règne de George III. Les *Reliques d'ancienne poésie anglaise*, ont été réimprimées en 1775, 3 vol. in-12 ; en 1794, et en 1812, 3 vol. in-8°. On a aussi de lui un *Sermon prêché devant les enfants du clergé, lors de leur réunion anniversaire à Saint-Paul*, 1769 ; des notes dans une édition du *Babillard*, du *Spectateur*, du *Tuteur*, etc. De superbes éditions des *Poèmes de Surrey*, et des

Oeuvres de George Villiers, duc de Buckingham, qu'il avait préparées depuis long-temps, étaient près d'être terminées lorsqu'elles furent consumées dans un incendie, en 1808. Comme il avait passé une grande partie de sa vie dans le monde lettré, on regrette qu'il n'ait pas laissé des mémoires sur son temps, ou que quelqu'un de ses amis ne se soit pas fait son biographe. Le peu de détails qu'on lit ici, est dû à J. Nichols, son parent, et l'éditeur des *Anecdotes littéraires* de Bowyer.

L.

PERDICCAS, l'un des lieutenants d'Alexandre-le-Grand, suivit ce prince dans ses expéditions, et obtint sa confiance. Il se signala d'abord à l'attaque de Thèbes, où il reçut une blessure; continua, de concert avec Cratère, le siège de Tyr, et eut beaucoup de part à la victoire d'Arbelles, qui mit Alexandre en possession des états de Darius. En mourant, ce prince remit son anneau à Perdicas, et lui recommanda de faire porter son corps dans le temple de Jupiter-Ammon; mais Perdicas ne put pas exécuter la dernière volonté de son maître (V. ALEXANDRE, I, 505). Après beaucoup de troubles et d'agitations, les généraux d'Alexandre se décidèrent enfin à reconnaître pour roi, Aridée, fils naturel de Philippe, dont il prit le nom, et nommèrent Perdicas son premier ministre. Les partisans de Roxane, veuve d'Alexandre, demandèrent que, si elle accouchait d'un fils, il fût associé au trône de Macédoine; et cette proposition fut accueillie par les nouveaux satrapes, avec d'autant plus de facilité, qu'ils aspiraient tous en secret à se rendre maîtres absolus des provinces qui leur étaient échues en par-

tage. Perdicas, désigné tuteur de l'enfant dont Roxane était enceinte, devint le servile instrument de l'ambition de cette princesse, et l'aida même à faire périr Statira, veuve comme elle d'Alexandre (V. ROXANE). Informé que les Grecs transplantés dans la Haute-Asie, par Alexandre, étaient en marche pour retourner dans leur patrie, il envoya contre eux Pithon, l'un de ses officiers; mais craignant que ce général, après avoir vaincu les Grecs, ne se mît à leur tête, il donna l'ordre à ses confidants d'exterminer les révoltés. Il tourna ensuite ses armes contre Ariarathe, roi de Cappadoce, qui perdit le trône avec la vie dans un combat, et il mit en possession de ses états, Eumènes, auquel ils étaient échus en partage avec les pays voisins. Il châtia les villes de la Pisidie qui s'étaient révoltées, et maintint dans le devoir celles qui auraient été tentées de suivre cet exemple. Les succès qu'il venait d'obtenir accrurent l'ambition de Perdicas: il résolut de répudier Nicée, fille d'Antipater, pour épouser Cléopâtre, sœur d'Alexandre, qui parut disposée à lui accorder la préférence sur ses rivaux. Cette illustre alliance devait lui frayer le chemin au trône de la Macédoine; mais les autres généraux pénétrèrent facilement ses projets, et se réunirent pour les faire échouer. Perdicas, appuyé d'Eumènes dont il connaissait l'inébranlable fidélité, se flatta de dissiper facilement la ligue qui venait de se former contre lui. Il fit tuer Méléagre, son ennemi déclaré, qu'on lui avait associé à la tutelle du jeune roi, et déclara la guerre à Antigone, gouverneur de la Lydie et de la Phrygie, dont il redoutait l'activité, sous le prétexte que ce gouverneur avait

désobéi aux ordres du prince. Antigone, trop faible pour résister, s'enfuit en Égypte, près de Ptolémée. Perdicas, laissant à Eumènes le soin de contenir les provinces d'Asie, pénétra aussitôt dans l'Égypte, emmenant avec lui le jeune Philippe, pour couvrir de l'autorité royale cette invasion. Mais l'orgueil de Perdicas lui avait aliéné les cœurs des soldats ; la désertion se mit bientôt dans son armée : arrivé près de Memphis, il éprouva un échec ; et deux mille de ses soldats se noyèrent en traversant un bras du Nil. Cet accident, attribué justement à son imprévoyance, excita une émeute dont il fut la victime. Pendant la nuit, les séditieux entrèrent dans sa tente, et l'y égorgèrent avec la plupart de ses amis. Cet événement arriva environ deux ans après la mort d'Alexandre, l'an 322 avant J.-C. (V. ANTIGONE, EUMÈNES ET PTOLÉMÉE). W—s.

PERDICCAS, protonotaire d'Éphèse, florissait en 1347, suivant Ducange, qui conjecture que ce personnage est le même que Perdicas médecin, à qui l'empereur Michel Paléologue fit couper le nez pour le punir de la hardiesse avec laquelle il censurait sa conduite. On a, sous le nom du protonotaire, un Opuscule, intitulé : *Expositio thematum dominicorum et memorabilium quæ Hierosolymis sunt*. Ce n'est guère qu'une nomenclature des lieux de Jérusalem et de la Galilée, les plus célèbres par l'accomplissement des mystères du christianisme. Cet Opuscule, écrit en vers politiques grecs (Voy. sur cette espèce de vers, l'art. PHILÉ), a été publié dans les *Symmiecta* du savant Allatius, d'après un manuscrit de la biblioth. de Vienne, accompagné de la version latine en vers iambiques, par Fred.

Morel. Ce recueil d'Allatius a été réimprimé à la fin de l'ouvrage de Jos. Genesius : *De rebus Constantinopolitanis*. W—s.

PEREDA (ANTONIO DE), peintre, naquit à Valladolid, en 1599. Son père étant mort, lorsqu'il n'avait encore que six ans, un de ses oncles l'envoya, en 1606, à la suite de la cour, qui retournait de Valladolid dans la capitale. En arrivant à Madrid, Pereda se présenta chez Pierre de las Cuevas, qui, malgré l'extrême jeunesse de l'élève, l'admit dans son école, et se plut à cultiver ses heureuses dispositions. François de Texada, conseiller de Castille, l'ayant vu travailler un jour dans l'atelier de son maître, fut si charmé de son application, qu'il l'emmena chez lui, le fit habiller, et lui fournit tout ce qui lui était nécessaire pour que l'élève pût se livrer sans obstacle à ses études. Ses progrès furent grands et rapides. Le marquis de La Torre, artiste distingué, élève du Pomarancio, voulut l'avoir près de lui ; et profitant de la faveur dont il jouissait auprès du roi Philippe III, il procura au jeune Pereda le moyen de copier les ouvrages les plus beaux qui se trouvaient dans le cabinet du roi. Les tableaux qui séduisirent davantage l'élève, furent ceux de l'école vénitienne. Il tâcha d'imiter leur couleur, qui présentait tant d'analogie avec ses propres dispositions ; et il montra bientôt jusqu'à quel point il avait su profiter de cette étude. Il n'avait encore que dix-huit ans, lorsqu'il exposa en public une *Conception*, que l'on crut d'abord une production des meilleurs artistes de la cour, et qui redoubla l'étonnement lorsqu'on apprit qu'elle était l'ouvrage d'un peintre si jeune encore.

Le marquis de la Torre l'envoya à Rome au cardinal Crescenzi, son frère; Pereda obtint, dans cette ville, le suffrage de ce prélat et des amateurs. Le comte-duc d'Olivarès eut recours à ses talents, pour décorer le palais du Retiro. Pereda y peignit un tableau représentant la *Ville de Gènes, secourue par le marquis de Santa Cruz*. Ce tableau mérite d'autant plus d'être remarqué, que tous les personnages qu'il renferme sont des portraits, dont la ressemblance était frappante. Cette composition lui valut des récompenses particulières, et la protection de l'amiral de Castille, qui plaça dans sa galerie le célèbre tableau des *Vanités humaines*, qui a fait partie du Musée du Louvre. Ce peintre s'exerça dans tous les genres, et peignit, avec un égal succès, l'histoire, la nature morte, des vases, des tapis, etc. Ce qui le distingue, c'est la vigueur et l'éclat de son coloris, la fermeté et la facilité du pinceau, la vérité de l'imitation, et le relief qu'il sait donner aux objets. Mais ses personnages n'ont rien de cette beauté qui fait pardonner une imitation trop servile de la nature; ils manquent de noblesse, et la couleur seule sauve la pauvreté de l'imitation. Le tableau des *Vanités humaines* dont il a été fait mention, a mis la France à portée de juger du véritable mérite de ce maître, qui excellait, en effet, dans la couleur. Ce tableau a été rendu en 1815, ainsi qu'une autre composition du même maître, dont le sujet était *Saint Guillaume d'Aquitaine en oraison*. Parmi les plus beaux ouvrages de Pereda, on cite un *Père Éternel, ayant à ses pieds une foule de Saints et de Saintes qui lui offrent leur cœur*. Ce tableau fut exécuté en 1640. Pereda avait rassem-

blé une collection très-précieuse de dessins, de tableaux, et même de statues des meilleurs maîtres, ainsi qu'une bibliothèque extrêmement riche en ouvrages d'art, dont il sut tirer un excellent parti pour son instruction. Cet artiste mourut à Madrid, en 1669. P—s.

PERÉE (J.-B. EMANUEL). *Voy.* PERRÉE.

PÉRÉFIXE (HARDOUIN DE BEAUMONT DE), archevêque de Paris, et le meilleur historien qu'Henri IV ait eu jusqu'ici, né en 1605, d'une famille originaire de Naples, établie depuis un siècle dans le Mirebalais, était fils du maître-d'hôtel du cardinal de Richelieu. Il commença ses études à Poitiers, et les acheva avec distinction à Paris, sous les yeux du cardinal, qui se déclara son protecteur, et lui donna une place dans sa maison. Il se destinait à l'état ecclésiastique; et, après avoir reçu le doctorat en Sorbonne, il remplit, avec éclat, les principales chaires de la capitale. Ses talents et la sagesse de sa conduite lui méritèrent l'honneur d'être désigné précepteur de Louis XIV, en 1644. Jamais, dit l'abbé d'Olivet, la France ne rappellera l'idée de ce grand roi, qu'elle ne bénisse la mémoire de ceux qui l'élevèrent dans la vertu. Ce fut pour servir à l'éducation de ce prince, que Péréfixe composa les deux seuls ouvrages que l'on connaisse de lui, et dont le dernier, la *Vie de Henri IV*, suffit pour lui assurer la réputation la plus durable. Nommé, en 1648, à l'évêché de Rhodéz, il alla visiter son diocèse, et établit un conseil pour l'administrer pendant son absence, qu'il ne dépendait pas de lui d'abrégier. La place de confesseur du roi, qui lui fut donnée, fut un nouveau lien qui

le retint loin de son troupeau. En 1654, l'académie française le choisit pour succéder à Balzac. Enfin le roi, qui n'avait pas cessé de le combler de faveurs, l'éleva, en 1662, à la dignité d'archevêque de Paris. Il fut fait presque en même temps proviseur de Sorbonne, commandeur et chevalier des ordres du roi. Le sage prélat, doué de mœurs douces et d'un esprit conciliant, ne négligea rien pour apaiser les partis qui divisaient alors son église. Il donna un mandement pour la signature pure et simple du *Formulaire* d'Alexandre VII, visita plusieurs fois les religieuses de Port-Royal, et n'omit rien pour triompher de leur résistance ; mais lors de l'accordement conclu sous Clément IX, et après un acte général de soumission qu'elles signèrent, il ne les inquiéta plus. On peut voir les détails de cette affaire dans l'*Histoire des cinq propositions* par Dumas. L'archevêque favorisa l'établissement de plusieurs communautés dans la capitale, renouvella les anciens statuts du diocèse, prescrivit à ses curés de tenir tous les mois des conférences ecclésiastiques, et défendit les droits de son église. Il mourut vivement regretté, le 31 décembre 1670, à l'âge de 65 ans. Le premier ouvrage de Péréfixe est intitulé : *Institutio principis* (Paris, 1647, in-16) ; c'est un recueil de maximes qui renferment les devoirs d'un roi enfant. Ce fut en cessant les fonctions de précepteur de Louis XIV, qu'il publia la *Vie de Henri IV*, Paris, 1661, in-4°. Elle est écrite avec élégance et dignité ; et quoiqu'abrégée, elle fait bien connaître le grand prince dont la mémoire est si chère à tous les Français. Les éditions de cet ouvrage,

traduit dans toutes les langues de l'Europe, sont très-nombreuses. Les Elzeviers en ont donné quatre : la plus jolie est celle de 1661, in-12 ; mais quelques curieux donnent la préférence à celle de 1664, parce qu'elle est augmentée d'un *Recueil de quelques belles actions et paroles de Henri le Grand*. On a voulu ravir à Péréfixe la gloire de cette production : des critiques ont prétendu qu'il avait emprunté la plume de Mézeray ; d'autres ont assuré que le véritable auteur était le P. Annat, confesseur de Louis XIV : mais tous leurs efforts ont été impuissants, et la Vie de Henri-le-Grand reste à Péréfixe, qui nous apprend qu'il l'a tirée d'un *Mémoire* de l'histoire générale de France, qu'il avait composé par l'ordre du roi ; ouvrage demeuré inédit, et qui s'est perdu. La gravure a reproduit un grand nombre de fois les traits de Péréfixe, dans tous les formats. Les portraits de ce prélat les plus estimés sont ceux que l'on doit au burin de Nanteuil et de Masson, in-fol. Outre son Oraison funèbre prononcée par divers orateurs indiqués par Lelong et Fontette, on a son Eloge historique par Martignac (*Voy. le Journ. des savants*, de 1698, p. 191.). W—s.

PEREIRA (GOMEZ), médecin espagnol, est appelé George Gomez par Vander Linden, et, d'après lui sans doute, par Kœnig et quelques autres ; mais Antonio ne l'appelle que Gomez, et Pereira ne prend pas d'autre prénom sur le titre de ses livres. On ne sait précisément ni l'époque de sa naissance, ni celle de sa mort : son lieu natal n'est indiqué par personne ; mais ce fut en Espagne, au seizième siècle, que furent publiés ses écrits. Son père

s'appelaît Antoine, et sa mère Marguerite : voilà ce qu'on apprend de Pereira lui-même. Ce fut pour rendre hommage à ses père et mère qu'il intitula son premier ouvrage : *Antoniana Margarita, opus physicis, medicis ac theologis non minus utile quàm necessarium*, Medina del Campo, 1554, in-fol.; réimprimé à Francfort, en 1610 (1). Bayle dit que « la » liberté de philosopher était un » grand charme pour Pereira, et » qu'il s'en servait amplement jusqu'à l'abus....., car il affectait de » combattre les doctrines les mieux » établies, et de soutenir des paradoxes..... Il enseigna que les bêtes » sont des machines, et il rejeta l'âme sensitive qu'on leur attribue... » Les opinions extrêmes sur ce sujet sont ou absurdes ou très-dangereuses; le milieu qu'on y veut garder, est insoutenable. » L'opinion de Pereira fut vivement attaquée par Michel de Palacios, de Grenade. Pereira ne se départit pas de son opinion, dans sa réplique. La critique de Palacios et la réponse de Pereira ont été inconnues à Antonio, qui n'en fait nulle mention; elles avaient été imprimées sous le titre de, *Objectiones adversus nonnulla ex multiplicibus paradoxis Antonianæ Margaritæ, et Apologia Pereiræ*, Medina del Campo, 1555, in-fol. de dix-huit feuillets, très-rare. Palacios ne fut pas le seul adversaire que rencontra Pereira. Un anonyme publia, *Endecalogico contra Antoniana Margarita*, Medina del Campo, 1556, in-8°. On a prétendu que Descartes avait pris dans Pereira ses idées sur l'âme des bêtes. On est même allé jusqu'à

(1) J. C. Ebert, dans son *Cabinet des femmes savantes* (en allemand), p. 23, a pris le titre de l'ouvrage de Pereira, pour le nom d'une femme savante.

dire que des amis et des disciples du philosophe français entreprirent un voyage en Espagne, pour acheter autant d'exemplaires qu'ils pourraient en trouver de l'*Antoniana Margarita*, et les supprimer exactement. C'est à cela qu'on attribuait la rareté du livre, qui avait fait du bruit avant Descartes, et qui était déjà rare de son temps. Il est à croire toutefois que Descartes, qui méditait beaucoup et lisait peu, n'en avait pas connaissance. D'ailleurs, comme le remarque Bayle, Pereira, n'ayant pas tiré son paradoxe de ses véritables principes, et n'en ayant pas pénétré les conséquences, il n'a pu empêcher que Descartes ne l'ait trouvé, le premier, par une méthode philosophique. Malgré tout cela, Schelhorn, dans ses *Amœnitates litter.*, II, 383, a renouvelé l'accusation contre Descartes, de la suppression d'exemplaires de l'*Antoniana Margarita*. Pereira publia un autre ouvrage sous le titre de *Nova veraque medicina experimentis et evidentibus rationibus comprobata*, 1558; in-fol. Ce livre qui concerne les fièvres, leur nature, leurs causes, leurs espèces, n'est que la première partie d'un traité complet de médecine, dont le reste n'a point paru. Galien n'y est pas ménagé. L'auteur ne l'accuse pas de faillir par mauvaise foi, mais par ignorance. Les deux ouvrages de Pereira ont été réimprimés à Madrid, en 1749.

A. B—T.

PEREIRA DE FIGUEIREDO (ANTOINE). V. FIGUEIREDO.

PEREIRE (JACOB-RODRIGUE), membre de la société royale de Londres, et le premier instituteur des sourds et muets en France, naquit, en 1716, à Berlanga, petite ville de l'Estramadure espagnole. Quelques

lignes de son compatriote Feyjoo l'instruisirent sur la possibilité de corriger en partie le mutisme, et fixèrent ses méditations. On dit même qu'il ouvrit à Cadix une école de sourds-muets. Il paraît au moins que cet établissement ne put se soutenir, puisque l'instituteur ne tarda pas à venir en France. Sa famille s'établit à Bordeaux (*Journal des savants*, juillet 1747, pag. 435). Se trouvant à la Rochelle, en 1745, il apprit à un muet à prononcer quelques mots. Ce fait fut cité comme un prodige. D'Azy-d'Étavigny, directeur des fermes dans la même ville, après quelque hésitation, pria l'habile étranger d'entreprendre l'éducation de son fils, privé de la parole. Après plusieurs années de soins donnés à son élève, malgré quelques interruptions, Pereire le fit présenter à l'académie des sciences, par La Condamine, et se prévalut des suffrages de cette compagnie, à laquelle pourtant il n'avait communiqué aucun de ses procédés. Quelques mois après, le jeune d'Étavigny parut devant le roi. Louis XV le questionna, par signes et par écrit, sur l'histoire naturelle, et témoigna sa satisfaction à l'instituteur, en lui accordant une pension de 800 francs, le 22 octobre 1751. En 1765, Pereire fut récompensé de ses nouveaux succès, par le brevet d'interprète du roi. Déjà, en 1746, il avait prononcé à l'académie de Caen, un discours sur son art (*Journal de Verdun*, nov., 1747, pag. 332); en 1754, il avait présenté au roi Stanislas, un autre muet instruit par ses soins : mais il cachait mystérieusement sa méthode; et il se refusait même, disait-il, à l'aprofondir, dans la crainte de la divulguer. Il est probable qu'il avait ajouté seulement, aux moyens

essayés par Amman, Wallis et quelques-autres de ses devanciers, un petit nombre de procédés propres à inculquer à ses élèves la connaissance des objets physiques et des expressions abstraites. Ses élèves articulaient et conversaient distinctement; les plus intelligents saisissaient le sens du discours d'après le mouvement des lèvres; quant aux autres, Pereire communiquait avec eux par un alphabet manuel, qu'il appelait *Dactylogogie*. Pour leur apprendre à calculer, il avait fait une *machine arithmétique*, qu'il jugeait préférable à celle de Pascal, et à toutes les inventions de ce genre. (*Voy. GERSTEN*). Maïran et Deparcieux, nommés par l'académie, pour l'examiner, la trouvèrent, au moins, bien imaginée, simple et commode (*Voy. leur rapport dans le Journal des savants*, de juillet, 1751, pag. 508). Pereire pouvait former trois élèves à-la-fois; et il employait quatre ou cinq ans à compléter leur instruction (1). Né de race juive, il entretenait scrupuleusement dans la croyance de leur famille les enfants qui lui étaient confiés. Tandis qu'il laissait un voile sur ses procédés, un sieur Ernault publia les siens, et s'attribua le mérite d'inventeur, à la faveur d'un rapport de l'académie des sciences. Les deux rivaux furent éclipsés, lorsque l'abbé de l'Épée imagina ses *signes methodiques*. Pereire avait prononcé que cette conception était impraticable; et il essaya de réfuter quelques-uns des principes de cet abbé, par une *Lettre* insérée dans la feuille

(1) Parmi les sourds-muets instruits par Pereire, un des plus remarquables est Saboureux de Fontenai, qui publia, dans le *Journal de Verdun* (oct. et nov. 1765), une *Dissertation* en forme de réponse à une question à lui faite sur la manière dont il a appris la langue et la religion.

des *Avis divers*, des 22 et 26 juillet 1777 (*Journal des savants*, décembre, 1777, pag. 829). Il mourut à Paris, le 15 septembre, 1780, à l'âge de 65 ans. On a de lui : I. *Mémoire* lu à l'académie des sciences, le 11 juin 1749 (*Acad. des sc.*, 1749, H, p. 183), inséré dans le *Mercur*e d'août, même année. II. *Observations sur les sourds et muets*, présentées à la même académie, en 1762, dans le *Recueil des savants étrangers*, 5^e. volume, 1769. III. *Dissertation sur l'articulation de l'insulaire d'Otaïti*, dans le *Voyage autour du monde*, de Bougainville. En 1753, Pereire avait concouru pour le prix de l'académie des sciences : mais, Daniel Bernoulli l'ayant remporté, il n'obtint que l'accessit, par un *Mémoire* concernant les moyens de suppléer à l'action du vent sur les grands vaisseaux. Ce travail est resté manuscrit. F—T.

PERELLE (GABRIEL), dessinateur et graveur à l'eau-forte, naquit à Vernon-sur-Seine, au commencement du dix-septième siècle : nous ne sommes pas de l'avis de Lévêque, ni de celui de Basan, qui font naître cet artiste, l'un en 1630, et l'autre en 1648; ce qui est de toute impossibilité, puisqu'il existe une vue de Vernon, gravée par Perelle, pour la vie de saint Adju-teur, patron de cette ville, par J. Theroude, qui porte la date de 1638, et une autre estampe par le même, intitulée, *Défaite des chats d'Espagne devant Arras*, gravée à l'occasion de la prise de cette ville par les Français, en 1640. Perelle étudia sous les yeux de Daniel Rabel, peintre, qui gravait aussi à l'eau-forte. Mais bientôt l'élève surpassa le maître. Ses vues et ses paysages, qui sont en très-grand

nombre (1), sont touchés avec goût; ses figures en général sont assez bien ajustées; sa pointe est légère et spirituelle. La plupart de ses productions ont été réunies en deux collections, connues, l'une sous le titre de *Délices de Paris et de ses environs*, et l'autre de *Délices de Versailles et des Maisons royales*. Ses fils, Nicolas, et Adam PERELLE, l'ont beaucoup aidé dans ces deux ouvrages; mais ils n'ont pas atteint le talent de leur père. Le premier, né à Paris, est mort à Orléans; le second, né en 1638, mourut à Paris, en 1695. Ces artistes ont aussi gravé plusieurs estampes d'après différents maîtres, tels que, le Poussin, Poelenbourg, Asselin, Paul Brill, Fouquière, etc. Gabriel Perelle mourut à Paris, vers 1675. Pierre Aveline et Jean-Baptiste Fouard, étaient ses élèves. P—E.

PERET (CLAUDE-ROMAIN DE LAUZE DE). Voy. DUPERRET.

PEREYRA (DIOGO), peintre portugais, naquit vers l'an 1570; et fut un des peintres de paysages et autres tableaux de même genre, les plus distingués qu'ait produits ce royaume. Il avait un talent rare pour représenter les incendies, des feux, des tours brûlées, des purgatoires, des enfers. Les sujets qu'il peignait de préférence, étaient l'*Incendie de Troie*, l'*Embrasement de Sodome*: il les a répétés plusieurs fois, mais toujours d'une manière différente. Il excellait aussi à peindre les tableaux de fruits et de fleurs, ou des sujets rustiques, éclairés par la clarté de la lune ou la lumière des flambeaux. Ses paysages sont peints avec esprit, et ornés de petites figures d'un excel-

(1) L'abbé de Marolles en avait déjà réuni 767, en 1666.

lent goût. Plusieurs se rapprochent beaucoup de la manière de Teniers, et sont d'un ton aussi argentin que ceux de ce maître. Malgré son assiduité au travail et le mérite réel de ses ouvrages, Pereyra, tant qu'il vécut, éprouva les rigueurs de la fortune; et il aurait péri de misère, si, sur la fin de ses jours, il n'eût été recueilli dans la maison d'un grand seigneur. Il y mourut, en 1640, âgé d'environ 70 ans. Mais à peine eut-il cessé de vivre, que chacun se disputa la possession de ses ouvrages; et ceux qu'on put faire passer, soit en France, soit en Angleterre, soit en Italie, y furent chèrement payés. C'est surtout à Lisbonne, que se trouve le plus grand nombre de ses productions; le cabinet du duc d'Almeida en renferme plus de soixante. — Manuel PEREYRA, sculpteur, né en 1614, est regardé comme un des plus habiles artistes qu'eût produits le Portugal. Il vint de bonne heure à Madrid, où il ne tarda pas à se distinguer. Le nombre d'ouvrages qu'il fut chargé d'exécuter, est infini. Son chef-d'œuvre est le *Christ del Pardon*, qui se trouve dans l'église des Dominicains du Rosaire à Madrid. Ses biographes rapportent que, sur la fin de ses jours, étant devenu aveugle, il fit le modèle de la statue de *Saint Jean de Dieu*, et qu'il en dirigea, par le tact, le travail, que ses élèves exécutèrent sous sa direction. Cette statue est un de ses bons ouvrages. Pereyra ne cessa de travailler qu'à l'instant de sa mort, qui eut lieu en 1667.

P—s.

PEREZ (JEAN); littérateur espagnol, plus connu sous le nom de *Petreyus*, a mérité une place parmi les érudits précoces (*V. la Biblioth. de Klefeker*). Né en 1512, à Tolède, il fut nommé, en terminant ses étu-

des, professeur d'éloquence à l'université d'Alcalà, où sa réputation attira bientôt un grand nombre d'élèves. L'ambassadeur de Venise, André Navagero, l'ayant entendu, déclara qu'il eclipserait tous les orateurs de l'Italie (1). Perez écrivait avec une égale facilité en vers et en prose; et ses compatriotes se flattaient de le voir occuper une des premières places sur le Parnasse, quand une mort prématurée l'enleva aux lettres, en 1545, à l'âge de trente-trois ans, et non pas de trente-cinq, comme le disent And. Schott et Nicol. Antonio, d'après Alvare Gomez. On a de lui: I. *In Senecæ declamationes et controversias liber*, Alcalà, 1539, in-4°. Les notes de Perez ont été insérées dans quelques-unes des éditions des *Œuvres* de Sénèque; Gronovius en faisait peu d'estime. II. *Libri quatuor in laudem D. Mariæ Magdalenæ, unâ cum aliis opusculis*, Tolède, 1552, in-8°. Les douleurs dont il était tourmenté, l'obligèrent plusieurs fois d'interrompre la composition de ce poème, que les critiques espagnols louent sans restriction. On trouve, à la suite, plusieurs petites pièces de vers, et un livre d'épigrammes, à la louange des hommes illustres d'Alcalà. III. *Comædiæ quatuor nunc primum editæ*, ibid., 1574, in-8°. Ces comédies sont traduites de l'italien, en prose. L'éditeur est Antoine, frère de Jean Perez; et c'est à lui qu'on est également redevable de la publication de l'ouvrage précédent. Le savant Grég. Maians a inséré dans le *Specimen*

(1) C'est André Schott qui rapporte cette anecdote. André Navagero, dit-il, l'ayant entendu, avoua franchement qu'il enlèverait un jour la palme aux Italiens. *Quo audito, Italici palmam aliquando præcepturum ingenue confessus est.*

bibl. Hispan. pag. 69, une lettre de Jean Perez à Michel Salinas, hiéronymite, auteur d'une rhétorique en langue castillane, qu'il cite comme le modèle d'un style facile et élégant. Il a rassemblé dans le même ouvrage (pag. 117-20), les éloges qu'ont donnés à Perez, Louis Cathena, chancelier de l'université d'Alcalà, Schott, Matamore et Alv. Gomez. W—s.

PEREZ (DON ANTONIO), ministre espagnol, qui doit à ses malheurs une partie de sa célébrité, était fils naturel (1) de Gonçalo Perez, secrétaire d'état sous Charles-Quint et Philippe II. Après avoir achevé ses études à l'université d'Alcalà, il voyagea, par le conseil de son père, pour s'instruire dans la politique des différentes cours, et revint en Espagne avec des connaissances qui le rendaient propre à remplir dignement la place que son père avait occupée. Son esprit et ses manières agréables plurent beaucoup à Philippe, qui lui fit confiance de son amour pour la princesse d'Eboli, et le chargea de la voir de sa part. Perez, jeune et aimable, devint bientôt le rival de son souverain; mais il prit si bien ses mesures, que le roi n'en eut aucun soupçon. Un gentilhomme, nommé Escovedo, fut plus clairvoyant que le monarque : attaché à la maison d'Eboli, depuis la mort de D. Juan d'Autriche, dont il avait été secrétaire, il eut occasion d'espier les démarches de Perez, et, après s'être convaincu de la réalité de ses conjectures, eut l'indiscrétion d'en faire part à Perez lui-même. Celui-ci, se voyant découvert, peignit au roi

Escovedo, comme un homme dangereux, qui, depuis la mort de D. Juan, nourrissait de coupables projets, et il en obtint l'ordre de le faire périr. Quelques jours après, Escovedo fut assassiné (1578); mais Philippe ayant acquis, dans le même temps, la certitude que Perez livrait les secrets de l'état à la princesse d'Eboli, en conclut qu'il était trahi, et donna l'ordre d'informer contre son secrétaire (V. EBOLI, XII, 453). Perez, alors indisposé, eut la permission de rester dans sa maison pour s'y faire soigner; et comme il y reçut de fréquentes visites du confesseur du roi, il se persuada qu'il n'avait pas perdu sans retour la faveur de son maître. Cependant son procès s'instruisait; il fut déclaré convaincu de trahison, et condamné à une forte amende, à deux ans de prison, et au bannissement pendant huit années. Perez, informé de ce jugement, tenta de s'y soustraire; mais il fut arrêté, et enfermé au château de Torenò. Les parents et les amis d'Escovedo, qui avaient gardé le silence pendant la faveur de Perez, présentèrent alors une requête au roi pour obtenir justice; et Philippe la renvoya aux tribunaux. Perez, appliqué à la question, avoua qu'il avait fait assassiner Escovedo; mais il ajouta que c'était d'après un ordre supérieur sur lequel son devoir l'obligeait de garder un silence inviolable. Les juges ne crurent pas pouvoir insister sans en avoir référé au roi; et Perez, quoique ayant les membres brisés par les tortures, trompa la vigilance de ses geoliers : il s'évada (le 8 avril 1590), au moyen d'une clef que sa femme lui avait procurée; à la porte de sa prison il trouva deux de ses parents qui le portèrent entre leurs

(1) Et non pas son neveu, comme on le dit dans le *Dict.* de Moréri; erreur qui a passé dans les dictionnaires plus récents. Voy. l'*Hist. critique de l'inquisition d'Espagne*, III, 350.

bras dans une chaise de poste, et il parvint à gagner l'Aragon. Il déclara aussitôt, qu'il était dans l'intention de profiter du privilège dont jouissait alors cette province, pour faire recommencer l'instruction de son procès ; mais, malgré ses protestations, il fut arrêté et conduit à Saragoce. En traversant la ville, il parla avec tant de véhémence que le peuple, ému de pitié, entoura sa voiture, en demandant qu'il fût mis en liberté. Les familiers de l'inquisition trouvèrent que les discours qu'il avait tenus étaient peu orthodoxes, et, en conséquence, réclamèrent le droit de le juger (1). La translation de Perez dans les prisons de ce redoutable tribunal souleva le peuple ; et les inquisiteurs furent obligés de le remettre entre les mains des magistrats de Saragoce pour prévenir les suites de la sédition. Quelques jours après, on crut pouvoir effectuer plus facilement sa translation ; mais le peuple, instruit qu'elle devait avoir lieu, se porta en tumulte dans les rues, dispersa les gardes du saint office, et délivra Perez, qui fut reconduit en triomphe à son logement. Cependant Philippe, informé des troubles de l'Aragon, fit avancer des troupes pour contenir les mutins. Perez, ne se croyant pas en sûreté à Saragoce, dit un dernier adieu à l'Espagne, et gagna secrètement les frontières (V. OSSONE, XXXII, 213). Il arriva le 26 novembre 1591, à Pau, où il fut accueilli avec beaucoup de bienveillance par la princesse Catherine de

Bourbon, avec laquelle il était en correspondance. Bientôt il reçut la triste nouvelle que Philippe, au bruit de son évasion, avait fait arrêter sa femme (Dona Coëlle) avec ses sept enfants, et séquestrer ses biens, qui étaient considérables. Après avoir pris quelque repos, il fit imprimer deux petits pamphlets, dans lesquels il raconte ses aventures de manière à mettre tous les torts du côté de la cour d'Espagne : il rejoignit Henri IV, occupé à faire la guerre aux ligueurs, et il se vante d'avoir été utile à ce prince par de sages conseils. Il alla ensuite à Londres, où Elisabeth et Leicester l'accueillirent avec empressement. Henri IV l'ayant fixé à Paris en lui accordant une pension, Perez profita de ses loisirs pour rédiger ses Mémoires, qui ne sont pas sans intérêt, mais dans lesquels il ne se permet aucun détail sur ses liaisons avec la princesse d'Eboli. Philippe voulut, dit-on, le faire assassiner (1) : ce prince conseilla cependant à son fils de le rappeler, mais de ne le laisser demeurer ni en France, ni en Flandre, encore moins en Espagne, mais dans l'inutile pays d'Italie (Mém. de Sully, liv. x). Le malheureux Perez continua de languir en France ; il mourut à Paris, le 3 novembre 1611, et fut enterré dans le cloître des Célestins, où on lisait son épitaphe. Il avait eu le chagrin de survivre long-temps à sa femme, qui mourut en prison, en 1602, victime de sa tendresse et de son dévouement pour son mari, dont la mémoire fut

(1) L'inquisition faisait un crime à Perez d'avoir donné à Henri IV le titre de roi de France, quoiqu'il ne fût pas encore reconnu par la cour de Rome, et d'entretenir des relations avec la princesse Catherine de Bourbon, qui était calviniste. L'accusation d'hérésie se rapportait aussi à des juréments blasphématoires qui lui étaient échappés au jeu ou dans un moment de colère.

(1) On lit, dans le Journal de Henri IV, par l'Estoile (II, 253), que, le 6 janvier 1596, un Espagnol fut roué sur la place de Grève, convaincu d'avoir voulu tuer Perez : le fait est que cet Espagnol (D. Rodrigue de Mur, baron de la Pinilla) déclara avoir été envoyé par D. Juan Idiaquez, ministre de Philippe II.

réhabilitée à Madrid en 1615. On de Perez des Mémoires (*Relaciones*), et des Lettres à sa femme, à ses enfants et à ses amis, parmi lesquels il comptait l'infortuné comte d'Essex. Les Mémoires et les Lettres, imprimés séparément plusieurs fois, ont été recueillis sous le titre d'*Obras y Relaciones* d'Ant. Perez, Paris, 1598, in-4°; Genève, 1631, 1644, in-8°. Dalibray a traduit en français les *Oeuvres amoureuses et politiques* de Perez, Paris, 1641, in-8°. A travers la haine qu'il montre partout contre son souverain, on y rencontre des réflexions justes, et des vues dignes d'un grand ministre. On trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque du roi, un recueil des *Lettres* de Perez au connétable de Montmorenci, in-fol. W—s.

PEREZ (ANTOINE), jurisconsulte espagnol, naquit vers 1585, à Alforo, sur l'Ebre. Son père l'emmena dans les Pays-Bas, où il accompagnait l'infante Isabelle, épouse de l'archiduc Albert, au service de laquelle il était attaché. Perez se partagea, dans ses études, entre Bruxelles et Louvain. Il voyagea ensuite en France et en Italie : de retour à Louvain, en 1614, il occupa une chaire de droit. Un emploi lucratif d'intendant militaire l'arracha, six ans après, à ses fonctions ; mais le prompt licenciement de l'armée le rendit à l'université. Perez prolongea sa carrière dans les travaux de l'enseignement ; célébra son jubilé, en 1656 ; perdit la vue l'année suivante, et mourut le 19 décembre 1672. Taisand rapporte sa mort à l'année 1611, trompé par une épitaphe du cloître des Petits-Célestins de Paris, où fut enterré le secrétaire de Philippe II (*Voy.* l'article précédent). On a de lui : I.

Jus publicum quò arcana et jura principum exponuntur, Amsterdam, 1657, in-12. II. *Institutiones imperiales erotematibus distinctæ*, Louvain, 1634, 1639, in-8° ; Amsterdam, Elzevir, 1647 ; ibid., 1652, 1657, 1662, 1669, in-12 (c'est la dixième édition) ; Venise, 1670 ; Paris, 1671-82, in-12. III. *Annotationes in Pandectas*, Amsterdam, Elzevir, 1669 ; Venise, 1738, in-fol. Ces notes ne portent que sur les vingt-huit premiers livres du Digeste. IV. *Annotationes in Codicem*, Louvain, 1642 ; Amsterdam, Elzevir, 1661. C'est le plus estimé des travaux de Perez. On peut voir dans Rotermond, continuateur du Supplément d'Adelung sur Joecher, la liste de ses autres ouvrages. F—T.

PEREZ DE OLIVA (FERNAND).
V. OLIVA.

PERFETTI (BERNARDIN), célèbre improvisateur, naquit à Sienne, le 7 septembre 1681. Il composait, à sept ans, des sonnets qui n'avaient rien de remarquable que son âge, et se livrait dès - lors, au milieu de sa famille ou de ses condisciples, à des improvisations qui eurent bientôt d'autres confidants. Encouragé par leurs suffrages, ému des applaudissements prodigués à l'improvisateur Bindi, son compatriote, Perfetti voulut être applaudi à son tour. Ses études embrassèrent toutes les branches des connaissances humaines : l'histoire surtout lui devint familière ; et l'à-propos de ses allusions comme de ses rapprochements historiques fut depuis un de ses moyens de succès les plus habituels. Une mémoire prodigieuse, un coloris plein d'éclat, une imagination ardente, en firent le premier improvisateur de

l'Italie. Le sujet de ses chants lui était, suivant l'usage, donné par ses auditeurs : tout le reste était à lui. Son enthousiasme ne ressemblait pas mal aux transports qui agitaient la prêtresse d'Apollon sur le trépied prophétique : ses yeux s'allumaient, il changeait de couleur, sa poitrine se soulevait avec peine, et, lorsque l'inspiration s'arrêtait, il restait sans mouvement, à demi-mort; la nuit suivante, il ne pouvait dormir, et cette agitation se prolongeait plusieurs jours comme une espèce de fièvre. Ses chants étaient accompagnés des sons cadencés de la musique : on assure que le joueur de guitare avait peine à suivre l'essor du poète; et, ce qui n'est pas moins remarquable, la présence d'esprit de l'improvisateur était telle, qu'il ne finissait jamais sans résumer, en quelques vers, tout ce qu'il venait de dire. Perfetti se jouait des sujets les plus arides; il versifiait une thèse de théologie ou de jurisprudence avec la même facilité qu'un chant lyrique : le mètre qu'il employait de préférence, était le vers de huit pieds, dont la difficulté est connue de tous ceux qui ont étudié le mécanisme de la poésie italienne. Après avoir fait d'excellentes études sous les jésuites, et reçu, dès l'âge de seize ans, la décoration de l'ordre de Saint-Étienne, il fut nommé professeur d'institutes de droit civil et canonique à l'université de Pise. Parvenu à son neuvième lustre, sa réputation semblait ne pouvoir s'accroître, lorsque le pape Benoît XIII lui offrit, en 1725, la couronne décernée à Pétrarque, et dont le Tasse n'avait pu jouir. Sorti avec gloire de toutes les épreuves préalables, Perfetti monta en triomphe au Ca-

pitole, où il reçut le laurier poétique et le titre de citoyen romain, aux acclamations universelles. Crescimbeni nous a transmis tous les détails de cette solennité littéraire, qui fut renouvelée dans le même siècle pour l'improvisatrice Corilla. Perfetti eut des envieux, qu'il ne put désarmer par sa modestie, par ses mœurs douces, et par la réunion de toutes les qualités privées. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, le 1^{er} août 1747. On n'a de lui que des fragments recueillis à la hâte et à son insu pendant qu'il chantait : il a désavoué toutes ces copies, de peur que la lecture n'affaiblît les impressions que la séduction de son débit avait excitées. Le recueil le plus complet a été publié, après sa mort, par le docteur Cianfogni, sous ce titre : *Saggi di poesia parte dette all'improviso, e parte scritte dal cav. Bern. Perfetti, Sanese, etc.* Florence, 1748, 2 vol. in-8°. Fabroni (*Vitæ Italarum*), et le P. Jos. M. Mazzolari (dans les *Vite degli Arcadi*, et dans ses œuvres sous le pseudonyme de *Mariano Partenio*), ont écrit la Vie de Perfetti. F—T j.

PERGOLA (ANGE DE LA), un des meilleurs généraux de l'Italie, au commencement du quinzième siècle, était seigneur du château de La Pergola, situé dans les Apennins, entre la Toscane et la Romagne. On croit qu'il fut formé dans l'art de la guerre, par Albéric de Barbiano, le grand restaurateur de la milice italienne, qui était Romagnol comme lui. Pergola, toujours attaché au parti Gibelin, fit ses premières armes dans l'état de l'Eglise, où il acquit quelque réputation. Il avait déjà, en 1405, une troupe de six cents chevaux, lorsque les Pisans, assié-

gés par les Florentins, l'invitèrent à venir à leur aide : mais sa petite armée fut défaite et dispersée, en entrant en Toscane, par Louis de Migliorati, général des Florentins. Lorsqu'Ange de La Pergola se fut relevé de cet échec, et qu'il eut rassemblé de nouveau des soldats, il passa en Lombardie, où les guerres occasionnées par la succession du premier duc de Milan lui donnèrent occasion de se distinguer. Pergola s'attacha au duc Philippe Marie; et, avec moins d'éclat que Carmagnole, il contribua comme lui à faire recouvrer à ce prince les états de son père. Sa gendarmerie était réputée la meilleure de l'Italie, et sa renommée fut justifiée par de fréquentes victoires. Cependant la guerre du duc de Milan contre les Suisses, lui fit connaître la supériorité d'une bonne infanterie. Dans la bataille d'Arbedo, le 30 juin 1422, Pergola, qui, avec six mille gendarmes et dix-huit mille fantassins, n'avait à combattre que trois mille Suisses, ne put pas enfoncer leur phalange hérissée de fer. Il prit le parti de faire mettre pied à terre à ses cuirassiers, pour qu'ils pénétrasent dans cette forêt de halberdars, dont l'infanterie suisse était couverte; et, par cette manœuvre, il enseigna aux Italiens le seul moyen de combattre ces redoutables montagnards. La valeur obstinée des Suisses, et l'heure avancée du jour, les sauvèrent cependant d'une défaite; et Pergola, vainqueur dans tant de batailles, s'estima heureux cette fois de voir son ennemi reculer sans être entamé. Dans la guerre de 1424 entre le duc de Milan et les Florentins, Pergola fut le principal artisan des victoires du duc. Il surprit Imola, le 1^{er} février

1424; battit Charles Malatesti à Tagonara, le 27 juillet, et le fit prisonnier avec la plus grande partie de son armée; il eut une part importante aux victoires d'Anghiari et de la Faggiuola, remportées la même année sur les généraux florentins. Après avoir, dans la campagne suivante, maintenu ses premiers avantages, il ramena, en 1426, son armée au secours de Brescia, assiégée par les Vénitiens; et s'ouvrit un chemin jusqu'à cette ville, en dépit de la résistance du marquis d'Este. Dans la campagne de 1427, Ange de La Pergola fut moins heureux; il ne put empêcher, le 21 mai, la destruction de la flotte milanaise sur le Pô: subordonné ensuite à Malatesti de Pesaro, qui lui était fort inférieur en talents, il perdit presque tous ses soldats, le 11 octobre, à la bataille de Macalò; et il n'évita que par son intrépidité d'y être fait lui-même prisonnier. Cependant le duc de Milan le regardait encore comme l'espérance de son trône et le vengeur de ses désastres, lorsqu'Ange de La Pergola mourut inopinément à Bergame, d'un coup de sang, peu de semaines après cette grande défaite. Sa mort détermina le duc de Milan à faire la paix avec ses ennemis. S. S.—1.

PERGOLESE (JEAN-BAPTISTE), né en 1704, dans une petite ville napolitaine, nommée Casoria, fut admis, à l'âge de treize ans, dans un conservatoire destiné aux enfants pauvres. Son aptitude le fit bientôt distinguer par ses professeurs. Leurs éloges l'encouragèrent, et il hasarda un opéra sur un théâtre secondaire de Naples: mais cet essai ne fut pas heureux; et, ce qui paraît singulier, c'est que la chute de cet ouvrage fut attribuée au défaut

de mélodie et à un vain luxe de science. Cependant les connaisseurs surent apprécier son génie, et il désarma ses détracteurs par un petit chef-d'œuvre d'expression et de grâce : c'est sa *Serva Padrona*, que toute l'Europe voulut entendre. Ce succès rendit le courage à Pergolèse; et brûlant de se faire connaître à Rome, il écrivit son *Olimpiade* pour le théâtre de cette ville. Les envieux l'y attendaient : non contents de siffler son ouvrage, ils allèrent jusqu'à lui jeter une orange sur la tête, pendant qu'il était au clavecin. Ils affectèrent de couronner son rival; et ce rival, le croirait-on? était Duni, que l'opinion range aujourd'hui dans un ordre si inférieur! Duni, seul, ne fut pas de l'avis du public : il rendit une éclatante justice à son illustre émule. Ce trait de générosité l'honore plus que ses ouvrages. Trop sensible aux outrages que lui prodiguait l'envie, et, depuis quelque temps, affecté d'une phthisie pulmonaire, Pergolèse accepta la retraite que lui offrit, au pied du Vésuve, le duc de Mondragone. C'est là qu'il composa son *Stabat*, et qu'il s'éteignit doucement (février 1737), avant de l'avoir terminé, et peu de temps après avoir mis en musique le *Salve regina*, qui fut sa dernière production : il n'avait encore que 33 ans. On répandit, dans le temps, qu'il avait été empoisonné; mais c'est une fable qui ne se répète plus. Un artiste, notre contemporain, qui se flattait, non sans quelque vanité, d'avoir beaucoup de points de ressemblance avec cet illustre compositeur, lui a consacré les lignes suivantes (1) : « Pergolèse naquit, et

la vérité fut connue. L'harmonie a fait depuis des progrès étonnants dans ses labyrinthes infinis. Les exécutants, en se perfectionnant, ont permis aux compositeurs de déployer la richesse des accompagnements; mais Pergolèse n'a rien perdu. La vérité de déclamation qui caractérise ses chants, est indestructible comme la nature. » Le jugement que, dans le même livre, Grétry a porté de l'ouvrage le plus célèbre de Pergolèse, trouve naturellement sa place ici : « Le *Stabat*, dit-il, me paraît réunir tout ce qui doit caractériser la musique d'église dans le genre pathétique. La scène est trop longue cependant; et l'on sent que Pergolèse, malgré ses efforts, n'a pu trouver encore assez de couleurs pour varier son tableau, sans sortir de la vérité. Il a voulu exprimer toujours au naturel plusieurs strophes, qui ont entre elles trop de rapports. » C'est aussi Grétry qui a consigné, dans ses *Essais*, la remarque faite avant lui, que le début du *Stabat* de Pergolèse suit les modulations de l'air de Corelli, si connu sous le nom des *Folies d'Espagne*. Boyer a donné, dans le *Mercur de France* de juillet 1772, p. 191, une Notice sur la Vie et les Ouvrages de Pergolèse. S — v — s.

PÉRIANDRE, tyran de Corinthe, et l'un des sept sages de la Grèce, était fils de Cypselus, qui lui transmit l'autorité qu'il avait usurpée en chassant les Bacchiades (V. CYPSELUS, X, 402). Les savants ne sont d'accord ni sur l'époque, ni sur la durée de son règne. Suivant Larcher (*Chronologie d'Hérodote*), Périandre monta sur le trône, la 4^e. année de la 36^e. olympiade, l'an 633 avant

(1) Grétry, *Essais sur la musique*, tome 1^{er}, page 424.

J.-C. (1) Il annonça d'abord l'intention de n'user du pouvoir que pour le bien public ; et ayant consulté les plus sages des Grecs sur le meilleur mode de gouvernement , il limita lui-même son autorité , et ne se conduisit que par les avis d'un petit nombre de gens de bien. Persuadé que la paix est le premier besoin des peuples , il équipa une flotte considérable , non dans la vue d'étendre ses conquêtes , mais pour se faire redouter de ses voisins : il fit aussi fleurir les arts et les lettres à Corinthe , en y attirant les savants et les artistes , qu'il y retenait par ses bienfaits (V. ARION). La résistance qu'il éprouva de la part des principaux Corinthiens , qui ne pouvaient consentir à reconnaître son usurpation , obligea bientôt Périandre à s'écarter du plan qu'il s'était tracé. Inquiété par des troubles sans cesse renaissants , il demanda , dit-on , conseil à Thrasybule , tyran de Milet , sur les moyens de parvenir à étouffer les factions. Thrasybule conduisit l'envoyé dans un champ de blé , et ayant abattu avec son sabre les épis les plus élevés , lui dit que c'était-là toute sa réponse. Périandre en devina facilement le sens allégorique , et bannit les plus illustres citoyens de Corinthe , ou les fit périr dans les supplices. C'était un mauvais conseil que Thrasybule lui avait donné ; aussi se rendit-il odieux au peuple : mais sa fermeté fit avorter tous les complots , dont la découverte le rendit de plus en plus soupçonneux et

cruel. Il avait fait vœu de consacrer à Jupiter une statue d'or , s'il revenait vainqueur des jeux olympiques : il remporta le prix ; et , pour acquitter sa promesse , il força les dames de Corinthe à lui remettre leurs bijoux et leurs ornements les plus précieux. Périandre épousa Melisse , fille de Proclès , tyran d'Épidaure , dont les manières simples et les grâces naturelles lui avaient inspiré la plus violente passion : il adorait sa femme ; mais trompé par de faux rapports , il entra dans une si grande colère contre elle , qu'il lui donna un coup de pied dont elle mourut. Il ressentit une vive douleur de cet événement , dont il cacha la cause avec le plus grand soin ; mais Lycophron , le plus jeune de ses fils , instruit par Proclès , son aïeul , des circonstances de cette mort , ne vit plus dans Périandre que le meurtrier de sa mère , et cessa , dès-lors , de lui témoigner le moindre égard. En vain Périandre employa tous les moyens pour apaiser Lycophron : indigné de son obstination , il le chassa de son palais , et défendit de lui donner asile , sous peine d'une amende , applicable au temple d'Apollon. Quelques jours après , il trouva ce fils chéri , pâle et exténué par la faim , étendu sous les portiques , et , s'étant approché de lui , le pressa d'oublier ce qui s'était passé , et de revenir dans son palais. Lycophron se contenta de faire observer à Périandre , qu'en lui parlant il avait encouru l'amende , et se soulevant avec peine , il fit un effort pour s'éloigner. Alors Périandre , désespérant de fléchir son fils , l'exila dans l'île de Coreyre ; mais il se vengea des chagrins que lui causait l'indiscrétion de Proclès , en l'expulsant de ses états. Le fils qui restait à Périandre , nommé Cypse-

(1) La Nauze fixe le commencement du règne de ce prince à la quatrième année de la 48^e. olympiade , l'an 585 avant J.-C. , et sa mort à la 58^e. (545) Voy. ses Recherches sur les années de Périandre , dans le Recueil de l'acad. des inscript. , XIV, 363-74. Clavier le fait monter sur le trône , l'an 598 avant J.-C. Rien n'est plus difficile que de résoudre ce problème de chronologie.

lus comme son aïeul, était hors d'état de lui succéder; se sentant affaibli par l'âge, il envoya prier Lycophron de venir occuper le trône de Corinthe : ce prince, dont le temps n'avait point diminué les regrets, déclara qu'il ne consentirait jamais à habiter cette ville avec son père; et Périandre, qu'on ne peut s'empêcher de plaindre, fut réduit à lui promettre qu'il irait achever ses jours dans l'île de Corcyre: mais les Corcyréens qui redoutaient la cruauté de Périandre, prirent les armes, et tuèrent Lycophron. Le père infortuné vengea la mort de son fils par le supplice des auteurs du crime, et enleva trois cents enfants des plus illustres familles de Corcyre, qu'il envoya au roi de Lydie, pour être faits eunuques. Le vaisseau qui les portait, obligé par les vents contraires de relâcher à Samos, s'y arrêta quelques jours; et les Samiens délivrèrent les innocentes victimes de la faute de leurs pères. Périandre en conçut, dit-on, un tel chagrin, qu'il en mourut, dans un âge très-avancé, dans la cinquante-quatrième olympiade, l'an 563 avant J.-C., selon Larcher (1) : en lui finit la dynastie des Cypsélides. Laërce rapporte que Périandre avait ordonné à deux jeunes gens de se porter la nuit, dans un chemin qu'il leur désigna, et de tuer la première personne qu'ils y rencontreraient; et que Périandre, s'y étant rendu le premier, fut tué. Ce récit, accompagné de détails fabuleux, dont on fait grâce aux lecteurs, ne mérite aucune confiance. Périandre est compté assez généralement parmi les sept sages

de la Grèce : mais quelques auteurs mettent à sa place Chilon ou Lassus; et Lucien l'a banni de l'Élysée, à cause de sa cruauté. Laërce lui attribue plusieurs maximes indignes de tout honnête homme, entre autres celle-ci : qu'on ne doit pas se faire scrupule de manquer à sa parole, quand on a promis quelque chose de contraire à son intérêt. Périandre disait que la prudence ne se découvre pas moins dans la prospérité que dans l'infortune. Quelqu'un lui ayant demandé, pourquoi il n'abdiquait pas la tyrannie; c'est, répondit-il, qu'il est moins dangereux de la garder. Laërce nous a conservé deux *Lettres* sous le nom de Périandre; mais elles sont évidemment supposées. Ce prince avait composé un *Poème moral*, ou plutôt un Recueil de sentences, de 2000 vers, qui ne nous est pas parvenu. La *Mort de Périandre* est le sujet d'une tragédie, de Luce de Lancival. W—s.

PÉRICLÈS a donné son nom au siècle le plus brillant de la Grèce; cependant, ni Plutarque qui a écrit sa vie, ni les historiens qui l'ont mis en scène, ne nous indiquent l'époque de sa naissance, qui eut lieu probablement entre les années 500 et 490 av. l'ère chrétienne. Tous s'accordent à lui attribuer une illustre origine. Son père, Xantippus, avait commandé les Athéniens à la bataille de Mycale: sa mère, Agariste, était fille de Clisthènes, qui avait chassé les Pisistratides (V. CLISTHÈNES, IX, 107). Hérodote et Plutarque racontent un songe d'Agariste, qui, peu de nuits avant de mettre son fils au monde, avait cru accoucher d'un lion. Le jeune Périclès recueillit avec ardeur les leçons des grammairiens, des rhéteurs, des philosophes : on le distingua parmi les disciples de Zé-

(1) Larcher lui donne 70 ans de règne; mais Aristote (*Polit.* V, 12), assure, et c'est l'opinion de tous les bons chronologistes, que Périandre occupa le trône pendant quarante-quatre ans.

non d'Élée, puis parmi ceux d'Anaxagore : mais un goût particulier l'entraînait à l'étude de la politique ; c'était le sujet le plus ordinaire de ses entretiens avec tous ses maîtres , même avec Damon qui lui enseignait la musique. Son application , ses travaux , ses relations avec tant de sages , lui donnèrent de très-bonne heure un maintien réservé , une gravité silencieuse , qui semblait à plusieurs le voile ou le signe d'un présomptueux orgueil , et dans laquelle il entraînait en effet , selon Plutarque , autant d'ambition que de prudence : des vieillards croyaient retrouver en lui les traits et le son de voix de Pisistrate. Assez d'exemples lui avaient appris dès son jeune âge avec quelle facilité la popularité pouvait s'acquérir et se perdre chez un peuple inconstant et léger , au sein duquel aucun citoyen n'avait pu encore devenir impunément illustre. Périclès , pour être mieux aperçu , plus admiré , résolut de se montrer rarement ; et afin de s'assurer l'empire que lui promettaient sa naissance , ses talents et sa fortune , il ne se pressait pas de s'en emparer. Cependant , lorsque Athènes eut perdu Aristide et Thémistocle , quand Cimon s'étant mis à la tête de l'aristocratie , le parti populaire demeurait sans chef , Périclès profita d'un moment si favorable , et se jeta dans la carrière des affaires publiques. Il y parut avec tant d'éclat , qu'il ne tarda point à éclipser tous ses rivaux : au milieu d'un peuple enthousiaste , son éloquence aurait pu lui suffire pour obtenir des succès rapides , quelque parti qu'il eût embrassé ; mais il était trop jaloux d'affermir et d'étendre sa puissance , pour ne pas employer un ressort un peu plus durable : il voulut plaire , non-seulement par l'élé-

gance et l'harmonie de son langage , mais par le caractère de la cause qu'il aurait à soutenir. Il se fit l'orateur du peuple , dont il défendit les intérêts , et flatta surtout la vanité. Il n'avait point à se plaindre des grands ; il se déclara contre eux , parce qu'ils avaient déjà un chef , et que le chemin des honneurs s'ouvrait pour lui avec moins de concurrence et plus de sûreté , dans les rangs populaires. Telles étaient les mœurs politiques de ce pays et de ce siècle : la raison et la vertu les réprouvent ; mais elles ne s'accordaient que trop avec les institutions ; et l'on est forcé de convenir que ces émulations , ces rivalités , qui perdaient presque tous les hommes publics , contribuaient quelquefois , sinon au bonheur , du moins à la gloire de l'état. Tibère n'est pas le premier qui ait su qu'il fallait au peuple du pain et des spectacles ; aucun ambitieux ne l'a ignoré : et Périclès , dès qu'il eut la direction des affaires , ne manqua point de s'attirer les applaudissements et l'admiration de la multitude , par des fêtes somptueuses , par des banquets splendides , par des jeux et des largesses que payait le trésor public. Il distribuait une partie des terres conquises , il accordait des droits de présence à ceux qui assistaient aux assemblées et aux spectacles. Du sein des plaisirs , il restreignait l'autorité de l'aréopage , fondait la sienne , et l'essayait par degrés. Après avoir fait bannir Cimon , en l'accusant de favoriser les intérêts de Lacédémone , il le rappela pour conclure avec Lacédémone elle-même un traité de paix que des revers avaient rendu désirable au peuple athénien. Cimon , qui avait subi l'ostracisme avec une résignation héroïque , et ne s'était affligé

que des calamités de son injuste patrie, s'estima trop heureux d'être appelé à les réparer; il mourut, l'an 449 avant J. - C. (Voy. CIMON, VIII, 561); et son beau-frère Thucydide (qu'il ne faut pas confondre avec l'historien de ce nom), héritant de son crédit, devint après lui le chef du parti aristocratique. En cette qualité il ne pouvait manquer d'avoir aussi pour adversaire Périclès, dont il censurait amèrement le faste et les entreprises. Les trésors de la république, grossis de ceux qu'apportaient les alliés pour obtenir des secours contre les barbares, furent employés à bâtir l'Odéon, le Parthénon et d'autres monuments, dont les débris reçoivent encore aujourd'hui des hommages. Ces travaux étaient commencés avant l'année 444, époque où le bannissement de Thucydide laissa l'administration publique entre les mains du seul Périclès. Les chefs-d'œuvre dont on fait honneur à ce dernier, appartiennent bien plus à Phidias : il est trop injuste de déshériter les artistes de leur renommée pour en parer leurs protecteurs. Mais Phidias et Périclès ont été quelquefois associés dans l'accusation, sans doute mal fondée l'égard de tous deux, d'avoir détourné une partie des quarante-quatre talents qui devaient être employés à la statue de Minerve. Ce qui est certain, c'est que tant de statues, tant d'édifices ne s'élevaient qu'aux dépens du peuple. Cicéron blâme cette prodigalité; on sait qu'elle força Périclès d'augmenter les tributs des alliés de près d'un tiers. Quand ses ennemis lui reprochaient d'abuser ainsi des revenus publics : « Bien doncques, répondait-il, (Plut., trad. d'Amyot), ce sera, » si vous voulez à mes dépens et non » pas aux vôtres, pourveu qu'il n'y

» ait aussi que mon nom seul escrit en » la dédication de ces ouvrages. » Il n'en fallait pas davantage pour stimuler la vanité des Athéniens, et faire cesser leurs murmures. D'ailleurs Périclès ne dépensait pas tout en ouvrages d'art : il employait, dit-on, dix talents par an à corrompre des Spartiates. Il s'était distingué par ses talents militaires, dès 456, à la bataille de Tanagra, où pourtant les Lacédémoniens avaient triomphé. En 455, il ravageait le Péloponèse, tandis que Tolmidès était occupé en Béotie. Deux ans après, il fit la guerre aux Sicyoniens, les vainquit, et se mit à la tête des flottes athéniennes, qui traversèrent en tout sens les mers de la Grèce, dévastèrent les côtes de l'Acarnanie, retinrent par leur seul aspect les alliés dans l'obéissance, et frappèrent de terreur les peuples barbares. L'Eubée s'étant révoltée en 446, il passa dans cette île, avec cinquante voiles et cinq mille combattants, s'en éloigna, y revint, et en soumit enfin toutes les villes. Rassuré par ce succès, et délivré d'ailleurs de ses rivaux dans Athènes, il se montra un peu moins complaisant pour le peuple, et n'en travailla que plus efficacement au repos et au bonheur de sa patrie. Il la débarrassa d'une foule d'hommes oisifs, qui entretenaient les vices et fomentaient les désordres. Ces vagabonds, et les citoyens pauvres qu'il leur donna pour chefs, allèrent fonder des colonies dans la Chersonèse, dans la Thrace, et repeuplèrent, en Italie, l'antique Sybaris, qui prit le nom de Thurium. Fiers de leur prospérité, les Athéniens aspiraient à s'agrandir par des conquêtes; et déjà les soins qu'apportait Périclès à maintenir la paix, à épargner le sang des soldats, à con-

server les anciennes limites de la république, excitaient des murmures populaires. On voulait qu'il entreprît de soumettre l'Égypte, la Sicile, Carthage et l'Étrurie : il mérite de grands éloges pour s'être opposé à ces projets insensés, qui lui auraient été plus glorieux et moins périlleux qu'à tout autre. Il prévoyait que les Spartiates, jaloux du bonheur d'Athènes, tenteraient de le troubler ; qu'ils songeraient bientôt à rompre la trêve de trente ans, conclue avec eux, après la soumission de l'Eubée. En 441, il entreprit une guerre contre les Samiens, dont les Milésiens avaient à se plaindre : on disait que c'était à la prière d'Aspasie, née à Milet, que Périclès prenait alors les armes. Cette circonstance n'est indiquée ni par Thucydide ni par Diodore de Sicile. Du reste, il est vrai que les grâces et les talents d'Aspasie (V. ASPASIE, II, 580) séduisirent à tel point Périclès, qu'il répudia son épouse, dont il avait eu deux fils, Xantippus et Paralus, et qui était mère aussi de Callias, fruit d'un premier mariage de cette femme avec Hipponicus. Périclès devint l'amant, l'époux d'Aspasie, pour laquelle il conserva toujours la plus tendre affection. Les poètes, qui l'avaient appelé *Jupiter Olympien*, surnommèrent *Junon* sa nouvelle compagne, qu'ils qualifiaient quelquefois beaucoup moins honorablement. L'impunité de ces satires prouve que l'autorité de Périclès n'était point tyrannique, ou, ce qui revient au même, qu'elle était alors solidement établie. Il encourageait Aristophane et d'autres poètes comiques, quoiqu'il fût souvent en butte à leurs sarcasmes : un jour ayant été accablé d'injures par un simple particulier, il ordonna à l'un de ses serviteurs de pren-

dre un flambeau, et de reconduire cet homme chez lui. La guerre de Samos, quel qu'en fût le motif, lui réussit, malgré les revers qu'il y essuya d'abord : on dit qu'en assiégeant la capitale de cette île, il employa des machines de guerre inventées par l'ingénieur Artémon. (V. ARTÉMON, II, 549.) Le siège dura pourtant neuf mois. Quand les Samiens se furent rendus à Périclès, il rasa leurs murs, prit leurs vaisseaux, exigea d'eux d'énormes tributs et des otages. Il prononça l'éloge funèbre des guerriers athéniens morts durant cette guerre, mais il ne subsiste aucun débris de ce discours. Sa puissance n'a commencé à décroître qu'aux approches de la guerre du Péloponèse. En 432, il conseilla aux Athéniens d'envoyer du secours aux Corcyréens attaqués par les Corinthiens, qui comptaient sur l'appui de Lacédémone. Diodore de Sicile raconte que Périclès engagea ses concitoyens dans cette guerre funeste, pour se tirer d'embarras lui-même. Il avait à rendre des comptes dont il redoutait l'examen : « Cherchez plutôt un » moyen de ne pas les rendre, » lui dit le jeune Alcibiade, son neveu et son pupille (Vox. ALCIBIADE, I, 457), qu'il élevait dans sa maison : il proposa donc de prendre les armes. Mais ce récit suppose dans la gestion de Périclès des infidélités ou de graves négligences, dont Thucydide et Plutarque ne l'accusent pas. On aurait eu plus de raison de lui reprocher d'avoir trop faiblement défendu Corcyre (Corfou), et de n'avoir pas su prévenir la défection de Potidée ; c'en était bien assez pour qu'en se plaignît de sa conduite. Toutefois ses ennemis n'osaient point encore l'attaquer : ils se mirent à per-

sécuter ses amis; ils imputèrent à Phidias le larcin dont nous avons parlé (V. PHIDIAS). Aspasia fut dénoncée par Hermippus, comme une corruptrice des mœurs publiques; par Diopithès, comme une impie, qui ne croyait pas aux effets divins des phénomènes célestes ou atmosphériques. Périclès, qui se présenta pour la défendre, ne trouva point de paroles; mais les larmes, plus éloquentes, qu'il répandit, la sauvèrent. Anaxagore, taxé aussi d'irreligion, n'aurait pas été épargné; son illustre disciple le fit sortir de la ville, l'accompagna quelque temps, et protégea sa fuite. Enfin, il allait être personnellement poursuivi, quand le bruit de la guerre et d'imminents périls obligèrent les Athéniens de recourir à ses conseils, et d'implorer son secours. Les Lacédémoniens avaient travaillé à le noircir; ils demandaient le bannissement d'une race autrefois proscrire comme sacrilège, et de laquelle il descendait par sa mère. Leur acharnement devait le rendre plus cher à ses concitoyens; il conserva donc le pouvoir, fit maintenir le décret qui fermait aux Mégariens les ports et les marchés de l'Attique, ravagea plusieurs fois les côtes du Péloponèse, et persuada aux Athéniens de renfermer dans leur ville toutes leurs richesses, toutes leurs récoltes, et de dévaster eux-mêmes leur propre territoire, sur lequel les Lacédémoniens s'apprétaient à fondre, conduits par le roi de Sparte, Archidamus. L'ennemi vint en effet camper sous les murs d'Athènes, espérant que sa présence et ses insultes provoqueraient un combat; mais Périclès sut enchaîner l'impatience de ses compatriotes; et les Spartiates, bientôt privés de vivres, regagnèrent la Laconie. Ce fut son der-

nier succès: les Athéniens, qui avaient profité de sa prudence, l'accusèrent de lâcheté. Une peste, qui se manifesta dans l'Attique, et un revers essuyé près d'Épidaure, mirent le comble au mécontentement public. Périclès revenait à la tête d'une flotte de cent cinquante vaisseaux, avec lesquels il avait inutilement tenté de s'emparer d'Épidaure. A peine rentré dans la ville, il se vit accusé par Cléon (V. ce nom, IX, 61), destitué par le peuple, et condamné à une amende de quinze talents au moins, de cinquante selon quelques historiens. Des infortunes domestiques se joignaient à tant de disgraces: la peste lui enleva la plupart de ses amis et de ses parents, sa sœur, son fils Paralus, digne de toute sa tendresse, et son autre fils Xantippus, dont il avait eu à se plaindre; car ce Xantippus venait de le diffamer dans la ville, soit par des calomnies, soit par la révélation criminelle de plusieurs désordres privés. Périclès, qui sentait vivement tous ces malheurs, les supportait pourtant avec une courageuse fermeté. Le peuple athénien se donna d'autres chefs, les essaya, s'en dégoûta: son inconstance, ses dangers, ses besoins, quelques sentiments de justice et de reconnaissance, le ramenèrent à celui qu'il avait si longtemps admiré, chéri et outragé. Cet illustre citoyen reprit encore le timon des affaires, et profita de son nouveau crédit pour faire inscrire au nombre des citoyens d'Athènes, le fils qu'il avait eu d'Aspasia. On murmura de cette inscription, qui était contraire à une loi qu'il avait autrefois fait rendre pour refuser les droits politiques à ceux qui n'étaient pas nés de père et de mère athéniens. N'obtenant plus de succès à la guerre, forcé de lever le siège de Méthone, et d'a-

bandonner des places du Péloponnèse, dont il s'était emparé ; il aurait probablement essuyé encore les caprices du peuple, si la peste, qui lui avait ravi presque toute sa famille, ne l'eût atteint et emporté lui-même, l'an 429 avant J.-C. Les historiens disent que sa maladie avait altéré sa raison, au point qu'il s'était laissé mettre au cou une sorte d'amulette ; mais voici un autre récit de ces mêmes historiens, qui semble prouver que sa tête n'était pas si déplorablement affaiblie. Rassemblés autour de son lit de mort, ses amis, qui le croyaient déjà privé de tout sentiment, retraçaient le tableau de ses vertus, rappelaient ses actions les plus honorables. Il les entendit ; et, recueillant ses forces : « Non, leur » dit-il, ne vantez point des exploits » qui me sont communs avec tant » d'autres capitaines, et dans lesquels » la fortune peut réclamer sa part. » Vous oubliez ce qu'il y a de plus » beau, de plus grand dans ma vie » publique : c'est de n'avoir, exerçant » tant de pouvoir, donné à aucun ci- » toyen l'occasion de se vêtir d'habits » de deuil. » C'est à tort, sans doute, qu'on lui impute la mort d'Éphialtes, intrigant dont il s'était servi contre Cimon ; il faut croire que l'historien Duris de Samos, le calomniait lorsqu'il l'accusait d'avoir traité les Samiens avec une férocité sanguinaire : il est plus difficile d'excuser sa conduite envers ses rivaux, Cimon et Thucydide, dont il provoqua l'injuste exil ; mais enfin il paraît qu'on lui doit au moins ce rare éloge, qu'au milieu des querelles civiles, chef d'une faction, et menacé par une autre, environné d'envieux et d'ennemis, il n'a jamais versé le sang. L'équité veut qu'on observe encore que, s'il prodigua quelquefois les trésors d'A-

thènes, ce ne fut point pour en accroître la fortune que lui avaient léguée ses pères ; car son patrimoine, quoique administré avec beaucoup de sagesse, n'était pas plus riche au moment de sa mort, qu'avant sa longue administration. Cette modération et cette humanité, son respect pour les dieux et son mépris pour les superstitions, il les devait à ses études philosophiques et aux leçons d'Anaxagore, que Barthélemy nomme le plus religieux des philosophes (*V. ANAXAGORE*, II, 95). Guéri des terreurs de l'ignorance, Périclès s'efforçait de les extirper de l'esprit de ses compatriotes. Une éclipse de soleil, apparemment celle du 3 août 431, épouvantait l'équipage d'un vaisseau qu'il commandait. Voyant surtout le pilote éperdu, désespéré, il étendit sur lui son manteau, lui en couvrit les yeux, et lui demanda si cette obscurité-là avait quelque chose de funeste. Non, répondit le pilote : Eh bien ! reprit-il, l'autre n'en diffère qu'en ce qu'elle est produite par un corps plus grand que mon manteau. Il y avait pourtant du danger à se montrer si désabusé de ces préjugés vulgaires ; on s'exposait, en les méprisant, à être soupçonné d'athéisme. Un ancien historien, nommé Antylle, assurait que Périclès avait passé pour athée, dès l'instant où il avait montré du goût pour la philosophie d'Anaxagore : disons plutôt qu'il était redevable à ce philosophe, de tout ce qu'il avait de sagesse et même d'éloquence, ainsi que Platon et Cicéron l'ont observé ; car la plus grande puissance de la parole n'est que celle de la raison. Toute l'antiquité a célébré ses talents oratoires ; et les hommages que Cicéron lui a rendus, dispensent de citer d'autres témoignages. Mais, à vrai dire, au-

cun des discours de Périclès ne subsiste; les trois harangues que lui fait prononcer Thucydide, n'appartiennent, selon toute apparence, qu'à cet historien. L'une (l. 1, n. 140-144) est une exhortation à la guerre contre les Lacédémoniens et les autres peuples du Péloponèse; la seconde (l. 11, n. 35-46) est l'éloge funèbre des guerriers athéniens morts dans la première campagne: elle a de la renommée, on l'a fort souvent traduite; l'une des versions les plus récentes se trouve dans les Œuvres de M. de Noé. Si nous osons l'avouer, cette oraison ne remplit pas toute l'attente que le sujet et le nom de Périclès inspirent; il y en a de bien plus belles dans Thucydide, et telles sont particulièrement la première et la troisième de celles qu'il prête à Périclès lui-même. La troisième est une apologie noble et franche, qui ne dissipa pourtant point les préventions élevées contre ce grand citoyen, mais qui donnait l'exemple du courage, et qui ranima du moins la valeur guerrière des Athéniens. « La peste est survenue, disait-il; elle n'était pas au nombre des maux que nous devions prévoir, et elle les a tous surpassés. C'est elle, je le sais, qui m'attire votre haine: apparemment vous êtes résolus à m'attribuer aussi les biens imprévus qui vous arriveront. Jadis, on savait supporter avec résignation les fléaux envoyés par les dieux, avec intrépidité les attaques des ennemis: c'était une vertu familière dans cette république; les jours d'adversité étaient ceux où l'on méritait le plus de gloire. Aujourd'hui, les hérauts que sans cesse vous dépêchez aux Spartiates, proclament votre accablement, sans remédier à vos souffrances. » Quant au se-

cond discours ou à l'éloge funèbre prononcé, non pas après la guerre de Samos, comme le suppose Thomas (*Ess. sur les Él.*, ch. 5), mais à la fin de la première année de la guerre du Péloponèse, Aristote en avait une copie, où il remarquait cette pensée: « qu'enlever de jeunes citoyens à la république, c'est ôter le printemps à l'année. » Ce trait ne se retrouvant pas dans la harangue rapportée par Thucydide, on a droit de présumer, ou qu'il en existait des copies essentiellement différentes, ou que l'historien faisait parler comme il lui plaisait l'orateur qu'il mettait en scène. Chez lui, Périclès, après un exorde fort étudié, éloigne le plus qu'il peut l'éloge de ces illustres morts que pleurerait la patrie. Longtemps il n'entretient les Athéniens que de leur propre puissance; et, sous prétexte de rendre hommage à leurs ancêtres, il vante les institutions et les mœurs d'Athènes, il les oppose à celles des autres cités; et, sans indiquer particulièrement Lacédémone, il cherche les occasions de déprécier ses lois, de critiquer sa politique. Une très-grande partie de ce discours n'est qu'un panégyrique des Athéniens et une satire des Spartiates. Quintilien parle d'un recueil d'Oraisons de Périclès, où il ne trouvait rien qui fût digne de la renommée de ce personnage et des éloges que lui décerne Cicéron. Aussi pensait-on que l'orateur athénien n'avait point laissé de Discours écrits, et que ceux qui portaient son nom avaient été composés par d'autres; Quintilien adopte cette conjecture. Quelques-uns, au contraire, ont soutenu, d'après un texte de Suidas, que Périclès ne prononçait que des discours écrits; qu'il les lisait devant le peuple d'Athènes. Bayle rejette cette opinion

adoptée depuis par M. Gillies, mais inconciliable avec deux faits que les anciens auteurs racontent. D'une part, ils disent que Périclès, en montant les degrés de la tribune, se disait à lui-même : Souviens-toi que tu vas parler à des hommes libres, à des Grecs, à des Athéniens. De l'autre, ils nous apprennent que Thucydide, beau-frère de Cimon, et antagoniste de Périclès, disait de celui-ci : « Quand je l'ai terrassé et que je le tiens sous moi, il s'écrie qu'il n'est point vaincu, et le persuade à tout le monde. » Nous avons donc tout lieu de croire que ses harangues n'étaient point faites d'avance, pas plus que ses répliques, ni préparées autrement que par la méditation et par une connaissance profonde des affaires. Ce qui est indubitable, c'est qu'il dut à son éloquence, l'autorité imposante, et comme l'ont dit Thucydide et Plutarque, presque monarchique, dont il a joui pendant quarante ans, au sein d'un état populaire. Cette durée de 40 ans, attribuée dans tous les livres anciens et modernes, au règne de Périclès, est peut-être un peu exagérée; il n'a pris une grande part aux affaires qu'après la mort d'Aristide, vers 467; il n'est devenu tout puissant qu'après la mort de Cimon, en 449, ou même qu'après le bannissement de Thucydide. Depuis lors, « puissant » par sa dignité personnelle et par sa « sagesse, dit Thucydide l'historien, » reconnu pour incapable de se laisser corrompre par des présents, Périclès contenait la multitude par l'ascendant qu'il prenait sur elle. Il ne recevait du peuple aucune impulsion; il savait le diriger. N'ayant acquis son autorité que par des moyens honorables, il n'avait plus besoin de ménager les caprices populaires; il osait les contredire et les répri-

» mer. Voyait-il les Athéniens livrés » aux mouvements d'une folle audace? il parlait et comprimait les » plus fougueux, en les frappant de » terreur. S'il fallait au contraire les » relever de l'abattement où ils se » laissaient tomber, sa voix ranimait » leur courage. La démocratie subsistait de nom sous un véritable » prince. » Il n'a jamais été archonte; il n'a pris aucun titre qui indiquât une autorité suprême : il a régné par son génie; et son nom est resté attaché aux noms illustres qui ont honoré son siècle : Sophocle, Euripide, Aristophane, Anaxagore, Démocrite, Hippocrate, Zeuxis, Phidias, etc., etc. Les auteurs anciens et modernes chez lesquels on peut le mieux étudier la vie de Périclès, sont : Thucydide (l. 1 et 11); Diodore de Sicile, (l. xii); Plutarque (*Vie de Pér.*); Bayle (*Diction.*); Rollin (*Hist. anc.*, l. vii), Barthélemy (*Voyage d'Anach.*, t. 1, part. II, sect. III.); Gillies (*History of Greece*, c. 12, 13, 14, 15), etc. M. Ch. Dalberg a publié, en 1807, un opuscule intitulé *Périclès*, où il nes'agit que de l'influence des beaux-arts sur la félicité publique. Suidas a pris fort mal-à-propos Xantippus et Paralus pour des fils d'Aspasie : le fils qu'elle eut de Périclès, porte dans l'histoire ce même nom de *Périclès*; il était, en 406, un des généraux athéniens qui, après avoir vaillamment combattu aux Arginusés, et vaincu les Lacédémoniens, commandés par Callicratidas, furent condamnés à mort pour avoir négligé de faire inhumer les guerriers morts dans cette bataille.

D—N—U.

PERIER (SCIPION DU), juriconsulte, né, en 1588, à Aix en Provence, était fils de ce François du Perier, à qui Malherbe a adressé

des stances qui sont restées dans la mémoire de tous les gens de goût. Son père dirigea ses premières études, et ne négligea rien pour lui inspirer l'amour des lettres. Scipion s'appliqua ensuite à la jurisprudence, et, après avoir pris ses degrés, parut au barreau. Il débuta dans cette carrière, avec un éclat qui lui valut l'estime du premier président Duvair, depuis garde des sceaux ; et l'opinion de ce grand magistrat fixa celle du public sur les talents du jeune jurisconsulte, qui fut dès-lors chargé de plusieurs causes importantes. En 1622, il eut l'honneur de haranguer Louis XIII, au nom de l'université d'Aix ; le discours qu'il prononça dans cette circonstance, ajouta encore à sa réputation. Arnauld d'Andilly, et Jérôme Bignon, qui accompagnaient le roi, voulurent en voir l'auteur ; ils le comblèrent de témoignages d'intérêt, et lui procurèrent, dans la suite, une pension de 500 écus. Les compatriotes de Perier ne rendaient pas moins de justice à son mérite. Le savant Peiresc ne pouvait se lasser de l'entendre parler ; et, en mourant, il lui légua, comme une marque de son estime, un exemplaire de la rare édition des *Pandectes florentines* (V. Lelio TOREL-LI). Perier fut élu, en 1638, consul d'Aix ; et il remplit, depuis, différentes charges municipales, dans l'exercice desquelles il eut le bonheur de rendre à son pays des services importants. Il fut affligé dans sa vieillesse par la perte de la vue : cet accident, qu'il attribuait à la funeste habitude de lire devant sa fenêtre, ne l'empêcha pas de continuer à donner des consultations. Il conserva jusqu'au dernier moment toute sa présence d'esprit, et mourut au mois de juillet 1667. Il

fut enterré dans l'église des Dominicains, où l'on voyait son épitaphe, composée par Ch. du Perier, son cousin germain (V. DUPERIER, XII, 258). On a de lui : I. Une *Ode sur les plaisirs des champs*, insérée dans le *Recueil des poésies de Nicol. Garnier de Montfuron*, son beau-frère, et reproduite dans la Notice citée à la fin de cet article. II. *Questions notables*. L'auteur ne destinait point cet ouvrage à l'impression : le manuscrit lui en fut dérobé par un de ses secrétaires, qui le mit au jour à Grenoble, en 1668, in-4°. L'édition de Toulouse, 1721, 2 vol. in-4°, revue et augmentée par Fr. de Cormis, neveu et élève de Perier (V. CORMIS, IX, 595), fut longtemps la plus estimée ; mais elle a été effacée par celle qu'a donnée de La Touloubre, conseiller au parlement, sous le titre d'*Oeuvres de Du Perier*, Toulouse, 1760, 3 vol. in-4°. Ce recueil contient, outre les *Questions notables*, augmentées d'un volume, les *Maximes de droit* de Perier, quelques-uns de ses *Plaidoyers*, et un *Choix de décisions*, tirées des écrits des meilleurs jurisconsultes. Enfin, le savant éditeur y a ajouté des Notes intéressantes. III. Des *Consultations*, dans le *Recueil des arrêts du parlement de Provence*, par Boniface. On trouve une bonne Notice sur notre auteur, dans les *Mémoires* du P. Bougerel, pour servir à l'histoire de plusieurs hommes illustres de Provence, 127-143. De La Touloubre l'a reproduite à la tête de son édition. — Aymar Du PERIER, sieur de Chameloc, etc., jurisconsulte de la même famille, mais d'une branche établie dans le Dauphiné, était conseiller au parlement de Grenoble. Partageant son temps entre les devoirs de sa charge, et l'é-

tude de l'histoire et des antiquités, il a publié : *Discours historique* touchant l'état général des Gaules, et principalement des provinces de Dauphiné et de Provence, tant sous la république et l'empire des Romains, que sous les Français et Bourguignons, etc., Lyon, 1610, in-8°. Chorier parle de cet ouvrage avec éloge, et dit que l'auteur a beaucoup contribué à éclaircir plusieurs points obscurs de l'histoire du Dauphiné. Ce Discours est précédé d'une *Description* étendue et très-curieuse de la ville de Die, et du palais des Voconces. W—s.

PERIER (JACQUES-CONSTANTIN), mécanicien, membre de l'académie des sciences, né à Paris, le 2 novembre 1742, se forma seul à la pratique des arts, ainsi que ses deux frères, que la nature avait doués des mêmes dispositions. Le plus jeune mourut à l'âge de 24 ans, dans les Landes, où déjà d'heureux essais recommandaient son nom. Le second (Auguste-Charles PERIER des Garennnes), demeura l'inséparable collaborateur de son aîné. La pompe centrifuge, qu'ils exécutèrent pour leur début, leur fit beaucoup d'honneur, de même que la galerie des modèles, qu'ils formèrent pour le duc d'Orléans, laquelle a passé au Conservatoire des arts et métiers, dont elle est le principal ornement. Jacques-Constantin, desirant connaître à fond le mécanisme et les nombreuses applications des machines à vapeur, pour reproduire en France les mêmes effets, alla jusqu'à cinq fois en Angleterre. Il en rapporta les deux pompes à feu qui subsistent encore à Chaillot, et y établit quatre fourneaux à reverbère, pouvant chacun fondre 5 milliers de matière en trois heures. Plus de cent

machines à vapeur, des cylindres à papier, balanciers, découpoirs, alesoirs à engrenage, machines à filer le coton, machines hydrauliques, et un nombre prodigieux d'appareils d'usines, sont sortis de leur établissement, qui, suivant le rapport du jury sur les prix décennaux, avait réussi jusqu'alors à mettre en activité plus de 93 ateliers. En 1788, les frères Perier entreprirent de fournir l'eau de la Seine dans les divers quartiers de Paris, et formèrent une compagnie d'actionnaires, qui fut exposée à de vives attaques. Beaumarchais prit la plume pour soutenir une spéculation dans laquelle il était intéressé : on sait qu'il abandonna le terrain à son brutal adversaire, le fameux Mirabeau. La même année, les frères Perier, sur l'invitation du gouvernement, établirent à l'île des Cignes, pour remplacer l'action des moulins de la Seine, suspendue par un hiver rigoureux, des machines à vapeur à double effet, qui mettaient en mouvement six meules à-la-fois. Quand l'urgence fut passée, les meuniers de Corbeil parvinrent à faire abandonner ces appareils. Peu de temps après, une nouvelle compagnie des eaux de Paris supplanta celle des frères Perier. Pendant la révolution, leurs ateliers fabriquèrent, sous la direction de Monge, 1200 pièces de canon, parmi lesquelles se trouvaient des pièces de seize, et quantité d'appareils divers pour l'artillerie. Le cours des assignats causa des pertes énormes aux deux frères, et comme pour consommer leur ruine, le gouvernement refusa de procéder à la liquidation de leurs créances sur l'état. Dans ces conjonctures, ils employèrent presque exclusivement leurs ateliers à fabriquer pour les usines et

manufactures. Perier l'aîné créa la fonderie des canons de la marine à Liège: on y tenait à-la-fois en fusion cent dix milliers de matière. Il avait été reçu, en 1783, à l'académie des sciences, section de mécanique; il est mort, après trois ans d'infirmités, le 17 août 1818. On a de lui un *Essai sur les machines à vapeur*, et d'autres Mémoires dans le recueil de l'académie des sciences. (Voyez la *Notice* que M. Jomard a donnée sur cet habile mécanicien, dans le *Bulletin de la société d'encouragement*, 1819, pag. 135-138.)

F—T.

PÉRIER (SCIPION), d'une autre famille que le précédent, naquit à Grenoble, en 1776, et fit ses études chez les Oratoriens de Lyon. L'exemple de son père, dont les entreprises avaient donné une grande extension au commerce du Dauphiné, lui offrait une nouvelle sphère d'activité. Propriétaire, à vingt ans, d'un domaine à Laval, il essaya d'introduire dans cette contrée les forges à la catalane. En 1801, son père ayant fait l'acquisition d'une partie considérable des mines de houille d'Anzin, il devint l'un des administrateurs de ce grand établissement, et dirigea des améliorations importantes. Scipion Périer fonda une maison de banque à Paris, avec son frère Casimir, et employa la plus grande partie de ses capitaux à créer ou perfectionner des établissements d'industrie. Deux raffineries de sucre, une filature de laine, et une de coton, une distillerie de fécule de pommes de terre à Courbevoie, attestèrent sa sagacité, et lui fournirent l'occasion d'ajouter, à son expérience dans la mécanique, l'application de la chimie. Après la mort de Jacques Cons-

tantin, introducteur des machines à vapeur à Paris (V. l'article précédent), il acheta l'établissement de Chaillot; et des changements avantageux s'opéraient dans les fonderies, lorsqu'il mourut, le 2 avril 1821. Scipion Perier avait des connaissances très-grandes en chimie: il a donné plusieurs articles dans les *Annales de chimie*; il fut membre du jury de deux expositions des produits de l'industrie, en 1802 et 1806; et il fit partie du conseil-général des manufactures attaché au ministère de l'intérieur. Il fut aussi l'un des fondateurs des compagnies d'assurance, et l'un des promoteurs de l'éclairage par le gaz hydrogène: il était, à l'époque de sa mort, un des régents de la banque de France. (V. son Éloge, par M. Degérando, dans le *Bulletin de la société d'encouragement*, avril 1821, n^o. 202, 20^e. ann., pag. 117.) F—T.

PERIERS (BONAVENTURE DES)
V. DESPERIERS.

PERIGNON (Dom PIERRE), bénédictin de la congrégation de saint Vannes, auquel la Champagne doit le perfectionnement de ses vins, naquit à Sainte-Menehould, vers l'an 1640. Il était procureur de l'abbaye d'Hautvilliers, près d'Épernai, et en cette qualité, chargé du soin des vignes; il s'était appliqué à connaître les différentes espèces de raisin, et avait étudié leur produit. La nature lui avait départi une finesse de goût, qu'il conserva jusqu'à une extrême vieillesse, et qui lui faisait distinguer, entre plusieurs paniers de raisins de différens crûs, celui auquel chaque grappe appartenait, sans jamais s'y tromper. Il savait comment il fallait allier ces espèces dans les vignes, pour que le vin qui en résultait, fût de bonne qualité: au moyen de ces

connaissances, et d'autres qui concernent la culture et la fabrication, il était parvenu à donner au vin de Champagne, cette finesse, ce montant, qui le distinguent. Il ne garda, ni pour lui, ni pour sa maison, son secret, et le publia dans des *Mémoires sur la manière de choisir les plants de vigne convenables au sol, sur la façon de les provigner, de les tailler, de mélanger les raisins, d'en faire la cueillette, et de gouverner les vins*. Celui d'Hautvilliers, par ses soins, avait acquis une telle qualité, que, depuis ce temps, il est devenu un des plus recherchés. Dom Perignon étendit ainsi le commerce, et accrut la richesse d'une grande province. Il fit, pour l'amélioration des produits, ce que les premiers moines avaient fait pour le défrichement et les plantations. Dom Perignon était instruit, austère dans ses mœurs, rigide observateur de sa règle. Il mourut à Hautvilliers, le 14 septembre 1715, dans un âge fort avancé. Une honorable épitaphe, placée sur son tombeau, rappelait le service rendu à sa province, ainsi que ses vertus personnelles. Avec l'église et les lieux claustraux détruits par suite de la révolution, a péri ce monument de la reconnaissance des contemporains.

L—Y.

PERINGSKIOELD (JEAN), antiquaire suédois, fils d'un professeur d'éloquence, nommé Peringer, naquit, en 1654, à Strengnès, dans la Sudermanie. Après avoir été initié dans les lettres par son père, il acheva ses études à l'université d'Upsal, où il acquit une telle connaissance des antiquités du Nord, qu'il fut admis dans la société instituée pour la science archéologique, et qu'en 1669 il obtint une chaire de professeur, à laquelle il joignit, quelques années

après, la place de secrétaire et antiquaire du roi. Ayant été élevé, à cette occasion, au rang de la noblesse, il changea, suivant l'usage des Suédois, son nom de Peringer en celui de Peringskiöld. En 1719, il eut le titre de conseiller de la chancellerie, chargé de la partie des antiquités. Ayant perdu sa première femme, fille d'un échevin de Nykiöping, dont il eut un fils, il se remaria à l'âge de 63 ans, et mourut trois années après, le 24 mai 1720. Peringskiöld est un des savants qui ont rendu le plus de services à l'histoire du Nord, surtout en publiant des manuscrits importants. Il est à regretter que sa sagacité n'ait pas toujours répondu à son assiduité et à son zèle. Semblable à Olaus Rudbeck, il manquait d'esprit critique, et tombait quelquefois dans des conjectures extravagantes. C'est surtout à l'égard des pierres runiques qu'il a divagué, trouvant dans les inscriptions de ce genre, conservées en Scandinavie, la preuve que Magog avait eu une pierre sépulcrale dans le Nord; que des Scandinaves avaient fait des voyages à Sodome et à la mer de Galilée, etc. Les lumières jetées sur l'histoire ancienne du Nord, ont depuis longtemps fait tomber les fausses suppositions de Rudbeck et de Peringskiöld. Voici les ouvrages publiés par ce savant : I. *Heimskringla, sive historiae regum septentrionalium, à Snorrone Sturlonide conscriptæ*, Stockholm, 1697, 2 vol. in - fol. C'est la première édition qui ait été donnée du texte complet, en islandais, de l'histoire des rois de Norvège, par Snorro Sturleson. Peringskiöld l'accompagna d'une double traduction, l'une en latin, faite par lui-même, et l'autre en suédois, par Olafsen. L'éditeur y a joint de cour-

tes notes. II. *Vita Theodorici, regis Ostrogothorum et Italiae, auctore J. Cochlæo, cum additamentis et annotationibus de Sveo-Gothorum ex Scandia expeditionibus*, Stockholm, 1699, in-4°. M. Sartorius, dans son *Essai sur le gouvernement des Goths*, porte de cet ouvrage le jugement suivant : « Cet in-quarto ne » contient, quant à la vie de Théodoric, écrite par Cochlæus, que ce » que sait et peut ranger dans un » meilleur ordre quiconque a lu les » sources un peu attentivement : les » manuscrits qu'on y trouve imprimés, sont ce qu'il y a de meilleur » dans cet ouvrage ; mais quant aux » notes que l'éditeur y a ajoutées, ce » n'est qu'un ramas de choses vraies » et fausses, compilées sans goût et » sans critique. » III. *Joannis Messenii Scandia illustrata, sive chronologia de rebus Sueciæ, Daniæ et Norvegiæ, ex mss. ipsius auctoris*, ibid., 1700-1704, 14 tom. en 2 vol. in-fol. (V. MESSENIUS). Il se proposait de publier des notes sur cet ouvrage ; mais elles n'ont point paru. IV. *Genealogia biblica ab Adamo ad SS. Salvatoris nostri matrem*, ibid., in-fol. V. *Historia Hialmari regis Biarmlandiæ atque Thulemarkiæ, ex fragmento runici ms., cum geminâ versione*, Stockholm, in-fol. Peringskiöld donne d'abord le texte de ce fragment islandais en caractères modernes, puis une traduction en latin et en suédois, avec un fac-simile du manuscrit, en caractères runiques, page pour page. L'authenticité de cet écrit antique a été vivement contestée ; on est allé jusqu'à prétendre qu'on l'a fabriqué, et qu'on a suspendu le manuscrit dans la fumée, pour lui donner un air antique. On peut voir, à ce sujet, une Dissertation de Nordin (Voyez NORDIN).

VI. *Monumenta Uplandica*, divisés en deux parties, sous le titre : *Monumentorum Sveo-Gothicorum liber 1, Uplandiæ partem primariam Thiundiam continens* (en latin et en suédois), ibid., 1710, in-fol. ; *liber 11 continens monumenta Ullerakerensia*, 1719. C'est dans cet ouvrage que Peringskiöld a consigné ses rêveries sur la haute antiquité des runes, qu'il fait remonter jusqu'au déluge. Au reste, cet ouvrage est important pour l'histoire des arts en Suède, surtout de l'architecture et de l'archéologie. Les runes qu'il a recueillies depuis, sans les publier, ont été incorporées, par Goeransson, dans sa grande collection intitulée *Bautil*. VII. *Historia Wilkinensium, Theodorici Veronensis, ac Niflengorum ex mss. linguæ veteris scandiæ, cum versione geminâ*, ibid., 1715, in-fol. VIII. *Annæ Bylou, abbatissæ Vadstenensis chronicon genealogicum, suecicè ex mss.*, ibid., 1718, in-4°. Il avait commencé aussi un grand travail sur la généalogie des familles suédoises, et il a laissé une collection considérable de chartes et autres pièces anciennes. Son fils, Jean-Frédéric, eut sa charge, et mourut cinq ans après lui. D-G.

PERINO DEL VAGA, peintre florentin, naquit en 1501. Son véritable nom était *Pierre Buonaccorsi*. Son père, nommé Jean, se distingua dans l'armée de Charles VIII ; mais, adonné au jeu, il perdit toute sa fortune, et fut tué pendant les guerres d'Italie. Perino avait perdu sa mère, quelques mois après sa naissance ; et resté, pour ainsi dire, abandonné, il fut accueilli dans un village près de Florence, et nourri par une chèvre. Son père se remarria avec une femme de Bologne, qui avait perdu son mari et ses enfants

par le fléau de la peste : mais le jeune Perino ne jouit pas long-temps de cette amélioration dans son sort ; car son père étant retourné en France, il fut laissé aux soins de quelques-uns de ses parens , qui le firent entrer comme apprenti chez un apothicaire de Florence. Il y avait près de cette pharmacie un peintre médiocre , nommé André de Cerri , auquel il allait souvent porter des couleurs : sa physionomie plut à ce peintre , qui le prit chez lui. L'élève étant parvenu à l'âge de onze ans , son maître vit qu'il ne pourrait plus rien lui enseigner , et le mit auprès de Dominique Ghirlandaïo , son ami : le jeune Perino fit de grands progrès , guidé surtout par la vue et l'étude des cartons de Michel-Ange. Sur ces entrefaites , le Vaga , peintre de Florence , revint dans cette ville. Il vit Perino , fut frappé de sa beauté , de son amabilité , de ses grandes dispositions. Il lui proposa de le suivre à Toscanella , où il avait un grand nombre de tableaux à exécuter , et lui promit de le mener ensuite à Rome , pour le perfectionner dans son art. Le jeune artiste accepta sans balancer , et suivit à Toscanella son nouveau patron ; mais voyant que le temps s'écoulait , et qu'il n'était plus question de Rome , il se plaignit ; son maître , qui l'aimait tendrement , quitta tous ses travaux , le conduisit dans cette ville , objet de tous ses vœux , et , après l'avoir recommandé de la manière la plus pressante à ses amis , revint à Toscanella. Ce fut pour témoigner à son maître sa reconnaissance , que Perino prit le surnom *del Vaga* , qu'il conserva toute sa vie. Il eut bientôt le bonheur de faire connaissance avec Raphaël , et d'être accueilli dans l'école

de ce grand maître. Employé par lui dans les travaux du Vatican , tantôt il peignait des stucs et des grotesques , à l'exemple de Jean d'Udine ; tantôt des clairs-obscurs à l'exemple de Polidore , ou achevait des tableaux d'histoire d'après les esquisses et sous la direction de Raphaël. Vasari le regarde comme le plus grand dessinateur qu'ait produit l'école de Florence après Michel-Ange , et comme le meilleur de tous les peintres qui aidèrent Raphaël dans ses travaux. Il est certain que lui seul peut disputer à Jules Romain cette universalité de talents dont celui-ci avait hérité de son maître. On loue pardessus tout les histoires du Nouveau-Testament , qu'il a peintes dans les Loges du pape. Le style florentin perce dans tous ses ouvrages , ainsi qu'on peut le voir à Rome par sa *Naissance d'Eve* , qu'il a peinte dans l'église de Saint-Marcel , comme par quelques figures d'enfants pleins de vie , dont on fait une estime toute particulière. Un monastère de Tivoli possède de ce maître un *Saint-Jean dans le désert* , dont on admire le paysage , peint d'un excellent goût. Il visita successivement Lucques et Pise , où il laissa plusieurs de ses ouvrages ; enfin il alla s'établir à Gènes , où il devint chef d'une école qui mérite d'être célébrée. Le malheureux événement du sac de Rome par les Espagnols , sous la conduite du connétable de Bourbon , avait forcé les plus habiles disciples de l'école de Raphaël à se disperser dans toute l'Italie. Polidore se réfugia d'abord à Salerne , puis à Naples ; Jules Romain à Mantoue ; Pellegrino à Modène , et Gaudenzio Ferrari à Milan. Perino del Vaga choisit Gènes pour son asile , en 1528. Il y arriva dépourvu de tout ; mais il y reçut

l'accueil le plus favorable du prince Doria, qui, pendant plusieurs années, employa ses talents à l'embellissement du magnifique palais qu'il faisait construire hors de la porte de Saint-Thomas. Périno présida également au travail des marbres qui décorent l'extérieur de ce palais, ainsi qu'aux statues, aux dorures, aux peintures à fresque et à l'huile, qui font l'ornement des intérieurs. Il voulait y donner une idée des salles et des loges du Vatican, ouvrage dont la renommée était alors dans toute sa vigueur, et auquel on savait qu'il avait eu une grande part. C'est surtout dans ce palais que cet artiste doit être apprécié. Nulle part il ne s'est plus approché de Raphaël. On y admire quelques traits de la *Vie des illustres Romains*, entre autres, le *Combat d'Horatius Coclès*, et l'action de *Mutius Scaevola*, qui semblent composés par Raphaël lui-même. Ses *Jeux d'enfants* semblent une imagination de ce grand maître; et la frise qui représente la *Guerre des Géants contre les Dieux*, offre, pour ainsi dire, sous les armes, les mêmes divinités que Raphaël, dans le palais Chigi, avait peintes aux fêtes de l'Olympe. Si l'expression en est moins profonde, s'il n'a point cette grâce surnaturelle qui respire dans toutes les productions du maître, c'est qu'il s'était fait un système de peindre moins fini, et qu'à l'exemple de Jules Romain, il se rapprochait davantage de Michel-Ange dans le dessin du nu. Quatre salles de ce palais furent peintes d'après ses cartons, par Luzio, jeune Romain, et par plusieurs artistes lombards, dont l'un, nommé Guglielmo, de Milan, le suivit à Rome, et exerça à cette cour l'emploi de

Sebastien del Piombo. Les autres sont ignorés; mais d'après le caractère connu de Vaga, il y a lieu de croire qu'ils étaient peu habiles, et qu'ils se contentaient de travailler à vil prix; et ce n'est qu'à cette conduite sans délicatesse que l'on doit attribuer les figures lourdes et grossières qui déparent quelques-uns de ses ouvrages. Malheureusement Périno prenait sur lui tous les travaux; et après en avoir tracé les cartons et les dessins, il les donnait à exécuter à ses élèves. Il y trouvait sans doute un grand avantage pour ses intérêts, mais c'était aux dépens de sa propre gloire; bien différent en cela de Raphaël et de Jules Romain, qui, en confiant à leurs élèves l'exécution d'une partie de leurs travaux, n'employèrent du moins que des artistes d'un talent reconnu dont ils retouchaient soigneusement les ouvrages, et ne s'exposèrent jamais aux reproches que Périno a mérités tant de fois. Il existe encore dans le palais Doria une frise représentant des *Enfants*, qu'il avait commencée à peindre; que le Pordenone continua, et qui fut terminée par le Beccafumi. Pendant son séjour à Gènes, il peignit aussi quelques tableaux d'église, où il se montra un grand maître. Le sac de Rome avait endommagé une partie des chefs-d'œuvre qui font la gloire de cette ville; plusieurs des ouvrages de Raphaël avaient particulièrement souffert: le pape Paul III en confia la restauration à Sébastien del Piombo; mais ce dernier, gâté par les richesses qu'il avait amassées, mit à ces travaux une négligence impardonnable. On invita Jules Romain à retourner à Rome: la mort l'empêcha de répondre à cette invitation. Alors on tourna les yeux vers Périno del Vaga.

Cet artiste revint à Rome ; mais il se chargeait indifféremment, comme on l'a dit, de tous les travaux qu'on voulait lui confier, même à vil prix, toujours sûr d'y trouver à gagner en les faisant exécuter par ses plus jeunes élèves, au mépris même de sa propre réputation. Il tâchait d'attirer auprès de lui les peintres les plus habiles, pour les tenir dans sa dépendance, afin qu'ils ne pussent lui enlever ni les commandes ni les profits. Il employait ensuite indistinctement les bons, les médiocres et les mauvais ; ce qui explique les inégalités que l'on remarque dans les ouvrages qu'il a dirigés. Il est parvenu de cette manière à étouffer la réputation de plusieurs artistes de talent, qui sont aujourd'hui totalement inconnus. Les seuls qui aient échappé à l'oubli sont, Luzzio, peintre romain nommé précédemment, et Marcel Venusti de Mantoue, dont la modestie, tant qu'il resta sous la férule de Perino, ne lui permit pas de se faire connaître. C'est ainsi que Perino voyait les travaux et l'argent abonder chez lui. On lui doit cependant le plus bel ouvrage que Rome ait vu exécuter à cette époque ; la *Salle royale*, commencée sous Paul III, et qu'on mit plus de trente ans à terminer. Perino del Vaga en eut la direction, comme Raphaël avait eu celle des salles du Vatican ; il en conduisit tous les travaux d'ornement en stuc, exécuta les corniches, les grandes figures, et déploya partout les talents d'un maître supérieur. Il commençait à y dessiner les tableaux d'histoire, lorsque la mort vint, en 1547, l'enlever au milieu de ces travaux, qui ne furent achevés qu'en 1572, sous le pontificat de Grégoire XIII.

P—s.

PÉRION (JOACHIM), savant philologue, né vers la fin du ^{xv}^e. siècle, à Cormeri, dans la Touraine, fit ses premières études à l'abbaye de cette ville, où il prit, en 1517, l'habit de Saint-Benoît. Il fut ensuite envoyé par ses supérieurs à Paris ; et il s'y appliqua pendant vingt ans à l'étude des langues anciennes. Charmé de la lecture des ouvrages de Cicéron, il le prit pour modèle, et s'attacha à imiter les formes de son style. Il fut reçu, en 1542, docteur de Sorbonne. Il s'était déjà fait connaître par quelques traductions latines des ouvrages d'Aristote, plus élégantes que fidèles. Strebée et Grouchy lui reprochèrent d'avoir mal rendu le sens de plusieurs passages d'Aristote ; mais, loin de convenir de la justesse de leurs observations, et d'en profiter, il leur répondit avec une vivacité très-condamnable. Il écrivit aussi contre le fameux Ramus, qui, le premier, avait osé attaquer Aristote, dont les décisions étaient reçues dans l'école comme des oracles (*Voy. RAMUS*). A ce tort, Ramus joignait celui de ne point partager l'admiration superstitieuse de Périeron pour les ouvrages de Cicéron. Il n'en fallait pas tant pour échauffer le zèle du présomptueux bénédictin ; et il publia contre le malheureux professeur, trois harangues, pleines d'invectives. Périeron retourna, en 1547, à l'abbaye de Cormeri ; et il continua de s'y livrer avec ardeur à l'étude et à la composition de différents ouvrages. Il y mourut, en 1559, suivant Nicéron, et en 1561, suivant D. Liron (*Singularit. historiç. III. 391*). On a de Périeron un grand nombre de traductions, dont on trouvera la liste dans le tome xxxvi des *Mé-*

moires de Nicéron (1) : les plus remarquables sont celles des *Ouvrages* de morale et de politique d'Aristote ; des *Harangues* d'Eschine et de Démosthène pour la Couronne, du *Traité* de Saint-Jean Damascène, *Des hérésies* ; des *OEuvres* de saint Justin, de saint Denis l'Aréopagite, etc. Parmi ses autres ouvrages, on se contentera de citer : I. *Toplicorum theologicorum libri duo, in quorum secundo agitur de iis omnibus quæ hodiè ab hæreticis defenduntur*, Paris, 1549, in-8°. ; Cologne, 1559, même format. Les principes de l'Eglise catholique y sont établis et prouvés par des passages tirés de l'Ecriture sainte et des Pères. II. *De Vitis et rebus gestis Apostolorum*, ibid., 1551, in-16. Cet ouvrage, réimprimé plusieurs fois, a été traduit en français par Jean de La Fosse, ibid. 1552, in-16. III. *De origine linguæ gallicæ et ejus cum græcâ cognatione, dialogorum libri IV*, ibid., 1555, in-8°. On apprend, par le privilège pour l'impression, que l'auteur avait traduit ces dialogues en français ; mais cette version n'a point paru. Dans le premier livre, Périon prétend démontrer que Samothès, un des fils de Japhet, apporta la langue grecque dans les Gaules ; dans le second, il examine comment cette langue s'est corrompue par son mélange avec le latin, lors de la conquête des Gaules par les Romains ; dans le troisième, il explique, par les racines grecques, les mots français dont l'étymologie semblait le plus difficile à trouver ; et enfin, dans la quatrième, il traite des accents, des diph-

tongues, et donne des règles pour écrire correctement. La Monnoie, dans ses notes sur la *Biblioth.* de La Croix du Maine, dit que cet ouvrage est un des plus mauvais qui aient paru sous le règne de Henri II ; et il est certain que Périon manque de critique et d'exactitude : mais on doit reconnaître aussi que son ouvrage, écrit avec une élégance cicéronienne, renferme bien des particularités curieuses. D'après Périon, le célèbre H. Estienne a cherché à prouver la *conformité du langage français avec le grec* (V. ESTIENNE, XIII, 395). IV. *De sanctorum virorum qui patriarchæ ab Ecclesiâ appellantur, rebus gestis ac vitis*, ibid., 1555, in-4°. Cet ouvrage a été traduit en français par La Fosse, sous ce titre : *Les Vies des patriarches de l'ancien Testament*, ibid., 1557, in-8°. V. *De magistratibus Romanorum ac Græcorum*, ibid., 1560, in-4°. ; réimprimé à la suite du traité de Jean Zamoïsky, *De Senatu romano*, et dans le tome VI du *Thesaur. antiquitatum Græcarum*. On peut consulter, outre les auteurs déjà cités, la *Vie de Périon*, dans les *Essais de littérature*, nov. 1702, et les *Éloges* de Teissier, tome 1^{er}.

W—s.

PERIPOT-DURAN, rabbin aragonais, vivait à la fin du quatorzième siècle, et au commencement du quinzième. Il paraît que la crainte de l'inquisition le porta à professer extérieurement la religion chrétienne ; mais, ne pouvant plus supporter cet état de contrainte et de dissimulation, il se réfugia en Egypte, et y reprit ouvertement l'exercice de la religion de ses pères. Il a composé : I. *Iggereth al tebi Caavodecha* (Lettre sur les fondements de la loi, pour répondre aux

(1) Nicéron n'a pas connu l'ouvrage suivant, cité par Maillaire, *Annal. typograph.*, III, 317 : *De fabularum, ludorum, theatrorum antiquâ consuetudine*, Paris, 1540, in-4°.

Épicuriens qui adorent les images.) Elle est adressée à Rabbi Bonet ben Goron, qui avait également feint de changer de religion, et qui, passant par Avignon pour se rendre en Orient, avait eu une dispute avec Paul de Burgos. Peripot-Duran a d'abord l'air de vouloir confirmer son compatriote dans les principes du christianisme; mais bientôt il les attaque avec beaucoup de violence. Cette lettre a été imprimée à Constantinople, mais sans date, et sans indication d'année, avec un Commentaire de Rabbi-Joseph ben Sem Tob. (V. Joseph Rodriguez de Castro, *Escritores Rabinos españoles*, et l'abbé de Rossi, *Biblioteca giudaica anticristiana*.) II. *Mahasseh Ephod*. (OÈuvre du pectoral): c'est une Grammaire philologique et critique de la langue hébraïque, très-estimée. Dans une préface longue et bien raisonnée, l'auteur parle des différentes classes de rabbins et de leurs travaux; il établit ensuite quinze règles pour diriger les études de la langue sacrée, et donne des conseils excellents à ceux qui se proposent de la cultiver. L'ouvrage a paru si bon à Buxtorf, au père Morin, à Richard Simon, et à l'abbé de Rossi, qu'ils en ont fait un grand usage. Voyez le livre de ce dernier, intitulé: *De præcipuis caussis neglectæ hebrææ litterarum disciplinæ*, et son *Catalogue raisonné*. Pagnino l'a traduit en latin. III. *Chesed Ephod* (Ceinture du pectoral), ouvrage astronomique. Buxtorf, Bartolucci, Wolf, et même Rodriguez de Castro, en ont parlé sans le connaître. Voy. Rossi, *Dizionario degli autori ebrei*. Ces deux traités ont fait donner à Peripot-Duran le surnom d'*Ephodæus* ou *Aphodi*. (Wolf, *Bibliot. hebr.*) IV. *Chelimad Agoim* (Opprobres

gentils), confondu mal-à-propos avec la *Lettre* adressée à Bonet ben Goron. Cet ouvrage, dirigé contre le christianisme, n'a jamais été imprimé; mais les exemplaires manuscrits n'en sont pas extrêmement rares. V. *Un Commentaire sur le More Nevokim* de Maïmonide, imprimé avec le texte, à Venise et à Savone. VI. *Poème élégiaque*, sur la mort de Rabbi Abraham, fils d'Isaac Levita, inédit, ainsi que quelques autres opuscules dont parle Rossi. La religion chrétienne a eu peu d'adversaires aussi emportés et aussi astucieux dans le raisonnement.

L—B—E.

PERISADÈS I^{er}., septième roi du Bosphore Cimmérien, de la dynastie des Leuconides, prend, sur ses monuments, les titres de roi des Sindes, des Toretes et des Dandariens (ces deux derniers peuples faisaient partie de la nation des Mæotes). Comme sur d'autres monuments, le même prince prend la qualité de roi de tous les Mæotes et des Thates, il est à croire que les uns sont plus anciens que les autres, et que, dans l'intervalle, Perisadès avait fait la guerre au reste des Mæotes, et qu'il les avait contraints de se soumettre à son empire. A tous ces titres il joignait ceux d'archonte de Bosporus et de Theodosia, les deux principales villes grecques du Bosphore Cimmérien (1). Cette circonstance montre que les princes de la race des Leuconides ne jouissaient pas encore de toute la plénitude de la puissance royale, ou qu'ils avaient laissé aux Grecs, leurs sujets, quelques-unes des formes du gouvernement républicain. Perisadès monta sur le trône, selon Diodore de

(1) Koehler, *Dissert. sur le monum. de la reine Comosarye*, pl. 1 et 2. Raoul-Rochette, *Antiquités grecques du Bosphore Cimmérien*, p. 26.

Sicile (2), en la 4^e. année de la 107^e. olympiade (349 ans avant J.-C.) Il était fils de Leucon, et il succéda à son frère Spartocus III, qui n'avait possédé la couronne que cinq ans. Il paraît qu'il partagea l'autorité souveraine avec ses frères, Satyrus et Gorgippus : au moins c'est ce qui semble résulter des témoignages de Démosthènes et de Dinarque (3), qui nous apprennent que ces trois princes envoyaient annuellement à Athènes, 1000 médimnes de blé; et que les Athéniens leur firent élever des statues d'airain dans la place publique, comme un témoignage de leur reconnaissance. Perisadès s'illustra sans doute par de grandes actions, puisqu'au rapport de Strabon, il fut révééré comme un dieu (4): le souvenir en est entièrement perdu. Polyen (5) seul fait mention d'une circonstance assez peu importante relative à ce prince; c'est qu'il changeait trois fois de vêtements en un jour de combat. Il régna trente-huit ans, et mourut par conséquent vers l'an 312, laissant trois fils, Satyrus, Eumelus et Prytanis, qui se firent la guerre. Eumelus resta, par la mort de ses frères, maître de tout le Bosphore. Un monument, récemment découvert en Crimée, nous apprend que la femme de Perisadès s'appelait Comosarye, et qu'elle était fille de Gorgippus, par conséquent sa nièce. Il existe, au cabinet du roi, une belle médaille d'or, encore unique, apportée du Levant par Paul Lucas; elle porte la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΗΑΙΡΙΑΔΔΟΥ (du roi Perisadès), et

un étête royale à droite. On croit généralement (6) y reconnaître Perisadès I^{er}. J'avoue que cette attribution me paraît sujète à beaucoup de difficultés, malgré toutes les raisons alléguées en sa faveur. Il faut de bien fortes preuves pour reconnaître un portrait et le titre de roi sur la monnaie d'un prince mort au plutôt en l'an 312 avant J.-C., quand on ne voit rien de pareil sur les monnaies d'Alexandre et dans toute la numismatique grecque. La ressemblance que l'on remarque entre la médaille du cabinet du Roi, et les monnaies de Lysimaque, est plutôt une objection qu'une preuve, puisque Lysimaque, comme les autres successeurs d'Alexandre, ne prit le titre de roi que l'an 307, cinq ans après la mort de Perisadès I^{er}. Qu'on joigne à cela que ce prince prenait bien, à la vérité, le titre de roi des barbares qui environnaient le Bosphore Cimmérien, mais qu'ils s'appelaient seulement archonte du Bosphore. Il est certain que la médaille dont il s'agit, a été frappée à Panticapée, capitale de l'état: est-il présumable qu'on y ait donné au souverain, seulement sur les monnaies, un titre qui n'était pas usité sur les autres monuments publics? Enfin la reine Comosarye, qui devait connaître les titres de son mari, ne l'appelle qu'archonte de Bosphorus et de Theodosia, dans la dédicace d'une offrande qu'elle fit pour le salut de Perisadès. Toutes ces raisons me font croire avec M. Visconti (7), que c'est à un autre Perisadès qu'il faut attribuer cette médaille; nous pensons que c'est à celui dont l'arti-

(2) Lib. XVI, § 5a.

(3) Démosthènes, *Or. contra Phorm.*, p. 909 et 917, éd. Reiske; — Dinarque, *contra Demosth.*, liv. IV, p. 34.

(4) *Géogr.*, 4, ib., liv. VII, p. 310.

(5) *Strutag.*, 4, VIII, c. 55.

(6) De Boze, *Mém. de l'acad. des inscrip. et belles-lettres*, VI, 550. Cary, *Hist. des rois du Bosphore*, p. 26, et Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. II, p. 361. Raoul-Rochette, *Antiquités grecques du Bosphore*, p. 48.

(7) Visconti, *Iconogr. grecque*, t. II, p. 122.

cle suit : — PERISADÈS II était fils du roi Spartocus , qui paraît être Spartocus IV, fils d'Eumelus , fils de Perisadès I^{er}. Il n'y a aucune difficulté pour attribuer à ce prince la médaille d'or dont nous venons de parler. Le titre de roi lui est formellement donné dans les monuments publics du Bosphore ; on le trouve dans la dédicace d'un vœu qui fut fait sous son règne, par un certain Léostrate, pour le salut de son frère (8). Si le roi, mentionné dans cette inscription, mais qui est inconnu dans l'histoire, fut effectivement le successeur de Spartocus IV, il fut contemporain de Lysimaque, et il a pu faire frapper des monnaies semblables à celles du roi de Thrace. Eumelus, successeur de Perisadès I^{er}, ne régna que cinq ans, et son fils Spartocus mourut en la 4^e. année de la 122^e. olympiade, 289 ans avant J.-C., après un règne d'environ 20 ans ; et c'est en 282 que Lysimaque fut tué. L'inscription que nous avons déjà citée est le seul monument qui nous ait conservé le souvenir de Perisadès, fils de Spartocus — PERISADÈS III, dernier roi du Bosphore, de la race des Leuconides, dut cesser de régner vers l'an 118. Ce prince, qui était tributaire des Scythes, se voyant menacé par eux d'une guerre dont il redoutait les conséquences, s'il ne leur accordait un tribut plus considérable que celui qu'il payait ordinairement, prit le parti de céder ses états au célèbre Mithridate-Eupator, qui eut à soutenir de longues guerres contre les Scythes, dans la Tauride et dans les contrées environnantes, pour conserver le royaume qu'il avait obtenu par cette cession (V. MITHRIDATE VII EUPATOR). S. M—N.

(8) Waxel, *Recueil d'antiquités*, n^o. 7.

PERITSOL (ABRAHAM). V. FA-
RISSOL.

PERIZONIUS (JACQUES), l'un des plus savants philologues, et des critiques les plus judicieux dont s'honore la Hollande, était né en 1651, à Dam, dans la province de Groningue (1). Son père, pasteur et recteur de l'école de cet endroit, ayant été nommé, en 1664, professeur de théologie à Deventer, le jeune Perizonius y commença ses études sous Gisbert Cuper, et alla les continuer à Leyde, sous George Grævius. Ses progrès sous ces deux habiles maîtres, furent extrêmement rapides ; et la mort de son père qui le destinait à lui succéder dans la chaire de théologie, lui ayant permis de se livrer uniquement à l'étude des langues anciennes et de l'histoire, il s'y appliqua avec une nouvelle ardeur. Il reprit, en 1674, ses cours, que la guerre l'avait forcé d'interrompre, et, en les terminant, fut nommé recteur du gymnase de Delft ; il passa, en 1681, en qualité de professeur d'éloquence et d'histoire, à l'académie de Franeker, et remplit cette chaire avec une telle distinction, que les curateurs de l'académie augmentèrent plusieurs fois son traitement pour l'attacher à une école dont il soutenait si bien la réputation. Perizonius accepta cependant, en 1693, la chaire d'histoire, d'éloquence et de langue grecque, à l'académie de Leyde : il y réunit, en 1702, l'enseignement de l'histoire des provinces-unies des Pays-Bas. Ses talents jetaient tous les jours un

(1) Sa famille était originaire du comté de Bentheim, et son vrai nom était *Voorbroek* ; mais son grand-oncle ayant fait imprimer une épithalame en vers latins, l'imprimeur qui trouva ce nom trop barbare, jugea convenable de le traduire (assez improprement) par celui de *Perizonius*, qu'adoptèrent, depuis, tous les membres de cette famille qui se vouèrent aux études.

plus grand éclat; et quoiqu'il remplît avec exactitude tous ses devoirs envers ses élèves, il publiait chaque année de nouveaux écrits qui marquèrent bientôt sa place parmi les plus illustres philologues : mais son assiduité au travail acheva de ruiner sa santé, naturellement délicate; et, après avoir traîné quelque temps une vie languissante, il mourut à Leyde le 6 avril 1715. Ses obsèques furent faites avec la pompe convenable pour un si savant homme. Ant. Schulting y prononça son *Oraison funèbre*. Le testament de Perizonius, contenait un grand nombre de legs à ses amis et aux établissements littéraires de la ville de Leyde; mais il renfermait aussi des dispositions singulières, qui sembleraient annoncer qu'il n'était pas exempt de la bizarrerie qu'on reproche aux savants (2). Perizonius, quoique d'un caractère bon et officieux, était susceptible, et aimait la dispute : il eut de vives querelles avec Ulric Huber, professeur en droit à Francker, sur le sens d'un passage de l'*Épître* de saint Paul aux habitants de Philippiens, 1-13 (3); avec Francius, professeur d'éloquence à Amsterdam (V. FRANCIVS, XV, 455) (4); avec Jacq. Gronovius, sur le genre de mort de Judas; avec Jean Le-

clerc, au sujet de Quinte-Curce; et enfin avec Kuster, sur l'*ææs grave* des anciens (V. KUSTER, XXII, 592). Les ouvrages de Perizonius offrent tous de l'érudition, mais peu d'ordre et de méthode : la liste que Nicéron en a donnée (*Mémoires*, I et X, 2^e part.) est incomplète. Outre de bonnes éditions de la *Minerve* de F. Sanchez, plus connue sous le nom de *Sanctius*, des *Histoires diverses* d'Élien, de l'*Histoire* de Dictys de Crète, et du *Rationarium temporum* du P. Petau, on a de lui : I. *Animadversiones historicae, in quibus quamplurima in priscis Romanorum rerum sed utriusque linguae auctoribus notantur, multa etiam illustrantur atque emendantur*, etc., Amsterdam, 1685, in-8°. Cet ouvrage est un trésor d'érudition; Bayle l'appécie d'un seul mot, en disant qu'il pourrait être nommé l'*errata* des historiens et des critiques (V. Les *Nouvell. de la Républ. des lettres*, juin 1685). II. *Q. Curtius Rufus in integrum restitutus et vindicatus*, etc. Leyde, 1703, in-8°. C'est une réponse fort vive aux observations que Leclerc s'était permises sur le style de Quinte-Curce, et sur son mérite comme historien, dans son *Ars critica*. Perizonius y lance aussi quelques traits contre Charpentier, dont il promet de réfuter le traité de l'*Excellence de la langue françoise* (Voy. CHARPENTIER); et contre Perrault, auquel il ne pouvait pardonner de mettre les modernes au-dessus des anciens. III. *De doctrinae studiis, nuper post depulsam barbariem diligentissimè denudò cultis et desideratis, nunc verò rursus neglectis ferè et contemptis*, Leyde, 1708, in-8°. C'est une apologie de l'érudition, dont on commençait à se moquer, et des ser-

(2) Il ordonnait qu'après sa mort on le revêtît de ses habits, et qu'on le plaçât dans un fauteuil pour lui faire la barbe. Il est juste de dire que cette clause ne fut mise que pour permettre à un peintre, appelé chez Perizonius, de terminer le portrait de ce savant professeur, commencé peu de jours avant l'invasion de sa maladie.

(3) Huber, voyant que Perizonius, sous prétexte de censurer son *Histoire universelle*, déchirait impitoyablement sa personne, tenta vainement de le forcer au silence : alors il prit le parti de le citer devant les tribunaux, et le fit condamner à une amende au profit des pauvres (*Mémoires* de d'Arigny, II, 211).

(4) Perizonius publia quelques écrits contre Francius; mais il se cacha sous le nom de C. Valerius Accinctus : ce dernier mot est la traduction latine du mot grec Perizonius.

vices importants qu'ont rendus aux lettres les savants qui ont passé leur vie à collationner d'anciens manuscrits, à revoir des textes, à préparer enfin des éditions pures et correctes des ouvrages des anciens. IV. *Rerum per Europam sæculo xvi maximè gestarum commentarii historici*, ibid., 1710, in-8°. ; ce livre n'eut que peu de succès. C'est sur le même plan que David Durand a exécuté son histoire du seizième siècle (V. D. DURAND); et cet écrivain, qui avait suivi quelque temps les leçons de Perizonius, y a inséré l'*Eloge* de son maître (5). V. *Origines Babylonicæ et Ægyptiacæ*, Leyde, 1711, 2 vol. in-8°. ; Utrecht, 1736, 2 vol. pet. in-8°. : cette édition, qui est très-recherchée, a été publiée par Ch. And. Duker, qui l'a fait précéder d'une *préface* dans laquelle il cherche à venger Perizonius des reproches que lui adresse Mencke dans sa *Charlatanerie des savants* (V. MENCKE). Cet ouvrage est rempli de remarques curieuses et intéressantes sur la chronologie des Égyptiens : l'auteur fait bien voir que le chevalier Marsham s'est trompé dans la chronologie qu'il a publiée des anciens rois d'Égypte ; il relève également, avec beaucoup de justesse, les erreurs et les contradictions dans lesquelles sont tombés Usher, Capell, le P. Pezron, et autres chronologistes : mais il ne remplace point les systèmes qu'il détruit, et laisse le lecteur dans l'incertitude. VI. *Opuscula minora, Orationes atque Dissertationes varii et præstantioris argumenti*, Leyde, 1740, 2 vol. in-8°. C'est le recueil des Dissertations et

des Harangues de Perizonius, parmi lesquelles on en trouve de très-intéressantes. L'éditeur (F. G. Westhoff) l'a fait précéder de la *Vie* de Perizonius, et du Catalogue des manuscrits que ce savant a légués à la bibliothèque de Leyde, où l'on voit son portrait parmi ceux des hommes qui ont répandu le plus d'éclat sur l'académie de cette ville. Le Catalogue des livres de Perizonius a été imprimé sous le titre de *Bibliotheca Perizoniana*, Leyde, 1715, in-8°. , avec un avertissement qui contient quelques détails sur ce savant. Sa correspondance littéraire a passé, à la mort de Ruhnkenius, de la bibliothèque de ce savant dans celle de l'université de Leyde. Outre les auteurs déjà cités, on peut encore consulter son *Eloge* dans l'*Histoire critique de la Républ. des lettres*, tome ix et x ; le Dictionnaire de Chauffepié ; Vriemoet, *Athenæ Friisiacæ*, 625-40 ; et Te Water, *Narratio de rebus academiciæ Lugduno-Batavæ sæculo xviii prosperis et adversis*, Leyde, 1802, in-4°. W—s.

PERKIN WAERBECK, personnage désigné sous ce nom dans l'histoire d'Angleterre, joua un rôle extraordinaire, sous le règne de Henri VII. Il se donna pour le duc d'York, fils d'Edouard IV, et héritier légitime de son trône. Le sort des armes décida entre le roi régnant et lui : il fut vaincu, pris et condamné comme imposteur. Des auteurs contemporains et des historiens modernes ont écrit qu'il n'y avait d'imposteur que Henri VII, gendre d'Edouard IV. Bornons-nous d'abord à rapporter les faits. Vers l'an 1490, la duchesse de Bourgogne, sœur d'Edouard IV, fit venir secrètement dans son palais un jeune homme doué d'une beauté peu

(5) L'*Eloge* de Perizonius, par Durand, est en tête de la 6^e. partie de l'*Histoire du seizième siècle*, dans l'édition de Londres, et du 4^e. volume dans l'édition de la Haye (Voy. l'*Examen critique des Dictionnaires*, par M. Larbier, 1, 282).

commune. Son extrême ressemblance avec Edouard frappa tous les yeux. Quelques personnes avançaient qu'il était fils naturel de ce prince : il est certain, du moins, qu'il était son filleul. La duchesse de Bourgogne alla plus loin : après l'avoir fait voyager en Portugal, elle le fit revenir en Flandre, le reconnut solennellement pour son neveu, et l'envoya en Irlande (1492), où il prit le nom de duc d'York. Déjà quelques seigneurs irlandais s'étaient rangés sous son étendard, lorsque le roi de France, Charles VIII, conçut le projet de tirer parti de cette singulière apparition, pour nuire à Henri VII, avec lequel il était en guerre. En conséquence, il invite le jeune prince à passer en France; il lui fait le plus brillant accueil, le loge dans son palais, et lui accorde une garde d'honneur. Plus de cent Anglais de distinction se rendent à Paris, reconnaissent le fils d'Edouard IV, et ne font nulle difficulté de lui prêter serment. Mais bientôt Charles VIII fait la paix avec Henri VII. Le duc d'York est sacrifié à la politique : il se hâte d'aller redemander un asile à la duchesse de Bourgogne. Cette princesse le traite publiquement comme son neveu, et lui donna le surnom de *Rose-Blanche*, emblème de la maison d'York. Henri VII affecta d'abord de mépriser ce faible compétiteur; mais on aperçut bientôt un signe évident de l'inquiétude dont il ne pouvait se défendre. Il ordonna une enquête pour faire constater l'assassinat des deux enfants d'Edouard IV, dans la tour de Londres (V. EDOUARD V, XII, 513). Cette enquête ne satisfut nullement le public, et les craintes de Henri augmentèrent. Il envoya des émissaires en Flandre; et il prétend que de leurs rapports

résulte la preuve incontestable que le prétendu fils d'Edouard n'est qu'un juif de Tournai. Cette version, l'on doit le remarquer, n'eut aucun succès dans la masse de la nation anglaise. On ajouta plus de foi encore à la légitimité des prétentions du jeune prince, lorsque l'on vit Henri VII sommer l'archiduc, gouverneur des Pays-Bas, de le lui livrer. L'archiduc repoussa cette demande. La duchesse de Bourgogne redoubla d'ardeur pour l'exécution de ses projets : elle fournit à celui qu'elle appelait son neveu, les moyens de se transporter en Angleterre. Cette première tentative, sur la côte de Kent (1495), ne fut point heureuse. Le prétendant passa en Irlande; mais, ne trouvant pas les habitants assez bien disposés, il se rendit en Écosse, où le roi Jacques IV l'accueillit à bras ouverts. Il ne se contenta pas de le reconnaître solennellement; il lui donna un gage de son dévouement à sa cause, en l'unissant à Catherine Gordon, alliée à la famille royale, et l'une des beautés les plus accomplies de l'Écosse. Jacques voulut faire plus encore pour son jeune allié : il entreprit de le replacer sur le trône d'Angleterre. Il se met avec lui à la tête d'un corps de troupes, et pénétra dans le Northumberland. Une armée anglaise se montrée : la retraite est aussi prompte que l'invasion. Jacques IV, en fit une seconde l'année d'après (1497); et quoiqu'elle eût peu de résultats, Henri VII n'en sentit pas moins le besoin de désarmer l'Écosse. Des négociations adroites furent entamées; elles conduisirent Henri à obtenir que le prétendant serait invité à évacuer le territoire écossais. Jacques lui fournit un vaisseau qui le conduisit en Irlande avec sa femme. Il attendait

dans cette île, une occasion favorable pour reparaitre sur la scène politique ; elle ne tarda pas à se présenter. Une violente révolte éclata dans le comté de Cornouailles ; les mécontents pressèrent le rival de Henri VII de se mettre à leur tête ; il y accourut plein d'espoir : accompagné d'une poignée de braves qui lui étaient demeurés fidèles, il débarqua dans la baie de White-Sand (1498), et se porta aussitôt sur Badmin. Ce fut là que, pour la première fois, il prit le titre de Richard IV, dans une proclamation fort remarquable, que Bacon nous a conservée. Il n'y nomme Henri VII que Henri Tudor : il le traite d'usurpateur et de tyran ; il cite, comme un aveu tacite de ses justes prétentions, le soin qu'a eu Henri de faire passer des sommes considérables dans l'étranger, pour y vivre encore dans l'abondance, lorsque le trône serait rendu à l'héritier légitime. Dès que le prétendant eut rassemblé une faible armée sans aucune artillerie, il essaya d'emporter Exeter par un coup de main. Cette tentative échoua ; et il était encore devant la place, lorsqu'il apprit que Henri s'approchait avec des forces supérieures. Il leva précipitamment le siège d'Exeter, et sembla faire des dispositions pour livrer bataille dans la plaine de Taunton. Mais une terreur panique ayant dispersé son armée, il ne vit plus de ressource pour lui que de réclamer le droit d'asile dans l'abbaye de Beaulieu. Lord Aubney, qui commandait l'avant-garde de Henri VII, l'y investit aussitôt. Tout le reste se soumit sans résistance. La jeune princesse, épouse du prétendant, se trouvant séparée de lui, s'était réfugiée au Mont-Saint-Michel. Redoutant jusqu'à l'enfant qu'elle portait alors

dans son sein, Henri attacha le plus grand prix à s'emparer d'elle. On ne tarda pas à la lui amener : il la mit sous la garde de la reine qui lui donna le nom de *Rose-Blanche* qu'avait porté son malheureux époux. Celui-ci était toujours renfermé dans l'abbaye de Beaulieu. Henri, n'osant enfreindre le droit d'asile, fit ouvrir des négociations artificieuses avec lui : elles eurent un plein succès, et le prétendant, se fiant aux promesses de son heureux rival, se rendit volontairement : il fut sur-le-champ conduit à Londres. Après avoir été promené à cheval dans les principales rues, il fut jeté dans la Tour. Jamais il ne se montra plus digne du rang qu'il réclamait, qu'au milieu des outrages d'une populace soudoyée. Peu de jours après, le roi fit publier ce qu'il appelait : *La confession de Perkin Waerbeck*. Cette pièce, évidemment forgée, produisit un effet tout contraire à celui qu'il en avait attendu. On remarqua qu'il évitait de prononcer le nom d'aucun des souverains qui avaient solennellement reconnu le duc d'York, et de la duchesse de Bourgogne elle-même ; et l'on attribua cette étrange réserve à la crainte de s'attirer d'éclatants démentis. Depuis un an, le vrai ou faux Perkin languissait dans la Tour, lorsqu'il trouva le moyen de s'évader. Il cherchait à gagner la côte de Kent pour s'y embarquer : se voyant sur le point d'être arrêté, il n'eut que le temps de se réfugier dans le monastère de Bethléem. Le prieur, homme très-estimé, courut à Londres se jeter aux pieds du roi pour obtenir sa parole que la vie du malheureux fugitif serait respectée. Henri le promit ; mais il goûta le plaisir d'humilier celui qui s'était donné pour son concurrent à la couronne,

en lui faisant subir l'exposition publique, un jour dans la cour de Westminster, et un autre à la croix de *Cheapside*. On le renferma plus étroitement à la Tour; mais il ne tarda pas à concevoir un nouveau plan d'évasion. On prétendit qu'il avait formé le dessein d'égorger le gouverneur de la Tour, et d'emmener avec lui le comte de Warwick, fils du dernier duc de Clarence, et auquel, du moins, Henri VII ne pouvait contester le titre de rejeton direct des Plantagenets. (*Voyez* ÉDOUARD PLANTAGENET, XII, 530.) « On » ne douta presque point, dit Rapin Thoiras, que le roi ne fût lui-même l'auteur de ce complot, et » que son but ne fût de faire tomber, » en un même temps, les deux principaux » sonniers dans le piège, afin d'avoir un prétexte de les faire mourir tous deux. » En effet, l'infortuné jeune homme qui prenait, et peut-être avec toute raison, le nom de duc d'York, fut livré à des commissaires; qui, pour l'avilir par le supplice même, le firent attacher au gibet (1499). Pour marquer la différence qu'il importait au roi d'établir entre les deux victimes, le comte de Warwick eut la tête tranchée. Nous laisserons parler encore ici l'historien que nous venons de citer: « Telle » fut la fin tragique de ce Perkin, qui » avait été reconnu pour prince légitime en Irlande, en France, en Écosse, en Flandre, en Angleterre » même, et qui avait fait trembler » Henri VII jusque sur son trône. » Peut-être aurait-il réussi dans ses » desseins, s'il eût eu affaire à un » prince moins habile. Cependant, » il est certain que le roi ne prit pas » assez de soin de désabuser le public, et que les preuves qu'il produisit pour faire voir que Perkin

» était un imposteur, n'étant tirées » que d'un examen secret, ne paraissent pas assez convaincantes. » Un écrivain moderne, qui paraît avoir fait une étude approfondie de tous les Mémoires et documents relatifs aux règnes de Richard III et Henri VII, n'hésite pas à reconnaître Perkin pour le fils et l'héritier légitime d'Edouard IV (1). S—v—s.

PERKINS (ELISHA), docteur en médecine, exerça sa profession à Plainfield, aux États-unis d'Amérique, dans la dernière moitié du dix-huitième siècle: il s'est fait connaître par l'invention d'un moyen thérapeutique, qui eut, pendant quelques années, beaucoup de célébrité. Ce moyen, appelé *Perkinisme*, du nom de son auteur, consiste dans l'action de deux aiguilles coniques, réunies par la base, formées de deux métaux différents, l'une de couleur jaunâtre, qui paraît être de laiton, l'autre d'un blanc bleuâtre, qu'on suppose être composée de fer-blanc, non aimanté. L'une de ces aiguilles est arrondie à son extrémité, l'autre est au contraire pointue. Ces aiguilles, agissant dans la main du médecin, ont ensemble deux pouces et demi de long, et prennent le nom de *tracteur métallique*. Perkins promenait la pointe de ces tracteurs sur la partie malade du corps, et quelquefois dans le voisinage de l'endroit affecté: il continuait cet exercice jusqu'à ce qu'il eût déterminé, par le contact des tracteurs, une légère phlogose à la peau. Il évitait d'opérer pendant la menstruation, et voulait que ses malades ne fussent plus dans le travail de la digestion. D'abord Perkins n'employait ce moyen que contre la goutte, le rhumatisme et

(1) *Essais historiques et critiques sur Richard III*, par M. J. Rey, Paris, 1818, in-8°.

autres affections analogues ; mais quelques succès enflammèrent son imagination, et il crut posséder, dans l'action de ses tracteurs, un moyen infaillible pour guérir toutes nos maladies. Les enthousiastes ne lui manquèrent pas, comme tous les novateurs en font, lorsqu'ils appellent à leur secours le merveilleux ou le charlatanisme. Le perkinisme ne tarda pas à être connu et préconisé à Londres : puis à Copenhague, où une femme le répandit avec un tel succès, que la construction des aiguilles occupa, pendant quelque temps, tous les ouvriers du Danemark. Les femmes en portaient sur elles, et opéraient sur tout venant. On étendit les procédés de Perkins ; tous les métaux furent employés à la construction des tracteurs ; on en fit même avec divers végétaux : le perkinisme devait remplacer tous les remèdes. Les savants se joignirent aux femmes pour donner cours à ce nouveau moyen. Abilgaard, Rafn, Herholdt, Bang et plusieurs autres, se mirent à l'étudier, à le pratiquer. Le premier de ces savants pensait que l'électricité positive, communiquée à la partie malade par les tracteurs métalliques, agit d'une manière efficace sur les organes atteints de la goutte, quand ceux-ci sont électrisés négativement. Toutefois les miracles qu'on attribuait au perkinisme ne se confirmèrent point, si ce n'est que, dans un très-petit nombre de cas, on reconnaissait l'utilité de l'action des tracteurs ; dès-lors on soupçonna qu'il y avait, dans cette méthode, plus de charlatanisme que de réalité. Un anonyme lui porta le dernier coup, dans un volume in-8°, qui parut à Copenhague, en 1798, sous ce titre : *Du Perkinisme, ou des aiguilles*

du sieur Perkins, dans l'Amérique septentrionale. L'empirique américain étant arrivé au point de penser que non-seulement son procédé guérissait, mais qu'il préservait de toutes les maladies, le proposa contre la fièvre jaune, dans le foyer de son activité : mais il fut victime de sa confiance, et, malgré les applications réitérées qu'il se fit, il succomba lui-même dans cette redoutable épidémie, à Plainfield, dans les dernières années du dix-huitième siècle. — Son fils, le Dr. Benjamin-Douglas PERKINS, n'en persista pas moins, après la mort de l'inventeur, à préconiser l'efficacité de ses aiguilles ; il publia, en 1799, un écrit où il vantait, sans mesure, le perkinisme, contre toutes les maladies inflammatoires, en assurant que ce moyen n'a rien de commun avec le magnétisme animal. Cet ouvrage, imprimé à Londres, in-8°, a pour titre *The influence, etc.*, c'est-à-dire *De l'influence des tracteurs métalliques sur le corps humain.* Comme on le voit, le perkinisme survécut à son auteur : outre l'écrit dont le titre précède, Cunningham Langworthy, dans un livre intitulé, *A view of the etc.*, c'est-à-dire *Essai sur l'électricité perkinienne*, in-8°, Londres, 1799, le recommanda comme un excellent moyen contre la goutte ou la paralysie. Plus tard, le Dr. Halot, dans le Journal de médecine-pratique, rédigé par le Dr. Hufeland, vante l'action des tracteurs, et affirme qu'ils sont salutaires lorsqu'ils provoquent de la rougeur. Cependant, depuis plusieurs années, le perkinisme est relégué parmi les rêveries médicales. On trouve de curieux détails sur ce sujet, dans la *Biblioth. Brit.* sept. 1802, (Sc. et A. tome XXI, p. 49 et suiv.) F—R.

PERMISSION (BERNARD BLUET, plus connu sous le nom de comte DE) qu'il s'était arrogé, ne mériterait pas d'occuper une place dans la Biographie, s'il n'avait attaché son nom à un recueil d'extravagances, qui est très-recherché des curieux. C'est dans ce Recueil même qu'il a raconté les seules particularités que l'on connaisse de sa vie, en les entremêlant de détails obscènes, et de réflexions qui prouvent qu'il joignait à un penchant décidé pour toutes les idées superstitieuses, beaucoup d'orgueil et de crédulité. Né, en 1566, au village d'Arbères, près de Divonne, dans le pays de Gex, de parents pauvres, qui l'employaient à paître les troupeaux, il ne tarda pas à se persuader que la Providence avait sur lui des vues particulières, et qu'elle le destinait à jouer un rôle important. Il disait aux autres bergers, ses camarades : « Quand je serai grand, » vous me verrez suivre des princes, » puis des rois ; et, s'il plaît à Dieu, » je porterai de leurs mêmes habits, » satin et velours, avec passements » d'or. » Au milieu des rêves d'une ambition enfantine et sans objet, il attendait avec impatience l'occasion de se signaler par quelque exploit guerrier. Il fabriqua des cuirasses d'écorce d'arbre, et des sabres de bois, dont il se proposait d'armer ses compagnons, pour les conduire au premier prince qui voudrait agréer leurs services ; et, avec le produit de paniers d'osier qu'il alla vendre à Genève, il acheta du taffetas, dont il fit des enseignes de guerre. Quand ces préparatifs furent terminés, il communiqua son projet à ceux de ses camarades qui avaient le plus de droit à sa confiance. Il leur distribua ensuite ses armes, et, leur conférant à chacun

un titre de noblesse, se déclara leur chef, sans attendre leur consentement. Cependant il était arrivé à l'âge de prendre un état ; mais trouvant qu'il était indigne de lui de gagner sa vie par le travail des mains, il s'enfuit de chez ses parents. Un des principaux habitants de Rumilli le reçut par charité ; et, comme il annonçait l'intention de se marier, on se servit de ce moyen pour le décider à choisir un état qui lui donnât la facilité d'élever sa famille, quand il en aurait une. Il apprit donc le métier de charron, et fut employé quelque temps aux travaux du fort de l'Annonciade, en Savoie. Aussitôt qu'il eut touché quelque argent, il s'habilla de *boccassin incarnadin*, et se hâta de retourner dans son village, pour se montrer à ses pauvres camarades, « ainsi vêtu, portant l'épée, le poignard, et un panache à son chapeau. » Les compliments qu'ils lui firent sur son brillant équipage, achevèrent de lui tourner la tête : il y répondit en les assurant de sa protection ; et, se croyant devenu un personnage important, il prit le titre de *grand-maître du montage de l'artillerie du château de l'Annonciade*. En quittant Rumilli, il alla offrir ses services au gouverneur de la citadelle de Montmélian, qui consentit à lui donner de l'ouvrage. Sa vanité l'exposa dans cette ville à beaucoup de mésaventures, qu'il raconte assez naïvement, mais en ayant soin de se donner toujours le beau rôle. La tête échauffée par les tours que lui jouaient ses camarades, il sortit de Montmélian ; et, après avoir erré quelque temps dans les environs de Chambéri, menant une vie très-austère afin d'affaiblir son tempérament, il repartit pour Arbères, s'y

annonçant comme un prophète envoyé de Dieu, pour convertir le pays. Ses discours n'ayant pas produit l'effet qu'il en attendait, il secoua la poussière de ses souliers, et alla joindre, en 1597, le duc de Savoie, alors à Chambéri. Ce prince (qu'il désigne dans son récit par le nom de roi David), s'étant amusé de ses extravagances, le fit vêtir de sa livrée, et lui assigna un traitement. A la suite de ce prince, Bluet parcourut le Piémont, vit Alexandrie, Asti, et enfin Turin, où il passa quelques années, servant de plastron aux plaisanteries des courtisans. On lui avait persuadé sans peine que toutes les demoiselles de Turin briguaient le bonheur de lui plaire; mais il avait donné la préférence à la maîtresse du duc de Savoie, et il en portait publiquement les couleurs. Un jour qu'il était aux genoux de cette belle, le duc le fit saisir par quatre laquais, et berner sur une couverture, comme l'écuyer infortuné de Don Quichotte. Ce traitement peu courtois lui déplut; il demanda son congé, qu'il n'eut pas de peine à obtenir, et vint en France, voir le grand empereur Théodose (c'est le nom qu'il donne à Henri IV), qui ne fit rien pour lui. L'Etoile en parle comme d'un fou courant les rues (*Journ. de Henri IV*, tome III, page 126), vendant de petits livrets aux personnes de la cour qui lui faisaient quelques aumônes. On conjecture qu'il mourut de misère, à Paris, vers l'an 1606. On a sous son nom un volume intitulé : *Recueil de toutes les œuvres de Bernard de Bluet, d'Arbères, comte de Permission, chevalier des Ligues des treize cantons suisses; et ledit comte de Permission vous avertit*

qu'il ne sait ni lire ni écrire, et n'y a jamais appris; mais par l'inspiration de Dieu et la conduite des anges, et par la bonté et miséricorde de Dieu, etc., in-12, avec quelques figures gravées en bois. Le Recueil dont on vient de lire le titre, copié exactement, est divisé en 103 livrets imprimés séparément. On en voit la description dans la *Bibliograph.* de Debure, tome IV, n°. 3990, d'après l'exemplaire de Gaignat, le plus complet que l'on connût alors (1). C'est un tissu d'extravagances que quelques personnes, dit-on, ont eu la patience de lire, pour en trouver l'explication; mais c'était prendre une peine inutile. Les premiers livres contiennent des sentences, des oraisons, des prières et des visions. Les livres 53 à 55 offrent la^e liste des personnes dont Bluet avait reçu des présents depuis son arrivée en France; et c'est au 72^e. livre que commence le récit de sa vie, dont on a lu l'extrait. L'exemplaire que possédait la Bibliothèque Mac-Carthy, contenait de plus, sous le titre de *Dernières œuvres de Bernard de Bluet d'Arbères*, etc., les livres 141 à 173, jusqu'au 9^e. jour d'avril 1605. (*Voy. le Manuel du Libraire*, 3^e. édit., I, 224.) W-s.

PERMOSER (BALTHAZAR), sculpteur, connu plus généralement sous le simple nom de Balthazar, naquit en 1650, à Cammer, en Bavière. C'est à Saltzbourg qu'il fut initié dans les principes de son art. Il se rendit ensuite en Italie, pour se fortifier par la vue des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Il demeura dans ce pays quatorze années consécutives,

(1) On trouvera une description plus détaillée, mais faite sur un exemplaire qui ne contenait que 92 pièces, dans le *Catalogue Delalau*, par Nyon, 1775, in-8^o, au n°. 1055.

et y fit encore par la suite plusieurs voyages. C'est à Dresde, mais surtout à Vienne, que l'on voit les ouvrages les plus remarquables de son ciseau. Le prince Eugène l'employa particulièrement; et ce fut pour lui que Permoser exécuta la statue de la *Charité*, et les groupes de la *Peinture* et de la *Sculpture qui s'embrasent*; d'une *Mauresque avec son enfant*, et surtout d'un *Maure tenant un poisson*. On doit aussi à cet artiste la belle *Statue du prince Eugène*, qui orne un des jardins des faubourgs de Vienne, et dans laquelle il a représenté le *Héros em pêchant la Renommée de publier ses exploits en détournant sa trompette de la main*. Il avait une telle idée de la perfection de son art, qu'il n'était jamais satisfait d'aucun de ses ouvrages, et que la moindre critique suffisait pour le lui faire briser. C'est pour cette raison qu'ils sont de la plus grande rareté. Cet artiste mourut le 20 février 1732, dans la ville de Dresde, qu'il avait ornée de plusieurs ouvrages remarquables; il fut inhumé à Fredericstadt, l'un des faubourgs de cette ville, dans un monument qu'il s'était fait lui-même. Parmi les élèves qu'il a formés, on cite Paul Heerman, et Pierre Égel. P—s.

PERNETTI (JACQUES) (1), historiographe de Lyon, né dans le Forez en 1696, embrassa l'état ecclésiastique, et se chargea de l'éducation de M. de Boulongne, depuis conseiller et intendant des finances. Ayant obtenu, par le crédit de ses protecteurs,

un canonicat du second ordre (2) de la primatiale de Lyon, il s'y fixa, et s'appliqua à la culture des lettres avec plus d'ardeur que de succès. Nommé à l'académie de Lyon, il en devint l'un des membres les plus assidus, et y lut un grand nombre de Dissertations sur les antiquités de cette ville. Pernetti aimait avec passion l'histoire naturelle, et il n'était point étranger aux procédés des arts; il parvint à un âge avancé, chéri pour sa douceur, sa modestie et ses autres belles qualités: il mourut à Lyon le 6 février 1777. Malgré les éloges que quelques critiques (entre autres Sabatier, *Siècles de la Littérature*) ont prodigués à ses ouvrages, ils sont tombés dans l'oubli. En voici les titres: I. *Les Abus de l'éducation sur la piété, la morale et l'étude*, Paris, 1728, in-12. II. *Le Repos de Cyrus*; ibid., 1732, in-8°, fig.; trad. en allemand, par G. F. Baehrmann, Leipzig, 1735, in-8°. C'est un roman, où il fait reposer son héros depuis sa seizième année jusqu'à sa quarantième, sans doute pour l'opposer aux *Voyages de Cyrus*, qui faisaient alors grand bruit (V. RAMSAY). Cependant il ne le tient pas si rigoureusement en repos qu'il ne le conduise en Médie, et même à la guerre contre les Assyriens. On a reproché à l'ouvrage, des détails frivoles, un style à prétention, et une seconde partie indépendante de son plan, et qui n'en fait pas l'ornement. On en trouve l'analyse dans la *Biblioth. des Romans*, décembre 1775. III. *Les Conseils de l'amitié*, Francfort, 1738, in-12. IV. *Lettres philosophiques sur les*

(1) L'abbé Pernetti écrivait son nom comme on le lit au commencement de cet article; mais son cousin, bibliothécaire du roi de Prusse, écrivait *Pernety*; et l'on a cru devoir conserver à chacun le nom qu'il avait adopté, ne fût-ce que pour le distinguer de son homonyme.

(2) C'est en cette qualité que l'abbé Pernetti prenait le titre de chevalier de l'église de Lyon, affecté aux chanoines de cette classe, comme celui de comte l'était aux chanoines de premier ordre.

physionomies, 1748, 3 part. in-12; Lyon, 1760, in-8°. : cette édition est augmentée de trois Lettres. M. Ersch en cite une traduction allemande, Dresde, 1785, 3 vol. in-8°. (Voy. sa *France littéraire*, III, 38.) On a prétendu que Perneti avait reçu le manuscrit de cet ouvrage, du P. Bougeant, qui, en le publiant sous son nom, redoutait d'encourir de nouveau la disgrâce de ses supérieurs (V. BOUGEANT, V, 300); mais cette anecdote est plus que suspecte (3). Ni le style, ni le fonds des pensées des Lettres philosophiques, ne rappellent l'ingénieux *Amusement sur le langage des Bêtes*; et le succès passager qu'elles obtinrent, doit être attribué uniquement à la nouveauté du sujet, qui n'avait point encore été traité, du moins d'une manière remarquable, par des écrivains modernes (V. LAVATER). V. *Histoire de Favoride*, Genève, 1750, in-8°. C'est un roman très-médiocre. VI. *Observations sur la vraie philosophie*, ibid., 1757, in-12; elles ont été insérées dans le Recueil intitulé : *Choix de Philosophie morale*, Avignon, 1771, in-12. VII. *Recherches pour servir à l'Histoire de Lyon, ou les Lyonnais dignes de mémoire*,

Lyon, 1757, 2 vol., petit in-8°. Cet ouvrage, superficiel et inexact, contient cependant quelques notices intéressantes, et des anecdotes curieuses. On reprocha, dans le temps, à l'abbé Perneti, d'avoir admis dans son Recueil des personnages peu dignes d'y occuper une place. Pierre Laurès, chirurgien de Lyon, tourna en ridicule sa complaisance à tirer de l'obscurité des noms faits pour y rester, en publiant sous le titre de *Supplément aux Lyonnais dignes de mémoire* (1757, in-8°. de 60 pag.), l'éloge de quelques personnages absolument insignifiants, ou connus seulement par leur difformité physique, ou par la singularité de leurs manies. VIII. *Tableau de la ville de Lyon*, 1760, in-8°. de 82 pag., avec un plan. Ce prétendu tableau contient des recherches assez superficielles sur l'origine des principaux établissements, sur les entrées des rois, et sur les désastres que cette grande cité a éprouvés par des incendies, des inondations, etc., enfin une liste alphabétique de tous les chanoines (ou comtes) de Lyon, depuis l'an 1020 jusqu'à 1758. IX. *Essai sur les cœurs*, Amsterdam, 1765, in-12. X. *Discours sur le travail*, Lyon, 1766, in-12. L'abbé Perneti a laissé inédits plusieurs Opuscules dont Delandine a donné les titres et l'analyse dans le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Lyon*. W—s.

PERNETY (DOM ANTOINE-JOSEPH), savant littérateur, né, le 13 février 1716, à Roanne, dans le Forez, était cousin du précédent. Après avoir achevé ses premières études, il embrassa la vie religieuse dans la congrégation de saint Maur, et, s'étant fait remarquer de ses supérieurs par son application, fut

(3) M. Thiebault rapporte, dans le 5e. vol. des *Souvenirs de Berlin*, pag. 89, d'après le témoignage unique de l'abbé Matte, que le P. Bougeant remit les *Lettres sur les physionomies* au jeune abbé Perneti, en qui il avait reconnu autant de modération et de discrétion que d'honnêteté, sous la condition qu'il les ferait imprimer sous son propre nom, et qu'il s'en dirait l'auteur. Si Perneti a reçu ces Lettres, jeune, il n'a point rempli la condition qu'on lui avait imposée, puisqu'il ne les a publiées qu'en 1748, cinq ans après la mort du P. Bougeant : il ne lui restait alors aucun motif pour taire le nom du véritable auteur; et l'idée qu'il a laissée de son caractère ne permet pas de douter qu'il n'eût rempli ce devoir. Mais les *Lettres philosophiques* sont de Perneti, qui en a ajouté trois dans une seconde édition. Ainsi l'anecdote racontée par l'abbé Matte, doit être rangée dans la classe de ces historiettes qui se sont accréditées, on ne sait comment, et qu'on retrouve quelquefois, même dans des ouvrages d'auteurs très-estimables.

appelé à l'abbaye de Saint-Germain, où il trouva les ressources nécessaires pour perfectionner ses connaissances et en acquérir de nouvelles. A une vaste érudition, Dom Pernety joignait le goût de l'histoire naturelle; et il avait appris à dessiner, pour copier les plantes qu'il trouvait dans ses promenades aux environs de Paris. Informé que Bougainville venait d'obtenir du roi la permission de former un établissement aux îles Malouines, il demanda de l'accompagner comme aumônier, persuadé que le trajet lui fournirait d'utiles observations. De retour en France, à la fin de 1764, il se hâta de terminer la rédaction de son voyage; mais, se lassant bientôt du joug monastique, il fut un des 28 bénédictins qui signèrent, le 15 juin 1765, la fameuse requête pour être dispensés de leur règle: il la rétracta le 11 juillet suivant, ainsi que ses collègues, mais sans changer pour cela d'avis. Dans le chapitre général de sa congrégation, tenu en 1766, on le nomma un des commissaires chargés de faire une nouvelle rédaction des constitutions: il favorisa de tout son pouvoir l'abolition de la règle; mais voyant que la chose n'allait pas assez vite à son gré, il quitta le chapitre et son habit, et se rendit en Prusse sur l'invitation du grand Frédéric. Ce monarque, qui se souvenait d'avoir lu dans sa jeunesse les *Lettres sur les physionomies* (V. l'art. précédent), crut que l'aumônier de Bougainville en était l'auteur, et lui fit proposer la place de conservateur de la bibliothèque de Berlin, avec le titre d'académicien, et 1200 rixdalles d'appointements (1). A son arrivée à Potsdam,

il fut entrepris par Lecat sur la science physionomique; ils convinrent que Lecat attaquerait les règles dont on appuie la possibilité de juger du caractère des individus d'après leur physionomie, et que Pernety, au contraire, les défendrait de son mieux. Cette lutte produisit plusieurs Mémoires de part et d'autre, mais sans aucun résultat avantageux pour la science. Pernety eut ensuite une vive discussion avec Pauw, qui prétendait que les Américains sont une race dégénérée: il renonça bientôt à la polémique pour reprendre ses expériences d'alchimie, et ne les interrompit que pour traduire en français les ouvrages de Svedenborg. Dom Pernety quitta la Prusse en 1783, et revint à Paris. L'archevêque voulut, dit-on, l'obliger à rentrer dans son monastère: Pernety en appela au parlement, et un arrêt lui permit de rester dans le monde (2). Après avoir vécu quelque temps chez son frère, directeur des fermes à Valence, et avoir accepté le titre de secrétaire perpétuel de la société patriotique de cette ville (V. le *Journ. des Savans* d'oct. 1786, pag. 699), il trouva dans Avignon un refuge, et

leurs très-bien, tant que celui-ci écrivit en faveur de la science physiognomonique; mais il cessa de lui porter le même intérêt, dès qu'il le vit lié avec les sectateurs de Svedenborg. Pernety avait fait un voyage, en 1782, pour conférer avec quelques-uns d'entre eux: à son retour à Berlin, piqué de n'avoir presque plus aucune inspection sur la bibliothèque royale, il demanda son congé, que Frédéric ne lui fit pas attendre long-temps.

(2) C'est ce que dit le *Supplément* de Feller; mais il paraît qu'il a confondu ici Pernety avec ses confrères Poirier, Précieux et Martinon, qui obtinrent de Rome, en 1769, des titres d'abbés *in partibus*. Ils furent nommés aux abbayes de Karentz, de la Grande-croix, et de Burgel, la première et la dernière en Allemagne, et la seconde en Cypre; mais ces abbayes n'existaient plus. Je n'ai pas osé dire que Pernety ait succédé au titre de Martinon: c'est contre Précieux, Poirier et Martinon que M. de Beaumont rendit une ordonnance le 22 juillet 1770. Ils en appelèrent au parlement, et l'avocat Courtin publia un mémoire en leur faveur, mémoire auquel l'avocat Carré répondit.

B—C—T.

(1) Pernety obtint, quelques temps après, l'abbaye de Burgel, en Thuringe, et Frédéric le traita d'ail-

l'on prétend qu'il y forma une espèce de secte, dont on ne connaît pas bien les dogmes, et qui comptait, en 1787, une centaine d'affiliés : il était lié avec un seigneur polonais, nommé Grabianca ; et l'on soupçonne que c'est contre leur société qu'est dirigé un décret du dominicain Pani, maître du sacré palais, du 2 nov. 1791, qui fait mention d'un Octavio Capelli, attaché à une sorte d'illuminisme. Pernety traversa, comme il put, les orages de la révolution, ne se mêlant de rien, ne se montrant pas : il n'en fut pas moins arrêté, et ne sortit de prison qu'après le 9 thermidor. Il reprit encore ses recherches sur la pierre philosophale, qu'il croyait avoir trouvée, et mourut en 1801, bien persuadé qu'il avait le secret de prolonger sa vie pendant plusieurs siècles. Thiebault, qui avait vécu avec lui dans la plus grande intimité, en a tracé le portrait suivant dans les *Souvenirs de Berlin* (tom. v, p. 90).

« D. Pernety était un homme très-savant ; mais sa science n'était que *rudis indigestaque moles* : du reste il avait un caractère de modération et de bonhomie tel, qu'il ne se brouillait jamais avec personne ; que même il obligeait quand il le pouvait, et qu'il était d'une complaisance précieuse dans la société. Il croyait à la cabale, aux revenants, aux sortilèges, etc. ; mais, malgré ce ridicule, tout le monde l'aimait. » D. Pernety a trad. avec D. Brezillac, le *Cours de mathématiques* de Wolf (F. CH. WOLF) ; et, pendant son séjour en Prusse, les *Merveilles du ciel et de l'enfer*, ouvrage de Svedenborg, dont il avait adopté toutes les opinions (F. SVEDENBORG) (3).

(3) On lui attribue, dans le *Dictionnaire universel*, d'après la *France littéraire*, une traduction

Il est l'éditeur des *Ambassades* de Noailles (Voy. NOAILLES, XXXI, 305, et VERTOT) ; et l'on assure qu'il a eu part au huitième volume du *Gallia christiana*, qui contient les suffragants de Paris. Enfin, outre le *Manuel bénédictin*, et quelques Opuscules ascétiques, dont on trouvera la liste dans l'*Histoire littéraire de la congrégation de saint Maur*, on a de lui : I. *Dictionnaire portatif de peinture, sculpture et gravure*, avec un *Traité pratique* des différentes manières de peindre, Paris, 1757, in-8°. ; trad. en allem. Berlin, 1764, même format. Le *Traité pratique* a pour auteur d'Arclai de Montamy. II. *Les Fables égyptiennes et grecques, dévoilées et réduites au même principe*, avec une explication des hiéroglyphes et de la guerre de Troie, ibid. 1758, 2 vol. in-8°. ; 2^e ed. ibid., 1786, 3 vol. in-12. Pernety ne voit, dans toutes les fables anciennes, que des allégories sous le voile desquelles les alchimistes ont caché leurs admirables découvertes ; et les poèmes d'Homère ne renferment rien qui n'ait trait au grand œuvre. III. *Dictionnaire mytho-hermétique*, ibidem, 1758, in-8°. IV. *Lettre à l'abbé Villain sur l'histoire critique de Nicolas Flamel* (Année littéraire, 1762, tome 1). Pernety lui reproche d'avoir voulu priver Flamel du titre de philosophe hermétique. V. *Histoire d'un voyage aux îles Malouines*, fait en 1763 et 1764 ; 2^e éd. refondue et augmentée de remarques sur l'histoire naturelle, Paris, 1770, 2 vol. in-8°. avec 16 pl. (4) ; ce voya-

de Colonnelle ; mais elle n'a jamais été publiée, et l'on peut douter que Pernety s'en soit réellement occupé.

(4) La première édit. intitulée : *Journal historique d'un voyage fait aux îles Malouines, etc.*

ge a été traduit en anglais sur la première édit., Londres, 1770, in-4°. , et sur la seconde, ibid. 1794, même format. Le premier volume contient des observations sur les mœurs des habitants, et des remarques sur l'histoire naturelle de l'île Sainte Catherine, du Bresil, du Paraguay et des îles Malouines; le tome second renferme le Journal nautique, des Observations sur le détroit de Magellan, et sur les Patagons, auxquels Pernety donne un peu légèrement le nom de géants, et des Lettres de Bougainville sur la seconde expédition aux îles Malouines. Cet ouvrage est intéressant, quoiqu'écrit d'un style diffus et prolix. VI. *Dissertation sur l'Amérique et les Américains*, Berlin, 1770, in-12. L'auteur l'avait communiquée à l'académie de Berlin : il se propose de prouver, contre le sentiment de Pauw, que l'Amérique n'a pas plus été disgraciée de la nature, que les autres parties du monde; et que les indigènes ont autant de bravoure que les Européens, et sont également propres à réussir dans les sciences et dans les arts. Pauw répondit à Pernety (5), par un écrit intitulé, *Défense des Recherches sur l'Amé-*

rique, etc., où l'on trouva plus d'érudition, de logique et de style, que dans le livre du bénédictin (V. PAUW). VII. *Examen des Recherches philosophiques sur l'Amérique et les Américains, et de la Défense de cet ouvrage*, ibid., 1771, 2 vol. in-12. C'est une nouvelle édition de l'ouvrage précédent avec une réplique aux dernières Observations de Pauw, qui ne jugea pas à propos de prolonger cette querelle. VIII. *La connaissance de l'homme moral par celle de l'homme physique*, ibid., 1776, 3 tom., 2 vol. in-8°. La première partie contient quatre *Discours* sur la physionomie et les avantages des connaissances physionomiques, que Pernety avait lus à l'académie de Berlin, et dans lesquels il se propose de réfuter l'opinion de Lecat. Cet ouvrage, dit Thiebault, eut un débit très-prompt, bonne fortune qu'il ne faut attribuer qu'au titre : le titre est en effet heureux et piquant; mais c'est tout ce qu'il y a de bon dans les trois volumes consacrés à le remplir. IX. *Les vertus, le pouvoir, la clémence et la gloire de Marie, mère de Dieu*, Paris, 1790, in-8°. W—s.

PÉRON (FRANÇOIS), naturaliste et voyageur, naquit, le 22 août 1775, à Cerilly, petite ville du Bourbonnais. La mort de son père l'ayant laissé sans fortune, ses parents étaient d'avis de lui faire apprendre un métier lucratif. Péron, qui annonçait déjà le goût le plus vif pour l'étude, obtint de sa mère qu'elle le plaçât au collège de Cerilly. Le principal, enchanté des dispositions de son élève, donna des soins particuliers à son instruction; et lorsque Péron eut fini sa rhétorique, on le plaça chez le curé de la ville, qui devait lui enseigner la philosophie et la théologie. Mais la révolution venait d'éclater :

Berlin, 1769, 2 vol. in-8°, est fort rare, et avait été précédée d'une *Relation de la reconnaissance des îles Malouines*, etc., Paris, 1765. On conjecture que c'est à Delisle de Sales qu'on est redevable de la seconde édition, augmentée d'une préface et de notes, dans lesquelles on croit reconnaître le style emphatique de l'auteur de la *Philosophie de la nature*.

(5) On ne peut pas concevoir comment Thiebault a ignoré que Pauw avait répliqué à Pernety. La réfutation de Pernety, dit-il, était ennuyeuse par le style, mais assez solide pour que l'abbé de Pauw, qui ne doutait de rien, n'ait pu y répondre. La réfutation forme, avec la défense de Pauw, le troisième vol. des *Recherches philosophiques sur les Américains*. On croit que Pernety est aussi l'auteur du livre intitulé : *De l'Amérique et des Américains*, ou *Observations curieuses du philosophe la Douceur, qui a parcouru cet hémisphère pendant la dernière guerre, en faisant le noble métier de tuer les hommes sans les manger*, Berlin, Pitra, 1771, in-8°; ouvrage attribué mal-à-propos à M. Bonneville, qui n'avait que onze ans à cette époque.

Péron, exalté par les traits de patriotisme qu'il avait lus dans l'histoire ancienne, voulut entrer dans la carrière militaire, et s'envola dans le bataillon de l'Allier, à la fin de 1792. Il fut envoyé à l'armée du Rhin, et de là à Landau, alors assiégé, et dont la garnison fit des prodiges de valeur. Après la levée du siège, il rejoignit l'armée qui combattit les Prussiens à Weissembourg, et qui éprouva ensuite un échec à Kaiserslautern. A cette affaire, Péron fut blessé, fait prisonnier, et conduit d'abord à Wesel, puis à Magdebourg. « Cette captivité ne fut point » inutile à son instruction, dit M. » Deleuze, son biographe. Il avait » toujours donné à la lecture le temps » que n'exigeait pas son service : ici, » n'ayant plus d'occupation, il employa l'argent qu'il avait heureusement conservé, à se procurer » des livres ; il inspira de l'intérêt à » plusieurs personnes, qui lui en prêtèrent, et il se livra sans distraction à l'étude des historiens et des » voyageurs. » A la fin de 1794, ayant été échangé, il obtint un congé de réforme, parce qu'à la suite de ses blessures il avait perdu l'œil droit. De retour dans sa ville natale, il donna quelques mois à la tendresse de sa mère et de ses sœurs ; et desirant prendre un état dans lequel il pût réussir par son application, il obtint du ministre de l'intérieur une place à l'école de médecine de Paris. Il en suivit les cours pendant trois ans, ainsi que ceux du Muséum d'histoire naturelle : ses progrès rapides étonnèrent ses condisciples, et il allait être reçu docteur, lorsqu'une passion contrariée lui fit prendre la résolution de quitter la capitale ; il résolut de voyager. Le gouvernement français avait ordonné une expédi-

tion pour les terres Australes (V. BAUDIN, III, 538). Péron demanda à y être employé ; le nombre des savants étant complet, il ne put d'abord se faire accueillir. Il pria M. de Jussieu, l'un des commissaires chargés du choix des naturalistes, de solliciter pour lui. Ce savant botaniste, qui ne put l'écouter sans étonnement et sans émotion, lui conseilla de faire un Mémoire, dans lequel ses motifs seraient exposés ; et ensuite, de concert avec M. de La Cépède, il détermina les commissaires à ne pas repousser un jeune homme qui joignait une ardeur extraordinaire à une étendue de connaissances bien rare à son âge. Quelques jours après, Péron lut à l'Institut un Mémoire sur l'utilité de joindre aux autres savants de l'expédition, un médecin-naturaliste, spécialement chargé de faire des recherches sur l'anthropologie, ou l'histoire de l'homme : il réunit tous les suffrages, et l'on obtint du ministre sa nomination à une place de zoologiste. Le 19 octobre 1800, les deux frégates, le *Géographe* et le *Naturaliste*, mettent à la voile du Havre. Péron se lie avec la plupart de ceux que l'amour des sciences a portés à courir les mêmes hasards, notamment avec M. Freycinet, officier de marine, M. Leschenault, botaniste, et surtout avec M. Lesueur, qui devint son collaborateur et son ami. Du jour même de son arrivée à bord du *Géographe*, il commença des observations météorologiques, qu'il répétait constamment de six heures en six heures, et qui ne furent jamais interrompues pendant la durée du voyage. Peu de temps après, il fit, sur la température de l'Océan, ces belles expériences qui démontrent que les eaux sont plus

froides dans le fond qu'à la surface, et qu'elles le sont d'autant plus qu'on descend à une plus grande profondeur : résultat qui, réuni à ceux que Forster et Irwing avaient obtenus sous d'autres latitudes, conduit à des conséquences importantes pour la physique générale. Après avoir atterri à l'île de France, et relâché à divers points de la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande, l'on se rendit à Timor. C'est principalement au séjour de Péron dans cette île si peu connue des naturalistes, où la mer est peu profonde, et où la chaleur du soleil multiplie à l'infini les mollusques et les zoophytes, et les peint des plus vives couleurs, que l'on doit son travail sur ces êtres singuliers. Curieux de faire des observations d'un autre genre, il passa plusieurs jours dans l'intérieur des terres pour étudier les naturels du pays. « Quoiqu'il n'entendît pas la » langue malaie, dit M. Deleuze, il » avait dans le geste, une telle expression, et tant de sagacité à saisir » ce qu'on voulait lui dire, qu'il parvenait à se faire entendre des naturels, et qu'il eut encore le même » avantage avec les sauvages de la » Nouvelle-Hollande et avec ceux de » la terre de Diemen. » Après avoir reconnu la partie orientale de cette terre, on entra dans le détroit de Bass ; et l'on gagna Port-Jackson. On examina ensuite les îles situées à l'entrée occidentale du détroit de Bass ; on suivit de nouveau les côtes de la Nouvelle-Hollande, et l'on en fit le tour. Péron déploya un courage et une activité inconcevables : des cinq zoologistes nommés par le gouvernement, deux étant restés à l'Île-de-France, et les deux autres étant morts au commencement de la seconde campagne, il se trouvait seul

chargé de cet immense travail, et il suffisait à tout. Peu de temps après le départ de Timor, le capitaine lui ayant refusé des liqueurs spiritueuses absolument nécessaires pour conserver ses mollusques, il se priva, pendant tout le voyage, de sa portion d'arack ; et ce qui est plus remarquable, il fit partager son enthousiasme à plusieurs de ses amis, qui consentirent à faire le même sacrifice. Pendant les tempêtes, aidant aux manœuvres comme un simple matelot, il observait aussi paisiblement que s'il eût été sur le rivage. Etant descendu à l'île King avec quelques naturalistes, un coup de vent chassa le vaisseau en pleine mer, et, pendant quinze jours, ils ne l'aperçurent plus. Péron ne perdit pas un moment l'occasion d'augmenter ses collections et ses observations. Après la seconde relâche à Timor, les vents s'étant opposés à ce qu'on pût aborder à la Nouvelle-Guinée et entrer dans le golfe de Carpentarie, on revint à l'Île-de-France, où l'on resta cinq mois. Péron recueillit dans cette île beaucoup d'espèces nouvelles. On fit encore une relâche d'un mois au Cap ; et il en profita pour examiner la singulière conformation des Boschismans, tribu de Hottentots. Il débarqua enfin le 7 avril 1804, à Lorient, d'où il se rendit à Paris, et il fut chargé de publier, conjointement avec M. Freycinet, la relation du voyage, et la description des objets nouveaux en histoire naturelle avec son ami M. Le Sueur. La collection d'animaux avait été déposée au Muséum d'histoire naturelle : il résulte du rapport de la commission qui l'avait examinée, et dont M. Cuvier fut l'organe, qu'elle contient plus de cent mille échantillons d'animaux ;

que le nombre des espèces nouvelles s'élève à plus de deux mille cinq cents, et que MM. Péron et Lesueur avaient eux seuls fait connaître plus d'animaux que tous les naturalistes des derniers temps ; enfin , que les descriptions de Péron , rédigées sur un plan uniforme , embrassant tous les détails de l'organisation extérieure des animaux , établissant leurs caractères d'une manière absolue , et indiquant leurs habitudes et l'usage qu'on en peut faire , survivront à toutes les révolutions des systèmes et des méthodes. Péron , que l'Institut s'empessa d'admettre au nombre de ses correspondants , ne mit au jour que la première partie de sa relation. Sa santé était affaiblie par de longues fatigues ; une maladie de poitrine , dont il fut attaqué , fit des progrès effrayants. Bientôt il jugea que son mal était incurable ; on lui conseilla d'aller passer un hiver à Nice : le voyage lui fit du bien , et la douceur du climat parut le rétablir. Il se livra au travail avec une nouvelle ardeur , et il fit une nouvelle collection extrêmement précieuse. Lorsqu'il fut de retour à Paris , il retomba dans une situation pire que celle où il était avant son départ. Il voulut aller finir ses jours dans le lieu de sa naissance , auprès de deux sœurs qui avaient été les premiers objets de sa tendresse. Ce fut dans leurs bras qu'il expira le 14 décembre 1810. On a de Péron : I. *Observations sur l'Anthropologie*, Paris, an VIII. II. *Voyage de découvertes aux Terres-Australes, pendant les années 1800 - 1804* ; Paris, 1807 - 1816, 3 vol. in-4°. et atlas. « La relation des faits , dit » M. Deleuze , est d'une exactitude » qui est le premier mérite des ou- » vrages de ce genre : la description

» du sol , du climat , des météores , » offre des phénomènes extrêmement » remarquables ; et la comparaison » des observations de l'auteur avec » celles des navigateurs qui l'ont pré- » cédé , conduit à des résultats gé- » néraux. Le tableau des peuplades » qui errent à la nouvelle-Hollande , » et de celles qui habitent la terre de » Diemen , nous fait connaître deux » races de sauvages d'une horrible » férocité , et nous présente le der- » nier degré de misère et de dégra- » dation de l'espèce humaine. Au- » cun voyageur , si l'on en excepte J. » Forster (V. FORSTER, XV, 286) , » ne s'est autant appliqué à saisir les » caractères physiques et moraux qui » distinguent les diverses peuplades. » ... Il serait à désirer que Péron eût » peint avec le même soin , la physio- » nomie particulière que l'aspect de la » végétation donne aux diverses con- » trées ; on voit qu'il s'était plus at- » taché à la zoologie qu'à la botani- » que. On peut lui reprocher enco- » re d'avoir employé quelquefois un » luxe de style qui ne convient point » à la simplicité d'une narration. » Le second volume était imprimé à moitié , lorsque Péron mourut ; des obstacles en retardèrent long-temps la publication : elle fut due aux soins de M. L. de Freycinet , à qui appartient en entier le troisième volume , qui contient la partie nautique du voyage ; il a aussi présidé à la confection de l'atlas. Péron crut devoir détacher de son travail général , divers Mémoires qu'il lut , soit à l'Institut , soit au muséum d'histoire naturelle , soit à la société de médecine , et dont quelques-uns furent imprimés dans la relation du voyage : *Notice sur l'habitation des animaux marins.* — *Mémoire sur le nouveau genre pyrorosma.* — *Observations*

sur la dysenterie des pays chauds et sur l'usage du bétel. — *Précis d'un Mémoire* lu à l'Institut, sur la température de la mer, soit à sa surface, soit à diverses profondeurs. III. Enfin, il entreprit l'histoire complète des Méduses, sur lesquelles il avait fait beaucoup d'observations, et dont il avait recueilli une multitude d'espèces jusqu'alors inconnues. De concert avec M. Lesueur, il mit au jour deux notices préliminaires sur cette grande famille du règne animal : *Histoire générale et particulière des Méduses*. — *Sur les Méduses du genre équorée*. En publiant des Mémoires sur divers objets de zoologie, Péron s'occupait d'une histoire philosophique des divers peuples considérés sous les rapports physiques et moraux; il se proposait de ne publier cet ouvrage, qu'après avoir encore fait trois voyages : le premier dans le nord de l'Europe et de l'Asie, le second dans l'Inde, et le troisième en Afrique. Il avait sur cet objet un grand nombre de mémoires; le fragment qui contenait l'histoire des peuples de Timor est à-peu-près achevé; les figures qui devaient l'accompagner, ont été dessinées sur les lieux par M. Lesueur. Ses portefeuilles renfermaient aussi la description de tous les animaux qu'il avait vus. On espère que la partie de ses travaux qui concerne les animaux sans vertèbres, sera publiée par son ami M. Lesueur, qui en a fait les dessins. L'éloge de Péron a été publié par MM. Alard et Deleuze, 1811, in-4°; on a profité de leur travail pour la rédaction de cet article.

E--s.

PEROTTI (NICOLAS), célèbre grammairien, était né en 1430, à Sassoferrato, petite ville sur les confins de l'Ombrie et de la Marche

d'Ancone, d'une famille qui se prétendait alliée à la maison de Levis. Envoyé, dans sa jeunesse, à l'académie de Bologne, il reçut des leçons de Nicolas Volpe, de Vittorino de Feltre; et il fit de rapides progrès sous ces habiles maîtres. Le défaut de fortune l'obligea d'accepter une chaire dans cette même académie qui venait d'être témoin de ses premiers succès. Il y professa la rhétorique et la poésie (1) d'une manière si brillante, que le sénat de Bologne le choisit, en 1452, pour haranguer l'empereur Frédéric III, à son passage dans cette ville. La jeunesse de l'orateur, et ses talents précoces, intéressèrent Frédéric, qui l'honora de la couronne poétique, et lui fit expédier des lettres de conseiller impérial. Perotti adressa, la même année, au pape Nicolas V, la traduction des cinq premiers livres de Polybe, les seuls que l'on connût alors; et le pontife lui accorda une gratification pour l'encourager à continuer ce genre de travail. Ce fut peu de temps après, qu'il se rendit à Rome; il y fut accueilli par le savant Bessarion, qui le combla de témoignages d'affection, et contribua beaucoup à son avancement. Apostolo Zeno prétend que Perotti ne vint à Rome qu'en 1458; mais un bref du pape Calixte III, du 8 juillet 1456 (2), prouve qu'à cette époque il remplissait les fonctions de secrétaire apostolique, et que ses services lui avaient déjà valu le titre de comte du palais de Latran. Les devoirs que lui imposait cette place, n'empêchèrent pas Perotti de donner

(1) Suivant Apostolo Zeno, Perotti professa non-seulement la rhétorique et la poésie, mais encore la philosophie, et même la médecine, à l'université de Bologne, de 1451 à 1458. On a démontré qu'il n'était plus à Bologne, en 1456; et il est peu vraisemblable qu'il y ait jamais professé la médecine.

(2) Buonamici en a inséré un extrait dans le livre : *De claris pontificis scriptoribus*, p. 179.

des leçons publiques sur la langue latine. Il prit Martial pour sujet, moins pour éclaircir les passages obscurs de cet auteur, que pour avoir l'occasion de contredire Domit. Calderino, dont le caractère lui avait déplu (V. Alexand. ab Alexandro, lib. iv, 21). Il fut nommé, en 1458, archevêque de Siponto ou de Manfredonia, dans la Pouille; mais ses talents le rendaient nécessaire à Rome, et il fut autorisé à se reposer sur un vicaire de l'administration de son diocèse. Perotti eut part à toutes les affaires importantes, traitées de son temps; il fut pourvu, en 1465, du gouvernement de l'Ombrie, et, en 1474, de celui de Pérouse. Mais les hautes fonctions dont il était revêtu ne ralentirent point son ardeur pour les lettres. Il passait tous les moments qu'il pouvait dérober aux affaires, dans la petite île de *Centipera*, près de Sassoferrato, qu'il s'était plu à embellir, et à laquelle il avait donné le nom de *Fugicura*. Il y avait formé une bibliothèque, qu'il orna des bustes des hommes les plus célèbres, et donna ainsi à Paul Jove l'idée de sa galerie (V. Giovio). Ce fut dans cette retraite que Perotti mourut, le 13 décembre 1480. Torquato Perotti, qui se flattait d'une origine commune avec l'archevêque de Manfredonia, lui fit élever, en 1623, un monument dans la principale église de Sassoferrato, avec une inscription très-honorable, mais qui manque d'exactitude (3). On a répété, d'après Paul Jove, que Perotti fit perdre la thière à Bessarion, dont il était le conclaviste, pour n'avoir

(3) Cette inscription porte que Perotti assista aux conciles de Ferrare et de Florence, en qualité de secrétaire du pape Eugène IV; mais ce pontife mourut en 1447, dans le temps que Perotti achevait ses études à l'académie de Bologne.

pas voulu permettre qu'on l'interrompît dans ses études : cette anecdote est suspecte (V. BESSARION, IV, 392). Les bibliothèques d'Italie possèdent un grand nombre de Harangues, de Lettres et d'autres opusculs de Perotti, dont Apostolo Zeno a recueilli les titres, avec son exactitude ordinaire (4), dans l'ouvrage cité à la fin de l'article. Outre la *Traduction* de Polybe, souvent réimprimée, mais dont l'édition de Rome, 1473, est une rareté typographique (5), du *Discours* de saint Basile sur l'envie, du *Serment* d'Hippocrate; etc., on a de cet écrivain : I. *Rudimenta grammatices*, Rome, 1473, in-fol. C'est la première édition de cette grammaire latine (6), qui eut un tel succès, qu'elle fut réimprimée quatre fois à Rome, dans l'espace de trois ans, et qu'il s'en fit dix à douze éditions dans le reste de l'Italie, et à Paris, avant la fin du siècle. Erasme l'a citée avec éloge; mais elle n'est plus recherchée aujourd'hui que par les curieux. II. *In C. Plinii secundi proemium commentariolus*; c'est la préface de l'édition que Perotti publia, en 1473, de l'*Histoire naturelle* de Pline. Il se proposait d'établir la supériorité de son édition sur celle que J. André, évêque d'Aleria, avait donnée, en 1470; mais quoiqu'il y ait relevé vingt-deux fautes d'impression, elle n'en est pas moins regardée

(4) On doit remarquer que Zéno s'est cependant trompé en attribuant à Perotti l'*Oraison funèbre* de Bessarion; elle est de Nicol. Capranica, évêque de Fermo.

(5) Cette traduction est d'ailleurs peu estimée, quoiqu'écrite en beau latin. Les contresens dont elle fourmille ont fait conjecturer à Casaubon, que Perotti n'avait qu'une connaissance superficielle de la langue grecque (Voy. *Præfat. in Polybium*).

(6) Lair, en cite une édition in-40., sans date, inconnue aux autres bibliographes, intitulée : *Regule Sipontine*, et qu'il regarde comme très-ancienne. Voy. *l'Index libr. ab inv. typog.*, 1, 165.

comme infiniment plus correcte, et offrant un texte plus pur, que l'édition de Perotti (*V. PLINE*). III. *Oratio pro regis Romanorum Frederici jucundâ receptione, ex parte communitatis Bononiensis*. Cette harangue a été insérée dans l'édition de 1475, de la *Margarita poetica* d'Alb. d'Eyb. (*V. ce nom*). IV. *Cornucopia sive commentaria lingue latine*. Cet ouvrage, le plus important de ceux qu'a laissés Perotti, n'est pas un dictionnaire, comme on pourrait le croire, d'après le titre, mais un commentaire sur le livre des *Spectacles*, et le premier des *Épigrammes* de Martial. Il paraît que Perotti avait renoncé à terminer l'explication d'un poète si rempli d'obscénités, et qu'il ne destinait point son travail au public. Ce fut Pirro Perotti, son neveu, qui le fit imprimer à Venise, en 1489, in-fol., avec des additions et une préface, qui contient quelques détails assez intéressants. L'explication des passages licencieux appartient uniquement à l'éditeur, qui en convient lui-même. Cette première édition est très-rare; mais les curieux recherchent davantage celles qui sont sorties des presses des Aldes, Venise, 1499, 1513 et 1526, in-fol. Il y a beaucoup de recherches et d'erudition dans cet ouvrage; il n'est cependant pas exempt d'erreurs. J. Parrhasius en a relevé plusieurs dans son livre : *De rebus per epistolam quæsitis* (lett. 37). Scrivenerius découvrit le premier que Perotti avait inséré dans son commentaire (sur l'épigramme 87), une fable qui ne différait que par quelques mots de celle de Phèdre : *Arbores in tutela deorum*; mais loin d'accuser l'auteur moderne de plagiat, il en tira la conséquence que les fables que

nous avons sous le nom de Phèdre, n'étaient pas l'ouvrage de l'affranchi d'Auguste. Dans un voyage qu'il fit en Italie, d'Orville trouva à la bibliothèque Ambrosienne un *Manuscrit* autographe de Perotti qui, parmi plusieurs fables imitées d'Esope, d'Avienus, etc., en contenait plusieurs de Phèdre; et il adressa une *Notice* sur ce recueil à Burmann, qui l'a insérée dans la préface de l'édition de Phèdre, Leyde, 1727 (*V. BURMANN*). On peut donc conjecturer avec assez de vraisemblance que Perotti avait cru pouvoir, sans inconvénient, s'approprier les fables de l'auteur ancien, restées jusqu'alors inconnues. Néanmoins quelques critiques ont mieux aimé prétendre que l'archevêque de Manfredonia est le véritable auteur des fables attribuées à Phèdre; et J. Fr. Christ, entre autres (*V. CHRIST*, VIII, 458), a publié une savante dissertation pour établir ce sentiment, qui n'a cependant pas prévalu. Les 25 fables tirées du manuscrit de Perotti, et qui ne se trouvent pas dans les anciennes éditions de Phèdre, n'ont été imprimées que de nos jours (*Voy. PHÈDRE*). V. *De generibus metrorum ac de Horatii et Boëtii metris*. Cet opuscule, publié à la suite de l'ouvrage précédent, a été inséré dans un recueil de traités d'anciens grammairiens, Venise, 1497, in-4°. On peut consulter, pour plus de détails, les *Dissertaz. Vossianæ*, d'Apostolo Zeno, I, 256-74; les *Mémoires* de Niceron, tom. IX, et la *Storia letter.* de Tiraboschi, VI, 1130-33. W-s.

PÉROUSE. (JEAN-FRANÇOIS GALAUP DE LA), célèbre navigateur, naquit à Albi, en 1741. Sa première éducation le prépara de bonne heure à devenir un marin distingué; et son inclination pour cette profession se

fortifia à mesure que ses connaissances acquirent de l'étendue. Il fut admis en qualité de garde de la marine, le 19 novembre 1756. Ses services ne furent point interrompus, pendant la guerre que la France eut à soutenir à cette époque contre l'Angleterre. Il se trouva au combat de l'escadre commandée par le maréchal de Conflans, sur le *Formidable*, et y fut blessé et fait prisonnier. La Pérouse fut promu au grade d'enseigne, le 1^{er} octobre 1764, et à celui de lieutenant de vaisseau, le 4 avril 1777. L'intervalle de 14 années de paix, qui s'écoulèrent depuis 1764 jusqu'à 1778, le mit à même de se livrer tout entier à la navigation : il parcourut, pendant ce temps, les pays du globe les plus éloignés ; d'abord en qualité de simple officier ; ensuite il commanda plusieurs bâtimens du roi. Lors de la reprise des hostilités (en 1778), il reçut le commandement de la frégate l'*Amazonie*, et se distingua dans l'escadre du comte d'Estaing, par la prise d'une frégate anglaise, nommée l'*Ariel*. Devenu capitaine de vaisseau, en 1780, il se rendit, avec l'*Astrée*, sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre : s'y étant réuni à la frégate l'*Hermione*, commandée par La Touche Tréville, il rencontra, près de l'île Royale, une frégate ennemie, et cinq petits bâtimens. La frégate fut prise avec un des cinq bâtimens ; les autres s'échappèrent. La Pérouse se rendit ensuite au Cap Français. C'est là qu'on lui apprit qu'il était chargé d'aller attaquer les établissemens anglais de la baie de Hudson. Les préparatifs de cette expédition furent faits avec activité ; et le 31 mai 1782, il sortit de la rade du Cap, commandant le vaisseau le *Sceptre* de 74 canons, avec la frégate l'*Astrée* qu'il venait

de quitter, et l'*Engageante*, que l'on avait détachée de l'escadre mouillée alors dans la rade du Cap. Delangle, son ami, et l'un des officiers de la marine les plus éclairés, commandait l'*Astrée*. C'est le même qui, dans la suite, fut tué par les sauvages des îles des Navigateurs, et que La Pérouse eut la douleur de voir périr. Le 17 juillet, l'escadre eut connaissance de l'île de la Résolution, située au milieu de l'entrée du détroit de Hudson, et pénétra dans ce détroit. Quoique l'été fût avancé, elle n'y eut pas fait vingt lieues, que les glaces lui fermèrent le passage. Des interstices se formèrent cependant à plusieurs reprises, et l'on put s'y engager. Des brumes épaisses vinrent augmenter les dangers et les difficultés de cette navigation ; l'on resta quelquefois pendant plusieurs jours sans pouvoir faire route. Enfin, le 8 août au soir, La Pérouse vint mouiller devant le fort du *Prince de Galles*, situé à l'embouchure de la rivière *Churchill*, qui se décharge à la côte occidentale de la baie de Hudson par environ 59° de latitude. Le fort se rendit à la première sommation. Le 21, l'escadre quitta la rivière *Churchill*, descendit le long de la côte, et se porta à quarante lieues dans le sud. Elle s'empara avec la même facilité du fort d'York, situé sur une pointe qui sépare la rivière *Nelson* de la rivière des Haies : ce dernier fort s'était autrefois appelé le fort Bourbon, et nous avait appartenu, lorsque la France possédait le Canada. Ces établissemens ont donné lieu à bien des contestations : ils ont été pris et repris plusieurs fois par les Français et les Anglais. Enfin, ces derniers, étant devenus maîtres du Canada, en sont restés paisibles.

possesseurs jusqu'à l'époque où La Pérouse s'en empara de nouveau et les détruisit. Cette expédition ne fit pas dans le temps une grande sensation , à cause de son peu d'importance ; mais elle développa les talents de La Pérouse , et le fit connaître comme un officier capable de diriger une campagne de découvertes. Il venait de parcourir des parages peu connus , et il avait eu à surmonter, dans un espace très-rétréci , la plupart des dangers que la navigation peut offrir dans toute l'étendue du globe. Ce furent ces épreuves, et cette gloire nouvellement acquise, qui lui firent confier la direction de la belle campagne qui a mis fin à sa carrière et qui a illustré son nom. Le roi Louis XVI avait des connaissances très-étendues en géographie ; la lecture des voyages lui avait donné une grande prédilection pour tout ce qui avait quelque rapport à la navigation : ceux de Cook surtout , qui l'avaient frappé davantage , lui inspirèrent le désir d'ordonner une campagne de découvertes, et de faire participer les Français à la gloire que ce navigateur avait procurée à sa nation. Les vues du monarque s'étendirent en même temps sur les avantages commerciaux les plus prochains et sur les plus éloignés. Un projet de campagne fut d'abord esquissé d'après ses propres idées , et lui fut soumis. L'original subsiste encore ; et l'on y voit des notes en marge, écrites de sa propre main , soit pour approuver les mesures proposées, soit pour les rectifier , et suppléer à ce qui avait été omis. Toutes ces notes annoncent une connaissance approfondie de la géographie , de la navigation , et du commerce. On y voit surtout se développer l'âme du prince , qui ne respire que les plus purs sentiments

d'humanité. Partout où la navigation pouvait exposer à des dangers ; il insiste pour que les deux bâtimens qu'on lui propose d'envoyer en découverte , ne se séparent point. Enfin on lit au bas du projet , écrit également de la main du prince , le passage suivant : « Pour résumer ce qui » est proposé dans ce Mémoire , et les » observations que j'ai faites , il y a » deux parties : celle du commerce , » et celle des reconnaissances. La » première a deux points principaux , » la pêche de la baleine dans l'Océan » méridional au sud de l'Amérique » et du cap de Bonne-Espérance ; » l'autre est la traite des pelleteries » dans le nord-ouest de l'Amérique , » pour être transportées en Chine , » et , si l'on peut , au Japon. Quant » à la partie des reconnaissances , » les points principaux sont , ce » lui de la partie nord - ouest de » l'Amérique , qui concourt avec la » partie commerciale ; celui des mers » du Japon , qui y concourt aussi , » mais pour cela , je crois que la » son proposée dans le Mémoire , » est mal choisie ; celui des îles Sa » lomon , et celui du sud-ouest de la » Nouvelle Hollande. Tous les autres » points doivent être subordonnés à » ceux-là ; on doit se restreindre à » ce qui est le plus utile , et qui peut » s'exécuter à l'aise dans les trois » années proposées. » Les instructions données à La Pérouse , avant son départ , ne sont que le développement de ces vues générales. Fleurieu , ami de La Pérouse , fut chargé de les rédiger , et prépara ainsi les moyens d'exécution. Jamais les intentions bienfaisantes d'un monarque , n'ont été secondées avec plus de zèle et de lumières. Tous les savants furent invités à faire connaître l'espèce de recherches les

plus propres à hâter les progrès des connaissances humaines; et plusieurs d'entre eux s'embarquèrent sur les bâtimens de La Pérouse, avec la mission expresse de s'occuper de celles qui avaient été désignées. (V. LAMANON et MONGEZ.) On arma à Brest les frégates la *Boussole* et l'*Astrolabe*; et l'on donna à chacune d'elles cent hommes d'équipage. La Pérouse commandait la *Boussole*, et Delangle, l'*Astrolabe*. L'expédition mit à la voile, le 1^{er}. août 1785; elle relâcha à Madère, et se rendit à l'île Sainte-Catherine, située à la côte de l'Amérique méridionale, à quelques degrés au nord de la rivière de la Plata. Cette relâche fut très-courte. Les frégates, après avoir quitté ce port, doublèrent le cap de Horn, et vinrent relâcher dans la baie de la Conception, sur les côtes du Grand-Océan, où elles mouillèrent, le 22 février 1786. La Pérouse remonta ensuite vers le nord, toucha à l'île de Pâques et aux îles Sandwich, découvertes par Cook, et vint atterrir au Mont-Saint-Élie, situé à la côte nord-ouest de l'Amérique, par environ 60° de latitude. Toute cette côte fut prolongée en allant du nord au sud, jusqu'au port de Monterey, dans l'espace de cinq à six cents lieues, en moins de trois mois. La Pérouse trouva un port qui avait échappé au capitaine Cook, et l'appela le Port des Français. Il reconnut aussi plusieurs parties que ce navigateur n'avait pu voir que très-imparfaitement; mais un temps aussi court ne lui permit pas d'explorer en détail cette côte, qui forme une multitude de sinuosités, et qui est entrecoupée d'un grand nombre de canaux. Vancouver l'a visitée depuis dans toutes ses parties; mais sa campagne, consacrée entiè-

rement à cette reconnaissance, a duré plus de trois ans. Le second point important de la campagne de La Pérouse, était la reconnaissance des mers du Japon, qui comprend celle des îles de ce nom et des côtes de la Tartarie orientale. Une courte relâche à Monterey suffit pour reposer les équipages, et pour se préparer à traverser le grand Océan. On mit à la voile, le 24 septembre 1786. La route fut dirigée de manière à passer à peu de distance au nord des îles Sandwich. Le 5 novembre, à environ cent lieues dans le nord-ouest, on découvrit une petite île stérile, qui fut nommée île Necker: on la rangea de très-près. La nuit suivante, on continua la route de l'ouest sans aucune défiance; mais, entre une heure et deux heures après minuit, les deux frégates, qui étaient très-rapprochées l'une de l'autre, faillirent se perdre sur un récif que l'on aperçut tout-à-coup, à une petite distance en avant. On n'eut que le temps de se détourner. La Pérouse jugea que la *Boussole* n'en était pas passée à plus de cent toises. Le reste de la traversée fut sans accident; les frégates coupèrent la file des îles Mariannes, très-près de celle de l'Assomption, qui est à la partie du nord: ensuite elles relâchèrent dans la rade de Macao. De là elles se rendirent à Manille, chef-lieu des Philippines, et mouillèrent, le 27 février 1787, dans le port de Cavite. L'expédition y fit un assez long séjour, s'y répara, et s'approvisionna de nouveau. Enfin La Pérouse quitta les Philippines, le 10 avril, pour se rendre sur les côtes de Tartarie et des îles du Japon. Cette portion du globe n'était alors connue que par des traditions recueillies par les missionnaires. La Pérouse est le premier

qui ait levé les doutes que ces récits confus avaient fait naître. Il vint d'abord prendre connaissance de l'île Quelpaert, qui appartient à la Corée; sa route le fit remonter dans le nord, en prolongeant alternativement d'un côté, une partie des côtes de Tartarie, et de l'autre une portion de celles du Japon. Souvent des brumes épaisses lui déroberent la vue de ces terres, et l'obligèrent de suspendre sa marche. Enfin, s'étant avancé jusqu'au 45°. degré de latitude, ces deux terres se montrèrent ensemble dans une éclaircie. Dès-lors elles ne furent plus cachées que par l'obscurité du temps, et l'on se trouva dans un canal qui parut se rétrécir à mesure que l'on s'avancait vers le nord. On prolongea de très-près la côte de Tartarie; ensuite on se rapprocha des îles qui sont au nord du Japon, où l'on trouva un port qui fut nommé port d'Estaing. Le canal n'avait pas à cet endroit plus de quatre lieues de largeur. La Pérouse continua sa route vers le nord, à égales distances des deux côtes, que l'on voyait toutes les deux très-distinctement. Se trouvant, le 24 juillet, par 51° $\frac{1}{2}$ de latitude, la profondeur de l'eau diminua tout-à-coup, et l'on fut obligé de s'arrêter. La Pérouse chercha vainement un passage où ses frégates pussent entrer sans danger. Il traversa plusieurs fois le canal en allant alternativement de l'est à l'ouest, et s'assura que les hauts-fonds qui l'avaient arrêté barraient entièrement le passage. Le vent de sud, qui commença à souffler avec assez de violence, et qui le poussait vers ces dangers, rendit sa position périlleuse. Heureusement une belle baie, qu'il découvrit à la côte de Tartarie, lui offrit un asile sûr; et les frégates vinrent s'y

mettre à l'abri. Cette baie fut appelée baie de Castries. Des canots visitèrent les lieux où les frégates n'avaient pu pénétrer. On ne trouva aucun passage; il fut même impossible de s'avancer jusqu'à l'embouchure du fleuve Amur, dont on n'était pas éloigné. L'opinion de La Pérouse est que l'île Ségalien qui lui restait dans l'est, se trouve effectivement détachée de la côte de Tartarie; mais que le canal qui les sépare est obstrué par les dépôts du fleuve Amur; qui se décharge précisément à l'endroit le plus resserré. Le capitaine russe Krusenstern, qui est entré dans le même canal par le nord, a été pareillement arrêté par des hauts-fonds, à 30 lieues plus au nord que La Pérouse, et partage son opinion. C'est celle qui paraît la plus vraisemblable. Cependant le capitaine anglais Broughton, qui a suivi la même route que La Pérouse, et qui a été arrêté au même endroit, croit avoir vu, en s'avancant avec ses canots, des bancs hors de l'eau, ou plutôt une plage de sable qui barrait le passage. Ainsi, l'on ne peut prononcer sur ce fait assez important en géographie. La Pérouse, en revenant au sud, ne s'écarta pas de la côte de l'île Ségalien, et y découvrit par 45° 10' de latitude, au sud du cap Grillon, le détroit qui porte son nom. Les récits des missionnaires avaient jusqu'alors confondu, sous le nom de terre de Jesso, toutes les terres qui sont au nord du Japon; la découverte de ce détroit, nous a fait connaître qu'elles forment deux îles, dont l'une est Ségalien, détachée par le détroit de La Pérouse, et l'autre, l'île Chika, séparée de la grande île du Japon par le détroit de Sangaar, que l'on connaissait depuis long-temps. De Fries,

navigateur hollandais, qui découvrit la *terre des États*, située à l'est du détroit de La Pérouse, en 1643, avait pris les terres de Ségalien et de Chika pour les pointes avancées d'une grande baie, dans laquelle il n'avait pas voulu risquer de s'engager. La fréquence des brumes qui a si fort embarrassé la navigation des frégates françaises, a été sans doute la cause de son erreur. La Pérouse, après avoir vérifié les découvertes des Hollandais, traversa les îles Kouriles, entre l'île de la *Compagnie*, ainsi nommée par De Fries, et l'île Murikan : le détroit reçut le nom de canal de la *Boussole*. Il vint ensuite relâcher au Kamtschatka, dans le havre de Saint-Pierre et Saint-Paul, où il mouilla le 7 septembre 1787. Les frégates en partirent le 29, firent route vers le sud, et passèrent par les îles des Navigateurs et des Amis; elles mouillèrent à Botany-Bay, le 16 janvier 1788, au moment où le commodore Philip quittait cette baie pour transférer son établissement au port Jackson. L'expédition éprouva de grandes pertes à deux reprises différentes, pendant la navigation dont on vient de donner le précis. La première eut lieu au port des Français, que l'on avait découvert à la côte nord-ouest de l'Amérique. Des canots envoyés pour sonder la baie, s'approchèrent de l'entrée du port, à l'instant où le courant de la marée, qui y est terrible, avait le plus de violence. Ils furent maîtrisés par la rapidité de l'eau et par la violence des lames qui les engloutit en un instant. Un seul eut le bonheur de franchir ces lames, et de s'échapper en pleine mer, après les avoir traversées. Cette expédition de canots avait été regardée comme une partie de plaisir;

deux frères, officiers de la marine, d'une très-grande fortune, tous deux donnant de grandes espérances, voulurent en faire partie : on sait déjà qu'il est question de MM. Delaborde. L'aîné venait d'échapper au danger; mais voyant son frère lutter dans son canot contre la fureur des lames, il accourut à son secours, et fut enveloppé dans son malheur (*V. BORDE*, V, 159). Le second événement arriva aux îles des Navigateurs. Delangle était entré, avec sa chaloupe et son canot, dans une petite anse entourée de récifs pour faire de l'eau. Les insulaires laissèrent en paix ses gens mettre à terre les barriques, et ne témoignèrent aucune mauvaise intention. Cependant la mer baissa insensiblement, et les embarcations se trouvèrent à sec. Les insulaires devinrent alors plus importuns, et finirent par se serrer en grand nombre autour des travailleurs. Delangle fit charger ses canots sans accident, et s'y embarqua, ensuite lui-même avec tout son monde; mais il fut obligé d'attendre que la marée les eût mis à flot pour s'en aller. Il resta sur l'avant de son canot, avec des hommes de l'équipage armés autour de lui. Les sauvages tendaient toujours à le serrer de plus près. Un sentiment d'humanité l'empêcha long-temps de les mettre en fuite avec sa mousqueterie : lorsqu'il prit ce parti, il était trop tard; ses gens n'eurent plus le temps de recharger leurs armes, avant que l'on fondît sur eux. Un grand nombre fut abattu à coups de pierres, et ensuite assommé à coups de massues : Delangle périt un des premiers; tous ceux qui tombèrent du côté des sauvages, furent tués. Le naturaliste Lamanon fut de ce nombre. Les autres, que leur chute avait entraînés entre deux

canots, se sauvèrent à la nage quelque blessés, à bord des embarcations qui avaient mouillé au large. Ce malheur a été comme le présage de celui qui nous a privés de l'espérance de revoir La Pérouse et ses compagnons ; car, depuis son départ de Botany-Bay, qui eut lieu peu de temps après, on n'en a reçu aucune nouvelle. Il mandait au ministre de la marine, dans sa dernière lettre datée du 7 février 1788 : « Je remonterai aux » îles des Amis, et je ferai absolu- » ment tout ce qui m'est enjoint par » mes instructions relativement à la » partie méridionale de la Nouvelle » Calédonie, à l'île Santa-Cruz de » Mendaña, à la côte sud de la terre » des Arsacides de Surville, et à la » terre de la Louisiade de Bougain- » ville, en cherchant à connaître si » cette dernière fait partie de la » Nouvelle-Guinée, ou si elle en est » séparée. Je passerai, à la fin de » juillet 1788, entre la Nouvelle- » Guinée et la Nouvelle-Hollande, » par un autre canal que celui de » l'Endeavour, si toutefois il en » existe un. Je visiterai, pendant le » mois de septembre et une partie » d'octobre, le golfe de la Carpen- » tarie, et toute la côte occidentale » de la Nouvelle-Hollande jusqu'à la » terre de Diemen, mais de manière » cependant qu'il me soit possible » de remonter au nord assez tôt pour » arriver, au commencement de dé- » cembre 1788, à l'île de France. » Voilà le fil qui a conduit le contre- » amiral d'Entrecasteaux (*V. d'EN- » TRECASTEAUX*) sur les traces de La Pérouse. Toutes les reconnaissances citées dans la lettre précédente forment le complément de celles qui entraient dans le plan de campagne de cet illustre navigateur. Il fut recommandé au contre-amiral d'En-

trecasteaux, de les faire dans l'ordre où elles viennent d'être relatées ; et il s'y est assujéti aussi strictement que les circonstances le lui ont permis. Toutes les recherches ont été sans succès. Aucune trace de La Pérouse n'a été découverte chez les habitants des îles des Amis, les plus civilisés de tous ceux qu'on a visités ; et cependant ils se rappelaient très-bien le passage de Cook, et distinguaient les deux nations. Ils avaient même conservé la mémoire des Espagnols qui avaient abordé, en 1781, l'île de Vavao, voisine de Tonga-Tabou. Il paraît constant que La Pérouse n'est pas venu aux îles des Amis. Les habitants des autres îles dont il est question dans la même lettre, n'en ont pas conservé de souvenir ; mais ils sont moins civilisés. Aucun de leurs rivages n'a offert de débris qui pussent aider à former quelque conjecture. Tout porte à croire que l'infortuné navigateur, et ses compagnons ont péri en se rendant de Botany-Bay aux îles des Amis. Nous ignorerons probablement toujours le déplorable événement qui a causé leur perte. Nous pouvons supposer successivement tous les malheurs qui menacent les navigateurs isolés au milieu de mers inconnues. Si cependant on voulait fixer ses idées sur ceux qui paraissent le plus probables, il faudrait d'abord rejeter tous les accidents qui n'arrivent presque jamais à deux bâtiments à-la-fois, tels que ceux du feu, et des suites d'une voie d'eau considérable. On en serait alors réduit à croire, et avec quelque vraisemblance, que les frégates la *Boussole* et l'*Astrolabe* ont rencontré, pendant la nuit, quelques-uns de ces écueils à fleur d'eau, semblables à ceux que tous les navi-

gateurs ont trouvés inopinément sur leur route, dans le grand Océan, et tels que celui que La Pérouse a rencontré lui-même dans l'ouest de l'île Necker. La proximité à laquelle la *Boussole* et l'*Astrolabe* s'étaient l'une del'autre, pendant la nuit, vient à l'appui de ce sentiment, et fait croire que du moment où celle qui était en avant a donné contre un écueil, la seconde n'a pu être avertie assez promptement pour changer sa route avant d'y arriver aussi. Le capitaine Flinders s'est perdu, en octobre 1803, sur un récif de cette nature, situé à près de 80 lieues des côtes de la Nouvelle-Hollande, par 22° 11' de latitude sud. Des débris de bâtimens naufragés que l'on a vus sur cet écueil, lui ont fait penser que ce pouvaient être quelques restes des frégates de La Pérouse. Cette opinion rentre à la vérité dans l'idée générale qui vient d'être émise. Mais l'écueil dont il s'agit, est si éloigné de la route que La Pérouse aurait dû suivre pour se rendre aux îles des Amis, que ces débris eussent dû porter des indications moins vagues pour que le fait fût constaté. Il aurait fallu que cet infortuné navigateur, au lieu de se rendre aux îles des Amis, comme il le dit dans sa dernière lettre, eût pris le parti d'aller directement, en quittant Botany-Bay, reconnaître le golfe de la Carpentarie. L'intérêt que toute l'Europe a pris au sort de nos malheureux compatriotes, lui a fait accueillir avec empressement tous les bruits propres à ranimer ses espérances; mais aucun de ces bruits n'a pu résister à l'examen le plus impartial et le moins sévère. Cet article est écrit en 1822, et il y a 34 ans que La Pérouse aurait dû être de retour à l'île de France! Il avait épousé, avant son départ, mademoi-

selle Broudou, née à l'île de France, qui est restée inconsolable, et ne lui a survécu qu'autant qu'elle a pu conserver quelque espoir. Le gouvernement lui avait abandonné le produit de la vente du Voyage de La Pérouse, publié à Paris, en 1797, 4 vol. in-4°, avec atlas, et un portrait de La Pérouse, gravé par Tardieu. Cette relation a été rédigée par M. Milet de Mureau, d'après les journaux qui avaient été envoyés du Kamtschatka et de Botany-Bay. Il y en a une traduction anglaise. M. de Lesseps, qui avait fait une partie de cette glorieuse campagne, s'en était séparé au Kamtschatka, d'où il est revenu par terre, avec tous les journaux et cartes qui ont été publiés. La relation de son voyage du havre de Saint-Pierre et Saint-Paul à Ochotsk, et de cette dernière ville à Saint-Petersbourg, a été imprimée en 1790: elle forme une partie du beau voyage dont on vient de parler. R-L.

PEROUSE (PICOT DE LA). *Voy.*
PEIROUSE.

PEROZAMAD, prince Arsacide, qui vivait, au troisième siècle, dans la Bactriane, était de la branche de cette famille qui se nommait Caréniane. Son père, Vehsadjan, régnait à Balkh dans le pays de Kouschan; car c'est ainsi que se nommait la Bactriane. Vers le temps où Ardeschir, fils de Babek, vainquit et mit à mort Artaban, dernier roi des Arsacides de Perse, Vehsadjan reçut une ambassade de son parent Chosroès, roi d'Arménie, qui l'exhortait à unir leurs communs efforts, pour détruire l'ennemi de leur famille. Le prince bactrien n'avait pas encore pu songer à mettre en exécution les conventions qu'il avait faites avec le roi d'Arménie, lorsqu'il fut attaqué par Ardeschir, lequel avait rassemblé,

sans perdre de temps, une puissante armée. Vehsadjan, attaqué à l'improviste, fut vaincu; ses états furent envahis, et il périt lui-même avec presque tous les princes de son sang. Il n'en échappa qu'un seul, encore enfant; c'était Perozamad : il fut sauvé par un fidèle serviteur de sa maison, nommé Bourz, qui l'emmena dans le fond du pays de Kouschan, et le confia aux princes du sangarsacide qui possédaient ces régions éloignées de la Perse. Cependant Ardeschir, inquiété par l'existence de ce rejeton de la race Caréniane, tenta tous les moyens de l'avoir en sa puissance; il parvint enfin à le tirer des mains de ses parents en jurant de ne lui faire aucun mal. Perozamad fut donc élevé à la cour de Perse; et quand il eut atteint l'âge viril, il fut réintégré dans tous les honneurs que ses ancêtres avaient possédés. Sous le règne de Sapor, successeur d'Ardeschir, il eut le commandement général des armées, et il fut envoyé contre le souverain des régions orientales qui séparent la Perse de la Chine. Les auteurs arméniens appellent ce prince *Vezergh Khakan*. Ce nom veut dire le *grand Khakan*, et ne doit pas être pris pour un nom-propre, ainsi que le pensent les interprètes de Moïse de Khoren. Le roi de Perse croyait que Perozamad périrait dans cette guerre; mais il fut trompé dans son espérance : le prince Arsacide en sortit vainqueur; le Khakan fut forcé, pour obtenir la paix, de lui donner sa fille en mariage, et il devint souverain de beaucoup de pays qu'il tint en fief du roi de Perse. Outre la fille du Khakan, Perozamad épousa plusieurs autres femmes de la race d'Ardeschir, et il en eut un grand nombre d'enfants, ce qui excita de plus

en plus contre lui les inquiétudes du roi de Perse : il en résulta bientôt une guerre violente entre les deux princes; elle dura long-temps, et se prolongea jusqu'au règne de Sapor, fils d'Ardeschir. Perozamad fut souvent vainqueur; mais à-la-fin il périt empoisonné par les partisans de Sapor, et il laissa ses états à son fils Camsar. Ce prince fut dans la suite contraint par le Khakan, d'abandonner ses états, et de se réfugier en Arménie, auprès du roi Tiridate, avec toute sa famille : il y obtint en fief la possession de plusieurs provinces, et fut la souche de la puissante race des Camsaragans, qui subsista jusqu'au dixième siècle. S. M.—N.

PERPENNA, général romain, d'une famille consulaire, quoique fier de sa naissance et de ses richesses, avait embrassé le parti de Marius; et s'étant attaché à M. Æm. Lépidus, qui essayait de relever en Italie une faction écrasée par Sylla, il devint son lieutenant. Lépidus, vaincu deux fois par Catulus, son collègue au consulat (V. CATULUS, VII, 424), se sauva avec le reste de ses troupes dans l'île de Sardaigne, et mourut peu après du chagrin que lui causaient les désordres de sa femme. Perpenna, qui lui succéda dans le commandement, recueillit alors les débris de l'armée, et passa en Espagne, où Sertorius luttait avec succès contre les efforts des Romains. Il n'avait pas le projet de réunir ses forces à celles de Sertorius, qu'il méprisait à cause de son origine, et dont la réputation militaire lui portait ombrage; mais, sur le bruit que Pompée était envoyé en Espagne, les soldats de Perpenna lui signifèrent de les conduire à Sertorius, sinon qu'ils iraient le joindre sans lui. L'orgueil de Perpenna fut vi-

vement blessé : sacrifiant à sa vengeance les intérêts de son parti, il sema la division dans le camp, et poussa hautement les soldats à commettre toutes sortes de désordres. Sertorius crut devoir employer la sévérité, afin de rétablir la discipline ; et il se rendit odieux par l'abus qu'il fit de son autorité. Perpenna, profitant de la disposition des esprits, ourdit une conspiration à laquelle un grand nombre de jeunes Romains prirent part. La crainte qu'elle ne fût découverte, lui fit hâter le moment fixé pour l'exécution. Il attendit Sertorius, qui venait d'offrir un sacrifice à l'occasion de la victoire d'un de ses lieutenants ; et, l'ayant invité à un festin, il le fit assassiner lâchement par ses complices (*Voyez SERTORIUS*). Ce crime révolta les soldats, qui, oubliant alors les défauts de Sertorius, ne se rappelèrent plus que ses grandes qualités. Perpennavint cependant à bout de les apaiser ; mais il montra bientôt qu'il était aussi incapable de commander que d'obéir. Pompée lui ayant tendu une embuscade, il s'y précipita, fut entièrement défait, et resta prisonnier. Il espéra sauver sa vie en annonçant à Pompée qu'il avait trouvé dans les papiers de Sertorius, des preuves que plusieurs sénateurs, et même des personna- ges consulaires, entretenaient avec lui des intelligences coupables : mais Pompée, s'étant fait apporter tous les papiers de Sertorius, les fit brûler sans les lire, et donna l'ordre de tuer Perpenna (l'an de Rome 680, av. J.-C. 74), de peur qu'il n'occasionnât de nouveaux troubles dans Rome, en y faisant connaître les complices de Sertorius. W—s.

PERRACHE (MICHEL), sculpteur, né à Lyon, le 12 juillet 1685,

n'avait que seize ans quand il quitta sa patrie, pour aller visiter les académies d'Italie et d'Anvers, avec le dessein de se perfectionner dans son art. La décoration d'une église de Malines lui valut le droit de bourgeoisie en cette ville. Mais, en 1717, il revint à Lyon, et s'y fixa. Un grand nombre d'églises et de jardins de cette ville contenait de ses ouvrages. Michel Perrache mourut le 21 décembre 1750. — PERRACHE, fils de Michel, fut un sculpteur médiocre ; mais il a rendu son nom immortel dans son pays. Dès 1765, il annonça l'idée d'étendre la ville de Lyon au midi, et pour cela de reculer d'une demi-lieue le confluent du Rhône et de la Saône. On fit une chaussée, qui porte son nom. Mais les projets de construction sur le terrain entre cette chaussée et le cours de la Saône, plusieurs fois reproduits, n'ont pas été exécutés. Dans les derniers temps du pouvoir de Buonaparte, la ville de Lyon lui fit hommage de ce terrain ; et l'on devait y construire un palais impérial. Ce projet n'a pas eu plus de suite que les autres ; l'un des grands inconvénients était de prolonger la ville dans sa longueur, qui est déjà disproportionnée avec sa largeur. Les propriétaires de terrains sur la rive gauche du Rhône, y élevant chaque jour de nouveaux bâtimens, et exécutant ainsi en partie le plan de Morand (*V. MORAND, XXX, 68*), donnent à penser que l'on ne reviendra plus au projet de Perrache, qui est mort en 1779. On conserve de lui, dans la bibliothèque publique de Lyon, plusieurs Opuscles manuscrits.

A. B—T.

PERRAULT (CLAUDE), célèbre architecte, naquit à Paris, en 1613. Son père, avocat au parlement, lui

fit étudier la médecine, l'anatomie et les mathématiques; et il obtint même le titre de docteur de la faculté de Paris. Colbert le chargea de traduire Vitruve; les études qu'il fut obligé de faire pour entendre cet écrivain, lui inspirèrent le goût le plus vif pour l'architecture, et dévoilèrent les rares dispositions qu'il avait pour cet art. L'académie des sciences, ayant été établie en 1666, par les soins de Colbert, Perrault, nouvellement admis dans cette compagnie, devait fournir les dessins et les plans des bâtimens de l'*Observatoire*. Ce monument, d'un style lourd, et qui ne remplit que très-imparfaitement son but, était loin de faire pressentir les talents que Perrault déploya par la suite; c'est surtout depuis que les bâtimens qui l'environnaient ont disparu, et n'empêchent plus de le voir sous tous ses aspects, que ses défauts frappent tous les yeux. Cependant cet édifice a un caractère qui lui est propre, et qu'on n'offrait aucun des monumens de ce genre. Le comble en plate-forme est si bien voûté, qu'on n'a employé ni bois ni fer dans sa construction. Les caves et l'escalier passent également pour des modèles de construction. A cette époque, on travaillait depuis quelque temps au palais du Louvre; et déjà une partie de la façade avait été élevée sur les dessins de Leveau. Colbert, parvenu au ministère, ne les trouva pas dignes de la grandeur du monarque, et il fit un appel au génie de tous les artistes. Perrault envoya un dessin tellement supérieur à ceux de ses concurrens, qu'il obtint la préférence sans aucune contestation. Néanmoins, avant de commencer les travaux, on voulut connaître les idées des meilleurs artistes de l'Italie. Le chevalier Ber-

nini jouissait, à cette époque, de la plus grande renommée, comme sculpteur et comme architecte. Louis XIV le fit venir à grands frais en France, et l'on peut voir à l'article *Bernini*, tome iv, page 313, les honneurs qui lui furent rendus et le succès qu'eut son voyage. Le mérite de Perrault une fois reconnu, et ses plans adoptés, l'envie qu'il excitait s'éveilla de nouveau; et comme on ne pouvait contester la supériorité de ses plans, on imagina d'élever des doutes sur la possibilité de leur exécution. Pour apporter plus de maturité dans cet examen, on forma un conseil des bâtimens, composé du premier architecte, de Lebrun et de Perrault. Son frère Charles fut nommé secrétaire; Colbert présidait les séances, qui avaient lieu deux fois la semaine. Pour écarter toutes les objections, il fut résolu de construire un modèle en petit du péristyle, avec autant de pierres de taille qu'il devait en entrer dans l'ouvrage en grand, et de le retenir avec des barres de fer proportionnées à la grandeur qu'elles auraient dans l'édifice. L'exécution de ce modèle fit disparaître jusqu'à l'apparence même des difficultés. On convint unanimement que le fer, servant à retenir la poussée des architraves extrêmement hardies, procurait aux constructions une solidité bien plus grande que lorsqu'il était employé comme soutien. Tels furent les préliminaires de l'érection de ce monument, que l'on peut regarder comme le chef-d'œuvre de l'architecture française, et le plus bel édifice qui existe à Paris. La colonnade surtout offre une innovation, dont aucun monument antique connu jusqu'alors ne présentait le modèle: ce sont des colonnes d'ordre corinthien accou-

plées. Depuis, lorsque les ruines de Palmyre ont été découvertes, on a vu que le temple du Soleil offrait le même exemple; et quelques personnes ont pensé que Perrault pouvait avoir été conduit à cette idée par certains passages du texte de Vitruve. Mais la colonnade n'était pas ce qui présentait le plus de difficultés: rien de ce côté ne mettait d'entrave aux conceptions de l'artiste. C'était la cour intérieure du Louvre qu'il était difficile de disposer d'une manière régulière. La face appelée de l'*Horloge*, commencée sous Henri II, et terminée sous Louis XIII, présentait sous beaucoup de rapports une décoration digne des talents réunis de Jean Goujon et de Philibert Delorme. Les ornements qu'y avait ajoutés Lemercier, s'ils n'avaient point contribué à son embellissement, ne laissaient pas d'en imposer par leur effet. Une partie de la face du midi ou de l'*Infante*, avait été continuée d'après le même plan, Perrault imagina, pour la régularité de l'ensemble, de remplacer l'attique qui couronnait les côtés achevés, par un troisième ordre de son invention, qui n'est pas sans élégance, mais auquel la nécessité de s'assujétir à la hauteur de l'attique, ne lui a pas permis de donner un plus beau développement. Cependant, malgré les beautés neuves et vraiment admirables de la colonnade, elle n'est pas exempte de défauts. Les deux corps avancés qui la terminent à chaque extrémité, et qui n'offrent plus ainsi que des pilastres ou des colonnes engagées, nuisent au développement de la ligne que présente la façade: mais son plus grand défaut est d'être coupée dans le milieu par la porte cintrée qui donne entrée dans le palais. L'archivolte de cette arcade

interrompt mal-à-propos le niveau du péristyle; et le soubassement est un peu nu, relativement à la richesse de l'ordre qui le surmonte. Lorsque cet édifice fut construit, le mur en retraite de la colonnade était orné de niches destinées à des statues, et qui correspondaient aux entrecolonnements; les jours étaient, comme il convenait, pris sur la cour. Cette partie du plan de Perrault a subi quelques modifications sous le gouvernement de Buonaparte. La destination des appartements ayant été changée, les niches de la colonnade ont été remplacées par des fenêtres; et l'on a pratiqué, au-dessus de la porte d'entrée, un passage qui permet de parcourir le péristyle de plain pied. Les magnifiques escaliers que l'on a construits aux deux extrémités de la colonnade, sont de M. Fontaine. Des modifications ont eu lieu également dans l'intérieur de la cour. La seule façade de Philibert Delorme a été conservée; et les trois autres ont été achevées conformément aux plans de Perrault. C'est depuis ce moment que l'on a pu juger du mérite que présentent ces plans; et s'ils ne sont pas sans défauts, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître un génie né pour les grandes choses, et digne d'être placé parmi les artistes qui ont fait le plus d'honneur à la France et aux arts. Après la conquête de la Flandre et de la Franche-Comté, Colbert proposa de construire un arc de triomphe à la gloire du roi. Lebrun, Leveau et Perrault firent les dessins de ce monument; ceux du dernier obtinrent la préférence. Il fut élevé à l'extrémité de la grande rue Saint-Antoine; la première pierre en fut posée le 6 août 1670: mais on ne poussa les constructions en pierre que jus-

qu'au soubassement des colonnes ; le reste fut construit en plâtre. Ces travaux furent exécutés aux frais de la ville de Paris. Ils n'étaient que provisoires ; et l'on devait donner au monument plus de solidité. L'intention du ministre était, en outre, d'ouvrir en face du Louvre, une rue qui devait aboutir à cet arc, et dont le projet a été renouvelé de nos jours. La construction des châteaux de Versailles, de Trianon et de Marli, détourna le roi de continuer ce monument ; et les désastres de la fin de son règne ne permirent pas même d'y songer : il resta donc inachevé, et un an après la mort du monarque, le régent le fit entièrement démolir. Lorsqu'on voulut abattre la partie construite en maçonnerie, il fallut tout briser. Perrault, dans cette bâtisse, avait employé le procédé des anciens, en frottant les lits de pierre les uns contre les autres avec du grès et de l'eau, pour les lier sans le secours du mortier. On voit dans la traduction de Vitruve, une machine qu'il inventa pour frotter les pierres les unes contre les autres, quoiqu'elles eussent douze pieds de long. L'arc de triomphe avait 150 pieds de haut, y compris le couronnement, sur 146 de face; ces dimensions surpassent de beaucoup celles des arcs de Constantin et de Septime Sévère, dont les restes subsistent encore à Rome. Ses faces étaient ouvertes par trois portes décorées de dix colonnes corinthiennes ; les piédestaux avaient le tiers de la hauteur des colonnes, et l'entablement le quart. La principale arcade avait cinquante pieds de hauteur jusqu'à la voûte ; sa largeur était de vingt-cinq pieds. Les portes latérales, cintrées et renfermées dans des niches carrées, avaient quinze pieds

d'élévation. Entre les colonnes on voyait des médaillons qui retraçaient les principales actions de Louis XIV : des trophées d'armes, accompagnés d'esclaves enchaînés, étaient postés sur l'entablement. Lemilieu, disposé en plate-forme, offrait un piédestal sur lequel devait s'élever la statue équestre du roi. Il est fâcheux que ce monument, qui surpassait en grandeur et en magnificence tous ceux du même genre que l'on connaît, ait été détruit : mais du moins la superbe estampe que Leclerc a gravée, peut servir à en faire connaître toutes les beautés. Outre ces ouvrages qui ont assuré sa gloire, Perrault en a laissé quelques autres qui auraient suffi à la réputation d'artistes habiles, à tels que la chapelle du château de Sceaux, celle de Notre-Dame de Navonne, dans l'église des Petits-Pères, près de la place des Victoires ; l'allée d'eau à Versailles, et la plupart des dessins des vases, soit de bronze, soit de marbre, qui ornent les jardins de ce palais. Il avait un talent supérieur pour l'architecture (1) ; on en voit la preuve dans les planches dont il a enrichi sa traduction de Vitruve : elles passent pour des chefs-d'œuvre. La première édition de cette traduction parut en 1673, et la seconde en 1684, en un volume in-folio. Il en fit ensuite un abrégé, un vol. in-12. On lui doit encore : *Ordonnances des cinq espèces de colonnes, selon la méthode des Anciens*, un vol. in-fol. Il y offre une méthode pour mesurer les proportions de chaque ordre, sans employer les

(1) Une collection de ses dessins, en 2 vol. in-fol., manuscrit autographe du plus haut intérêt, formé en 1693, par les soins de son frère Charles, se trouvait dans la bibliothèque du sénateur Garnier, vendue en 1822 (n^o. 402 du catal.) : elle a passé à la bibliothèque du ministère de la maison du Roi.

fractions de module ; ce qui facilite beaucoup l'étude des principes de l'architecture. Cet ouvrage est une espèce de supplément à ce qui n'a point été expliqué dans Vitruve. Dans la traduction de ce dernier auteur , on peut lui reprocher les changements qu'il a faits aux ordres des anciens. Quoiqu'en petit nombre, ils en ont altéré la beauté, et n'ont pas trouvé d'imitateurs. Ces changements ont d'autant plus lieu d'étonner, que Perrault avait le véritable génie de l'architecture ; et l'on ne peut guère les attribuer qu'à l'esprit de paradoxe, qui paraît avoir été l'un des caractères distinctifs de sa famille. C'est à cet esprit qu'il faut attribuer également l'opinion qu'il a émise, dans la préface de son ouvrage, que c'est au choix de la matière, et à la justesse de l'exécution, et non point à la régularité des proportions, qu'est due la beauté des monuments de l'antiquité. Quoi qu'il en soit, sa traduction de Vitruve n'est pas moins un service essentiel ; les efforts qu'il a faits pour exprimer le sens d'un des auteurs anciens les plus maltraités par les copistes et les commentateurs ignorants, sont presque toujours heureux ; et les notes savantes dont il a accompagné le texte, prouvent jusqu'où s'étendaient son goût et son érudition. On doit encore à Claude Perrault quelques Dissertations de médecine en latin, et d'autres ouvrages dont on peut voir le détail dans Nicéron , (*Mém.*, xxxiii, 258-67) ; voici les principaux : I. *Essais de physique*, 2 vol. in-4°. et 4 vol. in-12 : les 3 premiers volumes parurent en 1680, et le 4°. volume en 1688. L'opuscule le plus remarquable de ce recueil est la *Mécanique des animaux*, traité plein d'observations curieuses sur leurs divers organes, et sur l'u-

sage qu'ils en ont su faire. On y mêle le germe du système physiologique de Stahl. II. *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux*, Paris, 1671, avec une continuation qui parut en 1676, in-fol., fig. ; idem, Amsterdam, 1736, 3 vol. in-4°. Ce ne sont presque que des descriptions anatomiques, dit Condorcet, et même elles ne peuvent servir à l'anatomie comparée, parce qu'elles ne sont point faites sur un même modèle : mais ces mémoires contiennent beaucoup de faits particuliers, intéressants et nouveaux ; et surtout ils ont servi à détruire une foule de préjugés accrédités chez les anciens les plus respectables, à dépouiller, par exemple, de leur réputation fabuleuse le caméléon, la salamandre et le pélican. III. *Recueil d'un grand nombre de machines de son invention*, pour élever et transporter les fardeaux les plus pesants, et pour servir aux usages les plus utiles de la société, 1 vol. in-4°, Paris, 1700, ouvrage posthume. C'est à l'aide de semblables machines que fut transportée chacune des énormes pierres, longues de trente-quatre pieds, formant la cymaise du fronton principal de la colonnade, et dont l'appareil a été gravé par Leclerc, sous le titre de la *Pierre du Louvre*. Claude Perrault aida son frère Charles dans la rédaction des Mémoires relatifs à l'établissement de l'académie des sciences, et de celle de peinture et de sculpture. Avant de s'adonner entièrement à l'architecture, il avait cultivé la médecine avec succès. Boileau que choquait l'esprit paradoxal de son frère Charles, le confondit avec lui dans son courroux satirique, et consacra, dans son *Art poétique*, la métamorphose du docteur par les

vers suivants :

- » Notre assassin renonce à son art inhumain ;
- » Et désormais la règle et l'équerre à la main,
- » Laisant de Galien la science suspecte,
- » De mauvais médecin devient bon architecte. »

Il répondit aux plaintes de Perrault (2) et de ses amis, par une épigramme encore plus mordante. Les envieux de Perrault ne craignirent pas d'attribuer à Levau les dessins de la façade du Louvre. Ces bruits accrédités par d'Orbay, furent accueillis d'abord par Boileau, qui en reconnut enfin la fausseté. Il suffisait de comparer les ouvrages de ces deux artistes pour voir jusqu'à quel point la calomnie est aveugle. Autant les proportions générales de Levau sont lourdes, et ses profils mesquins ; autant les détails, ainsi que l'ordonnance de Perrault, sont purs, nobles et élégants. D'ailleurs, les dessins originaux de l'auteur, faisant partie de sa collection, ne laissent aucun doute à ce sujet. Cet artiste, plein de génie, mourut à Paris, le 9 octobre 1688. On attribue sa mort à la dissection qu'il fit, au jardin du Roi, d'un chameau qui avait péri d'une maladie contagieuse. La faculté de médecine fit placer son portrait parmi ceux de ses membres les plus célèbres.

P—s.

PERRAULT (CHARLES), frère du précédent, naquit à Paris, le 12 janvier 1628. Nous apprenons de lui que, sur les bancs du collège de Beauvais, il était puissant dans la dispute ; et le souvenir de ses succès d'argumentation scolastique, fut

peut-être ce qui l'excita le plus dans la suite à soutenir thèse contre les anciens. Il faisait aussi des vers avec cette extrême facilité, indice trompeur d'un talent qui ne mûrit presque jamais. A peine sorti de l'école, il trouva le burlesque à la mode. Un ami lui suggéra l'idée de traduire le 6^e livre de l'Énéide, à la manière de Scarron. Deux de ses frères, le médecin, et le docteur de Sorbonne, voulurent s'associer à ce jeu d'esprit : ce fut le dernier qui fournit les trois vers suivants, cités par Voltaire et Marmontel, comme des meilleurs du *Virgile travesti*, où plus d'un lecteur désappointé les a cherchés en vain :

J'aperçus l'ombre d'un cocher,
Qui, tenant l'ombre d'une brosse,
Nettoyait l'ombre d'un carrosse.

Ce 6^e livre de l'Énéide, demeuré inédit, fut suivi des *Murs de Troie*, ou de l'origine du burlesque, dont le premier chant, composé en commun par les trois frères, a été imprimé (1653), et dont le second, tout entier de Claude Perrault, existe manuscrit dans la bibliothèque de l'Arsenal. Apollon y est représenté comme l'inventeur du burlesque, à l'époque où bâtissant l'enceinte de Troie avec Neptune, il se trouvait dans la mauvaise compagnie des maçons, et d'une tourbe d'autres ouvriers. Charles Perrault songea enfin à suivre la profession de son père, à laquelle s'était déjà voué, mais sans succès, Pierre son frère aîné : sans autre préparation qu'une étude précipitée des *Institutes*, il fut admis à la licence, et débuta par deux causes qui lui firent beaucoup d'honneur. Les espérances qu'autorisaient ces heureux essais, furent moins puissantes sur lui, que l'exemple de ce frère aîné, négligé dans son

(2) Ce fut par une fable intitulée : *Le Corbeau guéri par la cigogne ou l'Ingrat parfait*, que Perrault répondit à la tirade de Boileau, contre lui. Cette fable que Joly trouva dans les Mémoires manuscrits de Pb. de la Mare (V. XXVII, 1 et 2), a été imprimée, pour la première (et peut-être unique) fois, dans les *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle*, p. 632-633. Ce fut cette fable qui donna naissance à l'épigramme de Boileau : *Qui, j'ai dit dans mes vers, etc.* A. B—T.

état, quoiqu'il ne manquât ni de talent, ni de connaissances. Il renonça donc volontiers à sa robe d'avocat, pour les fonctions de commis de son frère Pierre, qui venait d'acheter la charge de receveur-général des finances de Paris. Ses loisirs le rendirent à la poésie; son *portrait d'Iris* courut le monde, fut applaudi par le public, et tourné en ridicule par Boileau; son *Dialogue de l'amour et de l'amitié* plut tellement à Fouquet, que ce surintendant le fit écrire sur du vélin, orné de dorures et de peintures. Deux Odes, l'une sur la paix des Pyrénées, l'autre sur le mariage du roi, augmentèrent sa réputation. En 1664, Colbert jeta les yeux sur lui pour la place de premier commis de la surintendance des bâtiments du roi. Ch. Perrault usa noblement de la confiance du ministre, et se regarda comme le représentant des gens de lettres et des artistes auprès du pouvoir. Colbert le désigna pour former, avec Chapelain, Cassagne et l'abbé Bourzeis, un comité de devises et de médailles, qui fut le berceau de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Les quatre écrivains étaient en outre chargés de rassembler des matériaux pour l'histoire du roi: et quelle histoire que celle où l'affaire de Fouquet aurait été écrite sous la dictée de Colbert, et où l'on aurait lu cette singulière allocution de Louis XIV, à quelques-uns de ses courtisans: *Je suis jeune, et les femmes ont ordinairement bien du pouvoir sur ceux de mon âge. Je vous ordonne à tous, que, si vous remarquez qu'une femme, quelle qu'elle puisse être, prenne empire sur moi, vous ayez à m'en avertir: je ne demande que vingt-quatre heures pour m'en débarrasser, et vous donnerai contentement*

là-dessus (1)! L'académie de peinture, de sculpture et d'architecture, et celle des sciences, furent fondées d'après les Mémoires dressés par Charles Perrault, devenu contrôleur-général des bâtiments. Il sut adroitement faire valoir les talents de son frère le médecin, aux dessins duquel il assura la préférence sur tous ceux qu'avaient présentés les hommes de l'art. Lui-même il jugeait les productions de cette nature avec une justesse d'instinct qu'il ne retrouva pas quand il fut question d'apprécier des œuvres littéraires. L'académie française l'admit parmi ses membres, le 22 nov. 1671, à la place de l'évêque de Léon (V. MONTIGNY, XXIX, 585); et comme il passait pour avoir la pensée du ministre, cette compagnie accéda docilement à deux changements avantageux qu'il avait proposés, et qui, provoqués par tout autre que lui, eussent peut-être été repoussés par la force de l'usage, bien que cet usage ne fût pas encore ancien. L'académie reçut donc un nouveau lustre par la publicité de quelques-unes de ses séances, et par le mode du scrutin observé dans l'élection de ses membres: elle fut encore redevable à Perrault de son établissement au Louvre, et des jetons qui lui furent assignés à titre de droits de présence. Versificateur faible, mais varié dans ses sujets, Perrault se mêla souvent aux lectures que les académiciens faisaient de leurs ouvrages. Ne pouvant plus supporter le caractère difficile et chagrin de Colbert, las d'ailleurs d'un travail qui devenait

(1) Ceci ressemble assez à l'invitation que l'archevêque de Grenade fait à Gil-Blas. Au reste, le duc de Mazarin prit sur lui d'avertir Louis XIV, du scandale de ses amours; et l'on sait que le monarque, qui pouvait bien rire du personnage, rit également de l'avis.

trop pénible, il se retira de l'admission, et put disposer de tous ses moments pour la littérature. Son poème du *Siècle de Louis XIV*, où perçait encore plus le désir de rabaisser l'antiquité, que le besoin d'exalter l'époque contemporaine, ouvrit, en 1687, une mémorable querelle (2). Racine, qui n'avait vu, dans cette pièce, que l'exagération d'un poète courtisan, complimenta l'auteur sur son paradoxe ingénieux, et ajouta que personne n'était dupe de ce jeu d'esprit. Perrault, piqué de cette supposition, écrivit pour ne laisser aucun doute sur ses opinions réelles. Le *Parallèle des anciens et des modernes* (Paris, 1688-96, quatre vol. in-12) apparut au grand scandale de la plupart de ceux qui cultivaient les lettres. Ce livre, dont Bayle faisait beaucoup de cas, fut peu lu, et par conséquent mal compris; le style en était commun, et la forme du dialogue ne sauvait pas de l'ennui. Le *Président*, l'*Abbé*, le *Chevalier*, voilà les trois interlocuteurs: le premier, défenseur des anciens, est un homme inepte, qui n'a pas de réponse aux difficultés les plus simples; dans le deuxième personnage, on reconnaît l'auteur lui-même; et quant au chevalier, c'est un bouffon, qui abonde dans le sens de l'abbé, et n'ouvre la bouche que pour faire ressortir la supériorité de raison de celui-ci. On remarque dans ces dialogues, des choses sensées en ce qui concerne les sciences et les arts; mais il n'est pas besoin d'être enthousiaste de l'antiquité

pour trouver étranges les critiques hasardées sur ses premiers écrivains. Perrault se montre presque toujours superficiel et préoccupé; il parle un moment du merveilleux des croyances modernes: on croit qu'il va tracer une théorie, qui sort naturellement de son sujet; mais il s'arrête, et laisse au siècle suivant les débats qui s'agitent encore sous les noms de doctrine classique, et de doctrine romantique. Dans cette question, oiseuse au fond, de la supériorité des modernes sur les anciens, Perrault avait le désavantage de compter parmi ses adversaires les écrivains qui soutenaient le mieux la comparaison avec ceux de l'antiquité (3). La Fontaine s'émut lui-même, et déclara ses sentiments dans une épître en vers. Huet, dans une lettre, releva une partie des blasphèmes énoncés dans le *Parallèle*. Boileau, dont M^{me}. de Sévigné disait qu'il n'était cruel qu'en vers, dirigea contre le même livre son Discours sur l'Ode, et ses Réflexions sur Longin, où le détracteur des anciens est traité avec violence. Perrault répondit avec plus de politesse au Discours et à la huitième Réflexion: ces deux pièces ont été insérées dans l'édition de Boileau, par Saint-Marc. Perrault soutenait à lui seul tout le poids de la dispute qu'il avait entamée, et à laquelle se mêlèrent aussi des étrangers (V. FRANCYUS et KORTHOIT) (4): des grandes réputations littéraires, il n'avait rallié à son opinion que Fontenel-

(3) La cause de Perrault fut encore plus mal défendue qu'elle n'était mauvaise. Il ne sut pas choisir les objets de rivalité qu'il opposait à la gloire des anciens: au lieu de préférer Chapelain, Scudéry, Saint-Amant, aux grands hommes de l'antiquité, il fallait citer Racine, Despréaux, La Fontaine, etc. C'était le moyen de se concilier l'amour-propre de ces derniers, et de faire valoir tous ses avantages.

(4) La partie du tome IV, qui concerne la logique (pag. 127 et suiv.), fut traduite en latin, et réfutée par Corn. Diet. Koch, Helmstadt, in-4^o.

(2) Ce poème, d'environ 520 vers, est inséré dans l'*Histoire poétique* de Callières, espèce de poème en prose, auquel il sert de texte. On le retrouve aussi, en grande partie, dans les *Annales poétiques*, tom. XXVII. Au reste, Perrault avait été devancé par un fougueux adversaire des anciens (V. DESMARETS XI, 204).

le, et, si l'on veut, Saint-Evremond. Nous rappelons en passant que c'est bien à Fontenelle, et non à Perrault, que se rapporte, dans *La Bruyère*, ce caractère de Cydiàs, qui s'égale à Lucien et à Sénèque le tragique, se met au-dessus de Virgile et de Théocrite... uni de goût et d'intérêt avec les contempteurs d'Homère (5). Boileau, emporté par son caractère irritable, avait souvent feint de ne pas saisir, et même altéré quelquefois les expressions de son contradicteur : Perrault, à son tour, sortit un peu de sa modération ordinaire dans la préface d'une *Apologie des femmes*, qu'il opposait à la dixième Satire de Boileau. Le docteur Arnauld, leur ami commun, écrivit à Perrault une lettre où il défendait contre tous reproches le satirique inculpé. Cette lettre affecta Boileau si agréablement, qu'il devint facile de jeter des paroles de paix entre les deux adversaires. La réconciliation s'opéra au mois d'août 1694, au moyen de l'entremise du médecin Dodart; elle fut scellée par l'échange que les deux auteurs firent de leurs ouvrages. Lorsqu'à ce sujet, Boileau disait, *Nous agissons comme les héros d'Homère, qui terminaient leurs combats en se comblant de présents*, on peut croire qu'il voulait faire une maligne allusion aux armes de Diomède et de Glaucus. Quoi qu'il en soit, dans une lettre où il résume la dispute terminée, il mentionne avec estime plusieurs productions poétiques de Perrault, comme son Poème sur la peinture, son Épître à La Quintinie. Il eut la générosité de ne point parler du poème de *Saint-Paulin* (V. PAU-

(5) Le pacifique Fontenelle n'allait pourtant pas jusqu'à mépriser les anciens. « On me fait, disait-il, le chef d'un parti dont je ne suis pas. »

LIV, pag. 198 ci-dessus), sur lequel il avait multiplié les sarcasmes. Perrault réussissait dans les détails descriptifs; mais il composait avec une malheureuse négligence, et même il n'avait pas le sentiment de la poésie. Son style dépasse les dernières nuances de la simplicité, et se traîne à terre. Ses contes en vers de *Grisélidis*, de *Peau-d'âne* et des *Souhaits ridicules*, sont prolixement narrés. Ces différents morceaux, fussent-ils un peu meilleurs, n'en exciteraient pas plus d'intérêt aujourd'hui, et tomberaient sous l'arrêt de Boileau :

Il n'est point de degré du médiocre au pire.

C'est moins sur ses ouvrages que sur son caractère honorable, qu'il doit être définitivement jugé : « Au-dessus » de l'envie, au-dessus de la haine, » au-dessus de tous les petits intérêts, dit Thomas, il ne fut jamais » qu'utile : il produisit les talents » comme d'autres les eussent écartés; ses connaissances étaient beaucoup plus étendues que celles d'un » homme de lettres ordinaire. Il » avait embrassé une partie des » sciences abstraites, saisi plusieurs » branches de la physique, et jeté » sur la nature en général ce coup » d'œil d'un philosophe qui cherche » à étendre la carrière des arts, et à » y transporter, par de nouvelles » imitations, de nouvelles beautés : » mais il se distingua surtout dans » cette partie de l'esprit philosophique, utile lors même qu'il se trompe, qui analyse les principes du » goût, n'admire rien sur parole, » et, avant d'adopter une opinion, » même de 2000 ans, cherche tous » jours à s'en rendre compte. » Perrault, retiré dans la rue du faubourg-Saint-Jacques, et occupé de l'édu-

cation de ses deux fils, résista sans peine aux propositions de Colbert, qui voulait le ramener auprès de lui. Un parent de ce ministre, intendant des galères de Marseille (V. BEGON), ayant rassemblé les portraits de 102 personnages célèbres du XVII^e. siècle, desira les faire graver, et pria Perrault de rédiger les notices qui devaient accompagner chaque portrait. Celui-ci accepta volontiers une tâche qui tenait de près à la discussion qu'il avait soutenue; et il fit paraître les *Eloges des hommes illustres du XVII^e. siècle*, Paris, 1696—1701, 2 vol. in fol. L'auteur a réduit tous ses articles à la mesure uniforme d'une feuille, et s'est borné à l'exposition la plus simple des faits. Cet ouvrage est recommandable par une grande impartialité, et par les recherches les plus exactes. On a peine à concevoir aujourd'hui, que l'auteur se crut obligé de s'excuser, dans un discours préliminaire, d'avoir mêlé à des princes et à des cardinaux les artistes qui s'étaient placés au premier rang. Les Jésuites, à leur tour, virent de mauvais œil qu'Arnould et Pascal eussent place dans ce recueil, et ils obtinrent du censeur qu'il exigeât la suppression des deux noms qui les importunaient : elle eut lieu dans la plupart des exemplaires de la première édition; mais comme on exaltait de plus en plus Port-Royal après cette mesure, à laquelle on appliquait la fameuse phrase de Tacite : *Præfulgebant Cassius atque Brutus, eo ipso quòd effigies eorum non videbantur*, on rétablit les portraits et les notices. Dans la 2^e édition, les articles *Thomassin* et *Ducange*, substitués d'abord à *Pascal* et *Arnould*, ont été retranchés. La réimpression de Paris, 1805, est peu recherchée. Il existe

deux éditions de Paris et de Hollande, 1701, 2 volumes in-12, sans gravures (6). En 1697, notre académicien publia, sous le nom de Perrault d'Armancour, son fils encore enfant, des *Contes des fées*, dédiés à Mademoiselle; rien n'est plus connu que ces récits naïfs, qui amusèrent notre bas âge, et dont nos théâtres ont fait souvent leur profit. Perrault mourut à Paris, le 16 mai 1703. Outre les ouvrages indiqués dans le cours de cet article, on a de lui : I. *Recueil de divers ouvrages en prose et en vers*, Paris, 1675, in-4^o. II. *Courses de têtes et de bagues, faites par le Roi et par les princes et seigneurs de sa cour*, en 1662; décrites par Perrault, et ornées de planches gravées par Chauveau, Paris, 1669, in-fol. III. *Cabinet des beaux-arts*, ou Recueil d'estampes, représentant les beaux-arts avec leurs attributs, suivies d'explications en vers et en prose, ibid., 1690, in-fol. IV. Une traduction des *Fables* de Faërne (*Voy.* ce nom, XIV, 85). V. *Mémoires* sur sa vie, destinés à ses enfants, et publiés seulement en 1759, par Patte, petit in-12 : ils sont écrits avec candeur, et s'arrêtent après la rupture de l'auteur avec Colbert. Il y a des particularités curieuses sur Bernini et sur Riquet. VI. *L'Oublieux* et les *Fontanges*, comédies manuscrites, qui, de la bibliothèque du sénateur Garnier (*Voyez son Catalogue*, n^o. 802), ont passé, en 1822, dans la riche collection de M. de Soleinne. D'Alembert a donné l'éloge de Ch. Perrault, parmi ceux des membres de

(6) Une édition de la Haye, 1698 (et qui ne comprend conséquemment que la 1^{re}. partie), contient la vie d'Arnould; mais non celle de Pascal. Les quatre articles, supprimés quelquefois, font partie de l'édition de la Haye, 1736, 2 vol. in-12. A. B.—T.

l'acad. franç. t. II, p. 165. — Pierre PERRAULT, l'aîné de cette famille, fut digne de ses frères. Compagnon de Colbert dans les fonctions subalternes de l'administration, et avocat honoraire, il acheta enfin la charge de receveur-général des finances de Paris. Les rigueurs de ses créanciers l'ayant forcé de prendre quelques valeurs sur sa caisse, l'inexorable Colbert le renvoya, sans égard pour l'état de détresse auquel il réduisait un ancien ami. On a de Pierre Perrault : I. Un *Traité de l'origine des fontaines*, 1674, in-12, où il expose une multitude de systèmes avancés jusqu'à lui ; et une traduction, par trop littérale, du *Seau enlevé* de Tassoni, le texte en regard, Paris, 1678, 2 vol. in-12. La préface renferme un précis du système soutenu douze ans plus tard, par Charles, sur les anciens et les modernes. II. Une *Défense de l'opéra d'Alceste* (de Quinault), imprimée dans le *Recueil de divers ouvrages de prose et de vers*, dédié au prince de Conti, par Lelaboureur, 1675 in-4°. (7) Racine, dans sa préface d'Iphigénie, fit justice de ce censeur d'Euripide, et d'une grosse bévue qui lui était échappée. — Nicolas PERRAULT, frère des précédents, l'un des 70 docteurs exclus de la Sorbonne avec Arnauld, mourut jeune, en 1661. Il est auteur : I. De la *Morale des Jésuites, extraite fidèlement de leurs livres imprimés avec l'approbation et permission de leurs supérieurs*, Mons, 1667, in-4°. ; 1669, 3 vol. in-12 ; 1702, 1739, idem. II. De trois *Lettres* au

(7) C'est par erreur que l'on a quelquefois attribué cette *Défense* à Nicolas Perrault, puisque l'*Alceste* de Quinault ne fut jouée qu'en 1674, c'est-à-dire treize ans après la mort de ce docteur de Sorbonne.

docteur Haslé, contre la signature du formulaire, avec les réponses de celui-ci, dans un *Recueil de pièces sur le formulaire, les bulles et les constitutions des papes.* F—r.

PERRAY (MICHEL DU). *Voy. DUPERRAY.*

PERREAU (JEAN-ANDRÉ), né à Nemours, le 17 avril 1749, se jeta d'abord dans la littérature, et n'y obtint point de succès. Un drame de *Clarisse*, pièce froide et mal conçue, donnée en 1771, et qui fut son coup-d'essai, produisit une faible impression. L'auteur était, en 1775, précepteur des enfants du marquis de Caraman ; et il vécut assez obscur jusqu'à l'époque de la révolution. Il se prononça pour la cause populaire ; et rédigea, en 1791, la feuille du *Vrai citoyen*. Perreau, d'un caractère doux et timide, s'effaça dans les jours funestes qui suivirent. Il reparut comme professeur de législation de l'école centrale de la Seine, et professeur suppléant du droit de la nature et des gens, au collège de France. Porté au tribunal, il appuya constamment le pouvoir consulaire, et soutint l'établissement des tribunaux spéciaux criminels. Dans la discussion du code civil, il présenta, comme rapporteur, les titres de l'adoption et de l'usufruit. L'académie de législation, qui suppléait aux écoles de droit, fermées pendant nos troubles politiques, le compta parmi ses professeurs ; et il fut nommé inspecteur des nouvelles écoles organisées par Buonaparte. Il est mort à Toulouse, dans l'exercice de ses fonctions, le 6 juillet 1813. Indépendamment de deux ouvrages élémentaires, l'un sur le droit français, l'autre sur le droit romain, Perreau en a composé deux, plus importants, mais qui ne sont qu'un

nouveau moule donné à des idées communes et superficielles; le premier intitulé : *Éléments de législation naturelle*, in-8°, a été loué par Chénier; le second (*Études de l'homme physique et moral dans ses quatre âges*, 2 vol. in-8°.), contient quelques pages intéressantes. On a encore de Perreau : I. *Lettres Illinoises*, Paris, 1792, in-8°. II. *Éléments de l'histoire des anciens peuples*, Paris, 1775, in-8°. III. *Eloge du chancelier de L'Hôpital*, ibid., Moutard, 1777, in-8°. IV. *Mizrim ou le sage à la cour*, Neuchâtel, 1781, in-8°. V. *Le Roi voyageur, ou Examen des abus de l'administration de la Lydie*, Londres, 1784, in-8°. VI. *Instruction du peuple*, 1786, in-12. VII. *Théorie des sensations*, (cité dans le *Magas. encycl.*) VIII. *Considérations physiques et morales sur l'homme*, 1803, 2 vol. in-8°. (*Voy. le même Journal*, VIII^e ann. IV, 289.) F—T.

PERRECIOT (CLAUDE-JOSEPH), historien, né, en 1728, à Roulans, bailliage de Baume, acheva ses études à l'université de Besançon, avec beaucoup de succès, et se fit recevoir avocat au parlement. Habitué à régler l'emploi de tous ses instants, il sut concilier sa passion d'apprendre avec les devoirs de l'état qu'il avait embrassé; et, sans négliger les intérêts de ses clients, il s'appliqua, avec beaucoup d'ardeur, à l'étude des langues, de la diplomatie et de l'histoire. Ses affaires l'appelaient fréquemment à Baume; on le pressait de s'y établir, et il céda aux instances de ses parents. Il accepta, peu après, la charge de procureur du roi près de la maîtrise; mais il s'en démit dès qu'il eut fait disparaître les abus qui s'étaient glissés dans la police forestière, et il

rouvrit son cabinet. L'estime qu'il s'était acquise par ses talents comme juriconsulte, le fit choisir, en 1768, pour remplir la place de maire de Baume, qui lui fournit l'occasion de visiter les archives de la ville et celles de l'antique abbaye qui lui a donné son nom (1) : il y découvrit un grand nombre de documents importants. Ce fut d'après les monuments qu'il avait retrouvés, que Perreciot, rédigea sur l'origine et les accroissements de la ville de Baume, un *Mémoire* qui remporta le prix, en 1769, à l'académie de Besançon. Ce succès inespéré engagea l'auteur à diriger plus spécialement ses recherches sur les points encore obscurs de l'histoire du comté de Bourgogne; et l'académie, après lui avoir décerné un grand nombre de couronnes, le pressa de revenir à Besançon s'associer à ses travaux. Perreciot opposa la nécessité où il était de garder son cabinet. Enfin le ministre Bertin le pourvut; en 1782, d'une charge de trésorier au bureau des finances; et il n'eut plus de prétexte pour se refuser aux vœux de l'académie, qui s'empressa de lui offrir tous les secours nécessaires pour terminer un grand ouvrage dont il était alors occupé. Malgré la modestie de Perreciot, sa réputation s'étendit au loin, et l'on tenta de l'attirer à Paris; par la promesse de la première place qui vaquerait à l'académie des inscriptions; mais il était trop attaché à sa province pour y renoncer. Satisfait de son sort, entouré de ses livres et de ses amis, il menait une vie paisible, que la révolution vint troubler. Il la regarda

(1) C'est de cette abbaye, fondée vers la fin du sixième siècle, par Garnier, maire du palais de Bourgogne, que la ville a été nommée Baume-les-Dames.

daît comme inévitable; et, sans en prévoir les terribles conséquences, il avait aussi élevé sa faible voix pour demander, comme tant d'autres, la réforme des abus. Il fut nommé l'un des commissaires chargés de la rédaction des cahiers de doléance du bailliage de Besançon; et, en 1790, il fut élu membre du conseil-général du département du Doubs. Bientôt, effrayé des événements qui se succédaient avec une déplorable rapidité, il se retira dans le lieu de sa naissance, décidé à y vivre seul avec sa famille et ses livres, et espérant trouver dans la continuation de ses travaux une distraction à ses inquiétudes. Il ne put résister aux vœux des habitants du canton de Roulans, qui l'élurent, en 1792, à l'unanimité, leur juge de paix. Mais ce témoignage de confiance ne put le mettre à l'abri des persécutions. Il avait éprouvé une attaque d'apoplexie, dont il n'était pas rétabli, lorsqu'il fut arrêté, au mois de juin 1793, et jeté dans une prison qui ne se rouvrit pour lui qu'après le 9 thermidor. Il se hâta de retourner dans sa retraite; mais il ne fit plus que languir, et une seconde attaque l'enleva, à Roulans, le 12 février 1798. Ses confrères à l'académie, dispersés par la tourmente révolutionnaire, ne purent payer alors à sa mémoire un juste tribut d'éloges; mais cette dette a été acquittée, en 1808, par M. Pourcelot (son gendre), sous-préfet à Gex (mai 1822). Perreciot joignait à toutes les qualités du cœur une vaste mémoire, un jugement sain et une patience infatigable. Peu d'hommes ont été plus laborieux. Il comptait au nombre de ses amis, un grand nombre de savants; et il était en correspon-

dance avec Brequigny, Moreau l'historiographe, D. Berthod, D. Clément, Godefroy, l'abbé Grandidier, Koch, Oberlin, etc. On a de lui : I. *De l'état civil des personnes et de la condition des terres dans les Gaules, depuis les temps celtiques jusqu'à la rédaction des coutumes*, en Suisse (Besançon), 1786, 2 vol. in-4°. : la seconde édition, Londres, 1790, 5 vol in-12, a été faite à l'insu de l'auteur. Cet ouvrage, fruit de vingt années de recherches et de méditations, est divisé en huit livres. Le premier traite de l'état des personnes libres dans les Gaules, depuis l'invasion des Romains jusqu'à celle des Français; le second, de l'esclavage, des serfs, de leur affranchissement, et enfin de l'extinction de la servitude; le troisième, de la noblesse; le quatrième, des Lètes et des terres létiques. L'auteur prétend que les Lètes, ainsi nommés du mot allemand *lethig* ou *ledig* (vacant), étaient des Gaulois qui, forcés d'abandonner leur pays, se réfugièrent, sous le règne d'Auguste, dans des cantons inhabités, sur les bords du Rhin, dont les Romains leur permirent de cultiver les terres, à la condition de payer une redevance annuelle: c'est à ces Lètes, refoulés dans les Gaules par les Francs, que Perreciot fait remonter l'établissement du système seigneurial au moyen âge. Le cinquième livre traite de la main-morte, que l'auteur regarde comme une suite de la condition létique; le sixième, de l'origine des alcus, des lods et des droits de retrait; le septième, de l'origine des fiefs; et enfin le huitième, des abus de la féodalité qu'il importe de supprimer. L'intérêt que Perreciot cherchait à exciter en faveur des main-mortables, qui, malgré le no-

ble exemple donné par Louis XVI, subsistaient encore dans plusieurs provinces, lui fit éprouver des tracasseries dont il ne put s'empêcher de redouter les suites. Il nous apprend lui-même (tome II, p. 449, éd. in-4°.) qu'il voulut jeter au feu son livre, dont l'impression était presque terminée; mais que ses amis le retinrent, et l'encouragèrent à continuer un ouvrage que la fatigue et les dégoûts de toute espèce lui avaient fait interrompre depuis deux ans. A la suite du second volume, il a rassemblé un grand nombre de chartes et de pièces historiques, qui donnent un nouveau prix à cet ouvrage (2). II. *Observations sur la Dissertation* de l'abbé de Gourecy sur cette question : Quel fut l'état des personnes en France, sous la première et la seconde race de nos rois? Besançon, 1786, in-4°. Elles sont ordinairement réunies à l'ouvrage précédent. III. *Dissertation sur l'étendue des deux provinces appelées, sous les Romains, Germanie supérieure et Germanie inférieure; et sur la formation de celles qu'on nomma ensuite Germanie première, Germanie seconde et province Séquanoise*. IV. *Dissertation sur l'origine des Francs*, sur l'établissement de la monarchie française dans les Gaules, et sur l'Alsace Thuringienne. Ces deux pièces ont été insérées dans le tome 1^{er}. de l'*Histoire d'Alsace* (V. GRANDIDIER). V. *Description historique d'une partie des doyennés d'Ajoie, de Gran-*

ges et de Rougemont, extraite d'une *Dissertation sur le comté d'Elsgau*, (dans l'*Almanach de Franche-Comté* pour 1788). Perreciot travaillait depuis plusieurs années à une nouvelle édition de la *Notice des Gaules* d'Adr. Valois; et l'on doit regretter qu'il n'ait pas pu la publier. Outre un très-grand nombre de corrections importantes, elle aurait offert aux curieux de nouvelles cartes sur lesquelles Perreciot avait déterminé la position de plusieurs villes anciennes et de châteaux-forts (*Castri*), dont on ne trouve pas même les noms dans les meilleures géographies. Il a laissé, en manuscrit, près de cent *Dissertations* sur la Séquanie et les pays adjacents, et de nombreux matériaux pour l'histoire de France au moyen âge. Ses manuscrits sont déposés à la bibliothèque de Besançon. W—s.

PERRÉE (JEAN-BAPTISTE-EMANUEL), né à Saint-Valeri sur Somme, le 19 décembre 1761, se voua, dès l'âge de douze ans, à la marine du commerce, et parvint successivement au grade de capitaine. Lorsqu'en 1793 on désigna plusieurs officiers de la marine marchande pour entrer dans la marine militaire, Perrée fut fait lieutenant de vaisseau, et on lui confia le commandement de la frégate la *Proserpine*. Dans une seule croisière, il captura 63 bâtimens, au nombre desquels était une frégate hollandaise de 32 canons, dont il s'empara après une vigoureuse résistance. Nommé capitaine de vaisseau en 1794, il prit le commandement de la *Minerve*. On mit sous ses ordres, quatre frégates et deux corvettes, et il fut chargé d'aller détruire les établissemens anglais à la côte d'Afrique. Perrée s'acquitta de cette mission avec tant d'intelligence et

(2) On se contentera de citer parmi ces pièces, le procès fait, en 1640, par le juge de Belvoir, à une malheureuse femme, qui fut brûlée comme sorcière, après avoir été appliquée à la question pour l'obliger de déclarer les personnes qu'elle avait vues au *sabat*. C'était ouvrir une large porte aux délations; mais au milieu des tourmens, l'infortunée, qui convenait d'avoir assisté une fois au sabat, persista à dire qu'elle n'y avait connu personne.

d'activité, que non-seulement il parvint à remplir la tâche qu'on lui avait imposée, mais qu'il prit encore 54 bâtimens richement chargés. En 1795, il reprit aux Anglais une frégate et deux corvettes françaises, qu'il ramena dans le port de Toulon, d'où il était sorti peu de jours auparavant. Lors de l'expédition d'Égypte (mai 1798), Perrée, qui venait d'être élevé au grade de chef de division, fit partie de l'armée navale aux ordres de l'amiral Brueys. Après le désastre d'Aboukir, le général en chef le chargea de parcourir le fleuve du Nil, pour coopérer aux opérations de l'armée et suivre tous ses mouvemens. Perrée arma une grande quantité de bâtimens légers tirant peu d'eau, et, avec cette flottille, il rendit d'importans services, soit en conduisant de l'artillerie et des munitions sur des points où leur transport eût été impraticable par terre, soit en fournissant des vivres à l'armée. Il eut, sur le Nil, divers engagements avec des bâtimens de guerre turcs, et il parvint à en détruire plusieurs. En récompense le général en chef lui fit présent d'un sabre magnifique, sur la lame duquel était gravé le nom de la bataille de Chébreiss. Au mois de juin 1799, il appareilla avec une division de frégates et de corvettes, qu'il avait ordre de ramener à Toulon. Rencontré par des forces supérieures, il se vit contraint de se rendre, à la suite d'un combat sanglant; et il fut conduit en Angleterre. Ayant été échangé peu de temps après, il revint à Paris. Nommé contre-amiral, en novembre 1799, il reçut l'ordre d'aller prendre à Toulon le commandement d'une division destinée à ravitailler Malte. Perrée arbora son pavillon sur le vaisseau le *Généreux*; et il

sortit du port, le 10 février 1800, avec une frégate, deux corvettes et une flûte. Cette division portait environ 3000 hommes de troupes et une grande quantité de vivres et de munitions de guerre. Retardé dans sa marche, par les vents contraires, il n'arriva que le 18 à la hauteur de Malte; et il espérait y entrer le même jour, lorsqu'il eut connaissance d'une escadre anglaise forte de quatre vaisseaux et plusieurs frégates. Son premier soin fut de faire le signal, aux bâtimens de sa division, de virer de bord en prenant chasse. Resté seul, il manœuvra pour échapper à l'ennemi; mais, forcé de combattre, il voulut au moins prendre l'initiative, et il attaqua le vaisseau le *Foudroyant*, que montait l'amiral Nelson: les trois autres vaisseaux anglais ne tardèrent point à joindre le premier et alors la lutte devint tout-à-fait inégale. Blessé à l'œil gauche, dès le commencement du combat, Perrée n'avait pas voulu quitter son banc de quart, lorsqu'une heure après, un boulet lui emporta la cuisse droite. Le *Généreux*, dématé de tous ses mâts, et totalement désarmé, fut contraint de se rendre. Perrée n'eut pas toutefois la douleur de voir sa défaite; il était mort peu d'instans auparavant. Son corps fut inhumé à Syracuse, dans l'église de Sainte-Lucie, le 21 février 1800. H—Q—N.

PERRELLE (JEAN), né à Châtillon-sur-Seine, vers la fin du quinzième siècle, y professa les belles-lettres; et eut pour disciples plusieurs hommes remarquables: Hubert Languet, Philandrier, et quelques autres savans. Perrelle traduisit du grec, *Theodori Gazæ liber de mensuris atticis*, Paris, 1535, in-8°. plusieurs fois réimprimé. Ce savant Traité fut compris dans le Recueil

d'antiquités grecques de Gronovius, tome ix, dans l'Uranologie de Petau, et dans le tome III du Traité *De doctrinâ temporum*. Ces grandes collections ont aussi recueilli une autre traduction de Perrelle : c'est le Traité *De ratione lunæ et epactarum, secundum Theodorum Gazam*. Ces traductions sont assez fidèles, et ne manquent pas d'élégance. D-B-S.

PERRENOT (ANTOINE). *Voyez* GRANVELLE.

PERRIER (FRANÇOIS), avocat au parlement de Dijon, puis substitut du procureur-général, né à Beaune en 1645, suivit son cours de droit à Paris, et plaida quelque temps au Châtelet; mais son pays natal lui offrant de meilleures chances de succès, il y revint en 1664, et montra une grande assiduité aux audiences du parlement de Dijon. Le premier président Brûlart, frappé de son mérite que la fortune ne favorisait point, lui offrit sa maison et l'appui de sa bienveillance. Perrier acquit une nouvelle expérience sous les yeux de ce magistrat; et pendant 21 ans qu'il remplit les fonctions de substitut du procureur-général, la cour ne s'écarta pas une seule fois de ses conclusions. Il mourut à Dijon, le 3 octobre 1700. Il avait laissé un Recueil d'arrêts, au nombre de 359, rendus dans l'intervalle de sa carrière judiciaire. Guil. Raviot, conseiller des états de Bourgogne, les a publiés sous le titre d'*Arrêts notables du parlement de Dijon, avec des observations sur chaque question*, Dijon, 1735, 2 vol. in-fol. Perrier, outre ses plaidoyers, laissa inédits des Commentaires sur le droit romain dans ses rapports avec nos lois, et un Recueil des questions les plus importantes du droit : il n'avait destiné ce travail qu'à son

usage particulier. — Il faut prendre garde de confondre François Perrier avec Nicolas PERRIER, qui fut, dans le même temps, attaché au même barreau. Ce dernier, né à Saint-Jean-de-Lône, vers l'an 1620, fut relégué de bonne heure, par une élocution pénible et embarrassée, parmi les avocats consultants, dont il était un des plus laborieux. Il avait aussi rassemblé des arrêts du parlement de Dijon, dont Raviot a profité dans le Recueil indiqué plus haut; et il avait composé des Notes sur la coutume de Bourgogne, dont le manuscrit passa entre les mains du président Bouhier. Nicolas Perrier mourut à Dijon en 1694. F—r.

PERRIER (FRANÇOIS), peintre, né à Saint-Jean-de-Lône, vers 1590, manifesta de bonne heure son goût pour le dessin. A peine sorti de l'enfance, il se rendit à Lyon, où il exécuta, pour les Chartreux, des tableaux qui annonçaient déjà ses dispositions. Cependant sentant lui-même tout ce qui lui manquait, il résolut de se rendre à Rome : mais, dénué de ressource, il imagina de se faire le conducteur d'un aveugle qui partait pour la même ville, et c'est ainsi qu'il parvint à être nourri pendant toute la route. Arrivé au terme de son voyage, il se mit chez un marchand de tableaux, qui lui faisait copier les ouvrages des meilleurs maîtres. Lanfranc vit son travail, en fut satisfait, et le prit sous sa direction. Après un assez long séjour à Rome, Perrier revint en France. Il s'arrêta d'abord à Lyon, où il peignit, pour le petit cloître des Chartreux de cette ville, la *Décollation de saint Jean*; une *Sainte Famille*, *Jésus dans le jardin des Oliviers*; une *Adoration des Mages*, qui orne le maître-autel, et

quatre tableaux à fresque tirés de la vie de saint Bruno. Ces derniers tableaux, ayant souffert des injures du temps, ont été retouchés par des artistes inhabiles, qui leur ont fait le plus grand tort. Toutes ces productions se faisaient remarquer par une touche hardie et une grande facilité d'exécution; elles commencèrent sa réputation. Mais la ville de Lyon était un théâtre trop resserré pour son ambition; il prit le parti de venir à Paris, où Vouet avait la vogue. Ce peintre, chargé de tous les grands travaux qui s'exécutaient alors, en confia quelques-uns à Perrier: mais la manière dure et peu gracieuse de celui-ci, quoiqu'elle annonçât du génie, ne pouvait plaire à tous les yeux; et, n'obtenant pas le succès qu'il croyait mériter, il ferma le projet de retourner en Italie. Ce fut pendant ce second voyage, qu'il grava cette collection de figures d'après l'antique, qui lui a surtout assuré sa réputation. Mais Perrier s'est déshonoré à jamais en servant la jalousie de Lanfranc contre le Dominiquin. Ce fut lui qui grava la planche de la *Communion de Saint-Jérôme*, par Augustin Carrache, et qui la répandit avec profusion pour faire croire que le Dominiquin avait copié la composition de ce dernier peintre. Après un séjour de dix ans en Italie, Perrier revint pour la seconde fois en France. Arrivé à Paris, en 1645, il fut chargé de peindre l'hôtel de la Vrillière (aujourd'hui de la Banque de France). Le plafond de la galerie était peint à fresque, et représentait *Apollon sur son char*, ou *l'Influence du Soleil*. Ce tableau fit honneur à son talent. Les quatre autres compartiments de cette composition figuraient les *Quatre éléments*, par des

traits de la mythologie: c'étaient *Jupiter et Sémélé*, *l'Enlèvement de Proserpine*, *Neptune et Thetis*, et *Junon demandant à Eole de faire périr la flotte troyenne*. On cite encore de lui l'histoire de *Saint-Antoine ermite*, en plusieurs tableaux, parmi lesquels le plus remarquable était la *Tentation de saint Antoine*. Le caractère de ses ouvrages est une grande fougue d'imagination, du feu: mais son dessin est souvent incorrect, ses airs de tête sont communs et manquent de grâce, et son coloris est trop noir. Il faisait le paysage dans le goût des Carraches; mais il a peu d'entente de la perspective. Il avait été professeur de l'académie, et mourut à Paris, vers 1650 (1), ne laissant d'élève qu'un neveu, nommé Guillaume, qui peignit assez dans sa manière. C'est pendant son second séjour en Italie, que Perrier, comme on l'a dit, s'est le plus distingué, surtout par la gravure des planches qui contiennent la suite des statues et bas-reliefs qu'il a copiés d'après l'antique. Ces planches sont exécutées avec la plus grande facilité; mais elles manquent de cette précision et de cette exactitude de dessin qui, unies au naturel et à la grâce, font le principal caractère des chefs-d'œuvre de l'antiquité: aussi ces gravures sont-elles plutôt un souvenir de ces beaux ouvrages, qu'une image ressemblante de leur perfection. Cette collection, qui comprend les statues et les bas-reliefs les plus remarquables de Rome, se compose de deux suites: celle des statues comprend cent planches petit in-folio; celle des bas-reliefs, cinquante, grand in-folio en travers. L'édition la

(1) En mai 1650, selon Guérin (*Description de l'académie*, 1715, in-12, p. 17.); en 1655, selon Chalmers.

plus estimée est celle que l'auteur publia lui-même à Rome, sous le titre suivant : *Statuæ antiquæ centum, edente Francisco Perrier, Romæ, 1638, et Icones et Segmenta illustrum à marmore tabularum, quæ Romæ adhuc exstant, Rome, 1645.* On connaît sept autres pièces de sa composition, gravées d'une pointe très-spirituelle. Les connaisseurs recherchent surtout les morceaux qu'il a gravés en clair-obscur, manière dont De Piles lui attribue l'invention, mais qui avait déjà été employée par Le Parmesan (*Voy. MAZZUOLI, XXVIII, 40*). Sa pièce capitale en ce genre, et son chef-d'œuvre peut-être, est celle où il a représenté le *Temps qui coupe les ailes de l'Amour*. P—s.

PERRIER (CHARLES DU). (*V. DU-PERRIER*).

PERRIGNY (TAILLEVIS DE), capitaine de vaisseau, né en 1720, d'une ancienne famille originaire de la Basse-Navarre, établie depuis dans le Vendômois, se distingua par ses talents militaires non moins que par ses travaux et ses connaissances dans l'hydrographie. On lui doit la carte des sondes du golfe de Gascogne, qui fait partie du *Neptune français*. Ce travail, en déterminant avec la plus grande précision et loin de toute connaissance de terre, l'attérage des côtes de France et d'une partie de l'Angleterre, lui a mérité la reconnaissance de toutes les nations de l'Europe qui ont une marine et fréquentent l'Océan. La mort de ce marin, brave, instruit et laborieux, fut aussi glorieuse que sa vie avait été constamment utile. En 1757, il commandait la corvette l'*Emeraude*, de 22 canons : après avoir mis heureusement, hors du port de Lorient, le dernier secours

que la France ait envoyé au Canada, il fut attaqué par le *Southampton*, frégate de 40 canons. Au commencement du combat, Perrigny eut les deux cuisses emportées d'un boulet de canon ; il se fit mettre dans une balle de son sur le pont de sa corvette, et continua de commander. Il avait eu le bonheur de briser le gouvernail de la frégate anglaise, et, par l'habileté de sa manœuvre, il se voyait au moment de s'emparer d'un bâtiment qui était bien supérieur en force, lorsqu'il fut coupé en deux par un second boulet. Il ne restait debout qu'un garde de la marine, un Lisle-Adam, âgé de douze ans, seul rejeton de l'illustre maison du grand-maître de Rhodes : cet enfant n'amena qu'après avoir fait tirer encore une bordée. Ce combat fit le plus grand honneur à la marine française. Par un de ces hasards qui se rencontrent au milieu de la guerre, au moment où l'*Emeraude* et la frégate anglaise entraient à Portsmouth, le marquis de Perrigny, frère du brave marin qui venait de mourir si glorieusement, y arrivait de son côté, fait prisonnier sur un bâtiment de transport, en revenant de son commandement à Saint-Domingue les Anglais, pleins d'estime pour la belle défense de son frère, le reçurent avec la plus grande distinction, et le renvoyèrent sans échange (1).

S—Y.

PERRIN (PIERRE), connu sous le nom d'abbé Perrin, né à Lyon,

(1) Le comte Théodat de Perrigny, neveu de celui auquel cet article est consacré, a aussi recommandé son nom dans les fastes de la même arme. A l'âge de quatorze ans, étant garde de la marine, à bord de la *Ville de Paris*, commandée par M. de Grasse, il eut le bras gauche emporté d'un boulet de canon dans le combat où cet amiral battit l'amiral Anglais, Hood, le 29 avril 1781. Il fut fait enseigne de vaisseau à l'instant, et obtint, à quinze ans, la croix de Saint-Louis. L—P—E.

on ne sait en quelle année (1), n'était point ecclésiastique, et ne possédait ni bénéfice, ni abbaye; mais il prit le titre d'abbé pour avoir un rang dans le monde. Perrin avait de l'esprit, et surtout était fort intrigant. Il eut accès à la cour, et traita avec Voiture, de la charge d'introducteur des ambassadeurs près de Gaston duc d'Orléans, en 1659. Ce fut cette même année qu'il fit chanter à Issy, dans la maison de M. de La Haye, une pastorale en cinq actes, dont Cambert (et non Lambert, comme le dit le Moreri de 1759), avait fait la musique. Le succès engagea Perrin à composer une seconde pièce, intitulée, *Ariane, ou le Mariage de Bacchus*, et une troisième sur la mort d'*Adonis*, qui n'a pas été imprimée. Vers le même temps, le marquis de Sourdeac perfectionnait les machines propres à l'opéra, et fit représenter la *Toison d'or* (de Pierre Corneille) dans son château de Neubourg en Normandie. En 1661, on avait déjà fait des répétitions d'*Ariane*, et l'on allait représenter cette pièce, lorsque la mort de Mazarin, protecteur du poète, vint tout suspendre. Ce ne fut que le 28 juin 1669, que Perrin obtint des lettres-patentes pour l'établissement d'une académie de musique, où l'on chanterait au public, des pièces de théâtre. L'abbé s'associa Cambert; Sourdeac et Champeron : une troupe fut montée; les répétitions eurent lieu dans la grande salle de l'hôtel de Nevers, où était auparavant la bibliothèque de Mazarin : les représentations se donnèrent dans un jeu de paume, rue

(1) Beauchamps, dans ses *Recherches sur les théâtres*, in-8°, III, 146, lui donne le prénom de FRANÇOIS; le table du *Catalogue de la bibliothèque du roi* (Belles-lettres), l'appelle PAUL. Moréri, Leris, Goujet (*Bibl. fr.*), Lavalrière (*Ballets, opéra, etc.*), Pernety, le *Catalogue Pont de Veste*, etc., etc. l'appellent PIERRE.

Mazarine, en face de la rue Guénégaud. Ce fut en mars 1671, qu'on y joua *Pomone*, paroles de Perrin, musique de Cambert : le privilège ou les lettres-patentes étaient pour douze ans : mais la division se mit entre les associés; et J.-B. Lulli, sur-intendant de la musique du roi, obtint, par le crédit de M^{me}. de Montespan, que Perrin lui cédât son privilège, moyennant une somme d'argent. Lulli prit, en 1672, de nouvelles lettres-patentes, et fit construire un théâtre près du palais du Luxembourg; le 15 novembre, il donna les *Fêtes de l'Amour et de Bacchus*, pastorale de Quinault. Après la mort de Molière (17 février 1673), l'opéra fut transporté au palais-royal. Perrin, étranger à l'opéra, cessa d'y donner des pièces. Il mourut en 1680. C'est comme créateur de l'opéra français, qu'il mérite l'attention de la postérité; comme poète, il a souvent été maltraité par Boileau. Voici la liste de ces ouvrages : I. *L'Enéide, traduite en vers françois*, 1^{re} partie, 1648, in-4°; 2^e partie, 1658, in-4° : une seconde édition fut donnée en 1664, 2 volumes in-12. Deux vers de cette traduction ont passé à la postérité; ce sont ceux que Boileau cite dans sa lettre à Brossette, du 8 septembre 1700, et qui commencent le second chant :

Chacun se tut alors, et l'esprit appelé
Tenait la bouche close et le regard collé.

II. *Première comédie françoise en musique, représentée en France, Pastorale*, 1659, in-4°, réimprimée dans les *Poésies de l'auteur*, 1661, in-12. III. *Les œuvres de poésie de M. Perrin*, 1661, in-12. IV. *Paroles et musique pour le concert de la chambre de la reine*, 1667, in-4°. V. *Pomone, opéra, ou représentation en musique*, Paris, Ballard, 1671,

in-4°. VI. *Ariane, ou le mariage de Bacchus*, in-4°. Cambert, qui fit exécuter cet ouvrage à Londres, l'y fit imprimer (V. CAMBERT, VI, 589). L'exemplaire que nous avons vu, était dépourvu de son frontispice. Le Moréri de 1759 dit qu'on a de lui des notes, et une traduction du poème de Buray, sur l'entrée de la reine dans Paris, en 1660. Cette traduction n'est point mentionnée dans la *Bibl. historique de la France*. Leris lui attribue (p. 654) l'*Ercole amante*, et *Orphée*. Mais Leris avait dit, p. 171, que l'*Ercole amante*, opéra italien, a eu pour traducteur en vers, un nommé Camille. Quant à l'*Orphée tragico-médie, opéra en trois actes et un prologue*, imprimée in-4°, avec la date de 1647, ce n'est, comme le dit Lavallière (*Ballets, opéra, etc.*, p. 65), que l'argument ou programme en français d'une pièce italienne jouée le 5 mars 1647, et dont Lavallière déclare ne pas connaître les auteurs, soit de la musique, soit des paroles.

— PERRIN (Denis-Marius de), chevalier de Saint-Louis, né à Aix en Provence, mort le 29 janvier 1754, âgé de soixante-douze ans, a publié les *Lettres de Madame de Sévigné*, avec des notes, 1734, 4 vol. in-12, édition donnée sous les yeux de M^{me} de Simiane, dont il faisait les affaires à Paris. Il en fit paraître, en 1754, une édition plus ample, Paris, 8 vol. in-12, dans laquelle on regrette qu'il ait fréquemment altéré le style de cet inimitable épistolaire, sous prétexte de le corriger.

PERRIN DEL VAGO. V. PERINO

DEL VAGA.

PERRON. V. DUPERRON, et LE HAYER, au Supplément.

PERRONET (JEAN-RODOLPHE), célèbre ingénieur des ponts-et-chaus-

sées, naquit à Surène, près Paris, en 1708, d'un officier suisse au service de la France, originaire de Vevei, et allié à la famille du mathématicien Crousaz, et se destinait à suivre la carrière du génie; mais, privé de fortune et demeuré sans ressource par la mort de son père, il résolut de se livrer à l'étude de l'architecture, qui lui offrait plus de moyens pour l'existence de sa famille et la sienne. Il entra, en 1725, dans les bureaux de Debeausire, architecte de la ville; et quoiqu'à peine âgé de 17 ans, il fut chargé de diriger les constructions du *Grand-Égoût*, et de la partie du quai qui forme l'*Abreuvoir*, entre le pont de Louis XVI et les Tuileries, ainsi que du trottoir en encorbellement du quai Pelletier, près le pont Notre-Dame. En 1747, le ministre Trudaine fonda l'école des ponts-et-chaussées, et en confia la direction à Perronet, qui depuis dix ans était entré dans ce corps, où il avait obtenu successivement le titre d'inspecteur et d'ingénieur en chef de la généralité d'Alençon. En devenant directeur de la nouvelle école, il obtint, par arrêt du conseil d'état, du 14 février 1747, le grade de premier ingénieur des ponts-et-chaussées de France; et il soutint, dans l'administration de cet établissement fameux, la haute idée qu'il avait déjà donnée de ses talents supérieurs. Bientôt les grands travaux dont il fut chargé, vinrent mettre le sceau à sa réputation. Treize ponts exécutés d'après ses plans, et huit dont il n'a fourni que les projets, sont une preuve de l'étendue de ses connaissances dans l'art des ponts-et-chaussées, et de la fécondité de son génie. Tous paraissent remarquables par des beautés qui leur sont propres; et quelques-uns passent pour des

chefs-d'œuvre qui n'ont point encore été surpassés. Tels sont ceux de Neuilli, de Nemours, de Pont-Sainte-Maxence, et celui de Louis XVI, à Paris. Celui de Neuilli était le premier exemple d'un pont horizontal : il fut commencé, en 1768; et toute la cour voulut assister au décintrement, qui eut lieu le 22 septembre 1772. La foule était immense; le roi, les ambassadeurs, les ministres étaient présents : trois minutes et demie suffirent pour faire tomber les fermes des cinq arches. Le pont de Sainte-Maxence est remarquable par l'élégance de l'architecture, dont la hardiesse égale la beauté. Celui de Nemours, terminé en 1805, a subi quelques changements, il est vrai; mais l'idée primitive est de Perronet, et il offre les mêmes qualités que le précédent. Ce qui lui appartient en propre, c'est le pont de Louis XVI, à Paris. Ce monument réunit tous les genres de beauté, élégance, solidité, commodité, abords faciles. Il devait être orné de trophées; ce projet, qui jusqu'à ce jour n'avait point reçu son exécution, va, dit-on, enfin avoir lieu : seulement, en place des trophées, on verra les statues des grands hommes qui ont illustré la France. Perronet voulait que le milieu des culées et des piles fût vide, ce qui aurait donné encore plus d'élégance à ce beau monument : il fut obligé, à regret, de renoncer à ce projet, parce que quelques personnes timides craignaient que ce genre de construction ne nuisît à sa solidité. Mais il y revint lorsqu'il construisit le pont de Sainte-Maxence, et l'expérience a prouvé que les craintes que l'on avait conçues étaient chimériques. « Une chose remarquable, dit » M. Bertrand, auteur d'une notice

» sur cet ingénieur, c'est que dans le » temps où Perronet, jeune encore, » étudiait l'architecture au Louvre, » l'académie avait proposé, pour » programme d'un prix de mois, le » projet d'un pont à construire en » face de la nouvelle église de la » Madelène, et que Perronet avait » remporté le prix. » Ce n'est point à ces travaux que se bornent ses droits à la reconnaissance publique. C'est à lui que l'on doit le *Canal de Bourgogne*. Il avait encore conçu l'idée de rendre navigable, et d'amener à Paris la rivière d'Yvette; entreprise hardie, plusieurs fois proposée, mais dont l'objet sera rempli d'une manière plus avantageuse, par l'exécution du canal de l'Ourque (*Voy. DEPARCIEUX*, XI, 119). Les travaux relatifs à ses divers projets, et le détail des travaux qu'il a exécutés pour l'embellissement des grandes routes qui avoisinent la capitale, sont décrits dans trois volumes in-folio, imprimés aux frais du gouvernement. On y voit que, durant l'espace de trente ans, dans la seule généralité de Paris, dont la direction lui était plus particulièrement attribuée, plus de six cents lieues de longueur ont été ouvertes, rectifiées et plantées d'arbres; qu'une multitude de routes sinuenses et trop rapides y ont été successivement élargies, adoucies et rendues accessibles à tous les genres de circulation; enfin, qu'avant 1790, près de deux mille ponts de toute grandeur y étaient entretenus, aux frais du gouvernement, par le corps des ponts-et-chaussées. C'est pour récompense de tant d'utiles travaux, qu'en 1757, Perronet fut nommé inspecteur-général des salines, emploi qu'il exerça jusqu'en 1786. Il a aussi inventé quelques machines ingénieuses, dont il s'est long-

temps servi lui-même avec succès, entre autres une *Scie à recevoir les pieux sous l'eau*; un camion prismatique ou tombereau inversable, qui se décharge de lui-même, et qui a conservé son nom (on en voit la description dans le tome x du *Cours d'agriculture* de Rozier); une *Drague* pour curer les ports et les rivières; une planchette qui porte un crayon; une double pompe à mouvement continu; et un *Odomètre*, applicable aux épuisements. Ce dernier instrument, qui peut s'adapter à toutes les machines en usage dans les travaux publics, sert à faire connaître le nombre de tours de manivelle exécutés par les ouvriers employés à ces machines, et à régler, par ce moyen, les tâches et les prix de leur travail : il est propre en outre à mesurer le chemin que l'on fait, soit à pied, soit en voiture, soit à cheval, ce qui le rendrait utile aux armées, pour les marches et les reconnaissances; et il est tellement exact qu'il indique ou décompte même les pas ou les mouvements rétrogrades. Enfin son association à la société royale de Londres, à l'académie de Stockholm, de Berlin, etc.; et à la plupart des sociétés savantes les plus célèbres du royaume, lui occasionnait une correspondance extrêmement étendue, qui ne l'empêcha pas de rédiger une multitude de rapports et de mémoires sur différents objets de son art. La cour de Russie lui demanda, en 1778, un plan de pont sur la Neva, pour Saint-Petersbourg; et le projet qu'il envoya est magnifique. Chéri de ses élèves et de ses collègues, il reçut, la même année, un gage de leur amitié, auquel il fut extrêmement sensible : le corps des ingénieurs fit exécuter son buste en marbre, avec l'inscription, *Patri ca-*

rissimo familia, et lui en fit hommage. Perronet, par son testament, le légua à l'école, avec sa bibliothèque, et tous ses modèles. En 1782, ses élèves firent graver son portrait, pour lequel Diderot composa une inscription en style lapidaire. Enfin, par une exception qu'elle n'accorde qu'à peu d'étrangers, la société des arts de Londres fit placer son buste dans la salle de ses séances, à côté de celui de Franklin. Son grand âge, et le souvenir des services qu'il avait rendus en dirigeant avec autant de distinction l'école des ponts-et-chaussées, le préservèrent du premier éclat des tempêtes révolutionnaires; et il mourut, universellement regretté, le 27 février 1794. Outre sa *Description des projets et de la construction des ponts de Neuilli, de Mantes, d'Orléans*, etc., Paris, 1782-89, 3 vol. in-fol., ou 1778, 3 vol. in-4°, et atlas in-fol., et plusieurs Mémoires insérés dans le recueil de l'académie des sciences ou dans la *Collection académique* (partie française, tom. xiv, xv et xvi); on a imprimé à part son *Mémoire sur les moyens de conduire à Paris une partie de l'eau des rivières de l'Yvette et de la Bièvre*, Paris, 1776, in-4°, avec 3 pl., et un *Mémoire* sur la recherche des moyens que l'on pourrait employer pour construire de grandes arches de pierre, de deux cents... jusqu'à cinq cents pieds d'ouverture, qui seraient destinées à franchir de profondes vallées bordées de rochers escarpés, ib., 1793, in-4°, avec une grande planche. (Voy. la *Notice pour servir à l'éloge de M. Perronet*, publiée en 1805, par M. Lesage.) P—s.

PERROT D'ABLANCOURT (NICOLAS), traducteur français, qui

jouit encore d'une grande célébrité, quoiquela plupart de ses traductions aient été surpassées depuis longtemps, naquit, le 5 avril 1606, à Châlons-sur-Marne, d'une ancienne famille de robe. Son père, qui cultivait les lettres, prit le plus grand soin de son éducation, et l'envoya continuer ses études à Sedan, où Perrot acheva ses humanités à treize ans. Il étudia ensuite la philosophie sous un instituteur particulier, et, après avoir fréquenté les cours de l'université de Paris, il se fit recevoir avocat au parlement. Il avait été élevé par son père dans les principes de la réforme; mais un de ses oncles, conseiller de grand'chambre, qui se proposait de lui résigner sa charge, le détermina à rentrer dans le sein de l'église romaine. Son oncle, voyant qu'il montrait peu d'inclination pour la magistrature, lui donna le conseil d'embrasser l'état ecclésiastique, persuadé qu'il deviendrait un jour un grand prédicateur; mais Perrot préféra une vie indépendante à toutes les espérances de gloire et de fortune, et en renonçant au barreau, il ne voulut s'imposer aucun devoir qui pût gêner ses goûts. Libre de tous ses moments, il en consacra une partie à l'étude des lettres, et donna le reste aux plaisirs de son âge et à la société de quelques hommes instruits, qui s'assemblaient chez le fameux Patru. En lisant par hasard quelques traités de controverse, il fut ramené à ses premières erreurs, dans le temps même que son oncle, voyant qu'il gardait le célibat, travaillait à lui faire obtenir un bénéfice. Pour éviter les reproches que pouvait lui attirer ce nouveau changement, il passa en Hollande, et s'établit à Leyde, où Saumaise lui conseilla d'étudier

l'hébreu. Il visita ensuite l'Angleterre, et fut vivement sollicité par lord Perrot, son parent, de s'y fixer près de lui; mais il était trop désintéressé pour sacrifier son pays et ses amis à l'espérance de posséder une grande fortune. Il revint donc à Paris, où ses amis se plaignaient de sa trop longue absence; et il y partagea son temps entre l'étude et l'éducation de ses neveux, qu'il eut le plaisir de voir répondre à ses soins (V. FRÉMONT D'ABLANCOURT). L'académie française l'admit, en 1627, au nombre de ses membres, à la place de Paul Hay du Châtelet. Content de son sort, aimé et considéré des hommes les plus distingués de cette époque, il vivait heureux au milieu de ses livres et de ses amis, quand la diminution de ses revenus, occasionnée par les guerres de la Fronde, l'obligea de se retirer dans sa terre d'Ablancourt, avec sa sœur et ses neveux. Il venait passer une partie de l'hiver à Paris; mais le séjour de cette ville lui paraissant moins agréable, à mesure qu'il avançait en âge, il finit par n'y plus venir que pour apporter ses traductions, qu'il soumettait à ses amis avant de les livrer à l'imprimeur, sans toutefois profiter de leurs conseils, tant il était pressé de s'en retourner. Colbert proposa, en 1662, à Perrot de se charger d'écrire l'histoire de Louis XIV; et il se disposait à revenir habiter Paris, pour être plus à portée de recevoir les instructions nécessaires: mais le ministre ayant dit au roi que d'Ablancourt était protestant: « Je ne veux » point, répondit ce prince, d'un » historien qui soit d'une autre religion que moi. » Cependant il conserva à Perrot la pension de mille écus qui lui avait été assignée pour

ce travail. Perrot n'en jouit pas longtemps. Tourmenté, dans ses dernières années, par de vives douleurs de gravelle, il les supporta avec résignation, et mourut le 17 novembre 1664. On répandit le bruit que, s'étant abstenu de prendre de la nourriture pendant quelques jours pour diminuer ses douleurs, il avait fini, à l'exemple d'Atticus, par se laisser mourir de faim (V. ATTICUS, II, 627); mais ce fait a été démenti par ses amis. Perrot était d'un caractère doux et affable; sa conversation était pleine d'intérêt : il avait de l'imagination, du goût et de l'esprit, et il aurait pu facilement s'élever au rang d'auteur; mais il répétait à ses amis, qu'il valait mieux traduire de bons livres que d'en faire de nouveaux, qui, le plus souvent, ne contiennent rien de neuf. Les traductions de d'Ablancourt eurent un grand succès lors de leur publication : elles sont bien écrites : mais le style en est un peu suranné, et d'ailleurs, comme on sait, Perrot prenait une telle liberté dans ses traductions, que ses contemporains eux-mêmes les appelaient de *belles infidèles*. Outre la préface de l'*Honnête femme* (Voy. Jacques du Bosc, tome v, pag. 206), et un *Discours sur l'immortalité de l'ame*, imprimé dans les *OEuvres* de Patru, on a de lui : I. L'*Octavius de Minutius Felix*, Paris, 1637, in-8°; ibid., 1646, 1660, in-12. Cette version, qu'on recherche encore, est pourtant inférieure à celle de l'abbé de Gourcy (V. MINUTIUS). II. *Quatre Oraisons de Cicéron* (pour Quintus, pour la loi Manilia, pour Ligarius et pour Marcellus). III. Les *Annales de Tacite*, Paris, 1640-44, et l'*Histoire*, 1651, 3 vol. in-8°. Cette traduction a été réimprimée

au moins dix fois; mais on ne la lit plus depuis long-temps. IV. Les *Guerres d'Alexandre*, par Arrien, ibid., 1646, 1652 ou 1664, in-8°. Celle-ci n'est pas sans mérite; et on la recherche encore. Vaugelas la trouvait si belle, si naturelle et si agréable, qu'il chercha, dit-on, à en imiter le style, dans sa version de *Quinte-Curce* (V. VAUGELAS). V. La *Retraite des Dix-mille*, de Xénophon, ibid., 1648, in-8°. (V. XENOPHON.) VI. Les *Commentaires de César*, ibid., 1650, in-4°. Cette traduction a été retouchée par l'abbé Le Mascrier, et ensuite par Wailly. VII. Les *OEuvres* de Lucien, Paris, 1654-55, 2 vol. in-4°; ibid., 1664, 3 vol. in-12. La liberté qu'il se donnait d'ajuster les auteurs à sa mode, lui a été, dit Nicéron, d'un grand usage dans cette traduction, qu'on peut appeler avec raison le *Lucien d'Ablancourt*, puisque ce n'est proprement qu'une imitation libre et un nouvel ouvrage de sa façon. L'édition d'Amsterdam, 1709, 2 vol. pet. in-8°, est recherchée à cause des gravures. VIII. L'*Histoire de Thucydide*, Paris, 1662, in-fol. Les curieux font quelque cas de l'édition d'Amsterdam, 1713, 3 vol. in-12. IX. Les *Apophtegmes des anciens, tirés de Plutarque*, etc., Paris, 1664, in-4° et in-12; Amsterdam, 1730, in-12, bonne éd. X. Les *Stratagèmes* de Frontin, ibid., 1664. Le traducteur y a joint un petit *Traité de la bataille des Romains* (V. FRONTIN et LOBINEAU). XI. La *Description de l'Afrique*, trad. de l'espagnol, de L. Marmol, ibid., 1667, 3 vol. in-4°. Cette version, que Perrot avait laissée imparfaite, fut terminée par Patru, son ami, et publiée par Richelet. Sa *Vie* se trouve dans les

OEuvres de Patru. D'Olivet y a fait quelques additions, dans l'*Histoire de l'Académie française*. On peut encore consulter le *Dictionnaire* de Bayle, avec les *Remarques* de Joly, et les *Mémoires* de Nicéron, tomes vi et x. Le portrait de D'Ablancourt n'a point été gravé. W—s.

PERRY (JEAN), ingénieur et voyageur anglais, servit d'abord dans la marine. Lorsque le czar Pierre 1^{er}. vint en Angleterre, en 1698, les personnes qui étaient à la tête de la marine lui parlèrent de Perry, comme d'un homme qui pourrait lui être utile, tant pour équiper une flotte, que pour rendre des fleuves navigables. Le czar s'entretint avec lui, le prit à son service, et le fit partir pour la Russie. Dès que celui-ci fut arrivé à Moscou, il reçut l'ordre d'aller dans la province d'As-trakhan, examiner un ouvrage commencé dans le dessein de faire communiquer la mer Caspienne et la mer Noire, de manière que les vaisseaux pussent passer de l'une dans l'autre par le moyen du Volga et du Don. Les travaux avaient été conduits d'après un plan defectueux : Perry entreprit, avec l'agrément du czar, un canal mieux conçu ; il y fut occupé pendant trois étés consécutifs : mais on ne lui fournissait pas la moitié des ouvriers ni des matériaux nécessaires. Tous les hivers, il adressait des représentations au czar : ce prince, tout entier à sa guerre contre les Suédois, qui demandait beaucoup de monde et d'argent, abandonna, en 1701, le projet du canal qui était déjà à demi creusé. Perry fut ensuite envoyé à Voroneje ; et il y construisit des bassins où les vaisseaux pouvaient être radoubés à sec. Le czar vint à Voroneje ; et Perry, conformément à ses intentions, rendit la

Voroneje navigable pour des vaisseaux de quatre-vingts canons, que l'on y construisait, et que l'on faisait descendre dans le Don, en toute saison. Enfin, après la bataille de Pultava, le czar, ayant résolu de faire, de sa nouvelle ville de Saint-Pétersbourg, le principal entrepôt du commerce maritime de ses états, chargea Perry d'examiner les rivières et les cours d'eaux des provinces voisines, afin d'aviser aux moyens d'établir une communication entre le Volga et le lac Ladoga. Cette tâche terminée, Perry présenta au czar à Saint-Pétersbourg, à la fin de 1710, le résultat de ses recherches : mais la guerre que les Turcs venaient de déclarer, fit renoncer à ce plan ; et Pierre courut se mettre à la tête de ses armées. Cependant Perry, depuis qu'il était en Russie, n'avait reçu qu'une seule année des appointements qu'on lui avait promis ; on s'était contenté de lui payer vingt-cinq roubles par mois pour sa nourriture. Ses demandes, adressées à l'empereur lui-même, avaient toujours été ajournées à la fin de la guerre. Après la paix du Pruth, le projet de la communication de la Néva avec le Volga fut repris ; le czar dit à Perry de se présenter au sénat à Saint-Pétersbourg pour en conférer, et enfin lui ordonna de dresser le devis de cet ouvrage. Perry réclama le paiement de ce qui lui était dû : on ne lui en offrit que le tiers, en lui promettant le reste lorsqu'il aurait terminé son travail ; on voulut en même temps lui faire signer un engagement. Il refusa toutes ces propositions, annonça qu'il ne se chargerait d'aucune entreprise, et demanda son congé. En même temps il se mit sous la protection de l'ambassadeur d'Angleterre, et partit avec lui,

en 1712. De retour dans sa patrie, il commença le dessèchement de plusieurs marais, construisit des digues, et mourut le 11 février 1733. On a de lui en anglais, outre un *Règlement pour les marins*, publié en 1695, et quelques brochures imprimées en 1717 et 1721 : *Etat présent de la Russie ou Moscovie, contenant une relation de ce que S. M. czarienne a fait de plus remarquable dans ses états, et une description de la religion, des mœurs, etc. tant des Russiens que des Tartares, et autres peuples voisins*, Londres, 1716, in-8°, avec une carte : traduit en français par Hugony, la Haye, 1717, in-12; en allemand, Leipzig, 1717, in-8°, avec une carte. Ce livre fait bien connaître la Russie au moment où Pierre I^{er} entreprit les réformes qui ont élevé cet empire à un si haut degré de puissance. E—s.

PERRY (JACQUES), publiciste anglais, né, à Aberdeen, en 1756, fit ses études à l'université de cette ville, et se destina ensuite à la profession d'avocat; mais la fortune de son père, constructeur au port d'Aberdeen, s'étant dérangée, Perry fut obligé de chercher promptement des moyens de subsistance, et entra dans les bureaux d'une maison de commerce à Manchester. Au bout de deux ans il se rendit dans la capitale, muni de bonnes recommandations. Il débuta, en 1777, comme publiciste, en coopérant à un journal de l'opposition récemment établi, le *General Advertiser*. Il écrivit aussi plusieurs brochures politiques. En 1782, il fonda l'*European Magazine*, qu'il abandonna au bout de la première année, pour se charger de la rédaction du *Gazetteer*; feuille quotidienne qu'il améliora beaucoup, en donnant aux débats parlementai-

res cette extension qu'ils ont maintenant dans tous les journaux de Londres. Sous sa rédaction le *Gazetteer* acquit une grande influence sur l'opinion publique: il n'aurait tenu qu'à Perry de se faire acheter très-cher, à l'exemple d'autres journalistes; mais il avait embrassé le parti de l'opposition par conviction, et il refusa d'échanger ses opinions contre de l'argent. Il en fut amplement dédommagé par le succès qu'obtint, sous sa direction, le *Morning Chronicle*, dont il devint propriétaire avec son ami Gray. On sait que cette feuille est, depuis plus de 20 ans, le principal journal de l'opposition en Angleterre, et que sur le continent même elle a une telle importance, qu'on l'a prohibée dans divers états. Elle exprime fidèlement les opinions et les sentiments des anciens Whigs. Beaucoup de personnes n'ont pu concilier avec ces principes, l'admiration que le *Morning Chronicle* a toujours professée pour Buonaparte et ses mesures despotiques. On reproche même à Perry de n'avoir pas toujours écarté de sa feuille des bruits calomnieux, et des nouvelles fausses et invraisemblables. La direction du *Morning Chronicle* le mit en relation avec un grand nombre de personnages distingués: la fermeté de son caractère, et le désintéressement de sa conduite, lui valurent l'estime du parti des Torys eux-mêmes. Perry mourut à Brighton, le 4 décembre 1821. Il avait formé une collection de brochures politiques, qui, à sa mort, a été regardée comme une des plus considérables de l'Angleterre. Le club de Fox lui a voté un monument. D—G.

PERSAN (PIERRE-NICOLAS-CASIMIR DE), littérateur, né à Dole, en

1750, servit quelque temps dans la maison militaire du Roi, et sut concilier les devoirs de son état avec la culture des lettres. Son goût le portait vers les recherches historiques; et il sentit bientôt l'avantage qu'il pourrait tirer de l'examen des chartes et des documents originaux, pour éclaircir les points de notre histoire restés en discussion parmi les savants. Il s'appliqua donc à l'étude de la diplomatique, avec une ardeur extraordinaire dans un jeune officier, et obtint de l'abbé Guillaume, son compatriote, alors attaché à la bibliothèque du Roi (V. J. B. GUILLAUME), la communication de manuscrits, dont il fit des extraits étendus. Dans ses fréquents séjours à Dole, il s'était lié d'une étroite amitié avec l'abbé Monnier (1), qui partageait ses goûts, et dont il recevait d'utiles conseils pour la direction de ses études. A l'époque de la révolution, il quitta le service, et se retira dans sa ville natale, espérant rester oublié au milieu de ses livres. Mais, arrêté dans les premiers mois de la fatale année 1793, il fut jeté dans une prison, d'où il ne devait sortir que pour être conduit au tribunal révolutionnaire. Il feignit une indisposition grave, pour retarder son départ; et, ayant obtenu la faveur d'être transféré dans un hos-

pice, il s'échappa, déguisé en infirmier, et parvint à gagner la Suisse, où il demeura jusqu'au moment où il lui fut permis de revoir son pays. Il reprit aussitôt ses travaux historiques, et présenta, en 1809, à l'académie de Besançon, une Dissertation sur l'état de la Séquanie sous les Romains, qui partagea le prix. La même année, l'académie s'associa un homme si capable de concourir à ses travaux. Désigné par l'estime publique au choix du gouvernement, il remplit successivement différentes charges municipales, avec beaucoup de zèle, et contribua à former à Dole une bibliothèque publique, dont il fut le premier conservateur, et qu'il a accrue d'un grand nombre d'ouvrages utiles. L'affaiblissement de sa vue le força, en 1813, de renoncer à ses projets littéraires: il se démit en même temps de ses fonctions publiques, et mourut à Dole, le 22 juin 1815. On a de lui : I. *Notice sur la ville de Dole*, 1806, in-8°. II. *Recherches historiques sur la ville de Dole*, 1809, in-8°. de 418 pag. L'auteur suit l'opinion de Gollut et de Normand; il cherche à prouver que cette ville est le *Ditatum* des anciens, et qu'elle a été la capitale du comté de Bourgogne, sous ses premiers princes. La première partie présente l'état de Dole sous les ducs de Bourgogne et la maison d'Autriche, jusqu'à la réunion de la province à la France, en 1678. La seconde partie contient des recherches curieuses sur l'église de Dole, que l'historien Dunod prétend avoir été, dans l'origine, une succursale du petit village d'Azans (Voyez la note). On trouve ensuite des détails sur les établissements ecclésiastiques, civils et militaires, que cette

(1) L'abbé Charles-Joseph-René MONNIER, né à Dole en 1720, mort d'apoplexie en cette ville, le 21 octobre 1796, était fils d'un maître à la chambre des comptes. Il fit ses études à Paris, avec distinction, fut pourvu d'un canonicat du chapitre de Troyes, et consacra tous ses loisirs à étudier l'histoire de sa ville natale. Il publia, en 1789 (sans nom d'auteur) une *Dissertation sur le village d'Azans*, dans laquelle il réfute l'opinion « que » l'église dudit lieu est la mère très-ancienne et paroissiale de la ville de Dole. » Cette petite pièce, à laquelle l'auteur a réuni plusieurs chartes et documents curieux, est devenue très-rare, la plupart des exemplaires ayant été détruits dans la révolution. Les manuscrits de Monnier, relatifs à l'histoire de Dole, avaient passé entre les mains de Persau, qui s'en est servi pour la rédaction de son ouvrage.

ville possédait, et le tableau de ceux qui les ont remplacés depuis la révolution. Le volume est terminé par un recueil de chartes. W—s.

PERSE (*AULUS - PERSIUS-FLACCUS*), poète satirique latin, naquit, l'an 34 de J. - C., à Volterre, en Toscane, suivant les uns, ou, suivant les autres, au port de Luna. Il appartenait à une famille distinguée dans l'ordre des chevaliers. Il n'avait que douze ans quand il vint à Rome étudier la grammaire, sous Rhemnius Palæmon, et l'éloquence, sous le rhéteur Virginius Flaccus. Quatre ans après, et lorsqu'il eut pris la robe virile, il suivit les cours du philosophe Cornutus, qui enseignait les doctrines stoïciennes, dans toute leur rigidité primitive (V. CORNUTUS, IX, 641). Le maître et le disciple étaient également dignes, l'un de donner, et l'autre de recevoir ces hautes leçons de sagesse : aussi surent-ils bientôt s'apprécier, et il se forma entre eux une liaison solide comme l'estime réciproque qui l'avait fait naître, et dont Perse nous a laissé, dans sa cinquième Satire, le tableau le plus touchant. Au nombre des disciples de Cornutus, se trouvaient aussi Lucain et Cæsius Bassus, d'abord rivaux de zèle, et bientôt amis intimes de notre poète. Si l'on en croit même l'auteur de la Vie de Perse, attribuée à Suétone, Lucain, poète distingué lui-même, applaudissait avec transport aux vers de son ami, dont Bassus fut ensuite l'éditeur. Perse connu, mais goûta peu Sénèque. Il n'en fut pas de même de ce Thraséas, dont Tacite a dit avec une si admirable énergie (*Ann.*, xvi, 21), que Néron le frappa, quand il voulut frapper la vertu elle-même. Il est impossible de n'en pas accor-

der beaucoup à celui qui se choisit et qui sait conserver de tels amis ; et, à cet égard, il n'y a qu'une voix parmi tous ceux qui ont parlé de Perse, sur la pureté de ses mœurs, l'aménité de son caractère et la noblesse de ses sentiments. Il suffit de lire, pour s'en convaincre, ce qui nous est resté de lui. On y reconnaît partout une âme fortement empreinte de cette haine vigoureuse que le vice inspire aux gens de bien, mais que tous n'ont pas le courage de professer avec la même franchise. On reproche cependant à Perse les ténèbres dont il semble en effet prendre plaisir à s'envelopper ; et l'on a cru voir dans cette *affectation* une sorte de pusillanimité, peu compatible avec les principes de sa secte et le caractère de l'honnête homme. On a cherché, et l'on a cru trouver ailleurs les causes et l'excuse de cette obscurité : les uns l'ont vue (et c'est le plus grand nombre) dans la nécessité de déguiser sans cesse de fréquentes allusions à la conduite et au gouvernement de Néron : mais quand ces satires parurent, après la mort de Perse, Néron vivait encore ; Néron avançait à grands pas dans la carrière du crime ; et, témoin de l'empressement avec lequel on se les *arrachait* (c'est l'expression de Suétone), n'eût-il pas supprimé l'ouvrage, et sévi contre l'éditeur ? On sait ce que coûtait alors une sentence de mort à celui qui se plaignait, peu d'années auparavant, *de savoir écrire*, lorsqu'il fallait apposer sa signature à l'arrêt d'un criminel condamné à la peine capitale. Dira-t-on que les allusions étaient si finement enveloppées, qu'elles étaient si intelligibles pour le commun des lecteurs, qu'elles le furent pour Néron lui-même ? comme si quelque chose échappait à l'œil soupçonneux de la tyrannie !

et, si Néron ne s'est pas reconnu dans les vers de Perse, comment nous flatter de l'y reconnaître aujourd'hui? D'autres ont voulu expliquer ce vice d'obscurité par le tour habituel que le poète donnait à ses idées, et la manière péniblement laborieuse dont il travaillait ses vers. Cela peut avoir contribué sans doute à épaissir les nuages où se perd souvent sa pensée: mais comptons aussi pour quelque chose le caractère de l'homme et ses affections morales. On sait que Perse, d'une constitution faible et mélancolique, atteignit à peine sa vingt-huitième année; et qu'éloigné des dignités, par caractère, et des emplois publics, par des raisons de santé, il vécut en contemplateur, et beaucoup plus avec les livres qu'avec les hommes. *Secreti loquimur*, « Nous parlons entre nous, » dit-il lui-même (Sat. v, v. 21). Toujours en présence de lui-même, uniquement concentré dans l'exercice solitaire de sa pensée, il ne put lui faire prendre l'essor, ni lui donner le développement qu'elle eût nécessairement acquis, en se répandant, en se fécondant dans le commerce ordinaire de la vie. De là ce style sec, aride, où la force n'est plus que de la roideur, et l'énergie, de la rudesse; où les choses pressent les choses, sans laisser, pour ainsi dire, aux mots le temps d'arriver pour les exprimer. Ses ellipses sont fréquentes, ses transitions brusques, ses métaphores bizarres, à force d'être recherchées. Voilà les vraies causes de son obscurité; voilà ce qui a rebuté, dans tous les temps, une classe nombreuse de lecteurs; et ce qui motive, sans cependant l'excuser tout-à-fait, le dédain avec lequel ont parlé de ce poète les Scaliger, les Heinsius, les PP. Rapin et Vavasseur, et tant d'autres

critiques, dont l'opinion était faite pour commander à l'opinion des autres. Ceux néanmoins qui, pour me servir de l'expression de Rabelais, ont bien voulu prendre la peine de *broyer l'os* pour en extraire la *moelle*, n'ont point eu à se repentir de leur persévérance; et ont, d'une commune voix, appliqué au poète ses propres paroles: « Aprofondissez » le bien; que n'y trouverez-vous » pas? » *Excute totum: quid non intus habet?* Sat. i, v. 49. Que n'y trouvait pas le judicieux Quintilien, quand il promettait de la gloire, et beaucoup de véritable gloire, à l'auteur de ce petit volume? le caustique Martial, quand il répétait en vers le même jugement? un Casanbon, qui l'enrichit d'un si savant et si volumineux Commentaire? Que n'y trouvaient point enfin cette foule de traducteurs, en vers et en prose, français et étrangers, qui marchent depuis plusieurs siècles à la suite de Perse. Ils y trouvaient, ils y admiraient une morale saine, une logique pressante; un style tantôt grave, tantôt animé. C'est le goût qui a dicté cette première Satire, où la décadence de la poésie et de l'éloquence romaine est si énergiquement décrite. Que le stoïcisme est respectable, dans ce passage de la troisième Satire sur les devoirs de l'homme! Boileau lui-même n'a pu embellir l'endroit de la Satire cinquième, où l'avarice exhorte un négociant à s'embarquer. Enfin, il n'y a point de satire de Perse, qui n'offre des peintures pleines de force, des maximes pleines de vérité. On sent, ajoute Sélis, qu'il aime la vertu de bonne-foi; et l'on ne peut le quitter sans l'aimer lui-même. Voilà ce que l'on rapporte de la lecture de Perse: mais il faut, nous le

répétons, il faut se donner la peine de l'y chercher. Disons donc de lui comme de Tacito, « que chacun y » pénètre plus ou moins, selon le » degré de ses forces. » N'essayons pas néanmoins d'y pénétrer trop avant : ce serait nous engager imprudemment dans le labyrinthe où se sont égarés la plupart de ses commentateurs. Le plus ancien de tous est Barth. Fontius, qui donna son édition à Venise, en 1480 ou 1481. Celui de J. Britannicus, Brescia, 1486, in-folio, reparut à Lyon, Nicolas Wolf, 1499, in-4°. Celui de Casaubon, dont nous venons de parler, fut publié à Paris, 1605, in-8°. Scaliger disait à propos de ce Commentaire, que *la sauce valait mieux que le poisson*, expression un peu triviale, il est vrai, mais du reste assez fidèle, de son estime pour le commentateur, et de son injuste dédain pour l'auteur commenté. Les Notes de J. Bond ont du moins le mérite de la précision, et celui que n'ont pas toujours les interprètes, d'éclaircir d'une manière assez satisfaisante les ténèbres de son auteur. Nous devons à M. Achaintre une fort bonne édition de Perse, revue sur les Mss. de la bibliothèque du Roi, enrichie de nombreuses variantes, et d'un commentaire perpétuel : Paris, Firmin Didot, 1812, in-8°. Les six Satires de Perse se trouvent ordinairement à la suite de celles de Juvénal. Les premières éditions du texte seul de notre satirique ne remontent pas au-delà de 1476; encore n'a-t-on que des conjectures, jusqu'en 1481, époque où parut à Saluces la première édition avec la date et le lieu de l'impression. Peu d'auteurs ont été plus souvent traduits en français que Perse. On en compte plus de vingt versions, à commen-

cer par celle d'Abel Foulon, qui écrivait dans l'enfance de la langue, en 1544. Deux seulement, parmi celles qui sont en prose, ont échappé au naufrage de toutes les autres : celles de Lemonnier, Paris, 1771, et de Sélis, ibid. (1), 1776 in-8°. Une seule traduction en vers mérite d'être citée, quoique bien loin encore du degré de perfection où son auteur paraît capable de la conduire : elle est de M. Raoul, Meaux, 1812, in-8°. A—D—R.

PERSÉE, dernier roi de Macédoine, était fils de Philippe V et d'une de ses concubines. Elevé au milieu des camps et sous les yeux des plus habiles généraux de son père, il fut chargé, dès l'âge de douze ans, de s'emparer des défilés de la Pélagonie. Il ravagea ensuite les territoires d'Amphiloque et de Dolope, dont les habitants s'étaient révoltés, et acquit, par ces faciles succès, une réputation qu'il ne soutint pas dans la suite. Malgré les flatteries des courtisans, Persée ne pouvait se dissimuler que Démétrius, son frère cadet, l'emportait sur lui par ses qualités personnelles. Il l'accusa d'avoir conspiré contre les jours de leur père, à qui il arracha l'ordre de le faire périr (V. DEMETRIUS, XI, 35). Philippe reconnut trop tard qu'il avait été trompé, et descendit dans la tombe, en maudissant Persée, qui monta (l'an 179 avant J.-C.) sur un trône dont il s'était assuré la possession par un exécrationnel forfait. Il avait hérité de la haine de Philippe contre les Romains; mais la prudence exigeait qu'il dissimulât ses projets. Il s'empressa donc de renouveler le traité

(1) L'auteur de cet article a donné une édition de Perse, avec ces deux traductions placées en regard, à côté du texte, Paris, Delalain, 1817, in-12.

d'alliance avec le sénat, et se soumit à payer le tribut imposé à son père, après la victoire remportée sur lui par Flamininus. Soupçonné, peu après, d'avoir fait soulever les Bastarnes, il se hâta de démentir ce bruit, en protestant de sa fidélité et de son dévouement aux intérêts du peuple romain. Le sénat, en admettant ses excuses, l'avertit de prendre garde de ne porter aucune atteinte au traité. Persée n'en continua pas moins de suivre l'exécution de ses plans, et chercha, par tous les moyens, à rendre les Romains odieux, et à leur susciter de nouveaux ennemis. Quelque secrètes qu'eussent été ses démarches, elles furent bientôt connues, et les ambassadeurs du sénat l'invitèrent à justifier sa conduite plus que suspecte. Persée n'osa ni recevoir les ambassadeurs, ni les faire arrêter; mais l'attentat dont il se rendit coupable envers le roi Eumène, allié des Romains, ne laissa plus aucun doute sur la nécessité de lui déclarer la guerre (V. EUMÈNE). Il essaya de la retarder par de nouvelles négociations; et, ayant réuni ses troupes, il entra dans la Thessalie (l'an 165 avant J.-C.) Il remporta d'abord quelques avantages sur le consul Licinius; mais, effrayé lui-même de ses succès, il se hâta d'envoyer des députés au consul, pour lui demander la paix, promettant d'abandonner les villes dont le sort des armes venait de le rendre maître, et de payer l'ancien tribut. Licinius lui répondit que le roi ne pouvait plus être admis à traiter; mais qu'il devait remettre son sort et celui de la Macédoine à la disposition du peuple romain. Toujours favorisé par la fortune, Persée n'osait cependant pas risquer

une bataille rangée : et comme sa cavalerie fut repoussée dans une attaque, il craignait que Licinius ne profitât de cet avantage pour forcer son camp; et il évacua la Thessalie, laissant des garnisons dans les villes capables de faire quelque résistance. Il se jeta ensuite dans la Thrace qu'il ravagea, et prit ou détruisit entièrement la flotte des Romains. L'année suivante, Persée fut encore plus heureux : après avoir battu l'armée du consul Mancinus, il pénétra jusque dans l'Illyrie, où il fit un immense butin. Le nouveau consul (Q. Marcius), persuadé que le moyen le plus prompt de terminer la guerre était d'attaquer Persée dans le cœur de ses états, se décida à franchir les montagnes qui séparent la Thessalie de la Macédoine. Persée, sans s'étonner de cette résolution hardie, se contenta de faire garder les défilés; mais dès qu'il fut informé que le consul approchait, il s'écria, saisi de frayeur : « Je serai » donc vaincu sans combattre ! » et il s'enfuit à Pydna, après avoir ordonné de jeter ses trésors à la mer et de brûler sa flotte, afin qu'elle ne tombât pas au pouvoir des vainqueurs. L'indigne lâcheté de Persée sauva l'armée romaine, engagée dans un pays où le manque de vivres aurait suffi pour la détruire. Voyant qu'il n'était pas poursuivi, il reprit un peu de courage, et révoqua les ordres qu'il avait donnés. Heureusement Andronic avait cru pouvoir différer l'incendie de la flotte; mais un service aussi important ne put lui faire trouver grâce devant son maître. Persée le fit assassiner avec tous ceux qui avaient été témoins de sa frayeur, ne voulant pas s'exposer à rougir devant ses sujets. Sentant ensuite qu'il ne

pouvait pas résister seul aux efforts des Romains, il envoya des ambassadeurs dans les différentes cours voisines; promit à Gentius, roi d'Illyrie, de lui compter trois cents talents, s'il voulait se déclarer en sa faveur, et lui en envoya dix. Mais, dans l'intervalle, ce prince ayant fait emprisonner les ambassadeurs romains qui étaient à sa cour, il se crut dispensé de lui donner le reste de la somme. Son avarice le priva de l'appui des Bastarnes, qui l'abandonnèrent, peu de temps avant que Paul Emile arrivât dans la Macédoine. Persée occupait avec son armée une position inexpugnable, au pied du mont Olympe; et il se flattait que les Romains se lasseraient de l'y tenir assiégé: mais le consul, ayant tourné son camp, le poursuivit à Pydna, où il le défait complètement (V. PAUL EMILE). Persée s'était enfui sans attendre l'issue du combat: quittant les marques de la dignité royale, et prenant son cheval par la bride, il s'éloigna du chemin, pour ne pas être reconnu de ses soldats, dont il craignait les reproches trop mérités. Il arriva vers le milieu de la nuit à Pella; mais, ne s'y croyant pas en sûreté, il se dirigea sur Amphipolis, et passa, avec ses trésors et ses enfants, dans l'île de Samothrace. Avant de s'embarquer, il avait envoyé des députés à Paul Emile, pour lui demander la paix; mais le consul, voyant qu'il prenait encore le titre de roi, renvoya ses ambassadeurs sans réponse. Persée s'était réfugié dans le temple de Castor, regardé comme un asile inviolable; et il y avait été suivi par sa famille et par ses serviteurs les plus dévoués. Parmi eux se trouvait Evandre de Crète, que Persée avait chargé autrefois d'as-

sassiner le roi Eumène. Les Romains demandèrent qu'il fût obligé de se justifier de l'accusation qui pesait sur sa tête; et Persée, craignant qu'Évandre ne déclarât que c'était par son ordre qu'il avait agi, le fit tuer. Ce nouveau crime acheva de rendre Persée odieux aux habitants de Samothrace. Cette île ne lui paraissant plus assez sûre, il traita avec un marchand, pour être reçu à bord de son vaisseau: mais, abusé par ce traître, qui lui enleva une partie de ses trésors, et privé de ses enfants, il crut devoir s'abandonner à la clémence de Paul Emile, qui eut pour lui tous les égards que commandaient ses malheurs. Il suivit à Rome le consul victorieux, et servit d'ornement à son triomphe. Persée fit prier Paul Emile de lui épargner cet affront: « Il a tous » jours été le maître, répondit le » romain, d'éviter la honte qu'il » appréhende, et il l'est encore » aujourd'hui. » Il ne comprit pas cette réponse. Après avoir présenté au peuple romain le spectacle d'un roi tombé dans le dernier degré de l'humiliation, il alla achever ses jours dans une prison, où il se laissa mourir de faim, vers l'an 167 avant J.-C. Il avait régné onze ans. L'un de ses fils, nommé Philippe, apprit la langue latine, et exerça depuis à Rome la charge de greffier. Les traits de la figure de Persée nous ont été conservés dans un médaillon d'argent, gravé dans l'*Iconographie grecque* de Visconti, pl. 40, fig. 11, tome II, p. 230. W—s.

PERSIUS (CAIUS), orateur romain, et le plus savant homme de son temps, était pour cette raison même exclu, par Lucilius, du nombre des personnes qu'il souhaitait d'avoir pour juges de ses produc-

tions (*V.* l'art. LUCILIUS, et Cicéron, de l'*Orateur*, II, 6). Après avoir rempli les charges de questeur et de tribun du peuple, il fut élu préteur, l'an 620 (avant J.-C. 132). On lui attribuait généralement une *Harangue* contre Gracchus, regardée comme un chef-d'œuvre à une époque où les Romains commençaient à cultiver l'éloquence : Cicéron, qui apprécie cette pièce à sa valeur, pense que C. Fannius en était le véritable auteur (*V.* FANNIUS). Il paraît certain que Persius avait composé plusieurs ouvrages ; mais il n'en reste pas un seul fragment. W—s.

PERSONA (GOBELIN), chroniqueur, né en 1358, dans la Westphalie, visita l'Italie, où les lettres commençaient à renaître, et dut à ses talents l'accueil qu'il reçut à Rome de plusieurs prélats. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut nommé, en 1389, recteur de l'église de la Trinité, à Paderborn, et employa pour la décorer, la plus grande partie de ses revenus. Désigné ensuite curé d'une des principales paroisses de cette ville, il crut devoir s'élever en chaire contre une ordonnance des magistrats qu'il jugeait attentatoire aux droits du Saint-Siège : mais l'ardeur de son zèle lui suscita tant de tracasseries, qu'il fut obligé de résigner sa cure. Nommé official, vers 1406, il fut chargé, par l'évêque, d'introduire la réforme dans le convent des Bénédictins de Paderborn. La sévérité avec laquelle il s'acquitta de cette commission, lui attira encore des ennemis ; et, à l'en croire, on aurait tenté de le faire périr par le poison. Voyant sa vie menacée, il transféra, avec l'autorisation de l'évêque, l'officialité à Bielfeld, et fut fait doyen de la collégiale de cette ville. De nouveaux

chagrins le décidèrent à renoncer au monde : il embrassa la vie monastique à Badeken, où il mourut, vers l'année 1420. C'était un savant laborieux, mais roide et inquiet. On a de lui : *Cosmodromium hoc est Chronicon universale complectens res ecclesiæ Et reipublicæ ab orbe condito usque ad ann. Christ. 1418*. Cette chronique fut tirée de la poussière par H. Meibom, qui la publia, précédée de l'éloge de l'auteur, Francfort, 1599, in-fol. ; et elle a été insérée par Meibom le jeune, dans le tome 1^{er}. des *Scriptor. Germanicar. rerum* (*V.* MEIBOM). Persona montre plus de jugement et de critique qu'on n'en trouve dans les historiens contemporains ; et son ouvrage est très-utile pour le temps où il a vécu. Albert Krantz a transcrit des pages entières de cette chronique dans la *Metropolis Paderbornensis*, sans indiquer la source où il puisait. On attribue encore à Persona : *Vita S. Meinulphi, Paderbornensis diaconi et confessoris*. Cette vie a été publiée par Surius, au 5 octobre, avec des changements dans le style. Le P. Brower l'a donnée telle qu'elle était sortie de la plume de Persona, dans le recueil intitulé : *Sidera illustrium*, etc. (*V.* Chr. BROWER, VI, 50); et les Bollandistes l'ont insérée dans leur *Recueil* (octobre, tom. III, p. 216-25), revue sur un manuscrit de Bodeken, par le P. George Garnefeldt, et accompagnée d'un commentaire. Nicéron a inséré, dans le tome XV de ses *Mémoires*, une *Vie* de Persona, tirée de son *Eloge*, par Meibom, qu'ont abrégé tous les biographes. W—s.

PERSONA (CHRISTOPHE), littérateur, né, vers 1416, à Rome, d'une famille patricienne, alla jeune

à Constantinople, où il demeura plusieurs années pour s'instruire à fond de la langue grecque, qui fut, depuis, l'objet de toutes ses études. A son retour, il entra dans la congrégation des Guillelmites (V. S. GUILLAUME de Malavalle, XIX, 115), et fut élu prieur du monastère de Sainte-Balbine. A la demande du célèbre Théod. Gaza, il se chargea de traduire en latin l'ouvrage d'Origène contre Celse, dont le pape Nicolas V venait de faire acheter un manuscrit à Constantinople; et il présenta son ouvrage à Sixte IV, qui lui en témoigna sa satisfaction. Ce pontife mourut avant d'avoir trouvé l'occasion de récompenser Persona; mais son successeur (Innocent VIII) le nomma, en 1484, préfet ou directeur de la bibliothèque du Vatican. Persona ne jouit que peu de temps de cet emploi honorable; il mourut de la peste, non en 1486, mais vers la fin de 1485, comme l'a prouvé Gaëtan Marini dans ses recherches sur les archiâtres pontificaux (V. MARINI), et fut inhumé dans l'église Saint-Marcel, où l'on voyait son épitaphe, rapportée par Apostolo Zéno, dans la *Notice* intéressante qu'il a publiée sur cet écrivain (1). Les contemporains louent la modestie de Persona et la pureté de ses mœurs. Il a traduit en latin : I. *Vingt-cinq Homélie*s de saint Jean Chrysostome, Rome, sans date, in-4°. Cette rare édition paraît être sortie des presses de Laver, vers 1470 (Voy. Laire et Audifredi, *De Typogr. romani*) :

(1) Cette *Notice*, publiée par Apost. Zéno, dans le tome XXIX du Journal de Venise, se retrouve dans les *Dissertaz. Vossiane*, II, 139 et suiv. Le P. Nicéron en a inséré un extrait dans le tome XV des *Mémoires* pour servir à l'Histoire des hommes illustres. Suivant Tiraboschi, personne n'a parlé avec plus d'exactitude de notre traducteur, que Gaëtan Marini, dans l'ouvrage cité.

elle a été reproduite, page pour page, Bologne, 1475. II. *Des Commentaires sur les Épîtres de saint Paul*, Rome, 1477, in-fol.; ibid., 1496 (2), même format. Ces Commentaires, attribués par erreur à saint Athanase, ont été insérés, de la version de Persona, dans l'édition des *OEuvres* de ce Père, publiée à Lyon, en 1532. On les a restitués depuis à Théophylacte, métropolitain de la Bulgarie; mais Latino Latini les lui enlève, pour les donner à un certain Athanase, moine à Constantinople, dans le treizième siècle. III. L'ouvrage d'Origène contre Celse, Rome, 1481, in-fol. Cette édition, très-rare, est précédée de la *Lettre* que Th. Gaza écrivit à Persona, pour l'engager à se charger d'une traduction attendue avec impatience. Comme elle contient des détails sur les premiers travaux littéraires de Persona, Apost. Zéno a jugé à propos de l'insérer dans la *Notice* dont on a parlé. La version de Persona a été reproduite à Venise, 1514, in-fol., et à Bâle, 1536, avec celle des autres *Ouvrages* d'Origène. IV. L'*Histoire de la guerre des Goths*, par Procope, Rome, 1509, in-fol. Il ne fit, dit-on, sa traduction que pour dévoiler l'insigne plagiat de Léon. Aretin, qui s'était approprié l'Histoire de Procope, dont il croyait posséder l'unique exemplaire (V. BRUNI, VI, 121) : cette version est extrêmement défectueuse. Adr. Junius, Bonav. Vulcanius, Vossius, etc., en ont signalé toutes les imperfections; Vossius surtout n'a pas épargné les reproches ni les insultes au malheureux traducteur, qu'il déclare *ineptissimus* : mais Zé-

(2) Quelques bibliographes citent une édition de 1469, qui ne doit évidemment sa prétendue existence qu'à une transposition de chiffres.

no prétend qu'on doit rejeter une grande partie des fautes dont fourmille cette version, sur l'extrême in-correctio du manuscrit dont Persona s'est servi. V. L' *Histoire d'Agathias*, continuateur de Procope, ibid., 1516, in-fol.; Augsbourg, 1519, in-4^o., et, avec la traduction de l' *Histoire de Procope*, celle de Bruni, etc., Bâle, 1531. On attribue encore à Persona des *Traductions* inédites de quelques *Opuscules* de Théophyllacte et de Libanius, et un recueil de Lettres (*Epistolarum ad diversos liber unus*), cité par Tritheim et Prosp. Mandosio, dont on ignore le sort. W—s.

PERSONNE. Voy. ROBERVAL.

PERTARITE, roi des Lombards, qui a fourni au grand Corneille le sujet d'une de ses tragédies, était fils d'Aribert. Ce dernier, mort en 661, avait appelé ses deux fils, Pertarite et Godebert, à lui succéder : il avait donné au premier, Milan pour capitale, et au second, Pavie, et il avait partagé entre eux le royaume, avec une apparente égalité. Mais la jalousie des deux frères rendit bientôt ce partage funeste à l'un et malheureux pour l'autre. Godebert implora l'assistance de Grimoald, duc de Bénévent (V. GODEBERT et GRIMOALD); et ayant ensuite laissé percer des soupçons contre ce puissant auxiliaire, celui-ci, pour se venger, le massacra, en 662, dans son propre palais : il s'empara aussitôt du royaume de Pavie, et marcha ensuite contre Milan. Pertarite effrayé s'enfuit de sa capitale, laissant sa femme et son fils entre les mains du vainqueur. Il chercha d'abord un refuge dans la Pannonie, auprès du caghan ou roi des Avars; mais bientôt Grimoald, dont la puissance était redoutée de tous ses voi-

sins, l'y fit redemander : il offrit même au caghan, un boisseau de sels d'or, pour l'engager à lui livrer son hôte. Ce roi païen refusa de violer l'hospitalité; mais il ne voulut pas non plus l'exercer plus longtemps : déclarant à Pertarite, qu'il ne voulait point exposer ses sujets à la guerre dont le menaçait le roi lombard, et qu'il ne se sentait pas en état de le défendre, il le pria de chercher un autre asile. Pertarite, qui regardait déjà comme le comble des maux de vivre en fugitif chez une nation barbare, et qui soupirait après le moment de retourner dans sa patrie, prit la résolution hardie de se confier à la générosité de Grimoald, et de venir lui-même se mettre entre ses mains. Arrivé secrètement à Lodi, il envoya Onulphe, son plus fidèle serviteur, annoncer sa venue, et demander la permission de finir ses jours au milieu des siens, dans l'obscurité. Grimoald, touché de cette noble confiance, engagea sa parole royale pour la sûreté de son hôte; il lui assigna un palais à Pavie, et, à son arrivée, il l'accueillit avec la plus franche cordialité. Mais tous les Lombards qui devaient quelque reconnaissance à Pertarite ou à son père Aribert, tous les ennemis de Grimoald, tous ceux qui étaient jaloux de son élévation subite, s'empressèrent de venir rendre hommage à leur ancien maître, et de lui offrir leurs services. Bientôt Grimoald se vit comme abandonné dans son palais; et il ne put plus douter qu'en conservant près de lui un hôte aussi dangereux, il ne s'exposât à perdre sa couronne. Il prit donc ses mesures pour faire arrêter Pertarite, dans la nuit qui devait suivre un grand repas, ne doutant pas qu'avec tous ses convi-

ves, il ne fût plongé dans le sommeil de l'ivresse. Mais Pertarite fut averti de ce projet : pendant le repas, son fidèle Onulphe eut soin de remplir toujours d'eau sa coupe d'argent, tandis que les gardes et les courtisans de Grimoald s'étaient mis hors d'état d'exécuter leurs ordres. Pertarite déguisé en esclave, portant un lit sur ses épaules, et paraissant obéir à Onulphe, qui le menaçait, passa au milieu de ceux qui devaient l'arrêter. Il sortit de Pavie, en traversant les murs avec des échelles de cordes ; enlevant ensuite des chevaux qu'il trouva au pâturage, il prit au galop la route d'Asti, d'où il se rendit en France. Onulphe, et un valet de chambre de Pertarite, qui, après l'avoir assisté dans sa fuite, étaient demeurés au palais pour la tenir quelque temps secrète, furent loués par Grimoald de leur fidélité, et renvoyés à leur maître, comblés de présents. Clotaire III, qui régnait alors en France, se déclara le protecteur du prince fugitif, et envahit l'Italie, en 665, pour le rétablir sur le trône; mais il fut battu près d'Asti, par Grimoald, et obligé de se retirer. En 670, Clotaire mourut ; et Pertarite, informé que son successeur avait bien accueilli les ambassadeurs de Grimoald, craignit de nouveau d'être livré à son rival, et se mit en route pour l'Angleterre : mais il avait à peine quitté le rivage, qu'il fut rappelé par une voix qui lui annonçait la mort de Grimoald. Il se rapprocha des côtes sans pouvoir retrouver celui qui lui avait donné cet avis important ; et, le tenant pour miraculeux, il s'achemina vers les frontières d'Italie, envoyant devant lui un homme affidé, qui devait s'informer de l'état des affaires. Cet homme revint

au-devant de Pertarite, jusqu'aux confins de son royaume, avec les grands officiers de la couronne, et une multitude de Lombards, qui saluèrent Pertarite du nom de roi, et lui prodiguèrent les marques de leur affection. Grimoald était mort en effet d'une hémorrhagie, et toute la nation retournait avec empressement à son ancien roi. Pertarite remonta sur le trône, en 671, après neuf ans d'exil : sa femme Rodelinde, et son fils Cunibert, demeurés prisonniers dans sa fuite, et envoyés comme otages à Bénévent, lui furent rendus par Romuald, fils de Grimoald, qui régnait alors dans ce grand duché, et qui ne chercha point à troubler la nouvelle élection de Pertarite. Celui-ci gouverna ses états avec sagesse. En 678, il s'associa son fils Cunibert, pour lui assurer la succession au trône; et, en 680, il réprima la révolte d'Alachis, duc de Trente. Ce furent presque les seuls événements de ce règne tout pacifique. Pertarite mourut en 688, après avoir mérité l'amour de ses sujets. Son fils Cunibert lui succéda. S. S.—1.

PERTHUIS DE LAILLEVAUT (LÉON DE), ingénieur et agronome, né à Germini-l'Évêque, près Meaux, le 11 avril 1757, fut admis, en 1772, dans l'école de Rebaix, et dans celle de Mézières, où il montra de l'aptitude pour les sciences exactes, et du goût pour le dessin et la mécanique. Il entra dans le génie militaire à l'âge de dix-huit ans, et fut chargé, en 1778, avec deux autres officiers, de construire le fort de Châteauneuf, qui sert de défense à la ville de St.-Malo. Ayant quitté le service, il se retira, en 1791, à la campagne, où il se livra aux travaux de l'agriculture. Il rédigea et publia, en 1800 et en 1803, des matériaux sur l'a-

ménagement et la restauration des forêts, que son père avait ramassés pendant sa vie. Il fit aussi paraître, au nom de son père et au sien, un second ouvrage, sur les moyens d'augmenter la potasse en France. Il fut couronné par la société d'agriculture de Paris, pour un *Mémoire sur l'art de perfectionner les constructions rurales*, qui fut imprimé en 1805, in-4°. Outre un grand nombre de Rapports faits à la société d'agriculture de Paris, dont il était membre, il a concouru à l'édition d'Olivier de Serres donnée par cette société, au Dictionnaire d'agriculture de Déterville, et il a publié un *Mémoire sur l'amélioration des prairies naturelles et sur leur irrigation* (1805, in-8°, fig.), où l'on reconnaît un auteur qui a su joindre aux notions théoriques celles d'une pratique éclairée. Perthuis possédait aussi des connaissances en administration, et il fut pendant douze ans, membre du conseil-général du département de l'Yonne. Il est mort à Paris, le 17 octobre 1818. L.—IE.

PERTINAX (PUBLIUS-HELVIVUS), empereur romain, naquit, le 1^{er} août 126, à Villa Martis, près d'Alba Pompeia, dans la Ligurie (aujourd'hui Albe dans le Montferrat). Il était fils d'un affranchi, qui faisait un commerce considérable de bois séché ou de charbon (1). Son éducation fut très-soignée. On cite, parmi ses instituteurs, Sulpitius Apollinaris, grammairien, dont Aulugelle parle avec éloge. Les progrès de Pertinax furent si remarquables, qu'après la mort de son maître, il ouvrit une école dans la Ligurie. Fatigué d'une profession si opposée

à ses goûts, il embrassa le parti des armes, servit avec succès dans la guerre contre les Parthes, et s'éleva, par son mérite, à des emplois importants. Accusé de malversation, il fut révoqué; mais Marc-Aurèle, informé de la conduite et des talents de Pertinax, l'admit au sénat, et lui confia le commandement d'une légion, stationnée dans la Rhétie et le pays des Noriques. Pertinax rendit de grands services dans la guerre de Germanie, et il en fut récompensé par son élévation au consulat, avec Didius Julianus. Il contribua depuis à étouffer les troubles excités dans l'Orient par Cassius (V. Avid. CASSIUS, VIII, 309); il contint les barbares au-delà du Danube, et gouverna successivement les deux Mésies, la Dace et la Syrie, regretté partout des peuples. Rappelé à Rome, où il n'était point entré depuis son admission au sénat, il fut exilé par Perpennius, dans le lieu de sa naissance. Sans se plaindre d'un traitement rigoureux, qui l'éloignait d'une cour où les gens de bien ne pouvaient se plaire, il employa ses économies à embellir Villa Martis, et y fit construire des bâtiments spacieux; mais il ne voulut pas toucher à la petite cabane de son père, parce qu'elle lui rappelait la médiocrité de son premier état. Au bout de trois ans, Commode le tira de son exil, et l'envoya dans la Grande-Bretagne pour apaiser la révolte des légions. Malgré sa fermeté, Pertinax ne put rétablir la discipline dans des corps habitués à toutes sortes de désordres. Ayant demandé son rappel, il passa en Afrique, avec le titre de proconsul. A son retour, il fut désigné une seconde fois consul, et nommé préfet de Rome. Commode ayant été étranglé par les complices de ses crimes (V.

(1) Capitolin dit que le jeune Helvius fut surnommé *Pertinax*, à cause de l'opiniâtreté qu'il mit à continuer le commerce de son père.

COMMODOE, IX, 368), les conjurés vinrent, dans la nuit, trouver Pertinax, et l'obligèrent à se laisser conduire au camp des prétoriens, où il fut salué empereur. Son élection fut confirmée par le sénat, qui lui décerna, le même jour, le titre de père de la patrie. Pertinax repoussa les honneurs que la flatterie offrait à Titiana, sa femme; et il s'opposa à ce que son fils fût créé César, disant : « Je n'y consentirai que quand » il en sera digne. » Il déclara qu'il prendrait les Antonins pour modèles; promit que personne ne serait recherché pour crime de lèse-majesté; rappela les bannis, et réhabilita la mémoire de ceux qui avaient été condamnés sous ce prétexte, pendant le dernier règne. Il flétrit les délateurs, et priva de leur emploi ceux qui avaient favorisé les désordres, ou qui s'en étaient rendus complices. Il publia une loi sur les testaments, et déclara qu'il n'accepterait aucun legs, au préjudice des héritiers légitimes. Il obligea les affranchis de Commode à verser au trésor les sommes qu'ils avaient extorquées; fit vendre les meubles de ce prince, pour payer les dettes de l'état, et apporta une telle économie dans les dépenses, qu'il crut pouvoir diminuer les impôts. En annonçant le projet de réformer les abus, Pertinax se fit un grand nombre d'ennemis : il souleva les prétoriens en rétablissant l'ancienne discipline; et des conspirations, ourdies par ses propres gardes, menacèrent bientôt les jours d'un prince qui rappelait Marc-Aurèle aux Romains. Il n'en poursuivait pas moins l'exécution des plans qu'il avait conçus pour le bonheur public, quand les prétoriens, excités secrètement, se rendent au palais, et y pénétrèrent en tumulte.

Pertinax va au-devant des révoltés, et leur parle avec tant de fermeté et de douceur, qu'ils se disposaient à se retirer : mais, au même instant, ce prince est frappé d'un coup de lance à la poitrine (2); il enveloppe sa tête de son manteau, et tombe en priant les dieux de ne point laisser cet attentat impuni : aussitôt les prétoriens furieux le percent de leurs épées, et lui coupent la tête, le 18 mars 193. Il était âgé de près de soixante-sept ans, et n'avait régné que quatre-vingt-sept jours. Capitoliu lui reproche de mauvaises mœurs et une avarice sordide. Dion et Hérodien, auteurs contemporains, ne lui donnent que des éloges. La mémoire de Pertinax resta chère aux Romains; et, s'ils ne purent faire entendre leurs voix, sous le règne éphémère et sanglant de Didius Julianus (V. DIDIUS, XI, 327), ils ne tardèrent pas pour tant de réclamer en sa faveur les honneurs de l'apothéose (V. SEPT. SÈVÈRE). Titiana, fille du sénateur Sulpitianus et femme de Pertinax, acheva dans l'obscurité une vie pleine de scandale.—Helvius PERTINAX, son fils, fut tué, l'an 216, par l'ordre de Caracalla, pour s'être permis de dire que, parmi les surnoms glorieux décernés à ce prince, on avait oublié celui de *Gétique*, qu'il avait si bien mérité par le meurtre de Géta, son frère (V. GÉTA). On a des médailles de Pertinax, en toutes sortes de métaux; mais elles sont très-rares, à cause de la brièveté de son règne. (Voyez l'Éloge historique de cet empereur, par le comte Baya de Saint-Paul, dans les *Piemontesi illustri*, tome I, p. 3). W—s.

(2) L'histoire a conservé le nom du prétorien qui frappa le premier Pertinax; il se nommait *Taurinus*, et il était originaire de la seconde Germanie.

PERUGIN (PIETRO - VANUCCI, plus généralement connu sous le nom de) naquit à Città della Pieve, en 1446, et non à Pérouse, comme l'avancent la plupart des historiens qui ont écrit la vie de ce peintre (1). Lorsqu'il vint à Florence, il ne possédait absolument rien. Il demeura plusieurs mois dans cette ville, n'ayant d'autre lit qu'un coffre, et gagnant à peine de quoi se nourrir; enfin son travail opiniâtre surmonta sa mauvaise fortune. Si l'on en croit Vasari, il fut élève d'un peintre de peu de renom; Bottari conjecture que ce fut Pietro de Pérouse: à Foligno, la tradition lui donne pour maître Nicolas Alunno (2). Quoique le style du Pérugin ait toujours un peu de sécheresse et de crudité, il ne porte pas ces défauts plus loin que les autres peintres de son époque. Quelquefois il semble un peu pauvre dans la manière de draper ses figures. Ses manteaux, ses tuniques, sont un peu écourtés, et paraissent trop étroits; mais il compense bien ces défauts par la grâce de ses têtes, surtout celles de jeunes-gens et de femmes. C'est par-là qu'il l'emporte de beaucoup sur tous ses contemporains, ainsi que par la grâce des mouvements et l'amabilité du coloris. Ces fonds azurés, qui donnent tant de saillie aux figures; ces teintes verdâ

tres, ces tons rosés et violets, qui se marient entre eux avec tant d'harmonie; ces paysages, dont la perspective se dégrade avec tant d'habileté, et dont Florence, dit Vasari, n'avait jamais vu le modèle avant lui; ces édifices, dont l'architecture est si noble et si riche, voilà ce qu'on ne peut s'empêcher d'admirer et dans ses tableaux à l'huile et dans les fresques qui existent encore parmi celles dont il a orné les villes de Pérouse et de Rome. Cependant ses tableaux d'autel manquent de variété. Le tableau des *Saints parents de Jésus-Christ*, qu'il fit à Pérouse pour l'église de Saint-Simon, peut être regardé comme un des premiers exemples d'un tableau d'autel bien distribué et bien composé. Du reste, le Pérugin ne chercha nullement les inventions nouvelles. Ses *Crucifix*, ses *Dépositions de croix*, qui sont très-nombreux, se ressemblent presque tous. Ainsi, c'est toujours la même composition qu'il a répétée dans les *Ascensions de Jésus-Christ* et les *Assomptions de la Vierge*, que l'on voit à Bologne, à Florence, à Pérouse, etc. On sait que, de son vivant même, on lui en faisait le reproche, et qu'il se contentait de répondre que du moins il ne pillait personne. Son tableau du Mariage de la Vierge, est un des spectacles les plus curieux qu'offre la ville de Pérouse; et c'est pour ainsi dire, le résumé de toutes les compositions que cet habile artiste a répandues dans un si grand nombre de villes. Dans ses fresques, suivant l'opinion des plus habiles connaisseurs, il montre plus de fécondité dans les idées, plus de morbidesse dans les formes, et plus d'accord dans l'harmonie générale de ses tableaux. Son chef-d'œuvre en ce genre est l'admirable suite de peintures

(1) Le Pérugin signait ses tableaux du nom de *Castro plebis*, aujourd'hui *Città della Pieve*. Selon Pascoli, son père était né dans cette ville: il se transporta ensuite à Pérouse, où naquit Pietro Pérugin; mais il est plus vraisemblable qu'il vit aussi le jour à Città della Pieve, et qu'il ne prit le nom de Pérugin que lorsqu'il vint s'établir à Pérouse, où il fut honoré du droit de cité.

(2) Mariette avance que le Pérugin fit de grands progrès à Pérouse, dans l'école de Bonfigli et de Pierre della Francesca, surnommé *il Borgnese*. Cependant, comme il n'avait que douze ans lorsque le Borgnese devint aveugle, on doit regarder cette opinion comme une fable. Suivant une autre tradition, lorsqu'il vint à Florence, il s'était mis au nombre des élèves de Verocchio. Le P. Resta, dans la cinquième de ses lettres, insérées au recueil de Bottari, prouve assez bien que cette opinion est mal fondée.

dont il a orné la *Salle du change* à Pérouse, et dans les quelles il a représenté plusieurs traits de l'Évangile, les saints personnages de l'Ancien-Testament, et son propre portrait, auquel ses compatriotes reconnaissans ont ajouté un Éloge pompeux. Il a excellé, et il semble s'approcher de Raphaël lui-même, dans quelques-uns de ses tableaux, qu'on peut attribuer à ses dernières années. Telle est la *Sainte-Famille*, que l'on admire à la Chartreuse de Pérouse. On peut en dire autant de quelques petites peintures de sa main, qui paraissent des miniatures, telles que celles qui ornent l'église de Saint-Pierre de la même ville. Il n'a peut-être rien fait de plus agréable ni d'un fini plus précieux dans aucun des nombreux petits tableaux qu'il exécutait avec tant de soin; car on ne parle point ici de ceux qui lui sont attribués, en bien plus grand nombre encore, mais qui sont l'ouvrage de ses élèves. Il existe quelques-unes de ses productions authentiques dans la galerie de Florence. C'est dans l'église de Sainte-Claire de cette ville, que l'on voit sa belle *Déposition de Croix* et quelques autres tableaux remarquables; mais la plupart des *Saintes-Familles* que l'on montre dans quelques-unes des galeries particulières de cette ville et ailleurs, comme étant de lui, n'en sont point. Parmi ses disciples les plus célèbres, on compte le Pinturicchio, Jérôme Ginga, Jean Spagnuolo, surnommé le Spagna, et surtout Louis-André d'Assise, l'un des compétiteurs de Raphaël. Lorsque le pape Sixte IV eut bâti au Vatican la chapelle Sixtine, il appela, pour l'embellir, les peintres les plus habiles de l'Italie. C'est de la Toscane que vint le plus grand nombre.

Parmi eux se trouvait le Pérugin, né sujet de ce pontife, mais qui s'était perfectionné à Florence. C'est lui qui fut la tige de cette école romaine, laquelle devint bientôt la première de toutes. Les productions qu'on devait jusqu'alors à l'école de Florence, n'avaient point encore acquis leur maturité. Mais le Pérugin est à-la-fois son Masaccio, son Ghirlandaïo; il est enfin son tout. Mais ce qui fait à jamais sa gloire, c'est d'avoir été le maître de Raphaël, qui s'est représenté comme son disciple, avec lui, dans le tableau de l'*École d'Athènes*. Le Musée du Louvre possède deux tableaux du Pérugin; l'un représente le *Combat de la Chasteté contre l'Amour*; l'autre, *Jésus-Christ ressuscité, qui apparaît à la Madeleine*. Sur le troisième plan, vers la gauche du spectateur, on aperçoit, près du monument, au milieu des soldats renversés par la frayeur, Jésus-Christ sorti du tombeau, s'élevant dans les airs. C'est un exemple de duplicité d'action, commun parmi les peintres de cette époque, et dont en a reproché à Raphaël lui-même de n'avoir pas toujours su se préserver. Cependant les avis sont partagés sur le véritable nom de l'auteur de ce tableau, qui est attribué par quelques personnes à Mariotto Albertinelli. Le Musée du Louvre possédait cinq autres tableaux de ce maître: I. *La Vierge et l'Enfant Jésus recevant l'hommage des saints protecteurs de la ville de Pérouse*; l'un des plus beaux ouvrages du Pérugin. II. *La Résurrection du Christ*. III. *La Vierge, l'Enfant Jésus, saint Jérôme et saint Augustin*. IV. *L'Ascension du Christ en présence de la Vierge et des disciples*. On croit que la figure de l'apôtre placé

derrière saint Jean, est le portrait du Pérugin. V. *La Vierge et l'Enfant Jésus transportés dans les airs au milieu d'une gloire d'esprits célestes*. Ces tableaux ont été rendus, en 1815, à Canova, commissaire du pape. Au talent de peintre, le Pérugin ne joignait pas une des vertus qui distinguent ordinairement les grands artistes, le désintéressement. Au vice opposé, il ajoutait une profonde défiance envers toutes les personnes qui l'approchaient. Dans les fréquents voyages qu'il faisait de Castello della Piève à Pérouse, il avait coutume d'emporter avec lui tout son argent. Des voleurs, qui connaissaient son habitude, l'attendirent un jour sur la route, le dépouillèrent de tout ce qu'il portait. Quoique ses nombreux protecteurs l'eussent en grande partie dédommagé de cette perte, il y fut tellement sensible, qu'il en pensa mourir de chagrin. Vasari l'accuse d'avoir manqué de religion, et dit qu'on ne put jamais le faire croire à l'immortalité de l'âme. Il ajoute même que Pérugin rejeta toujours avec obstination et avec des paroles analogues à la dureté de sa tête de porphyre, tout conseil de suivre de meilleurs principes; et qu'il n'eut jamais de confiance que dans les dons de la fortune. Ses travaux lui avaient acquis des biens considérables. Il se fit construire plusieurs maisons à Florence, et acheta de bonnes terres dans les environs de Pérouse et de Castello della Piève. Il avait épousé une femme jeune et belle, dont il eut plusieurs enfants, mais qui ne se sont point fait connaître dans la même carrière que lui. Il s'était retiré, sur la fin de ses jours, à Castello della Piève; il y mourut, en 1524, à l'âge de soixante-dix-huit ans. On

peut voir de plus amples détails sur cet artiste dans les *Lettere pittoriche Perugine*, particulièrement dans la septième lettre. Quant à ses ouvrages, on peut consulter un petit volume in-16, rédigé avec beaucoup de soin, par Jean-François Morelli, de Pérouse, et publié dans cette ville, en 1683, sous ce titre : *Brevi notizie delle pitture e sculture che adornano l'augusta città di Perugia*, dédié au comte Horace Ferretti. Vermiglioli a donné une Notice sur un écrit autographe du Pérugin, dans le Journal des *Arcadi* de Rome, 1819, in-8°, cahiers 12, 13 et 14. — Le chevalier PERUGINO, dont le véritable nom est Jean-Dominique Cerrini, naquit à Pérouse, en 1609, et fut élève du Guide. Les tableaux qu'il exécuta sous la direction de ce maître, qui souvent les retouchait, passent pour aussi beaux que ceux du Guide lui-même. Dans ceux où il s'est livré à ses propres inspirations, son style est tout différent. Il fut l'élève et le compagnon, dans l'école du Guide, de Louis Scaramuccia; et leur maître employa conjointement leurs talents dans plusieurs des grands ouvrages qu'il a exécutés à Rome. Les tableaux remarquables que peignit Cerrini, lui obtinrent du pape le titre de chevalier; et c'est de ce titre et du lieu de sa naissance qu'il prit lui-même le nom de chevalier Perugin, sous lequel il est connu. Il mourut en 1681. P—s.

PERUSE (JEAN DE LA), poète français, né vers 1530, à Angoulême, fit ses études à Paris, où il se lia d'une étroite amitié avec Ronsard, Remi Belleau, Jodelle, et les autres beaux-esprits de son temps. Les confrères de la Passion ayant refusé de représenter la *Cléopâtre* de Jodelle, la première pièce qui ait

pu donner une idée de ce qu'était l'art dramatique chez les anciens, La Peruse se chargea d'y jouer un rôle, et s'en acquitta aussi bien qu'il pouvait le faire, privé de tout modèle (V. Jodelle, XXI, 580). Après avoir terminé ses études, il se rendit à Poitiers, ville célèbre alors par son université, et par l'accueil distingué qu'y recevaient les amis des lettres. La Peruse mourut dans les environs de cette ville, vers 1556, à la fleur de son âge, regretté pour ses belles qualités, et pour ses talents, dont ses amis avaient une si haute idée, qu'ils le regardaient comme l'*Euripide français*. Il laissa imparfaite la tragédie de *Médée*, que Scévole de Sainte-Marthe termina (Voy. la *Biblioth. du Poitou*, v, 151). Cette pièce, imitée librement de Sénèque, « n'était » point, dit Pasquier, trop découverte ; et toutefois, par malheur, » elle n'a été accompagnée de la faveur qu'elle méritait (V. *Les Recherches*, vii, 6). Elle fut imprimée par les soins de Guill. Bouchet, et de Jean Boiceau, tous deux amis de La Peruse, Poitiers, Marnef, (vers 1556), in-4°. A la suite de cette tragédie, on a rassemblé toutes les pièces du jeune auteur, qui consistent dans des Odes, des Épigrammes, des Sonnets, etc. L'abbé Goujet a donné une analyse intéressante de ce Recueil, dans le tome xii de la *Biblioth. française*, pag. 52-68. Cette première édition des *Oeuvres* de La Peruse est très-rare. Cl. Binet en a publié une seconde, qui est encore assez recherchée des amateurs de notre ancienne poésie, Paris, 1573 ou 1577, in-12. (V. Cl. BINET, IV, 499.) W—s.

PERUZZI (BALTHASAR), peintre, naquit en 1481, dans la partie du diocèse de Volterre, qui dépendait

de la république de Florence. Son père était de Sienne ; et c'est dans cette ville que le jeune Balthasar, après avoir manifesté de rares dispositions pour le dessin, se livra entièrement à cet art, dans l'espoir de soulager ses parents. S'étant rendu à Rome, vers la fin du règne d'Alexandre VI, il connut, il admira, il imita Raphaël, surtout dans les *Saintes-Familles* ; quelques-uns même prétendent qu'il fut son élève : ce qu'il y a de certain, c'est qu'il s'en approcha de beaucoup dans ses peintures à fresque. Tel est le *Jugement de Paris*, que l'on voit dans le château de Belcaro, et qui passe pour son meilleur ouvrage. Telle est encore la célèbre fresque où la *Sibylle prédit à Auguste l'enfantement de la Vierge*. Cette peinture, qu'il exécuta à la fontaine *Guesta* de Sienne, est regardée comme une des plus belles productions que renferme cette ville. Il a su donner à son personnage un caractère d'enthousiasme si divin, qu'il le cède peu à Raphaël, qui a traité le même sujet ; et que le Guide et le Guerchin, dont on cite tant les Sibylles, n'ont rien fait de plus beau. Ses tableaux d'autel et de galerie, à l'huile, sont extrêmement rares ; et l'on ne connaît de lui comme authentique en ce genre, qu'un tableau composé de trois demi-figures, représentant la *Vierge entre saint Jean-Baptiste et saint Jérôme*, que l'on conserve précieusement à Torre Balbiana, à dix-huit milles de Sienne. Peruzzi fut chargé de quelques travaux dans les environs de Rome, et revint dans cette ville, pour y étudier l'architecture ; mais il ne put tirer alors un bon parti de ses connaissances en ce genre, attendu la grande réputation de Bramante, qui, à cette époque, était l'architecte

le plus en vogue. Il s'appliqua donc à la perspective, et fut chargé de la décoration *théâtrale* des pièces que le pape Léon X faisait jouer à sa cour. Cependant, ayant eu à peindre la façade de la maison d'un messer Ulysse de Fano, il y représenta quelques traits de la vie d'Ulysse, qui fixèrent l'attention des connaisseurs; et c'est d'après ses dessins que fut bâti le célèbre palais de la Farnesine, que Sébastien del Piombo et Raphaël ornèrent de leurs ouvrages, et où lui-même peignit la perspective de la salle, et l'*Histoire de Méduse*, dans la galerie qui donne sur le jardin. Parmi les tableaux qu'il exécuta vers cette époque, on distingue la *Présentation de Jésus-Christ au Temple*, que l'on voit dans l'église de la Paix; il a cherché à y réunir la manière de Raphaël et celle de Jules Romain, et il s'y montre aussi entendu dans la composition qu'habile à exprimer les sentiments de l'âme. Lorsque le duc Julien de Médicis fut nommé gonfalonier de l'église, Peruzzi fut chargé de faire un des six grands tableaux qui devaient orner son entrée triomphale à Rome; il y peignit *Tarpeïa livrant le Capitole aux Gaulois*, et l'on admira les décorations qu'il fit pour les représentations qui eurent lieu en cette occasion. Appelé à Bologne pour refaire la façade de l'église de Saint-Pétrone, il fut accueilli avec distinction par le comte Bentivoglio, qui le logea chez lui. Il y exécuta quantité de plans et de modèles pour cet édifice, dont il avait intention de conserver tout ce qui existait, en tâchant de raccorder adroitement les nouvelles constructions avec les anciennes. Pendant son séjour à Bologne, il fit, pour le comte Bentivoglio, un admirable dessin de l'*Ado-*

ration des Mages, que l'on conserve précieusement à Florence, et que ce seigneur fit exécuter dans la suite par Jérôme Trevigi. Peruzzi travailla encore pour d'autres églises; et c'est sur ses plans que furent construites les fortifications de Sienne. Ses travaux commençaient à lui donner une aisance dont sa modération savait se contenter, quand lors du sac de Rome, en 1527, il fut fait prisonnier par les Espagnols, et accablé de mauvais traitements. L'ayant reconnu pour peintre, ils l'obligèrent à faire le portrait du connétable de Bourbon, leur général, qui venait d'être tué. Peruzzi, échappé de cette manière, se rendait à Sienne, lorsqu'il fut surpris par un parti ennemi: il n'arriva dans cette ville qu'entièrement dépourvu; mais son talent rétablit bientôt ses affaires; la ville même pourvut à sa subsistance; et retourné à Rome, après la fin des troubles, il se livra de nouveau à l'architecture et aux mathématiques. Il commença un *Traité sur les antiquités romaines*, et un *Commentaire sur Vitruve*, qu'il avait orné de dessins et de figures remarquables. Il avait entrepris, en outre, la construction d'un grand nombre d'édifices, tant publics que particuliers: l'un des plus remarquables, le palais Massimi à Rome, fut élevé et distribué d'après ses dessins. Le pape Paul III lui avait confié l'exécution de la basilique de Saint-Pierre, conjointement avec Antoine de San-Gallo, lorsqu'il mourut, en 1536, à l'âge de cinquante-cinq ans (1). Ses rivaux ne purent se

(1) Serlio nous a conservé la figure de la croix grecque, substituée par Peruzzi à la croix latine du plan précédent, reproduit depuis par Antoine San-Gallo, mais remplacé de nouveau par la croix grecque, sous Michel-Ange, quoique les additions postérieures de Maderio en aient fait définitivement une croix latine.

soustraire au soupçon d'avoir abrégé ses jours par le poison. Sa mort laissa, pour ainsi dire, dans la misère, sa femme, et six enfants à peine sortis de l'enfance : il fut enterré dans l'église de la Rotonde, à côté de Raphaël, dont il avait été l'un des plus heureux imitateurs. Sa mort fit mieux connaître que sa vie l'excellence de son génie ; et la postérité a confirmé à plusieurs égards son épitaphe, qui le place au même rang que les plus grands artistes de l'antiquité. Il est regardé d'un accord unanime, comme un des plus habiles architectes de son temps ; et Serlio, son élève et son héritier, n'hésite pas à dire que tout ce qu'il peut avoir de bon, il le tient de Peruzzi. Il serait également regardé comme un des meilleurs peintres, s'il eût plus souvent composé qu'imité, et si sa couleur eût été aussi parfaite que son dessin ; ou si, dans ses divers ouvrages, il eût été toujours égal à lui-même. Mais la vie agitée à laquelle il fut condamné par la fortune, ne lui permit pas de mettre le même soin dans toutes ses productions. Il se faisait remarquer comme savant dessinateur ; et, dans ses compositions, il ne manque point d'imagination et de fécondité. Ses dessins surtout sont recommandables par ces qualités, et sont recherchés par tous les amateurs. Comme peintre et comme architecte, Peruzzi eut un grand nombre d'élèves, dont plusieurs se sont fait une réputation méritée, notamment Jérôme, surnommé Momo de Sienne, qui se distingua dans la peinture. Parmi les tableaux de Peruzzi, on cite à Rome, la chapelle de la Transfiguration, dans l'église d'*Ara-Cæli*, et le tableau placé sur la porte de la sacristie, où il a su imiter heureu-

sement la manière de Raphaël. On prétend que Peruzzi a aussi cultivé la gravure en bois. Cependant on n'a rien de positif sur ce fait. La seule gravure qui passe pour être réellement de lui, est une estampe exécutée en clair-obscur, et qui représente *Apollon, Minerve, et les Muses avec Hercule, qui chasse devant lui une femme chargée de trésors, et figurant l'avarice*. Elle porte pour inscription, *Bal. Sen.* et à l'autre coin *Perugo*, in-folio. Cette même pièce a été gravée postérieurement, par Béatrice, avec la marque d'un B sur un dé. Le Musée du Louvre possède de Peruzzi, un seul tableau, représentant la *Vierge qui couvre d'un voile l'Enfant Jésus endormi* ; et trois dessins : le premier exécuté à la plume, et rehaussé de blanc, est l'*Adoration des Mages* ; le second représente un autel de chapelle, décoré de pilastres d'ordre composite : on y distingue deux peintures ; dans l'une on voit *J.-C. dans le jardin des Olives* ; et dans l'autre, *Jésus crucifié, pleuré par la Vierge et Saint-Jean*. Le personnage à genoux au pied de la croix, paraît être le donataire. Ce dessin est à la plume et lavé. Enfin le troisième est un sujet *allégorique*, où Vasari, qui l'a eu en sa possession, croit que Peruzzi a voulu représenter les efforts des alchimistes pour découvrir la pierre philosophale. Selon Mariette, qui l'a possédé ensuite, c'est une satire que l'artiste, dans un accès de mauvaise humeur, causé par l'avidité de l'architecte San Gallo, son rival, dirigea contre lui. On peut voir dans la *Notice des dessins, peintures, etc.*, que renferme la galerie d'*Apollon*, au Louvre, un article détaillé sur ce dessin, dont, au reste, il est difficile de pénétrer le véritable sens ; mais

qui n'en est pas moins précieux par les portraits qu'il présente de quelques artistes célèbres, du temps de Peruzzi, tels que Raphaël, Michel-Ange, Sébastien del Piombo, Jean d'Udine, etc. P—s.

PESANT (PIERRE LE). V. BOIS-GUILLEBERT.

PESARESE (SIMON CANTARINI, surnommé LE), peintre et graveur, naquit à Pesaro, en 1612. Formé au dessin, à l'école de Pandolfi, sa manière s'améliora sous la direction de Ridolfi, et par l'étude des estampes des Carraches. Les chefs-d'œuvre de l'école vénitienne lui donnèrent le véritable sentiment de la couleur; et c'est le modèle qu'il a suivi dans une *Sainte-Famille* que possède la galerie Olivieri, où, du reste, on montre plusieurs autres de ses ouvrages, exécutés dans un goût différent. Lorsque le grand tableau de *Saint Thomas*, du Guide, fut arrivé à Pesaro, et qu'on eut admiré, à Fano, l'*Annonciation* et le *Saint Pierre* du même maître, Cantarini fut séduit par la manière de ce grand peintre. La nouveauté de ce style l'ayant porté à l'imiter, il résolut de le surpasser. Dans la même chapelle où le Guide avait placé le *Saint Pierre recevant la puissance des clefs*, le Pesarèse ne craignit pas de mettre le *Miracle du même Saint guérissant le boiteux*, et il sut tellement se rendre propre le style de son modèle, qu'il parut un nouveau Guide; car jusqu'à l'époque où Malvasia fit connaître, d'une manière incontestable, les véritables auteurs de ces deux belles compositions, les étrangers ne savaient pas distinguer la différence du pinceau. Il se rapproche en effet du style du Guide, lorsque ce peintre peignait dans sa meilleure manière. Ses têtes sont variées, et d'une grande

beauté; la composition en est naturelle; le jeu de la lumière et des ombres décele la plus rare habileté. Le seul défaut qu'on puisse lui reprocher, c'est d'avoir environné de trop de personnages la figure principale; ce qui jette un peu de désordre dans la composition. Afin de mieux ressembler à son modèle, Cantarini se rendit à Bologne, et s'offrit au Guide, comme élève. Il affecta d'abord beaucoup de modestie et de déférence, cachant avec adresse son habileté, il ne la découvrit que peu-à-peu. Il acquit ainsi l'estime de son maître, et, bientôt après, celle de toute la ville. Ses succès éveillèrent sa vanité; et il commença dès-lors à trouver des défauts, non-seulement dans les artistes médiocres, mais dans les maîtres mêmes de son époque. Il se mit à blâmer le Dominiquin, l'Albane, et jusques au Guide. Dans les copies que les élèves faisaient des peintures de ce maître, il ne craignait pas de mettre la main; tantôt il corrigeait un défaut du modèle, tantôt un autre. Enfin il poussa l'amertume de ses critiques à un tel point, qu'elle excita la colère du Guide. Cette conduite tracassière, sa négligence à répondre aux demandes qui lui étaient adressées, le firent tomber à Bologne dans un tel discrédit, qu'il se vit contraint de s'éloigner. Il se rendit à Rome, pour ainsi dire, en fugitif; cependant il se mit à étudier et Raphaël et les marbres antiques. Il revint, quelque temps après, à Bologne, où il donna des leçons de son art; et il passa de là au service du duc de Mantoue, qui l'appelait à sa cour. Mais il avait beau changer de pays; son mauvais caractère l'accompagnait en tous lieux: partout il se montrait plein d'estime pour lui seul, et de mépris

pour les autres; il en vint jusqu'à traiter d'artistes vulgaires Jules Romain et Raphaël. Aussi détestait-on sa personne, autant qu'on recherchait ses ouvrages. Il s'attira enfin la colère du duc; et, n'ayant point réussi dans un portrait qu'il faisait de lui, ce prince le mortifia d'une telle manière, qu'il en tomba malade de douleur; et, s'étant retiré à Véronne, il y mourut, en 1648, âgé seulement de trente-huit ans. Quelques historiens soupçonnent que sa mort fut l'effet du poison. Baldinucci et la plupart des amateurs le prônent comme un autre Guide. C'est en effet le peintre qui s'en rapproche le plus; et c'est avec une puissance d'imitation, qui n'est donnée qu'à un bien petit nombre d'artistes privilégiés. Il a moins de noblesse dans les idées; mais on y trouve en général plus d'amabilité. Il est moins savant, mais plus soigné. On peut même le regarder comme unique pour l'exécution des extrémités, qu'il avait profondément étudiées chez Louis Carrache. Il avait un soin particulier à modeler ses figures d'étude. On loue principalement une tête qui lui servait pour peindre ses vieillards, dont la beauté est réellement admirable. Il ne copiait les plis de ses draperies que d'après le modèle: cependant il ne parvint jamais à leur donner cette majesté et ces plans que l'on admire dans le Guide et dans Tiarini; et lui-même l'avouait franchement. Son coloris est vrai et varié; il étudie particulièrement les chairs. Quoique partisan du blanc de plomb, il se servait d'un blanc moins éclatant; et il évitait également, disait-il, les visages de plâtre du Dominiquin et les teintes obscures du Carrache. Dans ses dessous et dans ses ombres, il avait banni la

laque et la terre d'ombre, et se servait de préférence de l'outremer et du vert de terre, dont le Guide faisait un si grand cas. Il donnait de la vivacité à ses chairs par des lumières distribuées avec intelligence, et il évitait de mettre en opposition des couleurs trop vives. Seulement il cherchait quelquefois à donner plus de relief à ses figures par un fond obscur; heureux artifice qui doublait leur beauté. Si sa peinture manquait parfois de hardiesse, il savait déguiser ce défaut par une teinte grisâtre, que le Guide avait employée dans son *Saint Thomas*, et que Cantarini se rendit tellement familière, que l'Albane l'avait fait passer en proverbe, en n'appelant jamais l'auteur que le *peintre cendré*. Malgré ce jugement, qui sent un peu la rivalité, Malvasia le regarde comme le plus habile coloriste, et le dessinateur le plus correct de son siècle. Ses têtes de Saints sont des chefs-d'œuvre de beauté et d'expression. Ses plus beaux ouvrages sont le *Saint Antoine*, chez les Franciscains de Cagli; le *Saint Jacques*, dans l'église de ce nom, à Rimini; la *Madelène*, aux Philippins de Pesaro, et le *Saint Dominique*, aux Dominicains de la même ville. Le Musée du Louvre possède de ce maître un tableau qui représente la *Vierge contemplant avec amour l'Enfant Jésus, tandis que saint Joseph se livre au sommeil*. Parmi les élèves qu'il forma, on cite Joseph-Marie Laffoli, Jean Venanzi, Flaminio Torre, etc. Le Pesarese se distingua également comme graveur à l'eau-forte. Les pièces nombreuses qu'il a gravées en ce genre, jouissent d'une grande estime: par l'esprit et l'exécution, elles approchent tellement de celles qu'on doit au Guide, qu'elles ont

été souvent confondues avec ces dernières. On peut en voir le détail raisonné dans le *Catalogue d'Adam Bartsch*. Nous nous contenterons de citer les plus belles : I. *Repos en Égypte*, où la Vierge, vue de face et assise par terre, berce dans ses bras l'Enfant - Jésus ; plus loin ; saint Joseph est assis au pied d'un arbre, et s'appuie sur son bras. Ce sujet a été traité sept fois d'une manière différente, par le Pesarèse : celle-ci est la plus estimée. II. *Jupiter, Neptune et Pluton faisant hommage de leurs couronnes aux armes du cardinal Borghèse*. Cette estampe, connue sous la fausse dénomination du *Quos ego*, est une des plus belles de cet artiste ; et a long-temps été attribuée au Guide. III. *L'Enlèvement d'Europe* ; cette belle estampe est très-rare. IV. *La Fortune*, d'après le Guide. Quoique cette gravure porte l'inscription suivante : *G. Renus inv. et fec.*, on prétend qu'elle est du Pesarèse. V. *Mercury et Argus*, estampe également rare et belle. P—s.

PESAY. V. PEZAI.

PESCAIRE. V. AVALOS (III, 101), et COLONNA (IX, 320).

PESCENNIUS-NIGER (CAIUS), empereur, était originaire de la ville d'Aquino, où sa famille tenait un rang considérable. Il embrassa le parti des armes, sous le règne des Antonins, et dut à ses talents son élévation aux premiers emplois. Commodus le nomma gouverneur de Syrie, et lui donna le commandement des légions de l'Asie, qu'il maintint par sa fermeté dans l'observation de la discipline la plus exacte. Il fut enfin désigné consul ; et cette récompense de ses longs services fut, dit-on, sollicitée par les officiers employés sous ses ordres. Une partie des sénateurs

l'invitèrent à se rendre à Rome, pour venger la mort de Perlinax, et chasser du trône l'infâme Didius Julianus. Pescennius, déjà avancé en âge, se contenta de réunir les légions à Antioche, et, leur ayant fait connaître le vœu du sénat, fut proclamé empereur, vers la fin d'avril 193, et reçut en même temps le surnom de Juste. Tous les rois de l'Asie s'empressèrent de le féliciter, et lui offrirent des troupes pour l'aider à affermir son autorité ; mais Pescennius les remercia, persuadé que l'Italie ne tarderait pas à suivre l'exemple de l'Orient. Cependant, Sévère, élu empereur dans l'Illyrie, marche sur Rome, qu'il délivre de Didius, et il est reconnu par le sénat, qui ne demandait qu'un vengeur. Pescennius, instruit que Sévère se dispose à pénétrer dans l'Asie, va au-devant de son rival, et lui propose de l'associer à l'empire, pour éviter une guerre meurtrière. Sévère rejette avec mépris cette proposition, excite des soulèvements dans la Syrie, et fait déclarer Pescennius ennemi de l'état. Celui-ci, forcé de combattre, remet le commandement d'une partie de ses troupes à Emilien, et s'avance vers Périnthe, où il remporte quelques avantages : mais son lieutenant est défait près de Cyzique, et il essuie lui-même un revers près de Nicée. Sévère lui fait alors offrir la vie, avec un traitement honorable, s'il consent à abdiquer : mais Pescennius, dont une double défaite n'avait point abattu le courage, lève à la hâte une nouvelle armée ; et, après avoir livré au pillage les villes de Tyr et de Laodicée, pour les punir de leur désertion, il vient asseoir son camp près d'Issus, dans le même lieu où Darius avait été vaincu par

Alexandre. Pescennius y éprouva le même sort : après une résistance opiniâtre, son armée fut enveloppée et taillée en pièces. Ce prince, que ses vertus rendaient digne d'un meilleur sort, s'enfuit à Antioche, d'où il sortit à pied, cherchant à gagner le pays des Parthes; mais, accablé de fatigue, s'étant assis pour se reposer près d'un marais, non loin de Cyzique, il fut découvert par des soldats qui lui coupèrent la tête (l'an 195), et la portèrent à Sévère, occupé au siège de Byzance. Sévère, qui avait traité jusqu'alors les enfants de Pescennius comme les siens, se contenta de les exiler de Rome; mais il les fit mourir dans la suite, avec plusieurs personnes qui portaient le nom de Pescennius, sans être de sa famille (*Voy. SÉVÈRE*). Ce prince était doué d'un tempérament robuste, et il avait la voix si forte qu'on l'entendait de mille pas. Il avait épousé Plautiane, *Pescennia Plautiana*, dont il eut plusieurs enfants. *Æl. Spartien* a conservé, dans la Vie de Pescennius, plusieurs traits qui honorent le caractère de cet empereur : sa modération, son amour pour la justice, et son zèle pour le maintien de la discipline, l'avaient fait respecter des soldats et chérir des peuples. Un orateur lui ayant demandé la permission de prononcer son panégyrique : « Composez plutôt, lui dit Pescennius, l'éloge de quelque fameux capitaine qui soit mort, et retracez à nos yeux ses belles actions pour nous servir de modèle. C'est se moquer que d'encenser les vivants, surtout les princes, dont il y a toujours quelque chose à craindre ou à espérer. Pour moi, je veux faire du bien pendant ma vie, et n'être loué qu'après ma mort. » On voyait encore à Rome, dans le temps de Spartien, la

maison de Pescennius (*Domus Pescenniana*), décorée de sa statue en marbre d'Égypte (1), avec une inscription grecque à sa louange, que Sévère respecta, disant à ceux qui lui conseillaient de l'effacer : « Il est bon que tout le monde connaisse quel était l'homme que j'ai vaincu. » Les médailles de Pescennius sont très-rares, surtout en bronze. On n'en connaît qu'une seule en or; et encore son authenticité est-elle contestée par plusieurs numismates; elle a été placée dans le cabinet du Roi, en 1749, par de Boze, qui la tenait d'un missionnaire, arrivé récemment de l'Orient, et qui en a donné le type et la description dans le *Recueil de l'académie des inscriptions*, tome xxiv, pag. 109. Les médailles de Pescennius ont fourni des sujets de dissertations à plusieurs savants (*V. PANEL et TOURNEMINE*). M. Greppo, aumônier des chasseurs des Pyrénées, a publié, en 1820, la *Description d'une médaille inédite de Pescennius*, trouvée dans les ruines de Pruse, capitale de la Bithynie : elle a été frappée au sujet d'une victoire. W—s.

PESELLI (FRANCESCO PESELLO), peintre, né à Florence en 1380, fut élève d'André del Castagno, et demeura, jusqu'à l'âge de 30 ans, sous la direction de ce maître, auprès duquel il devint un habile artiste. Sa maison était remplie de divers animaux dont il aimait à étudier les mouvements, qu'il parvint à rendre d'une manière pleine de na-

(1) Cette statue, suivant *Æl. Spartien*, avait été offerte à Pescennius, par un roi de Thèbes. Ce prétendu roi, suivant de Boze, n'était autre que le chevalier romain qui commandait à Thèbes, avec toute l'autorité d'un roi, à qui on en donnait vraisemblablement le titre, comme aux gouverneurs des autres cantons de l'Égypte, et qu'on pouvait appeler ainsi à Rome même; car c'était bien moins le nom que la puissance arbitraire de roi qui était odieuse aux Romains. *Mém. de l'acad.*, xxiv, p. 119.

turel et de vivacité; il surpassa en ce genre tous ses contemporains. Également habile dans les autres genres de peinture, il fut chargé, par la seigneurie de Florence de peindre une *Adoration des Mages*, qui lui fit une grande réputation. On y distinguait les portraits de plusieurs de ses contemporains, entre autres celui de Donato Acciaiuoli. Peselli avait fait dans l'église de *Santa-Croce*, pour la chapelle des Cavalcanti, un retable d'autel orné de petites figures représentant divers sujets tirés de la vie de St. Nicolas. Un sacristain donna depuis ce retable à Michel-Ange jeune, qui en fit refaire un nouveau à ses frais, encadra richement celui de Peselli, et lui accorda une place distinguée parmi les tableaux de sa galerie. Peselli fit, pour les Médicis, plusieurs tableaux d'animaux, de la plus grande beauté, et peignit, dans leur maison de Florence, quelques panneaux ornés de *Joûtes de cavalerie*, de petite dimension. Diverses églises et beaucoup de maisons particulières de Florence possédaient un grand nombre de ses ouvrages. Pistoia en avait également un certain nombre. Il se maria fort jeune; et n'eut qu'un fils appelé comme lui, *François* PESELLO, que l'on surnomma PESELLINO, pour le distinguer du père: Ce fils naquit en 1426, cultiva la peinture avec succès, et reçut d'abord des leçons de son père; mais il entra ensuite dans l'école de Frà Filippo Lippi, et imita si bien sa manière, que, si une mort prématurée ne l'eût enlevé à son art, en 1457, il l'aurait porté à un haut degré. Il avait peint, dans l'église de Sainte-Croix, un retable d'autel divisé en deux tableaux, placé sous celui de Frà Filippo, son maître, et que Vasari regardait comme un ou-

vrage surprenant. Ces deux tableaux, que possède le Musée du Louvre, sont peints sur bois, et renfermés dans un même cadre; ils représentent; le premier: *Saint François d'Assise, recevant les stigmates*; le second, *Saint Dominique visitant un malade*. Sa mort causa un tel chagrin à son père, qu'il ne put survivre à cette perte, et mourut lui-même, le 9 juillet de la même année, à l'âge de 77 ans. Ils furent ensevelis dans le même tombeau, à Saint-Félix in Piazza. P—s.

PESMES (FRANÇOIS-LOUIS DE), plus connu sous le nom de général SAINT-SAPHORIN, naquit en 1668, à Saint-Saphorin, au pays de Vaud, en Suisse; il était de cette ancienne famille de Pesmes, qui possédait, au quinzième siècle, la baronnie de Brandis dans le canton de Berne, et qui jouissait d'une telle considération à Genève, que, lorsqu'à l'époque de la réformation, le duc de Savoie fit arrêter André de Pesmes, seigneur de Saint-Saphorin, il se vanta de tenir entre ses mains toute la noblesse de la république. François-Louis de Pesmes entra de bonne heure au service de Hollande, et passa ensuite à celui d'Autriche, où il fit la guerre aux Turcs, sous le prince Eugène. Léopold 1^{er}. le nomma, en 1696, vice-amiral de la flotille du Danube; et, malgré les démêlés que Pesmes eut avec son chef, l'amiral d'Assembourg, il conserva la bienveillance de l'empereur, qui l'éleva au grade de général-major. Saint-Saphorin continua de servir Joseph 1^{er}., et Charles VI, quelquefois dans les armées, plus souvent dans la diplomatie. Etant revenu dans sa patrie, il fut nommé ministre de l'électeur palatin auprès des cantons Suisses. En 1707, il négocia, pour le roi de

Prusse, la prise de possession de la principauté de Neuchâtel, et reçut, à cette occasion, de la part de ce monarque, la promesse d'un canonicat, en faveur d'un de ses descendants, et, de la part des Neuchâtelois, le droit de bourgeoisie dans leur ville. En 1712, l'état de Berne le chargea de diverses négociations relatives aux troubles qui avaient éclaté en Suisse à cette époque: il fut envoyé ensuite, par le sénat, au congrès d'Utrecht, et nommé son plénipotentiaire auprès des États-généraux, pour conclure un traité d'alliance offensive et défensive, qui fut signé à la Haye, le 2 janvier 1714. Il négocia en même temps la capitulation des régiments que les Bernois devaient fournir à la Hollande en vertu de ce traité. En 1716, Saint-Saphorin passa, avec l'agrément de Charles VI, au service de l'Angleterre, comme lieutenant-général; et le roi George 1^{er}. le nomma, peu de temps après, son ministre plénipotentiaire à la cour de Vienne; il y résida six ans en cette qualité. Sa maison était le rendez-vous des personnages les plus distingués; et sa correspondance prouve la considération dont il jouissait, tant à la cour de Saint-James, que dans les principaux cabinets de l'Europe. Peu de Suisses ont fourni une aussi brillante carrière. A ses talents militaires et diplomatiques, il joignait le jugement le plus sain, l'esprit le plus persévérant, et le cœur le plus droit. Il mourut dans son château de Saint-Saphorin, en 1737, à l'âge de soixante et neuf ans. S—r.

PESNE (JEAN), graveur, né à Rouen, en 1623, eut le bonheur de naître à une époque favorable à son art. Contemporain de Nicolas Poussin, il fut chargé par un heureux ha-

sard de traduire les chefs-d'œuvre de ce grand-maître, et se fit une réputation, qui tient plus à cette circonstance qu'à la supériorité de ses talents. Né avec de la facilité, Pesne n'a jamais été initié dans les secrets ou le mécanisme de son art, et n'en a pas connu le charme ni les ressources, relativement à l'exécution: mais il a cherché à rendre avec sentiment et avec force le caractère des compositions qu'il a gravées. Son dessin quoique savant, et assez expressif, s'il ne rend ni la finesse, ni la pureté du trait du Poussin, non plus que celle des autres grands peintres qu'il a traduits, en retrace du moins l'esprit et surtout l'effet général. Peu de graveurs ont exécuté autant de sujets capitaux d'après des maîtres aussi célèbres. Parmi ses ouvrages, nous citerons les *Sept Sacrements*, chacun en deux feuilles, d'après la suite qui était au Palais-Royal; le *Testament d'Eudamidas*, *Esther devant Assuérus*, *l'Adoration des Bergers*, le *Triomphe de Galatée*, la *Samaritaine*, le *Ravissement de S. Paul*, dont le tableau est au Musée, *Jésus apparaissant à la Madelène*, *l'Enfance de Jupiter*, le *Christ mort*, et le *Portrait du Poussin*, tous sujets d'après les tableaux de ce maître. On a aussi de Pesne plusieurs estampes d'après Raphaël et Van-Dyck; une suite de paysages d'après le Guerchin, et une autre représentant les travaux d'Hercule, etc. Cet artiste mourut à Paris en 1700. P—E.

PESSELIER (CHARLES-ÉTIENNE), né à Paris (1) en 1712, eut un emploi dans les fermes, et sut concilier l'esprit et la connaissance des affaires avec le goût et la culture des let-

(1) Dans ses *Mémoires*, l'auteur le fait naître à Châteaun-Thierry.

tres. Il donna au théâtre Italien, en 1738, *l'Ecole du temps*, comédie en un acte et en vers; en 1739, *Esopé au Parnasse*, qui est aussi en un acte et en vers: la *Mascarade du Parnasse*, en un acte et en prose, ne fut pas représentée. Ces pièces sont toutes trois dans le genre que Boissy traitait souvent, et qu'on nomme épisodi-allégorique; genre essentiellement froid, qui a besoin, plus que tout autre, d'être relevé par la grâce et l'esprit des détails. *L'Ecole du temps* est celle qui obtint le plus de succès et resta le plus long-temps au théâtre. *Esopé au Parnasse*, l'une de ces nombreuses copies qu'ont enfantées les deux *Esopes* de Boursault, est semé de fables assez bien narrées. L'auteur se croyait d'autant plus en droit de mettre le fabuliste phrygien sur la scène, que lui-même était fabuliste de profession. Il publia un recueil de *Fables nouvelles*, 1 vol. in-8°, Paris, 1748, où l'on trouve de la finesse, de l'esprit, mais peu de cette naïveté ingénieuse qui, depuis La Fontaine, est regardée comme l'attribut essentiel du genre. Les pièces de théâtre de Pesselier, suivies de quelques poésies fugitives, ont été réunies en un vol. in-8°, Paris, 1742. Ses autres travaux littéraires sont, des *Dialogues des morts*, et un *Esprit de Montaigne*, choix assez bien fait des pensées les plus saillantes de ce célèbre moraliste (2 vol. in-12, 1753); des *Lettres sur l'éducation* (2 vol. in-12), où la justesse des idées paraît quelquefois sacrifiée à l'ambition de montrer de l'esprit; et une édition des *OEuvres d'Autreau* (1749, 4 vol. in-12), précédée d'une préface bien écrite. Les hommes versés dans la science de l'administration financière ont fait cas (1) de son *Idée gé-*

nérale des finances, 1759, in-folio; de ses *Doutes proposés à l'auteur de la Théorie de l'impôt*, un vol. in-12, 1761. Pesselier avait le ridicule de vouloir être jeune à près de cinquante ans: vers 1753, il avait adressé des vers au Dauphin, fils de Louis XV, sous letitre de la *Jeune Muse*. Ce prince les ayant trouvés bons, demanda quel âge avait cette Muse: on le lui dit, et alors il envoya un hochet au poète. Pesselier mourut en 1763, âgé de cinquante-un ans. « C'était, dit Voisenon, un » homme d'une probité irréprocha- » ble, excellent ami et très-bon mari. » Ayant obtenu une place qui le mettait fort à son aise, il attira chez lui toute la famille de sa femme, qu'il adopta. Il répandait beaucoup d'agréments dans l'intérieur de sa maison, y donnait de temps en temps de petits spectacles dont les pièces étaient de lui, et c'était là leur véritable cadre. » A-G-R.

PESTALOZZI (JÉRÔME-JEAN), médecin, né à Lyon, en 1674, d'une famille originaire de Grave-done, dans le Milanez, exerça son art avec distinction dans sa ville natale, où il fut, pendant vingt-trois ans, médecin de l'hôtel-dieu. Il avait acheté le cabinet d'histoire naturelle du voyageur Monconis (V. MONCONIS, XXIX, 350); il l'augmenta du sien, et finit par le léguer à l'académie de Lyon, lorsqu'il mourut, en 1742 (et non 1762), vingt jours après sa femme, et du chagrin de l'avoir perdue au bout de 42 ans de mariage. On a de lui: I. *Traité*

(1) Voltaire n'était pas de cet avis; et se plaignait, dans sa correspondance avec Mme. d'Argental, que Pesselier voulait gouverner les finances. Les fermiers-généraux lui donnaient annuellement une somme considérable pour tenir dans sa maison une école de finances: ils payèrent, une seule fois seulement, cette somme à sa veuve, comme gratification.

de l'eau de mille - fleurs , 1706 , in-12. II. *Avis de précaution contre la maladie contagieuse de Marseille , qui contient une idée complète de la peste et de ses accidents*, Lyon , 1721 , in-12 , de 203 pages.

III. *Dissertation sur les causes et la nature de la peste*, Bordeaux , 1722 , in-12. L'académie de cette ville avait proposé pour sujet de prix : *La Peste est-elle contagieuse ?* L'ouvrage de Pestalozzi eut le prix. L'opinion de l'auteur , qui est pour l'affirmative , fut critiquée par Bozzini , médecin de Montpellier , dans ses *Réflexions*, imprimées sous la rubrique de la Haye , chez Etienne le Vrai , 1722 , in-8°. IV. *Opuscules sur la peste* , 1723 , in-12 , qui doit être la réimpression de l'*Avis* et de la *Dissertation* (Voy. Catalogue Falconnet , n°. 6607). V. Quelques Mémoires et Dissertations , entre autres sur *Jonas dans le ventre de la baleine*. On conserve , dans la bibliothèque publique de Lyon , divers manuscrits de Pestalozzi , et son Éloge , par J.-P. Christin (mort en 1755).

— Antoine-Joseph PESTALOZZI , né à Lyon , en 1703 , et probablement fils de Jérôme-Jean , fut , à l'âge de trente ans , appelé à l'armée d'Italie. De retour dans sa patrie , il y fut médecin de l'hôpital , et mourut en 1779. Il a laissé quelques écrits sur l'électricité. Ces deux médecins ont été oubliés par Éloy et par les auteurs de la *France Littéraire*. A. B—T.

PETACHIAS ou PETACHIA , rabbin du douzième siècle , contemporain de Benjamin de Tudèle , naquit à Ratisbonne. Il voyagea dans différentes parties du monde : parti de Prague , il traversa la Pologne , la Sarmatie , la Tartarie , la Turcomanie , l'Arménie , l'Assyrie , la Chaldée et la Palestine. Il visita Jérusalem , dans

le temps que les successeurs de Godefroi de Bouillon en étaient encore les maîtres , et avant qu'elle fût reprise par Saladin , en 1187. Rien de ce qui concernait sa nation ne lui fut étranger. Il examina , avec la plus scrupuleuse attention , les rites et cérémonies usités dans les synagogues. La Relation de son voyage , rédigée d'après ses Mémoires , par quelqu'un de ses amis , peut-être aussi par ses frères Rabbi Isaac et Rabbi Nahaman , est intitulée : *Sibbul dlam* (Voyage dans le monde). Elle a été imprimée à Prague (1595 , in-4°.), à Altorf , à Amsterdam , et insérée , avec une traduction latine , dans les *Exercitationes* de Wagenseil , 1687 et 1697 , in - 4°.; dans les *Institutiones rabbiniques* de Zanolini , et dans le *Trésor des antiquités sacrées* d'Ugolini. Cet itinéraire est farci d'histoires fabuleuses et de visions judaïques. Basnage en a donné un abrégé , dans son *Histoire des Juifs* , livre ix , chapitre 9 de la seconde édition. L—B—E.

PETAU (PAUL) , antiquaire , né , en 1568 , à Orléans , était cousin de Bongars , habile négociateur. Après avoir terminé ses premières études , il s'appliqua à la jurisprudence , et fut pourvu , à vingt ans , d'une charge de conseiller au parlement de Paris. Il s'attacha surtout à la recherche des antiquités et des médailles , dont il forma une collection , que le fameux Peiresc trouvait très-intéressante ; et il accrut en même temps sa bibliothèque d'un grand nombre d'ouvrages et de manuscrits précieux , qu'il se faisait un plaisir de communiquer. Ce savant mourut à Paris , le 17 sept. 1614. On a de lui : I. *Dissertatio de epochâ annorum incarnationis Christi , de indictionibus , et variis ab annis Christi supputandi modis* ;

Paris, 1604, in-4°. Aubert Lemire a réimprimé cet opuscule au-devant de son *Recueil chronologique* intitulé : *Rerum gestarum à nato Christo*, etc., Anvers, 1608. Petau en ayant adressé un exemplaire au cardinal Baronius, celui-ci crut que l'auteur avait eu l'intention de le mortifier en lui envoyant un ouvrage contraire à son système, et il lui répondit par une lettre fort vive. Petau, blessé, menaça, dans un premier mouvement d'humeur, de mettre au jour les suppositions et les erreurs de Baronius; mais il repoussa bien vite cette idée, qu'il jugea indigne d'un homme d'honneur (1). II. *Antiquariæ supelleciis portiuncula*, ibid., 1610, in-4°. C'est un recueil de vingt-sept planches, représentant les principales antiquités de son cabinet. On trouve à la tête le portrait de Petau, avec ce vers qu'il avait pris pour sa devise, et qui fait allusion à son nom :

Cum nova tot quarant, nil nisi prisca PETO.

III. *Veterum numismatum gnorisma*, ibid., 1620, in-4°. Ce Recueil, qui fait suite au précédent, contient vingt-cinq planches de médailles, la plupart du moyen âge, sans texte. Il existe de ces deux collections des exemplaires sur vélin, très-recherchés des curieux. Sallengre a inséré ces figures dans le tome II du *Novus thesaur. antiquitatum*; et un anonyme les a reproduites sous ce titre : *Explication de plusieurs antiquités recueillies par Paul Petau*, etc., Amsterdam, 1757, in-4°. Les épreuves de ce dernier tirage sont mauvaises, parce que les cuivres

dont on s'est servi étaient usés. L'éditeur s'est contenté de traduire en français les titres qu'on lit au bas de chaque planche, et avertit qu'il laisse aux savants le soin de donner les explications des curieux monuments qu'il publie. IV. *De Nithardo comite, Caroli magni ex filii nepote, breve syntagma*, ibid., 1613, in-4°. Il existe aussi des exemplaires sur peau de vélin, format in-fol., de cette Dissertation, qui mérite d'être lue : elle a été insérée, par Duchesne, dans le tome II des *Rerum Francor. scriptores*, Paris, Cramoisy, 1636, in-fol.; et par D. Bouquet, dans le tome VII du *Recueil des historiens*. V. Des *Lettres*, dans le Recueil des *Épîtres françoises* à J. Sc. Scaliger. Petau eut un fils, conseiller au parlement de Paris, et qui hérita de son goût pour les livres et les antiquités. Après sa mort, sa bibliothèque fut vendue, et les manuscrits furent achetés par la célèbre Christine, reine de Suède. On en voit aujourd'hui plusieurs à la bibliothèque publique de Leyde. W—s.

PETAU (DENIS), jésuite, et l'un des savants les plus distingués de son siècle, naquit à Orléans, le 21 août 1583. Il était petit-neveu de Paul Petau, dont l'art. précède. Son père, négociant, qui alliait le goût des lettres à l'esprit du commerce, cultiva ses heureuses dispositions avec le plus grand soin, et l'envoya terminer son cours de philosophie à Paris. En achevant ce cours, Denis soutint des thèses en grec (langue qui, selon le P. Oudin, lui était plus familière que le français); et reçut le degré de maître-ès-arts. Il fréquenta ensuite les leçons de la Sorbonne; et comme son caractère naturellement sérieux l'empêchait de prendre part aux plaisirs de son

(1) C'est ce qu'il dit dans une lettre à Jos. Scaliger : *Mais c'est chose, ce me semble, si indigne de gens d'honneur, d'écrire, ex professo, les uns contre les autres, que je n'ose y penser.*

âge, il se délassait en allant à la bibliothèque du Roi collationner d'anciens manuscrits. Ce fut là qu'il connut le savant Is. Casaubon, qui devina ses talents, et l'engagea à préparer une édition des *Oeuvres* de Synesius. Tandis qu'il s'occupait de ce travail, la chaire de philosophie de l'université de Bourges vint à vaquer; ses amis lui conseillèrent de la demander, et il l'obtint à l'âge de dix-neuf ans. Petau se destinait à l'état ecclésiastique; et, à peine entré dans les ordres, il fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale d'Orléans: mais ayant eu l'occasion de voir à Paris le P. Fronton-du-Duc, il fut si touché du tableau que ce père lui fit, du bonheur dont il jouissait, qu'il renonça aussitôt à tous les avantages que le monde pouvait lui offrir, pour embrasser la règle de Saint-Ignace. Après deux années d'épreuves dans la maison du noviciat à Nanci, il alla, en 1607, étudier la théologie à l'université de Pont-à-Mousson. Le P. Petau, destiné par ses supérieurs à l'enseignement, professa la rhétorique à Reims et à la Flèche, et fut appelé, en 1618, à Paris, où sa réputation l'avait devancé: mais sa santé, qu'avait affaiblie une maladie grave, ne lui permettant pas de faire deux leçons tous les jours, on lui donna un suppléant pour le soulager, et pour lui laisser le loisir de travailler aux ouvrages qu'il préparait. Il succéda, en 1621, au P. Fronton-du-Duc, dans la chaire de théologie positive; et il la remplit pendant vingt-deux ans de la manière la plus distinguée. Les devoirs de cette place ne ralentirent point son ardeur pour l'étude. La collation des anciens manuscrits, l'histoire et la chronologie, partageaient tous ses instants;

et quoiqu'il publiât, presque chaque année, de nouveaux ouvrages, il trouvait encore le loisir d'entretenir une correspondance très-étendue, et de répondre à ses adversaires, dont le nombre croissait avec sa réputation. La critique littéraire avait alors le ton et l'emportement d'une dispute particulière; et des hommes faits pour s'estimer, se prodiguaient mutuellement les injures les plus grossières, quand il leur arrivait de n'être pas d'accord sur le sens d'un passage obscur, ou sur la date d'un fait ignoré. Le P. Petau, quoique d'un caractère doux et modeste, prit le ton que ses adversaires employaient avec lui; et l'on est forcé de convenir qu'il égala Saumaise et Scaliger par la vivacité et la dureté de ses répliques. Il promettait, depuis plusieurs années, un traité complet de chronologie (*De doctrinâ temporum*): ce grand ouvrage parut en 1627, et réunit tous les suffrages. Le roi d'Espagne, Philippe IV, fit inviter l'auteur à venir remplir la chaire d'histoire, au collège de Madrid, nouvellement fondé; mais il refusa cette offre flatteuse, sous le prétexte que sa santé, toujours languissante, ne pouvait s'accommoder du climat brûlant de l'Espagne, et il fut assez heureux pour faire agréer cette excuse. Ce n'est pas la seule fois que la France ait couru le risque de perdre le P. Petau. Il dédia, en 1637, au pape Urbain VIII, une *Paraphrase des Psaumes* en vers grecs; et le pontife, qui cultivait lui-même la poésie avec succès, fut si charmé de cet ouvrage, qu'il fit solliciter l'auteur de se rendre à Rome: « Je suis trop vieux, répondit-il, pour déménager. » Mais le modeste religieux, ayant appris que l'intention du pape était de le déco-

rer de la pourpre, fut si effrayé de l'honneur qu'on voulait lui faire, qu'il tomba malade assez dangereusement; et il ne se rétablit que lorsqu'on lui eut donné l'assurance qu'il ne serait point forcé de quitter son humble cellule du collège de Clermont. Petau se démit, en 1644, de la chaire de théologie, à raison de ses infirmités; mais il conserva l'emploi de bibliothécaire, qu'il remplissait depuis 1623, et continua de travailler à son recueil de théologie. Il venait d'achever le traité de l'Incarnation, quand il fut obligé de suspendre toute espèce de travail. Les médecins, ne voyant aucun remède à son mal, l'envoyèrent à Orléans, dans l'espoir que l'air natal pourrait lui rendre les forces; mais son état devenant de jour en jour plus fâcheux, il se fit ramener à Paris; et ne songea plus qu'à se préparer à la mort, seul terme qu'il apercevait à ses douleurs. Dans sa dernière visite, Gui Patin lui ayant annoncé qu'il n'avait plus que quelques heures à vivre, il parut se ranimer, et s'étant fait apporter un exemplaire de la nouvelle édit. du *Rationarium temporum*, il pria cet ami de le recevoir, pour la bonne nouvelle qu'il venait de lui apprendre. Il demanda les secours de la religion, et mourut le 11 déc. 1652. Petau joignait à une érudition immense, de l'esprit, du goût, un jugement sain, une élocution facile, et le talent de bien écrire en latin. « En prose, dit le P. Oudin, c'est le style de Cicéron; en vers, c'est la tournure et la marche de ceux de Virgile. » S'il eut beaucoup d'adversaires, il eut pour amis les hommes les plus savants de France, de Hollande et d'Italie. La correspondance qu'il avait entretenue avec eux, et qui devait être si intéres-

saute, fut brûlée, sous le prétexte que les lettres des morts sont des titres sacrés dont on doit ensevelir le secret dans l'abîme du silence et de l'oubli. (*Voy. les Mélanges philos. de Michault, II, 140*). Outre les éditions des *Oeuvres* de Synesius, du *Breviarium historicum* de Nicéphore, des *Discours* de Themistius, des *Oeuvres* de S. Epiphane et de Julien, avec des traductions latines et des notes (*Voy. ces noms*); des *Remarques* sur le *Lexicon* d'Hesychius (*V. ce nom*); outre plusieurs écrits contre Saumaise, dont les premiers parurent sous le masque d'*Ant. Kerkoetius Armoricus*; contre Mathurin Simon, qui l'avait accusé de s'être approprié le travail de Laubespain (*Voy. ce nom*) dans son commentaire sur les *Oeuvres* de S. Epiphane; contre le traité de Grotius sur l'*administration de la Cène* (1), etc., on a de Petau : I. *Orationes*, Paris, 1620, in-8°. Cette édition ne contient que vingt harangues prononcées par l'auteur dans différentes circonstances; l'édition de 1653 en renferme trente-cinq. II. *Opera poetica*, ibid., 1620, in-8°, réimprimé en 1642 avec de nombreuses additions. III. *Opus de Doctrinâ temporum*, ibid., 1627, 2 vol. in-fol. Ce grand ouvrage est divisé en treize livres : les huit premiers contiennent les principes de la science des temps; et les quatre suivants, l'usage de la chronologie à l'égard de l'histoire; dans le treiziè-

(1) Le P. Petau était cependant très-lié avec Grotius; mais, dès qu'il s'agissait de la foi, il faisait taire ses affections. On lit, dans le *Menagiana*, que Petau, persuadé que Grotius était mort catholique dans l'ance, célébra la messe à son intention. On ne sait jusqu'à quel point cette opinion était fondée (*Voy. Grotius*); mais la tradition du fait de la messe dite pour Grotius, s'était conservée dans le collège des Jésuites de Paris (*Mémoires de Nicéron, XXXVII 160*).

me, le P. Petau a fait l'application de ses principes à une chronique qui finit à l'an 533 de notre ère. Fabricius la trouvait très-exacte, et regrettaient que personne ne l'eût continuée (2). IV. *Uranologia sive systema variorum auctorum qui de sphaera ac sideribus, eorumque motibus graece commentati sunt*, etc., ibid., 1630, in-fol. C'est la continuation de l'ouvrage précédent; elle est divisée en huit livres : dans le premier, l'auteur explique les différents levers et couchers des étoiles; dans le second, il expose les sentiments des anciens touchant les solstices, les équinoxes, et le lever des diverses étoiles : le troisième contient la réfutation du traité de Scaliger sur l'anticipation des équinoxes; le quatrième traite de l'année des Grecs, et en particulier des Athéniens, et contient la réfutation de la critique que Caranza avait publiée de la *Doctrine des temps* (Voy. CARANZA, VII, p. III); la cinquième, de l'année des Hébreux, des Egyptiens et des Romains (Voy. SAM. PETIT); dans les livres sixième et septième, Petau réfute divers passages des *Exercitationes* de Saumaise sur Solin; enfin, dans

le huitième, il fait connaître les ères et les computs dont les chrétiens orientaux se sont servis. Cet ouvrage a été réimprimé avec le précédent, Anvers, (Amsterd.), 1703 ou 1705, 3 vol. in-fol. Cette édition estimée est augmentée d'une préface du P. Hardouin et de sa Dissertation sur les 70 semaines de Daniel. V. *Tabulae chronologicae regum, dynastiarum, urbium, rerum, virorumque illustrium à mundo condito*, Paris, 1628, in-fol. max. Ces tables ont été reproduites plusieurs fois; la meilleure édition, suivant Lenglet Dufresnoy, est celle de Wesel, 1702. VI. *Rationarium temporum in libros tredecim tributum, in quo ceterum omnium sacra profanaque historia chronologicis probationibus munita summam traditur*, Paris, 1633. 34, 2 vol. in-12. Cet excellent abrégé a eu un grand nombre d'éditions, corrigées et augmentées par l'auteur; les meilleures sont celles de Leyde, 1710, 1724 ou 1745, avec une continuation de Jacq. Perizonius. Il a été traduit en français, par Ant. Collin; par Maucroix; par Moreau de Mautour et Dupin, avec un supplément, par Cl. Delisle. VII. *La Pierre de touche chronologique, contenant la méthode d'examiner la chronologie et en reconnaître les défauts*, etc., Paris, 1636, in-8°. c'est la critique des différents ouvrages que Lapeyre d'Auzoles avait publiés sur cette matière; mais Petau ne daigna pas nommer un adversaire qu'il regardait comme trop au-dessous de lui. VIII. *Paraphrasis Psalmorum omnium necnon Canticorum quae sparsim in Bibliis occurrunt graecis versibus edita cum latina interpretatione*, ibid., 1637, in-12. Le P. Oudin dit que cette paraphrase sera toujours admirée de ceux qui enten-

(2) Quoique le grand ouvrage de Petau sur la chronologie, soit certainement un travail très-estimable, il n'en est pas moins constant qu'il n'a contribué en rien à agrandir le domaine de la science. L'auteur s'y montre trop occupé du soin de réfuter Scaliger, à tort ou à raison; il ne songe qu'à détruire l'édifice peut-être un peu trop hardi, élevé par son adversaire. On peut avancer, sans injustice, que Petau n'a absolument rien ajouté à la chronologie positive: il n'est pas même parvenu à déterminer, avec exactitude, ce qu'il y a d'incontestable dans cette science. Beaucoup de dates qu'il regarde comme bien établies, sont encore sujettes à de grandes difficultés, et susceptibles d'être résolues d'une manière fort différente. L'ouvrage de Petau est clair et méthodique; et comme il embrasse tout l'ensemble de la chronologie, il était de nature à obtenir une grande autorité: ce sont ces qualités mêmes qui l'ont rendu nuisible à la science; il est venu l'arrêter au milieu de l'essor que lui avait fait prendre le génie de Scaliger: depuis lors elle n'a pas fait le moindre progrès; elle n'a produit que des conjectures, plus ou moins saillantes, mais qui n'ont rien de solide et d'incontestable. S. M—N

dent Homère, et que Grotius voulait l'avoir toujours sur sa table : elle ne fut néanmoins que le délasement de son auteur ; le P. Petau n'avait d'autre Parnasse que les allées et l'escalier du collège de Clermont. Elle offre d'ailleurs trop de monotonie, n'ayant d'autre mesure que l'hexamètre et le pentamètre. IX. *Græca varii generis carmina cum lat. interpretat.* ibid. 1641, in-8°. On trouve à la fin de ce recueil quelques pièces en vers hébreux. X. *Theologica dogmata*, ibid., 1644-50, 5 vol. in-fol.; nouvelle édit. augmentée et avec des notes de J. Leclerc, Anvers (Amsterd.), 6 tomes en 3 vol. in-fol. Cet ouvrage est plein d'une érudition choisie, et l'on regrette que l'auteur n'ait pas assez vécu pour le terminer. Les protestants ont tellement apprécié ce livre, dit Feller, qu'ils l'ont fait réimprimer pour leur usage ; Muratori, de son côté, en parle avec la plus grande estime, et regarde l'auteur comme le *Restaurateur de la théologie dogmatique*. La meilleure édition est celle de Venise, 1758, 7 vol. in-fol., donnée par les soins du P. Zaccaria, qui l'a enrichie de Dissertations, de Notes et d'une Vie de l'auteur. On a reproché au P. Petau, d'avoir profité des écrits du card. Oregio, sans le nommer ; mais cette accusation, dénuée de preuves, a été réfutée par le P. Oudin (*Voy. OREGIO*, xxxii, 54). On lui reproche aussi d'avoir paru un peu favorable aux Sociniens, en supposant (dans son traité de la Trinité), que presque tous les Pères des trois premiers siècles de l'Eglise avant le concile de Nicée, semblaient partager l'opinion d'Arius. Aussi Sandius et les autres anti-trinitaires ont-ils pour ce jésuite une estime toute particulière. Mais Petau s'est en quelque sorte ré-

tracté, ou du moins expliqué d'une manière plus orthodoxe, dans la préface du 2^e volume. XI. *De la pénitence publique et de la préparation à la communion*, Paris, 1644, in-4°; 3^e édit. augmentée, ibid., 1645. C'est une réfutation du traité de la *Fréquente communion*, par Arnaud et Nicole; mais elle est mal écrite, et, malgré les efforts de ses confrères, elle eut peu de succès. Quoique le P. Petau ait toujours professé la doctrine des théologiens de son ordre, il avait, dit encore Feller, une espèce de prédilection pour les opinions dures et sévères : il était d'un naturel triste et mélancolique, et, sans ses principes religieux et son attachement à l'orthodoxie, il eût pu donner dans des extrêmes. Outre la *Vie* du P. Petau, par H. de Valois, à la tête de son édit. des *OEuvres* de S. Epiphane, on peut consulter la *Notice* très-étendue que lui a consacrée le P. Oudin dans le tome xxxvii des *Mémoires* de Nicéron. *Voyez* aussi les *Ritratti poetici, storici*, etc. du P. Bonafede, tom. 2, p. 136, Venise, 1788. Le portrait du P. Petau a été gravé par Mich. Lasne, in-4°, et depuis, par différents artistes, in-fol.; il fait partie du *Recueil* d'Odieuvre. La médaille de Petau, par Dassier, a été publiée dans le *Museum Mazuchellianum*, avec une courte Notice sur ce savant respectable. W—s.

PETERBOROUGH (CHARLES MORDAUNT, comte DE), fils aîné du vicomte d'Avalon et d'Elisabeth Carey, naquit en 1662. Destiné par sa famille à suivre la carrière militaire de la marine, il servit d'abord dans la Méditerranée, sous les amiraux Torrington et Narborough. En 1680, il montra une grande bravoure à Tanger, alors assiégé par les Maures. Après la

mort de son père, il succéda à son titre de pair; et son début, dans la chambre haute, fut un discours contre la révocation de l'acte du *test*, mesure que Jacques II soutenait de toute son autorité. Désapprouvant la marche de gouvernement adoptée par ce prince, il demanda et obtint la permission de se rendre en Hollande, sous prétexte de prendre le commandement d'une escadre hollandaise, qui devait aller aux Indes occidentales. Pendant son séjour à la Haye, il fut un des premiers membres de la noblesse anglaise qui s'engagea dans le parti du prince d'Orange. Celui-ci montra beaucoup de déférence pour les avis de sir Charles Mordaunt, qui l'accompagna dans son expédition d'Angleterre. A l'avènement de Guillaume III, il fut récompensé des marques de dévouement qu'il avait données, par l'entrée au conseil-privé, et par une des places de gentilshommes de la chambre. En 1689, il fut nommé premier lord de la trésorerie, et obtint le titre de comte de Monmouth, que son grand-père maternel avait porté. Il servit en Flandre, sous le roi Guillaume, dans la campagne de 1692, et résigna son poste à la trésorerie, en 1694. Depuis ce moment, on n'entendit plus parler de lui pendant tout le règne de Guillaume. Il eut le titre de comte de Péterborough, à la mort de son oncle Henri. En 1705, la reine Anne le nomma commandant en chef des forces anglaises envoyées en Espagne, pour soutenir les prétentions de l'archiduc Charles, et amiral de la flotte, conjointement avec sir Cloudesley Shovel. La flotte, qui se trouvait alors à Sainte-Hélène, se rendit à Lisbonne, où elle fut jointe par sir John Leak et par l'amiral hollan-

dais Allémoude. Après avoir pris à son bord l'archiduc Charles, le comte de Péterborough se dirigea sur le royaume de Valence (août 1705). Ce fut en vain qu'il somma la ville d'Alicante, de se soumettre: les magistrats refusèrent même d'ouvrir les lettres que leur adressait l'archiduc. Il fut plus heureux en d'autres endroits, et s'empara sans résistance de la ville et du château de Denia, au moyen des intelligences qu'on y avait pratiquées. Les troupes alliées opérèrent ensuite un débarquement près de Barcelone, dont elles firent le siège. Cette place eût sans doute résisté long-temps, si don Francisco Velasco, vice-roi de Catalogne, qui s'y était enfermé pour la défendre, n'avait eu à lutter, avec une poignée de mauvaises troupes, contre une armée nombreuse habituée à faire la guerre, et à observer la discipline. Les dispositions hostiles de la plupart des Catalans et du peuple même de Barcelone paralysaient d'ailleurs les efforts de son gouverneur, qui fut obligé de capituler, lorsque, par un funeste accident (1), le fort de Montjoui fut tombé au pouvoir de l'archiduc. Ce prince, reconnu comme roi, fit une entrée triomphale dans la ville. Voltaire rapporte une circonstance relative à ce siège, qui fait beaucoup d'honneur au comte de Péterborough. Cet écrivain n'indique point la source où il a puisé son anecdote, que des historiens anglais et français racontent cependant d'après lui, sans en avoir vérifié l'exactitude (2). Pendant qu'on négociait la capitulation de Barcelone,

(1) Une bombe tombée sur le magasin à poudre du fort Montjoui, avait fait sauter une partie des murailles, et écrasé le commandant et quelques-uns de ses meilleurs officiers.

(2) Entre autres Smolett, Anquetil, etc.

quelques soldats allemands et catalans pénétrèrent dans la ville, par les remparts, et commencèrent à commettre de grands désordres. Le gouverneur se plaignit amèrement au général anglais. « Les coupables » sont sans doute les Allemands » du prince de Hesse, répondit Peterborough ; si vous voulez même permettre d'entrer avec mes soldats anglais, j'essaierai de les chasser, et je reprendrai ensuite ma première position. » Le gouverneur, s'en rapportant à la parole du comte, l'admit avec ses troupes. Peterborough eut bientôt chassé les Allemands et les Catalans ; il les obligea d'abandonner le butin qu'ils avaient fait, arracha de leurs mains la duchesse de Popoli, que deux de ces scélérats entraînaient, et la rendit à son époux. Il retourna ensuite à son ancien poste, laissant les habitants pénétrés d'admiration et de reconnaissance de la conduite d'un ennemi qu'on leur avait représenté comme appartenant à une nation de barbares (3). La réduction de toute la Catalogne, à l'exception de Roses, suivit de près la reddition de la capitale ; et la cause de l'archiduc s'améliora chaque jour. Son parti avait pris possession de plusieurs places dans le royaume de Valence, lorsque le conseil du roi Philippe envoya un corps de troupes pour les reprendre. Cette mesure appela le comte de Peterborough dans cette province. Il contraignit le commandant espagnol à abandonner le siège de San-Matheo, s'empara de Mor-

viedro ; et, en excitant habilement la mésintelligence parmi les généraux ennemis, par des stratagèmes qui ne montraient pas toujours une grande délicatesse, il les empêcha de s'opposer à sa marche sur Valence, dont il s'empara sans difficulté. En 1706, Philippe V tenta de reprendre Barcelone ; mais il échoua dans son entreprise, disent les écrivains anglais, par la vive résistance des habitants et par l'activité du comte de Peterborough, qui, n'ayant pas une force assez considérable, occupa les hauteurs voisines, et tint l'ennemi dans des alarmes continuelles. Il est certain cependant que la ville était au moment de se rendre, lorsqu'une flotte anglaise, chargée de troupes de débarquement, et infiniment supérieure à la flotte française qui bloquait le port, força celle-ci à s'éloigner, et, par suite, le maréchal de Tessé à lever le siège. L'occupation que l'armée des alliés avait donnée, dans cette partie de l'Espagne, aux troupes des deux couronnes, facilitèrent le mouvement que l'armée portugaise, commandée par le comte de Galway, fit sur Madrid, où elle entra, et proclama l'archiduc. Il s'en suivit une réunion des différents corps du parti de ce prince ; et lord Peterborough espérait en obtenir le commandement. Mais, trompé dans son attente, et ne pouvant supporter la présence du prince de Lichtenstein, favori de Charles, il quitta l'armée, et se rendit à Gènes, sur un bâtiment anglais. La perte de la bataille d'Almanza (1707), et les autres événements désastreux qui suivirent le départ du comte de Peterborough, l'exposèrent à la censure ; et la reine refusa même de l'admettre en sa présence, jusqu'à ce qu'il se fût justifié des accusations transmises contre lui

(3) Les recherches que nous avons faites dans des documents officiels, nous mettent à portée d'affirmer que le fond de cette anecdote est exact ; mais l'exécution de la capitulation ne fit pas autant d'honneur au comte de Peterborough, puisque, malgré ses termes formels, les troupes furent désarmées par les Anglais, et renvoyées dans un dénuement absolu.

par l'archiduc. L'examen de sa conduite civile et militaire fut fait, en conséquence, dans les deux chambres du parlement; et il se justifia si complètement, que la proposition d'une enquête fut écartée, et que la chambre haute déclara qu'il avait rendu de nombreux et éminents services, pendant son commandement en Espagne. En 1710 et 1711, il fut employé dans les négociations qui eurent lieu à Turin et dans d'autres cours d'Italie. En 1713, il fut créé chevalier de la Jarretière, et envoyé de nouveau en Italie, comme ambassadeur extraordinaire près le roi des Deux-Siciles: il conserva ce poste jusqu'à la mort de la reine. Sous les règnes de George I^{er}. et de George II, le comte de Peterborough obtint la commission de général de toutes les forces navales de la Grande-Bretagne; mais il ne paraît pas qu'il ait été employé activement. Le premier de ces princes régnait encore lorsque Peterborough, qui s'était rendu en Italie, pour rétablir sa santé, fut arrêté à Bologne, le 11 septembre 1717, d'après les ordres que le pape Clément XI avait donnés de s'assurer de tous les étrangers, et surtout des Anglais qui se trouveraient dans le voisinage d'Urbain, où résidait alors le prétendant (4). On se saisit de tous les papiers du comte de Peterborough; et après l'avoir interrogé, on l'enferma au fort Urbain, où il resta pendant un mois. Lorsqu'on se fut assuré que les soupçons n'étaient pas fondés, il fut renvoyé avec beaucoup de politesse. Le roi d'Angleterre ayant demandé satisfaction pour cette insulte, et ayant

en même temps fait approcher une escadre des côtes de l'état romain, le pape écrivit de sa propre main à un allié de la Grande-Bretagne, pour déclarer que le légat de Bologne avait agi violemment, injustement, et sans que S. S. en eût connaissance; le cardinal-légat adressa, de son côté, à l'amiral anglais, dans la Méditerranée, une déclaration, dans laquelle il disait qu'il avait demandé pardon au saint-père, qu'il le demandait maintenant à S. M. Britannique, pour avoir inconsidérément fait arrêter un pair de la Grande-Bretagne, qui voyageait. Lord Peterborough avait épousé, en premières noces, la fille de Sir Alexandre Fraser, dont il eut deux fils et une fille. Étant devenu veuf, il se lia avec M^{me}. Anastasie Robinson, célèbre chanteuse, dont la réputation ne souffrit pas de l'attachement qu'il lui témoignait. Il s'écoula beaucoup de temps avant que son orgueil lui permit de lui faire des propositions de mariage, les seules qu'elle voulût entendre; et lorsqu'ils furent unis, il obtint d'elle la promesse qu'elle tiendrait leur union secrète. Ils vécurent chacun de leur côté, jusqu'à ce qu'une maladie dangereuse l'eut déterminé à l'appeler auprès de lui dans sa maison, près Southampton, où il lui permit de porter l'anneau nuptial. Il fit ensuite, devant ses plus proches parents, une déclaration de ses relations avec elle, et rendit hommage à ses vertus, en reconnaissant les obligations qu'il lui avait. Il partit peu de temps après avec elle pour Lisbonne, afin de rétablir sa santé, et mourut dans cette ville, le 5 novembre 1735, à l'âge de 73 ans. On trouva dans ses papiers des Mémoires de sa vie, écrits par lui-même, où il faisait une confession si libre de sa

(4) Ces mesures de précaution avaient été prises par suite des avis reçus de Paris, qu'il existait un dessein formé d'attenter à la vie du chevalier de Saint-George.

mauvaise conduite, que lady Peterborough les livra aux flammes, par égard pour sa mémoire. Né avec une imagination exaltée, un tour d'esprit romanesque, et une activité infatigable, il se conduisait en tout autrement que le reste des hommes. Telle était la mobilité de son caractère, que les ministres avaient coutume de dire que, toutes les fois qu'ils avaient à lui communiquer quelque chose, « ils » étaient obligés d'écrire, non pas à » *mylord Peterborough*, mais chez » *mylord Peterborough*. » Lui-même prétendait « qu'il avait vu plus » de rois et de postillons qu'aucune » autre personne en Europe. » Swift a tracé son portrait d'une manière fort plaisante dans un de ses poèmes. Peterborough avait de l'esprit, et la répartie prompte. Se trouvant un jour entouré par la populace, qui le prenait pour le duc de Marlborough, et menaçait de lui faire un mauvais parti, il évita le danger qu'il aurait pu courir, en parlant ainsi aux mutins : « Messieurs, j'ai deux moyens de » vous convaincre que je ne suis pas » le duc de Marlborough; d'abord » je n'ai que cinq guinées dans ma » poche; secondement, les voilà à » votre service. » En disant ces mots il leur jeta sa bourse, et s'éloigna au milieu des acclamations les plus bruyantes. Le trait suivant prouvera qu'il avait autant de courage passif que de bravoure. Un chirurgien qui se préparait à lui faire l'opération de la pierre, désirait que, suivant l'usage, on attachât le malade; il s'y refusa en disant : « Il ne sera ja- » mais dit qu'un Mordaunt a été » lié. » On le plaça de la manière convenable : il y resta, dit-on, sans bouger et sans pousser un cri, jusqu'à ce que l'opération fût terminée. Sa constance fut récompensée par une

prompte guérison. On peut juger de la liberté ou plutôt de l'indiscrétion qu'il mettait à exprimer ses idées, parce qu'il disait de lui-même et du général français, qui lui était opposé dans la guerre de la succession d'Espagne : « que nous sommes de grands » ânes de combattre pour ces deux » gros benêts. » Il cultiva l'amitié de Pope, qui, dans ses poésies, lui prodigua les éloges les plus exagérés. « Celui dont le tonnerre perça les lignes ibériennes, dit Pope, forme maintenant un quinconce, et s'occupe à soigner mes vins, etc., presqu'avec autant de vivacité, qu'il *en mit à conquérir l'Espagne*. » L'hyperbole de cette expression n'a pas besoin d'être relevée. Peterborough montra certainement beaucoup de bravoure et quelques talents militaires dans la guerre d'Espagne; mais ses conquêtes se bornèrent à la prise de Barcelone, et d'un petit nombre d'autres places, avec des moyens infiniment supérieurs à ceux de ses adversaires, trahis à chaque instant par les habitants, dont le plus grand nombre favorisait alors le parti de l'archiduc. D—z—s.

PETERNEEFS (PIERRE-NEEFS, dit en flamand), le plus habile peintre d'intérieurs d'églises, né vers 1570, à Anvers, fut élève de Steenwick père, qui excellait à peindre des lieux obscurs, et des effets de nuit. Quoiqu'il le prît d'abord pour modèle, il s'en écarta depuis, et suivit une manière plus claire, sans cesser d'être naturelle et vraie, en concentrant moins sa lumière, et en se ménageant des oppositions, soit au moyen des masses disposées pour détacher les clairs par les ombres projetées, soit par l'interposition de parties avancées qui rompent la régularité de l'édifice. Les tableaux

qu'il a exécutés dans ce ton, également éloigné de la force qui dégénère en dureté, et du ton sec et froid, ou chaud et factice, de plusieurs tableaux modernes du même genre, ont été et sont encore les plus recherchés par ceux qui aiment le vrai et l'harmonieux réunis. On ne peut pousser plus loin, sous ce rapport, la vérité de l'effet, jointe à la précision des détails. Peterneefs s'est attaché surtout à la représentation d'églises gothiques; et ses intérieurs sont devenus, pour la Flandre, des monuments précieux par l'exactitude de l'imitation. Le soin qu'il a eu de les disposer tellement que, de la partie supérieure des nefs principales et latérales, également visibles, la lumière se répande de côté et d'autre sur les parties inférieures qui leur sont subordonnées, fait que toutes se développent et s'étendent; que dans les endroits les plus obscurs tout paraît distinct, et que l'on découvre nettement les plus petits détails. On ne peut trop s'étonner comment les lignes, multipliées à l'infini dans l'architecture gothique, n'offrent, sous son pinceau, rien de confus ni de monotone, et que le plan perspectif, à cet égard, ne soit jamais choqué, non plus que la perspective aérienne. Entre plusieurs tableaux de ce maître que possède le Musée du Louvre, l'*Intérieur de la cathédrale d'Anvers*, qui, malgré sa dimension au-dessous de la moyenne, fait paraître, d'une manière surprenante, toute la grandeur de l'édifice, est un de ces chefs-d'œuvre qui placent l'auteur au premier rang. Avec une telle habileté, il a pu voir s'offrir à l'envi des maîtres tels que Teniers, Breughel, Jean Miel, etc., pour peindre les figures de ses tableaux. D'après l'époque où ont vécu

quelques-uns de ceux qui l'ont secondé, il dut mourir fort âgé; et il eut un fils qui suivit la même carrière, mais qui lui est resté inférieur, et qu'on a mal-à-propos confondu avec son père. G—CE.

PETETIN (JACQUES-HENRI-DE-SIRÉ), médecin, né à Lons-le-Saulnier, en 1744, commença les études de son art à Besançon, et alla les achever à Montpellier, où il fut reçu docteur, à l'âge de vingt ans. Il exerça quelque temps son état en Franche-Comté, puis se fit agréger au collège des médecins de Lyon, et y pratiqua son art jusqu'à sa mort, arrivée le 27 février 1808. Il était président honoraire et perpétuel de la société de médecine de Lyon. Après avoir eu beaucoup d'éloignement pour le magnétisme, Petetin en a depuis professé la réalité, et il regardait le fluide électrique comme son véhicule. Il a publié sur ce sujet plusieurs ouvrages : I. *Mémoire sur la découverte des phénomènes que présentent la catalepsie et le somnambulisme, symptômes de l'affection hystérique essentielle, avec des recherches sur la cause physique de ces phénomènes*, (Lyon), 1787, in-8°. M. Deleuze, dans son *Histoire critique du magnétisme animal* (II, 247-254), donne un extrait de cet ouvrage. II. *Nouveau mécanisme de l'électricité, fondé sur les lois de l'équilibre et du mouvement, démontré par des expériences qui renversent le système de l'électricité positive et négative, et qui établissent ses rapports avec le mécanisme caché de l'aimant, et l'heureuse influence du fluide électrique dans les affections nerveuses*, Lyon, 1802, in-8°. III. *L'électricité animale, prouvée par la découverte des phénomènes physiques et moraux*

de la catalepsie hystérique et de ses variétés, et par les bons effets de l'électricité artificielle dans le traitement de ces maladies, 1^{er}. cahier, Lyon, 1805, in-8°, reproduit avec d'autres Mémoires, en 1808, après la mort de l'auteur, avec une Notice sur sa vie. Petetin avait, dès 1777, donné des *Observations sur l'établissement d'un cimetière hors de la ville de Lyon* (imprimées dans l'*Avis* sur le même sujet, par Rast de Maupas, 1777, in-8°.) Il coopéra, avec MM. Bellay et Brion, au *Conservateur de la santé, journal d'hygiène et de prophylactique*, qui parut à Lyon, de l'an VII à l'an XII, et dont la collection forme cinq volumes. On lui attribue une *Théorie du galvanisme*, in-8°. Nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement sur cet ouvrage. A. B.—T.

PÉTHION DE VILLENEUVE (JÉRÔME), avocat, né à Chartres, vers 1753, était fils d'un procureur au présidial de cette ville. Nommé député, en 1789, aux états-généraux, par le tiers-état, il fut un des hommes les plus remarquables dans les premières années de la révolution; et il eut sur les principaux et les plus déplorables événements de cette époque, une influence que son caractère personnel ne devait pas lui faire espérer. Il était dépourvu de talents; et l'on pourrait dire que sa réputation passagère, et le pouvoir qu'il devait expier si cruellement, ne furent réellement que de position. Aveuglé par une présomption insensée, il se crut appelé à régénérer le monde, et se jeta dans les premiers rangs des novateurs, où il n'avait pas la force de se soutenir. M. Alexandre de Lameth, qui, jusqu'au départ du roi pour le funeste voyage de Varennes, avait

professé les mêmes principes que Péthion, et l'avait connu publiquement et en particulier, disait, à l'occasion de son élévation à la place de maire de Paris, que c'était un assez bon homme, long, lent, lourd, dont l'élection n'était fâcheuse que par son effet sur l'opinion. Nous devons dire cependant que Péthion avait un extérieur séduisant. Sa figure était agréable, et il s'exprimait avec une sorte de facilité; mais quand on l'avait écouté un peu de temps, on s'apercevait que le député de Chartres n'était qu'un ennuyeux parleur, dont les discours, longs et prolixes, n'étaient remplis que de lieux communs. Cependant comme il criait beaucoup, que sa voix était forte, et sa figure remarquable, il se fit bientôt connaître, et devint, comme son collègue Robespierre, dont il fut l'ami avant d'en être la victime, un des objets du culte populaire. On les avait en quelque sorte réunis dans une même catégorie, en donnant à l'un le titre de *Vertueux*, et à l'autre celui d'*Incorruptible*. Dès les premières séances, Péthion se prononça pour les mesures les plus violentes, et donna son avis sur presque toutes les matières. A l'issue de la séance royale du 23 juin 1789, il fut un des premiers à répondre au signal de révolte donné par Mirabeau, et à requérir que, sans égard pour la déclaration du monarque, l'assemblée persistât dans ses décisions, et en poursuivît les conséquences. Il s'éleva ensuite contre les protestations qu'avaient faites quelques députés, et prétendit que ceux qui étaient ecclésiastiques n'avaient pas le droit d'en faire. Dès ce moment, il fut un des adversaires les plus ardents des prêtres catholiques. A la même époque, il demanda que l'on mît

en jugement tous les hommes suspects; et l'on sait comment cette motion fut reprise, en 1793. Il est à remarquer que presque tous les chefs des révolutionnaires devinrent les victimes des mesures tyranniques qu'eux-mêmes avaient provoquées. Lorsqu'il fut question de publier une déclaration des droits de l'homme, Mirabeau, qui n'était révolutionnaire que par ambition et par vengeance (V. MIRABEAU), l'ayant repoussée comme une abstraction dangereuse, Péthion ne craignit pas d'attaquer son redoutable collègue; et il l'accusa de vouloir entraîner l'assemblée dans des opinions contradictoires. Quelques révolutionnaires timides craignaient encore alors d'aborder les questions relatives à la religion, et ils voulaient les renvoyer à d'autres temps; mais Péthion ne consentit à aucun délai, et il se déclara dès-lors l'ennemi de tous les objets religieux. Il n'eut pas plus de respect pour l'autorité royale; et ce fut contre son avis que Mirabeau fit décréter le préambule des lois : *Louis, par la grâce de Dieu*. Péthion avait déjà refusé au roi le *veto*, même suspensif, des actes du pouvoir législatif, et demandé que le monarque ne pût intervenir dans ce pouvoir, qui, suivant lui, devait être complètement établi avant qu'il fût question de l'autorité royale. Dans cette motion, il était évidemment l'organe d'un parti républicain, qui cachait encore ses projets. Toujours empressé d'affaiblir l'autorité du roi, Péthion insista encore pour que la question de la sanction royale fût soumise à la délibération des assemblées primaires, et jugée par elles. Il appuya, avec la dernière violence, la dénonciation du fameux repas des gardes-du-corps, que fit son collègue Adrien

Duport (Voy. ce nom), et désigna la reine comme ayant excité ces militaires à insulter l'assemblée. Sa dénonciation fut encore envenimée par quelques journalistes, qui la colportèrent sur-le-champ à Paris, où elle devint le signal de l'insurrection, et déterminà la catastrophe des 5 et 6 octobre. De ce moment la monarchie fut livrée aux séditeux. En 1790, Barnave avait fait absoudre les colons de Saint-Domingue, des dénonciations dirigées contre eux. Péthion prétendit que les reproches qu'on leur adressait, étaient loin d'être sans fondement, et fit sentir aux hommes de couleur qu'ils avaient dans l'assemblée un parti prêt à appuyer leurs prétentions. Dès-lors, il prit la parole dans toutes les questions relatives aux colonies, devint un des organes les plus actifs de la société des amis des Noirs; et l'on ne peut nier qu'il n'ait puissamment contribué aux désastres et à la perte de cette source de notre ancienne prospérité. Péthion prit encore une part très-active à la discussion sur les droits de paix et de guerre : il demanda, comme Barnave et les frères Lameth, que ce droit fût délégué à la nation. Le discours qu'il prononça dans cette occasion, fait avec assez d'art, et débité avec énergie, lui donna du crédit dans l'assemblée; et il en devint le président, vers la fin de 1790. A cette époque, Mirabeau, qui s'était rapproché de la cour, voulait faire réformer la constitution, presque entièrement terminée, et la rendre plus supportable. On prenait, à l'insu du plus grand nombre des députés, des mesures très-étendues pour obtenir ce résultat : mais comme beaucoup de personnes furent employées à cette affaire, il fut impossible que les ré-

publicains, déjà très-nombreux, n'en eussent pas connaissance. Leurs soupçons se dirigèrent principalement sur Mirabeau; et dès-lors, attentifs à tout ce qu'il disait, leurs orateurs l'attaquèrent dans toutes les discussions. Péthion fut un de ses plus ardens adversaires. Il demanda, à la même époque, avec beaucoup d'instance, un loi pénale contre l'émigration. Après la mort de Mirabeau, qui avait repoussé ce projet avec indignation, le système d'opposition qu'il avait imaginé fut faiblement soutenu; et le roi, se voyant sans espoir, prit le parti de quitter la capitale. On sait comment il fut arrêté dans sa route (V. Louis XVI et MARIE-ANTOINETTE). Péthion fut un des trois députés choisis pour le ramener. Les deux autres étaient Barnave et Latour-Maubourg. Pendant le voyage, la reine et le roi firent peu d'attention au député de Chartres; mais ils traitèrent avec beaucoup de distinction Barnave, dont ils connaissaient le prodigieux talent et l'influence dans l'assemblée. Cette distinction causa à Péthion le plus violent dépit; et une haine très-vive contre la famille royale ne put qu'ajouter à son délire révolutionnaire. Devenu le protecteur ou l'agent de tous les complots qui devaient achever le renversement de la monarchie, il fut un des hommes qui imaginèrent la pétition dite du Champ-de-Mars, rédigée et colportée par Brissot, son ami et son compatriote; et dans le même temps un des sept députés qui demandèrent que le roi fût mis en jugement, après le retour de Varennes (1). Lorsqu'il fut question de la régence, Péthion

insista pour qu'elle fût élective, et s'éleva contre l'article de la constitution qui voulait que les électeurs payassent une contribution égale à quarante journées de travail (à-peu-près soixante francs). A la fin de la session, Robespierre et lui furent entourés par le peuple : lorsqu'ils sortirent de l'assemblée, on les porta en triomphe. Le 14 novembre, Péthion fut nommé maire de Paris, à la pluralité de 6708 voix, sur 10632 votants (c'était à peine le dixième des électeurs). Il avait pour concurrents MM. Dandré et La Fayette. Cette nomination, qui devait être si funeste à Louis XVI, aurait pu, si l'on eût eu moins de délicatesse, être facilement empêchée par ceux qui disposaient de la caisse de la liste civile. A la même époque, Robespierre fut nommé accusateur public près le tribunal criminel de Paris : de sorte que les deux autorités les plus importantes dans une ville d'où dépendait le sort de la France, se trouvèrent entre les mains des démagogues les plus fougueux. Dès-lors toutes les violences, tous les complots contre le pouvoir royal et contre la personne du monarque, furent tolérés et encouragés. Les crimes les plus réels seuls restaient impunis; et une foule de malfaiteurs accoururent dans la capitale, où il suffisait de se dire patriote pour échapper à toutes les poursuites. Jamais on n'y vit un plus grand nombre de figures sinistres. Ce fut dans de telles circonstances que Péthion fit célébrer une fête triomphale en l'honneur des soldats suisses du régiment de Château-Vieux, envoyés aux galères pour s'être révoltés contre leurs officiers, et avoir pillé la caisse de leur corps. Ce jour-là, les habitants de Paris qui avaient quel-

(1) Ces députés étaient Robespierre, Péthion, Buzot, Vadier, Grégoire, Hebraud et Putraink.

que chose à perdre, s'étaient renfermés dans leurs maisons; et sous la protection du maire, la populace et les clubistes furent maîtres de la capitale et du corps-législatif lui-même, qui se vit forcé d'accorder les honneurs de sa séance à des hommes justement flétris. Les dénonciations contre les aristocrates commençaient à être usées. Péthion dirigea ses attaques contre les bourgeois : dans une lettre publiée à cette époque, où il leur reprocha de n'être plus attachés à la révolution; il désignait assez clairement les propriétaires comme de nouveaux *aristocrates*, et fut très-bien compris. C'est encore pendant sa magistrature que les individus qui, jusqu'à ce moment, n'avaient point fait partie de la garde nationale, furent introduits dans ses rangs, avec des piques, au lieu de fusils (*V. GARRA*). Après avoir ainsi désorganisé la force publique, rempli les autorités d'hommes à leur disposition, les républicains, sûrs de la protection ou plutôt de l'intervention du maire dans leurs projets, résolurent d'attaquer de vive force l'autorité royale (2), et ils l'attaquèrent effectivement, le 20 juin 1792. Les détails de cet attentat ne peuvent appartenir à cet article. Il suffit de savoir que le maire de Paris en fut un des principaux auteurs, que la populace la plus vile fut introduite dans les appartements du roi par les municipaux eux-mêmes, et que Péthion n'y parut que le soir, lorsque la populace remplissait encore le châ-

teau : « Sire, dit-il, en abordant le » roi, je viens d'apprendre à l'ins- » tant, la situation dans laquelle » vous êtes. — Cela est bien éton- » nant, répondit le prince, car il » y a plus de trois heures que cela » dure. » Alors Péthion monta sur une banquette, et s'adressant à l'attroupement : « Citoyens, vous tous » qui m'entendez, vous venez de » présenter légalement votre vœu » au représentant héréditaire (3); » retournez chacun dans vos foyers : » vous ne pouvez exiger davantage ; sans doute, votre exemple » sera imité par les départements, » et le roi ne pourra se dispenser » d'acquiescer au vœu du peuple. » Retirez-vous, je vous le répète ; » en restant plus long-temps, ne » donnez pas occasion aux ennemis » du bien public d'envenimer vos intentions *vertueuses*. » Cette populace hésitant d'obéir, Péthion ajouta : « Le peuple a fait ce qu'il devait » faire : vous avez agi en hommes » libres ; mais en voilà assez, je vous » ordonne de vous retirer. » En effet, ce peuple obéit, mais lentement et comme à regret : à sept heures du soir, le palais n'était pas encore évacué. Péthion rendit compte à l'assemblée de cet événement, auquel il est vrai de dire que la pluralité de ses membres n'avaient pris aucune part; et il eut l'audace de certifier que la municipalité avait fait son devoir, que nul excès n'avait été commis, et qu'il était affligé que quelques membres de l'assemblée pussent en douter. La majorité parut indignée de la conduite du maire; mais elle ne prit aucune décision sur les mesures répressives qui furent proposées,

(2) Ils tenaient leurs conciliabules à Autenil, dans une maison qui avait été louée par Achille Duchâtelet; Condorcet était leur président : le médecin Cabanis, qui depuis la mort de Mirabeau s'était entièrement jeté dans le parti républicain, était membre de cette association. C'est là que furent concertées les mesures qui devaient renverser le trône : elles étaient particulièrement indiquées dans la *Chronique*, journal que rédigeait Condorcet, et dans le *Pa-triote français*, publié par Brissot.

(3) Il s'agissait de forcer le roi à sanctionner le décret contre les prêtres.

et que les départements et les armées ne tardèrent pas à demander. Le directoire du département, fort de l'appui qu'il croyait trouver dans le corps législatif, suspendit le maire. La Fayette vint à Paris, se présenta à la barre, et demanda vengeance des attentats commis contre la personne du roi constitutionnel : mais vivement attaqué par le parti girondin (*Voyez* GUADÉT), ce général se hâta de retourner à son armée, quoiqu'il fût soutenu par la plus grande partie de la garde nationale. Alors les défenseurs du roi perdirent courage; les amis de Péthion, plus audacieux, demandèrent à grands cris qu'il reprît ses fonctions; et le 13 juillet 1792, l'assemblée intimidée leva la suspension, sur le rapport de Muraire. A peine ce décret était-il rendu, que les acclamations populaires répandirent l'effroi dans toute la ville. Des gens du peuple parcouraient les rues, et remplissaient les places publiques; criant *vive Péthion! Péthion ou la mort!* tous avaient cette devise tracée à la craie sur leurs chapeaux. Le lendemain, on devait célébrer au Champ-de-Mars, l'anniversaire de la fédération du 14 juillet; le roi y parut, protégé par un bataillon de Suisses et quelques compagnies de gardes nationales, mais comme une victime dont on préparait le sacrifice: Péthion s'y présenta en triomphateur. Le 11 juillet, les républicains parvinrent, sur la proposition de Vergniaux l'un d'eux, à faire déclarer que la patrie était en danger, déclaration qui les débarrassait des statuts constitutionnels. Aussitôt après avoir pris cette mesure, ils firent demander la déchéance du roi, d'abord dans les journaux, ensuite dans des pétitions et par des motions à l'assemblée. Le

25, les sections de Paris, ou plutôt les Jacobins, qui s'en étaient rendus les maîtres, se déclarèrent en permanence. Un attroupement de sept à huit cents misérables, formé au Champ-de-Mars, sous la protection du maire, rédigea une pétition pour la déchéance, et vint la présenter à la barre du corps législatif (4). Cet attroupement n'ayant rien obtenu, Péthion y parut lui-même, le 3 août, à la tête d'une foule encore plus nombreuse, et fit la même demande, au nom, dit-il, de la commune de Paris. La pétition, que plusieurs sections désavouèrent, fut renvoyé à une commission. Pendant que l'on délibérait, Péthion causait avec un sang-froid inouï, avec les députés qui siégeaient près de la barre, et il leur dit qu'il craignait de ne pouvoir échapper aux fonctions de président du conseil de régence. Au même moment, une horde de six à sept cents bandits, connus sous le nom dearseillais, traversaient la France, disant hautement qu'ils allaient à Paris pour *tuer le roi*: ils y arrivèrent le 30 juillet 1792. Santerre (*V. ce nom*) alla au-devant d'eux, avec quelques gardes nationaux du faubourg Saint-Antoine. Péthion les reçut comme des frères, leur fit distribuer des vivres, et leur donna pour logement l'ancien couvent des Cordeliers, près duquel résidait Danton, qui se concerta avec leurs chefs pour le siège des Tuileries (*V. DANTON*). Dans la nuit du 9 au 10, Péthion ne put se dispenser de se rendre auprès du roi. Le succès de l'attaque projetée était encore dou-

(4) Une section de Paris, dite de *Mauconseil*, avait déjà provoqué cette déchéance. Pour consacrer cet acte de patriotisme, les révolutionnaires l'appelèrent section de *Bon-Conseil*, et ce nom fut inscrit au coin de la rue *Mauconseil*.

teux : on croit même qu'il recula d'effroi à l'idée de l'attentat qui allait se commettre. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il signa un ordre au commandant de la garde nationale de repousser la force par la force (V. MANDAT et ROSSIGNOL). On a dit qu'au moment des assassinats de septembre, Péthion fut retenu à la mairie par les Jacobins, et qu'il lui fut impossible de prendre aucune mesure pour faire cesser ces horribles massacres : rien n'est moins prouvé que cette assertion. Péthion lui-même, ayant à rendre compte de sa conduite, se présenta, le 6 septembre, au corps législatif, et l'assura qu'il n'avait été instruit des événements que lorsqu'il n'était plus temps d'y remédier. Il ne dit pas un mot de sa détention à la mairie ; et, le même jour, on assassinait encore les prisonniers de Bicêtre. Hérault de Séchelles, qui présidait, répondit « que l'assemblée était » satisfaite d'avoir à opposer à des » événements malheureux un homme de bien tel que lui, et qu'elle » se reposait sur sa sagesse. » Peu de jours après, Péthion fut nommé député à la Convention nationale par le département d'Eure-et-Loir, et il fut le premier président de cette assemblée, honneur qu'il méritait incontestablement ; car personne plus que lui n'avait contribué à sa convocation. Comme membre de la Convention, il se fit encore remarquer par son acharnement contre Louis XVI, et ne cessa de demander le jugement de ce malheureux prince : il l'obtint enfin, et fit décréter qu'il serait prononcé par la Convention. Il vota ensuite pour l'appel au peuple, pour la mort, et se prononça contre le sursis. L'horrible sacrifice étant consommé, Péthion, qui y avait eu part plus qu'aucun de ses

collègues, essaya d'en arrêter les inévitables conséquences. Les accusations dirigées par les Girondins, contre les auteurs des massacres de septembre, et qui pesaient sur lui et sur un grand nombre de membres de l'Assemblée, y avaient provoqué la division et la haine. La proposition de l'appel au peuple, vivement soutenue par Vergniaux, Guadet et autres, avait encore plus exaspéré ces hommes furieux : il s'agissait d'un combat à mort. Péthion crut que la cruelle victoire qu'ils venaient de remporter, devait les réconcilier ; qu'il était de l'intérêt de tous de déposer leurs ressentiments sur la tombe de leur victime ; il les conjura d'en faire le sacrifice. On ne peut dissimuler qu'alors il était enfin dirigé par des sentiments modérés. Il voulait combattre les projets atroces du parti montagnard. Déjà ce parti se montrait à découvert, et proposait des visites domiciliaires et les autres mesures qui avaient précédé le 2 septembre. Aussi Péthion fut-il attaqué avec violence. « Dans les temps » critiques comme ceux-ci, lui dit » Julien de la Drôme, les hommes » faibles comme vous doivent se » taire et laisser parler les hommes » vigoureux. — Vous avez calomnié Le Pelletier, dans votre opinion sur le roi, dit Tallien. — Du » temps de l'assemblée législative, » dit Thuriot, douze commissaires » furent chargés de se présenter, » avec le pouvoir exécutif, à la mairie, le 2 septembre ; nous y res » tâmes long-temps, et Péthion ne » nous dit rien de ce qui se passait » aux prisons. Je l'accuse de faire le » procès à ceux qui ont assassiné, » tandis qu'il devrait monter le premier sur l'échafaud. » Péthion répondit seulement à cette sanglante

apostrophe, qu'à l'heure où les commissaires s'étaient rendus à la mairie, il n'était plus temps d'arrêter les massacres : le mal était irréparable. On a fait observer qu'ils continuèrent cependant encore pendant quatre jours, et ne cessèrent que parce qu'il n'y avait plus de prisonniers à faire assassiner. Péthion se débattit contre ses accusateurs, jusqu'à la proscription du 31 mai, dans laquelle il fut compris, avec tout le parti de la Gironde, auquel il s'était attaché, et qui avait préparé avec lui les journées du 20 juin et du 10 août. Il montra, dans cette proscription, beaucoup moins de courage que ses compagnons d'infortune. S'étant réfugié avec eux dans le département du Calvados, il y resta quelque temps, sous la protection de la faible insurrection qui eut lieu dans ce pays, moins pour défendre les Girondins, que pour attaquer la Convention. Il s'enfuit de là dans le département de la Gironde, où il ne trouva point d'asile. On découvrit son cadavre, à moitié dévoré par les loups, dans un champ de blé, où il s'était vraisemblablement donné la mort. Les crimes de Péthion, que nous avons fidèlement retracés, n'ont pas empêché qu'il n'ait eu des partisans, même parmi des personnes à qui ses principes étaient sûrement étrangers. M^{me}. de Genlis en a fait une sorte d'éloge, sans excepter sa conduite après le retour du voyage de Varennes : elle avoue même qu'elle eût une véritable estime pour lui jusqu'à la mort du roi. Il est vrai que cette dame lui devait des égards pour la peine qu'il avait prise de l'accompagner à Londres, après la session de l'assemblée constituante. On a dit, mais sans preuves, qu'il entreprit ce voyage

dans les intérêts du duc d'Orléans, auquel il fit habituellement sa cour pendant la plus grande partie de sa carrière politique. Il était admis aux parties de Mousseaux, réservées pour les intimes du prince. Pendant la session de l'assemblée constituante, la fille Théroigne de Méricourt (V. ce nom) eut de fréquents rapports avec Péthion : comme cette courtisane était jeune et assez bien, on crut que la galanterie en était le motif ; mais quand on remarqua que Théroigne était l'un des agents les plus actifs et les plus influents de toutes les révoltes et de toutes les séditions, on ne douta plus que ce ne fût l'objet principal de ses conférences avec Péthion. Cet homme n'était qu'un orateur de club ; il ne savait point écrire : cependant on a publié, en 1793, ses *OEuvres*, 4 vol. in-8°, composées de quelques Discours et Opuscules politiques.

B—U.

PÉTION (ALEXANDRE SABÈS), homme de couleur, né libre, au Port-au-Prince, le 2 avril 1770, était fils d'un colon nommé Sabès, et d'une mulâtresse. Le nom de *Pétion* lui fut donné comme un sobriquet d'enfance ; et c'est à tort que l'on a prétendu qu'il était une imitation de celui du fameux maire de Paris, dont personne ne parlait à Saint-Domingue, à l'époque où le jeune Sabès recevait ce surnom de ses parents. Son père vivait dans l'aisance, et lui donna une assez bonne éducation. Pétion se montra de bonne heure studieux. Il avait à peine vingt ans lorsque les troubles de la révolution éclatèrent dans la colonie de Saint-Domingue. Cependant il fut du nombre des premiers qui prirent les armes. Devenu promptement officier d'artillerie, il parvint au grade d'adju-

dant-général, pendant les guerres civiles et la guerre extérieure qui déchirèrent sa patrie, avant l'arrivée de l'armée commandée par Leclerc. Pétion jouissait de la réputation d'un guerrier humain autant qu'intrépide. Toujours touché du sort des infortunés, il leur tendait une main secourable, sans acception de parti. Après que les Anglais eurent évacué Saint-Domingue, Toussaint - l'Ouverture, revêtu de l'absolu pouvoir, sous le titre de général en chef, semblait vouloir secouer le joug de la France, et s'essayait à faire peser la proscription sur les gens de couleur, descendants des Français. Le général Rigaud, homme de couleur lui-même, se mit en opposition contre Toussaint, et rallia sous ses drapeaux tous ceux de sa caste, ainsi qu'un certain nombre de noirs : la guerre civile se ralluma; Pétion seconda ses projets avec ardeur, et donna des preuves d'une rare habileté, comme officier. La place de Jacmel était un point important à conserver pour Rigaud : Toussaint l'assiégeait en personne, et la resserrait de très-près. Pétion reçut l'ordre de s'y jeter, et d'en prendre le commandement; ce qu'il parvint à exécuter. Il trouva la ville épuisée de subsistances, et les habitants découragés. Sa présence les ranima; et son habileté sut opposer une longue résistance aux forces supérieures des assiégeants. Cependant il fallut céder, faute de vivres; et Pétion, à la tête de dix-neuf cents hommes, protégeant la fuite des vieillards, des femmes et des enfants, s'ouvrit un passage au milieu des troupes de Toussaint, qui avait sous ses ordres vingt-deux mille soldats. La fortune s'étant enfin déclarée contre Rigaud, en faveur de son célèbre compéiteur, ce

général prit le parti de s'embarquer pour la France, avec l'élite de ses officiers. Pétion était le premier d'entre eux. Il vécut dans le repos, et livré à l'étude, jusqu'à l'époque de l'expédition du général Leclerc, dont Rigaud fit partie; Pétion y fut employé comme colonel. La présence et les conseils de ces deux hommes et de plusieurs autres qui jouissaient de la confiance publique, réunirent tous les esprits à l'autorité de la métropole. Toussaint lui-même s'y était rangé de bonne foi; et, si Leclerc, et surtout son successeur, Rochambeau, eussent apporté quelque loyauté, quelque humanité dans leur gouvernement, Saint-Domingue, florissante, serait encore la première colonie du monde, et la plus riche possession française dans les deux Indes : mais la duplicité et l'atrocité des mesures de ce dernier perdirent tout. (V. ROCHAMBEAU.) Toussaint avait été traîtreusement envoyé en France; Rigaud avait subi le même sort. Pétion, outré de tant de crimes, quitta les rangs français, avec tous ceux de ses compatriotes qui purent s'échapper : ils se réunirent sous les ordres du général noir Dessalines, et déclarèrent la guerre à l'armée française. Devenu général de division, Pétion donna de nouvelles preuves de son audace et de ses talents. L'influence du climat combattit pour les insurgents; les Français périssaient par le fer, ou par l'épidémie qui décimait leurs rangs. Enfin, à l'aide des Anglais, les Haïtiens, en 1804, demeurèrent maîtres absolus de leur territoire, et ils en proclamèrent l'indépendance. Pétion obtint le commandement de la partie de l'ouest, dont le Port-au-Prince était le chef-lieu. Dessalines, de chef de la république, s'en était fait proclamer l'empereur, à l'imitation

de ce qui se passait en France. Cet acte mécontenta une portion de son armée. Christophe, son lieutenant, et le complice de sa tyrannie, commandait la riche partie du nord de l'île. Bientôt Dessalines se livra au plus violent despotisme, et il résolut de massacrer les hommes de couleur qui, par leur instruction et leur fermeté, pourraient lui opposer des obstacles. Instruits de ses projets, ceux-ci formèrent, au Port-au-Prince, une conjuration, à laquelle Pétion, dont on connaissait la douceur et la loyauté, ne fut point initié. Dessalines se rendait au Port-au-Prince, avec le projet de faire égorger ses victimes, lorsque les conjurés l'ayant prévenu, et s'étant portés inopinément à sa rencontre, l'immolèrent, sans courir le moindre danger, le 16 octobre 1806. La république d'Haïti fut dès-lors organisée sur les bases démocratiques qui la régissent maintenant. Christophe, homme distingué par sa valeur et par son caractère rempli de fermeté et de résolution, et d'ailleurs plus ancien général que Pétion, fut élu président par le sénat qui venait d'être créé à la suite de la nouvelle révolution; mais cet homme cruel et féroce, altéré de sang et rêvant la tyrannie, refusa cette magistrature, et prit le titre de roi, qu'il fit appuyer par les troupes nombreuses qu'il commandait, et dont la plus grande partie se composait de noirs, auxquels il avait fait concevoir de perfides craintes sur les projets des hommes de couleur (*V. CHRISTOPHE*, au Supplément). Toute la partie de l'ouest et du sud de l'île accepta l'autorité du sénat, qui élut Pétion en qualité de président, le 27 janvier 1807. La guerre civile recommença: car Christophe, furieux de voir la plus grande partie de ces contrées

lui échapper, conçut le projet de les conquérir; et il se mit en campagne, sous prétexte de venger la mort de Dessalines, son ancien maître. Mais Pétion remporta, le 1^{er} janvier 1808, une victoire mémorable, sur le nouveau roi Henri, bien que celui-ci commandât une armée deux fois plus nombreuse. Christophe se retira au Cap, y disciplina et augmenta ses troupes, méditant de nouvelles entreprises. En 1811, il marcha, de nouveau, sur le Port-au-Prince, avec une armée formidable. Pétion, commandant à des forces moins considérables, se tint sur la défensive. Déjà les partis en étaient venus aux mains, lorsqu'un mulâtre, nommé Marc, colonel d'un régiment d'élite, composé de trois mille hommes de la garde de Christophe, passa, lui et ses troupes, sous les étendards de Pétion. Cette défection, prélude de celle de la plus grande partie de l'armée, détermina Christophe à une prompte retraite. Arrivé au Cap, il fit éclater sa vengeance d'une manière affreuse. Tous les gens de couleur furent passés au fil de l'épée, sans distinction d'âge ni de sexe. Pétion, dès-lors, ne fut plus troublé dans le gouvernement de sa république. Il mit son armée sur un pied respectable, fortifia ses places frontières, et ne s'occupa plus que de faire fleurir l'administration des états soumis à son autorité. Dès son avènement à la présidence, il avait ouvert ses ports à toutes les nations européennes; et il accordait sûreté et protection aux Français que le commerce y appelait. Les guerres civiles, et l'administration de Dessalines, avaient épuisé les finances: il était dû des sommes considérables aux étrangers qui avaient approvisionné

l'armée. Pétion remplit les coffres de l'état, paya toutes les dettes ; et bientôt la prospérité du commerce et de l'agriculture, la tranquillité et la paix, le firent proclamer du nom de père de la patrie. Il tâchait d'attirer dans cette île des hommes instruits. Cependant Billaud-Varennes s'y étant présenté pour rédiger la gazette de Port-au-Prince, Pétion lui fit défendre de se présenter devant lui, quand il fut informé de la conduite de ce fameux révolutionnaire. En 1815, il fut réélu président pour quatre ans, terme fixé par la constitution du pays. L'année suivante, quelques négociations ayant été entamées avec lui de la part du roi Louis XVIII, il refusa toute espèce d'arrangement, si l'indépendance d'Haïti n'en était la première condition. Depuis deux ans, la santé de Pétion s'était altérée ; une maladie aiguë termina sa carrière, le 29 mars 1818. Cet événement répandit la consternation dans la république : toute la population prit spontanément le deuil, qui fut porté pendant trois mois. Ses funérailles furent faites au milieu des plus imposantes solennités religieuses : le R. P. Gordon, curé de sa paroisse, prononça son oraison funèbre. Le sénat ordonna l'érection d'un mausolée à sa mémoire. On a des monnaies d'argent à son effigie, datée de l'an 14 (1818). Il fut remplacé par le général P. Boyer, son ami et son lieutenant.

F—R.

PETIS (FRANÇOIS), savant orientaliste, né, en 1622, d'une famille originaire d'Angleterre, fut déterminé à l'étude des langues orientales, par Claude Guiclet, son oncle maternel, premier secrétaire-interprète de la langue turque, au département de la marine. Pourvu, en 1652, de la charge de secrétaire-interprète

du roi, pour les langues turque et arabe, il l'exerça pendant quarante ans avec autant d'honneur que de capacité, traduisit en turc l'*Histoire de France*, afin de porter la renommée de nos rois jusqu'aux extrémités de l'Asie, et rédigea les trois volumes des *Voyages en Orient*, de son ami Thevenot, le neveu, qui était mort en Perse sans avoir pu les publier. Pétis avait traduit, par ordre de Colbert, la Préface, d'Aboul-Khaïr Tasch-Kuprizadeh, auteur turc, laquelle contient un poème sur la vie de Djenghyz-Khan ; le ministre content de cet essai, chargea l'auteur de composer une histoire plus étendue de ce conquérant, et de consulter à cet effet les auteurs orientaux et européens qui en ont parlé. Pétis travailla dix ans à cet ouvrage ; mais son grand âge et ses infirmités l'empêchèrent de le terminer. Il mourut à Paris le 4 novembre 1695 ; deux mois après le mariage de son fils, et fut enterré dans la paroisse de Saint-Jacques-de-la-Boucherie. L'*Histoire du grand Djenghyz-Kan* (Djenghyz-Khan) *premier empereur des Mogols et Tartares*, fut publiée en 1710, 1 vol. in-12, par le fils de l'auteur, lequel, en y mettant la dernière main, l'augmenta d'une liste de tous les successeurs de ce conquérant jusqu'à Tamerlan, et du Catalogue des auteurs qui ont été consultés pour la composition de ce livre. Pétis s'est principalement servi de Mirkhond, de Fadhl-Allah, et de Nisawi. Cette histoire, assez estimée, ne manque ni d'exactitude, ni de concision. On n'y trouve point ce style diffus et fleuri, qui rend insupportable la lecture des traductions littérales de la plupart des ouvrages orientaux : mais on y remarque plusieurs incorrections,

quelques erreurs de noms-propres et de chronologie; et l'on désirerait que les descriptions topographiques, au lieu d'interrompre la narration, fussent renvoyées dans les notes. Petis est auteur d'un *Dictionnaire turc-français, et français-turc*. Il a rédigé le *Catalogue raisonné de tous les manuscrits turcs et persans* qui étaient de son temps dans la bibliothèque du Roi. A—T.

PETIS DE LA CROIX (FRANÇOIS), fils du précédent, naquit à Paris, vers la fin de 1653. Destiné à succéder aux emplois de son père, il s'appliqua dès l'enfance aux langues orientales, aux mathématiques, à l'astronomie, à la géographie, à la musique et au dessin. À peine âgé de seize ans, il fut envoyé dans le Levant, par le grand Colbert, pour s'y perfectionner dans l'étude des langues, des mœurs, de la religion, des arts et des sciences des Orientaux, et pour y remplir ensuite diverses commissions qui intéressaient la gloire et le bien de la France. Le jeune Pétis s'embarque à Toulon, en octobre 1670, atteint Alexandrette, le 10 novembre, après une navigation orageuse, et se hâte de gagner Alep. Pendant un séjour de trois ans et demi dans cette dernière ville, il apprit l'arabe vulgaire, l'arabe littéraire, le turc, l'écriture arabe en caractères *neshky*, la poésie et la musique des Arabes. Employé dès-lors dans les affaires publiques, il traduisit le traité que l'ambassadeur de France, Nointel, venait de conclure avec la Porte. Pour détruire l'effet des relations mensongères des Hollandais, il mit en arabe (1) l'Histoire de la campagne de Louis XIV en

Hollande (*Voyez PELLISSON*, pag. 300 ci-dessus), et en répandit les exemplaires dans tout l'Orient. Pétis acheta, pour la bibliothèque du Roi, des manuscrits, des médailles, et douze cents peaux de maroquin, destinées à la reliure d'une partie de ses livres. Parti d'Alep, le 1^{er}. avril 1674, il prit la route de Diarbekir, Moussoul et Baghdad, où il séjourna deux mois, descendit le Tygre, jusqu'à Bassorah, s'y embarqua, et aborda à Bender-Ryk, petit port de la Perse; il visita Chyraz, et arriva, le 8 août, à Ispahan. Il y apprit tous les dialectes de la langue persane, littérale et vulgaire, ainsi que la musique des Persans; recueillit les formules d'un grand nombre d'actes judiciaires et diplomatiques, des mémoires sur les sciences et les arts de la Perse, etc. et les envoya en France, avec des instruments de musique, et une ample moisson de graines, de drogues et de plantes. Il quitta Ispahan, le 20 juin 1676, et revint, par Kachan, Kom, Soulthanieh, Tauryz et le Kourdistan, à Diarbekir, d'où il partit pour Constantinople, en traversant l'Asie-Mineure, où il eut occasion de passer pour un docteur musulman. Arrivé dans cette capitale, le 3 décembre, il s'y perfectionna dans l'étude de la langue tartare et de la diplomatie orientale; et, pendant un séjour de quatre ans, il servit utilement les ambassadeurs Nointel et Guilleragues. De retour en France, à la fin de 1680, il rendit compte à Colbert de son voyage; et Louis XIV, dans une visite qu'il fit, l'année suivante, à la bibliothèque royale, voulut entendre Pétis expliquer quelques-uns des manuscrits que ce voyageur avait envoyés du Levant. Ce dernier, chargé, en 1681, de traduire le traité

(1) Il en existe un exemplaire à la bibliothèque du Roi.

de la France avec le roi de Maroc, fut attaché, en 1682, au service de la marine, en qualité de secrétaire-interprète pour les langues orientales, et nommé secrétaire de l'ambassade envoyée au roi de Maroc, Muley Ismael. Il prononça en arabe la harangue de l'ambassadeur, avec tant d'élégance et de pureté, que le monarque et toute sa cour avouèrent sa supériorité. Les deux années suivantes, Pétis suivit les lieutenants-généraux Duquesne, Tourville et d'Amfreville, dans leurs expéditions contre Alger : il y servit à la négociation de la paix en 1684, traduisit en turc le traité, et le publia en plein divan. Il y fit insérer le titre de *padischah* (empereur) au lieu de celui de *cral* (roi), que les Algériens avaient donné jusqu'alors au roi de France ; accompagna, en qualité d'interprète, l'ambassadeur qui vint, au nom de cette régence, demander pardon à Louis XIV ; et remplit les mêmes fonctions, en 1685, auprès d'un autre envoyé, qui vint, de la part du dey Mezzomorto, présenter vingt-cinq chevaux de Barbarie. Embarqué la même année sur l'escadre du maréchal d'Estrées, destinée contre Tunis, qui demanda et obtint la paix, il en traduisit les conditions, et les lut aussi dans le divan. La régence de Tripoli ayant été forcée également de demander grâce, Pétis négocia la paix, et obtint le remboursement de six cent mille francs au profit du roi. Les Tripolitains lui offrirent une somme considérable pour qu'il stipulât dans le traité le mot d'*écus de Tripoli*, au lieu d'*écus de France* ; ce qui faisait une différence de plus de cent mille francs : mais Pétis, malgré la certitude que la chose serait ignorée, resta fidèle à son devoir. En

1687, il traita, sous le duc de Mortemart, avec le ministre de la marine de Maroc. Enfin, il eut la plus grande part aux affaires de tous les envoyés de Constantinople et des puissances barbaresques qui vinrent en France, expliqua leurs harangues, lettres et compliments, et traduisit toutes les réponses du français en arabe, turc et persan, depuis 1681 jusqu'à sa mort, excepté dans les audiences où son père remplit les fonctions d'interprète. Louis XIV ayant séparé les deux chaires de professeur en arabe et en syriaque, au Collège royal, après la mort de Jacques d'Auvergne, qui avait enseigné les deux langues, Pétis, désormais fixé à Paris, obtint la chaire de professeur d'arabe, en 1692, avec la survivance de la charge d'interprète du roi en arabe, turc et persan, dont jouissait son père. Dès-lors il ne sortit plus du royaume. Il épousa, le 29 août 1695, Jeanne Lesueur, fille d'un marchand de bois de la paroisse Saint-Barthélemi. Dans l'acte de mariage, son père et lui sont qualifiés *conseillers du roi* ; mais l'un et l'autre n'y sont nommés que *François Pétis*. Quant au surnom de *La Croix*, dont nous ignorons l'origine, il est certain que le fils ne le prit qu'après la mort de son père. Modeste et point courtisan, Pétis de La Croix, entièrement appliqué à la traduction des auteurs orientaux, n'obtint aucune récompense, et ne jouit que du traitement des deux emplois qu'il remplissait. Il a plus fait néanmoins pour la gloire de son roi que tous les pagnégyristes de ce monarque. Il a traduit en persan l'*Histoire de Louis XIV* par les médailles ; traduction qui fut présentée au roi de Perse, en 1708, par Michel, envoyé extraordinaire de France près de ce souve-

rain. Une longue lettre du roi d'Éthiopie à Louis XIV, mit Pétis dans le cas d'apprendre la langue éthiopienne. Il s'appliqua aussi à l'arménien ; et personne, de son temps, ne sut mieux cette langue, dans l'Occident. Il traduisit tous les livres arméniens qui lui tombèrent sous la main ; mais l'excès du travail le conduisit au tombeau. Il mourut à Paris, âgé de soixante ans, le 4 décembre 1713, et fut enterré à Saint-Sulpice. La plupart des biographes ont confondu les deux François Pétis, et les ouvrages de l'un et de l'autre. Outre la conformité de leurs prénoms et de leurs fonctions, ils ont eu un autre trait de ressemblance, qui a pu induire en erreur. Nous avons dit que le fils avait publié l'*Histoire de Genghiz-Can*, composée par son père. Il a lui-même traduit, de l'historien persan Cherif eddyn Aly Yezdy, l'*Histoire de Timur-Bec* (Tamerlan), Paris, 1722, 4 vol. in-12, qui n'a également paru qu'après sa mort et par les soins de son fils, dont l'article suit. Cette traduction, malgré les nombreuses fautes qu'elle renferme, prouve que Pétis savait mieux le persan que le français (1). Les autres ouvrages que l'on doit à Pétis de La Croix, le fils, sont : I. *Les Mille et un jours*, contes persans, Paris, 1710-12, 5 vol. in-12 (V. MOGLÈS et LESAGE). II. *Histoire de la sultane de Perse et des vizirs*, contes turcs, traduits de Cheikh Zadeh, Paris, 1707, in-12 : la seconde partie de cette traduction est restée manuscrite. III. *Voyage en Syrie et en Perse* (fait de

1670 à 1680). L'*Extrait du Journal de François Pétis* a été publié par M. Langlès, à la suite de la relation de Dourry Effendi, Paris, 1810, in-8°. (et dans le *Magasin encyclopéd.* de 1808, v, 277-376). Il a laissé manuscrits : IV. *État de la Perse*. V. *Histoire de la conquête de Syrie par les Arabes*, d'Al Wakedy, 2 vol. in-4°. VI. *Dictionnaire arménien et latin*, 3 vol. in-fol. VII. *Le Livre des témoignages des mystères de l'unité*, par Hamza, traduit de l'arabe. VIII. *De la vérité de la religion chrétienne*, à Chah Abbas, roi de Perse, par Paul Piromale, 1674 ; traduit de l'arménien, 1712. IX. *Jérusalem ancienne et moderne*. X. *Relation de la Haute-Éthiopie*. XI. *L'Égypte ancienne et moderne*. XII. *Histoire des antiquités d'Égypte*, 1700. XIII. *Mémoire sur l'Eglise grecque et sur les révolutions de Tunis*. Ces six derniers sont au cabinet des manuscrits de la bibliothèque du roi. XIV. *Bibliothèque orientale de Hadji Khalfa*, trad. du turc, en 3 vol. in-fol., et plusieurs autres ouvrages sur l'histoire, la géographie et les langues de l'Orient, dont on peut voir les titres à la fin de l'Avertissement qui précède l'*Histoire de Timur-Bec*, et dans Goujet, *Mémoire sur le Collège royal*.

A—T.

PETIS DE LA CROIX (ALEXANDRE-LOUIS-MARIE), fils et petit-fils des précédents, naquit à Paris, le 10 février 1698, suivit la même carrière, et n'avait pas seize ans accomplis, lorsqu'il fut pourvu de la charge de secrétaire-interprète de la marine, vacante par la mort de son père. Il en toucha dès-lors les appointements ; mais il n'en fit le service qu'après avoir passé six ans tant à Constantinople qu'en Syrie et en

(1) Le surnom de *La Croix* que prit Fr. Pétis, a causé aussi l'erreur de plusieurs biographes qui ont confondu sa personne et ses ouvrages avec ceux de quelques autres *La Croix*, ses contemporains, tels que celui qui fut secrétaire d'ambassade à Constantinople, sous Nointel (V. son article, XXIII, 68.)

Grèce. De retour à Paris, il rédigea tous les traités entre la France et les régences barbaresques, et conduisit aux pieds du trône les envoyés de ces puissances, notamment aux audiences du 14 octobre 1728, et du 28 août 1729, où les ambassadeurs de Tunis et de Tripoli, demandèrent pardon au roi, des insultes faites au pavillon français. Pétis avait, dans un voyage à Tunis, fixé les termes du premier traité; et n'ayant pu réussir de la même manière à Tripoli, il s'était trouvé sur l'escadre qui bombardait cette ville, en juillet 1728. Nommé interprète des langues orientales à la bibliothèque du roi, il obtint (en 1744), après la mort de Fiennes, la chaire de professeur d'arabe au collège royal de France. Il mourut le 6 novembre 1751, ne laissant que deux filles, dont l'aînée, quelques mois après, épousa un neveu du célèbre avocat Cochin. On a de lui : I. *Canon du sultan Suleiman II*, etc., ou *État politique et militaire*, tiré des archives des princes othomans; trad. du turc, Paris, Thiboust, in-12 (V. le *Journal des Savants*, sept. 1725. II. *Lettres critiques de Hadgi Mohammed effendi*, au sujet des Mémoires du chevalier d'Arvieux, avec des éclaircissements sur les mœurs, les usages, les religions et les gouvernements des orientaux, traduites du turc, par Ahmed Frengui, rénégat flamand, Paris, 1735, in-12. (L'auteur et le traducteur sont supposés.) III. Plusieurs traductions d'ouvrages arabes, restées manuscrites. Il a publié l'*Histoire de Timur-Bec*, traduite par son père, et en a fait l'*Avertissement*, ainsi qu'un abrégé resté entre les mains de son gendre. La *Relation de ses voyages* est demeurée manuscrite, et paraît être

perdue. Voy. Goujet, *Mém. sur le Collège royal*. A—r.

PÉTIT (JEAN), docteur de l'université de Paris, y professait la théologie au commencement du quinzième siècle, avec une réputation très-étendue. Il se distingua par son courage à défendre les privilèges de l'université, attaqués par la cour de Rome, et contribua à les faire respecter : il était l'un des députés que le roi Charles VI envoya, en 1407, à Rome, pour travailler à pacifier les troubles de l'Eglise, et il y prononça une harangue qui fut très-applaudie : mais, à son retour en France, séduit par le duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur, qui lui avait promis quelques bénéfices, et dont il recevait en outre une pension, Petit osa entreprendre de justifier ce prince du meurtre de Louis d'Orléans, son cousin; et il se constitua l'apologiste de ce crime si révoltant par toutes les circonstances dont il fut accompagné (V. JEAN-SANS-PEUR et D'ORLÉANS (LOUIS I)). Dans une harangue que Jean Petit prononça, le 8 mars 1408, dans la grand'salle de l'hôtel royal de Saint-Paul, après avoir essayé de prouver que le meurtre du duc d'Orléans était légitime, il ose avancer, « qu'il » est permis à toute personne, et » même louable et méritoire, de » tuer, de son autorité particulière, » un tyran; et qu'on peut employer » à cet effet, toutes sortes de voies, » jusqu'aux trahisons et aux flatte- » ries, pour le faire tomber dans les » embûches qu'on lui a préparées, » nonobstant toutes les alliances et » tous les serments qu'on aurait pu » faire. » Une proposition si monstrueuse révolta tous les auditeurs : mais la crainte qu'inspirait le duc de Bourgogne était telle, que personne

ne fut assez hardi pour réfuter les assertions du théologien. Il en coûta presque la vie à Gerson, curé de Saint-Jean en Grève, dont la maison fut mise au pillage, pour s'être élevé hautement contre cet attentat. Méprisé toutefois de ses confrères, J. Petit alla cacher sa honte, et peut-être ses remords, à Hesdin, où il mourut, en 1411. Trois ans après, l'évêque de Paris, sur la requête du même Gerson, chancelier de l'université, condamna la doctrine de J. Petit, et fit brûler son *Plaidoyer* devant le parvis de Notre-Dame : le duc de Bourgogne appela de ce jugement au concile de Constance, qui cassa la sentence rendue par l'évêque de Paris, sous prétexte que ce prélat avait empiété sur les droits du Saint-Siège. Sur les réclamations de Gerson, le concile anathématisa cependant la proposition, qu'il est permis de tuer un tyran; mais le décret ne fit aucune mention de Jean Petit, ni du duc de Bourgogne, trop puissant pour qu'on ne crût pas devoir le ménager (Voyez J. Gerson). Le roi Charles VI évoqua enfin cette affaire, et fit enregistrer au parlement une déclaration du 4 juin 1416, portant condamnation du *Plaidoyer* de J. Petit, avec ordre d'en lacérer en pleine audience tous les exemplaires qu'on pourrait trouver, et défense à qui que ce soit d'en retenir aucun, sous peine de confiscation de corps et de biens. Le 16 septembre de la même année, le parlement, à la requête de l'université, rendit un arrêt contre ceux qui oseraient renouveler et soutenir la doctrine de J. Petit. Mais le duc de Bourgogne, aidé de la reine Isabeau, s'étant emparé de l'autorité souveraine, obligea, en 1418, les vicaires-généraux de l'évêque de Paris,

malade à Saint-Omer, à révoquer la sentence prononcée par le prélat en 1412, et à déclarer que lui, duc Jean-sans-Peur, s'était toujours conduit comme vrai champion de la couronne de France. Le *Plaidoyer* de J. Petit a été inséré tout au long par Monstrelet, dans sa *Chronique*, liv. 1^{er}, ch. 39; et Dupin a publié de nouveau cette pièce, à la suite des *Oeuvres* de Gerson, V, 15-42.

W—s.

PETIT (SAMUEL), né à Nîmes, le 25 décembre 1594, était issu d'une famille de Paris, féconde en hommes de lettres. Son père, ministre du culte réformé, le fit élever à Genève, dans l'intention de lui faire suivre la même carrière. A l'âge de sept ans, le jeune Petit expliquait déjà couramment les auteurs latins; à dix-sept, il savait le grec, l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, le samaritain et l'arabe. Il fut reçu ministre à cet âge, attaché à l'église de Nîmes, et, bientôt après, chargé de professer la théologie et les langues grecque et hébraïque, dans le collège des Arts de cette ville, dont il devint ensuite le principal. La dernière de ces langues lui était si familière, qu'ayant un jour entendu, dans une synagogue d'Avignon, un rabbin qui invectivait en hébreu contre les Chrétiens, il lui répondit dans la même langue, au grand étonnement du docteur de la loi et de toute l'assemblée. Le bruit de sa science se répandit dans toute l'Europe. Peiresc, Lamare, Selden, Vossius, Gassendi, Justel, Rivet, Turretin, Bochart, Reinesius, Gronovius, Alex. Morus, etc., recherchèrent son amitié, et entretenirent avec lui des relations suivies. Les états de Frise le nommèrent professeur honoraire à l'université de Fra-

neker, et cherchèrent, par les offres les plus séduisantes, à l'y attirer. L'archevêque de Toulouse, Montchal, obtint, par le seul desir de se rapprocher de lui, que les états de Languedoc se tiendraient à Nîmes. Enfin, le pape Urbain VIII, desirant qu'il se chargeât de revoir et de mettre en ordre les manuscrits du Vatican, l'en fit solliciter par le cardinal Bagny, qu'il envoya exprès en France, et qui eut ordre de lui offrir, non-seulement des avantages pécuniaires considérables, mais encore toutes les facilités qu'il pourrait souhaiter pour l'exercice de sa religion. Sau-maise seul ne joignit pas son suffrage aux suffrages du monde savant. Selon lui, Petit était un mauvais critique et un philologue médiocre : mais il est à croire que ce jugement fut dicté par un sentiment d'envie, dont Sau-maise ne put se défendre contre un homme qui était son rival en savoir, et peut-être en renommée, et qui, très-certainement, lui fut supérieur par la simplicité de son caractère et par sa modestie. Petit ne voulut jamais quitter sa famille et sa patrie. Il y consacra sa vie à la prédication, à l'instruction publique, et à la composition des ouvrages qu'il a publiés, savoir : I. *Miscellaneorum libri novem*, 1630, in-4°. II. *Eclogæ chronologicae*, 1631, 1632, in-4°, et dans le *Thesaurus* de Grævius, tome VIII. III. *Variarum lectionum in sacram Scripturam libri quatuor*, 1633, in-4°. IV. *Leges atticæ*, 1635, in-fol.; 1642, in-4°. V. *Observationum libri tres*, 1641, 1742, in-4°. VI. *Discours chronologiques, contenant l'intention, l'ordre et les maximes des parfaites chronologies, pour les discerner des mauvaises*, Paris, 1636, in-4°. VII. *Diatrise de jure principum*

edictis ecclesiæ quæsito, nec armis vindicato, Amsterdam, 1749, in-8°. VIII. *De anno attico Eclogæ chronologicae* (dans le *Thesaurus* de Gronovius, tome IX). IX. *Commentarius in canonem paschalem*, publié par J. A. Fabricius, dans son édition des OEu-vres de saint Hippolyte, 1718, in-fol. Ces écrits de Samuel Petit contiennent des explications critiques de divers passages des auteurs anciens, sur la chronologie, la philosophie et les belles-lettres ; des dissertations sur la diversité des années des Juifs, des Grecs, des Macédoniens, des Syriens, des Romains et des premiers Chrétiens ; une exposition comparée des cérémonies et des mœurs des Juifs et des Chrétiens de la primitive Église ; l'analyse des lois d'Athènes, et de tout ce que les auteurs grecs et latins en ont écrit ; enfin l'examen de tout ce qui se trouve dans les livres des anciens, touchant la littérature, la jurisprudence et l'histoire des Juifs et des Chrétiens. Toutes ces savantes et utiles productions se recommandent par une vaste érudition, à laquelle on a cependant fait le reproche de s'arrêter quelquefois à des objets trop minutieux ; par une critique saine en général, mais qui n'est pas toujours également heureuse dans ses conjectures, enfin par le mérite du style et de la latinité. L'auteur avait donné, en 1631, un Discours, dont le but était moins, comme on l'a dit, la réunion de l'Église protestante avec l'Église romaine, quoique ce sujet y fût traité par occasion, que le rapprochement des Arminiens et des Gomaristes. La mort le frappa avant qu'il eût achevé ses notes sur l'Histoire des Juifs par Josephc. Déjà elle avait arrêté le savant Bigo de Rouen dans un semblable travail

Lord Clarendon, chancelier d'Angleterre, acheta celui de Petit, et en fit présent à l'université d'Oxford. Pierre Formi (V. ce mot), gendre de ce savant, adressa à la même université la Vie de son beau-père, qu'il avait composée en latin. Il se proposait de publier sa correspondance; mais il n'a pas accompli ce dessein. La vie de Petit fut usée par le travail: il mourut d'épuisement à Nîmes, le 12 décembre 1643. V. S. L.

PETIT (PIERRE), mathématicien et physicien, né à Montluçon, le 8 déc. 1594, avait reçu de la nature des dispositions pour les sciences exactes, et il les cultiva de bonne heure avec succès. Pour ne pas contrarier les vues de ses parents, il accepta la charge de contrôleur de l'élection, dont son père se démit en sa faveur; mais il s'en défit le plutôt qu'il lui fut possible, et vint, en 1633, à Paris, où sa réputation l'avait précédé. Le cardinal de Richelieu, auquel il fut recommandé, lui donna la place de commissaire provincial de l'artillerie, et le chargea de visiter nos ports et ceux d'Italie. Il s'acquitta de cette commission avec zèle, sans cesser de s'appliquer à l'étude des mathématiques. Petit prit part à la discussion qui s'éleva entre les savants au sujet de la *Dioptrique* de Descartes, et fut l'un des premiers à signaler les vérités importantes renfermées dans cet ouvrage. Il se lia d'une étroite amitié avec Pascal, et répéta avec lui les expériences sur le vide, que les deux amis poussèrent plus loin que le fameux Torricelli. Il fut revêtu, vers 1649, de la dignité d'intendant-général des fortifications, et peu après anobli pour ses services. Il se retira depuis à Lagni sur Marne, où il mourut le 20 août 1677. Outre des Ob-

servations sur la plupart des phénomènes arrivés de son temps, insérées dans les *Journaux des savants*, on a de lui quelques opuscules, dont on se bornera à citer les plus remarquables : I. *L'Usage ou le moyen de pratiquer par la Règle toutes les opérations du compas de proportion*, etc., Paris, 1634, in-8°. II. *Avis sur la conjonction proposée des mers océane et méditerranée par les rivières d'Aude et de Garonne*, etc., in-4°. III. *Observations touchant le vide, faites pour la première fois en France*, Paris, 1647, in-4°. Elles sont contenues dans une lettre à Chanut, alors ambassadeur en Suède. IV. *Discours touchant les remèdes qu'on peut apporter aux inondations de la rivière de Seine dans Paris*, etc., 1658, in-4°. V. *Observationes aliquot eclipsium; — Dissertatio de latitudine Lutetiæ et magnetis declinatione; — Novi systematis Confutatio*. Ces trois Opuscules ont été imprimés à la suite de l'*Astronomie* de Duhamel, Paris, 1659 ou 1660, et Nuremberg, 1681, in-4°. Petit avait adopté en partie l'opinion de l'astronome italien Maria, sur l'instabilité de la latitude des lieux; et il s'efforça de la prouver à l'égard de celle de Paris : mais c'est une opinion qui n'était fondée que sur l'inexactitude des anciennes observations (Voy. Montucla, *Hist. des mathémat.*, II, 642). Le nouveau système que réfute Petit, est celui qui venait d'être exposé dans l'*Abrégé de l'astronomie inférieure* (par J. Bonai). VI. *Dissertation sur la nature des comètes, avec un discours sur les pronostics des éclipses et autres matières curieuses*, Paris, 1665, in-4°. L'auteur composa cet ouvrage, sur l'invitation de Louis XIV, pour rassurer le peuple ef-

frayé par l'apparition de la comète de 1664 : il cherche à y expliquer la formation et le retour des comètes ; et en certains points il approche assez de la vérité. VII. *Lettre touchant le jour auquel on doit célébrer la fête de Pâques*, *ibid.*, 1666, in-4°. Il y prend la défense du calendrier romain. VIII. *Dissertation sur la nature du chaud et du froid*, *ibid.*, 1671, in-12. On trouve à la suite la description du cylindre arithmétique qu'il avait inventé. On doit encore à Petit d'autres machines, une surtout pour mesurer exactement le diamètre des astres, dont Cassini faisait beaucoup de cas. Il comptait au nombre de ses amis la plupart des savants de France, d'Italie et de Hollande : il craignait beaucoup d'être confondu avec P. Petit, le poète. Il écrivait à Vossius : « Je fais un grand mépris de celui qui porte mon nom, et qui a écrit contre vous. » Leclerc a consacré au premier un article plein de recherches curieuses dans la *Bibliothèque de Richelieu*. On peut consulter en outre les *Mémoires de Nicéron*, tome XLII, et surtout le *Dictionnaire de Chaupepié*, où l'on trouve des *Lettres inédites* de P. Petit à Vossius, et à La Chambre. On lit aussi quelques détails sur cet ingénieur et sur sa famille, dans le *Journal de Verdun*, de juillet et août 1738, pag. 4 et 147. W—s.

PETIT (PIERRE), poète latin moderne, que la conformité des noms a fait confondre quelquefois avec le précédent, était né, selon l'abbé Nicaise, à Paris, en 1617 (1). Son père,

greffier de Saint-Victor, ne négligea rien pour lui procurer une bonne éducation. Après avoir terminé ses études, il alla suivre à Montpellier les cours de la faculté de médecine, et y reçut le doctorat. Comme il ne pouvait, d'après les anciens statuts, exercer son art à Paris avant d'avoir justifié de sa capacité, il se présenta, en 1660, pour subir un examen : mais, si l'on en croit l'auteur d'un libelle cité par Nicéron (tome XX, p. 10), Petit se tira fort mal de cette épreuve ; et ce ne fut que par grâce qu'on lui accorda le grade de bachelier. Quoiqu'il en soit, le goût de Petit pour les lettres lui fit bientôt négliger la pratique de son état, et il y renonça entièrement pour se charger de l'éducation des enfants du premier président de Lamoignon. Il eut le bonheur de trouver ensuite un Mécène, dans la personne de Nicolaï, premier président de la chambre des comptes, qui pourvut libéralement à ses besoins. Il s'appliqua dès-lors à la culture des lettres avec beaucoup de succès. Ses talents lui méritèrent d'être admis au nombre des poètes latins dont on forma la *Pléiade* de Paris (2). Petit se maria dans un âge déjà avancé, malgré les représentations de ses amis pour le détourner d'un dessein irréfléchi. Quelque temps après, la mort d'un de ses frères laissa vacante une succession assez considérable ; mais il ne put obtenir la part qui lui en revenait qu'après avoir soutenu un procès, dont les lenteurs lui causèrent plus de chagrin que sa nouvelle fortune ne lui donnait de joie. Il mourut à Paris, le 12 décembre 1687.

(1) En adoptant le calcul de l'abbé Nicaise, qui assure que Petit mourut en 1687, à l'âge de soixante-dix ans, il est certain qu'il était né en 1617. Mais, selon Patin, il faudrait mettre sa naissance à l'année 1629 : l'abbé Leclerc a développé les raisons qui le déterminent à préférer l'autorité de Patin, dans la *Biblioth. des auteurs cités par Richelieu* (V. LECLERC, XXIII, 511).

(2) Cette Pléiade qu'on nommait de Paris, pour la distinguer de celle de Rome (V. FURSTENBERG XVI, 196), était composée de Rapin, Commire, La Rue, Santeul, Ménage, Duperrier et P. Petit.

Petit était membre de l'académie des *Ricovrati* de Padoue. Sa causticité et son goût pour les disputes littéraires lui avaient fait beaucoup d'ennemis, surtout parmi les philosophes. P. Petit, le mathématicien, dont on a parlé dans l'article précédent, regrettait beaucoup de porter le même nom qu'un homme qui s'était prononcé contre tous les principes de Descartes : mais il en parle avec trop de mépris. On trouve l'Éloge de notre poète, par l'abbé Nicaise, avec le Catalogue de ses ouvrages dans le Journal des savants, avril 1689. Les principaux sont : I. *De motu animalium spontaneo, liber unus*, Paris, 1660, in-8°. L'auteur y combat l'opinion de Descartes sur les animaux. II. *De lacrymis, libri tres*, ibid., 1661, in-8°. III. *De ignis et lucis naturâ exercitationes*, ibid., 1663, in-4°. Il adressa cet ouvrage à Isaac Vossius, qui crut devoir en donner la réfutation ; mais Petit défendit son système, dans un nouvel écrit adressé à Ménage. IV. *De extensione animæ et rerum incorporatione naturâ, libri duo*, ibid., 1665, in-8°. Cet ouvrage est contre La Chambre. V. *Epistolæ apologeticæ Ant. Menjoti de variis sectis amplectendis Examen*, ibid., 1666, in-4°. Menjot prétendait avec raison qu'on ne doit pas adopter exclusivement une secte, mais qu'il faut choisir dans chacune ce qu'on y trouve de bon. Petit, qui s'est caché sous le nom d'*Adr. Scaurus*, soutient au contraire qu'on ne doit jamais s'écarter de l'avis du maître dont on suit les leçons. VI. *Responsio ad dissertationes de Traguriani Petronii fragmento*, ibid., 1666, in 8°. Il y défend, contre Adr. de Valois et Wagenseil, l'authenticité du fragment de Pétrone, découvert à Traù, par

Lucius (V. ce nom). Cette petite pièce, qui a été reproduite dans différentes éditions de l'ouvrage de Pétrone, parut sous le nom supposé de *Marinus Statilius*. VII. *De novâ curandorum morborum ratione per transfusionem sanguinis*, ibid., 1667, in-4°. Petit, qui s'est caché, à la tête de cet ouvrage, sous le nom d'*Eutyphron*, médecin et philosophe, y combat avec succès le système de la transfusion, prôné par plusieurs médecins comme un remède assuré dans plusieurs maladies (Voy. LIBAVIUS). VIII. *Miscellaneorum observationum libri IV*, Utrecht, 1683, in-8°. Ce Recueil, dont Heinsius se chargea de surveiller l'impression, est estimé des philologues. IX. *Selectorum poëmatum libri duo; accessit dissertatio de furore poëtico*, Paris, 1683, in-8°; volume rare et recherché. On reconnaît dans les poésies de Petit, et surtout dans son poème de *Codrus*, un disciple des anciens. Son style est naturel, élégant et orné d'images. La Dissertation sur la fureur poétique, ou l'enthousiasme, est intéressante et pleine de recherches curieuses. X. *Thia sinensis*, ibid., 1685, in-4°. Ce poème de mille vers, dédié à Huet, ne lui avait coûté que trois ou quatre jours de travail ; il a été réimprimé, la même année, à Leipzig, avec quelques autres opuscles sur le thé (V. PECULIN). XI. *De Amazonibus dissertatio*, ibid., 1685, in-12; réimprimé avec des additions de l'auteur et des remarques critiques de La Monnaie, Amsterdam, 1687, in-8°. Il y a beaucoup d'érudition dans cet ouvrage, qui a été traduit en français, sous ce titre : *Traité historique sur les Amazones*, où l'on trouve tout ce que les auteurs anciens et modernes ont écrit pour

et contre ces héroïnes, Leyde, 1718, in-12, fig. (1) L'abbé Guyon a publié depuis un ouvrage sur le même sujet (V. GUYON). XII. *De Sibyllâ libri tres*, Leipzig, 1686, in-8°. L'auteur prétend que, parmi les prophétesses de l'antiquité, il n'y en a eu qu'une seule qui ait eu le nom de Sibylle. XIII. *De naturâ et moribus antropophagorum dissertatio*, Utrecht, 1688, in-8°. Cette Dissertation fut imprimée par les soins de Grævius, ainsi que la suivante. XIV. *Homeri Nepenthes, sive de Helenæ medicamento*, Utrecht, 1689, in-8°. Petit veut prouver que le *nepenthes* était la racine *enopia*, et qu'il différerait peu de l'opium, d'après les propriétés qu'on lui attribue. Dans le quinzième chapitre, il soutient, d'après un passage des *Confessions*, que saint Augustin faisait usage du vin avec excès sans en être incommodé. Ce paradoxe a été réfuté solidement, par Cousin, dans le Journ. des savants (Voy. Bayle, article *St.-Augustin*, remarq. A., et Camusat, *Hist. critiq. des Journaux*, 2^e part.) On citera encore de Petit, ses *Commentaires* sur les trois premiers livres d'Arétée, publiés par Maittaire, qui en avait trouvé le manuscrit dans les papiers de Grævius, Londres, 1726, in-4°, avec la Vie de l'auteur, et insérés, avec les *Notes* de Wigand, dans l'édition d'Arétée, donnée par Boerhaave (V. ARÉTÉE). On peut consulter, pour plus de détails, outre l'*Eloge* de Petit, déjà cité, les *Mémoires* de Nicéron, tomes XI et XX, et le *Dict. de Chauffepié*. W—s.

PETIT (MARIE), aventurière, qui a joui d'une certaine célébrité sur la fin du règne de Louis XIV, naquit à Moulins, vers l'an 1675. Elle se disait fille d'un avocat : mais ses ennemis lui donnaient pour mère une blanchisseuse, d'où l'on peut supposer qu'elle était bâtarde, ou que son père s'était marié comme le poète Dufresny. Marie Petit ne manquait ni d'esprit, ni de caractère, ni même de cette élévation de sentiments qu'une éducation soignée donne plus que la naissance. On ignore l'époque et les motifs de son arrivée à Paris. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1702, elle y tenait une maison de jeu, dans la rue Mazarine. Ce fut là qu'elle connut J. B. Fabre, négociant de Marseille, et ancien agent du commerce de cette ville à Constantinople. On ne peut douter de l'intimité qui s'établit entre eux, si l'on en juge par cette singulière promesse, datée du 2 décembre 1702 : « Je soussignée, m'oblige envers M. J. B. Fabre, de le » suivre dans ses voyages de Constantinople et ailleurs, où il devra » aller, soit pour le service du roi, » soit pour ses propres affaires, et » de l'assister de mes soins, sans que » je puisse prétendre à aucune rétribution, ni me dispenser en aucune » manière de l'accompagner. Signé, » Marie Petit. » Fabre fut nommé, en 1703, envoyé extraordinaire de Louis XIV à la cour de Perse. Comme il avait beaucoup de dettes, et qu'il manquait de fonds pour faire ses équipages, Marie Petit lui prêta 8000 francs. Vêtue en homme, elle alla le trouver à Marseille, et s'embarqua avec lui, à Toulon, le 2 mars 1705, sur le vaisseau le *Trident*, commandé par M. de Turgis. D'Alexandrette, où ils prirent terre, ils gagnèrent Alep, le 17 avril. Malgré le soin

(1) Cette traduction est l'ouvrage d'un Hollandais, qui n'avait jamais appris notre langue que dans les Pays-Bas; aussi n'est-il pas possible d'en soutenir la lecture (Guyon, *Préface de l'Histoire des Amazones*, pag. 2).

que mit Fabre à cacher son caractère diplomatique, on prétend que le faste qu'il étalait, les cavalcades qu'il faisait avec Marie Petit, habillée en amazone, et la suite nombreuse qui les accompagnait, ou plutôt les mauvais offices du consul de France, Jean-Pierre Blanc, inspirèrent des soupçons au pacha, qui refusa de laisser partir Fabre pour la Perse, avant d'avoir reçu des ordres de la Porte. Le comte de Ferriol, alors ambassadeur de France à Constantinople, y avait eu autrefois quelques démêlés avec Fabre. Il retenait encore dans son palais la femme de cet envoyé, avec laquelle il entretenait probablement une liaison où l'amour avait moins de part que le libertinage d'un côté, et la crainte de l'autre. Ferriol avait proposé Michel, un de ses secrétaires, pour la mission de Perse : mécontent de la préférence accordée à Fabre, il ne chercha qu'à le contrecarrer. Celui-ci, ne sachant d'où portaient ces intrigues, écrivait à sa femme pour obtenir du divan les passeports nécessaires ; mais Ferriol, instruit par elle de ses démarches, nuisait secrètement à son époux, en feignant de le servir. Fatigué de ces retards, et informé de la vérité, Fabre s'embarqua sur un esquif avec Marie Petit, dans la saison la plus orageuse de l'année, et laisse, dans l'île de Samos, la plus grande partie de sa suite, et les présents destinés au roi de Perse. Pour se dérober aux poursuites de Ferriol, il va descendre à Constantinople chez un ambassadeur persan, qui venait de terminer sa mission. Il part avec lui ; mais arrivé à peine à Erivan, capitale de l'Arménie Persane, où il attendait le reste de ses gens, il meurt, non sans soupçons de poison, à la fin d'août 1706. Ma-

rie Petit fit dresser l'inventaire de sa succession, et persuada au khan d'Erivan d'envoyer de l'argent au pacha d'Erzroum, qui consentit alors à relâcher les présents venus de Samos, et les Français qui les accompagnaient. Ceux-ci, animés par une lettre du père Monnier, jésuite, signalent leur entrée à Erivan par une voie de fait, qui pouvait avoir les conséquences les plus funestes. Ils enfoncent les portes de la prison où un domestique de Fabre était détenu, pour avoir voulu assassiner Marie Petit, qui lui avait jeté une orange à la tête, et ils le ramènent en triomphe dans la maison affectée à la légation française. Sur leur refus itératif de le livrer, ils y sont assiégés par les Persans, qui les traînent en prison, et livrent leur maison au pillage. Marie Petit obtint leur liberté, et même celle du père Monnier, dont le zèle imprudent avait provoqué cette scène fâcheuse. Cependant il fallait une prompte satisfaction au gouverneur : deux Persans avaient été tués, et plusieurs autres blessés par les Français. On sacrifia deux Arméniens qui étaient au service de France : ils eurent la tête tranchée. Chah Houcein, roi de Perse, de la dynastie des Sofys, avait appris, par son ambassadeur, tous les détails qui concernaient Fabre et Marie Petit : il fut curieux de voir une femme venue de si loin, et que la renommée annonçait comme ambassadrice des princesses de la maison de France. Il donna ordre au khan d'Erivan de lui fournir des équipages, et de pourvoir honorablement aux frais de son voyage et de son entretien. Elle partit avec le jeune fils de Fabre, qu'elle conduisait à la cour de Perse, comme successeur de son père, pour y présen-

ter les lettres et les dons de Louis XIV. Arrivée à Tauryz, elle y trouva Michel que Ferriol s'était empressé d'envoyer pour remplacer le malheureux Fabre. Michel, n'ayant point de lettres de créance, était venu par des routes détournées : mais suivant l'exemple et les instructions de son protecteur, il paya d'audace, s'empara des papiers de son prédécesseur, des présents destinés au Sofy, et obligea, par ses menaces, plusieurs Français à le reconnaître comme ambassadeur. Marie Petit, informée qu'il voulait la faire arrêter, se rendit à la cour de Perse, avec une escorte que lui fournit le khan de Tauryz, et y fut reçue avec beaucoup d'honneurs. Michel, de son côté, voulant remplir sa mission, pénétra jusqu'à Semnan, sur la route de Mesched, où le roi de Perse était en pèlerinage : mais un détachement de cavalerie l'obligea de retourner sur la frontière, et d'y attendre les ordres de la cour. Il retrouva Marie Petit à Tauryz ; elle avait eu son audience de congé. Comme il avait besoin d'elle, il la traita avec plus d'égards, et lui garantit le paiement de 1200 pistoles qui lui étaient dues par la succession de Fabre, et qu'elle devait toucher à son arrivée en France. Elle partit, défrayée par le roi de Perse, et munie de certificats et de lettres de recommandation de Michel et des missionnaires. Elle fit un séjour en Géorgie, dont les princes lui délivrèrent les attestations les plus favorables. Elle y rendit encore service à Michel, qui avait eu recours à son témoignage et une déclaration signée d'elle, afin de se faire accréditer en Perse, comme envoyé de France. A son arrivée de Trébizonde à Constantinople, l'ambassadeur Ferriol,

pour mieux la tromper, voulut qu'elle fût logée dans son palais, et admise à sa table tout le temps qu'elle resta dans cette capitale. Enfin, ayant remis à la voile, elle débarqua à Marseille, le 8 février 1709 : mais à peine eut-elle achevé sa quarantaine, qu'elle fut arrêtée et conduite au refuge de cette ville, où on la traita d'abord avec beaucoup de rigueur. Bientôt le bruit de ses aventures et de ses malheurs excita la curiosité publique : les dames les plus distinguées de Marseille allèrent la voir, et s'empressèrent d'adoucir les chagrins de sa captivité. Du fond de sa prison, elle fit parvenir ses plaintes au chancelier Pontchartrain, et sut l'intéresser en sa faveur. Michel, de retour en France, à la fin de la même année, poursuivait vivement Marie Petit : elle était accusée d'avoir scandalisé tout le Levant par son immoralité, d'avoir voulu embrasser le mahométisme, persécuté les missionnaires, volé les présents destinés au roi de Perse, causé la mort de plusieurs Français ; c'était déjà plus qu'il n'en fallait pour la faire brûler vive : mais quoique seule et sans appui, quoique livrée aux attaques de ses puissants et nombreux ennemis, elle triompha de leur animosité. L'amirauté de Marseille, présidée par l'intendant des galères, fut chargée de juger en dernier ressort ce procès extraordinaire, dont on ne trouve pas un mot dans les *Causes célèbres*. Ferriol, détesté par tous les Français à Constantinople, avait été rappelé en 1711. Son départ rendit la liberté à la veuve de Fabre. Cette femme, qui avait tant de motifs de haïr Marie Petit, n'écrivit au ministère que pour se plaindre de Ferriol et de Michel. Sa lettre fut sans doute un trait de lumière

pour les juges (1). Marie Petit fut mise en liberté en 1713. Nous avons vu les Mémoires pour et contre; mais nous n'avons pu découvrir le jugement. L'année suivante, le chancelier appuya ses réclamations pour qu'elle obtînt le paiement d'une partie de la somme qui lui était due: cependant il est douteux qu'elle ait été dédommée de quatre ans de souffrance et de réclusion. Lorsque l'ambassadeur persan Mehemet Riza Beyg (V. ce nom, XXVIII, 130), vint à Paris, au commencement de 1715, Marie Petit, qui l'avait connu à Erivan, alla lui rendre visite. Ses ennemis, craignant que sa démarche n'eût pour but de réveiller une affaire qu'il leur importait d'assoupir, eurent encore le crédit de la faire arrêter le 25 février; mais on la mit seulement chez un exempt de police. Ce fut pendant cette nouvelle détention qu'elle acheva d'écrire la relation de ses aventures et de ses voyages, où il est probable qu'elle avait passé sous silence tous les faits qui n'étaient pas honorables à sa réputation. On pensa que le public lirait avec avidité les Mémoires d'une femme dont le nom et le procès avaient excité la curiosité générale: elle consentit à les soumettre à la révision d'un homme de lettres. On jeta les yeux sur Le Sage, qui tenait alors le premier rang parmi les auteurs de romans; et on lui communiqua les lettres de Michel et du consul d'Alep; Jean Pierre Blanc, dans la persuasion qu'il y trouverait des matériaux pour rendre son ouvrage plus complet et plus piquant: mais l'auteur de Gil-Blas reconnut bientôt l'impossibilité de faire concorder la

justification de l'accusée avec les griefs des accusateurs. En écrivant, pour ainsi dire, sous la dictée de Marie Petit, il incriminait Ferriol, Michel, les missionnaires, et s'exposait à la vengeance de tous les ennemis de cette femme. En prenant leurs odieuses imputations pour texte de son travail, il se joignait à eux afin d'accabler une infortunée, de moeurs suspectes à la vérité, mais d'ailleurs reconnue innocente des crimes dont elle avait été noircie. Placé dans cette alternative, il écrivit, le 15 juin 1715, à un ministre (qui ne peut être que le comte de Pontchartrain), pour lui exposer adroitement son embarras. Le ministre sentit la justesse des raisons de Le Sage, et il lui ordonna, sans doute, de discontinuer son ouvrage (2). Les Mémoires de Marie Petit furent oubliés; et l'on ne sait pas ce qu'ils sont devenus. Cette aventurière fut probablement remise en liberté après le départ de l'ambassadeur de Perse: mais nous n'avons pu découvrir ni la fin de son histoire, ni l'époque et le lieu de sa mort. Quoiqu'elle ne fût âgée que d'environ quarante ans, en 1715, les fatigues, les chagrins, paraissaient l'avoir vieillie avant le temps; ses charmes étaient flétris, et sa santé fort altérée. Il est donc vraisemblable qu'elle n'a pas dû pousser fort loin sa carrière. On lit beaucoup de détails sur Marie Petit dans la *Relation du voyage de Michel en Perse*, manuscrit de la bibliothèque du Roi, et dans l'*Histoire de l'ambassade en Perse*, de MM. Fabre et Michel, pendant les années 1705 à 1709, par Louis Robin, chirurgien

(1) Le juge-rapporteur dans cette affaire fut Jérôme d'Audiffert, lieutenant de l'amirauté de Marseille, et premier marquis de Gréoux, dont la branche éteinte s'est fondue dans la maison d'Albertas.

(2) L'auteur de cet article possède la lettre autographe de Le Sage, le seul manuscrit qui existe peut-être de cet ingénieux écrivain. Il en a fait lithographier le fac-simile.

de l'ambassade, autre manuscrit qui nous a été communiqué et que nous nous proposons de publier avec des corrections, des additions et des notes; mais ces deux ouvrages traitent fort mal cette aventure : pour la juger avec impartialité, nous avons consulté aux archives du ministère des affaires étrangères, la correspondance officielle, où l'on trouve plusieurs de ses lettres, et les mémoires imprimés pour et contre elle. A—T.

PÉTIT (JEAN-LOUIS), célèbre chirurgien, naquit à Paris, le 13 mars 1674. Ce fut à l'âge de sept ans que le hasard l'ayant conduit dans l'amphithéâtre de Littre, il se sentit entraîné par un goût irrésistible pour l'anatomie, commença l'étude de cette science, et en suivit les démonstrations avec tant d'assiduité et de profit, que deux ans étaient à peine écoulés, qu'il fut en état de faire la plupart des préparations, et de répéter à ses condisciples les leçons du professeur. Son extrême jeunesse, une figure agréable, et surtout une taille si petite, qu'il était obligé de monter sur une chaise pour être aperçu et plus facilement entendu de ses auditeurs, ne contribuèrent pas peu à lui donner de bonne heure une sorte de célébrité. Après sept ans d'une application constante aux travaux anatomiques, Petit fut placé chez un chirurgien de Paris, et se livra à l'étude de la chirurgie avec le zèle et l'ardeur qui lui avaient fait faire des progrès si rapides dans les travaux anatomiques. On le trouva plusieurs fois couché et endormi sur le seuil de la porte de l'hôpital de la Charité, afin de pouvoir s'emparer le premier de la place la plus commode près du lit d'un malade qui devait subir une opération de quelque importance. En 1692,

il fut employé à l'armée commandée par le maréchal de Luxembourg, et se fit distinguer autant par l'habileté de sa main, que par le zèle qu'il mit à démontrer publiquement l'anatomie dans les différentes villes où ses fonctions l'appelèrent. La guerre ayant cessé, Petit revint à Paris, où il fut reçu maître en chirurgie, le 27 mars 1700. Il ouvrit dans sa maison une école d'anatomie et de chirurgie, et fit en même temps des cours publics aux écoles de médecine. Devenu prévôt du corps des chirurgiens, par le suffrage unanime de ses confrères, il ne cessa d'exercer une surveillance scrupuleuse, pour que les candidats à la maîtrise fussent soumis aux épreuves les plus rigoureuses. En 1724, il fut nommé démonstrateur à l'école de chirurgie, censeur royal en 1730, et directeur de l'académie royale de chirurgie, en 1731. L'enseignement public tombait dans une sorte de langueur, soit par le défaut de zèle de quelques professeurs, soit par le manque de fonds; et déjà, les élèves les plus instruits avaient déserté l'amphithéâtre de l'école, et établi entre eux des conférences réglées sur des matières de chirurgie, lorsque Petit conçut l'idée de ramener cette jeunesse égarée. Il ouvrit un cours public, et choisit un sujet neuf et fait pour ranimer leur zèle par l'intérêt qu'il présentait : il leur démontra tous les instruments de chirurgie, fit sentir les avantages et les inconvénients qui pouvaient résulter de certaines constructions, expliqua la manière de s'en servir, et fit disparaître tout ce que ce sujet pouvait avoir d'aride, en y mêlant sans cesse les faits les plus curieux tirés de sa pratique. Appelé, en 1726, près du roi de Pologne, qu'une maladie grave

paraissait devoir entraîner promptement au tombeau, Petit sauva les jours du prince, et refusa les offres qu'il lui fit pour le conserver à la cour. En 1734, il eut le même succès en Espagne, et sut également résister à tous les genres de séduction qui furent mis en œuvre pour le fixer dans ce pays. Petit était parvenu à l'âge de quarante ans, sans avoir fait d'études classiques : sentant chaque jour combien ce défaut avait mis d'obstacles à son avancement, il se détermina enfin à étudier le latin, et parvint, en assez peu de temps, à comprendre les livres d'anatomie et de chirurgie, écrits en cette langue. J.-L. Petit était membre de l'académie des sciences, depuis 1715, et de la société royale de Londres. Il mourut le 20 avril 1750. Nous avons de lui : I. *Traité des maladies des os, dans lequel on a représenté les appareils et les machines qui conviennent à leur guérison*, Paris, 1705, in-12; Leyde, 1708, in-8°; Paris, 1723, 1735, 1741, 1749, 1756, 1758, 2 vol. in-12; en allemand, Dresde, 1711, 2 vol. in-8°; Berlin, 1743, in-8°. Cet ouvrage lui suscita des querelles littéraires qu'il soutint avec autant de dignité que de talent; et ses remarques sur la rupture du tendon d'Achille, et le bandage de son invention, pour en obtenir la réunion, furent le sujet des plus vives contradictions et des contestations les plus scandaleuses. Un jeune étudiant fit une satire aussi indécente qu'injuste contre le traité des maladies des os, et contre tous les Mémoires que Petit avait donnés à l'académie des sciences. Avant de rendre son ouvrage public, le jeune homme avait fait appeler Petit dans une maison particulière, sous pré-

texte de lui faire voir un malade, et avait offert de lui sacrifier sa critique, moyennant une somme de deux mille francs. Petit rejeta cette indigne proposition : la critique parut, et il s'en vengea par le silence. II. *Traité des maladies chirurgicales, et des opérations qui leur conviennent*, Paris, 1774; 2^e édit., 1780, 3 vol. in-8°, avec planches. Cet ouvrage qui n'a paru que vingt-quatre ans après la mort de l'auteur, et qui a été publié par le Dr. Lesne, son élève, n'est, pour ainsi dire, que l'ébauche d'un plus grand travail que Petit avait projeté, et qu'il n'a pu ni achever, ni disposer dans un ordre plus convenable : il n'en porte pas moins l'empreinte du génie, et contient des préceptes excellents. Il perfectionna le traitement de la fistule lacrymale, et il inventa, pour exercer la compression de la tumeur formée par la rétention des larmes, une machine composée de deux demicercles qui embrassent la tête, et d'une plaque qui appuie sur la fistule. Il changea la forme des aiguilles dont on se servait avant lui pour l'opération du bec de lièvre; et il trépana avec succès le sternum, pour donner issue à du pus contenu dans la poitrine. Il fit des modifications avantageuses au traitement des hernies étranglées; et il employa, pour inciser l'anneau, un bistouri caché, fait d'après les mêmes principes que celui de Ledran, ou un bistouri fait à la lime, lequel ne coupait qu'en pressant fortement sur la partie. Il signala le premier les suites fâcheuses de la lésion des vaisseaux sanguins du cordon spermatique dans l'opération de l'hydrocèle par la ponction, et perfectionna l'opération de la fistule à l'anus, en la simplifiant. Il établit de bons

préceptes pour l'amputation des membres, et perfectionna le tourniquet dont on se servait pour suspendre le cours du sang sans le secours des aides. Il inventa un instrument pour repousser dans l'estomac les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage; et on lui doit de très-bons préceptes pour l'extirpation des seins cancéreux. Après avoir jugé les élevatoires avec une critique judicieuse, Petit crut obvier aux inconvénients qu'ils présentaient, en leur en substituant un de son invention, lequel repose sur une petite chèvre. Mais cette modification n'empêcha pas l'instrument d'exercer, sur les téguments de la tête, une pression aussi forte et aussi nuisible que celle qu'il reprochait aux triploïdes de Scultet. Ses Mémoires et Observations sont insérés dans les Recueils de l'académie de chirurgie, et de l'académie des sciences. Son Éloge, par Louis, et par Grandjean de Fouchy, se trouve aussi dans ces deux recueils. — Son fils, né à Paris, le 28 mai 1710, fut chirurgien aide-major, fit la campagne du Rhin, en 1734 et 35, et mourut le 19 août 1737; il avait été reçu à l'académie des sciences, en 1732; et son Éloge se lit dans les Mém. de l'acad. de chirurgie, t. 2, p. 43. P. et L.

PETIT (ANTOINE), un des plus célèbres médecins de son époque, et le plus habile comme professeur et comme praticien, naquit à Orléans en 1718, et mourut à Olivet, près de cette ville, le 21 octobre 1794. Son aïeul, notaire à Marieubourg, petite ville du Hainaut français, mourut sans fortune, et laissa deux fils en bas âge. La veuve épousa le clerc de l'étude, qui eut la barbarie de mettre ces deux enfants à l'hôpital. L'aîné ayant appris à bien écrire,

son beau-père, dans de simples vues d'économie, le prit dans son étude en qualité de son unique clerc : et à sa mort, ce jeune homme lui succéda dans sa charge. Quant au second fils, il devint tailleur, fit son tour de France, et alla s'établir dans la ville d'Orléans. Il avait épousé, dans ses voyages, une demoiselle Masson, de laquelle naquit Antoine Petit, à qui son père, quoique pauvre, fit faire de bonnes humanités à Orléans. Au sortir du collège, le jeune Petit s'adonna à l'étude de la chirurgie, et, après quelques années, alla se perfectionner à Paris. Plein d'aptitude et d'ardeur pour le travail, il sut profiter des ressources que lui présentait cette capitale; et il y acquit des connaissances aussi solides qu'étendues, en anatomie en chirurgie, en médecine et dans l'art des accouchements. Il ne tarda pas à se livrer à l'enseignement de toutes ces parties; ce qui le mit en grande réputation. Mais il était pauvre, et ne pouvait satisfaire aux frais énormes de sa réception, soit dans la faculté de médecine, soit au collège de chirurgie, l'une et l'autre corporation exigeant à cet effet deux mille écus. Il était d'usage, dans ces deux compagnies, d'admettre provisoirement, sans frais, les candidats qui, n'ayant point de fortune, montraient des talents remarquables, moyennant l'engagement qu'ils contractaient de solder le montant de leur réception, lorsqu'ils en auraient les moyens; ce qui s'appelait être reçu *ad meliorem fortunam*. Le collège de chirurgie offrit cette condition à Petit, qui n'avait point encore pu l'obtenir de la faculté. Toutefois celle-ci, appréciant la perte qu'elle allait faire, ouvrit ses portes au candidat qu'une rivale voulait

conquérir : Petit fut reçu docteur régent en 1746. Il accrût chaque jour sa renommée comme praticien et comme professeur, faisant marcher de front avec l'exercice de la médecine et de la chirurgie, l'enseignement de ces sciences, et celui de l'anatomie et de l'art des accouchements. Quoique particulièrement livré à la médecine, on le vit faire plusieurs grandes opérations de chirurgie avec beaucoup d'habileté. Il voulait prouver qu'un médecin doit être en état, par ses connaissances, de pratiquer toutes les opérations qu'il juge convenables. La sûreté de son tact dans le diagnostic des maladies organiques, le fit distinguer parmi les plus habiles médecins de son temps, comme le premier d'entre eux : aussi son cabinet de consultation ne désemplissait point ; et l'on venait, de toutes les parties de la France et même de l'Europe, pour lui demander des conseils, comme à un autre Boerhaave. Ce fut sa haute réputation, comme praticien, qui fit admettre Petit à l'académie des sciences, en 1760 ; car alors il avait seulement donné une édition des œuvres de Palfin, et présenté à cette compagnie deux Mémoires, l'un sur un cas d'anévrisme, l'autre sur deux des ligaments de l'utérus. Vers 1768, la chaire d'anatomie au jardin du Roi étant devenue vacante par la mort de Ferrein, Petit l'obtint et l'illustra. L'anatomie ne fut pas l'unique sujet de ses leçons ; il y joignit des notions étendues sur les accouchements, et surtout des considérations profondes sur les points les plus importants de la médecine interne. La clarté et la fécondité de sa diction ajoutaient un nouveau prix aux préceptes du professeur. Jamais on ne vit une telle affluence d'auditeurs que celle qu'il

attirait au jardin du Roi. L'amphithéâtre, qui pouvait contenir huit cents personnes, ne suffisait point à ses nombreux disciples ; et l'on voyait des hommes de tout âge encombrer l'ouverture des croisées pendant ses leçons, qu'il variait incessamment, soit en citant des faits de pratique, soit en se livrant à des digressions où brillaient à-la-fois la sagacité de l'observateur et une saine critique. Souvent on le vit déclarer la guerre aux apothicaires de son temps qui, abusant de leur ministère, exerçaient la médecine sans la savoir. Les médecins de l'âge suivant qui furent les plus éminents, sortirent de cette école célèbre. La rue Saint-Victor, où Petit habitait, naguère solitaire, comme elle l'est devenue depuis, offrait alors le spectacle d'une foule de voitures : c'étaient celles des personnes qui allaient le consulter. Vers 1776, absorbé par sa clientèle, et desirant goûter quelque repos, ce grand médecin se retira dans une jolie maison qu'il avait à Fontenailles-Roses, et ne consacra plus que trois jours par semaine à ses malades de Paris. Le besoin de l'indépendance le fit alors renoncer au professorat ; et il se fit suppléer dans sa chaire par Vicq-d'Azyr, un de ses élèves les plus distingués. Cependant Buffon, malgré l'estime qu'il portait à ce dernier, pensa qu'il était de l'équité de donner la préférence à M. Antoine Portal, qui avait sur son compétiteur l'avantage d'avoir suppléé Ferrein dix ans auparavant. D'ailleurs, Vicq-d'Azyr n'était point praticien : M. Portal l'était ; et Buffon estimait qu'on devait enseigner avec d'autant plus de succès la théorie d'un art à la pratique duquel on était habitué à se livrer. M. Portal fut donc adjoint à Petit, que cet évé-

nement contraria doublement, et à raison du désappointement de son disciple, et parce qu'il n'aimait point M. Portal. La fortune de Petit était considérable : il voulut, n'ayant point d'enfants, en consacrer une partie à des établissements utiles. Il fonda, dans la faculté de médecine de Paris, deux chaires, l'une d'anatomie et l'autre de chirurgie. Les professeurs, pris dans la faculté et nommés par elle, devaient se livrer à l'enseignement pendant dix ans, et céder ensuite la place à de plus jeunes confrères. Petit désigna les candidats pour la première nomination, et fit choix de Leclerc pour l'anatomie, et de Corvisart pour la chirurgie. La fondation qu'il fit à Orléans, sa patrie, est plus considérable; il y consacra plus de cent mille livres : son objet est la nomination de quatre médecins et de deux chirurgiens, pour donner des soins gratuits aux malades indigents de la ville, et, les jours de marché, des consultations à ceux de la campagne, dans un édifice qu'il fit bâtir à cet effet. Deux avocats et un procureur ayant, comme les premiers, des appointements fixes, remplissaient, à des jours marqués, leur ministère auprès des pauvres qui venaient le réclamer. Bouvard, dans les querelles littéraires qui s'étaient élevées entre lui et Petit, lui avait reproché d'être fils d'un tailleur, et lui disait, dans une de ses controverses, que ses idées étaient mal *cousues*, et que cependant il devait savoir *coudre*. Petit était trop philosophe pour s'offenser d'une pareille injure. Il s'honorait de son père; et voulant que la postérité n'ignorât pas son origine, il établit dans l'acte de fondation dont on vient de parler, que le concierge de l'édifice consacré aux consultations gratuites, serait toujours

un pauvre tailleur de la ville d'Orléans, en mémoire de son père. Retiré à Fontenai-aux-Roses, pour y jouir du repos que sollicitait son âge déjà avancé, Petit voyait chaque jour sa maison de campagne envahie, pour ainsi dire, par l'affluence des malades, qui venaient de Paris l'y consulter. Le roi Louis XVI le fit inviter d'aller à Meudon, donner ses soins au dauphin, son fils aîné. Mirabeau, dans la maladie qui termina ses jours, le fit appeler, mais trop tard : il n'y avait plus de ressource. Petit, à cette époque, ayant perdu sa mère dans sa maison de Fontenai, ce séjour lui devint insupportable, et il l'abandonna pour aller se fixer au village d'Olivet, où il termina sa carrière par un dernier bienfait, en affectant une maison à Fontenai pour y loger l'officier de santé de cette commune. Les ouvrages de Petit sont peu nombreux et peu importants; ils pétillent d'esprit et de finesse : ses raisonnements sont remplis de force et de clarté, mais son style est négligé et incorrect. Il était peu exact dans la manière d'écrire les noms-propres; et il poussa l'inadvertance jusqu'à terminer celui de Buffon par un *s*, ce que Bouvard ne manquait pas de lui reprocher avec une injuste aigreur. Ses contemporains l'accusent d'un cynisme blâmable à l'égard des femmes. Il en avait conçu une fort mauvaise opinion, et ne s'était jamais marié. Desforges, auteur de la *Femme jalouse*, le dépeint, dans son dégoûtant ouvrage intitulé le *Poète*, comme un libertin, et se donne pour son fils adultérin (*Voyez* DESFORGES, XI, 171). Il est probable que Desforges s'est calomnié lui-même; car, si le fait eût été vrai, Petit, naturellement généreux et bon, lui eût fait une part quelconque dans

sa riche succession. Cet habile médecin avait pour principe qu'un homme de sa profession devait ses soins gratuitement, non - seulement aux pauvres, mais aux personnes peu aisées : il ajoutait qu'il fallait se faire payer convenablement par les riches. On l'entendait souvent, dans ses leçons, répéter, à ce sujet, à ses élèves : « Lorsque j'étais jeune, je rougis » de me payer; maintenant je rougis » lorsqu'on ne me paye pas. » Quoique fort studieux, il était paresseux avec délices, et n'aimait pas à se déranger; c'est ce qui le fit renoncer de bonne heure à voir des malades à domicile. Il était fort bon homme dans ses relations domestiques, aimait la bonne chère, et se plaisait à la faire partager à ses amis. Voici la liste de ses ouvrages : I. *Anatomie chirurgicale de Palfin*, 1753, 2 vol. in-12. Petit ajouta des notes fort intéressantes dans cette édition, ainsi qu'un Traité complet d'ostéologie : il en publia une nouvelle édition in-4°, en 1757, à laquelle il joignit des Discours sur l'utilité de la chirurgie. II. *Rapport en faveur de l'inoculation*, in-8°, 1768. III. *Recueil de pièces concernant les naissances tardives*, 2 vol. in-8°, 1766. Cet ouvrage est le plus important qu'ait publié Petit. Il se compose de diverses controverses, dans lesquelles l'auteur se déclare en faveur du système des naissances tardives, et attaque toutes les raisons que divers auteurs avaient fait valoir contre cette opinion : Bouvard était un de ces auteurs. Ce médecin, fort irascible, s'engagea dans une lutte contre Petit, qui, bien que défendant une cause reconnue insoutenable aujourd'hui, obtint l'avantage sur son spirituel adversaire, parce que ce-

lui-ci se laissa emporter à des personnalités toujours odieuses, tandis que Petit affectait une modération qui lui conciliait les suffrages. Toutefois il s'en écarta dans une circonstance relative à cette même discussion. M. Portal, alors très-jeune médecin et déjà professeur au collège de France, venait de publier une brochure intitulée : *Lettre de M. P. à M. P.*, etc. C'était une critique polie des opinions de Petit, entre autres, de son Commentaire sur Palfin. Indigné de se trouver vaincu par les arguments d'un jeune homme, Petit crut devoir s'en venger, en lui faisant répondre par un élève. Il choisit son prosecteur, et publia une réponse sous ce titre : *Lettre de M. Duchanoy, prosecteur et disciple de M. Petit à M. P.*, in-12, Amsterdam, 1761. Cet écrit, devenu extrêmement rare, ainsi que la brochure de M. Portal, dont il était la réponse, offre un tissu de personnalités, d'invectives grossières, dirigé, non-seulement contre M. Portal, mais contre Bouvard. Le premier garda un profond silence; mais Bouvard, naturellement impétueux, rendit plainte à la faculté contre M. Duchanoy; et celui-ci fut rayé de la matricule, d'après les réglemens de l'université de Paris, qui défendent à un élève d'injurier un de ses membres. Cette brochure, qui devait accabler M. Portal, le servit puissamment. Bouvard, de qui il n'était pas connu, et dont on l'accusait d'être le Séide, l'accueillit, et le favorisa dans le monde. Cependant M. Duchanoy, au bout de plusieurs années, lassé de sa proscription, présenta requête à la faculté de médecine, et désavoua comme n'étant pas de lui; l'écrit qui portait son nom. La faculté, ayant égard à son désaveu, l'ad-

mit à la licence. Quoique cet écrit scandaleux soit généralement attribué à Petit, des gens bien instruits assurent qu'il fut composé par Vicq-d'Azyr. IV. *Projet de réforme sur l'exercice de la médecine*, in-8°. Les fonds assignés par Petit pour ses fondations, ont été dissipés pendant la révolution; mais la maison consacrée à ses consultations subsiste encore à Orléans, et les vœux du fondateur y sont toujours remplis. On y voit son buste, avec une inscription honorable. F—r.

PETIT (MARC-ANTOINE), né à Lyon, le 3 novembre 1766, eut cela de commun avec d'Alembert, qu'il fut le premier de son nom : mais du moins il ne fut pas méconnu par sa mère, qui trouva légères les privations qu'elle s'imposa pour suffire aux frais de l'éducation de son fils. Ce fut à Beaujeu que Petit fit ses études. Après les avoir terminées avec succès, il eût bien voulu suivre son goût pour les lettres; mais le desir de sa mère était qu'il embrassât la chirurgie, et il s'y conforma. Il n'avait que dix-sept ans lorsqu'il obtint au concours une place de chirurgien interne à l'hospice de la Charité, à Lyon. Cinq ans après, en 1788, l'administration des hospices de Lyon décida qu'à l'avenir la place de chirurgien en chef de l'hôpital se donnerait au concours, et six années d'avance, dont les trois premières devaient se passer à Paris, et les trois dernières à Lyon, dans l'hospice même, en qualité d'aide-major, pour ensuite occuper la première place pendant six ans. Petit, qui avait sollicité le concours, s'y présente, et l'emporte sur tous ses concurrents : mais il lui fallait subvenir aux dépenses à faire pendant un séjour obligatoire de trois ans à Paris. Un hom-

me généreux, que ses succès avaient intéressé, et qui connaissait sa position, lui remit une somme nécessaire pour ses voyages. Petit ne se contenta pas de l'instruction qu'il recueillit dans l'école de Paris : il voulut aussi aller à Montpellier; et ce fut dans cette dernière ville qu'il se fit recevoir docteur, le 25 octobre 1790. Il revint à Lyon en 1791, et s'y trouvait, en 1793, lors du siège de cette ville. Après le siège, la persécution menaça de l'atteindre : il n'était encore qu'aide-major; il s'éloigna, et son absence dura plusieurs mois. Mais lorsqu'il vit arriver l'époque à laquelle devait commencer son majorat, n'écoutant plus que son devoir, il vint prendre possession de son poste, et ne fut point inquiété. Les fonctions de chirurgien en chef furent remplies par lui avec zèle et habileté. Il établit une école de chirurgie clinique; et chaque année il y prononça des discours d'ouverture. Les six années de son majorat étant expirées, il continua d'exercer son état avec distinction, jusqu'à sa mort, arrivée le 7 juillet 1811, à Villeurbanne, près de Lyon. Il avait été, le 10 juin, nommé correspondant de l'Institut. Petit était un chirurgien instruit, habile et adroit : sur 117 malades qu'il opéra de la pierre pendant son majorat, 105 furent sauvés. Il ne lui a manqué qu'un plus grand théâtre pour avoir une très-grande réputation. Comme homme privé, Petit s'était concilié l'amitié ou la vénération de tous ceux qui le connaissaient. Il était sensible et humain; mais il savait commander, dans l'occasion, à sa sensibilité, et rassurer ses malades par sa contenance et par une grande présence d'esprit. Il avait opéré de la pierre un habitant de Dijon; depuis deux

heures le sang coulait en abondance : Petit n'était pas sans inquiétude ; quoiqu'il n'en témoignât rien ; mais le malade effrayé, s'écria : *C'est fait de moi, je perds tout mon sang.* — *Vous en perdez si peu,* repartit le médecin avec tranquillité, *que vous serez saigné dans une heure : ce n'était pas l'intention de Petit ; mais l'idée imprévue d'une saignée, opposée à l'issue de l'hémorrhagie, frappa l'esprit du malade, et le rassura.* Son sang ne tarda pas à s'arrêter, et il fut sauvé. Non-seulement Petit était désintéressé ; il était bienfaisant. Plus d'une fois appelé en même temps pour un homme riche et pour un indigent, il alla d'abord rendre visite à ce dernier. Souvent, après avoir donné gratuitement au pauvre les secours de son ministère, il lui donna encore le produit de ses visites auprès de l'opulence. Lorsque la fortune eut cessé de lui être contraire, il s'empressa d'aller restituer à son bienfaiteur la somme qu'il en avait reçue pour ses voyages ; mais on ne voulut pas la recevoir. *Cet or, lui répondit-on, n'est plus à moi, je vous l'ai offert pour assurer à l'humanité un talent qui lui fût utile : secourez les malheureux, et sa destination est remplie.* Petit insista à plusieurs reprises. — *Eh bien, lui répliqua-t-on, vous ne serez que le dépositaire de cette somme ; et je vous la confie afin que vous en fassiez pour un autre l'usage que j'en ai fait pour vous.* Petit à religieusement rempli la condition qui lui avait été recommandée : un élève, ami des lettres, a reçu de sa main les mêmes encouragements, et sous la promesse de les donner à son tour. Ainsi se trouve perpétuée une fondation moins pompeuse, mais plus utile que beaucoup d'établissements

publics. Le nom du modeste fondateur mérite d'être transmis comme ses bienfaits. C'est à feu Trolhier de Fétan que l'on est redevable de cette délicate et ingénieuse institution. Petit était membre de l'académie de Lyon, et de plusieurs sociétés savantes et littéraires. On a de lui : I. *Eloge de Desault*, prononcé à l'ouverture du cours d'anatomie et de chirurgie, à l'hôtel-dieu de Lyon, le 5 décembre 1795, in-8°. de 50 pages ; ce fut le premier éloge que l'on fit de ce chirurgien célèbre (*Voyez DESAULT*, XI, p. 131). II. *Essai sur la médecine du cœur*, Lyon, 1806, in-8°. : on y trouve quatre Épîtres en vers, adressées à un jeune homme qui se destine à la médecine ; l'*Eloge de Desault* ; un *Discours sur l'influence de la révolution française sur la santé publique* ; un *sur la manière d'exercer la bienfaisance dans les hôpitaux* ; un *sur la douleur* ; un *sur les maladies principales observées dans l'hôtel-dieu de Lyon, pendant neuf ans.* III. *Onan ou le Tombeau du mont Cindre*, fait historique présenté, en 1809, à l'académie des jeux floraux de Toulouse, Lyon, 1809, in-8°. Ce petit poème est suivi de notes. IV. Des Poésies dans divers recueils, et plusieurs Opuscules dans les *Actes de la société de médecine de Lyon*, entre autres l'*Eloge de Tissot*. MM. Antoine Lusterbourg et Théodore Jobert, de Lyon, qu'il avait fait héritiers de ses manuscrits, ont publié une *collection d'observations cliniques par Marc-Antoine Petit*, Lyon, 1815, un volume in-8°. Son *Eloge*, par M. Cartier, lu à l'académie de Lyon, a été imprimé en 1812, in-8°. ; un autre éloge par M. Parat, lu à la société de médecine de Lyon, est imprimé

in-4°. M. Dumas avait publié précédemment un *Hommage rendu à la mémoire de Marc-Antoine Petit*, 1811, in-8°, pièce de vers suivie de notes intéressantes. A. B.—T.

PETIT (ALEXIS - THÉRÈSE), physicien, né à Vesoul, en 1791, fit ses premières études à l'école centrale de Besançon, et suivit simultanément les cours de langues anciennes et surtout ceux de mathématiques, dans lesquels il montra une supériorité décidée. A dix ans, il avait toutes les connaissances exigées pour être admis à l'école polytechnique; mais, en attendant l'âge d'y être reçu, M. Hachette, qui avait été à portée d'apprécier les dispositions extraordinaires de cet enfant, le fit entrer, à Paris, dans une école particulière, dirigée par d'habiles professeurs, où il eut la facilité de donner plus d'étendue et de solidité à ses études mathématiques et littéraires. Dès que Petit eut atteint sa seizième année, il se présenta aux examens de l'école polytechnique; et, comme on s'y attendait, il fut admis le premier de toute la promotion. Il en sortit avec plus de distinction encore; car le premier rang d'élève fut assigné à celui qui le suivait de plus près dans l'ordre de mérite, et Petit fut mis tout-à-fait hors de ligne. On s'empressa de l'attacher à l'enseignement de l'école; et, dès l'année suivante, il y fut nommé répétiteur, et en même temps professeur au Lycée, devenu depuis le collège Bourbon. En 1811, Petit fut reçu docteur ès-sciences; et il étonna ses examinateurs par son élocution brillante et par l'extrême facilité avec laquelle il répondit à leurs questions. Peu après il fut nommé professeur adjoint de physique à l'école polytechnique; et il devint professeur titulaire en 1815, lors de la réorganisation de

cet établissement. Quelques mois auparavant, il avait épousé une fille de M. Carrier, ingénieur des ponts et chaussées; mais il ne goûta que peu de temps le bonheur d'une union aussi bien assortie : il perdit sa femme au mois d'avril 1817. Ce coup si imprévu l'accabla; et bientôt il fut attaqué d'une maladie de poitrine, qui l'enleva, le 21 juin 1820, à l'âge de 29 ans. Malgré la brièveté de sa vie et les devoirs que lui imposaient ses fonctions dans l'enseignement, Petit a pris part à des travaux qui laisseront dans les sciences des traces durables. Il publia, en 1814, avec M. Arago, son beau-frère, un *Mémoire sur les variations que le pouvoir réfringent d'une même substance éprouve dans les divers états d'aggrégation qu'on peut lui donner par l'effet gradué de la chaleur* (Ann. de physique); il fit paraître, en 1818, dans le même journal, un *Mémoire sur l'emploi du principe des forces vives dans le calcul des machines*. C'était le premier essai d'un grand travail que l'affaiblissement de sa santé ne lui permit pas de terminer. Il présenta, la même année, à l'académie des sciences, les recherches qu'il avait faites avec M. Dulong sur la théorie de la chaleur. Ce Mémoire, qui fut couronné par l'académie, a été inséré dans le XI^e. cahier du *Journal de l'école polytechnique*, et dans les *Annales de physique*; enfin Petit a eu part au nouveau travail de M. Dulong, sur la chaleur spécifique des corps, présenté, en 1819, à l'Institut. Les services que ce jeune et intéressant physicien a rendus aux sciences, ont été appréciés avec toute l'étendue qu'exige leur importance, par M. Biot, dans la notice historique sur Petit, lue à la société philoma-

thique, le 15 février 1821, Paris in-4^o, de 7 pages, insérée dans le tome xvi des *Annales de physique*, et dans le tome 1^{er}. de l'*Annuaire nécrologique*, par M. Mahul. On en trouve un extrait dans la *Revue encyclopédique*, tome x, 260 - 3.

W—s.

PETIT (FRANÇOIS POURFOUR DU), médecin, né à Paris, le 24 juin 1664, mourut dans la même ville le 18 juin 1741. Bien que fort appliqué, il avait fait d'assez médiocres études classiques, parce que sa mémoire était très-ingrate : il apprenait avec peine et retenait avec difficulté. Cependant il parvint à sa philosophie ; et la physique lui présenta tant d'attraits, qu'il y fit des progrès rapides. Cette science dont l'étude avait en quelque sorte développé sa mémoire, devint l'objet favori de ses occupations. Il se mit à voyager, dès sa sortie du collège, dans l'intention d'augmenter ses connaissances sur la physique ; il parcourut la Belgique et la France, et rencontra dans la ville de la Rochelle un amateur distingué des sciences naturelles, qui s'appelait Blondin : celui-ci avait une bibliothèque fort bien choisie, un jardin botanique, et un cabinet d'histoire naturelle ; il mit tous ces trésors à la disposition de Petit, auquel il enseigna les éléments de l'anatomie. Charmé des progrès de son jeune ami, Blondin lui donna le conseil d'étudier la médecine : Du Petit se rendit à Montpellier en 1687, où il suivit les leçons de Chirac. Il y fit un cours de chimie, et reçut le bonnet de docteur en 1690. Il ne tarda point à revenir à Paris, pour étendre ses connaissances ; là, il suivit des cours d'anatomie sous Duverney, des leçons de botanique sous Tournefort, et se perfectionna dans

les connaissances chimiques aux leçons de Lémery : bientôt il devint l'ami de ses trois illustres maîtres. Petit s'adonna aussi à l'étude de la chirurgie, en suivant les cours qui se donnaient à la Charité, et la pratique de cet hôpital. En 1693, il obtint un emploi de médecin à l'armée, qui était alors en Flandre ; et il se rendit célèbre dans cette nouvelle carrière, par son habileté et par les leçons d'anatomie, de chimie et de botanique qu'il faisait aux élèves qui servaient à l'armée. Il s'en faisait accompagner dans des excursions botaniques, où il recueillit et dessécha un grand nombre de plantes qui remplirent le bel herbier qu'il laissa, formant trente gros cartons in-fol. De retour à Paris, en 1697, à la paix de Ryswick, Du Petit ne tarda point à retourner à l'armée, à l'occasion de la guerre de la Succession. Il ne quitta le service des hôpitaux militaires qu'en 1713, lors de la paix d'Utrecht. Etabli à Paris, il fut admis à l'académie des sciences, en 1722. Du Petit s'était constamment occupé des maladies des yeux ; et il obtenait des succès marqués dans leur traitement, surtout dans l'opération de la cataracte, qu'il faisait par abaissement. Il imagina encore un grand nombre d'instruments, tant pour faciliter l'opération, que pour représenter aux élèves l'organisation anatomique de l'œil. Parmi ces instruments, on remarque son ophthalmomètre, destiné à mesurer les diverses parties de l'organe de la vue ; et un globe d'ivoire creux, figurant un œil dont le cristallin était cataracté. Outre de nombreux Mémoires, insérés parmi ceux de l'académie des sciences, Du Petit a publié : I. *Lettres d'un médecin des hôpitaux du Roi, à un autre médecin son ami, sur*

un nouveau système du cerveau, in-4°, Namur, 1710. Dans une de ces lettres, l'auteur publie la découverte qu'il fit alors de trois nouveaux genres de plantes : la *Dantia*, la *Provenzialia*, le *Calamus aromaticus*. H. *Dissertation sur une nouvelle méthode de faire l'opération de la cataracte*, Paris, 1727, in-12. L'auteur confirme, par des faits authentiques, l'opinion de quelques-uns de ses prédécesseurs, que la cataracte consiste dans l'altération du cristallin. III. *Lettre dans laquelle il est démontré que le cristallin est fort près de l'uvée, et où l'on rapporte de nouvelles preuves de l'opération de la cataracte*, Paris, in-4°, 1729. Indépendamment des détails anatomiques, on y trouve un procédé opératoire sur la méthode d'abaissement, lequel paraîtrait fort vicieux de nos jours, où MM. Scarpa et Beer ont singulièrement perfectionné cette méthode. IV. *Lettres contenant des réflexions sur ce que M. Hecquet, D. M., a fait imprimer touchant les maladies des yeux*, in-4°, Paris, 1729. L'auteur, dans cet écrit, niait l'existence des cataractes membraneuses. Il remporta la victoire; mais il se trompait, et maintenant ces sortes de cataractes ont été suffisamment constatées. V. *Lettres contenant des réflexions sur des découvertes faites sur les yeux*, Paris, 1732, in-4°. Du Petit, dans cet écrit, indique comme étant un procédé de son invention, une méthode publiée par Ferrein, pour pratiquer l'opération de la cataracte. D'une autre part, ce dernier a soutenu que Petit lui avait dérobé son procédé. L'histoire n'a pas jugé ce procès. Toutefois celui-ci pourrait avoir en sa faveur la décision de la postérité; car il avait fait, des maladies des

yeux et des opérations qu'elles exigent, une constante étude, couronnée de succès multipliés, tandis que Ferrein, d'ailleurs si distingué et comme professeur et comme praticien, ne s'était jamais adonné à l'étude spéciale de ces maladies. (V. l'éloge de Pourfour Du Petit, par Mairan, dans le recueil de l'Acad. des sciences) F—R.

PETITAIN (LOUIS-GERMAIN), né à Paris, le 17 février 1765, fit ses études au collège Mazarin. Après avoir été, pendant quelque temps, avoué au tribunal civil, il abandonna un métier qui ne convenait pas à son caractère naïf, et fut successivement commis dans les bureaux où l'on inventoriait les biens nationaux, secrétaire de Regnault de Saint-Jean-d'Angely, puis de M. de Corbigny, préfet de Loir-et-Cher. Il passa ensuite dans des emplois d'administration, à Trèves et en Westphalie. Il était sous-chef dans les bureaux de l'octroi de Paris, lorsqu'il mourut, le 12 septembre 1820. Il avait publié quelques brochures politiques, dont la liste se trouve dans la *Bibliographie de la France*, ou *Journal de la librairie*, année 1820, pages 617 - 620. L'une d'elles lui fait honneur; elle est intitulée: *Un mot pour deux individus auxquels personne ne pense, et auxquels il faut penser une fois*, Paris, an III, in-8°. Quoique ce fût après la chute de Robespierre, il y avait du courage et de la générosité à élever la voix en faveur des enfants de Louis XVI, alors détenus au Temple. En 1814, à l'époque de la restauration, on vit D. F. Moreau de Mersan (mort le 20 janvier 1818) réclamer la gloire d'avoir le premier parlé pour les illustres orphelins. Il consigna sa prétention dans une note, page 224, des *Poèmes élégiaques* de

Treneuil (1817, in-8°.) Une note, insérée au *Moniteur* du 17 février 1818, rappelle que ce fut M. Laisné de Villevêque, qui, le 18 juin 1795, fit mettre, dans les *Nouvelles politiques nationales et étrangères*, un article en faveur de MADAME Marie - Thérèse - Charlotte de Bourbon; et ce dernier revendiqua le mérite d'avoir fait entendre le premier cri pour la prisonnière du Temple. Mersan n'avait rien à répondre, et se tut; mais l'écrit de Petitain avait précédé celui de M. Laisné de Villevêque, qui ne parut que dix jours après la mort de Louis XVII. Petitain, qui n'avait été mu que par la pitié et l'humanité en 1795, ne demanda aucun salaire, en 1814. Outre quelques articles dans la *Décade*, dans le *Journal de Paris*, et dans les *Mémoires d'économie publique, de morale et de politique*, rédigés par Rœderer, on a de lui : I. *Les Français à Cythère*, comédie héroïque en un acte, en prose, mêlée de chants, non représentée, Paris, an VI, 1798, in-8°. II. *Question proposée par l'Institut national* : L'émulation est-elle un bon moyen d'éducation? Mémoire qui a obtenu la première mention honorable dans la séance du 15 messidor an IX, Paris, an IX (1801), in-8°. III. Quelques *Contes*, par G. P., in-8°. de 15 pages, contenant onze pièces. IV. *Annuaire du département de Loir-et-Cher, pour l'an 1806*, in-12. V. *Supplément à la première partie de l'Annuaire de 1806*, in-12 de 30 pages, plus un tableau. L'auteur donna une autre Suite ou Supplément, mais dans le format in-8°. Antérieurement à 1806, Petitain avait déjà publié au moins une année de cet Annuaire, et il donna encore depuis, les annuaires de 1807,

1808, 1810, 1811 et 1812. Tous sont curieux et intéressants; mais ils se ressentent du caractère naïf du rédacteur. Il espérait avoir un titre auprès de la postérité, dans son édition des *OEuvres de J.-J. Rousseau*, Paris, Lefèvre, 1819-20, 22 vol. in-8°.; mais cette édition, non-seulement laisse beaucoup à désirer, elle est même très-défectueuse. L'éditeur manquait de goût et de critique; il n'a pas su employer les matériaux qu'il avait ramassés. Après avoir annoncé qu'il regardait comme le véritable et seul texte des *Confessions* celui de l'édition de 1782, et avoir réprouvé le texte de l'édition de 1801, faite d'après le manuscrit qui est à la bibliothèque de la chambre des députés, Petitain adopte très-souvent le texte de cette édition de 1801. Le Supplément qu'il a donné aux *Confessions de J.-J. Rousseau*, est dépourvu de mérite; mais c'est surtout dans la Correspondance, la seule partie des écrits de Rousseau où l'éditeur eût quelque travail à faire, que Petitain a montré qu'il avait entrepris un travail au-dessus de ses forces. Des lettres, jusqu'alors comprises dans la correspondance, et qui devaient y rester, en ont été distraites. Dix-huit lettres ou billets à M^{me}. de Créqui, qu'un éditeur récent avait intercalés à la suite les uns des autres, du 3 au 7 janvier 1766, comme s'ils avaient été écrits dans ces cinq jours, ont été laissés par Petitain dans cet ordre, qui est un désordre, puisque la première de ces lettres est de 1751, et la dernière de 1770. On chercherait d'ailleurs vainement dans cette édition les lettres de M^{me}. de la Tour Franqueville, celles de Dupeyron (publiées en 1803), et même les *Lettres de M^{me}. de *** à M^{me}. de*

Luxembourg et à M. de Malesherbes, publiées par M. Pougens, dès 1798, et qui faisaient partie de l'édition des *OEuvres de J.-J. Rousseau*, donnée, en 1817, par M. Belin. Les notes que Petitain a mises au bas des pages, sont parfois plates et ridicules, pour ne pas dire plus. Enfin il a voulu faire une *Table générale analytique des Matières contenues dans les OEuvres de J.-J. Rousseau*, et il a donné pour cela 168 pages en petit-romain interligné. Quant au xxii^e. volume, qui contient des écrits ou fragments d'écrits relatifs à Rousseau et à ses ouvrages, le choix aurait pu être beaucoup mieux fait. A. B.—T.

PETIT-DIDIER (MATTHIEU), bénédictin, abbé de Sénones, et évêque de Macra, né à Saint-Nicolas en Lorraine, le 18 décembre 1659, fit ses premières études au collège des jésuites de Nanci, et entra, en 1675, au noviciat dans l'abbaye de Saint-Michel de la congrégation des Bénédictins de Saint-Vannes et de Saint-Hydulphe. Il fut employé dans l'enseignement, et se distingua par son goût pour l'étude. L'Écriture sainte, et les monuments de l'antiquité ecclésiastique, furent le principal objet de ses travaux. Il s'exerça aussi sur des matières de critique, et sur les controverses agitées de son temps. En 1699, il avait été élu abbé régulier de Bouzonville; mais cette élection fut sans effet. On l'élut abbé de Sénones, en 1715; et ce titre lui fut assuré après quelques contestations avec un autre prétendant. En 1725, Petit-Didier fit le voyage de Rome, où Benoît XIII l'accueillit avec bienveillance. Ce pontife le nomma évêque de Macra, *in partibus infidelium*, et voulut le sacrer lui-même. Il le félicita, pendant cette cérémo-

nie, d'avoir écrit en faveur des sentiments reçus hors de France, sur les prérogatives du Saint-Siège, et il lui accorda un indult pour l'élection de son abbaye à perpétuité. L'évêque de Macra survécut peu à ces marques de l'estime du vertueux pontife; il mourut subitement dans son abbaye de Sénones, le 14 juin 1728, et eut dom Calmet pour successeur. Les écrits de Petit-Didier sont : I. *Des Remarques sur les premiers tomes de la bibliothèque ecclésiastique de Dupin*, 3 vol., en 1691, 1692 et 1696; c'était le fruit d'un examen de cette *Bibliothèque*, fait par une académie ou réunion de plusieurs savants bénédictins de la congrégation de Saint-Vannes. II. *Apologie des Lettres provinciales contre les entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*; cette réponse au P. Daniel est en dix-sept lettres, qui parurent en 1697 et 1698, in-12 : depuis, l'auteur désavoua cet ouvrage. III. *Défense de la préséance des Bénédictins sur les chanoines réguliers*; trois Mémoires imprimés vers 1698. IV. *Dissertations critiques, historiques et chronologiques sur l'Ancien-Testament*, en latin, Toul, 1700, in-4°. V. Un Traité théologique en faveur de l'infailibilité du pape, Luxembourg, 1724 : cet ouvrage a été attaqué dans une lettre de l'abbé Debonnaire, datée du 18 mars 1724, et intitulée le *Faux prosélyte*; dans une *Dissertation* du P. de Gennes, oratorien, et à la fin de l'*Histoire du concile de Constance*, par le protestant Lenfant. VI. *Dissertation historique et théologique sur le sentiment du concile de Constance, touchant l'autorité et l'infailibilité des papes*, Luxembourg, 1725, in-12 : il y a à la suite une autre *Dissertation* où l'on examine si, en sou-

tenant l'infailibilité des papes en matière de foi, on détruit les libertés de l'Église gallicane. VII. *Lettres à dom Guillemain*, en faveur de la bulle *Unigenitus*, et des instructions pastorales du cardinal de Bissy, in-4°. ; les appelants ont essayé de répondre à cet écrit. VIII. *Justification de la morale et de la discipline de l'Église de Rome et de toute l'Italie, contre le Parallèle de la morale des Payens et de celle des Jésuites*, 1727, in-12. On attribue à Petit-Didier, un *Traité historique et dogmatique des privilèges et exemptions ecclésiastiques*, 1699, in-4°. Il est encore auteur de Mémoires sur quelques contestations particulières; et il a laissé en manuscrit un *Traité de controverse*, des Dissertations sur le Nouveau-Testament, des Remarques sur l'ouvrage du P. Lebrun touchant la liturgie, et des Extraits de saint Augustin et de quelques autres Pères. P—C—T.

PETIT-DIDIER (JEAN-JOSEPH), jésuite, frère du précédent, né, en 1664, à Saint-Nicolas-du-Port, fut admis dans la Société à l'âge de dix-neuf ans; et, après avoir régenté quelque temps les basses classes, il professa, au collège de Strasbourg, la philosophie et les mathématiques. L'évêque de cette ville lui confia ensuite la direction de son séminaire, et le chargea d'y expliquer l'Écriture sainte. Quatre ans après, appelé par ses supérieurs à l'université de Pont-à-Mousson, il en fut fait chancelier. Il alla, en 1730, assister, à Rome, à l'élection du général de son ordre. A son retour en Lorraine, la duchesse Elisabeth-Charlotte le retint à Nancy, et le nomma chef de son conseil de conscience. Après la réunion de cette province à la France, il refusa tous les emplois qui lui furent offerts, et se

retira dans la maison des Jésuites à Saint-Nicolas, où il mourut, le 10 août 1756, dans un âge très-avancé. C'était un prédicateur zélé et un homme instruit, particulièrement dans les matières théologiques. On a de lui treize ouvrages, tombés dans l'oubli. Dom Calmet en a donné les titres, dans la *Biblioth. de Lorraine*, pag. 735. Les suivants sont les seuls qui puissent encore offrir quelque intérêt: I. *Les Saints enlevés ou restitués aux Jésuites*, Luxembourg, 1738, in-12. Ce sont saint François Xavier et saint François Régis. II. *Dissertation sur les mariages des Catholiques avec les Hérétiques*, in-12. L'auteur croit ces sortes d'unions, non-seulement valides, mais encore licites. III. *Lettres critiques sur les Vies des saints*, par Baillet, in-12: elles sont au nombre de treize, qui ont été publiées séparément, sans noms d'auteur, de ville ni d'imprimeur; le Recueil ne peut qu'en être très-rare. Baillet y est traité sans ménagement, et l'acrimonie du ton qu'emploie le P. Petit-Didier semble un préjugé défavorable contre la cause qu'il soutient. IV. *Dissertation théologique et canonique sur les prêts par obligation stipulative d'intérêts*, Nancy, 1745; *ibid.*, 1748, in-8°. W—s.

PETITOT (JEAN), peintre en miniature, naquit à Genève, en 1607, d'un père, sculpteur et architecte, qui, après avoir long-temps exercé son talent en Italie, s'était établi à Genève. Destiné d'abord au métier de joaillier, sous la direction de Bordier, qui, par la suite, devint son beau-frère, le jeune Petitot était chargé de préparer les émaux: il sut leur donner des nuances si éclatantes, son travail offrait tant de délicatesse, que Bordier lui conseilla des s'attacher à pein-

dre le portrait en émail. Quoique l'un et l'autre manquassent de plusieurs couleurs, qu'ils ne savaient point apprêter par le feu, leurs premiers essais furent couronnés de succès. C'était Petitot qui peignait les têtes et les mains; Bordier se bornait à peindre les cheveux, les draperies et les fonds. Les deux artistes se rendirent en Italie, où, pendant leur séjour, ils fréquentèrent les plus habiles chimistes, et firent faire un grand pas à leur art. Après avoir demeuré quelques années dans ce pays, ils le quittèrent pour aller en Angleterre. Arrivés à Londres, ils s'y lièrent avec Mayerne, premier médecin de Charles I^{er}., et habile chimiste (V. MAYERNE). Après de nombreuses expériences, ils découvrirent les principales couleurs qui pouvaient être employées dans la peinture en émail : elles surpassaient en éclat tout ce qu'avaient produit jusqu'alors Venise et Limoges; ces succès commencèrent la réputation de Petitot. Mayerne l'introduisit auprès de Charles I^{er}., qui l'attacha à sa personne, le logea dans White-Hall, et le créa chevalier. Van Dyck, ayant vu de ses dessins chez un orfèvre, desira lier connaissance avec lui, et lui conseilla d'abandonner l'orfèvrerie, pour s'appliquer exclusivement à la peinture du portrait en émail; et il se plut à le guider de ses avis, dans les copies de ses tableaux, dont Petitot fut chargé, ce qui n'a pas peu contribué sans doute à leur perfection. Le roi Charles I^{er}. se plaisait à le voir travailler et à suivre les expériences de chimie que cet artiste faisait avec Mayerne, et il se fit peindre plusieurs fois par lui, ainsi que la famille royale. A la mort de cet infortuné souverain, Petitot se retira en France, à la sui-

te du roi Charles II. Lorsque ce dernier monarque remonta sur le trône, il voulut emmener Petitot avec lui; mais Louis XIV, qui avait su apprécier le talent de l'artiste genevois, sut, par des offres avantageuses, le décider à rester en France. Petitot obtint une pension considérable et un logement au Louvre. Il se maria ensuite avec Marguerite Cuper, dont Bordier avait déjà épousé la sœur. Les travaux continuels de ces deux artistes leur avaient procuré une fortune de plus d'un million; somme énorme pour le temps. Ils avaient formé le projet de vivre ensemble; mais leur famille s'étant considérablement augmentée, ils se virent forcés de se séparer. Ils partagèrent entre eux le capital qu'ils avaient amassé par leurs travaux communs, sans que, pendant cinquante ans que dura leur société, aucun nuage fût venu la troubler. Petitot, occupé bientôt à copier les tableaux de Mignard et de Lebrun, fut chargé à plusieurs reprises de faire les *Portraits de Louis XIV*, et des reines *Anne d'Autriche* et *Marie-Thérèse*. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, Petitot, qui était né dans la religion protestante, sollicita en vain du roi la permission de se retirer à Genève : ayant tenté de s'évader secrètement, il fut enfermé au Fort-l'Evêque; et Louis XIV chargea Bossuet d'essayer de le convertir. L'éloquence de ce prélat fut infructueuse; mais le chagrin de se voir emprisonné à l'âge de près de quatre-vingts ans, causa au peintre une maladie qui fit craindre pour ses jours. On lui rendit alors la liberté; et il en profita pour se réfugier à Genève, abandonnant sa femme et ses enfants, qui restèrent encore quelque temps en France.

C'est alors que le roi et la reine de Pologne voulurent avoir leur portrait de la main de Petitot. Un gentilhomme polonais vint, par leur ordre, à Paris, où il croyait encore le trouver ; mais il fut obligé de se rendre à Genève, où, quoiqu'octogénaire, le peintre mit, dans l'exécution de cet ouvrage, toute la force et le fini qui distinguent les portraits de son bon temps. A peine était-il fixé dans sa patrie, que le concours de ses amis et des étrangers, qui voulaient lui témoigner leur estime, devint si considérable, qu'il se vit contraint, pour s'y soustraire, de quitter cette ville, et de se retirer à Vevei, dans le canton de Berne, où il put du moins s'occuper en repos de son art. Il travaillait au *Portrait de sa femme*, lorsqu'une attaque d'apoplexie l'emporta, en 1691, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Quoique Bordier eût contribué autant que lui à toutes les découvertes des plus belles couleurs dont on se sert pour peindre en émail, Petitot doit être considéré comme l'inventeur de ce genre de peinture. C'est lui du moins qui, par la perfection de ses ouvrages, sut faire un art de ce qui jusqu'à lui n'avait été considéré que comme un simple métier. Ses ouvrages se font remarquer par une finesse de dessin, une douceur et une vivacité de coloris, vraiment admirables. Ses portraits sont d'autant plus précieux, qu'ils représentent, pour la plupart, les personnages les plus célèbres de son temps. Le Musée du Louvre en possède une très-belle collection, composée de cinquante-six portraits, dont on peut voir la description dans la *Notice des dessins, peintures, émaux et terres cuites, exposés dans la galerie d'Apollon au Louvre*. On

regarde comme son chef-d'œuvre le portrait qu'il fit, en 1642, d'après Van Dyck, de la comtesse de Southampton (Rachel de Rouvigni). Ce superbe émail, de neuf pouces et trois quarts de haut sur cinq et trois quarts de large, appartient au duc de Devonshire. P—s.

PETIT-PIED (NICOLAS), savant canoniste, né à Paris, vers 1630, fut reçu docteur de Sorbonne, en 1658; obtint, en 1662, la charge de conseiller-clerc au Châtelet; et fut pourvu, peu après, de la cure de Saint-Martin. En 1678, il eut une vive contestation avec les conseillers-clercs, au sujet de la présidence qu'il réclama, comme doyen de la compagnie, en l'absence des lieutenants du roi; et en 1682, un arrêt du conseil le maintint, ainsi que tous les clercs, dans le droit de présider, qu'on avait essayé de leur enlever. Petit-Pied avait composé, pendant l'instruction de ce procès, un *Traité du droit et des prérogatives des ecclésiastiques dans l'administration de la justice séculière*. Cet ouvrage, qui a joui longtemps d'une grande estime, fut imprimé à Paris, en 1705, in-4°. L'auteur, qui, depuis la suppression de sa cure, avait obtenu un canonicat de l'église Notre-Dame, mourut la même année. W—s.

PETIT-PIED (NICOLAS), théologien appelant, né à Paris, le 4 août 1665, était neveu du précédent. Il reçut, en 1692, le bonnet de docteur en Sorbonne: en 1701, il obtint une chaire d'Écriture sainte dans cette école célèbre. La part qu'il prit la même année au cas de conscience sur la distinction du fait et du droit, fut la première cause de ses traverses. Ce docteur, qui avait promis de se soumettre au jugement du cardinal

de Noailles sur cette affaire , l'ayant ensuite refusé , persista seul dans sa première décision : il fut exilé à Beaune, d'où il alla rejoindre le père Quesnel en Hollande. Là, son attachement pour cette cause se fortifia de plus en plus, et produisit chaque année de nouveaux écrits sur le formulaire, sur le silence respectueux, et sur d'autres matières analogues. Il attaqua surtout les Jésuites et M. de Bissy, évêque de Meaux, dont il prétendit refuter les ouvrages. Des *Réflexions* qu'il publia sur un Mémoire trouvé dans les papiers du duc de Bourgogne, et imprimé par ordre du roi, parurent fort déplacées dans un moment où toute la France pleurait la mort de ce prince; et elles furent condamnées au feu par un arrêt du parlement de Paris. Il fut un des plus ardents contre la bulle *Unigenitus*, qu'il combattit dans des brochures, des mémoires, et même dans des ouvrages assez étendus; il y a, entre autres, de lui sur cette matière, un *Examen théologique de l'instruction pastorale du clergé*, 3 vol. in-12, et des *Réponses aux Avertissements de M. Languet, évêque de Soissons*, 5 vol. in-12. Rentré en France sous la régence, il fut rétabli par la nouvelle Sorbonne, puis exilé à Issoudun: la délibération qui lui rendait tous ses droits, fut biffée sur les registres. On l'accusa d'avoir, de concert avec Jubé, curé d'Anières près Paris, autorisé des innovations dans la liturgie, et surtout dans la célébration de la messe (Voyez à ce sujet les *Réflexions sur la nouvelle liturgie d'Anières*, in-12 de 64 pages). Petit-Pied combattit de toutes ses forces l'accommodement de 1720, et réappela; peu après, M. de Lorraine, évêque de Baïeux, le nomma son théologien, et Petit-pied

rédigea, pour ce prélat; plusieurs mandemens. On alla pour l'arrêter à la mort de cet évêque; mais il se retira encore en Hollande, d'où il ne revint qu'en 1754. Son zèle et la fécondité de sa plume ne se démentirent point dans ce nouvel exil: outre quelques écrits sur les matières du jansénisme, il en composa sur divers sujets, entre autres sur l'usure, et prit part à l'ouvrage de Legros, *Dogma Ecclesiæ circa usuram*. Les folies des convulsions, la manie du *figurisme*, et la partialité de la *Gazette ecclésiastique*, trouvèrent constamment en lui un improbateur; ce qui ne contribua pas peu à lui faire obtenir la permission de revenir en France. Une dispute s'engagea entre lui et d'autres appelants au sujet du *Traité de la Confiance chrétienne*, de Fourquevaux. Petit-Pied blâmait plusieurs expressions de ce traité, et il exposa ses raisons dans trois Lettres successives, qui parurent en 1733 et 1734. D'Étemare, Legros, Fourquevaux, et quelques anonymes, lui répondirent. Le point de la dispute entre eux était assez subtil, et roulait sur les divers degrés de la crainte et de la confiance chrétienne, et sur la diminution ou l'augmentation relative de ces deux vertus. Cette première controverse en amena une autre, où Mariette joua le principal rôle (Voy. MARIETTE, XXVII, 133). Petit-Pied ne publia sur cette querelle incidente, que de *Nouveaux Eclaircissements sur la crainte et la confiance*, 1^{er} mai 1735, in-4°. Enfin une troisième dispute éclata encore, quelque années après, à l'occasion d'une *Suite de ses Eclaircissements*, 1740, et d'un *Dernier Eclaircissement sur la distinction des vertus théologales*, 1741. La

question avait changé d'objet, et roulait sur la nature et la distinction des vertus théologiques. Petit-Pied fut appuyé dans cette circonstance par le docteur Delan, et combattu par Boursier et les frères Desessarts. L'auteur des *Nouvelles* reproche vivement à Petit-Pied de s'être écarté de la doctrine de Port-Royal et des appelants, et de s'être permis, contre ces derniers, des traits assez piquants. Ces débats occasionnèrent en effet, entre eux, quelque refroidissement : au surplus les appelants seuls prirent part à ces controverses, dont l'objet était fort métaphysique, et où il n'est pas sûr que les contendants s'entendissent toujours bien eux-mêmes. Au milieu de ces différends, Petit-Pied prêta sa plume à Bossuet, évêque de Troyes, pour défendre quelques innovations introduites par ce prélat dans son *Missel* : on convient que le docteur est auteur de trois instructions pastorales, publiées sous le nom de Bossuet, en 1737 et 1738. Petit-Pied mourut à Paris, le 7 janvier 1747. Il avait laissé quelques manuscrits, entre autres, l'*Examen pacifique de l'acceptation et du fonds de la Bulle Unigenitus*, qui vit le jour en 1749, 3 vol. in-12. L'éditeur, Nivelles, y mit une longue préface historique, où il raconte avec beaucoup de détail ce qui a rapport à la vie et aux ouvrages de Petit-Pied; cette préface a été altérée dans une édition suivante. Un autre ouvrage posthume de Petit-Pied est le *Traité de la liberté*, 1755, in-4°, dont Nivelles se rendit encore éditeur. Gourlin lui adressa cinq Lettres sur cette édition, 1756, 2 vol. in-12, et prétendit y trouver des idées nouvelles sur l'obligation de rapporter ses actions à Dieu et sur la manière dont la grâce

opère en nous. L'éditeur défendit la mémoire de son ami. Nous ne donnerons point ici la liste des écrits de Petit-Pied; elle est toute entière dans Moreri, qui cite quatre-vingt-neuf ouvrages. Il nous suffit d'indiquer les sujets sur lesquels ce docteur s'est exercé; et ce que nous en avons dit, fera voir en lui un des écrivains les plus féconds et les plus subtils de son école. C'était d'ailleurs un homme aussi doux dans la société qu'inflexible dans ses opinions. P—c—t.

PETIT - RADEL (PHILIPPE), médecin, naquit à Paris, le 7 février 1749, de parents aisés, et reçut une éducation soignée, quoiqu'il fût le huitième de treize enfants. Il se fit remarquer de bonne heure par un goût épuré pour la littérature ancienne, les sciences physiques, la philosophie et la langue latine : il commença sous Bras-d'or ses études chirurgicales; obtint, à 18 ans, une médaille d'or au concours de l'école pratique, et, bientôt après, une place de chirurgien aide-major à l'hôtel des Invalides. Nommé chirurgien-major pour les Indes-Orientales, il séjourna trois ans à Surate, et y acquit une connaissance approfondie de la langue et de la littérature anglaise. A son retour, il étudia la médecine, prit ses grades à Reims, et entra en licence à Paris, en 1780, avec beaucoup de distinction. En 1782, il fut reçu docteur-régent de la faculté de médecine, et obtint la chaire de chirurgie française. Ce fut vers ce temps qu'on entreprit la publication de l'*Encyclopédie* par ordre de matières : Petit-Radel fut chargé, avec de La Roche, de ce qui a trait à la chirurgie dans cet ouvrage. C'est principalement à ses travaux qu'est due cette partie de l'*Encyclopédie*, qu'il traita complètement. A la révolution

du 10 août 1792, il crut devoir quitter la capitale : réfugié à Bordeaux, il y faisait des cours publics, quand on voulut l'obliger à marcher comme soldat contre les insurgés de la Vendée ; il réussit à s'échapper de nouveau, s'embarqua pour les Indes-Orientales, en juin 1793, passa deux ans dans l'île Bourbon, se rendit en Amérique en avril 1796, et revint dans sa patrie en 1797. Il y reprit avec ardeur ses travaux littéraires : en 1798, il fut nommé professeur de clinique chirurgicale à l'école de médecine de Paris, et il s'y fit remarquer par son assiduité à remplir ses devoirs. Nommé, le 13 février 1814, président de la société de médecine formée dans le sein de la faculté, il lut aux séances de cette société un *Fragment d'un Voyage à Naples*, relatif à la température et aux maladies des environs de cette ville, des *Recherches* sur les médecins mis au rang des saints, sur ceux qu'on a taxés d'athéisme, et divers *Mémoires* restés inédits ou insérés dans les journaux de médecine. Les nombreux travaux de Petit-Radel ne l'empêchaient pas de suivre, comme moyen de délassement, son goût dominant pour la littérature latine. Il publia le poème de *Pancharis*, écrit en cette langue, et fit une pièce de vers latins à l'occasion de la rentrée de S. M. Louis XVIII. Il corrigeait les épreuves du troisième volume de son *Voyage d'Italie*, lorsqu'il fut attaqué d'un squirre à l'estomac. Durant une agonie de trois semaines, il disait à ses confrères, en montrant sa petite pharmacie : « Vous savez comme moi de combien je pourrais abréger mes douleurs ; mais je veux mourir en chrétien. » Il expira le 30 nov. 1815, après avoir constamment vécu dans le célibat le plus austère.

Petit-Radel était renommé aux écoles pour la sévérité de ses suffrages dans l'admission aux grades, et il fut toujours très-désintéressé dans l'exercice de son état : il était de mœurs douces et d'un commerce agréable. De même que les personnes qui voyagent, qui remplissent des fonctions publiques assujétissantes, ou consacrent leur temps aux travaux du cabinet, il se livrait peu à la médecine pratique. Aussi les ouvrages qui lui sont propres, quoique écrits purement et avec méthode, se ressentent de ce que l'auteur n'était pas assez praticien, et n'ont pas joui du succès qu'on aurait dû attendre du produit des veilles d'un homme aussi laborieux. Il a publié : I. *Essai sur le lait*, considéré médicalement sous ses différents aspects, in-8°, 1786. II. *Traité des vaisseaux absorbants du corps humain*, traduit de l'anglais du docteur Cruikshank, in-8°, 1787. III. *Introduction méthodique à la théorie et à la pratique de la médecine*, traduit de l'anglais du docteur Macbride, avec notes, 2 vol. in-8°, 1787. IV. *Nouvel avis au peuple*, sur les maladies et accidents qui demandent les plus prompts secours, etc., in-12, 1789. V. *Essai sur la théorie et la pratique des maladies vénériennes*, traduit de l'anglais de Nisbet, avec notes, in-8°, 1787. VI. *Dictionnaire de chirurgie*, faisant partie de l'Encyclopédie, 3 vol. in-4°, avec pl., 1790 et ann. suiv. VII. *Discours prononcé le 4 déc. 1791*, à l'ouverture de la faculté de médecine de Paris, dans lequel on prouve, qu'établir un enseignement uniforme pour tous ceux qui se destinent à l'art de guérir, c'est agir au préjudice de l'humanité, in-8°, 1792. VIII. *Institutions de médecine*

cine, ou Exposé sur la théorie et la pratique de cette science, d'après les auteurs anciens et modernes; ouvrage didactique, etc., 2 vol. in-8°. IX. *Conseils aux femmes de quarante-cinq à cinquante ans*, ou *Conduite à tenir lors de la cessation des règles*, traduit de l'anglais du docteur Fothergill, augmenté de notes du traducteur, 2^e. édit. in-8°, 1800. X. *Manuel de médecine pratique*, ou *Instructions sommaires*, relatives à la préservation et au traitement des maladies tant aiguës que chroniques, traduit de l'anglais du docteur Thompson, considérablement augmenté par le traducteur; 2 vol. in-8°. XI. *Visite à la prison de Philadelphie*, trad. de l'anglais de Turnbull, avec une pl., un vol. XII. *De amoribus Pancharitis et Zoroæ*, *pœma erotico-didacticon*, etc., Paris, Molini, an VIII (1800), in-8°; 2^e. édit. très-augmentée, Didot jeune, an IX (1801), avec le portrait de l'auteur: il en avait traduit en français, une partie, sous le titre de *Mariage des plantes*; mais la traduction entière, intitulée *Les amours de Pancharis*, etc., n'a pas été avouée par l'auteur (1). XIII. *Callimachi Cyrenaici Hymni è græcâ linguâ, in versus latinis ejusdem numeri ac olim vulgati sunt; cui accedunt gallica versio ac notæ*, 1 vol. in-8°. XIV. *Longi sophistæ pastoralia Lesbiaca, sive de amoribus Daphnidis et Chloës, pœma erotico-poimenicon*, etc; traduit du grec, un vol. in-8°. XV. *Erotopsie*, ou *Coup-d'œil sur la poésie érotique*, et les poètes grecs et latins qui se sont distingués en ce genre, Paris, 1802, in-8°. XVI. *Cours de maladies*

syphilitiques, fait aux écoles de médecine en 1809 et années suivantes, etc., 2 vol. in-8°. XVII. *Dictionnaire de médecine*, faisant partie de l'Encyclopédie par ordre de matières. XVIII. *Voyage historique, chorographique et philosophique, fait dans les principales villes de l'Italie*, en 1811 et 1812; Paris, 1815, 3 vol. in-8°, avec carte itinéraire. Quelques journaux, et notamment le rédacteur des tables du Moniteur l'ont attribué à M. Petit-Radel, son frère, membre de l'Institut, qui n'a eu aucune part à la rédaction. XIX. *Pyretologia medica, seu discursio methodica in februm continuarum remittentium intermittentium silvam*, etc., un vol. in-8°. — Le même ouvrage en français, un vol. in-8°. XX. Divers morceaux insérés dans le *Magasin encyclopédique*, etc. Il a fourni l'article CELSE et quelques autres à la *Biographie universelle*. N—n.

PETIT-RADEL (LOUIS-FRANÇOIS), architecte, frère du précédent, né à Paris, en 1740, étudia son art sous la direction de De Wailly, et suivit long-temps les cours et les concours de l'académie d'architecture. Il remporta successivement plusieurs médailles d'émulation, et notamment, en 1763, un troisième grand prix sur une composition d'arc de triomphe. Cet artiste dessinait mieux que la plupart des architectes de son temps. Il s'amusa même à graver; et l'on a de lui un certain nombre de gravures de ruines et d'architecture, qu'il a exécutées d'après ses dessins. Il était aussi fort habile dans la perspective. Au retour d'un voyage qu'il fit en Italie, et dans lequel il augmenta le nombre de ses connaissances, et fortifia son goût

(1) Voyez aussi, sur cet ouvrage, le *Magasin encycl.*, 8^e. ann., IV, 358.

pour les objets d'arts et d'antiquités, il ouvrit un cours particulier d'architecture, qui contribua beaucoup à former de jeunes élèves, devenus depuis d'habiles maîtres. Petit-Radel fut inspecteur-général des bâtimens civils; et ce fut à ce titre qu'il publia un *Projet pour la restauration du Panthéon français*, 1799, in-4°, avec fig. dessinées et gravées par l'auteur. Il fut aussi membre du jury près l'école royale d'architecture. C'est lui qui a construit le grand abattoir du Roule : mais il exerça plus la partie consultative et légale que l'architecture des bâtimens. Chargé, comme architecte des domaines, de la démolition de plusieurs édifices; il avait imaginé un moyen simple et expéditif, celui de les étayer avec de fortes pièces de charpente placées debout, et ensuite d'en démolir le pied, et de mettre le feu aux étais, à l'aide de fagots et de bois clair; en deux heures de temps, le bâtiment disparaissait comme par enchantement. La passion de Petit-Radel pour les arts et les antiquités, à laquelle il avait sacrifié une grande partie de sa fortune, l'avait mis à portée de se former un cabinet d'objets très-précieux. Cet artiste est mort à Paris, le 7 novembre 1818. P—E.

PETIT-THOUARS (Du). *Voy.*
DUPETIT-THOUARS.

PETITY (JEAN-RAIMOND DE), compilateur, né vers 1715, à Saint-Paul-Trois-Châteaux, près de Montelimart, embrassa l'état ecclésiastique, vint à Paris, prêcha devant la cour, et obtint le titre de prédicateur de la reine. Il renonça cependant à la chaire pour s'appliquer à la culture des lettres, et mourut en 1780. Outre les panégyriques de saint Jean Népomucène, et de sainte Adelaïde,

on cite de lui : I. *Etrennes françaises*, Paris, 1766, in-4°. de 68 pages, avec plusieurs gravures en médaillon (*Voy. le Journ. des savants*, de mars 1766, p. 188). II. *Bibliothèque des artistes et des amateurs*, ou Tablettés analytiques et méthodiques sur les sciences et les beaux-arts, ibid., 1766, 2 tom. en 3 vol. in-4°, ornés de figures et de dessins allégoriques, par Gravelot. Cette compilation ayant eu peu de succès, l'auteur la reproduisit l'année suivante, sous le titre d'*Encyclopédie élémentaire*, ou Introduction à l'étude des sciences et des arts (1). Le premier volume contient des notions sur la grammaire, la fable, la rhétorique, la poésie et l'agriculture; le second traite de la morale, de la mythologie des enfers, de l'arithmétique, de l'écriture et de l'architecture; le troisième, de l'imprimerie et des langues. Chaque partie est précédée d'une figure allégorique, et d'un tableau qui explique le plan de l'auteur, consistant à passer de l'idée simple aux idées les plus composées. Le traité de l'*Ecriture* est de Paillason, professeur de l'académie d'écriture; celui de l'*Architecture* est de Soufflot; le mémoire sur les *Langues*, du savant Deshautesayes, et c'est sans contredit, le morceau le plus intéressant de cette compilation (V. tom. XI, p. 181), que l'auteur se proposait de porter à un grand nombre de volumes, s'il trouvait des collaborateurs. Chaque volume est terminé par le catalogue raisonné des meilleurs ouvrages publiés sur les matières qui y sont traitées.

(1) Le changement le plus considérable de cette nouvelle édition consiste dans la suppression des tableaux synoptiques ou mnémoniques offrant, pour chaque branche des connaissances humaines, l'unité, le binaire, le ternaire, le quaternaire, le septenaire et le duodénaire.

tées. III. *Manuel des artistes et des amateurs*, Paris, 1770, 4 vol. in-8°. ; ce n'est point une réimpression de l'ouvrage précédent, comme l'ont cru quelques bibliographes (V. le *Dict. des anonymes* de M. Barbier, IV, 435). IV. *La Sagesse de Louis XVI*, 1775, 2 vol. in-8°. W—s.

PETIVER (JACQUES) est un naturaliste anglais, sur lequel il n'existe que très-peu de renseignements. On ignore même l'année de sa naissance. Après avoir été élève chez un pharmacien de Londres, il établit une maison pour son compte, et il est probable qu'il en retira de très-grands avantages : il serait difficile d'assigner une autre origine à une fortune considérable, dont il fit un très-noble usage. Passionné pour l'histoire naturelle, il s'occupa de bonne heure à réunir des objets qui y étaient relatifs. Les capitaines, les chirurgiens de vaisseaux, les négociants, tous ceux qui visitaient des pays éloignés, étaient chargés, par lui, de rapporter des graines, des plantes, des animaux, des coquillages, etc. Il reçut une très-grande quantité de communications, et parvint ainsi à former une des plus belles collections connues à cette époque. Après sa mort, elle fut acquise par le célèbre Sloane, dont le cabinet fait maintenant partie du Musée britannique. Petiver publia d'abord : *Musei Petiveriani centuria 1^a - 10^a, rariora naturæ continens*, Londres, 1695-1703, in-8°. 96 p., avec une planche représentant une fougère, des mousses, un papillon et un scarabée. Ce catalogue contient des objets des règnes animal et végétal, et quelques fossiles, avec la synonymie et l'indication des figures. Son second ouvrage, est intitulée : *Gazophilacii naturæ et artis decas 1^a-5^a*, etc., suivi du

Catalogue classique et topique (en anglais), des objets mentionnés dans l'ouvrage, à Londres, 1702-6, in-8°. , 96 pag. 2 pl., et accompagné de 50 planches in-fol., représentant pêle-mêle, des objets des deux premiers règnes. En 1709-11, il publia cinq nouvelles décades du même ouvrage, texte et planches in-fol., et une édition latine in-folio du *Catalogue classique et topique*. Le 3^e. vol. de l'Histoire des plantes de Ray, qui parut en 1704, contient une note de plantes rares de la Chine, de Madras et de l'Afrique, communiquées par Petiver, ainsi que la liste des plantes de son herbier. Mais son ouvrage le plus important, surtout pour l'Angleterre, est le *Catalogue de l'herbier anglais de M. Ray*, Londres, 1713, in-fol. Il est accompagné de 50 planches, dont chacune contient 12 plantes. En 1715, il en parut 22 nouvelles. Mais l'ouvrage resta imparfait, n'allant que jusqu'à la 17^e. classe de Ray. Petiver publia encore en 1716 : *Graminum, muscorum, fungorum, submarinorum*, etc., *Britannicorum concordia*, Londres, in-fol., etc. — *Petiveriana seu naturæ collectanea domi forisque auctori communicata*, ibid., id. Le 1^{er}. de ces deux morceaux, fréquemment cité par Linné, et le *Catalogue de Ray* sont encore consultés avec fruit ; et quand ils ne suffisent pas pour résoudre les doutes, on peut avoir recours à l'herbier de Petiver. Dans la grande quantité de Dissertations, Mémoires etc., publiés séparément par Petiver, ou épars dans les *Transactions philosophiques*, nous distinguerons seulement : 1^o. *Pterigraphia americana, continens plusquam CCCC filicum variarum specierum*, Londres, 1712, in-fol., 20 pl., dont 16 sont des copies ré-

duites des Fougères de Plumier ; les 4 autres offrent des dessins de champignons , d'algues , et de quelques animaux. — 2^o. *Some attempts to prove, etc. (Essais pour prouver que les plantes de la même nature ou classe ont en général la même vertu, et doivent produire les mêmes effets.)* Trans. phil. t. XXI, n^o. 255, p. 289-294. Une phrase de Césalpin assure à ce grand botaniste la priorité de cette idée : elle fut exposée avec quelques détails dans un Mémoire de Rod. Jacq. Cameraarius, en 1699. Petiver l'appliqua aux *Ombellifères*, aux *Labiées* et aux *Crucifères*. Patr. Blair entreprit de le réfuter ; Petiver répliqua : Blair répondit encore ; et cette petite polémique, qu'on trouve dans les *Miscellaneous observations* de Blair, n'est pas, même à présent, sans intérêt. Ces différents ouvrages furent réunis en 2 vol. in-fol., que le libraire Millar fit paraître en 1764 (ou 1773) sous le titre de *Jacobi Petiveri opera*. Le tome 1^{er}. contient 180 pl., et le 2^e., 126. Le zèle de Petiver fut secondé par beaucoup d'hommes célèbres, entr'autres par l'év. Compton, Ray et Sloane. Mais il rendit à plusieurs de grands services : Ray avoue qu'il lui a été fort utile pour la composition de son histoire, surtout du 3^e. volume. Il n'a pas été aussi bien traité par Plukenet. (*V.* ce nom) ; et quoiqu'il ait également parlé de ce savant avec aigreur, les biographes de l'un et de l'autre paraissent être plus favorables à Petiver. Si les écrits de Petiver ont été, même de son temps, d'une utilité très-secondaire, on ne peut douter qu'il n'ait fort contribué à avancer les progrès de l'histoire naturelle par ses collections : il en a peut-être plus répandu le goût dans sa patrie que

quelques écrivains plus distingués n'ont pu le faire par leurs ouvrages. Petiver mourut le 20 avril 1718. Plumier lui a consacré le genre *Petiveria*, de la famille des Arroches.

D—U.

PÉTRARQUE (FRANÇOIS), l'un des grands poètes dont s'enorgueillit l'Italie, naquit à Arezzo, le 20 juillet 1304. Les factions environnèrent son berceau. Son père, ami du Dante, et comme lui du parti Gibelin, avait été banni de Florence, où il exerçait un modeste emploi que lui avait confié la république. Réfugié à Pise, il abandonna les premières études de son fils, alors dans sa septième année, à un vieux grammairien de cette ville, nommé Conventole da Prato. Deux ans après, la mort de l'empereur Henri VII ayant enlevé toute espérance aux Gibelins, le père de Pétrarque emmena sa famille dans le comtat d'Avignon, où Clément V avait transféré la cour pontificale ; et son fils reprit ses études à Carpentras, sous son premier maître. C'est alors que le jeune élève de Conventole visita pour la première fois la fontaine de Vaucluse ; et les beautés agrestes de ce lieu laissèrent dans son ame une impression ineffaçable. L'étude du droit était à-peu-près la seule voie qui, dans ce siècle, menât à la fortune. Pétrarque alla passer quatre ans à l'université de Montpellier, où il se hâtait d'oublier la ténébreuse érudition de l'école, pour ses auteurs chéris, Cicéron et Virgile. Il se familiarisait en même temps avec les compositions de nos troubadours ; et, si l'on en croit un écrivain (1), il retouchait le roman de *Pierre de Provence et de la belle Maguelone*, écrit, en 1178, par le cha-

(1) Gariel, *Idée de Montpellier*.

noine Bernard de Triviés. Malheureusement il fut troublé dans ces jouissances par l'arrivée de son père qui, voulant le punir dans les livres qui l'avaient séduit, livra aux flammes sa petite bibliothèque, et rendit à peine à ses cris Cicéron et Virgile à demi-brûlés. Envoyé à l'université de Bologne, pour recevoir les leçons de Jean d'Andréa, le plus savant canoniste de ce siècle, Pétrarque s'y lia bientôt avec Cino da Pistoia, Florentin comme lui, que Bartole citait comme son maître dans la science du droit, et qui méritait de devenir en poésie celui de Pétrarque et de Boccace (V. CINO). Si le jeune légiste ne retint pas long-temps les leçons du jurisconsulte, il se souvint de celles du poète; et plus tard il ne dédaigna pas de consacrer à la mémoire de Laure plusieurs vers empruntés au chantre de Selvaggia. Orphelin à vingt ans, ruiné par des tuteurs infidèles, il revint habiter Avignon, parut avec succès dans les sociétés les plus brillantes, et put s'abandonner librement à des études de son choix. Les mathématiques, encore dans l'enfance, l'histoire et les antiquités, la philosophie et ses systèmes innombrables, surtout les systèmes qui tiennent à la philosophie morale, occupaient tour-à-tour cet esprit avide de connaître. La langue latine, qui avait eu les premiers vers du Dante, obtint aussi les premiers essais poétiques de Pétrarque; et bientôt sa muse osa se confier à la langue vulgaire, la seule qui fût entendue des femmes. Il venait de retrouver l'un de ses compagnons d'études, Jacques Colonne, le dernier fils d'Étienne (V. ce nom, IX, 317). Par l'élévation de son âme et par sa passion pour les lettres, ce jeune Romain était digne de deve-

nir l'ami de Pétrarque : il le fut jusqu'à sa mort. Le cardinal Jean Colonne, son aîné, voulut être en tiers dans cette amitié. Pétrarque trouva près d'eux tout ce que la ville pontificale rassemblait d'étrangers illustres : son air noble et ouvert, sa physionomie douce et spirituelle, les grâces de son esprit, le prix qu'il attachait à plaire, lui assuraient, au milieu de ce cercle choisi, un ascendant remarquable. Le vieux Colonne aimait à lui raconter sa vie, à lui développer ses projets; et Pétrarque puisa dans ces entretiens un nouvel amour pour l'Italie, et une aversion plus forte pour tout ce qui pouvait en prolonger les malheurs ou en obscurcir la gloire. Jacques Colonne fut appelé à l'évêché de Lombez; son ami le suivit dans ce diocèse, et ils s'arrêtèrent ensemble à Toulouse, où, peu d'années auparavant, en 1324, Arnould Vidal avait reçu au Capitole l'églantine poétique. Les sept *Mainteneurs du gai savoir* commençaient à y répandre le goût de la poésie vulgaire, et à mettre en honneur ces petits poèmes inconnus aux anciens, dont quelques-uns sont restés propres à la littérature des troubadours. Amant soumis et malheureux, Pétrarque devait se consoler comme eux, en chantant ses ennuis et *samie*. Le 6 avril 1327, le lundi saint, à six heures du matin, il avait vu, dans une église d'Avignon, la fille d'Audibert de Noves (V. NOVES, XXXI, 433); et sa passion pour Laure, dont on ne répétera point ici les développements, remplit le reste de sa vie. Laure était unie à Hugues de Sade, jeune patricien, originaire d'Avignon; et, fidèle à ses devoirs d'épouse et de mère, elle défendait à Pétrarque jusqu'à l'espérance. Sans cesse poursuivi par

ce souvenir, le poète visite en courant le midi de la France : Paris, la Flandre, les Pays-Bas, la forêt des Ardennes, retentissent tour-à-tour de ses vers et de ses plaintes ; il traverse la Bourgogne, le Lyonnais, le Dauphiné, et revient s'ensevelir à Vaucluse, après un exil de huit mois. Le pape Jean XXII méditait alors une nouvelle croisade, et laissait espérer aux Romains qu'il replacerait la chaire de Saint-Pierre en Italie. Ce double projet enflamma Pétrarque, et lui inspira sa belle ode à l'évêque de Lombez : *O aspettata in ciel*, etc. L'année suivante (1335), nous le retrouvons encore exprimant en beaux vers latins, à Benoît XII, son désir de voir le Saint-Siège rétabli dans la ville éternelle ; et le pape lui répond en le nommant chanoine de Lombez, avec l'expectative d'une prébende. Cette même année fut marquée par un succès unique dans la vie de Pétrarque. Une liaison étroite et récente l'attachait aux intérêts d'Azon de Corrèze, un des principaux seigneurs d'Italie, poursuivi devant la justice papale, par la famille des Rossi. Le poète voulut bien descendre pour son ami dans la lice du barreau ; et ce fut pour tous les deux un jour de triomphe. Depuis qu'il avait vu Laure, il cherchait des distractions partout sans pouvoir se fixer nulle part. Une inquiétude vague porte ses pas vers Rome, où l'amitié des Colonne ne peut le retenir ; et il revient à Avignon, qu'il ne voulait plus habiter, mais dont il ne pouvait s'éloigner long-temps. C'est alors qu'il s'enferma dans sa retraite de Vaucluse, sans amis, sans domestiques, comme si la solitude avait pu le délivrer d'une passion qui s'augmentait de tous ses efforts pour la détruire. La maison de campagne de

l'évêque de Cavaillon touchait à la sienne. C'était Philippe de Cabassole, qu'il appelle lui-même un petit évêque et un grand homme. Pétrarque ne put refuser ses consolations, et bientôt le nomma son ami. L'amant de Laure sembla un moment dominé par une grande conception littéraire. Il avait commencé d'écrire en latin l'histoire de Rome, depuis sa fondation jusqu'à Titus. En rassemblant les matériaux de cette histoire, il fut frappé de la grandeur des événements qui ont marqué la fin de la deuxième guerre punique. Soudain il se sent transporté par l'espérance de donner à son siècle une épopée régulière, dont Scipion sera le héros. Son plan est tracé à la hâte ; quelques morceaux sont écrits d'inspiration : avant la fin de l'année, le poète put soumettre à ses amis la plus grande partie de son ouvrage ; et dès-lors on ne trouva plus pour le louer que les noms de *sublime* et de *divin*. Ses sonnets et ses *Canzoni* avaient rempli la France et l'Italie, du nom de Laure et du sien : le 23 août 1340, à quelques heures d'intervalle, il reçut, à Vaucluse, une lettre du sénat romain, qui l'invitait à venir se faire couronner au Capitole, et une lettre du chancelier de l'université de Paris, qui lui offrait le même triomphe. C'est à tort qu'on a fait honneur de cette démarche à cette corporation savante : les recherches les plus exactes faites dans ses registres n'ont présenté aucune trace de la délibération qui aurait dû précéder cette lettre ; et tout porte à croire que le chancelier Robert de Bardi, Florentin comme Pétrarque, et son ami personnel, lui avait écrit sans l'aveu de ses collègues, bien sûr de leur faire partager son admiration, dès que le poète serait à Paris. Le choix de Pétrar-

que était déjà fait. Il ambitionnait depuis long-temps le laurier poétique ; et il s'en était ouvert à Robert d'Anjou, roi de Naples, dont l'influence avait hâté l'admiration et les suffrages des sénateurs de Rome. Ce prince cultivait les lettres avec enthousiasme, et les protégeait en roi. Pétrarque ne voulut devoir qu'à lui la couronne qui lui était offerte ; il s'embarqua pour Naples, et lui porta son épopée, qu'il avait intitulée l'*Afrique*. Le roi et le poète eurent des conférences sur la poésie et sur l'histoire : celui-ci réclama une épreuve plus rigoureuse ; il offrit de répondre pendant trois jours à toutes les questions qui lui seraient proposées sur l'histoire, la littérature et la philosophie, soutint cet examen avec gloire, et Robert le déclara solennellement digne du triomphe qui lui était promis. A son audience de congé, le roi, se dépouillant de sa robe, l'en revêtit, et le pria de la porter le jour de son couronnement. Enfin, le jour de Pâques, 8 avril 1341, Pétrarque monta au Capitole, au milieu des principaux citoyens, précédé de douze jeunes gens choisis dans les familles les plus illustres, qui déclamaient ses vers. Après une courte harangue, il reçut la couronne des mains du sénateur Orso, comte de l'Anguillara, et récita un sonnet sur les héros de l'ancienne Rome, dont il paraissait tenir la place. Conduit à l'église Saint-Pierre, par le même cortège, au milieu des acclamations d'une foule avide de voir une solennité si nouvelle, Pétrarque déposa sur l'autel les lauriers qui ceignaient sa tête, et reprit la route d'Avignon par terre, comme pour jouir plus lentement de sa renommée. Il emportait le titre d'aumônier ordinaire du roi de Naples, et des lettres-pa-

tentes qui lui donnaient « tant par » l'autorité du roi Robert, que par » celle du sénat et du peuple romain, » la pleine et libre puissance de lire, » de disputer, d'expliquer les anciens livres, d'en faire de nouveaux, de composer des poèmes, » et de porter dans tous les actes la » couronne de laurier, de lierre ou » de myrte, à son choix. » Son indigne ami, Azon de Corrèze (V. IX, 660), venait d'usurper la souveraineté de Parme, sous prétexte de l'affranchir. Il pressait Pétrarque de s'arrêter auprès de lui ; et bientôt, séduit par les agréments de ce séjour, le poète accepte les fonctions d'archidiacre de l'église de Parme, y fait bâtir une maison, et se hâte d'y terminer son poème de l'*Afrique*. La gloire commençait à le consoler de ses peines, lorsque l'envie, éveillée par un succès sans exemple, vint pour la première fois troubler son repos ; et dans le même temps la mort frappait l'évêque de Lombez, le meilleur de ses amis et le plus chaud de ses admirateurs. L'avènement de Clément VI à la tiare, en 1342, ranima dans l'ame de Pétrarque des espérances déjà deux fois trompées. Chargé par les Romains de porter la parole au nom des députés qu'ils envoyaient solliciter, auprès du pape, l'accomplissement des promesses de Jean XXII, le pontife l'accueillit avec distinction, le nomma prieur de Migliarino (diocèse de Pise), l'admit à son intimité, mais n'alla point en Italie. Empressé de lui marquer sa confiance, il lui donna, presque en même temps, une mission délicate, celle de faire valoir les droits du Saint-Siège à la régence de Naples, pendant la minorité de Jeanne, petite-fille du roi Robert. La jeune reine s'entretint plusieurs fois avec Pétrarque,

qui reçut des témoignages publics de l'estime qu'elle portait aux lettres : mais la candeur du poète-négociateur le rendait peu propre à fléchir la politique intéressée des conseillers qui dominaient cette princesse. Il s'enfuit avec horreur d'une cour barbare et corrompue, qui se délassait de ses débâches dans des spectacles de gladiateurs. Il franchit les Apennins, s'échappe de Parme et de l'Italie, en proie à toutes les fureurs des partis ; se réfugie à Vaucluse, pour quelques mois, et quitte brusquement ce séjour pour s'y retirer encore. Là il apprend que Rienzi, maître de Rome, citait des rois à son tribunal, et publiait hautement que ses concitoyens allaient ressaisir, au quatorzième siècle, leur ancienne domination sur l'univers. Toutes les illusions de Pétrarque se réveillent. Défenseur ardent du tribunal, au milieu de la cour pontificale, il le félicite, il l'exhorte ; et, déjà impatient de le conseiller de plus près, il court s'établir en Italie. La nouvelle du massacre des Colonne vint l'arrêter à Gènes ; il fut consterné : mais il pardonnait encore à Rienzi, pourvu que Rome fût républicaine. Le tribun succomba, et avec lui disparut ce fantôme de liberté qui avait déçu Pétrarque. Il ne s'était pas écoulé une année, et le poète pleurait sur une perte encore plus douloureuse : Laure n'était plus. La peste de 1348, celle que Boccace a décrite avec une vérité si terrible, l'avait enlevée, le 6 avril de cette année, le même jour, dans le même mois et à la même heure où son amant l'avait vue pour la première fois. La dernière moitié du *Canzoniere* est un monument immortel des longs regrets de Pétrarque. Mais, quand ses vers ne nous auraient point appris combien

sa douleur fut fidèle à son amie, la note touchante qu'il a consignée sur son exemplaire de Virgile attesterait encore le culte profane qu'il avait voué à sa mémoire (1). Appelé depuis longtemps par les instances de Louis de Gonzague, seigneur de Mantoue, il essaya de se consoler près de lui, dans la patrie du plus sensible de tous les poètes. C'est de là qu'il écrivit à l'empereur Charles IV une lettre éloquent pour l'exhorter à rendre la paix à l'Italie. La publication du jubilé de 1350 entraînait alors vers Rome toute l'Europe chrétienne. Pétrarque s'unit à ce pieux mouvement. Il passa par Florence, où il revit Boccace, un des hommes qu'il avait distingués à la cour de Naples, et il compta un ami de plus. A Rome, il trouva le jubilé ouvert ; et cette grande et consolante solennité fit sur son âme religieuse une impression profonde : ses habitudes devinrent plus graves, ses mœurs plus austères ; on put remarquer dès lors, qu'à l'élévation de ses pensées, il se plaisait à mêler un caractère de sévérité, dont ses dernières poésies ont fidèlement conservé l'empreinte. Dans ce temps même, il recevait partout des honneurs qu'aucun homme privé n'avait connus avant lui. Les principaux citoyens d'Arezzo le conduisirent avec orgueil dans la maison où il était né, en lui déclarant que rien n'y était changé ; et en effet, la ville avait forcé les propriétaires qui s'étaient transmis cette

(1) On conteste encore de nos jours l'authenticité de cette note, parce qu'on voudrait renverser toute l'histoire de Laure. M. Whyte, savant anglais, qui a découvert à Florence une vie inédite de Pétrarque, écrite peu de temps après sa mort, par Luigi Peruzzi, qui l'avait connu, refuse aussi le témoignage de la même note. Mais elle est écrite d'un ton qui doit désespérer les incrédules : on ne ment point ainsi. Le *Virgile* de Pétrarque a été long-temps à Paris (V. NOVES, XXXI, 437, not.)

maison, à respecter religieusement le lieu consacré par sa naissance. L'amitié des Carrare venait de l'attirer à Padoue, lorsque Boccace vint lui annoncer, au nom du sénat de Florence, qu'il était rétabli dans ses droits de citoyen, comme dans le patrimoine de ses pères, et le prier d'accepter la direction de l'université récemment fondée dans la première ville de Toscane. Cet honorable asservissement ne sourit point à l'imagination de Pétrarque. Ses livres l'attendaient depuis quatre ans dans son Parnasse transalpin; c'était ainsi qu'il appelait Vacluse : son Parnasse cisalpin était sa maison de Parme. Il refuse les fonctions qui lui sont offertes, et court s'enfermer dans sa retraite première. Rome, pleine de brigandages et d'assassinats, occupait alors toute la sollicitude pontificale. Clément VI invoqua les conseils de Pétrarque, et Pétrarque répondit en poète. Il parla des anciens droits du peuple romain, de la nécessité d'humilier les nobles, d'exclure les étrangers des charges, de rendre au sénat sa dignité, et déclara qu'il ne voyait de salut que dans l'établissement de la république sur les lois de l'égalité et de la justice. Vers le même temps, Rienzi, tombé entre les mains de l'empereur, et bientôt prisonnier du pape, fut livré à une commission judiciaire, et réclama vainement un jugement plus légal. Les biographes racontent que Pétrarque écrivit au peuple romain pour l'exhorter à intervenir en faveur de son ancien ami; et cette exhortation se trouve en effet dans ses œuvres. Mais rien ne semble indiquer qu'elle ait été envoyée à son adresse; et tout porte à croire, au contraire, que son imagination seule lui a dicté cette lettre, plus pour consoler Rienzi que pour

le sauver. Toutefois, par une superstition qui peint à-la-fois l'ignorance et les lumières d'un siècle à demi-barbare, ces juges, si impatients de punir un factieux qu'ils croyaient indigne de l'appui des lois, s'arrêtèrent, dès qu'ils surent qu'il était poète, et craignirent d'attenter aux jours d'un homme que Cicéron aurait appelé un *homme sacré* (2). Le péril du moderne tribun n'était pas le seul chagrin de Pétrarque. Les médecins dont le pape était entouré, et dont il dénonçait au saint-père l'ignorance et les ridicules, se ligèrent contre lui. Il eut le tort de se croire blessé par des traits qui ne pouvaient l'atteindre; et sa gloire s'abaisa, pour les repousser, jusqu'à emprunter les armes de ses adversaires. De retour à Vacluse, ce séjour lui inspira une réponse plus digne de lui : c'est son *Épître à la postérité*, où il rend compte des principaux événements de sa vie, jusqu'à son départ d'Italie, vers le milieu de l'année 1351 (3). Quelques mois après, Innocent VI fut appelé à gouverner l'Église; homme de bonne vie, mais de petit savoir, selon l'expression de Matthieu Villani, et le seul pape dont Pétrarque n'ait reçu aucun témoignage de faveur. Le poète, après avoir deux fois, sous Clément VI, refusé les fonctions de secrétaire apostolique, suspect de magie auprès de son successeur, ne daigna pas dissiper les préventions du nouveau pontife; il n'en regretta que plus vivement l'Italie, et bientôt il repassa les Alpes, incertain de la retraite qu'il allait se choisir, mais

(2) Cic. *Pro Archia poetâ*, §. 19.

(3) Dans l'*Histoire littéraire d'Italie*, p. 582, tom. II, Ginguené établit contre M. Baldelli, que l'*Épître à la postérité* est de 1352, et non de 1372.

prêt à nommer sa patrie la première ville où il trouverait une vie calme et l'indépendance. Il voulut voir Milan, et ne put aller plus loin. Séduit par l'accueil d'un homme puissant qui savait n'être avec lui qu'un homme aimable, admis au conseil de Jean Visconti, il accepta la mission de réconcilier la république de Gènes, qui venait de se donner à ce prince, avec celle de Venise, enorgueillie par des succès récents et qui paraissaient décisifs. Déjà, trois ans auparavant, Pétrarque avait tenté de prévenir une guerre qui présageait de longues et sanglantes divisions à l'Italie. Lié avec le doge André Dandolo, l'un des plus grands hommes de ce siècle dans la politique, dans la guerre et dans les lettres, il en avait appelé à son patriotisme ; son ami avait loué son éloquence, sans toutefois déférer à ses conseils. Sa nouvelle tentative ne fut pas plus heureuse que la première : mais les événements montrèrent de quel côté était l'imprévoyance. Venise fut réduite à acheter la paix ; Dandolo mourut de douleur, et Visconti lui survécut à peine un mois. Cependant, après un silence de trois années, l'empereur avait répondu à la lettre par laquelle Pétrarque l'appelait à la pacification de son pays : ce dernier lui avait adressé de nouvelles instances. Mais l'avarice de Charles IV le pressait encore davantage de paraître en Lombardie. D'après ses ordres, Pétrarque vint le trouver à Mantoue, plein de confiance dans la sagesse d'un empereur, ami du saint-siège, pour faire disparaître de l'Italie ces vieux noms de Guelfes et de Gibelins, qui avaient fait couler tant de sang, et qui fomentaient encore tant de haines. Il ne vit qu'un prince faible et avide, qui prenait

la mauvaise foi pour de l'habileté, et qui donnait pour la première fois l'étrange spectacle d'un empereur d'Allemagne à la solde des Vénitiens. Le poète lui présenta des médailles précieuses d'Auguste, de Trajan et des Antonins : « Voilà, lui dit-il, » les grands hommes dont vous tenez la place, et qui doivent être vos » modèles. » Admis pendant huit jours à toute la familiarité de ses entretiens, il désespéra bientôt de cette amitié, et refusa d'entrer dans Rome à sa suite, pour être témoin de son couronnement. Il s'attacha davantage aux neveux de Jean Visconti, que l'empereur avait hautement menacés, pour les confirmer ensuite à plus haut prix dans toutes les usurpations de leur oncle. La haine publique les accusait alors d'un fratricide. Pétrarque, affligé d'un bruit qu'il ne pouvait croire, n'hésita pas à s'établir à Pavie, auprès de Galéas, et fut chargé par ce prince, ami des lettres, de dissuader Charles IV d'une nouvelle expédition au-delà des Alpes. Cette ambassade fut plus heureuse que les précédentes : le soin de répondre aux mécontents d'Allemagne suffisait à la politique versatile de l'empereur. De retour à Milan, l'ambassadeur reçut de sa part le diplôme de comte Palatin, dans une boîte d'or d'un poids considérable. Pétrarque accepta ce nouvel honneur, et renvoya la boîte au chancelier de l'empire. Fatigué de l'agitation des cours, il se choisit une nouvelle retraite à Garignano, sur le bord de l'Adda, dans une jolie maison de campagne, qu'il appelait Linterno, en mémoire de Scipion, son héros. Des projets et des recherches littéraires, des exercices religieux et des visites fréquentes à la chartreuse de Milan, parta-

geaient ses nouveaux loisirs. Tous les grands seigneurs d'Italie avaient disputé aux papes et aux rois l'avantage de le fixer auprès d'eux. Un orfèvre de Bergame, nommé *Capra*, sollicita et obtint une sorte de préférence. Quand Pétrarque vint le voir, Bergame sortit à sa rencontre : Capra le reçut avec une magnificence presque royale, jouit de sa conversation avec transport, et prouva, par son enthousiasme comme par le nombre et le choix de ses livres, qu'il était digne de son hôte. Une nouvelle mission diplomatique ramena Pétrarque en France, en 1360 : il allait complimenter le roi Jean sur sa délivrance ; et ce prince, qui avait fait de vains efforts pour empêcher son retour en Italie, renouvela ses instances pour le retenir. Mais l'envoyé de Galéas revint à Milan, sans se laisser ébranler, ni par les présents du monarque, ni par les prières du dauphin : celles de l'empereur, appuyées par l'envoi d'une coupe d'or d'un merveilleux travail, ne le trouvèrent pas moins inflexible. Jamais toutefois le séjour de l'Italie ne lui avait offert moins d'attraits. Les compagnies étrangères qui infestaient cette terre de discorde, le forcèrent de chercher à Padoue un asile, d'où il fut bientôt banni par la peste. Réfugié à Venise, avec ses livres qui le suivaient partout, et qui l'obligeaient à l'entretien d'un grand nombre de chevaux, il fit don de sa bibliothèque à cette république hospitalière, par une cédule de l'an 1362, à condition qu'une si rare collection ne serait ni divisée, ni vendue. Un décret du sénat assigna un palais pour le logement de Pétrarque et de ses livres ; et c'est-là sans doute ce qui l'a fait regarder comme le premier fondateur de la

célèbre bibliothèque de Saint-Marc (4). L'abbé de Sade était dans l'erreur, lorsqu'il a dit que tous ces manuscrits avaient péri. Tomasini, qui en fit la recherche en 1635, les reconnut dans la chambre étroite et obscure où ils avaient été logés d'abord, espèce d'archive située près des quatre chevaux de bronze (5) ; et ils y demeurèrent jusqu'en 1739, époque où le public eut enfin la permission de les consulter (6). Ce séjour à Venise est doublement mémorable dans la vie de Pétrarque. Exilé de Florence par la contagion, Boccace vint partager son asile, et lui présenta Léonce Pilate de Thessalonique, qui lui enseignait le grec. L'amant de Laure avait autrefois étudié cette langue avec l'aide du moine Barlaam, ambassadeur de l'empereur Andronic auprès du pape Benoît XII, et il l'avait étudiée dans les dialogues de Platon : mais le court séjour du moine à la cour d'Avignon permet de croire avec l'auteur de l'*Histoire littéraire d'Italie*, qu'il apprit à cette école plus de platonisme que de grec. Il saisit l'occasion qui lui était offerte de reprendre cette étude ; et déjà sexagénaire, il trouva, dans les difficultés mêmes qu'elle opposait à sa persévérance, des jouissances assez vives pour

(4) Morelli, *Della pubblica libreria di S. Marco*, Venise, 1774, in-40., pag. IV et suiv.

(5) Plusieurs de ces livres, oubliés là pendant près de trois siècles, tombaient en poussière ; d'autres étaient comme pétrifiés. Tomasini (*Petrarcha rediiv.*, 1635, pag. 85) donne la liste de ceux qui furent alors trouvés en bon état. On y remarque un *Vocabulaire polyglotte*, latin, persan et turc (*comanicum*), écrit l'an 1303, et dont il copie un petit échantillon.

(6) Morelli, *loc. cit.*, p. VI. Ce savant bibliographe donne le détail de plusieurs de ces manuscrits, qui se voient encore aujourd'hui dans la bibliothèque de Saint-Marc. Il explique l'espèce d'oubli dans lequel on les avait laissés pendant si long-temps, par l'enthousiasme qu'occasionna au quinzième siècle l'acquisition bien plus considérable des manuscrits grecs du cardinal Bessarion.

adoucir les pertes qui l'accablaient de toutes parts. Il était dans la destinée de Pétrarque de survivre à tous ceux qu'il aimait. Depuis 15 ans, la mort l'avait séparé du cardinal Jean Colonne, de Jacques de Carrare, seigneur de Padoue, et de plusieurs autres amis qui ne lui étaient pas moins chers, mais qui sont aujourd'hui moins connus. Cette seconde peste lui ravit presque tous ceux qui lui restaient, entre autres Azon de Corrège, et deux gentilshommes qui avaient partagé avec lui l'intimité de l'évêque de Lombez, les mêmes qui reviennent si souvent dans ses lettres sous les noms de Lælius et de Socrate. Sa douleur le rendit plus sensible encore aux critiques dont toute sa renommée ne put sauver ses églogues latines et plusieurs fragments de son poème de l'*Afrique*. C'est alors surtout que le poète pleura sur ses lauriers; et il lui échappa de dire que ce couronnement avait été pour lui le couronnement d'épines. Il aurait pu se consoler par les hommages qui l'environnaient à Venise. Une nouvelle révolte de l'île de Candie avait alarmé sérieusement la métropole; le sénat, se fiant à la réputation et à l'expérience militaire de Luchino del Verme, général milanais, ami de Pétrarque, l'avait appelé au commandement de l'expédition dirigée contre les rebelles. Le poète consentit à joindre ses prières à celles du doge pour obtenir ses services. Luchino pacifia Candie; et Pétrarque prit place à la droite du doge aux jeux équestres qui furent donnés, à la manière des anciens, pour célébrer cette victoire. Un pape vertueux et éclairé, Urbain V, essaya de le rappeler à sa cour, en lui conférant un canonicat à Carpentras. Cette légère faveur suffit à Pétrarque, pour

presser le saint-père, dans une lettre longue et véhémence, de faire cesser le veuvage de l'église romaine; et, avant la fin de l'année suivante, il put le féliciter d'avoir enfin comblé ses vœux. Cependant le cri de haine qui s'élevait partout contre les Visconti avait armé contre eux le nouveau pontife, et avec lui la moitié de l'Italie menacée par leur ambition. Bien moins frappé de ce danger que de la guerre qui allait livrer sa patrie aux ravages d'une soldatesque étrangère, Pétrarque fut chargé par Galéas de conjurer l'orage; et ce fut la dernière, comme la plus infructueuse de ses ambassades. La chaleur avec laquelle il défendait cette famille n'ôta rien à la faveur dont il jouissait à Rome. Urbain voulut le voir; et Pétrarque s'empressait de répondre à une invitation conçue dans les termes les plus pressants et les plus flatteurs, lorsqu'une maladie terrible vint le surprendre à Ferrare. Sauvé par les soins des seigneurs d'Este qui régnaient sur ce pays, il ne put reprendre assez de forces pour continuer sa route; il revint à Padoue couché dans un bateau, et s'établit à quatre lieues de cette ville, au village d'Arquà, situé dans les monts Euganéens, célèbres chez les Romains par la salubrité de l'air, l'abondance des pâturages et la beauté des vergers. Bientôt le poète y reprit, avec ses travaux, toute l'imprudence de son régime de vie. Occupant à-la-fois jusqu'à cinq secrétaires, il s'épuisait d'austérités, se bornait à un seul repas composé de fruits ou de légumes, s'abstenait de vin, jeûnait souvent, et, les jours de jeûne, ne se permettait que le pain et l'eau. Une nouvelle imprévue troubla encore sa convalescence: Urbain V avait préféré le paisible séjour d'Avignon aux tumults

tueuses agitations de Rome; et il était revenu mourir en France. Grégoire XI, son successeur, qui n'aimait pas moins Pétrarque, choisit pour son légat en Italie Philippe de Cabassole, devenu archevêque de Jérusalem et cardinal. Mais ce prélat mourut, presque en arrivant à Pérouse, et Pétrarque ne put revoir le plus ancien de ses amis. Le poète parut se ranimer en recevant un libelle publié par un moine français contre sa lettre de félicitation au pape Urbain, et s'abassa encore une fois à réfuter une injektive par des injures. François de Carrare, abandonné par ses auxiliaires, venait de conclure une paix humiliante avec Venise. Forcé d'envoyer son fils demander pardon et jurer fidélité à la république, il pria Pétrarque de l'accompagner, et de porter pour lui la parole devant le sénat. Pétrarque, malade et septuagénaire, ne se souvint que de sa vieille amitié pour les seigneurs de Padoue, et se rendit, avec le jeune Carrare, à Venise. Le lendemain, ils eurent audience; mais le vieillard, fatigué sans doute, et peut-être troublé par la majesté de l'assemblée, ne put prononcer son discours. Le jour suivant, il s'enhardit; et sa harangue fut vivement applaudie. Ce dernier succès fut pour lui le chant du cygne. Il revint à Arquà, plus faible et toujours indocile aux conseils des médecins. Boccace, qui semblait lui tenir lieu de tous les amis qu'il avait perdus, lui envoya son *Décameron*, et Pétrarque le lut, dit-on, avec enthousiasme. Il apprit par cœur la nouvelle de Grisélidis, la traduisit en latin; et la lettre par laquelle il annonce à Boccace l'envoi de cette traduction paraît avoir été la dernière qu'il ait écrite. Le 18 juillet 1374, il fut trouvé mort dans sa

bibliothèque, la tête courbée sur un livre ouvert : une attaque d'apoplexie l'avait frappé dans cette attitude. Padoue toute entière vint assister à ses obsèques. François de Carrare conduisait la pompe funèbre, suivi de sa noblesse et d'une population consternée. La famille du poète lui fit élever un mausolée de marbre devant la porte de l'église d'Arquà. Son testament, dans lequel on a relevé comme des singularités quelques saillies innocentes sur les goûts de quelques-uns de ses légataires, n'a de remarquable qu'une disposition en faveur de Boccace; il lui lègue 50 florins d'or pour acheter une robe d'hiver nécessaire à ses études et à ses veilles; et il a honte d'offrir si peu de chose à un si grand homme : *Verecundè admodum tanto viro tam modicum*. — Le nom de Pétrarque est lié à tous les noms célèbres du quatorzième siècle; il se trouve mêlé à presque tous les événements qui ont signalé cet âge mémorable; et dans cette vie si pleine et si diversement agitée, les seuls reproches qu'il ait mérités sont le plus bel éloge de son caractère. Il était né poète; et il le fut partout, dans ses études, dans ses missions politiques, dans son amour, dans ses entretiens, dans ses lettres. L'amour même de la patrie ne fut guère en lui qu'un rêve poétique; mais ce fut le rêve de toute sa vie. Dans l'enivrement de la gloire comme au milieu des pertes les plus cruelles, l'ancienne Italie fut toujours présente à sa pensée. Excusable sans doute en ces temps de triste mémoire d'avoir cherché dans les souvenirs du passé un asile contre les désordres de son siècle, il puisait sans cesse dans son culte pour l'antiquité des inspirations généreuses et des il-

lusions jusqu'alors innocentes. Ces illusions l'égarèrent plus d'une fois dans le choix de ses amis : sa candeur le livrait sans défense aux calculs d'une politique astucieuse, qui s'armait contre lui de ce beau nom d'Italie, ou des bienfaits intéressés qu'elle accordait aux lettres ; mais il traversa les cours de tous ces petits tyrans italiens, sans que personne ait accusé son caractère ni soupçonné sa mémoire. Ses mœurs n'ont pas été entièrement pures ; mais elles ne furent jamais corrompues. Il avait eu dans sa jeunesse une fille naturelle, près de laquelle il mourut après l'avoir mariée ; et son fils, auquel il survécut, ajouta long-temps aux regrets qu'avait laissés dans l'ame de Pétrarque le souvenir de ses faiblesses (*Voyez PASTRENGO*). L'ami de Laure était profondément religieux ; et parmi les habitudes d'une vie simple et studieuse, on raconte qu'il se levait régulièrement à minuit pour prier. Bien supérieur au pédantisme qui s'attacha long-temps encore à la science, ce grand homme fut aussi un homme aimable. Sa conversation était confiante et animée, ses manières franches et polies. Son ame ardente, mais ouverte à toutes les affections douces, appelait l'amitié comme un besoin ; Pétrarque eut beaucoup d'amis, et tous paraissent lui avoir été fidèles. Tous durent beaucoup à la double autorité de ses conseils et de ses exemples. Boccace, dont il fut le bienfaiteur (*V. BOCCACE, IV, 608*), et qui n'avait presque été jusque-là qu'un homme de plaisir, devint irréprochable pour la gravité de ses mœurs. Acciaiuoli, grand-sénéchal de Naples, était brouillé avec un autre ami de Pétrarque : il leur écrit à tous les deux ensemble une lettre qui ne devait être

ouverte et lue qu'en commun ; ils s'embrassent et se quittent réconciliés. C'est par ses amis que Pétrarque exerçait une sorte de dictature littéraire en France, en Espagne, en Angleterre, en Italie ; c'est par ses amis qu'il put entretenir cette correspondance européenne qui réchauffait partout l'étude et l'admiration des anciens. Ce long triomphe, à peine troublé par quelques clameurs, qui dura depuis son couronnement jusqu'à sa mort, les honneurs rendus par toute l'Italie à sa mémoire, imprimèrent un mouvement général aux esprits. Il représentait à lui seul toute la république des lettres, et sa vie est une grande époque dans leur histoire. L'élévation de son caractère les fit respecter des grands ; ses écrits contribuèrent puissamment à les purifier du bizarre alliage dont l'ignorance les avait souillées. Il poursuivit avec persévérance l'alchimie, l'astrologie, la scolastique, et cet Aristote devant lequel la philosophie se taisait, et son interprète Averroès, qui régnait encore plus qu'Aristote. Dans le temps même où, par ses conseils, Galéas Visconti fondait l'université de Pavie, il dirigeait lui-même les études et assurait l'avenir de Malpighino, célèbre depuis parmi les restaurateurs des lettres sous le nom de Jean de Ravenne. Ses Lettres *De scriptis veterum indagandis* et *De libris Ciceronis*, attestent les recherches auxquelles il se livrait pour recouvrer les manuscrits des anciens, qu'il copiait ensuite de sa propre main, n'osant les confier à l'ignorance des scribes vulgaires. C'est ainsi qu'il rendit au monde littéraire les *Institutiones oratoires* de Quintilien, mais incomplètes et mutilées, et les lettres de Cicéron dont le manuscrit est con-

servé dans la bibliothèque Laurentienne à Florence, avec la copie qu'il en avait faite. Il a également sauvé quelques-unes de ses Oraisons qui s'étaient perdues, et l'on sait qu'il avait conservé le fameux traité *De Gloriâ*; mais l'ayant prêté à son maître Conventole, ce vieillard le vendit pour vivre, et Pétrarque fit de vaines investigations pour le retrouver (*V. CONVENTOLE*), ainsi que les *Antiquités* de Varron, qu'il avait vues dans sa jeunesse, avec un livre de lettres et d'épigrammes, attribués à Auguste. Ce fut encore lui qui fit connaître Sophocle en Italie; et son avidité pour les manuscrits, était si généralement publique, qu'il reçut de Constantinople une copie complète des poèmes d'Homère, sans l'avoir demandée. Après le don qu'il avait fait à Venise, il n'avait pas tardé à se composer une seconde bibliothèque. Dans un siècle où la chronologie et la géographie étaient encore à naître, il y avait rassemblé une collection chronologique des médailles impériales et un assez grand nombre de cartes géographiques. Il était lui-même l'auteur d'une carte d'Italie que l'on consultait encore un siècle après; et tous ses biographes ont raconté ses recherches sur l'île de Thulé. Son nom, inséparable de ceux du Dante et de Boccace, suffirait seul pour réfuter l'assertion trop souvent répétée, que la renaissance des lettres n'est due qu'à la prise de Constantinople en 1453. Il est vrai que le reste de l'Europe n'offrait point d'hommes qui pussent atteindre à cet éclat de renommée. La France, qui avait eu, par ses troubadours, la plus ancienne des littératures modernes, citait à peine quelques érudits, comme Nicolas Oresme, qui s'honorait de l'estime de Pétrarque, mais qui est plus connu par ses traductions

et par un discours où il dénonçait au pape lui-même les scandales de la cour pontificale, et Pierre Berchoire, auteur d'une espèce d'encyclopédie, rédigée dans l'esprit et dans le style de l'école, et qu'il paraît avoir composée à Avignon. Le roi Jean, et surtout après lui, Charles V, rassemblaient les premiers volumes de la bibliothèque royale; et Froissart qui devait faire plus d'honneur à notre littérature par son histoire simple et naïve, commençait, sous ce prince, la chaîne des poètes français qui ne devait plus être interrompue. Les louanges de Laure répandirent parmi nos dames le goût de la poésie italienne. Une entre autres, dont le nom illustre s'est encore distingué de nos jours dans les lettres, Justine de Lévis, adressa un sonnet à Pétrarque, et le poète encouragea ses essais. Chaucer, qui allait fonder une littérature en Angleterre, le vit en Italie et lui dut peut-être la connaissance de Boccace, qu'il a tant imité dans ses ouvrages. Un autre Anglais, Richard de Bury, l'un des correspondants de Pétrarque, créait la bibliothèque d'Oxford, et répandait le goût des livres dans sa patrie. L'Espagne n'avait encore que ses premières romances historiques et quelques théologiens. Deux siècles après, le chantre de Laure devait avoir un imitateur à la cour de Castille (*V. BOSCAN, V, 209*), dans le même tems où Bembo, Tarsia, Molza et tant d'autres, ouvraient en Italie la dangereuse école des *Pétrarquistes*. — Les *Lettres* de Pétrarque, sont aujourd'hui la partie la plus curieuse de ses œuvres latines: elles ont été imprimées pour la première fois en 1484, sans nom de lieu. Ces lettres, qu'il n'écrivait pas exclusivement pour ses amis, offrent de précieux

détails sur sa vie, comme sur les mœurs et sur l'histoire littéraire et politique du quatorzième siècle. La cour d'Avignon n'y était point ménagée; et l'auteur était trop bon Italien pour n'être pas tenté de charger un peu ses portraits. Son expression a du feu; mais elle n'est pas toujours naturelle, et sa prose trahit souvent le poète. Ses livres de philosophie morale ne ressemblent pas mal à ces lieux communs traités par les rhéteurs grecs du moyen âge. Celui qu'il a intitulé: *Remèdes contre l'une et l'autre fortune*, composé à Gariguano, pour consoler Azon de Corrége, démontre longuement que tous les biens terrestres sont périssables, et qu'il n'est point de maux sans remèdes (1). Le traité *De Otio religiosorum* fut un tribut de complaisance pour les chartreux de Montrieu, dont son frère avait pris l'habit (2); et ce fut encore pour céder aux importunités de François de Carrare qu'il rassembla dans un cadre étroit les principales maximes de Platon et de Cicéron sur la politique, sous un titre qui aurait pu convenir à une composition plus étendue: *De Republicâ optimè administrandâ*. Il a été imprimé séparément avec son traité *De Officio et virtutibus imperatoris*, Berne, 1602, in-12. Ces deux opuscules, effacés depuis par tant d'autres productions supérieures, sont l'ouvrage d'un esprit judicieux, qui ne flattait pas les puissances, et qui estimait les hom-

mes. Il écrivait aussi, dans sa retraite d'Arquà, un ouvrage vraiment philosophique contre les disciples d'Aristote, sous cette dénomination piquante: *De ignorantia sui ipsius et multorum*. Ses Essais historiques dont il nous a conservé des fragments (*Rerum memorandorum libri iv*), offrent, à côté des faits qu'il emprunte aux historiens, quelques particularités qui appartenaient à l'histoire contemporaine, et qu'on ne retrouve pas ailleurs. La lecture des *Confessions* de saint Augustin, lui inspira une composition singulière: ce sont les trois dialogues *De contemptu mundi*, les mêmes qu'il appelait son *secret*. L'auteur s'entretient avec saint Augustin, sur son caractère, sur ses goûts, sur ses faiblesses: il s'accuse avec la naïveté d'un enfant, et saint Augustin le prêche avec une autorité pleine de douceur. Les harangues de Pétrarque ne sont pas toujours exemptes de déclamations: ses poésies latines méritent davantage l'attention des gens de lettres. On a comparé son poème de l'*Afrique* à ces tableaux et à ces statues, productions de l'enfance de l'art, qui n'en augmentent pas la gloire, mais que l'on n'examine pas sans fruit quand on veut en étudier les progrès. C'est un récit détaillé, mais presque toujours froid et sans couleur, de la deuxième guerre Punique: il ne paraît pas qu'il ait été achevé. Le poète manque surtout d'invention; et l'on s'étonne qu'il n'ait pas été mieux inspiré par la poésie de Virgile. Ses douze Églogues sont, comme celles de Boccace, des allégories presque toujours satiriques, qui correspondent à des événements contemporains. Le 10^e est consacré à la mémoire de Laure. On trouve quelques détails heureux dans ses trois livres

(1) M. De Gérando a traduit quelques fragments de ce bizarre dialogue dans les *Archives littéraires* (11, 259-286), sous ce titre: *De la philosophie de Pétrarque*.

(2). Plusieurs biographes ont donné à Pétrarque une sœur, qu'ils disent avoir été aimée du pape Benoît XII. Cette fable, accueillie par les protestants, trop légèrement répétée par l'historien Villaret et même par Fleury, est réfutée par un fait qu'il n'est plus permis de contester: Pétrarque n'a point eu de sœur.

d'*Epîtres*, versifiées avec plus de facilité qu'on ne devait en attendre de ce siècle de fer. La diction latine de Pétrarque, généralement très-supérieure au latin plat et informe de ses contemporains, est encore loin toutefois de celle de ses modèles. Son style est habituellement ferme sans être dur, et il ne manque quelquefois ni d'élégance ni d'énergie; mais il rappelle plus souvent saint Augustin que Cicéron. C'était toutefois sur ses Oeuvres latines que Pétrarque fondait ses droits à la renommée. Cette erreur fut aussi celle de Boccace; et l'on a peine à expliquer ces méprises du génie, qui méconnaît lui-même sa gloire. — Le plus beau titre de Pétrarque est sans contredit son *Canzonière*. C'est là que cette ame poétique se montre véritablement inspirée; c'est là qu'elle répand avec profusion toutes les richesses d'un talent original. Les anciens poètes érotiques avaient été les chantres du plaisir, plus que les chantres de l'amour. Ce respect pour les femmes, si ancien, si exalté chez tous les peuples du Nord; ce culte de la beauté, encore ennobli par les souvenirs alors récents de la chevalerie; ces fêtes de la valeur qui étaient des jours de triomphe pour les dames, tout cela manquait aux sociétés païennes. Pétrarque ne ressemble qu'à lui-même, parce que sa passion ne ressemblait à rien de ce que les anciens avaient connu. Les premiers chants des troubadours avaient été l'expression naïve des mœurs chevaleresques. Les exemples qu'ils avaient offerts, les traditions qu'ils avaient laissées, comme aussi les malheureux raffinements des Italiens leurs imitateurs, et les oiseuses subtilités des cours d'amour, triste parodie des formes et trop souvent des obscurités de l'école, avaient créé parmi les mo-

dernes un langage auquel la rime ajoutait ses entraves, un langage qui n'était plus le langage vulgaire, mais qui n'était pas encore de la poésie. L'amant de Laure y ajouta tout ce que la supériorité de son génie lui avait appris. Nous avons vu qu'il avait étudié Platon; mais son ame toute seule aurait deviné le disciple de Socrate; et d'ailleurs cette union des ames, que le philosophe avait quelquefois rêvée, est aussi loin du sentiment qui inspirait Pétrarque, que les mœurs domestiques des Grecs étaient loin des mœurs domestiques du quatorzième siècle. Ce n'est point l'amour Platonique qui anime le poète; c'est l'amour, tel que le christianisme et la chevalerie l'avaient fait. Cet amour, que la corruption de notre âge a nommé surnaturel, est bien autrement poétique que les feux matériels de Properce et d'Ovide. Il manque de mouvement et de variété; mais il a une chaleur vraie et pénétrante, une élévation qui va jusqu'au sublime, une pureté qui a quelque chose de céleste. Pétrarque, le premier, et long-temps le seul de tous les poètes, a fait de l'amour une vertu. L'italien, créé par le Dante, n'avait guère conservé après lui que cette rudesse un peu sauvage que nous pardonnons avec peine à quelques morceaux de son *Enfer*. Pétrarque se fit à lui-même sa langue, comme le Dante s'était fait la sienne; ses tours sont presque aussi hardis: il retrouva surtout ces couleurs gracieuses, cette délicieuse harmonie avec laquelle le Dante a raconté les malheurs de sa *Francesca*; et, depuis la publication du *Canzonière*, l'idiome italien n'eût rien de barbare. Quand on lit les vers de Pétrarque, on croit entendre le frémissement de sa lyre; partout le

poète en tire des sons d'une ineffable douceur. Dans la première partie, lorsqu'il chante les perfections de Laure, son expression devient rêveuse ou extatique : dans la seconde, lorsqu'il pleure son amie, ses chants ont un accent pénétrant et solennel. Quelquefois il prête son luth aux leçons de la philosophie. Ailleurs c'est la harpe hébraïque qui fait entendre les malédictions des prophètes ; ou bien c'est une muse romaine qui gémit sur l'abaissement et les malheurs de la patrie. Ceux qui aiment les rapprochements, ont remarqué que ses sonnets rappellent, par leur forme, quelques-unes des petites odes d'Horace, et, pour la grâce comme pour la simplicité des détails, la manière du poète de Téos. C'est à ses devanciers que Pétrarque devait ce genre de poésie ; mais c'est lui qui a rendu ces petits poèmes plus parfaits et plus difficiles, et les lois qu'il leur a données n'ont reçu jusqu'à nous aucune atteinte. Ses *Canzoni*, titre qu'il ne faut pas traduire comme Voltaire par celui de *Chansons*, sont des odes dont il emprunta la forme à nos troubadours, mais en les élevant à toute la hauteur du genre lyrique. Les Italiens ont épuisé toutes les formules de l'admiration sur celles que Pétrarque paraît avoir préférées, et qu'il appelait les *Trois sœurs*, comme ses commentateurs les ont nommées les *Trois grâces*. Les yeux de Laure font le sujet de ces trois Odes, qui sont les 18^e, 19^e. et 20^e. du recueil. Quelle que soit la perfection du style qui les distingue, un lecteur français comprendra toujours avec peine la longue superstition littéraire, dont elles ont été l'objet. Les esprits graves préféreront sans doute la *Canzone* sur la croisade, que nous avons

déjà indiquée (la 5^e.), et cette Ode si nationale où le poète retrace en traits de feu l'oppression de sa chère Italie, et nous la montre sanglante et mutilée, mais encore pleine de sa gloire et capable de guérir ses blessures (*Canz.* 29) ; l'une et l'autre si peu connues de ces littérateurs superficiels qui n'ont vu dans un homme de génie qu'un faiseur de madrigaux. Tous ceux qui savent la langue de Pétrarque ont cité avant nous parmi les monuments de son amour les sonnets célebres *Solo e pensoso* dans la première partie, et *Levommi il mio pensier* dans la deuxième, et tant de *Canzoni* non moins fameuses, parmi lesquelles on n'ose pas choisir. Nous rappellerons seulement la vingt-septième, dont la première strophe a été si heureusement imitée par Voltaire, qui n'a pas jugé Pétrarque avec le même bonheur. M. Sismondi s'est montré de nos jours moins léger, mais presque aussi sévère. La monotonie qu'il a reprochée à Pétrarque, n'est-elle pas le défaut du genre encore plus que celui du poète ? L'amant de Laure se plaint, puis il se plaint encore, et cette plainte éternelle fatigue sans doute quelquefois : mais l'amour aime les redites ; et Pétrarque a varié, autant qu'il était en lui, ce fonds uniforme, par des tableaux de la vie champêtre qui sont pleins de naturel et de charme, ou par de hautes pensées religieuses. Ce n'est pas que ses poésies, et ses sonnets surtout, aient toujours échappé au goût de son siècle. Trop souvent, il n'est qu'ingénieux et même recherché ; mais lorsqu'on relit la seconde moitié du *Canzoniere*, qu'on préfère assez généralement à la première, il n'y a qu'une extrême injustice qui puisse ne voir qu'un jeu d'esprit dans cette douleur si vraie et si profonde, et

dans le sentiment qui l'avait inspirée. — L'édition la plus complète des Œuvres de Pétrarque, est celle de Bâle, 1581, in-fol. C'est celle que nous avons suivie dans l'indication de ses pièces les plus remarquables : il y manque un certain nombre de Lettres, comprises dans celle de Genève, 1601; mais on y trouve l'*Itinerarium Syriacum*, oublié par l'abbé de Sade dans la liste des ouvrages de Pétrarque, et qui atteste toute l'étendue des connaissances du poète en géographie (1). La plus ancienne édition des œuvres latines porte aussi le nom de Bâle, 1496, in-fol. C'est dans les bibliothèques d'Italie qu'il faut chercher ses Lettres et ses Manuscrits autographes. Sa harangue au roi Jean, et celle qu'il prononça comme ambassadeur de J. Visconti devant le sénat de Venise, sont conservées parmi les manuscrits de la bibliothèque impériale de Vienne : plusieurs de ses lettres, dont quelques-unes inédites, sont à Paris, dans la bibliothèque du Roi. Le traité *De Remediis utriusque fortunæ* (Cologne, 1471, in-4°), a été trois fois traduit en français, la première, d'après les ordres de Charles V, par Nicolas Oresme, Paris, 1534; la deuxième, par de Grenaille, sous ce titre : *Le Sage résolu contre la fortune*, Rouen, 1662, 2 vol. in-12; et la troisième, par un anonyme, Paris, 1673, in-12. Pétrarque a composé un ouvrage historique, qui est devenu rare, et qu'on recherche comme un des plus anciens monuments de la prose italienne; il est intitulé : *Vite de' pontefici et imperadori romani*, Florence, 1478, in-fol. Ses poésies italiennes ont été seu-

les réimprimées dans ces derniers temps. La première édition, contenant les Sonnets et les Triomphes, est celle de Venise, 1470, gr. in-4°. Ces Triomphes sont des espèces de visions allégoriques, dont les Provençaux avaient offert les premiers exemples; ils sont écrits en tercets, à la manière du Dante, et l'on y trouve toute l'imagination et tout l'éclat de la poésie de Pétrarque, mais un style plus faible et des taches bien plus fréquentes. Parmi les éditions estimées, nous indiquerons celle d'Aldé Manuce : *Le Cose vulgari*, etc., Venise, 1501, in-8°.; — *Il Petrarca*, Lyon, 1574, in-16, adopté comme *testo di lingua*, par l'académie de la Crusca; — *Le Rime di Petrarca*, Padoue, 1722, in-8°.; on y trouve, pag. 64-104, le Catalogue raisonné des principales éditions précédentes; — idem, avec les notes de Muratori, Venise, 1727, in-4°.; — les éditions de Bodoni, 1799, in-fol. et in-8°, 2 vol.; — celle du bibliothécaire Morelli, avec les Remarques de Beccadelli, Vérone, 1799, 2 petits in-8°.; — celle qui fait partie de la *Bibliotheca poetica italiana*, publiée par M. Buttura, et imprimée par Didot l'aîné, 3 vol. in-24; — enfin l'édition avec Commentaires, donnée, en 1822, in-8°, par Biagioli. On y a réuni à ces poésies celles de Michel-Ange; édition précieuse, surtout par les Notes d'Alfieri, qui avait fait sur Pétrarque le même travail que sur le Dante. Nous ne parlons point des Essais qui ont été tentés pour traduire le *Canzoniere* en français. Laharpe a dit : « Ne traduisons point Anacréon. » Nous pourrions dire à notre tour, avec plus de justice : Ne traduisons point Pétrarque. Cependant nous pouvons remarquer, à cause de

(1) Cet *Itinéraire* se trouve aussi dans l'édition latine de ses Opuscules historiques, 1604, in-16.

la naïveté du tour et de l'expression, les six sonnets de Pétrarque sur la mort de Laure, traduits en vers, par Clément Marot (*Recueil de pièces diverses*, de 1530 à 1537, etc., in-8°.) Nous n'essaierons pas de compter les commentateurs de Pétrarque: il a eu près de trente biographes. Tomasini, dans son *Petrarcha redivivus*, a fourni de bons matériaux à ceux qui sont venus après lui (*V. TOMASINI*). Les autres méritent peu de considération jusqu'à l'ouvrage de l'abbé de Sade (*Mémoires sur Pétrarque*, 1764, 3 vol. in-4°.), qui s'est fait de la gloire de Pétrarque un intérêt de famille. On peut consulter, après lui, Tiraboschi, dans son grand ouvrage; et M. Baldelli (*Del Petrarca e delle sue opere*, 1797, in-4°) Lord Woodhouselee a aussi donné, en anglais, un *Essai historique et critique sur la vie et le caractère de Pétrarque*, Londres, 1810, in-8°. Le professeur Levati a publié, sous le titre de *Viaggi di Fr. Petrarca in Francia, in Germania ed in Italia*, Milan, 1820, 5 vol. in-8°, un tableau des mœurs du quatorzième siècle. F-T.

PETREIUS (MARCUS), général romain, joignit à de grands talents, un attachement inviolable à son pays, et acquit beaucoup de gloire dans les charges de tribun et de préteur, (*Voyez* Cicéron, *pro. Sexto*, 5). Le consul Antoine ayant feint une indisposition pour se dispenser de marcher contre Catilina, Petreius, son lieutenant, poursuivit les conjurés, et les tailla en pièces. (*Voy.* CATILINA, VII, 395). Fidèle au parti du sénat, il devint l'un des lieutenants de Pompée en Espagne, et, de concert avec Afranius, vint camper près d'Ilerda (Lérida), dans l'espoir d'arrêter la marche de Cé-

sar. Forcé d'abandonner cette position, qu'il avait rendue inexpugnable, il proposa à son collègue de se retirer dans la Celtibérie, où le nom de Pompée était en vénération: mais César, ayant pénétré son dessein, détacha une partie de sa cavalerie pour lui barrer le chemin, et, ne voulant pas en venir à un combat qui aurait coûté inutilement la vie à de braves soldats, il se contenta de les inquiéter dans leur retraite. Enfin, l'armée commandée par Petreius et Afranius, manquant de vivres et de munitions, fut obligée de se rendre. César licencia les légions, et permit aux chefs de se retirer (*V. AFRANIUS*, I, 274). Petreius se hâta de rejoindre Pompée, et combattit à la bataille de Pharsale. Il se réfugia ensuite à Patras, où Caton lui donna un asile; et il suivit Scipion en Afrique. Après la défaite de Thapsus, si l'on en croit Tite-Live, il se donna la mort; mais Hirtius et d'autres écrivains prétendent que, s'étant enfui avec Juba, roi de Mauritanie, ce prince lui proposa de se battre l'un contre l'autre, afin de mourir les armes à la main, et que Petreius, déjà vieux, succomba dans cette lutte inégale (*V. Hirtius, Histoire de la guerre d'Afrique*, et l'art. JUBA). Quoi qu'il en soit du genre de mort de Petreius, on s'accorde à la placer à l'an de Rome 706, avant J.-C. 46. W—s.

PETREIUS (THEODORE), controversiste et bibliographe, né en 1567 à Kempen dans l'Over-Yssel, après avoir fait ses études à Zwol et à Deventer, et pris ses degrés en philosophie à Cologne, embrassa la vie religieuse dans l'ordre des Chartreux. Il remplit successivement différents emplois, entre autres, celui de prieur du couvent de Dulmen, dans le diocèse de Munster; mais

ayant enfin obtenu de ses supérieurs la permission de se livrer à son goût pour l'étude, il se retira, en 1619, dans une maison de son ordre à Cologne, où il partagea le reste de sa vie entre ses devoirs et la rédaction de ses écrits. Il y mourut le 20 avril 1640, à l'âge de soixante-treize ans. Indépendamment de quelques ouvrages de controverse et de traductions latines de livres ascétiques, dont on trouvera la liste dans la *Bibl. Coloniensis* du P. Hartzheim, p. 308, dans la *Biblioth. Belgica* de Foppens, et dans le tome XL des *Mémoires* de Nicéron, on a de ce religieux : I. *Bibliotheca Cartusiana sive illustrium ordinis Cartusiani scriptorum Catalogus*, Cologne, 1609, in-8°. Cet ouvrage superficiel et inexact a été publié par Aubert Lemire, qui y ajouta sous le titre d'*Origines Cartusienses*, le Catalogue de toutes les maisons de Chartreux, avec la date de leur fondation; il a été refondu et inséré en entier, par Jos. Morozzo, dans le *Theatrum chronologicum ordinis Cartusienensis* (V. MOROZZO, xxx, 208). II. *Chronologia summorum pontificum, et romanorum imperatorum*, ibid., 1626, in-4°. III. *Catalogus hæreticorum seu de moribus et mortibus omnium propemodum hæresiarcharum*, etc., ibid., 1629, in-4°. On ne doit pas oublier que c'est à Petreius qu'on doit la publication du *Chronicon Cartusiense* de P. Dorland avec des Additions (V. DORLAND, xi, 586), et une édition des *OEuvres* de Saint-Bruno, qui, toute defectueuse qu'elle était par le défaut de critique de l'éditeur (V. SAINT BRUNO, vi, 127), n'a été effacée que par celle qu'a publiée le P. Bruno Bruni, Rome, 1789-91, 2 vol. in-fol. W—s.

PETREMAND (JEAN), juriconsulte, né à Dole, en 1580, d'une famille de robe qui a produit plusieurs hommes de mérite, exerça quelque temps la profession d'avocat, et fut élu, en 1611, conseiller au parlement qui siégeait alors dans sa ville natale. Il a publié le *Recueil des Ordonnances et édictz de la Franche-Comté de Bourgogne*, Dole, 1619, in-fol. Ce Recueil, intéressant pour l'histoire des anciens usages de cette province, était très-recherché : il a été continué par le président Jobelot, jusqu'à l'année 1664 (V. JOBELOT); et ensuite par le conseiller Droz, qui a publié le *Recueil des édits* enregistrés au parlement de Besançon depuis la réunion du comté de Bourgogne à la France jusqu'à la suppression des cours souveraines, en 1790 (V. DROZ). Petremand mourut à Dole, le 16 avril 1621, à l'âge de quarante et un ans. — PETREMAND (Pierre), né à Besançon, en 1534, achevait ses études à l'université de Louvain, lorsqu'il publia, avec une savante Préface, l'ouvrage de Sébastien Derrerus, professeur à Fribourg, intitulé, *Jurisprudentiæ lib. 1., instar disciplinæ institutum*, 1552 : cet essai donnait une haute idée des talents de ce jeune homme, et on avait l'espoir de les lui voir développer dans de nouveaux ouvrages; mais l'affaiblissement de sa santé l'obligea de renoncer au travail, et, après avoir mené une vie languissante, il mourut à Besançon, le 8 décembre 1581. — PETREMAND (Thierry), parent du précédent, a publié la *Paraphrase*, en vers, de l'admirable histoire de la sainte héroïne Judith, Lyon, 1578, in-8°. très-rare. W—s.

PETREY (LOUIS), sieur de Champvans, né à Vesoul, en 1580, fut

reçu, en 1618, conseiller au parlement de Dole, et se distingua dans l'exercice de ses fonctions, par ses talents et par sa fermeté. Nommé, en 1636, l'un des commissaires chargés de s'opposer à l'entrée des Français dans le comté de Bourgogne; et, craignant que le prince de Condé n'ouvrît la campagne par le siège de Grai, il se rendit dans cette ville, qu'il mit en état de défense (*Voyez* J. Maur. TISSOT): il enleva aux Français plusieurs châteaux sur les bords de la Saône, et parvint à détruire la forge de Drambon, qui leur fournissait les projectiles pour le siège de Dole. Il alla joindre ensuite l'armée que le duc de Lorraine amenait au secours de la province, et la conduisit sur Dole, au moment où les Français, désespérant de s'emparer de cette ville, commençaient à opérer leur retraite. Petrey, persuadé qu'on doit faire un pont d'or à l'ennemi qui se retire, empêcha le duc de Lorraine d'inquiéter le prince de Condé dans sa marche; mais, tourmenté du désir de revoir sa famille, il s'éloigna du camp pendant la nuit, suivi de quelques serviteurs dévoués, et arriva sous les remparts de Dole avant le jour (le 15 août 1636). Il eut ainsi le plaisir d'annoncer le premier à ses compatriotes leur délivrance. Mais la joie qu'il éprouvait de jouir des embrassements de sa femme et de ses enfants, fut bien diminuée, quand on lui montra la place où deux de ses petits-fils avaient été écrasés par une bombe. Après l'éloignement des Français, Petrey s'occupa d'alléger les maux que cette invasion avait causés à la province. Il ouvrit ses greniers, et distribua ses provisions aux paysans dont les récoltes avaient été détruites. Néanmoins sa fidélité

et son désintéressement ne purent le mettre à l'abri de la calomnie. On ne craignit pas de l'accuser d'avoir ménagé les Français. Épuisé de fatigues, il n'eut pas la force de supporter cette injustice, et mourut de chagrin à Dole, le 23 mai 1638. Petrey s'était vu obligé, pour se justifier, de publier une *Lettre contenant une bonne partie de ce qui s'est fait en campagne au comté de Bourgogne, pendant et après le siège de Dole*, 1637, in-4°. de cent onze pages. Il l'adressa à J.-B. Petrey, son fils, alors à Bruxelles, où il faisait d'inutiles démarches pour obtenir la récompense de ses propres services. Cette Lettre est écrite avec une franchise et une bonne-foi qui portent la conviction dans l'âme du lecteur; elle renferme d'ailleurs des anecdotes intéressantes. On la trouve ordinairement réunie à l'histoire du siège de Dole, par J. Boyvin, dont elle est une suite nécessaire (*Voy.* BOYVIN): mais, comme elle n'a pas été réimprimée, elle est beaucoup plus rare. C'est page 60 que Petrey, pour les détails qu'il croit inutile de transcrire, renvoie à la *Bourgogne délivrée*, de Girardot de Beauchemin. Depuis l'impression de l'article GIRARDOT, M. le chevalier Crestin, commandant de l'artillerie à Salins, a découvert un manuscrit autographe de cet important ouvrage, qui est intitulé: *Histoire de la guerre de Dix ans de la Franche-Comté de Bourgogne, depuis 1632 jusqu'en 1642*. On en donnera une courte analyse au Supplément. W—s.

PETRI ou PETERSON (LAURENT), premier archevêque protestant d'Upsal, naquit, en 1499, dans la ville d'Oerebro, où son père était forgeron. Il fit ses études à l'université de Wittenberg, sous les yeux de Luther; et, étant revenu en Suède,

il y répandit les principes du réformateur. Gustave Vasa se servit de son talent et de son zèle pour établir le luthéranisme, et le mit à la tête du nouveau clergé. Petri fut introduit, en qualité d'archevêque d'Upsal, par l'évêque de Vesteras, que le roi avait fait consacrer quelques années avant, à Rome, en sorte que la succession apostolique et canonique ne fut point interrompue. L'archevêque fut chargé ensuite de publier une traduction de la Bible, qu'il fit de concert avec son frère et quelques autres théologiens. Envoyé, pour une négociation importante, en Russie, il eut une conférence sur la religion, en présence du czar, avec le patriarche de l'église russe; mais cette conférence ne put avoir aucun résultat (1). Laurent Petri conserva toujours la confiance de Gustave, qui lui fit même épouser une demoiselle alliée à la famille Vasa. Outre sa Traduction de la Bible, il publia plusieurs ouvrages de théologie, et mourut en 1573. Voyez la *Vie des trois réformateurs suédois*, Anderson, Olaus et Laurent Peterson, par J.-Ad. Schinmeier, Lubeck, 1783, in-4°, en allemand. C—AU.

PETRI (OLAUS-PHASE), frère du précédent, avec lequel il fit ses études à Wittenberg, était né en 1497. Plus hardi, plus entreprenant que Laurent, il prêcha le luthéranisme, à son retour d'Allemagne,

avec un tel enthousiasme, qu'il fut sur le point de faire naître une guerre civile en Suède. Gustave Vasa dirigea son ardeur, et en tira parti. En 1539, Petri devint pasteur à Stockholm, et organisa le nouveau culte dans la capitale. Mais son caractère ardent et fougueux, ne pouvant plus éclater contre les catholiques et dans les querelles religieuses, se tourna vers la politique. Mécontent de sa situation, il se lia avec les antagonistes du gouvernement; et quoiqu'il fût instruit d'un plan qui tendait à précipiter Gustave du trône, il n'en instruisit point ce prince. Ayant été traduit devant le tribunal, il fut condamné à avoir la tête tranchée; mais ses paroissiens intercédèrent pour lui, et obtinrent sa grâce, en payant cinq cents florins de Hongrie. Il continua ses fonctions de pasteur, et mourut en 1562. On a de lui divers ouvrages théologiques, des Cantiques qui se chantent encore dans les églises suédoises, et des Mémoires manuscrits sur l'histoire de Suède. Ce dernier ouvrage déplut à Gustave; et Laurent Petri, pour satisfaire le roi, y fit plusieurs changements et additions: cependant son travail est également resté manuscrit. On en conserve à la bibliothèque du roi, à Paris, une copie, dont Keralio a donné une analyse, en 1787, dans les *Notices et Extraits des manuscrits*, 1, 440-76. — PETRI (JONAS) fut évêque de Lindköping, dans le dix-septième siècle, et publia *Dictionarium latino-sueco-germanicum*, etc., Lindköping, 1640, in-fol. C—AU.

PETRI (SUEFRID), historien et philologue, né, en 1527, à Ryntsmaguert, dans la province de Frise, fit ses études à Louvain, et se rendit bientôt très-habile dans les langues anciennes. Il fut appelé à Erfurt

(1) Le premier objet et le plus difficile à décider fut de convenir en quelle langue la conférence aurait lieu: Petri ne parlait pas le russe; le czar ne savait ni le latin ni le grec; le patriarche n'entendait pas l'allemand: enfin, il fut arrêté qu'on se servirait du grec, au moyen d'un interprète. Le patriarche fut accablé du grand nombre de termes métaphysiques employés par l'archevêque; et l'interprète ne fut pas moins embarrassé pour traduire ces termes au czar: il disait tout ce qui lui venait à l'esprit, et quelquefois le contraire de ce qu'avaient dit les deux prélats. Il y eut, à la fin, de grands éclats de rire parmi les assistants; et la conférence en resta là (*Mercurius étranger*, tom. 3, p. 61).

pour y remplir la chaire de belles-lettres qu'Eobanus avait illustrée, et contribua à soutenir la réputation de cette académie. Le cardinal de Granvelle s'attacha ensuite Petri, lui confia le soin de sa riche bibliothèque, et l'emmena à Besançon lorsqu'il y fut exilé (*Voy. GRANVELLE*). Obligé de quitter son protecteur, Petri retourna dans les Pays-Bas, et s'établit à Louvain, où il fit un mariage avantageux. Il prit, en 1571, ses degrés en droit à l'université de cette ville; et en attendant la vacance d'une chaire qui lui était assurée, il suppléa Thierry Lang, professeur de langue grecque au collège Busleiden. Les troubles qui désolaient alors les Pays-Bas, le décidèrent à accepter, en 1577, une chaire de droit qu'on lui offrit à Cologne; et, étant devenu veuf peu de temps après, il embrassa l'état ecclésiastique, et obtint un canonicat de l'église des Douze-Apôtres. L'estime dont il jouissait, engagea les états de Frise à lui donner le titre d'historiographe de cette province, avec une pension. Il mourut d'hydropisie à Cologne, le 23 janvier 1597, et fut inhumé dans son église, avec une épitaphe rapportée par Foppens (*Bibl. Belgic.*) et par Hartzheim (*Bibl. Colonien-sis*). Petri, doué d'une mémoire très-étendue, avait beaucoup d'érudition; mais il manquait de goût et de critique: il était si laborieux, qu'il regardait comme perdus tous les moments qu'il ne donnait pas à l'étude. On lui doit la traduction latine de quelques *Opuscules* de Plutarque, de l'*Apologie* d'Athénagore, avec des Notes, et des trois derniers livres de l'*Histoire ecclésiastique* de Sozomènes. Il a publié, sur d'anciens manuscrits, une partie des *Ouvrages philosophiques* de Cicéron, la *Chro-*

nique de Martin Polonois, et le *Recueil des anciens écrivains ecclésiastiques*, par S. Jérôme, Genade, Isidore de Séville, Honorius, Sigebert et Henri de Gand (*V. ces différ. noms*). Parmi les ouvrages de Petri, on se contentera de citer: I. *Orationes quinque de utilitate multiplici linguæ græcæ*, Bâle, 1566, in-8°. II. *Oratio pro reformatione universitatis Erphordiensis*, Erfurt, 1566, in-8°. III. *Oratio de legum Romanarum præstantiâ*, Anvers, 1571, in-8°. IV. *De Frisiorum antiquitate et origine libri tres*, Cologne, 1590, in-8°. Cet ouvrage est plein des fables dont Emmius a purgé les Annales de Frise (*V. EMMIUS*, XIII, 124). V. *De scriptoribus Frisicæ, decades 16 et semis*, ibid., 1593, in-8°. de 297 pag.; Franeker, 1699, in-12. Des 165 écrivains Frisons auxquels Petri a donné place dans ce recueil, Feller prétend qu'il faut retrancher, comme imaginaires, au moins les cinquante premiers; mais l'ouvrage est très-curieux pour les temps plus rapprochés de l'auteur. Il a laissé en manuscrit une *Continuation* de la chronique des évêques d'Utrecht, et des comtes de Hollande, depuis 1345 jusqu'à 1574: Bernard Furmer l'a donnée à la suite de la *Chronique* de Beka, Franeker, 1611, in-4°; Arnold Buchel l'a insérée dans son *Histoire d'Utrecht*, 1643, in-fol. Chappauville a publié, dans le tome III de son *Recueil* intitulé, *Pontificum Leodensium qui gesta scripserunt auctores præcipui*, un *Appendix* de Petri à la Chronique des évêques de Liège, de 1389 à 1505, avec l'*Eloge* de l'auteur. Outre les ouvrages déjà cités, on peut consulter, pour plus de détails, le tome XXX des *Mémoires* de Nicéron. W—s.

PETRONE (*PETRONIUS-ARBITER*), né aux environs de Marseille, se fit d'abord connaître à la cour de l'empereur Claude, par son goût pour les plaisirs, pour la galanterie et pour les beaux-arts. S'il est vrai, comme on ne saurait guère en douter, qu'il soit le même que le Pétrone proconsul de Bithynie, on doit juger, par la sagesse de son administration dans cette province, que sa vie voluptueuse ne l'empêchait pas de se livrer au devoir de ses fonctions. Sa faveur augmenta sous Néron, qui le nomma surintendant de ses plaisirs. On le considéra comme l'arbitre des fêtes et des festins. C'est même de là, dit-on, qu'il fut surnommé *Arbiter*. Les courtisans furent jaloux de son crédit. Tigellin, autre favori de l'empereur, saisit l'occasion du changement qui s'opéra dans les mœurs et dans le caractère de son maître, pour susciter un esclave, qui accusa Pétrone d'être d'intelligence avec Pison. Il fut arrêté à Cumès; et pendant qu'on délibérait si l'on ferait mourir un homme de sa considération, il se fit ouvrir les veines, tantôt laissant couler son sang, tantôt le faisant arrêter. Il s'affaiblit par degrés, s'entretenant avec ses amis, non des graves sujets de la philosophie, mais de vers tendres et galants. C'est ainsi qu'il mourut en 66. Plusieurs de ceux que le farouche tyran sacrifiait à sa brutale cruauté, poussèrent la bassesse jusqu'à le nommer leur héritier et à le combler d'éloges dans leurs testaments. Pétrone, au contraire, fit briser, avant de mourir, un vase précieux, de peur que Néron ne s'en emparât; et il lui légua cette ingénieuse satire où les mœurs infames de ce prince sont peintes de si vives couleurs; et craignant que le cachet dont il l'avait scellée, ne fût un instrument de perte

pour ceux entre les mains desquels il serait trouvé, il ordonna de le rompre. Pétrone ne passait point pour un libertin grossier; c'était plutôt un voluptueux raffiné, qui semble même avoir été révolté de l'infamie que Néron mettait dans ses orgies : mais, en peignant les mœurs et la débauche avec cette connaissance que donne le sentiment des voluptés et des excès que l'on condamne, il oublia qu'il risquait de corrompre les mœurs. C'est un reproche qu'on ne lui a jamais épargné, en l'appellant, *Autor purissimæ impuritatis*. Le charme de son style, qui sera toujours senti et qu'on ne lui disputera jamais, ne fait que rendre plus dangereuse la lecture de son livre. Sa satire est moins en récit qu'en action; tous les personnages y sont en mouvement, et même en une sorte de mouvement déréglé et convulsif, tel qu'il convient aux acteurs d'une orgie. Dans le délire d'une telle action, il ne saurait y avoir d'ordonnance ni de marche indiquée. C'est une aberration, une ivresse, une extravagance perpétuelle dans les faits, mais une énergie, une grâce, une élégance inexprimables dans le récit, qui le plus souvent devient drame; l'écrivain, presque à chaque instant, se faisant remplacer par ses personnages. La vie secrète de Néron y est très-vivement dépeinte : on croit qu'il est représenté sous le nom de *Trimalcion* et sous celui d'*Agamemnon*. Naples et Crotona sont les différentes villes où se passent les scènes du roman; mais tout l'empire romain est l'objet de la satire qu'il renferme : il est mêlé de prose et de vers dans le genre des *Satyres Ménippées*. De tous les épisodes que l'auteur s'y permet, le plus considérable est le *Poème de la Guer-*

re civile, dont l'objet paraît être de critiquer l'enflure de *Lucaïn*. Plusieurs critiques préférèrent en effet ce morceau à toute la *Pharsale*. A quelques petits défauts près d'élocution, cette pièce est pleine d'esprit et de beautés, relevées par un style mâle et nerveux, qui peint énergiquement les vices des Romains et de leur gouvernement. Voltaire a conjecturé que ce poème, tel que nous l'avons, n'est pas l'ouvrage original de Petrone, mais un extrait fait sans goût et sans choix, par un libertin obscur. Ignarra (*Palæstra neap.* p. 182) semble prouver qu'il n'a été écrit que sur la fin du règne des Antonins (*Voy. Wyttembach, Bibl. critiq.* 11, 245). La première édition de Pétrone est de Venise, 1499, in-4°, sans nom de lieu et d'imprimeur; la date de 1476, que porte une autre édition, est aujourd'hui généralement regardée comme mise après coup. Depuis il en a été fait plusieurs belles, entre autres celles de Plantin, Anvers, 1553; de Lyon, 1615, in-12, plus ample que les précédentes; de Leyde, 1645, avec les savantes notes de Bourdelot. Mais toutes ces éditions n'étaient, à proprement parler, que des fragments de l'ouvrage. En 1663, J. Lucius découvrit, à Traù en Dalmatie, un manuscrit beaucoup plus complet, qui est aujourd'hui à la bibliothèque du Roi (*V. Lucius*). L'authenticité en fut contestée; mais enfin elle a été reconnue des savants, et ce manuscrit a fourni un supplément considérable pour les éditions suivantes, dont les meilleures sont, d'Amsterdam, 1669, in-8°. *Variorum*; ibid., 1677, in-24, avec les notes de Boschius, rare et recherchée. En 1688, un officier français prétendit avoir trouvé à Belgrade un nouveau fragment de Petrone. Nodot

en fit l'acquisition, et le publia, en 1694, à Paris. La vérité de celui-ci a été encore plus contestée que celle du premier: les gallicismes et les barbarismes dont il fourmille, décelèrent bientôt que c'était l'ouvrage d'un faussaire; mais enfin ce Supplément a aussi passé dans les éditions postérieures: il est compris dans celle de Barman, 1743, 2 vol. in-4°. Cette édition est exacte; les notes, quoique trop longues, quoique vivement critiquées par Leclerc, sont néanmoins fort utiles. Avant la découverte de Lucius, Pierre Pithou avait trouvé à Bude des Additions au premier manuscrit. Il ne voulait pas publier un livre aussi scandaleux (1): mais son frère, François Pithou, lui ayant emprunté cet exemplaire, le fit imprimer en 1587; et il racheta son infidélité en demandant pardon à son frère dans la Préface. Malgré toutes ces augmentations, on n'a point encore le Pétrone complet. Un savant du Nord, par un étrange quiproquo, crut un moment l'avoir recouvré (*Voy. MEIBOM*). Addison a traduit Pétrone en anglais, avec succès. Nous en avons plusieurs traductions françaises: celle de Marolles avant la découverte du manuscrit de Belgrade, 1667; de Nodot, 2 vol. in-12, texte, notes et traduction, 1694 et 1713; de Venette, Amsterd. 1697, rare; de Lavour, 1726, 2 vol. in-12; de Dujardin, sous le nom de Boispreaux, avec de savantes notes, la Haye, 1742: les traductions de Nodot, de Venette et de Dujardin

(1) On sait que Pétrone a le premier imaginé d'attribuer à la crainte, la croyance d'un Dieu: *Primus in orbe Deos fecit timor*; erreur aussi absurde, dit Feller, qu'impie et funeste à la société. Bayle, qui l'avait goûtée d'abord, la rejeta ensuite, et la combattit, en observant avec raison que c'est au contraire la crainte des châtimens qui fait que quelques-uns cherchent à se persuader qu'il n'y a point de Dieu (Bayle, *Pensées diverses*, tome II).

sont sans retranchement. Celle d'Alexandre Lainez (en prose et en vers) n'a pu être imprimée (*Journal des savants*, de 1727, p. 692) (2). M. Deguerle a donné, en 1799, une traduction en vers libres du poème de la *Guerre civile*, accompagnée du texte latin, et suivie de recherches critiques, tant sur la Satire de Pétrone que sur son auteur, in-8°. de 160 p. Cette version a reparu, en 1816, à la suite du *Lucain* de M. Amar. En 1803, M. D. (Durand) a donné une trad. de Petrone, 2 vol. in-8°. (*Voy. le Mag. encyc.* IV, IV, 494). On a publié en 1800, à Bâle, *Fragmentum Petronii*, etc., avec une traduction française. Le manuscrit avait, disait-on, été trouvé à Saint-Gall. Le traducteur français s'appellerait Lallemand: tout cela est supposé, et n'est qu'une plaisanterie de Marchena, qui est le véritable auteur de ce prétendu fragment de Pétrone. (*V. BOUHIER*, V, 306.)

T—D.

PETRONI (RICHARD), cardinal, l'un des restaurateurs de l'étude du droit à Naples, était né, vers le milieu du treizième siècle, à Sienne, d'une famille féconde en hommes de mérite, et que les biographes italiens font remonter jusqu'au consul Pétrone. Après avoir étudié la grammaire, la théologie et les autres sciences cultivées de son temps, il s'appliqua entièrement à la jurisprudence, sous la direction du célèbre

Accurse (*Voy. ce nom*), et y fit de très-grands progrès. Il ouvrit ensuite une école dans sa patrie. Bientôt, sur sa réputation, Charles I^{er}., roi de Naples, lui offrit une des premières chaires de l'université de cette ville; mais Petroni ne l'accepta qu'avec l'agrément de ses compatriotes. Il fut l'un des trois jurisconsultes que le pape Boniface VIII chargea de compiler le recueil de décrétales, connu sous le nom de *Sexte*, et dont la première comme la plus rare édition est celle de Maïence, 1465, in-fol. Il s'acquitta de ce travail important, de manière à mériter toute la bienveillance du pontife, qui le nomma vice-chancelier de l'Eglise romaine, et l'éleva, en 1298, à la dignité de cardinal. Si l'on en croit Chacon (*Vies des papes et des cardin.*), Petroni se rendit coupable d'ingratitude envers son bienfaiteur, en le livrant à la vengeance des Français (*Voy. BONIFACE VIII*); mais cette accusation n'est point prouvée. Il jouit de la faveur de Clément V, successeur de Boniface, assista, en 1311, au concile de Vienne, qui abolit l'ordre des Templiers, et fut ensuite envoyé légat à Gènes, où il mourut, le 26 février 1314. Ses restes furent transportés avec pompe à la cathédrale de Sienne, et déposés dans un tombeau magnifique, que l'on y voit encore vers la chapelle de Saint-Jean-Baptiste. Petroni avait fondé, dans sa patrie, et richement doté plusieurs maisons religieuses: il légua par son testament, aux pauvres de cette ville, des sommes considérables; mais quant au collège latin dont Jer. Gigli a publié la description sous ce titre, *Il collegio Petroniano*, c'est une pure imagination de l'auteur, qui a renfermé dans ce cadre une critique fine et spiri-

(1) Un littérateur nommé Gallant, d'Amiens, venait d'achever, en 1795, une traduction de Pétrone, avec commentaires, lorsque se trouvant prévenu par le savant La Porte du Theil, qui avait aussi traduit et commenté cet auteur, il jeta au feu son manuscrit, et se brûla la cervelle. Cependant la traduction imprimée par Du Theil, était sur le point de paraître: mais d'après la remarque de Sainte-Croix, son ami, sur le danger d'un pareil ouvrage, surtout dans un temps de révolution et d'immoralité, l'édition presque entière de la traduction fut mise au pilon.

tuelle des vices de l'éducation de son temps (V. GIGLI, XVII, 147). On trouvera une Notice assez étendue sur le cardinal Petroni, dans le tome 1^{er}. de l'ouvrage d'Origlia : *Storia dello studio di Napoli*. W—s.

PETRONIUS-MAXIMUS. Voy. MAXIME, XXVII, 584.

PETRUCCI (PANDOLFE), citoyen siennois, du parti aristocratique et de l'ordre des Neuf, acquit dans sa patrie, pendant les convulsions continuelles qu'éprouva la république de Sienne à la fin du quinzième siècle, un crédit qui l'égalait presque aux souverains. Dans toutes les occasions difficiles, les magistrats avaient eu recours à son esprit fertile en expédients, et l'avaient ainsi rendu l'arbitre de la république. Pendant longtemps, deux autres gentilshommes, Nicolas Borghèse et Léonard Bellanti, avaient partagé la faveur populaire. Borghèse était beau-père de Petrucci : cependant l'ambition les jeta, en 1497, dans des partis contraires ; et Petrucci, impatienté de rencontrer sans cesse l'opposition de son beau-père, le fit assassiner, le 19 juillet 1500. Il épouvanta, par cette violence, ses autres adversaires ; et il demeura sans rivaux à la tête de la république. C'était l'époque où l'Italie gémissait de l'ambition et des crimes de César Borgia. Pandolfe Petrucci s'était allié à ce monstre, dont il recevait une solde. Jean-Paul Baglioni, les Orsini, les Vitelli, et d'autres petits seigneurs de Toscane et de l'État ecclésiastique, tous alliés de Petrucci, suivaient la même politique. Presque tous, après une courte brouillerie avec César Borgia, et une réconciliation simulée, furent surpris et massacrés à Sinigaglia, par ce prince, le dernier décembre 1502. Petrucci avait

évité ce piège : cependant le ressentiment de Borgia l'atteignit aussi. Par les ordres de ce prince redouté, la république de Sienne exila son chef, le 28 janvier 1503. Au bout de deux mois, elle le rappela, sur l'intercession du roi de France. La mort du pape Alexandre VI et l'arrestation de César Borgia, le délivrèrent des craintes que ces deux hommes lui avaient inspirées. Dès-lors il gouverna sa patrie avec une autorité absolue. Le pape Jules II éleva, en 1509, son fils Alfonse à la dignité de cardinal. Son autre fils, Borghèse, se maintint à la tête de l'état de Sienne, après la mort de Pandolfe, arrivée en 1512 (V. PECCI). S. S—J.

PETTY (GUILLAUME), mécanicien et économiste anglais, fils d'un drapier à Rumsey, dans le Hampshire, naquit en 1623. Ayant perdu son père, qui ne lui avait rien laissé, et voulant achever ses études à l'université de Caen, il se munir d'une petite pacotille, et s'embarqua pour la France, âgé seulement de quinze ans : ce fut avec le bénéfice de la vente, qu'il pourvut à son entretien pendant trois ans. Revenu en Angleterre, il entra dans la marine, et y trouva moyen d'économiser soixante livres sterling : avec cette somme, il alla étudier la médecine en Hollande et à Paris. Son petit fonds s'épuisa dans cette ville ; et il y fut réduit à ne vivre que de noix. On dit même qu'il fut arrêté, peut-être pour dettes. Cependant son industrie lui suggéra quelques ressources ; sa situation s'améliora : il fut en mesure de faire venir son frère, et de pourvoir à son entretien ; et lorsqu'il revint en Angleterre, il lui restait encore dix livres sterling. Il se fit connaître par l'invention d'une machine à copier des lettres, pour la-

quelle il obtint un brevet : ce *polygraphe* avait des inconvénients ; mais au moyen de certains perfectionnements, il devint d'un usage assez général chez quelques artistes. Petty se rendit ensuite à Oxford, où il donna des leçons particulières d'anatomie, et devint le suppléant d'un des professeurs, puis docteur et membre du collège de médecine. Ce fut alors qu'il eut le bonheur de rappeler à la vie une femme qui venait d'être pendue, et qui vécut paisiblement encore plusieurs années. En 1651, Petty fut nommé professeur au collège de Gresham, à Londres ; enfin, médecin de l'armée d'Irlande. Ayant remarqué dans ce pays que les terres confisquées pour les soldats de l'armée républicaine, avaient été mal réparties, il se fit charger d'une nouvelle répartition, moyennant un salaire d'un penny par acre. Comme il eut plus de deux millions d'acres à arpenter et à répartir, ce travail lui rapporta huit mille livres sterling. Mais accusé, en 1654, de concussion au parlement de Henri Cromwell, qui l'avait nommé son secrétaire particulier, Petty, membre de ce parlement, fut obligé de se justifier : la dissolution de l'assemblée empêcha de terminer ce procès ; l'affaire fut bornée à une guerre de brochures et à un cartel qui tomba dans le ridicule, parce que Petty proposa à son adversaire de se battre à coups de hache dans une cave obscure. S'étant, malgré son attachement à la famille de Cromwell et au système républicain, insinué dans la faveur des Stuarts, après la restauration, il fut créé chevalier, maintenu dans sa charge d'arpenteur-général d'Irlande, élu membre du parlement de ce pays, enfin un des premiers mem-

bres de la société royale, dans laquelle il se montra très-actif, s'occupant tour-à-tour de la construction maritime, de l'économie politique et des arts mécaniques. Il offrit à cette société le modèle d'un vaisseau à double coque, qui devait résister à toutes les tempêtes : il fit exécuter ce modèle en grand ; mais ce bâtiment de nouvelle invention eut le malheur de faire naufrage comme les autres navires (1). L'esprit industriel de Petty trouva bientôt de nouveaux moyens d'augmenter ses richesses. Il établit dans ses terres, en Irlande, des forges, des pêcheries ; il ouvrit des mines d'étain, et entreprit un commerce de bois dans le comté de Kerry. Ce fut ainsi qu'à sa mort, arrivée le 16 décembre 1687, il laissa une grande fortune, dont il prit plaisir à détailler l'histoire dans son testament, en indiquant à ses enfants l'emploi qu'ils devaient en faire. Petty était fier d'avoir été l'auteur de sa fortune : il la devait en grande partie à son esprit ingénieux ; mais sa souplesse avait un peu aidé à la grossir. Un de ses contemporains va jusqu'à dire qu'il n'était embarrassé dans aucune circonstance, et qu'il aurait joué aussi bien le capucin ou le jésuite, que le presbytérien ou l'indépendant. Il avait été créé comte de Kilmore. Ses descendants se sont distingués sous les titres de lord Shelburne et marquis de Lansdown. Ses manuscrits sont déposés au Musée britannique. Il avait levé des cartes topographiques des baronies d'Irlande : cet atlas, qu'il évalue à deux mille livres sterling dans son

(1) On peut voir à la fin du *Journal des savants*, du 19 janvier 1665, la description de ce double vaisseau, dont le principe a quelque rapport avec celui des *Pros* des îles Mariæues.

testament, avec tous les papiers relatifs à ses levés, tomba au pouvoir d'un corsaire français, pendant qu'on le transportait d'Irlande en Angleterre; c'est probablement le même que l'on conserve au cabinet des manuscrits de la bibliothèque du Roi, à Paris: il se compose de deux volumes de dessins, enluminés avec soin. Indépendamment de ce recueil, l'auteur avait dressé et publié un *Atlas d'Irlande*, comme étant le résultat d'un nouveau levé de tout le royaume, un vol. in-fol., 1685. On fit, dans la suite, avec les mêmes planches, au nombre de cinquante-six, une nouvelle édition. Les cartes de Petty ont le défaut de ne pas indiquer exactement la configuration des côtes, d'omettre les degrés de latitude et les routes. Les positions et les distances y sont passables. Voici ses principaux ouvrages: I. *Résumé du procès entre sir Jérôme Sankey et l'auteur*, 1659, in-fol. II. *Réflexions sur diverses personnes et diverses choses en Irlande*, 1669, in-8°; ces deux brochures se rapportent à l'accusation de malversation qui lui avait été intentée. III. *Traité des taxes et contributions*, 1662, in-4°, 1667, 1685, 1691: la dernière édition comprend aussi le *Politique mis à découvert*, brochure que Petty avait fait paraître, en 1681, et que lui avait suggérée la rivalité entre la France et l'Angleterre. IV. *Discours sur l'emploi de la double proportion*, avec une nouvelle hypothèse des mouvements élastiques, 1674, in-12. V. *Colloquium Davidis cum animâ sud*, Londres, 1679; c'est une pièce de vers latins qu'il publia sous le nom de *Cassid. aureus Minutius*. VI. *Essai d'arithmétique politique*, 1682, in-8°. VII. *Observations sur*

les tables de mortalité de Dublin, pour l'an 1681; 1683, in-8°. VIII. *Essai sur la multiplication de l'espèce humaine*, 1686, in-8°. IX. *Deux Essais d'arithmétique politique*, 1687, in-8°. X. *Cinq Essais d'arithmétique politique*, en anglais et en français, 1687, in-8°. XI. *Observations sur Londres et Rome*, 1687, in-8°. (2) Après sa mort ont paru: XII. *Arithmétique politique*, 1690, in-8°; à la tête de l'édition de 1755, on trouve une notice biographique sur l'auteur (3). XIII. *Anatomie politique de l'Irlande*, avec un écrit intitulé *Verbum sapientis*, 1691, 1719. On trouve de lui plusieurs Mémoires et Notices dans le recueil des Transactions philosophiques, entre autres sur les voitures, sur l'analyse des eaux minérales, sur les expériences les plus simples et les moins coûteuses, et sur la navigation. Quant à son invention des bateaux à double coque, on prétend que lord Brounker, président de la société royale, en garda le plan secret, et ne jugea pas prudent de le divulguer. Dans l'Histoire de la société royale, on a inséré quelques écrits de Petty, concernant les arts de la teinture et de la draperie. D-G.

PETTY (WILLIAM). V. SHEL-BURNE.

PEUCER (GASPAR), médecin et mathématicien, né, le 6 janvier 1525, à Bautzen, dans la Lusace, acheva ses cours à l'académie de Wittenberg, et y prit ses degrés. Son activité lui mérita l'amitié de Mélanch-

(2) Il y compare la population de ces deux villes. Petty revient souvent sur ce sujet dans ses divers opuscules: il établit que Londres a environ 996,000 habitants, par conséquent, dit-il, plus que Paris, Rouen et Rome pris ensemble.

(3) Chauffepié qui, dans son Dictionnaire, a consacré à Petty un article assez étendu, y donne quelques détails sur cet important ouvrage.

thon, dont les conseils lui furent très-utiles, et qui finit par lui donner en mariage une de ses filles. Peucer, chargé d'abord de l'enseignement des mathématiques, fut pourvu, en 1559, d'une chaire de médecine, qu'il remplit avec beaucoup de succès. Il se vit alors l'objet des attentions de toute la cour de Saxe. L'électeur lui-même, charmé d'avoir fixé dans ses états un homme d'un si rare mérite, le confirma dans la surintendance de l'académie, dont, à sa prière, il augmenta les revenus, et lui fit l'honneur d'être le parrain d'un de ses enfants. Cette haute faveur fut de courte durée. Les liaisons de Peucer avec Hubert Languet, calviniste zélé, le firent soupçonner d'en partager les opinions, et refroidirent l'électeur à son égard. On répandit le bruit qu'il favorisait la lecture des ouvrages de Théod. de Bèze; enfin ses ennemis l'accusèrent d'être l'auteur d'un Traité de la Cène, composé d'après les principes de Zwingli. Mandé à Dresde (1^{er} avril 1574), pour se justifier des imputations qui pesaient sur lui, il fut jeté dans une prison, et traité avec la dernière rigueur. En vain Peucer protesta de son innocence. On lui fit entendre que l'aveu de ses fautes pouvait seul en mériter le pardon; et il consentit enfin à signer une déclaration qui lui fut dictée par ses juges eux-mêmes. Cet acte, qui lui avait été arraché par ses ennemis, devint entre leurs mains une arme terrible. On l'avait obligé de se reconnaître le chef d'un complot tendant à faire prévaloir dans la Saxe les principes du calvinisme; on voulut le contraindre à nommer ses complices: en vain protesta-t-il qu'il n'en avait pas; le malheureux Peucer, au lieu de la liberté qu'on lui avait promise, fut ren-

fermé dans une tour, et traité comme un criminel d'état. Son courage l'empêcha de se livrer au désespoir: il finit même par s'habituer à sa prison; et, comme il était privé de papier et d'encre, il prit une Bible, qui faisait son unique lecture, et écrivit ses pensées sur les marges avec une paille trempée dans une liqueur où il avait fait dissoudre des croûtes de pain brûlées. L'empereur et le landgrave de Hesse sollicitèrent inutilement la grâce de Peucer. Ce ne fut qu'au bout de onze années qu'il recouvra sa liberté, à la prière du prince d'Anhalt, beau-père de l'électeur de Saxe. Il sortit de prison, le 8 février 1586, après avoir juré solennellement qu'il ne se permettrait jamais aucune plainte sur la manière dont on en avait agi avec lui. Il apprit alors que sa femme était morte de chagrin, et que ses biens avaient été dissipés pendant sa longue détention. Il se retira à Zerbst, dans les états du prince d'Anhalt, et épousa, en 1587, une riche veuve, qui voulut faire partager sa fortune à un homme qu'elle estimait. Peucer mourut à Dessau, le 25 septembre 1602, à l'âge de soixante-dix-huit ans, regretté pour la douceur de ses mœurs et pour sa probité. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, presque tous oubliés aujourd'hui, dont on trouvera la liste dans le tome iv des *Eloges des hommes illustres* de Teissier, et dans le tome xxv des *Mémoires* de Nicéron. C'est Peucer qui fut l'éditeur des *Oeuvres* de Melancthon, son beau-père, qu'il publia à Wittemberg, en 1562, avec des Préfaces à la tête de chaque volume. Il ajouta aussi à sa *Chronique*, connue sous le nom de Carion, un quatrième et un cinquième livre, qui contiennent l'histoire universelle depuis Charlemagne jusqu'à la mort

de Maximilien I^{er}. (V. CARION, et MELANCHTHON, xxviii, 183, en note). Parmi les productions de Peucer, on se contentera de citer : I. *Elementa doctrinæ de circulis cælestibus et primo motu*, Wittenberg, 1551, in-8°. Cet ouvrage, qui eut beaucoup de vogue dans le temps, est rédigé d'après les principes de Copernic. II. *Commentarius de præcipuis divinationum generibus, in quo à prophetiis divinæ auctoritate traditis et physicis prædictionibus separantur diabolicae fraudes et superstitiosæ observationes*, ibid., 1553, in-8°. Le P. Nicéron en indique sept éditions de différents formats. Ce Traité a été traduit en français, par S. Goulart, Senlisien, sous ce titre : *Les Devins, ou Commentaire des principales sortes de divination*, Lyon, 1584, in-4°.; rare. L'auteur, malgré ses distinctions, ne peut manquer aujourd'hui d'être taxé de crédulité. III. *De dimensione terræ et geometricè numerandis locorum particularium intervallis*, etc., ibid., 1554, in-8°. IV. *Propositiones de origine et causis succini prussiæ*, ibid., 1555, in-8°. V. *De Henrici IV regis christianissimi periculis, et notata quædam ad Sfondrati pontificis romani litteras monitoriales*, Francfort, 1591, in-8°. VI. *Historia carcerum et liberationis divinæ Caspar. Peuceri*, Zurich, 1605, in-8°. Cet ouvrage rare et curieux a été publié par Christ. Pezel : outre l'histoire de la captivité de Peucer, racontée par lui-même, on y trouve son portrait, sous le titre d'*Aulicus*, son testament, sa profession de foi, et diverses pièces qu'il avait composées dans sa prison. Voy. la *Vie de Peucer*, par J.-C. Léupold, en allemand, Bautzen, 1745, in-4°. W-s.

PEURBACH (GEORGE), astronome, en latin *Purbachius*, est ainsi nommé d'une petite ville d'Autriche (1), où il était né, en 1423. On sait que les écrivains de ce temps se désignaient eux-mêmes par leurs noms de baptême, auxquels ils joignaient ordinairement ceux des lieux qui les avaient vus naître. Ainsi George de Peurbach avait eu de même pour disciple le célèbre Jean de Mont-Royal (ou de Königsberg), plus souvent désigné sous le nom de *Regiomontanus* (Voy. MULLER). Nous savons que Jean, très-jeune encore, et desirant être initié aux mystères de l'astronomie, avait entrepris un assez long voyage, auquel l'avait décidé la grande réputation du professeur George. L'imprimerie n'était pas encore inventée, ou du moins elle n'avait encore multiplié aucun ouvrage de mathématiques. Le manuscrit grec de Ptolémée n'avait pas jusqu'alors pénétré en Europe. Peurbach, d'ailleurs, n'a jamais su un mot de grec; et son disciple Jean ne l'apprit que plus tard en Italie. On n'avait, pour étudier l'astronomie, que deux traductions latines assez inexactes, et souvent inintelligibles, de Ptolémée, une mauvaise traduction latine d'Albategnius, une d'Alfragan, et le livre de Sacrobosco. Ce dernier ouvrage ne contenait que les notions les plus élémentaires sur les cercles de la sphère, les phénomènes du mouvement diurne, et quelques mots sur les éclipses. Les manuscrits étaient rares; et ceux qui pouvaient se les procurer étaient bientôt rebutés par les difficultés réelles qu'ils rencontraient à chaque pas dans Ptolémée, et plus encore

(1) La petite ville de Peurbach ou Peyrbach est située à 8 lieues à l'ouest de Linz.

par la prolixité de ses calculs interminables. Ainsi l'on doit peu s'étonner de la réputation que pouvaient s'acquérir ceux qui, par un travail opiniâtre, avaient su vaincre ces obstacles, ni de l'empressement qu'on avait à les rechercher pour tirer de leurs leçons quelques explications incomplètes. Tel fut le mérite et le bonheur de Peurbach. Il avait lu toutes les traductions existantes; et, les débarrassant des démonstrations géométriques et des calculs ennuyeux, il s'attacha au fond de la doctrine, qu'il expliquait, non à ceux qui avaient l'envie de devenir astronomes, mais à ceux qui se contentaient de comprendre à-peu-près le mécanisme des phénomènes, et l'arrangement des corps célestes. La partie la plus difficile était la théorie des planètes. Sacrobosco n'en avait rien dit. Peurbach en fit le sujet d'un livre qui fut imprimé pour la première fois, en 1488, vingt-sept ans après sa mort, sous le titre de *Theoricæ planetarum*, Venise, in-4°, à la suite de la sphère de Sacrobosco; réimprimé successivement et avec divers commentaires, en 1490, 91, 95, 1514, 1515, 1516, 1525, 1542, 43, 51, 55, 56, 69, 73, 80, 81, 91, 95, 96, 1601 et 1604. Tant de commentaires et d'éditions différentes ne prouvent que deux choses : que le livre n'était pas ce qu'il devait être, et que cependant il servait de texte à tous les professeurs de ce siècle. Il n'a réellement qu'une chose qui le distingue. Ptolémée n'avait pas osé s'expliquer sur la question des cieus solides d'Aristote. Peurbach est plus hardi; il enferme le soleil, la lune, et chacune des planètes, entre deux murs solides, qui ne laissent à l'astre que la place nécessaire pour qu'il puisse

passer. Ces enceintes ne changent rien à la théorie mathématique, qui finit toujours par ne calculer que des lignes. Mais Peurbach se débarrasse de tous les calculs; c'est uniquement pour soulager l'imagination et suppléer aux causes physiques, qu'il a établi et représenté aux yeux toutes ces enceintes. Mais ces murs solides ont plus d'un inconvénient, et c'est ce qui les a fait abandonner par Tycho. Ils expliquent les grandes irrégularités aperçues et calculées par Hipparque et Ptolémée, mais ils s'opposeraient aux inégalités beaucoup moindres que produisent les attractions mutuelles, et que les observations décèlent aujourd'hui; enfin, ils s'opposeraient au passage des comètes. D'ailleurs ces murs transparents devraient être dépourvus de toute densité, sans quoi la lumière ne saurait les traverser sans des réfractions qui compliqueraient singulièrement les phénomènes. Ce serait aujourd'hui temps perdu que de lire les *Théoriques* de Peurbach : on espérerait tirer plus de fruit de l'ouvrage suivant, commencé par le même auteur, et fini par son élève : *Johannis de Montereio et Georgii Purbachii Epitome in Cl. Ptolemæi magnam Constructionem*. Bessarion, qui apporta, le premier en Europe, le texte de Ptolémée et celui de son commentateur Théon, était, avec grande raison, fort mécontent des traductions latines : il avait lui-même commencé une nouvelle version; mais distrait par ses missions politiques, il s'était adressé à Peurbach, pour donner du moins un extrait plus fidèle et plus intelligible. Peurbach n'en put composer que les premiers livres; il fut enlevé par une mort prématurée, le 8 avril 1461 : en mourant il chargea son

disciple Muller de revoir et de continuer l'ouvrage, qui parut pour la première fois, en 1596 à Venise, puis en 1543 à Bâle, et à Nuremberg, en 1550. Ses autres ouvrages sont : I. *Tabulæ eclipsium magistri Georgii Purbachii*, Vienne, 1514, et Neuburg, 1557. II. *Purbachius de sinibus*, Nuremberg, 1541. Peurbach avait tiré d'Arzachel un Traité de la construction de la table des sinus : il enseigne à les calculer pour toutes les minutes du quart-de-cercle, tels qu'il les donne dans sa table. III. *Libellus G. Purbachii de quadrato geometrico*, Nuremberg, 1544, in-4°. Ce carré géométrique était encore une chose utile pour ce temps : il était composé de deux triangles isocèles et rectangles, dont les côtés étaient divisés en 1200 parties égales. Sur la base étaient marquées les ombres ou les tangentes des distances au zénith, depuis 0 jusqu'à 45°, l'un des côtés perpendiculaires servant de gnomon. L'autre côté perpendiculaire mesurait les ombres ou les tangentes pour les degrés de hauteur, depuis 0 jusqu'à 45°, le côté horizontal supérieur servant à son tour de gnomon. On avait ainsi un nombre de 2400 tangentes, pour le quart-de-cercle. A ce carré, l'auteur joignit une Table qui, pour chaque longueur d'ombre, donnait l'angle de hauteur ou celui de distance au zénith. Mais il n'avait en vue que la gnomonique, à l'exemple d'Albategnius, auquel il avait emprunté cette idée : il ne vit pas que cette Table pouvait être singulièrement utile pour les calculs trigonométriques. Son disciple Muller, qui, d'après les idées et les règles d'Albategnius, composa depuis sa *Table féconde*, eut la même maladresse ; et la Table des tangentes, qui, depuis

près de cinq cents ans, était employée avec succès par les Arabes, ne fut naturalisée en Europe, que cent ans plus tard encore, c'est-à-dire en 1596, par l'ouvrage de Rheticus. On dit que Peurbach fit exécuter plusieurs instruments astronomiques, dont la forme et les usages nous sont également inconnus. D—L—E.

PEUTEMAN (PIERRE), peintre de nature morte, naquit à Rotterdam, en 1650. Il excella dans le genre de peinture qu'il avait adopté, et qui lui coûta la vie. Chargé de peindre un *Tableau allégorique de la prise de la mort*, il voulut représenter des crânes et des os humains, ornés de pierres précieuses, et placés au milieu d'instruments de musique. Par ces emblèmes, il prétendait désigner la vanité des plaisirs du monde et l'incertitude de leur possession. Afin de mieux imiter la vérité de la nature, il s'était renfermé dans le cabinet d'anatomie d'un médecin de ses amis, où se trouvait une collection de squelettes pendus à des fils de fer, et une quantité de crânes et d'os, placés le long du mur. Il se mit à dessiner ces divers objets. En travaillant ainsi, soit fatigue, soit excès de travail, le sommeil le surprit. Tandis qu'il dormait, arriva le tremblement de terre du 18 septembre 1692. Réveillé en sursaut par cette commotion, Peuteman vit tous ces squelettes s'agiter dans toutes les directions, les têtes de morts et les os rouler autour de lui : ignorant la cause de ce mouvement, son imagination effrayée voit dans ce spectacle un signe du courroux céleste ; il se précipite vers la fenêtre, et tombe dans la cour, à demi-mort. En vain ses amis s'efforcent de le rassurer, en lui faisant connaître la cause de cet événement : son esprit était frap-

pé; il mourut, quelque temps après, des suites de sa frayeur, âgé de quarante-deux ans. P—s.

PEUTINGER (CONRAD), le premier savant de l'Allemagne qui se soit occupé de recueillir des antiquités, naquit, en 1465, à Augsbourg, d'une famille patricienne. Après avoir terminé ses premières études, il visita l'Italie pour acquérir de nouvelles connaissances. On apprend, par quelques notes écrites de sa main, qu'en 1486 il étudiait le droit à Padoue, et qu'il suivit quelque temps, à Rome, les leçons de Pomponius Lætus, célèbre humaniste (V. POMPONIUS LÆTUS). Il fut reçu docteur en droit civil et canonique, avant de quitter l'Italie, et revint dans sa ville natale, où il ne tarda pas à se faire remarquer par sa capacité, et surtout par un esprit de critique, très-rare à une époque qui touchait de si près aux siècles d'ignorance(1). Quoique distrait continuellement par les détails de la place de secrétaire du sénat d'Augsbourg, à laquelle il fut nommé en 1493, et quoique obligé d'assister à presque toutes les diètes, qui ne furent jamais si fréquentes, il trouva le loisir de cultiver les lettres. Il s'appliqua principalement à rechercher les inscriptions et les antiquités; rassembla une collection précieuse d'ouvrages imprimés ou manuscrits, dont il laissa la libre disposition au public; et il eut la principale part à l'établissement d'une société destinée à diriger l'impression des meilleurs auteurs latins et allemands. Au milieu d'occupations si

variées, Peutinger apprit le grec, qu'on n'enseignait point encore dans les écoles d'Allemagne; et quoiqu'il eût plus de quarante ans quand il se mit à étudier cette langue, il y fit des progrès très-rapides (2). L'estime générale dont il jouissait, le fit députer plusieurs fois près de l'empereur Maximilien, pour soutenir les intérêts de la ville d'Augsbourg. Charmé de son érudition, ce prince le nomma l'un de ses conseillers; mais, par une modestie bien remarquable, Peutinger ne prit jamais ce titre honorable, et se contenta, comme auparavant, de celui de docteur en droit. Après la mort de Maximilien, il fut envoyé à Bruges, en 1519, pour féliciter Charles-Quint sur son avènement à l'empire. Il assista, en 1521, à la diète de Worms, où il obtint la confirmation des anciens statuts d'Augsbourg, et fit ajouter aux privilèges de cette ville celui de battre monnaie. Il retourna encore vers Charles-Quint pour le prier de surseoir à l'exécution du décret de la diète d'Augsbourg, qui jetait de l'inquiétude parmi les protestants; mais ce fut le dernier service qu'il rendit à son pays. Il se démit de son emploi, et goûta quelques années les charmes d'un repos acquis par une vie si laborieuse. L'âge éteignit ses facultés; et il avait cessé, depuis long-temps, de pouvoir continuer ses travaux, quand il mourut à Augsbourg, le 28 décembre 1547, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Peutinger avait eu de son mariage avec Marguerite Velser, femme d'un rare mérite, une postérité nombreuse, qui a subsisté avec honneur jus-

(1) On conservait dans une des églises d'Augsbourg, un tombeau regardé comme celui d'un saint. Peutinger fit connaître l'erreur dans laquelle on était, en démontrant que ce monument était antérieur à l'établissement du christianisme.

(2) C'est une chose digne de remarque que plusieurs hellénistes distingués, tels que Peutinger, Opmeer, La Monnoye, etc., avaient, comme l'ancien Caton, appris le grec dans un âge avancé.

qu'en 1714. Il a publié des éditions du *Ligurin*, poème de Gunthier, 1507, in-fol.; de l'*Histoire des Lombards*, par Paul Diacre, et de celle des *Goths*, par Jornandès, 1515, in-fol.; de la *Chronique* de Conrad de Lichtenau, abbé d'Ursperg, 1515, in-fol., et enfin des *Emblèmes* d'Alciat, 1531, in-8°. (3) On a, en outre, de lui : I. *Romanæ vetustatis fragmenta in Augustâ Vindelicorum et ejus diœcesi reperta*, Augsbourg, 1505, in-fol. C'est la première édition d'un des plus anciens livres d'antiquité que l'on connaisse (Voyez le *Manuel du libraire*, par M. Brunet). Cet ouvrage a été réimprimé sous ce titre : *Inscriptiones vetustæ romanæ et eorum fragmenta in Augustâ Vindelicorum*, etc., Maïence, 1520, in-fol. Cette édition ne contient, comme la première, que vingt-deux inscriptions; mais elle est augmentée de plusieurs remarques intéressantes. Marc Velser en a publié une troisième, plus ample (*V. VELSER*). II. *Sermones convivales, in quibus multa de mirandis Germaniæ antiquitatibus referuntur*, Strasbourg, 1530, même format. Ce Recueil, qu'il ne faut pas confondre avec celui de Jean Gast, qui porte le même titre (4), a été inséré par Schard,

dans le tome 1^{er}. des *Scriptor. germanici*, et depuis, dans plusieurs collections relatives à l'histoire de l'Allemagne. G. G. Zapf en a donné une nouvelle édition, augmentée de quatorze Lettres inédites, avec leurs réponses, Augsbourg, 1781, in-8°. III. *Oratio pro civitate Augustâ Vindelicorum, imperatori Carolo Brugis pronuntiata*, Anvers, 1519, in-4°. IV. *Epistola ad D. Carvasalum, cardinal. titulo S. Crucis*, ibid., 1521, in-4°. Cette longue Lettre offre un grand nombre d'exemples du respect des empereurs d'Allemagne pour le Saint-Siège. V. *De inclinatione Romani imperii, et exterarum gentium, præcipuè Germanorum, commigrationibus epitome*. Cet opuscule a été inséré, par Beatus Rhennus, dans l'édition qu'il a publiée de l'histoire de Procope : *De rebus Gothorum*, Bâle, 1531. Tous les ouvrages de Peutinger sont d'une excessive rareté; Lotter en promettait un Recueil, augmenté de plusieurs Opuscules inédits : mais la mort prématurée de ce savant philologue a privé les curieux du fruit de ses recherches. En terminant cet article, on ne peut pas se dispenser de parler de la Carte connue sous le nom de Peutinger (*Tabula Peutingeriana*), à laquelle il doit la plus grande partie de sa célébrité, bien qu'il n'ait eu aucune part à sa publication. Ce précieux monument géographique, exécuté suivant Scheyb, à Constantinople, en 393, par l'ordre de l'empereur Théodose, ou, suivant des critiques plus récents, en 435, fut découvert par Conrad Celtes, dans une ancienne bibliothèque, à Spire, vers la fin du x^v^e. siècle. Celtes légua cette Carte à Peutinger, qui jugea que c'était celle de l'*Itinéraire* d'Antonin, et se proposa d'en faire jouir

(3) Cette édition des *Emblèmes* d'Alciat, n'est pas la première, comme Nicéron l'affirme d'après Lotter. Alciat avait donné une édition de ses *Emblèmes* à Milan, en 1522, in-4°, devenue fort rare parce qu'il en supprima lui-même les exemplaires (Voy. la *Bibl. curieuse* de Dav. Clément, au mot *ALCIAT*).

(4) Jean Gast, né à Brisach, mort en 1553, pasteur à Bâle, était instruit dans les langues orientales, et a publié un grand nombre d'ouvrages dont on trouvera la liste dans la *Bibliothèque* de Gesner. Le seul qu'on recherche aujourd'hui, est un recueil de propos de table, qu'il a intitulé pour cette raison *Sermones convivales*. Cet écrit eut dans le temps un très-grand succès. La première partie avait déjà été réimprimée quatre fois, en 1549. Cette même année, l'auteur en donna une cinquième édition, augmentée d'une seconde partie. Le livre a été réimprimé à Bâle, 1554, 1561, 1566, in-8°, augmenté d'une troisième partie. Les éditions complètes sont également recherchées des curieux.

les amateurs de l'antiquité : mais il n'eut pas le loisir de terminer son travail. Quarante ans après la mort de Peutinger, Marc Velser retrouva, dans sa bibliothèque, quelques fragments de cette Carte ; et les mit au jour avec des explications (V. VELSER). Plus heureux dans une nouvelle recherche, Velser rencontra enfin l'original qui avait appartenu à Peutinger, et que l'on croyait perdu. Il en fit faire une copie sur une échelle réduite de plus de moitié, qu'il s'empressa d'adresser au fameux Ortell. Ce savant géographe, alors malade, la remit à Balth. Moretus, célèbre imprimeur, son ami ; et ce fut par ses soins qu'elle parut enfin, en 1598. Cette Carte, qui fait partie de plusieurs Atlas, a été en outre reproduite dans le *Ptolémée* de Bertius, dans les *OEuvres* de Velser, dans l'*Orbis delineatio* de Horn, dans l'*Histoire des grands chemins de l'empire romain*, par Bergier, etc. L'original, resté dans la bibliothèque de Peutinger, fut acheté, en 1714, par un libraire, et passa entre les mains du prince Eugène, qui en fit présent à la bibliothèque de Vienne. C'est d'après ce monument authentique que Scheyb l'a publiée de nouveau, en 1753, in-fol., avec une exactitude rigoureuse ; et un nouvel éditeur (J. D. Podocatharus Christianopolus) l'a reproduite, avec un long Mémoire de sa composition, à Iesi, 1809, in-fol. Ce n'est que depuis cette publication qu'on peut se flatter de connaître réellement un des morceaux les plus précieux de l'ancienne géographie (5). Peutinger a

trouvé, dans J. G. Lotter (6), un historien qui n'a rien négligé pour perpétuer le souvenir des immenses services qu'il a rendus aux lettres (V. LOTTER, XXV, 84) ; et l'ouvrage de ce dernier a reparu avec de grandes augmentations, et enrichi de cinquante - une Lettres inédites de Peutinger et de ses amis, par les soins de F. A. Veith, Augsbourg, 1783, in-8°. de 239 pag. On a publié une médaille frappée en l'honneur de ce savant (Voy. le *Museum Mazuchellianum*, 1, pl. 56). W-s.

PEYRAT (DU). V. DUPEYRAT.

PEYRE (MARIE-JOSEPH), architecte du roi, né à Paris en 1730, n'avait que 21 ans, lorsque l'académie adjugea le premier prix à un programme d'une *fontaine publique*, qu'il avait présenté au concours. Dès cette époque, il se faisait remarquer par un caractère d'architecture ferme et raisonné, qui annonçait un retour aux véritables principes de l'art. Le séjour de l'Italie, et l'étude des monuments de l'antiquité, l'affermirent encore dans cette nouvelle route, sans que toutefois il y marchât en servile imitateur. En 1765, il publia, sous le titre d'*OEuvres d'Architecture*, un volume in-fol. de *Projets* qu'il avait dessinés à Rome et que lui avait inspirés l'étude des ruines des édifices antiques que

et la *Dissertation* de Mannert, insérée dans le 3e. cahier des *Annales des voyages*. Ce dernier prouve que le moine qui a écrit et peint le manuscrit déposé à la bibliothèque de Vienne, n'en a été que le copiste. Il en fait remonter l'origine au règne de Septime Sévère, entre l'an 202 et l'an 211 de notre ère. Un autre critique (Sch. Gunther) a prétendu établir que le véritable auteur de cette carte est un moine, nommé Werner, qui vivait vers l'an 1170. (Westenrieder, *Beiträge zur waterlandischen Historie*, tom. IX, Munich, 1813, in-8°, et *Journal général de littérature étrangère*, 1813, p. 297).

(5) Voyez, sur la Table de Peutinger, le *Mémoire* de Buache, lu à l'académie des sciences, 1761, II, p. 141 ; les *Observations* de l'abbé Casimir Haefelsh, lues, en 1783, à l'académie de Mannheim (*Acta acad. Theod. Palat.*, tom. V, H, p. 105-126) ;

(6) Les ouvrages de Lotter étant peu connus en France, il est bon d'avertir qu'en en trouvera l'analyse dans les *Mémoires* de Nicéron, XIII et XX, et dans le *Dictionnaire* de Chaupié.

renferme cette cité. Il composa une *Dissertation sur la distribution des anciens comparée à celle des modernes, et sur la manière d'employer les colonnes*. Ce petit ouvrage est remarquable par le goût qui l'a dicté et par les excellents préceptes que l'auteur y donne. Il est à regretter que cet artiste n'ait pas eu de plus fréquentes occasions d'appliquer sa théorie à de grands édifices. C'est lui qui, de concert avec Wailly, a élevé le *Nouveau Théâtre-Français*, connu aujourd'hui sous le nom d'*Odéon*. Malgré les deux incendies que ce théâtre a éprouvés et les changements que les distributions intérieures ont subies, la masse des bâtimens que les flammes ont respectés, offre un ensemble imposant, quoiqu'un peu sévère peut-être pour sa destination, et en fait, dans ce genre, un de plus beaux édifices de Paris. Peyre avait été reçu, en 1767, membre de l'académie d'architecture; et il avait épousé en 1761, la fille de Moreau, architecte du Roi. Il mourut à Choisy-le-Roi, le 11 août 1785. A ses *Oeuvres*, publiées en 1775, on joint un supplément qui a paru avec une 3^e. édition. P—s.

PEYRÈRE (ISAAC DE LA), si connu par son système du *Préadamisme*, était né en 1594, à Bordeaux, d'une famille noble, qui avait embrassé le calvinisme. Il entra fort jeune dans la maison du prince de Condé, dont il éprouva toujours depuis la bienveillance. Il avait de l'esprit; il possédait assez bien les anciens auteurs, particulièrement les poètes latins, et recherchait de préférence la société des hommes instruits: on sait qu'il comptait au nombre de ses amis Chapelain, Naudé, La Mothe-le-Vayer, Gassendi. Il accompagna, en 1644,

M. de la Thuillerie, envoyé ambassadeur à Copenhague, et profita de son séjour en Danemark pour rassembler beaucoup de particularités curieuses sur les pays septentrionaux, alors peu connus. Il fit, à son retour, un voyage en Espagne pour le service du prince de Condé, et il le suivit dans sa retraite aux Pays-Bas. Un jour qu'il feuilletait les *Épîtres* de saint Paul, étant tombé par hasard sur le chap. v de l'*Épître aux Romains*, il crut y apercevoir la preuve qu'il avait existé des hommes avant Adam: il fit part de cette remarque à quelques-uns de ses amis, et s'engagea, par plaisanterie, à détruire toutes les objections qu'ils pourraient lui présenter contre ce système. Mais ce qui n'avait été dans le principe qu'un jeu d'esprit, acquit bientôt, aux yeux de La Peyrère, le caractère de l'évidence; et il publia ses *Præadamitæ*, ouvrage qui souleva contre lui une foule d'adversaires, même parmi les Protestants. Il n'avait sans doute pas prévu toutes les conséquences de son système; et d'ailleurs, n'ayant pas avoué son écrit, il n'imaginait pas qu'on pût l'inquiéter à ce sujet: il était fort tranquille à Bruxelles, lorsqu'il fut arrêté, au mois de février 1656, par l'ordre du grand-vicaire de l'archevêque de Malines, et jeté dans une prison où il resta quelques mois. Il en sortit enfin par le crédit du prince de Condé, après avoir promis de rétracter son livre et d'abjurer le calvinisme. En conséquence il se rendit à Rome, où il fut accueilli avec bienveillance par le pape Alexandre III, qui lui donna un ecclésiastique pour l'aider à dresser sa rétractation. Le souverain pontife chercha ensuite à le fixer près de lui, par l'offre de quelques

bénéfices ; mais La Peyrère préféra rejoindre le prince de Condé dans les Pays-Bas. Il ne rentra en France qu'à sa suite, en 1659, et fut nommé son bibliothécaire. Les appointements attachés à cet emploi étaient si médiocres, qu'il fut obligé de solliciter du prince la permission de se retirer au séminaire de Notre-Dame-des-Vertus près de Paris. Il y passa les dernières années de sa vie, et mourut le 30 janvier 1676, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Le registre de la paroisse d'Aubervilliers où il fut inhumé, porte qu'il avait reçu les sacrements, dans sa dernière maladie, et fait tous les actes d'un bon chrétien. On a cependant voulu jeter des doutes sur la sincérité de sa conversion ; et on lui a fait une épitaphe satirique, dans laquelle on le représente comme un homme fort indifférent en matière de religion : mais une preuve évidente que La Peyrère était rentré de bonne-foi dans le sein de l'église catholique, c'est qu'il chercha et parvint à y ramener le comte de La Suze, élevé comme lui dans le calvinisme. On conviendra cependant qu'il est possible que La Peyrère soit resté infatué du *préadamisme* ; il est très-difficile de renoncer entièrement aux idées adoptées par conviction : mais du moins il ne tenta point de faire prévaloir son système ; il se contentait de dire quelquefois, dans l'intimité, qu'on le soutiendrait par les saintes Écritures, assertion peu dangereuse, quand on sait qu'elles ne sont pas les seules règles de la foi. La Peyrère était d'un caractère doux et simple ; et ses bizarreries furent bien moins l'effet de la corruption de son cœur que du tour singulier de son esprit. On a de lui : I. *Relation de l'Islande*, Paris, 1663, in-8°.

fig. II. *Relation du Groenland*, Paris, 1647, in-8° ; elle est ornée d'une carte, tirée de la bibliothèque du cardinal Mazarin, et d'une grande planche représentant le costume des Groenlandais des deux sexes, les bateaux dont ils se servent pour aller à la pêche du narwal, poisson alors presque inconnu même aux naturalistes. Ces deux relations sont adressées à La Mothe-le-Vayer, et offrent des particularités intéressantes. La dernière a reparu in-8°, Paris, 1651, et dans le tome 1^{er}. du recueil des voyages au nord ; elle a été traduite en allemand par Henri Sivers, Hambourg, 1674, in-4°. III. *La Bataille de Lens* (donnée le 20 août 1648), Paris, 1649, in-fol. IV. *Du rappel des Juifs*, 1643, in-8°, de 375 pages. Cet ouvrage est si rare, que Freytag, après l'avoir longtemps cherché en vain, a cru qu'il n'avait jamais été imprimé (*Analect. litt.* p. 671). La Peyrère y établit que les Juifs étant les enfants de Dieu par adoption, seront un jour rappelés dans leur héritage spirituel et temporel ; que Dieu leur suscitera un chef plus juste et plus puissant que tous ceux qu'ils ont eus, qu'il croit être le roi de France, par la raison qu'il réunit les deux qualités de roi très-chrétien, et de fils aîné de l'Église ; et qu'ayant la vertu de guérir les écrouelles qui affligent les Juifs en leurs corps, il aura aussi la faculté de guérir les maladies de leurs âmes : il s'attache ensuite à démontrer que la France étant une terre de franchise, il est probable que les Juifs s'y réuniront pour embrasser le christianisme, avant de retourner dans le pays de Chanaan ; et il termine par indiquer les moyens qu'il juge les plus propres à hâter leur conversion, ainsi que la réunion de tous les peu-

ples à la communion chrétienne. V. *Præadamitæ sive exercitatio super versibus* 12, 13, 14 *capitis V, epistolæ Pauli ad Romanos, quibus inducuntur primi homines ante Adam conditi. Systema theologicum ex præadamitarum hypothesi*, 1655, in-4°, 1656, in-12; l'édition en petit format doit renfermer une troisième partie intitulée : *Animadversiones in librum præadamitarum, authore Eusebio romano*, qui est une réfutation de l'ouvrage par Phil. Le Prieur. La Peyrère soutient dans cet ouvrage que Moïse a rapporté l'origine de la nation juive, et non celle de l'espèce humaine, et que la terre était habitée long-temps avant Adam, qui n'est que le père des Israélites : ce livre fut condamné au feu par arrêt du parlement de Paris. Un grand nombre d'écrivains s'empressèrent de le réfuter : Bayle en a donné la liste dans son *Dictionnaire*, remarque B; et Nicéron en a cité douze dans ses *Mémoires*. VI. *Lettre contenant les raisons qui l'ont obligé d'abjurer le calvinisme et son livre des Præadamites*, Paris, 1658, in-8°. : elle avait d'abord paru en latin, Rome, 1657; Francfort, 1658, in-4°; et il a reproduit encore la traduction française, sous le titre d'*Apologie*, Paris, 1663, in-12. VII. *Lettres écrites au comte de La Suze pour l'obliger par raison à se faire catholique*, Paris, 1661; *Suite*, ibid. 1662, 2 vol. in-12. On attribue à La Peyrère des *Notes* sur la Bible traduite en français par l'abbé de Marolles : l'impression en fut arrêtée par ordre supérieur; mais on conserve à la bibliothèque du roi les premiers feuillets jusqu'au chap. 23 du *Lévitique* (Voy. la *Biblioth. sacra* du P. Lelong, tom. 1, p. 331). On peut consulter, sur La Peyrère,

les *Mémoires* de Nicéron, tomes XII et XX. W—s.

PEYRÈRE (ABRAHAM DE LA), avocat fameux au parlement de Bordeaux, était frère du précédent, et mourut en 1704. Il est surtout connu par les *Décisions sommaires du Palais*, ouvrage qui a eu un grand nombre d'éditions, et qui était dans une espèce de vénération au parlement de Bordeaux. C'est un recueil dans lequel l'auteur a réuni, d'une manière extrêmement concise, les décisions du palais sur des matières de jurisprudence rangées par ordre alphabétique : mais il perd souvent son objet de vue; il confond quelquefois les dispositions de la coutume de Bordeaux, avec la loi romaine qui était le droit commun du ressort du parlement de Bordeaux; il tombe dans beaucoup de contradictions, et il mêle, sans choix et sans discernement, les auteurs du droit civil et ceux des pays coutumiers. Ce recueil a été successivement augmenté dans diverses éditions. La troisième renferme plusieurs savantes remarques de quelques avocats de Bordeaux, entre autres de Dudon, chargé, de la part du chancelier Pontchartrain, d'examiner cet ouvrage. La sixième publiée en 1749, forme 2 vol. in-folio : outre divers arrêts notables omis dans les précédentes, on y a ajouté une table très-ample de mots et de matières. D—z—s.

PEYRILHE (BERNARD), médecin, naquit à Perpignan, en 1735, de parents peu aisés, qui lui donnèrent cependant une éducation soignée. Destiné de bonne heure à la chirurgie, il étudia cet art à Toulouse, et s'y distingua de manière à être admis à l'académie des sciences de cette ville : mais Toulouse n'offrait pas une carrière assez vaste à son ambition.

Il vint à Paris, suivit les cours de Ruffel, Hévin et Bras-d'or, et fut agréé au collège et à l'ancienne académie de chirurgie, en 1769. Il se fit distinguer dans ce corps par une vaste érudition et un goût marqué pour la littérature médicale ancienne. Il publia, peu d'années après, avec Dujardin, les deux premiers volumes de l'*Histoire de la chirurgie*, 1774-80, 3 vol. in-4°. Le troisième volume, qu'il a composé seul, est resté inédit. Cet ouvrage, recommandable par le choix et le nombre des faits qu'il contient, lui mérita d'être nommé membre correspondant de la société royale de Montpellier et de plusieurs autres corps savants. L'académie de Dijon avait proposé un prix sur le cancer : Peyrilhe eut la gloire de le partager avec un autre concurrent. Son *Mémoire sur le cancer*, en latin, 1774 in-12; a été longtemps l'ouvrage le plus estimé sur cette maladie. L'auteur, doué d'un esprit ardent, d'une imagination féconde, se livrait peu aux opérations de chirurgie. Il s'occupait bien plus de la botanique, de la médecine en général, des lois qui régissent notre organisation : il aimait surtout à se rendre compte de la manière d'agir des médicaments sur notre économie; connaissance bien importante sans doute, mais qui n'est que trop souvent la pierre d'achoppement contre laquelle viennent se briser tous les chocs de l'imagination la plus inventive. Rapportant entièrement l'action des médicaments au *strictum* et au *laxum* de Thémison, Peyrilhe se persuada que le mercure, dans le traitement des maladies siphilitiques, devait nécessairement agir de l'une ou de l'autre manière, et qu'il pouvait être avantageusement suppléé dans le traitement de ces mala-

dies : il crut même que l'alkali volatil lui était supérieur dans bien des cas, et il proposa, dans un ouvrage, de l'y substituer (1). Le succès n'a pas entièrement rempli les espérances qu'il avait données : cependant ses essais ont été fructueux pour les progrès de l'art; et ils ne doivent pas être négligés. Les opinions de Peyrilhe sur l'action des médicaments lui firent concevoir la possibilité de remplacer par des substances indigènes ceux qu'on se procure avec peine et à grands frais de l'étranger. Les recherches qu'il a faites à ce sujet, et que continuent en ce moment MM. Bôdard et Loiseleur Des-Longchamps, lui assureront toujours une place distinguée parmi les bienfaiteurs de l'humanité. Nommé, en 1794, lors de la formation de l'école de santé, actuellement faculté de médecine, professeur de matière médicale à cette école, Peyrilhe dicta aux élèves des cahiers qu'il publia lui-même en 1800, sous le titre de *Tableau d'histoire naturelle des médicaments*, un vol. in-8°. M. Lullier-Winslou en a donné une nouvelle édition, en 2 vol. in-8°, avec des notes. On n'aurait qu'une faible idée de ses leçons si on ne les jugeait que d'après cet ouvrage : il n'en était nullement le précis; c'en était bien plutôt, comme il le disait lui-même, le canevas, lequel servait de texte à des commentaires, à des explications souvent ingénieuses, et qui étaient toujours entendues avec plaisir par ses nombreux auditeurs. Avec une réputation très-étendue, Peyrilhe voyait cependant peu de malades : aussi, il faut l'avouer, ses idées sur l'essence des maladies, sur la ma-

(1) *Essai sur l'alkali volatil et sur son emploi dans le traitement des maladies vénériennes*, 1 vol. in-8°.

nière d'agir des médicaments, étaient trop absolues, et n'avaient pas été assez soumises au creuset de l'expérience. On est loin à cet égard d'avoir des connaissances aussi positives que celles qu'il croyait posséder, et communiquer à ses élèves. Dans les dernières années de sa vie, il allait, à la fin de ses cours, respirer l'air natal, à Perpignan, au sein de sa famille : il y mourut, dans son dernier voyage, en 1804. Outre les ouvrages déjà mentionnés, Peyrilhe a laissé un grand nombre de manuscrits inédits, dont Sue a donné l'énumération.

N—H.

PEYRON (JEAN - FRANÇOIS-PIERRE), peintre, naquit à Aix, en Provence, le 15 nov. 1744. Quoique sa famille ne jouît que d'une fortune médiocre, rien ne fut négligé pour son éducation. Ses parents le destinaient à une place administrative que son père remplit pendant longtemps : la nature plus puissante en fit un artiste. Il eut d'abord pour maître un peintre natif d'Aix, nommé Arnulphi, domicilié dans cette même ville, et assez bon élève de Benedetto Lutti. Arrivé à Paris, en 1767, il entra dans l'atelier de Lagrenée l'aîné, et fut dirigé plus particulièrement encore par les conseils de Dandré Bardon, son compatriote, homme instruit, de qui le pinceau ne manquait pas d'énergie, et qui, s'il n'offre pas toujours dans ses tableaux des exemples bons à imiter, a donné dans ses écrits une doctrine généralement saine. Mais un sentiment naturel porta de bonne heure Peyron à étudier les ouvrages du Poussin, bien que ce maître fût depuis long-temps discrédité ; et la méditation de ses sublimes modèles lui révéla les vices qui défiguraient encore à cette époque les produc-

tions de notre école. En 1773, il remporta le grand prix de peinture, sur un tableau représentant la Mort de Sénèque. Ce prix, obtenu avec un grand éclat, est un des premiers essais qui ait dû faire espérer parmi nous le retour aux vrais principes. Dès ce moment, Peyron conçut le projet d'abandonner totalement la fausse route suivie par notre école, et de se créer une manière fondée sur l'imitation de la nature et de l'antique. Vien avait commencé cette réforme : Peyron essaya de le surpasser ; il s'appliquait à ramener le style grec. Une émulation louable s'établit entre ce jeune artiste et ses compagnons d'étude. Toute l'académie de Rome était animée du même esprit ; et le grand changement auquel Peyron avait contribué un des premiers, ne tarda pas à éclater. Son tableau représentant Cimon qui se dévoue à la prison pour en retirer et faire inhumer le corps de son père, offrit une manière sévère, qui était alors une nouveauté. Ce tableau est placé au Musée royal. Il fut exécuté à Rome, ainsi qu'un Socrate retirant Alcibiade d'une maison de courtisanes, et un autre tableau qui représente les jeunes Athéniens tirant au sort pour être livrés au Minotaure. Après avoir passé à Rome les quatre années de son pensionnat, Peyron y demeura encore trois ans à ses propres frais, et ne rentra dans Paris qu'en 1781. La plupart de ses émules y étaient revenus avant lui ; mais sa réputation l'y avait aussi précédé. L'académie de peinture l'admit au nombre de ses membres, en 1783. En 1785, il fut nommé directeur de la manufacture des Gobelins, et il peignit son Alceste, tableau dont les figures sont grandes comme nature. En 1787, il exposa

au salon un Curius refusant les présents des Samnites, et une première composition de la Mort de Socrate, où les figures n'ont qu'un pied et demi de hauteur. Par une rencontre assez singulière, ce sujet fut traité la même année par David, dans les mêmes proportions. L'affluence du public fut grande pour juger les compositions des deux nouveaux académiciens, distinguées par des beautés particulières, mais toutes deux remarquables par une ordonnance, un dessin et un coloris qui ne ressemblaient en rien à la précédente école. Plusieurs excellents ouvrages, tant de Peyron que de David et de leurs émules, avaient précédé ceux-là; mais on peut regarder ce salon, et cette année 1787, comme l'époque où la peinture a été totalement régénérée. Peyron exposa, l'année suivante, une seconde composition du même sujet, où les figures sont grandes comme nature. Ce tableau capital, un des meilleurs de notre temps, décore aujourd'hui une des salles du palais des Députés. Les troubles de la révolution ravirent à cet artiste la place de directeur de la manufacture des Gobelins; il se trouva en même temps privé des travaux importants dont il avait été chargé pour le roi. Sa santé fut gravement affectée par ces tristes événements; et à compter de cette époque, il ne cessa, jeune encore, d'éprouver des infirmités qui hâtèrent la fin de sa vie. Cependant, malgré l'affaiblissement de son corps, son talent ne vieillissait point. Il a produit, dans cette période, deux de ses tableaux les plus harmonieux et les plus finis : l'un représente Paul-Emile s'indignant de l'humiliation où se réduit Persée, qui se prosterne à ses pieds; l'autre, Antigone, fille

d'Oedipe, sollicitant de son père le pardon de son frère Polynice. Le premier est déposé au Musée royal; M. Monsaldi a gravé le second. Une nouvelle composition des Filles d'Athènes, gravée par Beisson, appartient au même temps. Nous devons aussi à ce maître deux petits tableaux, remarquables par la transparence des tons et la délicatesse de la touche, quoique peints dans les derniers jours de sa vie : l'un représente Pythagore avec ses disciples; l'autre, l'Entretien de Démocrite et d'Hippocrate. La manière de Peyron atteste éminemment la réforme de l'art à laquelle il a contribué. Sa composition est sage, raisonnée, quelquefois un peu trop méthodique, mais toujours pleine d'intérêt. Il a souvent traité des sujets neufs et ingénieusement choisis, tels que ceux de Cimon, de Paul-Emile, des Filles d'Athènes. Son style est grave, énergique, généralement correct. Ses draperies ont de l'ampleur et de la simplicité. La transparence et la suavité de ses teintes, la fermeté, la vivacité, l'esprit de sa touche, forment un des attributs distinctifs de son talent. Dans ses derniers tableaux, ses chairs sont un peu violettes; mais les lumières sont toujours habilement ménagées : l'ensemble est parfaitement harmonieux, et la touche n'a rien perdu de sa légèreté. Les malheurs que cet homme de bien avait éprouvés dans la révolution, et l'oubli auquel il semblait s'être condamné lui-même, n'avaient point aigri son caractère doux et paisible. Il est mort, le 20 janvier 1815, après dix années d'un état de langueur qui n'a été qu'une longue maladie. On a entendu à ses obsèques l'émule de sa jeunesse, prononcer en un seul mot un éloge de ce

maître, que l'histoire de l'art ne doit point laisser perdre : *Peyron*, dit-il, *m'a ouvert les yeux*; avec également honorable pour le grand maître qui l'a proféré, et pour l'homme de talent auquel il se rapporte. Peyron a gravé neuf pièces à l'eau-forte, dont quatre d'après ses propres dessins; quatre d'après le Poussin, et une d'après Raphaël. Les premières sont : la Mort de Sénèque; Cimon retirant de la prison le corps de son père; Socrate et Alcibiade, avec cette inscription : *Alcibiadem à Venere et à voluptatibus amovens*; la Mort de Socrate, d'après le tableau que l'on voit à la chambre des Députés. Les estampes d'après le Poussin, sont une Bergerie, avec cette inscription : *Ti duole d'esser tenuto a chi t'adora, ingrato*, d'après un tableau dont Peyron avait fait une copie; Faustule présentant Romulus et Rémus à sa femme Laurencia; une première composition de l'enlèvement des Sabines, et un croquis représentant le désespoir d'Hécube. Sa gravure d'après Raphaël, retrace une première pensée de la grande Sainte-Famille. E—C D—D.

PEYRON (JEAN-FRANÇOIS), frère du précédent, né à Aix, le 4 octobre 1748, fut secrétaire d'ambassade à Bruxelles en 1774. Il a traduit de l'anglais : I. *Méditations d'Hervey*, (avec Letourneur) 1770, in-8°; souvent réimprimées en divers formats. II. *L'Homme sensible; suivi de la Femme sensible*, 1775, in-12. III. *Choix des lettres du lord Chesterfield à son fils*, 1776, in-12. IV. *Lettres d'un Persan en Angleterre, à son ami à Ispahan, ou Nouvelles lettres Persanes* (de Lyttleton); nouvelle traduction libre, 1770, in-12. V. *Jeux de Calliope, ou collection de poèmes anglais, italiens,*

allemands et espagnols, 1776, in-12. VI. *Le Fourbe, comédie en cinq actes et en prose* (traduit de Congreve), 1775, in-8°. On luidoit encore : *Essais sur l'Espagne et Voyage fait en 1777 et 1778, où l'on traite des mœurs, du caractère, des monuments, du commerce, du théâtre et des tribunaux particuliers à ce royaume*, Genève, 1780, 2 vol. in-8°. contrefaits sous le titre de *Voyage en Espagne, pendant 1777 et 1778*, 1782, 2 vol. in-8°. L'auteur y fait preuve de grandes connaissances dans les beaux-arts et en antiquités; ses descriptions et ses récits étant d'une telle fidélité, qu'il était le guide des dessinateurs employés à la confection du *Voyage pittoresque en Espagne*. Aujourd'hui même, il peut encore être consulté avec fruit; on y trouve, sur le royaume de Murcie, des renseignements précieux. Peyron mourut à Goudelour, le 18 août 1784. Il était parti de Paris en qualité de commissaire des Colonies, et secrétaire de M. de Bussy, gouverneur de Pondichéry. A. B—T.

PEYRONIE (FRANÇOIS GIGOT DE LA), illustre chirurgien du dix-huitième siècle, naquit à Montpellier le 15 janvier 1678. Au sortir du collège des Jésuites, ayant pris la résolution de se consacrer tout entier à la chirurgie, qui était la profession de son père, il se traça un plan d'études, se fit recevoir en 1695, maître en chirurgie, et se rendit à Paris, où il suivit les leçons théoriques et pratiques des hommes les plus renommés et les plus habiles de ce temps. A peine revenu à Montpellier, il se livra à l'enseignement particulier de l'anatomie et de la chirurgie; et il acquit assez de réputation, comme praticien, pour être jugé digne d'occuper l'une des places de chirurgien-

major de l'hôtel-dieu, ou hôpital Saint-Eloi. Quelque temps après, on le choisit pour démonstrateur d'anatomie aux écoles de la faculté de médecine. En 1704, il fut nommé chirurgien-major de l'armée que le maréchal de Villars rassemblait dans les Cévennes; et il entra, comme associé anatomiste, dans la société royale des sciences de Montpellier, lors de sa formation, en 1706. La Peyronie fut appelé en 1714 à Paris, pour y donner des soins au duc, depuis maréchal, de Chaulnes; et il obtint peu après, dans cette capitale, la place importante de chirurgien-major de l'hôpital de la Charité. Ses succès toujours croissans lui valurent, en 1717, la survivance de la charge de premier chirurgien de Louis XV, qui lui conféra, en 1721, des lettres de noblesse. La Peyronie accompagna le roi à son sacre. La confiance signalée de S. M. décida celle de plusieurs souverains et celle des plus grands seigneurs de la cour. Le roi, sur les représentations de Maréchal, son premier chirurgien, et de La Peyronie son survivancier en exercice, vint au secours du corps des chirurgiens de Paris, ruiné par le système de Law, et créa d'abord, en 1724, cinq démonstrateurs payés sur son domaine, destinés à enseigner dans cet amphithéâtre, qui fut enfin élevé en 1731, après tant de difficultés et d'oppositions. C'est le prélude de tout ce qu'a fait depuis La Peyronie pour l'enseignement et le perfectionnement de son art. Une maladie fort grave dont il fut alors attaqué, ne fit qu'accroître l'intérêt public à son égard; et le roi le gratifia, pendant sa convalescence, d'une charge de maître-d'hôtel ordinaire de la reine. Les honneurs littéraires vinrent se joindre à toutes ces distinc-

tions, et il fut nommé, en 1732, associé libre de l'académie des sciences. On observa qu'il avait recherché avec quelque empressement, dans un âge avancé, le titre de docteur en médecine, pour lequel il avait marqué jusqu'alors de l'indifférence; et il devint, en 1733, médecin du roi par quartier. Maréchal étant mort en 1736, La Peyronie lui succéda de droit, comme premier chirurgien; et il réunit à ce titre celui de médecin consultant de Louis XV, dont il reçut l'année suivante, une pension de dix mille livres; et ayant, en 1738, guéri le dauphin d'un dépôt considérable à la mâchoire inférieure, le roi lui fit don d'une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre. La Peyronie l'accompagna lorsqu'il partit pour se mettre à la tête de l'armée de Flandre; et il fut constamment près du monarque dans les trois campagnes. Comme chef de la chirurgie du royaume, il fit l'inspection des hôpitaux de l'armée, et pratiqua dans ces asiles de la douleur, comme sur les champs de bataille, les opérations majeures, de même que les moins importantes: il fit jusqu'à de simples pansements. Son intervention contribua à réformer une foule d'abus, dans le service de santé militaire, et substitua de meilleures méthodes de traitement et de meilleures règles d'administration. Peut-être a-t-on dû à cet imposant exemple d'habileté, d'humanité et de courage, manifestés sous les yeux mêmes du roi, l'éclatante protection que Louis XV a constamment accordée à la chirurgie. Son estime pour elle commença probablement en voyant La Peyronie étancher le sang des guerriers, et se fortifia, quand on eut appelé ses réflexions sur les services qu'elle rend au reste des hommes. La Pey-

ronie ne vécut point assez pour être témoin de la conclusion de la paix : après deux mois d'une fièvre accompagnée de douleurs aiguës, il mourut à Versailles, le 25 avril 1747. Il n'a publié aucun ouvrage étendu ; et les écrits qui nous restent de lui, se bornent à des Mémoires et à des Observations consignés dans les Recueils des académies dont il était membre. On doit placer à la tête de ses travaux, en les énumérant dans l'ordre chronologique, un *Mémoire contenant plusieurs Observations sur les maladies du cerveau, par lesquelles on tâche de découvrir le véritable lieu du cerveau dans lequel l'ame exerce ses fonctions*, lu à la société royale de Montpellier en 1708. Ce travail parut d'abord par extrait dans le journal de Trevoux en 1709 ; son auteur l'augmenta depuis de plusieurs Observations, et le fit reparaître avec plus d'ordre et sous une forme nouvelle dans le volume des *Mémoires de l'académie des sciences de Paris*, pour 1741. Il place le siège de l'ame dans le *corps calieux*. II. *Observation sur une excroissance de la matrice*. III. *Observation sur la dernière phalange du pouce arrachée avec tout le tendon de son muscle fléchisseur et une partie de ce muscle*. IV. *Observation sur une grande opération de chirurgie*. Il était question d'une carie du crâne qui se termina par l'entière exfoliation de l'un des deux pariétaux. C'est dans les détails très-circconscienciés du traitement de cette maladie, qu'on trouve un grand éloge des lotions, qui depuis a paru un peu exagéré à d'habiles praticiens. V. *Sur les petits œufs de poule sans jaune, qu'on appelle vulgairement OEufs de coq*. Ces quatre derniers Mémoires sont insérés dans le premier vo-

lume des Mémoires de la société royale de Montpellier (Lyon, 1766, in-4°.) VI. *Description anatomique d'un animal connu sous le nom de Musc* (Mémoire de l'académie des sciences de Paris pour 1731). Ce fut aussi en 1731 que La Peyronie obtint du roi la permission et les actes nécessaires pour l'établissement de l'académie de chirurgie ; et il eut, en 1743, la satisfaction de présenter à Louis XV le premier volume de travaux de cette compagnie. On y trouve de lui, plusieurs morceaux intéressants : tels sont des *Observations avec des réflexions sur la cure des hernies avec gangrène*. — *Mémoires sur quelques obstacles qui s'opposent à l'éjaculation naturelle de la semence*. — *Observation sur un étranglement de l'intestin, causé intérieurement par l'adhérence de l'épiploon au-dessus de l'anneau* ; indépendamment de quinze Observations consignées par lui, dans le même volume, ou rapportées par d'autres membres de l'académie. Son zèle pour le bien public avait lutté, pendant une partie de sa vie, contre une multitude de difficultés que nous passons sous silence, parce que la postérité ne prend plus qu'un bien léger intérêt à tous ces débats si vifs et si acharnés que des passions basses suscitent ordinairement aux institutions les plus utiles. On s'est accordé à peindre La Peyronie comme un homme aussi aimable et aussi délicatement obligeant, qu'il était habile praticien. Sa bienfaisance se montra surtout dans sa terre de Marigny, dont il avait converti le château en une sorte d'hospice ouvert aux indigents. Mais ce qui mit le comble à sa gloire, ce furent les dispositions de son testament, par lequel il légua sa fortune presque entière aux

établissements qu'il avait conservés, augmentés ou créés, et tous consacrés à l'enseignement, à l'exercice ou au perfectionnement de la chirurgie. *L'Eloge de La Peyronie*, par M. Briot, couronné par la société de médecine pratique de Montpellier, en 1819, a été imprimé à Besançon, 1820, in-8°. D—G—S.

PEYROT (JEAN-CLAUDE), né à Milhau, en 1709, fit ses études chez les Jésuites de Toulouse. Après les avoir achevées, et avoir pris les ordres, il fut nommé prébendier dans l'abbaye de Saint-Sernin, à Toulouse, où il demeura près de vingt années. Un de ses oncles lui résigna ensuite le prieuré de Pradinas. Là il s'adonna au goût qui le portait vers la poésie et la musique. Il avait une telle passion pour le plain-chant, qu'il faisait apprendre par cœur, à des paysans qui ne savaient pas lire, des messes, des vêpres, des motets, pour les chanter ensuite dans l'église de son prieuré. Plusieurs des pièces de vers qu'il composa, ont été couronnées aux académies de Toulouse et de Rhodéz. Il a aussi cultivé les muses languedociennes. Ses OEuvres ont été imprimées plusieurs fois; la dernière édition a paru sous ce titre: *OEuvres patoises et françoises, de Claude Peyrot, 3^e édition, soigneusement revue, corrigée et augmentée*, Milhau, Chanson, 1810, in-8°, en deux parties. On y trouve son poème des *Quatre saisons, ou les Géorgiques patoises*, déjà imprimé en 1781, in-12. Les poésies françaises sont médiocres; les pièces patoises sont écrites dans l'idiome du Rouergue ou de l'Aveyron, et sont estimées dans ces cantons. Peyrot y décrit, avec une vérité naïve, les mœurs et les habitudes locales; et on ne peut lui refuser le

mérite de la difficulté vaincue dans un idiome qui, plus que tout autre, semblait devoir se montrer rebelle au rithme poétique. On cite surtout ses *Prédications de la muso del segola sul mariage dé M. St. Roumo*. L'auteur est mort en 1795, dans le hameau de Paillas, à deux lieues de Milhau: un anonyme a donné un *Eloge historique, civil et littéraire de Claude Peyrot, ancien prieur de Pradinas*, Milhau, 1812, in-8°.

A. B—T.

PEYROUSE (LA). V. PEIROUSE et PÉROUSE.

PEYSSONEL (CHARLES DE), antiquaire, né à Marseille, le 17 décembre 1700, était fils d'un médecin distingué, mort victime de son zèle, pendant la peste qui désola cette ville, et fit trembler la France entière. Le jeune Peyssonel acheva ses études littéraires à Paris, avec beaucoup de succès, et fit son cours de droit à Aix, où il fut reçu avocat, en 1723. Il revint, dans sa ville natale, exercer cette noble et laborieuse profession, et mérita la confiance publique à un tel point, que toutes les affaires de quelque importance étaient soumises à son examen. Il se délassait du travail de son cabinet par la culture des lettres; et il contribua, de même que l'un de ses frères (1), à établir à Marseille une académie, qui s'assembla d'abord dans sa maison, et dont il fut l'un des membres les plus zélés. Peyssonel, nommé, en 1735, secrétaire de l'ambassade de France à Constan-

(1) J. Antoine PEYSSONEL, médecin, né à Marseille, en 1694, associé des académies des sciences de Paris, Montpellier, Rome, etc., et membre de la société royale de Londres. On ne connaît de lui que dix articles, insérés dans la *Traduction des Transactions philosophiques*, de 1756 à 1759, et relatifs à divers points d'histoire naturelle: les plus importants sont ses *Observations sur le corail*. Son portrait a été gravé par Fessard, format in-8°.

tinople, accompagna le marquis de Villeneuve au congrès de Belgrade, où il rendit de tels services, que le roi crut devoir l'en récompenser par une pension, et le pape par le titre de comte. Pendant son séjour à Constantinople, il employa ses loisirs à parcourir les plaines de l'Asie-Mineure, si intéressantes par le souvenir des événements qui s'y sont passés, et fit à ses frais plusieurs fouilles, qui ne furent pas sans résultat. Il déterra plusieurs médailles en or des rois du Bosphore, dont il enrichit le cabinet de Pellerin, son ami (*Voy. PELLERIN*); et il acheta des marbres précieux, tirés des ruines de Chalcedoine, de Cume d'Eolie, et de Cyzique, qui firent, depuis 1749, l'un des ornements du cabinet du Roi, et qui ont été décrits par Caylus et l'abbé Belley (*V. Le Recueil des antiquités de Caylus*, II, 169-270). Dans un voyage que Peyssonel entreprit pour visiter les restes de Nicomédie et de Nicée, il tomba au milieu d'une bande de brigands, et ne dut la vie qu'à sa présence d'esprit : il se donna pour médecin, seul état pour lequel les orientaux aient de la vénération, et regagna Constantinople, rapportant des médailles antiques, des inscriptions et des dessins. Sa maigreur, causée par les privations qu'il avait éprouvées, et la singularité de son costume, divertirent beaucoup les jeunes gens attachés à l'ambassade de France : l'hiver suivant ils composèrent, sous le titre de l'*Antiquaire français*, une comédie dont Peyssonel leur avait inspiré l'idée, et dans laquelle il joua le principal rôle, avec les habits qu'il avait rapportés de son voyage. Peyssonel passa, en 1747, au consulat de Smyrne; après la mort de Désal-

leurs, il fut chargé des affaires de France à la Porte, jusqu'à l'arrivée du nouvel ambassadeur. Il retourna ensuite dans son consulat, où il avait acquis une grande influence, qui tourna au profit du commerce français; et il continua de partager ses loisirs entre les devoirs de sa place, et les recherches d'antiquités. Une attaque d'apoplexie, résultat d'une trop grande application, le priva de ses facultés intellectuelles, et, après avoir languï trois ans, il mourut à Smyrne, le 16 mai 1757. Il était associé depuis dix ans à l'académie royale des inscriptions : Lebeau y lut son *Eloge*, inséré dans le tome XXIX des *Mémoires* de cette compagnie. Peyssonel a laissé la *Relation de ses voyages au Levant*, et plusieurs *Mémoires* dont Caylus désirait la publication, « malgré le » profit que Shaw en a retiré pour » l'ouvrage qu'il a donné sur l'Afrique, sans convenir de l'obligation » qu'il leur avait » (*V. le Recueil d'antiquit.* III, 217). On a de Peyssonel un *Eloge du maréchal de Villars*, dans le *Recueil* de l'acad. de Marseille, ann. 1734; et on lui a quelquefois attribué l'*Essai sur les troubles actuels de Perse et de Géorgie*, qui est probablement rédigé sur ses *Mémoires* (*V. l'article suivant*). On trouve deux lettres de Peyssonel père, et cinq de son fils, adressées au comte de Caylus, dans le *Recueil des Lettres sur Constantinople*, par l'abbé Sevin, Paris, 1802, in-8°. (*V. SEVIN.*) W—s.

PEYSSONEL (..... DE) fils du précédent, né, en 1727 à Marseille, fut destiné par son père à lui succéder dans la carrière diplomatique, et, après avoir terminé ses études avec distinction, alla le joindre à Smyrne où il remplissait la place importante

de consul-général. A son exemple, il s'appliqua à l'étude de la numismatique, et fit, en 1750, un voyage à Thyatire, aujourd'hui Akhissar, et à Sardes, dont il rapporta un grand nombre de médailles et d'inscriptions. Nommé, en 1753, consul en Crimée, il passa, en 1757, avec le même titre à la Canée, dans l'île de Candie, d'où il adressa au ministre, des Mémoires importants sur le commerce de la mer Noire, et sur les moyens de le rendre plus avantageux à la France. Ses talents lui méritèrent d'être appelé, en 1763, à la place de consul-général à Smyrne : il la remplit pendant vingt ans, et, ayant obtenu sa retraite, vint à Paris, où il passa les dernières années de sa vie, occupé de rédiger les Observations que lui avait permis de faire une longue expérience de la politique des cabinets de l'Europe. Il y mourut presque subitement, en mai 1790 (1). Peyssonel joignait à l'érudition, beaucoup d'esprit ; son style est à-la-fois naturel et énergique. On a de lui : I. *Essai sur les troubles actuels de Perse et de Géorgie*, Paris, 1754, in-12, attribué souvent à Peyssonel le père, qui peut en avoir fourni les matériaux ; mais la rédaction semble appartenir au fils (2). II. *Observations historiques et géographiques sur les peuples barbares qui ont habité les bords du Danube et du Pont-Euxin*, Paris, 1765, in-4°. fig. Il a dédié cet ouvrage à l'académie des inscriptions, dont il était cor-

respondant, sans avoir ja mais eu le titre d'associé qu'on lui donne assez généralement. On trouve, au commencement du volume, une Dissertation sur l'origine de la langue slavone, que l'auteur prétend avoir été mal-à-propos nommée illyrique, puisque l'Illyrie est la dernière province de l'empire où elle ait été portée par les barbares du Nord. Viennent ensuite les Observations sur la géographie des pays situés au nord et au midi du Danube, et sur les peuples qui ont habité cette contrée depuis la première incursion des barbares et l'établissement des Gaulois aux environs des monts Carpathes, jusqu'au règne d'Etienne-le-Grand, roi de Hongrie, en 997. Le volume est terminé par la Relation du voyage de l'auteur dans l'Asie-Mineure, dont on a parlé. Cet ouvrage est recherché. III. *Les numéros*, ibid., 1784, 4 vol. in-12, réimprimés sous ce titre : *L'Anti-Radoteur, ou le Petit philosophe moderne*, Londres (Rouen), 1785, in-12. IV. *Lettre contenant quelques observations sur les Mémoires qui ont paru sous le nom du baron de Tott*, Amsterd. (Paris), 1785, in-8°. C'est une critique de ces Mémoires. (V. Tott.) V. *Traité sur le commerce de la mer Noire*, Paris, 1787, 2 vol. in-8°. avec une carte de la mer Noire. Peyssonel avertit dans la Préface, que cet ouvrage, commencé dans la Crimée, a été terminé, en 1762, dans le royaume de Candie ; et que, malgré les changements que les relations commerciales ont éprouvés depuis, par les conquêtes des Russes, il n'a pas cru devoir changer la plus petite chose à son ouvrage, et qu'il s'est borné à ajouter les notes qui lui ont paru indispensables. Le dernier volume est terminé par un *Mémoire*

(1) Voy. le *Mercur de France* ; du 5 juin 1790.

(2) Le style à prétention, les antithèses, indiquent assez l'ouvrage d'un jeune homme. Ce livre qui pouvait faire suite aux *Révolutions de Perse*, par Hanway, avant que l'histoire moderne de ce royaume fût mieux connue, manque assez souvent d'exactitude sur les dates, les faits et les généalogies.

sur l'état civil, politique et militaire de la petite Tartarie, que l'auteur avait envoyé, en 1755, aux ministres du roi. VI. *Examen du livre intitulé : Considérations sur la guerre actuelle des Turcs*, par Volney, Amsterd. (Paris), 1788, in-8°. Peyssonel y démontre, contre l'opinion de son adversaire, que l'expulsion des Turcs de l'Europe donnerait à la Russie un tel ascendant, qu'il est de la politique de tous les cabinets, de se réunir pour l'empêcher. Cet ouvrage, auquel les événements actuels de la Grèce donnent un grand intérêt, a été reproduit à Paris en 1821 (V. VOLNEY). VII. *Du péril de la balance politique de l'Europe*, ou Exposé des causes qui l'ont altérée dans le nord, depuis l'avènement de Catherine II au trône de Russie, Londres, 1789, in-8°. VIII. *Situation politique de la France*, et ses rapports actuels avec toutes les puissances de l'Europe, Neuchâtel, 1789, 2 vol. in-8°; Paris, 1790; nouvelle édit., très-augmentée, Neuchâtel, 1792. Cet ouvrage, dont l'objet est de démontrer, par les faits historiques et les principes politiques, tous les maux qu'a causés à la France l'alliance autrichienne, a été traduit en allemand sur la première édition, Francfort, 1790, gr. in-8°. IX. *Discours sur l'alliance de la France avec les Suisses et les Grisons*, Paris, 1790, in-8°. Peyssonel fils était l'un des collaborateurs de la *Bibliothèque de l'homme public*, ouvrage périodique, rédigé par Condorcet, Le Chapelier, etc., et dont il a paru, de 1790 à 1792, 28 vol. in-8°. On conserve de lui, en manuscrit, à la bibliothèque du Roi, carton n°. 33, les ouvrages suivants : *Mémoire historique sur l'empire des Russes et celui des Tartares*, sur la Circassie, le

Daguestan, les Nogais et les Cosaques, adressé à S. M. Halim Gueraï Khan (Alym-Gheraï). — *Mémoire concernant la révolte des Nogais*, en 1758, et la déposition d'Alim Gueraï Khan. — *Réflexions politiques sur l'indépendance des Tartares*, et sur la navigation des Russes dans la mer Noire, 1772. — *Sur les moyens de rendre l'indépendance des Tartares solide et durable*, et d'empêcher que les Russes ne parviennent à les assujettir, 1772. — *Observations sur le traité de paix conclu à Kainardjik*, entre la Russie et la Porte, 1777, in-fol. W—s.

PEYTES. V. MONT CABRIÉ.

PEZ (D. BERNARD), savant bénédictin, né, en 1683, à Ips, petite ville de la Basse-Autriche, fit ses premières études avec beaucoup de succès, et embrassa, à l'âge de seize ans, la vie religieuse dans l'abbaye de Mœlck. Après avoir terminé ses cours de philosophie et de théologie, il conçut le projet de travailler à l'Histoire littéraire de son ordre, et en publia le Prospectus, qu'on trouve dans les *Acta eruditorum*, ann. 1716, p. 403; mais, informé que quelques-uns de ses confrères s'occupaient déjà du même travail, il résolut de s'appliquer entièrement à l'histoire civile du moyen âge, genre d'étude très-négligé alors dans les états autrichiens; et sentant la nécessité de recourir aux sources pour connaître les événements de cette époque, il sollicita de ses supérieurs l'autorisation de visiter les bibliothèques et les archives des maisons de son ordre, et d'en extraire les pièces qu'il jugerait les plus intéressantes. Il associa à ses excursions littéraires, D. Jérôme Pèz, son frère; et ils parcoururent ensemble la plus grande partie de l'Allemagne, exa-

minant avec le plus grand soin les bibliothèques, d'où ils tirèrent une foule de documents précieux. D. Bernard s'empressa de les publier avec des notes et des éclaircissements qui leur donnaient un nouveau degré d'utilité; mais l'envie se déchaîna bientôt contre lui, et il se vit accablé de critiques où l'ignorance semblait le disputer à la mauvaise-foi. La nécessité de répondre à ses adversaires le détourna quelque temps de ses études, qu'il reprit ensuite avec une nouvelle ardeur; et il eut la consolation de voir son zèle encouragé par le savant cardinal Passionei (*V.* ce nom), et par le comte Zinzendorf, qui amena D. Pez en France, en 1728, et lui procura ainsi la satisfaction de se lier avec les membres les plus distingués de la congrégation de Saint-Maur, dont il appréciait les utiles travaux. A son retour en Allemagne, D. Pez fut nommé bibliothécaire de l'abbaye de Mœlck, en rangea dans un meilleur ordre les livres et les manuscrits, dont il accrut le nombre; et il ranima le goût de ses confrères pour les études historiques. Il partageait lui-même son temps entre les exercices de piété et la publication de différents recueils dont l'utilité est aujourd'hui incontestable: mais l'excès du travail épuisa rapidement ses forces, et une mort prématurée l'enleva aux lettres, le 27 mars 1735, à l'âge de cinquante-deux ans et quelques mois. Le caractère de D. Pez lui avait procuré un grand nombre d'amis, qui s'empressèrent de déposer le témoignage de leurs justes regrets dans différentes pièces en prose et en vers, qui ont été imprimées. Outre quelques écrits moins importants, dont on trouvera la liste dans les auteurs cités à la fin de l'article, on a de lui : I. *De ir-*

ruptione Bavaricâ in Tyrolim anno 1703 à Gallis et Bavaris factâ, Vienne, 1709, in-12. II. *Bibliotheca Benedictino-Mauriana seu de ortu, vitis et scriptis P. P. Benedictinorum à congregat. S. Mauri in Franciâ libri duo*, Augsbourg, 1716, in-8°. Cet ouvrage, rédigé trop à la hâte, est plein d'ineffectitudes; il ne commence qu'à dom Hugues Ménard, et finit à l'an 1711. Il ne serait plus d'aucune utilité depuis la publication de l'*Histoire littéraire* de la congrégation de Saint-Maur (*Voy.* D. TASSIN), si l'auteur n'y avait rassemblé les préfaces d'un grand nombre de livres publiés par les Bénédictins, et qui contiennent des particularités intéressantes. III. *Thesaurus anecdotorum novissimus, seu veterum monumentorum collectio recentissima*, ibid. 1721-29, 6 vol. in-fol. Le sixième volume qu'on trouve quelquefois séparément, est intitulé : *Codex diplomatico-historico-epistolaris*. Ce recueil qui fait suite au *Thesaurus* de D. Martène (*Voy.* ce nom), est assez rare en France; mais il y est peu recherché, parce que les pièces qu'il renferme ne sont relatives qu'à l'histoire de l'église d'Allemagne. Le savant éditeur y a réuni des notices curieuses sur les bibliothèques qu'il avait visitées, et entre autres sur celle de Saint-Emmeran, de Ratisbonne. IV. *Bibliotheca ascetica antiquo-nova, hoc est collectio veterum quorundam et recentiorum opusculorum asceticorum, quæ huc usque in variis bibliothecis delituerunt*, Ratisbonne, 1723-40, 12 vol. in-8°. D. Pez n'a publié que les dix premiers; les deux suivants ont paru par les soins d'un de ses confrères, qui les a fait précéder de l'éloge du premier éditeur et de différentes pié-

ces composées à sa louange. On peut consulter, pour plus de détails, la *Vie* de B. Pez dans la *Bibl. Benedictino-Mellicensis*, par Kropf, p. 546 et suiv. ; et l'*Historia rei litterarie ordin. S. Benedicti*, par Ziegelbauer, III, 466-76. — D. Jérôme PEZ, frère du précédent, né en 1685, mort le 14 octobre 1762, aida dom Bernard dans ses travaux, et fut, après lui, bibliothécaire de Mœlck jusque vers 1760, où il fut remplacé par dom Martin Kropf. Il a publié : I. *Scriptores rerum Austriacarum veteres ac genuini plurimam partem nunc primum editi.*, Leipzig, 1721-25; Ratisbonne, 1745, 3 vol. in-fol. Le premier vol. contient, outre cinq Dissertations préliminaires, quarante-cinq Chroniques ou fragments historiques ; et le second, cinquante sept, dont Ziegelbauer a donné les titres dans l'ouvrage qu'on vient de citer, tom. IV, 443-47 : le troisième volume renferme la *Chronique* d'Otto-care Horneck, avec un Glossaire des mots allemands qui ont vieilli. II. *Historia S. Leopoldi, Austriæ marchionis*, Vienne, 1747, in-fol. W-s.

PEZAY (ALEXANDRE-FRÉDÉRIC-JACQUES MASSON, marquis DE), littérateur, né à Versailles, en 1741, était fils d'un employé supérieur au ministère des finances (1). Il fit ses études au collège d'Harcourt, où il eut pour camarade de classe Laharpe, qui ne lui pardonna jamais la rapidité de sa fortune, ni le ridicule de ses airs protecteurs. En sortant du collège, il fut admis dans les

mousquetaires ; et, comme il avait beaucoup d'esprit et d'activité, il sut partager son temps entre les devoirs de son état, les plaisirs de la société et la culture de la poésie. Il communiqua ses premiers essais à Dorat, qu'il avait choisi pour modèle, et il en reçut des conseils et des encouragements. Content des faciles succès qu'il pouvait obtenir, il bornait ses vœux à mériter le titre de poète et d'homme aimable ; mais madame de Cassini, sa sœur, éveilla son ambition, en le pressant de s'occuper de son avancement. Sans renoncer à la littérature légère, il donna dès-lors à ses études une direction sérieuse, et parut moins dans les cercles. On raconte qu'un soir Dorat l'ayant trouvé assis à son bureau, entouré de livres sur les matières d'administration, voulut l'engager à quitter ce fatras, et que Pezay lui répondit : Mon ami, je veux être lieutenant-général, et ministre à 40 ans ; ainsi je n'ai pas de temps à perdre. On cherchait un officier de mérite pour donner quelques notions de tactique au Dauphin, depuis, Louis XVI. Pezay, protégé par le ministre Maurepas, obtint la préférence, et mérita, par la franchise de son caractère, l'estime du jeune prince, qui lui donna des marques fréquentes de confiance. En récompense de ses services, il reçut le brevet de capitaine de dragons, et fut nommé, peu après, maréchal-général des logis de l'état-major de l'armée. A son avènement au trône, Louis XVI conserva ses bontés à Pezay, et entretenait avec lui une correspondance assez suivie ; faveur dont il profita pour communiquer au monarque ses vues sur les moyens de soulager le peuple, et de diminuer les impôts. Il contribua, dit-on, à la

(1) Jacques Masson, père de Pezay, citoyen de Genève, s'attacha au duc Léopold de Lorraine, dont il obtint les places de conseiller-d'état et de directeur-général de ses finances. Il conserva ce dernier emploi pour la Lorraine, lorsqu'elle fut réunie à la France, ayant été indiqué au cardinal de Fleury comme l'homme le plus capable de diriger cette grande opération. (*Notice sur Pezay*, à la tête du recueil de ses *Oeuvres*.)

chute de l'abbé Terray; et ce fut lui qui indiqua Necker comme l'homme le plus propre à rétablir l'ordre dans les finances. Ébloui de sa fortune, Pezay se crut alors un grand seigneur, et se fit, par ses ridicules, des ennemis puissants, contre lesquels Maurepas ne le défendit que faiblement. On l'éloigna de la cour, en créant pour lui une charge d'inspecteur-général des côtes, avec soixante mille livres d'appointements. Il fit aussitôt la visite des ports et des arsenaux, et montra, dans cette tournée, plus d'habileté qu'on n'en attendait d'un homme resté jusqu'alors étranger aux détails de la marine. Malheureusement il eut l'imprudence de mortifier un intendant en crédit : Pezay fut exilé dans sa terre près de Blois, dont il portait le nom; et il y mourut, le 6 décembre 1777, à l'âge de 36 ans, regardé, mais à tort, comme un intrigant subalterne, puni justement de sa vanité. Il était en correspondance avec Voltaire, qui lui adressa des vers charmants; et il fut du petit nombre des gens de lettres auxquels J.-J. Rousseau fit la lecture de ses *Confessions*. « Pezay, dit Grimm, avait infiniment d'esprit, beaucoup de souplesse et de douceur dans le caractère, l'âme très-ardente et très-active. Il n'avait que le défaut de vouloir réunir sans cesse tous les extrêmes, de se répandre trop au dehors, et de se piquer pour ainsi dire de déployer à chaque occasion toutes les parties de son esprit et de son talent. Des efforts si multipliés ne pouvaient que se nuire mutuellement. Cette habitude d'ailleurs prêtait à ses moindres discours un air de prétention, dont il ne se doutait pas lui-même, mais que la société ne pardonne guère; et le mérite le plus réel se faisait méconnaître ainsi sous l'ap-

arence du ridicule ou de la frivolité. » (*Corresp.* 2^e part., IV, 125) (2). Comme littérateur, Pezay n'a ni les qualités, ni les défauts de Dorat son maître : il a moins de facilité, mais plus de naturel; et son style, d'ailleurs pénible et recherché, n'est que rarement déparé par le jargon des ruelles, alors à la mode. On a recueilli ses poésies sous ce titre : *OEuvres agréables et morales, ou Variétés littéraires*, Liège, 1791, 2 vol. in-16. Le premier volume, qui est précédé d'une mauvaise *Notice* sur sa vie et ses ouvrages, contient la *Nouvelle Zélis au bain*, poème en six chants, écrit avec agrément, mais qui renferme des descriptions trop voluptueuses. (3); une *Lettre d'Ovide à Julie*, précédée d'une *Dissertation* adressée à Diderot, sur le genre de l'héroïde, et suivie de la *Réponse* de Julie, par Dorat; et la *Rosière de Salency*, pastorale en trois actes, représentée en 1774, et qui doit à la musique de Grétry l'avantage d'être restée

(2) Il est assez curieux de comparer à ce jugement de Grimm, celui que Labarpe portait de son ancien ami. « Ce M. de Pezay, dit-il, qui a été mon camarade de collège, n'était pas né sans esprit. Il a même de la facilité à se plier à plusieurs objets, et de l'activité pour les suivre; mais l'amour-propre le plus fou a tout gâté. C'est un exemple frappant du danger des prétentions : il n'est pas gentilhomme, et se fait appeler marquis; il ne sait pas la syntaxe, et écrit des volumes; il ne sait pas le latin, et il traduit. Il était né pour avoir de l'agrément, et déplaît dans le monde par un excès d'affection... Il a une sœur très-aimable, à qui seule il est redevable de son avancement. Il se trouve à 32 ans employé dans l'état-major, avec le brevet de colonel, et se plaint tout haut qu'on ne fait rien pour lui. Les gens de lettres n'ont pas d'ennemis plus dangereux que cette espèce d'hommes qui veulent être écrivains malgré la nature et le public » (*Correspond.*, I, 173). Labarpe aurait été plus indulgent à l'égard de Pezay, sans sa prétention d'être auteur. Il convient que, quoiqu'écrivain ridicule, Pezay porte dans son métier de militaire de l'émulation et de l'intelligence (*Ibid.*, 180).

(3) Ce poème avait d'abord paru en quatre chants, sous le titre de *Zélis au bain*, Paris, 1763, in-8°; mais Pezay, qui travaillait beaucoup ses ouvrages, le corrigea d'après les conseils de ses amis, en changea le dénouement, et en fit un poème nouveau. On trouve la *Nouvelle Zélis au bain*, dans le tome IV du *Recueil d'Idéoides*, en 10 vol. in-12.

au théâtre (4). Le tome second contient les Poésies fugitives, parmi lesquelles on distingue l'*Épître à la maîtresse que j'aurai*, badinage charmant, réimprimé dans tous les recueils; et quelques opuscules en prose: les *Adieux à la Provence*, ou idées sur les provinces méridionales, deux *Nouvelles*, et un *Essai sur les charmes de la solitude*. On a en outre de Pezay: I. Les *Soirées helvétiques, alsaciennes et franc-comtoises*, Amsterdam (Paris), 1771, in-8°.; Londres, 1772, 2 vol. in-12. C'est le fruit d'un voyage que l'auteur avait fait par ordre du ministère, pour reconnaître la situation des frontières de l'Est. On y trouve des descriptions intéressantes, entremêlées de vues sur les salines, l'agriculture, les canaux de navigation, la liberté de la presse, etc. L'éditeur annonçait que l'auteur avait en portefeuille les *Soirées parisiennes*; mais cet ouvrage est resté inédit. II. La *Traduction en prose de Catulle, Tibulle et Gallus*, Paris, 1771, 2 vol. in-8° et in-12; réimprimé en 1794. Laharpe dit que Pezay n'entendait pas un mot des auteurs qu'il a voulu traduire, et que les notes qu'il a jointes à sa version sont curieuses par le ridicule, et écrites du ton d'un sergent de garnison (*Correspond. littér.* 1, 175). Mais M. Noël, à qui nous devons une *Traduction* de Catulle, supérieure à celle de Pezay, l'a jugé moins défavorablement. « Il a pour moi, dit-il, le mérite de m'avoir frayé la route. » J'ai taché d'éviter les écueils qu'il m'a paru n'avoir pas évités, et de faire mieux que lui, en lui empruntant tout ce qu'il a fait de

» bien. » (*Discours préliminaire*, p. 23). III. Les *Tableaux, suivis de l'histoire de mademoiselle de Syane et du comte de Marcy*, ibid., 1771, in-8°. L'auteur a dédié ce recueil à Greuze, peintre qui jouissait alors d'une grande célébrité par le talent avec lequel il reproduisait des scènes familières (V. GREUZE). IV. *Eloge de Fénélon*, qui a concouru pour le prix de l'académie française, ibid., 1771, in-8°. Ce fut l'ouvrage de Laharpe qui obtint le prix: celui de Pezay est écrit avec beaucoup d'abondance et de chaleur; on y trouve de belles pages. V. *Histoire des campagnes de Maillebois en Italie*, en 1745 et 1746, ibid., imprimerie royale, 1775, 3 vol. in-4°, et un atlas. Le tome premier contient une traduction assez inexacte de l'*Histoire de la guerre d'Italie*, par Buonamici. (V. ce nom), accompagnée de notes critiques, souvent injustes. Les deux autres volumes renferment le journal de Maillebois, que Pezay tenait de l'amitié du fils du maréchal, militaire lui-même très-distingué, et qui avait eu la plus grande part aux opérations de son père (V. MAILLEBOIS). Cet ouvrage est recherché des militaires, principalement pour les planches.

W—s.

PEZENAS (ESPRIT), astronome et mathématicien avignonnais, né le 28 novembre 1692, entra chez les Jésuites vers l'an 1707: en 1728, il fut nommé professeur royal d'hydrographie à Marseille, et en remplit les fonctions jusqu'en 1749. A la suppression des galères, qui eut lieu à cette époque, son emploi de professeur se trouvant sans exercice, il tourna ses vues du côté de l'astronomie, pourvut son observatoire d'instruments, en grande partie à ses frais, et obtint du roi une pension pour y entretenir

(4) Grétry se plaint de l'embarras que lui donnait Pezay en retouchant sans cesse son poème; nouvelle preuve du soin qu'il mettait à corriger ses productions. Voy. le tome 1^{er}. des *Essais sur la musique*, note

deux jésuites en qualité d'adjoints : il en fut directeur jusqu'à la suppression de la Société. Il était correspondant de l'académie des sciences de Paris, depuis 1750; associé de celles de Lyon, de Marseille et de Montpellier. Son application aux sciences mathématiques ne l'empêcha point de se livrer aux travaux des missions, pour lesquels il avait un talent particulier et une éloquence que la géométrie n'avait point desséchée. En 1764, il revint se fixer dans sa ville natale, où il mourut le 4 février 1776. On lui doit : I. La traduction de la *Physique* de Desaguliers, 2 vol. in-4°, 1751. II. La traduction de l'*Optique* de Smith, 2 vol. in-4°, Avignon, 1767. A la fin du second volume, on trouve 127 pages d'additions, où le traducteur rapporte diverses expériences qu'il a faites sur la lumière et la vision; il y traite des lunettes achromatiques et autres instruments d'optique inventés depuis la publication de l'ouvrage original. Ce qui lui appartient plus particulièrement, c'est une solution ingénieuse du problème de la rotation du soleil. III. Traduction du *Traité des fluxions* de Maclaurin, 2 vol. in-4°, Paris, 1749. IV. La Traduction de l'*Algèbre*, du même auteur. V. Celle du *Microscope*, de Baker. VI. Celle du *Guide des mathématiciens* de Ward, Paris, 1757, in-8°. de près de 600 pages. VII. *Eléments du pilotage*, in-8°. 1733, réimprimés en 1754. VIII. *Pratique du pilotage*, 1741 et 1749, in-12. IX. *Méthode du jaugeage*, in-4°, 1742. X. *Théorie et pratique du jaugeage des tonneaux, des navires et de leurs segments*, in-8°, 1749 et 1778. La dernière édition est augmentée de deux Mémoires sur la nouvelle jauge, par Dez, professeur à l'École mili-

taire. Pezenas avait déjà envoyé à l'académie des sciences, la solution d'un problème proposé par Keppler sur les proportions des segments d'un tonneau coupé parallèlement à son axe. Voy. le Recueil de l'académie, 1741, n. p. 102, et Sav. étrang. 1, 55). XI. *Astronomie des marins*, in-8°. 1766. Il y prouve clairement, par des exemples nombreux et contre l'assertion de Maupertuis, que pour les problèmes nautiques la trigonométrie sphérique est bien préférable aux formules effrayantes du géomètre français. Si cet ouvrage ne brille pas par l'invention, il peut être utile aux commençants qui veulent s'exercer aux calculs. XII. Traduction du *Dictionnaire des sciences et des arts* de Thomas Dyche, 5 vol. in-4°, 1753 (V. FERAUD). XIII. *Mémoires de mathématiques et de physique*, rédigés à l'observatoire de Marseille (en société avec Blanchard, le P. Lagrange, et Saint-Jacques Sylvabelle, qu'il eut pour successeur à l'observatoire de Marseille), 5 vol. in-4°, 1755 et années suivantes. On trouve dans le volume de 1755, un grand traité du P. Pezenas sur les instruments propres à observer en mer et sur l'héliomètre appliqué au télescope. XIV. *Nouveaux Essais pour déterminer les longitudes en mer par les mouvements de la lune et par une seule observation*, Avignon, 1768, in-4°. de 23 pag., avec un *Appendix* de 6 pag. La méthode qu'il propose exigerait la résolution de beaucoup de triangles. XV. *Manière de réduire en tables la solution de tous les triangles sphériques*, ibid. 1772, in-4°. de 16 pag. L'auteur évaluait à 18,000 francs la dépense qu'exigerait l'impression des tables dont il propose le modèle. XVI. *Examen de la méthode de*

l'abbé de La Caille, pour trouver en mer les longitudes, ibid., 1773, in-8°. de 5 pag. Cette critique fait suite au No. xiv ci-dessus. XVII. *Nouvelle théorie des taches du soleil*, insérée dans le Recueil de l'académie des sciences (Savants étrangers, vi, 318). XVIII. *Table de logarithmes*, Avignon, 1770, grand in-4°; ce sont proprement les Tables, publiées en 1742, par Gardiner, augmentées des logarithmes des sinus et tangentes pour chaque seconde des quatre premiers degrés. Ces derniers logarithmes avaient été calculés à dix décimales par Mouton; ils étaient restés manuscrits : Pezenas, en les publiant, les réduisit à sept décimales. XIX. Enfin Pezenas, âgé de quatre-vingts ans, fit paraître une *Histoire critique de la découverte des longitudes*, ibid., 1775, in-8°. de 164 pag.; c'est une suite de son *Astronomie des marins*. L'auteur y joint quelques idées nouvelles, au moins très-hazardées, et des citations faites probablement de mémoire, et qui ne sont pas bien exactes. On voit trop souvent que l'ouvrage n'est pas du temps où l'auteur était dans sa force. C'est lui qui avait fait le nivellement du canal projeté de Provence : c'était un homme extrêmement laborieux et un professeur très-estimable. Ses observations de 1729 et années suivantes, sont au dépôt de la marine, à Paris. D'autres observations se trouvent dans les Mémoires de Trévoux; telles que celles de l'obliquité de l'écliptique, et de la latitude de Marseille (avril 1731). On annonça, en 1773, une *Collection générale des Mémoires et Traités de mathématiques* contenus dans le Recueil de toutes les académies de l'Europe, dans les journaux et autres livres périodiques : elle devait s'imprimer

in-4°, à Avignon, sous les yeux du P. Pezenas (*Journ. des sav.*, févr. 1773, p. 116). Mais ce recueil n'a point paru. Lalande a donné l'éloge du P. Pezenas dans le même journal, août 1779, pag. 569. D—L—E.

PEZRON (PAUL (1)), chronologiste habile, et philologue aussi savant que paradoxal, était né, en 1639, à Hennebon, en Bretagne. A l'âge de vingt ans, il entra dans la congrégation de Cîteaux, reçut l'habit de religieux à l'abbaye de Prières, et, après avoir achevé son cours de philosophie à Rennes, fut envoyé à Paris pour y étudier la théologie. Son application à ses devoirs lui mérita la bienveillance de dom Jouaud, vicaire-général de la congrégation, qui le nomma son secrétaire, et lui facilita les moyens de suivre son goût pour les langues orientales. Après la mort de son protecteur, Pezron rentra dans l'abbaye de Prières, et fut chargé de la direction des novices, emploi qu'il remplit quatre ans, de manière à justifier de plus en plus la confiance de ses supérieurs. En 1677, il fut rappelé à Paris, par l'abbé de Cîteaux, qui le nomma sous-prieur du collège que les Bernardins avaient dans cette ville : mais Pezron se démit bientôt de cet emploi pour s'appliquer tout entier à l'étude des saintes Écritures; et ayant repris son cours de théologie, il reçut, en 1682, le bonnet de docteur, avec beaucoup de distinction. Ses supérieurs l'appelèrent à professer la théologie dans leur maison de Paris; et il en fut élu prieur en 1686. Peu après, Pezron dont les écrits avaient étendu la réputation, fut élevé à la dignité de visiteur des mai-

(1) Quelques biographes ajoutent au nom de Paul, celui d'Yves, commun dans la Basse-Bretagne.

sons de son ordre, dans les provinces centrales de la France. En 1697, le roi lui conféra l'abbaye de La Char-moie; il n'avait point sollicité ce riche bénéfice, et il le résigna, en 1703, sans se réserver de pension. Il reprit alors ses études avec une nouvelle ardeur; mais l'excès de travail affaiblit sa poitrine naturellement délicate, et il mourut à Chessi, le 10 octobre 1706. Pezron était fort instruit dans les antiquités ecclésiastiques; son style est clair, facile, agréable. On a de lui : I. *L'antiquité des temps rétablie et défendue*, Paris, 1687, in-4°, 1688, in-8°. L'auteur y soutient, d'après l'autorité des Pères et celle des églises d'Orient, qu'il s'est écoulé plus de cinq mille ans jusqu'à l'avènement du Messie (2). Cette opinion fut attaquée par D. Martianay et le P. Lequien, comme contraire à la doctrine de l'Église catholique. Pezron répondit au premier, par un nouvel ouvrage intitulé : *Défense de l'antiquité des temps*, où l'on soutient la tradition des Pères et des églises, ibid., 1691, in-4°. Son adversaire, réduit au silence, prit le parti de le déferer à l'archevêque de Paris; mais le prélat ne donna aucune suite à cette dénonciation. (V. MARTIANAY.) II *Essai d'un Commentaire littéral et historique sur les Prophètes*, ibid., 1693, in-12. Pezron se proposait de former un corps de toutes les prophéties, et de les classer dans un ordre chronologique; mais il n'a exécuté ce travail que sur les quatre premiers chapitres d'Osée, le plus ancien des prophètes; sur Joël, Amos, Abdias, et trois chapitres de Jérémie. III. *L'histoire évangélique confirmée par*

la judaïque et la romaine, ibid., 1696, 2 vol. in-12. C'est une concordance des Évangiles avec un commentaire qui en lie les différentes parties. L'auteur y a joint deux *Dissertations* : l'une sur l'époque de la mort de J.-C., qu'il fixe, d'après la tradition, à l'année 29 de notre ère; et l'autre sur le temps auquel les Juifs célébraient la Pâque. IV. *Antiquité de la nation et de la langue des Celtes, autrement appelés Gaulois*, ibid., 1703, in-12. Cet ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première, il cherche à prouver que les Gaulois descendent en ligne directe de Gomer, fils aîné de Japhet, et qu'après avoir habité, sous différents noms, l'Asie et ses îles, ces peuples se fixèrent près du Pont-Euxin, d'où ils envoyèrent successivement des colonies dans toute l'Europe. Ce système, plus ingénieux que solide, a pourtant été adopté par l'abbé Lenglet Dufresnoy, et par les auteurs anglais de l'*Histoire universelle*. Dans la seconde partie, Pezron s'applique à démontrer que la langue primitive des Gaulois était le celte, tel qu'il s'est conservé et qu'on le parle encore dans la Basse-Bretagne et dans le pays de Galles; et il a terminé son ouvrage par une liste très-étendue des mots tirés du celte qu'on retrouve dans le grec, le latin et l'allemand (3). Au surplus, ce n'était que l'essai d'un travail immense dont il a tracé le plan dans une *Lettre* à l'abbé Nicaise, insérée dans les *Nouvelles de la république des lettres*, juin 1699. On a, en outre, de Pezron, deux *Dissertations* dans les *Mémoires de Trévoux*; l'une, sur l'ancienne demeure des Chananéens (juil. 1704); l'autre

(2) Le P. Pezron adopte la chronologie des Septante, et compte 5872 ans entre la création du monde et l'ère vulgaire.

(3) L'abbé Goujet a donné une bonne analyse de l'ouvrage de Pezron, dans le tome 1^{er}, de la *Biblioth. française*.

sur les bornes de la terre promise (juin 1705); et (sous le nom d'abbé de la Charmoie), deux *Lettres* à Baudelot (4), et une *Dissertation sur Marie-Madelène*, qu'il ne distingue pas de la sœur de Lazare ni de la pécheresse (*Journ. des sav.*, 1698, p. 487; et 1699, p. 305 et 313). Enfin, il a donné une *Carte de la Terre-sainte*, insérée dans la Bible de Duhamel (ibid., 1699, p. 348). Il avait laissé en manuscrit huit ouvrages, parmi lesquels on citera : un *Traité de la langue hébraïque*; un *de l'origine des lettres*, et un autre *de l'origine de l'astronomie*. Il avait commencé plusieurs autres écrits dont on trouvera les titres à la suite de son *Éloge* dans les *Mémoires de Trévoux*, juillet 1707. Niceron en a donné un abrégé très-imparfait dans le tome I^{er}. de ses *Mémoires*. W—s.

PFAFF (JEAN-CHRISTOPHE), théologien luthérien, naquit à Pfuldinge, dans le duché de Wurtemberg, le 28 mai 1631. Après son cours de théologie, il fut promu au diaconat en 1683; on le fit ministre de Stuttgard en 1685; professeur de morale à Tubingue, en 1697; professeur de théologie en 1699; pasteur en 1705; doyen en 1707. Il mourut dans cette ville, le 6 février 1720. Nous avons de lui des ouvrages de théologie estimés dans son parti, et quelques Commentaires sur l'Écriture sainte, la plupart inédits. Nous allons indiquer les principaux : I. *Dogmata Protestantium ex jure canonico et conciliis*, Tubingue, 1722, in-4^o. Le fils de l'auteur, Christophe-Matthieu, compte cet ouvrage au nombre des meilleurs qui

soient sortis de la plume des Luthériens. Voyez l'*Introduction à l'histoire de la théologie*, tome 2. Au reste, ce jugement est confirmé par d'autres écrivains luthériens. II. *Disputatio de Ecclesiâ representatâ in conciliis*. Il en est question dans l'ouvrage de Christophe-Matthieu Pfaff, ci-dessus cité. III. *Dissertationes in Matthæum*, très-estimées. IV. *Annotationes in Synopsis Theodori Thummii*. Théodore Thumm, professeur de théologie à Tubingue et collègue de Pfaff, est connu par une multitude d'écrits polémiques dont quelques-uns lui occasionnèrent des désagréments. V. *Dissertatio de allegatis Veteris Testamenti in Novo*, Tubingue, 1702, in-4^o. Pfaff a écrit des Commentaires sur l'ancien et sur le nouveau Testament, que son fils se proposait de publier, comme il l'assure lui-même; mais celui-ci en a été empêché par ses propres travaux. Voyez *Bibliotheca Bremensis*, 1720.

L—B—E.

PFAFF (CHRISTOPHE-MATTHIEU), théologien protestant, fils unique du précédent, né à Stuttgard, le 25 décembre 1686, montra, dans sa jeunesse, des dispositions si heureuses, que, dès l'âge de treize ans, il fut reçu bachelier à l'université de Tubingue. S'étant appliqué avec un grand zèle à l'étude des langues orientales, il prononça, en 1702, un discours en langue samaritaine devant les administrateurs du pensionnat théologique, où il obtint une bourse. Agé de dix-huit ans, il commença de prêcher, et fut nommé, par le consistoire, répétiteur de théologie. Le duc de Wurtemberg le fit ensuite voyager à ses frais. Pfaff eut, dans les cercles d'Allemagne, de longs entretiens avec les théologiens, ainsi qu'avec les rabbins, auprès desquels

(4) La première, à l'occasion d'une médaille de Posthume; l'autre, sur le mot *Mamias*, qui se lit sur une médaille, à l'occasion duquel il dit qu'il a recueilli plus de 800 mots que les Grecs ont pris des Celtes.

il se perfectionna dans la littérature hébraïque. De l'Allemagne, il se rendit en Hollande et en Angleterre, revint par la Hollande dans sa patrie, et apprit à Giessen, chez le professeur Bürklin, la langue éthiopienne. Chargé d'accompagner le prince héréditaire de Wurtemberg dans ses voyages, en qualité d'instituteur et d'aumônier, il reçut, en 1708, les ordres ecclésiastiques au consistoire de Stuttgart, et se rendit, avec le prince, de Lausanne à Turin. Pendant son séjour dans cette ville, il tira de la poussière, des manuscrits précieux de la bibliothèque, en copia plusieurs, et signala l'importance de quelques autres. Il envoya au P. Montfaucon, des sermons inédits de saint Chrysostome; aux Bollandistes d'Anvers, la vie de Théodore Tyron; à Fabricius, des fragments des OEuvres de saint Hippolyte. Il ne fut pas moins communicatif envers d'autres savants: il publia de son côté deux écrits tirés de la même bibliothèque; c'étaient des fragments des OEuvres de Lactance et de saint Irénée. Les connaissances qu'il déploya dans les langues anciennes, lui méritèrent l'estime et la confiance du gouvernement de Savoie: on lui remit une vieille charte d'un empereur grec; Pfaff la traduisit, et montra qu'elle assurait les prétentions de la maison de Savoie sur le royaume de Chypre. Le duc le consulta aussi plusieurs fois sur les doctrines des communautés qui s'étaient séparées de l'église catholique. Pfaff accompagna ensuite le prince héréditaire dans les Pays-Bas et en France, en 1715: il eut à Paris, des entretiens fréquents avec les théologiens des divers ordres monastiques. A la suite d'une de ces controverses, le P. Hardouin s'em-

porta tellement, qu'il dit des choses offensantes au théologien allemand; mais la duchesse douairière d'Orléans, née princesse palatine, lui fit donner satisfaction. En 1716, de retour de ses voyages, il obtint une chaire de théologie à l'université de Tubingue: depuis lors les honneurs et les dignités lui furent conférés en foule. Il fut successivement nommé doyen de l'église de Tubingue, chancelier de l'université, comte palatin avec la faculté de créer des docteurs en théologie, abbé de Lorch, membre des états du Wurtemberg, de la société des sciences de Berlin, chancelier de l'université de Göttingue, place qu'il n'accepta point, enfin chancelier de l'université de Giessen, et doyen de la faculté de théologie. Ce fut dans cette dernière charge que Pfaff, après quatre ans d'exercice, termina sa vie, le 19 novembre 1760. Sa bibliothèque fut achetée par l'abbaye d'Arnsbourg, en Wétéravie. Pfaff était un des plus grands théologiens de sa communion. Il travailla avec zèle à la réunion des Luthériens et des Calvinistes, qui n'a eu lieu que de nos jours. Son érudition était immense, ainsi que l'attestent ses nombreux écrits, dont la simple liste occupe une feuille d'impression dans les bibliographies allemandes. Nous ne pouvons indiquer que les principaux: I. *Dissert. crit. de genuinis librorum Novi Testamenti lectionibus*, Amsterdam, 1709, in-8°. II. *Firmiani Lactantii Epitome institutionum divinarum ad Pendetium fratrem; Anonymi Historia de hæresi Manichæorum; Fragmentum de origine generis humani, et Q. Julii Hilariani expositum de ratione Paschæ et mensis*, etc., Paris, 1712, in-8°. Il avait tiré ces ouvrages inédits de la

bibliothèque de Turin : le plus important est celui de Lactance, dont les cinquante-cinq premiers chapitres manquaient dans les éditions imprimées de cet écrivain. Bune-mann, dans son édition de Lactance, a donné une *fac-simile* du manuscrit trouvé par Pfaff. III. *Démonstrations solides de la vérité de la religion protestante contre la religion prétendue catholique*, Tubingue, 1713, 1719. Les journalistes de Trévoux ayant réfuté cet ouvrage en 1723, l'auteur leur répondit par les dissertations publiées en 1725. IV. *S. Irenæi fragmenta anecdotæ quæ ex bibliotheca Taurinensi eruit, latinâ versione notisque donavit*; 2 *Dissert. de oblatione et consecratione Eucharistiæ illustravit, denique liturgiâ græcâ J. C. Grabii et Dissert. de præjudiciis theologicis auxit*, la Haye, 1715, in-8°. Leyde, 1743, in-8°. Scip. Maffei, qui vit, dans ces fragments, des passages peu favorables au dogme de la transsubstantiation, les soupçonna d'être interpolés. Il s'établit à ce sujet, entre les deux savants, une correspondance qu'on peut lire dans le tome xvi du *Giornale de' letterati d'Italia*, dans l'édition des OEu-vres de saint Irénée, publiées en 1734, à Venise, par le P. Massuet, ainsi que dans le *Syntagma dissert. theolog.* de Pfaff, qui écrivit aussi: V. *Dissert. apolog. de fragmentis Irenæi anecdotis*, Tubingue, 1717. Une controverse que l'auteur eut avec le pasteur Turretin, à Genève, sur la communion, donna lieu à: VI. *Dissert. apolog. de contradictoriis, num propriè loquendo credi possint?* 1717. La dissertation *De præjudiciis theologicis*, fut attaquée par Carp-zov et Collins. VII. *Primitiæ Tübingenses*, Tubingue, 1718, in-4°;

recueil de Dissertations théologiques dont quelques-unes ont déjà été nommées. VIII. *Fœtus polemicus Ludov. Rogerii*, ibid., 1718, 1721, contre l'abbé Roger, doyen de Bourges, qui avait annoncé une réfutation des écrits de Pfaff. IX. *Corpus doctrinæ moralis Sorbonicum, notis illustratum cum historiâ constitutionis UNIGENITUS*, ibid., 1718, in-4°. X. *Acta et scripta publica ecclesiæ Wurtembergicæ, fascicul. 1*, ibid., 1719, in-4°. XI. *De originibus juris ecclesiastici*, ibid., 1719, 1720, 1756. XII. *Dissertationes anti-Bælianæ tres, in quibus Pet. Bælius... refellitur et conflictatur*, ibid., 1719, 1720, in-4°. Les théologiens protestants regardent cet écrit comme une des meilleures réfutations de Bayle. XIII. *Institutiones theologicæ dogmaticæ et morales*, ibid., 1719, in-8°; Francfort, 1721, in-8°. On trouve, dans cet ouvrage, une grande indépendance d'opinion; et il est curieux par un grand nombre de renseignements littéraires et bibliographiques. XIV. *Introductio in histor. theologiæ litterariam*, Tubingue, 1720; très-augmentée, ibid., 1724-36, trois vol. in-4°: la partialité de l'auteur contre les catholiques s'y montre avec trop de passion. XV. *Dissert. polemica de successione episcopali quâ probatur eam in totâ quâque patet ecclesiâ, maximè in romanâ dudum defecisse*, etc., ib. 1720, in-4°. XVI. *Syntagma dissertationum theologicarum*, Stuttgart, 1720, in-8°. XVII. *Alloquium irenicum ad Protestantés*, Ratisbonne, 1720, in-4°. Ce discours a été suivi de quelques autres sur la différence entre les opinions des Protestants. XVIII. *Dissert. de variationibus eccles. protest. adversus*

Bossuetum, Tubingue, 1720, in-4°. L'auteur essaie d'y répondre à l'ouvrage de l'immortel Bossuet, sur les Variations des églises protestantes. XIX. *Acta et scripta publica constitutionis UNIGENITUS*, ibid., 1721, in-4°.; 1723. XX. *Institutiones historiæ ecclesiasticæ*, ibid., 1721, in-8°.; 1727, in-8°., 2° édition augmentée d'un grand nombre de notes littéraires et bibliographiques. Cet abrégé succinct, méthodique, et embrassant tous les points principaux, offre beaucoup d'érudition et de critique, et renvoie pour les détails aux autres ouvrages de l'auteur, et aux traités faits sur chaque partie dans les diverses communions. XXI. *Orationum academicarum hexas*, ibid., 1721, in-4°. XXII. *Animadversiones historico-theologicæ in J. Basnagii Historiam eccles. protestant.*, ibid., 1722, in-4°. XXIII. *Oratio de egoïsme, novâ philosophicâ hæresi*, ibid., 1723, in-4°. XXIV. *Dissert. historico-theolog. de formulâ consensûs Helveticâ*, ibid. Cet écrit fut réfuté par le pasteur Salchlin, à Berne. XXV. *Dissert. de pacto inter Deum patrem et filium à Ludov. Molino conficto*, ibid., 1726-27. XXVI. *Institutiones juris ecclesiastici in usum auditorii Pfaffiani*, Francfort et Leipzig, 1727, 1732, in-8°. Le titre annonce les Lettres que Leibnitz avait adressées à Pfaff; mais elles ne sont pas insérées: on prétend que celui-ci ayant écrit à Leibnitz, pour savoir si le principe sur lequel était fondée la Théodicée, n'était point une plaisanterie, Leibnitz répondit qu'il s'étonnait de ce que personne ne s'en était aperçu plutôt. XXVII. *De fundatione, satis, antiquitate et reformatione monast. Laureacensis*, Tubingue, 1728, in-

4°. XXVIII. *Ecclesiæ evangelicæ libri symbolici*, ibid., 1750, in-8°. XXIX. *Réponse aux douze Lettres du R. P. Schaffmacher contre les Protestants*, Francfort, 1733, in-4°. Cet écrit parut en français, et ne demeura pas sans réponse. XXX. *Dissert. theolog. casualis de invocatione S. Christophori ad largiendos nummos*, ibid., 1748. XXXI. *De stercoranistis mediæ ævi*, ibid., 1750. XXXII. *Oratio inauguralis de præsentî quæ inter parlamentum et clerum Gallicanum agitur controversiâ*. Giessen, 1756, in-4°. Pfaff a écrit les Préfaces et Introductions d'une foule d'ouvrages composés par d'autres auteurs. C'est sous sa direction qu'a été publiée en un vol. in-fol., 1729, la Bible connue chez les Protestants d'Allemagne, sous le nom de Bible de Tubingue. D—G.

PFEFFEL (JEAN-CONRAD), juriscousulte et diplomate, né, (1) en 1684, à Moundingen, dans le pays de Baden, fit de bonnes études à Bâle et à Strasbourg, et passa ensuite plusieurs années à Vienne, comme secrétaire de l'envoyé du margrave de Bade-Dourlach, puis s'attacha au baron de Lincker, conseiller aulique, qui possédait l'intime confiance de l'empereur Joseph I^{er}. Après la mort du baron de Lincker, Pfeffel voyagea en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, revint à Strasbourg, et fut employé au dépouillement des archives d'Ensisheim. La réunion de l'Alsace à la France avait

(1) La famille dont sont issus les trois individus du nom de Pfeffel, descend d'un poète du treizième siècle, dont quelques sonnets (en l'honneur de Frédéric le Belliqueux, dernier duc d'Autriche de la maison de Bamberg) font partie du Recueil des *Minnesingers* ou Troubadours allemands appartenant à la bibliothèque du Roi. Le nom et les armes de la famille Pfeffel sont les mêmes que ceux de ce troubadour.

multiplié les rapports de ce royaume avec l'Allemagne; et les conditions de la réunion, en maintenant plusieurs des règles et des observances du droit germanique dans cette province, en rendaient la connaissance nécessaire au ministère français. Long-temps on soumit à un conseil, formé en partie de publicistes français, et en partie de magistrats du pays, les questions qui intéressaient l'Alsace; puis l'insuffisance reconnue de ce conseil déterminà le cabinet de Versailles à consulter, sur ces questions, un ancien professeur en droit de Strasbourg (V. OBRECHT), qui était devenu préteur royal de cette ville. A la mort d'Obrecht (1701), le conseil reprit la connaissance de ces matières; on consultait aussi quelquefois l'intendant de la province. Enfin, sous la régence, il fut résolu qu'on attacherait au département des affaires étrangères un publiciste versé dans la connaissance du droit public germanique, avec le titre de *jurisconsulte du roi*. Pfeffel, désigné pour cette place, en prit possession en 1722. Il résidait alternativement à Versailles et à Colmar. Quelques-uns des mémoires qu'il envoyait au ministre, traitant des affaires politiques du temps, ont été imprimés et publiés dans les collections diplomatiques de cette époque; la logique en est pressante, et le latin élégant. Pfeffel écrivait de préférence dans cette langue, qui lui était plus familière que la langue française; et d'ailleurs le latin jouissait encore de la prérogative d'être la langue de la diplomatie. Pecquet, premier commis des affaires étrangères, avait l'attention de lui répondre aussi en latin. Jean Conrad Pfeffel mourut le 14 mars 1738: la manière distinguée dont il remplit ses fonctions lui avait

mérité la bienveillance du ministère; et il avait obtenu, pour son fils aîné la survivance de sa place, et pour lui-même, en 1727, sur la recommandation de Chauvelin, l'office de stettmestre de Colmar, l'une des principales magistratures municipales de cette ville. G—RD.

PFEFFEL (CHRISTIAN-FRÉDÉRIC), fils aîné du précédent, né à Colmar, le 3 octobre 1726, fit ses études en histoire et en droit public, à Strasbourg, sous le célèbre Schoepflin, dont il était le commensal, et auquel il fut d'une grande utilité dans la composition de l'*Alsatia illustrata*. Trop jeune au moment de la mort de son père pour lui succéder en vertu de la survivance promise, il n'eut rien de plus à cœur que de faire revivre l'effet de ce titre, lorsqu'il eut atteint l'âge où il pouvait y prétendre. Pour être à même de solliciter en personne cette grâce, il accepta sans hésiter la commission qui lui fut procurée par la recommandation du professeur Schoepflin, de suivre, sous la direction du comte de Loss, alors ambassadeur de Saxe, en France, les réclamations de la cour de Dresde sur la succession de Hanau-Lichtenberg. Pfeffel, arrivé à Paris en 1749, ne tarda pas à se convaincre qu'il n'y avait pour le moment aucun espoir pour lui d'obtenir la place qu'il réclamait, les fonctions et les émoluments s'en trouvant partagés entre plusieurs titulaires vivants. Le comte de Loss, qui, dans l'intervalle, avait apprécié son mérite, voulut le dédommager, en le faisant entrer au service effectif de sa cour, comme secrétaire d'ambassade. Ce fut en cette qualité que Pfeffel publia, en 1754, la première édition de son *Abregé chronologique de l'histoire et du droit public d'Allemagne*, à l'imitation

de l'*Abrégé chronologique* du président Hénault, qui venait de paraître. La même année il se rendit à Dresde, où le comte de Brühl, ministre de l'électeur, roi de Pologne, lui voua bientôt des sentiments non moins favorables que ceux de son premier chef. Il leur dut son avancement rapide au grade de conseiller d'ambassade, avec la perspective de la place de directeur des affaires étrangères, que remplissait alors M. de Saul. La guerre de sept ans, au commencement de laquelle il fut chargé de quelques négociations, sembla même devoir lui faire franchir un degré de plus; car il fut mis sur les rangs avec M. de Gutschmid, depuis ministre du cabinet, pour une des places d'envoyé de la cour de Saxe au congrès pacificateur d'Augsbourg. Ce congrès n'eut pas lieu; et la guerre ayant pris une tournure contraire à la cause saxonne, Pfeffel obtint du comte de Brühl la permission d'attendre en France de meilleurs temps. Il n'était d'ailleurs entré au service de Saxe qu'en vertu d'une permission du roi de France, et à la condition d'y rentrer aussitôt que S. M. l'ordonnerait. Le cardinal de Bernis, le rappela, en 1758, le fit passer à Ratisbonne en qualité de conseiller de légation, et, par suite, de chargé d'affaires *ad interim* près la diète. Cependant, dès 1761, Pfeffel devint la victime d'une intrigue; et, pour tout dédommagement des espérances qu'il avait sacrifiées en quittant le service de Saxe, il obtint la permission d'entrer à celui de toute cour étrangère qui ne serait pas actuellement en guerre avec la France. Il songea d'abord à la cour de Saxe; mais le ressentiment que le comte de Brühl conservait de l'abandon de ce service, lui en ayant irrévoca-

blement fermé l'accès, M. de Folard, alors ministre de France à Munich, le fit nommer, en 1763, résident du duc de Deux-Ponts à la cour de Bavière. Vers le même temps, il fut d'abord membre, et, bientôt après, directeur de la classe historique de l'académie de Munich, à la place du chevalier, depuis comte du Buat. Pfeffel remplissait avec beaucoup de zèle et d'activité ces diverses fonctions, lorsqu'en 1768 il fut rappelé à Versailles, pour y exercer, auprès du ministère des affaires étrangères, les fonctions de jurisconsulte du roi, dont le duc de Praslin lui avait accordé l'expectative en 1763. Du moment où il fut en possession de cette place, Pfeffel consacra tout son temps aux devoirs qu'elle lui imposait, et dont la variété de ses connaissances, sa vaste érudition et son activité agrandissaient le cercle. Il fut successivement chargé de missions pour le règlement des limites dans les Pays-Bas avec l'Autriche, et sur d'autres points avec l'électeur de Trèves, l'évêque de Liège; le duc de Wurtemberg, le duc de Deux-Ponts, le prince de Nassau-Weilbourg et la maison de la Lèye. Outre les travaux de sa compétence, il y a eu, depuis 1768 jusqu'en 1792, peu d'actes diplomatiques importants à la rédaction desquels il n'ait concouru, ou sur lesquels il n'ait été consulté par les ministres successifs, et souvent sur l'ordre exprès du roi (2). La seule diversion

(2) M. de Vergennes avait souvent mis le travail de Pfeffel sous les yeux du roi Louis XVI, qui dès lors avait conçu une grande estime pour ce publiciste, et une haute idée de l'étendue de ses connaissances et de la rectitude de son jugement. Aussi, quand ce ministre faisait au roi le rapport de quelque affaire importante, le bon prince ne manquait guère de lui faire cette question : *Qu'en pense Pfeffel?* L'auteur de cette notice a oui raconter cette

qu'il donnât à ses graves occupations, consistait en un assez grand nombre d'articles qu'il faisait insérer dans les *Notices politiques* de Schloetzer, où il combattait avec force les préventions des ennemis de la France. Il avait obtenu, en récompense de ses utiles services, une place de *Steittmester* dans sa ville natale, et l'adjonction de son fils, dont les brillantes dispositions promettaient une troisième génération de jurisconsultes du même nom, digne des deux premières. La révolution en disposa autrement. Fortement attaché aux doctrines du régime monarchique, et voyant que la révolution menaçait de renverser le trône de Louis XVI, Pfeffel avait offert, dès 1790, sa démission à M. de Montmorin, puis à M. de Lessart. Tous deux l'avaient refusée, et l'avaient même chargé d'aller à Deux-Ponts pour y traiter des indemnités que le duc et les autres princes possessionnés en Alsace avaient droit de réclamer. C'est au milieu des travaux de cette négociation qu'il reçut la nouvelle de sa réforme, en avril 1792. Ainsi rendu à l'indépendance, il en profita pour rentrer, avec le titre de conseiller intime d'état, au service du duc de Deux-Ponts; et cette démarche était d'autant plus naturelle qu'en 1787 le duc lui avait accordé un fief et des lettres de naturalité. Malgré ces circonstances, Pfeffel fut porté sur la liste des émigrés; et ses biens situés en Alsace, furent confisqués et vendus. Il continua de diriger les principales affaires du duc Charles de Deux-Ponts jusqu'à la mort de ce prince, arrivée en 1795; après laquelle, son successeur, le duc Maximilien-Joseph

(depuis électeur et roi de Bavière) ayant cessé de l'employer sans cesser de l'estimer, Pfeffel se retira à Nuremberg. A la fin de 1800, il obéit à la voix de ses amis qui le rappelaient en France pour qu'il y obtint quelque dédommagement des pertes de toute espèce dont la révolution l'avait frappé. Son patrimoine ne lui fut pas rendu; mais le ministre des relations extérieures de cette époque (M. de Talleyrand) répandit sur les derniers jours de ce vieux serviteur de la monarchie, toutes les consolations qui étaient en son pouvoir. Pfeffel dut à ce patronage la faveur d'être compris dans la promotion originaire de la Légion-d'honneur, et nommé membre de la commission mixte de l'octroi du Rhin, place qu'il occupait encore au moment de sa mort, arrivée le 19 mars 1807. Pfeffel a pour principaux titres littéraires, son *Abrégé chronologique de l'histoire et du droit public d'Allemagne*, qui a eu quatre éditions, et de nombreux Discours et Dissertations, publiés dans la collection des travaux historiques de l'académie de Munich, connue sous le titre de *Monumenta Boica*. Il avait été le fondateur de cette entreprise littéraire, en 1763, lorsqu'il était directeur de l'académie : elle contient les chartes, actes et diplômes concernant l'histoire de Bavière, tirés des archives des abbayes et des couvents du pays. L'*Abrégé chronologique*, qui acquit dès sa naissance une grande réputation, obtint surtout les éloges des Protestants. Robertson le cite souvent comme autorité dans l'histoire de Charles-Quint; et il a fréquemment servi de guide aux auteurs de l'*Art de vérifier les dates* : cet ouvrage plaça Pfeffel dans une rivalité involontaire avec l'auteur

anecdote à M. de Montyon, qui la tenait de M. de Vergennes.

des *Annales de l'Empire*; et les sycophantes de Voltaire s'en sont emparés pour faire goûter à Pfeffel les douceurs de la tolérance philosophique. L'article publié dans la correspondance de *Grimm*, à l'occasion de la troisième édition de l'*Abrégé chronologique*, est un tissu de faussetés et de calomnies, dont la meilleure réfutation est l'estime générale dont Pfeffel n'a cessé de jouir. On a encore de lui : I. *Des Recherches historiques concernant les droits du pape sur la ville et l'état d'Avignon, avec pièces justificatives*, Paris, 1768, in-8° : ouvrage ordonné par le ministère pour justifier l'occupation du Comtat par les troupes françaises. Un publiciste italien en ayant fait la réfutation, Pfeffel la fit imprimer en l'accompagnant de la *Defense des Recherches historiques*, etc., Paris, 1769, in-8°. II. *Etat de la Pologne, avec un abrégé de son droit public, et les nouvelles constitutions*, etc., Paris, 1770, un vol. in-12. On cite encore de lui des *Dissertations historiques sur les limites de la Bavière dans les x^e. et ix^e. siècles*; — *Sur l'origine et l'antiquité des fiefs de Bavière*; — *Sur les sceaux des anciens ducs de Bavière et l'origine de leurs armoiries*; — *L'Histoire des anciens margraves du Nordgau ou du Haut Palatinat*; — *L'Illustration du droit public de l'Allemagne par celui de la Pologne*, etc. Enfin le dépôt des affaires étrangères conserve une quantité de Mémoires et autres manuscrits qui attestent l'activité et les talents de ce publiciste. Lié avec les hommes les plus distingués de son temps, initié pendant un demi-siècle aux affaires les plus importantes, doué d'une mémoire très-heureuse, il savait une foule d'anecdotes; et nul n'aurait

été plus en état que lui de laisser des Mémoires sur l'histoire contemporaine (3). On l'en a souvent pressé; mais il résista toujours aux instances de ses amis, convaincu, disait-il, qu'un homme public ne peut, sans s'exposer à de justes reproches, révéler les particularités que ses fonctions et la confiance du gouvernement l'ont mis à même d'apprendre. Cette délicatesse de Pfeffel était une suite de la probité la plus sévère poussée jusqu'à la susceptibilité, qui formait la base de son caractère. — M. Chrétien-Hubert PFEFFEL, conseiller-d'état, et envoyé extraordinaire de Bavière en Angleterre, est un des fils de ce publiciste. Il lui avait été adjoint en 1786; mais, forcé en 1792, de rejoindre son père, il est demeuré au service de Bavière. A son début dans la diplomatie, il publia une Dissertation savante : *De limitibus Galliæ*. G—R—D.

PFEFFEL (THÉOPHILE-CONRAD), poète et littérateur allemand, frère cadet du précédent, naquit à Colmar, en 1736. Privé de très-bonne heure de son père, il eut dans sa mère un guide éclairé, et fréquenta le gymnase de Colmar, jusqu'à l'âge de quatorze ans. Un de ses parents le prit alors chez lui, pour le préparer aux études de l'université. Il lui mit entre les mains les modèles de la littérature allemande, Haller, Hagedorn, Gellert; et, à seize ans, le jeune Pfeffel se rendit à Halle, pour y étudier la jurisprudence: mais sa vue, naturellement faible, eut beaucoup à souffrir de l'ardeur avec laquelle il suivit ses études, et surtout du travail de nuit. Obligé de renoncer à ses lectures,

(3) M. de Vergennes le nommait, mes archives vivantes.

il alla chez son frère, à Dresde. Celui-ci ayant suivi le roi en Pologne, Pfeffel revint dans sa patrie. C'est là que, malgré tous les soins, tous les ménagements, il eut le malheur de perdre la vue, à l'âge de 21 ans. Cette infirmité ne l'empêcha pas de contracter une union, dans laquelle il trouva le dédommagement de tous ses maux. Il épousa, en 1759, la personne qui, dans ses poésies, est désignée sous le nom de *Doris*. Depuis plusieurs années, Pfeffel cultivait la poésie avec succès. Quelques-unes de ses pièces ayant été insérées, en 1759, sans sa participation, dans une feuille périodique, il publia lui-même, en 1761, un Recueil de ses œuvres, sous le titre d'*Essais poétiques*. Le succès qu'ils obtinrent, fut pour Pfeffel un puissant encouragement. Néanmoins il éprouvait le besoin d'une occupation plus utile; et il obtint, en 1773, la permission de fonder à Colmar, pour les jeunes Protestants, sous le nom d'école militaire, une maison d'éducation, dont il partagea la direction avec son ami Lersé. On vit sortir de cet établissement une grande quantité d'élèves distingués, tant Allemands que Suisses, qui firent honneur à Pfeffel. Mais la révolution française vint frapper, en 1792, cette école militaire. Dès ce moment, Pfeffel consacra son temps à la poésie et à la littérature: il était depuis 1788, membre honoraire de l'académie de Berlin; et il eut le bonheur de traverser nos orages politiques, sans en être atteint d'une manière violente. En 1803, il fut nommé président du consistoire évangélique de Colmar; il y joignit la place de secrétaire-interprète de la préfecture du département du Haut-Rhin; et il mourut dans cette ville, le 1^{er} mai

1809. Ses amis lui avaient donné, cinq ans auparavant, une fête jubilaire, pour célébrer sa cinquantième année poétique; car le premier Recueil de ses vers avait paru en 1754. Les détails de cette fête, contenant un petit poème à sa louange (par M. Dahler), réimprimé dans l'*Almanach alsacien* de 1806, forment un mince vol. in-4^o, dont on trouve l'extrait dans le *Magasin encycl.* de juin 1806, n. 458. Pendant la première partie de sa vie littéraire, Pfeffel s'occupa principalement du théâtre; il composa d'abord des pièces originales. Le *Tresor*, pastorale; l'*Ermite*, tragédie; *Philemon et Baucis*, drame, parurent successivement en 1761, 62 et 63: ces pièces eurent peu de succès. Des plans bien ordonnés et quelques beaux détails ne pouvaient faire oublier de la recherche dans le style, et le défaut presque absolu d'intérêt. Le jugement rigoureux que Lessing en porte, dans sa *Dramaturgie*, exprimé en termes adoucis, a été confirmé par le public. Pfeffel traduisit ensuite, ou plutôt imita du français, et publia, sous le titre d'*Amusements dramatiques, d'après des modèles français* (en cinq collections, Francfort et Leipzig, 1765, 66, 67, 70, 74), environ vingt-cinq pièces, tragédies ou comédies, parmi lesquelles nous citerons seulement: la *Veuve*, de Collé; la *Jeune Indienne*, de Chamfort; *Zelmire*, de Belloy; *Eugénie*, de Beaumarchais; les *Moissonneurs*, de Favart; le *Philosophe sans le savoir*, et le *Roi et le fermier*, de Sedaine. Elles furent accueillies favorablement par le public allemand: mais elles ne se soutinrent pas. Le goût de mode pour la littérature, et notamment pour la scène française, ne put résister aux

attaques de Lessing et d'autres écrivains ; et bientôt quelques chefs-d'œuvre fixèrent le goût des Allemands pour un genre beaucoup plus voisin de celui du théâtre anglais. Une réputation plus durable fut assurée à Pfeffel par ses poésies fugitives ; elles se composent d'Epigrammes, de petits Contes, de Stances ou Odes, d'Épîtres et surtout de Fables, réunis sous le titre d'*Essais poétiques*, un vol. in-8°, en 3 parties, Bâle, 1789, 90 (éd. contrefaite à Vienne, en 1791) ; Frankfurt et Leipzig, 1796 ; Tubingue, 1802-10, 10 vol. in-8°. Ses Contes ont souvent peu d'intérêt ; mais la *Pipe de tabac* est un des morceaux les plus touchants que l'on puisse imaginer. Ses Fables, narrées avec facilité, offrent une lecture agréable. Parmi celles qui nous ont paru les plus remarquables, nous avons distingué le *Renard et l'Ecureuil*, l'*Amitié*, l'*Harmonie des sphères*, la *Taupe*, le *Héron*, l'*Hirondelle* et la *Cicogné*. L'auteur s'est dispensé d'y joindre la *moralité*. Quand la Fable est bien faite, l'application ressort du sujet. Plusieurs sont faibles d'invention et d'exécution. Une morale, qui d'ailleurs ne pourrait être que forcée, ne les rendrait pas meilleures. On trouve assez fréquemment dans Pfeffel des exemples de mauvais goût. Le Conte de *Zilia* est, sous ce rapport, une composition malheureuse. Nous ne citerons qu'un exemple de détail : l'Ode intitulée le *Matin*, à Doris, composée d'idées assez triviales, d'ailleurs agréablement versifiée, se termine par un sentiment touchant ; mais voici ce qu'on lit dans la première strophe : « L'Aurore sème de perles les campagnes ; Apollon, après avoir bien bu (*der sich satt getrunken*), ré-

» pand les premières étincelles de » la lumière, etc. » Les taches de ce genre sont beaucoup plus rares dans ses Épîtres. Les quatre intitulées : l'*Amitié*, à Zoé ; *Épître à Schlosser* ; *A Phæbé*, ou l'*Ecueil du sentiment* ; *Un bouquet à Zoé*, méritent une mention particulière. On n'y trouve pas un talent plus élevé, ni plus de concision que dans ses autres poésies ; mais elles offrent du naturel, une versification aisée, des images riantes et souvent gracieuses ; par-dessus tout, une morale pure et douce, et le langage d'un honnête homme. Les qualités distinctives de Pfeffel, se montrent là, plus que dans tout le reste de ses ouvrages. Ces quatre pièces suffisent pour lui assurer une place honorable dans la classe si nombreuse des poètes allemands du second et du troisième ordre, trop peu connus en France, et que des couleurs locales et quelques préventions en tiendront peut-être encore longtemps éloignés. Son Épître adressée au comte Maurice de Brühl, est une espèce de plaidoyer en faveur de la révolution française, sur laquelle, comme tant d'autres enthousiastes éloignés du centre, il adopte et répète avec une singulière candeur des éloges jusqu'alors réservés à l'âge d'or. On a encore de Pfeffel : *Hochets dramatiques*, Strasbourg, 1769, un vol. in-8°, faits pour ses enfants et ceux de ses amis ; — *Chansons à l'usage de l'école militaire de Colmar*, Cologne, 1778, 16 p. in-8° ; *Principes du droit naturel* ; id., Colmar, 1781, en français ; — *Magasin historique pour la raison et le cœur*, 2 vol. in-8° ; 2^e éd., Strasbourg, 1792, en français et en allemand. La Traduction en prose des Fables de Lichtwer, faite en commun avec le chevalier d'Ab-

querbe, obtint peu de succès en France. Pfeffel fut un des traducteurs de la Géographie de Büsching; mais il n'a paru de lui que la France et quelques cercles d'Allemagne. Enfin il a inséré une grande quantité de morceaux en prose et en vers, dans beaucoup de Recueils. Méhée de la Touche a traduit en français des *Contes, Nouvelles et autres pièces posthumes de Pfeffel*, 1815, 2 vol. in-12 : ce Recueil est fort incomplet. Le fils aîné de l'auteur a entrepris de donner une traduction de la totalité : deux volumes ont déjà été publiés chez le libraire Brière (oct. 1822). D—U.

PFEIFFER (AUGUSTE), savant orientaliste allemand, naquit, en 1640, à Lauenbourg, dans la Basse-Saxe. A l'âge de cinq ans, étant tombé du haut d'une maison, il se fracassa tellement, qu'on le crut mort et qu'on l'ensevelit. Pendant cette opération, une piqure lui fit faire un mouvement, qui lui sauva la vie. Il étudia d'abord dans sa ville natale, ensuite à Hambourg, et enfin à Wittenberg, où il prit le degré de maître-ès-arts. L'habileté qu'il avait acquise dans les langues orientales, lui valut une chaire de professeur dans l'université de cette dernière ville. En 1671, il devint doyen de Medzibor, en Silésie, et assesseur du consistoire de Würtemberg-Oels, puis pasteur de Stroppen, en 1673, et de Meissen, en 1675. Après avoir pris le bonnet de docteur, en 1681, il fut fait successivement archidiacre de Saint-Thomas à Leipzig, professeur ordinaire des langues orientales, et professeur extraordinaire de théologie. Appelé à Lubeck, en 1690, il y exerça les fonctions de surintendant, et y mourut le 11 janvier 1698. Pfeiffer était

un des plus habiles philologues de son siècle. On prétend qu'il savait 70 langues. Il avait une bibliothèque très-riche en manuscrits hébraïques, arabes, coptes, arméniens, persans, chinois, et personne n'était plus en état d'en faire usage; il a laissé un grand nombre d'ouvrages intéressants sur la philologie, dont on peut voir la liste dans la *Bibliothèque sacrée* du père Lelong, et dans le dictionnaire de Chaufepié. Nous nous contenterons d'indiquer ici les principaux : I. *Dubia vexata Scripturæ sacræ, sive loca difficiliora Vet. Test., circa quæ autores dissident, vel hærent, adductis et modeste expensis aliorum sententiis, succinctè decisa, tamque dilucidè expedita, ut cuivis de vero sensu et diversis interpretamentis constare facile queat, nec non ebraïca atque exotica Noviæ suis fontibus derivata; cui accedit decas selecta exercitationum biblicarum*, Leipzig, 1685, in-4º.; ibid., 1713, pour la cinquième fois. Nous avons rapporté le titre tout entier, afin de faire connaître la nature de l'ouvrage et la manière dont il est exécuté; car l'effet répond à la promesse. Les Dissertations qui terminent ce volume, traitent de la *Conversation* entre Caïn et Abel; d'*Henoch*; de la *langue primitive*; des *Séraphins*; de la *qualification* donnée à *Joseph*; du *Silo*; du *vœu de Jephthé*; d'un passage du psaume 22 suivant l'hébreu; du *Nom de Jésus*; du *Dialecte galiléen* de *Saint-Pierre*. II. *Hermeneutica sacræ, sive legitima sacrarum Litterarum interpretandi ratio*, Leipzig, 1694, in-8º. Il est étonnant que le célèbre Jahn n'ait point assigné une place à cet ouvrage parmi ceux qu'il cite avec honneur dans son *Enchiridion*. III. *Antiquitates ebraicæ selectæ*,

undè quàmplurimis Scripturæ locis facula accenditur, Leipzig, 1687, in-12. Nous avons lu cet opuscule avec le plus grand plaisir; nous y avons trouvé des solutions ingénieuses de plusieurs passages difficiles de l'Écriture sainte. IV. *Critica sacra, quæ agit de sacri Codicis partitione, editionibus variis*, etc., cui subjunguntur tractatus quatuor: 1°. de antiquis ritibus Ebræorum; 2°. de naturâ, usu et subsidiis linguarum orientalium omnium; 3°. de compendiariâ ratione legendi scripta rabbinico-talmudica; 4°. de accentuatione tam prosaicâ quam metricâ facili discendâ, Leipzig, 1680, in-8°.; Dresde, 1680, in-8°.; ouvrage plein d'érudition, et qu'on lit avec intérêt, depuis même qu'il a été surpassé par Glassius, Dathe et Bauer. V. *Theologiæ judaicæ, atque Mohammedicæ seu turcico-persicæ, principia sublesta et fructus pestilentes*, Leipzig, 1697, in-12. C'est un recueil de sept thèses qu'il avait fait soutenir à ses disciples. VI. *Pælectiones in prophetiam Jonæ*, Wittenberg, 1671; Leipzig, 1686; Wittenberg, 1706, in-4°. Rosenmüller en parle avec éloge. VII. *Synopsis nobiliorum atque selectionum è philologiâ sacrâ quæstionum*, Wittenberg, 1667, in-12. Tous ces ouvrages et quelques autres ont été recueillis en 2 vol. in-4°. , Utrecht, 1704, sous le titre d'*Opera philologica*. On a encore de Pfeiffer: *Informatorium conscientiæ*; — *Liber de assensu naturali*; — *Actio rei amotæ contrâ papam*; — *Carmen strenæ loco datum*, etc., recueillis en 2 vol. in-4°. , moins estimés que ce qu'il a écrit sur la philologie. Il avait composé: *Lexicon antiquitatum sacrarum*; — *Alcoranus triumphatus*; — *Thesaurus orientalis*;

— *Elucidarium biblicum*, que l'on croit perdus. L—B—E.

PFEIFFER (JEAN-FRÉDÉRIC), économiste allemand, né à Berlin, en 1718, servit d'abord dans l'armée prussienne, et assista à la bataille de Mollwitz; il fut ensuite commissaire de guerre, puis conseiller de guerre et des domaines. A la paix, le roi de Prusse le chargea de la direction des liquidations, et des nouveaux établissements projetés pour la Marche électorale. Environ cent-cinquante villages et établissements ruraux ou industriels s'élevèrent sous son inspection. Promu à la charge de conseiller intime, sa fortune semblait assurée; mais une affaire fâcheuse, dans laquelle il fut enveloppé, comme ayant commis des concussion au sujet des fournitures de bois, le conduisit à la forteresse de Spandau. Il fut acquitté de la même manière qu'il avait été enfermé, c'est-à-dire, sans jugement légal. Dégoûté alors du régime arbitraire de la Prusse, il quitta sa patrie, et trouva de l'emploi auprès de plusieurs petits princes de l'empire, qui le firent conseiller intime. Pour se livrer tout entier à l'économie publique, son étude favorite, il prit le parti de renoncer à tous les emplois et de visiter les diverses contrées de l'Europe. Hanau, où il s'établit après ses voyages, fut le théâtre où il mit en pratique le résultat de ses observations sur les procédés manufacturiers; en 1782, il accepta la chaire des sciences économiques à l'université de Maïence: ce fut dans cette ville qu'il mourut, le 5 mars 1787. Voici ses principaux écrits: I. *La culture de la soie en Allemagne*, Berlin, 1748, in-8°. II. *Catéchisme des économistes*, in-8°. III. *Précis de toutes les sciences économiques*,

Manheim, 1770-78, 4 vol. in-4°. IV. *Histoire de la houille et de la tourbe*, ibid., 1774, in-8°. V. *Secret d'améliorer la houille et la tourbe*, ibid., 1777, in-8°; traduit en français avec l'ouvrage précédent, Paris, 1787, in-8°. VI. *Projets d'amélioration, et idées franches sur plusieurs objets concernant les subsistances, la population et l'économie politique en Allemagne*, Francfort, 1777-78, 2 vol. in-8°. VII. *Précis de la vraie et fausse politique*, Berlin, 1778-79, 2 vol. in-8°. VIII. *Science naturelle de la police*, Francfort, 1779-80, 2 vol. in-8°. IX. *L'Antiphysiocrate, ou Examen détaillé du prétendu système physiocratique*, Francfort, 1780, in-8°. X. *Les manufactures et les fabriques d'Allemagne, dans leur état actuel, avec des observations sur les moyens de les perfectionner*, ibid. 1780-81, 2 vol. in-8°. XI. *Principes de la science financière*, ibid. 1781. XII. *Principes de la science forestière*, Manheim, 1781, in-8°. XIII. *Examen critique d'écrits remarquables de ce siècle, sur l'économie politique, les finances, la police, etc.*, Francfort, 1781-86, 6 vol. in-8°. Entre autres écrits, l'auteur y examine le système d'administration de Necker, ainsi que les brochures publiées pour ou contre ce système. XIV. *Principes de l'économie générale*, ibid., 1782-83, 2 vol. in-8°. XV. *Lettres critiques sur des objets importants et d'utilité générale*, Offenbach, 1784-85, 2 cah. XVI. *Examen des projets d'amélioration pour la félicité publique et les puissances de l'Allemagne*, Francfort, 1786. XVII. *Principes et règles de l'économie politique*, publiés par J. N. Moser, Maïence, 1787. Pfeiffer a fourni à l'Encyclopédie

allemande de Francfort, beaucoup d'articles sur les sciences dont il s'occupait spécialement. D—G.

PFENNINGER (MATTHIEU), dessinateur et graveur, naquit à Zurich, en 1739. Après avoir appris, dans sa ville natale, les éléments de son art, il se rendit, en 1757, à Augsbourg, et se mit sous la direction d'Emanuel Eichel, graveur habile. D'Augsbourg il vint à Paris, où il se lia avec Charles de Méchel, et Louthembourg, qui, à cette époque, commençait à se faire une réputation dans la peinture, et il grava quelques planches d'après ce maître. Alors il retourna dans sa patrie. Aberli, dont il acquit l'amitié, lui confia la gravure des premières livraisons de ses *Vues coloriées de la Suisse*. Pfenninger eut aussi une grande part aux *Vues* de la même contrée par Wolf, publiées d'abord par Wagner et continuées à Paris. Il se mit ensuite à parcourir en artiste les parties les plus pittoresques de l'Helvétie, dessinant les sites les plus remarquables; et il publia le recueil de ses dessins, qui est extrêmement intéressant, et gravé avec talent dans le genre des vues coloriées d'Aberli. Ces *Vues* sont au nombre de treize. On y joint ordinairement le *Portrait de Shottenseps*, de Geis, dans le canton d'Appenzell, et celui de *Kleinjogg*, ou le Socrate rustique (Voy. HIRZEL.) On doit encore à Pfenninger les *Vues du Tombeau de Virgile, près de Naples*, et de la *Statue de Marc-Aurèle à Rome*, d'après Brandoin. Il mourut vers 1810. — Henri PFENNINGER, de la même famille, naquit à Zurich en 1749, et cultiva la gravure et la peinture. Lavater, témoin de ses dispositions, engagea ses parents à le seconder; et on le mit en conséquence chez Bullinger, dont il suivit les leçons

pendant trois ans avec une grande application. De là il se rendit à Dresde, où ses compatriotes Graff et Zingg l'accueillirent avec empressement; et, après un séjour de trois ans dans cette ville, il revint à Zurich, où Lavater le choisit pour dessiner les figures destinées à enrichir son *Traité de physiognomonie*. Encouragé par les conseils de ce savant, Pfenninger s'essaya dans la gravure à l'eau-forte: il y réussit parfaitement; et les portraits qu'il grava pour le livre du pasteur de Zurich dont ils sont un des plus beaux ornements, se distinguent par un dessin ferme et une pointe d'une grande liberté. Cet artiste aimait le travail, et s'y livrait sans relâche. M. Reich de Leipzig avait formé un cabinet des gens de lettres les plus illustres de l'Allemagne: Pfenninger fit pour cette collection un portrait à l'huile, de Lavater, qui joint au mérite d'une grande ressemblance le naturel le plus parfait. Outre les figures qu'il a gravées pour le traité sur la physionomie, on lui doit encore les soixante-quinze portraits qui enrichissent l'*Abrégé historique de la vie des hommes illustres de la Suisse*, par Léonard Meister (Zurich, 1781, 3 vol. in-8°), et les trente-quatre qui accompagnent la *Collection des portraits des plus célèbres poètes allemands*, recueillis par le même auteur (ibid., 1785, in-8°). Tous ces portraits sont gravés à la pointe, avec autant de goût que d'intelligence. Son propre portrait se trouve gravé par lui-même d'une manière très-pittoresque, à la tête de sa vie, que J. C. Fuessli a insérée dans le *Supplément à l'histoire des meilleurs peintres de la Suisse*. (V. LÉONARD MEISTER, XXVIII, 169.) P—s.

PFIFFER ou PFYFFER (Louis), colonel suisse, était né en 1530, à Lucerne, d'une famille patricienne qui a produit un grand nombre de bons officiers. Il entra fort jeune au service de France, et fut employé, en 1553, dans un régiment destiné à protéger la neutralité du comté de Bourgogne. Ce corps ayant été licencié la même année, Pfißer revint à Lucerne; et, peu après, il succéda à son père dans la place de sénateur. Nommé, en 1555, bailli d'Entlibuch, il leva dans son district une compagnie, et rejoignit l'armée française en Piémont, où il se signala aux sièges de Volpiano et de Monte Cavallo: il fut ensuite envoyé en Picardie, où les Espagnols obtenaient de grands avantages, et il servit contre eux jusqu'à la paix de Cateau-Cambresis. Le capitaine Pfißer fut rappelé en France à l'époque où éclatèrent les premiers troubles religieux: son colonel ayant été tué à la bataille de Dreux, il fut désigné pour le remplacer, sur la présentation des autres officiers, et assista aux sièges d'Orléans et du Havre-de-Grâce. Il commandait, en 1567, un corps de six mille Suisses. Informé que le jeune roi Charles IX était à Meaux, menacé par les Protestants qui avaient le projet de s'emparer de sa personne, il se rendit à marche forcée devant cette ville, entra au conseil, y parla avec beaucoup d'énergie, et fit adopter l'avis de confier le monarque à ses fidèles alliés. Sa fermeté et ses bonnes dispositions assurèrent la retraite de Charles IX, qui rentra dans Paris sans accident, et répéta souvent que: « Sans ses bons compères les Suisses, sa vie et sa liberté étaient en grand branle. » (V. CHARLES IX, VIII, 129.) Pfißer se trouva encore à la bataille de Jarnac, au siège de

Châtellerault, et, en 1569, à la bataille de Moncontour, où il se couvrit de gloire. Le roi le créa chevalier de ses ordres, et lui permit de porter trois fleurs de lis dans son écusson. A la paix, Pfiffer se retira dans sa ville natale, dont il fut élu avoyer en 1570. Il fut député, en 1578, par la confédération, à la diète de Bade, et envoyé à Turin pour renouveler l'alliance des cantons avec le duc de Savoie. Quatre ans après, une semblable mission le conduisit en France; et il eut l'honneur de haranguer le roi au nom de la députation helvétique. Le duc de Guise lui ayant persuadé que la Ligue n'avait d'autre but que le maintien de la religion catholique, Pfiffer en devint, dès 1585, l'un des plus fermes appuis, et détermina plusieurs fois les cantons catholiques à fournir des troupes. Son crédit dans les assemblées générales était si grand, qu'il leur faisait adopter toutes ses propositions; ce qui lui avait valu le surnom de *Roi des Suisses*. Pfiffer mourut à Lucerne, le 16 mars 1594, emportant l'estime générale. On trouvera des détails sur ce brave capitaine, dans l'*Histoire des officiers suisses*, par l'abbé Girard, 11, 195-208.

W—s.

PIFFER (FRANÇOIS-LOUIS DE), seigneur de Wyher, etc., de la même famille que le précédent, naquit à Lucerne en 1716, fut amené en France, à l'âge de dix ans, par son père, capitaine dans un régiment suisse de la garde royale, et lui succéda. Il fit, avec distinction, à la tête de sa compagnie, les campagnes de Flandre et d'Allemagne, depuis 1734, et se signala particulièrement aux sièges de Menin, Ypres et Fribourg, ainsi que dans les journées de Rocoux et de Laufeld, si glorieuses

pour la France. Le grade de maréchal-de-camp fut la récompense de sa belle conduite. En 1763, il fut autorisé à lever un régiment de son nom, qui ne tarda pas d'être licencié. Il devint, peu après, lieutenant-général; et, en 1776, il fut nommé commandeur de Saint-Louis. Une figure agréable, de l'esprit, des talents auraient pu lui procurer à la cour, le succès de Besenval (*V. ce nom*). Mais Pfiffer n'était pas né courtisan; et il n'aspirait qu'au moment de se retirer dans sa ville natale, où il allait, presque chaque année, passer les instants qu'il déroba à ses devoirs. Enfin, après soixante ans de services, il goûta le plaisir de venir s'établir à Lucerne, et il y occupa, au petit conseil, la place due à sa naissance : ce fut alors qu'il consacra tous ses loisirs au *Plan-relief de la Suisse*, chef-d'œuvre de patience et d'exactitude, dont l'exécution lui coûta plus de dix années de travail, et qui a suffi pour étendre au loin sa réputation (1). Dans la guerre de pillage à laquelle la Suisse fut en proie dans les dernières années du dix-huitième siècle, peu s'en fallut que ce monument ne fût emporté à Paris : l'auteur fit des démarches actives auprès du Directoire, qui

(1) Ce qui a été terminé de ce plan, comprend les cantons d'Underwalden, Schwitz et Uri, et une partie de ceux de Lucerne, Zug et Berne. Le lac de Lucerne en occupe le centre; et tout autour s'élèvent d'immenses chaînes de montagnes, dont Pfiffer avait mesuré les hauteurs avec une précision admirable. Les détails sont d'une exactitude telle, qu'au travers d'immenses forêts, le voyageur retrouve sans peine le chalet isolé ou le bouquet d'arbres qu'il avait frappé dans sa route. Les forêts de pins s'y distinguent par un vert plus foncé. Les rivières sont figurées par de la chenille, les routes par des soies, les lacs par des morceaux de glace taillés, etc. Ce plan, qui a vingt-deux pieds et demi de long, sur douze de largeur, se compose de 136 pièces qu'on peut se procurer à volonté. Il a été gravé dans les *Tableaux pittoresques de la Suisse*. Le baron de Méchel l'a reproduit en 1783, avec plus d'exactitude; et Pfiffer l'a fait graver en 1795, par Clauser, à Zug, dans la forme d'une carte géographique, avec l'indication de la hauteur de toutes les sommets.

eut honte de cette violence. L'affabilité et la politesse de Pfiffer lui ont mérité la reconnaissance de tous les étrangers qui parcouraient la Suisse. Il leur faisait les honneurs de Lucerne, et en particulier de son cabinet, avec beaucoup d'empressement et de grâce. Ce fut lui qui surveilla la confection de l'obélisque qu'il plut à Raynal, voyageant en Suisse, d'ériger à ses frais, en l'honneur de Guillaume Tell et de ses compagnons, dans une petite île du golfe de Kussnacht, qui fait partie du lac de Lucerne. Il conserva, jusquedans un âge avancé, son activité, et sa mémoire, qui lui fournissait un grand nombre d'anecdotes intéressantes. Pfiffer mourut, en 1802, à l'âge de quatre-vingt-six ans, jouissant encore avec ivresse de ses montagnes de carton, et de la gloire d'avoir créé un bel ouyrage, qui est resté à Lucerne, dans la maison qu'il habitait. C'est là qu'on voit le portrait en pied de ce vieillard représenté dans son costume de montagnard, et en attitude de grimper. Ses galoches à crampon, son siège portatif, et son bâton ferré, sont exposés aux regards des curieux. Il a publié, dans le *Journal helvétique* de 1757, une *Promenade au mont Pilat*, traduite en allemand dans les *Hannoverischen Nutzlichen*. L-P-E et W-s.

PFINTZING (MELCHIOR), poète allemand, était né, en 1481, à Nuremberg, d'une famille patricienne. Après avoir étudié les sciences cultivées de son temps, il se rendit à la cour, où il fut accueilli par le chancelier Sternstein, qui lui fit obtenir la place de secrétaire de l'empereur Maximilien. Ses talents lui méritèrent bientôt les bonnes grâces de ce prince, qui sollicita pour lui, et obtint, en 1512, la charge de prévôt de l'église

Saint-Sebald de Nuremberg. Pfintzing vint en prendre possession la même année; mais il ne tarda pas à retourner près de l'empereur, qui l'employa utilement dans différentes négociations. On sait qu'il assista, en 1513, à la diète assemblée à Cologne, et qu'il y soutint avec beaucoup de succès les diverses propositions présentées au nom de Maximilien. Ce prince le récompensa, en le nommant l'un de ses conseillers, et le pourvut de plusieurs riches bénéfices, dont Pfintzing employa les revenus d'une manière utile. Cependant les progrès du luthéranisme dans sa ville natale, vinrent troubler la tranquillité dont il jouissait. Il se démit, en 1531, de la prévôté de Saint-Sebald, en se réservant une pension sur les revenus de ce bénéfice, et se retira dans la ville de Maïence, où il acquit, par un arrangement avec le titulaire, la prévôté de Saint-Victor. Pfintzing mourut, en cette ville, le 24 novembre 1535, et fut inhumé dans le chœur de son église, où son frère lui fit ériger un tombeau décoré d'une épitaphe. Il a été frappé, en l'honneur de Pfintzing, cinq médailles, dont Koeller a donné la description dans la Dissertation mentionnée plus bas, et qui sont figurées dans le *Museum Mazuchellianum*. Il est auteur d'un fameux poème allemand, intitulé : *Die Geuerlicheiten*, etc., c'est-à-dire, les hauts faits d'armes et quelques aventures de l'illustre chevalier Theuerdanck. C'est l'histoire romanesque de l'empereur Maximilien, qui y est désigné sous le nom de Theuerdanck, mot qui signifie grand penseur; et l'on croit que ce prince en avait esquissé les premiers chapitres (V. MAXIMILIEN, XXVII, 603). L'ouyrage fut dédié à Charles-Quint; et

au bas de l'épître datée de 1517, l'auteur prend le titre de son humble chapelain, d'où l'on a conclu, mais à tort, qu'il avait été attaché à la chapelle de ce prince. Ce poème parut pour la première fois, à Nuremberg, la même année, in-fol., par les soins de Jean Schoensperger, imprimeur d'Augsbourg. Cette édition, ainsi que la suivante de 1519, sont deux chefs-d'œuvre de typographie; car il est bien reconnu maintenant qu'elles ont été imprimées avec des caractères mobiles, gravés ou fondus exprès, tels qu'on n'en avait pas encore vus. La beauté de ces caractères, et les traits variés qui ornent le haut et le bas de chaque page, avaient fait conjecturer que ces deux éditions n'avaient pu être exécutées que par le moyen de planches taillées en bois. Mais le savant Camus a démontré, dans une *Dissertation*, à laquelle le défaut d'espace nous force de renvoyer les curieux (V. CAMUS), que la gravure n'aurait pas pu atteindre à ce degré de perfection. Le *Theuerdanck* est orné de cent dix-huit planches en bois, imprimées avec le texte, et dont quelques-unes portent le monogramme de Hans Schœufelin, très-habile graveur (1). Il existe, des deux premières éditions, des exemplaires sur vélin, qui sont très-recherchés. De-bure en cite trois de l'édition de 1517 (*Bibliog. instructive*, n°. 3552). Camus en avait vu également trois dans la bibliothèque du Roi, et un à celle du Panthéon (Sainte - Geneviève). Mais ni l'un ni l'autre, ni aucun bi-

bliographe, n'ont encore fait mention de l'exemplaire de la bibliothèque de Besançon, qui provient du chancelier de Granvelle, lequel l'avait reçu en présent de Charles-Quint, et dont la beauté ne laisse rien à désirer. Le *Theuerdanck* a été réimprimé plusieurs fois; les bibliographes en citent jusqu'à huit éditions, imprimées à Francfort, à Augsbourg et à Ulm, toutes de format in-fol., excepté celle de 1596, qui est in-8°. Les critiques allemands regardent cet ouvrage comme très-précieux, sous le rapport littéraire, indépendamment de son mérite comme monument de l'art typographique. Koeller l'a décrit et analysé, dans une Dissertation spéciale: *Deinolyto libro poetico Theuerdanck*, Altdorf, 1714, 1719, in-4°. L'édition de 1737 est augmentée d'une triple clef (2) de ce roman, par Pfintzing, Seb. Franck et Math. Schultess. Une quatrième édition, Nuremberg, 1790, in-4°, est due à Bern. Fréd. Hommel, qui l'a enrichie de Notes et de l'Essai d'un glossaire pour l'intelligence des mots vieillies. Le *Theuerdanck* a été traduit en latin, par Richard Struhus, d'Udine; cette version fait partie des manuscrits de la bibliothèque impériale de Vienne. L'abbé Mercier de Saint-Léger en avait fait faire une copie, qu'il déposa à la bibliothèque de Sainte-Geneviève; mais elle ne s'y est pas retrouvée. On conservait, à la bibliothèque de Sorbonne, une traduction française de ce roman, par Jean Franco; on

(1) Ce monogramme consiste en une H liée avec une S, accompagnée d'une petite pelle, en allemand *schaeuflin*; les estampes portant ce monogramme ne peuvent pas être attribuées à un autre artiste; mais les autres sont-elles également de lui? Les avis sont partagés à cet égard; et Camus, qui les avait toutes examinées attentivement, croit y reconnaître le faire de différents maîtres.

(2) Sous le nom de *clef*, il ne faut pas entendre seulement l'explication des noms allégoriques des personnages; mais en même temps l'analyse qui aide à deviner le sens caché des aventures merveilleuses attribuées à Theuerdanck. La première de ces clefs est la *Table* dressée par l'auteur lui-même, et qu'on trouve dans les éditions de 1517 et 1519, quand les exemplaires sont bien complets.

ignore ce qu'elle est devenue (3). Quant à la version espagnole, citée par Camus, d'après Scherz (*Glossarium germanic. medii ævi*, au mot *Theuerdanck*), elle ne doit son existence qu'à un défaut d'attention de ce savant, d'ailleurs si estimable (V. SCHERZ). En effet il se plaint que le traducteur espagnol a mal rendu le mot *Theuerdanck* par *il cavallero determinado*; il lui aurait été facile de s'apercevoir qu'il s'agissait d'un autre ouvrage, *Du chevalier délibéré*, poème d'Olivier de la Marche (V. MARCHE). La nécessité de renfermer cet article dans de justes bornes, nous force de renvoyer les curieux à la *Dissertation* de Koeller. Ils trouveront, dans le *Mémoire* de Camus, déjà cité, de nouvelles particularités sur la partie typographique du *Theuerdanck*, et en outre trois planches représentant le frontispice et des *Specimen* de l'ouvrage.

W—s.

PFISTER (ALBERT), imprimeur allemand, au milieu du quinzième siècle, avait probablement appris son art à Maïence, chez Guttemberg; mais il en partit long-temps avant la prise de cette ville, qui n'eut lieu que le 27 octobre 1462, puisqu'il avait, le jour de la Sainte-Walpurge (25 février, 1^{er} mai, ou 12 octobre) de cette même année, achevé l'impression d'un livre dont

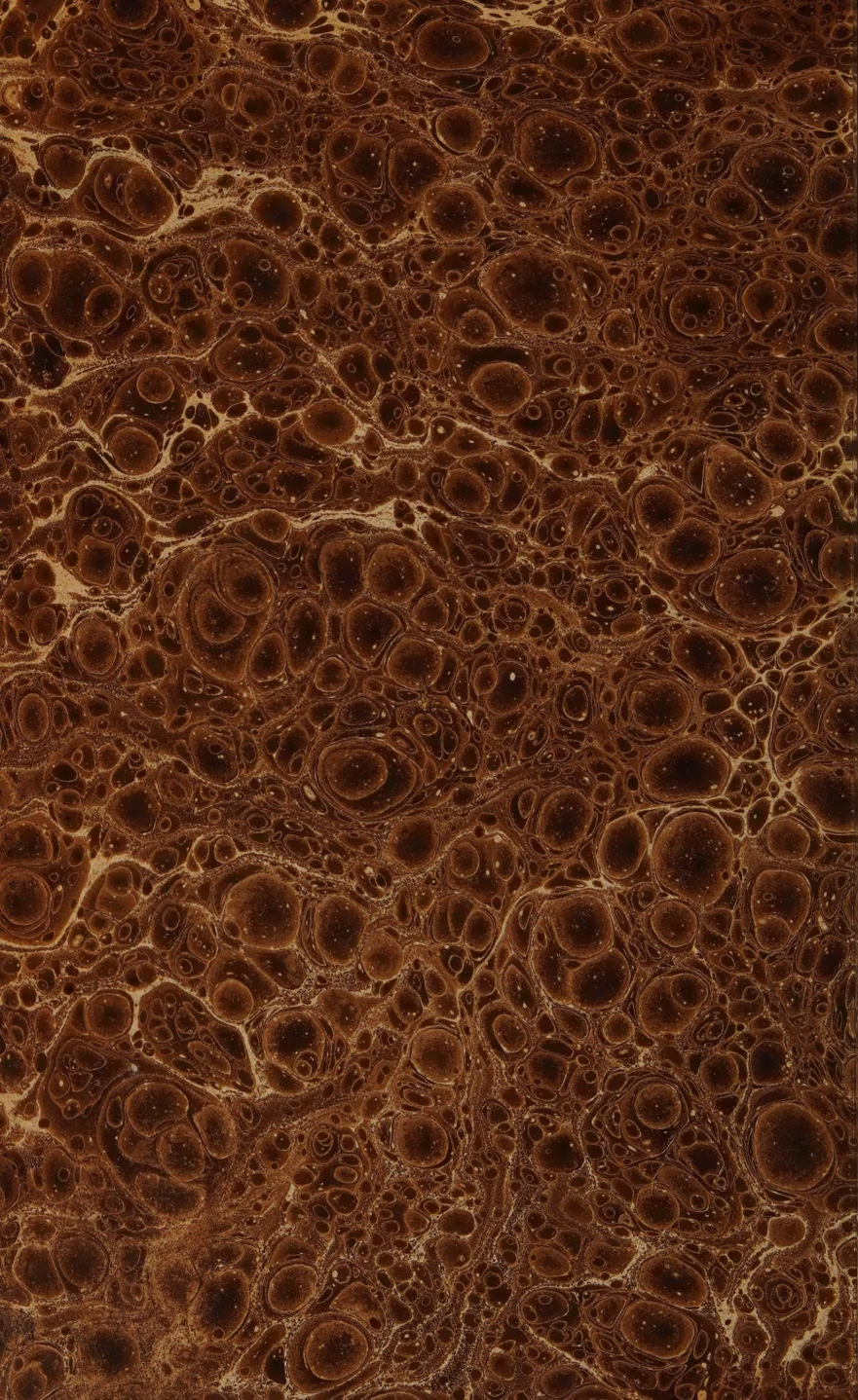
(3) On voit une *Analyse* bien superficielle du *Theuerdanck*, dans la *Bibl. des romans*, novembre 1776. Le P. Jacques Balde, bon poète latin, est auteur d'une traduction libre de ce poème, sous le titre *Maximilianus*; on la trouve dans l'édition la plus complète de ses *Oeuvres*, Munich, 1729, 8 vol. in-12.

parle Camus dans sa *Notice d'un livre imprimé à Bamberg* (V. CAMUS, VI, 662), et qui est le recueil des quatre Histoires de Joseph, Daniel, Judith et Esther. Le même volume contenait deux autres ouvrages, sans date, mais que la similitude des caractères autorise à donner à Pfister. C'est par la même raison que Camus attribue encore à ce typographe l'impression d'un Recueil de fables qui ne porte pas de nom d'imprimeur, mais seulement la date de 1461 (le jour de Saint-Valentin, qui est le 25 février): Camus démontre même que la Bible connue sous le nom de Schelhorn, parce que ce savant est le premier qui en ait parlé (*De antiquis latinis Bibliis*, Ulm, 1760, in-4°), ne peut être sortie que des presses de Pfister. C'était le sort des ouvrages imprimés par Pfister, de n'être découverts que très-tard; car ce ne fut qu'en 1792 que Mathias-Jacob-Adam Steiner, pasteur de Saint-Ulrich à Augsbourg, donna la première description du volume sur lequel roule la *Notice* de Camus. On ne connaît donc que cinq ouvrages imprimés par Pfister; et l'on présume qu'il mourut peu après avoir achevé l'impression du Recueil des quatre Histoires: mais ce qui n'est pas moins remarquable, c'est qu'avec lui l'imprimerie disparut de Bamberg; et cette ville, la seconde où l'art fut pratiqué, en fut privée pendant dix-neuf ans, jusqu'à l'arrivée de Jean Sensenschmidt, qui, en 1481, quitta son établissement de Nuremberg pour en former un à Bamberg.

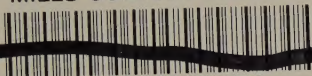
A. B—T.

T

30875



MILLS COLLEGE LIBRARY



3 3086 00183 5776

